



HAL
open science

Sinope dans son environnement pontique

Claire Barat

► **To cite this version:**

Claire Barat. Sinope dans son environnement pontique. Histoire. Université Bordeaux Montaigne, 2006. Français. NNT : 2006BOR30068 . tel-04229180

HAL Id: tel-04229180

<https://hal.science/tel-04229180v1>

Submitted on 5 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE -
BORDEAUX 3
École Doctorale Histoire-Géographie
Ausonius – Centre de Recherche sur
l'Antiquité et le Moyen-Age
UMR 5607 du CNRS**

THÈSE AFIN D'OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
MICHEL DE MONTAIGNE – BORDEAUX 3**

DISCIPLINE : HISTOIRE

**présentée et soutenue publiquement par CLAIRE BARAT
le 9 décembre 2006**

**Sujet :
SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT PONTIQUE**

**Directeur de Recherche :
M. le Professeur P. Debord**

**Composition du jury :
M. le Professeur A. Bresson
M. le Professeur P. Debord
M. le Professeur B. Rémy
M. le Professeur M. Sartre**

**UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE -
BORDEAUX 3
École Doctorale Histoire-Géographie
Ausonius – Centre de Recherche sur
l'Antiquité et le Moyen-Age
UMR 5607 du CNRS**

THÈSE AFIN D'OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
MICHEL DE MONTAIGNE – BORDEAUX 3**

DISCIPLINE : HISTOIRE

**présentée et soutenue publiquement par CLAIRE BARAT
le 9 décembre 2006**

**Sujet :
SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT PONTIQUE**

**Directeur de Recherche :
M. le Professeur P. Debord**

**Composition du jury :
M. le Professeur A. Bresson
M. le Professeur P. Debord
M. le Professeur B. Rémy
M. le Professeur M. Sartre**

Remerciements

Au terme de ce travail, je souhaite remercier mon directeur de thèse, le Professeur P. Debord, qui m'a offert jadis ce beau sujet et qui s'est montré, tout au long de ces années, sévère, exigeant, encourageant et juste avec moi.

Les Professeurs A. Bresson, Y. Garlan, B. Rémy et M. Sartre m'ont prodigué conseils et remarques, et je tiens ici à leur exprimer ma reconnaissance.

Je souhaite remercier le centre Ausonius en la personne de son directeur, le Professeur R. Descat, grâce au soutien duquel j'ai pu obtenir une allocation de recherche de la Région Aquitaine et un accès sans réserve aux ressources documentaires de la bibliothèque de la Maison de l'Archéologie.

Je tiens également à remercier les diverses institutions qui m'ont accueillie et m'ont permis de faire mes recherches dans les meilleures conditions possibles : l'Institut Français d'Études Anatoliennes à Istanbul, où j'ai séjourné en 2002, l'Université de Münster et en particulier le *Seminar für Epigraphik* (Professeur P. Funke) et la *Forschungsstelle Asia Minor* (Professeur E. Schwertheim), où j'ai travaillé en 2003, et enfin l'École Française d'Athènes qui m'a octroyé une bourse de recherche en 2004.

Un grand merci à ceux qui m'ont relue, corrigée, conseillée : S. Atasoy, J.-L. Bacqué-Grammont, F. Bilici, C. Brélaz, L. Bricault, P. Counillon, F. Delrieux, P. Faure, G. Flamerie de la Chapelle, H.-L. Fernoux, M.-C. Ferriès, A. Ivantchik, D. Kassab Tezgör, K. Konuk, G. Labbé, S. Lebreton, C. Pébarthe, I. Pimouguet-Pédarros, F. Rollan.

Merci à ceux qui m'ont procuré l'assistance matérielle et les articles lointains dont j'avais besoin pour ma réflexion, et qui m'ont parfois accompagnée jusqu'à Sinope : J. Calauzènes, T. Coignard, G. Courtieu, J.-C. Couvenhes, J. Dalaison, P. Doukellis, B. Fontaine, M. Joly, H. Koç, M.-L. Latorre, I. Makarov, B. Mato, H. Mert, F. Maffre, B. Pasquet.

Merci à J.-F. Pichonneau qui a eu la gentillesse de réaliser mon volume de planches.

Merci à mes amis qui se sont intéressés à mon travail.

Merci enfin à mes parents qui m'ont soutenue et encouragée durant tout ce travail de thèse.

PLAN

INTRODUCTION	9
1. SINOPE : HISTORIOGRAPHIE D'UN SUJET	9
2. SOURCES ET PROBLÉMATIQUE	18
3. SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE	24
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DE SINOPE	35
CHAPITRE I – SINOPE À TRAVERS LES RÉCITS DE VOYAGEURS : HISTORIOGRAPHIE D'UNE EXPLORATION	35
1. INTRODUCTION ET MÉTHODE	35
2. SINOPE À TRAVERS LES RÉCITS DE VOYAGEURS : D'UNE ESCALE À UN OBJET D'ÉTUDE	41
3. L'UTILITÉ DES RÉCITS DE VOYAGEURS DANS LA CONNAISSANCE DES ANTIQUITÉS DE SINOPE	93
CHAPITRE II – SINOPE ET SON TERRITOIRE : BILAN ARCHÉOLOGIQUE	107
1. LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À SINOPE	108
2. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE SINOPE	133
3. L'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE SINOPE	147
DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE POLITIQUE	167
CHAPITRE III – SINOPE AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE : UNE COLONIE GRECQUE ENTRE SOUMISSION ET INDÉPENDANCE	167
1. LA FONDATION DE SINOPE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE	167

2. SINOPE AU SEIN DE L'EMPIRE PERSE	183
3. L'EXPÉDITION PONTIQUE DE PÉRICLÈS À SINOPE (437 a.C. ?)	199
4. L' « EMPIRE DE SINOPE » LORS DU PASSAGE DE XÉNOPHON (401/400 a.C.)	220
5. SINOPE ET DATAMÈS	232
6. LE DEVENIR DE SINOPE DANS UN CONTEXTE ANATOLIEN TROUBLÉ (ANNÉES 360-340 a.C.)	245
7. SINOPE LORS DE LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE : UN PÔLE DE RÉSISTANCE PERSE	258

CHAPITRE IV – SINOPE À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : UNE CITÉ DES MARGES DEVENUE CAPITALE DE ROYAUME

1. SINOPE À L'ÉPOQUE DES DIADOQUES (323-301 a.C.)	269
2. L'ÂGE D'OR DE L'INDÉPENDANCE DE SINOPE (302/301-250 a.C.)	280
3. SINOPE FACE À LA POLITIQUE AGRESSIVE DES ROIS DU PONT (220-183 a.C.)	290
4. SINOPE AU SEIN DU ROYAUME DU PONT (179-89 a.C.)	302
5. SINOPE DANS LES GUERRES MITHRIDATIQUES (89-70 a.C.)	313
6. SINOPE SOUS DOMINATION ROMAINE	338

CHAPITRE V – SINOPE À L'ÉPOQUE ROMAINE : PORTRAIT D'UNE COLONIE ANATOLIENNE

1. SINOPE AU SEIN DES STRUCTURES ROMAINES, DE CÉSAR AUX ANTONINS	352
2. LA VIE MUNICIPALE À SINOPE SOUS LE HAUT-EMPIRE	388

TROISIÈME PARTIE : RAYONNEMENT DE SINOPE

CHAPITRE VI – ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À SINOPE

1. RESSOURCES NATURELLES ET PRODUCTIONS COMMERCIALES À SINOPE	430
2. UNE VILLE PORTUAIRE, À L'EXTRÊME NORD DE L'ANATOLIE	449
3. LES LIENS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE SINOPE	457

4. L'APPORT DES TRÉSORS MONÉTAIRES DANS LA CONNAISSANCE DES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE	469
5. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE À TRAVERS LA CIRCULATION DES HOMMES	487
6. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE À TRAVERS LA CIRCULATION DES AMPHORES SINOPEENNES	508
7. LE RAYONNEMENT HUMAIN DE SINOPE	544
CHAPITRE VII – LES CULTES À SINOPE	561
1. DES CULTES LIÉS À L'ORIGINE COLONIALE DE SINOPE	562
2. LA VARIÉTÉ DU PANTHÉON SINOPEEN	574
3. LA RICHESSE CULTUELLE À L'ÉPOQUE ROMAINE	587
CONCLUSION	615
ABRÉVIATION	621
BIBLIOGRAPHIE	623
TABLE DES MATIÈRES	679

INTRODUCTION

Qu'est-ce que Sinope dans l'Antiquité ? Peut-on écrire une thèse sur Sinope ? Y a-t-il quelque chose de nouveau à dire sur Sinope ? Voilà quelques interrogations qui peuvent être envisagées comme des boutades mais qui n'en sont pas moins bien réelles.

La cité de Sinope se situe sur la côte nord de l'Anatolie, presque à égale distance entre Byzance et Trapézonte. Elle doit sa célébrité, dans l'Antiquité et à l'époque moderne, à sa double rade, qui faisait d'elle le meilleur port de la côte sud de la mer Noire, et au fait qu'elle avait vu naître le philosophe Diogène le Cynique et Mithridate VI Eupator, terreur des généraux romains au I^{er} s. a.C.

Le travail à faire vise à réduire, autant que possible, les zones d'ombre de l'histoire de Sinope et à mettre en perspective les événements connus avec l'histoire régionale ou bien plus générale du monde grec.

Avant d'aborder la thèse, nous allons présenter les différents ouvrages de synthèse qui ont traité de l'histoire de Sinope proprement dite, puis les sources disponibles, ce qui va nous permettre de proposer une problématique pour ce travail. Enfin, nous présenterons Sinope dans son environnement géographique.

1. SINOPE : HISTORIOGRAPHIE D'UN SUJET

1. 1. Absence d'une histoire de Sinope datant de l'Antiquité

Sinope n'a pas eu son historien comme Héraclée du Pont a eu Memnon, et la seule notice importante est donnée par Strabon (12.3.11). Aristote avait rédigé une « Constitution de Sinope » qui n'a pas été retrouvée¹. D'autres sources littéraires permettent néanmoins de récapituler les étapes essentielles de l'histoire de Sinope. La cité est une colonie de Milet, comme de nombreuses autres cités du pourtour de la mer Noire. D'après Hérodote (4. 32), elle a été détruite par les Cimmériens au VI^e s. Sinope est généralement citée dans les sources littéraires lorsqu'un personnage important s'y retrouve. Ainsi un chapitre de la *Vie de Périclès*

de Plutarque (20) nous apprend que Périclès avait lancé une expédition en mer Noire et délogé les tyrans de Sinope, avant d'y installer 600 colons athéniens. Xénophon, de retour de son Anabase avec le reliquat des Dix-Mille a rencontré des Sinopéens venus défendre le petit empire côtier que Sinope s'était constitué sur la côte, à l'est de son territoire². Cérasonte, Cotyôra et Trapézonte étaient des colonies sinopéennes qui payaient un tribut à leur métropole en échange d'une protection militaire. Sinope est ensuite évoquée par les sources littéraires lorsque les rois du Pont veulent s'en emparer : en 220 a.C. Mithridate II tente un coup de force, mais Sinope lui résiste grâce à l'aide militaire et matérielle de son allié rhodien (Polybe, 4.56.). En 183 a.C., Sinope est prise et conservée par Pharnace I^{er} malgré les protestations des ambassadeurs rhodiens auprès du Sénat de Rome. Dans les récits des guerres mithridatiques, Sinope prend de l'importance car c'est la capitale du royaume du Pont, la ville natale de Mithridate Eupator, et une de ses bases navales. Epargnée par les généraux romains lors des deux premières guerres mithridatiques, Sinope est prise au cours de la troisième en 70 a.C. par Lucullus, qui lui donne la liberté en raison d'un songe dans lequel il avait vu le héros fondateur de Sinope, Autolykos. Sinope est assez peu citée par les sources littéraires pour la période qui suit la victoire de César sur Pharnace II du Pont à Zéla en 47 a.C. Une lettre de Pline le Jeune à Trajan fait état du statut de colonie romaine de la ville et du souhait des Sinopéens de se doter d'un aqueduc³.

Les sources littéraires ne semblent donc pas être une matière suffisante pour écrire une histoire de Sinope. Pourtant, dès le XVIII^e s., Sinope est devenu un sujet de recherche et l'objet de notes ou de monographies.

1. 2. Un premier travail d'érudition au XVIII^e s.

Le nom de Sinope n'est pas inconnu à l'époque moderne car au XVI^e s. le poète Ronsard l'utilisa comme pseudonyme d'une de ses belles amoureuses⁴. En 1700, le botaniste Joseph Piton de Tournefort fut chargé par Louis XIV, sur proposition de l'Académie des Sciences, d'une mission d'exploration au Levant. Il se rendit notamment à Sinope, qu'il décrivit dans la lettre XVIII de sa *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du Roy*. Il présenta brièvement l'histoire de la ville à travers les sources littéraires (Plutarque, Polybe, Appien, le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, Strabon), fit une description de ses monuments

¹ Aubonnet 1960, LXXXII-LXXXIII.

² Xen., *Anab.*, 5. 5. 7-12.

³ Pline le Jeune, *Epist. ad. Traian.*, 90.

⁴ Ronsard 1559.

antiques et en ramena une monnaie sur laquelle il identifiait le général romain Lucullus⁵. Dans ces pages, il établissait des comparaisons avec des monnaies de Sinope datant des règnes de Caracalla et de Geta qu'il avait observées en France, très certainement au Cabinet des Médailles.

Ce premier travail, qui n'avait pas pour but premier de présenter une histoire de Sinope, connut un certain succès de librairie, ce qui fait que de nombreux voyageurs et érudits l'avaient lu et l'ont cité abondamment dans leurs œuvres.

Quelques années plus tard, en 1732, l'abbé de Fontenu présenta, lors de la séance du 9 octobre de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, « une médaille peu commune qui [lui] est venue du Levant »⁶, c'est-à-dire une monnaie de Sinope. Quatre ans plus tard, ce discours fut publié dans les *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, sous le titre de « Dissertation sur une médaille de Gordien-Pie et sur la ville de Sinope, où cette médaille a été frappée »⁷. Le double projet historique et numismatique de sa dissertation était ainsi annoncé dans le titre.

L'abbé de Fontenu présentait sa dissertation sous forme de paragraphes, sans chapitres apparents, et s'appuyait essentiellement sur les sources littéraires pour écrire l'histoire de Sinope. Les thèmes étaient traités dans l'ordre suivant : position géographique ; fondation (mythologique) de la ville ; prise de Sinope par les Cimmériens ; fondation de la colonie milésienne de Sinope ; passage de Xénophon et de ses compagnons ; puissance de Sinope sur terre et sur mer (d'après Strabon) ; Sinope et les rois du Pont ; peuples qui vivaient autour de Sinope (Syriens, Assyriens) ; Sinope capitale du royaume du Pont ; monuments et hommes illustres de Sinope ; Mithridate Eupator ; prise de Sinope par Lucullus ; colonie romaine à Sinope de fondation césarienne : explication du titre de *Iulia* sur les monnaies de Sinope ; prise de Sinope par Pharnace ; titre d'*Augusta* et d'*Aurelia* sur les monnaies de Sinope ; explication du titre de *Felix* ; date de la monnaie ; différentes ères sur les monnaies de Sinope ; explication de la présence de Sérapis sur la monnaie de Sinope (culte passé de Sinope à Alexandrie d'après Tacite) ; ressources de Sinope : le fer des Chalybes, la pêche au thon ; origine égyptienne du culte de Jupiter-Pluton ; problème de la statue de Sinope donnée aux envoyés de Ptolémée.

Même si l'enchaînement des idées est rendu parfois confus par les nombreuses digressions qui l'émaillent, Fontenu ne perd pas de vue l'objectif de sa dissertation : partir

⁵ Tournefort 1717, 47-48.

⁶ Fontenu 1736, 466.

⁷ Illustration de la première page, **Pl. I.**

d'un objet originaire de Sinope pour faire une histoire de la cité (à partir des sources littéraires) et ensuite, commenter la monnaie : le souverain, la légende, la date (et l'ère), la divinité du revers, Sérapis. Fontenu fait preuve d'érudition : dans chaque cas, il compare le cas de Sinope à celui d'autres cités. Il pose des problèmes qui seront abordés par l'historiographie du XX^e s. : date de la fondation de Sinope, origine du culte de Sérapis, ère (notamment celle de Lucullus) sur les monnaies de Sinope ; date de fondation de la colonie romaine de Sinope.

1. 3. Deux monographies sur Sinope au XIX^e s.

Quelques voyageurs français, comme Jean-Baptiste Lechevalier ou Joseph Beauchamp, sont passés à Sinope à la fin du XVIII^e s. : ils y ont décrit les murailles de la ville. Joseph Beauchamp, astronome, se rendit à Sinope en 1797 et releva des inscriptions antiques dans un mémoire adressé au ministère des relations extérieures. Mais c'est surtout à partir de 1803, avec la création d'un consulat de France à Sinope, que des voyageurs curieux se succédèrent dans la ville. Le consul de France Pascal Fourcade, féru d'archéologie et auteur de divers mémoires sur les antiquités et les monnaies de Sinope, évoqués dans sa correspondance mais malheureusement perdus à ce jour⁸, les accueillait. Ces voyageurs étaient souvent en mission diplomatique. Il leur faisait faire un tour quasiment immuable de la cité, leur montrant les murailles, les reliefs sculptés, mais aucun n'a cité les inscriptions de Sinope dans ses récits de voyage.

Après le départ de Pascal Fourcade et la fermeture du consulat de France, le rythme de passage des voyageurs se ralentit. C'est à partir des années 1820 qu'une nouvelle génération de voyageurs explorateurs se met en marche, à la tête parfois de véritables expéditions scientifiques. Le premier est le Colonel Rottiers, qui dans *l'Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, rend compte d'un voyage d'observation géographique, scientifique, statistique, faisait des remarques ethnographiques et citait les auteurs anciens⁹. Ce voyage avait aussi pour but l'achat d'antiquités, et notamment de monnaies¹⁰. William J. Hamilton, secrétaire de la *Geological Society* à Londres, est l'auteur de *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia with some account of their Antiquities and Geology*. Il s'agit d'un véritable travail d'exploration des provinces turques d'Asie, fondé sur la géographie comparative du pays, l'examen des vestiges antiques et la géologie. Hamilton arrive à Sinope

⁸ *Infra*, 56-73 ; Barat 2005, 166-169.

⁹ Rottiers 1829, 275.

¹⁰ Robert 1980, 120.

le 23 juillet 1836, faisant route depuis Gerze. Il y reste jusqu'au 25 juillet, et profite de ce court séjour pour décrire les monuments antiques, rechercher les inscriptions et les recopier, et, fait assez nouveau, rechercher vestiges et inscriptions dans le territoire de la cité et non plus seulement dans le centre-ville. Sa collecte comprend treize inscriptions, dont une inscription d'époque byzantine. Xavier Hommaire de Hell, lettré, géographe et géologue, fut chargé en septembre 1845, par le comte Salvandy, ministre français de l'instruction publique, d'une mission d'exploration scientifique, géographique et historique sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Hommaire de Hell se trouva à Sinope du 31 juillet au 9 août 1847. Dans son ouvrage, *Voyage en Turquie et en Perse exécuté par ordre du gouvernement français pendant les années 1846, 1847 et 1848*, il décrit les vestiges archéologiques de Sinope et offre en supplément un volume d'inscriptions grecques et latines expliquées par Philippe Le Bas, de l'Institut. Onze inscriptions originaires de Sinope sont ainsi publiées. Après le passage d'Hommaire de Hell, les voyageurs désertent Sinope car le climat politique ne permet plus de voyager sereinement sur les côtes de la mer Noire. En novembre 1853, en prélude à la guerre de Crimée, Sinope fut attaquée par la flotte russe.

Au milieu du XIX^e s., deux ouvrages ont été consacrés à Sinope, et se sont parfois nourris des descriptions présentes dans les récits de voyageurs.

En 1846, Maximilien Sengebusch a publié en latin sa *dissertatio inauguralis* à l'Université Friedrich Wilhelm de Berlin, qui avait pour titre *Sinopicarum Quaestionum Specimen*. Cet opuscule était composé de 40 pages¹¹ et pourvu d'un système de notes où étaient cités les sources littéraires et quelques ouvrages modernes (les ouvrages de K. Ritter sur l'Asie Mineure, des notices de la Real Encyclopädie et le texte de l'abbé de Fontenu). Tout comme la dissertation de l'abbé de Fontenu, le texte était écrit d'un seul tenant, sans plan apparent.

Voici les thèmes abordés par M. Sengebusch : importance de Sinope dans l'Antiquité, pour les rois du Pont et les Romains ; passage de Xénophon ; expulsion du tyran de Sinope par Périclès ; date de la fondation de Sinope ; Sinope comme point de repère géographique ; colonies de Sinope ; limites du territoire de Sinope et de ses colonies ; monuments de la cité d'après Strabon et les inscriptions publiées dans le *Corpus Inscriptionum Graecarum* ; musiciens et hommes de lettres sinopéens ; puissance maritime de Sinope ; installations portuaires de Sinope ; commerce de Sinope (ressources et liens commerciaux) ; peuples du Pont-Euxin à l'est de l'Halys ; exportations de Sinope au nord de la mer Noire (à travers les sources littéraires, épigraphiques et numismatiques) ; colons attiques à Sinope et Sinopéens à

Athènes ; aide des Rhodiens ; Sinopéens en Grèce ; en une seule page, évocation de Datamès, de Ptolémée Philadelphie, de la colonie romaine de Sinope, des auteurs byzantins qui mentionnent Sinope, de la prise de Sinope sous Mehmet II et du commerce de Sinope évoqué par Tournefort.

Le travail de Sengebusch est un travail érudit, qui maîtrise très bien les sources littéraires. Même s'il fait référence au voyage de Tournefort et à la dissertation de l'abbé de Fontenu, il n'en tire pas grand chose (une note pour chaque ouvrage). Il ne connaît pas les récits des autres voyageurs et ne fait que quelques références à la numismatique et à l'épigraphie, en citant les inscriptions de Sinope présentes dans le *Corpus Inscriptionum Graecarum* publié par l'Académie de Berlin à partir de 1815.

La première monographie de Sinope, au sens moderne du terme est celle de W.T. Streuber. En 1855, Wilhelm Theodor Streuber, professeur à l'université de Bâle, publiait en effet *Sinope. Ein historisch-antiquarischer Umriss*¹². Dans la préface, il souligne pourquoi la cité de Sinope est connue : les voyageurs s'y sont succédés ; elle était le siège d'un bey turc et une halte de la compagnie maritime autrichienne Lloyd et elle avait été attaquée le 30 novembre 1853 (guerre de Crimée, qui n'est pas nommée). Il soulignait la nécessité de donner un éclairage historique et géographique sur Sinope. *La Revue d'Orient* et la presse allemande avaient consacré quelques pages à Sinope, mais pas à la ville dans l'Antiquité. Streuber connaissait la littérature sur Sinope : il citait les ouvrages de Fontenu et de Sengebusch. Son texte de 143 pages était divisé en 15 chapitres, qui portaient tous des titres, que nous donnons ici :

- Chapitre I : fondation de la ville.
- Chapitre II : Sinope avant la colonisation hellénique. Domination des Assyriens.
- Chapitre III : époque de la colonisation de Sinope par Milet. Attaque par les Cimmériens.
- Chapitre IV : nom et situation de la cité.
- Chapitre V : apogée de Sinope
- Chapitre VI : commerce de Sinope.
- Chapitre VII : situation de Sinope au IV^e s. av. J.-C.
- Chapitre VIII : émigration de Zeus Hadès de Sinope à Alexandrie
- Chapitre IX : fondation du royaume du Pont. Attaque malheureuse de Mithridate IV sur Sinope. Prise de la ville par Pharnace I^{er}.

¹¹ Illustration de la première page **Pl. I.**

¹² Illustration de la première page **Pl. I.**

- Chapitre X : Sinope sous les rois Mithridate Evergète et Mithridate Eupator. Autre développement. Prise de la ville par Lucullus.
- Chapitre XI : dispositions de Pompée et de César. Pharnace II. Sinope comme *Colonia Julia Felix*.
- Chapitre XII : condition de Sinope sous les Romains.
- Chapitre XIII : inscriptions et monnaies.
- Chapitre XIV : Sinope aux derniers temps de l'Empire romain, sous la domination byzantine et sous les émirs turcs. Prise par Mehmet II.
- Chapitre XV : Sinope sous la domination des Turcs ottomans.

Le travail de Streuber est très fourni : il cite en traduction allemande les récits des voyageurs, le texte de Strabon, les récits d'Appien, de Memnon, de Plutarque et de Strabon sur la prise de Sinope. Il est le premier à citer les 16 inscriptions de Sinope qui n'apparaissent ensemble que dans l'ouvrage de Hamilton ; au niveau numismatique, il recense les divinités et les symboles. Dans son premier chapitre sur la fondation de Sinope, il tente une classification des divers récits en distinguant les récits historiques et les récits poétiques. Il est également très précis dans le chapitre sur le commerce de Sinope et en donne les principales ressources : le bois de construction pour les navires ; l'huile d'olive ; le poisson ; l'ocre ; le fer et l'acier.

En produisant la première monographie sur Sinope structurée en chapitres et intégrant l'apport des récits de voyageurs, de l'épigraphie et de la numismatique, W. T. Streuber jette les bases d'une approche moderne du sujet. On peut néanmoins constater qu'il a visiblement été gêné par la place à donner aux chapitres concernant le commerce et la religion, puisqu'il les insère au milieu de chapitres historiques qui suivent un ordre chronologique.

1. 4. Le renouveau de l'intérêt pour Sinope en relation avec les progrès de l'épigraphie (fin XIX^e-début XX^e s.)

A partir de la seconde moitié du XIX^e s., dans le contexte de création des grandes écoles archéologiques en Grèce et dans l'Empire ottoman, de nombreux épigraphistes parcourent villes et campagnes pour trouver des inscriptions inédites à publier. De nombreux épigraphistes se succèdent donc à Sinope.

En 1884, J.H. Mordtmann fit paraître en grec moderne un article intitulé ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ ΤΗΣ ΕΠΑΓΧΙΑΣ ΤΟΥ ΠΟΝΤΟΥ dans le supplément du *Sylogos de*

*Constantinople*¹³. Il publiait des inscriptions collectées jusqu'en 1881 par un certain Lanaras, lui aussi membre du *Syllogos*. On voit ainsi que les épigraphistes avaient des correspondants sur le terrain et que la technique de l'épigraphie s'affinait puisque Mordtmann indique qu'à l'avenir il serait souhaitable que Lanaras lui envoie l'estampage des inscriptions¹⁴.

Quelques années après, Georges Doublet se rendit en Paphlagonie afin de relever des inscriptions et son chemin le mena à Sinope. Il publia les inscriptions qu'il avait découvertes en 1889 dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*¹⁵ en signalant si elles avaient déjà été publiées par Mordtmann ou par un autre et en précisant le lieu de découverte.

Demetrius M. Yérakis fit en juillet 1900 un voyage à Sinope afin lui aussi de collecter des inscriptions. Il publia dix-sept inscriptions inédites dans la revue Βυζαντίς, *Journal de Constantinople* en 1901, et ses pages furent reprises dans la *Revue des Etudes Anciennes* de 1901¹⁶.

Gustave Mendel fit un voyage de deux mois et demi dans le vilayet de Kastamonu entre le 25 juillet et le 4 octobre 1901 : il se proposait de suivre jusqu'au Kızıl Irmak le tracé des grandes routes bithyniennes qu'il avait étudiées en 1899 et en 1900 jusqu'à Safranbolu et de rejoindre ainsi la région pontique où Munro, Anderson et Cumont avaient fait des découvertes. Il souhaitait découvrir de nouvelles inscriptions, mais fut assez déçu par sa récolte¹⁷. Pour Sinope, il donnait quatre inscriptions inédites, en utilisant un mode de présentation conforme à l'exercice épigraphique : il indiquait le lieu de découverte, la nature du support de l'inscription, les dimensions du support, les dimensions des lettres et enfin il donnait le texte en minuscules avec l'accentuation et proposait des restitutions¹⁸. Toute remarque un peu parasite concernant des vestiges antiques était bannie.

En 1902 l'Américain David M. Robinson se trouvait à l'American School at Athens en qualité de membre. Le Professeur Edward Capps lui avait suggéré de mener des recherches approfondies sur tout le matériel en relation avec l'ancienne Sinope. Après avoir reçu des encouragements des Professeurs Edward Meyer et George Busolt, des universités de Berlin et de Göttingen, David M. Robinson se rendit à Sinope en juin 1903. Il explora la ville et sa région afin de collecter, d'estamper les inscriptions de Sinope qui s'y trouveraient. Il publia ces inscriptions en 1905 dans l'*American Journal of Archaeology*¹⁹. Elles avaient été

¹³ Mordtmann 1884, 44-49.

¹⁴ Mordtmann 1884, 44.

¹⁵ Doublet 1889, 299-305.

¹⁶ Yérakis 1901, 352-357.

¹⁷ Mendel 1903, 314.

¹⁸ Mendel 1903, 332-333.

¹⁹ Robinson 1905, 294-333.

estampées et publiées et, pour celles qui étaient déjà publiées, corrigées. Robinson présentait ainsi 79 inscriptions : 23 anses d'amphores timbrées ; 16 dédicaces ; 7 sarcophages ; 14 stèles funéraires ; 9 miscellanées ; 8 inscriptions latines inédites dont 5 bornes milliaires. Enfin, Robinson donnait 17 inscriptions mentionnant des Sinopéens.

C'est à la suite de ce voyage qu'il publia la première monographie sur Sinope dans l'*American Journal of Philology*²⁰. Il soulignait alors qu'aucune monographie n'avait été rédigée sur Sinope depuis celle de Streuber en 1855. En bibliographie générale, il citait l'ouvrage de Sengebusch et l'article de Six sur les monnaies de Sinope, paru dans la *Numismatic Chronicle* en 1885. Son travail se divisait en 10 chapitres :

- Chapitre I : le site.
- Chapitre II : importance du site.
- Chapitre III : le commerce de Sinope.
- Chapitre IV : fondation de Sinope.
- Chapitre V : âges sombres et renaissance.
- Chapitre VI : Sinope sous la domination perse.
- Chapitre VII : Sinope et les rois du Pont.
- Chapitre VIII : Sinope sous les Romains.
- Chapitre IX : la civilisation de Sinope.
- Chapitre X : les cultes à Sinope.

Le double article de D.M. Robinson s'achevait sur une *Prosopographia Sinopensis*. Par cette monographie et par le corpus des 79 inscriptions de Sinope, D. M. Robinson est à la base de toute recherche sur Sinope. Il est le premier à appréhender véritablement le site dans un sens géographique, en citant les géographes antiques et les voyageurs modernes. Ses remarques ont de la valeur car il s'est lui-même rendu à Sinope en 1903. Il peut enrichir ses chapitres sur l'histoire de Sinope grâce à sa connaissance de documents épigraphiques (bornes milliaires, anses d'amphores, décrets honorifiques) et à une analyse fine des monnaies (légendes avec des noms de magistrats sinopéens, avec l'abréviation DATA). Le plan qu'il emploie montre qu'il a également été gêné par la place à accorder au chapitre sur le commerce de Sinope : il le place après un chapitre géographique, mais avant les chapitres historiques. Cette localisation peut se comprendre en constatant que les thèmes traités sont plutôt ceux des routes maritimes et terrestres et des ressources de Sinope (le poisson, le bois, l'huile d'olive, l'ocre, le fer et l'acier, le bétail). Le chapitre sur la civilisation de Sinope est

un peu disparate. Robinson évoque les différentes nationalités présentes à Sinope, les Sinopéens célèbres (Diogène, les auteurs de comédies, les historiens et géographes), les Sinopéens connus à l'étranger par les inscriptions, le type de gouvernement à Sinope aux époques classique et romaine, les différentes professions connues à Sinope et les monuments de Sinope. Son chapitre sur les cultes de Sinope est en revanche particulièrement intéressant car il recense les divinités présentes sur les monnaies et dans les inscriptions. Après sa publication dans l'*American Journal of Philology*, l'article de D. M. Robinson fut publié sous la forme d'une monographie.

2. SOURCES ET PROBLÉMATIQUE

En dehors des sources littéraires, que les auteurs des différentes monographies sur Sinope maîtrisaient bien, la documentation numismatique, épigraphique et archéologique s'est considérablement enrichie tout au long du XX^e s.

2. 1. Les sources numismatiques

Des monnaies de Sinope étaient conservées dans divers cabinets des médailles en Europe occidentale, comme la dissertation de l'abbé de Fontenu a permis de le montrer. La première publication qui fit un état des lieux sur les types des monnaies de Sinope est celle de J. P. Six, dans la *Numismatic Chronicle* de 1885²¹. Six ne s'est intéressé qu'aux monnaies civiques de Sinope, divisant celles-ci en neuf groupes, et ne traitant ni des monnaies de Sinope émises sous la royauté du Pont, ni de celles frappées sous l'Empire romain. Dans *Historia Numorum. A manuel of Greek numismatics*, B. V. Head reprend plus ou moins la classification de Six, mais traite aussi des émissions pontiques et romaines à Sinope²².

Les monnaies de Sinope ont ensuite été insérées dans les grands corpus numismatiques mis en place à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. Ainsi, le *Catalogue of Greek Coins in the British Museum (BMC)* présente 62 types monétaires de Sinope²³ classés en huit groupes pour les monnaies d'argent et en trois groupes pour les monnaies de bronze.

Dans le *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, W. H. Waddington, E. Babelon et S. Reinach analysent 170 types de monnaies de Sinope²⁴, divisées en sept groupes allant de l'époque archaïque au règne de Gallien. E. Babelon, dans le chapitre consacré aux villes du Pont-Euxin, dans son *Traité des monnaies grecques et romaines*,

²⁰ Robinson 1906a, 125-153 ; 1906b, 245-279.

²¹ Six 1885, 15-65.

²² Head 1887, 434-436.

²³ *BMC Pontus*, 95-102, pl. XXI-XXIII.

²⁴ *Recueil I-1*, 178-210, pl. XXIV-XXVII

présente d'une part les monnaies civiques de Sinope jusqu'aux guerres médiques²⁵, puis les monnaies frappées à Sinope par des satrapes perses²⁶ et enfin, les monnaies civiques frappées à Sinope aux V^e et IV^e s. a.C.²⁷.

Il n'existe pas de corpus général des monnaies de Sinope. Il faut donc consulter les divers *SNG* afin de voir si certaines monnaies de Sinope sont traitées. Le *SNG Black Sea*, paru en 1993, qui reprend les collections numismatiques du British Museum, ne présente malheureusement pas les monnaies de Sinope à l'époque romaine²⁸. Pour cela, il faut se reporter au *Roman Provincial Coinage (RPC)* publié conjointement par le British Museum et la Bibliothèque Nationale de France, qui présente les monnaies de Sinope jusqu'au règne de Domitien²⁹. Les monnaies de cuivre frappées à Sinope sous la dynastie du Pont ont été étudiées dans des publications qui traitaient du phénomène général du monnayage pontique (T. Reinach³⁰, F. Imhoof-Blumer³¹, G. Kleiner³² et F. de Callatay³³). Le monnayage frappé à Sinope au nom d'Alexandre est également consultable dans l'ouvrage de M.J. Price, *The coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*³⁴. Enfin, C. M. Harrison, dans ses travaux sur le monnayage satrapique dans l'Empire perse, a expliqué les légendes au nom de Datamès et les légendes araméennes sur les monnaies de Sinope³⁵.

Une dernière donnée numismatique, qui n'avait pas été prise en compte par les auteurs des monographies sur Sinope, car il y avait peu de publications et l'intérêt accordé à la chose était moindre, est l'apport des trésors monétaires dans la connaissance des monnaies de Sinope et de leur circulation. Grâce à l'ouvrage de M. Thompson, O. Mørkholm et C. M. Kraay, *An Inventory of Greek Coins Hoards*³⁶ et à la publication des *Coins Hoards* à Londres depuis 1975, il est possible d'étudier la circulation des monnaies de Sinope, voire d'identifier de nouveaux types.

2. 2. Les sources épigraphiques

²⁵ *Traité* I-1, 395-402, pl. XVII.

²⁶ *Traité* I-2, 415-440, pl. CX-CXI.

²⁷ *Traité* I-2, 1521-1528, pl. CLXXXIV-CLXXXV.

²⁸ *SNG Black Sea*, n°1359-1549, pl. L-LVII.

²⁹ *RPC* I, 355-359, pl. 94-96 ; II, 113-115, pl. 31-32 ; Suppl. I, 28-29, pl. 6.

³⁰ Reinach 1888, 232-262.

³¹ Imhoof-Blumer 1912, 169-192.

³² Kleiner 1955, 1-21.

³³ Callatay 1997 ; 2006 ; à paraître.

³⁴ Price 1991, 198-202.

³⁵ Harrison 1982a et 1982b.

³⁶ Thompson, Mørkholm & Kraay 1973.

Le premier corpus des inscriptions de Sinope était constitué de l'article de D.M. Robinson paru dans l'*American Journal of Archaeology*³⁷. Ce corpus fut complété en 1916 par un article de T. Reinach publié dans la *Revue Archéologique* : l'auteur profitait d'une permission durant la première guerre mondiale pour publier dans une revue française dix inscriptions copiées par M. B. Aviérimos et précédemment publiées dans les fascicules d'une petite revue grecque de Mersivan³⁸. En 1920, A. Salač commentait trois de ces inscriptions gravées sur des stèles funéraires qui avaient été transportées au musée archéologique d'Istanbul³⁹.

La première guerre mondiale et la mise en place de la République de Turquie avec l'expulsion des Grecs du Pont ont très certainement rendu les recherches sur la Sinope antique délicates. C'est ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de publications sur Sinope jusqu'aux années 1950, qui virent les premières fouilles archéologiques à Sinope⁴⁰. Lors de ces fouilles, il était prévu que J. Moreau, de l'Université de Saarbrücken, publiât un corpus des inscriptions de Sinope, mais son décès en 1961 empêcha la réalisation de ce projet⁴¹. La publication des nouvelles inscriptions de Sinope s'est ensuite faite au compte-goutte. B. Lifshitz a édité en 1974 dix-huit inscriptions de Sinope⁴², qui avaient été publiées en 1964 par le voyageur anglais G. Hind dans la revue soviétique *Sovietskaä Archeologia*, en langue russe et sans résumé en langue internationale.

Le regain d'intérêt pour les inscriptions de Sinope date des années 1970-1980. En 1977, le programme *R.E.C.A.M.* (*Regional Epigraphic Catalogues of Asia Minor*) a été lancé par le *British Institute of Archaeology at Ankara*. Dès 1978, D. H. French a publié des inscriptions latines provenant de Sinope dans la revue de l'institut, *Anatolian Studies*⁴³. En 1983, D. H. French fait état de ses recherches concernant les inscriptions de Sinope, dont la datation s'étend du IV^e s. à l'époque romaine tardive : 80 inscriptions publiées et 72 inscriptions inédites. C'est à partir de 1990 que D.H. French a publié 93 inscriptions de Sinope dans des « Sinopean Notes » dans la revue *Epigraphica Anatolica*⁴⁴.

³⁷ Robinson 1905, 294-333.

³⁸ Reinach 1916, 329-358.

³⁹ Salač 1920, 354-361.

⁴⁰ Akurgal & Budde 1956.

⁴¹ Ses notes et cahiers ont été consultés à la *Forschungsstelle Asia Minor* du *Seminar für Epigraphik* de l'Université de Münster, avec l'aimable autorisation du Prof. Dr. E. Schwertheim.

⁴² Lifshitz 1974, 97-104.

⁴³ French 1978, 175-180.

⁴⁴ French 1990 ; 1991 ; 1992 ; 1994a ; 1994b.

En 2004, D.H. French a fait paraître le corpus des inscriptions de Sinope dans la collection des *Inscriptionen griechischer Städte aus Kleinasien*⁴⁵. Le volume comprend 224 inscriptions, soit les 93 inscriptions des « Sinopean Notes », ainsi que d'autres inscriptions déjà publiées, que David French n'avait pas citées dans sa série d'articles. Pour les inscriptions d'époque byzantine, il a bénéficié des recherches d'Antony Bryer et de David Winfield, qui ont collecté les inscriptions byzantines sur les rivages de la mer Noire (*The Byzantine monuments and topography of the Pontos*, 1985). Enfin, David French a profité du volume pour publier de nombreux inédits se trouvant au Musée de Sinop ou bien dans la collection privée de M. Cemalettin Kaya à Sinop (15 inscriptions), qu'il avait estampés de 1976 à 1998. Au total le volume offre 61 inscriptions inédites, soit 27 % du total, ce qui est assez considérable.

Le corpus des inscriptions de Sinope est divisé chronologiquement en quatre parties : l'époque « gréco-perse », l'époque hellénistique, l'époque romaine et l'époque byzantine. Les époques ne sont pas également pourvues en inscriptions : il y a 74 inscriptions (dont 14 inédites) pour l'époque gréco-perse, 11 inscriptions (dont 4 inédites) pour l'époque hellénistique, 92 inscriptions (dont 25 inédites) pour l'époque romaine et 19 inscriptions (dont 6 inédites) pour l'époque byzantine. Enfin l'auteur propose une cinquième partie avec 28 inscriptions fragmentaires (dont 12 inédites).

Dans leur grande majorité (66%), ces inscriptions sont des funéraires, mais on trouve néanmoins des inscriptions assez longues et utiles pour qui veut étudier les cultes à Sinope, la vie civique, la présence de militaires et de fonctionnaires romains.

2. 3. Les sources archéologiques

Nous n'entrons pas ici dans le détail de l'apport des récits de voyageurs pour l'archéologie et différentes fouilles qui se sont succédées à Sinope depuis les années 1950⁴⁶.

Les fouilles menées par E. Akurgal et L. Budde entre 1951 et 1953 se sont concentrées sur la partie urbaine de la cité et sur la mise au jour du temple identifié comme celui de Sérapis, et de nécropoles⁴⁷.

Dans les années 1970 et 1980, D. H. French, alors directeur du *British Institute of Archaeology at Ankara*, a prospecté l'Anatolie afin de dresser une carte des bornes milliaires et des routes. Il a consigné ses résultats dans l'ouvrage *Roman Roads and Milestones of Asia*

⁴⁵ *IK-64*, Sinope.

⁴⁶ *Infra*, 109-115.

⁴⁷ Akurgal & Budde 1956.

Minor. La prospection de la région de Sinope⁴⁸ fait apparaître 25 bornes milliaires, qui sont reportées sur des cartes de localisation au 1/100 000 : les bornes milliaires de Sinope sont localisées sur les cartes de Samsun et de Zonguldak⁴⁹.

Le catalogue des milliaires indique le lieu de découverte et sa localisation sur les cartes turques au 1/50 000^e, l'empereur et les gouverneurs cités dans l'inscription, ainsi que la distance, s'il y a lieu. Ce catalogue permet de matérialiser le tracé des voies romaines et de déterminer le moment de leur construction ou de leur réfection. Il montre aussi les principales voies de communication au sein du territoire de Sinope à l'époque romaine.

La prospection menée par les byzantinistes D. Winfield et A. Bryer déboucha sur la publication d'un plan de Sinope et sur l'étude fine de la muraille. L'édifice romano-byzantin appelé *Balat Kilise* a été relevé⁵⁰.

Les autres campagnes de fouilles se sont concentrées sur le territoire de Sinope et non plus sur le centre-ville. On peut ainsi citer la prospection extensive du musée de Sinope (1987-1990)⁵¹, les fouilles de sauvetage menées à Çiftlik par une équipe anglaise⁵², les fouilles françaises d'ateliers amphoriques à Zeytinlik et à Demirci (Y. Garlan et D. Kassab Tezgör)⁵³ et la prospection extensive de l'équipe américaine du *Black Sea Trade Project*⁵⁴.

2. 4. Les sources amphorologiques

Une meilleure connaissance des sources amphorologiques découle directement des fouilles archéologiques. C'est dans le but de faire progresser cette connaissance qu'ont été menées les campagnes de fouilles franco-turques pour mettre au jour les ateliers amphoriques de Zeytinlik et de Demirci. Ces fouilles ont permis de dresser des catalogues des types amphoriques produits à Sinope aux époques hellénistique et romaine et de réfléchir sur l'organisation sociale des ateliers. Cet intérêt pour les amphores de Sinope s'inscrit dans un nouveau courant de la recherche archéologique qui vise à faire des amphores et des timbres amphoriques de véritables sources historiques⁵⁵. Une meilleure connaissance des amphores

⁴⁸ French 1988, 326-337.

⁴⁹ French 1988, 548-549 (carte 12) ; 560-561 (carte 18)

⁵⁰ Bryer & Winfield 1985, 68-88.

⁵¹ Işin 1998.

⁵² Hill & Hilton 1993, 34 ; 1994, 15-16 ; Hill 1995, 219-231 ; Tatlıcan 1997, 333-356.

⁵³ Kassab Tezgör 1995, 177-190 ; Garlan & Kassab 1996, 325-334 ; Garlan 1994, 687-688 ; Tatlıcan 1996, 335-341 ; Garlan & Tatlıcan 1997a, 307-316 ; 1997b, 337-351 ; 1999, 21-25 ; Garlan 2004, 19-32.

⁵⁴ Doonan 1998 ; Doonan, Hiebert & Gantos 2000 ; Doonan, Gantos *et alii* 2001a et 2001b ; Doonan & Smart 2000-2001 ; Doonan 2002a ; Doonan & Bauer 2004 ; Doonan 2004.

⁵⁵ Empereur & Garlan 1986 ; Garlan éd. 1999.

permettrait de mieux les identifier dans différents niveaux stratigraphiques, de réfléchir à leur contenu et d'établir des flux commerciaux.

C'est dans la même optique qu'il faut placer l'intérêt croissant pour les timbres amphoriques⁵⁶. Ceux de Sinope avaient été identifiés sur la côte nord de la mer Noire dès le XIX^e s., et leur chronologie a suscité de nombreux débats⁵⁷. La constitution de corpus de timbres amphoriques par site archéologique et par cité émettrice est la condition *sine qua non* de leur utilisation comme source historique. Deux catalogues des timbres amphoriques de Sinope ont déjà été constitués : le catalogue des timbres de Sinope trouvés à Histria⁵⁸ et le catalogue des timbres de Sinope trouvés à Sinope⁵⁹.

L'amphorologie et la réflexion sur les timbres amphoriques étant en plein développement, les perspectives de recherche sur Sinope s'en trouvent renouvelées.

2. 5. Problématique

Les différentes sources à notre disposition pour traiter de l'histoire de Sinope sont beaucoup plus abondantes qu'il y a cent ans. Les corpus épigraphiques et numismatiques rendent plus aisée la réflexion sur le contenu des inscriptions ou la symbolique des monnaies. Il est ainsi possible d'écrire une histoire de Sinope qui s'appuie toujours sur les sources littéraires, mais qui peut se doubler d'une histoire politique et institutionnelle mieux connue grâce aux inscriptions et aux monnaies. L'époque romaine, qui était en général peu traitée par les précédentes monographies, peut être envisagée du point de vue de l'histoire sociale, car c'est à cette période que les inscriptions sinopéennes sont les plus abondantes. A travers ces inscriptions, honorifiques parfois et souvent funéraires, il est possible d'observer la vie d'une colonie romaine en Anatolie.

Les récits de voyageurs et les fouilles archéologiques permettent de réfléchir sur les monuments et l'organisation de Sinope de l'époque classique à l'époque romaine, et les prospections extensives procurent les mêmes pistes pour le territoire de la cité.

Enfin, de nouvelles orientations de la recherche comme par exemple l'intérêt accordé aux trésors monétaires, aux amphores et aux timbres amphoriques, rendent possible une réflexion plus vaste sur les relations économiques de Sinope dans l'Antiquité.

Notre propos est donc ici de renouveler l'approche concernant l'histoire de Sinope, de montrer qu'on peut en écrire l'histoire, mais de façon discontinue, avec des zones d'ombres.

⁵⁶ Garlan 2000.

⁵⁷ *Infra*, 509-511.

⁵⁸ Conovici 1998.

Quels furent le rayonnement et la puissance de Sinope dans l'Antiquité ? Ce rayonnement et cette puissance ont-ils varié selon les périodes ? Ont-ils été politiques, économiques, culturels ? Sinope a-t-elle été une cité grecque exemplaire et banale, ou bien, du fait de son histoire ou de sa localisation, a-t-elle été d'une grande originalité ?

Pour répondre à ces questions, nous présentons brièvement Sinope dans son environnement géographique dans cette introduction, et dans une première partie, nous commençons par dresser un portrait de Sinope et de son territoire à travers les récits de voyageurs (chapitre I) et les fouilles archéologiques (chapitre II). La seconde partie concerne plus spécifiquement l'histoire politique de Sinope : le chapitre III traite de l'histoire de la cité de sa fondation à 322 a.C. ; le chapitre IV se concentre sur l'époque hellénistique, de 322 à 45 a.C., date de la déduction d'une colonie césarienne à Sinope. Le chapitre V concerne l'histoire de Sinope à l'époque romaine, de 45 a.C. à la fin de la dynastie des Antonins, mais s'autorise quelques excursions au III^e s. p.C. pour utiliser des inscriptions utiles à une meilleure compréhension de la société de Sinope. La troisième partie traite sur le long terme les questions de l'économie et de la société à Sinope (chapitre VI) en utilisant de nouvelles sources comme les trésors monétaires, les inscriptions mentionnant des Sinopéens à l'étranger, les amphores et les timbres amphoriques. Enfin, ce travail s'achève avec un chapitre sur les cultes à Sinope (chapitre VII). Ce dernier chapitre utilise lui aussi les apports de l'épigraphie, de la numismatique et de l'archéologie, et traite du culte de Sérapis à Sinope, qui avait intrigué les chercheurs depuis le travail de l'abbé de Fontenu. L'originalité des cultes à l'époque romaine, peu évoquée dans les précédentes monographies, est ici traitée.

3. SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

La cité antique de Sinope se trouvait à l'emplacement actuel de la ville turque de Sinop, c'est-à-dire sur la côte septentrionale de l'Anatolie, quasiment en son milieu⁶⁰. Ses coordonnées géographiques sont 42° 01'4N et 35° 09'E. L'histoire de la cité de Sinope a été influencée par son environnement politique et militaire : si la cité fut grecque et indépendante, puis partie du royaume du Pont ou de l'Empire romain, et enfin ville seldjoukide, ottomane et turque, c'est parce qu'elle n'a pas pu rester étrangère aux événements qui touchaient l'Anatolie et les rivages de la mer Noire.

⁵⁹ Garlan 2004.

⁶⁰ Pl. II.

L'histoire de la ville a également été influencée par son environnement géographique, qu'il s'agisse du relief, des sols, de la végétation, des vents et du réseau hydrographique⁶¹. Le milieu géographique qui environne Sinope a agi sur son développement et donc sur son histoire et sur son économie.

Sans faire du déterminisme géographique, nous voulons présenter l'environnement géographique de Sinope et souligner ce qui en fait l'originalité. Les auteurs de l'Antiquité et les voyageurs de l'époque moderne avaient quasiment tous parlé d'une même voix pour vanter les mérites de Sinope, cité construite sur un isthme et disposant d'une double rade. Sinope passait pour le meilleur port de la côte sud de la mer Noire, car sa rade méridionale était bien abritée des vents.

Du point de vue du relief, Sinope se définit en effet par sa situation sur un isthme. Elle se trouve quasiment au milieu de la côte nord de l'Anatolie, qui se caractérise par la présence de la Chaîne Pontique. Sinope se trouve donc dans un entre-deux, cité côtière tournée vers la mer et limitée dans ses communications avec le reste de l'Anatolie par une barrière montagneuse.

Du point de vue climatique, Sinope se situe dans la zone humide de la mer Noire, ce qui fait que la végétation que l'on trouve dans son arrière-pays n'est pas une végétation purement méditerranéenne telle que l'on s'attendrait à en trouver dans l'arrière-pays d'une colonie grecque. A Sinope, le paysage n'est pas méditerranéen, mais il en a certains aspects comme la présence de l'olivier, qui était attestée dans l'Antiquité.

Nous allons donc définir Sinope d'un point de vue géographique par rapport aux grands ensembles structurels, climatiques et végétaux de la mer Noire, en mettant en évidence l'originalité de Sinope dans ce cadre et les atouts de sa situation.

3. 1. Sinope, cité des rivages de la mer Noire

3. 1. 1. Structure, relief et drainage des côtes de la mer Noire

D'un point de vue structurel, Sinope se trouve dans la zone plissée du nord de la Turquie⁶², celle de la Chaîne Pontique. Les affleurements de surface sont majoritairement du Mésozoïque et de la fin de l'ère tertiaire : des flysch crétacés avec des matériaux volcaniques sont les types les plus répandus, mais il y a aussi une grande variété d'argiles, de schistes, de grès et de calcaire. Dans ces matériaux plissés, il y a un grand nombre de blocs surélevés et composés de roches paléozoïques et intrusives. Il y a aussi de grandes étendues

⁶¹ Brunet, Ferras & Théry 1992, s.v. « environnement ».

de laves néogènes (fin du Tertiaire), en particulier à l'extrémité est, dans les régions d'Ordu et de Giresun.

La dissection de la zone plissée du nord a servi à souligner la trame structurale générale est-ouest. Des chaînes de montagnes longues et étroites alternent avec des vallées et des bassins profonds et en cuvette. Ces corridors continentaux longitudinaux sont reliés à la côte par de courtes sections de gorges qui coupent les chaînes de montagnes comme dans les parties basses des vallées du Kızılırmak et du Yeşilirmak⁶³.

Le système tend généralement à gagner en altitude ; son relief est de plus en plus vigoureux à mesure que l'on s'avance vers l'est⁶⁴. Ainsi, dans les provinces de Çanakale, Bursa, Kocaeli et Sakarya, il excède rarement 1000 m.

A l'est du Sakarya⁶⁵, se produit une montée en altitude relativement abrupte et la barrière montagneuse devient large et haute jusqu'au Kızılırmak. Dans cette section, il y a trois chaînes grossièrement parallèles. A l'arrière immédiat de la mer Noire, les Baba dağları de la province de Zonguldak culminent à 1500 m et sont continuées dans les provinces de Kastamonu et de Sinop par les İsfendyar dağları, dont le point culminant est à 2018 m. Ces chaînes sont séparées par les bassins surélevés du Filyos et du Gökırmak des plus hautes montagnes que constituent les Bolu dağları, qui culminent à 1828 m et les Ilgaz dağları, qui culminent à 2588 m, qui se sont développées les dernières sur un gros bloc de matériaux paléozoïques. Au sud, au-delà des bassins du Gerede et du Devrez, se trouvent les Koroğlu dağları, qui culminent à 2400 m et qui se sont largement développées sur des roches volcaniques résistantes.

Entre le Kızılırmak et le Yeşilirmak, les roches sont relativement faibles et le relief beaucoup plus accidenté, bien qu'il y ait un certain nombre de petites chaînes de montagnes qui possèdent des pics allant jusqu'à 2000 m. En entaillant cette zone de faiblesse, les deux fleuves ont réussi à capter le drainage d'une grande partie de la zone plissée du nord et du massif central, de la province de Çankırı. Le résultat de cette situation a été le développement de grands deltas à l'embouchure de ces deux fleuves, chose unique sur la côte de la mer Noire où il y a seulement une petite plaine côtière étroite.

Au-delà du Yeşilirmak, le relief devient de nouveau beaucoup plus fort et bien dessiné, jusqu'à la frontière géorgienne. Dans cette zone, une chaîne de montagne unique est parallèle à la côte à environ 50 km à l'intérieur des terres. Cette chaîne porte différents noms

⁶² Dewdney 1971, 16-20.

⁶³ Höhfeld 1995, 26-27.

⁶⁴ Dewdney 1971, 18, fig. 5.

⁶⁵ Pl. III.

qui sont, de l'ouest à l'est, les Çanık dağları, qui culminent à 2070 m, les Giresun dağları, qui culminent à 3200 m et les Rize dağları, qui culminent à 3937 m. La chaîne de montagne s'est majoritairement développée sur des roches volcaniques néogènes à l'ouest de Gümüşhane et sur des roches volcaniques crétacées à l'est.

Prise dans son ensemble, la Chaîne Pontique forme une barrière majeure entre la côte de la mer Noire et l'intérieur de l'Anatolie, en particulier à l'est. Même si les montagnes qui se trouvent dans l'arrière-pays de Sinope ne sont pas les plus élevées de la côte pontique, elles forment néanmoins une barrière avec le reste de l'Anatolie. Les routes et les chemins de fer qui traversent la Chaîne Pontique sont peu nombreux. Au-delà du Yeşilırmak, les chemins de fer sont pratiquement absents et les mouvements le long de la côte sont aussi rendus difficiles parce qu'une grande partie de la plaine côtière est extrêmement étroite. Du point de vue de l'occupation humaine, J.C. Dewdney estime que cette région ne doit pas être envisagée d'un point de vue négatif. Les pentes raides abondent, mais il y a de nombreuses zones de plateaux et de hautes vallées entre les chaînes, de même que de nombreux bassins fermés et des corridors. Ces traits permettent une grande variété dans l'occupation humaine, alors que le bandeau côtier, largement grâce à son climat favorable et à sa productivité agricole, se trouve parmi les régions les plus densément peuplées de la Turquie.

La cité de Sinope n'a pas été fondée par hasard : le site était favorable et il y avait peu d'endroits de la sorte sur la côte sud de la mer Noire. A l'ouest, la côte est inaccessible car il n'y a plus de plaine côtière et la chaîne montagneuse tombe directement dans la mer. A l'est, le sol est sableux, et les seuls ports protégés sont ceux d'Ordu et de Samsun.

3. 1. 2. La complexité de la région de Sinope

Une meilleure connaissance de la région de Sinope est possible grâce aux travaux du *Sinope Regional Archaeological Project*. L'équipe américaine d'O. Doonan s'est en effet intéressée à l'environnement géographique de sa zone de prospection et a dressé une carte géologique du promontoire de Sinope et une carte de la vallée du Karasu⁶⁶. Nous reprenons ici leurs résultats.

Le promontoire de Sinope⁶⁷ s'étend grossièrement sur un carré d'environ 25 km sur 25 km. D'un point de vue géologique et géomorphologique, la région offre beaucoup de variété⁶⁸. La côte est très diverse, avec des falaises volcaniques escarpées et des petites vallées

⁶⁶ Doonan 2004, 13-17.

⁶⁷ Pl. IV.

⁶⁸ Pl. XIII-XV.

d'accostage facile. L'hinterland comprend des collines ondulées propices à l'agriculture, des gorges infranchissables couvertes de forêts et des hauts plateaux qui offrent des communications aisées, de riches pâturages et des champs fertiles pour l'agriculture.

Le promontoire de Sinope est composé de quatre zones géologiques principales⁶⁹. Les hautes montagnes, de direction est-ouest, qui bordent le sud du promontoire, forment une ceinture épaisse de flysch du Haut-Crétacé. Ces montagnes culminent à environ 1700m au Zindan Dağı (1730 m) dans les montagnes au sud d'Ayancık. Les rivières primaires du promontoire débouchent dans ce bassin hydrographique : le Karasu çayı, le Kabalı çayı et Sarımsaklı çayı. La roche de fond est très plissée et extrêmement érodée, avec des gorges infranchissables qui séparent des crêtes boisées. Cette zone reçoit le plus haut niveau de précipitations de la province de Sinope et des inondations saisonnières dévastent les routes, les ponts et même les villages.

Une ceinture de flysch éocène part de l'ouest d'Ayancık jusqu'à Gerze, bordée au nord par la zone alluviale du Kabalı çayı et par une faille d'anticlinal de direction nord-ouest/sud-est dans la partie sud-ouest du promontoire. La topographie des deux zones de flysch est identique, avec un plissement important qui crée des vallées quasiment infranchissables et des plateaux surélevés.

La ville moderne d'Erfelek se trouve sur le Karasu çayı au niveau de la transition entre la zone de flysch haute et les collines ondulées typiques de la zone côtière et formées d'un mélange de dépôts marins plio-quadernaires. Ces dépôts sont composés d'un mélange de grès et de marne, qui laisse parfois apparaître les affleurements de calcaire.

L'extrême nord du promontoire est caractérisé par deux masses volcaniques crétaées, Boztepe et Inceburun⁷⁰. A l'époque de leur formation, ils faisaient partie de la même masse volcanique, mais après le Miocène, l'action tectonique suréleva Boztepe à 200 m d'altitude, alors qu'Inceburun ne fut surélevé qu'à 50 m. Sur Boztepe, les dépôts volcaniques incluaient du sable noir de pyroxène, utilisé comme marqueur de la production amphorique sinopéenne aux époques grecque et romaine.

Les roches volcaniques de Boztepe et du sud d'Inceburun sont surmontées de calottes de calcaire miocène fossilifère qui démontrent que ces deux zones furent submergées il y a environ 20 millions d'années. Les sédiments marins superficiels pliocènes-quadernaires se sont accumulés contre la calotte de calcaire au sud de la zone volcanique sur la côte ouest à environ 5 km au sud d'Inceburun et ont recouvert les dépôts plus anciens. On trouve une faille

⁶⁹ Doonan 2004, 12-13, fig. 1-1 et tableau 1-1.

⁷⁰ Pl. XIII.

de direction ouest-est à 5 km au sud d'Inceburun en direction du port d'Akliman, où la roche de fond s'est affaissée au sud par rapport à la masse volcanique qui s'élevait. Les deux petites îles⁷¹ qui se trouvent dans le port d'Akliman illustrent la transition entre la masse volcanique nord et le mélange de sédiments marins du sud. L'île nord (*Karaada*, l'île noire, appelée aussi *Fenerada*, l'île du phare) est composée de roches volcaniques, alors que l'île du sud (*Sariada*, l'île jaune) est en grès.

Une série de vallées, qui débouchent sur les côtes du promontoire de Sinope, ont été creusées par l'action tectonique et par l'érosion. Parmi ces vallées, beaucoup ont été remplies par des sols érodés à l'époque holocène. Les dépôts d'argile sont nombreux dans ces fonds de vallées où des dépôts marneux ont été érodés⁷². Ces argiles ont été utilisées de manière extensive pour la production de céramique et de matériel de construction, en particulier dans la vallée du Demirci⁷³, où l'étude de C. Kuzucuoğlu et d'A. Andrieu a montré que les argiles avaient été mélangées avec de fins dépôts de pyroxène afin de former les dégraissants pour les amphores⁷⁴. C. Kuzucuoğlu et A. Andrieu estiment que la côte a reculé peut-être de plusieurs centaines de mètres depuis l'époque d'activité des ateliers amphoriques. Après l'abandon des fours, la côte a reculé et a détruit ou fait disparaître sous la mer et ses sédiments une partie des installations des ateliers, des équipements portuaires et une partie des terres littorales du secteur.

La formation du promontoire de Sinope a créé divers micro environnements locaux. Les ressources minérales y sont inégalement distribuées à l'exception de celles qui sont associées aux dépôts volcaniques de l'Inceburun et de Boztepe. Les hautes terres (flysch crétaé et plus hautes élévations des ceintures de flysch éocène) ont été sévèrement déformées par l'action tectonique et par l'érosion, et ont créé beaucoup de zones quasiment infranchissables. Les pentes de certains hauts plateaux sont assez douces pour permettre l'agriculture et le passage des communications de longue distance. Les collines ondulées du niveau moyen (ceinture de flysch éocène au-delà de 200 m au-dessus du niveau de la mer et les dépôts marins néogène) offrent de bonnes opportunités pour l'agriculture et présentent moins d'obstacles pour les transports.

En conclusion, nous pouvons constater que les deux points d'ancrage de l'occupation humaine sur le territoire de Sinope sont les deux promontoires volcaniques : celui de Sinope et celui d'Akliman.

⁷¹ Pl. V.

⁷² Pl. IV, fig. 2.

⁷³ Pl. XVI, fig. 1.

⁷⁴ Kuzucuoğlu & Andrieu 1998, 451-456 ; Kassab Tezgör & Tatlıcan 1998, 440-441.

3. 1. 3. Le site de Sinope

La cité de Sinope se trouve sur un isthme⁷⁵ qui rattache au continent la presqu'île volcanique de Boztepe⁷⁶. Cette presqu'île a grossièrement la forme d'un triangle et mesure environ 4, 5 km d'est en ouest, et 3 km du nord au sud dans sa partie la plus large. A son extrémité orientale, (maintenant le Boztepe Burunu) se trouve un îlot appelé Saints Pierre et Paul ou Scopelos⁷⁷ (maintenant Gazibey Kayası). L'isthme entre Boztepe et le continent se rétrécit jusqu'à une largeur de 400 m. Le port principal de Sinope, réputé comme étant le meilleur de la côte sud de la mer Noire, se trouve abrité du côté sud : il n'est séparé du port nord que par la ville fortifiée, alors par voie de mer, en contournant la presqu'île, la distance est de 7 km⁷⁸. La péninsule de Boztepe culmine à 212 m et on y trouve un lac, Süllük Gölü, dont la taille varie en fonction de la date des cartes consultées. Les bords de la péninsule sont escarpés et rendent impossible tout accostage⁷⁹.

Au XIX^e s., la géologie et la topographie de Sinope ont intéressé les voyageurs, qui étaient parfois des savants complets, épigraphistes, archéologues et géologues. X. Hommaire de Hell et W. Hamilton offrirent ainsi des descriptions du site de Sinope et tentèrent de déterminer la nature des roches de la péninsule de Boztepe. X. Hommaire de Hell avait ramené des échantillons de ses voyages, qui pourraient être du porphyre pyroxénique⁸⁰. W.J. Hamilton, membre de la *Geological Society* de Londres, avait désigné comme trachytes les roches constituant l'extrémité orientale de la péninsule. Le géologue allemand D. Brauns, qui avait séjourné à Sinope en 1857 durant quatre mois, avait rédigé un rapport et donné une carte géologique de la péninsule, de même qu'une coupe géologique⁸¹. Il estimait que la roche qui recouvrait la péninsule de Sinope était de l'andésite, et qu'il y avait quelques dépôts crétacés qui s'y trouvaient disséminés en lambeaux, ce qu'il traduisit dans la carte géologique qu'il proposa pour la péninsule de Sinope. Dans son ouvrage sur la description physique de l'Asie Mineure, paru en 1867, P. de Tchihatcheff s'est intéressé à la nature des roches de la péninsule⁸² et a préféré dire qu'il y avait là des roches éruptives.

⁷⁵ Pl. XVI, fig. 2.

⁷⁶ Pl. XVII-XIX ; XXI.

⁷⁷ Pl. XX.

⁷⁸ Bryer & Winfield 1985, 69.

⁷⁹ Pl. VI ; VII, fig. 1 ; VIII-IX.

⁸⁰ confusion avec de l'andésite.

⁸¹ Brauns 1857, 27-34 ; Pl. X.

⁸² Tchihatcheff 1867, 114-116.

Les géographes occidentaux se sont ensuite intéressés à la géographie de la Turquie dans son ensemble et n'ont pas décrit le site et l'arrière-pays d'une cité qui avait perdu de son influence commerciale au XIX^e et au XX^e siècles. C'est à l'occasion des fouilles françaises⁸³ menées par Y. Garlan sur la péninsule de Boztepe, qu'a été produite une carte géologique de la péninsule de Sinope⁸⁴. On constate ainsi que la ville se situe sur une flèche marine ou tombolo, qui rattache au continent une péninsule formée de roches volcaniques. La péninsule est parcourue par deux failles qui sont parallèles à la côte au nord-ouest et au nord-est. Au sommet de la péninsule se trouve une surface d'érosion sur roches volcaniques. Plus à l'ouest, on trouve également une surface d'érosion sommitale sur roches calcaires, et c'est au sein d'une doline que le lac de la péninsule, le Süllük Gölü, se trouve. La taille du lac a diminué depuis le XIX^e s. et c'est ce qui explique la présence d'une zone humide autour du lac. Au nord du lac se trouvent d'anciennes carrières de calcaire. C'est de là que provenait la pierre de construction de Sinope, qui servait aussi de support aux inscriptions antiques. Enfin, on constate la présence d'argiles rouges quaternaires à l'embouchure du Yedirger et un dépôt local de sable à pyroxène à Karakum, dont le nom de « sable noir » est en relation avec la couleur des dépôts. L'âge de l'accident tectonique qui traverse la péninsule de Sinope a pu être déterminé grâce à des dépôts de faune tchadienne. E. Lahn estime ainsi que la terrasse de la péninsule de Sinope et son morcellement seraient postérieurs à la fin du pliocène⁸⁵

3. 2. Climat et végétation à Sinope

3. 2. 1. Le climat de Sinope

Sinope se trouvant sur les côtes de la mer Noire, son climat possède des traits caractéristiques de la région⁸⁶. Le premier trait caractéristique est l'humidité du climat. La région des côtes de la mer Noire⁸⁷ est en effet particulièrement affectée par les influences maritimes. Les vents dominants qui arrivent du nord et de l'ouest apportent l'humidité de la mer Noire et se déchargent dans les montagnes⁸⁸. Durant les mois d'hiver, le passage des dépressions le long de la côte donne des précipitations abondantes et le maximum hivernal est bien marqué dans les stations côtières. Cependant, les étés n'en sont pas pour autant secs car les vents du nord de cette saison amènent avec eux de l'humidité en traversant la mer Noire et donnent de lourdes précipitations orographiques sur les chaînes côtières. Durant l'année, les

⁸³ *Infra*, 123-126.

⁸⁴ **Pl. XI.**

⁸⁵ Lahn 1948, 525.

⁸⁶ Dewdney 1971, 35, fig. 10 ; 37, fig. 11 ; Höhfeld 1995, 30, fig. 2.

⁸⁷ Dewdney 1971, 36-38.

vents nord-ouest sont les plus habituels et entraînent une variation notable dans le total des précipitations le long de la côte. Les zones qui se trouvent orientées nord-ouest comme Rize ou Zonguldak, ont des précipitations plus abondantes que les zones orientées nord-est comme Samsun. Les précipitations augmentent rapidement avec l'altitude dans les chaînes côtières, mais il y a un brusque passage entre le régime côtier et le régime de l'intérieur avec un maximum des précipitations au printemps et un total des pluies plus bas.

L'autre trait caractéristique du climat de la mer Noire est la douceur des températures. Les hivers sont doux et la moyenne de janvier est de 6°C à Zonguldak et de 6,9 °C à Rize. A l'occasion cependant, des minima beaucoup plus bas ont été enregistrés, et des températures de -8°C et de -6,6°C ont eu lieu dans ces deux stations. Les étés sont chauds avec une moyenne de 20°C pour le mois de juillet au niveau de la mer, et une moyenne beaucoup plus basse dans les montagnes.

Le climat des côtes de la mer Noire est doux et humide, assez différent de celui que l'on retrouve ailleurs en Turquie. La combinaison des hautes températures et des chutes de pluie abondantes donne des conditions qui conduisent au développement d'une végétation luxuriante et donc favorables à certaines formes spécialisées d'agriculture.

La côte turque de la mer Noire ne dispose cependant pas d'un climat uniforme⁸⁹ et le climat de Rize, le plus humide, ne doit pas être pris comme exemple de toute une région. J. Charre a proposé une classification des climats de la côte pontique turque⁹⁰ en rappelant la phrase de X. de Planhol pour qualifier l'originalité climatique de la région pontique : « un Orient de forêt et d'eau courante frangeant des déserts arides ». La région pontique se définit par un ciel couvert, les précipitations les plus fortes du pays, l'amplitude thermique la plus faible, et les jours de sécheresse et de gel les moins nombreux de la Turquie. D'après J. Charre, le climat pontique, tel qu'il est défini, n'existe qu'en certains points de la côte turque de la mer Noire. Ce climat se dégrade progressivement vers le climat méditerranéen.

Afin de présenter une classification des climats pontiques, les climats extrêmes doivent être définis. Le climat de l'est peut être défini grâce aux renseignements fournis par la station de Rize. Les précipitations annuelles sont de 2415, 5 mm et trois mois seulement connaissent des précipitations inférieures à 150 mm. Le maximum des précipitations se produit en automne. Il pleut 170 jours par an et l'humidité relative moyenne annuelle à 14 h est de 73 %. Les températures sont un moyen de différenciation saisonnière dans ce climat à

⁸⁸ Doonan 2004, 17-19 et fig. 1-15.

⁸⁹ Pl. XXII.

⁹⁰ Charre 1972, 601-612.

humidité constante : l'amplitude moyenne annuelle est de 16, 5°C (février : 5, 6 °C ; juillet et août : 22°C). Ce climat s'étend à l'est jusqu'à la frontière géorgienne et au-delà. A l'ouest, la station d'Of a un régime pluviométrique semblable, mais plus sec : quatre mois totalisent moins de 100 mm. C'est la transition vers l'enclave méditerranéenne de Trabzon.

L'autre climat extrême est le climat à caractères méditerranéens, où coïncident la chaleur et la sécheresse. Les diagrammes ombrothermiques montrent que les stations de Samsun et Sinop connaissent une sécheresse estivale de durée variable : deux mois à Sinop, trois mois à Samsun. Le phénomène de sécheresse estivale est limité sur la côte pontique, et de plus en plus aléatoire vers l'est. Les variations inter annuelles montrent qu'à Samsun et à Sinop l'aridité peut être comparable certaines années à celle des stations égéennes.

Grâce à la classification de J. Charre, il est possible de définir le climat de Sinope. Il s'agit d'un climat de type méditerranéo-pontique. L'étude du diagramme ombrothermique et des données climatiques de Sinope permettent de justifier cette affirmation⁹¹.

Les hautes montagnes piègent plus les précipitations sur la côte ouest au-dessus d'Ayancık, tandis que la partie est, du côté de Gerze, est plus sèche. A Boyabat, derrière les montagnes côtières, le climat est beaucoup plus sec et continental, avec des étés chauds et des hivers froids⁹².

3. 2. 2. Végétation de l'arrière-pays de Sinope

Sinope appartient à la partie occidentale de la province de la mer Noire, plus sèche que les régions subtropicales à l'est de Samsun. La forêt qui se trouve dans l'arrière-pays de Sinope est donc une forêt sèche de versant maritime. La diversité écologique du promontoire de Sinope est manifeste dans la composition de ses forêts, qui varie en fonction de l'altitude et du climat⁹³.

Les plaines côtières portent une grande variété d'espèces latifoliées, dont beaucoup produisent des fruits comestibles et des noix. La forêt primaire de la côte comprend des chênes, des lauriers, des ormes, des platanes, des hêtres, des buis, des pins, des noisetiers, des châtaigniers et des cerisiers. A mesure que l'on s'avance dans les hautes terres, la composition de la forêt devient plus distincte. Dans les élévations plus basses au sud d'Ayancık, le régime forestier varié inclut le sapin, le pin, le hêtre, le chêne, le platane, le peuplier, le tilleul et le

⁹¹ Pl. XXIII.

⁹² Doonan 2004, 17-18.

⁹³ Doonan 2004, 19-20.

châtaignier. Sur les plus hautes élévations, la diversité végétale se réduit et on ne trouve presque exclusivement que des sapins et des broussailles.

Les forêts à l'arrière de Gerze sont plus anciennes et offrent moins de diversité. Jusqu'à une altitude de 200 m, on trouve diverses espèces comme le hêtre, le buis, le chêne, le pin et le sapin. Entre 200 et 800 m d'altitude, les forêts sont bien développées avec une haute voûte de hêtre et de buis et une forêt plus basse de broussailles mélangées. Les fleurs sauvages, les arbustes et les broussailles ont rapidement colonisé les clairières ouvertes par le feu ou l'exploitation du bois. Autour de 800 m d'altitude, la forêt est presque exclusivement composée de sapins. Ces arbres ont constitué l'une des grandes ressources de Sinope depuis l'époque classique. Le bois de construction de Sinope était connu comme étant l'un des meilleurs pour la construction navale, de l'époque de Théophraste (autour de 400 a.C.)⁹⁴ jusqu'au XX^e s.⁹⁵. V. Cuinet, dans son ouvrage de statistiques descriptives de la Turquie, indique en effet la tradition de construction navale et de réparation des bateaux à Sinope⁹⁶.

La cité de Sinope se trouve dans un environnement géographique aux caractères modérés. Elle dispose d'une plaine côtière et de montagnes moyennement élevées dans son arrière-pays. Le climat de Sinope possède des traits caractéristiques du climat pontique, à savoir d'abondantes précipitations et une douceur des températures, tout en ayant aussi des traits méditerranéens avec des mois de sécheresse et des températures plus élevées en été. La végétation qui se retrouve dans la région de Sinope est à l'image du compromis climatique et géographique de la zone : l'abondance végétale domine, mais dans un cadre de forêt sèche de versant maritime. Du fait des influences méditerranéennes du climat, des plantes méditerranéennes, comme l'olivier, ont pu se maintenir dans la région.

⁹⁴ Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 4. 5. 5.

⁹⁵ Doonan 2002, 190-192.

⁹⁶ Cuinet 1894, 567.

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DE SINOPE

CHAPITRE I

SINOPE À TRAVERS LES RÉCITS DE VOYAGEURS : HISTORIOGRAPHIE D'UNE EXPLORATION

1. INTRODUCTION ET MÉTHODE

1. 1. Le récit de voyageur comme source historique

Nombreux sont les voyageurs qui ont fait, à un moment ou à un autre de leur périple, escale à Sinope et qui ont décrit la ville, son site, sa situation et parfois ses vestiges archéologiques. Les récits de voyageurs offrent souvent un instantané exotique sur un lieu, surtout lorsque la cité se trouve au sein de l'Empire ottoman et que le voyageur est un occidental. Les récits de voyageurs à Sinope regorgent d'informations utiles pour l'historien de l'époque moderne ou contemporaine, qu'il s'agisse de traiter de l'administration régionale au sein de l'Empire ottoman, des populations non-turques qui y vivaient (Grecs et Juifs), de l'histoire diplomatique ou tout simplement de l'histoire personnelle des voyageurs : les angles d'approche sont très divers.

Louis Robert, le premier, a insisté sur l'utilité du récit de voyageur comme source historique, permettant à l'historien de l'Antiquité de faire l'archéologie de la découverte des inscriptions, d'avoir des renseignements sur l'état de conservation des vestiges antiques et parfois même des gravures. Il a néanmoins fustigé les historiens qui citaient ces récits sans prendre le temps d'en lire les introductions et qui ne remettaient donc pas ces sources dans leur contexte¹. L'étude des récits de voyageurs dans l'empire ottoman a pris son impulsion

¹ Robert 1980, 2.

avec l'étude de Stéphane Yerasimos² pour les XIV-XVI^e s. Les travaux se poursuivent³ et se concentrent soit sur une période, soit sur une partie de l'empire ottoman, soit sur un fonds documentaire particulier. Notre travail va consister à nous concentrer sur les voyageurs qui sont passés à Sinope. La première réflexion méthodologique sur les récits de voyageurs dans les sites côtiers de la mer Noire a été menée par Bernard Rémy⁴ lors de sa communication au 1^{er} Congrès International sur la mer Noire à Samsun en 1988. Ce dernier a souligné l'intérêt du récit de voyageur comme source historique et a proposé une méthode de classification afin de les utiliser avec profit et de ne pas faire de contresens⁵ : il propose d'établir une typologie aussi précise que possible des voyageurs en fonction de leur nationalité, des raisons de leurs voyages (missions diplomatiques ou religieuses, pèlerinages, voyages de commerce, expéditions militaires, voyages forcés, voyages scientifiques) et de leurs itinéraires. Dès lors, les récits de voyageurs, replacés dans leur contexte historique, peuvent être d'une grande richesse scientifique⁶. Nous nous proposons donc de les utiliser afin de « voir le pays⁷ » de Sinope tout en prenant les précautions qui s'imposent comme Vital Cuinet nous y invitait à la fin du XIX^e s. : « Au retour de nos excursions, nous avons constaté que, pour la plupart, ces voyageurs s'étaient bornés à des descriptions de touristes, souvent plus fantaisistes qu'exactes, et toujours empreintes de leurs sensations et sentiments personnels, d'après lesquels ils ont envisagé les choses à divers points de vue, tous personnels et contradictoires, de sorte qu'il est bien difficile d'y rencontrer la vérité. C'est surtout sur les lieux mêmes que l'on peut juger du peu de fonds de ces publications qui visent plus à l'effet qu'à la rectitude des observations⁸. ».

1. 2. Constitution du corpus

Avant de présenter les voyageurs passés à Sinope et l'intérêt de leur témoignage pour la connaissance de la Sinope antique, nous devons nous entendre sur la définition du mot de voyageur. Nous nous proposons de prendre celle de Bernard Rémy : « tous ceux — simples voyageurs, militaires, diplomates, savants, missionnaires — qui sont effectivement passés par [Sinope et ses environs] et en ont laissé une description essentiellement fondée sur leur propre

² Yerasimos 1991.

³ Borromeo 2001.

⁴ Rémy 1990.

⁵ Rémy 1990, 563.

⁶ Rémy 1990, 563.

⁷ Robert 1980, 2.

⁸ Cuinet, 1890, I.

expérience⁹. ». La constitution d'un corpus des récits de voyageurs à Sinope exploitable a pu être réalisée grâce à la consultation d'ouvrages du XIX^e s. recensant les voyages en Asie Mineure : la *Bibliothèque universelle des voyages* de G. Boucher de la Richarderie¹⁰, l'ouvrage de Charles Texier, *Asie Mineure. Description géographique, historique et archéologique des provinces et des villes de la Chersonèse d'Asie*¹¹, celui de Vivien de Saint Martin, *Description historique et géographique de l'Asie Mineure*¹², et de M.L. Lanier, *L'Asie. Choix de lectures de géographie accompagnées de résumés, d'analyses, de notices historiques, de notes explicatives et bibliographiques*¹³. Le travail de Stéphane Yerasimos, *Les voyageurs dans l'empire ottoman (XIV-XVI^e siècles). Bibliographie, itinéraires et inventaires des lieux habités*¹⁴ permet, par l'étude des itinéraires des voyageurs, de déterminer ceux qui sont passés à Sinope. Sa méthode a été suivie par Elisabetta Borromeo dans sa thèse *Les voyageurs occidentaux dans l'empire ottoman (partie européenne) durant la première moitié du XVII^e siècle*¹⁵, qui est aussi une source précieuse pour trouver des voyageurs passés à Sinope. Enfin, des études régionales concernant la région de la mer Noire ont offert d'abondantes bibliographies concernant les voyageurs passés dans cette région : Louis Robert avait ouvert la voie dans son étude sur le fleuve Hypios¹⁶, suivi par Bernard Rémy dans son article « Les sites côtiers du Pont-Euxin, de Terme (Themiskyra) à Trabzon (Trapézonte) dans l'Antiquité. II. Les récits de voyageurs »¹⁷. Nous devons enfin signaler la somme d'Anthony Bryer et de David Winfield, *The Byzantine monuments and topography of the Pontos*¹⁸ qui propose plus de vingt pages de bibliographie de voyageurs passés dans le Pont et qui reprend leurs témoignages dans la section concernant chaque cité¹⁹ et les notes de M.E. Martin « some miscellaneous notes on the town and antiquities of Sinope, mainly from travellers accounts »²⁰ qui offrent un corpus personnel et non définitif des voyageurs passés à Sinope.

⁹ Rémy 1990, 564.

¹⁰ Boucher de la Richarderie, 1808.

¹¹ Texier, 1842.

¹² Vivien de Saint Martin, 1852.

¹³ Lanier 1889.

¹⁴ Yerasimos 1991.

¹⁵ Borromeo 2001.

¹⁶ Robert 1980, 11-128.

¹⁷ Rémy, 1990, 562-583.

¹⁸ Bryer & Winfield 1985.

¹⁹ Pour Sinope : Bryer & Winfield 1985, 67-74.

²⁰ Martin 1998, 175-180.

1. 3. Choix et évictions de récits.

Grâce aux ouvrages que nous venons de citer, il a été possible de constituer un corpus des voyageurs passés à Sinope entre le XIV^e s. et la fin du XIX^e s. : ces voyageurs furent nombreux, de nationalités et de fonctions diverses. Notre propos n'est pas ici de dresser un état des lieux, année par année, des voyageurs à Sinope, mais de voir ce qu'ils nous apportent en ce qui concerne la connaissance archéologique de la cité et la perception que ces voyageurs en avaient. Nous allons donc volontairement exclure de notre étude tous les voyageurs passés à Sinope qui ne mentionnent pas les vestiges archéologiques de la cité, et qui se sont contentés d'y passer sans prendre la peine de décrire la ville ou en se concentrant seulement sur la ville moderne ou le paysage. Nous donnons néanmoins une liste non exhaustive des voyageurs que nous n'allons pas traiter et qui sont néanmoins passés par Sinope : Ibn Battuta (1333-1334)²¹, Ignatos de Smolensk (1389)²², Clavijo (1404)²³, Tafur (1437-1438)²⁴, Laonikos Chalkokondyles (XV^e s.)²⁵, Vincenzo Alessandri (1571)²⁶, Iakovos Miloïtis de Patmos (1584)²⁷, Louis Granger (1614)²⁸, D^r Emidio Dortello D'Ascollo (1634)²⁹, Nicoló Bassi (entre 1632 et 1639)³⁰, Cristoforo Castelli (1655)³¹ Macarius, patriarche d'Antioche (1658)³², Gemelli Careri (1693)³³, Von Moltke (1838)³⁴, Méry (1850)³⁵, Tozer (1879)³⁶.

De même, en suivant la méthode énoncée par Bernard Rémy³⁷, nous excluons aussi les ouvrages de synthèse d'historiens ou de géographes comme Vital Cuinet³⁸, Charles Texier³⁹ ou Eugène Gallois⁴⁰.

²¹ Yerasimos 1991, 97 ; Martin 1998, 175.

²² Yerasimos 1991, 99 ; Martin 1998, 175.

²³ Yerasimos 1991, 103.

²⁴ Yerasimos 1991, 108.

²⁵ Martin 1998, 175-176.

²⁶ Yerasimos 1991, 291 ; Martin 1998, 175.

²⁷ Yerasimos 1991, 366-367 ; Martin 1998, 175.

²⁸ Borromeo, 2001, fiche 61.

²⁹ Martin 1998, 175.

³⁰ Borromeo 2001, fiche 147.

³¹ Borromeo 2001, fiche 141.

³² Martin 1998, 175.

³³ Gemelli Careri 1727 ; d'après Bryer & Winfield 1985, xxxi, il s'agit peut-être d'un voyageur fictif.

³⁴ Von Moltke, 1877.

³⁵ Méry 1855 ; Bryer & Winfield 1985, xxxvi.

³⁶ Tozer 1881.

³⁷ Rémy 1990, 564 n.6.

³⁸ Cuinet 1890.

³⁹ Texier 1842.

1. 4. Présentation du corpus choisi

Nous sommes donc en mesure de présenter et d'étudier un corpus de 18 voyageurs passés à Sinope entre 1610 et 1888, et ayant décrit les vestiges archéologiques. Suivant les méthodes énoncées par Louis Robert et Bernard Rémy, nous pouvons en offrir une typologie en retenant quatre grandes catégories : leur origine, leur statut social, les raisons de leur voyage et le type de voyage.

Avant d'aborder ces grandes catégories, retenons la présence d'une femme dans ce corpus, Lydie Paschkoff, chose assez rare car si les épouses accompagnent parfois les voyageurs (M^{me} Rottiers, Adèle Hommaire de Hell), il est rare qu'une femme voyage seule.

Sur les 18 voyageurs retenus, les Français sont majoritaires (13) et nous ne pouvons citer qu'un turc, deux Néerlandais, un Anglais et une Russe. Cela s'explique par l'existence de relations diplomatiques suivies entre la France et l'empire ottoman dès le XVI^e s.⁴¹.

Le statut social des voyageurs est plus varié : nous avons 6 diplomates, 5 lettrés, un naturaliste, un peintre, un hydrographe, une journaliste, deux militaires et un marchand. La prépondérance des diplomates s'explique par l'existence d'un consulat de France à Sinope entre 1802 et 1810⁴². Sinope était également une étape possible pour les ambassades en direction de la Perse souhaitant éviter la voie terrestre et se rendant à Trabzon. L'importante présence de lettrés et de scientifiques dans notre corpus s'inscrit dans une logique d'explorations scientifiques propres aux XVIII^e et XIX^e s. ; ces explorations ne sont pas toujours dénuées d'arrière-pensées militaires ou coloniales.

Les raisons du voyage sont souvent liées au statut du voyageur. Ainsi, quatre sur six diplomates sont en mission diplomatique, Pascal Fourcade étant en poste à Sinope et Adrien Dupré, le fils du consul français à Trébizonde, en voyage d'agrément. Les lettrés et scientifiques sont toujours en mission scientifique, parfois officielle. Le marchand est en voyage commercial, la journaliste en reportage, l'hydrologue dresse des cartes et un militaire fait des remarques liées à la défense. Certains voyageurs échappent un peu au cadre de leur statut : ainsi, Evliya Çelebi voyage par vocation après une vision, et le colonel Rottiers, bien que militaire, joint l'agrément à la recherche et à l'achat d'antiquités.

En ce qui concerne les itinéraires, l'étape à Sinope se situe souvent dans le cadre d'un voyage en Perse, que l'étape ait lieu à l'aller ou au retour. La côte méridionale de la mer Noire est rarement visitée pour elle-même (Lydie Paschkoff est une exception, car le but

⁴⁰ Gallois, 1907.

⁴¹ Rémy 1990, 566.

⁴² Déhérain 1924a, 301-314 ; 318-366 ; Bilici 2003, 55-65 ; Barat 2005.

unique de son voyages est Sinope). Le personnel diplomatique français en poste sur la mer Noire était lié à cette zone par sa fonction. Enfin, le colonel Rottiers, en poste à Tiflis, choisit le chemin le plus court pour rallier Constantinople.

Avant d'aborder dans le détail chacun des voyageurs, nous souhaitons faire quelques remarques sur les dates de leurs voyages. Même si nous avons vu précédemment que des voyageurs étaient passés à Sinope dès le XIV^e s., nous constatons que les récits exploitables pour l'archéologie n'existent pas avant le XVII^e s., et encore sont-ils très minoritaires. L'ouvrage de référence reste, même pour les voyageurs du XIX^e s. celui de Joseph Piton de Tournefort, *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du Roy*⁴³. C'est à la fin de l'Ancien Régime que les voyageurs français reviennent à Sinope : J.-B. Lechevalier décrit la ville, alors que Choiseul Gouffier était ambassadeur de France à Consatantinople (1784-1792) ; sous le Directoire, le citoyen Beauchamps écrit un mémoire où il décrit Sinope. Mais c'est surtout à partir de 1802 que les voyageurs sont très présents à Sinope : le consul Pascal Fourcade n'en accueille pas moins de quatre en moins de huit ans d'exercice⁴⁴. La période du premier XIX^e s. voit passer six voyageurs, mais la guerre de Crimée et surtout la destruction de Sinope par l'artillerie russe en 1853 rendent les Français indésirables en mer Noire. Il faut supposer qu'après la guerre de Crimée les intérêts des voyageurs ont changé : les Français et les Anglais se sont peut-être plus concentrés sur l'Afrique, le voyage en Perse a perdu de sa magie, et surtout le voyage en Turquie s'est concentré sur les zones traditionnelles où les vestiges archéologiques étaient les plus impressionnants, à savoir la côte égéenne et le sud de l'Anatolie. Le reportage de Lydie Paschkoff à Sinope est original dans le sens où il a lieu à la fin du XIX^e s., mais peut-être que sa nationalité russe rendait les choses plus facile à notre voyageuse et que son reportage, illustré et d'un style assez lyrique, correspondait aux goûts des lecteurs de la revue de voyages *Le tour du monde*. C'est en ayant en tête ces périodes fortes où les voyageurs passent à Sinope que nous allons présenter leurs récits afin de voir ce qu'ils peuvent nous apprendre sur les vestiges archéologiques de la cité. En faisant revivre ces voyageurs dans « leur vérité et leur authenticité », nous souhaitons faire une « historiographie de l'exploration⁴⁵ ».

⁴³ Tournefort 1717.

⁴⁴ Barat 2005, 163-175.

⁴⁵ Robert 1980, 2.

1. SINOPE A TRAVERS LES RECITS DE VOYAGEURS : D'UNE ESCALE A UN OBJET D'ETUDE

2. 1. Une escale pour amateurs cultivés au XVII^e s.

Comme le souligne Stéphane Yerasimos, il faut attendre le XVII^e s. pour que l'intérêt pour les monuments antiques soit perceptible dans les récits de voyageurs⁴⁶ : le début de notre corpus s'inscrit tout à fait dans cette remarque puisque le premier voyageur à avoir décrit les vestiges archéologiques de Sinope est Julien Bordier, passé à Sinope en 1609.

2. 1. 1. Julien Bordier (1609)

Julien Bordier fut l'écuyer de Jean Gontaut-Biron, Baron de Salignac, ambassadeur d'Henri IV à la Porte Ottomane (1604-1610). Il était originaire de Pluviers en Périgord et servit Jean Gontaut-Biron jusqu'à la mort de ce dernier en 1610 et revint ensuite en France par la Terre Sainte et l'Égypte. Il repartit ensuite pour Alep, probablement en tant que chargé d'affaire pour le duc de Césy, ambassadeur de France à Constantinople de 1621 à 1630⁴⁷. Julien Bordier profita de sa présence à Constantinople pour faire un voyage d'agrément à Trébizonde, et pour cela il prit un bateau qui le conduisit en mer Noire via Claudiopolis, Diospolis, Héraclée du Pont, Amastris et Stephané⁴⁸. Julien Bordier fit un court séjour à Sinope : il n'y séjourna que les 4 et 5 juin 1609. Sa description de Sinope nous est connue grâce à la publication de sa *Relation d'un voyage en Orient par Julien Bordier, écuyer de Jean Gontaut, Baron de Salignac, ambassadeur à Constantinople (1604-1612)* dans les *Archives Historiques de la Gascogne* (Paris-Auch), fascicule XVI, en 1888 et rendue plus accessible par la publication de Chrysanthos Philippides dans *Arheion Pontou* en 1935⁴⁹. La cité de Sinope bénéficie d'un chapitre entier dans le cinquième livre de cette relation : ce chapitre 3 s'intitule en effet « De l'ancienne, belle et plaisante cité de Sinope »⁵⁰. Après quelques remarques générales sur les rigueurs subies lors des nombreuses guerres par les cités de la mer Noire, Julien Bordier dresse un tableau historique de Sinope : il est capable de citer Appien et Pline l'Ancien pour la position de Sinope, Valerius Flaccus pour les légendes de fondation de la cité⁵¹, de faire un historique de la cité surtout à partir de la dynastie du Pont (prise de la cité par Pharnace, lieu de naissance de Mithridate Eupator) jusqu'à la victoire de

⁴⁶ Yerasimos 1991, 89.

⁴⁷ Borromeo 2001, fiche 26.

⁴⁸ Philippides 1935, 89-98.

⁴⁹ Philippides 1935, 85-158.

⁵⁰ Philippides 1935, 101-105.

⁵¹ Philippides 1935, 101-102.

Lucullus en paraphrasant Appien et Strabon⁵². Il fait aussi des contresens historiques, car, s'il cite Hérodote pour les invasions cimmériennes à Sinope, il place ces dernières à la fin de l'Empire romain⁵³. Julien Bordier décrit ensuite le site de Sinope : la péninsule, le double port⁵⁴ et, avant d'évoquer la population de Sinope (Turcs, Grecs, Arméniens et autres), les constructions navales à Sinope, les ressources du territoire et les Sinopéens célèbres dans l'Antiquité, il ébauche une description de la ville où se placent quelques remarques concernant les bâtiments :

« Le circuit de la ville nest moins que celui d'Amastris, qui est d'une bonne lieue françoise, et presque de forme ovale, s'étendant du midi au Septentrion, les murailles duquel sont extrêmement bonnes et belles, ne ressemblant rien de son antiquité qui me fit juger qu'elles n'étoient pas celles de son premier fondateur, pour savoir lors la méthode et cimetrie de les fabriquer ainsi qu'elles sont à présent de grosse pierre de taille de quatre à cinq toises de haut, garnies de très-bonnes et grosses tours carrées distantes de 50 à 60 pas les unes des autres, avec la muraille de la fausse braye, autour, de pareille matière ; les portes de la ville sont de doubles portaux à chaque desquels, d'un et d'autre côté, y a une grosse tour carrée, voûtée et couverte en terrasse, qui, en mon avis, doit être ouvrage des Romains, ainsi qu'à Amastris⁵⁵. »

Cette description repose sur la perception personnelle de Julien Bordier de l'antiquité des murailles et des portes de Sinope et de la comparaison immédiate avec celles d'Amastris⁵⁶. Comme Julien Bordier a rappelé les légendes de fondation de Sinope et la colonisation milésienne, on peut supposer que lorsqu'il fait référence au premier fondateur de la cité, c'est à cette époque qu'il se réfère. Les propos de Julien Bordier sont assez flous, car, si les murailles semblent être d'époque grecque, les tours, qui ressemblent à celle d'Amastris, semblent avoir été exécutées par les Romains. Si Julien Bordier est un lettré pourvu d'une solide culture classique lui permettant de citer ou de paraphraser Appien, Strabon, Hérodote ou Valerius Flaccus, ce n'est pas un archéologue au sens moderne du terme, ni un architecte. Il est capable d'avoir l'intuition de l'antiquité des murailles et des portes de Sinope, mais pas de faire la différence entre des murailles d'époque grecque, romaine, byzantine ou génoise, ni même entre différents états de remploi. Julien Bordier n'a passé que deux jours à Sinope et n'a sûrement pas fait un tour complet de la cité en vue d'admirer les ruines ou de lire les

⁵² Philippides 1935, 102-103.

⁵³ Philippides 1935, 103.

⁵⁴ Philippides 1935, 103-104.

⁵⁵ Philippides 1935, 104.

⁵⁶ Philippides 1935, 94-96.

inscriptions : il ne mentionne aucun vestige, à la différence de ce qu'il avait fait à Amastris (description d'écussons et de colonnes de marbre⁵⁷). Sinope n'est qu'une étape dans son voyage pour Trébizonde et les remarques qu'il fait sur l'histoire de la cité sont purement livresques. Ce qui intéresse Julien Bordier à Sinope, c'est plutôt la composition de la population, la gestion des chantiers navals et les ressources du territoire. Ce voyageur cultivé, s'il connaît les auteurs classiques, n'est pas vraiment sensible aux vestiges antiques.

2. 1. 2. Evliya Çelebi (1644)⁵⁸

Evliya Çelebi est le seul voyageur turc de notre corpus. Son œuvre, *l'histoire du voyageur*, ou *Seyahatnâme* est accessible au lecteur occidental dans sa traduction anglaise publiée en 1850 par Joseph Von Hammer sous le titre de *Narratives of travels in Europe, Asia and Africa in the seventeenth century by Evliya Efendi*⁵⁹. Il s'inscrit dans la grande tradition des voyageurs musulmans, tradition initiée par Ibn Battuta au XIV^e s.

Evliya est né en 1611 à Istanbul⁶⁰, de Derviche Mehmet Zillî, joaillier en chef de la Cour, et d'une Abkhaze, qui avait été envoyée petite fille à la cour du Sultan Ahmed I^{er}. Il reçut une éducation soignée, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage du Coran, et on lui prête une voix mélodieuse puisque grâce à elle, il sut s'attirer les faveurs du Sultan Murat IV alors qu'il était muezzin à Aya Sofyia en 1635. L'oncle d'Evliya, Melek Ahmed, étant porte sabre du Sultan, il fit rentrer son neveu comme page à la Cour, où il continua ses études de calligraphie, de musique, de grammaire et de Coran, sous la direction de son maître, Evliya Mohamed, d'après lequel il semble avoir été nommé. Après quatre années d'études, il sortit du palais avec une solde de quarante aspres et le titre de *sipâhî*. Evliya Çelebi explique sa vocation de voyageur par un appel spécial survenu lors de l'anniversaire de ses 21 ans. Il se trouvait à la mosquée de Akhi Chelebi, où le Prophète lui serait apparu en pleine gloire, entouré par tous les saints de l'Islam. Il souhaita prier pour l'intercession (*shifâät*) du Prophète, mais sa langue fourcha et il demanda le voyage (*siyâhat*) dont il bénéficia, avec la permission d'embrasser les mains du Prophète, des 4 Imams et des saints. Il demanda à ses amis les cheikhs d'interpréter son rêve et ces derniers lui assurèrent qu'il profiterait de la faveur des monarques et de la bonne fortune en visitant durant ses voyages les tombes de tous les saints et de tous les grands hommes qu'il rencontrerait. C'est ainsi qu'il prit la résolution de voyager, ce qu'il fit durant 41 ans, donc jusqu'en 1670. A partir de 61 ans, il se consacra

⁵⁷ Philippides 1935, 94-95.

⁵⁸ Bryer & Winfield 1985, xxx ; Martin 1998, 176.

⁵⁹ Von Hammer 1850.

⁶⁰ Données biographiques tirées de Von Hammer 1850, introduction ; Bilici 2000, 11-21.

au repos et à l'écriture de ses voyages. En plus de ses voyages, il eut d'autres fonctions : il participa à l'expédition en Perse en 1635, il fut engagé dans la bataille à Erivan en 1645 et accompagna l'ambassade turque à Vienne en 1664 en tant que secrétaire. C'est lors de son quatrième voyage, en 1640-1641, qu'Evliya voyagea pour la première fois en mer Noire, pour aller rejoindre Ketendji Ömer Pacha, un ami de son père qui avait reçu le gouvernement de Trébizonde.

Evliya serait passé à Sinope en 1644⁶¹ et consacra quelques pages à la description de la cité⁶², mais il est plus sensible à l'histoire musulmane de la ville qu'aux vestiges laissés par les Grecs : il fait l'historique des sièges de Sinope par le seigneur de Kastamonu, décrit la population de Sinope, le site et la situation de la ville et donne une description des murailles :

« Le château se dresse sur une haute colline avec de triples murs de Shedád (géants ou cyclopiens) et fut construit par les Grecs. Il a 7000 pas de circonférence, et a 6600 créneaux, et 8 portes, à savoir la porte du sable, la porte de la place, la porte de l'arsenal, la nouvelle porte, la porte de l'hôpital, la porte du château intérieur, (Lonjá), la porte Oghran, et la porte du château intérieur près de la mer. Toutes ces portes sont en fer et doubles. La partie inférieure du château est lavée par les vagues des deux côtés, sa forme est celle d'un carré oblong ; vue du sommet du Mont Búzdepeh, elle ressemble au pont d'un navire divisé en trois parties⁶³. »

Comme la description de Julien Bordier, celle d'Evliya est très succincte, car ce sont les monuments islamiques qui l'intéressent : il décrit les diverses mosquées de Sinope, les bains, les écoles coraniques et les tombes de saints musulmans⁶⁴. Sa perception des murailles est très vague, puisqu'il en attribue la paternité à des Grecs, mais ces Grecs sont-ils des Grecs de l'Antiquité ou des Byzantins ? L'érudition d'Evliya est musulmane et il ne connaît pas l'histoire de Sinope à travers les auteurs grecs et latins, ce qui fait qu'il ne peut pas interpréter ce qu'il voit. Son étape à Sinope étant axée sur les monuments musulmans, il ne se soucie ni des inscriptions antiques ni des vestiges apparents : ce n'est pas son propos.

2. 1. 3. Jean-Baptiste Tavernier (1663-1668)

Jean-Baptiste Tavernier est né à Paris en 1605, fils d'un marchand de cartes géographiques, protestant émigré d'Anvers, et il se lança dans les voyages bien avant sa

⁶¹ Bryer & Winfield 1985, xxx; Martin 1998, 176.

⁶² Von Hammer 1850, 36-39.

⁶³ Von Hammer 1850, 37 (traduit de l'anglais).

⁶⁴ Von Hammer 1850, 37-38.

vingtième année, en commençant par l'Angleterre⁶⁵. Durant la Guerre de Trente Ans, il servit durant quatre ans comme page auprès du vice-roi de Hongrie. Mais il reprit bientôt ses voyages : il passa en Italie, en Europe du Nord et se retrouva à Ratisbonne pour le couronnement de Ferdinand III. Il y rencontra le père Joseph, éminence grise de Richelieu, qui lui proposa d'accompagner deux gentilshommes français, de Chapes et Saint-Liebau, en Terre Sainte via Constantinople. C'est ainsi que Tavernier se trouva à Constantinople au début de l'année 1631, rêvant d'un voyage en Perse⁶⁶, qu'il entreprit en février 1632 : c'est le premier voyage qu'il narre dans son ouvrage *Les six voyages de Monsieur Jean-Baptiste Tavernier, écuyer Baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes*, dont la première édition date de 1676. Tavernier fit un second voyage entre 1638 et 1643, passant par Payas, près d'Alexandrette, Alep, Basra, le golfe Persique et, via Kazerun et Chiraz, il arriva à Ispahan. En 1641, il est aux Indes⁶⁷. En 1643, il est à Paris et repart pour un troisième voyage à destination d'Ispahan, avec pour mission d'initier à l'Orient le père Raphaël du Mans, religieux capucin qui prit en charge la mission d'Ispahan jusqu'à sa mort en 1696⁶⁸. Il profite de son séjour en Perse pour visiter de nouveau les Indes et rentre en Europe par la route du Cap en 1649⁶⁹. Lors de son quatrième voyage, en 1651, Tavernier se rend tout d'abord aux Indes sans passer par la Perse, avant de s'y rendre en 1654 et de rentrer par l'Anatolie en 1655⁷⁰. Le cinquième voyage de Tavernier débute en 1657, et a toujours pour but la Perse, et le chemin emprunté traverse l'Anatolie, car les routes sont devenues sûres depuis l'arrivée de Mehmet Köprülü Pacha au grand vizirat en 1656⁷¹. Tavernier repart pour les Indes où on le retrouve en 1660, tout en se trouvant de nouveau à Ispahan en 1662. L'itinéraire de son voyage de retour n'est pas connu⁷². C'est lors de son sixième et dernier voyage que Tavernier va passer à Sinope. Ce voyage débute en 1663 et s'inscrit dans un contexte politique particulier : la montée de Colbert et son intérêt pour le grand commerce⁷³. Colbert avait en effet régleménté les postes consulaires du Levant, la création de la compagnie des Indes orientales et de celle des Indes occidentales en 1664, tout comme celle de la compagnie du Levant en 1670 nécessitaient des informations que les voyageurs pouvaient fournir aux

⁶⁵ Yerasimos 1981, 7.

⁶⁶ Yerasimos 1981, 8-9.

⁶⁷ Yerasimos 1981, 13.

⁶⁸ Yerasimos 1981, 14.

⁶⁹ Yerasimos 1981, 16.

⁷⁰ Yerasimos 1981, 16.

⁷¹ Yerasimos 1981, 17.

⁷² Yerasimos 1981, 18.

⁷³ Yerasimos 1981, 18.

maisons françaises⁷⁴. Tavernier se lance donc dans ce dernier voyage avec des buts commerciaux. Il rapporte brièvement son passage à Sinope dans le livre troisième de son ouvrage « Du sixième et dernier voyage de l'auteur, et des routes qu'on peut tenir pour entrer en Turquie et en Perse par les provinces septentrionales de l'Europe, avec une relation particulière de plusieurs pays de la mer noire et de la mer Caspienne », dans la septième section « Route de Varsovie à Ispahan par la mer Noire, et celle d'Ispahan à Moscou ; avec les noms des principales villes et îles de la Turquie selon la prononciation vulgaire et selon celle des Turcs » :

« En cette forteresse de Sinab on voit au bas des murailles une pierre, où il y a quelque écrit Latin en abrégé & il se voit même le nom de la ville de Rome, d'où l'on peut conjecturer que les Romains l'ont fait bâtir⁷⁵. »

Stéphane Yerasimos, dans son commentaire de l'œuvre de Tavernier, souligne avec justesse que Tavernier devint marchand après son premier voyage, et qu'il le resta tout au long de sa vie⁷⁶ : c'est à travers ce filtre qu'il faut comprendre ses remarques sur Sinope, car Tavernier n'a jamais recherché le pittoresque des descriptions archéologiques ou ethnographiques, mais l'utilité de la description de routes caravanières⁷⁷. Il ne faut pourtant pas dédaigner la phrase de Tavernier sur Sinope, car il est le premier à citer une inscription antique dans les murailles de Sinope. Son interprétation de l'antiquité des murailles de Sinope, qu'il fait remonter aux Romains en raison du nom de Rome qu'il y a lu, est aussi vague que celle de Julien Bordier ou d'Evliya Çelebi, mais il a su reconnaître une inscription latine abrégée, même s'il n'avait pas les lettres suffisantes pour la déchiffrer. Cette inscription a disparu et il est difficile de savoir si elle fut recensée dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum* de Mommsen ou si elle figurait parmi les huit inscriptions ajoutées par Robinson et qui contenait les lettres *ROM*⁷⁸.

2. 1. 4. L'activité des collectionneurs à Sinope

Les trois voyageurs du XVII^e s. que nous venons d'évoquer nous apprennent assez peu de choses sur les vestiges archéologiques visibles à Sinope : ils reconnaissent l'antiquité des murailles et des portes, mais ne peuvent en préciser la datation. Tavernier voit une inscription

⁷⁴ Yerasimos 1981, 19.

⁷⁵ Tavernier 1712, 427.

⁷⁶ Yerasimos 1981, 27.

⁷⁷ Yerasimos 1981, 28.

⁷⁸ Martin 1998, 176 et n.6.

latine, mais ne la relève pas et ne la situe pas. Ces trois voyageurs n'avaient pas pour but de décrire des vestiges archéologiques, ils le font presque par hasard.

C'est dans la correspondance de Sir Thomas Roe, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople de décembre 1621 à l'été 1628, que l'on a pour la première fois l'expression d'un souci pour les antiquités de Sinope. Thomas Roe ne se déplaça jamais jusqu'à Sinope, mais essaya de constituer une collection d'antiquités et de manuscrits pour le compte du Duc de Buckingham, Lord Arundel, et pour d'autres. C'est ainsi que l'on apprend qu'en mai 1627 il attendait des réponses de Sinope et qu'en octobre 1627, il mentionnait l'existence d'une tombe qui était trop pesante pour être extraite de l'eau⁷⁹. Il s'agissait très certainement d'un sarcophage romain en pierre, dont Sinope était abondamment pourvue et dont les voyageurs des siècles suivants ont mentionné l'existence. C'est aux XVIII^e et XIX^e s. que la fonction de voyageur s'est doublée de celle de collectionneur.

2. 2. Les premières missions d'exploration au XVIII^e s.

Alors que Colbert se préoccupait de rouvrir d'anciennes routes commerciales afin d'élargir le champ d'action de la France, il tenta de ramener le nouveau courant du commerce asiatique vers Istanbul et d'introduire pour la première fois en 1673, la question de la mer Noire dans le renouvellement des Capitulations⁸⁰. L'ambassadeur de France à Istanbul, Nointel, ne parvint pas à obtenir la liberté de commerce et de navigation pour la France, qui dut attendre 1740 pour obtenir une telle liberté⁸¹. C'est donc dans une période d'activités diplomatiques accrues que nous situons notre voyageur suivant, Joseph Piton de Tournefort.

2. 2. 1. Joseph Piton de Tournefort (1701)

Joseph Piton de Tournefort est un naturaliste et un lettré français, né à Aix-en-Provence en 1656 dans une famille assez fortunée. Il fit ses études au gymnase des jésuites de sa ville natale. La passion de la botanique dominait chez lui toutes les autres. Son père le destinant à la prêtrise, il entra au séminaire, où il joignit à ses études habituelles la physique, la chimie et la médecine. A la mort de son père en 1677, il quitta le séminaire et commença son herbier en 1678 dans les montagnes du Dauphiné et de la Savoie. En 1679, il se rendit à Montpellier afin de se livrer plus spécialement à la médecine et à l'anatomie. Il y passa deux

⁷⁹ Martin 1998, 177.

⁸⁰ Bilici 1990, 682.

⁸¹ Bilici 1990, 683.

ans, occupé de ces sciences et de la recherche des végétaux du pays. Il commença à voyager : en 1681, il visita la Catalogne et les Pyrénées où il herborisa.

Sa réputation parvint jusqu'à Paris et Fagon réussit à l'attirer dans cette ville en 1683 et se démit en sa faveur de la place de professeur de botanique au jardin du Roi, que ses autres obligations ne lui permettaient plus de remplir. A ce poste, Tournefort développa de manière considérable le jardin et ses cours et ses herborisations dans les environs de Paris attirèrent de nombreux étudiants français et étrangers. Il fit de nouveaux voyages, en Espagne, au Portugal, en Angleterre et en Hollande. En 1691, l'abbé Bignon, président de l'Académie des Sciences, le fit agréer au Roi comme membre de cette société. En 1698, Tournefort fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris.

En 1700, sur proposition de l'Académie des Sciences, Louis XIV chargea Tournefort, par l'entremise de Pontchartrain, d'une mission au Levant, et Tournefort quitta Paris le 5 mars 1700 pour aller s'embarquer à Marseille, en compagnie du peintre Aubriet et du médecin allemand Gundelsheimer. De tous les lieux où il passa, il envoya en France des descriptions et des dessins de plantes, d'objets des autres règnes et d'antiquités⁸². L'œuvre qu'il écrivit à la suite de ce voyage, *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du Roy*, publiée en 1712, contient les sous-titres suivants qui montrent l'érudition du personnage : « contenant l'histoire ancienne et moderne de plusieurs Isles de l'Archipel, de Constantinople, des Côtes de la Mer Noire, de l'Arménie, de la Géorgie, des Frontières de Perse et de l'Asie Mineure avec les plans des Villes et des Lieux considérables ; Le Génie, les Mœurs, le Commerce et la Religion des différens Peuples qui les habitent ; Et l'Explication des Médailles et des Monuments Antiques. Enrichie de Descriptions et de Figures d'un grand nombre de Plantes rares, de divers Animaux ; et de plusieurs Observations touchant l'Histoire Naturelle. »

Piton de Tournefort est un naturaliste et un lettré, il a un véritable projet d'exploration scientifique. Pour la première fois un voyageur passant à Sinope met dans son projet de décrire les monuments antiques. Sa *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du Roy* se présente sous la forme d'une collection de lettres. Le passage concernant Sinope se situe au début de la lettre XVII, adressée au Comte de Pontchartrain, ministre de la marine de Louis XIV, et date de 1701. Il s'accompagne d'une gravure intitulée « Veüe de Sinope sur les Côtes de la Mer Noire »⁸³.

Tournefort débute sa lettre par des remarques d'ordre géographique et déplore le manque de sérieux des cartographes qui ont dressé les cartes de la région de Sinope jusqu'à

⁸² Duvau & Moquin-Tandon 1858, 41-47.

⁸³ Pl. XXIV.

son époque⁸⁴, il aborde ensuite la description du site de Sinope⁸⁵ et en donne l'histoire à travers les sources littéraires : il cite Plutarque, Polybe, Appien et le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, paraphrase la notice de Strabon sur Sinope et le récit de la prise de Sinope contenu dans la *Vie de Lucullus* de Plutarque⁸⁶. Tournefort va ensuite aborder le thème des monnaies trouvées à Sinope, tout en mettant ces monnaies en relation avec les sources littéraires :

« Il y a apparence que l'on frappa dans ce temps-là à Sinope la Médaille que j'en ay apporté, ou du moins que c'est à l'occasion de Lucullus qu'elle y fut frappée. D'un côté, c'est une teste nuë à la Romaine, laquelle me paroît celle de ce Général ; au revers, c'est une corne d'abondance qui marque les richesses que les ports de Sinope y attiroient. Elle est placée entre les deux bonnets de Castor & Pollux qui sont surmontez d'autant d'étoiles, nous apprennent que ces enfants de Jupiter & de Léda favorisoient la navigation des Sinopiens. [passage sur les colonies et l'expédition de Dix-Mille] Les Sinopiens affectèrent même, sous les Empereurs romains, de conserver à leur ville le nom de Colonie Romaine. Patin nous a donné le type de deux Médailles dont les légendes en font mention, l'une est à la teste de Caracalla, & l'autre à celle de Geta : celle-ci a pour revers un poisson, & me fait souvenir du grand commerce de poisson, qu'on fait encore aujourd'hui en cette ville. Hormis les cables & les cordes que l'on y charge pour Constantinople, on n'y trafique qu'en salines & en huiles de poisson. Les principales salines sont les Maquereaux & les Pelamides ou jennes Thons. Les huiles se tirent des Dauphins & des veaux de mer. A l'égard de la Médaille de Caracalla, elle représente Pluton à demi couché sur un lit ; sa teste est chargée d'un boisseau, une aigle s'appuie sur le point de sa main gauche, & il tient de la droite une haste pure, c'est à dire une lance sans fer⁸⁷. »

Tournefort continue ensuite sa narration de l'histoire de Sinope : histoire de la venue de la statue de Sarapis à Alexandrie d'après Tacite, prise de Sinope par Pharnace II du Pont et reprise de la ville par les Romains. Il fait ensuite quelques remarques d'ordre architectural :

« On ne sait si la ville fut maltraitée alors [lors de la guerre de Pharnace contre les Romains], mais il est certain que les murailles en étoient encore belles du temps de Strabon qui vivoit sous Auguste ; celles d'aujourd'hui ont été bâties sous les derniers Empereurs Grecs. Les murailles sont à double rempart, deffenduës par des tours la plupart triangulaires

⁸⁴ Tournefort 1717, 44-45.

⁸⁵ Tournefort 1717, 46.

⁸⁶ Tournefort 1717, 46-47.

⁸⁷ Tournefort 1717, 47-48.

& pentagones, qui ne présentent qu'un angle. La ville est commandée du côté de terre, & il faudroit deux armées navales pour l'assiéger par mer⁸⁸. »

Enfin, Tournefort s'intéresse aux vestiges de moindre taille :

« Nous ne trouvâmes aucune inscription ni dans la ville ni aux environs, mais en récompense, outre les morceaux de colonnes de marbre qui sont enclavés dans les murailles, on en voit une prodigieuse quantité dans le cimetière des Turcs, parmi plusieurs chapiteaux, bases et piédestaux de même espèce : ce sont les restes des débris de ce magnifique Gymnase, du Marché & des Portiques dont Strabon fait mention sans parler des anciens Temples de la ville⁸⁹. »

Tournefort fait ensuite des remarques générales sur le Pacha de Sinope, sur les cultures à Sinope⁹⁰, sur la botanique (mention de l'*Absinthe Pontique*⁹¹), sur l'histoire de Sinope sous l'empire byzantin et lors de la conquête turque⁹², sur Diogène le Cynique, originaire de Sinope⁹³, sur la terre de Sinope⁹⁴. Après onze pages sur Sinope, Tournefort annonce son départ le 11 mai 1701 : son voyage le conduit à Carusa⁹⁵, à Amisos⁹⁶, dans la plaine de Themiskyra⁹⁷, à Cérasonte⁹⁸, à Tripoli⁹⁹ avant d'arriver le 22 mai à Trébizonde¹⁰⁰ et de dresser un inventaire historique, botanique, épigraphique et architectural de la ville¹⁰¹.

La relation de Tournefort est le premier récit à être véritablement exploitable par l'historien, car comme annoncé dans le sous-titre de son ouvrage, il fait quelques remarques d'ordre numismatique : il décrit une monnaie d'époque romaine trouvée à Sinope et rapportée en France par ses soins et se montre capable d'en faire une description précise et de la rapprocher de monnaies de Sinope qu'il avait vues en France. En ce qui concerne les monuments antiques, il s'attache à décrire la muraille et la date de l'époque byzantine. Il est peu chanceux ou peu attentif, car il ne trouve aucune inscription antique à Sinope ou dans ses environs, mais il nous apporte deux informations capitales : les lieux où l'on peut observer les « débris » antiques (morceaux de colonnes, chapiteaux, bases et piédestaux), à savoir utilisés

⁸⁸ Tournefort 1717, 50.

⁸⁹ Tournefort 1717, 50.

⁹⁰ Tournefort 1717, 50.

⁹¹ Tournefort 1717, 51-52.

⁹² Tournefort 1717, 52-53.

⁹³ Tournefort 1717, 53-54.

⁹⁴ Tournefort 1717, 54.

⁹⁵ Tournefort 1717, 55.

⁹⁶ Tournefort 1717, 56-58.

⁹⁷ Tournefort 1717, 58-59.

⁹⁸ Tournefort 1717, 63-66.

⁹⁹ Tournefort 1717, 66-68.

¹⁰⁰ Tournefort 1717, 68.

¹⁰¹ Tournefort 1717, 69-85.

en remploi dans les murailles et dans le cimetière des Turcs. Tournefort, par ses remarques, montre l'intérêt qu'un naturaliste et lettré pouvait porter aux antiquités de Sinope : on peut supposer que la monnaie acquise est allée compléter la collection du Cabinet des Médailles. Même si sa description des murailles et des éléments d'architecture est rapide, elle montre que ce sont des aspects à relever, comme faisant partie d'une description conséquente de la cité. Après Tournefort, les voyageurs vont se faire de plus en plus précis dans la description des vestiges antiques.

Au XVIII^e s., si la France est préoccupée par son implantation en mer Noire¹⁰² et obtient en 1740 la liberté de commerce et de navigation en mer Noire sous l'ambassade de Villeneuve, les voyageurs français ne se bousculent pas sur les rivages de la mer Noire et à plus forte raison à Sinope : il faut attendre la fin du siècle pour voir reparaître des voyageurs à Sinope, à une époque où la France de fin d'Ancien régime puis la France révolutionnaire se prend d'intérêt pour l'alliance avec l'Empire ottoman.

2. 2. 2. J.-B. Lechevalier (1785-1786)

Jean-Baptiste Lechevalier était né à Trelly, près de Coutance, en 1752, de parents cultivateurs. Il fit ses premières études chez un oncle paternel, chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc, qui lui destinait son bénéfice. L'ayant perdu à l'âge de quinze ans, il vint à Paris au séminaire de St-Louis. Il y perfectionna tellement ses études que, trois ans après son entrée dans l'établissement, il fut capable de professer la philosophie et les mathématiques dans les collèges de l'université de Paris, au Plessis, à Harcourt, à Navarre, où il demeura de 1772 à 1778. Il fut ensuite gouverneur du fils de M. de Pont, intendant de Metz. Le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près de la Porte ottomane, avait entendu vanter les mérites de Lechevalier par l'abbé de Talleyrand-Périgord et il proposa au jeune littérateur de l'emmener à Constantinople, en qualité de secrétaire d'ambassade, ou au moins d'un poste consulaire. Il ne partit pas avec Choiseul-Gouffier, car il dut aller passer quelque temps à Londres pour les intérêts de son nouveau patron. Il mit à profit ce séjour pour apprendre l'anglais. Revenu d'Angleterre, il partit pour l'Italie et visita Turin, Florence, Rome, Naples et Venise, où il fut retenu pendant sept mois par une longue maladie. Il s'embarqua ensuite pour Constantinople. De 1785 à 1786, Lechevalier visita et étudia les monuments de Constantinople, parcourut les rivages de la mer de Marmara, ceux du Bosphore et de la mer Noire, et recueillit les observations¹⁰³ dont se compose son *Voyage de la Propontide et du*

¹⁰² Bilici 1990, 681-684.

¹⁰³ Guérard 1858, 516-518.

Pont Euxin dont le sous-titre était « avec la carte générale de ces deux mers, la description topographique de leurs rivages ; le tableau des mœurs, des usages et du commerce des peuples qui les habitent ; la carte particulière de la plaine de Brousse en Bithynie, celle du Bosphore de Thrace, et celle de Constantinople accompagnée de la description des monuments anciens et modernes de cette capitale ». Dans sa préface, il indique que les informations géographiques contenues dans la cinquième partie de son ouvrage, à savoir « Observations géographiques sur le Pont-Euxin », sont dues au colonel Lafitte, dont les mémoires avaient été transmis à l'auteur par l'ingénieur Monnier, compagnon de ses travaux militaires. Il est difficile de dire dans quel sens J.-B. Lechevalier fit son voyage car ses chapitres sont plutôt des tableaux descriptifs, région par région. Il avait sûrement une mission d'exploration d'ordre scientifique, comme une partie du sous-titre de son œuvre l'indique, mais aussi et surtout militaire, car il décrit avec force détails la topographie et surtout les fortifications. On peut même se demander s'il n'avait pas une mission d'espionnage militaire car sa description des murailles s'attache plus à en souligner le mauvais état que l'origine antique. Ainsi :

« Sinope, situé sur un isthme étroit et fort, est couvert au nord-est par une presqu'île d'à-peu-près une lieue de longueur, très élevée et entourée de rochers dans tout son pourtour. Une muraille antique, avec des tours sur lesquelles on a placé quelques petites pièces de canon, mais ruinée sur-tout du côté de la mer qui la dégrade sans cesse, forme l'enceinte de cette ville, habitée seulement par des turcs. Les grecs occupent un faubourg d'environ trois cents maisons qu'ils abandonnent peu à peu depuis quelque tems, pour se mettre à l'abri des vexations. Sur le même isthme, du côté du continent, il y a un château attenant à la ville, dont les murs sont en très mauvais état¹⁰⁴. »

Lechevalier donne des informations sur l'état du port de Sinope et sur les produits exportés, ainsi que sur la construction d'un fort sur la presqu'île. Il sacrifie à quelques remarques sur les vestiges antiques de Sinope, mais l'on sent bien que là n'était pas son propos, qui est, somme toute, assez général :

« Le peu de vestige qui reste des anciens édifices annonce encore, malgré les effets destructeurs du tems, l'antiquité de Sinope. Les matériaux les plus riches, comme le verd antique, les débris les plus ornés, tels que des fûts de colonne, des entablements, etc. etc. ont été employés au hasard et confondus avec la pierre brute dans la construction et la réparation des murs de cette ville, dont le terrain des environs est maigre, pierreux et peu cultivé¹⁰⁵. »

¹⁰⁴ Lechevalier 1800, 377-378.

¹⁰⁵ Lechevalier 1800, 380.

2. 2. 3. Joseph Beauchamp (1797)

Joseph Beauchamp est un astronome français né à Vesoul en 1752. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, et, pour leur obéir, il entra dans l'ordre des bernardins en 1767. C'est à cette époque qu'il vint à Paris. Son goût le détermina à suivre les leçons d'astronomie que Lalande donnait au collège de France. Il partit pour Bagdad en 1781 où son oncle, J.-B. Miroudot du Bourg, évêque et consul de France, l'avait nommé son grand vicaire. C'est dans cette région qu'il s'adonna à sa passion pour l'astronomie et la cartographie. En 1790, il revint en France et demeura dans sa famille jusqu'en 1795, époque où il fut nommé adjoint au consulat de Mascate en Arabie. Il partit en 1796 et arriva à Constantinople en 1797, où il séjourna quelque temps.¹⁰⁶ Il avait pu obtenir, lors de son voyage pour prendre son poste, l'autorisation de déterminer plusieurs points en mer Noire¹⁰⁷. C'est donc en diplomate chargé d'une mission d'exploration scientifique qu'il part pour Trébizonde, avec le titre de naturaliste et d'astronome¹⁰⁸. Le texte de son voyage fut publié quasiment dans une version identique dans deux ouvrages différents : dans le tome II des *Mémoires sur l'Égypte*, publiés à Paris en 1801, sous le titre de « Relation historique et géographique d'un voyage de Constantinople à Trébizonde, par mer, l'an 5 de la République » et dans l'ouvrage de Jacques Morier, *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople fait dans les années 1808 et 1809*, publié à Paris en 1813, sous le titre de « Mémoire géographique et historique du voyage de Trébizonde ; dressé par M. Beauchamp, adjoint au consulat de Mascate ». Mises à part les quelques indications biographiques que l'on trouve dans le texte, nous savons peu de choses sur le Citoyen Beauchamp. Il ne part pas en Asie Mineure sans connaître les principaux voyageurs qui l'y ont précédé (il cite Chardin et Tournefort¹⁰⁹), et il a une solide culture scientifique, peut-être familiale car il évoque son frère, correspondant de l'Académie des Sciences¹¹⁰. C'est un cartographe qui sait manipuler les instruments astronomiques pour vérifier les cartes¹¹¹ et se fait également reconnaître comme naturaliste¹¹². Il a rédigé un mémoire et dressé une carte nautique de la mer Noire adressés au ministre de la marine.

Tout comme ses prédécesseurs, Beauchamp décrit tout d'abord les murailles de Sinope :

¹⁰⁶ Biot & Weiss 1843, 562.

¹⁰⁷ Morier 1813, 263.

¹⁰⁸ Morier 1813, 265.

¹⁰⁹ Morier 1813, 261.

¹¹⁰ Morier 1813, 261.

¹¹¹ Morier 1813, 263 ; 265 ; 282.

¹¹² Morier 1813, 263.

« Cette ville est entourée de murs, avec un château plus moderne, construit par les Gênois. La partie des fossés a été bâtie de débris de temples et de palais ; par-tout on y voit colonnes, architraves etc., le tout marbre et granit¹¹³. »

Beauchamp est le troisième, après Tournefort et Lechevalier, à mentionner des éléments d'architecture antique utilisés en remploi dans les murailles. Il est plus précis que son prédécesseur de presque un siècle, car il a un réel souci de retrouver des inscriptions ou des sculptures antiques. C'est ainsi qu'il nous dit tout d'abord, dans les *Mémoires sur l'Égypte* :

« J'ai relevé sur une longueur d'une corniche antique, qui se trouve pêle-mêle avec les autres débris dont le château est formé, une inscription grecque, que je ne consignerai pas dans ce rapport : celle-là et beaucoup d'autres, trouvées tant à Sinope qu'à Amastre, sont dans mon mémoire adressé au ministre des relations extérieures¹¹⁴. »

Il est plus précis sur ses découvertes dans l'ouvrage de Jacques Morier :

« Sur une longueur de corniche antique qui se trouve pêle mêle avec les autres débris dont le château est formé, on voit une inscription grecque ainsi qu'un fragment d'inscription sur une autre corniche placée dans les murs de la forteresse. Il y a une autre inscription grecque au milieu de laquelle est une croix sur une des tours près de la mer¹¹⁵. »

Son observation des tours l'amène à faire une découverte intéressante :

« Sur la même face de cette tour, et à une grande élévation, il y a une niche où l'on voit une tête antique en marbre¹¹⁶, que nous avons considérée avec une lunette achromatique, elle est défigurée, la chevelure et le cou sont encore bien conservés ; deux Turcs nous ayant vu occupés de cette tête, vinrent nous proposer de l'enlever la nuit, et de nous l'apporter pour la somme de soixante piastres. L'entreprise étoit assez hardie ; quoique très haute, elle se trouve trente pieds plus bas que le sommet de la fortification. Ils risquoient aussi d'être pris sur le fait ; nous trouvâmes la somme trop forte pour un antique mutilé ; nous offrîmes vingt piastres, dans l'intention de l'envoyer au museum à Paris, s'il en avoit valu la peine¹¹⁷. »

Il fait ensuite des remarques concernant l'état des murailles : c'est la première fois qu'un voyageur fait une remarque de ce genre, car les voyageurs sont en général uniquement intéressés par l'époque d'origine des murailles :

¹¹³ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 150.

¹¹⁴ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 150-151.

¹¹⁵ Morier 1813, 283.

¹¹⁶ Variante dans les *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 151 : « un buste de marbre ».

¹¹⁷ Morier 1813, 283.

« Cette partie de fortifications fait un angle très saillant sur le plan horizontal ; la tour entière a fléchi, les gens du pays l'attribuent à l'action de la mer, il est facile de se convaincre du contraire ; la mer auroit sapé et détaché des pierres au-dessus des fondations, mais n'auroit pas couché entièrement la tour et le cordon de mur qui est sur la partie élevée. Nous pensons qu'un tremblement de terre aura produit cet effet ; la batisse de cette tour est très solide, et les angles sont très intacts¹¹⁸. »

Beauchamp continue son exploration et sa recherche de vestiges antiques, et tombe sur des reliefs sculptés :

« Nous avons vu sur un mur, au bord de la mer, un relief bien conservé, représentant un homme à demi-couché sur un lit de repos, un vase à la main ; une femme nue est assise à ses pieds, tenant également un vase ; plus loin un enfant puisant dans une jarre ouverte et de bon goût ; il y a à côté de la femme une table demi-circulaire, à trois pieds de biche : ce morceau peut avoir quatorze à quinze pouces de haut sur deux pieds de large¹¹⁹. »

Le même passage est un peu différent dans l'ouvrage de Jacques Morier :

« Nous avons vu sur un mur, au bord de la mer, un relief bien conservé, représentant un homme nu à demi couché sur un lit, une coupe à la main ; vis-à-vis de lui est une figure tenant une coupe ; un peu plus loin, un jeune enfant nu, les mains posées sur un vase. Il peut avoir quatorze à quinze pouces de haut sur vingt-quatre de large¹²⁰. »

Beauchamp termine sa description archéologique de Sinope de la manière suivante :

« Le grand nombre de tronçons de colonnes qu'on trouve dans les cimetières atteste de la grandeur ancienne de Sinope. Nous avons reconnu des citernes très profondes, vastes et bien conservées, des masses de mur qui annoncent un ancien temple ou un immense édifice public¹²¹. »

Le texte du Citoyen Beauchamp nous est donc très utile car, même s'il n'en donne pas les textes, il recense trois inscriptions grecques qui sont localisées avec assez de précision. Il indique qu'il a vu un buste de marbre dans une niche où se trouve l'inscription grecque avec une croix, et cette indication permet à tout voyageur postérieur de se repérer afin de retrouver ce buste. La mention des reliefs sculptés est très intéressante, car la description est très précise et certaines mesures sont données. Enfin, comme ses prédécesseurs, Beauchamp indique qu'il a vu des éléments d'architecture remployés dans la muraille ainsi que dans des cimetières, mais il nous donne une information inédite : il est le premier à parler de citernes et de masses

¹¹⁸ Morier 1813, 284.

¹¹⁹ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 151-152.

¹²⁰ Morier 1813, 284.

¹²¹ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 152 ; Morier 1813, 284.

de murs qui seraient, d'après lui, celles d'un ancien temple ou d'un édifice public. Il ne localise pas ses trouvailles, mais l'on reconnaît sans peine les vestiges de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Balat Kilise*¹²². Beauchamp a une démarche d'archéologue prospectant, recensant et décrivant. Le goût pour l'Antiquité et les connaissances qui en découlent sont beaucoup plus développés à la fin du XVIII^e s. qu'ils ne l'étaient au début de ce siècle avec Tournefort.

2. 3. Le passage de nombreux voyageurs à Sinope lors de l'existence du consulat de France (1802-1812)¹²³

2. 3. 1. La création du consulat de France à Sinope

Les relations entre la France et l'empire ottoman s'étaient dégradées à la suite de l'expédition d'Égypte de Bonaparte (1798-1801) : le sultan Selîm III conclut une alliance avec les Britanniques et les Russes et déclara la guerre à la France (septembre 1798). Les positions françaises dans le Levant furent compromises, consuls et commerçants français arrêtés, les biens français furent confisqués et les îles Ioniennes reconquises par les Turcs. Des Français furent même détenus à Sinope à l'occasion de l'expédition d'Égypte¹²⁴. Après la levée du siège de Saint-Jean-d'Acre par Bonaparte (mars-mai 1799), l'assassinat du général Kléber en juin 1800, son successeur, le général Menou, évacua l'Égypte le 1^{er} septembre 1801¹²⁵. La paix est donc possible entre la France et l'Empire ottoman et elle est effectivement signée le 25 juin 1802 : ainsi s'ouvre une période d'amitié entre les deux pays, qui ne sera obscurcie que lors d'une brève période, en 1804-1805, lorsque Selîm III avait refusé de reconnaître à Napoléon le titre d'empereur et rompu les relations¹²⁶. Par l'article II du traité, « la Sublime Porte consent à ce que les bâtiments marchands français aient à l'avenir le droit incontestable d'entrer dans la mer Noire et d'y naviguer librement¹²⁷ ». Pour protéger le commerce français en mer Noire, il fallait des consuls, qui avaient alors le titre de « commissaires des relations commerciales¹²⁸ ».

Cette implantation française en mer Noire était audacieuse car, comme le souligne Faruk Bilici, la mer Noire était un terrain inconnu pour les Français qui, malgré les mémoires et les rapports produits au début du XIX^e s., n'avaient pas d'idées précises à propos des

¹²² Bryer & Winfield 1985, 82-87.

¹²³ Barat 2005, 163-175.

¹²⁴ Dehérain 1924a, 314, n.1.

¹²⁵ Matran 1989, 429.

¹²⁶ Matran 1989, 429.

¹²⁷ Cité par Dehérain 1924a, 301.

¹²⁸ Dehérain 1924a, 302 ; Bilici 2003, 56.

endroits où il fallait s'installer, ni des matières premières qui pouvaient être importées et encore moins des produits manufacturés qui pouvaient être vendus¹²⁹. C'est dans ce contexte de connaissance incertaine et en choisissant des villes avec peut-être une vision romantique¹³⁰ que furent créés, par arrêté du 4^e jour complémentaire de l'an X (21 septembre 1802), un consulat ou commissariat général à Sinope, et deux vice-consulats ou sous-commissariats à Héraclée du Pont (Ereğli) et à Trébizonde¹³¹ : ainsi s'ouvrait une période d'exceptionnelle présence française en mer Noire, et surtout à Sinope. Les trois hommes qui allaient défendre les intérêts français en mer Noire étaient Pascal Fourcade à Sinope, Louis Allier à Héraclée et Pierre Dupré à Trébizonde¹³². Les trois nouveaux nommés se réunirent à Toulon où ils devaient s'embarquer¹³³ : ils appareillèrent le 2 décembre 1802, dans les six bâtiments de la flotte française qui devaient accompagner avec éclat le général Brune, ambassadeur de la République auprès de la Porte¹³⁴ et mouillèrent devant Constantinople le 6 janvier 1803¹³⁵. Ils durent patienter plusieurs mois à Constantinople avant d'entrer dans leurs postes respectifs¹³⁶. Pendant ce temps d'attente, Allier fit un voyage à Brousse et gravit le Mont Olympe, tandis que Fourcade participait aux représentations théâtrales données au Palais de France et prenait contact avec l'ancien aga de Sinope¹³⁷. Les consuls devaient jouer un rôle qui dépassait leurs attributions premières : en plus d'une défense des Français et des intérêts commerciaux français en mer Noire, ils devaient fournir des informations à caractère commercial et économique, et aussi intervenir dans le domaine diplomatique, militaire et naval¹³⁸. Pierre Dupré, allant rejoindre son poste à Trébizonde, arriva à Sinope avant Pascal Fourcade.

2. 3. 2. Pierre Dupré (1803)

Le 11 fructidor de l'an XI (septembre 1803), le général Brune, ambassadeur de France à Constantinople, donna ordre à l'interprète Jouannin de s'embarquer sur le bâtiment français le *Jeune-Tropez*, en chargement pour Trébizonde, où il devait porter Pierre Dupré, sous-commissaire des relations commerciales de France¹³⁹. Le départ se fit le sixième jour complémentaire de l'an XI (23 septembre 1803). Pierre Dupré, à la différence des deux autres

¹²⁹ Bilici 2003, 56.

¹³⁰ Bilici 2003, 60.

¹³¹ Dehéraïn 1924a, 302.

¹³² Dehéraïn 1924a, 302-305.

¹³³ Dehéraïn 1924a, 305.

¹³⁴ Dehéraïn 1924a, 309.

¹³⁵ Dehéraïn 1924a, 311.

¹³⁶ Dehéraïn 1924a, 312.

¹³⁷ Dehéraïn 1924a, 312-313.

¹³⁸ Bilici 2003, 58.

¹³⁹ Cordier 1917, 256.

consuls de la mer Noire, Allier et Fourcade, n'était pas un lettré : il s'agissait d'un ancien commerçant, qui avait déjà passé treize ans en Orient, après avoir quitté la France pour aller exploiter en Albanie des bois destinés à l'arsenal maritime de Toulon¹⁴⁰. Il avait été agent commercial en Grèce avant d'être rattaché à la légation française à Istanbul¹⁴¹. Le 7 vendémiaire, Pierre Dupré mouilla dans le port de Sinope où se produisit un quiproquo : le consul de Russie, croyant à l'arrivée de Pascal Fourcade, avait envoyé son canot et Pierre Dupré dut indiquer qu'il n'était que le vice-consul de Trébizonde¹⁴². Après s'être installé et avoir présenté ses compliments au consul de Russie, Pierre Dupré alla parcourir la ville¹⁴³. Nous sommes en mesure de présenter les descriptions qu'il fit des antiquités de Sinope grâce à la publication par Henri Cordier du journal qu'il écrivit lors de son voyage de Constantinople à Trébizonde, dans le *Bulletin de la section de géographie* de 1917¹⁴⁴.

Comme ses nombreux prédécesseurs, Pierre Dupré s'attacha d'abord à décrire les murailles de Sinope et en déterminer l'origine, tout en mentionnant les inscriptions grecques :

« Le château est situé vers le N. Il a été bâti presque tout par les Turcs ; il n'y a que les fondements qui ont été posés par les Génois. Le fort regardant le N.O. a été bâti par ce peuple, mais réparé par les Turcs. Il y a des fondements en entier qui se sont écroulés, et qui ont été rebâties par ces derniers. Nous vîmes sur une porte du fort une inscription grecque, mais la hauteur nous empêcha de pouvoir la lire. C'est ce qui nous arriva à une autre inscription semblable qui est sur la porte du château, mais qui paroît avoir été mise par les Turcs pour remplir un vuide¹⁴⁵. »

Pierre Dupré visite ensuite dans la citadelle le cachot où dix Français avaient été emprisonnés en représaille de l'expédition d'Égypte, admire deux lions sculptés qu'il juge d'époque génoise. Il décrit ensuite la cité en donnant des indications topographiques ainsi que sur le port. Il fait une remarque peut-être tirée de sources anciennes :

« On prétend qu'il y avait autrefois à l'extrémité du fort un canal sur lequel étoit un pont et où passaient les barques et petits navires¹⁴⁶. »

Pierre Dupré n'étant pas pétri de culture classique, il peut difficilement dater les monuments qu'il voit :

¹⁴⁰ Dehéraïn 1924a, 304 ; Bilici 2003, 66.

¹⁴¹ Dehéraïn 1924a, 304 ; Bilici 2003, 66.

¹⁴² Cordier 1917, 260.

¹⁴³ Cordier 1917, 260.

¹⁴⁴ Cordier 1917, 256-264.

¹⁴⁵ Cordier 1917, 260-261.

¹⁴⁶ Cordier 1917, 261.

« L'après dîner, picqués par la curiosité, nous grimpâmes sur la montagne, et nous vîmes les fondements seulement d'un fort, dans une position admirable, et de forme triangulaire. Un angle regarde Ak-Liman, port situé de l'autre côté de la presqu'île ; le second, au Sud, bat la ville et le château ; le troisième donne sur l'entrée du port. Il y a auprès de ce fort une maison carrée surmontée d'un dôme, il paroît que c'était autrefois une ancienne chapelle. Cette enceinte peut avoir 12 p^{ds} de côté¹⁴⁷. »

Enfin, ses remarques sur l'ancienneté des fontaines de Sinope peuvent prêter à sourire :

« On trouve dans la ville de Sinope beaucoup de fontaines avec des inscriptions grecques ; ce qui me fait croire qu'elles ne doivent pas être anciennes, c'est qu'elles n'ont rien d'extraordinaire. »¹⁴⁸

Pierre Dupré n'est pas très sensible aux vestiges archéologiques de Sinope, car il ne resta que cinq jours à Sinope. Il ne produisit aucun plan de la cité de Sinope à la différence de son accompagnateur Joseph-Marie Jouannin, qui consigna de nombreuses indications géographiques, maritimes, agricoles et sociales dans son journal¹⁴⁹ et qui donna un plan de la ville de Sinope faisant apparaître l'ancienne jetée. C'est Pascal Fourcade, en poste à Sinope pendant près de six ans qui va avoir tout le loisir d'étudier vestiges, inscriptions et monnaies.

2. 3. 3. Pascal Fourcade, consul-archéologue à Sinope (1803-1809)

C'est à l'été 1803 que Pascal Fourcade réussit à obtenir toutes les autorisations et pièces nécessaires à l'exercice de ses fonctions : il passa donc de Constantinople à Sinope sur un bâtiment turc portant le pavillon français¹⁵⁰. L'homme qui arrive à Sinope à l'été 1803 s'installe dans la seule base navale turque de la côte anatolienne à cette époque. Sinope est alors une ville d'à peu près 10 000 habitants, essentiellement des Turcs et des Grecs, gouvernée par un *mutesellim* (gouverneur délégué) au nom du pacha de la province de Trébizonde, Tayyar Mahmud¹⁵¹. C'est lors de son séjour en poste à Sinope que Pascal Fourcade va se comporter en véritable archéologue et même en guide pour les voyageurs de passage à Sinope.

Avant d'évaluer son rôle dans l'avancée de la connaissance archéologique de Sinope, nous devons dire que l'importance du personnage fut soulignée très tôt. En effet, dès 1816,

¹⁴⁷ Cordier 1917, 261.

¹⁴⁸ Cordier 1917, 262.

¹⁴⁹ Cordier 1911, 60-66.

¹⁵⁰ Dehérain 1924a, 318.

¹⁵¹ Bilici 2003, 62.

son ami et collègue d'Héraclée, Louis Allier de Hauteroche, lui consacra une notice dans le tome XIV de la *Biographie Universelle* de Michaud¹⁵². En 1922, Franz Cumont, qui voyait sûrement en lui un devancier oublié, explorateur du Pont¹⁵³, écrivit un article élogieux intitulé « Pascal Fourcade, explorateur de la mer Noire », article pour lequel il avait pu avoir accès aux archives diplomatiques¹⁵⁴. Enfin, nous devons souligner l'importance du travail d'Henri Dehérain « les premiers consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie », qui consacre quasiment tout son article au séjour de Pascal Fourcade à Sinope¹⁵⁵.

Grâce à la notice d'Allier de Hauteroche¹⁵⁶, nous sommes assez bien renseignés sur la biographie de Pascal Fourcade. Ce dernier était né à Pau en 1769, et il se rendit à Paris après avoir achevé ses études. Là, il s'enflamma pour les idées révolutionnaires et prit la tête de manifestations. Il fut nommé consul à Saint-Jean-d'Acre en 1795, mais n'honora pas son poste car il dut se rendre à La Canée pour y être consul de France. C'est là qu'il fut emprisonné lors de l'Expédition d'Égypte de Bonaparte en 1798, et il y resta treize mois, avec sa femme et son premier enfant, et fut assez maltraité¹⁵⁷. Il fut ensuite transféré à Constantinople, toujours pour y être emprisonné. Une fois la paix signée, en 1802, il fut libéré et revint en France, pour être renvoyé en Turquie en tant que consul de France à Sinope, avec un traitement de douze mille francs¹⁵⁸.

La première tâche de Fourcade à Sinope fut de se concilier le pacha de Trébizonde, Tayyar Mahmud, dont dépendait Sinope, et à se défendre contre les menées du consul de Russie, qui voyait d'un mauvais œil l'arrivée d'un collègue français¹⁵⁹, son rival sur les rivages du « grand lac russe¹⁶⁰ » qu'était la mer Noire. Durant l'année 1804, Fourcade s'appliqua à établir de bonnes relations avec le pacha de Trébizonde : il rencontra son homme de confiance, le Kiaya bey, à Bafra en mai 1804 et Tayyar Mahmud en septembre de la même année. Tout son effort fut concentré pour convaincre ce dernier de l'intérêt qu'il avait à favoriser le développement du commerce français dans ses États¹⁶¹. Pascal Fourcade réussit donc à fonder le poste consulaire de Sinope et à s'y maintenir, malgré les intrigues du consul de Russie, Manouchenko qui souhaitait le discréditer auprès de Tayyar Mahmud et de la

¹⁵² Allier de Hauteroche 1856, 519-520 (reproduction dans la seconde édition).

¹⁵³ Robert 1980, 38.

¹⁵⁴ Cumont 1922, 308-317.

¹⁵⁵ Dehérain 1924a, 318-371.

¹⁵⁶ Allier de Hauteroche 1856, 519-520.

¹⁵⁷ Cumont 1922, 309.

¹⁵⁸ Cumont 1922, 309.

¹⁵⁹ Dehérain 1924a, 319.

¹⁶⁰ Bilici 2003, 58.

¹⁶¹ Dehérain 1924a, 320.

population¹⁶². Malheureusement pour Pascal Fourcade, la puissance de son protecteur ottoman fut éphémère puisqu'en 1805 il était en guerre contre Yusuf Pacha, le protégé de Çapanoğlu, gouverneur d'Ankara, des provinces de Tokat et de Zile, et d'une partie du pachalik de Sivas et de Diyarbekir¹⁶³. Tayyar Mahmud succomba et s'enfuit, laissant l'insécurité à nouveau s'installer dans la région.

En 1803, la reprise de la guerre contre l'Angleterre avait à peu près interrompu le trafic français dans la mer Noire¹⁶⁴. Avec la disparition de Tayyar Mahmud, cet événement jetait Pascal Fourcade dans une sorte de « chômage technique », qu'il mit à profit pour explorer la région, d'un point de vue géographique, mais aussi archéologique.

C'est ainsi qu'il fit trois voyages dans le courant de l'année 1806, et rédigea de nombreux mémoires à leur propos. Pendant l'hiver et le début du printemps, il se rendit au sud de Sinope, remontant la vallée du Kızıl Irmak (l'Halys des Anciens), puis celle du Gök Irmak (l'Amnias des Anciens), pour arriver à Kastamonu¹⁶⁵ : c'est lors de ce voyage qu'il fit deux découvertes importantes. Il démontra tout d'abord que l'Amnias n'était pas un fleuve indépendant se jetant dans la mer Noire comme les écrivains de l'Antiquité le croyaient, mais un affluent de l'Halys. De plus, c'est lui qui identifia l'emplacement exact de Pompeiopolis, la métropole de la Paphlagonie, à l'emplacement de l'actuel Taş Köprü¹⁶⁶ et en donna les résultats dans le *Mémoire sur Pompeïopolis ou Tasch Kouprou avec quelques remarques sur Tovata ou Voyavat*, qui fut lu à la troisième Classe de l'Institut en 1811¹⁶⁷. Fourcade recueillit également des renseignements sur Gangra, qui fut la résidence de Déjotaros, roi de Galatie. Il rédigea également un *Mémoire sur Castambol ou Castamouni*, qui fut lu par Barbié du Bocage à la première et à la troisième Classe de l'Institut en 1811¹⁶⁸. Enfin, à la suite de ce voyage, il dressa une *Carte de la Paphlagonie*, qui resta manuscrite¹⁶⁹, mais qui fut remise à Barbié du Bocage, géographe du ministère pour être utilisée par lui¹⁷⁰.

Pascal Fourcade fit un second voyage dans la région. Il profita d'une cure qu'il devait faire aux eaux thermales de Kavsa¹⁷¹ pour visiter les principales localités de la province

¹⁶² Bilici 2003, 64.

¹⁶³ Bilici 2003, 64.

¹⁶⁴ Cumont 1922, 310.

¹⁶⁵ Cumont 1922, 311 ; Dehérain 1924a, 323-324.

¹⁶⁶ Dehérain 1924a, 325.

¹⁶⁷ Fourcade 181, 30-58 ; Malte Brun 1811, 408 ; Dehérain 1924a, 346.

¹⁶⁸ Malte Brun 1811, 408

¹⁶⁹ Dehérain 1924a, 326 et 347 ; carte conservée à la BNF, section des Cartes et Plans sous le nom de « Carte d'une partie du pont galatique et de la Paphlagonie par M. Fourcade aîné, commissaire général des relations de France et consul général de S.M. l'empereur Napoléon à Sinope, 1806 ».

¹⁷⁰ Cumont 1922, 313 citant la lettre du Ministre à Fourcade, 7 août 1807 (carton de Sinope).

¹⁷¹ Cumont 1922, 311.

d'Amasya, à savoir Bafra, Vezir Köprü, Kavsa, Ladik, Mersivan et Amasya¹⁷² et rédiger des mémoires qui se trouvent soit dans la correspondance consulaire, soit dans les Mémoires et documents des archives du Ministère des Affaires Etrangères¹⁷³. Il identifia Ladik à Laodicée du Pont¹⁷⁴. A Mersivan, Fourcade fut accueilli dans un couvent arménien où on lui présenta des monnaies arméniennes¹⁷⁵. Il remarqua des éléments d'architecture antique dans la ville et y rechercha des inscriptions « utiles », qu'il ne trouva pas, se contentant de funéraires¹⁷⁶. A Kavsa, dans l'établissement thermal, Fourcade remarqua dans les murs des éléments d'architecture antique et des inscriptions grecques et latines mal conservées¹⁷⁷.

Enfin, de retour de Kavsa, Fourcade fit un voyage à Inebolu, l'Ionopolis des Anciens en octobre 1806, afin d'accompagner Amédée Jaubert, de retour de mission auprès du shah de Perse¹⁷⁸.

Si Pascal Fourcade montra son intérêt pour la région où ses fonctions l'avaient conduit, il s'intéressa aussi énormément à la cité de Sinope. Nous savons qu'il rédigea un mémoire, *De la situation politique et militaire de Sinope, du 12 février 1807*¹⁷⁹, mais surtout un *Mémoire sur Sinope* dont l'existence est attestée par Malte Brun qui en donne une brève notice en 1811 : « Le troisième mémoire de M. F.....e, qui est plutôt un ouvrage qu'un mémoire, roule sur les antiquités de *Sinope* ; il décrit cette célèbre ville dans le plus grand détail, et il en éclaire l'histoire par les médailles dont il a découvert ou recueilli un très grand nombre. Le grand Mithridate calomnié par les historiens romains, a été bien apprécié par notre voyageur, qui a retrouvé partout et jusque dans le système d'unité monétaire établi dans ses états, des traces manifestes de sa haute politique et de sa magnificence royale¹⁸⁰ ». Nous savons que Fourcade avait mentionné sa somme de travail dans une lettre à Talleyrand du 15 avril 1807, où il évoque le glorieux patronage de Tournefort :

« Il se peut que Votre Altesse Sérénissime juge à propos de publier dans le *Journal de l'Empire* ces observations neuves sur les productions d'un pays inconnu. Mais les états de commerce n'intéressent pas tout le monde. Dans le cas supposé, j'aurais jetté quelques fleurs sur un terroir aride. Si des motifs que je ne juge pas s'opposent à la publication, je supplie Votre Altesse de me permettre d'adresser à l'Institut la partie relative à la géographie et aux

¹⁷² Cumont 1922, 311 ; Dehéraïn 1924a, 326-337.

¹⁷³ Cumont 1922, 313-315 ; Dehéraïn 1924a, 347.

¹⁷⁴ Dehéraïn 1924a, 328.

¹⁷⁵ Dehéraïn 1924a, 332.

¹⁷⁶ Dehéraïn 1924a, 333.

¹⁷⁷ Dehéraïn 1924a, 335-337.

¹⁷⁸ Dehéraïn 1924a, 337-340.

¹⁷⁹ Cité par Dehéraïn 1924a, 347, n.1, dans la liste des Mémoires écrits par Fourcade.

¹⁸⁰ Malte Brun 1811, 408.

Antiquités. Les Turcs dégradent tous les jours les anciens monuments. L'intérêt des arts exige qu'on classe un moment plus tôt les découvertes faites en ce genre. J'observe aussi que dans mes dépêches je ne consacre que peu de lignes à la partie des antiquités. Il est pour les relations commerciales l'objet le moins utile. Je ne me permets cette excursion que sous le rapport de l'histoire économique des pays que j'ai parcourus. Je ne cherche pas à faire parade d'érudition aussi vaine que facile. Mais il n'est pas indifférent peut-être de faire connaître l'ancien état de l'Asie et de présenter ainsi les ressources que ce beau pays pourrait offrir encore.

Tels sont, Monseigneur, les principes qui m'ont dirigés dans la rédaction de mes journaux de voyage¹⁸¹. »

Nous savons que le journal de Fourcade a été conservé aux archives du Ministère des affaires Etrangères¹⁸², mais il n'en est pas de même de son mémoire sur Sinope. Entre 1811, époque où Malte Brun eut ce mémoire sous les yeux, et 1922, date où Franz Cumont écrivit son article, ce mémoire a disparu : il ne se trouve pas dans sa correspondance officielle¹⁸³. Franz Cumont fit des recherches pour s'assurer que les manuscrits de Fourcade ne se trouvaient ni aux Archives de l'Institut, ni aux archives Nationales, ni à la Bibliothèque Nationale. Il ne peut qu'émettre des hypothèses, à savoir que les manuscrits de Fourcade non retrouvés auraient pu être conservés par Barbié du Bocage, à qui ils avaient été confiés, ou bien se trouveraient-ils en la possession d'un descendant de Pascal Fourcade¹⁸⁴. Il est donc tout à fait regrettable que ce manuscrit ait disparu car il constituait la première œuvre dédiée uniquement à l'archéologie de Sinope, à une époque où les savants français s'enthousiasmaient pour l'archéologie de l'Egypte. Nous savons que deux plans avaient été exécutés pour illustrer ce travail, intitulés « Plans des bains du gymnase de l'ancienne Sinope levé en pluviôse de l'an 12¹⁸⁵ par J.C. Escalon » et « Citernes antiques, réservoirs d'eau pour le Gymnase de Sinope » et qu'ils étaient conservés dans la correspondance consulaire, carton Sinope¹⁸⁶.

Si nous n'avons malheureusement pas pu retrouver le mémoire de Pascal Fourcade sur Sinope, nous pouvons glaner quelques informations sur sa connaissance archéologique du lieu en consultant ses autres écrits. Par exemple, dans son mémoire sur Pompeiopolis, le seul publié, il fait quelques remarques sur une inscription vue à Sinope :

¹⁸¹ AMAE, carton de Sinope, pièce n°14, citée par Dehérain 1924a, 345-346.

¹⁸² AMAE, carton de Sinope, pièce n° 34.

¹⁸³ Cumont 1922, 315.

¹⁸⁴ Cumont 1922, 316-317.

¹⁸⁵ Février 1804.

« J'ai trouvé le même titre de Pontarque dans les ruines de l'amphithéâtre de Sinope. Il paroît qu'avant la nouvelle division provinciale adoptée par Hadrien, les villes fédérées du Pont célébroient des jeux publics en l'honneur de Sérapis, d'Isis, de Proserpine et de Mars, divinités protectrices de peuples de la mer Noire ; toutes ces villes, à l'exemple de la province asiatique, de la Cilicie, de la Galatie, avoient obtenu sans doute la faveur d'élire un président annuel de jeux et des spectacles que les habitants du Pont célébroient en commun. Le Pontarque de Sinope avoit mérité la reconnaissance de ses compatriotes par des combats de gladiateurs et de taureaux qu'il avoit donné à ses frais et avec la plus grande magnificence. Mais nous en parlerons avec quelque détail quand nous décrirons les ruines de Sinope¹⁸⁷. »

Les remarques de Pascal Fourcade montrent qu'il avait un niveau de grec ancien suffisant pour lire l'inscription de Sinope et en faire la paraphrase.

Dans le mémoire *Bains et pays de Kavza. Thermes*¹⁸⁸, Pascal Fourcade fait des remarques d'ordre architectural :

« Avec des pierres chargées d'inscriptions grecques ou latines très mal conservées, les murailles de tous ces monuments offrent des briques dont la forme, la couleur et les dimensions sont les mêmes que celles des briques du gymnase de Sinope et du Palais de Mithridate à Samsoun (Amisus Eupatoria)¹⁸⁹. »

En plus de ses qualités d'épigraphiste, d'archéologue et d'historien, Pascal Fourcade était numismate : une lettre adressée à d'Hermand, du 25 prairial de l'an XIII (14 juin 1805) le montre dans son rôle de collectionneur de médaille :

« J'envoie à Constantinople pour être expédiées par la première occasion treize médailles, une en or du bas Empire, trois en argent et neuf en bronze. (...) »

Trois médailles de Sinope. — le bronze de cette ville, quoi qu'en disent les auteurs, est aussi rare que l'argent. Je suis sur les lieux et je le vois bien. Deux médailles en argent de Sinope, dont le module de la plus petite est inédit et une jolie médaille de Cromna trois fois rare. La médaille en or est de Constantin Ducas et n'est pas commune. J'oubliais encore une médaille en argent très rare de Manuel Comnène. (...)

J'oubliais de vous dire que la plus grande difficulté pour avoir des médailles vient d'un consul de Russie que nous avons à Sinope. Il ne sait ni grec ni latin. C'est égal, j'en ramasse ; il veut en ramasser. D'abord pour faire le capable, ensuite pour me faire enrager.

¹⁸⁶ Dehérain 1924a, 342 et 347, n.1 ; Pl. XXV-XXVI.

¹⁸⁷ Fourcade 1811, 38.

¹⁸⁸ AMAE, Turquie, Mémoires et documents, t. 30, 1741-1808, f° 401-406.

¹⁸⁹ Cité par Dehérain 1924a, 335.

J'ai déjà écrit à M. Allier que si jamais je fais un vaudeville pour m'amuser à mes dépens et à ceux de mes frères d'armes, ledit Moscovite sera le francolin de ma médaillomanie¹⁹⁰. »

Grâce à ces quelques remarques, nous avons pu voir l'intérêt que portait le consul de France aux antiquités de Sinope, qu'il s'agisse des monuments, des éléments d'architecture, des inscriptions et des monnaies. La présence d'un tel homme à Sinope eut des effets sur les voyageurs de passage, car s'il s'agissait de Français, c'était Pascal Fourcade qui les accueillait et leur faisait faire le tour de Sinope. C'est peut-être pour cette raison et grâce à la passion de Pascal Fourcade pour l'Antiquité que leurs récits sont aussi détaillés.

Avant d'aborder ces nouveaux voyageurs, intéressons-nous à Bernage, chancelier au consulat de Sinope et fidèle ami de Pascal Fourcade. Ce dernier, d'une génération plus âgé que Fourcade, avait rédigé un texte intitulé « Observations géographiques sur la route de Sinope à Constantinople (Mémoire tiré des manuscrits de M.B***, ci-devant employé dans les consulats de la mer Noire) » publié de manière anonyme dans le *Journal des Voyages*¹⁹¹. Bernage y fait surtout des remarques topographiques, hydrographiques et géologiques. Cependant, il fait une remarque archéologique importante, peut-être issue d'une exploration commune avec Fourcade :

« Les tombeaux de la citadelle de Sinope sont remarquables par le poli donné à la pierre, par la forme, par le gigantesque et les ornements. Mais le plus beau est à 600 toises de Pompeiopolis¹⁹². »

Bernage est le premier à mentionner des tombeaux dans la citadelle de Sinope.

Arrêtons-nous maintenant sur Pascal Fourcade et à sa situation à Sinope. Il eut à faire face à de nombreuses difficultés. En effet, à l'automne 1805, la famille Fourcade eut à subir une maladie contagieuse et Fourcade crut mourir¹⁹³, si bien qu'il recommanda ses enfants et son personnel à Talleyrand dans une lettre du 1^{er} brumaire an XIV (23 octobre 1805). Il dut faire face à des difficultés d'argent¹⁹⁴. Des marins grecs, qui naviguaient en mer Noire sous protection russe firent une incursion dans sa résidence en février 1806, et il fut blessé lors de cette attaque et sa famille sérieusement inquiétée¹⁹⁵. Mais c'est surtout en 1807 que Pascal Fourcade et son chancelier Bernage furent sérieusement blessés par des Lazes, qui s'étaient arrêtés à Sinope à cause du mauvais temps, sur le chemin du retour vers Trébizonde, après

¹⁹⁰ Cité par Dehérain 1924a, 343-344.

¹⁹¹ [Bernage] 1825 et 1826 ; Robert 1980, 39-42 a montré qu'il s'agissait de Bernage.

¹⁹² [Bernage] 1826.

¹⁹³ Dehérain 1924a, 354 ; Bilici 2003, 64.

¹⁹⁴ Dehérain 1924a, 354-355.

¹⁹⁵ Dehérain 1924b, 103 ; Bilici 2003, 64.

avoir massacré quelques ministres et déposé le sultan Selim III à Constantinople¹⁹⁶. Ils s'en prirent à Pascal Fourcade en tant que Français et le *mutessellim* de Sinope ne fit rien pour intervenir¹⁹⁷. A ce sujet, Faruk Bilici parle de « lynchage commis sous le regard indifférent du *mutessellim* et de la population locale¹⁹⁸ ». Dans une telle situation, alors que ses agresseurs n'étaient nullement punis ni même inquiétés, Pascal Fourcade tomba dans le découragement et languit pendant l'année 1808, espérant pouvoir quitter Sinope¹⁹⁹. Le chancelier Bernage se rendit à Constantinople début 1808 afin de préparer le futur départ de Fourcade²⁰⁰ et de communiquer à Ruffin, le chargé d'affaire à Constantinople, un ouvrage de Fourcade sur Sinope qu'Henri Dehérain considère comme l'embryon de celui dont Malte Brun eut connaissance par la suite et aujourd'hui perdu²⁰¹. Fourcade eut des difficultés avec les fonctionnaires de Sinope qui ne voulaient pas le laisser partir, et ce fut son épouse, accompagnée de Bernage, qui se chargea d'aller chercher un bâtiment à Constantinople et d'y solliciter un firman de départ²⁰². C'est le 17 février 1809 que Pascal Fourcade s'enfuit de Sinope avec sa famille à destination de la Crimée²⁰³. A partir de ce moment et jusqu'à sa suppression en 1812, le consulat général de Sinope fut géré par l'ancien drogman de Trabzon, Simian. Après avoir séjourné à Caffa, et être passé par Vienne, Pascal Fourcade fut à Paris au printemps 1810²⁰⁴. C'est là qu'il revit ses amis et ses protecteurs, le chef de division d'Hermand et le géographe Barbié du Bocage qui lut son mémoire sur Castambol devant la Classe des Sciences physiques et mathématiques, puis devant la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut impérial²⁰⁵. C'est dans ce contexte que Fourcade fut élu correspondant à la Classe d'histoire et de littérature ancienne le 2 août 1811. Par un décret du 6 janvier 1812, il fut nommé consul général à Salonique²⁰⁶ où il arriva en avril 1813 et où il mourut de dysenterie le 11 septembre 1813.

¹⁹⁶ Dehérain 1924a, 356 ; Bilici 2003, 64.

¹⁹⁷ Lettre de Fourcade au général ambassadeur Sébastaini du 26 décembre 1807, reproduite par Dehérain 1924a, 356-359.

¹⁹⁸ Bilici 2003, 64.

¹⁹⁹ Dehérain 1924a, 363.

²⁰⁰ Dehérain 1924a, 363.

²⁰¹ Dehérain 1924a, 364.

²⁰² Dehérain 1924a, 365.

²⁰³ Dehérain 1924a, 366 ; Bilici 2003, 64.

²⁰⁴ Dehérain 1924a, 366-367.

²⁰⁵ Dehérain 1924a, 367.

²⁰⁶ Dehérain 1924a, 368.

2. 3. 4. Pierre Amédée Jaubert (1806)

Pierre Amédée Emilien Probe, comte Jaubert fit un bref passage à Sinope, du 30 septembre au 9 octobre 1806, de retour d'une mission diplomatique en Perse. Il était né à Aix-en-Provence le 3 juin 1779 dans une bonne famille de Provence. Son père était avocat au Parlement et fut chargé par Mirabeau de défendre ses intérêts dans le procès de séparation qui l'opposait à son épouse. Il reçut sa première éducation au collège des doctrinaires et, en 1793, au moment de la Terreur, il dut fuir à Paris avec sa famille. Il exerça la profession de compositeur à l'imprimerie des Didot, puis en l'an 3, il fit partie de la garde nationale et enfin en l'an 4, il fut employé aux archives du ministère de la guerre. Il échoua à l'examen d'entrée de l'école polytechnique et s'inscrivit à l'école des langues orientales afin d'apprendre le turc, l'arabe et le persan. C'est là qu'il fut instruit par Silvestre de Sacy, Venture et Langlès, ce qui lui permit d'être en état de remplir la place de jeune de langue à Constantinople. Grâce à la désignation de Venture, ancien consul de France au Caire, il fut attaché comme interprète à l'armée d'Orient. Une fois Venture de Paradis mort des suites des fatigues de la campagne de Syrie en mai 1799²⁰⁷, Jaubert le remplaça comme premier interprète. De retour en France avec Bonaparte, il fut nommé secrétaire-interprète du gouvernement en 1800 et professeur à l'Ecole des langues orientales en remplacement de Venture (1800-1801). En 1801, il se rendit à Marseille afin de recevoir les débris de l'armée d'Egypte. Il fut chargé de mission dans les Etats barbaresques (1802) et à Istanbul pour notifier au sultan Selim III l'avènement de l'Empereur (12 avril 1805)²⁰⁸. Suite aux avances faites à la France fin 1804²⁰⁹, Napoléon lui confia la tâche de se rendre à Téhéran auprès du shah de Perse pour l'aider à réformer ses armées²¹⁰ et étudier les moyens d'action de ce pays contre l'Angleterre et la Russie²¹¹. C'est au retour de sa mission, semée d'embûches²¹², qu'il passa par Sinope, où il demanda son concours à Pascal Fourcade pour continuer son voyage de retour vers Constantinople²¹³. Il a consigné cette étape dans son *Voyage en Arménie et en Perse fait pendant les années 1805 et 1806 par P. Amédée Jaubert*²¹⁴. Ses remarques sur Sinope sont assez rapides :

« La ville de Sinope, dominée du côté du nord par une montagne sur laquelle divers auteurs placent le tombeau de Mithridate Eupator, est située sur la partie la plus étroite d'une presqu'île de trois lieues de tour qu'un isthme sablonneux sépare du continent, son enceinte à

²⁰⁷ Dehéraïn 1929, II, 8.

²⁰⁸ Bacqué-Grammont, Kunalp & Hitzel 1991, 47.

²⁰⁹ Dehéraïn 1924a, 337 ; Dehéraïn 1924b, 97.

²¹⁰ Dehéraïn 1929, II, 30.

²¹¹ Bacqué-Grammont, Kunalp & Hitzel 1991, 47.

²¹² Sédillot 1858, 586-592; Dehéraïn 1929, II, 37-40.

²¹³ Dehéraïn 1924a, 338.

peu près carrée est formée de vieilles murailles flanquées de tours qui suffiraient à peine, en cas d'attaque, pour la mettre à l'abri d'un coup de main²¹⁵. »

Ce sont des remarques sociales, commerciales et historiques qui occupent Jaubert, capable de donner une histoire de Sinope à travers les sources littéraires²¹⁶. Il ne reste que peu de temps à Sinope et c'est son voyage de retour vers Constantinople qui concentre toute son attention. En raison de vents d'ouest l'empêchant de rentrer vers Constantinople, Pascal Fourcade l'escorta jusqu'à Inebolu afin de demander à l'aga d'Inebolu un bâtiment capable de faire le voyage²¹⁷.

2. 3. 5. Adrien Dupré (1807²¹⁸)

Adrien Dupré était le fils de Pierre Dupré, vice-consul de France à Trébizonde. Il avait accompagné son père dans son poste et fut par la suite lui aussi diplomate, puisqu'il fut consul à Salonique. Il fut l'objet d'un scandale à Trébizonde, car il avait introduit des femmes dans sa maison²¹⁹. C'est quasiment en tant que voisin qu'il se rendit à Sinope durant son séjour auprès de son père à Trébizonde. Ses remarques sur Sinope furent publiées dans un texte intitulé « Descriptions de quelques villes et ports de la mer Noire » qui se trouvait à la fin de l'ouvrage du Chevalier Gamba, *Voyage dans la Russie Méridionale, et particulièrement dans les provinces situées au-delà du Caucase, fait depuis 1820 jusqu'en 1824 par le Chevalier Gamba, consul du roi à Tiflis*²²⁰. Le Chevalier Gamba précise qu'Adrien Dupré l'avait autorisé à extraire ces descriptions d'un voyage inédit où de savantes recherches avaient été menées. De plus, le long séjour d'Adrien Dupré à Trébizonde l'avait rendu à même de bien connaître le pays qu'il décrivait²²¹.

Adrien Dupré commence sa description de Sinope en donnant des informations d'ordre topographique, appuyées sur une bonne connaissance des textes de Strabon. Il décrit ensuite la péninsule :

« Cette presqu'île est montagneuse, et, dans sa partie la plus élevée, se trouve un petit lac d'excellente eau douce, qui alimente les nombreuses fontaines de la ville au moyen de canaux souterrains construits par les anciens Grecs. Ce lac est peut-être celui de

²¹⁴ Jaubert 1821, 393-398.

²¹⁵ Jaubert 1821, 394.

²¹⁶ Jaubert 1821, 396.

²¹⁷ Dehérain 1924a, 338-340 ; Dehérain 1924b, 97-104 : publication de la lettre de Pascal Fourcade à Talleyrand lui relatant le voyage.

²¹⁸ Date proposée par Vivien de Saint Martin 1852, bibliographie.

²¹⁹ Dehérain 1924a, 373.

²²⁰ Gamba 1826, 435-440.

²²¹ Gamba 1826, 399.

Korokondames, qui, suivant Strabon, avoit pris son nom du bourg ainsi appelé, et qui se trouvait à dix stades de la mer. Les fontaines, surmontées de quelques inscriptions grecques, semblent appartenir au Bas-Empire²²². »

Son exploration de Sinope le conduit à faire des remarques très intéressantes concernant les murailles, les inscriptions et les reliefs que l'on peut trouver à Sinope :

« [La ville de Sinope] est entourée de murailles à doubles remparts, défendues par des tours, la plupart triangulaires et pentagones, ne présentant qu'un seul angle. Sur une des tours, près de la mer, est une inscription grecque, au milieu de laquelle est une croix. Cet emblème me fit juger que ces fortifications ne datent que de l'époque du Bas-Empire. A une grande hauteur, et sur le même côté de cette tour, est une niche, où l'on voit une tête antique en marbre mutilé. La chevelure et le col sont encore bien conservés. Cette sculpture m'a paru appartenir aux beaux temps de l'art, et aux plus anciennes époques de la Grèce. Elle aura sans doute été placée là par quelque main barbare, qui, en bâtissant, l'aura regardée comme une pierre ordinaire, et propre à remplir son but. Je pourrais en dire autant d'un bas-relief de quinze pouces de haut sur vingt-quatre de large, que j'ai vu sur un mur au bord de la mer. Il est encore bien conservé, et représente un homme nu, à demi-couché sur un lit, une coupe à la main, en face duquel est une figure tenant aussi une coupe, un peu plus loin se trouve nu, les mains posées sur un stade.

Il paroît que l'ancienne Sinope occupoit l'espace compris entre la forteresse dont nous allons parler, et la montagne qui la borde à l'est, c'est-à-dire qu'elle n'étoit pas sur l'isthme, mais bien sur la presqu'île. On ne voit plus aucun de ces murs dont parle Strabon. On reconnoît dans ceux qui existent l'architecture européenne, ou du moins celle des derniers empereurs Grecs. Le château, situé vers le nord, domine la ville ; il a été bâti par les Turcs, les fondements seuls paroissent plus anciens. La partie des fossés a été construite avec des débris de temples et de palais : partout on y voit des colonnes, des architraves. Nul doute que les restes de ce gymnase et de ces superbes portiques, que cite Strabon dans la relation de Sinope, n'aient servi à la construction de ce château. Le grand nombre de colonnes, de tronçons qu'on trouve dans les cimetières, les masses du palais de Mithridate, bâtis en belles briques d'une dimension triple au moins des nôtres, les restes du superbe gymnase dont parle Strabon, l'étendue et la distribution intérieure de ces vastes édifices, dont on peut se faire une idée par les débris qui existent encore, attestent de l'ancienne grandeur de Sinope, et confirment la relation de ce savant géographe.

²²² Gamba 1826, 435-436.

Le château forme la presqu'île du côté de la terre ; ses murailles et celles de la ville sont battues des deux côtés par la mer, et, dans sa plus petite largeur, la langue de terre qui unit la presqu'île au port, est d'environ huit cents pas (de deux pieds et demi). On prétend qu'autrefois il y avait à l'extrémité du fort un canal, sur lequel étoit un pont, et où passaient les barques et les petits navires, mais il n'en est question dans aucun auteur ancien. Strabon parle seulement des arsenaux maritimes de la ville et de ses deux ports placés des deux côtés de l'isthme²²³. »

Comme ses prédécesseurs, Adrien Dupré a bien noté l'abondance des éléments d'architecture présents dans les murailles et dans les cimetières de Sinope, il y a vu les inscriptions grecques et le buste mentionnés par Beauchamp, de même que le bas-relief représentant un homme couché. Adrien Dupré connaît bien le texte de Strabon²²⁴ et fait habilement la relation entre les restes de ce que l'on appelle le Palais de Mithridate et le gymnase. Il a des connaissances historiques et architecturales puisqu'il propose des datations des vestiges qu'il rencontre (Bas-Empire, époque byzantine). Nous pouvons supposer qu'il connaissait le travail de Beauchamp ou bien qu'il avait bénéficié d'une « visite guidée » de la part de Pascal Fourcade. Nous énonçons cette hypothèse car nous allons voir que les éléments descriptifs du récit d'Adrien Dupré coïncident de manière quasiment parfaite avec la description du voyageur suivant, J.M. Tancoigne.

2. 3. 6. J.M. Tancoigne (1808)

J.M. Tancoigne se rendit à Sinope de retour d'un voyage diplomatique en Perse, à la suite du général Gardane, chargé en 1807 d'une ambassade auprès du Shah de Perse afin d'entretenir l'inimitié entre Persans et Russes, d'offrir un conseil militaire à la Perse et de préparer une expédition éventuelle vers l'Inde²²⁵. J.M. Tancoigne y participait en tant qu'élève-interprète. Il fut plus tard interprète et chancelier du consulat de La Canée. J.M. Tancoigne ne participa pas à l'intégralité de la mission, car il menaça d'être frappé de cécité, alors qu'il se trouvait à Téhéran, ce qui entraîna son retour anticipé à Constantinople²²⁶. C'est lors de ce voyage retour que Tancoigne s'arrêta à Sinope et fut accueilli par Pascal Fourcade. Ce séjour fut consigné dans son ouvrage, *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie*²²⁷ qui présentent son voyage de Constantinople en Perse, puis un historique des dynasties en Perse,

²²³ Gamba 1826, 436-438.

²²⁴ Strab. 12.3.11.

²²⁵ Dehérain 1929, II, 46.

²²⁶ Dehérain 1929, II, 50-51 : lettre de Jouannin à Ruffin du 24 mai 1808 abordant la question.

²²⁷ Tancoigne 1819.

le climat, la population, le commerce, la religion, les mœurs et les usages et enfin son retour à Constantinople. Ces lettres sont datées et adressées à Madame C*** B***. La lettre qui narre son passage à Sinope est la lettre 31, datée du 6 août 1808. Tancoigne est un homme cultivé et qualifie Sinope d'« antique patrie de Diogène²²⁸ », lieu commun présent chez tous les voyageurs du XIX^e s. Il y fut accueilli par Pascal Fourcade²²⁹. Il fait tout d'abord quelques remarques d'ordre général sur le site, la population et les cultures de Sinope, remarques qui montrent sa connaissance de l'ancienne Sinope :

« Sinope ou *Sinub*, comment l'appellent les Turcs, est située sur un isthme de peu de largeur, qui sert de communication entre le continent et la presqu'île où se trouvoit l'ancienne ville²³⁰. »

La partie la plus intéressante de son texte concerne la visite qu'il fit de la ville avec Pascal Fourcade, visite qui ressemble fortement à celle d'Adrien Dupré :

« J'ai parcouru, avec M. Fourcade, toute la presqu'île : elle est montagneuse et peut avoir quatre ou cinq lieues de circonférence. Dans la partie la plus élevée se trouve un petit lac d'excellente eau douce, qui alimente les nombreuses fontaines de la ville, au moyen de canaux souterrains construits par les anciens Grecs. Suivant leur usage, les Turcs laissent dépérir ces ouvrages utiles ; leur avarice et leur apathie les empêcheront toujours de les réparer et de les entretenir, à moins que la disette d'eau ne finisse par les y obliger. Au bas de la montagne nous avons vu les ruines du palais de Mithridate, et celles d'un beau gymnase : nous sommes entrés dans toutes les salles de l'un et de l'autre. On peut encore, dans l'état où sont aujourd'hui ces débris, se faire une idée de l'étendue et de la distribution intérieure de ces grands édifices ; les murs bâtis en belles briques d'une dimension triple au moins de celles qu'on fait dans nos contrées, sont encore debout. Il n'y manque que les marbres et la toiture ; les Turcs ont enlevé les premiers pour décorer leurs mosquées.

M. Fourcade l'aîné, très versé dans la science des antiquaires, a fait des recherches très-curieuses sur cette ville et sur ses monuments. Il pense que l'ancienne Sinope occupait l'espace compris entre la forteresse moderne et la montagne qui la borne à l'est, c'est-à-dire qu'elle n'étoit pas sur l'isthme, mais bien sur la presqu'île. Il pense aussi que le terrain a dû considérablement s'exhausser dans cette partie, par des éboulements de terre qu'entraînent les pluies, et que le *forum* devoit se trouver en face de la porte de la forteresse, à peu de distance de la mer, du côté du Nord. Il estime avec raison que, sous un gouvernement plus éclairé, on

²²⁸ Tancoigne 1819, II, 206.

²²⁹ Tancoigne 1819, II, 207.

²³⁰ Tancoigne 1819, II, 210.

parviendrait facilement, à l'aide de quelques fouilles, à exhumer toute l'ancienne ville et un grand nombre de monuments précieux : ce qui doit donner un grand poids à son opinion, c'est qu'on ne peut pas faire un pas sur la presqu'île, surtout après les pluies, sans trouver quelque débris de l'antiquité. Il a déjà rassemblé une collection aussi nombreuse que bien choisie, et beaucoup de médailles rares que les habitants vendent au poids.

L'intérieur de la ville moderne ou de la forteresse offre également une quantité considérable de ruines antiques. Les remparts sont en grande partie bâtis avec des colonnes de marbre blanc, des bas-reliefs et des statues antiques, entassés confusément par la grossière ignorance des Turcs et qui sont aujourd'hui dans un état déplorable de dépérissement. M. Fourcade m'a fait remarquer près de la porte qui regarde la presqu'île, un de ces bas-reliefs dont les personnages ont la tête en bas. Il a fait auprès du gouvernement turc plusieurs tentatives pour qu'il lui fût permis de le faire enlever de la muraille, et il en a offert un prix raisonnable ; mais tous ses efforts ont été inutiles. Il n'en faudroit peut-être pas davantage pour faire une révolution dans le pays. Les Turcs ne conçoivent pas qu'on puisse attacher de prix à des objets pareils, et la curiosité des Européens à cet égard leur paroît toujours suspecte et fondée sur d'autres motifs que ceux qui les dirigent réellement. Ils s'imaginent qu'ils sont poussés par l'espérance de trouver des trésors ou par une superstition dont il leur seroit difficile à eux-mêmes de rendre compte. Il faudroit être plus versé que je ne le suis, Madame, pour vous donner une description de tout ce que Sinope offre d'intéressant à la curiosité du voyageur éclairé. M. Fourcade, mieux que tout autre, puisqu'il réside sur les lieux depuis près de cinq ans, peut en parler *ex professo* ; je sais qu'il se propose de nous donner un jour des renseignements précieux sur cette ville célèbre et sur son territoire²³¹. »

Tancoigne est un bon témoin de l'enthousiasme de Pascal Fourcade pour la cité de Sinope et de ses opinions audacieuses sur l'emplacement de la cité antique et sur la géologie de la péninsule. Peut-être que ces hypothèses se trouvaient développées dans le mémoire rédigé par Pascal Fourcade sur Sinope. Nous voyons aussi, grâce au texte de Tancoigne, un Pascal Fourcade très préoccupé par les vestiges archéologiques, mais se heurtant à une fin de non recevoir de la part des autorités turques, qui ne veulent entendre parler ni de fouilles ni d'achats d'antiquités. Il nous le montre également collectionneur (d'antiquités et de monnaies). La visite de Sinope et de ses monuments paraît rodée : un départ de la péninsule, avec une visite du « palais de Mithridate » et du « gymnase », les murailles, où de nombreux éléments d'architecture et même des statues et des bas-reliefs sont remployés. Il termine sa visite par la description d'un bas-relief dont les personnages ont la tête en bas.

Tancoigne n'est peut-être pas le voyageur qui nous a décrit Sinope avec le plus de précisions, mais il nous a présenté les préoccupations et les intérêts archéologiques de Pascal Fourcade de la manière la plus personnelle.

Après le départ, ou plutôt la fuite de Fourcade de Sinope, et la liquidation du consulat en 1812, les voyageurs français ne vont plus constituer une écrasante majorité des passages à Sinope. C'est un autre XIX^e s. qui commence pour les voyageurs qui se lancent dans de grands voyages et qui se concentrent de manière beaucoup plus précise sur les vestiges archéologiques qu'ils rencontrent.

2. 4. Les grands voyageurs à Sinope jusqu'au déclenchement de la guerre de Crimée (1853)

La « question d'Orient » va se faire de plus en plus importante tout au long du XIX^e s. Après la chute de Selim III et l'arrivée au pouvoir de Mahmud II, les pressions des puissances étrangères continuent²³². Désormais, nous allons voir passer à Sinope des voyageurs chargés d'évaluer le potentiel défensif de la cité tout en faisant quelques remarques sur les vestiges archéologiques. Mais là n'est pas leur objet principal. Dans cette catégorie, nous pouvons ranger le Baron Félix de Beaujour, le cartographe Taibout de Marigny et le général Von Moltke, au début de sa carrière, et qui ne décrit aucun vestige archéologique. Nous allons aussi voir passer des voyageurs qui sont de véritables explorateurs, connaissant à la perfection les textes antiques, cherchant et relevant des inscriptions (c'est la première génération des épigraphistes de Sinope), cherchant monnaies et antiquités (parfois pour en faire le trafic), croquant les monuments de Sinope dans des gravures. Grâce à ces voyageurs, les monuments antiques de Sinope prennent vie, les premiers *corpora* d'inscriptions peuvent se constituer. Ces voyageurs pratiquent des prospections archéologiques quasiment au sens moderne du terme. Parmi ces voyageurs-archéologues-topographes et naturalistes, nous pouvons compter le colonel Rottiers, Hamilton, Eugène Flandin et Xavier Hommaire de Hell.

2.4.1. Baron Félix de Beaujour (1817)

Félix de Beaujour est un diplomate et un littérateur français né en Provence en 1765. Il fit d'abord ses études à Aix, puis les termina à Paris. Entré en 1788 dans la carrière diplomatique, il fut secrétaire de légation à Munich en 1790 et à Dresde en 1791, consul général en Grèce en 1794 et consul général chargé d'affaires en Suède en 1799. Il revint à

²³¹ Tancoigne 1819, II, 213-217.

Paris en 1800 et prit rang comme écrivain politique en publiant un ouvrage sur la Grèce moderne. Quelque temps après, il fut appelé au tribunal où il fut élu secrétaire en juin 1803 et nommé président en octobre 1803. Il sortit du tribunal en 1804 et publia deux ouvrages sur les traités de Lunéville et d'Amiens, qui attirèrent l'attention du Premier Consul, qui lui confia en 1805 l'emploi de commissaire général et des relations commerciales à George-Town aux Etats-Unis. Il revint en France et vécut sur ses terres jusqu'en 1816, date à laquelle il fut appelé à Paris pour y être nommé consul général à Smyrne, et il partit pour cette destination en mai. Inspecteur général de toutes les échelles du Levant en 1817, il visita en cette qualité les Echelles et les divers établissements français²³³. C'est ce qui a nourri son ouvrage, *Voyage militaire dans l'empire ottoman ou description de ses frontières et de ses principales défenses, soit naturelles soit artificielles*²³⁴, paru en 1829. Nous le plaçons dans la première catégorie de voyageurs, car ses remarques sont essentiellement militaires (il donne d'ailleurs un glossaire des termes qu'il utilise²³⁵), mais il peut quand même être utile à l'archéologie car il semble connaître l'emplacement de la ville ancienne :

« Cette ville est située sur l'isthme d'une péninsule qui a trois lieues de tour et qui couvre deux vastes rades, l'une au sud-est, l'autre au nord-ouest. La première est la mieux abritée, et la seule fréquentée par les Turks, qui y ont établi un chantier de construction. La ville ancienne occupait une partie de la péninsule : la ville moderne n'en occupe plus que l'isthme, de 200 toises de large au plus : c'est un carré, flanqué de tours, au milieu duquel est un réduit fermé qui lui sert de citadelle²³⁶. »

Il fait ensuite une remarque rapide, mais capitale car il est le seul à mentionner un théâtre et des temples à Sinope :

« La ville de Sinope est environnée de ruines qui attestent sa grandeur passée ; on y montre encore celles d'un théâtre et de plusieurs temples²³⁷. »

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette remarque, mais comme l'auteur lui-même met en garde ses lecteurs sur les erreurs qu'il a pu commettre²³⁸, il faut rester prudent quant à l'utilisation de cette information.

²³² Matran éd. 1989, 431-444.

²³³ Durozoir 1843, 388-389.

²³⁴ Beaujour 1829.

²³⁵ Beaujour 1829, I, 4-6.

²³⁶ Beaujour 1829, II, 142.

²³⁷ Beaujour 1829, II, 143.

²³⁸ Beaujour 1829, I, 3.

2. 4. 2. Colonel Rottiers (1820)

Bernard Eugène Antoine Rottiers (1771-1858) était un officier belge d'Anvers entré au service du tsar Alexandre de Russie en 1808. En 1811, il fut envoyé en Géorgie, à Tiflis, comme chef d'état-major²³⁹. En 1818, il démissionna pour rentrer dans le royaume des Pays-Bas, et se mettre au service de la maison d'Orange. Il avait aussi le désir de revoir son pays et sa mère, restée à Anvers. Au lieu de rejoindre les Pays-Bas par l'Europe Centrale, en passant par la Russie et par l'Allemagne, il décida de faire le voyage, avec femme et enfants, par l'Asie Mineure²⁴⁰. Ce fut donc un voyage d'agrément qui se voulait aussi un voyage d'observation géographique, scientifique, statistique, où l'auteur faisait des remarques ethnographiques et citait les auteurs anciens²⁴¹, qui fut consigné dans *l'Itinéraire de Tiflis à Constantinople*. Ce voyage avait aussi pour but l'achat d'antiquités²⁴².

Rottiers arriva donc à Sinope en 1820, et, en l'absence d'un consulat de France, il descendit au consulat de Russie²⁴³. Rottiers commence par décrire la citadelle et reprend l'idée d'un canal qui aurait traversé l'isthme :

« Le château est situé à l'est de la ville : c'est un carré long d'environ 250 toises, revêtu d'une double enceinte de murailles : il paraît que de ce point partait un canal qui traversait l'isthme de part en part²⁴⁴. »

Rottiers est très dédaigneux de l'histoire moderne de Sinope²⁴⁵, mais il est capable d'en dresser l'histoire antique en citant Strabon, Apollonios de Rhodes, Diodore de Sicile, Valerius Flaccus et Appien. Rottiers relie ses connaissances livresques à ses observations archéologiques :

« Pompée, dit Appien, fit porter le corps de Mithridate aux tombeaux de ses pères, qui sont près de cette ville. On voit encore des ruines de ces tombeaux à gauche, en entrant dans Sinope, par la porte du sud-ouest. On en peut distinguer quatre dont les ornements sculptés en marbre blanc sont encore reconnaissables. Ils sont à demi baignés par la mer qui doit avoir miné le tertre sur lequel ils étaient construits²⁴⁶. »

Rottiers est le premier de nos voyageurs à proposer une localisation des tombeaux des rois du Pont. Il profite de cette allusion à Mithridate Eupator pour rappeler son activité de collectionneur de monnaies :

²³⁹ Rottiers 1829, 6.

²⁴⁰ Rottiers 1829, 7-11.

²⁴¹ Rottiers 1829, 275.

²⁴² Robert 1980, 120.

²⁴³ Rottiers 1829, 276.

²⁴⁴ Rottiers 1829, 278.

²⁴⁵ Rottiers 1829, 279.

« On m’apporta pendant mon séjour à Sinope, plusieurs médailles grecques et romaines plus ou moins rares et quelques califes dont un en or. Mais la fortune me réservait un hasard encore plus heureux. Avant mon départ, trois Grecs vinrent m’offrir la médaille sur laquelle est représenté le buste de Mithridate Eupator : au revers on voit le *cervus pascens*, emblème de ce prince, entouré d’une guirlande. Elle était tellement bien conservée qu’elle semblait frappée tout récemment. J’en donnais 90 piastres (36 francs) et c’était un excellent marché²⁴⁷. »

Comme ses prédécesseurs, Rottiers s’intéresse aux murailles de Sinope et aux éléments d’architecture qui s’y trouvent en emploi. Il constate la présence d’inscriptions grecques et il est le premier à en donner le texte et à en proposer une traduction²⁴⁸. On peut qualifier Rottiers de premier épigraphiste de Sinope au sens moderne du mot :

« Sous les Romains la splendeur de cette ville dut s’accroître encore par l’activité que le commerce de la mer Noire reprit durant de longs intervalles de paix. Les débris que l’on trouve épars de tous côtés répondent bien à l’idée que l’on peut se faire de sa magnificence. Malheureusement, rien n’est resté entier de tous ces splendides monuments ; les fragments en ont été employés aux barbares constructions des modernes. Ici c’est une corniche qui sert de degré d’escalier, là un chapiteau qui supporte une table rustique : tous les ordres, tous les caractères d’architecture, toutes les époques, sont ainsi confondus. Sur un fragment de fronton engagé dans une muraille, je lus ce lambeau d’inscription en vieux caractères grecs : IONKAIAYTOYΣ METAΩNΣΠEIPOC ; et sur un autre morceau de marbre, dans le même mur, SARMATICI . F . DIVI . PII . NEP . DIVI . HADRIANI . PRONEP . D²⁴⁹. Plus loin, sur une colonne de marbre isolée qui soutenait un avant-toit, je vis une inscription, la seule que j’aie trouvée complète :

DIVO . ANTO
NINO . DIVI .
ANTONINI
PII . F . C . I . E²⁵⁰

²⁴⁶ Rottiers 1829, 282.

²⁴⁷ Rottiers 1829, 282, note.

²⁴⁸ Les inscriptions ont été reprises par les voyageurs et épigraphistes successifs et apparaissent dans le volume des *IK* de Sinope, publié en 2004 par D. French.

²⁴⁹ Rottiers 1829, 283, note : « ceci est probablement une partie d’une inscription qui fait mention de Commode, fils adoptif de Marc-Aurèle, le Sarmatique, petit-fils (par suite d’adoption) d’Antonin le Pieux, arrière-petit-fils d’Adrien etc... »

²⁵⁰ Rottiers 1829, 283, note : « Si l’on explique les dernières lettres par *filio, Caesari, Imperatori, erectum*, le sens de l’inscription sera, Au divin Antonin (Marc Aurèle), fils du divin Antonin le Pieux, César, empereur ; ou en supposant que C. I signifie *Colonia Julia*, nom quelquefois donné à Sinope, on expliquera E par *Erexit*. »

Plus loin encore était incrustée une belle frise de marbre, dont la sculpture représentait des guirlandes soutenues par des têtes de bouc beaucoup plus grandes que nature. Au-dessus de ces ornements, on lisait en caractères romains de trois pouces et demi, GERMANICO . SARMATICO . P. M. TRIB . POT . et à côté, sur un autre morceau qui pouvait avoir appartenu à l'ensemble, XXX . IMP . V . III . COS . Au-dessus de ces fragments des fastes du grand empire se trouvait une inscription arabe écrite en style fort pompeux et en l'honneur de Mahomet II²⁵¹. »

Rottiers peut donc être considéré comme un voyageur extrêmement cultivé, qui connaît très bien les textes anciens, peut traduire le grec et le latin, connaît les abréviations utilisées dans l'épigraphie latine et donne même les dimensions des inscriptions. Il a de bonnes connaissances en numismatique et en architecture antique puisqu'il peut faire la différence entre les ordres et qu'il emploie des termes précis pour décrire les éléments architecturaux qu'il voit. C'est donc un véritable archéologue-voyageur.

2. 4. 3. William J. Hamilton (1836)

William J. Hamilton est l'archétype du voyageur lettré, secrétaire de la *Geological Society* à Londres, à la recherche d'inscriptions, de vestiges archéologiques. Il était né à Londres en 1805, et avait étudié à la Charterhouse et à l'université de Göttingen, en particulier les langues modernes et l'histoire. En 1827, il fut nommé attaché à la légation de Madrid, et en 1829, il fut transféré à Paris, avant de retourner à Londres et de travailler auprès de Lord Aberdeen au Foreign Office. Sur la demande de son père, Murchison lui donna une instruction pratique en géologie, et, en 1831, il devint membre de la *Geological Society*, dont il fut le secrétaire de 1832 à 1854. En 1835, Murchison le présenta à Hugh Strickland, et en 1835, les deux hommes commencèrent un voyage d'exploration au Levant. Après avoir visité les îles Ioniennes, le Bosphore et la région volcanique de Katakakaumene, Strickland fut obligé de revenir en Angleterre. Hamilton continua seul son voyage à cheval en Arménie en traversant l'Anatolie sur toute sa longueur, et il revint ensuite à Smyrne²⁵². Il avait tenu un journal très fourni en observations archéologiques et géologiques, qui lui permit de composer son ouvrage, *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia with some account of their Antiquities and Geology*. Dans la préface, Hamilton explique son projet d'exploration des provinces turques d'Asie, lié à son amour des voyages, et sa préparation par la lecture des

²⁵¹ Rottiers 1829, 283-284.

²⁵² Boulger 1890, 234.

auteurs anciens²⁵³. Il a concentré son attention sur la géographie comparative du pays, l'examen des vestiges antiques et il a fixé des positions grâce à des observations astronomiques. Il s'est également intéressé à la géologie du pays et a ramené des échantillons de roches et de minéraux²⁵⁴. Son propos était aussi d'offrir une nouvelle carte de l'Asie Mineure car il avait constaté qu'il y avait beaucoup d'erreurs²⁵⁵. Hamilton arrive à Sinope de l'est le 23 juillet 1836, faisant route depuis Gerze. Il y reste jusqu'au 25 juillet, et profite de ce court séjour pour décrire les monuments antiques, rechercher les inscriptions et les recopier, et fait assez nouveau, rechercher vestiges et inscriptions dans le territoire de la cité et non plus seulement dans le centre-ville. Il commence à faire des remarques archéologiques en signalant un sarcophage :

« A six heures et demie, à deux miles de Sinope, nous passâmes à côté d'une fontaine où le couvercle d'un sarcophage avait été utilisé comme un abreuvoir ; peu de temps après, nous nous trouvâmes au milieu des jardins et des villas²⁵⁶. »

Il constate lui aussi la présence de débris antiques dans le cimetière turc et décrit brièvement la muraille :

« Quelques minutes après sept heures, descendant des collines sableuses devant les murs et passant à côté du cimetière turc, où de nombreux fragments de colonnes gisaient, je fus frappé par la forme singulière des tombes qui ressemblaient à des boîtes carrées, formées de pierres plates placées sur le côté. L'isthme étroit était couvert par du sable fin, amené là par les vents de nord-ouest dominants. Sur ce côté Sinope est défendue par un mur épais, d'apparence byzantine, qui s'étend du nord-ouest au sud-est, et qui est renforcé par de nombreuses tours, dont certaines dévient considérablement de la perpendiculaire²⁵⁷. »

Hamilton montre son érudition en ce qui concerne l'histoire de Sinope et explicite son projet d'exploration archéologique de la cité :

« J'éprouvais la plus grande satisfaction à l'idée de me trouver à l'intérieur des murs de cette célèbre cité, autrefois capitale du royaume de Mithridate Eupator, par lequel elle fut beaucoup embellie, et qui forme aussi une rade de chaque côté de l'isthme étroit ; une cité pas moins illustre dans ses origines, que dans sa défense contre les attaques hostiles, et dans sa chute finale ; et remarquable en tant que lieu de naissance du philosophe cynique Diogène. Son nom moderne est Sinab ; mais rien ne reste debout de ses bâtiments autrefois célébrés, ses

²⁵³ Hamilton 1842, V.

²⁵⁴ Hamilton 1842, VI.

²⁵⁵ Hamilton 1842, VI-VII.

²⁵⁶ Hamilton 1842, I, 306 (traduction de l'anglais).

²⁵⁷ Hamilton 1842, I, 306-307 (traduction de l'anglais).

magnifiques portiques, et les beaux temples, par lesquels elle fut embellie par les princes et les dirigeants successifs ; les rares traces de son ancienne magnificence, que j'ai trouvées par la suite en faisant des excursions dans la ville et ses environs durant les trois jours où j'y ai séjourné, seront décrites dans les pages suivantes²⁵⁸. »

L'exploration d'Hamilton fut méthodique et visait à trouver antiquités et inscriptions :

« Quittant l'appartement du Bey, j'allais explorer la ville et les murs en ruine à la recherche d'antiquités et d'inscriptions. (...) A côté de la porte est, le mur entier qui traverse l'isthme sur ce côté a été construit avec des fragments d'architecture antique, tels que des colonnes, des architraves etc., et je me suis promis une riche récolte d'inscriptions. La même profusion de fragments antiques existait dans la cour d'une mosquée à côté du centre-ville, où ils étaient arrangés de chaque côté de différents chemins et avenues menant à une grande fontaine. Dans de nombreuses rues principales, on peut voir des fragments d'architraves et de colonnes dans les fondations des maisons ; et le mur extérieur à l'ouest est aussi formé de vestiges similaires ; parmi ceux-ci on trouve des pièces de corniches avec des fragments de deux inscriptions différentes ; le N°54 était sur l'entablure d'une corniche, enrichie de guirlandes et de caput bovis ; les N°s 53 et 55 étaient sur une corniche entière. Toutes apparaissent avoir appartenu à des édifices érigés en l'honneur de l'empereur Germanicus²⁵⁹. »

Hamilton donne le texte des inscriptions en appendice²⁶⁰. Il se montre un explorateur attentif et ne prend pas toute inscription grecque pour une inscription antique :

« Un gros lion de marbre se trouve aussi dans le même mur vers le sud. Quand on passe à travers la porte du mur intérieur ouest, on voit une longue inscription sur la porte ; avec quelques difficultés, je me suis procuré une échelle pour l'atteindre, mais c'était du grec moderne, et portait la date de 1781²⁶¹. »

Après avoir examiné les murailles de la ville, Hamilton s'intéresse à la citadelle de Sinope :

« J'allais ensuite visiter la citadelle ou Utch Kaléh, comme elle est appelée par les Turcs, et qui s'étend à travers l'isthme, vers l'ouest de la ville. Ces murs sont composés de fragments antiques, ce qui prouve la complète destruction des édifices anciens. A l'extérieur de la porte, sur le piédestal d'une statue qui avait été évidé et converti en mortier pour moudre

²⁵⁸ Hamilton 1842, I, 307 (traduction de l'anglais).

²⁵⁹ Hamilton 1842, I, 308-309 (traduction de l'anglais).

²⁶⁰ Inscriptions reprises par les voyageurs et épigraphistes successifs et dans le volume des *IK* de Sinope publié par D. French en 2004.

²⁶¹ Hamilton 1842, I, 309 (traduction de l'anglais).

ou piler le blé, se trouve une inscription en l'honneur d'Antonin, le fils d'Antonin le Pieux, et qui se conclut avec les lettres C . I . F . , qui sont les mêmes que celles qui se trouvent sur les monnaies impériales de Sinope et qui signifient Colonia Julia Felix.

La portion la plus intérieure du mur sur le côté ouest de la citadelle s'élève au-dessus d'arcs supportés par des piliers de très belle construction, qui semblent romains, et sont probablement les restes d'un aqueduc. Pline le Jeune s'était inquiété de combler les désirs des Sinopiens en leur apportant de l'eau depuis un endroit distant de seize miles, si le sol pouvait supporter le poids d'un édifice aussi lourd. Je n'ai vu nulle part de vestiges certains d'un aqueduc dans les environs de Sinope, bien que ce mur en soit peut-être une partie ; à présent la ville est approvisionnée en eau depuis la péninsule même. Une portion du mur intérieur de ce côté est aussi construite dans le même style que l'aqueduc, et elle est renforcée par deux tours carrées, dont les angles extérieurs sont amputés. Les blocs de pierre sont tous de la même taille, les tours ont des fenêtres étroites et oblongues ou meurtrières, et la construction est très parfaite ; et il ne fait aucun doute pour moi qu'ils font partie de l'antique mur romain. Le second mur ou mur extérieur, qui traverse l'isthme, est construit avec du vieux matériel, et est probablement l'œuvre des Byzantins ou des Génois. Ayant été élevées sur du sable, certaines tours sont tombées de la perpendiculaire, et présentent encore une apparence grotesque, car des fortifications récentes ont été construites dessus. De la tour de l'angle sud-ouest, je pus tracer l'ancien môle, par lequel le port était autrefois défendu, et qui s'étendait sous l'eau en une ligne irrégulière sur toute la longueur de la cité, en laissant une ouverture étroite pour les petits vaisseaux, ouverture qui est maintenant la seule entrée dans la rade²⁶². »

Hamilton se dirige ensuite vers le nord de la ville et sort par une porte de la cité :

« Dans la cour d'un tanneur, près de cette entrée, se trouvaient un certain nombre de sarcophages, utilisés comme abreuvoirs, et sur l'un desquels se trouvait une petite inscription. »²⁶³

Hamilton poursuit son exploration de Sinope :

« Dans la soirée, je me suis dirigé vers l'est de la ville, pour visiter ce qu'on appelait les ruines d'un temple, dans un petit chemin qui montait sur la colline. Elles appartenaient à une vieille église byzantine construite avec des couches alternées de briques et de pierres. A l'intérieur se trouvait une église grecque moderne presque entièrement sous le sol, avec quelques colonnes brisées qui gisaient à côté. J'entrepris une recherche d'inscriptions infructueuse dans le cimetière turc, mais sur une stèle en pierre de taille jaune,

²⁶² Hamilton 1842, I, 309-310 (traduction de l'anglais).

²⁶³ Hamilton 1842, I, 310 (traduction de l'anglais).

remarquablement bien préservées, et qui apparaissent avoir supporté une statue, près du mur oriental de la ville, j'ai trouvé les lignes suivantes :

“ Ὀκρατεος Πολιουχος αναξηγιρατο ταυτην
 Νευματι τῷ σφετερω χαλκοτυπου παλαμαις,
 Στηλην ευλανοιο τον ευενησατο θεσμος
 Πειθομενον σκηπτροις αιεν ακηρασιοις
 Δερκεο μοι φιλος ὠδε νοημονα τεκτονα χαλκου
 Ἴφαιστου σοφης σωμα μιμησαμενον ”²⁶⁴. »

Le dernier jour de présence d'Hamilton à Sinope est consacré à la recherche d'inscriptions :

« J'ai chevauché sur la plus grande partie de la péninsule, qui s'étend environ sur cinq miles d'est en ouest, et qui coïncide strictement avec la description qu'en a donnée Polybe. A environ trois miles est-sud-est de Sinope, se trouve un petit village appelé Nesi Kieui, à côté duquel se trouvent des champs de céréales. Une source coule du village vers le sud. A une fontaine se trouvait un très grand sarcophage, utilisé comme abreuvoir, duquel j'ai copié l'inscription qui apparaît avoir été érigée par quelque médecin célèbre de l'Antiquité.

Peu d'arbres poussent sur la péninsule bien que le sol soit riche et volcanique. A mon retour, j'ai recommencé ma recherche d'inscriptions, et j'ai réussi à trouver quelques petits fragments.

Le N° 62, sur un sarcophage, est intéressant à cause de l'utilisation du mot κολωνεια qui prouve qu'il a été postérieur à la conquête romaine ; et comme certaines lettres ont une forme particulières, cela montre à quelle période certaines formes de lettres étaient en usage. Le N° 63, issu de la cour d'une mosquée, est une colonne, et est probablement parfaite, mais je n'ai pas été autorisé à la dégager en creusant ; et c'est seulement après avoir gratté le sol avec le marteau que les quelques mots qui sont donnés ont pu être déchiffrés²⁶⁵. »

Enfin, Hamilton découvre les restes de citernes antiques :

« Sur la pente de la colline, à l'est de la ville, se trouvent des constructions souterraines et des voûtes construites avec des briques romaines, et le sol tout autour est jonché de fragments de poteries et de tuiles. Un bâtiment a particulièrement attiré mon attention, il consiste en trois grandes chambres voûtées, qui, d'après les incrustations dans les murs, formaient probablement une citerne²⁶⁶. »

²⁶⁴ Hamilton 1842, I, 310-311 ; nous donnons ici l'inscription telle qu'elle apparaît dans le texte de Hamilton, sans esprit ni accent.

²⁶⁵ Hamilton 1842, I, 311.

²⁶⁶ Hamilton 1842, I, 311-312.

Hamilton est le voyageur qui nous a offert la description la plus raisonnée et la plus méthodique de Sinope et de ses vestiges : comme ses prédécesseurs, il a décrit les murailles, les éléments d'architecture antique qui s'y trouvaient et il a même essayé de les dater et d'y trouver les restes de l'aqueduc de Sinope. Il a vu une église byzantine qu'on lui présentait comme un temple, et des citernes antiques. Enfin, il est le premier à mentionner des sarcophages réutilisés et à donner les inscriptions qui s'y trouvent. Hamilton se conduit d'ailleurs en bon épigraphiste et classe les inscriptions trouvées en fin de volume. A Sinope et dans sa chôra, il a donc trouvé et recopié treize inscriptions (dont une inscription byzantine).

2. 4. 4. Eugène Flandin (1840-1841)

Eugène Flandin est un peintre et un archéologue français, né en 1809 à Naples où son père était attaché à l'administration du roi Joachim Murat. Après un voyage en Italie, il exposa au salon de 1836. Il fit également des voyages en Belgique et en Algérie, où il puisa l'inspiration pour des tableaux. En 1839, il fut désigné par l'Académie des Beaux-Arts pour participer à l'ambassade d'Ed. de Sercey en Perse afin de remplir une mission d'exploration archéologique²⁶⁷. Cela se comprend dans un contexte où la France de Louis-Philippe souhaitait rétablir des relations diplomatiques et commerciales avec la Perse, qui n'avait pas reçu d'ambassade française depuis la mission de Gardane en 1807. Prenant comme prétexte un différend entre le Shah et le résident anglais, et l'arrivée à Paris de Hussein Khân, venu à Paris sur l'ordre de Mehemet-Châh demander au roi Louis-Philippe des instructeurs pour faire l'éducation des troupes persanes, la France décide d'envoyer en Perse une ambassade. Eugène Flandin participa à cette ambassade en compagnie de Pascal Coste, un architecte lui aussi lauréat du concours de l'Académie des Beaux-Arts. A leur retour de mission, ils publièrent un ouvrage, *Voyage en Perse par MM. Eugène Flandin, peintre, et Pascal Coste, architecte*²⁶⁸, dans lequel le voyage jusqu'en Perse est narré. Une tempête obligea la mission à faire relâche à Sinope. Flandin et Coste auraient pu profiter de ce contretemps pour faire une description archéologique de Sinope, mais là n'était pas leur mission, et Flandin se contente d'une description superficielle dans le tome I de l'ouvrage intitulé « Relation du voyage par Eugène Flandin » :

« C'est un petit port de l'Anatolie, qui fut jadis une des villes importantes de la Paphlagonie, et devint la capitale des rois de Pont. On peut, au reste, juger du rôle qu'elle a joué par les ruines qui s'y trouvent. Elle fut la patrie de Diogène. A ces titres, qui remontent à

²⁶⁷ Guyot de Fère 1856, 847-849.

²⁶⁸ Flandin & Coste 1851.

l'antiquité, il faut joindre ceux qui lui appartiennent aujourd'hui et qui ne sont point sans intérêt pour le voyageur.

Les murailles, assez bien conservées, sont en plusieurs endroits revêtues d'inscriptions et de bas-reliefs. On y voit aussi des fragments d'architecture d'origine grecque et romaine incrustés çà et là, mais sans ordre, et sans doute à une époque barbare qui les fit intervenir à la consolidation de cette enceinte²⁶⁹. »

2. 4. 5. Taitbout de Marigny (1841-1843 ?)

Le Chevalier Taitbout de Marigny était un hydrographe néerlandais, qui fut par la suite consul général des Pays-Bas et membre de plusieurs sociétés savantes. Il avait déjà exploré les côtes de la mer Noire à la demande du roi des Pays-Bas, afin d'obtenir les renseignements nécessaires à des expéditions commerciales et avait publié en 1830 un *Portulan de la mer Noire et de la mer d'Azov*²⁷⁰. L'auteur désirait néanmoins en donner une édition plus précise, utile à la marine et au commerce, et c'est pour cela qu'il partit faire de nouveaux relevés en mer Noire et publia le *Pilote de la mer Noire et de la mer d'Azov* en 1850 à Constantinople. La vocation de l'ouvrage n'est nullement archéologique, car il doit avant tout servir aux marins. Taitbout de Marigny insiste sur la topographie et donne des distances en milles marins. Son témoignage est cependant intéressant car il est le seul à nous parler des anciennes jetées de Sinope, que nous pouvons supposer antiques :

« On mouille devant cette ville, sur 5 et 10 brasses d'eau fond de vase et sable, à 1 et 2 ½ encablures de terre, ayant le cap de la presqu'île à l'E ¼ S.E distant 2 ½ milles. Il est possible de se rapprocher davantage de la ville, sur 3 brasses, mais à cette distance le fond a quelques parties malsaines et on y trouve des restes d'anciennes jetées²⁷¹. »

En complément de son *Pilote*, Taitbout de Marigny avait publié un *Atlas de la mer Noire et de la mer d'Azov* où l'on trouvait une carte intitulée « Côte de l'Anatolie depuis Koumina jusqu'à Mésète », avec un plan mouillage de Sinope²⁷².

2. 4. 6. Xavier Hommaire de Hell (1847)

Xavier Hommaire de Hell était un lettré, géographe et géologue, né en 1812 à Altkirch dans le Haut-Rhin. Il était ingénieur des mines issu de l'École de Saint-Étienne en 1833. En 1835, il s'embarqua pour Constantinople afin de reconnaître la constitution géognostique de la

²⁶⁹ Flandin 1851, 29.

²⁷⁰ Il y publia un plan de Sinope, voir Pl. XXIX.

²⁷¹ Taitbout de Marigny 1850, 159.

²⁷² Pl. VI.

Crimée et celle des steppes de la Nouvelle-Russie, afin de résoudre la grande question de la rupture du Bosphore et de l'ancienne communication de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il se rendit en Russie où, en tant que géologue, il effectua des missions scientifiques et industrielles pour le compte du gouvernement russe²⁷³. Forcé par sa mauvaise santé de rentrer en France, il communiqua ses découvertes à l'Académie des Sciences et en 1844, la Société de Géographie lui décerna son prix annuel pour son ouvrage *Résumé d'un Voyage à la mer Caspienne et Notice sur la carte de la Russie méridionale*²⁷⁴. En septembre 1845, il fut chargé par le comte Salvandy, ministre de l'instruction publique, d'une mission d'exploration scientifique, géographique et historique sur les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. C'est ainsi que de 1846 à 1848, il parcourut ces contrées et passa à Sinope. Son œuvre, *Voyage en Turquie et en Perse* fut publiée à titre posthume en 1854 car il mourut à Ispahan en 1848. Lors de son voyage, Hommaire de Hell était accompagné d'un peintre, Jules Laurens, qui fit paraître un volume de 100 planches, et les inscriptions recueillies furent publiées par Philippe Le Bas. Hommaire de Hell se trouva à Sinope du 31 juillet au 9 août 1847. C'est dans le tome I^{er} de son ouvrage que nous trouvons ses remarques sur les vestiges archéologiques de Sinope. Sa première vision de Sinope depuis la localité d'Akliman nous offre une interprétation de la cité avec la localisation de l'acropole:

« De ce point, on découvre toute la cité de *Sinope*. Au nord s'avance la presqu'île montagneuse de *Boztepeh*, ressemblant à une sentinelle colossale gardant la ville ; puis, sur l'isthme qui réunit *Boztepeh* au continent s'étend une partie de Sinope, ayant à sa droite, sur une hauteur, les tours de l'acropole²⁷⁵. »

Une fois à Sinope, Hommaire de Hell commence à faire le tour de la ville comme le firent ses prédécesseurs et s'attache à décrire les murailles :

« Sinope, placée comme je l'ai dit sur un isthme étroit qui réunit l'île de *Boztepeh* à la terre ferme, offre un aspect imposant avec sa double enceinte de murs flanqués de tours, sa citadelle et quelques autres vieilles constructions. Ses murs sont composés de toutes sortes de matériaux, tels que fûts de colonnes, chapiteaux etc...

Du côté de la mer, règne également une ligne de murailles défendue de grosses tours. Ces murailles ont pour base les roches du rivage, et empruntent à cette circonstance un aspect formidable. Je dois également signaler la citadelle, remarquable par la large esplanade qui

²⁷³ Robert 1980, 45.

²⁷⁴ Lacour 1858, 64-65.

²⁷⁵ Hommaire de Hell 1854, I, 344-345.

s'appuie sur de beaux arceaux en plein ceintre. Chose singulière, on voit, sur l'un de ses murs, une inscription turque avec la traduction grecque.

Au sommet d'une tour byzantine, existe, dans une petite niche, un buste complètement défiguré, qui, selon l'opinion des habitants, représente le portrait du fondateur de Sinope. Ce buste, joint à deux lions de marbre encastrés dans un mur d'enceinte, sont les seuls objets d'art que nous ayons pu découvrir, à part de nombreux débris de sculpture maçonnés dans les murs²⁷⁶. »

Le 3 août, Hommaire de Hell se rend sur la péninsule :

« Ce jour est consacré à parcourir l'île de Boztepeh où résident les Grecs. On nous conduit à un endroit appelé la *chapelle de Mithridate*, on ne sait trop pourquoi. Dans tous les cas, c'est une chapelle des temps modernes enfouie dans les décombres du *Palladia* (palais). On rencontre quelques autres ruines byzantines avec quatre grands réservoirs recouverts d'une voûte en plein ceintre²⁷⁷. »

Xavier Hommaire de Hell a vu l'essentiel des antiquités de Sinope, sans consacrer à leur description autant de précision que Hamilton. L'intérêt de son ouvrage réside dans le volume de planches regroupant les gravures de Jules Laurens. Une gravure nous présente une vue des murailles sud et est de la ville depuis le port, et une autre nous présente les murs orientaux de la citadelle²⁷⁸. L'autre intérêt de cet ouvrage est le volume d'inscriptions grecques et latines expliquées par Philippe Le Bas, de l'Institut. Douze inscriptions de Sinope sont ainsi présentées et commentées, certaines étant inédites, d'autres déjà publiées par Hamilton²⁷⁹.

Après le passage d'Hommaire de Hell, les voyageurs vont désertier Sinope car le contexte politique ne permet plus de voyager sereinement sur les côtes de la mer Noire. : le 30 novembre 1853, en prélude à la guerre de Crimée, la flotte russe, commandée par le vice-amiral Nakhimov, attaqua la flotte ottomane réfugiée dans la rade de Sinope en raison du mauvais temps et fit subir à la ville de lourdes destructions²⁸⁰. Il faut attendre la fin du XIX^e s. pour que voyageurs et scientifiques reprennent le chemin de Sinope, pour se consacrer uniquement à l'étude de cette ville.

²⁷⁶ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

²⁷⁷ Hommaire de Hell 1854, I, 348.

²⁷⁸ Martin 1998, 176 et 179 : reproduction des gravures ; Pl. XXVII-XXVIII.

²⁷⁹ Le Bas 1854, pl. X, XI, XII.

2.5. Une individualisation de la fonction du voyageur à Sinope à l'aube du XX^e siècle

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'attrait pour l'Antiquité est très présent. Cependant, les ouvrages qui vont aborder ce thème vont s'individualiser, avec d'un côté des publications savantes dans des revues d'archéologie françaises, britanniques, américaines ou allemandes, correspondant aux nations ayant fondé des écoles d'archéologie en Grèce et en Turquie ; de l'autre côté, des revues de vulgarisation, destinées à un public avide d'exotisme. C'est en raison de cette différenciation des rôles que nous considérons Lydie Paschkoff comme une voyageuse et que nous hésitons à donner ce titre à David Robinson et D.M. Yerakis, épigraphistes de Sinope.

2. 5. 1. Lydie Paschkoff (1888)

Lydie Paschkoff a publié en 1889, dans la revue *Le tour du monde* un article intitulé « Sinope (Asie Mineure). Six mois de séjour dans l'antique capitale de Mithridate et la patrie de Diogène »²⁸¹. Il s'agit d'une journaliste russe, membre de la société de géographie de Paris, une femme émancipée voyageant et faisant des récits très lyriques de ses voyages. Elle avait fait un cycle de voyages en mer Noire et souhaitait l'achever. C'est pour cela qu'elle se rendit à Sinope, sur l'invitation du consul de Russie. Elle partit d'Odessa, se rendit à Constantinople et arriva enfin à Sinope. Son récit a pour vocation d'être de vanter les mérites de Sinope et quasiment d'en faire un tableau touristique:

« Qui ne connaît le roi Mithridate VII Eupator, surnommé le Grand, et son histoire si glorieuse, si tragique ? Sinope, sa capitale, résidence habituelle des rois de Pont, a une renommée et des ruines qui méritent qu'on la visite²⁸². »

Sa description de la cité est assez générale car elle produit un article de vulgarisation :

« Je montai sur la colline et j'eus alors l'agréable spectacle d'un paysage ressemblant, en plus grand et en plus majestueux, à celui du lac Majeur. Plus près, au-delà de l'isthme, je voyais des collines couvertes d'arbres, et enfin le Kaleh, la ville turque, tout entière refermée dans les murailles de l'antique forteresse²⁸³. »

Nous voyons Lydie Paschkoff « chasser » elle aussi les inscriptions :

²⁸⁰ Gouttman 2003, 87-88 ; description détaillée dans Paschkoff 1889, 415-416 et Cuinet 1894, IV,579-580 ; PI. XXXI.

²⁸¹ Paschkoff 1889, 401-416.

²⁸² Paschkoff 1889, 401.

²⁸³ Paschkoff 1889, 402-403.

« Je me dirigeai d'abord vers ce que les Sinopiens nomment la plaine, sur la côte de l'île, entre la ville, la montagne et les pentes d'un plateau plus petit, qui, encore de nos jours, se nomme *Palatium*.

Cette plaine est séparée du Kaleh par une longue rangée de tours de différentes grosseurs et hauteurs, réunies par des murailles. Le tout forme une construction continue d'un bord de l'île à l'autre, de la mer Noire au golfe, en ligne directe, et du sud au nord. Au milieu de l'île, sur le point culminant de la route qui longe les murailles, se dresse la tour servant de porte au Kaleh et qu'on nomme *Meïdan-Kapou*²⁸⁴. Quelques vieilles plaques de marbre sont encastrées par-ci par-là. Je voulus en copier les inscriptions, mais, d'après les ordres du consul, le kavass qui m'accompagnait ne pouvait s'arrêter pour me permettre de copier ou de dessiner. Je me promis cependant de dessiner quelquefois en cachette, fût-ce à la hâte²⁸⁵. »

Lydie Paschkoff décrit les murailles et les éléments d'architecture antique que l'on y trouve :

« La plaine et les murs sont séparés par un fossé assez profond, qu'on ne voit pas de loin. Dans les murailles²⁸⁶, il y a des passages avec des escaliers à demi écroulés. Ce ne sont là que méandres et galeries secrètes. On a trouvé des ouvertures souterraines débouchant au bord de la mer. Le terrain de la plaine sonne creux, et en beaucoup d'endroits il y a des monticules qui n'ont pas l'air naturels. Des colonnes de marbre blanc cannelées et unies, placées au milieu des sentiers en lignes irrégulières, servent de trottoirs en temps de boue. Quand les habitants ont besoin de pierres pour leurs salles du rez-de-chaussée ou leurs cours, ils s'en vont, la pelle et le levier à la main, creuser dans les monticules ou dans les champs, mais surtout dans cette plaine. C'est ainsi que fut découverte une belle mosaïque, sur l'emplacement du palais de Mithridate²⁸⁷. »

Lydie Paschkoff donne dans son article un dessin de la mosaïque qu'elle a vue à Sinope²⁸⁸, sur la colline du Pallatium :

« La mosaïque dont je donne le dessin et qui témoigne qu'il y avait là un palais, est encore bien conservée, quoique les Sinopiens viennent tous les jours essayer d'en casser un morceau. Elle devait se trouver à un second étage : elle sonne creux, et l'on voit à côté comme des degrés en marbre qui ne sont pas encore déterrés. Quelques personnes pensent, à tort ce me semble, que le palais de Mithridate devait se trouver tout en haut, au sommet de la

²⁸⁴ Pl. XXXV-XXXVI.

²⁸⁵ Paschkoff 1889, 404.

²⁸⁶ Pl. XXXIV.

²⁸⁷ Paschkoff 1889, 405 ; Pl. XXXVII, fig 1.

²⁸⁸ Pl. XXXVIII.

montagne²⁸⁹. Il eût été trop exposé aux ouragans de la mer Noire, qui sévissent sans obstacle, sur ces hauteurs dénudées : la pluie y forme un lac marécageux. Du reste aucun vestige n'indique qu'un palais ait jamais été construit en ce haut lieu : il est plus probable qu'on avait dû l'élever plus bas, là où est ce champ de blé qui doit renfermer bien des surprises. La croûte de terre y est épaisse. Il faut descendre d'un talus de 3 mètres à peu près pour arriver près de la mosaïque, qui est encore plus basse de 1m,50 que le champ²⁹⁰. »

Lydie Paschkoff se fait l'écho des préoccupations archéologiques du XIX^e s. et nous montre que les antiquités (monnaies et statues) sont toujours très prisées, ce qui entraîne le trafic de ces objets :

« Dans ce simple récit je suis loin de vouloir me donner pour un archéologue, ni pour un antiquaire. Je signale modestement à de plus savants que moi, — ce qui n'est pas difficile, — un endroit qui, d'après l'avis des consuls successifs et des habitants, peut faire espérer des découvertes intéressantes pour la science et l'art. Après les pluies et les grandes tempêtes on y découvre des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, et ces dernières, presque à chaque pas. Une monnaie d'or de Sinope, du temps des Grecs de Périclès, se vend de deux à trois livres turques, et les monnaies d'argent de l'époque de Mithridate une demi-livre ou une livre. Chaque année des juifs viennent de Constantinople et achètent à très bas prix ce qu'on a trouvé depuis un an ou plus. Très souvent, en me promenant, je voyais aussi des jeunes gens occupés à creuser la terre près de rivages, où elle est plus friable. On sait qu'il existe à Constantinople une administration du Musée de la Pointe du Sérail ; les *moutessarifs* sont obligés de prévenir le Musée des découvertes récentes. Alors, le plus souvent vient un ordre de recouvrir de terre les trouvailles et d'attendre : on défend aux habitants et aux étrangers de faire des recherches. Néanmoins la nuit on fait quelques fouilles.

Au-dessus du Pallatium, sur la montagne, mais toujours un peu plus bas que le sommet, se trouve la mosquée de Saïd-Bellal (...). Dans la cour, j'ai admiré une colonne de marbre vert antique, très belle, que l'imam a déterrée tout près de la mosquée ; peut-être y avait-il autrefois un temple grec. L'imam n'ignore pas que la colonne a de la valeur, et il la garde avec un soin jaloux. Autour de la mosquée de Saïd-Bellal, les mamelons doivent receler d'anciennes constructions²⁹¹. »

Lydie Paschkoff s'intéresse à l'isthme et voit des ruines qu'aucun autre voyageur n'avait mentionné :

²⁸⁹ Pl. XXXIII.

²⁹⁰ Paschkoff 1889, 406.

²⁹¹ Paschkoff 1889, 406.

« A partir en ligne directe de la tour du milieu, on voit, à quarante mètres de distance environ, juste en face des forts, dans le sable, le contour bien marqué d'un abside d'église byzantine. L'autel se trouve vers le canal présumé qui aurait séparé l'église des tours.

Une grande mosaïque servait de pavé à cette église. Je n'ai pu en apercevoir que des fragments, en creusant un peu sous le sable dont on l'a recouverte par ordre du pacha.

A l'entour, il y a des restes de constructions antiques. Quant aux carrés de pierres de couleur, vertes, bleues, rouges et blanches, préparés pour les mosaïques, on peut en ramasser des corbeilles pleines, ce qui indique qu'il y avait sur l'isthme d'autres constructions antiques²⁹². »

Lydie Paschkoff mentionne ensuite, au hasard de ses pérégrinations romantiques, les sculptures antiques que l'on trouve réutilisées dans les constructions sinopéennes :

« Le long de la voie qui mène sur le continent, des monticules recouvrent encore des débris ; on y a trouvé une statuette du célèbre philosophe Diogène, que le pacha a immédiatement envoyée à Constantinople. (...) »

Une route est tracée juste en face du milieu des fortifications, un peu en biais, du côté droit d'une tour qui a sans doute été autrefois l'entrée de la ville. Des deux côtés de cette tour sont placés des lions en marbre blanc, dont les figures mornes ont été à demi effacées par les siècles. Quelques débris de sculptures en marbre gisent dans les lentisques, où voltigent des cailles en toute sécurité. (...)

On aperçoit çà et là un pan de mur antique ou quelque majestueuse ruine. (...)

Tout à côté du consulat est une fontaine ancienne à laquelle aboutit un aqueduc. A côté on voit une colonne à demi enterrée²⁹³, avec l'inscription suivante, que je copie fidèlement, sans chercher à l'expliquer :

IMP CAE SARE
 \AVRRE LIONANTO
 LNOAVG PONT.E.C.

Beaucoup de colonnes servent comme celle-ci à vanter le blé dans les creux de leurs chapiteaux ; particulièrement il y en a beaucoup du côté de l'est, le long du rivage, tout à l'extrémité de la ville, où une source excellente surgit au niveau de la mer²⁹⁴. »

Même s'il est assez limité pour son apport scientifique, l'article de Lydie Paschkoff est richement illustré. Il comprend seize gravures et une carte de Sinope et son golfe d'après une

²⁹² Paschkoff 1889, 407.

²⁹³ Pl. XXXVII, fig. 2.

²⁹⁴ Paschkoff 1889, 407-410.

carte marine russe. Parmi les gravures, sept sont intéressantes car elles présentent les ruines de la cité²⁹⁵. On a ainsi une « vue des fortifications de Sinope, prise de l'est », « la tour ou porte de Meïdan-Kapou », la « mosaïque », « l'emplacement supposé du palais de Mithridate », la « mosquée de Saïd-Bellal », une « vue de Sinope » et une « vue des fortifications, prise de l'ouest ».

2. 5. 2. Les épigraphistes modernes (années 1880 - années 1910)

Après le voyage touristique de Lydie Paschkoff à Sinope, l'aspect scientifique des déplacements prend le dessus. Nous ne pouvons plus à proprement parler de voyageurs lorsque nous évoquons J.H. Mordtmann, D.M. Yerakis, Gustave Mendel, D.M. Robinson ou Salomon Reinach. Ces hommes sont des épigraphistes, souvent issus des écoles d'archéologie de France, d'Allemagne ou des Etats-Unis, qui viennent à Sinope afin de trouver ou de retrouver des inscriptions grecques et latines. Ils pratiquent alors une prospection ciblée sur le territoire de la cité et dans la cité même. Ils ne s'intéressent pas aux vestiges archéologiques ne comportant pas d'inscription. Il faut attendre les années 1950 pour que les premières fouilles archéologiques soient menées à Sinope par une équipe germano-turque²⁹⁶ et les années 1980 pour que la muraille de Sinope et le « Palais de Mithridate » soient étudiés par David Winfield et Anthony Bryer²⁹⁷.

En 1884, J.H. Mordtmann, fils du célèbre diplomate et orientaliste A. D. Mordtmann et lui-même orientaliste et diplomate²⁹⁸, fit paraître en grec moderne un article intitulé ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ ΤΟΥ ΠΟΝΤΟΥ dans le supplément du *Syllogos de Constantinople*²⁹⁹. Il publiait des inscriptions collectées jusqu'en 1881 par un certain Lanaras, lui aussi membre du *Syllogos*. On voit ainsi que les épigraphistes avaient des correspondants sur le terrain et que la technique de l'épigraphie s'affinait puisque, Mordtmann indique qu'à l'avenir il serait souhaitable que Lanaras lui envoyât l'estampage des inscriptions³⁰⁰.

Quelques années après, Georges Doublet se rendit en Paphlagonie afin de relever des inscriptions et son chemin le mena à Sinope. Il publia les inscriptions qu'il avait découvertes en 1889 dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*³⁰¹ en signalant si elles avaient déjà été publiées par Mordtmann ou par un autre et en précisant le lieu de découverte : « à l'Ecole

²⁹⁵ Pl. XXXIII-XXXVII.

²⁹⁶ Akurgal & Budde 1956.

²⁹⁷ Bryer & Winfield 1985, 76-87.

²⁹⁸ Majer 1997, 92-94.

²⁹⁹ Mordtmann 1884, 44-49.

³⁰⁰ Mordtmann 1884, 44.

³⁰¹ Doublet 1889, 299-305.

Hellénique », « dans le mur du Képhéli-Djami », « dans les murailles, à l'intérieur de la citadelle, sur une colonne brisée », « devant le Vice-Consulat de Russie », « dans les murailles à l'Ouest », « au pied des murailles du S.O. », « chez un menuisier grec près de la mer », « chez Vasilis Effendoglous », « Fontaine de l'endroit appelé Kapou », « dans les champs sur la route de Boyabat, en sortant des remparts », « dans le Tchetylambouk-mézarlik », « sur la route de Boyabat, près de la cabane du poissonnier Ahmed ».

Demetrius M. Yérakis fit en juillet 1900 un voyage à Sinope afin lui aussi de collecter des inscriptions. Il publia ses trouvailles dans la revue *Βυζαντις*, *journal de Constantinople* en 1901, et ses pages furent reprises dans la *Revue des Etudes Anciennes* de 1901³⁰². Il indique que sa prospection ne fut pas sans danger : « Voici dix-sept inscriptions inédites, que j'ai recueillies non sans peine, et copiées sur les pierres mêmes, pendant le court séjour que je fis à Sinope, en juillet dernier. Il y en a d'autres à Sinope, également inédites, qui jetteraient un grand jour sur l'histoire de cette illustre ville ; mais il m'eût été difficile — et dangereux — de les transcrire »³⁰³

Gustave Mendel fit un voyage de deux mois et demi dans le vilayet de Kastamonu entre le 25 juillet et le 4 octobre 1901 : il se proposait de suivre jusqu'au Kızıl Irmak le tracé des grandes routes bithyniennes qu'il avait étudiées en 1899 et en 1900 jusqu'à Safranbolu et de rejoindre ainsi la région pontique où Munro, Anderson et Cumont avaient fait des découvertes. Il se souhaitait découvrir de nouvelles inscriptions, mais fut assez déçu par sa récolte³⁰⁴. Pour Sinope, il donnait quatre inscriptions inédites, en utilisant un mode de présentation conforme à l'exercice épigraphique : il indiquait le lieu de découverte, la nature du support de l'inscription, les dimensions du support, les dimensions des lettres et enfin il donnait le texte en minuscule avec l'accentuation et proposait des restitutions³⁰⁵. Toute remarque un peu parasite concernant des vestiges antiques était bannie.

En 1902 l'américain David M. Robinson se trouvait à l'American School at Athens en qualité de membre. Le Professeur Edward Capps lui avait suggéré de mener des recherches approfondies sur tout le matériel en relation avec l'ancienne Sinope. Après avoir reçu des encouragements des Professeurs Edward Meyer et George Busolt, des universités de Berlin et de Göttingen, David M. Robinson se rendit à Sinope en juin 1903. Il explora la ville et sa région afin de collecter, d'estamper les inscriptions de Sinope qui s'y trouveraient. Il publia

³⁰² Yérakis 1901, 352-357.

³⁰³ Yérakis 1901, 352.

³⁰⁴ Mendel 1903, 314.

³⁰⁵ Mendel 1903, 332-333.

ces inscriptions en 1905 dans l'*American Journal of Archaeology*³⁰⁶. C'est à la suite de ce voyage qu'il publia la première monographie sur Sinope dans l'*American Journal of Philology*³⁰⁷, dans laquelle il consacre deux pages à la description des vestiges antiques de Sinope, en prenant soin de citer les voyageurs qui l'ont précédé dans la place, à savoir Hamilton et Hommaire de Hell. Voici la description qui nous est donnée de Sinope :

« Revenant à la ville sur le col du promontoire, nous trouvons au-dessus du site de l'ancienne cité une enceinte fortifiée à l'intérieur avec un château et une prison turcs, probablement le site de l'acropole sinopéenne, et à l'extérieur des mur nord-est, vers le promontoire, le quartier grec et chrétien. Malheureusement il y a peu d'informations certaines pour reconstituer l'ancienne cité. Contemplant la cité depuis les hauteurs je tentai en vain de recréer mentalement un plan qui inclurait les stoas, le gymnase, et la place du marché, le Palais de Mithridate et le Temple de Sérapis. Il n'y a pas de ruines ou même quelque monceau de plan comme point de départ. Cependant, nous avons les deux murs qui traversent l'isthme qui ont été construits et rasés et reconstruits au même endroit et où les matériaux les plus hétérogènes sont arrangés de la manière la plus désordonnée. Il y a des pierre de fondation issues des bâtiments ; des colonnes d'époque romaine dont les côtés non cannelés indiquent leur ancienne position dans les stoas ; des éléments de sculpture éparpillés au hasard, incluant un lion construit au sommet du mur, dans un cas, alors qu'un lion similaire se trouve sur le sol ; et des morceaux d'architraves et de corniches. Beaucoup d'autres éléments de sculpture ont été enlevés par des particuliers ou ont trouvé leur place dans les musées, en particulier celui de Constantinople. Dans le mur le plus proche du continent, mais à l'intérieur, se trouvent des arches indiquant les restes d'un aqueduc romain. Cette partie de ce mur est mieux construite que le reste et remonte probablement à l'époque romaine, alors que la plus grande proportion de ce mur, comme des autres murs, fut construite par les Génois et ensuite par les Turcs³⁰⁸. »

Pour terminer ce tour d'horizon des épigraphistes qui se sont intéressés à Sinope, citons Théodore Reinach qui publia des inscriptions de Sinope dans la *Revue Archéologique* de 1916³⁰⁹ et qui indiquait que c'était à l'instigation de son collègue et ami Franz Cumont qu'il procédait à cette publication, après avoir reçu une petite revue grecque, Πόντος, organe du « Syllogue » de l'Ecole de Mersivan qui proposait dix inscriptions grecques ou latines

³⁰⁶ Robinson 1905, 294-333 : 79 inscriptions et 15 inscriptions mentionnant des Sinopéens à l'étranger.

³⁰⁷ Robinson 1906, 125-153 ; 245-279.

³⁰⁸ Robinson 1906, 130-131 (traduit de l'anglais).

³⁰⁹ Reinach 1916, 329-358.

copiées à Sinope par B. Aviérinos avec l'assistance de Prodromos Papadaniel³¹⁰. Il publiait ces inscriptions afin d'aider à leur diffusion.

Nous voyons donc qu'il est difficile de classer les épigraphistes de la fin du XIX^e ou du début du XX^e parmi les voyageurs car il n'y a qu'une partie des antiquités de Sinope qui les intéressait. Il faut attendre le milieu du XX^e s. pour que les ruines monumentales et la statuaire de Sinope intéressent les archéologues, qui viennent sur le terrain dans un but bien précis, et non plus dans le cadre d'un voyage d'exploration ou de commerce.

3. L'UTILITE DES RECITS DE VOYAGEURS DANS LA CONNAISSANCE DES ANTIQUITES DE SINOPE

Les premières fouilles archéologiques à Sinope n'ont eu lieu que dans les années 1950 et encore n'ont-elles concerné qu'une partie de la cité. Aussi, les témoignages des voyageurs sont-ils très utiles pour comprendre la physionomie de la cité antique, surtout lorsque les voyageurs ont visité Sinope avant 1853 et l'attaque de la flotte russe. L'intérêt pour les vestiges archéologiques peut n'être que très anecdotique chez les voyageurs, mais l'on observe quand même une évolution : à mesure que l'on avance dans le temps, la sensibilité des voyageurs envers l'archéologie augmente et les descriptions se font de plus en plus précises. Si la ruine archéologique était un élément anecdotique dans certaines descriptions, elle devient un but en soi, car certains voyageurs sont de fins lettrés qui n'hésitent pas à parcourir la ville durant plusieurs jours pour en observer tous les vestiges. La « chasse » aux inscriptions grecques et aux monnaies semble même être une activité très courue. Enfin, les voyageurs sont souvent pétris de culture classique, connaisseurs de Strabon, de Plutarque, de Polybe et de Pline le Jeune : ils savent qu'à Sinope s'élevaient une agora, des stoas, un théâtre, un aqueduc, et cherchent dans les vestiges apparents des traces de leurs lectures.

Les remarques que font les voyageurs à propos de la taille de la ville moderne de Sinope, par rapport à celle supposée de la cité de Sinope dans l'Antiquité témoignent de la culture classique des voyageurs. Beaujour indique ainsi : « la ville ancienne occupait une partie de la péninsule, la ville moderne n'en occupe plus que l'isthme, de 200³¹¹ toises de large tout au plus³¹² ». Cette remarque se retrouve aussi chez Adrien Dupré³¹³ et Tancoigne, qui rapporte les arguments du consul Pascal Fourcade. L'idée d'un déclin de la population et de la taille donc de la puissance de Sinope est à garder en mémoire et s'inscrit dans une

³¹⁰ Reinach 1916, 329-330.

³¹¹ Rottiers 1829, 278 donne le chiffre de 250 toises.

³¹² Beaujour 1829, II, 142.

tradition chez les voyageurs qui tend à montrer les méfaits de la présence turque sur les lieux d'une ancienne cité grecque. Sans exagérer l'importance de la mémoire collective des habitants de Sinope, on peut seulement dire que n'était surprenante pour personne l'idée que la ville avait été plus étendue et que l'on pouvait donc trouver des vestiges antiques sur la péninsule de Boz Tepe, dans le quartier des Grecs.

Nous allons nous intéresser aux apports précis des récits de voyageurs pour notre connaissance archéologique de la cité de Sinope, en distinguant les vestiges archéologiques des objets, suivant en cela la méthodologie de Bernard Rémy³¹⁴.

3. 1. Les vestiges archéologiques

3. 1. 1. Les murailles et la citadelle de Sinope

Par leur aspect monumental, les murailles de Sinope ont frappé l'œil des voyageurs et tous les ont signalées. Parfois, la remarque est assez rapide : ce sont les « bonnes et belles murailles » de Julien Bordier³¹⁵ ou les murs géants d' Evliya Çelebi³¹⁶. L'enceinte a été décrite, soit double, composée par la muraille intérieure et la muraille extérieure (Tournefort³¹⁷, Adrien Dupré³¹⁸, Rottiers³¹⁹, Hommaire de Hell³²⁰, Hamilton), soit triple chez Evliya Çelebi³²¹ et Lydie Paschkoff.

Les voyageurs ont aussi essayé de dater les murs de Sinope. Julien Bordier estime, au vu de la méthode de construction et de la taille des pierres, que les murailles de Sinope ne sont pas celles de son « premier fondateur³²² », mais il ne dit pas lequel. Ce n'est que pour une tour carrée qu'il propose une datation de l'époque romaine, en établissant un parallèle avec ce qu'il avait précédemment observé à Amastris³²³. Evliya Çelebi indique que le château a été construit par les Grecs³²⁴, mais ne date pas la muraille. Tavernier conjecture que les murailles ont été construites sous les Romains, car on y trouve une inscription en latin abrégé avec la mention de la ville de Rome³²⁵. Pour Tournefort, les murailles datent des derniers empereurs grecs³²⁶, tandis que Lechevalier se contente de dire que la muraille est antique³²⁷, sans

³¹³ Gamba 1826, 437.

³¹⁴ Rémy 1990, 576-580.

³¹⁵ Philippides 1935, 104.

³¹⁶ Von Hammer 1850, 37.

³¹⁷ Tournefort 1717, 50.

³¹⁸ Gamba 1826, 436.

³¹⁹ Rottiers 1829, 278.

³²⁰ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³²¹ Von Hammer 1850, 37.

³²² Philippides 1935, 104.

³²³ Philippides 1935, 104.

³²⁴ Von Hammer 1850, 37.

³²⁵ Tavernier 1712, 427.

³²⁶ Tournefort 1717, 50.

chercher à la dater. Joseph Beauchamp ne propose pas de dater les murs de Sinope, mais indique que le château est plus moderne et qu'il a été construit par les Génois³²⁸. Pierre Dupré pense que les fondements du château ont été construits par les Génois, alors que le reste l'a été par les Turcs³²⁹. Adrien Dupré s'appuie sur une croix vue au milieu d'une inscription grecque sur la muraille pour dater les fortifications de Sinope du Bas-Empire³³⁰. Hamilton quant à lui estime que le mur nord-ouest est d'apparence byzantine³³¹ et les murs extérieurs probablement d'origine byzantine ou génoise, alors qu'une partie du mur intérieur a la même apparence que ce qu'Hamilton reconnaît comme un aqueduc et date donc d'époque romaine³³².

Les tours qui ornent les murailles de Sinope ont été décrites par les voyageurs : ils en indiquent les formes triangulaires et pentagonales (Tournefort³³³, Adrien Dupré³³⁴), carrées (Bordier³³⁵ et Hamilton) et précisent que leurs angles ont été amputés (Tournefort et Hamilton) : elles sont construites en blocs réguliers et portent des meurtrières (Hamilton³³⁶). Bordier indique que les tours sont distantes de cinquante à soixante pas. Hamilton précise que certaines tours penchent³³⁷ et que d'autres, construites sur du sable sont tombées³³⁸. On retrouve ce genre de remarques chez Beauchamp qui pense qu'un tremblement de terre aurait pu faire s'affaisser les tours³³⁹. Hommaire de Hell parle d'une tour byzantine³⁴⁰.

Les voyageurs mentionnent aussi qu'ils sont rentrés en ville par des portes qui sont doubles et sûrement d'époque romaine (Bordier³⁴¹). Evliya Çelebi indique qu'il y avait huit portes à Sinope et donne leur nom. Comme Julien Bordier, il indique que ces portes étaient doubles et précise qu'elles étaient en fer³⁴². Hamilton précise qu'en entrant par la porte extérieure, il a emprunté un passage étroit et sinueux à travers le mur jusqu'à la porte intérieure.

³²⁷ Lechevalier 1800, 377.

³²⁸ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, 150.

³²⁹ Cordier 1917, 260.

³³⁰ Gamba 1826, 436-437.

³³¹ Hamilton 1842, 307.

³³² Hamilton 1842, I, 309-310.

³³³ Tournefort 1717, 50.

³³⁴ Gamba 1826, 436.

³³⁵ Philippides 1935, 104.

³³⁶ Hamilton 1842, I, 310.

³³⁷ Hamilton 1842, 307.

³³⁸ Hamilton 1842, I, 310.

³³⁹ Morier 1813, 284.

³⁴⁰ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³⁴¹ Philippides 1935, 104.

³⁴² Von Hammer 1850, 37.

Les voyageurs emploient soit le terme de « citadelle » soit le terme de « château » pour qualifier un même lieu et parfois, il est difficile de savoir s'ils considèrent que toute la ville fortifiée est la citadelle ou bien s'il y a une citadelle dans la ville fortifiée (ce sont ces différences de points de vue qui expliquent que la muraille soit qualifiée de double ou de triple). Beaujour indique que la citadelle de Sinope est un réduit fermé au milieu de la ville³⁴³, Hamilton la situe aussi à l'intérieur des murs, et précise qu'elle traverse l'isthme, vers l'ouest de la ville et que ses murs sont composés de fragments antiques. Hommaire de Hell quant à lui mentionne une large esplanade qui s'appuie sur de beaux arceaux en plein ceintre à l'intérieur de la citadelle³⁴⁴, sans forcément les rapprocher d'un aqueduc antique.

Le matériau composite des murailles, que certains appellent fossés, n'a pas échappé aux voyageurs qui constatent qu'on trouve des fragments d'architecture antique dans les murailles : Tournefort indique que l'on voit des morceaux de colonnes de marbres enclavés dans la muraille et les met en relation avec la description de Strabon pour voir en eux les restes du gymnase, du marché et des portiques de Sinope³⁴⁵. J.-B. Lechevalier voit des fûts de colonnes, des entablements³⁴⁶. Joseph Beauchamp souligne l'aspect composite des murailles, où l'on voit colonnes et architraves en marbre et en granit, débris de temples et de palais d'après lui³⁴⁷. Il constate la présence d'une corniche antique avec une inscription ainsi que d'autres débris sur les murs du château³⁴⁸, ainsi qu'une autre corniche dans les murs de la forteresse³⁴⁹ et enfin un buste de marbre dans une niche, dans une des tours près de la mer³⁵⁰. Il est vraisemblable que Pierre Dupré ait vu ces deux mêmes inscriptions³⁵¹, alors que son fils, Adrien Dupré, n'a vu que l'inscription grecque sur une des tours près de la mer, ainsi que le buste de marbre mutilé³⁵². Ce dernier rapporte aussi avoir vu des colonnes et des architraves utilisées en remploi dans les murailles, et suppose, tout comme Beauchamp, qu'il s'agit de débris de temples et de palais, voire de vestiges du gymnase et des portiques cités par Strabon³⁵³. Tancoigne signale des colonnes de marbre blanc, des bas-reliefs et même des statues antiques entassés dans les remparts³⁵⁴. Le colonel Rottiers constate le remploi

³⁴³ Beaujour 1829, II, 142.

³⁴⁴ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³⁴⁵ Tournefort 1717, 50.

³⁴⁶ Lechevalier 1800, 380.

³⁴⁷ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, 150.

³⁴⁸ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, 150-151.

³⁴⁹ Morier 1813, 283.

³⁵⁰ Morier 1813, 283.

³⁵¹ Cordier 1917, 260-261.

³⁵² Gamba 1826, 436-437.

³⁵³ Gamba 1826, 437.

³⁵⁴ Tancoigne 1819, 215-216.

d'éléments architecturaux et donne le texte d'une inscription lu sur la muraille³⁵⁵. Hamilton voit lui aussi de nombreuses colonnes et architraves dans les murs, ce qui l'incite à penser qu'il va y trouver beaucoup d'inscriptions (il en trouve trois³⁵⁶). Hamilton constate que les murs de la citadelle regorgent aussi de remplois antiques³⁵⁷ et voit dans les arcs supportés par des piliers qui se trouvent dans le mur ouest de la citadelle les restes de l'aqueduc de Sinope³⁵⁸. Flandin rapporte rapidement avoir vu des inscriptions, des bas-reliefs et des fragments d'architecture d'origine grecque et romaine incrustés çà et là dans la muraille³⁵⁹, tout comme Hommaire de Hell³⁶⁰. Ce dernier voit également le buste antique qui se trouve dans une tour³⁶¹. Enfin, Lydie Paschkoff décrit avec force détails les inscriptions³⁶² et les éléments d'architecture que l'on retrouve dans les murailles³⁶³.

Les voyageurs passés à Sinope ont donc produit des discours assez cohérents sur la muraille de Sinope, même s'il est parfois difficile de savoir si l'on parle des murs de la citadelle ou des murs de la cité en général. Les voyageurs n'ont pas tous vu les mêmes objets antiques dans les murailles, mais si on regroupe leurs témoignages, on a affaire à plusieurs inscriptions, un buste antique, des architraves et des colonnes. Enfin, tout voyageur un peu cultivé et connaissant les textes anciens a voulu dater les murailles : toutes les époques ont été envisagées, grecque, romaine, byzantine, génoise, turque, et cela témoigne surtout des reconstructions successives que les murailles de Sinope ont subies.

3. 1. 2. Les vestiges sur la péninsule

Nous employons un terme neutre pour désigner un ensemble de vestiges que les voyageurs observaient sur la péninsule de Boztepe et qu'ils nommaient diversement. C'est la présence de ruines sur la péninsule, hors de la ville fortifiée, qui amenait les voyageurs à supposer une Sinope antique beaucoup plus vaste que la Sinope moderne. Les vestiges qui s'y trouvaient étaient identifiées avec difficulté par les voyageurs.

Beauchamp mentionne des masses de murs qui annoncent un ancien temple ou un immense édifice public³⁶⁴, mais sans proposer d'interprétation. D'autres voyageurs y ont vu les restes d'un gymnase et de thermes : Pascal Fourcade avait fait exécuter un plan des bains

³⁵⁵ Rottiers 1829, 283.

³⁵⁶ Hamilton 1842, I, 308-309.

³⁵⁷ Hamilton 1842, I, 309.

³⁵⁸ Hamilton 1842, I, 309.

³⁵⁹ Flandin 1851, 29.

³⁶⁰ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³⁶¹ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³⁶² Paschkoff 1889, 404.

³⁶³ Paschkoff 1889, 405.

du gymnase de Sinope, et il se réfère aux briques du gymnase de Sinope dans son mémoire sur Kavza³⁶⁵. Adrien Dupré et Tancoigne, qui sont passés à Sinope lors de la présence de Pascal Fourcade, ont signalé eux aussi la présence d'un gymnase à Sinope³⁶⁶ et décrit les briques de l'édifice³⁶⁷.

La description du gymnase entraîne souvent celle des citernes antiques qui l'alimentaient. Beauchamp reconnaît des citernes très profondes et bien conservées³⁶⁸ et Pascal Fourcade représente sur une planche les citernes antiques pour le gymnase de Sinope³⁶⁹. Hamilton signale, à l'est de la ville, des constructions souterraines et des voûtes construites en briques romaines. Il en déduit que les trois grandes chambres voûtées qu'il voit sont des citernes³⁷⁰. Hommaire de Hell mentionne aussi quatre grands réservoirs recouverts d'une voûte en plein ceintre³⁷¹.

Près des vestiges du gymnase, des voyageurs observent un édifice qu'ils reconnaissent comme le palais de Mithridate Eupator ou bien comme une église. Pierre Dupré décrit un fort de forme triangulaire, et, à côté, une maison carrée surmontée d'un dôme, qui était, paraît-il, une ancienne chapelle. Il parle à ce propos d'une enceinte de 12 pieds de côté³⁷². Adrien Dupré parle des masses de murs du palais de Mithridate, avec des briques d'une étonnante grosseur³⁷³. Tancoigne rapporte aussi avoir vu les ruines du palais de Mithridate³⁷⁴. Hamilton voit sur Boz Tepe ce qu'on lui présente comme les ruines d'un temple et qui est en fait, d'après lui, une vieille église byzantine à l'intérieur de laquelle se trouve une église grecque moderne³⁷⁵. Hommaire de Hell se rend au même endroit et s'interroge sur la dénomination du lieu en « Chapelle de Mithridate » et précise qu'il s'agit en fait d'une chapelle des temps modernes enfouie sous les décombres du *Palladia* (Palais)³⁷⁶. Hommaire de Hell se fait donc l'écho d'une tradition locale qui placerait à cet endroit les ruines du palais de Mithridate Eupator. Lydie Paschkoff évoque le quartier du *Pallatium* lorsqu'elle évoque la péninsule³⁷⁷. Elle parle d'une belle mosaïque découverte à l'emplacement du palais de Mithridate et en

³⁶⁴ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 152 ; Morier 1813, 284.

³⁶⁵ Dehérain 1924a, 335.

³⁶⁶ Gamba 1826, 437-438.

³⁶⁷ Tancoigne 1819, 214.

³⁶⁸ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 152 ; Morier 1813, 284.

³⁶⁹ Pl. XXV.

³⁷⁰ Hamilton 1842, I, 311-312.

³⁷¹ Hommaire de Hell 1854, I, 348.

³⁷² Cordier 1917, 261.

³⁷³ Gamba 1826, 437-438.

³⁷⁴ Tancoigne 1819, 213-214.

³⁷⁵ Hamilton 1842, I, 310-311.

³⁷⁶ Hommaire de Hell 1854, I, 348.

³⁷⁷ Paschkoff 1889, 404.

donne le dessin³⁷⁸. Le statisticien Vital Cuinet mentionne aussi ce lieu en le nommant Palatia, qu'il situe d'après ses sources près du bord de mer et au milieu duquel se trouve une chapelle grecque avec une cour³⁷⁹.

Nous pouvons donc dire que la compréhension des vestiges de la péninsule n'était pas plus aisée que celle des murailles et de la citadelle : il y avait un enchevêtrement de vestiges où la culture classique de chaque voyageur voulait reconnaître le palais de Mithridate Eupator. Se trouvait là en fait un établissement thermal avec des citernes pour l'alimenter, et une fois en ruines, ce lieu a pu être aménagé en église. C'est cette accumulation d'occupations qui peut entraîner une expression comme « la chapelle de Mithridate ».

3. 1. 3. Les incertitudes

Nous regroupons dans ce paragraphe les mentions de monuments qui nous ont été transmises par un seul voyageur et qui n'ont pas pu être observés par les autres.

Certains voyageurs ont observé des jetées : Hamilton³⁸⁰ indique qu'il en a fait le tracé depuis la tour de l'angle sud-ouest et Taitbout de Marigny mentionne les restes d'anciennes jetées³⁸¹, tout comme Jouannin qui les place sur son plan de la ville de Sinope³⁸²

Pierre Dupré est le premier à mentionner une tradition à propos d'un canal à l'extrémité du fort, sur lequel il y avait un pont où passaient les barques et les petits bateaux³⁸³. Adrien Dupré la rapporte sans forcément retrouver ce canal³⁸⁴, tout comme son accompagnateur Jouannin³⁸⁵, et Lydie Paschkoff parle d'un « canal présumé³⁸⁶ ».

Le chancelier du consulat de Sinope, Bernage, parle de tombeaux de la citadelle, remarquables par le gigantesque et les ornements³⁸⁷ et le colonel Rottiers fait état des tombeaux des rois du Pont à Sinope il précise qu'on voit les ruines de ces tombeaux à gauche en entrant dans Sinope, par la porte du sud-ouest. Ce sont quatre tombeaux, qui auraient des ornements sculptés en marbre blanc et qui seraient encore reconnaissables, à demi baignés par la mer qui aurait miné le tertre sur lequel ils étaient construits³⁸⁸.

³⁷⁸ Paschkoff 1889, 405-406.

³⁷⁹ Cuinet 1890, 576.

³⁸⁰ Hamilton 1842, I, 310.

³⁸¹ Taitbout de Marigny 1851, 29.

³⁸² Cordier 1911, 64-65.

³⁸³ Cordier 1917, 261.

³⁸⁴ Gamba 1826, 438.

³⁸⁵ Cordier 1911, 61.

³⁸⁶ Paschkoff 1889, 407.

³⁸⁷ [Bernage] 1826.

³⁸⁸ Rottiers 1829, 282.

Beaujour mentionne des temples et un théâtre dans les environs ou à Sinope³⁸⁹.

Enfin, Pascal Fourcade mentionne l'existence d'un amphithéâtre à Sinope³⁹⁰.

3. 2. Les objets

3. 2. 1. Les débris en général

Les voyageurs, avant de se lancer dans une description de détail, remarquent la forte présence de fragments antiques dans toute la ville. Rottiers parle de « débris épars de tous côtés³⁹¹ », Hamilton de « fragments employés aux barbares constructions des modernes » et de fragments antiques visibles dans la cour d'une mosquée en centre-ville³⁹² et Flandin de « fragments d'architecture d'origine grecque ou romaine incrustée çà et là, mais sans ordre³⁹³ ». Enfin, Hommaire de Hell signale des débris de sculpture maçonnés dans le mur³⁹⁴. Ce balayage rapide des potentialités archéologiques de Sinope va se trouver complété par la description des restes sculptés.

3. 2. 2. Les restes sculptés

Si l'on en croit les voyageurs, la ville moderne de Sinope constitue une manne pour tout apprenti archéologue : où que se porte le regard, il rencontre des restes sculptés, que les voyageurs décrivent et localisent avec plus ou moins de bonheur. C'est tout d'abord dans les murailles de la ville que les voyageurs voient des éléments d'architecture : des morceaux de colonnes de marbre (Tournefort³⁹⁵, Lechevalier³⁹⁶, Beauchamp³⁹⁷, Adrien Dupré³⁹⁸, Tancoigne³⁹⁹, Hamilton⁴⁰⁰, Hommaire de Hell⁴⁰¹, Lydie Paschkoff⁴⁰²), des entablements (Lechevalier⁴⁰³), des architraves (Beauchamp⁴⁰⁴, Adrien Dupré⁴⁰⁵, Hamilton⁴⁰⁶), un fragment

³⁸⁹ Beaujour 1829, II, 143.

³⁹⁰ Fourcade 1811, 38.

³⁹¹ Rottiers 1829, 283.

³⁹² Hamilton 1842, I, 308-309.

³⁹³ Flandin 1851, 29.

³⁹⁴ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

³⁹⁵ Tournefort 1717, 50.

³⁹⁶ Lechevalier 1800, 380.

³⁹⁷ *Mémoires sur l'Égypte*, 1800, II, 150.

³⁹⁸ Gamba 1826, 437.

³⁹⁹ Tancoigne 1819, II, 215.

⁴⁰⁰ Hamilton 1842, I, 308.

⁴⁰¹ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

⁴⁰² Paschkoff 1889, 405.

⁴⁰³ Lechevalier 1800, 380.

⁴⁰⁴ *Mémoires sur l'Égypte*, 1800, II, 150.

⁴⁰⁵ Gamba 1826, 436.

⁴⁰⁶ Hamilton 1842, I, 308.

de fronton (Rottiers⁴⁰⁷), une frise de marbre avec des guirlandes et des têtes de boucs (Rottiers⁴⁰⁸, alors que Hamilton y voit plutôt l'entablement d'une corniche avec des guirlandes et des têtes de bœufs), des pièces de corniches (Beauchamp⁴⁰⁹, Hamilton), des bas-reliefs (Tancoigne⁴¹⁰), des chapiteaux (Hommaire de Hell⁴¹¹), des statues antiques (Tancoigne⁴¹²), un lion de marbre (Hamilton⁴¹³). Pierre Dupré voit deux lions sculptés, d'époque génoise d'après lui, sur deux bastion différents de la forteresse : ce sont sûrement les mêmes que ceux qu'Hommaire de Hell⁴¹⁴ et Lydie Paschkoff⁴¹⁵ voient . Dans l'une des tours de la muraille, Beauchamp voit une niche où se trouve un buste de marbre, représentant un homme, dont la tête est défigurée et le cou et la chevelure bien conservés⁴¹⁶ (aussi vu par Adrien Dupré⁴¹⁷ et Hommaire de Hell⁴¹⁸). Tancoigne a observé, près de la porte qui regarde la presqu'île, un bas-relief dont les personnages ont la tête en bas.

Le deuxième lieu riche en restes sculptés est le cimetière des Turcs, que les voyageurs ne prennent pas la peine de localiser : on y trouve une grande quantité de morceaux de colonnes (Tournefort⁴¹⁹, Beauchamp⁴²⁰, Adrien Dupré⁴²¹, Hamilton⁴²²), de chapiteaux, de bases et de piédestaux (Tournefort⁴²³).

Les maisons et les jardins du centre-ville de Sinope regorgent aussi de fragments d'architecture, employés à la construction des maisons (Hamilton voit des architraves et des colonnes dans les fondations de maisons dans les rues principales⁴²⁴), ou réutilisés : ainsi Rottiers observe une corniche qui sert d'escalier, un chapiteau qui supporte une table rustique, une colonne de marbre qui soutenait un avant-toit. Tancoigne précise que les marbres de ce qu'il appelle le palais de Mithridate ont été enlevés pour décorer les mosquées de Sinope⁴²⁵. Beauchamp décrit un relief qu'il a vu sur un mur, au bord de la mer, et qui représente un homme à demi couché, un vase à la main, avec une femme nue à ses pieds, tenant également

⁴⁰⁷ Rottiers 1829, 283.

⁴⁰⁸ Rottiers 1829, 284.

⁴⁰⁹ *Mémoires sur l'Égypte*, 1800, II, 150-151.

⁴¹⁰ Tancoigne 1819, II, 215.

⁴¹¹ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

⁴¹² Tancoigne 1819, II, 216.

⁴¹³ Hamilton 1842, I, 309.

⁴¹⁴ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

⁴¹⁵ Paschkoff 1889, 407.

⁴¹⁶ Morier 1813, 283.

⁴¹⁷ Gamba 1826, 436.

⁴¹⁸ Hommaire de Hell 1854, I, 346.

⁴¹⁹ Tournefort 1717, 50.

⁴²⁰ *Mémoires sur l'Égypte*, 1800, II, 152 ; Morier 1813, 284.

⁴²¹ Gamba 1826, 437.

⁴²² Hamilton 1842, I, 306.

⁴²³ Tournefort 1717, 50.

⁴²⁴ Hamilton 1842, I, 308-309.

un vase, et un enfant puisant dans une jarre (il estime que ce relief peut avoir quatorze à quinze pouces de haut sur deux pieds de large⁴²⁶). Ce relief est également décrit par Adrien Dupré⁴²⁷.

Puis, plus ponctuellement, les voyageurs décrivent les éléments sculptés qu'ils rencontrent au gré de leurs promenades : les ornements sculptés en marbre blanc sur les tombeaux des rois du Pont (Rottiers), le piédestal d'une statue évidé et converti en mortier (Hamilton, Lydie Paschkoff), des colonnes qui jonchent le sol du Palladia (Hamilton) ou une colonne avec une inscription dans la cour d'une mosquée (Hamilton⁴²⁸ et Lydie Paschkoff⁴²⁹).

3. 2. 3. Les sarcophages

Seul Hamilton, qui a parcouru le territoire de Sinope, nous livre les résultats de sa quête : à deux miles de Sinope, il est passé à côté d'une fontaine où le couvercle d'un sarcophage est utilisé comme abreuvoir et à Sinope, dans la cour d'un tanneur, il a vu des sarcophages employés de la même manière, de même que dans le petit village de Nesi Kieui⁴³⁰.

3. 2. 4. La mosaïque

Lydie Paschkoff est la seule à signaler une mosaïque sur l'emplacement présumé du palais de Mithridate. Elle en donne le dessin et se plaint du vandalisme des habitants de Sinope qui chaque jours viennent en grappiller des morceaux⁴³¹.

3. 2. 5. Les inscriptions

La « chasse aux inscriptions » se pratique beaucoup, mais tous n'y sont pas chanceux : Tavernier mentionne une inscription latine au bas des murailles, en latin abrégé avec le nom de la ville de Rome, mais il ne la retranscrit pas⁴³². Tournefort ne voit aucune inscription, ni en ville, ni dans les environs. Beauchamp remarque une inscription grecque sur une corniche antique encastrée dans la muraille, mais il ne la consigne pas dans son rapport : il doit la publier, ainsi que d'autres dans un mémoire adressé au ministère des relations extérieures⁴³³.

⁴²⁵ Tancoigne 1819, II, 214.

⁴²⁶ *Mémoires sur l'Égypte*, 1800, II, 151-152 ; Morier 1813, 284.

⁴²⁷ Gamba 1826, 436.

⁴²⁸ Hamilton 1842, I, 308.

⁴²⁹ Paschkoff 1889, 406.

⁴³⁰ Hamilton 1842, I, 311.

⁴³¹ Paschkoff 1889, 405-406.

⁴³² Tavernier 1712, 427.

⁴³³ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, II, 150-151.

Il mentionne aussi une inscription sur une autre corniche placée dans les murs de la forteresse, ainsi qu'une autre inscription sur laquelle se trouve une croix⁴³⁴. Pierre Dupré signale une inscription grecque sur une porte du fort et une autre sur la porte du château, mais il ne peut les lire à cause de la hauteur⁴³⁵. Nous savons que Pascal Fourcade avait vu une inscription mentionnant le titre de pontarque sur l'amphithéâtre de Sinope⁴³⁶. Adrien Dupré voit une inscription grecque sur une des tours près de la mer, avec une croix⁴³⁷, très certainement la même inscription qui avait été vue par Beauchamp. Rottiers est plus attentif et en signale quatre qu'il prend la peine de transcrire, de localiser et d'assortir d'un petit commentaire historique⁴³⁸. Hamilton fait de même et publie treize inscriptions, dont certaines avaient déjà été signalées par Rottiers⁴³⁹. Enfin, l'ouvrage d'Hommaire de Hell, paru à titre posthume, est assorti d'un supplément contenant les inscriptions grecques et latines qu'il avait recueillies (avec des commentaires de Philippe Le Bas) : on y trouve onze inscriptions de Sinope⁴⁴⁰. Nous ne rentrerons pas ici dans le détail de ces inscriptions grecques et latine⁴⁴¹, mais nous nous bornons à signaler que ces voyageurs sont les ancêtres de l'épigraphie moderne et que leurs remarques et leurs transcriptions ont parfois servi à alimenter les premiers grands corpus épigraphiques du XIX^e s.

3. 2. 6. Les monnaies

Les voyageurs sont aussi parfois des collectionneurs de monnaies, ce qui est une mode assez répandue en Europe à partir du XVIII^e s. et de la découverte des ruines antiques. Les populations locales sont au courant de ce goût, et, comme les voyageurs étrangers sont facilement repérables dans une petite ville turque où ils n'adoptent ni la langue ni le costume, les habitants viennent leur proposer spontanément des monnaies antiques, contre rétribution, bien entendu. Tournefort ramène de son voyage une monnaie de Lucullus, avec au revers une corne d'abondance et les bonnets des Dioscures surmontés d'étoiles, et replace cette monnaie dans le cadre du monnayage de Sinope connu à son époque⁴⁴². Le consul de France à Sinope, Pascal Fourcade, est aussi connu pour ses activités de collecteur de monnaies⁴⁴³ et nous savons que le mémoire disparu qu'il avait écrit sur l'histoire de Sinope s'appuyait sur des

⁴³⁴ Morier 1813, 283.

⁴³⁵ Cordier 1917, 261.

⁴³⁶ Fourcade 1811, 38.

⁴³⁷ Gamba 1826, 436.

⁴³⁸ Rottiers 1829, 283-284.

⁴³⁹ Hamilton 1842, I, 308-311 ; 410-412.

⁴⁴⁰ Le Bas 1854, pl. X-XII.

⁴⁴¹ Toutes les inscriptions des voyageurs ont été reprises dans le volume *JK*, 64-Sinope.

⁴⁴² Tournefort 1717, 47-48.

remarques numismatiques⁴⁴⁴. Rottiers, dont un des buts de voyage était aussi l'achat d'antiquités, se voit proposer des monnaies grecques et romaines et des monnaies ottomanes, mais c'est surtout lorsqu'on vient lui proposer une monnaie avec le buste de Mithridate Eupator qu'il jubile et l'achète, avec l'intime conviction de faire une bonne affaire⁴⁴⁵. Enfin, Lydie Paschkoff rappelle qu'il est très facile de trouver des monnaies à Sinope après les pluies et les grandes tempêtes. Tout type de monnaie est trouvable : or, argent, bronze et il y a un véritable marché local, où viennent s'approvisionner les juifs de Constantinople⁴⁴⁶.

3. 3. L'évolution de la sensibilité archéologique

Les voyageurs de passage à Sinope ont témoigné d'une évolution de la perception des antiquités et d'un début de prise de conscience pour la conservation des vestiges antiques. Beauchamp a hésité à acheter le buste de marbre mutilé non pas pour son propre compte, mais pour l'envoyer au muséum à Paris⁴⁴⁷. J.M. Tancoigne, faisant le tour de la ville avec Pascal Fourcade, tempête contre les Turcs qui laissent dépérir les canaux souterrains construits par les Grecs anciens et qui alimentent les fontaines de la ville⁴⁴⁸, rappelle que les Turcs ont pris les marbres du gymnase et du palais de Mithridate pour orner leur mosquée⁴⁴⁹ et assène que sous un gouvernement plus éclairé, il serait facile, à l'aide de quelques fouilles, d'exhumer la ville ancienne et un grand nombre de monuments⁴⁵⁰. Il est extrêmement dur avec les Turcs dont il parle de la « grossière ignorance » et qu'il rend responsables du dépérissement des vestiges antiques. Enfin, il témoigne d'une tentative faite par Pascal Fourcade auprès du gouvernement turc pour faire enlever un bas relief de la muraille et surtout de son épilogue négatif car « Il n'en faudrait peut-être pas davantage pour faire une révolution dans le pays. Les Turcs ne conçoivent pas qu'on puisse attacher de prix à des objets pareils, et la curiosité des Européens à cet égard leur paroît toujours suspecte et fondée sur d'autres motifs que ceux qui les dirigent réellement. Ils s'imaginent qu'ils sont poussés par l'espérance de trouver des trésors ou par une superstition dont il leur seroit difficile à eux-mêmes de rendre compte⁴⁵¹ ». On retrouve des propos aussi peu sympathiques chez Rottiers qui parle de

⁴⁴³ Dehérain 1924a, 343-344.

⁴⁴⁴ Malte Brun 1811, 408.

⁴⁴⁵ Rottiers 1829, 282, note.

⁴⁴⁶ Paschkoff 1889, 406.

⁴⁴⁷ *Mémoires sur l'Égypte* 1801, 150 ; Morier 1813, 283.

⁴⁴⁸ Tancoigne 1819, 213.

⁴⁴⁹ Tancoigne 1819, 214.

⁴⁵⁰ Tancoigne 1819, 215.

⁴⁵¹ Tancoigne 1819, 216-217.

fragments employés « aux barbares constructions des modernes⁴⁵² ». Lydie Paschkoff se fait aussi l'écho de la nécessité de mener des fouilles archéologiques à Sinope dont les potentialités sont énormes d'après ce que l'on peut observer après les pluies et les grandes tempêtes⁴⁵³. Elle signale aussi que les autorités locales sont obligées de prévenir l'administration du musée de Constantinople après chaque découverte et qu'il est interdit aux habitants et aux étrangers de faire des recherches, même si des fouilles clandestines sont menées la nuit⁴⁵⁴. Enfin, le statisticien Vital Cuinet rapporte une anecdote qui fait état de la découverte et de la transformation en bijoux de précieux objets antiques⁴⁵⁵, et estime que toute fouille, même superficielle, ferait apparaître des objets antiques⁴⁵⁶. L'appel aux fouilles archéologiques et l'attitude critique envers les Turcs montrent que les voyageurs ont une sensibilité archéologique accrue tout au long du XIX^e siècle, ouvrant ainsi la voie aux archéologues du XX^e siècle, à savoir l'équipe germano-turque d'Ekrem Akurgal et de Ludwig Budde dans les années 1950 et les byzantinistes américains David Winfield et Anthony Bryer dans les années 1970 et 1980.

⁴⁵² Rottiers 1829, 283.

⁴⁵³ Paschkoff 1889, 406.

⁴⁵⁴ Paschkoff 1889, 406.

⁴⁵⁵ Cuinet 1894, IV, 576.

⁴⁵⁶ Cuinet 1894, IV, 575-576.

CHAPITRE II

SINOPE ET SON TERRITOIRE :

BILAN ARCHÉOLOGIQUE

Les voyageurs étrangers à Sinope avaient souligné les potentialités archéologiques de la cité et n'avaient pas hésité parfois à se faire épigraphistes et à relever des inscriptions grecques ou latines. Certains avaient indiqué avoir vu des fragments d'architecture antique dans les murailles de la ville, ou utilisés en remploi dans les maisons, mais aucun n'a fait de dessin de détail. Lydie Paschkoff avait agrémenté son récit de nombreuses aquarelles qui ne sont pas utilisables pour connaître les vestiges archéologiques de Sinope. Seule une gravure de Jules Laurens, parue dans le tome IV des voyages de Xavier Hommaire de Hell, présente une vue de la citadelle de Sinope où des éléments d'architecture antique sont visibles¹. Il faut néanmoins souligner le rôle de précurseur de Pascal Fourcade, consul de France à Sinope au début du XIX^e s., qui fit lever trois plans des vestiges antiques de Sinope (les bains du gymnase et leurs élévations ; les citernes antiques²). Pascal Fourcade fut le premier archéologue de Sinope au sens moderne du terme, mais ses plans ne furent jamais repris car, s'ils sont consultables aux archives diplomatiques, ils ne furent jamais publiés.

Les épigraphistes du début du XX^e s. qui se sont intéressés aux inscriptions de Sinope, ont localisé leurs trouvailles en donnant les noms de lieux de leur époque. La toponymie ayant changé en Anatolie³, il est difficile de retrouver les lieux cités dans la campagne autour de Sinope. Les cartes turques des années 1950 peuvent aussi induire en erreur car la toponymie a pu aussi avoir changé dans la seconde moitié du XX^e s., et des noms de villages actuels cités

¹ Pl. XXVII.

² Pl. XXV-XXVI.

³ Malgré certaines persistances : Robert & Robert 1977, 11-63.

par les archéologues américains du Sinop Regional Archaeological Project ne se retrouvent pas sur les cartes topographiques turques au 1/50 000^e. Enfin, il n'est pas aisé de localiser les lieux de découverte des inscriptions dans la ville même de Sinope car les indications des épigraphistes sont inutilisables un siècle plus tard⁴, si ce n'est lorsqu'il s'agit d'une localisation dans la muraille. D. French a annoncé un plan de localisation détaillée des lieux de découverte des inscriptions dans la ville de Sinope au sein du second volume des *IK* de Sinope⁵.

Même si les voyageurs et les épigraphistes avaient souligné les potentialités archéologiques de Sinope et appelé de leurs vœux des fouilles, rien n'a été entrepris avant les années 1950.

1. LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À SINOPE

A partir de la seconde moitié du XX^e s., Sinope est devenue l'objet d'un intérêt archéologique et de premières fouilles urbaines ont été menées sous la direction d'E. Akurgal et de L. Budde. Après trois campagnes de 1951 à 1953, aucune autre mission archéologique n'a fouillé à l'intérieur de la ville, peut-être à cause du développement urbain qui rendait difficile toute excavation. Les découvertes archéologiques plus récentes sont dues à des fouilles de sauvetage lors de travaux de construction⁶. L'intérêt archéologique s'est déplacé sur les monuments visibles en ville (la muraille et le *Balat Kilise* relevés et commentés par D. Winfield et A. Bryer) ou sur le territoire de Sinope. D. French a ainsi établi la carte des bornes milliaires de la région de Sinope, ce qui permet de replacer la cité dans le réseau routier romain⁷. La fin des années 1980 et les années 1990 ont été fastes pour la connaissance archéologique de Sinope. Le directeur du musée A. İşin a en effet mené une prospection systématique dans le territoire de Sinope de 1987 à 1990, afin de localiser des sites préhistoriques, mais il a également trouvé du matériel céramique allant de l'époque classique à l'époque romaine. A partir de 1993, l'université britannique de Warwick a mené des fouilles de sauvetage d'un édifice byzantin à Çiftlik, sous lequel se trouvaient des structures romaines. En 1994, un programme français a été lancé pour fouiller les ateliers amphoriques de Sinope : deux sites sur la péninsule de Boztepe ont été fouillés (Zeytinlik et Nisiköy) et un site dans la baie de Sinope (Demirci). A peu près à la même époque, un programme américain

⁴ Mordtmann 1880-1881, 45 : « à la maison de Basile Aphentouloglou » ; Doublet 1889, 303 : « chez un menuisier grec près de la mer » ; 305 : « sur la route de Boyabat, près de la cabane du poissonnier Ahmed ».

⁵ communication personnelle de D. French.

⁶ French 1990, 45 : construction de l'*otogar* et de deux stations services à Sinope qui a permis la mise au jours de colonnes funéraires classiques appartenant au cimetière de Kumkapı.

a été lancé, le *Black Sea Trade Project* et un de ses aspects a consisté en une prospection systématique du territoire de Sinope (*Sinop Regional Archaeological Project*) qui a permis de mieux connaître l'occupation humaine à travers les époques.

Nous allons ici présenter par ordre chronologique les différentes campagnes de fouilles menées à Sinope, avec leurs objectifs et leurs résultats, avant de proposer un bilan des connaissances archéologiques du territoire et de la ville de Sinope dans les seconde et troisième parties de ce chapitre.

1. 1. Les fouilles germano-turques de la ville de Sinope (1951-1953)

En 1951 ont commencé à Sinope les premières fouilles de la ville. Elles ont été menées sous la direction conjointe du Professeur E. Akurgal de l'université d'Ankara et du Professeur L. Budde de l'université de Münster. Les résultats des fouilles ont été majoritairement publiés dans des revues turques comme *Anadolu* et *Türk Arkeoloji Dergisi*. E. Akurgal avait fait un petit bilan en français dans *Anadolu*⁸ avant de publier les trouvailles d'époque archaïque tout en réfléchissant à la date de fondation de Sinope⁹. L. Budde s'était chargé de décrire les campagnes de fouilles et de publier les découvertes d'époques classique, hellénistique et romaine¹⁰. Le rapport complet des fouilles a été publié par la société d'histoire turque¹¹, avec 23 planches photographiques.

Sinope n'ayant jamais été fouillée par le passé, E. Akurgal et L. Budde avaient toute latitude pour le choix des lieux des fouilles ou des sondages. Du fait d'une urbanisation encore modeste, les archéologues ont pu effectuer 15 sondages, nommés de A à O, à l'intérieur des murs de la ville mais aussi à l'extérieur. Certains lieux de sondages, comme la cour de la mosquée principale ou le jardin public, peuvent être localisés avec certitude alors que le travail est moins aisé pour d'autres. E. Akurgal et L. Budde ont publié une partie du matériel et des monuments découverts à Sinope lors des campagnes de fouilles de 1951, 1952 et 1953 (céramiques, hydries en bronze, statuaire, mosaïques, temple et son autel, nécropole), mais ils n'ont pas produit de plan général de localisation ni de relevés des tombes découvertes dans la nécropole, ou du temple et de son autel dégagé à Sinope dans le jardin public, près de la statue du soldat inconnu.

⁷ *Infra*, 372-378.

⁸ Akurgal 1955a, 54-55.

⁹ Akurgal 1956a (en turc) = Akurgal 1956b (en allemand) = Akurgal 1956c (en allemand).

¹⁰ Budde 1956a = Budde 1956b.

¹¹ Akurgal & Budde 1956.

Une publication globale des résultats des fouilles avait été annoncée¹² avec la publication du corpus des inscriptions de Sinope par le Professeur J. Moreau de l'université de Sarrebruck¹³ qui avait mené une prospection épigraphique en ville en 1954 avec L. Budde. Le décès prématuré de J. Moreau en 1961 a entraîné l'abandon de la publication commune¹⁴. Les publications de 1956 sont donc les seules qui permettent de consulter les résultats des trois campagnes de fouilles.

1. 1. 1. La zone du temple

La campagne de fouille de 1951 a eu pour objet la zone du jardin public de Sinope où les vestiges supérieurs d'un temple et de son autel ont été dégagés¹⁵. Cette fouille avait pris le nom de Fouille A. Les dimensions du temple sont de 15 m sur 8,60 m et L. Budde estime que son tracé et son ordre ne sont pas clairs. L. Budde a identifié l'autel en raison de la présence d'une couche d'incendie avec de nombreux ossements en dessous.

Il a découvert nombreux éléments d'architecture comme des tuiles, des corniches et des antéfixes et les a classés en cinq groupes correspondant d'après lui aux divers états du temple. Le fragment du couronnement d'une dalle¹⁶ et une tuile d'angle avec une antéfixe à tête de Gorgone¹⁷ ont été identifiés comme ayant appartenu à un ou deux petits bâtiments du milieu du VI^e s. a.C.

Le second groupe, d'époque classique, se caractérise par son argile rouge clair avec des mouchetures noires et des restes de revêtement rouge sombre. On y trouve des gouttières avec une évacuation d'eau en tête de lion¹⁸ et une antéfixe avec une tête coiffée d'une palmette¹⁹. Ces éléments ainsi que des morceaux de marbre travaillés correspondent à un temple classique qui a précédé le temple du V^e s. a.C.

Le troisième groupe est constitué par des éléments d'architecture ayant appartenu à un temple du V^e s. a.C., peut-être plus petit que le précédent. Les éléments d'architecture sont en

¹² Akurgal 1956c, 12 ; Budde 1956b, 31 n. 15 ; 33 n. 26 ; Budde 1963, 55 n. 1.

¹³ Budde 1956b, 31 n. 14.

¹⁴ Les archives de J. Moreau ont été consultées à la *Forschungstelle Asia Minor* de l'université de Münster et comprenaient un nombre important d'inscriptions sinopéennes publiées auparavant et retrouvées par J. Moreau : il s'agissait de notes éparses, qui ne présentaient pas encore l'embryon d'un corpus épigraphique ; Budde 1963, 55 n. 7 évoque le manuscrit de J. Moreau.

¹⁵ Budde 1956b, 27-32, pl. VIII-XV ; Pl. XLVII-L.

¹⁶ Budde 1956b, pl. X, a ; Pl. XL, fig. 2.

¹⁷ Budde 1956b, pl. X, b ; Pl. XXXIX, fig. 2.

¹⁸ Budde 1956b, pl. X, c et d ; Pl. XL, fig. 3-4.

¹⁹ Budde 1956b, pl. XI, a ; Pl. XXXIX, fig. 1.

argile gris-jaune, avec des mouchetures noires et un revêtement rouge sombre. Il s'agit d'antéfixes²⁰, de tuiles²¹ d'une gouttière avec une évacuation d'eau en tête de lion.

Le quatrième groupe, d'époque hellénistique, est constitué d'éléments en argile jaune avec une moucheture noire minimale et un revêtement rouge clair. On y trouve des antéfixes avec le système permettant de les poser sur les tuiles²². Ces éléments correspondraient à un bâtiment daté du IInd s. a.C.

Enfin, le cinquième groupe, d'époque romaine, fait apparaître des éléments d'architecture utilisés en remplacement de ceux du groupe IV. Ils sont en argile jaune avec d'infimes mouchetures noires et un revêtement rouge pâle. On y trouve un morceau de gouttière²³ et une évacuation d'eau en tête de lion. La majorité des morceaux d'architecture correspond à l'époque sévérienne.

L. Budde propose de dater le temple dégagé du haut-hellénisme en raison de l'abondance des céramiques hellénistiques et romaines trouvées parmi les vestiges du temple.

Dans la couche de débris autour du temple, il y avait des fragments de récipients sans valeur, de terres cuites, des murs, des pavés, des canalisations d'eau et des entablements qui ont amené L. Budde à penser qu'il y avait des bâtiments publics et des maisons privées dans ce quartier, qui était sans doute au centre de la vie publique²⁴.

Dans la zone du temple, de petites trouvailles allant de l'époque archaïque à l'époque ottomane, comme une jarre phrygienne²⁵ et des fragments de céramique attique, ont été mises au jour sous les fondations du temple. Des terres cuites votives ont également été trouvées. Elles étaient à l'effigie de Sarapis²⁶, de Dionysos²⁷, d'Héraclès²⁸ et d'une divinité féminine, Koré ou Isis²⁹. On trouve aussi des figurines et des têtes en terre cuite datant de l'époque archaïque à l'époque romaine.

Le temple a été attribué à Sarapis par L. Budde en raison du récit de Tacite sur la statue de Sarapis³⁰, d'une inscription mentionnant un temple de Sarapis et trouvée dans cette zone³¹ et de figurines en terre cuite représentant un taureau³².

²⁰ Budde 1956b, pl. XI, b et c ; **Pl. XXXIX, fig. 4.**

²¹ Budde 1956b, pl. X, d ; **Pl. XL, fig. 1.**

²² Budde 1956b, pl. XII, a et b ; **Pl. XXXIX, fig. 1 et 5.**

²³ Budde 1956b, pl. XII, c ; **Pl. XL, fig. 4.**

²⁴ Budde 1956b, 30.

²⁵ Budde 1956b, pl. III ; **Pl. XLIII.**

²⁶ Budde 1956b, pl. XIII, a et c ; **Pl. XLIX, fig. 1 et 3** : interprétation difficile.

²⁷ Budde 1956b, pl. XIII, b ; **Pl. XLIX, fig. 2.**

²⁸ Budde 1956b, pl. XIV ; **Pl. L, fig. 1.**

²⁹ Budde 1956b, pl. XV ; **Pl. L, fig. 2.**

³⁰ *Infra*, 587-592.

³¹ *IK*, 64-Sinope, 172 = *CIG* 3. 4159 et add. p. 1114 = *JGRR* 3. 96 = Robinson 1905, 315 n°48 = Robert 1937, 297 § 14.

A l'est du temple, l'équipe germano-turque a observé les fondations, avec la première couche de pierre, d'un petit édifice plus ancien, qui lors de la construction du temple avait été recouvert par des pavés³³. L. Budde n'a pas pu déterminer s'il s'agissait d'un autel ou d'un petit temple parce que les fouilles n'avaient pas mis au jour les restes de pierres d'un temple correspondant ni aux alentours immédiats du petit temple, ni dans le sens nord-sud. L. Budde a émis l'idée qu'il était possible de mettre cet édifice en relation avec les terres cuites du groupe III³⁴.

La fouille a permis de montrer que la couche supérieure des blocs de fondation du temple se trouvait en partie à l'endroit d'une mosaïque de galets³⁵ en grande partie détruite lors de la construction du temple. Au même niveau, les archéologues ont découvert des restes de murs et des morceaux de pavés qui ont été datés, à l'aide de la céramique et de la stratigraphie, au plus tard du IV^e s. a.C.

La fouille B a eu lieu près du port nord et a mis au jour des restes de peinture murale, un entablement et un dépôt (*Bothros*) où se trouvent les céramiques les plus anciennes trouvées à Sinope³⁶.

La fouille C s'est produite dans la partie nord de la ville, à l'intérieur des murs, et a fait apparaître des établissements qui ne sont pas antérieurs au II^e s. a.C. Les peintures murales des maisons sont de bons exemples de la peinture hellénistique du style pompéien dans sa forme grecque³⁷.

La fouille D s'est située dans la partie nord de la péninsule près du hammam des femmes et a mis au jour des céramiques d'époque classique.

1. 1. 2. La nécropole

Le deuxième axe de fouilles important de la campagne de 1951 a été le dégagement de l'antique nécropole de Sinope³⁸, qui se trouvait à l'extérieur des murs de la ville, sur le continent, à l'endroit d'un cimetière turc abandonné, près d'une ancienne fabrique d'allumettes (une sorte de friche industrielle). Les archéologues ont considéré que les parties les plus anciennes de la nécropole, à savoir celles qui étaient les plus proches du mur de la

³² Budde 1956b, 31.

³³ Budde 1956b, pl. IX ; Pl. XLVIII, fig. 2.

³⁴ Budde 1956b, 32.

³⁵ Budde 1956b, pl. VIII, b et XXII, a ; Pl. XLVII, fig. 2 et LV, fig. 1.

³⁶ Boysal 1959, 13-14 ; pl. I, c et d ; Pl. XLI, fig. 3 et 4.

³⁷ Budde 1956b, 32 ; pl. XXII, b ; Pl. LV, fig. 2.

³⁸ Budde 1956b, 33-37.

ville, étaient déjà perdues, et se sont bornés à fouiller deux espaces d'environ 17 m sur 10 m et 10 m sur 9 m.

Durant la campagne de fouilles de 1951, 92 tombes ont été dégagées, datées du début du VI^e s. a.C. au IV^e s. p.C., avec différentes formes³⁹, témoignant de différents types d'inhumations. C'est dans une amphore funéraire qu'une aryballe proto-corinthienne⁴⁰, la plus ancienne céramique grecque à Sinope⁴¹, a été trouvée. Une vingtaine d'aryballes de la même époque ont été trouvées et étudiées⁴². L. Budde a également émis l'hypothèse que les stèles funéraires archaïques publiées et étudiées par E. Akurgal provenaient de ce cimetière archaïque⁴³.

A l'exception du cimetière archaïque, près de la fabrique d'allumettes, aucun autre cimetière grec n'a été trouvé, bien que L. Budde ait estimé qu'il devait y en avoir d'autres. Un groupe de marbre représentant deux lions attaquant un cerf⁴⁴, daté par L. Budde du deuxième tiers du IV^e s. a.C.⁴⁵ et appartenant vraisemblablement à un monument funéraire⁴⁶ proviendrait de la zone côtière entre Sinop et Akliman, d'après le témoignage des locaux, et les archéologues y ont trouvé un sarcophage de pierre.

Un cimetière d'époque romaine a été localisé à l'extérieur de la ville, à l'est, au pied de la colline, près d'une série de petits et de grands *tumuli*.

L. Budde a localisé des tombes chrétiennes au nord de la ville, à l'intérieur des murs, et notamment une pierre tombale avec le titre de *Diakonos*. Il avait interprété ces tombes comme des tombes chrétiennes en raison de l'orientation des têtes à l'est. Il avait également remarqué un complexe palatial à l'est de Sinope, qui comprenait une église byzantine sous le niveau du sol actuel. Il estimait que d'autres tombes devaient se trouver dans cette zone.

Des petits sondages pour déterminer l'emplacement de l'aqueduc de l'époque de Trajan, de grottes cultuelles et de l'ancien réseau des voies avaient été menés près de la fouille principale, mais n'avaient pas donné de résultats satisfaisants.

E. Akurgal avait signalé la présence d'un *tumulus* sur Boztepe, qu'il avait interprété comme pouvant être la tombe de Mithridate Eupator. Des *tumuli* qui restaient à explorer

³⁹ Budde 1956b, pl. XVI ; Pl. LI.

⁴⁰ Budde 1956b, pl. I, a et b ; Pl. XLI.

⁴¹ Akurgal 1956a, 43 ; 1956b, 55 ; 1956c, 4 ; pl. I, a et b.

⁴² Boysal 1959, 8-13.

⁴³ Akurgal 1955a ; 1956c, 15-23, pl. VI-VII ; Budde 1963, 55 ; Pl. XLVI.

⁴⁴ Budde 1956b, pl. XVII ; commenté par Budde 1963, 55-73 ; Pl. LII.

⁴⁵ Budde 1963, 70.

⁴⁶ Budde 1956b, 37.

avaient été localisés dans le village de Korucuk⁴⁷, dont l'un renfermait un lécythe qui avait permis de dater le tumulus de l'époque hellénistique.

1. 1. 3. Les fouilles complémentaires

La seconde campagne de fouilles de 1952 a permis de reprendre l'étude de ce qui avait été dégagé l'année précédente⁴⁸. Des trouvailles de chapiteaux autour du temple avaient été interprétées comme témoignant de la présence d'une stoa. Un chapiteau dorique avait permis à L. Budde de dater le temple de l'époque hellénistique. Les éléments d'architecture découverts lors des autres fouilles appartenaient majoritairement à l'époque romaine. Des timbres amphoriques ont également été découverts.

Près de la mosquée principale, des fouilles ont mis au jour des habitations byzantines et une partie d'un bâtiment romain du III^e s. p.C. avec des mosaïques aux motifs géométriques, animaux et fruitiers.

Le gros établissement à l'est de la ville a également été étudié et photographié⁴⁹. La technique de construction des murs a permis de dater cet édifice de l'époque byzantine et la fouille a mis au jour une chapelle byzantine. L. Budde estime que ce complexe palatial a été utilisé comme cloître à la fin de l'époque byzantine et signale qu'un sondage pratiqué dans une grande salle a montré qu'elle avait été utilisée comme cimetière.

En 1953, les fouilles se sont concentrées sur le complexe du *kale* (citadelle) de Sinope (fouille K), à l'emplacement supposé de l'antique acropole de Sinope. Des vestiges de bâtiments d'époques turque on été dégagés, de même qu'une maison d'époque byzantine. Aucun vestige d'époque romaine n'avait été trouvé en dessous, tandis que des vestiges de murs appartenant à des bâtiments d'époques hellénistique et classique l'étaient.

La fouille M a eu lieu dans un jardin en terrasse, près de la place du marché, dans la partie sud de la ville et a permis la mise au jour d'habitations d'époques byzantine, romaine et hellénistique. Non loin de la fouille M, a eu lieu la fouille L, sur un terrain aplani près d'un hammam, et des habitations byzantines et romaines ont été découvertes. De semblables découvertes ont été faites dans la Fouille N. Des murs hellénistiques dans la partie nord de la fouille ont peut-être appartenu à un édifice monumental.

Enfin la Fouille O, dans la cour intérieure de la mosquée principale, a fait apparaître, après le niveau byzantin, des restes de deux mosaïques d'époque romaine tardive⁵⁰, ainsi que

⁴⁷ Akurgal 1956a, 51-52 ; 1956b, 58-59 ; 1956c, 10-11.

⁴⁸ Budde 1956b, 38-39.

⁴⁹ Akurgal & Budde 1956, pl. XX-XXI ; Pl. LIV.

⁵⁰ Akurgal & Budde 1956, pl. XIII ; Pl. LV, fig. 3 et 4.

des murs extérieurs de bâtiments de la même période. Dans la seconde couche, sous des mosaïques, ont été trouvés les vestiges de deux maisons d'époque hellénistique. Une troisième couche d'époque classique a ensuite été découverte.

De dernières recherches ont été menées dans la zone du temple et ont permis la mise au jour au nord-ouest du temple de bustes romains en marbre d'époque républicaine ou augustéenne⁵¹. Les statues auxquelles appartenaient ces têtes n'ont pas été retrouvées.

1. 2. La prospection urbaine de A. Bryer et D. Winfield (années 1960-1970)

Les byzantinistes américains A. Bryer et D. Winfield ont travaillé dans le Pont durant les années 1960 et 1970 afin de localiser et de relever tous les monuments byzantins de la région. Ils ont terminé leur étude en 1979 et ont publié leur travail en 1985, *The Byzantine monuments and topography of the Pontos*. Ils ont consacré un chapitre à Sinope⁵² dans lequel ils ont fait un bref résumé de l'histoire de Sinope jusqu'à l'époque moderne, publié des inscriptions inédites et détaillé les principaux monuments de Sinope. Même si leur objectif était de s'intéresser aux monuments byzantins, chaque fois que cela leur était possible, ils en ont indiqué les états antérieurs.

Leur ouvrage est le premier à donner un plan détaillé du centre-ville de Sinope qui se trouve à l'intérieur de la muraille⁵³ : le plan moderne des rues est reporté sur le plan, de même que le tracé de la muraille. Les tours de la muraille sont numérotées de 1 à 43 et le lieu de découverte des inscriptions inédites est reporté sur le plan. Enfin, le temple de Sarapis, dégagé lors des fouilles de 1951-1953, est localisé sur le plan et les auteurs ont tenté de positionner les lieux importants de la cité antique (acropole et agora).

A. Bryer et D. Winfield ont commenté le plan de la ville. Le plan des rues fait apparaître une trame urbaine régulière composée d'îlots de 100 mètres sur 60. Ce plan hippodamien a peut-être été introduit à Sinope au V^e s. a.C. comme à Milet⁵⁴. Les auteurs ont localisé la première acropole de Sinope dans la partie nord de la citadelle grâce à la présence de la maçonnerie la plus ancienne dans les murailles. A. Bryer et D. Winfield supposent que les Romains avaient abandonné l'acropole pour fortifier la ville. D'après eux, le centre de la ville s'était déplacé à l'époque romaine comme la présence du *Serapeum* et du « palais » à

⁵¹ Akurgal & Budde 1956, Pl. XVIII-XIX ; Pl. LIII.

⁵² Bryer & Winfield 1985, 68-88.

⁵³ Bryer & Winfield 1985, 88 ; Pl. LVI.

⁵⁴ Bryer & Winfield 1985, 75-76.

l'est de la ville semblent le suggérer. De plus, ils estimaient que le mur oriental de la ville (tours 12 à 20) n'était peut-être pas sur son emplacement actuel⁵⁵.

Après avoir commenté le plan d'ensemble de Sinope, A. Bryer et D. Winfield sont également les premiers à avoir fait un commentaire détaillé des murailles de la ville. Les murs de Sinope ont un plan rectangulaire irrégulier dont les côtés nord et sud font face à la mer, et les côtés est et ouest à la péninsule et au continent. Le mur occidental était le plus massif car aucun élément naturel ne le protégeait du continent. Il y avait un double fossé entre les tours 30 à 31 et les tours 36 à 39 dans la partie intérieure. Il y avait deux portes romaines ou protobyzantines sur le mur ouest, au nord et au sud de l'entrée de l'actuelle Sakarya Caddesi.

A. Bryer et D. Winfield ont établi des types de maçonnerie pour la muraille de Sinope grâce à des observations de terrain. Ils ont été gênés dans leurs recherches par le fait que le site de l'acropole ait été occupé par une caserne turque et le site de la citadelle par une prison de haute sécurité (démantelée en 1998). De plus, il y a peu de matériel comparatif sur la mer Noire, mis à part à Amasra et à Trabzon. Malgré ces réserves, ils ont individualisé 12 types de maçonneries.

Le type A correspond à la période la plus ancienne de construction. Il s'agit de blocs rectangulaires avec un bossage, assemblés sans mortiers (maçonnerie isodomique *emplekton*). Les blocs sont particulièrement longs par rapport à leur largeur. Ce type de maçonnerie apparaît dans la partie basse des tours 29⁵⁶ et 30⁵⁷, et 37 à 43⁵⁸, ce qui forme un bloc rectangulaire sur la seule éminence de la ville que les auteurs ont proposé comme emplacement de l'antique acropole. A. Bryer et D. Winfield ont daté ce type de maçonnerie de l'époque pré mithridatique ou mithridatique.

Le type B consiste en une maçonnerie de pierres de taille avec des pierres de faces arrangées en assises alternées de boutisses et de panneresses. Le type B se trouve majoritairement dans la zone de la citadelle, et le long du front de mer principal, des tours 29 à 36 (?) aux tours 1 à 6⁵⁹. Ce type pourrait peut-être être associé avec le môle composé de gros blocs qui s'étend d'entre les tours 6 et 7 à 260° en direction de la tour 31 et qui se trouve aujourd'hui submergé, ses blocs ayant été réutilisés dans le môle moderne qui s'étend des tours 7 et 12. Ce type a été daté de l'époque mithridatique ou du début de l'époque romaine.

⁵⁵ Bryer & Winfield 1985, 76.

⁵⁶ Pl. LVIII, fig. 1.

⁵⁷ Pl. LVIII, fig. 2.

⁵⁸ Pl. LIX.

⁵⁹ Pl. LX-LXI.

Le type C, daté de l'époque romaine, correspond à des murs d'assises de briques et de pierres, qui se trouvent particulièrement dérangés près de la mer, autour des tours 28 et 29, et associés avec une extension de murs entre les tours 1 à 6. Il semble qu'il y avait cinq assises de briques ou plus, qui alternaient avec huit assises de pierres ou plus ; le mortier de chaux incluait de la terre cuite pulvérisée. A sein de ce type, les auteurs ont constitué une sous-section *C, qui correspond peut-être au V^e s. p.C., et qui se caractérise plus par sa forme que par sa maçonnerie. Il s'agit des tours 41 à 43, en forme de V.

Les types D, E et F ont été datés du début de l'époque byzantine au XIII^e s. (?). Le type D est représenté uniquement dans le coin nord-est, des tours 18 à 21. Il s'agit maintenant de tours ruinées où l'on trouve quelques têtes de colonnes réutilisées.

Les types E, F et G remploient du matériel des types A et B. Le type G a été daté de l'époque de la reconstruction seldjoukide de 1215.

Le type E est constitué de blocs de face réutilisés des types A et B avec un mortier en décombre dans le mur. Le système de boutisses et de panneresses est toujours employé, en utilisant des colonnes comme boutisses. Il y a des rangées irrégulières de briques et le mortier incorpore des morceaux de poterie pulvérisés. On trouve ce type dans les parties moyennes à basses des tours 29 à 30, et 43⁶⁰.

Le type F, que l'on retrouve majoritairement dans les tours 8 et 9, 13 et 14, et 27 inclut des éléments des types A et B, avec des briques et des pierres coupées en conglomerats où le matériel réutilisé ne convient pas.

Le type G est une variante du type F, qui n'utilise pas des boutisses et des panneresses, mais des briques et de très gros blocs des types A et B. On le trouve majoritairement dans les tours de 1 à 6, de 14 à 16, de 30 à 38, et 40, souvent en conjonction avec des fondations de type A ou B et en association avec des inscriptions (y compris celle de 1215) dans les tours 37 et 38.

Les types de maçonnerie de H à M sont plus tardifs et ne sont pas constitués de remplois d'éléments de types A et B.

A. Bryer et D. Winfield ont conclu de cette typologie que l'acropole la plus ancienne (type A) correspondait aux tours 30, 37 à 43 (même si les tours 41 à 43 en forme de V telles qu'elles apparaissent sont peut-être un ouvrage du V^e s.). Ils estiment que la citadelle classique qui était attachée à l'acropole correspondait aux tours 30 à 36, que les murs orientaux, tels qu'ils apparaissent, sont relativement tardifs, que les défenses septentrionales, telles qu'elles apparaissent, sont encore plus tardives et que le type G correspond à la

reconstruction de 1215. Enfin, il est probable que le type B corresponde à un ouvrage mithridatique. Il est difficile d'évaluer les dégâts occasionnés par le bombardement russe de 1853, mais A. Bryer et D. Winfield pensent que la porte maritime qui se trouvait entre les tours 33 et 34, a été bouchée à la suite de ce bombardement.

A. Bryer et D. Winfield ont étudié, à 300 mètres au sud-est des murs de la cité, sur la presqu'île de Boztepe, un complexe appelé le « Palais » (*Balat* en turc) ou le « Palais de Mithridate » et s'étendant sur un hectare. La véritable étendue du complexe et sa destination première n'ont pas été déterminées par les deux byzantinistes qui n'ont pas pu mener de fouilles. Ils ont néanmoins dressé un plan des vestiges observables en surface malgré la présence du lierre et des jardins potagers et donné une description des différents bâtiments⁶¹. Ils ont découvert des citernes dans les environs du *Balat*, mais n'estiment pas, au vu de la maçonnerie et de l'absence d'alignement, qu'elles soient de la même époque que le *Balat*. Le fait que le *Balat* et les citernes se trouvent à l'extérieur des murs actuels de la ville a été interprété comme le témoignage d'une période de sécurité lors de leur construction. Les citernes étaient certainement alimentées par les eaux de pluie car il n'y a qu'un lac sur Boztepe et pas de sources⁶². Le *Balat* est difficile à dater mais le type des briques et la maçonnerie se rapprocherait du type C des murs, donc de l'époque romaine.

L'association populaire qui s'est établit entre cet édifice et le palais de Mithridate a été rejetée par A. Bryer et D. Winfield, qui réfutent aussi l'idée qu'il s'agissait du palais d'un gouverneur ou d'un officier de l'époque romaine ou protobyzantine. Ils estiment qu'il s'agirait plutôt d'un gymnase et d'un complexe de bains. La zone VIII est une entrée cruciforme, les petites zones II à V et VII, sont aussi cruciformes et peuvent correspondre au *frigidarium* et au *tepidarium*. Les grandes zones rectangulaires X, XII et XIII peuvent être les salles d'un *xystos* ou d'un gymnase. La maçonnerie semble être du III^e ou du IV^e s. p.C. S'il s'agit bien de bains et d'un gymnase, les citernes qui se trouvent associées sont idéalement placées pour servir de réservoirs aux bains.

1. 3. La prospection épigraphique de D. French (années 1980-1990)

Dans les années 1980, D. French, directeur du British Institute of Archaeology at Ankara de 1969 à 1993, a prospecté l'Anatolie afin de dresser un catalogue des bornes milliaires. En 1988 est paru l'ouvrage *Roman roads and milestones of Asia Minor. Fasc. 2 :*

⁶⁰ Pl. LVIII-LIX.

⁶¹ Bryer & Winfield 1985, 89 ; Pl. LVII.

⁶² Bryer & Winfield 1985, 80.

an interim catalogue of milestones. La région de Sinope⁶³ concentre 25 bornes milliaires qui sont reportées sur des cartes de localisation au 1/100 000 (cartes de Samsun et de Zonguldak⁶⁴).

Le catalogue des milliaires indique le lieu de découverte et sa localisation sur les cartes turques au 1/50 000^e, l'empereur et les gouverneurs cités dans l'inscription, ainsi que la distance s'il y a lieu. Ce catalogue permet de matérialiser le tracé des voies romaines et de déterminer le moment de leur construction ou de leur réfection⁶⁵ et donc de connaître les principales voies de communication au sein du territoire de Sinope à l'époque romaine.

Dans les années 1990, D. French avait entrepris de publier les inscriptions de Sinope dans des « Sinopean notes » dans la revue *Epigraphica Anatolica*⁶⁶. Cette série d'articles a été l'embryon du corpus des inscriptions de Sinope publié dans la collection des *IK* en 2004. Les « Sinopean notes » ont présenté des inscriptions déjà publiées ainsi que des inédits. Dès que cela était connu, D. French indiquait la provenance de l'inscription, dans la ville de Sinope ou dans son hinterland. Lors de la publication des colonnes funéraires d'époque classique, il a fait une mise au point sur le cimetière de Kum Kapı où avait été localisé la nécropole archaïque et classique de Sinope, au sud-ouest des murs de la ville moderne. L'ancienne fabrique d'allumettes citée par E. Akurgal et L. Budde, désormais démantelée, avait laissé place à l'*otogar* de Sinop et à deux stations-service au nord de la route principale, et à des bâtiments du gouvernement et dévolus à d'autres activités au sud de la route principale. A partir du noyau de Kum Kapı, l'ancien cimetière s'était développé graduellement vers l'ouest. Une tombe avec chambre voûtée et *dromos* fut découverte lors des travaux de construction du côté nord, à environ 250 m des deux stations-service⁶⁷.

Une cartographie des lieux de découvertes des inscriptions est annoncée dans le volume II des *IK* de Sinope⁶⁸ et un index des lieux de découverte se trouve à la fin du premier volume.

1. 4. La prospection du territoire de Sinope (1987-1990)

Entre 1987 et 1990, le directeur du musée de Sinop, A. Işin, a mené une campagne de prospection dans la région de Sinope, sur la côte et à l'intérieur des terres, dans la vallée de

⁶³ French 1988, 326-337.

⁶⁴ French 1988, 548-549 (carte 12) ; 560-561 (carte 18)

⁶⁵ *Infra*, 372-378.

⁶⁶ French 1990 ; 1991 ; 1992 ; 1994a ; 1994b.

⁶⁷ French 1990, 44 ; 62.

⁶⁸ D. French, communication personnelle.

l'Erfelek, du Kabalı, du Sarmısak et du Dikmen⁶⁹. Ses recherches concernaient les sites préhistoriques autour de Sinope et il a proposé une carte faisant apparaître 45 sites⁷⁰. Il a donné quelques photographies générales des sites prospectés et des planches avec les dessins du matériel céramique collecté. Son travail a permis d'améliorer la connaissance du territoire de Sinope à l'époque antique car des tessons d'époques classique, hellénistique ou romaine ont été trouvés dans plusieurs sites : dans la vallée du Kabalı, des restes classiques sur le site de Kabalı Höyük (site 24), des tessons d'époque romaine à Malpete-Emiryayla (site 30) ; dans la vallée de Sarmısak, des tuiles rouges d'époque romaine à Maltepe-Burumcuk (site 35), à Cin Tepe (site 38) et à Maltepe- Sarmısak (site 40).

La campagne de prospection a également permis de localiser une forteresse à Çukurhankale (site 31) dans la vallée du Kabalı : les trouvailles datent majoritairement des époques hellénistique et romaine et il semblerait, d'après A. Işin, que l'âge d'or de la forteresse doive se situer sous le règne de Mithridate Eupator⁷¹. A Dodurga (site 32), une tombe rupestre où l'on trouve des tessons de toutes époques, doit peut-être aussi être datée de l'époque de Mithridate. Enfin, dans la vallée du Sarmısak, les ruines d'un temple ont été découvertes à Asar Tepesi (site 44). De fragments de lampes à huiles, figurines de taureaux et de cornes de taureaux d'époque hellénistique ainsi que des monnaies mithridatiques de Sinope et d'Amisos ont été trouvés sur le site. Les objets liés au taureau ont amené A. Işin à voir dans ce temple un temple de Zeus⁷².

1. 5. Les fouilles de sauvetage à Çiftlik (1993-1997)

En 1993, S. Hill et J. Hilton, de l'Université de Warwick, et R. Bayliss, du *British Institute of Archaeology at Ankara*, ont mené un programme de recherche sur les structures romano-byzantines de Sinope, à savoir le *Balat Kilise* à Sinope et les vestiges d'une église protobyzantine à Çiftlik.

L'équipe avait confirmé de nombreuses découvertes d'A. Bryer et de D. Winfield sur le site du *Balat Kilise*, et a émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un bâtiment commercial. Une nouvelle prospection avait néanmoins révélé que la structure était beaucoup plus grande que ce qui avait été envisagé auparavant. De nouvelles mesures avaient été prises et une étude détaillée du matériel, des méthodes de construction et de la décoration avait été menée et

⁶⁹ Işin 1990, 241-276 ; 1998, 95-139.

⁷⁰ Işin 1998, 96, fig. 1 ; Pl. LXIV.

⁷¹ Işin 1998, 105 n. 10 d'après une communication personnelle de D. French.

⁷² Işin 1998, 109.

devait conduire à la production de nouveaux plans et dessins du complexe et de son église, mais rien n'a jamais été publié.

Le site de Çiftlik⁷³ souffrait de l'érosion côtière et rendait nécessaire une fouille de sauvetage. Des fragments du pavement de mosaïques avaient été transportés au musée de Sinope et une partie d'un bâtiment vertical coupé par l'érosion avait été retrouvée. Une prospection de surface des champs avoisinants avait révélé la présence de tessons prouvant que le site avait été occupé depuis au moins le VI^e s. a.C.⁷⁴.

En août 1994 des fouilles de sauvetage ont été entreprises à Çiftlik⁷⁵ et se sont concentrées sur l'église protobyzantine et le bâtiment nord. Des plans de l'église ont été dressés et les mosaïques découvertes ont été photographiées et publiées⁷⁶. Les fouilles de Çiftlik sont utiles à la connaissance de l'occupation du territoire de Sinope dans l'Antiquité car elles ont permis de mettre au jour des éléments antérieurs à l'époque byzantine. Ainsi, dans une petite zone de la chambre sud-ouest de l'église, des tessères de mosaïque d'une taille plus importante que celles employées dans l'église ont été retrouvées et provenaient peut-être d'une structure antérieure. Dans la même zone ont été retrouvés des petits fragments de poterie hellénistique et romaine et deux pièces d'un article à glaçure noire incisée d'époque hellénistique. Ces objets antérieurs à l'époque byzantine ont été trouvés dans des dépôts vaseux et n'étaient pas associés à des structures antérieures évidentes. S. Hill estime qu'ils proviennent d'autres sites dans la vallée qui ont été déposés à Çiftlik avant la construction de l'église. Les mêmes dépôts vaseux avec des fragments de poteries antérieures et même un morceau d'une petite colonne en calcaire ont été découverts immédiatement à l'ouest de la chambre nord-ouest⁷⁷.

Au nord et au sud du site, la présence d'amphores sinopéennes est abondante et, étant données la richesse agricole de la vallée et son activité industrielle, S. Hill suppose qu'il y a eu là, à l'époque romaine et tardo-romaine, un riche domaine, qui serait un exemple des établissements extra-muraux connus ailleurs dans les provinces orientales⁷⁸. Le bâtiment nord pourrait donc être identifié à une villa ou un palais, et l'église peut avoir été une fondation monastique en relation avec un riche établissement⁷⁹.

⁷³ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-c.

⁷⁴ Hill & Hilton 1993, 34 ; 1994, 15-16.

⁷⁵ pouvant être identifié avec *Kyptasia* connue par la *Géographie* de Ptolémée et la table de Peutinger : Hill, 1998, 286 d'après une communication personnelle d'A. Bryer.

⁷⁶ Hill 1995, 219-231 ; Tatlıcan 1997, 333-356..

⁷⁷ Hill 1995, 226-227.

⁷⁸ Hill 1995, 230-231.

1. 6. Les fouilles des ateliers amphoriques de Sinope (1993-2000)

Durant l'antiquité, la cité de Sinope a produit un abondant matériel amphorique qui se retrouve essentiellement sur la côte nord de la mer Noire. Des études sur les amphores de Sinope et leur timbrage avaient été menées, mais la connaissance du matériel sinopéen avait peu progressé⁸⁰. C'est afin de résoudre ce problème qu'une prospection et des fouilles des ateliers amphoriques de Sinope devenaient nécessaires, avant que le développement de l'urbanisme périurbain et côtier ne rende cela impossible.

1. 6. 1. Une première campagne de prospection (1993)

Une mission archéologique française, dirigée par le Professeur Y. Garlan (Université de Rennes II), assisté du Dr. D. Kassab Tezgör (Université de Bilkent, Ankara), en collaboration avec le musée de Sinop et avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes et des G.D.R du C.N.R.S. sur les amphores antiques et sur le Pont-Euxin, débuta en 1993. Lors d'une prospection, elle localisa une dizaine d'ateliers amphoriques sur le littoral du golfe de Sinop, ayant produit essentiellement des tuiles et des amphores, et aussi des céramiques communes et fines dans une moindre proportion⁸¹. Les ateliers avaient été identifiés en raison de la présence de débris et de scories de fours et de surcuits invendables. Les ateliers avaient tous la particularité de se situer sur des terrains argileux en bordure de mer et à proximité d'un cours d'eau.

La mission a donné une carte de localisation des ateliers amphoriques prospectés⁸² ainsi qu'une description des plus importants. Une première prospection (A) à Çiftlik Köy avait permis d'observer dans la falaise plusieurs couches de tessons riches en tuiles ainsi qu'une poche remplie de fragments d'amphores, ce qui avait permis de supposer qu'il y avait certainement eu à cet endroit un atelier amphorique plus ancien, puis une tuilerie. A Yalı Plaj (B), sur 150 m de part et d'autre d'un ruisseau, de très nombreux fragments de tuiles surcuites et des scories se retrouvaient sur la grève. Sur la falaise littorale au nord du ruisseau, des couches de tessons étaient observables et renfermaient essentiellement des tuiles, de la céramique commune, des fragments de céramique fine à vernis noir et à vernis rouge. Au sud du ruisseau, de gros vestiges étaient apparents : des gros murs à mortier et à assises de briques de près d'un mètre d'épaisseur avec l'emplacement d'une porte. La mission avait émis l'hypothèse qu'il y a eu une première occupation du site dès la fin de l'époque classique, puis

⁷⁹ Hill 1998, 291.

⁸⁰ Garlan 1994, 687.

⁸¹ Kassab Tezgör 1995, 177-190 ; Garlan & Kassab Tezgör 1996, 325-334.

un atelier de tuiles et de céramiques plus tardif, sans doute contemporain des bâtiments voisins. Un atelier avait également été localisé à Şerif Ağa Çeşme à Ordu Köy (anciennement Orta Köy) (C) en raison des nombreux surcuits de tuiles sur la plage au pied de la falaise. La prospection des champs surplombant la grève avait permis de découvrir les fragments d'un four, dans des champs couverts de tuiles, avec quelques surcuits de céramiques.

L'atelier qui avait présenté la plus grande richesse en vestiges était l'atelier de Demirci (D), à 14 km au sud de Sinope⁸³, où la mission avait procédé à un échantillonnage systématique. L'atelier était implanté sur un terrain argileux, sujet à de nombreux effondrements, avec une arrivée d'eau douce au sud. Au nord, la concentration de céramique était plus forte, avec des fragments d'amphores, avec des tuiles et des céramiques communes, alors que beaucoup plus au sud on trouvait des poches avec des fragments de tuiles et de pithoi. Il y avait donc à Demirci une série d'ateliers contigus, ceux du nord étant les plus importants et ceux du sud paraissant spécialisés dans la fabrication de tuiles et de pithoi.

Quelques types d'amphores avaient été identifiés grâce à cette prospection⁸⁴. Le premier type est le type à lèvre en bourrelet complexe, connu par les amphores timbrées d'époque hellénistique. Comme les amphores trouvées à Demirci ne comportaient pas de timbre, l'atelier était peut-être postérieur au timbrage, datant de la basse époque hellénistique ou du début de l'époque romaine. Le second type présent à Demirci est le type à lèvre en bourrelet haut et plat, de grande contenance (plus de 30 litres) et datant de l'époque romaine. Il existe aussi un type intermédiaire ainsi qu'un type d'amphore carotte, fabriqués simultanément à la fin du IV^e s. et dans la première moitié du V^e s. p.C. Enfin, un type de Demirci a été identifié, consistant en des amphores de petite taille (pas plus de 60 cm de haut) et de faible capacité (6 litres environ). Ce type est connu à Tanaïs dans les couches du IV^e s. et du début du V^e s. p.C. et a ensuite perduré plusieurs siècles.

La prospection avait permis de déterminer les sites les plus intéressants d'un point de vue archéologique, et avait concentré ses efforts sur deux sites de la péninsule de Boztepe, Zeytinlik et Nisiköy et sur le site de Demirci.

1. 6. 2. Les fouilles des ateliers de Zeytinlik (1994-1997)

La première fouille d'ateliers amphoriques eut lieu sur la péninsule de Boztepe, dans la banlieue orientale de Sinope, à 1,5 km de sa muraille, le long de la côte méridionale de la

⁸² Garland & Kassab Tezgör 1996, 326, fig. 1 ; Pl. LXV.

⁸³ Pl. XVI, fig. 1.

⁸⁴ Pl. LXXIII, fig. 2.

presqu'île, à Zeytinlik, là où D.M. Robinson avait collecté onze timbres amphoriques à astynomes lors de son passage à Sinope en 1903⁸⁵.

Les deux premières campagnes de fouilles eurent lieu en 1994 et 1995 à 1,2 km de la muraille de la ville, sur un éperon d'origine volcanique dont l'extrémité a été sectionnée par la route côtière⁸⁶. Elles permirent de faire apparaître des vestiges plus ou moins abondants d'ateliers céramiques du III^e s. a.C. qui produisaient surtout des amphores timbrées⁸⁷.

Les sondages ont permis de constater que l'abondance de fragments céramiques et de timbres permettait de supposer la présence de fours producteurs dans les environs. Un four de type horizontal avait en effet été mis au jour dans le secteur nord-ouest, ainsi qu'un muret de pierres sèches en bordure de fouille, qui correspondrait à un four analogue.

L'étude du matériel contenu dans le dépotoir céramique a montré l'origine locale de la plupart des fragments céramiques contenus dans la couche du dépotoir (de nombreux surcuits ont été trouvés). Les fragments étaient essentiellement des fragments d'amphores sinopéennes, dont 388 portaient des timbres. 323 timbres furent identifiés et se décomposaient en 305 timbres à astynomes et 8 timbres de fabricants, ce qui permit, grâce aux classifications de Grakov, Fedoseev et Conovici, de déterminer la période de vie du dépotoir, qui aurait commencé à la fin du IV^e s. ou au début du III^e s. a.C.⁸⁸ et qui ne se serait guère poursuivie après la fin du timbrage sinopéen, datée entre 212 et 183 a.C. Une cinquantaine de fabricants sont attestés sur les timbres amphoriques, pour une durée d'un siècle environ et leur coexistence éventuelle sous un même magistrat semble indiquer que le dépotoir a été alimenté simultanément par plusieurs propriétaires d'ateliers installés côte-à-côte ou faisant usage des mêmes fours. Des consommateurs avaient également déversé des amphores provenant d'autres ateliers, car le dépotoir de Zeytinlik était un dépotoir suburbain qui se situait dans une « zone artisanale » comprenant d'autres ateliers amphoriques à l'est et à l'ouest.

D'autres objets furent découverts dans le dépotoir : un petit nombre de supports annulaires d'amphores, une grande quantité de tuiles, des pesons pyramidaux, des baguettes d'argile, de la céramique commune et une protomè de divinité. Cette protomè représente Déméter et selon toute vraisemblance, il s'agissait d'une production sinopéenne datant de la première moitié du III^e s. a.C., mais il n'est pas sûr qu'elle ait été réalisée sur place car aucun fragment analogue n'a été découvert dans le dépotoir.

⁸⁵ Robinson 1905, 294 ; Yerakis 1901, 352-353.

⁸⁶ Pl. XI.

⁸⁷ Garlan 1994, 687-688 ; Tatlıcan 1996, 335-341 ; Garlan & Tatlıcan 1997a, 307-316 ; 1997b, 337-351 ; 1999, 21-25 ; Garlan 2004, 19-24 ; Pl. LXVI.

⁸⁸ Garlan & Tatlıcan 1997a, 312.

Il fut donc possible pour Y. Garlan de reconstituer l'occupation du site. Au tournant du III^e s. a.C., un ou deux ateliers céramiques furent installés à un endroit où la roche volcanique était à nu et exploitée en carrière. Pendant près de 40 ans, les rebus des premiers fours furent déversés sur le flanc oriental de l'éperon. Dans le second quart du III^e s. a.C., un autre four fut construit à mi-pente et fonctionna sans doute jusqu'à la fin du III^e s. ou le début du II^e s., en même temps que d'autres fours sans doute situés en contre-haut. Tous les débris contemporains furent déversés sur le flanc occidental de l'éperon. La production céramique s'est probablement poursuivie à cet endroit jusqu'à la fin du timbrage amphorique sinopéen, et le site n'a plus par la suite fait l'objet d'une occupation régulière et a été enseveli sous des alluvions descendues des pentes de Boztepe.

Les fouilles se sont poursuivies en 1996 et 1997 et ont porté sur deux fours mis à mal en 1982 lors de l'élargissement de la route qui longe la côte sud de la presqu'île de Boztepe, à Nisiköy en 1996 et à Zeytinlik en 1996 et 1997⁸⁹.

A Zeytinlik, à 1,400 km de la muraille occidentale de la ville de Sinop, c'est-à-dire à 200 m du terrain Birinciöglu, une paroi de four avait été mise au jour en 1982 et les services du musée archéologique de Sinope avaient recueilli huit timbres amphoriques. La fouille a permis la mise au jour de quelques fragments d'amphores sinopéennes et de 82 timbres sur anses (75 lisibles) et d'un timbre sur tuile⁹⁰. D'après les timbres amphoriques, la construction du four pouvait être datée de peu avant 285 a.C. et l'activité du four n'avait duré qu'une douzaine d'années.

A Nisiköy, qui se situe à 3, 1 km de la muraille orientale de Sinop, à une trentaine de mètres de la mer et à une altitude d'une vingtaine de mètres, un fragment de voûte en briques d'argile avait été découvert et identifié comme étant la partie arrière d'un four céramique dont l'orifice était tourné vers la mer. Dans la chambre de chauffe ont été trouvés trois petits fragments de bols mégariens à engobe noir décorés d'un calice d'acanthes et d'une bordure de riceaux, quatre timbres amphoriques et deux tuiles timbrées. Ces objets ont permis à Y. Garlan de dater la période d'abandon du four, vers la fin du timbrage sinopéen, à la fin du III^e s. a.C. ou plus vraisemblablement au début du II^e s. a.C.

Y. Garlan a relevé d'autres ateliers probables ou possibles dans la presqu'île de Boztepe⁹¹. Des traces évidentes de dépotoirs et quatre fours ont été observés en bord de mer à Zeytinlik, à 700 m environ de la muraille, dans ce qu'Y. Garlan appelle les terrains Tekinoğlu,

⁸⁹ Garlan & Tatlıcan 1998, 407-422 ; Garlan 2004, 25-32 ; **Pl. LXVII**.

⁹⁰ Garlan 2004, 27.

⁹¹ Garlan 2004, 32-36.

en raison de la présence des immeubles construits par M. et Ş. Tekinoğlu. De nombreux surcuits ont été recueillis, de même que 37 anses et 2 tuiles timbrées de Sinope. Y. Garlan estime que le dépotoir a dû fonctionner pendant une longue période.

Une autre zone a été explorée, au nord-ouest de la poste actuelle, à l'angle de la rue Konukçu et de l'avenue Atatürk (à une centaine de mètres à l'est de la muraille antique). Cette exploration a permis de recueillir 16 timbres amphoriques sinopéens, qui du fait de leur datation ancienne, permettent de penser à un atelier amphorique. Cependant, le nombre élevé de fabricants attestés ne permet pas à Y. Garlan de conforter cette hypothèse.

Quelques débris de fours calcinés et 34 timbres (dont un sur tuile) datant des gr. II-VI ont été découverts sur le terrain de *Yücel Bostan* qui prend son départ au nord-est du terrain Tekinoğlu et descend vers le terrain Tuğcu. Comme les fabricants y sont nombreux, Y. Garlan ne peut conclure au dépotoir d'un même atelier.

39 timbres amphoriques (dont un d'origine inconnue) ont été découverts dans les tranchées de fondation de plusieurs immeubles construits le long de la rue *Büyükçeşme*, dans le quartier Kefevi, à 400 m. de la muraille orientale de la ville.

Y. Garlan renonce à voir des ateliers amphoriques dans d'autres endroits qui ont servi au déversement de déblais sur la côte septentrionale de Boztepe, ou qui ont fourni un petit nombre de timbres, ou des timbres étrangers.

1. 6. 3. Les fouilles des ateliers de Demirci (1994-1997 ; 2000)

Le site de Demirci avait montré ses potentialités archéologiques lors de la campagne de prospection en 1993, et a été l'objet de cinq campagnes de fouilles dirigées par D. Kassab Tezgör, de 1994 à 1997⁹² et en 2000. Les zones de sondages ont été choisies en fonction d'une prospection magnétique préalable.

La fouille de 1994 (Zone A) a permis de mettre au jour plusieurs fours⁹³. Le premier four a été daté par D. Kassab Tezgör de la basse époque hellénistique ou du début de l'époque romaine grâce à un *terminus ante quem* constitué d'amphores retrouvées sur le sol d'habitation correspondant à la fosse qui avait recouvert le four. Un second four a été daté de la fin du IV^e s. p.C. par la présence d'une amphore en carotte à lèvres à double bourrelet qui en constitue le *terminus post quem*. Ce four avait été partiellement détruit par la construction d'un troisième four, qui fut lui-même détruit et remplacé par une fosse.

⁹²Garlan 1994, 688 ; Kassab Tezgör 1996a, 335-354 ; 1996b, 277-291 ; Kassab Tezgör & Tatlıcan 1997, 353-365 ; 1998, 423-442 ; Tatlıcan, Kassab Tezgör & Dereli 1998, 465-481 ; 1999, 447-456 ; emplacement des fouilles : Pl. LXVIII.

⁹³ Pl. LXIX.

Des murs et de grands pithoï ont également été mis au jour. Ils sont contemporains du dernier état du site (la dernière fosse citée) et étaient certainement en relation directe avec les ateliers, qu'il s'agisse de fabriquer des amphores et d'autre céramiques, ou de servir à l'usage personnel des potiers (si leurs habitations étaient à proximité) ou encore à stocker du vin, si sa mise en amphore et peut-être sa production se faisaient sur place. Les types amphoriques découverts sont ceux qui avaient été identifiés lors de la prospection de 1993.

Enfin, la trouvaille de trois anses timbrées a permis de localiser à Demirci l'atelier du potier Batiskos, connu ailleurs par ses timbres qui datent du début du timbrage, dans le second quart du IV^e s. a.C.

En 1995, une seconde zone a été fouillée, au nord de la baie de Demirci (Zone B). Un grand bâtiment, ayant basculé du sud-ouest vers le nord-est à la suite d'un glissement de terrain, a été mis au jour⁹⁴. Le sol de ce bâtiment était recouvert d'un dallage. Les sondages ont permis de mettre au jour des céramiques d'époques et de types divers, des tessons de l'Age du Bronze, des fragments d'amphores carottes, une douzaine d'amphores presque complètes et des grands fragments, des monnaies datant de la fin du IV^e s. a.C. et de la première moitié du V^e s. a.C., ainsi que les fragments d'un grand vase commun portant l'inscription BOHΘI TON A[-]. La fonction de ce bâtiment n'a pas pu être précisée. Des canalisations et des pithoï d'époque postérieure au glissement de terrain ont également été mis au jour.

A une vingtaine de mètres du grand bâtiment, des fours ont été localisés⁹⁵. Deux fours superposés ont été dégagés : le four 1 est à mettre en relation avec l'alignement à deux rangs superposés de fragments d'amphores carottes. Cet alignement borde une couche très dense de tessons, qui a peut-être été mise en place pour corriger l'inégalité du terrain et qui a livré des monnaies de la fin du IV^e s. a.C. et de la première moitié du V^e s. a.C. Le four 2 chevauche en partie le précédent. Lorsqu'il a été mis au jour, il était rempli de tubulures, de tuiles et de fragments d'amphores. Ce remblaiement a été daté de l'époque de Justin (565-578 p.C.) grâce à des trouvailles monétaires. Il était contemporain de celui des pithoï et devait correspondre à l'abandon du site ou à son réaménagement.

D. Kassab Tezgör a estimé que l'occupation de l'atelier de la zone A était en partie contemporaine de celle de la zone B, bien que son four le plus ancien lui soit antérieur. En revanche, les ateliers de la zone B ont continué à fonctionner plus tardivement.

⁹⁴ Pl. LXX.

⁹⁵ Pl. LXXI.

Deux nouvelles campagnes de fouilles ont été menées en 1996 et 1997 afin de préciser la chronologie des différents types d'amphores identifiés. De nombreux fours ont été mis au jour, portant à plus de dix le nombre de fours découverts sur le site de Demirci. Dans tous les secteurs, les fours hors d'usage semblent avoir été réutilisés : soit qu'une fosse ou un autre four leur ait été superposé, soit qu'ils aient été réutilisés comme fosse. Lors de cette fouille, il a été possible pour D. Kassab Tezgör de suivre les différents types amphoriques produits entre la deuxième moitié du II^e s. et le VI^e s. p.C. Différentes zones ont pu être déterminées sur le site, des zones de fours et des zones d'ateliers. Enfin, la découverte de trois contrepoids de pressoirs à vis a permis de constater que le site avait été reconverti en huilerie à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. p.C.⁹⁶ et que cette activité s'était prolongée jusqu'au VII^e s. p.C. Les mêmes types de pressoirs sont connus pour avoir été employés pour la production d'huile et de vin, mais comme les sources littéraires rapportent que dans l'Antiquité Sinope et sa région étaient riches en oliviers⁹⁷, il est possible de conforter cette interprétation. L'existence d'un autre pressoir avait été signalée aux archéologues à Çiftlik, à 5 km au nord de Demirci, en direction de Sinope, ce qui prouverait que la fabrication de l'huile était répandue dans toute la région.

Une campagne de prospection sous-marine⁹⁸ près de la côte de la presqu'île de Boztepe avait permis de mettre au jour des épaves antiques⁹⁹. Une épave transportait des sarcophages datant de la fin de l'époque romaine ou du début de l'époque byzantine, une autre des tuiles, datées de la fin de l'époque romaine, et enfin une troisième était chargée d'amphores. Il s'agissait d'amphores du type le plus tardif produit à Demirci. Ces amphores contenaient toutes un liquide noirâtre et dans l'une des amphores, trois noyaux d'olives ont été découverts, ce qui a permis à D. Kassab Tezgör de supposer que les amphores servaient à transporter de l'huile d'olive ou des olives. Cette trouvaille permet de s'interroger sur l'exportation des amphores de Demirci : le bateau qui a coulé dans la baie de Karakum était-il parti de Demirci pour se diriger vers le port sud de Sinope ou bien était-il parti du port de Sinope ? En effet, aucune installation portuaire n'a été repérée jusqu'à présent à Demirci alors que la présence de contrepoids de pressoirs laisserait supposer que les amphores avaient été remplies sur place.

⁹⁶ Kassab Tezgör & Tatlıcan 1998, 438-440.

⁹⁷ Strab. 2. 1. 15 ; 12. 3. 12.

⁹⁸ Kassab Tezgör 1998, 443-449 ; Tatlıcan, Kassab Tezgör & Özdaş 1999, 335-342.

⁹⁹ Pl. LXXII.

Une dernière campagne de fouilles a eu lieu en l'an 2000¹⁰⁰ et s'est proposé de terminer la fouille de la zone B dont deux anomalies magnétiques sur quatre avaient été dégagées lors des précédentes fouilles¹⁰¹. Ainsi, un four amphorique et des pithoi ont été dégagés. A l'ouest de la carte magnétique, un bâtiment en abside a été mis au jour, ainsi que des structures à l'ouest des fours fouillés en 1995. Un plan général de la zone B a pu ainsi être donné, montrant que la zone comprenait trois fours dont deux superposés et deux bâtiments de grande taille, à savoir celui terminé en abside et celui au sol dallé, enfin d'autres bâtiments dont seulement un angle a été dégagé et les vestiges d'une construction sans doute effondrée accidentellement. Cela a permis à D. Kassab Tezgör de constater qu'il y avait eu une occupation à deux époques différentes sur le site, une première durant laquelle le site est aménagé comme atelier et une seconde (à partir de la seconde moitié du VI^e s. p.C.) durant laquelle le site fut aménagé en espace public. La zone B, tout comme la zone A où l'atelier a laissé place à des pressoirs à partir du VII^e s. p.C., n'a donc pas une histoire limitée à la production des amphores.

Lors de la publication du catalogue des timbres céramiques sinopéens, Y. Garlan a dressé un bilan des connaissances concernant les ateliers amphoriques de Sinope¹⁰². Il estime que la plupart des ateliers amphoriques, dont le nombre s'élevait parfois jusqu'à une vingtaine, se situaient majoritairement dans la partie continentale du territoire de Sinope, qui s'étendait sur 30 à 40 km vers l'ouest. Sur la côte orientale de la presqu'île, entre Sinop et le territoire de Yalı köy, une demi-douzaine d'ateliers céramiques ont été découverts, datant dans leur majorité de l'époque romaine ou byzantine, et ayant produit des tuiles ou des amphores non timbrées. Y. Garlan estime que les fabriques suburbaines étaient aussi nombreuses à l'ouest qu'à l'est de Sinope. Pour soutenir cette hypothèse, il s'appuie sur la découverte, en mai 1987, à 2 km environ de la muraille occidentale, sur la route d'Ordu, lors de la construction de l'Hôtel Diogène, de nombreux surcuits et scories dans les déblais d'une céramique très diversifiée allant du IV^e s. a.C. à l'époque byzantine (fragments d'amphores, lampes, vases communs et vases fins, deux timbres amphoriques). Il s'agissait très certainement d'un atelier amphorique important.

¹⁰⁰ Kassab Tezgör & Dereli 2001, 215-225 ; 2002, 235-242.

¹⁰¹ Pl. LXXXIII, fig. 1.

¹⁰² Garlan 2004, 36-38.

Y. Garlan considère comme possible qu'il y ait eu des ateliers de production d'amphores et de tuiles dans la baie de Çiftlik, au nord de l'église byzantine, ainsi qu'au delà de Demirci, dans la baie de Yalı köy.

1. 7. Sinope dans le *Black Sea Trade Project*

En 1994 fut lancé un projet de recherche à l'Université de Pennsylvanie, le *Black Sea Trade Project*, dirigé par F. Hiebert et centré sur la ville de Sinop. Il s'agissait d'un programme de recherche pluridisciplinaire explorant les motifs des échanges, les contacts culturels et l'économie régionale en mer Noire¹⁰³, et se proposant de donner une carte des vestiges archéologiques de l'hinterland et du port, des traces des bateaux qui traversaient ces eaux et des cargaisons des navires¹⁰⁴, par le biais de prospections terrestres et sous-marines.

Une campagne de prospection sous-marine fut menée en 2000¹⁰⁵ et avait pour objectif de chercher des preuves d'une occupation humaine antérieure à la remontée des eaux de la mer Noire que les scientifiques datent d'il y a environ 7500 ans, d'explorer une route sous-marine et de rechercher d'anciens bateaux en bois dans les eaux profondes non-oxygénées.

La partie terrestre du projet fut confiée à O. Doonan qui mena le *Sinop Regional Archaeological Project* à partir de 1996¹⁰⁶. Une prospection systématique fut menée sur le territoire de Sinop, dans des zones préalablement établies. La méthode employée était non pas de faire des sondages dans des lieux bien déterminés, mais de mener une prospection extensive dans toute la région de Sinope au moyen de prospection de surface, de sondages, d'analyses géomorphologiques, géophysiques et du matériel, et de relevés archéologiques. La prospection extensive permet de déterminer les différentes zones topographiques et environnementales qui seraient par la suite échantillonnées afin d'en déterminer le nombre de *loci*. Le terme latin de *locus* fut en effet employé pour désigner un lieu où des traces d'occupation humaine, de culte, de sépulture, d'industrie ou d'autres activités avaient été documentées pour des périodes antérieures au XX^e s. La prospection extensive du promontoire de Sinope permet de désigner les lieux des prospections systématiques. La collecte de l'information se fit par groupes de « marcheurs » qui se voyaient attribuer un carré de prospection et qui ramassaient tout le matériel rencontré, de la préhistoire à l'époque ottomane.

¹⁰³ Doonan 1998, 178.

¹⁰⁴ Doonan 2004, xiii ; xvi.

¹⁰⁵ Ballard, Hiebert *et alii* 2001, 607-623.

¹⁰⁶ Doonan 2004, 23-37 : méthode et réflexions.

Les membres du *Sinop Regional Archaeological Project* firent l'annonce des résultats obtenus sur le terrain dans les *Annual Meetings* de l'*Archaeological Institute of America*. Ils firent état des résultats de leur première prospection extensive en 1996 et des espoirs qu'ils plaçaient dans l'exploration de l'hinterland de Sinope¹⁰⁷.

En 1997, la vallée du Demirci fut explorée et une « marche » (*fieldwalking*) intensive fut menée de l'actuelle côte aux limites internes de la vallée, 4 km à l'intérieur des terres. Les « marcheurs » explorèrent 15% de la zone totale qui faisait à peu près 5 km² et localisèrent plus de 40 sites, du Chalcolithique à l'époque byzantine. L'équipe pointa certains aspects qui émergeaient après la prospection. Ainsi, pour toutes les périodes, l'occupation humaine était plus dense dans les basses terres côtières. Au-delà d'un bandeau côtier d'un kilomètre, le taux d'occupation chutait de manière sensible, bien que les établissements de l'Age du Bronze, des époques hellénistique et tardo-romaine/protobyzantine soient plus nombreux à l'intérieur des terres que ceux des autres périodes. Des complexes d'époques hellénistique et romaine avaient été localisés à l'intérieur des terres, avec des habitations et des lieux d'industrie¹⁰⁸.

En 1998, l'équipe d'O. Doonan mena une prospection sous-marine à l'extérieur du port méridional de Sinop, entre 40 et 100 m de profondeur, afin d'explorer le sol marin et de dresser une carte des ouvrages humains. Au terme des trois premières campagnes de prospection terrestre, environ 150 sites avaient été documentés, du début du Paléolithique à l'époque ottomane.

La mission américaine explora également la moyenne et basse vallée du Karasu, à 5 km à l'ouest du port de Sinop. L'objectif de cette prospection était de reconstituer le rivage pré-moderne grâce à une prospection géomorphologique, d'établir un cadre pour les établissements côtiers et continentaux pour toutes les périodes et d'évaluer l'impact que la construction navale ottomane du XVI^e s. avait pu avoir sur la géomorphologie de la vallée et la préservation des vestiges archéologiques. La prospection archéologique systématique avait permis de relever des établissements sur les pentes qui surplombaient le delta du Karasu en utilisant une nouvelle stratégie pour collecter les informations, à savoir la photographie numérique, qui limitait le volume de poteries collectées. La prospection de la vallée du Karasu avait permis d'affiner les modèles d'installation suggérés par les prospections des années 1996-1997, mettant en lumière l'expansion de l'occupation intérieure à l'Age du

¹⁰⁷ Hiebert, Smart *et alii* 1997, 377.

¹⁰⁸ Doonan, Gantos *et alii* 1998, 367.

Bronze et à la fin de l'époque romaine, et la relation des établissements intérieurs avec l'économie côtière lors de toutes les périodes¹⁰⁹.

La campagne de 1999 continua la prospection terrestre initiée en 1996, les recherches géomorphologiques dans le delta du Karasu et la fouille d'un site abrupt du côté de la ville moderne et identifié en 1997. L'étude des archives ottomanes concernant la construction navale, initiée en 1998, fut continuée en 1999, de même que l'exploration de la vallée du Karasu, qui inclut l'expansion de l'occupation intérieure durant la fin de l'époque romaine et la relation des établissements intérieurs avec l'économie côtière durant toutes les périodes¹¹⁰.

Un rapport détaillé de la vallée du Karasu fut publié en 2001, avec des cartes de localisation, des statistiques et des photographies du matériel collecté¹¹¹. Ce rapport étudiait l'occupation de la vallée d'un point de vue chronologique. Il en fut de même pour le site de Gerna Dere, qui faisait apparaître des occupations romaine et byzantine¹¹². La prospection de la vallée du Demirci et le rapport de fouille du port de Sinop n'ont toujours pas été publiés. En 2004, O. Doonan publia des cartes récapitulatives de toutes les zones prospectées dans la région de Sinop entre 1996 et 1999 dans son ouvrage *Sinop landscapes. Exploring connections in a Black Sea hinterland*¹¹³.

Le *Sinop Regional Archaeological Project* continua ses recherches et en 2000, 170 sites avaient été documentés, du haut Paléolithique à l'époque ottomane et des sondages furent effectués dans la zone du *kale* de Sinop. Durant la campagne de 2001, la mission américaine se proposa de conduire des recherches géophysiques et géochimiques et de faire des sondages à petite échelle dans des sites préhistoriques documentés par la prospection. Le premier objectif de ce travail était de découvrir des céramiques dans des contextes intacts qui puissent être datées grâce au carbone 14 et de trouver des informations utiles à la reconstruction de l'ancien climat de la zone. Le programme de reconstruction géomorphologique de l'évolution côtière de Sarıkum, sur le côté ouest du promontoire de Sinop, fut aussi continué¹¹⁴.

En 2003, l'équipe d'O. Doonan se consacra à la prospection de la région de Gerze dans la partie sud-est du promontoire de Sinop. Elle étudia une passe en altitude allant de la plaine côtière aux hautes pâtures, et un bandeau côtier au nord de la ville moderne de Gerze. Les résultats de cette campagne indiquèrent la présence d'établissements dans cette région

¹⁰⁹ Doonan, Gantos & Hiebert 1999, 274.

¹¹⁰ Doonan, Hiebert & Gantos 2000, 350.

¹¹¹ Doonan, Gantos *et alii* 2001a, 113-135 ; Doonan, Gantos *et alii* 2001b, 137-143.

¹¹² Doonan & Smart 2000-2001, 17-26.

¹¹³ Doonan 2004, 37-49.

depuis le IV^e millénaire a.C. Un rapport de prospection plus conséquent fut publié à la suite du congrès archéologique turc d'Antalya en 2004, avec des cartes de localisation des prospections, des relevés et des photographies du matériel récolté¹¹⁵.

Le travail du *Sinop Regional Archaeological Project* a permis une couverture archéologique de la région de Sinope jamais égalée et offre des résultats très utiles pour l'étude de l'occupation du territoire de Sinope dans l'Antiquité.

2. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE SINOPE

Comme toute cité, Sinope contrôla une *chôra* qui lui permis d'assurer ses besoins en nourriture et en matière première. La traduction française du mot *chôra* est le mot « territoire », tout aussi ambigu car il peut avoir un sens géographique, juridique, social et culturel : le territoire peut être une maille de gestion de l'espace avec un statut inférieur à la circonscription normale parce que son appropriation n'est pas encore réalisée. C'est un espace approprié avec la conscience de son appropriation, donc que l'on est prêt à défendre. Qui dit territoire dit aussi limites que l'Etat doit faire respecter par les autres Etats. Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace et est fait de lieux qui sont liés. Il comporte des cheminements, des points forts, des replis. Son espace est différencié¹¹⁶. O. Doonan préfère parler de l'hinterland de Sinope, qui correspond à la notion d'arrière-pays dans son sens le plus neutre, à savoir l'aire d'approvisionnement d'un port¹¹⁷. L'hinterland de Sinope est donc un espace qui lui procure ses exportations. On peut aussi s'intéresser à l'avant-pays de Sinope, qui peut être maritime ou continental¹¹⁸ : « l'empire de Sinope » décrit par Xénophon¹¹⁹ fut-il un avant-pays de Sinope, débouché de son commerce ou bien une partie de son arrière-pays, bien que n'ayant pas avec elle de continuité territoriale ?

Il est difficile de vouloir donner un bilan archéologique du territoire de Sinope alors que l'on ne sait pas quelles étaient les limites du territoire de Sinope : sa *chôra* allait-elle jusqu'à la chaîne pontique, jusqu'à la vallée de l'Amnias ? Les indices historiques sont maigres pour déterminer les limites de la cité¹²⁰ car les limites géographiques de Sinope n'ont pas été décrites en détail par les sources littéraires. Ce n'est qu'à partir de l'époque romaine que le croisement des données des bornes milliaires et des informations sur les limites des

¹¹⁴ Doonan 2002a, 285.

¹¹⁵ Doonan & Bauer 2004, 275-284.

¹¹⁶ Brunet, Ferras & Théry 1992, *sv.* « territoire ».

¹¹⁷ Brunet, Ferras & Théry 1992, *sv.* « hinterland » ; « arrière-pays ».

¹¹⁸ Brunet, Ferras & Théry 1992, *sv.* « avant-pays ».

¹¹⁹ *Infra*, 220-229.

¹²⁰ Dalaison 2002a : travail possible pour la cité d' Amaseia au Haut-Empire.

politeiai de l'époque pompéienne¹²¹ a permis de déterminer les frontières de la cité de Sinope¹²².

Les résultats des prospections archéologiques dans la région de Sinope peuvent peut-être permettre un début de réponse. Seule l'équipe du *Sinop Regional Archaeological Project* a mené une prospection systématique de la région de Sinope et O. Doonan, dans son ouvrage *Sinop landscapes. Exploring connection in a Black Sea hinterland*, paru en 2004, a dressé un bilan provisoire de ses résultats et pour chaque époque il a donné un état de l'occupation de la région de Sinope¹²³. Nous allons suivre ses conclusions tout en insérant les informations connues grâce aux campagnes de prospections des autres missions.

2. 1. Le territoire de Sinope avant l'arrivée des Grecs

O. Doonan a dressé une cartographie de l'occupation de la région de Sinope avant la colonisation grecque¹²⁴. Selon lui, entre 6000 et 1000 a.C., les lieux occupés se situaient dans les vallées intérieures, sur les crêtes, et dans des sites avec vue sur la mer mais pas directement sur les rivages, car les populations profitaient des ressources végétales et animales de l'intérieur des terres. Au tournant du I^{er} millénaire a.C., des établissements se formèrent directement sur la côte, en relation avec la pêche des poissons migrateurs¹²⁵.

Les traces les plus anciennes d'habitation humaine sur le territoire de Sinope ont été retrouvées sur le cap Inceburun (ca. 15 000-10 000 a.C.). Des céramiques qui montrent des parallèles avec des céramiques du VI^e millénaire a.C. trouvées dans des établissements près de la mer de Marmara, ont été documentées sur le site de Mezarlıktepe, près de la côte dans la vallée du Demirci. Les habitants du début de l'Age du Bronze s'étaient installés dans des lieux élevés qui regardaient la mer ou qui commandaient des vallées intérieures ouvertes. A la fin de l'Age du Bronze (milieu et fin du II^e millénaire a.C.), et à l'Age du Fer (début du I^{er} millénaire a.C.), des établissements spécialisés orientés vers la mer commencèrent à apparaître : un site de port à Kösk Höyük, des *loci* côtiers à Istefan, à Demirci Plaj, à Akliman et au *kale* de Sinope. Sur la péninsule de Boztepe, un *tumulus* du début de l'Age du Bronze avait été découvert dans les années 1970 à la suite de la construction d'une école de filles.

Un escarpement dégagé dans le coin nord-ouest du *kale* de Sinop avait été identifié¹²⁶ et des fouilles établirent plusieurs phases d'occupation à l'Age du Bronze. O. Doonan a émis

¹²¹ *Infra*, 342-343.

¹²² Pl. CV-CVI.

¹²³ Doonan 2004, 51-117.

¹²⁴ Pl. LXXX, fig. 1.

¹²⁵ Doonan 2004, 51-52.

l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de l'établissement cimmérien¹²⁷ mentionné par Hérodote¹²⁸. Le groupement de l'occupation humaine le long des côtes de Sinop a permis à O. Doonan de penser que l'établissement du *kale* de Sinope faisait partie d'un phénomène plus large d'occupation de la côte. Si cela est juste, cela permettrait de suggérer qu'il y avait une orientation maritime des habitants de la région de Sinop avant l'établissement des relations commerciales des Grecs au VII^e s. a.C.

En ce qui concerne les sites de l'intérieur, O. Doonan n'est pas revenu sur les sites prospectés entre 1987 et 1990 par le directeur du musée de Sinop, M.A. Işin¹²⁹ : 45 sites avaient été documentés le long de la côte, mais aussi dans les vallées du Kabalı, de l'Erfelek, du Sarmisak et du Dikmen. La prospection d'O. Doonan s'était concentrée sur les vallées du Karasu et du Demirci¹³⁰ et il est possible de croiser les cartes des deux prospections, qui montrent bien l'occupation humaine à l'intérieur des vallées, mais aussi le long des côtes. O. Doonan estime que jusqu'à l'Age du Bronze, la possibilité de communication n'a pas été un facteur important pour le choix des sites. Les installations côtières et intérieures ont plutôt recherché des sites abrités. A partir du début de l'Age du Bronze, l'accès aux communications devient prioritaire dans le choix des sites : des établissements comme ceux de Kocagöz et de Gulluavlu étaient bien visibles le long des voies de communication terrestres et maritimes, et tiraient d'abord avantage des ressources terrestres. Autour de la fin du II^e millénaire, les communications avec le nord de la mer Noire et avec l'Anatolie centrale sont mieux visibles dans les assemblages céramiques trouvés dans les sites et la forte impulsion vers des établissements côtiers a permis à O. Doonan de penser qu'il y avait une exploitation intensifiée des ressources maritimes. Les céramiques trouvées lors de la fouille du *kale* de Sinop présentent des similitudes importantes avec celles de l'Age du Fer et du début de l'époque classique retrouvées à Berezan et à Histria dans le nord de la mer Noire. O. Doonan pense que la présence de ces céramiques démontre que les interactions trans-pontiques étaient déjà bien développées avant l'établissement de la colonie grecque¹³¹.

2. 2. L'occupation du territoire aux époques archaïque et classique

¹²⁶ Doonan 2004, 57, fig. 3-4.

¹²⁷ Doonan 2004, 58-59.

¹²⁸ Hdt. 4. 12. 2.

¹²⁹ Işin 1998, 95-139 ; Pl. LXIV.

¹³⁰ Pl. LXXX, fig. 2 ; Pl. LXXXI.

¹³¹ Doonan 2004, 66-67.

O. Doonan traite dans un même chapitre¹³² l'occupation de la région de Sinope à l'époque classique et à l'époque hellénistique¹³³ car il estime que la colonisation du territoire de Sinope par les Grecs s'est poursuivie jusqu'au III^e s. a.C.

En ce qui concerne la ville de Sinope à l'époque archaïque, O. Doonan n'a pas réalisé de nouveaux sondages, mais il a repris les résultats des fouilles d'E. Akurgal et de Ludwig Budde et a proposé un plan de localisation des sondages et des trouvailles des fouilles de 1951-1953 en utilisant le plan de la ville publié par A. Bryer et D. Winfield¹³⁴. Ce plan reprend également certaines hypothèses de D. Winfield et A. Bryer. Pour les époques archaïque et classique, il est possible d'observer l'emplacement de l'acropole archaïque (à l'emplacement de la citadelle et de la prison actuelles), du cimetière de Kumkapı, qui avait fait apparaître des tombes et des objets d'époque archaïque, d'un dépôt au nord de la ville où les céramiques grecques les plus anciennes de Sinope avaient été découvertes. L'emplacement du temple hellénistique fouillé par E. Akurgal et L. Budde était indiqué et permettait de localiser un endroit où des dépôts archaïques avaient aussi été trouvés. Enfin, le lieu de fouille de maisons d'époque classique, dans la cour de la mosquée principale, était aussi indiqué. Nous ne faisons pas ici de commentaire urbain sur Sinope à l'époque archaïque et à l'époque classique, car il aura lieu dans la partie suivante¹³⁵. Nous constatons néanmoins qu'aux époques archaïque et classique, la ville de Sinope, dans les limites actuelles de ses murailles, c'est-à-dire sur l'isthme, était habitée.

Une prospection systématique fut effectuée sur la presqu'île de Boztepe¹³⁶, dans la mesure du respect des limites de la base militaire qui en occupe une bonne partie. La prospection a donné peu de résultats pour les époques archaïque et classique, ce qui a permis à O. Doonan de suggérer que Sinope se conformait à un modèle d'*emporion*, originellement tourné vers le commerce maritime et non vers une *chôra* suburbaine¹³⁷.

Au niveau des sites côtiers, O. Doonan estime qu'il y a peu de ports mineurs antérieurs à l'époque hellénistique. Le port grec le plus ancien connu par les sources littéraires est le port d'Harméné¹³⁸ (Akliman) à 10 km à l'ouest de Sinop.

Ainsi, il est possible de dire qu'entre le VII^e et le V^e s. a.C., il y a eu peu de relations entre les Grecs du port et les indigènes du promontoire. Durant le IV^e s. a.C., O. Doonan a

¹³² Doonan 2004, 69-92.

¹³³ Pl. LXXXII, fig. 1.

¹³⁴ Pl. LXXXIII.

¹³⁵ *Infra*, 152-157.

¹³⁶ Pl. LXXXII, fig. 2.

¹³⁷ Doonan 2004, 76-78.

¹³⁸ Xen., *Anab.* 6. 1. 15 ; Pseudo-Skylax, *Per.*, 89.

constaté la présence de céramique originaire de Sinope et de l'étranger dans des établissements le long des côtes et des voies de communication intérieure. Ce n'est qu'à partir de l'époque hellénistique que les régions côtières ont été occupées de manière extensive¹³⁹.

Des tessons remontant au VI^e s. a.C. ont montré que le site de Çiftlik était occupé à cette époque¹⁴⁰. Lors de sa prospection systématique¹⁴¹, M.A. Işin avait trouvé des tessons de céramique à İlia'nın Yeri (site 10) près de la côte, et à Kabalı Höyük (site 24), dans la vallée du Kabalı. La présence de ces tessons d'époque archaïque est néanmoins trop éparse pour réfuter l'idée d'O. Doonan à propos de l'occupation du territoire de Sinope à l'époque archaïque, à savoir qu'il s'agissait d'un *emporion* essentiellement tourné vers la mer. Même à l'époque classique, les habitants de la cité avaient peut-être peu colonisé le territoire et étaient restés centrés sur la ville même de Sinope.

L'étude de la répartition des inscriptions en dehors de la ville de Sinope confirme la vision proposée par O. Doonan. Sur sept inscriptions d'époque classique, cinq ont été retrouvées dans la zone rurale proche de Sinope¹⁴² : à Bostancılı, l'épithaphe de Dionysodoros¹⁴³, à Gelincik, l'épithaphe de Nena¹⁴⁴ et de Brithagoré¹⁴⁵ et à Korucuk, l'épithaphe d'Artem[-]¹⁴⁶. Un peu plus au sud¹⁴⁷, l'épithaphe de Théomnestos¹⁴⁸ a été retrouvée à Demirci et celle de Nikaina¹⁴⁹ à Lala. Enfin, sur la côte, bien après Gerze¹⁵⁰, a été retrouvée l'épithaphe de Zénodoros¹⁵¹.

2. 3. Le territoire de Sinope à l'époque hellénistique

A l'époque hellénistique, ce schéma changea de manière significative et la « colonisation » véritable du territoire se produisit.

Des quartiers d'habitations sont connus dans la ville pour l'époque hellénistique et pour la première fois, de manière significative en dehors de la ville. Des preuves d'installation et de développement industriel furent en effet établies sur Boztepe. Les fouilles d'Y. Garlan et d'İ. Tathıcan à Zeytinlik et Nisiköy ont montré qu'il y avait une zone artisanale très active au

¹³⁹ Doonan 2004, 91.

¹⁴⁰ Hill & Hilton 1993, 34 ; 1994, 15-16.

¹⁴¹ Pl. LXIV.

¹⁴² Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-b.

¹⁴³ IK 64-Sinope, 17.

¹⁴⁴ IK 64-Sinope, 32 = French 1991, 151 n°33 = SEG 40. 1175.

¹⁴⁵ IK 64-Sinope, 71.

¹⁴⁶ IK 64-Sinope, 74.

¹⁴⁷ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-c.

¹⁴⁸ IK 64-Sinope, 69.

¹⁴⁹ IK 64-Sinope, 34 n°32 = SEG 40. 1175.

¹⁵⁰ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 80-e.

III^e s. a.C., au moment de l'apogée du timbrage des amphores de Sinope. La péninsule fut donc colonisée et la production d'une partie des amphores de Sinope se produisit dans des villages sur la côte sud de Boztepe. L'équipe d'O. Doonan avait continué la prospection de la péninsule de Boztepe¹⁵² et un établissement hellénistique, avec des éléments de céramique fine et de stockage, ainsi que des blocs de calcaire avait été découvert à Karakum. O. Doonan avait avancé l'idée que cette structure était beaucoup plus prospère qu'une ferme ordinaire¹⁵³. La colonisation de sa *chôra* par Sinope a donc commencé par la péninsule de Boztepe.

Le *Sinop Regional Archaeological Project* s'est ensuite concentré sur le port d'Harméné et sur une série de pistes en dessous de la crête de Tatarmezarlığı car la densité de la couverture forestière rendait impossible la menée d'une prospection systématique¹⁵⁴. La seule preuve d'une activité pré-moderne à l'intérieur des terres autour d'Harméné, se situe au sommet de la crête de Tatarmezarlığı. Il s'agit d'une série de *tumuli* dont l'un comporte une chambre funéraire construite en blocs de calcaire, ce qui a amené O. Doonan à suggérer une datation hellénistique¹⁵⁵. Il estime également que ce type d'inhumation, connu pour l'époque préhistorique, a été réactivé par les occupants hellénistiques du site, soucieux d'établir des liens avec les lieux.

Le processus de colonisation de la vallée de Demirci fut différent de celui observé autour d'Harméné. Aucune preuve d'une installation grecque n'a été identifiée dans la vallée avant le IV^e s. a.C. Une expansion significative de l'occupation peut être observée à l'époque hellénistique¹⁵⁶. Les établissements les plus importants à l'époque hellénistique ont été repérés à Demirci et à Keçioğlu. Demirci se distingue par l'importance de ses ateliers amphoriques où des anses d'amphores timbrées ont permis de localiser l'atelier du potier Batiskos, actif dans le second quart du IV^e s. a.C.¹⁵⁷. A Çiftlik, des tessons de céramique d'époque hellénistique ont également été découverts¹⁵⁸. Dans le village de Demirci, l'occupation s'est étendue à l'intérieur le long de la crête à environ 2 km de la côte. Les *loci* interprétés par l'équipe américaine comme des établissements étaient petits et montraient un mélange d'éléments en céramique fine importée. O. Doonan voit en eux des petites fermes utilisées comme résidences et comme lieux de production, comme ce qui avait été observé sur Boztepe. De nombreux *loci*, qui se trouvent à 2-3 km de la côte, sont des vestiges de *tumuli*

¹⁵¹ JK 64-Sinope, 70.

¹⁵² Pl. LXXXII, fig. 2.

¹⁵³ Doonan 2004, 79.

¹⁵⁴ Pl. LXXXIV, fig. 1.

¹⁵⁵ Doonan 2004, 84, fig. 4-9.

¹⁵⁶ Pl. LXXXIV, fig. 2.

¹⁵⁷ *Supra*, 126-129.

qui se trouvaient le long de la crête. O. Doonan a remarqué que ces *tumuli* étaient les points hauts les plus visibles dans la vallée et relie cela à des expressions symboliques du statut social, en relation avec de nouvelles installations dans la vallée. Il estime que le positionnement des cimetières à l'arrière des occupations côtières peut avoir aidé à établir des frontières sacrées qui font diminuer le potentiel conflictuel.

Les lieux habités à l'intérieur des terres se situent dans la vallée centrale du Karasu. A Nohutluk, un petit établissement a été documenté et a fait apparaître de la poterie d'époque hellénistique. Aucune céramique d'importation ou tout autre matériel n'a été découvert dans ce *locus* avant le IV^e s. a.C. Des articles en céramique fine et des amphores de transport suggèrent les relations de ce *locus* avec des communautés de culture grecque. Dans la vallée du Kabalı, des prospections ponctuelles ont eu lieu¹⁵⁹ et ont permis de localiser le site de Tingiroğlu, qui a été occupé à de nombreuses périodes. A Maltepe, la trouvaille d'amphores timbrées a permis de suggérer que cette zone avait été en contact avec la côte à partir du III^e s. a.C.

O. Doonan estime que les régions côtières ont été occupées de manière extensive à partir de l'époque hellénistique et que la présence de *tumuli* en arrière des sites côtiers a pu avoir pour objectif de rappeler aux indigènes des types d'inhumations qu'ils connaissaient. Les établissements sur les hautes terres montrent souvent un mélange de céramiques d'importation hellénistiques et de poteries indigènes faites à la main. La continuité dans l'occupation suggérerait qu'il s'agissait plutôt de communautés indigènes que d'une colonisation grecque dans les hautes terres. Au II^e s. a.C., tous les territoires du promontoire de Sinope étaient passés sous le contrôle de Sinope¹⁶⁰.

La prospection systématique de M.A. Işin permet de compléter les remarques d'O. Doonan pour l'époque mithridatique¹⁶¹. M.A. Işin a en effet localisé deux établissements dans la zone montagneuse au sud de la vallée du Kabalı et un établissement dans la vallée du Sarmısak, qu'il a identifiés comme étant d'époque mithridatique. A Çukurhankale (site 31), une forteresse a été découverte, largement détruite pour la récupération de ses pierres et par les chasseurs de trésors. Des passages, analysés par M.A. Işin, comme servant à des cultes souterrains, ont été découverts, et les villageois ont déclaré qu'il y avait 250 marches dans le passé. Les trouvailles de surface remontent à l'époque hellénistique et à l'époque romaine. M.A. Işin, s'appuyant sur une communication personnelle de D. French, estime que l'âge d'or

¹⁵⁸ *Supra*, 120-121.

¹⁵⁹ Pl. LXXXIV, fig. 3.

¹⁶⁰ Doonan 2004, 91-92.

¹⁶¹ Pl. LXIV.

de la citadelle se situait sous le règne de Mithridate Eupator¹⁶². Cette hypothèse est tout à fait plausible car on sait qu'à l'époque de Mithridate, son royaume était surveillé et défendu par de nombreuses forteresses. Les forteresses de la région de Sinope ne sont pas connues car les prospections qui se sont succédées n'ont peut-être pas atteint les lieux de guet, difficiles d'accès et dominant les vallées, où les forteresses mithridatiques avaient été installées.

A Dodurga (site 32), sur la pente nord-ouest d'une colline, un buste taillé dans le roc est visible. Ce buste se trouve en position centrale dans la façade d'une tombe rupestre, et porte des décorations incisées sur les manches courtes de son vêtement. Les pierres latérales de la tombe avaient été endommagées par des fouilles illégales. Les trouvailles de surface ont été datées du début de l'Age du Bronze, de l'Age du Fer et des époques hellénistique et romaine. M.A. Işin et D. French émettent l'hypothèse que cette tombe pourrait appartenir à l'époque mithridatique¹⁶³. Tout comme pour la forteresse de Çukurhankale, cette hypothèse est tout à fait recevable car d'autres tombes rupestres sont connues dans la vallée de l'Amnias¹⁶⁴, mais comme l'article ne présente pas de photographies des sites, il est difficile de mener une analyse plus fine et de sortir du domaine de l'hypothèse.

Enfin, à Asar Tepesi, (site 44), sur le plus haut point du bandeau côtier, se trouve un petit tertre formé par les ruines d'un temple. Le site semble avoir été utilisé pour le culte car de nombreux fragments de figurines représentant des taureaux ou des cornes de taureaux ont été trouvés en surface¹⁶⁵. Du fait de la présence de ces figurines et de l'association fréquente du taureau avec Zeus, M.A. Işin a proposé de voir dans ce temple un temple de Zeus. Il a daté ces figurines de l'époque hellénistique, tout comme les émissions mithridatiques d'Amisos et de Sinope, également retrouvées sur le site¹⁶⁶. La mention d'un possible temple de Zeus sur le territoire de Sinope à l'époque mithridatique est très intéressante car M.A. Işin est le seul à l'évoquer, sans malheureusement donner de photographie du site. Son idée est tout à fait recevable car on connaît l'attachement de Mithridate Eupator à la figure de Zeus, que cela soit par le culte de Zeus Stratios ou par la présence de l'effigie du dieu sur les monnaies de bronze du royaume du Pont¹⁶⁷. Un autre élément vient corroborer cette hypothèse : il s'agit d'une dédicace religieuse d'époque hellénistique, trouvée près de Gerze et s'adressant à Zeus Dikaiosynos¹⁶⁸. Gerze, l'ancienne Carousa, se trouve dans l'avant-pays du temple supposé de

¹⁶² Işin 1998, 105.

¹⁶³ Işin 1998, 105.

¹⁶⁴ Von Gall 1966 ; Doncel-Voûte 1983, 101-118 ; Debord 1999, 111, carte 3.

¹⁶⁵ **PI. CXXXIX.**

¹⁶⁶ Işin 1998, 109.

¹⁶⁷ *Infra*, 576-577 ; 582-584.

¹⁶⁸ *JK* 64- Sinope, 75 = Robinson 1905, 302 n°24.

Zeus identifié par M.A. Işin et il est très tentant de mettre ces deux éléments en relations. On peut se demander quelle était la fonction de ce temple, très difficile d'accès. Était-ce un temple des confins, qui marquerait les limites de la *chôra* de Sinope pour une période antérieure à la domination de la dynastie du Pont ? Si tel était le cas, cela signifierait que Sinope avait disposé d'une *chôra* 30 km à l'intérieur des terres. Ce temple fut-il particulièrement actif à la fin de l'époque hellénistique en raison de la piété affichée par Mithridate Eupator, piété qui trouva sa transcription au sein même du territoire de la capitale du royaume Sinope ? La présence d'une forteresse d'époque vraisemblablement mithridatique à environ 45 km de Sinope montrerait que la *chôra* de Sinope allait jusque là à cette époque. L'occupation d'époque hellénistique mise en évidence par le *Sinop Regional Archaeological Project* semble confirmer cette hypothèse.

Enfin, outre la dédicace à Zeus Dikaiosynos¹⁶⁹, une autre inscription a été trouvée sur le territoire de Sinope : il s'agit de l'épithaphe de Zmazēn, fils de Maibouzanēs¹⁷⁰, que D. French propose de dater des IInd ou I^{er} s. a.C. Ces noms d'origine perse peuvent montrer la forte présence indigène dans l'hinterland de Sinope à un moment où son occupation se densifie.

À l'époque hellénistique, la *chôra* de Sinope apparaît donc beaucoup plus densément peuplée et sa défense était sûrement assurée par une série de forteresses mithridatiques.

2. 4. Le territoire de Sinope à l'époque romaine

O. Doonan a étudié l'occupation de la région de Sinope aux époques romaine et byzantine car il estime qu'après la colonisation de l'hinterland, s'est produite la mise en place d'un hinterland industriel¹⁷¹. Sur la péninsule de Boztepe¹⁷², deux monuments étudiés par D. Winfield et A. Bryer, le « palais » et les citernes, montrent que la cité romaine s'était étendue sur les pentes. L'occupation romaine semble s'être étendue sur les établissements hellénistiques. Des débris de bâtiments et de céramiques ont été repérés sur des terrasses surplombant la plage de Karakum. Il y a moins de preuves d'une activité industrielle sur Boztepe à l'époque romaine : la production des amphores s'était peut-être déplacée à Demirci, laissant les pentes de Boztepe aux cultures maraîchères¹⁷³.

¹⁶⁹ JK 64-Sinope, 75 = Robinson 1905, 302 n°24.

¹⁷⁰ JK 64-Sinope, 80 : inscription découverte à Kabalı, carte turque de Sinop 1/200 000 : 76-ç.

¹⁷¹ Pl. LXXXV, fig. 1.

¹⁷² Pl. LXXXV, fig. 2.

¹⁷³ Strab. 12. 3. 11.

Pour déterminer le niveau d'occupation de la côte sud de Sinope à l'époque romaine, le *Sinop Regional Archaeological Project* a conduit une prospection non-intensive le long de la côte, de Korucuk à Yalı köy. Cette prospection, conjuguée avec les résultats des fouilles menées à Çiftlik par l'Université de Warwick et à Demirci par l'équipe franco-turque a amené l'équipe américaine à penser qu'il avait eu une installation hellénistique extensive et un développement industriel romain le long de cette côte.

Un cimetière de tombes à tuiles avait été prospecté à Kiraztepe, à environ 3 km au sud de Sinop, sur une terrasse surplombant la côte. Une structure imposante du V^e s. p.C. avec des mosaïques polychromes et un fragment de colonne monolithe furent dégagés sur une terrasse entre le cimetière et la côte. Près de la zone de débris, une autre zone avec des tessons de pithoi et d'amphores apparaissait comme une zone de stockage. La nature compacte du site et ses traits monumentaux ont amenés O. Doonan à suggérer qu'il s'agissait d'une église ou d'une villa. Des colonnes monolithes, un assemblage céramique similaire et des débris de construction marquent l'emplacement d'une structure de même échelle et de même date un kilomètre au nord. Des blocs de marbre et de calcaire ont été réutilisés en grande quantité dans les maisons le long de la côte, ce qui a permis de suggérer une certaine densité de monuments publics et d'habitat privé de luxe dans une zone suburbaine particulière. Bien qu'il faille encore faire des découvertes, il semblerait que la côte sud de Sinope, après une période de dépopulation, s'était couverte d'une série de grands domaines au V^e s. p.C., dont certains étaient rattachés à des églises et d'autres à des villas.

A côté de l'église byzantine de Çiftlik fouillée par l'université de Warwick se trouve un bâtiment qui a été identifié soit comme un palais soit comme une villa par S. Hill¹⁷⁴ et qui pourrait faire partie d'un riche domaine de l'époque romaine¹⁷⁵.

La vallée du Demirci est celle pour laquelle le plus d'informations ont été recueillies¹⁷⁶: en plus des résultats des fouilles françaises qui faisaient apparaître une production extensive d'amphores sur le site de Demirci Plaj, des implantations ont été localisées pour l'époque romaine et pour l'époque byzantine (II^e-VII^e s. p.C.), ainsi qu'une aire résidentielle liée à une zone industrielle au-dessus de l'embouchure de la vallée, à Keçioğlu. Les fouilles françaises de Demirci, menées par D. Kassab Tezgör, ont permis de montrer que Demirci avait été un gros site producteur d'amphores avant de se reconvertir en huilerie à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. p.C.¹⁷⁷.

¹⁷⁴ Hill 1998, 291.

¹⁷⁵ Hill 1995, 230-231.

¹⁷⁶ Pl. LXXXVI, fig. 2.

¹⁷⁷ Kassab Tezgör & Tatlıcan 1998, 438-440.

Le Sinop Regional Archaeological Project a mené une prospection dans la vallée du Demirci et une occupation romaine a été établie au sommet de la crête de Yalıköy. O. Doonan a interprété la série de petits *loci* sur les pentes nord de Keçioğlu comme des structures isolées ou de petites fermes qui se trouveraient dans les faubourgs du site de Demirci Plaj. Une occupation extensive hellénistique et romaine a été documentée sur la pente nord-ouest de la crête et O. Doonan a interprété le niveau standard de résidence comme supérieur à celui qui était observé à l'intérieur de la vallée, car de nombreuses céramiques importées sont présentes sur les sites. A l'intérieur de la vallée, qui était également peuplée de manière extensive à l'époque romaine, la céramique rencontrée est celle qui était produite localement. Un établissement important fut localisé à Unzungürgen¹⁷⁸ et montra une concentration importante de sols rubéfiés, de résidus de pithoi, de tuiles, de scories et de fragments de parois de fours vitrifiés, ce qui amena O. Doonan à définir le site comme un lieu de production de céramique. Au sud, un petit cimetière fut identifié grâce à un sarcophage en pierre et à des pierres tombales.

La prospection de M.A. Işin¹⁷⁹ a permis de recueillir quelques informations pour les vallées au sud de Sinope à l'époque romaine. Ainsi, sur le site de Maltepe-Emiryala (site 30), au sud de la vallée du Kabalı, des trouvailles céramiques d'époque romaine ont été faites¹⁸⁰. A Maltepe-Burumcuk, dans la vallée du Sarımsak (site 35), des tessons de la fin de l'époque romaine ont été découverts, de même que des tuiles d'époque romaine de couleur rouge¹⁸¹, de même qu'à Cin Tepe (site 38) et à Maltepe- Sarımsak (site 40).

Enfin, sur la côte nord-ouest du promontoire de Sinope, des tessons d'époque romaine provenant majoritairement de tuiles ont été trouvés en surface sur le site de Tepecik (site 2)

En contraste avec le développement intense de la vallée du Demirci, la côte de la vallée du Karasu et la zone volcanique d'Aklıman à Inceburun furent peuplées de manière sporadique à l'époque hellénistique et à l'époque romaine. Harméné continua à fonctionner comme un petit port isolé sans aucun développement industriel côtier ou à l'intérieur des terres¹⁸².

Le seul *locus* identifié est celui de Gerna, à environ un kilomètre à l'ouest d'Inceburun¹⁸³. Une grosse structure en maçonnerie de briques et de pierres, longue de 17 m

¹⁷⁸ Pl. LXXXVII, fig. 1.

¹⁷⁹ Pl. LXIV.

¹⁸⁰ Işin 1998, 105.

¹⁸¹ Işin 1998, 106-107.

¹⁸² Doonan 2004, 108.

¹⁸³ Pl. LXXXVII, fig. 2.

et orientée d'est en ouest, fut dégagée et identifiée comme une église¹⁸⁴. La céramique récoltée appartient en majorité à la fin de l'époque romaine et au début de l'époque byzantine (IV^e-VII^e s. p.C.). Une inscription sur un autel du II^e s. p.C. mentionne Théos Hypsistos, mais semble être hors contexte. L'occupation du site de Gerna est intéressante pour reconstituer l'histoire du peuplement autour de Sinope. Aucune trouvaille antérieure à l'époque romaine et à l'époque byzantine n'a été documentée à Gerna, ce qui fait que le site devait être contemporain d'une période d'expansion dans l'occupation de la région. O. Doonan propose d'établir un parallèle entre le peuplement de la zone de Gerna et le peuplement plus dense des autres vallées de la région de Sinope à l'époque romaine. Les petites vallées sur la côte ouest du promontoire de Sinope avaient été explorées et montraient toutes des preuves de la présence romaine. La petite vallée de Saraycik¹⁸⁵ était sur ce point exemplaire et ses établissements se consacraient certainement à une activité mixte, faite d'agriculture et de pêche¹⁸⁶. Le site de Gerna est assez isolé et sans grandes potentialités agricoles. O. Doonan et D. Smart estiment que la communauté installée à Gerna a pu jouer un rôle spécialisé dans une économie intégrée, où le poisson de Sinope était un mets recherché à Rome¹⁸⁷. La continuité dans l'occupation à l'époque byzantine peut se comprendre par la grande demande en poissons du marché de Constantinople. Il est également possible que les habitants de Gerna aient profité des naufrages pour obtenir un complément de revenus grâce aux épaves¹⁸⁸.

La vallée externe du Karasu montre un peuplement très faible à l'époque romaine¹⁸⁹. Le fond de la vallée était largement marécageux et inhabitable et les rares *loci* identifiés le furent sur les crêtes qui surplombaient le delta. Les tessons de céramique et les débris architecturaux montrent que le port d'Harméné a grandi de manière relativement importante, mais que son hinterland immédiat était resté largement désert. Quelques petits *loci* à Sarsı ont montré qu'une population limitée occupait cette zone qui pouvait se trouver le long d'une route qui reliait Harméné et peut-être Sinope, à la côte ouest¹⁹⁰.

L'intérieur de la vallée du Karasu offrait un aspect différent de celui du delta car l'occupation y fut extensive à l'époque romaine¹⁹¹. Le site de Karapınar, étendu sur 5 km, fut particulièrement étudié et fit apparaître une grosse densité de tuiles et de céramiques. Les céramiques les plus anciennes dataient des IInd et III^e s. p.C.. L'établissement de Karapınar

¹⁸⁴ Doonan & Smart 2000-2001, 19.

¹⁸⁵ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 75-b.

¹⁸⁶ Doonan & Smart 2000-2001, 24.

¹⁸⁷ *Infra*, 437.

¹⁸⁸ Doonan & Smart 2000-2001, 25.

¹⁸⁹ Pl. LXXXVIII, fig. 1.

¹⁹⁰ Doonan 2004, 111.

comportait différentes zones d'activités distinctes et semble suggérer qu'il s'agissait là d'un village relativement autosuffisant ou d'une villa. Les articles fins trouvés à Karapınar sont d'aussi bonne qualité que ceux qui ont été trouvés ailleurs dans l'hinterland et suggèrent un contrôle local des fermes et non pas des propriétaires absents¹⁹².

Dans les hautes terres, les établissements d'époques hellénistique, romaine et byzantine se sont répartis le long des crêtes qui surplombaient le Kabalı. Les bornes milliaires d'époque romaine retrouvées autour de Tingir¹⁹³ et d'Erikli¹⁹⁴ permettent de dire que le système de la vallée était relié à la côte et à Sinope¹⁹⁵. Cela correspond à l'image du réseau des voies romaines tel qu'il apparaît dans l'ouvrage de D. French¹⁹⁶.

L'étude de la répartition des inscriptions dans le territoire de Sinope permet de confirmer les analyses issues de la prospection. Sur 25 inscriptions retrouvées dans le territoire de Sinope, 16 appartiennent à l'époque romaine. La campagne proche de Sinope montre des signes d'occupation à l'époque romaine : à Bostancılı, à la sortie immédiate de Sinope, a été retrouvée l'épigramme funéraire de Sossios, daté des I^{er}-II^e s. p.C.¹⁹⁷. Dans le village d'Ordu¹⁹⁸, a été trouvée une inscription en l'honneur de Commode, sur un autel¹⁹⁹. Comme cela a été remarqué dans la prospection archéologique extensive, le site de Demirci fut très actif à l'époque romaine. A Evren Boğası au sud-est de Demirci²⁰⁰, l'épithaphe de L. Licinius Frugi a été retrouvée²⁰¹ et à Kombet, celle de L. Herennius Pompeianus²⁰², toutes deux datées des I^{er}-IInd s. p.C. Plus au sud et toujours assez proche de la côte²⁰³, des inscriptions trouvées à Lala et à Yalı montrent une occupation à l'époque romaine. Ainsi, à Lala, a été trouvé un autel avec une dédicace à Zeus Hélios²⁰⁴, que D. French a daté des I^{er}-II s. p.C. ou bien du III^e s. p.C.²⁰⁵ en raison du nom du dédicant Lucius Septicius peut-être dérivé du nom de l'empereur Septime Sévère. Dans le même village avaient été retrouvés des fragments de ce qui était peut-être un sarcophage où se trouvait vraisemblablement un couple

¹⁹¹ Pl. LXXXVIII, fig. 2.

¹⁹² Doonan 2004, 111-113.

¹⁹³ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 75-ç.

¹⁹⁴ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-ç.

¹⁹⁵ Doonan 2004, 114-115.

¹⁹⁶ French 1988, 328 n°910 (milliaire d'Erikli) ; 334-337, n°922-927 (milliaires de Tingir)

¹⁹⁷ *IK* 64-Sinope, 173 = Merkelbach & Stauber 2001, 338 n°10/06/12.

¹⁹⁸ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-b.

¹⁹⁹ *IK* 64-Sinope, 92.

²⁰⁰ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-c.

²⁰¹ *IK* 64-Sinope, 142 = Robinson 1905, 326 n°73.

²⁰² *IK* 64-Sinope, 149 = Robinson 1905, 326 n°72 = French 1992, 55 n°15 = *AE* 1992. 1653.

²⁰³ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 76-c.

²⁰⁴ *IK* 64-Sinope, 120 = Robinson 1905, 303 n°25.

²⁰⁵ French 1994a, 106 n°14.

dont seul le nom de l'épouse a été conservé, Domna²⁰⁶. En raison de ce prénom, D. French a proposé de dater cette inscription du III^e s. p.C. A Yalı, deux inscriptions funéraires des I^{er}-II^e s. p.C. ont été relevées : la pierre tombale de Cornélius Arrianus, où sont visibles des bateaux²⁰⁷ et celle d'Ofillia Optuma²⁰⁸. Leur présence confirme l'activité et l'occupation de la zone au nord de l'embouchure de la vallée du Kabalı.

Enfin, des inscriptions d'époque romaine ont été trouvées à une distance beaucoup plus éloignée de Sinope, sur la côte sud-est à Gerze et au-delà, et sur la côte ouest à Istifan et au-delà. Ainsi, c'est à Gerze²⁰⁹ qu'a été retrouvée l'épithaphe de Sextus Egnatius un soldat de cohorte, et de son épouse Publilia Urbana²¹⁰. Au sud de Gerze²¹¹, deux épithapes ont été trouvées, celle de T. Puficius Rufus²¹² à Çalboğaz et celle de P. Ignatius à Hacıseli, toutes deux des I^{er}-II^e p.C. La présence d'inscription d'époque romaine à Gerze et sur la côte au sud de Gerze permet de présager des trouvailles intéressantes si les prospections extensives du *Sinop Regional Archaeological Project* se poursuivent dans cette région.

La côte occidentale du promontoire de Sinope, à l'ouest d'Ayancık, mérite également un intérêt archéologique soutenu. Cinq inscriptions d'époque romaine avaient en effet été localisées dans cette zone. A Çalioğlu (anciennement Istifan²¹³), l'épithaphe de Severa, épouse de Marcus Celer, centurion de la Légion XI Claudia, avait été retrouvée²¹⁴, à Maden²¹⁵, celle de P. Vettus Théotimus²¹⁶ et à Hammamlı²¹⁷, celle de Zosimos²¹⁸. Deux dédicaces religieuses ont également été trouvées : à Héraclès²¹⁹ sur un petit autel à Helaldı²²⁰ et à Théos Hypsistos à Emreli²²¹. La côte occidentale du promontoire de Sinope, à partir d'Ayancık, offre très certainement de grosses potentialités archéologiques, et une prospection extensive montrerait peut-être une occupation importante à l'époque romaine, comme dans les autres zones explorées par le *Sinop Regional Archaeological Project*.

²⁰⁶ JK 64-Sinope, 163 = French 1992, 57 n°18 = SEG 42. 1155.

²⁰⁷ JK 64-Sinope, 146.

²⁰⁸ JK 64-Sinope, 158.

²⁰⁹ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 77-c.

²¹⁰ JK 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

²¹¹ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 78-d.

²¹² JK 64-Sinope, 152 = French 1992, 58 n°19 = AE. 1992. 1655 = SEG 42. 1156.

²¹³ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 71-c ; Pl. XV.

²¹⁴ JK 64-Sinope, 137 = Mendel 1903, 333 n°51 = IGRR 3. 1426 = French 1986b, 498 n°10.

²¹⁵ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 71-c.

²¹⁶ JK 64-Sinope, 153 = French 1992, 57 n°17 = AE 1992. 1654 = SEG 42. 1154.

²¹⁷ Carte turque de Inebolu 1/200 000^e, 70-c.

²¹⁸ JK 64-Sinope, 141 = Mendel 1903, 332 n°48.

²¹⁹ Carte turque de Inebolu 1/200 000^e, 70-c.

²²⁰ JK 64-Sinope, 112 = Yerakis 1901, 357 n°17 = Mendel 1903, 333 n°50 = Robinson 1905, 305 n°27.

²²¹ JK 64-Sinope, 119 = Mendel 1903, 333 n°49 = Robinson 1905, 304 n°26 = Robert 1937, 288.

O. Doonan estime qu'aux époques hellénistique et romaine, l'hinterland de Sinope a été intégré à un ensemble culturel et économique commun à toutes les rives de la mer Noire. Les opportunités de commerce concernant le poisson et l'huile de Sinope ont pu entraîner des établissements côtiers ou proches de la côte. Les trouvailles d'amphores sinopéennes sur la rive nord du Pont montrent que l'essentiel du commerce se faisait avec elle. Ces relations commerciales ont pu faire augmenter la demande d'autres produits de l'hinterland comme les fruits ou les noisettes²²².

3. L'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE SINOPE

Seules les fouilles d'E. Akurgal et de L. Budde ont entraîné des sondages dans la ville de Sinop, mais leur rapport de fouille ne rendait pas la localisation de ces sondages aisée. Les byzantinistes D. Winfield et A. Bryer a donné un plan des murailles de la ville²²³, ainsi qu'un plan du complexe romano-byzantin du *Balat*²²⁴. O. Doonan a publié un plan de Sinope avec pour cadre celui de D. Winfield et A. Bryer, et a localisé par des chiffres les lieux principaux des fouilles de 1951-1953²²⁵. Il est ainsi possible de localiser les zones d'habitat, les nécropoles, les zones de dépôt et les lieux publics.

A partir de ce plan synthétique, nous allons faire un bilan des connaissances archéologiques concernant la ville de Sinope, en étudiant dans un premier temps la muraille de la ville, puis l'organisation de la ville et de ses quartiers, et enfin ses monuments.

3. 1. Les murailles de Sinope

D. Winfield et A. Bryer ont étudié les murailles de Sinope lors de leurs prospections dans le Pont. Ils ont dressé un plan des murailles et ont numéroté les tours de 1 à 43. Nous suivrons ici leur numérotation. La cité de Sinope a été attaquée de l'Antiquité à l'époque contemporaine : le premier siège attesté par les sources littéraires est celui de Datamès autour de 370 a.C.²²⁶, puis le coup de force de Mithridate II en 220 a.C. que les Sinopéens tinrent en échec grâce à l'aide rhodienne²²⁷, le siège de Sinope par Lucullus en 70 a.C.²²⁸. Le dernier siège eut lieu en 1853 lorsque la flotte russe attaqua Sinope en prélude à la guerre de Crimée.

²²² Doonan 2004, 117.

²²³ Bryer & Winfield 1985, 88 plan 4 ; Pl. LVI.

²²⁴ Bryer & Winfield 1985, 89 plan 5 ; Pl. LVII.

²²⁵ Pl. LXXXIII.

²²⁶ *Infra*, 233-234.

²²⁷ *Infra*, 290-298.

²²⁸ *Infra*, 319-338.

Les murailles ont donc été endommagées et ont subi de multiples réparations, ce qui rend leur étude difficile.

A. Bryer et D. Winfield ont déterminé 12 types de maçonnerie, allant de l'époque pré mithridatique à l'époque ottomane après 1461²²⁹. Si les trois premiers types A (époque pré mithridatique ou mithridatique), B (époque mithridatique ou protoromaine) et C (époque romaine) nous sont utiles pour déterminer quelle était la physionomie de la muraille à l'époque antique, les types plus tardifs sont à prendre en compte, surtout lorsqu'ils sont constitués de remplois des types antérieurs.

La réalisation de quatre cartes²³⁰ présentant les différents états de la maçonnerie des murailles permet de suivre les conclusions d'A. Bryer et de D. Winfield. L'acropole ancienne se situe bien dans la zone nord-ouest de la ville (tours 29-30 ; 37-43). La ville semble avoir été renforcée dans sa fortification à l'époque mithridatique puisque les tours 29 et 30 possèdent de la maçonnerie de type B, et les tours 31 à 36 et 1 à 6 de la maçonnerie de type B en fondation. A l'époque de Mithridate Eupator, la ville de Sinope est bien défendue si on l'attaque par l'ouest en venant du continent, ou par la mer à l'endroit de sa rade méridionale. Le môle submergé qui se trouve entre les tours 6 et 7 peut être également daté de cette époque, ce qui prouverait que le port de Sinope était très bien aménagé, et pouvait offrir une protection aux bateaux. La maçonnerie de type C, d'époque romaine, semble avoir consolidé des tours d'époque antérieure, à savoir les tours 1 à 6, 29 à 31, 36, 41 à 43. Une autre stratégie de défense avait peut-être été mise en place, avec un contrôle des rives nord et sud de la citadelle.

La localisation des types de maçonneries postérieurs à l'époque antique est riche en enseignements car certains types comportent des remplois antiques. Le type D, allant du début de l'époque byzantine au XIII^e s., comporte des têtes de colonnes, qui n'ont pas été datées par A. Bryer et D. Winfield, mais qui appartiennent certainement à des bâtiments antiques, qui ont été démolis parce qu'ils n'étaient plus en activité ou parce qu'ils étaient déjà en ruines. Cela permettrait de penser qu'il y avait des édifices publics ou des temples dans la zone où l'on retrouve le type D (tours 18 à 21), au nord-est de la ville. Les types E, F et G comportent des remplois de types A et B : leur présence coïncide avec des types antérieurs dans les tours 1 à 6, 29 à 38, et 40. Ces types de maçonnerie se retrouvent également dans des tours où des types antiques n'avaient pas été documentés dans les fondations, à savoir dans les tours 8 et 9, 13 à 16 et 27. Cela permet d'avancer l'hypothèse que le tracé des murailles, tel qu'il nous

²²⁹ Bryer & Winfield 1985, 76-79.

²³⁰ Pl. LXII-LXIII.

apparaît aujourd'hui, n'est pas une création de l'époque byzantine, mais correspondrait plutôt à un état classique ou hellénistique.

Sinope, cité indépendante à partir du dernier tiers du IV^e a.C., mais dans un état de relative autonomie bien avant, avait très certainement mis en place très tôt un système de défense efficace. Se situant sur un isthme, elle devait s'adapter à son environnement par une fortification efficace, tout comme Cnide, qui se situait aussi sur un isthme²³¹. Si l'on suit les définitions proposées par I. Pimouguet-Pédarros pour les fortifications de Carie, Sinope appartient à la catégorie de la ville double fortifiée²³² : elle est composée de deux périmètres fortifiés, avec un mur extérieur de défense entourant les versants du point supérieur, et un mur intérieur de défense placé sur le plus haut point pouvant servir de citadelle et/ou de quartier d'habitation à un potentat local. La citadelle se trouve sur la place forte dominante et la localisation de l'acropole à cet endroit par D. Winfield et A. Bryer est tout à fait justifiée. L'idée d'I. Pimouguet-Pédarros sur l'occupation du plus haut point de la ville pour l'installation d'un pouvoir fort est intéressante pour l'archéologie car peut-être qu'à l'époque de la dynastie du Pont se trouvait là le palais royal.

Ce système de défense de Sinope était complexe d'un point de vue tactique, avec des tours de flanquement régulièrement espacées et très nombreuses, surtout dans le secteur ouest regardant vers le continent, d'où pouvaient provenir des armées d'invasion. Le plan de la ville paraît parfaitement adapté aux progrès de la poliorcétique à l'époque hellénistique avec l'apparition des machines de guerre²³³. Les fossés signalés sur le plan de D. Winfield et A. Bryer permettaient d'arrêter l'avancée des catapultes et des tours d'assaut²³⁴. Le côté sud, des tours 31 à 35 et 1 à 6 est le plus protégé artificiellement car le plus vulnérable²³⁵. Les tours devaient permettre l'installation de pièces d'artilleries. Une porte existait entre les tours 33 et 34 (*Seagate*) et permettait de faire une sortie au cas où les ennemis occuperaient les môles hellénistiques²³⁶. Comme il était moins facile d'accoster dans la partie nord, cette dernière était moins protégée. Il existait des portes pour entrer dans la ville : deux portes romaines ou byzantines se trouvaient dans la muraille occidentale au nord et au sud de la Sakarya Caddesi. Les tours 36 et 37 défendaient l'entrée dans la forteresse, qui était un ensemble très vulnérable à défendre. La cité de Sinope était donc défendue par un système complexe qui avait permis

²³¹ Mc Nicoll 1997, 53-60.

²³² Pimouguet-Pédarros 2000, 102-104.

²³³ Pimouguet-Pédarros 2003, 212-238 pour le siège de Rhodes en 305 a.C.

²³⁴ Pimouguet-Pédarros 2003, 220-221.

²³⁵ **Pl. LX.**

²³⁶ Pimouguet-Pédarros 2003, 219.

de repousser Mithridate II en 220 a.C.²³⁷. La cité avait aussi bénéficié de l'aide matérielle et du conseil technique de ses alliés rhodiens qui lui avaient envoyé, d'après Polybe²³⁸, trois hommes avec 140 000 drachmes destinées à se procurer du vin, du crin travaillé, des cordes, des armures, des pièces d'or monnayées, mais aussi quatre catapultes avec les hommes qui savaient s'en servir. Au III^e s. a.C., Rhodes est en effet suffisamment puissante pour se doter d'engins de guerres qui étaient restés jusque là l'apanage des monarques hellénistiques²³⁹. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait fait profiter son allié sinopéen de son savoir-faire, d'autant plus que les Sinopéens avaient bien perçu la menace que représentait Mithridate II, puisqu'ils craignaient qu'il ne les assiégeât à la fois par terre et par mer. La complexité du système de défense de la muraille sinopéenne au niveau de la citadelle s'explique peut-être aussi par des conseils techniques rhodiens, tant pour la construction de tours pouvant accueillir des machines de guerre que pour la consolidation des parties les plus exposées de la muraille.

La zone de la citadelle n'avait pas été explorée par A. Bryer et D. Winfield car elle était occupée dans les années 1960-1970 par une prison de haute sécurité²⁴⁰. Cette prison ayant été démantelée en 1998, il nous a été possible de pénétrer dans ses murs et d'observer les nombreux remplois de monuments antiques qui s'y trouvent²⁴¹. Le mur de la citadelle qui se trouvait entre les tours 35 et 36 n'était pas accessible car il se trouvait à l'intérieur des murs modernes de la prison et c'est pour cela que certaines tours n'ont pas été reportées sur le plan de D. Winfield et A. Bryer²⁴², alors que leur existence était connue par une gravure de J. Laurens, parue dans l'ouvrage de X. Hommaire de Hell²⁴³.

Trois tours se trouvant sur le mur oriental de la citadelle peuvent donc être observées, de même que l'aspect des murs, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur de la citadelle. Nous les avons numérotées en suivant la numérotation de D. Winfield et A. Bryer. La muraille extérieure de la citadelle entre la tour 36 et la tour 44²⁴⁴ fait apparaître un système de boutisses en place, avec un bossage ancien, un linteau ou une architrave en remploi au-dessus d'une porte plus récente. La partie supérieure fait apparaître des gros blocs et des fûts de colonnes utilisés en remplois jusqu'en haut. A certains endroits, une partie de la muraille a été restaurée avec un petit appareil beaucoup plus tardif. On peut donc supposer qu'il y a dans cette partie de la muraille trois états, à savoir un état hellénistique qui correspondrait au type

²³⁷ *Infra*, 290-298.

²³⁸ Polyb. 4. 56.

²³⁹ Pimouguet-Pédarros 2003, 228-229.

²⁴⁰ Pl. LXXV.

²⁴¹ Pl. LXXIV : utilisation du cadastre de Sinop.

²⁴² Pl. LXXIV.

²⁴³ Pl. XXVII ; LVXXVII.

A ou au type B de D. Winfield et A. Bryer, un état byzantin avec des gros blocs et un remploi d'éléments d'architecture, et un état moderne.

Au niveau de la tour 44, on peut observer un remontage faisant apparaître deux lions que les voyageurs avaient identifié comme de style génois²⁴⁵, une inscription en arabe, un morceau de frise avec des décors d'oves, un bout de corniche et un chapiteau corinthien. Au-dessus de cette mise en scène un remontage moderne a eu lieu. Les blocs qui se trouvent au-dessus de la corniche font apparaître des traces de bossage.

Une seconde avancée est visible et correspondrait à une autre tour non relevée par A. Bryer et D. Winfield, la tour 45²⁴⁶. Seul le côté est de la tour est aujourd'hui observable en raison de l'emprise des bâtiments de la prison, mais il est possible de se faire une idée de l'aspect de la partie sud de la tour grâce à la gravure de Jules Laurens représentant les murs orientaux de la citadelle²⁴⁷. On peut constater que le niveau du sol s'est élevé par rapport à celui du XIX^e s. Les gros blocs de carreaux-boutisses ne font pas apparaître de bossage. On a affaire à une redistribution en parement à joints alternés avec des éléments de récupération (chapiteau corinthien, fûts de colonnes). Il y a une forme de mise en scène avec les architraves portant une inscription honorifique connue dès le voyage de X. Hommaire de Hell²⁴⁸, un morceau de larmier au-dessus d'une inscription en arabe. La mise en scène et la reprise sont très certainement tardives car on peut constater des jointures au ciment. Le chapiteau corinthien pouvait servir de demi-console pour une statue. Les architraves portant une inscription mentionnant un acte d'évergétisme à l'époque romaine²⁴⁹ provenaient très certainement de l'agora. Sur la gravure de J. Laurens, on observe un élément d'une porte ceintrée qui peut être rapprochée de la voussure d'une porte monumentale comme la porte du temple d'Hadrien à Ephèse²⁵⁰ ou la porte d'Hadrien à Antalya²⁵¹. Cet élément d'architecture appartenait sûrement à un édifice public de taille importante, peut-être lié au culte impérial.

L'aspect de la muraille interne de la citadelle n'avait pas été observé par les voyageurs du XIX^e s. car la citadelle était occupée par une garnison ottomane, ni par A. Bryer et D. Winfield. Il est maintenant possible d'observer les murs internes qui se trouvent à l'arrière des tours 44, 45 et 46²⁵². Les murs font apparaître de nombreux éléments d'architecture : des

²⁴⁴ Pl. XXVI.

²⁴⁵ Pl. LXXVII.

²⁴⁶ Pl. LXXVII.

²⁴⁷ Pl. XXVII.

²⁴⁸ *JK* 64-Sinope, 108 = Robinson 1905, 306 n°33.

²⁴⁹ *Infra*, 424-425.

²⁵⁰ Akurgal 1969, pl. 56, b.

²⁵¹ Akurgal 1969, 324 fig. 160.

²⁵² Pl. LXXVIII-LXXIX.

colonnes, des chapiteaux, des morceaux de larmier, des morceaux d'architrave. On trouve un morceau de corniche à tête de lion avec des denticules et une base de colonne, ainsi que des chapiteaux ioniens. La partie sud de la muraille orientale fait apparaître un appareil rectangulaire régulier avec bossage. Les blocs paraissent en place sur neuf assises. Les murailles à l'arrière de la tour 35 font apparaître soit un appareil irrégulier avec des remplois plus ponctuels, soit un appareil de gros blocs et un appareil plus petit en hauteur.

L'accumulation d'éléments d'architecture utilisés en remploi dans la muraille orientale de la citadelle montre que des bâtiments publics ou des temples avaient pu être démontés pour être utilisés : les grosses colonnes, la corniche avec les gros denticules et le morceau de triglyphes et métopes appartenaient très certainement à des monuments publics qui se trouvaient à l'intérieur des murs de l'ancienne prison, si l'on estime qu'une agora avec un espace cultuel y avait été aménagée, ou bien l'extérieur des murailles de la citadelles, sur l'agora. L'emprise de l'armée ou des services pénitentiaires sur la citadelle a empêché la tenue de fouilles archéologiques jusqu'à présent, mais elle a également protégé le site du développement urbain, laissant les murailles internes faciles d'accès et offrant de larges cours pour des sondages.

3. 2. L'organisation urbaine de Sinope

D. Winfield et A. Bryer ont proposé une interprétation de la trame urbaine de Sinope tout en en donnant le plan²⁵³. Ils ont souligné que l'isthme irrégulier de Sinope n'avait pas facilité la mise en place d'un plan régulier, mais qu'il était néanmoins possible de voir un découpage en îlots d'environ 100 m sur 60 m, ce qui correspond à des mesures connues pour l'époque hellénistique. La Sakarya Caddesi peut être identifiée avec le *cardo*. La rue partant d'entre les tours 29 et 30 est une parallèle nord au *cardo* et il est possible de penser qu'il y en avait encore une autre. Au sud, il y a deux ou trois rues parallèles supplémentaires. Entre six et huit rues coupent l'axe principal en angle droit. Même si les modules ainsi créés ne sont pas réguliers, A. Bryer et D. Winfield pensent qu'il faut néanmoins voir une origine classique dans le plan des rues de Sinope. Ils estiment aussi que la zone qui se trouve à l'arrière des tours de 1 à 4, admirablement placée entre la citadelle et le port d'époque classique, pourrait correspondre à celle de l'agora. Cette localisation est tout à fait plausible car la zone est bien protégée à la fois par la forteresse et par les murailles. La présence de l'agora antique, devenue par la suite forum romain résoudrait le problème de l'abondance des éléments

²⁵³ Bryer & Winfield 1985, 88 ; Pl. LVI.

d'architecture précisément dans le mur oriental de la citadelle. En effet, nous avons pu observer de nombreuses colonnes, des morceaux de corniches, d'entablements, des chapiteaux dans les murailles orientales de la citadelle. Les inscriptions d'époque antique ne manquent pas non plus : six inscriptions d'époque romaine ont été retrouvées dans cette zone. Ainsi, une dédicace à Antonin le Pieux²⁵⁴ avait été observée par G. Doublet dans les murailles, à l'intérieur de la citadelle. D. French a rassemblé les divers blocs qui constituaient des dédicaces à Marc Aurèle et à Commode. Ces dédicaces se trouvaient sur des architraves avec des bucranes et des guirlandes, dans le mur méridional de la citadelle²⁵⁵. Les blocs inscrits font environ 2, 5 m de long, et il y a six morceaux pour chaque texte, ce qui fait que s'ils sont mis bout à bout, il y a une longueur totale de 15 m. D. French estime qu'il s'agit là de l'architrave d'un bâtiment public majeur, peut-être un *Sébastéion*. X. Hommaire de Hell avait observé une dédicace à Marc Aurèle sur un tronçon de colonne à l'entrée de la citadelle²⁵⁶. Une inscription sur une architrave mentionnant un acte d'évergétisme avait été mentionnée par les voyageurs dans les murs de la citadelle²⁵⁷ et elle est aujourd'hui encore visible dans l'ancienne prison. Une dédicace religieuse à Thémis et à d'autres divinités avait été vue à l'intérieur de la prison, sur la face nord de la tour 36²⁵⁸. Enfin, une inscription en l'honneur d'Olcinus Macrinus se trouvait « encastrée dans un mur en face de la maison d'Omer-Aga (ancienne acropole, quartier ottoman) »²⁵⁹. La présence d'éléments d'architectures et d'inscriptions publiques d'époque romaine confirmerait l'emplacement de l'agora à l'est de la citadelle. On peut donc constater que le centre de la vie publique n'a pas été déplacé à l'époque romaine.

Deux événements violents ont très certainement désorganisé la trame urbaine de Sinope, ce qui expliquerait que le plan classique ne soit pas identifiable partout. En 1614, les Cosaques ont en effet brûlé Sinope et A. Bryer et D. Winfield conjecturent qu'ils ont attaqué le port nord-est, car la trame classique des rues est perdue et les murs font apparaître la maçonnerie M, la plus tardive²⁶⁰. Le 30 novembre 1853, la flotte russe a bombardé le port sud-ouest et les murs. L'absence ou la ruine des murs entre les tours 7 et 11, le blocage de la

²⁵⁴ *IK 64-Sinope*, 87 = Doublet 1889, 302 n°4 = *CIL 3. 12220*.

²⁵⁵ *IK 64-Sinope*, 90.

²⁵⁶ *IK 64-Sinope*, 91 = *CIL 3. 239* et add. p. 975 = *CIL 3. 6978*.

²⁵⁷ *IK 64-Sinope*, 108 = Robinson 1905, 306-307 n°33-34..

²⁵⁸ *IK 64-Sinope*, 116 = Robinson 1905, 323 n°64.

²⁵⁹ *IK 64-Sinope*, 125 = Yerakis 1901, 356 n°12 = *AE 1902. 99* = *CIL 3. 14402b*.

²⁶⁰ Bryer & Winfield 1985, 73.

porte maritime entre les tours 33 et 34, et la trame irrégulière des rues à l'arrière des tours 7 à 11, peuvent peut-être être attribués à cet événement²⁶¹.

Le plan de synthèse proposé par O. Doonan prend pour cadre le plan de D. Winfield et A. Bryer et y localise les résultats des fouilles d'E. Akurgal et de D. Budde²⁶². Il est ainsi possible de reporter ces données sur un plan général et de localiser des quartiers d'habitation, de l'époque classique à l'époque romaine, ainsi que la nécropole de Kumkapi²⁶³. L'indication de Kumkapi permet de localiser les lieux de découverte de nombreuses inscriptions funéraires, notamment d'époque classique.

Trois zones se trouvent en dehors du tracé apparent ou supposé des murailles : une zone de dépôt au nord, où les trouvailles céramiques les plus anciennes de Sinope ont été découvertes, la zone du temple et la zone du *Balat Kilise*.

La zone du temple comporte aussi des dépôts qui remontent au VII^e s. a.C.²⁶⁴. Avec le dépôt qui se trouve plus au nord, cela fait deux zones d'occupation extra-muros à l'époque archaïque. On peut se demander si les dépôts les plus anciens trouvés sous le temple étaient des dépôts sacrés. En plus de l'inscription de Reipané mentionnant le sanctuaire de Sarapis²⁶⁵ dont L. Budde est le seul à localiser la découverte près du temple, deux autres inscriptions semblent avoir été trouvées dans la zone du temple. D. Yerakis avait publié une liste de noms²⁶⁶ d'époque classique qui lui avait été communiquée en juillet 1901 par Basile Altinoglou, pharmacien, qui l'avait retirée de son jardin, qui se trouvait dans le voisinage du temple. Ce personnage est-il le même que Basile Aphentouloglou cité par J.H. Mordtmann comme ayant dans sa maison la dédicace à Asklépios et à Hygie²⁶⁷ ? Si tel était le cas, on pourrait avancer l'hypothèse que la zone du temple pouvait être considérée comme un sanctuaire où plusieurs dieux étaient honorés.

D. Winfield et A. Bryer ont remarqué que ce qui semblait être le centre religieux à l'époque romaine, le temple de Sarapis, se trouvait en dehors des murailles, de même que le complexe du *Balat*, qui correspondait vraisemblablement à un complexe de thermes et à un gymnase. Le centre de gravité de la ville romaine s'était donc déplacé vers l'est, à un moment où le mur oriental de la ville (entre la tour 12 et la tour 20) n'occupait pas son emplacement

²⁶¹ Bryer & Winfield 1985, 74.

²⁶² Pl. LXXXIII.

²⁶³ LXII-LXIII.

²⁶⁴ Akurgal & Budde 1956, 9.

²⁶⁵ *IK* 64-Sinope, 172 = *ClG* 3. 4159 et add. p. 1114 = Robinson 1905, 315 n°48 = Robert 1937, 297 § 4 = Merkelbach & Stauber 2001, 329 n° 10/06/05.

²⁶⁶ *IK* 64-Sinope, 2 = Yerakis 1901, 356 n°14 = Robinson 1905, 319 n°54.

²⁶⁷ *IK* 64-Sinope, 110 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°2 = Doublet 1889, 304 n°8 = Robinson 1905, 305 n°28.

actuel²⁶⁸. Une partie de la muraille orientale de la ville a pu en effet être détruite à l'époque romaine, du fait de la pression urbaine et parce que les conditions générales de la paix romaine le permettaient. Ainsi a pu se produire le dégagement d'un axe en direction des pentes de la péninsule où se trouvait l'établissement des bains, offrant une nouvelle perspective à la ville.

L'observation de l'environnement du temple²⁶⁹ permet de positionner une colonnade vraisemblablement d'époque romaine dans le sens est-ouest²⁷⁰, qui serait en continuité avec l'axe parallèle au *cardo* au nord. La présence de cette colonnade, matérialisant une rue, permettrait de prouver qu'à l'époque romaine la muraille avait été abattue. L. Budde n'avait pas donné de photographies ni de plan de la zone du temple, mais il avait signalé la présence de bâtiments publics et d'habitations, ce qui faisait de ce quartier le centre de la vie publique à l'époque romaine²⁷¹. Des têtes de statues romaines datant de la fin de la République ou du début du Principat avaient également été trouvées dans la zone nord-ouest des fouilles du temple²⁷². Il est difficile d'aller au-delà des interprétations de L. Budde concernant les quartiers d'habitations dans cette zone. Il y a eu de nouveaux quartiers romains et on peut imaginer que des bâtiments publics ont été construits, mais il est difficile d'en donner la nature. Il est probable qu'il y ait eu à Sinope un projet de nouveau quartier avec un programme monumental. La présence de thermes publics sur les pentes de Boztepe est en parfaite continuité avec l'axe du *cardo* dégagé par l'abattement des murailles²⁷³.

Des inscriptions publiques avaient été signalées dans la muraille orientale de la ville, à l'endroit où la muraille est toujours en place ou bien là où elle a été abattue au début du XX^es. Nous pouvons en effet supposer que les Romains n'ont pas abattu toute la muraille qui manque aujourd'hui : peut-être se sont-ils contentés d'abattre les murs qui gênaient la perspective qu'ils souhaitaient établir vers les pentes de Boztepe. Ainsi la muraille a pu être abattue au niveau du *cardo* et deux rues parallèles au-dessus. Il est difficile d'être plus précis car la ville a été fortifiée de nouveau à l'époque byzantine et a diminué en étendue comme les tombes chrétiennes à l'intérieur de la muraille le suggèrent. Une gravure du XIX^e s. montre une fortification quasiment complète pour l'est de la ville²⁷⁴. Ces tours ont été reportées sur le

²⁶⁸ Bryer & Winfield 1985, 76.

²⁶⁹ Pl. LXXXIX ; XCI.

²⁷⁰ Pl. XC.

²⁷¹ Budde 1956b, 30.

²⁷² Pl. LIII.

²⁷³ Pl. XCII.

²⁷⁴ Pl. XXXIII.

plan de synthèse et numérotées en continu d'après la numérotation de D. Winfield et A. Bryer²⁷⁵.

Une dédicace à Marc Aurèle a été localisée dans la muraille occidentale, entre les tours 12 et 13²⁷⁶ et une dédicace pour quatre cités de Pont et de Bithynie, sans doute à l'occasion de jeux provinciaux, près de la tour 14²⁷⁷. Le décret de Constantin *De accusationibus*²⁷⁸ a été trouvé dans la zone de la Meydankapi²⁷⁹, tout comme une inscription honorifique pour C. Marcius Censorinus²⁸⁰. Cela a amené D. French à souligner l'importance de cette zone qui se trouverait au sud de la plaine de Phoinikida où des pans de muraille avaient été abattus au début du XX^e s. et avaient fait apparaître des inscriptions honorifiques pour des notables sinopéens, à savoir Sestulius Maximus²⁸¹ et T. Veturius Campester²⁸². D. French a localisé la plaine de Phoinikida au nord de l'hôpital ottoman qui se trouvait lui-même au nord de la Meydankapi et à l'ouest de l'école ottomane, donc au nord de l'emplacement du *Serapeum*. S'il est difficile de déterminer quels bâtiments furent construits lors de l'expansion urbaine de Sinope à l'époque romaine, le nouveau quartier fut sûrement investi par les notables de Sinope soucieux d'assurer leur gloire.

Un dernier point important pour l'organisation urbaine doit être abordé : il s'agit de l'emplacement du théâtre. Toute cité grecque en possédait et on peut l'imaginer se trouvant non loin de la fortification. Le plan des rues modernes au nord de l'antique *cardo* fait apparaître des courbes à l'est et à l'ouest, qui peuvent être proposées comme témoignant de l'ancien emplacement du théâtre antique. Cet édifice, ruiné, devait encore être visible au début du XIX^e s., puisque le consul de France Pascal Fourcade rapporte avoir lu le titre de pontarque dans les ruines de l'amphithéâtre de Sinope²⁸³. Une inscription honorant un sénateur romain qui avait été pontarque²⁸⁴ a en effet été publiée mais n'a pas été retrouvée par D. French lors de sa prospection épigraphique. On peut imaginer qu'à l'époque romaine le théâtre grec avait été aménagé en amphithéâtre pour accueillir les chasses, les combats de taureaux et de gladiateurs dont il est question dans l'inscription précitée. En Asie Mineure, les

²⁷⁵ **PI. XCII.**

²⁷⁶ *IK* 64-Sinope, 89.

²⁷⁷ *IK* 64-Sinope, 104.

²⁷⁸ *IK* 64-Sinope, 95-96.

²⁷⁹ **PI. XXXV-XXXVI.**

²⁸⁰ *IK* 64-Sinope, 98.

²⁸¹ *IK* 64-Sinope, 101.

²⁸² *IK* 64-Sinope, 102.

²⁸³ *Supra*, 64-65.

²⁸⁴ *IK* 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330.

combats ont généralement lieu dans le théâtre et peut-être que P. Fourcade employa abusivement le terme d'amphithéâtre.

Il est donc possible de présenter un plan d'ensemble de Sinope à l'époque antique²⁸⁵.

3. 3. Les monuments

Nous ne disposons que de peu d'informations concernant les monuments de Sinope. A l'époque romaine, la notice de Strabon sur Sinope nous apprend que la ville était ceinte de beaux remparts et qu'elle s'ornait surtout d'un gymnase, d'une agora et de portiques splendides²⁸⁶ : Ἀυτὴ δ' ἡ πόλις τετειχίσται καλῶς, καὶ γυμνασίῳ δὴ καὶ ἀγορᾷ καὶ στοαῖς κεκόσμηται λαμπρῶς. Le héros fondateur de Sinope, Autolykos, disposait d'un sanctuaire oraculaire où se trouvait sa statue, exécutée par le sculpteur Sthénis, qui fut enlevée par Lucullus lorsqu'il prit Sinope en 70 a.C.²⁸⁷. Lucullus s'empara également du globe céleste de Billaros, mais cette œuvre d'art n'a pas été identifiée. Un autre temple de Sinope est connu par les sources littéraires : il s'agit du temple de Sarapis, où se trouvait la statue du dieu, qui d'après la légende rapportée par Tacite²⁸⁸, s'embarqua toute seule sur le bateau qui l'emmena à Alexandrie à l'époque hellénistique. Un temple de Némésis existait aussi à Sinope car il est visible sur les monnaies²⁸⁹.

Sinope ayant été capitale du royaume du Pont, un palais devait s'y trouver. Appien rapporte également que c'est à Sinope que Mithridate VI Eupator fut enseveli sur ordre de Pompée, dans la nécropole royale²⁹⁰.

La correspondance de Pline à Trajan²⁹¹ mentionne le projet de construction d'un aqueduc à Sinope afin de combler un besoin qui se faisait cruellement sentir dans la cité. L'empereur donna son autorisation pour la construction à condition que les Sinopéens soient capables d'en assumer les frais.

Les fouilles archéologiques d'E. Akurgal et de L. Budde ont mis au jour un temple à l'extérieur des murs de la cité. L. Budde a attribué ce temple à Sarapis en raison de l'inscription de Reipane mentionnant le temple de Sarapis qui fut trouvée dans cette zone

²⁸⁵ Pl. XCII.

²⁸⁶ Strab. 12. 3. 11.

²⁸⁷ *Infra*, 319-338.

²⁸⁸ Tac. 4. 56.

²⁸⁹ *Infra*, 600.

²⁹⁰ Appien, *Mithr.*, 113.

²⁹¹ Pline, *Epist. ad. Traj.*, 91-92.

ainsi que des figurines en terre cuite représentant soit Sarapis soit un taureau. Nous admettons donc le nom de temple de Sarapis pour l'époque romaine²⁹².

Les éléments d'architecture retrouvés dans la zone du temple sont des fragments de tuiles, des antéfixes et des gouttières²⁹³, ce qui prouve qu'il y a eu des réfections de toiture à diverses époques. On peut constater l'absence de gros fragments architecturaux, ce qui témoigne du démantèlement du temple. Peut-être que ces gros fragments avaient été récupérés pour reconstruire le rempart à l'époque byzantine. La méthode de classification des éléments d'architecture de L. Budde s'appuie sur la couleur de l'argile et prouverait qu'il y a eu réfection de la toiture au milieu du VI^e s., puis un peu plus tard, puis au V^e s., au II^e s. a.C. et à l'époque sévérienne. Cela ne veut pas forcément dire qu'il y a eu cinq états du temple. L. Budde avait évacué le problème de la nature du temple en indiquant que le tracé et l'ordre du temple ne pouvaient pas être déterminés avec certitude²⁹⁴. A travers les photographies publiées dans le rapport de fouilles²⁹⁵, les dimensions relevées par L. Budde (15 x 8, 60 m) et des photographies personnelles²⁹⁶, nous proposons un relevé de la zone du temple²⁹⁷ et une interprétation de ses différents états.

Le temple est orienté nord-sud et au sud se trouvent les soubassements d'un autel de taille imposante (ses mesures n'ont pas été relevées par L. Budde). La partie sud du temple est la mieux conservée et on peut y observer trois degrés formant des marches, qui marquent très certainement un ressaut de fondation. Sur la face sud, des décrochements montrent l'emplacement des chambranles servant à encadrer une porte. L'observation des blocs de fondation du temple amène à penser qu'il y avait deux *celae* dans le temple : le *pronaos* au sud et le *naos* au nord.

La présence d'une mosaïque de galets²⁹⁸ en partie détruite par les fondations du temple est intéressante car elle a été datée au plus tard du IV^e s. a.C. L. Budde estime qu'il y a eu plusieurs temples sur le site : un temple archaïque, un temple intermédiaire, un temple datant du V^e siècle et enfin un temple datant du II^e s. a.C. La mosaïque de galets faisait-elle partie d'un temple classique ?

²⁹² *Infra*, 594.

²⁹³ Pl. XXXIX-XL.

²⁹⁴ Budde 1956b, 27.

²⁹⁵ Pl. XLVII-XLVIII.

²⁹⁶ Pl. LXXXIX ; XCI.

²⁹⁷ Pl. XC.

²⁹⁸ Pl. XLVII, fig. 2 ; Pl. LV, fig. 1.

Un petit édifice plus ancien à l'est du temple et non identifié par L. Budde, avait été recouvert par des pavés lors de la construction du temple²⁹⁹. S'agissait-il de créer une plateforme de circulation autour du temple et de l'autel hellénistiques ? L. Budde estimait que ce petit édifice pouvait être mis en relation avec les éléments de toiture du V^e s. a.C. Cet édifice ainsi que la mosaïque de galets permettent de penser que l'état classique du sanctuaire était différent de son état hellénistique, mais il paraît difficile d'être plus précis.

L'autel qui se trouve au sud du temple fait apparaître des assemblages de blocs avec des joints au plomb et une taille de bonne qualité. Cet assemblage plaide en faveur d'une datation à l'époque hellénistique.

O. Doonan estime que les vestiges du temple tels qu'ils apparaissent après les fouilles sont ceux du temple d'époque hellénistique³⁰⁰. Il est possible de proposer une identification du temple. Même si le temple a été remanié et offre au regard deux *celae*, il est possible de le rapprocher du type des temples prostyles, avec des colonnes en façade. Pour le II^e s. a.C., de tels temples sont connus à Pergame³⁰¹ et pour le I^{er} s. a.C., on peut citer le temple d'Auguste et de Rome à Ankara³⁰². Afin d'offrir une vue directe sur l'autel, il est possible de restituer quatre colonnes en façade du temple de Sinope. Il s'agissait donc sans doute d'un temple tétrastyle.

Les photographies qui offrent une vision plus large du temple et de l'autel³⁰³ font apparaître des colonnes qui se trouvent vraisemblablement à leur emplacement d'origine (en place au sud de l'autel ; couchées à l'ouest du temple en 2000, remontées en 2002). On peut donc avancer l'hypothèse qu'une colonnade entourait le temple et l'autel, formant ainsi les limites du *temenos*.

Sous les fondations du temple, des céramiques et des terres cuites remontant à l'époque archaïque ont été mises au jour³⁰⁴, ce qui a amené O. Doonan à penser qu'il y avait là un sanctuaire extra mural ou bien une zone de dépôt³⁰⁵. S'il s'agissait d'un sanctuaire extra-mural, ce que les éléments de toitures d'époques archaïque et classique permettent de supposer, la divinité honorée n'est pas identifiée. En effet, le culte de Sarapis n'a sûrement été

²⁹⁹ Pl. XLVIII, fig. 2.

³⁰⁰ Doonan 2004, 74.

³⁰¹ Akurgal 1969, 89 fig. 33.

³⁰² Akurgal 1969, 285 fig. 118.

³⁰³ Pl. LXXXIX ; XCI.

³⁰⁴ Budde 1956b, 30-31.

³⁰⁵ Doonan 2004, 76.

introduit à Sinope qu'à l'époque romaine, bien que le texte de Tacite fasse référence à l'époque hellénistique³⁰⁶.

Même si le récit de Tacite concernant le transfert de la statue de Sarapis de Sinope en Egypte doit être considéré comme participant à la propagande vespasienne, il est troublant d'observer qu'il est aussi question de « statue voyageuse » en ce qui concerne le héros fondateur de Sinope, l'Argonaute Autolykos³⁰⁷. Si Sarapis apparaissait en songe à Ptolémée Sôter, Autolykos apparaît à Lucullus. Dans les deux cas, une bonne interprétation du rêve amène une situation positive, la prospérité du royaume de Ptolémée Sôter et la prise de Sinope pour Lucullus. Comme ces deux histoires paraissent bâties sur le même schéma, il est tentant de se demander si un culte n'en a pas remplacé un autre, d'autant plus qu'une occupation classique est attestée dans la zone du temple. Cela paraît difficile à admettre car le sanctuaire oraculaire d'Autolykos devait se trouver au cœur de la ville classique, peut-être dans la zone présumée de l'Agora. L'*heroôn* de la cité ne pouvait se trouver en dehors de ses murs. Il faut donc chercher une autre divinité pour ce temple. A l'époque classique, les cultes d'Hestia Prytanéia et de Poséidon Héliconios sont attestés par les inscriptions³⁰⁸. Pour l'époque hellénistique seul le culte de Zeus Dikaiosynos est attesté dans l'épigraphie³⁰⁹. L'inscription mentionnant le culte de Zeus Dikaiosynos ne provient pas de Sinope mais de la région de Gerze. Peut-être est-elle à mettre en relation avec le temple de Zeus localisé à Asar Tepesi dans l'arrière-pays de Gerze³¹⁰.

La nature du dieu Sarapis étant assez syncrétique, il a été assimilé à Zeus ou à Hadès. La divinité honorée dans le temple de Sarapis de Sinope était peut-être l'un de ces dieux. Un autre élément de la nature de Sarapis peut nous mettre sur la voie. Sur les monnaies de Sinope d'époque romaine, le dieu Sarapis apparaît barbu³¹¹, ce qui permet de l'assimiler à Zeus ou à Hadès. Or aucun culte de ces dieux n'est attesté à Sinope-même pour les époques classique et hellénistique. Sarapis possède également un attribut intéressant, le trident, ce qui peut le rapprocher d'un autre dieu barbu, Poséidon. Or le culte de Poséidon est attesté à Sinope à l'époque classique par une inscription détaillant les droits du prêtre de Poséidon Héliconios³¹².

³⁰⁶ *Infra*, 587-592.

³⁰⁷ *Infra*, 592-593.

³⁰⁸ *IK* 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 ; *IK* 64-Sinope, 8 = Doublet 1889, 299 n°2 = Robinson 1905, 322 n°63 = Robert 1935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1.

³⁰⁹ *IK* 64-Sinope, 75 = Robinson 1905, 302 n°24.

³¹⁰ Işin 1998, site 44.

³¹¹ *Infra*, 571-574.

³¹² *IK* 64-Sinope, 8 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°4 = Doublet 1889, 299 n°2 = CIG 603 = Michel 1900, 628 n°734 = Robinson 1905, 322 n°63 = Robert & 935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1.

Le culte de Poséidon Héliconios était un culte hérité de la mère patrie Milet³¹³ et ne se pratiquait pas en ville mais en pleine nature, sur le Mont Mycale. Le temple sinopéen ne se trouvait pas sur une haute montagne, mais en dehors des murailles de la ville dans la direction de la péninsule de Boztepe. Des terres cuites représentant des taureaux avaient été retrouvées dans les fondations du temple et pouvaient se rapporter au culte de Sarapis comme au culte de Poséidon. On peut donc émettre l'hypothèse qu'il y a eu une continuité de l'occupation cultuelle à l'endroit du temple romain de Sarapis. A l'époque classique, peut-être que Poséidon Héliconios était honoré à cet endroit, et le fut jusqu'à l'époque mithridatique. Peut-être qu'un premier syncrétisme eut lieu entre Poséidon et Zeus, divinité particulièrement honorée par la dynastie mithridatique. A l'époque romaine, lorsque l'histoire de l'origine sinopéenne du culte de Sarapis se diffusa, peut-être se produisit-il un second syncrétisme entre le dieu barbu et porteur de trident et la divinité égyptienne de Sarapis.

Dans le parc du musée de Sinope, dans la zone du temple de Sarapis, on peut voir une colonnade³¹⁴. Les fûts des colonnes sont monolithes et ont des bases identiques. Des chapiteaux ioniques ont été rajoutés sur certaines colonnes, de même que des morceaux d'architraves. Même si les colonnes ne sont pas de la même taille, leur alignement quasiment parfait semble suivre l'alignement de la colonnade sud du temple de Sarapis. Or, si l'on prolonge le *cardo* de la ville romaine, on constate que cette colonnade lui est parallèle et en parfaite continuité avec l'axe parallèle au *cardo* au nord. La colonnade et le temple de Sarapis se trouvent précisément à l'endroit où la muraille de Sinope a disparu, ce qui conforte l'idée que ces murailles ont été abattues en période de paix, lorsque la ville s'est étendue vers l'est, c'est-à-dire à l'époque romaine. E. Akurgal et L. Budde avaient effectué des sondages dans la zone du temple et avaient remarqué des terres cuites, des pavés, des murs, des canalisations d'eau et des entablements, ce qui leur avait permis d'émettre l'hypothèse qu'il y avait là des bâtiments publics et des maisons particulières, et que ce quartier était sûrement au centre de la vie publique. Cette colonnade était peut-être celle qui était évoquée par Strabon dans sa notice sur Sinope.

Strabon mentionne l'agora de Sinope³¹⁵. Son emplacement a été identifié par D. Winfield et A. Bryer à l'arrière des tours 1 à 4, à l'est de la citadelle³¹⁶. Les éléments d'architecture présents dans les murailles de la citadelle permettent de penser qu'il y avait sur l'agora des bâtiments publics importants. Pour l'époque romaine, on peut supposer la

³¹³ *infra* Chapitre VII.

³¹⁴ Pl. XCI, fig. 1.

³¹⁵ Strab. 12. 3. 11.

³¹⁶ Pl. LVI.

présence de deux bâtiments particulièrement majestueux. Tout d'abord un temple dédié au culte impérial car plusieurs blocs portant des dédicaces à Marc Aurèle et à Commode³¹⁷ sur des architraves mesurent 15 m de long lorsqu'ils sont mis bout à bout. Une autre inscription, sur un entablement, fait état d'un acte d'évergétisme³¹⁸. Un individu avait offert à sa patrie des colonnes entières. Sur la gravure de J. Laurens³¹⁹ représentant les murs de la citadelle de Sinope, on peut identifier un élément d'une porte cintrée, qui avait sûrement sa place dans l'agora. Les nombreuses colonnes utilisées en remploi dans les murs de la citadelle devaient appartenir à des bâtiments ou à des portiques de l'agora. Enfin, les triglyphes et les métopes observés dans les murailles internes de la citadelle devaient correspondre à un bâtiment important de l'agora. L'adverbe *λαμπρῶς* employé par Strabon pour qualifier le gymnase, les portiques et l'agora de Sinope avait dû l'être en raison de la magnificence des aménagements de Sinope.

Sur les pentes de la colline de Boztepe, le *Balat* a été identifié par D. Winfield et A. Bryer à un complexe de bains publics avec un gymnase³²⁰. Le complexe s'étend sur environ un hectare³²¹. Il y a trois zones rectangulaires, X, XII et XIII, de 40 m de long et de largeur variable. Les zones X et XII ont 18 m de largeur et la zone XIII a une largeur d'environ 10 m et se termine par une abside orientale ou exèdre. D. Winfield et A. Bryer estiment possible que les zones X et XII aient été recouvertes d'un toit, mais des traces pilastres dans le mur nord de la zone X permettent de penser qu'il y a pu avoir une cour avec un péristyle. La zone XIV a une partie de mur semi-circulaire avec des niches et D. Winfield et A. Bryer supposent qu'elle a pu former une exèdre avec un semi-dôme pour la zone XII. Ils pensent que la zone XIII a pu être couverte puisqu'elle avait seulement 10 m de large, mais avec un toit en bois, parce que les murs étaient trop fins pour supporter une voûte de pierre. La zone VIII a un plan en forme de croix. Des chambres adjacentes servent de contreforts à cette zone et D. Winfield et A. Bryer estiment que cette grande entrée était voûtée. Ils ignorent quelle était la fonction de ces petites chambres, en dehors de leur fonction de contrefort. La seule zone où le toit a été conservé est la zone I qui fut utilisée par la suite comme une église et dont les peintures d'époque moderne sont encore visibles. Les zones II et III correspondent aux zones IV et VII par rapport à un axe nord-sud. D. Winfield et A. Bryer proposent l'idée que les zones IV et V continuaient vers l'est et formaient une seconde entrée cruciforme dans la zone. Les vestiges

³¹⁷ JK 64-Sinope, 90.

³¹⁸ JK 64-Sinope, 108.

³¹⁹ Pl. XXVII.

³²⁰ Bryer & Winfield 1985, 79-82.

³²¹ Pl. LVII.

sont en briques et en pierres alternées, assemblées avec du mortier : quatre rangées de briques alternent avec quatre rangées de pierres. D'après les mesures de D. Winfield et A. Bryer, l'épaisseur moyenne des murs est de 1, 58 m.

Des citernes se trouvent à environ 100 m au sud du mur K. Il s'agit de quatre structures rectangulaires en pierres de taille qui étaient à l'origine couvertes par des voûtes de pierre. Les murs comprennent des pierres de toutes formes et de toutes tailles ainsi que des blocs de remplissage. D. Winfield et A. Bryer estiment que le plâtrage important, le manque d'accès à ces chambres et l'épaisseur de leurs murs témoignent d'une vocation de citernes. Ils estiment qu'elles ont pu être remplies par les eaux de pluie, car s'il existe un lac sur Boztepe, il n'existe pas de sources. Ils estiment en effet que l'aqueduc évoqué dans la correspondance de Pine à Trajan ne fut jamais construit. Si l'on doit interpréter le complexe du *Balat* comme correspondant à des thermes publics, les citernes lui servaient de réservoirs et il est impossible qu'elles n'aient pas été alimentées par un aqueduc. De plus, la péninsule de Boztepe disposait de cours d'eau visibles sur les cartes³²². Il est tout à fait possible que les citernes aient été alimentées par un aqueduc. Après avoir évoqué le cas du *Balat*, nous allons revenir sur le problème de l'aqueduc de Sinope.

Une des hypothèses de D. Winfield et A. Bryer est que le *Balat* était un établissement de bains publics couplé avec un gymnase. Ils rapprochent l'entrée cruciforme des bains de Titus, couverte par des voûtes. A Sinope, la zone VIII est une entrée cruciforme qui était très certainement couverte par des voûtes qui se croisaient. Les petites zones II à V, et VII étaient aussi cruciformes et ont pu correspondre au *frigidarium* et au *tepidarium*. D. Winfield et A. Bryer estiment que les grandes zones adjacentes X, XII et XIII pouvaient correspondre à un *xystos* ou à des salles d'un gymnase.

Il est tentant d'y voir le gymnase cité par Strabon³²³, mais la maçonnerie du *Balat* date des III^e-IV^e s. p.C. et les citernes semblent plus tardives. Au I^{er}-II^e s. p.C., y eut-il à Sinope un grand projet urbain avec l'édification de thermes publics sur la colline de Boztepe dans la continuité du nouveau quartier établi autour du temple de Sarapis ? Rien n'interdit de penser que les thermes aient été reconstruits aux III^e-IV^e s. p.C., à l'emplacement des premiers thermes. Des fouilles archéologiques permettraient de déterminer s'il y avait des bâtiments antérieurs sous le *Balat*. Cela est fort possible, car les voyageurs et les épigraphistes des XIX^e et XX^e s. ont souligné l'abondance des inscriptions retrouvées sur Boztepe, ce qui prouverait

³²² Pl. VIII-XI.

³²³ Strab. 12. 3. 11.

qu'il avait un peuplement important de cette zone, qui devint le quartier grec une fois la ville prise par les Ottomans.

Un dernier problème archéologique se pose : il s'agit de l'aqueduc de Sinope, dont la construction avait été approuvée par Trajan. L'eau qui pouvait être amenée en ville provenait d'une distance de 16 milles romains, soit plus de 23 km. Or jusqu'à présent aucun édifice ressemblant à un aqueduc n'a été observé dans la campagne autour de Sinope. Lors de la campagne de fouilles d'E. Akurgal et de L. Budde, de petits sondages avaient été effectués afin de chercher des traces de l'aqueduc, mais rien n'avait été mis au jour³²⁴. D. Winfield et A. Bryer réfutent l'idée que l'aqueduc d'époque trajanienne ait été construit³²⁵. Les prospections les plus récentes tentent d'apporter une réponse à ce problème. Ainsi O. Doonan souligne les détails topographiques évoqués dans la correspondance (« il y a au départ même de la source sur un peu plus de mille pas un terrain peu sûr et mou, qu'entre-temps j'ai fait à peu de frais examiner pour savoir s'il pouvait recevoir et supporter la construction »³²⁶) et propose d'identifier le lieu de la source à Magara (= Mandira³²⁷ ?) où la prospection du *Sinop Regional Archaeological Project* a identifié des creusements dans le calcaire aquifère³²⁸. Comme aucune autre construction n'est visible à l'endroit de la source, O. Doonan propose de voir un abandon des travaux.

Dans le sommaire annoncé du volume II des *IK* de Sinope, D. French localise un aqueduc romain à Mercimek Tepesi³²⁹, à la sortie de la ville, entre Gelincik et Korucuk³³⁰.

Enfin, nous estimons que les termes publics du *Balat* et les citernes avoisinantes devaient être alimentés par un aqueduc, qui n'était peut-être par celui évoqué dans la correspondance de Pline à Trajan, mais qui devait exister. Une gravure de la fin du XIX^e s. extraite de l'article de la voyageuse russe Lydie Paschkoff présente une vue d'Ada Street³³¹, qui se trouve sur la péninsule de Boztepe, dans le quartier grec (on voit des popes en tenue). Le nom d'Ada Street, littéralement la rue de l'Île (car la péninsule de Boztepe était considérée comme une île) avait été donné par des marins anglais intervenus après la guerre de Crimée. Adda Street se trouvait donc sur la péninsule de Boztepe, sans doute non loin des ruines du *Balat*. Or la fontaine qui apparaît sur la gravure semble se trouver devant le bout de pile d'un aqueduc dans lequel une maison en bois serait encastrée. Peut-être y a-t-il donc eu un aqueduc

³²⁴ Budde 1956b, 38.

³²⁵ Bryer & Winfield 1985, 80 n. 65.

³²⁶ Pline, *Epist. ad. Traj.*, 90, traduction M. Durry (CUF).

³²⁷ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 75-b.

³²⁸ Doonan 2004, 96-97, fig. 5-2.

³²⁹ Communication personnelle de D. French.

³³⁰ Carte turque de Sinop 1/200 000^e, 75-b.

d'époque romaine à Boztepe, mais il est difficile d'être plus affirmatif en l'absence de sondages³³².

Malgré l'absence de ruines monumentales, la cité de Sinope et son territoire offrent de réelles potentialités archéologiques. La prospection systématique du territoire de Sinope par les archéologues du *Sinope Regional Archaeological Project* a permis de déterminer les étapes de la colonisation du territoire et a lancé des pistes très intéressantes en ce qui concerne l'exploitation de l'hinterland de Sinope. Après l'étude des vallées du Demirci et du Karasu, les archéologues américains explorent l'arrière-pays de Gerze. La côte occidentale du promontoire de Sinope n'a jusqu'à présent pas été explorée de manière systématique. La présence significative d'inscriptions datant de l'époque romaine sur cette côte pourrait amener à lancer une prospection destinée à déterminer l'intégration de cette zone au sein de l'hinterland de Sinope.

Au niveau de la ville de Sinope, les murailles de la citadelle orientale mériteraient d'être minutieusement analysées afin de relever tous les différents éléments d'architecture antique qui s'y trouvent et de proposer des restitutions de bâtiments. Des sondages à l'intérieur de l'ancienne prison pourraient permettre de savoir si l'acropole de Sinope n'a eu qu'une fonction de citadelle tout au long de l'Antiquité, ou bien si elle a abrité un espace culturel et/ou le palais de la dynastie pontique.

³³¹ Pl. XXXVII, fig. 2.

³³² Pl. XCII.

DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE POLITIQUE

CHAPITRE III

SINOPE AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE : UNE COLONIE GRECQUE ENTRE SOUMISSION ET INDÉPENDANCE

Aux époques archaïque et classique, la cité de Sinope présente les traits caractéristiques d'une colonie grecque fondée sur les rivages de la mer Noire. Elle est également sensible aux soubresauts de l'histoire anatolienne aux V^e et IV^e s. a.C. (soumission à l'Empire perse, présence des Athéniens) et doit s'adapter aux divers pouvoirs qui se succèdent. Elle bénéficie néanmoins de quelques moments de répit lorsque se produisent des relâchements de contrôle et peut avoir une attitude d'autonomie voire d'indépendance.

1. LA FONDATION DE SINOPE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

1. 1. La date de la fondation de Sinope

1. 1. 1. Les sources concernant la fondation de Sinope

De nombreux récits de fondation coexistent pour expliquer les origines de la cité de Sinope et peuvent être classés en deux catégories : les récits mythologiques faisant intervenir des divinités ou des héros, et un récit historique, replaçant la fondation de Sinope dans une chronologie ou dans un contexte événementiel connu. D'autres sources sont utiles pour

proposer une date de la fondation de Sinope : il s'agit des sources archéologiques issues des fouilles menées de 1951 à 1953 par E. Akurgal et L. Budde¹.

Les récits mythologiques qui expliquent la fondation et l'origine du nom de Sinope mettent en scène soit une nymphe Sinopè, soit une Amazone du même nom. Selon une branche de la tradition, la nymphe Sinopè, fille d'Asopos, avait été courtisée et enlevée par Zeus ou Apollon et amenée sur les rivages de la mer Noire où une ville aurait pris son nom² et où elle aurait eu parfois un fils du nom de Syros, ancêtre éponyme des Syriens ou Leucosyriens, peuple qui vivait dans les environs de Sinope. D'autres récits font de Sinopè une Amazone³ habitant la région, qui aurait épousé un roi local et qui tirerait son nom du mot thrace *sanapai* signifiant ivrognesse, car elle buvait beaucoup de vin⁴. Une autre tradition fait de Sinopos, un compagnon d'Ulysse, le fondateur éponyme de la cité⁵. Nous n'entrons pas ici dans le détail de ces récits mythologiques car nous les traiterons dans le chapitre consacré aux cultes à Sinope⁶.

Des récits héroïques se rattachant à la tradition des mythes panhelléniques racontent la fondation de Sinope par Autolykos et ses frères Deïléon et Phlogios, qui sont soit les compagnons d'Héraklès dans sa campagne contre les Amazones⁷, soit des Argonautes, compagnons de Jason⁸, soit les deux⁹ : il s'agit d'une tradition indigène issue du patriotisme local, visant à inscrire la colonie de Sinope dans les grands cycles héroïques¹⁰. Autolykos était considéré comme l'oïkiste de Sinope et la mention de son sanctuaire oraculaire est attestée lors de la conquête de Sinope par le général romain Lucullus en 70 a.C.¹¹.

Ce sont des vers du Pseudo-Scymnos, issus du poème dédié au roi Nicomède de Bithynie et datant de la période 133-110 a.C.¹², qui offrent le seul récit de fondation que l'on puisse qualifier d'historique. Pour plus de commodité, nous allons donner tout le fragment de

¹ Akurgal & Budde 1956 ; Akurgal 1955a ; 1956a ; 1956b ; Budde 1956 ; Boysal 1959.

² Corinne, fr. 33 ; Aristote, fr. 581 (Rose) ; Apoll. Rhod. II, 946-954 ; Philosteph. Fr. 3 (FHG Müller) ; Diod. 4. 72 ; Plut., *Luc.*, 23. 5 ; Denys, *Per.*, 773-779 (GGM, II) ; Val. Flacc., *Argon.*, 5. 109-113 ; Avien., *Desc. Orb. Ter.*, 952-955 (GGM, II).

³ Andron de Téos, *FGrHist*, 802, F3 ; Pseudo-Skymnos, 986-988 (Diller) = 941-943 (GGM, I) = F27, 1-3 (CUF) ; Orose, *Adv. Pag.*, 1. 15. 6.

⁴ Andron de Téos, *FGrHist*, 802, F3.

⁵ Phérécyde, *FGrHist*, 3, F144.

⁶ *Infra*, 562-566.

⁷ Pseudo-Skymnos, 989-991 (Diller) = 944-946 (GGM) = F27, 3-6 (CUF) ; Plut., *Luc.*, 23. 5 ; Appien, *Mithr.*, 83.

⁸ Strab. 12. 3. 11 ; Apollodore, *Bibl.*, 1. 9. 16.

⁹ Apoll. Rhod. 2. 955-957 ; Val. Flacc. 5. 113-115 ; Hygin, *Fab.*, 14. 30.

¹⁰ Ivantchik 1997a, 40-41 ; 1998, 305-306 ; 2005, 142-143.

¹¹ Strab. 12. 3. 11 ; Appien, *Mithr.*, 83.

¹² Marcotte 2000 (CUF), 7-16.

ce texte concernant Sinope, qui fait également une synthèse des deux précédentes traditions et qui donne dans les derniers vers une version historique de la fondation de Sinope¹³ :

(Σινώπη πόλις) ἐπώνυμος
 Ἄμαζόνων τῶν πλησιοξώρων <ἀπό>μιᾶς,
 ἦν ποτε μὲν ᾠκουν ἐγγενεῖς ὄντες Σύροι ὅσοι
 990 ἐπ' Ἄμαζόνων διέβησαν, Αὐτόλυκός τε καὶ
 σὺν Δειλέοντι Φλόγιος, ὄντες Θετταλοί·
 ἔπειτα <δ' > Ἄβρον τῷ γένει Μιλήσιος,
 ὑπὸ Κιμμερίων οὗτος <δ' > ἀναιρεῖσθαι δοκεῖ·
 μετὰ Κιμμερίουσ Κῶς πάλιν δὲ Κρητίνης
 995 οἱ γενόμενοι φυγάδες <τε> τῶν Μιλησίων.
 οὗτοι συνοικιζουσι δ' αὐτὴν ἡνίκα
 ὁ Κιμμερίων κατέδραμε τὴν Ἀσίαν στρατός,

Traduction¹⁴

« La ville de Sinope qui a reçu son nom d'une des Amazones habitant dans la région ; les Syroï, des indigènes, l'ont habitée auparavant, puis, à ce qu'on dit, les Grecs qui avaient participé à la campagne contre les Amazones, à savoir Autolykos et Phlogios, avec Déiléon, les Thessaliens ; puis Habron, Milésien d'origine qui a été tué, semble-t-il par les Cimmériens ; après les Cimmériens de nouveau Koos et Krétinès, des exilés milésiens. Ils ont reconstruit la ville quand l'armée cimmérienne faisait une incursion en Asie. »

A. I. Ivantchik a étudié ce fragment du Pseudo-Skymnos et a mis en évidence les différentes traditions présentes dans le texte¹⁵. Le passage concernant Habron, Koos et Krétinès se rapporterait à la fondation réelle de la cité. Les noms des véritables fondateurs de la cité et les circonstances de la fondation avaient pu être conservés par la tradition orale de la cité, de même que l'occupation cimmérienne à Sinope, d'ailleurs confirmée par un passage d'Hérodote qui précise que la péninsule de Sinope fut colonisée par les Cimmériens qui fuyaient en Asie devant les Scythes¹⁶.

¹³ Texte et numérotation des lignes de Diller, 1986.

¹⁴ Ivantchik 1997a, 34.

¹⁵ Ivantchik 1997a, 33-45 ; 1998, 297-312 ; 2005, 135-148.

¹⁶ Hdt. 4. 12.

D'autres sources historiques peuvent être utilisées pour déterminer la date de fondation de Sinope. Il s'agit des chronologies d'Eusèbe de Césarée. Dans la version de Saint Jérôme, Sinope a été fondée en 631 a.C.¹⁷, alors que dans la version arménienne, aucune mention n'est faite d'une fondation de Sinope. Par contre, se trouve dans cette version la date de fondation de Trapézonte, colonie de Sinope¹⁸, en 756 a.C.¹⁹, ce qui amènerait à penser que Sinope a été fondée à une date antérieure, au VIII^e s. a.C.

Enfin les fouilles archéologiques menées à Sinop entre 1951 et 1953 par L. Budde et E. Akurgal, n'ont pas permis de mettre au jour des objets datant du VIII^e s. a.C. Les objets les plus anciens sont des aryballes corinthiennes, des tessons de vases orientalisants tardifs, des vases de style corinthien moyen et tardif, les fragments d'une coupe attique, des fragments de vases de la Grèce de l'est à figure noire et des tessons de coupes de Naucratis²⁰. Les aryballes peuvent être datées du début du VI^e s. a.C. (autour de 600). Aucun objet antérieur à la fin du VII^e s. a.C. n'a été trouvé à Sinope, ce qui a amené les archéologues à proposer le dernier quart du VII^e s. a.C. comme date de la fondation de Sinope.

Aucune source ne permet donc de déterminer avec précision l'époque de la fondation de Sinope : si l'on veut utiliser la chronologie d'Eusèbe de Césarée, se pose le problème des deux dates possibles pour la fondation de Sinope, ou bien une date haute antérieure au milieu du VIII^e s. a.C., date de la fondation de Trapézonte, colonie de Sinope, ou bien le dernier tiers du VII^e s. a.C. Les trouvailles archéologiques pencheraient plutôt dans le sens de la chronologie basse d'Eusèbe, mais aucune fouille archéologique n'a été menée dans le centre-ville de Sinope depuis les fouilles des années 1950, il est toujours possible de supposer qu'un objet antérieur à la fin du VII^e s. a.C. puisse être mis au jour lors d'une nouvelle fouille ou lors de travaux dans Sinope. La pauvreté des sources concernant la date de fondation de Sinope et leur apparente contradiction ont été remarquées depuis longtemps par les savants travaillant sur la colonisation grecque à l'époque archaïque et il semblerait que les deux écoles qui s'y intéressaient se soient particulièrement affrontées sur la question de Sinope.

1. 1. 2. Le débat concernant l'emploi des sources littéraires et de l'archéologie

Si l'on schématise quelque peu le débat concernant la colonisation de la mer Noire, deux écoles s'affrontent, à savoir celle qui se fonde sur les sources littéraires et qui propose

¹⁷ Eusèbe, Hieronymus *Ol.* 37. 2 = II 89n Schoene.

¹⁸ Xen, *An.*, 4. 8. 22 ; 5. 5. 10.

¹⁹ Eusèbe Vers. Arm. *Ol.* 6. 1 = II 80e Schoene.

²⁰ Akurgal 1955, 54-55 ; Akurgal & Budde 1956, 4-5 et pl. I-II ; Boysal 1959, 8-20 ; **Pl. XLI-XLII.**

ainsi une datation haute des fondations coloniales²¹, et celle qui se fonde sur l'archéologie et qui constate qu'aucun objet grec datant du VIII^e s. n'a été trouvé en mer Noire et ne justifie donc une datation haute²². Les publications antérieures aux fouilles archéologiques des années 1950 utilisaient beaucoup les sources littéraires, mais des réflexions intéressantes sur les moyens matériels de navigation et de franchissement des Dardanelles et du Bosphore avaient néanmoins été menées par R. Carpenter, afin d'aller au delà des informations apportées par les seules sources littéraires²³ : son argumentation s'appuyait sur l'idée que la colonisation de la mer Noire était subordonnée à l'invention des pentécontères, idée qui fut réfutée par B. W. Labaree, qui montra que des bateaux autres que des pentécontères pouvaient naviguer en mer Noire, grâce à une bonne connaissance des vents²⁴.

Ces deux courants de pensée, utilisant des sources différentes, arrivaient donc à des conclusions différentes²⁵, et à partir des années 1970, le cas de Sinope a cristallisé tous les débats²⁶. L'abondante littérature concernant la colonisation grecque en mer Noire produite à l'occasion de ces controverses a donc pu bénéficier à la recherche des origines de Sinope.

Si le débat a été si rude sur la question de Sinope, c'est parce que deux datations possibles pour sa fondation coexistaient dans les chronologies d'Eusèbe de Césarée, une datation antérieure à 756, date de fondation de Trapézonte, colonie de Sinope, dans la version arménienne, et la date de 631 pour la fondation de Sinope dans la version de Saint Jérôme. D. M. Robinson avait pris comme point de départ de sa réflexion la date de la fondation de Trapézonte et, en s'appuyant sur Orose, qui datait l'invasion des Cimmériens de 782 a.C.²⁷, avait proposé la date de 790 ou 785 pour la fondation de Sinope²⁸. D'autres auteurs proposaient de voir dans cette contradiction la preuve d'une double colonisation de Sinope, une première avant le milieu du VIII^e s. a.C. et une seconde dans le dernier tiers du VII^e s. a.C.²⁹.

Les tenants d'une datation haute justifiaient ce choix par le fait qu'au VIII^e s. a.C., époque supposée de la fondation de Sinope, la mer Noire était connue par des textes

²¹ Miltner 1939, 191-192 ; Huxley 1960, 20-21 ; Graham 1971, 35-40 ; Drews 1976, 18-31 ; Graham 1982, 123.

²² Cook 1946, 67-77 ; Akurgal & Budde 1956, 5-6 ; Akurgal 1956a, 48-49 ; 1956b, 55-57 ; Boysal 1959, 15-16 ; Ehrhardt 1983, 55-57 ; Hind 1983-1984, 95-96 ; 1988, 216 ; Tsetskhladze 1994, 115 ; Boardman 1995, 289-297 ; Morel 1995, 193 ; Tsetskhladze 1996, 960 ; Kačarava, Kvirkélja & Lordkipanidze 1999, 67.

²³ Carpenter 1948, 1-10.

²⁴ Labaree 1957, 29-33.

²⁵ Tsetskhladze 1994, 111-113 : mise au point historiographique.

²⁶ Drews 1976, 18-32 ; Hind 1988, 207-223 ; Tsetskhladze 1994, 115.

²⁷ Orose, Adv. Pag., 1. 21. 2.

²⁸ Robinson 1906, 148-149.

²⁹ Miltner 1939, 191-195 ; Siebert 1963, 174, n. 1 ; Graham 1971, 39-40 ; Drews 1976, 24-26 ; Ehrhardt 1983, 41 ; 49-50 ; critiques de Ivantchik 1998, 313-318 ; 2005, 148-152.

littéraires. Les Grecs avaient donc pu établir des contacts voire fonder des colonies dès cette époque. La géographie de la mer Noire est en effet connue dans les poèmes homériques³⁰ : dans le catalogue des alliés des Troyens, on trouve des noms de lieux appartenant à la côte paphlagonienne, comme les colonies grecques de Kytoros, de Sésamos, de Cromna et d'Aigialos et comme le fleuve Parthénios³¹. Dans les fragments d'Eumélos de Corinthe³², la Colchide et le Borysthène sont évoqués, ce qui prouverait que ces territoires étaient connus³³. Enfin, dans la *Théogonie* d'Hésiode³⁴, des fleuves pontiques comme l'Istros, le Phase, le Parthénios et le Sangarios sont cités. Toutes ces mentions géographiques de peuples, cités et fleuves de la mer Noire peuvent effectivement faire penser à une connaissance de la mer Noire au VIII^e s. a.C., mais elles doivent être utilisées avec précaution, car il semblerait par exemple que les vers de l'*Illiade* soient une interpolation³⁵. De plus, si elles prouvent une connaissance ancienne des rivages de la mer Noire, elles ne démontrent pas la fondation de Sinope à une haute époque.

Il en est de même pour le mythe de Jason et des Argonautes et pour celui du fer des Chalybdes, souvent interprétés comme une métaphore de contacts pré-coloniaux en mer Noire³⁶, contacts institués par les Grecs afin de se fournir en métaux présents en Colchide et dans la partie orientale de la côte sud de la mer Noire³⁷, qui eux aussi ont été critiqués³⁸.

Un autre argument littéraire est la mention par Eumélos de la nymphe Sinopè, fille d'Asopos, dans les *Korinthiaka*³⁹, œuvre datant de la fin du VIII^e s. a.C. ou du premier quart du VII^e s. a.C., ce qui prouverait qu'à cette époque la cité de Sinope avait bel et bien été fondée⁴⁰. Cet argument a été mis à mal par J. F. G. Hind et A. I. Ivantchik, car la nymphe Sinopè peut tout à fait figurer dans la liste des Asopides sans pour autant que cela renvoie à la ville du Pont⁴¹. Sinopè était en effet un prénom féminin connu en grec, qui existait peut-être avant la colonisation du Pont. De plus, le fragment d'Eumélos peut lui aussi être considéré comme douteux⁴².

³⁰ Drews 1976, 19-22.

³¹ Homère, *Il.*, 2. 853-855.

³² Eumélos, *FGrHist* 451, F2-3 (Aietès at la Colchide).

³³ Drews 1976, 19.

³⁴ Hésiode, *Théog.*, 337-345.

³⁵ Ivantchik 1998, 318-320 ; 2005, 152-153.

³⁶ Idée très présente dans l'historiographie géorgienne : mise au point dans Tsetskhladze 1994, 114 et Kačarava, Kvirkéja & Lordkipanidze 1999, 66.

³⁷ Drews 1976, 26-28 ; Jesus 1978, 99 ; Dumas 1991, 19 ; Des Courtils & Rémy 1986, 61-64.

³⁸ Matthews 1978, 107-108.

³⁹ Eumelos, *FGrHist* 451, F5.

⁴⁰ Drews 1976, 19.

⁴¹ Hind 1988, 208.

⁴² Ivantchik 1997a, 35-39 ; 1998, 299-305 ; 2005, 137-142.

Enfin, un dernier argument littéraire peut être avancé pour une fondation haute de Sinope : il s'agit d'un fragment de Nicolas de Damas, citant Xanthos de Lydie, contemporain d'Hérodote⁴³ et rapportant la fuite de Phrygie de Dascylos, père du futur roi de Lydie Gygès. Dascylos trouva en effet refuge au pays des Syriens, dans la province du Pont, autour de Sinope, où il prit une épouse syrienne de laquelle lui naquit Gygès⁴⁴. Cette fuite avait eu lieu sous le règne de Myrsos, qui peut être daté entre 720 et 700 a.C.⁴⁵. Cette mention de Sinope pourrait donc confirmer une datation haute pour la fondation de Sinope, mais si l'on observe le texte d'un peu plus près, on constate qu'il n'est pas dit que Sinope existait au moment de la fuite de Dascylos, car ce dernier ne s'est pas réfugié à Sinope, mais au pays des Syriens, autour de Sinope : εἰς Σύρους τοὺς ἐν τῷ Πόντῳ ὑπὲρ Σινώπης οὐκοῦντας. La mention de Sinope peut avoir pour raison d'éclairer géographiquement les lecteurs du V^e s. a.C., contemporains de Xanthos de Lydie, en localisant la région d'habitation des Syriens auprès d'une ville bien connue et déjà fondée au moment de la rédaction de l'ouvrage.

Les tenants de la seconde école ont fondé leurs arguments essentiellement sur l'archéologie. Ces derniers avaient en effet constaté, en s'appuyant sur les fouilles de Sinope de 1951-1953, qu'il n'existait aucun objet grec antérieur au VII^e s. à Sinope, mais aussi sur la côte sud de la mer Noire. Comme la côte sud de la mer Noire reste à ce jour encore peu fouillée, ils avaient étendu leur étude à toute la côte du Pont-Euxin, pour aboutir à une même conclusion : aucun vestige archéologique ne peut témoigner d'une présence grecque en mer Noire avant le VII^e s. a.C. Les tenants de la datation haute avaient souligné que l'état de la recherche archéologique ne permettait pas d'être catégorique, car les fouilles de Sinope avaient permis de déterminer la date d'un premier usage du cimetière archaïque de Sinope, et pas nécessairement de la ville⁴⁶. A.J. Graham avait relancé le débat en arguant de matériel plus ancien que celui de Sinope trouvé à Berezan et à Istros, et donc témoignant de contacts pré-coloniaux⁴⁷. Ses arguments ont été réfutés par J. Boardman qui a montré que la datation de ce matériel était peu satisfaisante et donc ne pouvait en aucune manière servir à justifier des datations hautes pour les fondations coloniales en mer Noire⁴⁸.

⁴³ Nicolas de Damas, *FGrHist* 90, F46.

⁴⁴ Huxley 1960, 21-22 ; Drews 1976, 22-23.

⁴⁵ Radet 1893, 126 : entre 716 et 704 a.C. ; Huxley 1960, 21 : autour de 700 a.C. ; Drews 1976, 22 : autour de 720 a.C.

⁴⁶ Drews 1976, 18.

⁴⁷ Graham 1982, 123 ; 1990, 52-54.

⁴⁸ Boardman 1991, 387-389 ; Ivantchik 1991, 29 ; Kačarava, Kvirkélja & Lordkipanidzé 1999, 66-67.

1. 1. 3. La solution d'A.I. Ivantchik : la synchronisation avec les invasions cimmériennes

Le problème de la date de la fondation de Sinope semblait donc ne jamais être résolu car les sources littéraires et archéologiques ne coïncidaient pas. En prenant comme objet central de sa réflexion le passage du Pseudo-Skymnos concernant Sinope, A.I. Ivantchik a proposé une solution à cette aporie historiographique.

Le premier point de discordance était la date de 756 fournie par les chronologies d'Eusèbe pour la fondation de Trapézonte, ce qui ferait naître la colonie 125 ans avant sa cité-mère. Avant de donner les arguments qui permettent de résoudre cette apparente contradiction, constatons que la source la plus ancienne qui fasse de Trapézonte une colonie de Sinope est l'*Anabase* de Xénophon, qui présente une situation coloniale postérieure de 250 ans à la fondation supposée de Trapézonte. Rien n'empêche que Trapézonte ait été fondée par Milet ou par une autre cité antérieurement à Sinope, et qu'ensuite, avant la fin du V^e s. a.C. et le passage de Xénophon, Sinope lui ait imposé un système de domination coloniale. Trapézonte, tout comme Cotyôra et Cérasonte, a pu devenir une colonie de Sinope au V^e s. a.C., c'est-à-dire une cité dépendante de sa métropole. Sinope a très bien pu profiter de l'affaiblissement des liens entre Trapézonte et sa métropole pour offrir ses services de protection et conquérir des territoires nouveaux .

J. Hind a proposé une solution au problème en montrant que la fondation de Trapézonte était datée de 756 dans la version arménienne d'Eusèbe, alors qu'à cette date correspondait la fondation de Cyzique dans la version de Saint Jérôme. La version arménienne ne mentionne pas Cyzique à cette date et la version de Saint Jérôme ne mentionne pas Trapézonte. J. Hind pense qu'il y a eu une erreur dans la version arménienne et que Trapézonte a été substituée à Cyzique, ce qui peut s'expliquer par l'importance de la cité aux époques romaine et byzantine. La corruption des noms dans la version arménienne est avérée dans d'autres cas que celui de Trapézonte et Cyzique, et J. Hind estime même que le nom de Sinope a été corrompu en Sidon, qui se trouve correspondre à sa date de fondation dans la version arménienne (631)⁴⁹.

A.I. Ivantchik est en accord avec cette idée et souligne que si une première date de fondation si haute est proposée pour Cyzique, c'est que cette date doit se conformer à la légende des Argonautes, dont un des représentants, Kyzikos, est censé être l'ancêtre éponyme de la cité. La véritable date de la fondation de Cyzique serait la seconde proposée par la version de Saint Jérôme (681/678 a.C.) ou bien celle proposée par la version arménienne (676

a.C.). Si Trapézonte apparaît à la date de 756 dans la version arménienne, c'est parce que la « rédaction alexandrine » de la chronique d'Eusèbe a bénéficié de mauvaises traductions syriennes ou arméniennes⁵⁰.

Le problème de Trapézonte étant résolu, la date de la fondation de Sinope ne s'en trouve pas pour autant éclairée, car il est toujours possible de penser à une fondation à une date haute, même si la date de fondation donnée par la version de Saint Jérôme (631) correspond aux trouvailles archéologiques les plus anciennes. Dans ses études sur la fondation de Sinope, A.I. Ivantchik a apporté de nouveaux éléments qui permettent non plus de supposer une parfaite adéquation entre les sources littéraires et les données de l'archéologie, mais d'en faire la preuve. Ces éléments se trouvaient dans le passage du Pseudo-Skymnos concernant Sinope : il s'agit de la double fondation de Sinope avant et après les invasions cimmériennes⁵¹ : le Milésien Habron, qui peut être considéré comme le fondateur historique de la cité⁵², a été tué par les Cimmériens, et après lui, deux exilés milésiens, Koos et Krétinès, ont reconstruit la ville au moment où l'armée cimmérienne faisait une incursion en Asie. Le passage des Cimmériens à Sinope est confirmé à la fois par les sources littéraires (Hérodote évoque l'occupation de la péninsule de Sinope par les Cimmériens⁵³) et par les sources archéologiques qui font état d'une sépulture nomade à Imirler au sud de Sinope⁵⁴.

A.I. Ivantchik, suivant M.I. Maksimova, a constaté que le Pseudo-Skymnos n'utilisait pas le système chronologique des olympiades, mais la synchronisation avec d'autres événements. Le texte fait en effet apparaître une chronologie relative pour la fondation des colonies en mer Noire⁵⁵. La fondation d'une autre colonie milésienne, Histria, est datée de la domination scythe, au moment où les Cimmériens avaient été chassés du Bosphore et envahissaient l'Asie⁵⁶. La chronologie d'Eusèbe date cette fondation de 657/656 a.C. A.I. Ivantchik a montré comment le système de la synchronisation pouvait permettre d'utiliser à la fois les datations du Pseudo-Skymnos, d'Eusèbe et d'Hérodote dans le cas d'Histria : sa fondation coïncide avec les invasions cimmériennes, l'*akmé* d'Alcman à Sparte et l'invasion de Sardes⁵⁷. Il est donc possible d'appliquer la même méthode au cas de Sinope et de proposer une datation similaire, puisque la fondation des deux cités est datée par rapport aux

⁴⁹ Hind 1988, 213-214.

⁵⁰ Ivantchik 1998, 313-316 ; 2005, 148-151.

⁵¹ Pseudo-Skymnos, 992-997 (Diller) = 947-952 (*GGM*) = F27, 6-11 (CUF).

⁵² Ivantchik 1997, 41-45 ; 1998, 307-312 ; 2005, 143-148.

⁵³ Hdt. 4. 12.

⁵⁴ Hauptmann 1983 et Ivantchik 1997b cités par Ivantchik 1997a, 44 et n. 33 ; 1998, 312 et n. 45 ; 2005, 148 et n. 59.

⁵⁵ Ivantchik 1998, 320-322 ; 2005, 154-155.

⁵⁶ Pseudo-Skymnos 766-770 (Diller) = 767-772 (*GGM*) = F6 (CUF).

invasions cimmériennes. Les invasions cimmériennes et scythes étant contemporaines, la domination scythe en Asie découle de l'invasion scythe en Asie, elle-même mise en synchronie avec un discours du prophète Jérémie, lors de la treizième année du gouvernement de Josias, faisant référence dans la parole de Dieu au « malheur venu du nord »⁵⁸. Ce dernier rapprochement permet d'affiner la chronologie car la prophétie de Jérémie est datée de 627/626 a.C. (les chronographes datent la treizième année du règne de Josias de 634/633 a.C.) et de s'affranchir d'une datation trop haute des invasions cimmériennes et scythes. Ce passage par la chronologie palestinienne confirme la chronologie d'Eusèbe de Césarée dans la version de Saint Jérôme au début du dernier quart du VII^e s. a.C., ce qui est en complète adéquation avec les résultats de l'archéologie, qui font apparaître des objets du début du VI^e s. a.C.⁵⁹, tout comme à Histria, ce qui prouve bien que les deux cités furent fondées à cette époque⁶⁰.

La démonstration d'A.I. Ivantchik permet donc de réconcilier les tenants des sources littéraires et les tenants des preuves archéologiques, car ces sources se complètent et coïncident pour donner comme date de fondation de Sinope le dernier quart du VII^e s. a.C.

1. 2. Une fondation milésienne

1. 2. 1. Une idée répandue dès l'Antiquité

S'il est difficile d'évaluer le nombre des fondations coloniales de Milet⁶¹, dès l'Antiquité le nom de la métropole de Sinope ne semblait faire aucun doute pour les auteurs : Sinope était bien une colonie de Milet⁶². Sinope est en effet considérée comme la plus ancienne fondation de Milet dans le Pont-Euxin et a souvent été étudiée dans le mouvement général de la colonisation milésienne⁶³. Même si les colonies étaient politiquement indépendantes de leur métropole, des liens religieux, linguistiques et institutionnels pouvaient être notés⁶⁴. Des liens entre Milet et Sinope peuvent donc être soulignés.

Au niveau linguistique tout d'abord, les inscriptions grecques de Sinope éditées par D. French⁶⁵ sont toutes en grec ionien, parlé à Milet et caractérisé par des génitifs en -εος par exemple. Le système politique, tel qu'il apparaît dans les inscriptions de Sinope d'époque

⁵⁷ Ivantchik 1998, 322-326 ; 2005, 155-158.

⁵⁸ Jer. 1-6.

⁵⁹ *Supra*

⁶⁰ Ivantchik 1998, 326-330 ; 2005, 158-161.

⁶¹ Lévêque 1964, 214 : 90 colonies en mer Noire; Graham 1982, 160-162 ; Ehrhardt 1983, 11-12, **Pl. XCIII**.

⁶² Xen., *Anab.*, 6. 1. 15 ; Strab. 12. 3. 11 ; Diod. 14. 31. 2 ; Arrien, *Per.*, 14 ; Eust., *Comment.*, 772 (*GGM II*).

⁶³ Bérard 1960, 92-107 ; Mossé 1970, 61-62 ; Lévêque 1964, 212-214 ; Boardman 1995, 289-297 ; 308-309.

⁶⁴ Bérard 1960, 80-91 ; Mossé 1970, 62-64.

⁶⁵ *IK*, 64-Sinope.

classique, donne à voir une organisation politique avec une Ecclésia⁶⁶, une Boulé⁶⁷, des stratèges⁶⁸, un nomophylax⁶⁹, des prytanes⁷⁰, un épistate de la Boulé⁷¹, un secrétaire⁷². Ce sont des institutions et des magistratures que l'on retrouve à Milet, mais aussi dans d'autres cités grecques aux époques archaïque et classique. Si la présence de la même langue, des mêmes institutions et des mêmes magistratures à Sinope qu'à Milet est une condition nécessaire à la justification de relations coloniales, elle n'est cependant pas une condition suffisante⁷³.

La parenté coloniale entre Sinope et Milet peut être mise en évidence par l'usage du calendrier milésien, à Sinope comme dans les autres colonies milésiennes⁷⁴. Dans les inscriptions de Sinope, certains mois milésiens apparaissent, à savoir les mois de Panémos⁷⁵, de Posidéon⁷⁶ et de Tauréon⁷⁷. Dans les timbres amphoriques de Sinope, on trouve des noms de magistrats comme Apaturios⁷⁸ et Anthesterios⁷⁹, ainsi que le nom de fabricant Lénaïos⁸⁰, qui peuvent être rapprochés des mois milésiens d'Apaturion, Anthestéron et Lénaïon⁸¹.

Au niveau religieux, on peut chercher des coïncidences avec les cultes de Milet, car les colons continuaient d'appartenir à la communauté religieuse de leur cité d'origine⁸². Le culte de la divinité principale de Milet, Apollon Delphinios⁸³ semble attesté par une inscription funéraire mentionnant Δελφίνιος Ὀργιάλεος⁸⁴. Le nom théophorique Delphinios se réfère directement au culte d'Apollon Delphinios et le patronyme Orgialéos (au génitif mais dont le nominatif est inconnu) peut être relié aux pratiques sacrées, mais pas forcément extatiques du

⁶⁶ *IK*, 64-Sinope, 1 ; *IK*, 64-Sinope, 3 = French 1985, 86-87 et figure = French 1986a, 391 et fig. 1 = *SEG* 35. 1356; *IK*, 64-Sinope, 5 ; *IK*, 64-Sinope, 6.

⁶⁷ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁶⁸ *IK*, 64-Sinope, 3 = French 1985, 86-87 et figure = French 1986a, 391 et fig. 1 = *SEG* 35; 5, l. 8, 9 ; *IK*, 64-Sinope, 5.

⁶⁹ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁷⁰ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁷¹ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁷² *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁷³ Pierart 1979, 439-440

⁷⁴ Bischoff 1884, 396-397 ; Ehrhardt 1983, 113-119 ; Trümpy 1997, 10-14 ; 89-93.

⁷⁵ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁷⁶ *IK*, 64-Sinope, 8 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°4 = Doublet 1889, 299 n°2 = Robinson 1905, 322 n°63 ; Robert 1935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1 = French 1994a, 101 n°2.

⁷⁷ *IK*, 64-Sinope, 8 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°4 = Doublet 1889, 299 n°2 = Robinson 1905, 322 n°63 ; Robert 1935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1 = French 1994a, 101 n°2.

⁷⁸ Garlan 2004, 139, gr. IV, cat. 136-138.

⁷⁹ Garlan 2004, 201-203, gr. VI, cat. 403-409.

⁸⁰ Garlan 2004, 293, gr. VI.

⁸¹ Ehrhardt 1983, 117, Trümpy 1997, 90, n. 409.

⁸² Vatin 1997, 71-80.

⁸³ Ehrhardt 1983, 130 ; 136 ; 142-144.

⁸⁴ *IK*, 64-Sinope, 14 = Bryer & Winfield 1985, 87 n°5 = Jones 1988, 193 = French 1990, 50 n°9 ; le nom de Delphinios se retrouve aussi dans le timbrage amphorique : Garlan 2004, 239-240, gr. VI, cat. 564-570 ; 290, gr. II.

collège des Molpes⁸⁵, dont la présence à Sinope peut être inférée de l'examen des timbres amphoriques de Sinope portant le nom Μολπαγόρης⁸⁶. N. Ehrhardt propose aussi de voir dans le nom de Iétroklès, présent sur une inscription d'Olbia du V^e s. a.C. et accordant l'atèlie au Sinopéen du même nom⁸⁷, une référence au culte d'Apollon Iétros⁸⁸. Une inscription de Sinope détaille les droits et les responsabilités du prêtre de Poséidon Hélikonios⁸⁹, qui était honoré par tous les Ioniens au cap Mycale⁹⁰. Enfin, Hestia était honorée à Milet⁹¹ et on retrouve une liste de prytanes dédiée à Hestia Prytanéia à Sinope⁹².

Au niveau linguistique, religieux, culturel et politique, la situation de Sinope apparaît bien en conformité avec la tradition littéraire, qui fait d'elle une colonie milésienne. Mais pour en être certain, il nous faut examiner les autres propositions concernant les origines de Sinope.

1. 2. 2. Le problème du décret d'Histiée IG XI, 9, 1186

Même si Sinope est reconnue comme une colonie milésienne, d'autres métropoles ont pu être évoquées pour sa fondation. Par exemple, le fait que le nom de Sinope apparaisse dans un fragment d'Eumélos de Corinthe a pu faire penser à une revendication de Corinthe sur Sinope, en relation avec le mythe des Argonautes.

Dans un article de 1973, D. Asheri⁹³ s'était proposé de réexaminer un décret d'alliance passé entre la cité de Sinope et la cité d'Histiée en Eubée⁹⁴. Nous ne rentrons pas dans les détails en ce qui concerne cette alliance car nous traitons cet aspect dans le chapitre consacré à l'époque hellénistique⁹⁵. D. Asheri s'était concentré sur la restitution de la fin de la ligne 2, qui faisait état de la cité-mère de Sinope. Le texte et les restitutions proposées par E. Ziebarth dans les *IG* pour les lignes 2 et 3 étaient en effet les suivantes : ἔδοξεν τῷ δήμῳ· ἐπειδὴ Σινωπεῖς ἄποικοι [ὄντες Μιλησίων ?]. Comme le vocabulaire présent dans ce décret évoque des liens d'amitié et de parentèle entre Histiée et Sinope, D. Asheri propose de restituer [ὄντες Ἰστιάέων]. Il s'appuie aussi sur la tradition qui fait de

⁸⁵ Jones 1988, 193-194.

⁸⁶ Garlan 2004, 197, gr. VI, cat. 382-384.

⁸⁷ Dubois 1996, 5-6, n°1.

⁸⁸ Ehrhardt 1983, 136 ; 144-147.

⁸⁹ *IK*, 64-Sinope, 8 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°4 = Doublet 1889, 299 n°2 = Robinson 1905, 322 n°63 ; Robert 1935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1 = French 1994a, 101 n°2.

⁹⁰ Hdt. 1. 148 ; Ehrhardt 1983, 171 ; Lohmann 2004, 33-35.

⁹¹ Ehrhardt 1983, 175-176.

⁹² *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

⁹³ Asheri 1973, 71-76.

⁹⁴ *IG*, XII, 9, 1186.

⁹⁵ *Infra*, 295-298.

l'oikiste de Sinope le thessalien Autolykos et rapproche sa cité d'origine, Trikka, de la région qui l'entoure, l'Hestiaotis thessalienne. Sa restitution pourrait ainsi se justifier à la fois par des arguments mythologiques et par des arguments géographiques⁹⁶.

Cette restitution dans le décret d'Histiée a suscité des réactions car O. Curty, s'il a bien admis le lien avec le Thessalien Autolykos, suit la piste thessalienne pour son raisonnement. Pour lui, il faut restituer [ὄντες Τρικκαίων] et supposer qu'Histiée n'est pas la métropole de Sinope, mais que les deux cités ont la même métropole, à savoir Trikka⁹⁷.

Ces réflexions sur les parentés mythologiques entre les cités, souvent inventées à l'époque hellénistique, ne doivent pas faire oublier qu'elles s'appuient sur le mythe de la fondation de Sinope par les Thessaliens Autolykos, Déïlon et Phlogios, mythe repris dans la notice du Pseudo-Skymnos concernant Sinope⁹⁸. Or il s'agit d'un mythe issu du patriotisme local, typique dans les colonies grecques soucieuses de rattacher l'histoire de leur fondation à de grands mythes. Comme A.I. Ivantchik l'a montré, la tradition d'Autolykos ne doit pas être prise pour une tradition historique, à la différence de la tradition concernant Habron, Koos et Krétinès. Le décret d'Histiée et les controverses engendrées par la restitution de la ligne 3 ne doivent nullement remettre en cause la tradition bien établie depuis l'Antiquité de la fondation milésienne de Sinope. Sinope s'inscrivait bien dans la logique qui faisait de la mer Noire un « lac milésien⁹⁹ » à l'époque archaïque.

1. 3. Les circonstances de la fondation coloniale

1. 3. 1. Les oikistes

Comme nous l'avons vu précédemment, les derniers vers de la notice du Pseudo-Skymnos sont la seule source historique permettant de dater précisément la fondation de Sinope, en synchronie avec les invasions cimmériennes. De plus, ces vers font intervenir trois Milésiens, ce qui est conforme à la tradition littéraire concernant Sinope et aux observations linguistiques, culturelles et religieuses. La tradition orale sinopéenne avait sûrement conservé les noms des fondateurs et les circonstances de la fondation, qui se trouvent résumés dans les derniers vers du Pseudo-Skymnos, et qui prouveraient que Sinope avait été fondée en suivant une procédure habituelle pour les installations coloniales¹⁰⁰.

⁹⁶ Asheri 1973, 72 ; suivi par Rigsby 1980, 245.

⁹⁷ Curty 1992, 247.

⁹⁸ Ivantchik 1997, 40-41 ; 1998, 305-306 ; 2005, 142-143.

⁹⁹ Lévêque 1964, 212.

¹⁰⁰ Bérard 1960, 80-83.

Le premier fondateur de la cité, Habron, tué par les Cimmériens, n'apparaît nulle part ailleurs dans les sources littéraires alors que les fondateurs suivants, Koos et Krétinès sont également mentionnés comme fondateurs de la cité par Phlégon de Tralles¹⁰¹. Il faut peut-être rapprocher le nom de Krétinès de celui de Krétinos, connu pour avoir consulté l'oracle de la Pythie afin de fonder une colonie¹⁰². Cela permettrait de montrer qu'à l'époque de Plutarque, l'histoire de la fondation de Sinope était assez bien connue en dehors de la cité, même si l'oracle n'avait pas été conservé¹⁰³.

Une autre source peut être utilisée pour prouver l'existence de l'oikiste Krétinès : il s'agit d'un *ostrakon* de la seconde moitié du V^e s. a.C. trouvé en Chersonèse Taurique et portant le nom de Κρητίνης Μυός¹⁰⁴. Il est possible de voir dans ce nom la présence d'une famille sinopéenne, descendant de l'oikiste, qui se serait alliée avec les élites chersonésitaines¹⁰⁵.

Il semble donc possible de recomposer l'histoire de la fondation de Sinope : un premier Milésien, Habron, a fondé la colonie mais a perdu la vie lors des invasions cimmériennes. Comme nous n'avons pas d'autre information sur lui, nous ne pouvons pas savoir s'il installa un petit établissement à Sinope ou s'il y fonda une colonie en respectant la procédure de la consultation de l'oracle de Delphes¹⁰⁶ par exemple. En ce qui concerne Koos et Krétinès, la chose est avérée puisque l'on peut créditer Krétinès d'avoir consulté l'oracle de la Pythie avant de fonder une colonie. Même s'il y a eu des oracles de fondation inventés, il est possible, archéologiquement parlant, de justifier des liens anciens entre des métropoles qui avaient souvent consulté l'oracle et le sanctuaire de Delphes¹⁰⁷. Au moment de la reconstruction du temple d'Apollon au IV^e s. a.C., il eut des contributions volontaires émanant de cités en dehors de l'amphictyonie et de particuliers. P. Londely estime que les cités qui avaient été fondées après consultation de l'oracle par leur métropole avaient conservé des liens avec le sanctuaire, ce qui fait que leurs concitoyens avaient été plus enclins à participer financièrement à la reconstruction du temple d'Apollon. La contribution d'un Sinopéen, Endéxios, à Delphes¹⁰⁸ pourrait confirmer ces liens remontant à la fondation de Sinope.

L'historicité de Koos et Krétinès étant assurée, ainsi que la fondation de Sinope suite à une oracle de Dephes, intéressons-nous aux circonstances de la fondation de Sinope. La

¹⁰¹ Phlégon de Tralles, *FGrHist* 257, F30.

¹⁰² Plut., *De Pyth. orac.*, 27.

¹⁰³ Ivantchik 1997, 41-42 ; 1998, 308-309 ; 2005, 144-145.

¹⁰⁴ Vinogradov & Zolotarev 1990, 97 ; Vinogradov 1997, 407-408.

¹⁰⁵ Ivantchik 1998, 309-310 ; 2005, 145-146.

¹⁰⁶ Malkin 1987, 1-29 ; 88-91 ; Londely 1990, 117-122.

¹⁰⁷ Londely 1990, 126-127.

notice du Pseudo-Skymnos nous indique que Koos et Krétinès étaient des exilés milésiens. Cette remarque permet de supposer que la fondation de Sinope a eu lieu dans des conditions troublées, et a répondu à l'urgence du moment plus qu'à un projet de colonisation précise. J. Hind rapproche ces exilés milésiens de l'époque du conflit entre Milet et le roi de Lydie Alyatte, autour de 617 a.C. Le tyran Thrasybule était alors au pouvoir¹⁰⁹ et il est possible de penser que Koos et Krétinès ont été exilés de Milet soit par Thrasybule, soit par le parti qui se trouvait au pouvoir dans les années qui ont immédiatement précédé la tyrannie de Thrasybule¹¹⁰. Les circonstances de la fondation de Sinope pourraient donc être assez banales : un groupe indésirable dans la cité a été forcé de la quitter et de partir fonder une colonie.

1. 3. 2. Les relations avec les populations indigènes

D'après les sources littéraires, les indigènes qui vivaient dans les environs de Sinope avaient pour noms Syriens¹¹¹, Assyriens¹¹² ou Leucosyriens¹¹³. Beaucoup d'auteurs ont voulu voir dans cette mention un lien entre les rivages pontiques et les Assyriens¹¹⁴, ou dans ces populations des descendants de Hittites qui vivaient dans le territoire compris entre Sinope et la Ptérie¹¹⁵. Les travaux de P. Garelli ont montré la présence assyrienne en Cappadoce grâce aux tablettes découvertes à Kultepe (Kaniš) et une carte de la présence assyrienne en Anatolie a été proposée¹¹⁶.

La recherche se concentre plutôt sur les relations entre les Grecs et les indigènes au moment de la colonisation¹¹⁷. Il semblerait que le littoral sud-pontique ait vu une mainmise des colons grecs sur les territoires des populations indigènes et de ce fait une opposition active de ces populations. La notice de Strabon concernant Sinope semble évoquer cette situation lorsqu'elle indique que « les Milésiens s'approprièrent [ce lieu et qu'ils y] installèrent des colons, s'étant rendu compte de ses avantages naturels et de la faiblesse de ses occupants »¹¹⁸. Si l'on rapproche l'expression τὴν ἀσθένειαν τῶν ἐνοικούντων du fait que

¹⁰⁸ *FD* III, 5, n°9, IIB, l. 13-16.

¹⁰⁹ Hdt. 1. 18-22.

¹¹⁰ Hind 1988, 215.

¹¹¹ Anon., *Per. Pont. Eux.*, 22 (*GGM* I); Pseudo-Skymnos, 988-989 (Diller) = 943-944 (*FHG*) = F27, 3-4; Eumélos *FGrHist* 451, F5; Philosteph., *FHG* III 29, F3; Nicolas de Damas, *FGrHist* 90, F46.

¹¹² Pseudo-Skylax, 89 (*GGM* I); Apol. Rhod. 2. 946-947; Dion., *Per.*, 772 (*GGM* II); *Arg. Orph.* 754.

¹¹³ Hécatée de Milet, *FGrHist* 1, F199; Ephore *FGrHist* 70, F43; Strab. 12. 3. 9; Plin., *Hist. Nat.* 6. 3 (9); Schol. Apoll. Rhod. 2. 946; 964; 999; Eust., *Comment.*, 970 (*GGM* II).

¹¹⁴ Gelzer 1874, 114-121; Robinson 1906, 144-146; Huxley 1960, 20.

¹¹⁵ Huxley 1960, 22.

¹¹⁶ Garelli 1963; **Pl. XCIV, fig. 1.**

¹¹⁷ Kačarava, Kvirkvélja & Lordkipanidzé 1999, 65-100.

¹¹⁸ Strab. 12. 3. 11, traduction F. Lasserre (CUF)

les habitants étaient des Syriens ou des Leucosyriens, il est possible de voir un témoignage de l'expulsion violente des populations indigènes par les colons milésiens. Cela peut être rapproché du tableau dressé par le Sinopéens Hécatonymos à Xénophon. Il dit en effet que les Cotyôrites étaient les colons des Sinopéens, qui leur avaient donné leur territoire après l'avoir enlevé aux barbares¹¹⁹. La colonisation du sud de la mer Noire a pu donc être menée de manière assez violente en expulsant les indigènes des lieux de fondation. Il faut néanmoins rester prudent, car la faiblesse des populations indigènes face aux colons grecs est un *topos* littéraire et il n'aurait pas été glorieux pour les colons milésiens de rapporter qu'ils s'étaient heurtés à des populations syriennes ou leucosyriennes bien organisées et bien armées.

Pour la période qui a suivi la fondation, nous ne disposons pas de sources qui pourraient faire état de relations de dépendance entre des Leucosyriens par rapport aux Sinopéens, comme cela semblait être le cas entre les Mariandyniens et les Héracléotes.

1. 3. 3. Le type d'installation coloniale

Les fouilles archéologiques de Sinope menées dans les années 1950 se sont concentrées sur la ville et la nécropole archaïque, et les fouilles des années 1990 sur les ateliers amphoriques sur la péninsule de Sinope ou dans la *chôra*. Aucun travail n'a été mené jusqu'à présent sur les cadastres, travail qui permettrait de déceler le découpage des *kléroi* antiques, comme cela a été mené sur les rivages nord-pontiques¹²⁰. Nous ne savons pas comment s'est effectuée la répartition des terres entre colons à Sinope, ni quel était l'aspect de la *chôra*. La population locale pouvait avoir été soumise, et nous pouvons supposer que la cité de Sinope était entourée d'établissements dépendant d'elle¹²¹.

L'historiographie de la colonisation grecque a voulu créer des catégories de fondations coloniales, avec les colonies de peuplement, destinées à accueillir une partie de la population civique et des colonies à vocation commerciale, situées sur les grands réseaux d'échanges¹²². Il est tentant de vouloir ranger Sinope dans l'une ou l'autre de ces catégories. Même si Sinope se trouvait dans une région métallifère, il est peu probable que la seule recherche de métaux ait justifié une installation coloniale¹²³. La côte nord-pontique est constituée de larges plaines pouvant nourrir toute population qui s'y installerait, et capables de produire des excédents de grains qui ont été importés à Athènes au V^e s. a.C. La côte sud-pontique est beaucoup plus

¹¹⁹ Xen., *Anab.*, 5. 5. 10.

¹²⁰ Waşowicz 1983, 911-924 ; 1999a, 245-258 ; 1999b, 205-220 ; Hind 1983-1984, 83-85.

¹²¹ Kaçarava, Kvirkvélja & Lordkipanidzé 1999, 73.

¹²² Bérard 1960, 58-65 ; Mossé 1970, 36-62 ; Lévêque 1964, 197-198 ; Morel 1995, 192 ; 200 : mise au point.

¹²³ Contra Drews 1976, 26-29.

étroite car elle bute sur les chaînes pontiques, et peut-être moins apte à produire de gros excédents céréaliers. Il est donc peu probable que Sinope ait été fondée en tant que colonie agricole.

Sinope n'a sûrement pas été fondée à cause d'une raison particulière, mais de la conjonction de plusieurs causes : elle jouissait d'un site privilégié et d'une situation enviable sur les côtes de la mer Noire, elle pouvait être un relais commercial pour des échanges avec la Colchide ou le Pont nord, son territoire était suffisamment éloigné des pentes des chaînes pontiques pour permettre à une population coloniale de se nourrir. Enfin, comme la tradition locale rapporte que les deux oikistes historiques, Koos et Krétinès, étaient des exilés milésiens, on peut supposer qu'il en était de même pour les premiers colons. La fondation de Sinope peut donc s'expliquer dans un contexte général de colonisation et dans le contexte particulier d'une *stasis* à Milet, qui a imposé le départ d'un groupe indésirable.

2. SINOPE AU SEIN DE L'EMPIRE PERSE

Nulle source littéraire ou épigraphique ne nous permet de savoir ce qu'il advint de Sinope après sa fondation dans le derniers tiers du VII^e s. a.C. car la cité n'est apparemment en conflit ni avec des cités grecques ni avec des empires anatoliens comme le royaume lydien ou le royaume mède. Après la guerre entre les Mèdes et les Lydiens¹²⁴, un pacte fut conclu en 585 et fixait comme limite des deux empires l'Halys¹²⁵. On peut se demander si Sinope et sa région étaient incluses dans ce partage ou bien s'il s'agissait d'un partage très théorique, les Lydiens n'ayant jamais recherché la soumission effective de la cité pontique, car le royaume lydien était plutôt tourné vers les régions égéennes et centro-anatoliennes. On peut supposer que le pouvoir lydien, s'il n'était pas présent physiquement par l'entremise d'un homme chargé de collecter un tribut, l'était sûrement par le biais des relations commerciales qui se déroulaient sur la route de l'isthme anatolien.

C'est avec le règne de Crésus (561-546 a.C.) que le jeu des influences s'éclaircit. Hérodote¹²⁶ nous rapporte que Crésus avait subjugué presque tous les peuples en deçà du fleuve Halys, excepté les Ciliciens et les Lyciens. Il complète son tableau en ajoutant qu'il avait subjugué effectivement et tenait en sa sujétion tous les autres : Lydiens, Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens et Thraces Bithyniens, Cariens, Ioniens, Doriens, Eoliens, Pamphyliens. Le peuple qui nous intéresse est celui des

¹²⁴ Hdt. 1. 73.

¹²⁵ Hdt. 1. 6 ; 72 ; Strab. 15. 3. 23.

¹²⁶ Hdt. 1. 28.

Paphlagoniens, puisqu'ils occupent l'arrière-pays de Sinope. En suivant Hérodote mot à mot, on peut dire que la région de Sinope a été soumise sous Crésus ou avant lui, sous son père Alyatte. On peut donc supposer qu'entre 585 et 546 a.C. la cité de Sinope est passée sous influence lydienne, car il est peu probable que les Lydiens aient laissé hors de leur contrôle le territoire d'une cité qui offrait un débouché sur la mer Noire et un abri maritime exceptionnel. Par contre, on peut supposer que l'emprise était discrète, car la région de Sinope constituait les confins du royaume.

La guerre de Crésus contre les Perses (549-546 a.C.), sur le prétexte de venger Astyage son beau-frère (car les Mèdes avaient été envahis par les Perses) et surtout d'agrandir son royaume¹²⁷, l'amena à passer l'Halys et à envahir la Ptérie. Le texte d'Hérodote doit être regardé avec minutie :

« Quand il eut passé l'Halys avec son armée, Crésus atteignit en Cappadoce ce qu'on appelle la Ptérie ; la Ptérie est le canton le plus fort de cette contrée ; elle est située à peu près vers la ville de Sinope, qui est sur le Pont-Euxin. Crésus y établit son camp, ravagea la campagne des Syriens ; il prit la ville des Ptériens, qu'il réduisit en esclavage, prit toutes les localités des alentours, et ruina les Syriens de fond en comble bien qu'il n'eut rien à leur reprocher¹²⁸. »

Le texte d'Hérodote est problématique car il associe géographiquement Sinope, les Syriens et la Ptérie, qui correspond à la région de Boğaz Köy. Est-ce pour donner une indication de direction ou est-ce une erreur véritable ? En effet, l'expression qui contient le nom de Sinope montre de l'imprécision : *κατὰ Σινώπην πόλιν τὴν ἐν Εὐξείνῳ πόντῳ μάλιστα κη κειμένη*. Même si la Ptérie n'est pas la région de Sinope, mais qu'elle lui est associée, faut-il comprendre qu'avec la prise des Ptériens et les destructions opérées chez les Syriens, Sinope eut aussi à subir la force de Crésus ?

Si nous suivons ce raisonnement, Sinope se trouvait certainement à partir du règne de Crésus dans le royaume lydien et de ce fait, lorsque Crésus fut vaincu à Sardes par Cyrus en 546 a.C., Sinope se retrouva dans l'empire perse. On ignore quelle fut l'attitude de Sinope face à son nouveau maître car seules les actions des Ioniens et des Eoliens nous sont connues : ils envoyèrent des députés auprès de Cyrus afin de lui proposer d'être ses sujets dans les mêmes conditions qu'auprès de Crésus, mais Cyrus refusa, ce qui conduisit les Ioniens et les Eoliens à préparer une défense en construisant des enceintes dans leurs cités¹²⁹. Mais aucune

¹²⁷ sur une mauvaise interprétation de l'oracle de Delphes, Hdt. 1. 53.

¹²⁸ Hdt. 1. 76, traduction CUF.

¹²⁹ Hdt. 1.141.

confrontation n'eut lieu et Cyrus repartit pour Ecbatane, en amenant avec lui Crésus, car il y avait des problèmes du côté de Babylone¹³⁰. Nous pouvons supposer qu'au moment du départ de Cyrus pour Ecbatane, l'Asie Mineure était à peu près calme et que les anciennes possessions lydiennes de Crésus – dont Sinope – ont accepté la domination perse.

2. 1. Sinope dans l'organisation administrative de l'Empire achéménide

Il est assez difficile de se faire une idée de la place de Sinope dans l'organisation administrative de l'Empire perse avant le règne de Darius I^{er} (522-486 a.C.) et sa réorganisation administrative de l'Empire. Les premières années du règne de Darius furent troublées car il dut imposer son pouvoir et faire face à de nombreuses sécessions¹³¹. Le célèbre texte d'Hérodote sur les nomes de l'Empire Perse¹³² fait état de l'organisation de l'Empire très certainement une fois le calme revenu :

« Cela fait, il établit dans l'empire des Perses vingt gouvernements, qu'ils appellent eux-mêmes *satrapies* ; et, ces gouvernements établis et des gouverneurs mis à leur tête, il fixa les tributs qui devaient lui revenir ; il les fixa pour chacun des peuples, annexant à ces peuples leurs voisins et, au delà des voisins immédiats, répartissant entre eux les autres peuples plus éloignés¹³³. »

Si l'on suit Hérodote, Darius semble donc avoir réorganisé son Empire au début de son règne, ou du moins en avoir fixé officiellement l'organisation¹³⁴ par la constitution de vingt gouvernements ou nomes, appelés satrapies. Le problème de l'équivalence entre nomes et satrapies a été posé¹³⁵. Le terme de nome n'apparaît d'ailleurs pas dans le texte grec dont nous avons cité la traduction : Hérodote emploie les termes ἀρχας et σατραπείας pour qualifier cette organisation. Ce n'est que dans le paragraphe suivant que le mot νομός est employé pour qualifier chaque gouvernement¹³⁶. L'organisation est simple : il y a un gouverneur à la tête de chaque nome, et chaque nome doit verser un tribut, en argent ou en nature, fixé par avance. De plus, pour payer ce tribut, un regroupement de peuples fut effectué, afin de se partager l'assiette de l'impôt¹³⁷ et d'après R. Descat, ces *ethnè* constituent

¹³⁰ Hdt. 1.153.

¹³¹ Briant 1996, 119-134.

¹³² Hdt. 3. 89- 94.

¹³³ Hdt. 3.89, traduction de Ph.-E. Legrand (CUF).

¹³⁴ Descat 1989, 77 ; Briant 1996, 402 ; Debord 1999, 72-73.

¹³⁵ Descat 1989, 79-80.

¹³⁶ Hdt. 3.90 ; Ph.-E. Legrand, (CUF) traduit le mot par « département ».

¹³⁷ Hdt. 3.89.

les unités fiscales stables vers lesquelles les gouverneurs se tournent pour la levée du *phoros*¹³⁸. R. Descat estime que l'on peut proposer une date pour la première levée du *phoros* dans les termes et avec les chiffres indiqués par Hérodote : il s'appuie pour cela sur un passage d'Hérodote¹³⁹ qui indique que le prédécesseur de Darius, Bardiya/Smerdis, avait, à l'été 522 a.C., supprimé les *phoroi* pour trois ans. Les impôts de 522 a.C. n'ont pas été concernés par cette mesure car ils rentraient autour du Nouvel An iranien, vers mars/avril. R. Descat suppose que Darius n'a pas remis en cause cette mesure très politique, ce qui amènerait à 518/517 a.C. pour la première levée du *phoros* sous le règne de Darius, les trois années de non-versement ayant permis de préparer une réforme du système.

Hérodote énumère les vingt nomes de l'Empire perse en commençant non pas par les régions les plus proches de la Perse, mais par les nomes d'Asie Mineure, la région qu'il connaît le mieux¹⁴⁰. Les peuples d'Asie Mineure sont répartis dans six nomes différents (le premier, le second, de troisième, le quatrième, le treizième et le dix-neuvième¹⁴¹). Le passage qui nous intéresse pour la région de Sinope correspond au troisième nome :

« Les habitants de l'Hellespont qu'on a à main droite en entrant dans cette mer, les Phrygiens, les Thraces d'Asie, les Paphlagoniens, les Mariandyniens, les Syriens fournissent un tribut de trois cent soixante talents ; c'était le troisième département.¹⁴² »

La mention des Syriens et des Paphlagoniens nous renvoie à la région de Sinope : P. Debord souligne avec raison qu'Hérodote a une conception très large de la côte « syrienne » comprise entre les fleuves Thermodon et Parthénios¹⁴³, conception qui se retrouve aussi chez le Pseudo-Skylax puisqu'il situe aussi Sinope en Assyrie¹⁴⁴. On peut remarquer que dans la description des nomes, en Asie Mineure ou ailleurs, aucune cité n'est mentionnée, seuls les peuples le sont. Il devait être implicite, pour les Perses, que là où se trouvaient des cités grecques, peuplées et commerçantes, c'était à elles qu'il revenait de fournir une bonne partie du tribut¹⁴⁵.

Même si Sinope n'est pas explicitement mentionnée, on peut donc dire qu'elle était incluse dans le troisième nome de Darius, c'est-à-dire dans la satrapie de Phrygie Hellespontique appelée aussi satrapie de Daskyleion¹⁴⁶. Il convient maintenant d'en donner

¹³⁸ Descat 1989, 77-80.

¹³⁹ Hdt. 3.67.

¹⁴⁰ Briant 1996, 403.

¹⁴¹ Debord 1999, 73 : tableau des peuples et tributs par nome.

¹⁴² Hdt. 3.90, traduction de Ph.-E. Legrand (CUF).

¹⁴³ Debord 1999, 85.

¹⁴⁴ Ps.-Skyl. 89.

¹⁴⁵ Debord 1999, 42 : schéma de perception du *phoros*.

¹⁴⁶ Briant 1996, 403-404 ; Debord 1999, 72-73.

les limites géographiques et, autant qu'il sera possible, ses gouverneurs¹⁴⁷. L'Halys constitue, selon Hérodote, la frontière entre la Cappadoce et la Phrygie Hellespontique dans sa partie orientale¹⁴⁸. Pour ce qui est des frontières occidentale et méridionale, c'est l'énumération des peuples du troisième nome qui guide notre réflexion : là où sont les Phrygiens de l'Hellespont, les Thraces d'Asie, les Paphlagoniens, les Mariandyniens et les Syriens, là est la satrapie de Daskyleion¹⁴⁹. On peut donc définir les limites géographiques de la Phrygie Hellespontique à l'époque de Darius I^{er} de la façon suivante : la région de la Troade au nord du Mont Ida, la région de Daskyleion, la région de Kios qui pose problème et qui formait peut-être un couloir pour la province de Mysie, toute la région appelée communément Phrygie et Grande Phrygie, et la côte allant de la Thrace d'Asie à la région à l'est de Sinope jusqu'à l'Halys¹⁵⁰. La cité grecque de Sinope se retrouve donc dans une satrapie de taille conséquente que R. Descat qualifie de nome « démesurément étendu¹⁵¹ », et il estime que la satrapie de Daskyleion n'est véritablement fixée qu'après les pouvoirs exceptionnels donnés aux satrapes de Cappadoce Otanès et Ariaramnès jusqu'aux régions de l'ouest, c'est-à-dire avec l'arrivée d'Artaphernès en Asie Mineure, arrivée située après l'expédition scythe de Darius et avant le départ de Darius vers la Haute-Asie¹⁵², à savoir autour des années 510 a.C.¹⁵³.

Nous pouvons nous intéresser maintenant à la place de Sinope au sein de sa satrapie. Si nous adoptons un point de vue moderne, nous pourrions dire qu'elle y occupe une position périphérique car elle est tout d'abord très éloignée de Daskyleion, la capitale de la satrapie ; sa situation littorale la place ensuite en position périphérique par rapport au continent anatolien et à l'Empire perse dans son ensemble ; enfin, Sinope se situe presque à la frontière de sa satrapie, qui se trouve sur l'Halys : Sinope est la dernière cité grecque importante avant l'Halys, car Amisos se trouve déjà dans la satrapie suivante, celle de Cappadoce. Ce point de vue moderne s'explique par le fait que la cité de Sinope intéressait fort peu les auteurs grecs qui concentraient leurs récits sur les relations entre l'Empire perse et les cités grecques de la côte égéenne. Il est fort probable que le pouvoir perse avait bien vu l'utilité de la côte sud-pontique et des cités grecques qui s'y trouvaient ; ces dernières pouvaient fournir, en cas de besoin, le savoir-faire et les navires de guerre nécessaires à une expédition maritime, comme

¹⁴⁷ Debord 1999, 83-93.

¹⁴⁸ Hdt. 1. 6.

¹⁴⁹ cartes chez Briant 1996, 378 et chez Debord 1999, 84 ; Pl. XCIV, fig. 2.

¹⁵⁰ Debord 1999, 32 ; 84 ; 92 : cartes.

¹⁵¹ Descat 1989, 79.

¹⁵² Debord 1999, 117.

¹⁵³ Briant 1996, 156.

ce fut le cas en Scythie vers 515 a.C. Avec Héraclée Pontique et Amisos, Sinope pouvait apparaître comme un gros centre urbain de la côte sud de la mer Noire susceptible de fournir une flotte au Roi pour une expédition maritime. Nous ne savons pas quel fut le niveau d'implication de Sinope au sein de la flotte perse, car, pour l'expédition de Scythie, nous avons surtout des renseignements concernant les cités de l'Hellespont¹⁵⁴, mais nous ne devons pas pour autant rejeter la présence de navires sinopéens en son sein¹⁵⁵. Si Darius avait lancé une expédition maritime vers le nord-est du Pont-Euxin, vers la Colchide ou le Bosphore Cimmérien, peut-être que la participation sinopéenne aurait été plus importante et surtout mentionnée. On peut donc dire que le silence des sources sur Sinope au début du règne de Darius I^{er} ne signifie nullement que la cité était périphérique aux intérêts des Perses : elle se trouvait au contraire dans une région stratégique pour eux.

Maintenant que nous avons réfléchi à la place de Sinope au sein de la satrapie de Daskyleion, intéressons-nous aux hommes qui la dirigeaient¹⁵⁶. P. Debord s'appuie sur Hérodote¹⁵⁷ pour voir en Mithrobatès le premier satrape de Daskyleion attesté, en 523 au plus tard. Oroïtès, satrape de Sardes, est connu pour l'avoir privé de son gouvernement. Nous ne savons pas ce qu'il advint de la satrapie après la mise à mort d'Oroïtès au début du règne de Darius¹⁵⁸, vers 522-520¹⁵⁹. La situation de la satrapie n'est ensuite connue qu'à partir de l'année 493 a.C. : c'est Oïbarès, fils de Mégabaze, qui est à la tête de la satrapie de Daskyleion¹⁶⁰. Le contrôle de la satrapie de Phrygie Hellespontique, de même que son étendue et son statut, entre environ 520 et 493 a.C., sont difficiles à déterminer. D'après P. Debord, il est possible qu'Otanès soit encore à la tête de la Phrygie Hellespontique au moment de la révolte d'Ionie en 499 a.C.¹⁶¹, lorsque Artaphernès, frère de Darius et satrape de Sardes exerce une autorité supérieure sur tous les gouvernements régionaux à l'ouest de l'Halys¹⁶². En 493, c'est Oïbarès qui est à la tête de la satrapie de Daskyleion : il intervient à Byzance, à Chalcédoine, en Troade, à Lemnos et à Imbros, dans des territoires appartenant à la satrapie¹⁶³. Après Oïbarès, les incertitudes reviennent et Pierre Debord propose avec précaution de placer Hydarnès à la tête de la satrapie quelque part entre les guerres médiques

¹⁵⁴ Hdt. 4. 89 et 138.

¹⁵⁵ Debord 1996, 90.

¹⁵⁶ Maffre 2002, 131-158.

¹⁵⁷ Hdt. 3.120-126.

¹⁵⁸ Hdt. 3. 127-128.

¹⁵⁹ Briant 1996, 151.

¹⁶⁰ Hdt. 6.33.

¹⁶¹ Debord 1999, 93 s'appuyant sur Hdt. 5.116.

¹⁶² Hdt. 5.30 ; 5.102.

¹⁶³ Hdt. 6.33.

en raison d'un passage d'Hérodote¹⁶⁴ qui le qualifie de στρατηγός τῶν παραθαλασσίων ἀνθρώπων τῶν ἐν τῇ Ἀσίῃ, qui est le titre porté par Otanès¹⁶⁵ quelques années plus tôt. Enfin, nous sommes mieux renseignés pour la suite du V^e s. a.C. : en 478, Mégabatès¹⁶⁶, satrape de Phrygie Hellespontique, est remplacé par Artabaze, fils de Pharnakès, et à partir de ce moment, la fonction de satrape de Daskyleion devient héréditaire ; en 430 Pharnakès fils de Pharnabaze est satrape de Phrygie Hellespontique¹⁶⁷.

Même s'il est difficile d'être complètement assuré du statut des personnages que nous venons de citer, de l'étendue des territoires qu'ils contrôlaient ou de la nature de leur pouvoir, cette petite liste nous permet de voir, dans un ordre chronologique, quels furent les hommes forts dans une circonscription administrative où se trouvait Sinope. Même si une fois de plus les sources littéraires sont muettes en ce qui concerne Sinope, on peut penser que les Sinopéens ont pu être sollicités pour participer financièrement et militairement aux expéditions menées par les satrapes de Phrygie Hellespontique ou par les hommes ayant un pouvoir exceptionnel sur l'Anatolie à l'ouest de l'Halys.

Qu'en était-il des relations entre la cité grecque et le pouvoir perse ? P. Briant estime que la création des satrapies n'avait pas fait disparaître les entités politiques préexistantes comme les cités grecques, qui ont conservé une large autonomie à condition de satisfaire aux obligations qui pèsent sur elles, en particulier dans le domaine financier et militaire¹⁶⁸. Aucune source ne mentionne une révolte de la cité de Sinope, qui aurait pu rejeter le poids du *phoros* comme ses comparses d'Ionie : nous pouvons la supposer vivant en bonne harmonie avec le pouvoir perse. Sinope avait-elle à sa tête un pouvoir tyrannique comme dans les cités d'Ionie ? Il est très difficile de répondre à cette question car nous ne disposons d'aucun texte littéraire mentionnant un quelconque régime politique précis à Sinope au début du V^e s. a.C., ni une inscription qui nous montrerait ce régime en action. Ce n'est que par un texte de Plutarque¹⁶⁹ que nous savons qu'il y avait un tyran du nom de Timesileos à Sinope autour de 437 a.C., lors de l'expédition pontique de Périclès. Nous ne savons pas si ce Timesileos était le dernier représentant d'une famille tyrannique à Sinope ou si sa présence à la tête de la cité était récente. Même si nous restons dans le domaine de l'hypothèse en ce qui concerne le

¹⁶⁴ Hdt. 7.135.

¹⁶⁵ Hdt. 5.25.

¹⁶⁶ Thc. 1.129.1 ; 1.132.5.

¹⁶⁷ Thc. 2.67.1 interprété par Debord 1999, 93.

¹⁶⁸ Briant 1996, 75.

¹⁶⁹ Plut., *Per.*, 20.

régime politique de Sinope, nous nous rangeons à l'avis de P. Briant qui estime que le régime tyrannique était le meilleur moyen d'établir la domination perse¹⁷⁰.

Nous pouvons aussi remarquer que, lors de l'expédition de Scythie, Hérodote nous donne une liste de tyrans grecs¹⁷¹ : Miltiade d'Athènes, tyran des Chersonésitains de l'Hellespont, Daphnis d'Abydos, Hippoclos de Lampsaque, Hérophantos de Parion, Métrodore de Proconnèse, Aristagoras de Cyzique, Ariston de Byzance pour l'Hellespont ; Strattis de Chios, Aiakès de Samos, Laodamas de Phocée et Histiée de Milet pour l'Ionie ; enfin, pour l'Eolide, « le seul représentant important » était Aristagoras de Kymé. Cette liste et le fait qu'Hérodote écrive lui-même qu'il ne cite que les tyrans importants, ne doit pas nous empêcher de proposer la présence d'un régime tyrannique à Sinope, car l'implication de Sinope a pu être minime et ne pas mériter d'être citée. Sinope pouvait tout à fait être dotée d'un régime tyrannique qui a pu rester loyal envers le pouvoir perse car, comme le faisait remarquer Histiée de Milet, cité par Hérodote, les tyrans tiraient souvent leur pouvoir du soutien du Roi et, s'ils voulaient s'y maintenir, ils devaient se montrer fidèles¹⁷².

Il ne faut néanmoins pas généraliser et voir des régimes tyranniques dans toutes les cités grecques soumises à l'Empire perse. A Héraclée Pontique par exemple¹⁷³, il y avait un régime démocratique lors de sa fondation, mais ensuite vers 520 a.C.¹⁷⁴, un gouvernement oligarchique s'établit dans la cité. Peut-être y eut-il un tyran à Héraclée car le nom de Euopios est évoqué par la Souda comme tyran d'Héraclée étant apparu dans un rêve à Cléarque pour l'inciter à rétablir la tyrannie dans la cité¹⁷⁵, mais cette source a parfois été jugée comme non satisfaisante et ne permettant pas d'établir la présence d'une tyrannie à Héraclée avant celle de Cléarque au IV^e s. a.C.¹⁷⁶ : au moment de la réorganisation administrative de l'empire perse, c'est très certainement un régime oligarchique qui se trouvait à Héraclée. En ce qui concerne Amisos, la nature du régime politique est inconnue ; nous n'avons de renseignements qu'à partir du moment où Athènes y installa, dans la seconde moitié du V^e s., une colonie qui prit le nom de Pirée¹⁷⁷. Au vu de ce qui se passe dans les cités de l'Hellespont et dans les cités voisines de la côte sud de la mer Noire, il est vraisemblable que Sinope ait eu un régime tyrannique à la fin du VI^e s. a.C. et au début du V^e s. a.C., mais que rien n'empêche qu'elle ait eu un régime oligarchique.

¹⁷⁰ Briant 1996, 164.

¹⁷¹ Hdt. 4.137-139.

¹⁷² Hdt. 4.137.

¹⁷³ Arist., *Pol.*, 5. 5. 3.

¹⁷⁴ Saprykin 1997, 31.

¹⁷⁵ Souda s.v. Klearchos.

¹⁷⁶ Saprykin 1997, 43-44 : discussion et références.

2. 2. Sinope dans l'organisation militaire de l'Empire achéménide

2. 2. 1. Lors des expéditions scythiques et européennes de Darius

Sinope est une cité grecque intégrée dans l'Empire perse, payant le tribut au sein de la satrapie de Phrygie Hellespontique. Il est tout à fait envisageable de penser qu'elle se soumet aux obligations militaires des peuples de l'Empire : si le Grand Roi a besoin de troupes, ses satrapies doivent lui en fournir. Nous n'allons pas rentrer dans le détail des conflits qui ont marqué le règne de Darius I^{er}, et qui se sont produits dans diverses régions de l'Empire assez éloignées de la région de Sinope¹⁷⁸, mais nous allons tenter de voir lors de quels événements des troupes sinopéennes ont pu être engagées auprès des forces perses. Pour commencer, arrêtons-nous sur la première expédition perse contre les Scythes, que l'on peut dater entre 518¹⁷⁹ et 515 a.C.¹⁸⁰, et qui est rapportée par Ctésias de Cnide :

« Ctésias dit que Darius ordonne à Ariaramnès, le satrape de Cappadoce, de passer chez les Scythes et d'y faire prisonniers hommes et femmes. Et lui, ayant traversé la mer avec trente navires à cinquante rames, fit des prisonniers. Il emmena même le frère du roi des Scythes, Marsagètes, qu'il avait trouvé enchaîné, pour quelque méfait, par la volonté de son propre frère. Scytharchès, roi des Scythes, écrivit dans sa colère une lettre dans laquelle il injurait Darius et il reçut une réponse analogue.¹⁸¹ »

Nous constatons que le satrape de Cappadoce mena son expédition avec trente pentécontores : il était donc à la tête d'un commandement maritime. Il n'est pas interdit de penser que l'expédition a eu lieu grâce à l'aide de navires provenant de Sinope, d'Amisos et de l'Hellespont¹⁸², car il paraît logique, lorsque l'on lance une expédition maritime, de recruter marins et soldats au plus proche de la zone à attaquer. Pour expliquer l'absence de mention d'un satrape de Phrygie Hellespontique qui opérerait une levée des troupes, P. Debord suggère qu'à cette époque Ariaramnès avait un commandement unifié sur l'ensemble de l'Asie Mineure septentrionale : vers 515 a.C., Sinope faisait peut-être partie d'une satrapie de Cappadoce élargie.

L'expédition menée par Ariaramnès fut une expédition limitée destinée à préparer l'expédition de Darius contre les Scythes, que l'on place quelque temps après, vers 513

¹⁷⁷ Plut., *Luc.*, 19 ; Appien, *Mithr.*, 83.

¹⁷⁸ Briant 1996, 127-135 ; 151-153.

¹⁷⁹ Descat 1990, 542.

¹⁸⁰ Debord 1999, 90.

¹⁸¹ Ctésias, F 13 (20), traduction D. Lenfant (CUF).

a.C.¹⁸³. Cette expédition est plus détaillée par les sources historiques : à un paragraphe de Ctésias¹⁸⁴ s'ajoutent les pages d'Hérodote¹⁸⁵. Le paragraphe sur les préparatifs de l'expédition scythe de Darius est intéressant car il est dit que Darius « envoyait de tous côtés des messagers pour ordonner à ceux-ci de fournir des troupes de terre, à ceux-là de fournir des vaisseaux, à d'autres de jeter un pont sur le Bosphore de Thrace¹⁸⁶ ». En ce qui concerne la flotte qui franchit le Bosphore, Hérodote fait cas uniquement des Ioniens, des Éoliens et des Hellespontins¹⁸⁷, mais on peut cependant supposer que des cités comme Sinope ou Amisos, en Cappadoce, avaient fourni des navires¹⁸⁸, même si elles ne sont pas mentionnées explicitement, certainement en raison de leur faible contribution par rapport à la masse du contingent hellespontique¹⁸⁹. Il nous semble possible d'étendre cette remarque aux deux expéditions qui ont suivi l'expédition de Darius, à savoir l'expédition de Mégabaze en Thrace¹⁹⁰ et l'expédition d'Otanès pour contrôler les détroits et les îles du nord de l'Égée¹⁹¹ : il n'est pas dit que les Sinopéens participèrent financièrement ou humainement, mais on peut supposer que si Mégabaze et Otanès, qui avaient des gouvernements exceptionnels sur la région à l'ouest de l'Halys, ont demandé du renfort à Sinope, celle-ci a dû s'exécuter.

2. 2. 2. Lors de la révolte de l'Ionie

Après les deux expéditions perses en Scythie et le début de la domination perse en Europe, le second moment historique où des soldats et des navires sinopéens auraient pu être mis à contribution par le pouvoir perse est le moment de la révolte de l'Ionie (500-493 a.C.). A aucun moment il n'est fait allusion à une participation sinopéenne aux conflits, mais nous pensons qu'il est nécessaire de relire les pages d'Hérodote en se demandant si des Sinopéens auraient pu matériellement intervenir dans les conflits. Par exemple, lorsque le tyran de Milet Aristagoras se rend à Sardes auprès d'Artaphernès pour tenter de le convaincre d'attaquer Naxos, ce dernier lui promet 200 vaisseaux pour le printemps 499 a.C.¹⁹², on peut se demander quelles cités allaient être mises à contribution pour fournir les navires. La logique voudrait qu'il s'agisse des cités grecques de la côte égéenne, mais comme nous avons vu que

¹⁸² Debord 1999, 90 ; Descat 1990, 542.

¹⁸³ Briant 1996, 154-155.

¹⁸⁴ Ctésias, F 13 (21) (CUF).

¹⁸⁵ Hdt., 4.83-143.

¹⁸⁶ Hdt., 4.83 : traduction de Ph.-E. Legrand (CUF).

¹⁸⁷ Hdt. 4.89.

¹⁸⁸ Descat 1990, 542.

¹⁸⁹ Debord 1999, 90.

¹⁹⁰ Hdt., 4.143-144 ; 5.1-2 ; 5.14-15.

¹⁹¹ Hdt., 5.25-28.

¹⁹² Hdt. 5.31.

Artaphernès exerçait un commandement général sur tous les territoires à l'ouest de l'Halys¹⁹³, il est fort possible que les cités relevant de la satrapie de Phrygie Hellespontique aient dû fournir des navires, afin de répartir la charge entre toutes. Sinope n'a peut-être participé que modestement, mais nous ne devons pas rejeter l'idée de son implication. De même, lorsque Darius accepte l'idée de la conquête de Naxos, Artaphernès équipe les 200 trières et « des troupes très importantes formées tant de Perses que d'alliés¹⁹⁴ » (συμμάχων) : y aurait-il des Sinopéens parmi ces alliés ?

Un autre passage d'Hérodote fait état de l'incendie de Sardes en 499 a.C. : nous savons qu'à ce moment, l'acropole de Sardes était défendue par Artaphernès¹⁹⁵. Une fois la ville incendiée par les Ioniens et leurs alliés, Artaphernès peut disposer de ressources militaires de la part des « Perses qui avaient leurs demeures en deçà du fleuve Halys » et qui, « avertis de l'agression, se rassemblaient et se portaient au secours des Lydiens¹⁹⁶ ». L'expression employée par Hérodote est vague, mais l'on peut tout à fait souscrire à l'idée que ces troupes dépendaient des satrapies à l'ouest de l'Halys sur lesquelles Artaphernès avait une autorité supérieure¹⁹⁷, et que donc, parmi elles se trouvaient des troupes de Phrygie Hellespontique, et donc peut-être des soldats sinopéens. Ces troupes ne trouvèrent pas les Ioniens à Sardes, et elles les poursuivirent jusqu'à Ephèse où elles leur imposèrent une grave défaite¹⁹⁸. Comme les Athéniens étaient repartis, les Ioniens se réfugièrent dans l'Hellespont « où ils rangèrent sous leur autorité Byzance et toutes les villes de cette contrée¹⁹⁹ » : les pages d'Hérodote ne font pas état d'une avancée des Ioniens au delà du Bosphore. Il nous faut donc écarter l'idée que Sinope ait fait partie des cités alliées aux Ioniens, comme on en trouve en Carie et à Chypre²⁰⁰ : en 499 a.C., Sinope semble être une cité loyale envers le pouvoir perse, qui a peut-être fourni des soldats pour pourchasser les incendiaires de Sardes et qui n'est en aucune façon incluse dans la liste des cités révoltées qui soutiennent l'action des Ioniens. Il faut donc penser que s'il y eût un engagement militaire des Sinopéens lors de la révolte de l'Ionie, ce fut aux côtés du satrape de Phrygie Hellespontique.

En ce qui concerne la reconquête des cités révoltées, qui se poursuivit essentiellement entre 499 et 497/496 a.C.²⁰¹, Hérodote nous précise qu'elle fut le fait de trois personnages :

¹⁹³ Hdt. 5.30.

¹⁹⁴ Hdt. 5.32.

¹⁹⁵ Hdt. 5.101.

¹⁹⁶ Hdt. 5.102 .

¹⁹⁷ Debord 1999, 90.

¹⁹⁸ Hdt. 5.102 .

¹⁹⁹ Hdt. 5.103.

²⁰⁰ Hdt. 5.103-104.

²⁰¹ Briant 1996, 159 : carte de la révolte de l'Ionie.

Daurisès, gendre de Darius, Hymaiès et Otanès²⁰², qui est peut-être à la tête de la satrapie de Phrygie Hellespontique au même moment²⁰³. Si l'on accepte l'idée qu'Otanès, qualifié par Hérodote de στρατηγός lors de la période de reconquête²⁰⁴, était aussi à la tête de la satrapie de Daskyleion, on peut alors supposer que se trouvaient à ses côtés des contingents de Sinope lorsqu'il a aidé Artaphernès en Ionie et en Eolide²⁰⁵. Des troupes sinopéennes ont-elles pu venir en renforts aux autres généraux perses qui tentaient de reconquérir les régions de l'Hellespont, c'est-à-dire tout d'abord Daurisès²⁰⁶, qui reprit Dardanos, Abydos, Percote, Lampsaque et Paisos, et, une fois ce dernier parti vers la Carie, Hymaiès qui s'empara de Kios et qui vainquit les Eoliens du pays d'Ilion et les Gergithes²⁰⁷ ? Ce qui paraît plus sûr, c'est qu'à partir du moment où Histiée de Milet s'empare de Byzance et saisit tous les navires venant du Pont²⁰⁸, il est impossible pour les Sinopéens d'apporter un soutien en navires de guerre aux généraux perses occupés à assiéger Milet : Hérodote cite l'origine des contingents maritimes et l'on ne trouve que des gens provenant de régions méridionales, Phéniciens, Chypriotes nouvellement soumis, Ciliciens et Egyptiens²⁰⁹. Bloquée par le contrôle du Bosphore par Histiée, la flotte, même modeste, des cités pontiques de l'Empire, ne peut apporter son soutien à la reconquête de l'Ionie par le pouvoir perse.

Les Perses assiégèrent Milet et en 494 a.C., la ville tomba²¹⁰, ce qui leur permis d'achever leur reconquête de l'Anatolie occidentale, et très rapidement la Carie revint sous la domination perse, Histiée de Milet abandonna Byzance²¹¹ et la flotte perse termina de reconquérir l'Hellespont²¹². C'est lors de cette reconquête, en 493 a.C., qu'apparaît un personnage qui a le titre d'hyarque de Daskyleion, Oibarès²¹³ et qui a donc autorité sur la région de Sinope.

Pour conclure sur ces quelques remarques à propos de la possible implication de contingents sinopéens lors de la révolte de l'Ionie, nous dirons que si cette implication eut lieu, elle se matérialisa sûrement sous la forme de soldats engagés auprès d'Artaphernès et d'Otanès pour la reconquête de la Lydie et de l'Ionie, voire auprès de Daurisès et d'Hymaiès

²⁰² Hdt. 5.116.

²⁰³ Debord 1999, 93.

²⁰⁴ Hdt. 5.116 et 123.

²⁰⁵ Hdt. 5.123.

²⁰⁶ Hdt. 5.117.

²⁰⁷ Hdt. 5.122.

²⁰⁸ Hdt. 6.5.

²⁰⁹ Hdt. 6.6.

²¹⁰ Hdt. 6.18.

²¹¹ Hdt. 6.25-28.

²¹² Hdt. 6.33.

²¹³ Hdt. 6.33

pour la reconquête des régions hellespontiques. Comme Histiée de Milet avait bloqué la sortie de la mer Noire, nous devons écarter l'idée d'une participation de vaisseaux sinopéens en Ionie alors que vingt ans plus tôt, leur présence en Scythie était tout à fait envisageable²¹⁴.

2. 2. 3. Lors des Guerres Médiques

Même si à aucun moment dans le cours de ses *Histoires*, Hérodote ne cite la présence de Sinopéens au sein de l'armée ou de la flotte perses, il paraît très plausible qu'il y en eut pour participer au grand conflit entre Grecs et Perses. Dans le cadre de l'expédition préparatoire de Mardonios au printemps 492 a.C., Hérodote rapporte que le gendre de Darius se rendit dans l'Hellespont et qu'après y avoir rassemblé d'importantes forces navales et des troupes de terre, il se mit en marche à travers l'Europe en direction d'Athènes et d'Erétrie²¹⁵. Le point de départ de l'expédition de Mardonios se situe donc dans les régions hellespontiques, et il est probable que les contingents terrestres et maritimes furent levés dans la satrapie de départ, donc en Phrygie Hellespontique. Comme le passage de la mer Noire avait été complètement dégagé après la fuite d'Histiée de Milet et la reddition de Byzance²¹⁶, il n'est pas interdit de penser que les Sinopéens ont eu la possibilité et l'ordre d'envoyer des navires et des soldats pour la nouvelle expédition décidée par le Grand Roi.

Après l'échec de Mardonios, la cité de Sinope, comme toutes les autres cités de l'Empire, a dû fournir hommes et fournitures pour l'expédition de la revanche voulue par Darius, mais non mise à exécution en raison de la mort de ce dernier à l'automne 486. C'est son fils et successeur Xerxès I^{er} qui reprit à son compte ce projet d'expédition et qui, du printemps 484 au printemps 480 a.C., « procéda au rassemblement de l'armée en faisant faire des levées dans tous les pays du continent²¹⁷ ». Dans le texte d'Hérodote concernant la mobilisation de toutes les forces de l'Empire, si les Sinopéens ont joué un rôle, il faut les chercher là où les Grecs étaient réputés pour leur savoir-faire, dans la marine.

Il nous semblerait plus juste de croire que les renforts sinopéens devaient être comptés dans la liste des 1207 trières de la flotte perse, auprès de celles des Phéniciens, des Egyptiens, des Chypriotes, des Ciliciens, des Pamphyliens, des Lyciens, des Doriens d'Asie, des Cariens, des Ioniens, des Insulaires et des Eoliens²¹⁸. Lorsqu'il arrive au cas des Hellespontins, qui ont fourni 100 vaisseaux à la flotte, Hérodote prend la peine de rappeler qu'ils étaient équipés

²¹⁴ Debord 1999, 90.

²¹⁵ Hdt. 6.43.

²¹⁶ Hdt. 6.33.

²¹⁷ Hdt. 7.19, traduction Ph.-E. Legrand (CUF).

²¹⁸ Hdt. 7.89-95.

comme des Grecs et qu'ils étaient des colons des Ioniens et des Doriens²¹⁹. Nous nous retrouvons donc dans le cas du troisième nome hérodoteen, c'est-à-dire de la Phrygie Hellespontique, et ceux qu'Hérodote appelle les Hellespontins nous semblent fortement être des Grecs des cités grecques de la côte, parmi lesquels on peut compter les Sinopéens, colons de Milet, donc des Ioniens, et les Héracléotes, colons de Mégare, donc des Doriens. Si le nombre de vaisseaux fournis par les Sinopéens n'est pas cité, c'est sans doute parce qu'encore une fois, il devait être minime par rapport à celui des cités de l'Hellespont²²⁰. C'est en tant que marins de la flotte qu'il faut situer les Sinopéens, car Hérodote nous apprend que les soldats embarqués sur les bateaux étaient perses, mèdes et saces. Aux cours des grandes batailles des Guerres Médiques (les Thermopyles, le Cap Artemision, Salamine), il n'est pas question de bataillons hellespontins : on peut donc supposer que les Grecs d'Asie ne faisaient pas partie des troupes d'élite de l'armée perse.

Un dernier point doit nous occuper quant à l'attitude que l'on pourrait prêter aux Sinopéens lors des Guerres Médiques. Nous avons vu précédemment que rien ne laissait présager une quelconque révolte des Sinopéens par rapport au pouvoir perse ; bien au contraire les Sinopéens semblent dociles et ont sûrement fourni hommes, navires et approvisionnement lorsque cela leur était demandé. A aucun moment il n'est fait allusion à un soupçon qu'inspireraient les Grecs Hellespontins, alors que les Ioniens sont suspects aux yeux d'Artabane par exemple²²¹. Thémistocle, lors de la bataille du Cap Artémision, a en effet tenté d'entraîner la défection des Ioniens et des Cariens au nom de leur histoire coloniale commune²²² et avant la bataille de Mycale, Leutykidès a employé les mêmes arguments²²³. Ces tentatives de rapprochement ethniques, historiques et coloniaux n'ont pas entamé la fidélité des Ioniens à leurs maîtres perses, qui avaient le moyen de pression de leurs épouses, de leurs enfants et de leurs biens pour obtenir leur loyauté. Il est surprenant que les Grecs du continent n'aient cherché à activer cette solidarité que dans le cas des Ioniens, alors qu'Hérodote ne semble pas ignorer que des cités grecques se trouvaient au sein de l'Empire dans d'autres régions que l'Ionie. Cela peut s'expliquer de deux façons : premièrement, les Grecs de la Phrygie Hellespontique n'étaient sollicités que pour fournir des vaisseaux, de l'approvisionnement et éventuellement des marins, ce qui fait qu'ils ne constituaient pas la population grecque que les Grecs du continent souhaitaient gagner prioritairement à leur

²¹⁹ Hdt. 7.95-96.

²²⁰ Debord 1999, 90.

²²¹ Hdt. 7.51.

²²² Hdt. 8. 19 et 22-23.

²²³ Hdt. 9.98.

cause car leur défection aurait peu gêné l'avancée de l'armée perse ; deuxièmement, leur participation était peut-être minimale et encore une fois leur défection ne présentait aucun intérêt pour les Grecs attaqués. Les arguments historiques et coloniaux employés pour fléchir les Ioniens pouvaient s'expliquer par l'importance des contingents ioniens et par le fait qu'Athéniens et Erétréens étaient venus à leur secours lors de leur révolte. Il faut supposer un manque d'intérêt pour les cités de la partie pontique de la Phrygie Hellespontique, et donc pour Sinope, cité dont on n'a pas cru bon de rappeler qu'elle était « fille » de Milet, elle-même « fille » d'Athènes, car son soutien ou l'absence de son soutien aurait peu changé la face des Guerres Médiques.

Nous devons donc conclure notre réflexion en supposant que les Sinopéens ont bien participé à l'effort de guerre perse lors des Guerres Médiques, mais à un niveau sûrement modeste en fournissant quelques navires de guerre ainsi que des marins et de l'approvisionnement. Les troupes de fantassins levées dans la région de Sinope étaient sûrement constituées d'indigènes paphlagoniens. L'attitude de Sinope lors des Guerres Médiques semble donc tout à fait loyale envers le pouvoir central perse.

2. 2. 4. Lors de la constitution de l'archè athénienne

Après la bataille de Mycale, l'intérêt des sources historiques se concentre sur la côte occidentale de l'Anatolie et sur ses rapports avec les Athéniens. Ce n'est que par suppositions que nous pouvons esquisser ce qui se passe en Phrygie Hellespontique, et donc à Sinope. La mise en place par Athènes de la Ligue de Délos²²⁴, en 478-477 a.C., ne concerne sûrement au départ que des cités insulaires car beaucoup de cités situées sur le continent, comme Milet, sont restées dans la zone d'influence achéménide²²⁵. Le but de la Ligue était de « délivrer toutes les cités grecques, occupées par les garnisons barbares²²⁶ », et les Athéniens et leurs alliés s'emparèrent en effet de Byzance et d'Eion, ainsi que d'une partie des cités chypriotes, mais ces succès furent ponctuels car les Perses reprirent le contrôle de Chypre dans le courant des années 470 et les Grecs ne purent pas prendre la cité de Doriskos²²⁷.

A ses débuts, la Ligue de Délos a des ambitions territoriales limitées et surtout elle ne franchit pas le Bosphore : la zone pontique, et donc Sinope, sont en dehors de ses préoccupations. Lors de la deuxième insurrection de l'Ionie, Xerxès était parti mater une

²²⁴ Thuc. 1.96.1.

²²⁵ Briant 1995, 43 ; Briant 1996, 572.

²²⁶ Diod. 11.44.1.

²²⁷ Briant 1996, 572-573.

insurrection en Babylonie²²⁸, mais n'en avait pas pour autant abandonné l'Asie Mineure, et avait laissé des troupes à Sardes pour continuer la guerre contre les Grecs²²⁹. La Phrygie Hellespontique était une région où les positions achéménides devaient se maintenir et c'est pour cela que dès 478/477 a.C., Xerxès envoya à sa tête un homme de confiance, Artabaze fils de Pharnakès, en remplacement de Mégabatès²³⁰. Artabaze était un personnage de haut rang car son père Pharnakès était l'oncle de Darius²³¹, et c'est lui qui fut chargé de négocier avec Pausanias, le roi lacédémonien intrigant²³². P. Briant estime que la nomination d'Artabaze à la tête de la satrapie de Daskyleion s'insérait dans un projet stratégiquement plus vaste à une époque où les Perses avaient perdu Sestos et Byzance²³³. Il fallait que la présence royale fût forte dans une satrapie proche de territoires également stratégiques pour les Athéniens et leurs alliés. Il semblerait que la présence de l'administration achéménide à Daskyleion ne se soit pas démentie puisque des bulles inscrites portant des motifs royaux et des inscriptions en vieux perse avec la mention « Xerxès le Roi » y ont été retrouvées. Après 478/477 a.C., Sinope doit donc toujours se trouver dans un système satrapique car la pression et le contrôle du pouvoir ne s'étaient pas relâchés dans sa région. Même si les préoccupations premières des Perses concernaient les territoires perdus dans l'Hellespont et en Thrace, en prenant appui sur Byzance où Pausanias avait été installé par le pouvoir perse entre 478/477 et 472/471 a.C.²³⁴ et sur Doriskos, nous ne devons pas penser que Sinope ait pu rester étrangère à la destinée de satrapie. Peut-être contribua-t-elle par des bateaux ou des soldats aux entreprises de reconquête menées par Artabaze. Sinope doit continuer à vivre une intégration dans la satrapie de Daskyleion et à honorer ses obligations militaires et financières envers le pouvoir perse.

Nous devons maintenant nous arrêter sur la paix de Callias, et réfléchir à ce que cela a pu signifier pour Sinope. Nous n'allons pas entrer dans le débat de l'historicité de la paix de Callias ni de sa datation²³⁵ : nous admettons qu'un accord entre Grecs et Perses s'est produit autour de 449/448 a.C. C'est un texte de Diodore qui nous fait connaître les clauses de cette paix : les cités grecques d'Asie devenaient autonomes, il était interdit aux satrapes de s'avancer vers la mer à moins de trois jours de marche et il était interdit aux vaisseaux de guerre de naviguer entre Phasélis et les Roches Cyanées. Si le Roi et ses généraux observaient

²²⁸ Briant 1996, 551-552.

²²⁹ Diod. 11.36.7.

²³⁰ Thc. 1.129.1.

²³¹ Briant 1996, 577.

²³² Thc. 1.128.3-7

²³³ Briant 1996, 577-578 ; 995.

²³⁴ Justin 9.1.3.

ces clauses, les Athéniens s'engageaient à ne pas conduire d'expédition dans les territoires gouvernés par le Roi²³⁶. Ces clauses s'appliquaient-elles à l'Asie Mineure dans son ensemble, ou seulement à la côte égéenne ? Qu'en était-il du nord de l'Anatolie et des cités grecques du rivage sud de la mer Noire ? L'Halys était-il une frontière au delà de laquelle les armées perses ne devaient pas intervenir²³⁷ ? Sinope était-elle concernée par cet accord ? Même si l'accord était respecté à Sinope, on peut supposer que le roi n'a pas voulu se priver de revenus et que le système tributaire devait encore fonctionner²³⁸. De plus, le satrape de Daskyleion a pu encourager à Sinope la présence de groupes médisants hostiles aux visées athéniennes, voire soutenir un gouvernement tyrannique favorable au pouvoir perse. Que Sinope ait été ou non concernée par les accords de la Paix de Callias ne prouve pas qu'ils y furent véritablement appliqués. Nous devons donc supposer que pendant une dizaine d'années la situation de Sinope a peu changé et qu'elle s'est accommodée de son état au sein de la satrapie de Daskyleion.

3. L'EXPÉDITION PONTIQUE DE PÉRICLÈS À SINOPE (437

a.C. ?)

3. 1. Le texte de Plutarque

Un texte de Plutarque fait référence à une expédition athénienne en mer Noire :

« Il [Périclès] cingla ensuite vers le Pont-Euxin avec une flotte nombreuse et brillamment équipée. Il accorda aux villes grecques ce qu'elles demandaient et les traita avec humanité. En même temps, il étalait aux yeux des peuples barbares de ces parages, de leurs dynastes, l'imposante puissance des Athéniens, qui, maîtres absolus de la mer, naviguaient hardiment et en sûreté partout où ils voulaient. Aux habitants de Sinope il laissa treize vaisseaux avec Lamachos et des troupes pour combattre le tyran Timésiléos. Ce tyran et ses partisans ayant été chassés, il fit décréter que six cents Athéniens volontaires se rendraient à Sinope pour y demeurer avec les habitants après s'être partagé les maisons et les terres qui avaient appartenu jusque là aux tyrans²³⁹. »

Ce texte de Plutarque est la seule source littéraire pour l'histoire de Sinope au milieu du V^e s. a.C. Ce texte nous fait aussi connaître le nom d'un tyran, Timésiléos. Le vocabulaire employé pour qualifier ce tyran est assez intéressant : dans une première phrase, Plutarque

²³⁵ Mise au point et bibliographie dans Briant 1995, 65-68 ; Briant 1996, 596-600 ; 999-1000.

²³⁶ Diod., 12. 4. 4-6.

²³⁷ Briant 1995, 66.

²³⁸ Briant 1996, 597.

parle d'un tyran et de ses partisans (τύραννον καὶ τῶν ἐταίρων) et dans une seconde phrase, de tyrans (οἱ τύραννοι). A quelle situation politique cela correspond-il ? une oligarchie ou une tyrannie soutenue par un groupe important et intéressé de la population ? Cette tyrannie n'a pourtant pas semblé faire l'unanimité dans la population puisque les vaisseaux et les troupes athéniennes ont été laissés aux habitants de Sinope pour chasser le tyran Timésiléos : on peut donc supposer qu'il y avait une opposition démocratique à Sinope, bien décidée à faire cesser la tyrannie de Timésiléos, et profitant de l'aide d'Athènes. Les tyrans ou du moins le groupe favorable à la tyrannie de Timésiléos ne semblent pourtant pas avoir été négligeables puisque le texte précise que les six cents volontaires athéniens, venus s'installer à Sinope, se sont partagés leurs maisons et leurs terres.

Le texte de Plutarque présente aussi une situation de rupture politique, car à la tyrannie de Timésiléos et de ses partisans aurait succédé une révolution démocratique au sein de la cité, soutenue par Athènes et surveillée par les six cents volontaires athéniens. Ces volontaires qui s'installent dans les anciennes demeures des tyrans sont des clérouques, c'est-à-dire des Athéniens ayant obtenu un *cléros* à Sinope, lot de terre qu'ils peuvent ou non cultiver directement, mais dont ils perçoivent des revenus, et qui en échange exercent un contrôle militaire pour les Athéniens, à condition qu'ils restent en place. La clérouquie ne se détache pas de sa métropole : il n'y a aucun rite de fondation coloniale, ni de mythe de fondation, et les clérouques restent des citoyens athéniens car ils ne quittent leur cité que temporairement²⁴⁰. On peut imaginer qu'après avoir chassé le tyran, l'assemblée démocratique à Sinope a voté un décret établissant la clérouquie à Sinope²⁴¹, à un moment où Périclès était déjà rentré à Athènes²⁴². La présence d'une clérouquie à Sinope n'a pas à surprendre, car la mer Noire est une zone stratégique importante et l'exercice d'un contrôle militaire sur Sinope peut aussi permettre de contrôler les flux commerciaux qui passent par les routes maritimes qui mènent à la cité. Le nombre de 600 clérouques à Sinope est assez modeste, mais il faut souligner qu'il s'agit de volontaires, ce qui peut amener à réfléchir sur les raisons qui ont poussé des citoyens athéniens à quitter leur patrie : des raisons sociales ou bien la perspective de bénéficier de terres plus fertiles²⁴³ ?

Cette expédition s'inscrit dans la carrière politique de Périclès mais à une époque indéterminée car Plutarque ne lui donne pas un contexte chronologique significatif. C'est la

²³⁹ Plut., *Per.*, 20, 1-2, trad. R. Flacelière (CUF).

²⁴⁰ Bérard 1960, 14 ; Gauthier 1966, 73 ; Mossé 1970, 80 ; Pébarthe 2004.

²⁴¹ Pébarthe 2004.

²⁴² Surikov 2001, 354.

²⁴³ Pébarthe 2004.

mention de Lamachos qui permet d'affiner la chronologie. En effet, l'Athénien Lamachos est connu dans les sources littéraires pour avoir mené une expédition malheureuse contre Héraclée Pontique en 424 a.C.²⁴⁴ afin de collecter le tribut athénien : sa flotte fut mise à mal par un orage. On sait aussi que ce personnage a participé à l'expédition de Sicile en 415 a.C. et qu'il est mort au combat en 414 a.C. L'expédition citée par Plutarque dans sa *Vie de Périclès* serait sûrement antérieure à l'expédition malheureuse contre Héraclée Pontique, car Plutarque emploie un vocabulaire connoté de manière très positive à l'égard de la situation athénienne : la flotte athénienne est nombreuse et brillamment équipée, *στόλω μεγάλω καὶ κεκοσμημέω λαμπρῶς*, Périclès étale aux yeux des peuples barbares et de leurs dynastes l'imposante puissance des Athéniens, *τῆς δυνάμεως τὸ μέγεθος*, maîtres des mers, qui pouvaient naviguer hardiment et en sûreté, *τὴν ἄδειαν καὶ τὸ θάρσος πλεόντων*, partout où ils voulaient. L'expédition de Périclès à Sinope se situe donc à un moment où la puissance d'Athènes n'est pas ou peu remise en cause.

On peut enfin se demander qui sont ces Barbares que les Athéniens ont impressionnés par le déploiement de leurs forces en mer Noire : les Spartocides de Panticapée²⁴⁵ ? les Scythes des environs d'Olbia ? les Paphlagoniens voisins de Sinope ?

Même si le texte de Plutarque nous offre un témoignage important d'un instant de tension et de bouleversement politique à Sinope, il faut examiner les remarques prudentes formulées par I.E. Surikov face à la narration d'un événement tout à la gloire d'Athènes²⁴⁶. En effet, le projet moral de ses *Vies* peut parfois amener Plutarque à choisir certains faits historiques pour donner plus de force à sa démonstration. De plus, il est tributaire de ses sources qui peuvent être favorables à Périclès comme Thucydide, ou plus sévères comme Platon. Il a également utilisé Ephore, Ion de Chios, Critolaos, Eschine le Socratique, Théophraste, Douris de Samos, Héraclide du Pont, et même parfois Hérodote²⁴⁷. Nous ignorons quelle fut la source de Plutarque lorsqu'il écrivit le paragraphe de l'expédition pontique de Périclès. Dans le texte de Plutarque, il y a une construction toute rhétorique qui utilise l'antithèse (d'un côté les Hellènes, et de l'autre les Barbares) et la présence d'un tyran redoutable, à savoir Timésiléos, est aussi un *topos* littéraire utile pour qui veut faire ressortir les traits anti-tyranniques de Périclès. Dans le texte qui nous occupe, la phrase qui indique que Périclès avait accordé aux villes grecques ce qu'elles demandaient et qu'il les avait traitées avec humanité, semble être une remarque d'ordre purement moral, découlant peut-être d'une

²⁴⁴ Thuc., 4. 75. 2.

²⁴⁵ Mattingly 1996, 151.

²⁴⁶ Surikov 2001, 343-345.

²⁴⁷ Flacelière 1964, 5-7 (CUF)

littérature quasiment hagiographique et foncièrement athénienne qui aurait tendu à faire de Périclès l'archétype de l'homme d'Etat bon et intègre, ce qui n'est pas toujours le cas dans le reste de la biographie où Plutarque se montre plus critique. Faut-il donc voir dans ces remarques une source émanant de la propagande d'Athènes qui justifiait son expansionnisme par le souci de bien être politique et démocratique des cités grecques. Que demandaient en effet les cités grecques ? Plutarque ne nous en dit mot : l'expulsion des tyrans ? la démocratie ? la sécurité contre les peuples barbares du nord de la mer Noire ? Plutarque ne se souciait peut-être pas beaucoup des détails de l'expédition : ce qui lui importait était sûrement le côté édifiant de l'intervention péricléenne en mer Noire. Il possédait sûrement ces détails dans ses sources, qu'il s'agisse de Théopompe ou d'Ephore, mais il les a synthétisées de manière rapide et sans les citer.

3. 2. L'historicité de l'expédition

Certains auteurs ont remis en cause l'existence même de cette expédition. La première à remettre en doute l'existence de cette expédition est P. Ferrarese²⁴⁸ qui estime que cette première expédition pontique, menée par l'Athénien Lamachos, avant celle, désastreuse, de 424 a.C.²⁴⁹, est une pure invention de la propagande athénienne du IV^e s. a.C. Elle s'appuie en cela sur plusieurs silences dans les sources littéraires : celui de Thucydide, qui a pourtant rapporté l'échec de l'expédition de Lamachos devant Héraclée Pontique, celui d'Euripide dans sa *Médée*, jouée en 431 a.C., où la Colchide n'est pas décrite car la mer Noire n'évoque rien au public athénien, et enfin sur celui de Xénophon dans l'*Anabase*, car à aucun moment, lors du passage à Sinope, la mention d'une colonie athénienne n'est faite alors qu'il est rappelé que les habitants de Sinope sont bien des Grecs comme Xénophon et ses compagnons²⁵⁰. D'après elle, le texte de Plutarque s'appuierait sur une source d'inspiration panhellénique du IV^e s. a.C., qui insistait sur la protection et la sécurité apportées aux cités grecques contre les Barbares, à une époque où les propos anti-macédoniens fleurissaient à Athènes.

La démonstration est intéressante, mais on ne peut pas construire tout un raisonnement sur le silence des sources littéraires et nous nous rangeons à l'avis de J. Vinogradov à propos des arguments de P. Ferrarese : *argumentum e silencio ad se non est*

²⁴⁸ Ferrarese 1973, 7-19.

²⁴⁹ Thuc., 4.75. 2.

²⁵⁰ Xen., *Anab.* 5. 5. 9.

*argumentum*²⁵¹. I.E.Surikov, dans son article de 2001 consacré à l'expédition pontique de Périclès²⁵², démontre que les arguments de P. Ferrarese sont difficiles à admettre. Le silence de Thucydide n'est pas significatif, car, dans sa *Pentékontaétie*, il ne se propose nullement de décrire tous les événements importants de la période. Pour preuve, des événements aussi importants que le transfert du trésor de la Ligue de Délos sur l'Acropole en 454, la paix de Callias en 449, la tentative de réunir un congrès panhellénique à Athènes en 448, l'ostracisme de Thucydide, fils de Mélésias en 444 ou 443, ainsi que la fondation de Thourioi, ne sont pas mentionnés dans l'œuvre de Thucydide. Cela n'entraîne pourtant pas la remise en cause de leur historicité. Peut-être seulement que l'expédition pontique de Périclès n'avait pas paru assez importante aux yeux de Thucydide pour figurer dans son texte, ou bien n'allait-elle pas dans le sens du développement de l'impérialisme. Peut-être qu'au contraire elle était trop significative de l'engagement de Périclès dans la construction de l'*arché*, et à ce titre, ne devait pas apparaître. I.E.Surikov reprend aussi l'argument de l'absence de la mention de l'expédition dans les œuvres des auteurs dramatiques contemporains de Périclès. Pour lui, il est assez normal que ce thème d'actualité ne soit pas évoqué dans des pièces dont le sujet est mythologique. De plus, à partir de la moitié du V^e s. a.C., il y a un intérêt croissant pour les thèmes pontiques dans les pièces de théâtre, et en particulier dans celles de Sophocle, ce qui fait que l'argument de P. Ferrarese n'est plus recevable.

Enfin, en ce qui concerne le silence de Xénophon dans l'*Anabase*, I.E.Surikov rappelle que Xénophon écrit des mémoires et non pas un périple : il n'a pas obligation de précision quant au statut politique de Sinope. De plus, nous pouvons ajouter qu'il a pu ne pas être vraiment renseigné car après tout, il n'a pas véritablement pénétré dans la cité de Sinope, car les Sinopéens l'ont cantonné dans leur port, Harméné²⁵³ et c'est là qu'il a reçu des présents d'hospitalité de la part des Sinopéens. Xénophon précise même qu'il resta cinq jours dans cette ville d'Harméné avec ses compagnons²⁵⁴ : à aucun moment il ne précise être allé dans la ville même de Sinope. Ainsi, même si des Athéniens résidaient toujours à Sinope, il a très bien pu ne pas le savoir, ne pas en être informé ou ne pas s'en soucier, occupé qu'il était par les décisions à prendre pour le retour de ses compagnons. De plus, s'il y avait eu des Athéniens à Sinope, il aurait peut-être été plus sage pour Xénophon de ne pas les rencontrer car il avait quitté Athènes pour se réfugier à Sparte et aurait pu subir des représailles de la part de ses compatriotes. I.E.Surikov rajoute un argument chronologique : après la défaite des

²⁵¹ Vinogradov 1981a =1997, 168.

²⁵² Surikov 2001, 345-348.

²⁵³ Xen., *An.* 6.1. 15.

²⁵⁴ Xen., *An.* 6. 17.

Athéniens à Aigos Potamos en 405 a.C., le navarque spartiate Lysandre s'est lancé dans une liquidation systématique des colonies et des clérouques athéniennes, renvoyant tous les Athéniens qui y vivaient dans leur patrie, afin d'y créer des problèmes d'approvisionnement²⁵⁵. On peut supposer que dans ce contexte de liquidation de la présence athénienne, Sinope a pu être débarrassée de sa clérouque, mais nous pouvons nous demander si Lysandre en fut à l'origine, car aucune source littéraire ne mentionne sa présence très à l'est dans le Pont-Euxin, et nous savons qu'une colonie athénienne se maintint à Amisos²⁵⁶. Enfin, il est tout à fait possible de penser à une bonne intégration de l'élément athénien à Sinope, entraînant une assimilation progressive des individus dans la cité, individus qui auraient pu décider, à titre personnel, de rester à Sinope après le démantèlement de l'empire athénien.

H.B. Mattingly, dans son article sur les relations entre Athènes et la mer Noire au V^e s. a.C.²⁵⁷, souligne lui aussi le silence des sources littéraires (Appien, Strabon) en ce qui concerne une colonie athénienne à Sinope alors que la colonie athénienne d'Amisos est connue. Il estime qu'il y a eu confusion, de la part de Plutarque, entre un canevas faisant intervenir les Athéniens en 431 à Astakos, une cité grecque de la Propontide, pour en déloger le tyran et faire rentrer la cité dans son système d'alliance, et l'expédition pontique de Lamachos en 424 a.C. H.B. Mattingly voit dans cette erreur l'utilisation des œuvres de Diodore, qui fait souvent des confusions. Nous restons très perplexe quant à cette accumulation de confusions.

G.R. Tsetschladze est un partisan prudent de l'expédition pontique de Périclès et se montre méfiant dans l'utilisation de Plutarque comme une source historique²⁵⁸. Pour lui, il est tout d'abord très difficile d'utiliser Plutarque en tant que source pour l'histoire grecque des périodes les plus anciennes, et à plus forte raison pour l'expédition pontique de Périclès dont pratiquement tous les aspects sont problématiques : la date (même si la date de 437/436 a.C. semble communément admise) et les raisons de l'expédition : l'expédition pontique de Périclès est-elle liée à un appel au secours des cités grecques pontiques harcelées par les pirates en relation avec les rois barbares locaux ? s'agissait-il de sécuriser l'approvisionnement d'Athènes en blé pontique ? s'agissait-il pour Athènes de faire entrer les cités pontiques dans son alliance ? G.R. Tsetschladze démontre que ces assertions reposent sur une certaine tradition historique qui a vu dans l'expédition athénienne à Sinope le témoignage d'une action athénienne dans toute la mer Noire, afin d'assurer à Athènes un bon

²⁵⁵ Plut., *Lys.* 13. 3-4 ; Xen., *Hell.* 2. 2.

²⁵⁶ Appien, *Mithr.*, 83 ; Arrien, *Per.*, 15 ; Plut., *Luc.*, 19. 7 ; Strab. 12. 3. 14.

²⁵⁷ Mattingly 1996, 154-157.

²⁵⁸ Tsetschladze 1997, 461-466.

approvisionnement en blé pontique et de faire rentrer les cités pontiques dans la ligue de Délos. Après avoir chassé le tyran Timésiléos de Sinope, les Athéniens auraient atteint le royaume du Bosphore et auraient fait entrer Nymphaion dans leur alliance. Ils auraient également chassé les Scythes d'Olbia et restauré la tyrannie. Enfin, de nombreuses cités nord-pontiques auraient aussi rejoint l'alliance athénienne. Pour G.R. Tsetskhladze, il n'y a aucune preuve du commerce du grain entre la mer Noire et Athènes pour la période des VII^e-V^e s. a.C., car les sources principales à ce sujet sont Démosthène et Strabon. De plus, certaines inscriptions de cités nord-pontiques comme Olbia, Chersonesos et Histria font apparaître des situations de pénurie de grain, chose bien peu compatible avec l'image de gros centres exportateurs de céréales qui était la leur. Enfin, quant à l'intégration des cités pontiques à la Ligue de Délos, G.R. Tsetskhladze est très sévère à l'égard des restitutions opérées à partir des *Athenian Tribute Lists* et qui estiment qu'Héraclée, Sinope, Amisos, Apollonia, Nymphaion, Olbia et d'autres cités pontiques étaient incluses dans la ligue maritime²⁵⁹ : il ne remet pas en cause les restitutions, dans le cadre de l'alliance de 425 a.C., d'Apollonia et d'Héraclée, mais trouve la restitution trop exagérée dans le cas d'Olbia et de Nymphaion (à partir d'une seule lettre²⁶⁰).

De plus, même si l'on sait qu'à partir du début du V^e s. a.C. les Scythes exerçaient une pression sur Olbia, rien ne prouve que Périclès ait traversé la mer Noire pour les déloger et restaurer une tyrannie. Si G.R. Tsetskhladze est très sceptique au sujet des liens entre Athènes et les cités grecques du nord de la mer Noire, il semble néanmoins accepter l'idée de la véracité de l'existence d'une expédition de Périclès à Sinope, mais ne peut rien en tirer à cause de la faiblesse des informations de Plutarque. I.E.Surikov est partisan d'une grande expédition de Périclès en mer Noire et ne voit pas d'autre raison à son inclusion dans l'alliance que l'expédition pontique de Périclès²⁶¹. Il pense aussi que les Athéniens avaient d'autres bases dans le nord-est de la zone pontique, à savoir Athenaiion, Stratoclia et Torikos. I.E.Surikov reprend le problème d'Olbia : dans le cas où elle aurait été dans l'alliance athénienne, comment expliquer l'accueil fait au tyran déchu Timésiléos ? Il reprend aussi les propositions de restitution dans la liste du tribut de 425/424 a.C., et il n'estime pas qu'il faille forcément voir Olbia là où il ne reste qu'un « O » car le *phoros* demandé est d'un talent alors que pour des cités moins riches en population qu'Olbia, le *phoros* exigé était de deux talents. Cette argumentation à partir de la population est peut-être incomplète car les Athéniens

²⁵⁹ *ATL* I, 157 A9 col IV, l. 126-170 ; 207-208 ; Meritt & West 1934, 87-90 ; Vinogradov 1997, 23

²⁶⁰ *IG* I³, 71, col IV, l. 126-170 ; Tsetskhladze 1997, 464-465 ; Avram 1995, 195-198.

²⁶¹ Surikov 2001, 358-364.

demandaient un *phoros* en fonction de leur estimation des ressources (fiscales, minières, agricoles) de la cité imposée²⁶². De plus, il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'Olbia, car A. Avram et I.E. Surikov proposent de restituer 'O[ργόμε] à la place de 'O[λβία]²⁶³.

Maintenant que nous avons pris quelques précautions avec le texte de Plutarque, intéressons-nous aux propositions de datation de l'expédition et aux preuves qui nous permettent de penser qu'il y a bien eu une expédition athénienne à Sinope. Nous verrons ensuite ce que cela implique pour la vie politique de la cité de Sinope.

3. 3. La date de l'expédition

Même si la plupart des savants ont repris à leur compte la proposition de J. Beloch de dater cette expédition de 437 a.C., (après l'écrasement par Athènes du soulèvement de Samos en 440 a.C.) nous devons observer les autres propositions. Tout d'abord, les auteurs des *Athenian Tribute Lists* se sont servis de la mention Lamachos, qui apparaît trois fois dans les sources historiques (lors de l'expédition pontique de Périclès, lors de son expédition pour aller collecter le tribut athénien dans le Pont-Euxin en 424 a.C.²⁶⁴ et lors l'expédition de Sicile de 415 a.C., et de sa mort au combat en 414 a.C.). Les auteurs proposent de dater sa naissance autour de 470 a.C.²⁶⁵ (plutôt avant) et pensent ainsi qu'il était impossible qu'il ait obtenu un commandement sous Périclès avant 440. De plus, les rois et les dynastes des Barbares évoqués par Plutarque sont peut-être les Spartocides de Panticapée, dont la dynastie fut fondée par Spartokos en 438 a.C. ou un peu après. En s'appuyant sur les deux arguments suivants, à savoir, l'âge minimal de Lamachos pour avoir un commandement militaire et l'émergence des Spartocides, les auteurs proposent une date basse pour l'expédition pontique, 435 a.C. par exemple²⁶⁶. Par contre, ils se demandent si l'arrivée de troupes athéniennes à Sinope était une violation de la paix de Callias de 449/8 a.C. Or nous n'avons nulle trace d'une protestation d'Artaxerxès : il leur faut donc supposer que l'expédition a eu lieu auparavant, en 450 a.C., par exemple, ce qui invalide la date du début des années 440 a.C. Pour les auteurs des *Athenian Tribute Lists*, cette nouvelle proposition de datation est compatible avec l'âge de Lamachos, qui, s'il était né en 480 a.C., aurait eu trente ans lors de l'expédition pontique de Périclès, cinquante-cinq à l'époque des *Acharniens* d'Aristophane, soixante-cinq lors de son commandement en Sicile et soixante-six à sa mort, ce qui est tout à

²⁶² Nixon & Price 1992, 163-200 ; Pébarthe 1999, 131-135 ; 146-152.

²⁶³ Avram 1995, 1997 ; Surikov 2001, 363-364.

²⁶⁴ Thuc., 4, 75, 1-2 ; Aristophane, *Acharn.* .

²⁶⁵ *ATL* III, 114.

²⁶⁶ *ATL* III, 117.

fait réaliste. La chronologie athénienne rend aussi l'hypothèse de l'année 450 a.C. possible, d'après les auteurs, car même si Athènes était toujours en guerre contre Sparte et le Péloponnèse, la guerre était finie sur le continent grec²⁶⁷ et la seule expédition importante eut lieu à Chypre. Ainsi, les auteurs proposent de voir dans les rois et dynastes barbares à impressionner par l'étendue des forces athéniennes, non pas les Spartocides, mais leurs prédécesseurs, les Archénactides. Le fait que la paix ait été conclue l'hiver suivant avec les Perses pourrait expliquer le petit résultat de l'expédition²⁶⁸. Quoi qu'il en soit, les auteurs ne tranchent pas et proposent les deux dates : soit 435 a.C, soit 450 a.C.

J.H. Oliver pense qu'il faut choisir la date de 450 a.C.²⁶⁹ : il s'appuie pour cela sur les conditions de la paix de Callias, qui interdisait aux Perses de naviguer à l'intérieur d'une zone allant des îles Chélidoniennes (ou de Phaselis) aux Roches Cyanées. Or il assimile les roches Cyanées à l'entrée du Bosphore Thrace et voit donc dans une expédition pontique de Périclès un *casus belli* qui aurait remis en cause la paix entre Perses et Grecs. I.E.Surikov considère quant à lui qu'une expédition de Périclès en mer Noire dans les années 430 n'aurait nullement été une violation de la paix de Callias, car pour lui, les Roches Cyanées au nord et les îles Chélidoniennes et Phasélis au sud, ne constituaient pas une bordure maritime entre l'*arché* athénienne et l'Empire achéménide. L'élément récurrent dans les mentions de la paix de Callias est que ce sont les navires perses qui ne doivent pas aller au-delà de cette limite. Comme rien n'est dit pour les navires athéniens, on peut les juger exempts d'une telle restriction : l'expédition de Périclès n'aurait donc pas violé les accords de la paix de Callias, car aucun article n'interdisait aux Athéniens l'entrée dans la mer Noire. De plus, I.E.Surikov rappelle que dans les listes du *phoros* athénien, on trouve des cités grecques de la côte sud de l'Asie Mineure qui sont situées à l'est de Phasélis (comme par exemple Aspendos en Pamphylie et Kélandéris en Cilicie) : elles faisaient encore partie de l'*arché* athénienne après la paix de Callias et fournissaient des taxes. Il est donc tout à fait possible que des cités situées sur la côte nord se soient trouvées dans une position similaire²⁷⁰. Enfin, on peut souligner, comme le fait R. Descat dans son article sur les rapports entre les Perses et la mer Noire à l'époque achéménide, que les cités grecques du Pont aussi pouvaient verser le *phoros* à Athènes et, le cas échéant, montrer leur allégeance à la Perse par des versements tributaires séparés²⁷¹. La paix de Callias ne doit donc pas être considérée comme un obstacle à la

²⁶⁷ Thuc., 1. 112. 2.

²⁶⁸ ATL III, 116.

²⁶⁹ Oliver 1957, 254-255.

²⁷⁰ Surikov 2001, 352-353.

²⁷¹ Descat 1990, 545.

pénétration athénienne en mer Noire : il faut penser aux facultés d'adaptation d'Athènes et des cités pontiques à une situation politique qui n'était peut-être pas figée.

Pour conclure sur le sujet de la date de l'expédition de Périclès en mer Noire, nous pouvons dire qu'il y a eu, parmi les spécialistes qui s'y sont intéressés, un certain consensus pour dater cette expédition autour de 437/6 a.C.²⁷², c'est-à-dire après l'écrasement de l'insurrection samienne²⁷³ ou l'expédition de Périclès contre Byzance²⁷⁴ et 435 a.C. Nous nous rangeons aussi à cet avis.

3. 4. Les arguments en faveur de l'expédition athénienne

3. 4. 1. L'intérêt d'Athènes pour la mer Noire

Il est bon de rappeler que l'intérêt d'Athènes pour Sinope, dans le cadre d'une démonstration de force pouvant apparaître comme une expédition punitive contre des tyrans locaux, s'inscrit dans le cadre plus large d'un intérêt pour la mer Noire et pour l'Anatolie. Même si nous n'avons pas de preuve du commerce des grains entre Athènes et la mer Noire avant le début du IV^e s. a.C.²⁷⁵, nous ne devons pas repousser toute idée de contact antérieur. I.E.Surikov a analysé les trois grands centres de production de céréales qu'Athènes pouvait solliciter : l'Égypte, la Grande Grèce et les régions nord-pontiques²⁷⁶. Après la défaite de 454 et la conclusion de la paix de Callias, l'Égypte se trouvait en dehors de la sphère d'influence d'Athènes : les Athéniens ne pouvaient plus intervenir dans les affaires égyptiennes.

Athènes s'est donc tournée vers les terres fertiles du sud de l'Italie et de la Sicile : Athènes a conclu des alliances avec Rhégion et Leontinoi dans les années 440 a.C., ainsi qu'avec Métaponte et les tributs italiennes des Messapii. Le point fort de l'expansion athénienne en Grande Grèce fut la fondation de la colonie panhellénique de Thourioi en 444/3, mais les rivalités entre Périclès et Thucydide, fils de Méléstias, entraînèrent la perte de contrôle d'Athènes sur la cité de Thourioi autour de 440. De plus, au début des années 430, l'opposition active de la Ligue du Péloponnèse empêchait les Athéniens de mener une politique expansionniste auprès des cités grecques de Grande Grèce. Les Athéniens n'avaient pas coupé tout contact avec les marchés égyptiens et occidentaux, mais ces derniers devenaient plus difficiles d'accès, ce qui aurait pu amener les Athéniens à se tourner vers le troisième grand centre de production : le nord de la mer Noire. C'est pour cela que

²⁷² Surikov 2001, 349.

²⁷³ Vinogradov 1981a = 1997, 167.

²⁷⁴ Angelescu 1992, 47.

²⁷⁵ Tsetskhladze 1997, 463-464.

²⁷⁶ Surikov 2001, 350-353.

I.E.Surikov estime que l'expédition pontique de Périclès était liée à la recherche d'une solution au problème des grains, et qu'elle avait donc sûrement commencé par le nord de la mer Noire. De plus, il estime qu'Athènes n'aspirait pas à une domination complète de la région pontique, mais à assurer la sécurité des routes maritimes²⁷⁷.

L'intérêt d'Athènes pour la mer Noire s'est aussi matérialisé par la fondation d'une colonie à Amisos, au cours de l'expédition de Périclès : la cité a par la suite changé de nom et est devenue Le Pirée²⁷⁸. Cette présence des Athéniens à Amisos a duré plus longtemps que la parenthèse sinopéenne, car au IV^e s., Amisos porte toujours le nom de Pirée.

Enfin, on peut suivre l'analyse de R. Descat à propos d'un trésor monétaire de provenance inconnue, publié par C.M. Kraay et P.R.S. Moorey en 1981²⁷⁹ contenant de nombreuses monnaies de Sinope, d'Athènes et du royaume perse, des lingots et de la joaillerie achéménide, ainsi que des monnaies allant d'Abdère à la Cilicie : pour R. Descat, ce trésor permet d'obtenir une image des relations entre la mer Noire, la Pamphylie, la Cilicie et la Syrie par le biais de routes transversales autour de 430- 420 a.C., c'est-à-dire à l'époque de la domination athénienne en mer Noire. Ces routes transversales n'étaient pas délaissées par les Perses et la composition du trésor pourrait prouver qu'Athènes avait voulu participer aux trafics qui se déroulaient sur ces grands axes de communication.

3. 4. 2. La présence athénienne dans l'épigraphie sinopéenne

Maintenant que nous nous sommes accordés sur l'historicité du récit de Plutarque et sur une datation plausible de l'expédition pontique de Périclès, examinons les sources qui nous confirment qu'il y a bien eu une présence athénienne à Sinope, suite à cette expédition. Nous allons tout d'abord examiner les preuves épigraphiques. Il existe un texte funéraire, trouvé à Athènes, faisant état d'une liste de soldats athéniens morts au combat²⁸⁰ : le lieu de ce combat a été restitué ἐν [Σιν]όπει. La liste qui pourrait être datée des années 435-431 a.C., et donc faire référence à l'expédition pontique de Périclès²⁸¹. Cela est très tentant mais très dangereux, car cette hypothèse s'appuie uniquement sur une restitution qui peut être différente : A. Wilhelm avait ainsi proposé de restituer ἐν [Ἀλ]όπει²⁸², et de dater l'inscription de la première année de la guerre du Péloponnèse (431 a.C.), mais cette

²⁷⁷ Pébarthe 2000, 55 ; Surikov 2001, 353.

²⁷⁸ Strab. 12. 3. 14 ; App., *Mithr.*, 87, Arr., *Per.*, 15.3.

²⁷⁹ Descat 1990, 546 ; Kraay & Moorey 1981, 1-19.

²⁸⁰ *IG*, I², 944 ; *SEG*, 29, 57 ; *IG* I³, 1180a.

²⁸¹ Clairmont 1979, 123-126 ; 1983, 178-180.

²⁸² *SEG*, 3, 52.

hypothèse a reçu moins d'assentiment et J. Vinogradov propose de s'en tenir à la restitution qui renvoie à Sinope²⁸³.

Dans le corpus épigraphique de Sinope, trois inscriptions funéraires mentionnent également des Athéniens :

Χαῖρις
Ἴ�θηναῖος
Φαλερές

Traduction

Chairis, Athénien de Phalère²⁸⁴

Εὐθυκράτη-
2 ς Βατῆθεν
Αἰγίδος
4 φυλῆς (vac)
(vac)
6 Ἴ�θηναῖος

Traduction

Euthykratès, du dème de Batè, de la tribu Aigéis, Athénien²⁸⁵

Δημοτίων
Δημοκλέυς
Ἴ�θηναῖος

Traduction

Démotion, fils de Démoklès, Athénien²⁸⁶

Ces trois inscriptions ont été gravées sur des pierres tombales, et David French propose de dater l'inscription de Chairis et l'inscription d'Euthykratès des V^e-IV^e s. a.C., et celle de Démotion du IV^e s. a.C., donc à l'époque supposée de la colonie athénienne à Sinope.

²⁸³ Vinogradov 1981a = 1997, 168-169.

²⁸⁴ *IK* 64-Sinope, 61 = Mordtmann 1880-1881, 47 n°6 = Robinson 1905, 319 n°56 = French 1991, 141 n°1.

²⁸⁵ *IK* 64-Sinope, 57 = French 1991, 143 n°5 et pl. 6 = *SEG* 41, 1141.

²⁸⁶ *IK* 64-Sinope, 54 = Lifshitz 1974, 98 n°2 = French 1991, 142 n°3 = *SEG* 41, 1141.

Chairis est présenté comme un Athénien de Phalère, c'est un citoyen athénien ; l'épithète d'Euthykrathès mentionne à la fois son dème et sa tribu, c'est lui aussi un citoyen athénien. De plus, les noms de Chairis, de Demotion et d'Euthykratès sont connus dans l'épigraphie athénienne des V^e-IV^e s. a.C.²⁸⁷. La présence de ces citoyens athéniens à Sinope pourrait renforcer l'hypothèse d'une colonie athénienne à Sinope à la fin du V^e s. a.C. et au début du IV^e s. a.C., colonie qui aurait pu exister à côté de Sinope. Mais ces Athéniens morts à Sinope pouvaient aussi être dans la cité pontique en tant que commerçants ou à titre purement personnel. Cependant, peut-être que cette situation aurait été précisée sur leur pierre tombale, alors que dans nos documents nous avons uniquement la mention de leur ethnique, voire de leur tribu et de leur dème.

3. 4. 3. Un changement dans le monnayage de Sinope

Après les arguments épigraphiques, il existe des arguments numismatiques en faveur de la présence athénienne à Sinope. M.I. Maksimova a constaté un changement dans le monnayage de Sinope, à savoir le passage de monnaies avec à l'avvers une tête d'aigle et un revers incurvé, à des monnaies avec à l'avvers la tête de la nymphe Sinope et au revers un aigle sur un dauphin²⁸⁸ : pour elle ce changement témoigne du soulèvement démocratique qui a suivi l'expulsion du tyran Timésiléos. J.G.F. Hind a aussi remarqué cette modification dans le monnayage de Sinope et s'interroge sur la possibilité que ce changement dans l'émission monétaire corresponde à une crise politique, à l'époque de l'expédition pontique de Périclès ou bien à celle de l'autonomie retrouvée des Sinopéens après le désastre de Sicile et la déroute d'Athènes dans les années 413-412 a.C.²⁸⁹. Or, grâce à l'étude de plusieurs trésors monétaires trouvés en Asie Mineure ou en Egypte, J.G.F. Hind²⁹⁰ a émis l'hypothèse qu'il y avait peut-être un saut entre les deux séries monétaires, la série à tête d'aigle correspondant à l'époque du tyran Timésiléos et celle avec la tête de la nymphe Sinope, à l'époque de l'autonomie retrouvée de Sinopéens après le départ des Athéniens²⁹¹ et la liquidation de la clérouquie. Là encore, il est difficile de dater précisément les changements de séries monétaires, mais très tentant de les mettre en relation avec l'intervention athénienne à Sinope, qu'il s'agisse de chasser le tyran Timésiléos ou d'évacuer les derniers clérouques athéniens.

²⁸⁷ French 1991, 141-143 pour les références.

²⁸⁸ Maksimova 1956, 100 citée par Vinogradov 1981a = 1997, 170 ; *PI. XCVI*.

²⁸⁹ Hind 1976, 3.

²⁹⁰ Newell 1914, 1-33 : trésor de Cilicie ; trésor de Zagazig et trésor d'Asyut ; *infra*, 473-474 pour leur composition.

3. 4. 4. Les signes de la démocratie à Sinope

Une inscription trouvée à Sinope²⁹² au début du XX^e s. fournit une liste de prytanes dédiée à Hestia Prytanéia lors du mois de Panémos. Les prytanes sont au nombre de quatorze et leur collègue fonctionne avec un président (ἐπιστάτης βουλῆς) du nom de Dionysios, fils d'Archippos, et un secrétaire (γραμματέυς) du nom de Lamachos, fils de Chorégion. Le premier commentateur du texte, D. M. Yerakis, avait daté cette inscription de la « période macédonienne » en s'appuyant sur la forme des lettres et l'onomastique, et David French penche aussi pour une datation autour des IV^e et III^e s. a.C. J. Vinogradov resserre la datation et propose la fin du IV^e et le début du III^e s. a.C.²⁹³. M.I. Maksimova pense en effet que cette inscription témoigne d'une réforme politique survenue à Sinope dans la seconde moitié du V^e s. a.C. suite à l'expédition de Périclès et à l'installation d'une clérouque athénienne à Sinope. Si l'on admet que la présence de prytanes à Sinope témoignerait d'un régime démocratique, on aurait la preuve d'une influence directe du modèle politique athénien²⁹⁴. Mais il faut rester prudent, car un prytane n'est pas forcément associé à un régime démocratique : ainsi à Priène, à Chios, à Magnésie du Méandre et à Milet²⁹⁵, le titre de prytane est associé à celui de stéphanéphore, qui se substitue à lui. Le prytane peut simplement être le magistrat principal de la cité, dans un contexte oligarchique.

Il faut cependant rester prudent et noter qu'Athènes n'a pas le monopole du système politique démocratique pour le V^e s. a.C. : nous savons en effet qu'il y avait, dès la fin de l'archaïsme, un collège de prytanes à Milet, métropole de Sinope²⁹⁶. La pratique démocratique de Sinope peut donc aussi être une influence de sa métropole²⁹⁷, dont le calendrier ionien est aussi en vigueur à Sinope (mois de Panémos dans l'inscription qui nous occupe, mois de Tauréon et de Poséidon dans décret relatif aux droits du prêtre de Poséidon Hélikonios²⁹⁸ de la même époque). Il est donc très difficile de trancher quant à cette inscription : témoigne-t-elle d'une influence politique athénienne ou bien milésienne ? ou des deux ? Il semblerait que la critique moderne reste prudente et propose d'expliquer l'apparition de prytanes à Sinope probablement par l'influence de Milet et partiellement aussi par celle

²⁹¹ Hind 1976, 3-4, suivi par Vinogradov 1981a = 1997, 170.

²⁹² *IK* 64-Sinope, 7.

²⁹³ Vinogradov 1981a = 1997, 170.

²⁹⁴ Maksimova 1956, 99 citée par Vinogradov 1981a = 1997, 170.

²⁹⁵ Vaseveren 1936-1937, 344-347.

²⁹⁶ *Milet* III, n° 129.

²⁹⁷ Vinogradov 1981a = 1997, 171.

²⁹⁸ *IK* 64-Sinope, 8

d'Athènes²⁹⁹. Est-ce au contraire un nom de magistrat assez banal qui ne permet nullement de présupposer de la nature d'un régime politique, démocratique ou oligarchique.

On peut aussi souligner la présence du nom de Lamachos dans cette liste de prytanes, à la fois comme prytane et comme secrétaire : cela pourrait être un *argumentum pro* indirect de l'influence d'Athènes à Sinope³⁰⁰.

Un objet peut aussi nous renseigner sur la pratique démocratique à Sinope sur lequel Louis Robert a attiré l'attention³⁰¹. Il s'agit d'une lamelle de bronze, acquise par le musée du Louvre en 1889 et provenant vraisemblablement de Sinope³⁰². Louis Robert a rapproché l'objet des tablettes d'héliastes attiques (πινάκιον), qui étaient, à Athènes, des « cartes permanentes » au moyen desquelles les citoyens, appelés à siéger au tribunal, établissaient leur qualité, ce qui était distinct du jeton de présence qui permettait de percevoir l'indemnité du triobole. Les tablettes d'héliastes étaient composées de différents éléments : tout d'abord, une lettre à valeur numérale, qui désignait la section à laquelle appartenait l'héliaste, puis une inscription comportant le nom du titulaire, qui n'est jamais abrégé, puis (mais pas toujours) le nom de son père et celui de son dème, qui peuvent être abrégés ; enfin, on peut trouver divers timbres, sceaux ou marques, qui étaient à Athènes, la chouette, la tête de Gorgone ou la double chouette à tête unique³⁰³. La lamelle que Louis Robert a identifiée comme étant un *pinakion* porte le nom de Στησίλεως [Ἰ]δάμεος et une figure imprimée dans un cercle, représentant un aigle tenant dans ses serres un dauphin. Louis Robert y a reconnu l'emblème de la cité de Sinope, bien visible sur les monnaies³⁰⁴. De plus, il estime que la forme des lettres renvoie à une époque ancienne, le IV^e ou le V^e s. a.C., ce qui rejoint bien notre propos en ce qui concerne l'expédition de Périclès et l'installation d'une clérouque à Sinope. J. Vinogradov estime que ce *pinakion* doit être daté du IV^e s. a.C.³⁰⁵ et N.F. Fedossev affine un peu la datation en se servant de l'évolution de la chronologie des timbres amphoriques de Sinope faisant apparaître l'emblème de l'aigle et du dauphin, et propose la fin du premier quart du IV^e s. a.C.³⁰⁶. Là encore, des indices d'une vie politique démocratique sont visibles.

²⁹⁹ Vinogradov 1981a = 1997, 171 ; Fedoseev 2002, 191.

³⁰⁰ Fedoseev 2002, 191.

³⁰¹ Michon 1908, 356 ; De Ridder 1915, 217, n° 4072 et pl. 123 ; Robert 1937, 296-297.

³⁰² Pl. XCVII, fig. 1.

³⁰³ Michon 1908, 353-354.

³⁰⁴ *Recueil*, I, 196-200, pl. XXIV et XXV, et pl. suppl O.

³⁰⁵ Vinogradov 1997, 171.

3. 5. Le sort du tyran de Sinope

Nous pouvons nous intéresser maintenant au tyran de Sinope, Timésiléos, supposé avoir été chassé par Périclès lors de son expédition pontique. Comme nous l'avons souligné précédemment, seul le texte de Plutarque raconte l'expulsion de ce tyran et l'on peut tout à fait envisager que ce tyran n'ait pas existé et que l'influence politique d'Athènes se soit imposée à Sinope grâce à un terrain démocratique préexistant. En effet, nous n'avons étudié jusqu'à présent que des preuves indirectes de l'expédition de Périclès à Sinope³⁰⁷. Or, c'est un fragment de décret d'Olbia, découvert lors des fouilles d'Olbia en 1973 et publié par J. Vinogradov en 1981³⁰⁸ qui va nous permettre de confirmer l'existence d'une tyrannie à Sinope à l'époque supposée de l'expédition pontique de Périclès. Nous en donnons ici le texte avec les propositions de restitutions de J. Vinogradov.

[Δόγμα]α [Ὀλβιο]-
 πολιτέ[ων· Τι]-
 μησίλ[εων, Θεό]-
 4 προπον [Μολπα vel Ἀθηνα]-
 γόρεω Σ[ινωπέ]-
 ας πολιή[τας ἔ]-
 ναι καὶ ἀτε[λέ]-
 8 ας καὶ γῆ[ς ἔγκ]-
 τ[ησιν ἔναι αὐ]-
 [τοῖς]

Ce fragment fait apparaître les noms restitués de Timésiléos et de Théopropon, deux frères de Sinope. J. Vinogradov³⁰⁹ a reconnu une inscription *stoichedon* du début de l'époque classique et grâce à l'étude paléographique propose comme datation le troisième quart du V^e s. a.C. Ce décret d'Olbia accorde aux deux frères de Sinope la citoyenneté, l'atèlie et le droit d'acquérir de la terre. Il est très tentant de reconnaître en Timésiléos le tyran de Sinope chassé par Périclès, d'autant plus qu'il n'est pas seul, mais accompagné par son frère, ce qui permettrait de mieux comprendre le pluriel dans le texte de Plutarque, lorsqu'il parle des tyrans au pluriel. Les privilèges accordés à Timésiléos et à Théopropon sont considérables et

³⁰⁶ Fedoseev 2002, 190.

³⁰⁷ Vinogradov 1981a = 1997, 172.

³⁰⁸ Vinogradov 1981a, note de lecture de Robert & Robert 1982.

³⁰⁹ Vinogradov 1981a = 1997, 181-229.

l'on peut supposer qu'il ne s'agissait pas de simples marchands, mais de personnalités que l'on honorerait ainsi.

La présence de Timésiléos pourrait s'expliquer par un repli stratégique du tyran de Sinope et de son frère à Olbia, cité amie car non démocratique. J. Vinogradov a en effet souligné que le premier mot du décret était δόγμα et non pas ψήφισμα comme on pourrait l'attendre d'un décret, mais pour l'époque du document, cette remarque n'est pas significative et ne témoigne pas forcément d'un régime autoritaire à Olbia. Les problèmes d'interprétation ont bien été saisis par J. Vinogradov : si Olbia était une démocratie appartenant à l'alliance maritime athénienne, comment expliquer qu'elle ait accueilli en son sein le tyran de Sinope, chassé de sa cité par les soins de Périclès, de Lamachos et du parti démocratique de Sinope ? Est-ce à dire que si Olbia appartenait à l'alliance athénienne, elle n'avait pas officiellement fait une déclaration de dépendance et bénéficiait ainsi d'une sorte de dérogation ? Ou bien Olbia était-elle rentrée dans l'alliance athénienne contrainte et forcée, et une fois la flotte athénienne partie, avait-elle repris ses anciennes relations avec Sinope ?

En fait il y avait à Olbia, depuis le premier tiers du V^e s. a.C., un protectorat scythe qui contrôlait la vie politique grâce à des tyrans grecs dévoués ou par l'entremise de dynastes scythes³¹⁰ : J. Vinogradov montre par l'analyse du texte d'Hérodote sur les Scythes³¹¹ et des monnaies d'Olbia au V^e s. a.C. (oboles fondues au nom de Arich-, statères d'argent d'Eminakos, figuration d'Héraclès à l'arc, fondateur mythique de la dynastie royale scythe) qu'il y a bien eu domination scythe à Olbia. Il date la fin de cette domination de l'apparition du culte de Zeus Eleuthérios au début du IV^e s. a.C. : c'est pour lui le signe d'une réaction naturelle au triomphe du Démos face à la liberté retrouvée, et ce cas n'est pas isolé, on retrouve cette réaction à Samos et en Sicile. Au début du IV^e s. a.C., la forme des décrets est modifiée à Olbia et les types monétaires changent. De plus, une inscription découverte en 1970 amène à penser qu'il s'agissait d'honorer un citoyen qui avait de nombreux mérites, dont celui en particulier, d'avoir assassiné le tyran (interprétation de l'expression ἀνδρα τύρα[ννον]). La présence de Timésiléos à Sinope après avoir été chassé de Sinope ne doit donc pas surprendre puisqu'il y existait un régime tyrannique avec lequel le tyran sinopéen entretenait sûrement de bons rapports.

L. Dubois³¹² n'est pas d'accord avec cette démonstration et la date proposée par J. Vinogradov : pour lui, ce décret d'Olbia n'aurait pas été pris après la fuite du tyran de Sinope,

³¹⁰ Vinogradov 1981b = 1997, 195-229.

³¹¹ Hdt., 4. 78-80.

³¹² Dubois 1997, 16.

mais avant, comme une assurance pour l'avenir. Cette idée n'est pas incompatible avec la présence d'une tyrannie à Olbia, sous protectorat scythe. L. Dubois propose donc de remonter la date du décret à 440-437 a.C. : il rappelle en effet que c'est vraisemblablement à la suite de l'expédition pontique de Périclès qu'Olbia aurait rejoint la ligue attico-délienne : il est donc peu probable qu'Athènes aurait accepté la présence d'anciens tyrans chassés par elle sur le territoire d'une cité alliée.

3. 6. Une clérouquie athénienne à Sinope

Il est bon désormais d'analyser les arguments en faveur de la présence d'une clérouquie athénienne à Sinope. Nous nous appuyons ici sur la démonstration de N.F. Fedoseev³¹³. L'auteur essaie de recenser les preuves archéologiques de l'existence d'une clérouquie athénienne et évoque les documents précédemment cités et en particulier le *pinakion*. Il propose cependant un autre objet à notre étude, à savoir un timbre sinopéen rond³¹⁴, publié en 1929 dans la monographie de B.N Grakov sur les timbres amphoriques de Sinope. Il s'agit d'un timbre rond sur tuile avec une légende en spirale dans le sens des aiguilles d'une montre : Πόλων ἡστυνόμει Ἀβροκομας ἐπόει. Ce timbre rond a beaucoup surpris l'auteur car la forme ronde n'est pas caractéristique de Sinope. De plus, les noms d'Abrokomas et de l'astynome Polôn sont inconnus dans l'épigraphie céramique de Sinope, et l'aspect du timbre ne se rattache pas au timbrage régulier de Sinope qui commence au début des années 360 a.C. à Sinope. N.F. Fedoseev propose donc de dater ce timbre au plus tard des années 380. Il précise aussi que le nom perse d'Abrokomas et le nom de l'astynome Polôn sont connus dans l'épigraphie athénienne, mais il reconnaît aussi que ce n'est qu'un témoignage indirect des liens entre Sinope et Athènes.

N.F. Fedoseev compare ce timbre rond avec les sceaux d'argile des militaires athéniens du IV^e s. a.C., sceaux qui furent utilisés lors de l'envoi des clérouquies athéniennes à Samos en 365 a.C. et à Lemnos. L'auteur compare le timbre de Polôn au cachet de l'hipparque Antidôros de Thria, et lui trouve une certaine ressemblance typologique, ce qui l'amène à affirmer que le timbre de l'astynome Polôn est apparu sous l'influence des militaires athéniens. Le timbre de l'astynome Polôn et du fabricant Abrokomas doit donc être considéré comme le timbre le plus ancien de Sinope.

De plus, N.F. Fedoseev estime qu'il faut relier l'introduction à Sinope de la magistrature astynomique à la présence athénienne, magistrature aux fonctions diverses en

³¹³ Fedoseev 2002, 189-202.

fonction des cités, mais toujours liées au maintien de l'ordre. Et cette dernière fonction était particulièrement importante dans une clérouque nouvellement fondée. De plus, N.F. Fedoseev fait judicieusement remarquer que ce timbre se trouve sur une tuile, objet nécessaire à la construction des maisons pour les nouveaux clérouques. Tous ces éléments confirment donc la présence d'une clérouque athénienne à Sinope et permettent de situer le point de départ du timbrage à Sinope de l'influence athénienne via sa clérouque à Sinope.

D'autres indices montrent l'influence d'Athènes sur les timbres amphoriques de Sinope : le nom de Lamachos qui est aussi celui du navarque athénien, s'y retrouve³¹⁵ ainsi que l'emblème athénien de la chouette³¹⁶. De plus tous les noms de magistrats sinopéens présents sur les timbres amphoriques ont une analogie à Athènes, ce qui amène N.F. Fedoseev à penser qu'il y a soit une influence d'Athènes sur Sinope, soit participation de nouveaux citoyens d'origine athénienne au gouvernement de Sinope.

3. 7. La place de Sinope dans l'expédition pontique de Périclès

Avant de terminer notre réflexion sur l'expédition de Périclès en mer Noire et sur ses conséquences sur la cité de Sinope, nous voulons présenter les arguments de I.E. Surikov à propos du trajet suivi par la flotte athénienne³¹⁷. Ses arguments prennent à rebours les théories précédemment énoncées, mais ils ont l'avantage de proposer une solution au problème de la datation du décret d'Olbia pris en faveur de Timésiléos et de son frère.

I.E. Surikov constate qu'il n'y a aucune source mentionnant le passage de l'expédition de Périclès à Héraclée : la cité n'est reliée à Athènes que par l'épisode de la collecte du *phoros* de 425/4. I.E. Surikov estime que quelle que fût la route empruntée par Périclès, elle n'est sûrement pas passée par Héraclée. Dans cette expédition, seule Sinope est mentionnée pour la côte sud de la mer Noire. Il faut se tourner vers les rivages nord pour comprendre le but véritable de l'expédition athénienne : I.E. Surikov souligne avec raison qu'une expédition importante et bien préparée ne pouvait avoir pour unique objectif Sinope et Amisos, mais qu'elle a sûrement dictée par les impératifs de la politique athénienne d'approvisionnement en grains. L'expédition pontique de Périclès coïnciderait avec la prise de pouvoir des Spartocides dans le royaume du Bosphore : l'historiographie d'Europe de l'Est pensait dans son ensemble que l'expédition de Périclès avait eu lieu avant la prise du pouvoir par Spartocos, tandis que

³¹⁴ Pl. XCVII, fig. 2.

³¹⁵ Garlan 2004, 179 : gr. V, cat. 309, 311-312 : Ἐκαταῖος Λαμάχου (magistrat).

³¹⁶ Fedoseev 2002, 197 : pour des timbres sinopéens trouvés dans la partie nord de la mer Noire ; Garlan 2004 : aucun timbre amphorique ne porte de chouette.

³¹⁷ Surikov 2001, 354-365.

l'historiographie d'Europe occidentale pensait que le changement dynastique s'était produit avant la venue des Athéniens en mer Noire. I.E. Surikov estime que le second point de vue est le plus acceptable car la dynastie des Archénactides, qui avait précédé celle des Spartocides, était originaire de Milet ou de Lesbos, c'est-à-dire de cités appartenant à la Ligue de Délos. Il est en effet surprenant d'imaginer que les Athéniens, après avoir chassé une dynastie amie, auraient installé un homme inconnu d'eux à la tête d'un Etat de la plus haute importance stratégique pour leur approvisionnement en blé, homme qui n'était d'ailleurs même pas un Grec. I.E. Surikov ne pense pas qu'il faille envisager un climat d'hostilité entre Athènes et le royaume du Bosphore ; pour lui, l'expédition pontique de Périclès est bien due au changement dynastique dans le Bosphore Cimmérien, car les Athéniens souhaitaient savoir quel type de nouveau pouvoir s'était installé à Panticapée, et dans quelle mesure il entretiendrait des relations amicales avec Athènes. La démonstration de force athénienne avait pour but de prévenir le nouveau pouvoir de ce qu'il risquait en cas de mouvements anti-athéniens et d'établir, quand des garanties de stabilité pouvaient être établies, un contrôle athénien sur certains établissements aux abords du royaume du Bosphore, à savoir Nymphaion, Athénaion, Stratoclia et Torikos : les deux avant-postes que constituaient Nymphaion et Torikos avaient l'avantage de se trouver de part et d'autre de Panticapée, et de pouvoir ainsi surveiller le royaume du Bosphore pour le compte de l'*Arché* athénienne. De plus, par le contrôle de ces deux sites, les Athéniens pouvaient étendre leur domination sur les deux extrémités de deux routes maritimes qui traversaient le Pont-Euxin : Sinope-Nymphaion et Torikos-Amisos. Cela permettait aussi aux Athéniens d'assurer la sécurité de ces routes, où les navires pouvaient être attaqués par des pirates: les Athéniens avaient l'intention de s'installer dans la région pour longtemps. I.E. Surikov lie l'entrée d'Olbia et d'Apollonia dans la Ligue de Délos avec l'expédition de Périclès, et estime qu'il faut repenser le trajet de Périclès dans la mer Noire et considérer qu'il a eu lieu dans le sens des aiguilles d'une montre³¹⁸ : de nombreux problèmes s'en trouveraient résolus. Si l'on accepte l'idée que le but de l'expédition était d'assurer l'approvisionnement en grains d'Athènes, il paraît logique de penser que le chemin emprunté fut celui du Pont Gauche, par Apollonia, Tyras et Olbia avant d'atteindre Nymphaion, Panticapée et Torikos : les épisodes d'Amisos et de Sinope n'ayant eu lieu que sur le chemin du retour : le tyran de Sinope aurait pu tout à fait se réfugier à Olbia sans crainte d'y être inquiété car les Athéniens étaient déjà passés dans la cité et n'avaient pas l'intention d'y retourner. De plus, on imagine mal Périclès laisser un commandement militaire important afin de déloger le tyran de Sinope au début d'une expédition qui avait pour vocation de parcourir

³¹⁸ Pl. XCV.

la mer Noire, alors que dans un contexte de retour vers Athènes, cela se comprend très bien, surtout si l'on considère le fait qu'au moment de la chute de la tyrannie à Sinope, Périclès ne s'y trouvait plus : il était déjà rentré à Athènes. Cette proposition d'itinéraire est assez séduisante car elle permet de dater le décret d'Olbia immédiatement après la chute de la tyrannie à Sinope sans avoir à se poser le problème de la loyauté de son régime politique à Athènes : une fois l'assiette du *phoros* établie, les Athéniens n'ont pas surveillé de près les activités à l'intérieur de la cité d'Olbia, ce qui fait que cette dernière a pu prendre quelques libertés avec sa glorieuse alliée et accueillir le tyran déchu Timésiléos.

3. 8. Conclusion

Nous avons donc vu qu'il était difficile de nier l'existence d'une expédition pontique de Périclès autour de 437 a.C. à Sinope avec pour objectif d'en déloger le tyran Timésiléos, ni de nier la présence d'une clérouque athénienne à Sinope. On peut ainsi tenter de reconstituer l'histoire de Sinope avant et après cette expédition. Il est possible qu'au cours du V^e s. a.C. Sinope ait connu des régimes politiques tyranniques ou oligarchiques, ce qui est courant dans le monde grec à cette époque, mais nous n'avons aucune source épigraphique, numismatique ou littéraire pour confirmer ou infirmer cette idée. Qu'en 437 a.C. le tyran de Sinope ait entretenu de bonnes relations avec le tyran d'Olbia, jusqu'à être honoré de la citoyenneté et du droit de posséder des terres à Olbia en cas d'exil de Sinope, montre qu'il y avait des liens entre les diverses cités de régime autoritaire.

Le coup de force athénien à Sinope avait pour but affiché de chasser les tyrans et de répondre à l'appel démocratique des citoyens grecs, mais il s'agissait en fait de contrôler une zone commerciale très stratégique (Sinope était la plaque tournante du commerce pour la côte sud de la mer Noire et entretenait des relations suivies avec les autres cités grecques du nord de la mer Noire) en installant des colons athéniens, prompts à surveiller la population. Même s'il est difficile de proposer une chronologie détaillée, on peut constater qu'il y a bien eu révolution démocratique à Sinope : il y a des héliastes, des prytanes et des astynomes. Même si l'interruption monétaire des types à tête d'aigle et à revers incurvé ne peut pas être précisément datée de l'exil de Timésiléos et si la présence de prytanes dans l'épigraphie sinopéenne ne témoigne peut-être pas d'un régime démocratique, force est de constater l'accumulation des fonctions que l'on retrouve dans une cité grecque démocratique. Enfin, la présence abondante de noms d'origine athénienne dans l'épigraphie civile et céramique de Sinope peut faire penser à une bonne incorporation des nouveaux citoyens athéniens dans la

structure de la *polis* sinopéenne³¹⁹. Tout cela n'est que supposition, car nous ne savons pas comment furent accueillis les clérouques athéniens, ni comment ils s'installèrent. Les clérouques athéniens quittèrent-ils Sinope après la fin de l'empire athénien³²⁰ ou restèrent-ils à Sinope, car on retrouve des noms athéniens sur le timbrage amphorique du IV^e s. a.C. ?

4. L' « EMPIRE DE SINOPE³²¹ » LORS DU PASSAGE DE XÉNOPHON (401/400 a.C.)

Il faut attendre la fin du V^e s. a.C. pour retrouver une source littéraire mentionnant Sinope : grâce à plusieurs passages de l'*Anabase* de Xénophon, nous disposons d'un récit détaillé de la situation politique à Sinope et en Paphlagonie à la fin du V^e s. a.C. Ce n'est malheureusement qu'un instantané, consigné par un auteur soucieux de narrer l'extraordinaire aventure des Dix-Mille. Xénophon fait œuvre de mémorialiste et non de périégète : peut-être disposait-il d'éléments supplémentaires sur la vie politique de Sinope lors de son passage, mais dans la mesure où cela ne servait pas à illustrer son propos, il a pu décider de ne pas les intégrer dans son récit. Son témoignage est néanmoins très précieux, car il permet de voir comment Sinope a géré à son avantage une situation assez troublée.

4. 1. Une situation anatolienne complexe, du début de la Guerre du Péloponnèse à la révolte de Cyrus (431-404 a.C.)

Avant d'envisager le témoignage de Xénophon, il faut rappeler que nous n'avons aucune source littéraire mentionnant Sinope lors de la guerre du Péloponnèse : ce n'est pas en mer Noire que se situent les affrontements entre les deux groupes de belligérants. Cela semble tout à fait normal car les Spartiates préfèrent le combat terrestre jusqu'en 412; de plus, les principales cités du Pont-Euxin sont entrées dans l'alliance athénienne à la suite de l'expédition de Périclès autour de 437, Athènes contrôle Byzance et peut certainement se vanter d'avoir fait de la mer Noire un lac athénien, contrôlé par des cités alliées, une clérouque à Sinope et une colonie à Amisos. Il faut supposer que, dans les premières années du conflit, les Spartiates étaient trop occupés à assiéger Athènes et à ravager l'Attique pour se soucier de démanteler les points d'appui athéniens en mer Noire. Même lorsque les enjeux et

³¹⁹ Fedoseev 2002, 200.

³²⁰ Mossé 1970, 82.

³²¹ Austin & Vidal-Naquet 1972, 350.

les combats de la guerre du Péloponnèse se déplacent en Asie Mineure, c'est en Ionie que se passent les choses en 412 /411 a.C.³²².

Pourtant, les conflits se rapprochent de la zone pontique puisqu'en 411, les Spartiates répondent à l'appel du satrape de Phrygie Hellespontique, Pharnabaze : c'est l'Hellespont qui concentre les activités militaires, avec les Athéniens au nord, tenant la Chersonnèse tandis que Pharnabaze et les Lacédémoniens se positionnent à Abydos. L'enjeu de la lutte pour le contrôle de l'Hellespont est pour chacun des deux adversaires d'établir sa suprématie navale sur l'autre³²³ et c'est Athènes qui l'emporte par deux fois sur mer³²⁴ et une fois sur terre à Cyzique³²⁵. Les deux rives de l'Hellespont sont de nouveau contrôlées par Athènes : encore une fois, la zone de la mer Noire est restée étrangère à tout combat.

Avant d'aborder la période de révolte de Cyrus et l'engagement de Xénophon à ses côtés, remarquons que le fils cadet de Darius II avait été présent en Asie Mineure avant sa révolte. Cyrus a en effet été nommé en 408 ou en 407 a.C. ἄρξων πάντων τῶν ἐπὶ θαλάττῃ³²⁶, c'est-à-dire qu'il avait un commandement militaire large sur toute l'Asie Mineure occidentale³²⁷. P. Debord voit dans cette nomination exceptionnelle deux raisons : d'une part Cyrus a la tâche de remettre de l'ordre après les défaites de Pharnabaze dans l'Hellespont, et d'autre part, Tissapherne étant de plus en plus suspect aux yeux du pouvoir central, la présence de Cyrus ne peut être que bénéfique³²⁸. Il faut également souligner la nomination du navarque lacédémonien Lysandre, qui rencontre Cyrus à Sardes et avec lequel une entente est conclue³²⁹ : l'union des Lacédémoniens et des Perses peut à nouveau s'en prendre aux intérêts athéniens, mais les actions se concentrent en Ionie et non vers la Propontide ou le Pont-Euxin³³⁰. Après la victoire de Lysandre à Aigos Potamoi³³¹ en 405 a.C., ce dernier est maître du Bosphore, impose un harmoste commun à Byzance et à Chalcédoine³³², passe des conventions pour évacuer les garnisons athéniennes qui s'y trouvaient, puis se rend à Lesbos et à Samos³³³. Aucune source ne mentionne un passage de la flotte lacédémonienne au-delà du Bosphore. Athènes est tombée devant Lysandre en avril-mai

³²² Briant 1996, 609-610 ; Debord 1999, 203-215.

³²³ Debord 1999, 215-218.

³²⁴ Thuc. 8. 104-105 ; Xen., *Hell.*, 1.1.1-7.

³²⁵ Xen., *Hell.*, 1.1.14-18.

³²⁶ Xen., *Hell.*, 1.4.3.

³²⁷ Debord 1999, 122-123.

³²⁸ Debord 1999, 224.

³²⁹ Briant 1996, 617.

³³⁰ Debord 1999, 224-225.

³³¹ Briant 1996, 617 ; Debord 1999, 228.

³³² Xen., *Hell.*, 2.2.2.

³³³ Debord 1999, 229.

404 et l'on sait que Lysandre avait ordonné le retour de tous les Athéniens dans leur patrie afin de créer un état de famine dans la cité vaincue³³⁴. Les clérouques de Sinope ont pu suivre les injonctions du Lacédémonien ou bien rester à Sinope, où ils s'étaient assimilés, mais il faudrait alors envisager le fait qu'ils aient abandonné leur citoyenneté athénienne. Tout cela n'est que suppositions car nous n'avons aucune source qui nous permettrait de privilégier l'une ou l'autre de ces hypothèses.

4. 2. Xénophon face au « système colonial sinopéen »

Le témoignage de Xénophon dans l'*Anabase* apporte des informations uniques sur la situation de Sinope à l'extrême fin du V^e s. et sur les adaptations qui ont pu être mises en place sur la côte sud de la mer Noire après le démantèlement de l'Empire athénien et la révolte de Cyrus contre son frère.

Le livre IV de l'*Anabase* rapporte les faits d'armes et les difficultés des Grecs jusqu'à leur arrivée à Trapézonte³³⁵. Et c'est dans cette cité que Xénophon va pour la première fois se trouver en contact avec la réalité sinopéenne, car Trapézonte est dite « ville grecque, habitée, sur le Pont-Euxin, colonie de Sinope, dans le pays des Colques³³⁶ ». Cette affirmation ne doit pas surprendre car Trapézonte est considérée comme une colonie sinopéenne dans de nombreuses sources³³⁷. Nous ne nous attarderions pas sur ce passage si Xénophon et ses compagnons ne rencontraient plus tard d'autres mentions de colonies sinopéennes sur la mer Noire. Ces colonies sinopéennes sont en effet citées pour la première fois en tant que telles dans les pages de Xénophon. Le passage de Xénophon et de ses compagnons sur les rivages de la mer Noire au printemps 400 a.C. constitue une occasion extraordinaire d'avoir un instantané de la situation mise en place par les Sinopéens alors que la partie occidentale de l'Empire perse avait été agitée par les rivalités entre les satrapes Pharnabaze et Tissapherne, puis par l'affrontement des deux frères, Cyrus et Artaxerxès II.

Xénophon et ses compagnons n'ont pas pénétré dans la cité de Trapézonte ; ils restèrent une trentaine de jours dans les villages des Colques, qui fut leur base arrière pour piller la Colchide. Ils reçurent des présents d'hospitalité (bœufs, farine et vin) de la part des gens de Trapézonte, ainsi que de la part des Colques³³⁸. Xénophon n'ayant pas eu affaire aux Trapézontains à l'intérieur de leur cité, nous ne pouvons trouver dans son récit d'informations

³³⁴ Plut., *Lys.*, 13.3-4 ; Xen., *Hell.*, 2.2.

³³⁵ Xen., *Anab.*, 4.8.22.

³³⁶ Xen., *An.*, 4. 8. 22 : « εἰς Τραπεζοῦντα πόλιν Ἑλληνίδα οἰκουμένην ἐν τῷ Εὐξείνῳ Πότῳ , Σινοπέων ἀποικίαν ἐν τῇ κόλχων χώρᾳ »

³³⁷ Diod. 14.30.3 ; Arrien, *Per.*, 1.1 ; *Diad.*, *FGrHist* 156, F1.5 ; Steph. Byz., s.v. Τραπεζοῦς.

sur la pratique coloniale de Sinope à Trapézonte : quelle était la nature des liens de dépendance de Trapézonte par rapport à Sinope ?

C'est après avoir quitté Trapézonte avec du butin gagné sur les Driles³³⁹ et des navires donnés par les Trapézontains³⁴⁰ que les compagnons de Xénophon se mettent en marche le long de la côte et arrivent, après trois jours de marche, à Cérasonte, « ville grecque sur la mer, colonie de Sinope dans le pays des Colques³⁴¹ », où ils restent dix jours³⁴². Les Grecs traversèrent ensuite les pays des Mossynèques³⁴³, des Chalybes³⁴⁴ et des Tibarènes³⁴⁵ et arrivèrent à Cotyôra, « ville grecque, colonie de Sinope, sur le territoire des Tibarènes³⁴⁶ ».

Avant de rentrer plus en détail dans l'organisation des relations entre Sinope et les cités grecques de la côte sud de la mer Noire, faisons quelques remarques quant au vocabulaire employé. Lorsque Xénophon évoque brièvement les trois cités grecques qu'il a rencontrées sur son chemin, à savoir Trapézonte, Cérasonte et Cotyôra, il emploie le même mot, ἄποικος, pour indiquer qu'elles sont colonies de Sinope. Il précise aussi que ces cités sont des cités grecques, πόλις Ἑλληνίς, ainsi que leur localisation au bord de la mer ἐν τῷ Εὐξεινῷ Πόντῳ οὐ ἐπι θαλάττῃ, et par rapport aux peuples indigènes des pays qui les entourent : les Colques pour Trapézonte et Cérasonte, et les Tibarènes pour Cotyôra. Il y a sûrement de la part de Xénophon un souci de mettre en parallèle un statut, une situation et un environnement indigène particuliers à ces trois cités côtoyées par ce qui restait de l'armée des Dix-Mille.

C'est à Cotyôra que Xénophon reçoit une explication du système colonial de Sinope. Les Dix-Mille se servant sur le pays, des Sinopéens interviennent. Nous donnons ici le texte des protestations du Sinopéen Hécatonymos, qui va nous renseigner sur le système colonial mis en place par Sinope :

« Sur ces entrefaites arrivent de Sinope des députés. Ils craignaient pour la ville de Cotyôra (elle était à eux et leur payait tribut) ; ils craignaient aussi pour le pays, parce qu'ils entendaient dire qu'il était mis au pillage. Une fois entrés dans le camp, ils s'exprimèrent de la sorte : c'était Hécatonymos, réputé habile orateur, qui parlait en leur nom : « Nous sommes envoyés, soldats, par la ville de Sinope pour vous féliciter d'avoir vaincu les barbares, vous

³³⁸ Xen., An., 4. 8. 22-24.

³³⁹ Xen., An., 5.2.

³⁴⁰ Xen., An., 5.1.15-16.

³⁴¹ Xen., An., 5. 3. 2 : « εἰς Κερασσοῦντα πόλιν Ἑλληνίδα ἐπι θαλάττῃ Σινοπέων ἄποικον ἐν τῇ Χολχίδι χώρα ».

³⁴² Xen., An., 5. 3. 3.

³⁴³ Xen., An., 5. 4.

³⁴⁴ Xen., An., 5.5.1.

³⁴⁵ Xen., An., 5.5.2-3.

autres Grecs, et aussi pour nous réjouir avec vous, parce qu'après avoir traversé mille dangers, comme on nous l'a raconté, vous voici devant nous, la vie sauve. Toutefois, nous estimons, Grecs nous-mêmes, que nous ne devons éprouver de votre part, puisque vous êtes des Grecs, que de bons traitements, sans aucun dommage, d'autant plus que nous ne vous avons jamais provoqués par aucun méfait. Or ces Cotyôrites sont nos colons : c'est nous qui leur avons donné ce pays-ci après l'avoir enlevé aux barbares. Voilà pourquoi ils nous paient la redevance que nous leur avons fixée, aussi bien que les habitants de Cérasonte et de Trapézonte. Il en résulte que tout le mal que vous leur aurez fait, la cité de Sinope estime que c'est elle qui le souffre. Aujourd'hui, nous apprenons qu'entrés par la force dans Cotyôra quelques uns d'entre vous logent chez l'habitant, et que c'est par la force que vous prenez dans les redoutes ce dont vous avez besoin sans l'assentiment de personne. Nous réprouvons donc votre conduite : si vous continuez, nous serons contraints de nous allier avec Corylas, avec les Paphlagoniens, avec tous ceux que nous pourrions avoir comme amis³⁴⁷. »

Ce texte présente « l'Empire de Sinope³⁴⁸ ». Ce terme se justifie car il explique le fonctionnement d'un petit empire côtier. Si nous suivons l'exposé d'Hécatonymos, nous voyons que les Sinopéens déclarent avoir fondé trois colonies sur la mer Noire, à savoir Trapézonte, Cérasonte et Cotyôra. La date de ces fondations coloniales n'est pas donnée, nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit de créations anciennes ou récentes³⁴⁹. Le processus de fondation est rappelé et peut paraître banal : le pays (χώρα) a été donné aux colons après avoir été conquis sur les Barbares. Ce qui est plus étonnant, si l'on reste dans le domaine du vocabulaire et des concepts de la colonisation, c'est la relation de dépendance qui semble exister entre Sinope et ses colons (ἄποικοι) : les Cotyôrites payent un tribut (φόρος) et une redevance (δασμὸς) à Sinope. Cette redevance est aussi payée par les Trapézontains et les Cérasantains. L'emploi de deux mots proches de sens pour qualifier le tribut et la redevance peut amener à s'interroger sur les différents statuts des colonies sinopéennes sur la côte sud de la mer Noire : toutes sont des ἄποικοι qui payent une redevance (δασμὸς) à Sinope. Or Cotyôra semble être la seule à payer un tribut (φόρος) et à appartenir à Sinope (ἢ γὰρ ἐκείνων). Soit le contrôle sur les cités n'était pas le même partout, soit Xénophon a employé deux termes différents pour exprimer une même réalité, le terme de φόρος se rapportant plus précisément à l'Empire athénien et le mot δασμὸς étant plus neutre.

³⁴⁶ Xen, *An.*, 5.5.3 : « εἰς Κοτύωρα πόλιν Ἑλληνίδα , Σινωπέων ἄποικον, οὐσαν δ' ἐν Τιβαρηνῶν χώρα »

³⁴⁷ Xen., *An.*, 5.5.7-12 : traduction de Paul Masqueray, CUF..

³⁴⁸ terme de Austin & Vidal-Naquet 1972, 350.

³⁴⁹ aucune chronologie ne donne de date de fondation pour ces deux cités.

Même si les modalités de contrôle ne sont pas les mêmes d'une cité à l'autre, le fait qu'Hécatonymos mentionne les cités de Trapézonte et de Cérasonte dans son discours peut prouver qu'il y a un système d'alliance cohérent. En effet, la rapidité d'intervention des députés sinopéens et le discours tenu par Hécatonymos, confirment le fait que les cités se trouvent dans le cadre d'une alliance militaire relativement banale. Il faut tout d'abord remarquer que les Sinopéens qui se rendent auprès des Dix-Mille sont des envoyés (πρέσβεις) : leur mission se déroule dans un cadre diplomatique, là où l'art de la parole a son importance, ce qui motive le choix d'Hécatonymos pour s'adresser à Xénophon. Le ton d'Hécatonymos et les termes qu'il emploie pour expliquer la solidarité de Sinope avec Cotyôra semblent calqués sur les termes d'une *symmachia* qui aurait été passée entre Sinope et ses colonies : contre paiement d'une redevance, les cités sont protégées par Sinope. Le texte de la *symmachia* devait exister à Sinope et dans ses colonies, et peut-être Hécatonymos en faisait-il la paraphrase afin de prouver que le système de défense et d'assistance mutuelle était bien mis en place sur le bandeau côtier allant de Cotyôra à Trapézonte. Dans cette *symmachia*, les Sinopéens s'étaient sûrement engagés à intervenir au cas où le territoire de la cité de leurs colons serait menacé (et c'était le cas avec les Dix-Mille), dans un premier temps d'un point de vue diplomatique afin de faire partir les importuns du territoire, et, si cela ne suffisait pas, par la force des armes, ce qui est esquissé à la fin du discours d'Hécatonymos. Cette alliance était inégale car les forces étaient inégales : on peut supposer que Cotyôra n'avait pas les moyens matériels d'assurer sa défense, alors que Sinope disposait sans doute d'hommes, d'armes, de navires et d'alliés en grand nombre. La redevance payée par les colonies de Sinope servait certainement à financer leur protection militaire. Le système colonial sinopéen semble donc bien en place, redevance contre protection, mais on peut être surpris de constater que le système mis en place par Sinope s'est produit au sein d'un territoire théoriquement sous contrôle perse.

Sinope est en effet une cité grecque sujette de l'Empire perse et qui doit à ce titre payer un tribut, dans le cadre de la satrapie de Phrygie Hellespontique. Les cités sujettes de Sinope ne se trouvant pas sous le même ressort satrapique qu'elle, mais en Arménie³⁵⁰, Sinope a pu en profiter pour établir un système tributaire concurrent et sûrement beaucoup moins lourd que le système perse : Sinope a établi son propre système de contrôle de manière « horizontale », le long des côtes de la mer Noire, sans empiéter ainsi sur les prérogatives « verticales » du découpage perse en satrapies de Phrygie Hellespontique, de Cappadoce et d'Arménie. Si Sinope a pu exiger un tribut en échange de la protection militaire de trois cités

qui ne se trouvaient pas dans sa satrapie, et surtout si elle a pu l'obtenir, c'est que le pouvoir central n'était pas à même d'assurer la sécurité des cités par le biais du pouvoir délégué à ses satrapes. Sinope n'avait peut-être pas l'ambition de devenir l'Athènes de la mer Noire, mais les circonstances politiques de la fin du V^e s. a.C. ont pu l'amener à profiter d'une vacance de pouvoir pour organiser un système qui lui était favorable sur les rivages sud de la mer Noire. On peut aussi émettre l'hypothèse que c'est en toute connaissance de cause que Sinope a établi son petit empire autour de Cotyôra, Cérasonte et Trapézonte : Hécatonymos paraît bien renseigné en ce qui concerne les exploits des Dix-Mille et donc les troubles survenus dans l'Empire, car l'information circule dans l'Empire perse, et les cités grecques, même si elles se trouvent aux confins de l'Empire, peuvent être informées des troubles politiques. Les Sinopéens étaient donc sûrement au courant de l'expédition de Cyrus contre son frère, et en obtenant des informations des Cotyôrites, il ont pu reconstituer l'histoire de leurs interlocuteurs grecs.

Il est très difficile de proposer une date à laquelle les Sinopéens auraient offert leurs services de protection à leurs colonies : cela eut-il lieu dès les années 430 lors de l'installation de la clérouquie athénienne à Sinope ? Sinope a-t-elle profité de la quasi simultanéité de deux événements autour de 404 a.C., à savoir la défaite athénienne, avec le démantèlement de la Ligue de Délos, et la mort de Darius II ouvrant une période de rivalité et d'hostilité entre ses deux fils, pour établir un système colonial qui lui était financièrement favorable ? A-t-elle répondu à une demande des colonies, inquiètes pour leur sécurité, et réactivant ainsi des liens coloniaux anciens qui étaient peut-être tombés en désuétude quelques dizaines d'années auparavant ? Répondre à ces questions nous permettrait de mieux appréhender l'importance politique de Sinope sur la côte sud du Pont-Euxin à la fin du V^e s. a.C., et de voir la réactivité de la cité face aux soubresauts de la politique anatolienne. Avant de nous pencher sur la situation de Sinope en Paphlagonie, nous allons observer la réponse que fit Xénophon à Hécatonymos et voir ce qu'elle nous apporte sur la connaissance du système colonial sinopéen :

« Pour les Cotyôrites qui sont, prétendez-vous, vos sujets, si nous leur avons dérobé quelque chose, c'est de leur faute : ils ne se sont pas conduits envers nous comme des amis, bien au contraire, ils ont fermé leurs portes, ils ne nous ont pas reçus à l'intérieur de leur cité et hors de leurs murs ils ne nous ont pas envoyé de vivres ; ils ont rejeté la responsabilité de ces mesures sur l'harmoste que vous leur avez envoyé. Tu nous reproches ensuite d'avoir pénétré par force dans la ville et d'y camper : nous voulions qu'on acceptât nos malades chez

³⁵⁰ Debord 1999, 84-85.

les habitants, et comme on n'ouvrait pas les portes, à l'endroit où la place nous laissait passer toute seule, c'est par là que nous sommes entrés. Voilà toute la violence que nous avons commise, et nos malades logent dans les maisons, à leurs propres frais. Si nous avons placé des gardes aux portes, c'est pour que ces malades ne soient pas sous les ordres de votre harmoste et que nous soyons maîtres de les emmener, le jour où il nous plaira. Quant à nous, vous le voyez, nous campons en plein air, dans notre ordre habituel. Ainsi nous sommes prêts, si on nous fait du bien, à le rendre, si on nous fait du mal, à nous défendre.

Quant à tes menaces de faire appel contre nous, si tel est votre bon plaisir, à l'alliance de Corylas et des Paphlagoniens, eh bien ! si nous y sommes contraints, nous vous ferons la guerre aux uns comme aux autres : nous l'avons déjà faite à des gens qui étaient bien plus nombreux que vous. Et s'il nous plaît à nous de nous faire aussi du Paphlagonien un ami, — on nous assure qu'il convoite votre cité et vos places maritimes, — nous nous efforcerons, en l'aidant à satisfaire ses convoitises, de nous concilier son amitié³⁵¹. »

La réponse de Xénophon, dont nous n'avons donné ici que la fin et qui reprend point par point les arguments d'Hécatonymos, nous offre un dernier élément qui va nous permettre de mieux définir l'emprise de Sinope sur ses colonies : par deux fois, il est question de l'harmoste des Sinopéens à Cotyôra. C'est ce personnage qui semble avoir toute autorité sur la cité puisque c'est lui qui a refusé l'envoi de vivres aux compagnons de Xénophon : si les Cotyôrites en rejettent la responsabilité sur lui, c'est qu'il détient sûrement le pouvoir politique suprême dans la cité ou du moins qu'il a un droit de regard sur certaines affaires jugées exceptionnelles. Il semble aussi avoir un pouvoir, sinon militaire, du moins de maintien de l'ordre dans la cité, puisque Xénophon ne veut pas laisser ses malades sous ses ordres. L'harmoste envoyé par les Sinopéens à Cotyôra joue donc le même rôle qu'un surveillant athénien dans les cités de la Ligue de Délos : il représente sa cité et contrôle politiquement et militairement la colonie. Avec quels hommes l'harmoste sinopéen contrôlait-il Cotyôra : un corps mixte de Sinopéens et de Cotyôrites ? une garnison de Sinopéens ? On est aussi en droit de se demander si le système fonctionnait de la même façon à Trapézonte et à Cérasonte, car Xénophon n'a pas mentionné d'harmoste des Sinopéens dans ces deux cités. Il faut sûrement voir dans son silence le fait que les rapports ont été bons, car les Trapézontains et les Cérasontains ont, soit offert des vivres, soit ouvert des marchés. S'ils avaient des harmostes, ces derniers ont dû faire preuve de bon sens et choisir la solution de facilité afin de voir déguerpir au plus vite une armée de redoutables mercenaires grecs. On peut aussi supposer qu'il n'y avait pas d'harmoste à Trapézonte et à Cérasonte, car ces deux

cités payaient une redevance et non pas un tribut à Sinope. De plus, il ne semble pas y avoir de liens de sujétion aussi importants entre ces cités et Sinope.

S'il existait des harmostes à Cérasonte et à Trapézonte, celui de Cotyôra a peut-être été plus rigide que les autres, et a décidé de demander l'aide de Sinope, car il se trouvait dans l'embarras à cause des pillages des Dix-Mille. Si les Sinopéens ont installé des harmostes dans leurs cités sujettes (Xénophon emploie en effet un possessif pour qualifier les relations entre Sinopéens et Cotyôrites³⁵²), c'est que ce système a duré un certain temps avec des envois de fonctionnaires de confiance dans les cités. Là encore, la ressemblance avec l'Empire athénien est troublante. Pour finir sur l'organisation de l'Empire de Sinope, nous voudrions revenir sur le terme d'harmoste, qui est un terme employé généralement par les Spartiates pour nommer les gouverneurs envoyés aux périèques et aux cités sujettes³⁵³, comme par exemple Byzance³⁵⁴. L'emploi du mot harmoste pour qualifier le gouverneur d'une cité sujette d'une autre cité que Sparte est surprenant : il ne se rencontre dans les sources littéraires du V^e et du IV^e s. a.C. que dans le texte de l'*Anabase* de Xénophon que nous avons cité. Il faut attendre le III^e s. a.C. pour que le terme désigne un officier à Thessalonique³⁵⁵. L'emploi unique de ce terme par Xénophon pour qualifier un officier de surveillance dans les colonies sinopéennes se comprend peut-être par le filtre de la pensée de Xénophon, grand admirateur et connaisseur des institutions spartiates : peut-être a-t-il traduit une situation et une fonction observée à Cotyôra par un terme qui évoquerait quelque chose de connu à son lectorat.

Ce contrôle exercé par Sinope sur trois cités de la côte sud de la mer Noire a beaucoup étonné³⁵⁶, et A. Bresson estime que ces établissements, qui peuvent être considérés comme des *emporía* de Sinope, lui servaient à contrôler une zone commerciale. Cotyôra, Cérasonte et Trapézonte ne faisaient peut-être pas l'essentiel de leurs échanges avec Sinope, mais avec leur arrière-pays indigène, et grâce à cette domination, Sinope contrôlait donc tous les échanges se produisant sur la côte sud de la mer Noire, à l'est de son territoire. Ce type de contrôle d'une cité sur d'autres, qui se trouvent dans sa sphère d'influence géographique n'est pas un cas

³⁵¹ Xen, *An.*, 5.5.19-23, traduction de P. Masqueray, CUF.

³⁵² Xen, *An.*, 5.5.19 : « Κοτυωρίτας δέ, οὗς ὑμετέρους φατὲ εἶναι »

³⁵³ Thuc. 8. 5.2 ; Xen., *Hell.*, 2.4.28.

³⁵⁴ Xen., *An.*, 6.4.18 : l'harmoste Cléandre se trouve à Byzance au moment du retour des Dix-Mille ; Xen., *An.*, 6.6.13 : le mot harmoste est employé dans le cadre d'un contrôle des cités par les Lacédémoniens.

³⁵⁵ *IG*² XI, 1053.

³⁵⁶ Hampl 1939, 5-6 ; Gschnitzer 1958, 18-19 ; Bresson 1993, 205 ; Vinogradov 1997, 8.

unique. On peut rapprocher le petit empire de Sinope du système mis en place, puis reconstitué par Thasos dans son Epire³⁵⁷.

4. 3. Une puissance régionale et relative pour Sinope

Si les pages de Xénophon sont très précieuses pour comprendre l'organisation de l'empire de Sinope, elles témoignent aussi d'un état de droit du plus fort en Paphlagonie, et cette violence latente est perceptible dans l'échange de menaces entre Hécatonymos et Xénophon³⁵⁸ : les alliances avec les peuples indigènes se font et se défont très vite en fonction des ambitions des uns et des autres. Hécatonymos et Xénophon brandissent tous les deux la menace du Paphlagonien Corylas, et c'est Xénophon qui l'emporte psychologiquement sur son adversaire en soulignant que le Paphlagonien convoitait la cité de Sinope et ses places maritimes : à partir de ce moment, les envoyés sinopéens mettent Hécatonymos à l'écart et se confondent en politesses et serments d'amitié³⁵⁹. Un revirement aussi flagrant ne peut être que motivé par la vérité énoncée par Xénophon au sujet de la situation potentiellement menacée de Sinope.

Mais qui est ce Paphlagonien Corylas, si menaçant que la simple évocation de son nom a fait fléchir l'ambassade sinopéenne ? P. Debord propose de voir en Corylas l'*archonte* de la Paphlagonie³⁶⁰ : il s'appuie pour cela sur la liste des archontes qui se trouve à la fin de l'*Anabase* de Xénophon³⁶¹ et sur la phrase de Xénophon qui dit que les Paphlagoniens « ne se sont pas rendus à l'appel du roi Roi : celui qui les commande est trop fier pour cela³⁶² ». C'est à l'appel militaire d'Artaxerxès qu'il n'a pas été répondu : P. Debord fait un parallèle avec l'époque médiévale et parle de refus du « service d'ost³⁶³ ». Tout comme les Sinopéens, Corylas a pu lui aussi profiter de la situation d'instabilité créée par les conflits entre Artaxerxès II et Cyrus, et prendre ainsi quelque indépendance avec le pouvoir royal, tout en n'entrant pas publiquement en rébellion³⁶⁴. D'après la description d'Hécatonymos³⁶⁵, la zone contrôlée par Korylas semble être le territoire allant de l'arrière-pays de Cotyôra à la *chôra* de Sinope, c'est-à-dire un secteur servant normalement de débouché vers la mer à la Cappadoce : les plaines et les montagnes sont contrôlées, et peut-être même les pentes des Monts

³⁵⁷ Pébarthe 1999, 136-138 ; 150-152.

³⁵⁸ Xen, *An.*, 5.5.12 et 22-23

³⁵⁹ Xen, *An.*, 5.5.24-25.

³⁶⁰ Debord 1999, 112 ; Xen, *An.*, 6.1.1 : « Παφλαγονίας ἄρχων » et 7.8.25.

³⁶¹ Xen, *An.*, 7.8.25.

³⁶² Xen, *An.*, 5.6.8

³⁶³ Debord 1999, 112.

³⁶⁴ Debord 1999, 112.

³⁶⁵ Xen, *An.*, 5.6.6-8.

Olgassys³⁶⁶. Corylas est donc un voisin menaçant pour les Sinopéens : Xénophon rappelle qu'il convoite la cité de Sinope et ses places maritimes³⁶⁷, et qu'une alliance avec les Dix-Mille lui permettrait à coup sûr de s'en emparer. La mention de la présence du Paphlagonien Corylas et de ses prétentions territoriales nous permet donc de constater que la puissance de Sinope, pourtant à la tête d'un petit empire colonial, doit être relativisée, car cet empire repose sur des bases précaires : Sinope n'est pas à l'abri d'un raid paphlagonien qui ravagerait sa *chôra*, s'emparerait de ses richesses et asservirait ses colonies. L'Empire de Sinope n'est viable que dans un contexte troublé, où le contrôle du pouvoir central s'est relâché et où les ambitions des chefs indigènes comme Corylas ne sont pas encore manifestes.

Le cas d'Amisos permet de nuancer cette notion de puissance de l'Empire de Sinope. Aucune mention de la cité n'est faite dans le texte de Xénophon. Lorsque le Sinopéen Hécatonymos conseille aux Dix-Mille de prendre la voie maritime pour rallier Sinope et ensuite Héraclée, il énumère les difficultés territoriales d'une avancée par voie terrestre³⁶⁸, mais ne cite pas Amisos. Pourquoi les Dix-Mille et leurs guides sinopéens évitent-ils Amisos ? Est-ce parce qu'elle est restée « légaliste », loyale envers le pouvoir perse et donc hostile à ceux qui ont lutté contre le Roi³⁶⁹ ? Dans ce cas précis, les Dix-Mille et leurs nouveaux amis sinopéens seraient doublement indésirables à Amisos, les premiers pour avoir suivi Cyrus dans sa révolte contre son frère, et les seconds pour avoir profité de l'absence de contrôle pour imposer un tribut à des cités grecques de la côte. On peut aussi souligner que la colonie athénienne du Pirée à Amisos, fondée lors de l'expédition pontique de Périclès³⁷⁰, est toujours en activité, car des monnaies portant la chouette et la légende Πειρα(ιῶν) y sont frappées au début du IV^e s. a.C.³⁷¹ : Xénophon et ses compagnons, soldats de Cyrus allié des Spartiates, peuvent aussi y être indésirables d'un point de vue politique.

Si Amisos n'est pas mentionnée, la cité d'Héraclée Pontique l'est : les Sinopéens en font une étape du circuit qu'ils proposent aux Dix-Mille de suivre après Sinope³⁷². De plus, alors que des députés des Dix-Mille sont partis à Sinope pour y préparer le transfert de leurs compagnons, des marchands d'Héraclée et de Sinope³⁷³ interviennent auprès des troupes pour les inciter à partir ; ils emploient l'argument financier. Enfin, les Héracléotes apparaissent seuls dans le texte : après avoir appris que les Dix-Mille avaient voté

³⁶⁶ Debord 1999, 112.

³⁶⁷ Xen, *An.*, 5.5.23 « ὑμετέρας πόλεως καὶ χωρίων τῶν ἐπιθαλαττίων ».

³⁶⁸ Xen., *An.*, 5.6.3-10.

³⁶⁹ Descat 1990, 544.

³⁷⁰ Strab. 12. 3.14 ; Plut., *Luc.*, 19.7 ; Arrien, *Per.*, 15 ; Appien, *Mithr.*, 83.

³⁷¹ *BMC Pontus*, Amisos n°1-5 ; *SNG von Aulock*, n°45-47 ; *SNG Black Sea*, n°1053-1094.

³⁷² Xen., *An.*, 5.6.10.

l'embarquement, ils envoient des bateaux, mais par contre ne tiennent pas parole pour l'argent³⁷⁴. Cette présence d'Héracléotes à côté des Sinopéens, et l'imprécision de leur statut (sont-ils tous des marchands ?) amènent à s'interroger sur les liens qui existaient entre Sinope et Héraclée au moment du passage de Xénophon. Comment les Héracléotes ont-ils pu être présents aussi vite sur les lieux du problème ? Y avait-il un accord d'aide mutuelle entre les Sinopéens et les Héracléotes dès l'époque qui nous occupe ? Pourquoi les Héracléotes sont-ils aussi pressés que les Sinopéens de voir s'éloigner les Dix-Mille de Cotyôra ? Après tout, ils ne sont pas autant concernés que les Sinopéens car les Cotyôrites ne sont pas leurs colons. Leur empressement et leur présence sont donc étonnants, et peuvent aussi témoigner d'une certaine faiblesse de Sinope à défendre seule son petit empire colonial.

La menace paphlagonienne, l'absence de mention d'Amisos ainsi que l'intervention des Héracléotes pour inciter les Dix-Mille à partir doivent donc nous amener à penser que le système colonial sinopéen est fragile, et qu'il a besoin de soutien en cas de conflit. De plus, s'il s'est mis en place dans un contexte politique troublé, il n'a sûrement pas subsisté longtemps une fois l'ordre revenu dans l'Empire perse.

Enfin, après 45 jours passés dans les environs de Cotyôra³⁷⁵, les Dix-Mille prirent le bateau et partirent. Ils arrivèrent à Sinope après un jour et une nuit de navigation le long des côtes paphlagoniennes³⁷⁶ et mouillèrent à Harmène, le port de Sinope. C'est là qu'ils reçurent de la part des Sinopéens 3000 médimnes de farine d'orge et 1500 mesures de vin comme présents d'hospitalité³⁷⁷. Xénophon dit que les soldats restèrent cinq jours à Harmène³⁷⁸ et il n'évoque nullement des contacts avec la cité de Sinope, qui se trouve à quelque distance d'Harmène, dans la même baie. Il faut supposer que les Sinopéens étaient tout à fait conscients du danger que représentaient les vestiges des Dix-Mille : une troupe remuante, irritable et prompte à s'allier avec des Barbares si leur intérêt était en jeu. Les Sinopéens ont donc agi avec sagesse en donnant des navires aux Dix-Mille afin de leur permettre de rejoindre la Grèce, et en leur offrant des provisions comme présents d'hospitalité : ainsi, ils n'ont pas risqué d'encourir le courroux des compagnons de Xénophon. Les Sinopéens sont néanmoins restés prudents : ils n'ont pas ouvert les portes de leur cité aux Dix-Mille et les ont quelque peu confinés à Harmène, mettant ainsi de la distance entre la cité et le port d'accueil des soldats.

³⁷³ Xen., *An.*, 5.6.19 et 21 ; 5.6.26 et 31 : « les gens d'Héraclée et de Sinope ».

³⁷⁴ Xen., *An.*, 5.6.35.

³⁷⁵ Xen., *An.*, 5.5.5.

³⁷⁶ Xen., *An.*, 6.1.14.

³⁷⁷ Xen., *An.*, 6.1.15.

Comme le court séjour des Dix-Mille sur le territoire de Sinope a été occupé à désigner un chef unique³⁷⁹, Xénophon n'a eu ni le temps ni l'occasion de s'intéresser à l'organisation politique de Sinope, car là n'était pas son propos : il s'est contenté de rappeler que Sinope était une colonie milésienne³⁸⁰. Ce n'est donc pas dans l'œuvre de Xénophon que nous trouvons des informations sur la vie civique à Sinope ni sur la persistance ou non de la clérouque athénienne, car il est probable que les clérouques avaient disparu avec l'Empire d'Athènes.

Enfin, nous constatons que les Héracléotes se comportèrent avec les Dix-Mille de la même façon que les Sinopéens : ils leur envoyèrent des provisions comme présents d'hospitalité alors qu'ils mouillaient en dehors de la cité, le long de la Chersonèse Achérousiade³⁸¹. Les deux cités d'Héraclée et de Sinope s'étaient peut-être mises d'accord sur la façon de gérer au mieux le passage des Dix-Mille, ce qui prouverait encore une fois des relations suivies et très certainement une alliance entre les deux cités.

Lors du passage de Xénophon et des Dix-Mille, la côte de la mer Noire et la Paphlagonie sont dans un état de quasi indépendance par rapport au pouvoir perse : le passage des Dix-Mille a pu être, à la fois pour Corylas et pour les Sinopéens, une occasion de s'affranchir complètement de la tutelle perse³⁸² et, dans ce contexte, les Sinopéens ont pu agir à leur guise auprès des cités de Trapézonte, Cérasonte et Cotyôra. Après tout, qui pouvait les en empêcher ? Ce système colonial sinopéen, bien pratique pour les finances de la cité, a pu se pérenniser pendant encore assez longtemps, avant que Sinope et la Paphlagonie ne soient pacifiées de manière brutale par les Perses. Il n'en demeure pas moins que l'expérience de l'« Empire de Sinope », même si elle fut de courte durée (10, 20, 30, 40 ans ?), a le mérite d'être originale et de prouver la capacité d'adaptation et de réactivité face à une situation propice, de la cité grecque de Sinope, sujette théorique de l'Empire perse.

5. SINOPE ET DATAMÈS

5. 1. La région de Sinope au début du IV^e s. a.C.

Les sources littéraires sont peu prolixes en ce qui concerne les événements historiques à Sinope après le passage de Xénophon : tout au plus peut-on essayer de deviner ce qui s'est passé dans la cité, ou du moins dans la région de la cité, à travers les événements généraux de

³⁷⁸ Xen., *An.*, 6.1.17.

³⁷⁹ Xen., *An.*, 6.1.17-33.

³⁸⁰ Xen., *An.*, 6.1.15.

³⁸¹ Xen., *An.*, 6.2.2-3.

³⁸² Debord 1999, 113 n. 224.

l'histoire de la Paphlagonie. Nous savons qu'en 395 a.C., lorsque le roi de Sparte Agésilas envahit la satrapie de Pharnabaze (la Phrygie Hellespontique dont Sinope dépend théoriquement), il rencontra celui que Spithridate lui présenta comme le roi du pays³⁸³ (la Paphlagonie), Otys³⁸⁴. On peut supposer que cette rencontre a eu lieu dans le sud de la Paphlagonie³⁸⁵, mais on ne sait rien pour le nord. Otys, tout comme Korylas quelques années auparavant, tient-il un territoire paphlagonien plutôt intérieur, allant jusqu'à Gangra, sans contrôler la côte pontique abandonnée à la domination sinopéenne comme lors du passage de Xénophon ? Ou bien a-t-il imposé sa puissance face à Sinope et tient-il en sa possession les richesses agricoles de la χώρα de Sinope et ses places maritimes ? Il est très difficile de répondre à ces questions, tant le point de vue adopté par les sources littéraires est focalisé sur d'autres régions et d'autres événements à la même époque. C'est grâce à la présence de Datamès à Sinope, plusieurs décennies après le passage de Xénophon, qu'il va être possible d'être renseigné sur la situation sinopéenne.

5. 2. Les sources de la présence de Datamès à Sinope

Avant de présenter ce personnage, nous allons dresser un inventaire des sources littéraires et numismatiques qui le font intervenir dans l'histoire de Sinope. Intéressons-nous d'abord aux récits qui évoquent Datamès de manière ponctuelle. L'auteur du IV^e s. a.C., Enée le Tacticien, dans sa *Poliorcétique*³⁸⁶, rapporte une anecdote survenue à Sinope lors d'une guerre contre Datamès : comme il y avait pénurie d'hommes dans la cité, les femmes les plus convenables physiquement furent habillées et équipées en hommes (avec des cruches et des ustensiles de bronze pour faire croire à des casques et des armes) et on les envoya faire des rondes sur les remparts afin d'être vues par les ennemis. Ces Sinopéennes grimées n'eurent pas droit de tirer car, d'après Enée, « on reconnaît de très loin une femme qui tire ». De plus, les Sinopéens s'efforcèrent de tenir cette ruse secrète en prenant soin qu'il n'y ait pas de déserteurs.

Il faut attendre le II^e s. p.C. pour trouver une source littéraire mentionnant à la fois Datamès et Sinope : on trouve cela dans les *Stratagèmes de guerre* de Polyen, une collection de stratagèmes dédiés aux empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus lors de la guerre parthique de 161-166. Deux anecdotes différentes sont évoquées. Tout d'abord, Polyen raconte³⁸⁷ que

³⁸³ Παφλαγόνων βασιλέα

³⁸⁴ Xen., *Hell.*, 4.1.1-3. et *Hell. Ox.*, 17.2.

³⁸⁵ Debord 1999, 113.

³⁸⁶ Enée, *Pol.*, 40.4-5.

³⁸⁷ Polyen, 7.21.2.

Datamès complotait contre Sinope car la cité était dotée d'une flotte. Comme Datamès avait besoin de navires et de charpentiers pour les construire, il fit un traité d'amitié avec les habitants de Sinope, afin d'assiéger Sestos³⁸⁸ ou Sésamos³⁸⁹, une cité ennemie de Sinope, et de la conquérir pour Sinope. Les Sinopéens le crurent et lui fournirent tout ce dont il avait besoin pour construire navires et machines de guerre (le savoir-faire de leurs artisans et architectes). Lorsque les navires et les machines de guerre furent construits, Datamès assiégea Sinope et non Sestos. Plus loin dans son texte, Polyen rapporte³⁹⁰ qu'alors que Datamès assiégeait Sinope, il reçut une lettre du roi lui interdisant de mener ce siège. Après avoir lu la lettre, il l'embrassa et fit la proskynèse, comme s'il avait reçu une bonne nouvelle. Puis, de nuit, il s'embarqua sur un navire et partit.

En ce qui concerne les sources numismatiques, on trouve des monnaies d'argent de Sinope, qui ressemblent à des monnaies civiques avec à l'avant une tête féminine tournée vers la gauche (que l'on identifie de manière classique avec la nymphe Sinopé) et au revers un aigle prenant dans ses serres un dauphin³⁹¹. Par contre, ce qui distingue ces monnaies des monnaies civiques traditionnelles, c'est qu'il n'y a pas l'abréviation d'un magistrat sinopéen émetteur, mais une légende, écrite en grec avec les noms suivants : ΔΑΤΑΜΑ, ΔΑΤΑΜ³⁹². La lecture du nom de Datamès et la mise en parallèle avec les sources littéraires est tentante : Datamès aurait frappé monnaie en son nom après avoir pris la cité³⁹³. Cela n'est peut-être pas si évident et il faut essayer de comprendre ce que ces sources, rapides et ponctuelles, peuvent nous apprendre sur l'histoire de Sinope. Quand le ou les sièges de Sinope par Datamès eurent-ils lieu ? Pourquoi ? Que signifie l'émission à Sinope de monnaies avec le nom de Datamès ?

5. 3. Éléments biographiques concernant Datamès

Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut nous arrêter sur l'histoire générale de l'Empire perse et sur l'histoire particulière de Datamès. Pour ce faire, nous allons recourir à d'autres sources littéraires qui vont nous renseigner sur le personnage de Datamès et sur sa carrière. Cornélius Népos a consacré son quatorzième traité sur les grands généraux des nations étrangères à Datamès et c'est à travers ce texte que nous sommes le mieux renseignés sur les origines de Datamès : Datamès est le fils de Camisarès, « de la nation carienne », à qui

³⁸⁸ Sekunda 1988, 47 : estime qu'il faut lire Sestos dans les manuscrits.

³⁸⁹ La cité de Sésamos est incluse dans le traité d'alliance entre Sinope et Héraclée datant de 353/2-346 /5 a.C. (*IK*- 64 Sinope, 1) : elle faisait partie de l'horizon stratégique de Sinope.

³⁹⁰ Polyen, 7.21.5

³⁹¹ Harrison 1982a, 164 et 466.

³⁹² *Traité*, II, n°623-626, pl. CX, n°1-3 ; *Recueil*, n°21, pl. XXIV, n°23-25 ; *Pl. XCVIII*, fig. 1.

³⁹³ Robinson 1906b, 245-246.

Artaxerxès II avait donné à gouverner « la portion de la Cilicie qui touche à la Cappadoce et qu'habitent les Syriens blancs »³⁹⁴, et de Scythissa. Le nom de Datamès est bien un nom iranien³⁹⁵, de même que celui de Camisarès³⁹⁶, mais certains auteurs³⁹⁷, du fait de la mention *natione Care*, ont pensé que Camisarès pouvait appartenir à une famille de noblesse carienne, et porter un nom iranien car la noblesse anatolienne était iranisée au IV^e s. a.C. C'est le point de vue énoncé par Michael Weiskopf³⁹⁸ qui estime que Camisarès était un non-Iranien, un noble d'origine indigène, alors que N. V. Sekunda en fait un Iranien, d'ascendance iranienne, simplement installé en Carie³⁹⁹. Il est intéressant de s'attarder sur les fonctions de Camisarès et sur les limites territoriales de son pouvoir. Sekunda ne voit pas en lui le satrape de Cilicie ayant succédé à Syennésis, impliqué dans la révolte de Cyrus, mais un gouverneur subordonné, sous les ordres du satrape nouvellement nommé. P. Debord ne peut déterminer si son gouvernement est un gouvernement autonome, né de la partition de la Cilicie ou bien une hyparchie rattachée à la Cappadoce⁴⁰⁰, mais il souligne le rôle stratégique de ce gouvernement qui contrôle les portes de Cilicie et à la tête duquel il faut nommer des hommes énergiques et efficaces dans leurs fonctions militaires.

Le nom de la mère de Datamès mérite aussi un commentaire : elle s'appelle « Scythissa », ce qui peut se traduire par « petite femme scythe ». Comme les Grecs faisaient peu de différences entre les nombreuses tribus scythes d'Europe ou d'Asie Centrale, il est difficile de savoir quelles sont les origines précises de Scythissa, mais il est possible de dire qu'elle n'était ni grecque ni iranienne. Le mystère sur ses origines peut continuer de planer car son statut et son « ethnique » à l'époque de Datamès ne font aucun doute, car plus loin dans le texte de Cornélius Népos, nous apprenons qu'elle est la tante du dynaste paphlagonien Thuys⁴⁰¹ : Scythissa est donc une princesse paphlagonienne, et son mariage avec un noble « perse » ou assimilé (du moins, c'est un administrateur achéménide) comme Camisarès ne doit pas surprendre, étant donné l'influence de la culture perse dans les habitudes de l'aristocratie paphlagonienne⁴⁰².

³⁹⁴ Cornélius Népos, *Dat.*, 1.1 : *habuit provinciam partem Ciliciae iuxta Cappadociam.*

³⁹⁵ Sekunda 1988, 35-36.

³⁹⁶ Sekunda 1988, 36.

³⁹⁷ Petit 1988, 318 ; Harrison 1982a, 256.

³⁹⁸ Weiskopf 1982, 197.

³⁹⁹ Sekunda 1988, 36 ; Briant 1987, 19 n. 47 ; 1996, 719 ; Debord 1999, 106 : mise au point.

⁴⁰⁰ Debord 1999, 105.

⁴⁰¹ Cornélius Népos, *Dat.*, 2.3.

⁴⁰² Sekunda 1988, 37.

Les origines de Datamès ne semblent pas poser de problèmes aux auteurs antiques : pour le Pseudo-Aristote, il est Perse (Πέρσης⁴⁰³). De plus, il a commencé sa carrière en faisant partie du corps des soldats d'Artaxerxès qui avaient la garde du palais⁴⁰⁴, ce qui doit dissiper tout soupçon de non-iranité à son encontre, car tous les soldats de la garde du palais étaient perses de naissance⁴⁰⁵.

Nous apprenons que les premiers faits d'armes de Datamès eurent lieu lors d'une campagne d'Artaxerxès II contre les Cadusiens, peuples habitant entre la Médie et la mer Caspienne : Datamès y joua un grand rôle et, son père ayant trouvé la mort dans la bataille, il lui succéda à la tête de son gouvernement⁴⁰⁶. Datamès participe ensuite à une expédition menée par Autophradatès, satrape de Lydie, pour punir les peuples qui s'étaient révoltés contre le Grand Roi⁴⁰⁷ : nous ne savons malheureusement pas de quels peuples il s'agit, mais l'anecdote suivant ce texte se rapportant à Thuys de Paphlagonie, nous pouvons penser qu'il y a peut-être un lien géographique entre ces deux affaires, puisque le nord de l'Anatolie était en état de quasi sécession depuis au moins 400 a.C.⁴⁰⁸. Le dynaste de Paphlagonie, Thuys, n'obéissant pas au grand Roi, Datamès fut chargé de lui faire la guerre pour le punir⁴⁰⁹. Le choix de Datamès pour cette opération n'est sûrement pas anodin : il était le cousin germain de Thuys par sa mère, et donc pouvait négocier avec Thuys de manière plus douce, sans escorte armée. Or, il n'en fut rien car Thuys complota pour le faire mourir (heureusement pour lui, Datamès fut prévenu de ce complot à temps par sa mère) et celui-ci lui déclara donc la guerre. Thuys fut vaincu et emmené comme prisonnier auprès d'Artaxerxès II. Datamès eut même recours à une petite mise en scène pour présenter son prisonnier au Roi : il le revêtit d'un luxueux habit de satrape, et, alors qu'il était lui-même vêtu comme un paysan, il le tenait en laisse et le poussait devant lui⁴¹⁰.

Il y a tout lieu de croire que c'est après cette expédition contre Thuys que la Paphlagonie, et plus généralement la côte nord de l'Anatolie sont revenues dans l'Empire perse⁴¹¹, soit à peu près la zone contrôlée par Korylas lors du passage de Xénophon et de ses compagnons. Si l'on s'en tient à ce raisonnement, Sinope devrait se trouver dans cette zone

⁴⁰³ Ps-Arist, *Econ*, 2. 1350b.

⁴⁰⁴ Cornélius Népos, *Dat.*, 1.1.

⁴⁰⁵ Sekunda 1988, 36 et Debord 1999, qui cite Hérodote 7. 41 et Hérakleidès de Kymè (Athénée 12.514 b-c) ; mais Weikopf 1982, 202, y voit un honneur accordé au père et une façon de s'assurer de la loyauté du fils.

⁴⁰⁶ Cornélius Népos, *Dat.*, 1. 2.

⁴⁰⁷ Cornélius Népos, *Dat.*, 2. 1.

⁴⁰⁸ Debord 1999, 113.

⁴⁰⁹ Cornélius Népos, *Dat.*, 2.2-5.

⁴¹⁰ Cornélius Népos, *Dat.*, 3.1-5.

⁴¹¹ Debord 1999, 113.

nouvellement récupérée par l'Empire perse. Or, comme à l'époque de Korylas, la cité grecque est-elle assez puissante pour ne pas suivre la destinée générale de la Paphlagonie ?

Si l'on suit le récit de Cornélius Népos, une fois Thuys remis à Artaxerxès II, Datamès est récompensé de son exploit, et le Grand Roi l'envoie à l'armée qui était en train de se former à Akè, en Phénicie, pour la guerre en Egypte. Là, il rejoint Pharnabaze, le satrape de Phrygie Hellespontique et Tithrausthès, et prend le commandement de l'armée à égalité avec eux. Puis, quand Pharnabaze est rappelé par le roi, Datamès prend le commandement suprême de l'armée⁴¹². A Akè, Datamès reçoit une lettre d'Artaxerxès II qui lui enjoint d'attaquer Aspis, dynaste-brigand de Cataonie : Datamès se rend en Cilicie en bateau et, après avoir franchi le Taurus, il marche vers les positions d'Aspis, et se rend maître de lui en fonçant à cheval avec ses soldats vers lui⁴¹³. Une fois Aspis capturé, Datamès le remet à Mithridate, fils d'Ariobarzane, pour qu'il le conduise après du roi. Cornélius Népos développe ensuite le thème de la jalousie que les exploits de Datamès suscitent à la cour du Roi : Datamès est prévenu de cela par son ami Pandantès, gardien du trésor royal, par une lettre qu'il reçoit à Akè⁴¹⁴. Datamès décide donc d'abandonner le service du Roi⁴¹⁵ : il confie le commandement de l'armée à Mandroklès de Magnésie, et part avec les siens pour la Cappadoce. Dans le pays voisin de la Cappadoce (la Paphlagonie ?), il s'installe sans rien laisser percer de ses sentiments à l'égard du Grand Roi, et en secret, il conclut une entente avec Ariobarzane⁴¹⁶, qui a reçu en charge la satrapie de Phrygie Hellespontique lorsque Pharnabaze est allé épouser une fille du roi⁴¹⁷ en 387⁴¹⁸, et qui avait probablement la juridiction sur ce territoire⁴¹⁹. De là, il équipe une petite troupe et confie les villes fortifiées à la garde de ses fidèles⁴²⁰. Datamès apprend ensuite que les Pisidiens équipent des troupes contre lui : il envoie son fils Arsidée avec son armée contre elles. Or Arsidée est tué, et Mithridate rentre dans la campagne militaire, au cours de laquelle son beau-père Mithrobarzane le trahit et passe aux Pisidiens, mais par une ruse, Datamès arrive à persuader ses ennemis que Mithrobarzane a agi sur ses ordres, et il s'empare du camp des Pisidiens⁴²¹. Mais le second fils de Datamès, Sysinas, le dénonce auprès du Grand Roi, qui envoie Autophradatès vers la Cappadoce. Datamès décide de contrôler le premier la Cappadoce, et bien qu'en état d'infériorité numérique, il bénéficie

⁴¹² Cornélius Népos, *Dat.*, 3. 5.

⁴¹³ Cornélius Népos, *Dat.*, 4. 1-5.

⁴¹⁴ Cornélius Népos, *Dat.*, 5. 1-4.

⁴¹⁵ Cornélius Népos, *Dat.*, 5. 5.

⁴¹⁶ *Cum Ariobarzane facit amicitiam.*

⁴¹⁷ Xen., *Hell.*, 5. 1. 28.

⁴¹⁸ Harrison 1982a, 292, note 14.

⁴¹⁹ Harrison 1982a, 260.

⁴²⁰ Cornélius Népos, *Dat.*, 5. 6.

de sa bonne connaissance du pays et la guerre avec Autophradatès s'enlise. Ce dernier propose donc à Datamès un traité de paix et une réconciliation avec le Roi. Des promesses sont échangées et Autophradatès se retire en Phrygie⁴²². Mais Artaxerxès II veut se débarrasser de Datamès en le faisant assassiner : plusieurs tentatives échouent⁴²³ mais grâce à la ruse de Mithridate, fils d'Ariobarzane, qui se conduit comme s'il était en rébellion contre le Grand Roi, Datamès est finalement assassiné par trahison⁴²⁴.

5. 4. Propositions de datation

Les événements marquants de la vie de Datamès étant posés, il faut désormais tenter de les dater, préambule nécessaire à la compréhension des événements qui ont amené Datamès à Sinope. Cela n'est pas simple car plusieurs propositions de chronologies coexistent. C.M. Harrison⁴²⁵ ne propose pas une chronologie complète des événements de la vie de Datamès, mais essaie de dater les points forts de son parcours militaire et politique : ainsi le départ de Datamès pour l'expédition du roi en Egypte eut lieu après la guerre cadusienne, qu'elle date de ca. 380/379. Donc on peut supposer que Datamès était à Aké un peu après cette date. C.M. Harrison date ensuite le départ d'Aké de manière assez générale, entre le milieu et la fin des années 370. En ce qui concerne la révolte de Datamès, elle la relie avec la révolte générale des satrapes des années 360, avec un pic de la révolte en 362/361, mais pencherait pour une révolte de Datamès antérieure à ce grand mouvement. De plus, comme Datamès a été le premier à se révolter et donc le premier à être attaqué par le roi, et Ariobarzane le suivant, on peut supposer, comme C.M. Harrison qui suit Judeich, qu'ils se sont révoltés dans le même ordre. Or, comme en 367⁴²⁶, Ariobarzane était en révolte et subissait l'attaque d'Autophradatès, on peut supposer que la révolte de Datamès a commencé plus tôt et qu'elle a continué de manière intermittente durant toute la période de la révolte générale. Enfin, pour C.M. Harrison, il n'est pas possible de dater précisément la mort de Datamès, mais ce qui est sûr c'est qu'elle survint avant la mort d'Artaxerxès II, à l'hiver 359/358, puisqu'à ce moment-là, il avait réussi à abattre la révolte des satrapes.

M. Weiskopf propose une chronologie plus complète⁴²⁷ : le mariage de Camisarès et de Scythissa pourrait avoir eu lieu avant 404, la naissance de Datamès, avant 403. Vers 388,

⁴²¹ Cornélius Népos, *Dat.*, 6. 1-8.

⁴²² Cornélius Népos, *Dat.*, 7. 1-3 ; 8. 1-6.

⁴²³ Cornélius Népos, *Dat.*, 9. 1-5.

⁴²⁴ Cornélius Népos, *Dat.*, 10-11.

⁴²⁵ Harrison 1982a, 259-263.

⁴²⁶ Weiskopf 1989, 26-44.

⁴²⁷ Weiskopf 1982, 203-219 ; 340 ; 440.

Camisarès était en poste en Cilicie, Datamès a épousé la fille de Mithrobarzane. Avant 380, Datamès a servi comme garde du palais. Sysinas ne serait pas né plus tard que 388/387 et Arsidée que 387/386. Lors de la campagne militaire de 380 contre les Cadusiens, Camisarès meurt et Datamès récupère son gouvernement. Arsidée n'est pas mort avant 374, date du début des mouvements militaires en Egypte. Enfin en 370, Sysinas trahit Datamès et le dénonce à Artaxerxès II. Si l'on suit cette chronologie, l'expédition contre les peuples en rébellion, sous le commandement d'Autophradatès, ainsi que la campagne contre Thuys de Paphlagonie, eurent lieu après 380. De plus, l'expédition en Cataonie eut lieu avant la campagne avortée de Phanabaze en Egypte, en 374. C'est également avant 374 que Weiskopf situe la campagne contre les Pisidiens au cours de laquelle son fils cadet Arsidée perdit la vie. Donc Datamès était dans la fameuse région proche de la Cappadoce avant cette date également. La « trahison » de Sysinas aurait eu lieu en 370 et les actions militaires d'Autophradatès contre Datamès ainsi que ses propositions de paix à l'encontre de ce dernier, auraient eu lieu en 369 et 368. La rébellion de Datamès est ainsi datée du début des années 360 et l'attaque qu'il subit de la part d'Artabaze, fils de Pharnabaze le satrape de Daskyleion et d'Apamé, fille d'Artaxerxès, de 362/361⁴²⁸. La mort de Datamès est donc postérieure à cette date et antérieure à 359, date de la fin des troubles dans la satrapie de Daskyleion.

N. V. Sekunda⁴²⁹ propose aussi une chronologie détaillée de la vie de Datamès et de ses actions, mais en la remontant : ainsi, pour lui, Datamès serait né aux alentours de 407, et c'est vers 400 que son père Camisarès aurait reçu son gouvernement en Cilicie, et que Datamès aurait servi comme garde du palais. La campagne cadusienne, à la suite de laquelle Datamès reçut à gouverner la province de son défunt père Camisarès, eut lieu vers 385/4 a.C., c'est autour de 384 a.C. que Datamès servit avec Autophradatès contre les peuples rebelles et qu'il mena sa campagne militaire contre son cousin germain Thuys de Paphlagonie. Sekunda s'interroge pour savoir si Datamès devint satrape de Cappadoce et si cela eut lieu vers 384. Sekunda date d'environ 383 a.C. l'arrivée de Datamès à Akè, pour se joindre à la force expéditionnaire prévue contre l'Egypte, et à 373/2 a.C. son commandement suprême sur cette force expéditionnaire, suite au départ de Pharnabaze. La révolte d'Aspis est datée du début de l'année 368 a.C., le départ d'Akè de Datamès du courant de l'année 368 et de la fin de l'année 368 a.C., sa campagne contre la Paphlagonie, son premier siège infructueux à Sinope et son alliance secrète avec Pharnabaze. Enfin, Sekunda date la campagne de Datamès contre les Pisidiens du début de l'année 367 a.C. et du courant de l'année 367 a.C. les événements

⁴²⁸ En suivant Diod. 15.91-92.

⁴²⁹ Sekunda 1988, 50-52.

suivants : la désertion de Sysinas, la campagne d'Autophradatès en Cappadoce, la réconciliation de Datamès avec le Grand Roi et la marche d'Autophradatès contre Ariobarzane. Les tentatives d'assassinat de Datamès sur ordre d'Artaxerxès II suivent la grande révolte des satrapes, que Sekunda date de 362/1 a.C.

P. Debord a discuté cette chronologie⁴³⁰ : ainsi, la mention des peuples qui s'étaient révoltés contre le Grand Roi⁴³¹, qui précède, dans le récit de Cornélius Népos, celle de l'expédition contre Thuys de Paphlagonie, peut être située en 380 a.C. et donc permettre d'abaisser la datation proposée par Sekunda. Datamès peut également accéder à la satrapie de Cappadoce suite à cet événement, comme une « promotion » en récompense de ses bons et loyaux services, et cela aux alentours de 380. Pour P. Debord, c'est quelques années plus tard que Datamès mène une campagne en Paphlagonie : on le voit se diriger vers Amisos pour y battre monnaie⁴³², et prendre Sinope en prétextant des préparatifs militaires contre les Sestiens. Datamès sort grandi de ses succès militaires et il est envoyé à Aké pour préparer l'expédition militaire contre l'Égypte, avec Pharnabaze et Tithrautès. Or Tithrautès n'a pas participé à l'expédition de 374/373 et Pharnabaze a disparu dès 372, donc la chronologie est difficile à établir. C'est au cours de ces longs préparatifs à Aké que Datamès est chargé de mener une action militaire contre Aspis en Cataonie. En ce qui concerne la révolte plus ou moins larvée de Datamès contre le Grand Roi, et son repli dans une région proche de la Cappadoce (la Paphlagonie ?), la proposition de N.V. Sekunda des années 368/7 a.C. peut être remontée et rendue un peu plus floue autour de 370 a.C.

5. 5. Les raisons de la présence de Datamès à Sinope

Ce détour par la chronologie nous était nécessaire afin de voir quand le ou les sièges de Sinope par Datamès ont été possibles, ainsi que quand et pourquoi le monnayage de Datamès à Sinope a été émis. Car les deux sources qui lient l'histoire de Sinope à la destinée de Datamès n'ont peut-être entre elles aucune relation de causalité. Il est pourtant tentant de voir dans les émissions monétaires de Datamès à Sinope un signe que le siège de Datamès avait réussi et qu'une fois maître de la cité, il y a fait battre monnaie en son nom⁴³³.

⁴³⁰ Debord 1999, 113-114 ; 358-359.

⁴³¹ Cornélius Népos, *Dat.*, 1.2.

⁴³² Polyen 7. 21.1.

5. 5. 1. En tant que satrape royal.

Très tôt dans la recherche historique il a été admis que les émissions monétaires de Datamès à Sinope s'étaient produites dans un climat de confiance, de *φιλία* entre la cité grecque et le Perse⁴³⁴ : les monnaies de Datamès prouvent uniquement qu'elles ont été frappées sur ses ordres dans l'atelier monétaire de Sinope, cela ne signifie absolument pas que Datamès s'est rendu maître de Sinope par la force, ni qu'il est en rébellion contre Artaxerxès, car le droit de battre monnaie en son nom propre fait partie des prérogatives d'un satrape⁴³⁵.

Datamès est bien un satrape : Diodore⁴³⁶ le qualifie de satrape de Cappadoce et il est raisonnable de penser que ce titre était employé à bon escient⁴³⁷. De plus, lorsque les satrapes ont besoin de battre monnaie, il se servent de l'infrastructure déjà en place dans les cités : Polyen montre Datamès décidé à frapper monnaie à Amisos pour pouvoir payer ses soldats, après s'être emparé des richesses d'un grand sanctuaire (est-ce Zéla, Comana⁴³⁸ ?), il n'y a donc aucune objection à ce qu'il ait fait de même à Sinope. Mais alors dans quel but ? Est-ce pour payer les ouvriers et artisans de Sinope qui lui ont construit navires et machines de guerre⁴³⁹ ? Est-ce pour payer des soldats⁴⁴⁰ ? Et quand ? Lors de ses premières incursions en Paphlagonie ou bien lorsqu'il doit se défendre contre Autophradatès ou Ariobarzane ? Il est difficile de trancher. Même l'analyse numismatique ne permet pas de répondre précisément : pour C.M. Harrison⁴⁴¹, ces monnaies ont pu être émises n'importe quand entre l'arrivée de Datamès en Paphlagonie, dans les années 370, et sa mort, entre 362/361 et l'hiver 359/358, date de la mort d'Artaxerxès II.

5. 5. 2. En tant que satrape révolté

La question du ou des sièges de Sinope est aussi épineuse car les trois anecdotes peuvent se référer à un seul et même siège comme à deux ou trois sièges différents. N. V. Sekunda propose de voir dans l'anecdote rapportée par Polyen⁴⁴² (la lettre d'Artaxerxès II qui ordonne à Datamès de lever le siège de Sinope) un premier siège de Sinope lors de la campagne paphlagonienne de Datamès à la fin de 369 a.C., à une époque où Datamès a encore

⁴³³ Babelon 1910, 422.

⁴³⁴ Six 1885, 25 ; Robinson 1906, 246

⁴³⁵ Debord 199, 60

⁴³⁶ Diod. 15. 91. 2-7.

⁴³⁷ Weikopf 1982, 207.

⁴³⁸ Polyen, 7.21.1.

⁴³⁹ Langella 1989, 101.

⁴⁴⁰ Konuk 1998, 71 n.132 : voit dans les monnaies de Sinope des monnaies de campagne.

⁴⁴¹ Harrison 1982, 263.

⁴⁴² Polyen 7. 21. 5.

le souci d'apparaître obéissant envers le Roi⁴⁴³. La seconde anecdote rapportée par Polyen⁴⁴⁴, concernant les navires et les machines de guerre destinés à aller assiéger Sestos ou Sésamos est placée par N.V. Sekunda en 368 a. C., car Sestos était sous le contrôle d'Ariobarzane à la fin de l'année 368 a.C., et fut assiégée par le thrace Kotys l'année suivante⁴⁴⁵. Or, rapidement après, Sestos fut donnée par Ariobarzane aux Athéniens en remerciement de leur aide. N.V. Sekunda estime qu'une date postérieure à 368 a.C. est impossible car Datamès aurait dû, pour obtenir des artisans sinopéens, convaincre les Sinopéens qu'il s'apprêtait à faire la guerre aux Athéniens en leur nom. Si Ariobarzane était déjà en révolte à la fin de 368 a.C., Datamès a très bien pu prétendre récupérer Sestos pour le Grand Roi. Sekunda suggère que cet épisode se réfère au même siège que la première anecdote, car Datamès quitte le siège avec un navire, alors que dans la seconde anecdote, il cherche à se procurer des navires⁴⁴⁶; donc en réunissant ces deux épisodes en un, on peut supposer que le premier siège de Sinope eut lieu à la fin de l'année 368 a.C. On peut quand même être surpris par cet ordre inversé au sein d'un même texte d'un même auteur. Sekunda ne voit pas où situer l'anecdote rapportée par Enée le Tacticien⁴⁴⁷ (les femmes de Sinope sont grimées en hommes pour faire croire à l'ennemi que ce sont des soldats), mais il estime que le siège couronné de succès pour Datamès, et après lequel Datamès a émis des monnaies à Sinope, a eu lieu plus tard dans les années 360 a.C., peut-être à l'époque de la grande révolte des satrapes.

A. Langella⁴⁴⁸, dans son article « Sinope, Datame e la Persia », a une vision différente de celle de N.V. Sekunda. Pour elle, les deux passages de Polyen et celui d'Enée le Tacticien se réfèrent à un unique siège, survenu avant que Datamès ne se rebelle ouvertement contre le Grand Roi. En effet, dans sa notice sur Sinope⁴⁴⁹, Strabon rapporte que Sinope fut autonome pendant très longtemps, qu'elle ne put pas préserver sa liberté jusqu'au bout mais fut prise après un siège par Pharnace, à qui elle fut d'abord asservie⁴⁵⁰. A. Langella souligne l'emploi de l'adverbe *πρῶτον* dans le texte de Strabon, ce qui pourrait signifier qu'avant Pharnace, Sinope n'a jamais été prise, donc à plus forte raison, pas par Datamès. Il est très tentant de souscrire à cette hypothèse et de voir ainsi un glorieux général perse buter encore et toujours contre Sinope, cité qui sut se rendre indépendante à la fois des Grecs compagnons de Xénophon, du dynaste paphlagonien Korylas et de l'Empire Perse représenté par la personne

⁴⁴³ Sekunda 1988, 46.

⁴⁴⁴ Polyen 7. 21. 2.

⁴⁴⁵ Xen., *Ages.*, 2.26.

⁴⁴⁶ Sekunda 1988, 47.

⁴⁴⁷ Enée, *Pol.*, 40. 4.

⁴⁴⁸ Langella 1989, 94-101.

⁴⁴⁹ Strab., 12.3.11.

de Datamès. Pourtant, même si la documentation de Strabon est solide et ses sources, comme Ephore, anciennes, son panorama historique de Sinope est relativement rapide et passe sous silence de nombreux autres aspects d'histoire sinopéenne, comme par exemple l'expédition pontique de Périclès. Même s'il est difficile de suivre A. Langella sur la non-prise de Sinope par Datamès, on peut accepter ses arguments pour dater la rébellion secrète de Datamès, après l'été 373 a.C., après le changement à la tête du commandement du corps expéditionnaire en Egypte, à savoir des années autour de 370 a.C. Pour elle, il y eut tout d'abord alliance entre Datamès et les Sinopéens, puis Datamès brisa cette alliance, et assiégea la cité. Les monnaies sinopéennes à légende de Datamès ne prouvent pas que la cité fut occupée par Datamès, mais qu'elles ont été frappées dans l'atelier monétaire de Sinope, avec l'autorisation des autorités civiques, pour le compte de Datamès, comme ce fut le cas à Amisos lorsque Datamès était à cours de numéraire. En temps d'alliance, de *φιλία*, Sinope a pu concéder à Datamès l'usage de son atelier monétaire, comme elle avait permis à ses charpentiers de l'aider à construire sa flotte. Ces monnaies ont pu être frappées pour payer les artisans sinopéens et porter le nom de Datamès afin de rappeler le commanditaire des travaux. Après cette période d'entente, Datamès a pu mettre le siège devant Sinope, en violation avec l'accord de *φιλία*. Par contre, A. Langella estime que Datamès ne réussit pas à prendre Sinope. Quoiqu'il en soit, nous retenons sa proposition de datation de la *φιλία* entre Datamès et les Sinopéens, puis du siège de Sinope par Datamès autour de 370 a.C., à un moment où Datamès est en rébellion secrète contre Artaxerxès II.

P. Debord enfin propose une autre chronologie des sièges de Sinope⁴⁵¹. Pour lui, les débuts de la carrière militaire de Datamès se situent lorsqu'il aide Autophradates contre les « peuples révoltés » contre le grand Roi⁴⁵², ce qui pourrait avoir lieu aux alentours de 380 a.C. Il situe l'expédition contre le Paphlagonien Thuys quelques années plus tard, expédition au cours de laquelle il place l'épisode de l'utilisation de l'atelier monétaire d'Amisos⁴⁵³ et la prise de Sinope par la ruse (en prétextant une campagne militaire contre Sestos⁴⁵⁴). P. Debord émet l'hypothèse que les Sinopéens avaient eu des soucis avec les Sestiens qui avaient pu profiter de la situation de crise pour contrôler les Détroits, ce qui expliquerait l'intérêt trouvé à la proposition de Datamès. Cette expédition de Paphlagonie a tout d'abord eu lieu avec l'aide d'Ariobarzane. Datamès rentre ensuite à Suse où ses exploits lui ont fait une réputation

⁴⁵⁰ d'après la traduction de F. Lassère (CUF).

⁴⁵¹ Debord 1999, 358-359.

⁴⁵² Cornélius Népos, *Dat.*, 2.1.

⁴⁵³ Polyen, 7.21.1

⁴⁵⁴ Polyen, 7.21.2 ; Enée le Tacticien, *Pol.*, 40.4.

plus que flatteuse, et il est chargé de préparer une expédition en Egypte avec Pharnabaze et Titraustès : la chronologie est très discutée, mais on pourrait situer ces événements autour de 373 a.C. Puis Datamès est chargé de mener une campagne contre Aspis, qui entrave la collecte du φόρος en Cataonie, ce dont il s'acquitte avec rapidité et efficacité. Mais Datamès suscite la jalousie des courtisans qui le discréditent auprès d'Artaxerxès II : c'est à ce moment-là que Datamès entre secrètement en rébellion contre le Roi, part dans un pays voisin de la Cappadoce et passe un accord avec Ariobarzane. P. Debord s'interroge sur la nature de ce pays : est-ce la Paphlagonie, ce qui expliquerait une deuxième action contre Sinope (cette fois-ci stoppée par la lettre d'Artaxerxès devant laquelle Datamès fait la proskynèse⁴⁵⁵) ? Cette proposition est intéressante, car elle expliquerait l'état de révolte larvée de Datamès face au Roi : d'une part Artaxerxès suit de près les agissements de Datamès à Sinope, une cité théoriquement sous la domination perse, et d'autre part Datamès ne souhaite pas apparaître ouvertement en rébellion contre le Roi, ce qui explique sa rapide levée du siège après la réception de la lettre royale, même si on peut voir, comme le fait P. Briant, dans le caractère ostentatoire de la proskynèse une parodie de soumission à l'autorité royale, et quasiment une provocation⁴⁵⁶. P. Debord propose comme date du retour de Datamès dans une région proche de la Cappadoce (donc peut-être la Paphlagonie) les alentours de 370 a.C.⁴⁵⁷.

Il est donc très difficile de trancher dans les propositions de chronologie concernant Sinope et les actions de Datamès, avec des sièges couronnés ou non de succès. La cité de Sinope s'est retrouvée dans une région où Datamès a fait régner l'ordre soit au nom du Grand Roi, soit en son nom propre, et elle a eu à subir les violences d'un Datamès qui exerçait son pouvoir de manière autoritaire. La cité de Sinope se trouvait dans une région qui échappait au contrôle du pouvoir royal, soit parce que le dynaste Thuys ne reconnaissait pas l'autorité du Roi, soit parce que Datamès avait pu y trouver refuge une fois sa rébellion établie. Une fois Datamès assassiné, on peut penser que les territoires qu'il contrôlait vont revenir sous la souveraineté de leurs satrapes respectifs, à savoir Artabaze en Phrygie Hellespontique (il avait succédé à Ariobarzane au plus tard en 363/362 a.C.) et Ariaramnès pour la Cappadoce (qui fut sûrement scindée en deux provinces après la révolte de Datamès). Si le découpage satrapique qui prévalait jusqu'à présent a été respecté, Sinope devait dépendre de l'autorité d'Artabaze, mais, si l'on est à peu près sûr qu'il ait rétabli assez rapidement son autorité sur la Bithynie, rien n'est moins sûr en ce qui concerne une partie des cités grecques de la côte qui semblent

⁴⁵⁵ Polyen, 7.21.5.

⁴⁵⁶ Briant 1996, 680.

⁴⁵⁷ Debord 1999, 114.

avoir échappé à son contrôle⁴⁵⁸ : après les rigueurs infligées par Datamès, Sinope s'est-elle trouvée libre de toute contrainte exercée par le pouvoir perse ?

6. LE DEVENIR DE SINOPE DANS UN CONTEXTE ANATOLIEN TROUBLÉ (ANNEES 360-340 a. C.)

6. 1. Le contexte général

Après l'épisode de la révolte de Datamès, la Paphlagonie et donc la cité de Sinope peuvent donc de nouveau être intégrées dans la satrapie de Daskyleion. Ariobarzane en était le satrape, mais au moment de la grande révolte des satrapes en 361 a.C., il n'était déjà plus satrape de Phrygie Hellespontique⁴⁵⁹ : Artabaze⁴⁶⁰, fils de Pharnabaze et d'Apamé, fille d'Artaxerxès, lui avait succédé autour 363/362 a.C. C'est peut-être lors de son voyage vers Daskyléion qu'Artabaze livra bataille sans succès à Datamès⁴⁶¹. On pourrait s'attendre à un retour au calme au nord de l'Anatolie après la grande révolte des satrapes et la mort de Datamès, d'autant plus que s'achève en 359/358 a.C.⁴⁶² le règne d'Artaxerxès II : son fils Arataxerxès III Ochos lui succède et se trouve lui aussi aux prises avec des troubles en Asie Mineure. Ces troubles n'avaient peut-être jamais cessé et s'étaient maintenus sous forme larvée. Grâce à un texte de Diodore de Sicile⁴⁶³ faisant état de la guerre menée par Athènes contre ses alliés révoltés entre environ 357 et 355, nous apprenons qu'Artabaze est en révolte (ἀποστάτης) contre Artaxerxès III : le stratège athénien Charès apporte son aide au satrape révolté qui remporte ainsi une victoire sur l'armée royale⁴⁶⁴. Mais, face aux menaces d'Artaxerxès III, le soutien athénien à Artabaze cessa ; il fut relayé par le soutien thébain⁴⁶⁵. Les raisons de la révolte d'Artabaze restent mystérieuses : on a pu avancer que c'est l'ordre du roi de licencier les mercenaires qui l'avait provoquée; P. Briant propose d'y voir plutôt le résultat d'une dénonciation portée contre lui, pratique qui rappelle celle des périodes précédentes⁴⁶⁶. Artabaze fut donc contraint de s'enfuir en 352⁴⁶⁷ avec sa famille à la cour de Philippe de Macédoine.

⁴⁵⁸ Debord 1999, 104-107.

⁴⁵⁹ Diod. 15. 90. 3 le compte dans sa liste des satrapes révoltés, mais comme satrape de Phrygie.

⁴⁶⁰ La Paphlagonie soutient l'action d'Artabaze pour la conquête de sa province : Démosthène, *C. Aristocr.*, 155.

⁴⁶¹ Briant 1996, 681.

⁴⁶² Briant 1996, 700 : il mourut de vieillesse entre novembre 359 et avril 358 au témoignage des tablettes babyloniennes.

⁴⁶³ Diod 16. 7. 3-4 ; 16. 21-22. 1-2.

⁴⁶⁴ Diod 15. 22. 1.

⁴⁶⁵ Diod 15. 34. 1-2.

⁴⁶⁶ Briant 1996, 701.

⁴⁶⁷ Debord 1999, 104 ; Diod. 16. 52. 3.

Après le départ d'Artabaze en Macédoine, nous ignorons ce qui se passe dans sa satrapie : un successeur fut-il nommé immédiatement après son départ pour le remplacer ? Artaxerxès III était-il trop occupé à partir de 351 avec les révoltes de Phénicie, de Chypre et la reconquête de l'Égypte entre 343 et 342 pour se soucier de la gestion de la satrapie de Daskyleion ? Quoi qu'il en soit, c'est à son retour d'Égypte⁴⁶⁸ qu'Artaxerxès III autorisa Artabaze et les siens à rentrer dans le royaume⁴⁶⁹ grâce à l'intervention du Rhodien Mentor, gendre d'Artabaze. Mentor fut quant à lui envoyé en Asie Mineure afin de soumettre Harmias, tyran d'Atarnée qui s'était révolté contre le roi. A son retour, Artabaze n'a pas retrouvé sa satrapie, mais il pouvait compter sur les ressources de la Paphlagonie, et il avait rétabli son autorité sur la Bithynie, alors qu'une partie des cités grecques de la côte semblaient avoir échappé à son contrôle⁴⁷⁰. Artabaze avait été remplacé à la tête de la satrapie de Daskyleion par Arsitès⁴⁷¹ : il est impossible de savoir si ce remplacement fut effectif dès 352 ou bien plus tard, car sa présence à la tête de la satrapie de Daskyleion n'est attestée qu'à partir de 341/340⁴⁷², lorsqu'il envoie de l'aide à Périnthe contre Philippe de Macédoine. C'est d'ailleurs Arsitès qui se trouve à la tête de la satrapie de Daskyleion lorsque Alexandre pénètre en Asie Mineure⁴⁷³.

Entre la fin de la grande révolte des satrapes et l'arrivée d'Alexandre le Grand en Anatolie, l'histoire du nord de la péninsule est assez mal connue, de même que son contrôle par le pouvoir perse. Les préoccupations du pouvoir étaient ailleurs, plus au sud, en Phénicie, à Chypre et en Égypte. Un certain relâchement de la contrainte perse a pu se produire, surtout après le départ d'Artabaze en 352. On peut supposer que les cités grecques, qui avaient plus ou moins souffert des exactions des satrapes révoltés durant la grande révolte des satrapes, ou même avant comme Sinope avec Datamès, ont eu à faire face à de nouvelles difficultés : on pourrait aussi suggérer un repli défensif des cités sur elles-mêmes, trop craintives d'avoir à être de nouveau rançonnées dans le cadre de conflits entre Perses.

⁴⁶⁸ Briant 1996, 706.

⁴⁶⁹ Diod. 16. 52. 3-4 (intervention datée de 349/8).

⁴⁷⁰ Debord 1999, 104.

⁴⁷¹ Briant 1996, 718, 1034.

⁴⁷² Paus. 1. 29. 10 ; Diod. 16. 75. 1-2 ; problème discuté par Briant 1996, 708 et Debord 1999, 104.

6. 2. Le traité d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée (353/2- 346/5 a.C.)

Une inscription, nouvellement publiée par D. French dans le volume des *IK* de Sinope va nous permettre de réfléchir sur la situation de la cité pour cette période de lacune documentaire. L'inscription en question est un traité d'alliance entre la cité de Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée Pontique (les mots ὄρκιον et συμμαχία sont lisibles dès la première ligne du texte). Les deux parties qui s'engagent dans ce traité d'alliance sont les Sinopéens (Σινωπεῖς) et Satyros et les enfants de Cléarque (Σάτυρος και οἱ Κλεάρχου παῖδες), c'est-à-dire la famille des tyrans d'Héraclée Pontique, sont citées à la ligne 3. Grâce à cette mention, David French a pu dater cette inscription de l'époque de la régence de Satyros, après l'assassinat de son frère Cléarque en 353/352 a.C. et le début du règne de son neveu Timotheos, en 346/345 a.C.⁴⁷⁴. Cette proposition de datation a l'avantage de se situer dans une période de sept ans, pour laquelle nos connaissances sont assez limitées en ce qui concerne les régions des deux cités engagées dans l'alliance. P. Debord donne 352 comme date de l'exil d'Artabaze en Macédoine⁴⁷⁵, le texte pourrait donc se situer immédiatement avant cet exil ou immédiatement après. Mais comme nous ignorons si Arsités prit ou non la relève d'Artabaze à la tête de sa satrapie de Daskyleion dans les jours qui suivirent sa disgrâce, nous ne pouvons que supposer que l'alliance entre Sinope et Héraclée eût lieu à l'époque du gouvernement d'Arsités en Phrygie Hellespontique. Peut-être que l'alliance fut conclue dans une période de vacance de pouvoir à la tête de la satrapie de Daskyleion, car, comme nous l'avons dit précédemment, il n'est pas sûr qu'Arsités ait accédé à son poste dès 352, car il n'est connu dans les sources littéraires qu'à partir de 341/340.

La quasi simultanéité de la mort de Cléarque en 353/352 et de l'exil d'Artabaze en 352 peut néanmoins nous amener à proposer l'hypothèse suivante : la tyrannie d'Héraclée s'est trouvée affaiblie par l'assassinat de son premier représentant, Cléarque⁴⁷⁶, et c'est le frère de ce dernier, Satyros⁴⁷⁷, qui assura la régence au nom de ses neveux, Timothéos et Dionysios. Nous savons par les sources littéraires que Satyros prit très à cœur son rôle, car il entreprit de venger son frère de manière radicale : après la mise à mort des meurtriers de Cléarque par ses gardes du corps, il fit assassiner leurs familles⁴⁷⁸ ; il se priva également

⁴⁷³ Arrien, I. 12. 8-10.

⁴⁷⁴ *IK* 64-Sinope, 1.

⁴⁷⁵ Debord 1999, 104 ; Diod. 16. 52. 3.

⁴⁷⁶ Memnon, *FGrHist* 434, F 1.1; Justin 16. 12-17.

⁴⁷⁷ Justin 16. 18.

⁴⁷⁸ Memnon *FGrHist* 434, F 1. 2.

volontairement de descendance afin de garantir à ses neveux le transfert de l'intégralité du pouvoir de leur père sans conflit de succession⁴⁷⁹.

Il serait tentant de voir, dans notre texte, une manifestation supplémentaire du souci de Satyros de stabiliser sa famille à la tête de la cité d'Héraclée, en négociant une alliance avec l'autre cité la plus importante de la côte sud de la mer Noire, Sinope. Ce n'était pas la première fois que Sinope et Héraclée faisaient cause commune car lors du passage de Xénophon et de Dix-Mille, les deux cités avaient uni leurs efforts pour proposer des bateaux aux mercenaires grecs afin qu'ils s'éloignent le plus vite possible de leurs possessions⁴⁸⁰. Les deux cités avaient aussi évité d'ouvrir leur porte aux Dix-Mille⁴⁸¹. Ce souci de consolidation du pouvoir ne peut se comprendre que dans un contexte de succession immédiate, au moment où le pouvoir de Satyros est (ou se sent) encore menacé. Afin d'être sûr de pouvoir le transmettre à ses neveux, il prend la peine de s'adresser à Sinope. Cet argument dynastique nous paraît être pertinent pour proposer une datation plutôt haute de ce traité d'alliance. La proximité temporelle avec la révolte d'Artabaze contre Artaxerxès III entre 357 et 355 a.C. peut également expliquer le souhait d'une seconde génération de tyrans de s'assurer du soutien de la plus importante cité voisine en cas de troubles politiques et militaires. C'est pourquoi nous penchons plus pour une date autour de 352.

Avant de donner le texte et la traduction du décret d'alliance, nous en proposons une brève analyse, qui suit celle proposée par D. French⁴⁸² : les lignes 1 et 2 mettent en place les termes de l'alliance ; des lignes 2 à 8, il est dit ce qui doit être fait en cas d'invasion de l'une ou l'autre des deux parties ; de la ligne 8 à la ligne 12, ce qui doit être fait dans le cas exceptionnel d'une agression militaire avec l'accord du Roi, le fait d'envoyer des messagers en vue du retrait de l'agresseur ; de la ligne 12 à la ligne 15, dans le cas d'un refus de l'agresseur d'envoyer des messagers et de se retirer. Les lignes 15 à 18 concernent les arrangements financiers pour le paiement des troupes de l'alliance ; les lignes 18 à 23 des arrangements pour « ceux qui ont fui » Sinope ou Héraclée ; les lignes 23 à 27 envisagent la participation de Cromna et de Sesamos à l'alliance ; les lignes 27 à 31 évoquent ce qui serait à faire en cas de subversion politique dans l'une des deux cités ; les lignes 31 et 32 stipuleraient (d'après les propositions de restitution de French) l'âge des hommes qui participeraient à l'armée de l'alliance et les lignes 32 et 33 la possibilité de révision (du traité si l'on suit les

⁴⁷⁹ Memnon *FGrHist* 434, F 1. 2.

⁴⁸⁰ Xen., *Anab.*, 5. 6. 19 ; 5. 6. 26 et 31.

⁴⁸¹ Xen., *Anab.*, 6. 1. 14-17 ; 6. 2. 1-3.

⁴⁸² *IK* 64-Sinope, 1.

restitutions de French). Nous n'avons pas la fin du texte mais David French suppose qu'elle proposait les modalités de publicité du traité.

Texte

- [Ἐ]πὶ τοῖσδε το ὄρκιον καὶ τὴν συμμα[χίην ἐ]ποίησα[ν]
 Σινωπεῖς καὶ Σάτυρος καὶ οἱ Κλεάρχου παῖδες· ἄν τι[ς ἐπὶ]
 Σάτυρον ἢ τοὺς Κλεάρχου παῖδας ἢ Ἡρ[α]κλείαν ἢ [τὴν]
 4 χώρ[ην] ἐπιστρατεύηται πλὴν βασιλέως βοηθεῖν
 Σιν[ωπ]έας παντὶ σθένει κατὰ τὸ δυνατόν καὶ ἄν τις ἐ[πὶ]
 Σ[ιν]ωπέας στρατεύηται ἢ τὴν χώραν πλὴν βασιλέω[ς]
 [βο]ηθεῖν Σάτυρον καὶ τοὺς Κλεάρχου παῖδας παντὶ σθ[ένει]
 8 κατὰ τὸ δυνατόν· ἐὰν δὲ ὁ ἐπιστρατεύων ἐπὶ Σάτυρον
 ἢ τοὺς Κλεάρχου παῖδας ἢ Ἡρακλείαν ἢ τὴν χώραν
 ἢ Σινώπην ἢ τὴν χώραν φῆι μετὰ βασιλέως ἐπιστρατεύ[ειν]
 πέμπειν μετὰ τοῦ ἐπιστρατεύοντος ἀγγέλους πρὸς βασιλέα
 12 καὶ αὐτὸν κελεύειν ἀναχωρεῖν ἐκ τῆς χώρας· [ἐ]ὰν δὲ μὴ
 θέλῃ ὁ ἐπιστρατεύων συμπέμπε[ιν ἀγ]γέλους καὶ ἀναχωρε[ῖν]
 [ἐ]κ τῆς χώρας βοηθεῖν ἀλλήλοι[ς π]αγτὶ σθένει κατὰ τὸ (vac)
 δυνατόν· μισθὸν δὲ εἶναι τοῖς σ[τρα]τευομένο[ις] τρίτον
 16 ἡμιστάτηρον τοῦ μηνός· προα[ναλίσ]κειν δὲ τοὺς βοηθούντας
 μηνὸς μισθόν· κομιδὴν δὲ εἶναι τ[οῦ προ]αγαλωθέντος παρὰ
 τῶν παρακαλούντων εἰρήνης γεν[ομέ]νης ἐν ἑξ μ[η]σίν· ὅσοι δ' ἄν
 Σινώπην ἢ Ἡρακλείαν φεύγω[σιν εἶν]αι αὐτοῖς ἐν ταῖς πόλεσι[ι]
 20 [δι]ατελεῖν μηδὲν ἀδικοῦσι[ν]· ἄν δέ τι δοκῶσιν ἀδικεῖν ἀπὸ
 [χρόνο]ν οὗ τὸ ὄρκιον γέγονε ἐπιπέμποντας ἀγγέλους (vac)
 [μετίσ]τασθαι κ' ἄν δοκῆ Σινωπεῦσι κα[ὶ] Σατύρωι καὶ τοῖς
 [Κλεάρχου] π[αι]σὶ μετίστασθαι [α]ὐτούς· εἶναι δὲ τῆι αὐτῆ[ι]
 24 [συμμαχί]η καὶ Κρομνίτας καὶ [Σ]ησαμηνούς ἄν ἐθέλω[σι]
 [φυλάσσει]ν δὲ ἑκατέρου[ς τὴν] συμμαχίην ἐὰμ μὲν [τις ἐπι]-
 [στρατεύηται] ἐν εἴκοσι ἡμέ[ραις ἀφ'] ἧς ἄν ἐπαγγείλωσι[ν] οἱ ἐ[πι]-
 [μελοῦ]μενοι· ἐὰ[ν δ]έ τις τῶ[ν ἐν ταῖς πόλεσι] τὸν δῆμον τὸν (vac)
 28 [Σινωπ]έων καταλύη ἢ δι[. . . 9-10 . . . Σατύ]ρωι ἐπιβουλεύη
 [ἢ τοῖς] Κλεάρχου παισὶ [βοηθεῖν ἀλλήλοις πα]γτὶ σθένει κατὰ
 [τὸ δυ]νατὸν ἐν δέκα ἡμ[έραις ἀ]φ' ἧς ἄν [ἐ]παγγείλωσιν οἱ ἐπι-
 [μελ]ούμενοι· τὴν δὲ [. . . c.8 . . .]ΝΕΣΘΑΙ ἀμφοτέροις ἀπὸ εἴκοσι[ι]

32 [.]ω[.]ΕΙΣΤΡ[.]Λ [.]Α[. .].Ι· διορθοῦσθα[ι δ]ὲ εἶναι ὡς ἂν
[δοκῆι Σινωπεῦσι καὶ Σατύρωι καὶ τοῖς Κ]λε[ά]ρχου παισί· [. . . c.9 . . .]

ligne 31 : [. . c.8 . .]ΝΕΣΘΑΙ ἀμφοτέρους ἀπὸ εἴκοσι[ι] : par rapport à la place disponible sur la pierre et par rapport au sens, D. French propose la restitution suivante τὴν δὲ [τάξιιν γε]γέσθαι.

ligne 32 : [.]ω[.]ΕΙΣΤΡ[.]Λ [.]Α[. .].Ι· : D. French propose la restitution suivante : [ἐτ]ῶ[ν] εἰς τρ[ι]ά[κοντα ἐννὲ]α [ἔ]τη·

Traduction

En ces termes, les Sinopéens et Satyros et les enfants de Cléarque ont fait un serment et une alliance. Si quelqu'un fait une expédition contre Satyros ou contre les enfants de Cléarque ou contre Héraclée ou contre son territoire, excepté le Roi, que les Sinopéens viennent au secours de toute la force dont ils sont capables, et si quelqu'un lève des soldats contre Sinope ou contre son territoire, excepté le Roi, que Satyros et les enfants de Cléarque viennent au secours avec toute la force dont ils sont capables. Si celui qui fait une expédition contre Satyros ou contre les enfants de Cléarque ou contre Héraclée ou contre son territoire ou contre Sinope ou contre son territoire, dit qu'il mène une expédition en accord avec le Roi, que [les parties du traité] envoient, avec celui qui fait une expédition, des messagers au Roi et exigent que [l'agresseur] se retire du territoire. Si celui qui fait une expédition décide de ne pas envoyer de messagers et de ne pas se retirer du territoire, les deux parties doivent venir au secours l'une de l'autre avec toute la force dont elles sont capables. Que pour les soldats, la solde soit de deux drachmes et demi par mois. Que l'on fasse l'avance d'un mois de solde à ceux qui viennent en aide. Le recouvrement des dépenses faites auparavant doit être fait par la partie qui appelle à son secours, dans les six mois une fois la paix établie. Tous ceux qui ont fui Sinope ou Héraclée, qu'il leur soit permis de rester dans ces cités, s'ils ne commettent aucune injustice. Et s'ils semblent faire quelque chose d'injuste à partir du temps où le serment a été prononcé, que des messagers soient en outre envoyés pour les exiler s'il plaît aux Sinopéens et à Satyros et aux enfants de Cléarque de les exiler. Qu'il y ait dans cette alliance les gens de Cromna et de Sesamos s'ils le veulent. Que chacune des deux parties respecte l'alliance, si, d'une part quelqu'un lance une expédition, dans les vingt jours à partir du jour où ceux qui dirigent ont demandé (de l'aide), si, d'autre part, quelqu'un parmi ceux-ci, travaille à renverser le peuple de Sinope [ou à le diviser], ou conspire contre Satyros et les enfants de Cléarque, que les deux parties viennent au secours l'une de l'autre de toute la force

dont elles sont capables dans les dix jours à partir du jour où ceux qui dirigent ont demandé (de l'aide) et que [le corps de troupes] soit fait par les deux parties [de 20 à 39 ans]. Que cela soit amendé s'il semble bon aux Sinopéens et à Satyros et aux enfants de Cléarque ...

6. 3. Les relations entre Sinope et Héraclée

Ce texte semble témoigner de divers aspects utiles à une meilleure compréhension de la zone sud-pontique pour les années 350-340 a.C. Nous allons étudier ce traité d'alliance sous ses deux aspects, à savoir l'aspect militaire et l'aspect intérieur. Cela se justifie par le fait que le côté défensif n'est pas le seul à être abordé dans ce texte : la situation politique à Héraclée et à Sinope peut être entraperçue également. Ce mélange des genres au sein d'un même décret peut nous amener à nous interroger sur le contexte général et à émettre l'hypothèse d'un climat d'insécurité et d'urgence, nécessitant une organisation empirique de la défense.

6. 3. 1. Une alliance militaire défensive

Le traité d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée est avant tout une alliance militaire défensive avec deux alliés qui se jurent (ὄρκιον, l.1) assistance militaire en cas d'agression extérieure (l.4-8) : le texte prend la peine de détailler les lieux ou les personnes susceptibles d'agression militaire et de donner la liste des personnes ou des cités qui doivent intervenir dans ce cas précis. L'engagement réciproque est fixé : les deux alliés doivent intervenir avec toute la force dont ils disposent (παντὶ σθένει κατὰ τὸ δύνατον, l. 5 et 7-8). Il s'agit d'une alliance militaire défensive entre deux cités ayant deux systèmes de gouvernements différents : ce sont d'une part les Sinopéens qui jurent et d'autre part Satyros et les enfants de Cléarque. Les cités de Sinope et d'Héraclée Pontique peuvent entretenir entre elles des relations diplomatiques, ce qui prouve leur autonomie. En revanche, l'expression « excepté le Roi » (πλὴν βασιλέως, l.4 et 6) montre qu'elles ne sont pas indépendantes : elles restent sujettes de l'Empire perse. D. French remarque à bon escient qu'il ne faut voir aucune ambiguïté dans l'expression « βασιλέως » : il s'agit du roi des Perses⁴⁸³, ici Artaxerxès III Ochos. Héraclée et Sinope dépendent toutes deux de la satrapie de Phrygie Hellepontique et doivent donc, dans le cadre de la contraction d'une alliance, montrer leur soumission au pouvoir central afin de ne pas passer pour rebelles. L'alliance militaire entre Sinope et Héraclée n'est donc pas illégale : elle prévoit une absence d'intervention au cas où le Roi déciderait de mener une action militaire contre l'une des deux cités, reconnue coupable de

⁴⁸³ IK 64-Sinope, l.

rébellion par exemple. Enfin, l'alliance militaire reste ouverte : il est prévu, aux lignes 23 et 24 que les cités de Cromna et de Sesamos, qui se situent sur la côte pontique entre Héraclée et Sinope, peuvent adhérer à l'alliance si elles le souhaitent.

Le deuxième aspect de l'alliance est plus surprenant : il occupe les lignes 8 à 15. Il prend en considération le cas où l'agresseur militaire lancerait une expédition « μετὰ βασιλέως », « avec le Roi », « avec l'accord du Roi », ce que David French a interprété comme étant « avec la permission du Roi »⁴⁸⁴. Dans le cadre d'une expédition militaire lancée avec l'accord du Roi (donc d'une expédition légale du point de vue du pouvoir central), l'intervention militaire des alliés n'est pas automatique. Une phase diplomatique doit la précéder : c'est ce que nous voyons aux lignes 11 et 12, où il est dit que la cité agressée et l'agresseur doivent envoyer des messagers auprès du Roi, sans doute pour une phase de conciliation. Ce passage du texte est intéressant car il montre le degré d'autonomie des cités grecques, qui se permettent, dans le cadre d'une expédition militaire officielle et légale lancée contre elles, de remettre en cause la légitimité de cette expédition et d'aller plaider leur cause auprès du Roi. Le but de l'entretien de conciliation auprès du Roi n'est pas secret : l'allié attaqué demande le retrait de l'agresseur de son territoire (l.12). Ce n'est que dans le cas où l'agresseur refuserait d'envoyer des messagers au Roi, et par là même, d'évacuer le territoire de la cité agressée (l.12-14), que l'alliance militaire entre Héraclée et Sinope se mettrait en action, dans les mêmes termes que pour une agression « simple » (l.14-15). Ce passage du décret d'alliance est vraiment très subtil, car les deux cités se mettent du côté de la légalité, de la soumission au pouvoir central. Si elles jugent illégitime une action militaire menée contre elles, elles jouent encore le jeu de la légalité en proposant l'envoi de messagers auprès du Roi : ainsi, le jugement du roi serait en mesure de départager la cité agressée et son agresseur.

Le corollaire de l'alliance militaire est l'organisation des troupes nécessaires à toute aide en cas d'agression militaire. Le côté matériel de la chose est traité dans un premier temps juste après l'exposé des circonstances au cours desquelles l'alliance militaire est valable : des lignes 15 à 18, les deux alliés règlent le problème du salaire mensuel des soldats, qui doit être donné par avance aux soldats qui interviennent dans le cadre de l'alliance. Il est intéressant de remarquer qu'outre la solidarité militaire, on assiste à une véritable solidarité financière entre les deux alliés : c'est la cité qui vient à l'aide de l'autre qui se charge de faire l'avance de l'argent pour le salaire des soldats. On peut aussi supposer qu'elle seule fournit les troupes car les soldats de la cité agressée sont sûrement en train de la défendre. Le remboursement de

cette avance financière est lui aussi régi par des clauses du traité : la cité qui a reçu cette aide a six mois, une fois la paix établie, pour rembourser sa dette (l.18). Dans la suite du texte, on constate qu'un calendrier des interventions a même été prévu : en cas d'agression militaire sur l'une des deux cités de l'alliance, l'allié non agressé a vingt jours à partir du moment où il a reçu l'appel à l'aide émanant du gouvernement de la cité agressée, pour venir militairement à son aide (l. 25-27). Enfin, D. French propose des restitutions aux lignes 31 et 32 qui permettraient de voir que le corps de troupes est organisé par les deux parties avec des soldats, dont l'âge est compris entre 20 et 39 ans. Rien n'est donc laissé au hasard dans cette alliance militaire : les cas où elle doit entrer en action (dans le cadre de la loyauté par rapport au pouvoir perse), le recrutement des soldats de l'alliance, leur solde et enfin les modalités de paiement de la dette contractée par la cité qui appelle à l'aide.

6. 3. 2. Un accord de soutien mutuel dans les affaires politiques internes

Le traité d'alliance entre Sinope et Héraclée ne se limite pas à une alliance militaire. L'alliance comporte en effet des clauses qui se rapportent au fonctionnement interne des cités contractantes. Un premier point attire notre attention : il s'agit, à la ligne 19, de la mention de ceux qui ont fui Héraclée ou Sinope (φεύγωσι). D. French la traduit par « réfugiés », et cette traduction pose quelques problèmes, car nous trouvons que ce mot a des connotations contemporaines qui nous éloigneraient peut-être de son sens véritable. Le terme d'exilés ou de bannis conviendrait mieux dans le contexte général de cette époque.

Quelles sont les raisons, de politique intérieure ou extérieure, qui ont pu entraîner ces migrations de populations ? Y en a-t-il eu de part et d'autre ? Quel est le statut social de ces gens qui ont fui l'une ou l'autre des deux cités ? On peut tout d'abord penser que des gens ont fui leur cité d'origine en raison des sièges ou des attaques militaires dans le contexte politique général de la grande révolte des satrapes, car leurs biens ou leurs activités commerciales ont pu être menacés. Cette révolte est néanmoins terminée au moment de notre texte, même si Artabaze est en rébellion contre le Roi jusqu'en 352 et qu'il peut commettre des exactions à l'encontre des cités grecques, ou du moins d'une partie de leur population. Si les gens ont fui pour préserver leur activité commerciale ou leur vie parce qu'ils étaient opposés au pouvoir des satrapes perses, rien ne les aurait empêchés de revenir une fois la révolte passée. Cette première hypothèse n'est donc pas satisfaisante. On peut alors supposer le contraire : ceux qui ont fui étaient peut-être des traîtres à leur patrie, ayant pactisé avec les satrapes révoltés pour leur livrer leur cité ? Une autre objection peut être levée face à cette hypothèse : pourquoi se

⁴⁸⁴ IK 64-Sinope, l.

réfugier dans l'une ou l'autre des deux cités alors qu'elles étaient toutes les deux jalouses de leur autonomie, et donc peu disposées à accueillir des factions « philoperse » ? Nous devons proposer une autre hypothèse pour expliquer la présence de ces populations dans les deux cités.

Les lignes 19 à 21 montrent que le sort de ceux qui ont fui est réglé dans l'accord entre les deux parties : ils peuvent rester dans les cités où ils se sont réfugiés à condition de bien se comporter, de ne pas commettre d'actes illégaux. Le cas où ils commettraient des actes illégaux est prévu dans l'accord : à partir du moment où l'alliance est jurée, s'ils se comportent avec injustice, des messagers doivent être envoyés dans la cité d'origine afin que celle-ci accorde son assentiment au bannissement de ses ressortissants (l.21-23). C'est la suite du texte qui nous donne la clef de ces phrases qui peuvent paraître obscures : aux lignes 27-28, le deuxième cas envisagé pour le fonctionnement de l'alliance est un cas de tentative de déstabilisation politique au sein des deux cités contractantes. Les verbes qui sont employés, καταλύειν et ἐπιβουλεύειν ont des sens très forts ; c'est dans des cas de menaces à l'encontre du régime de Sinope ou de conspiration contre la famille des tyrans d'Héraclée que l'alliance militaire doit être déclenchée (dans les dix jours qui suivent l'appel à l'aide de la cité menacée, soit plus rapidement qu'en temps de conflit militaire). Si l'on suit la logique du texte, ce sont ceux qui ont fui (ou ont été bannis de) l'une des deux cités, qui pourraient être à l'origine de troubles internes hors de leur cité d'origine. Cela pourrait se comprendre car les régimes politiques des deux cités sont assez peu identiques. Depuis 364/363, la tyrannie est le mode de gouvernement qui s'est imposé à Héraclée⁴⁸⁵ : Cléarque a su maintenir son pouvoir jusqu'à son assassinat⁴⁸⁶ en imposant la terreur aux habitants d'Héraclée. Puis, à sa mort en 353/352, c'est son frère Satyros qui lui a succédé et qui, tout en assurant la régence pour ses deux neveux, a fait preuve d'encore plus de cruauté que son aîné⁴⁸⁷. Nous savons assez peu de choses sur la période de la régence de Satyros : S. Burstein pense qu'il a en tous points continué la politique tyrannique de son frère, sauf en ce qui concerne la culture⁴⁸⁸. A Sinope, au contraire, il semblerait que ce soit un régime démocratique qui dominait : David French s'appuie sur le mot δῆμος à la ligne 27 pour qualifier le mode de gouvernement à Sinope de démocratie⁴⁸⁹. Les exilés originaires d'Héraclée étaient sûrement des partisans de la démocratie alors que les exilés originaires de Sinope penchaient certainement plutôt vers la

⁴⁸⁵ Burstein 1976, 47-54 ; Saprykin 1997, 133 ; Bittner 1998, 16.

⁴⁸⁶ Memnon *FGrHist* 434, F 1.1 ; Justin 16. 4. 4-16. 5. 17.

⁴⁸⁷ Memnon *FGrHist* 434, F 1. 2 ; Justin 16. 5. 18.

⁴⁸⁸ Burstein 1976, 65-66.

⁴⁸⁹ *IK* 64-Sinope, 1.

tyrannie. Pourquoi alors insérer une clause au cas où les exilés ou réfugiés se comporteraient mal dans leur cité d'accueil, alors qu'on peut supposer qu'ils y avaient trouvé un régime politique plus conforme à leurs aspirations ? On peut penser que le danger résidait dans la demi-mesure politique des exilés : ainsi des Héracléotes, opposés à la tyrannie mais partisans d'une certaine forme d'oligarchie auraient pu se trouver à Sinope et comploter avec un parti anti-démocratique en vue de renverser la démocratie ; de même à Héraclée des Sinopéens opposés à une démocratie trop étendue auraient pu donner des conseils à l'opposition oligarchique aux tyrans. Ce que l'accord mettrait en place serait un principe de « non-ingérence » dans la vie politique et par extension de non-exportation de son régime politique chez son allié militaire. Sinope resterait une démocratie et Héraclée une tyrannie sans que cela ne remette en cause leurs accords d'assistance militaire mutuelle. On peut donc s'interroger sur les raisons d'une telle alliance, qui peut paraître très cynique lorsque l'on sait quelle importance les cités grecques attachaient à la propagation de leur idéal civique. Cette situation est à replacer dans le contexte plus général du IV^e s. qui voit l'augmentation du nombre d'exilés qui sont des sources de conflits au sein des cités. Quelques années plus tard, Alexandre le Grand rappela les exilés d'Ephèse en 334⁴⁹⁰ qui avaient pris son parti contre l'oligarchie pro-perses. Les inscriptions des tyrans d'Eresos⁴⁹¹, gravées entre 336 et 332, évoquent le cas des exilés. La lettre d'Alexandre aux Chiotés⁴⁹² s'adresse à tous les exilés originaires de Chios et peut être datée de 334, à un moment où Alexandre ne possède pas encore toute la côte égéenne, et où il a besoin des démocrates pro-macédoniens pour s'imposer face aux oligarques pro-perses de Chios. Les exemples pourraient être multipliés et montreraient que le traitement du cas des exilés occupait les cités dans la seconde moitié du IV^e s. a.C.

6. 3. 3. Un contexte général d'inquiétude

Le contraste entre les régimes politiques des deux parties contractantes, ainsi que la précision des clauses pour lesquelles l'alliance doit fonctionner, nous amènent à penser que ce traité a pu être négocié dans un contexte d'inquiétude de la part des deux cités, voire un contexte d'insécurité générale. Il est en effet surprenant que des cités grecques sujettes de l'Empire perse soient obligées de négocier un traité d'alliance militaire afin d'assurer leur intégrité territoriale. Ce sont normalement les troupes du pouvoir satrapique qui doivent

⁴⁹⁰ Arrien, *An.*, 1. 17. 10.

⁴⁹¹ IG XII, 2, 526 commentée par Heisserer 1980, 27-78.

⁴⁹² *SIG*³ 283 commentée par Heisserer 1980, 79-95.

assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire soumis à l'autorité d'un satrape. En cas de difficulté des troupes satrapiques, le Roi peut envoyer une partie de son armée. Le fait que les deux cités se substituent à ce pouvoir central ou régional est peut-être révélateur de la faiblesse de l'un ou de l'autre, voire des deux. N'oublions pas que nous n'avons pas pu dater précisément l'inscription : si nous retenons une date haute, 353/352, Artabaze est encore satrape de Phrygie Hellespontique, en rébellion contre Artaxerxès III, et il ne remplit peut-être plus toutes ses obligations satrapiques, dont celle d'assurer la sécurité des cités grecques de la mer Noire. Si nous choisissons une date plus tardive, après 352, on peut aussi penser qu'il y a eu une vacance du pouvoir à la tête de la satrapie : Arsitès n'a peut-être pas pris sa charge immédiatement après la disgrâce d'Artabaze, ce qui fait que pendant plusieurs années, la Phrygie Hellespontique a pu se retrouver sans une présence perse forte et imposante, et cette situation a pu entraîner des troubles, des désordres et une insécurité manifeste. La possibilité d'inclure Cromna et Sesamos, petites cités d'origine milésienne qui sont entrées par la suite dans le syncrisme de la cité d'Amastris⁴⁹³, montre que d'autres cités peuvent être inquiètes et que la défense et la sécurité de la côte méridionale de la mer Noire s'organisent de manière empirique, quasiment au coup par coup, car le pouvoir du Roi n'est pas assez fort pour l'assurer.

La précision avec laquelle le traité énonce la possibilité qu'un agresseur militaire vienne avec l'accord du Roi (l. 10) nous amène à nous interroger sur les raisons d'une telle action. D. French rapproche les lignes 11 et 12, qui indiquent la procédure d'envoi de messagers au Roi afin de lui demander de dire à l'assaillant de se retirer du territoire, du vocabulaire employé par Polyen⁴⁹⁴ dans sa narration du siège de Sinope par Datamès : le Roi lui avait envoyé une lettre pour lui dire de se retirer⁴⁹⁵. Il faut peut-être voir dans la formulation du décret d'alliance une réminiscence de cet épisode douloureux pour Sinope. Les cités grecques de la satrapie de Daskyleion ont en effet eu à subir des avanies de la part de satrapes révoltés comme Datamès autour de 370 a.C.

Héraclée pouvait-elle se trouver dans ce même état d'inquiétude ? Justin nous rapporte l'épisode de l'accession au pouvoir de Cléarque en 364/3 a.C.⁴⁹⁶ et son alliance secrète avec Mithridate, fils d'Ariobarzane, alors satrape de Phrygie Hellespontique⁴⁹⁷. Ce dernier fait

⁴⁹³ Ehrhardt 1983, 53-54 ; Marek 1993, 16-17, 21 ; *IK* 64-Sinope, 1.

⁴⁹⁴ Polyen, 7.21.5.

⁴⁹⁵ *IK* 64-Sinope, 1.

⁴⁹⁶ Justin 16. 4. 7-10.

⁴⁹⁷ Burstein 1976, 48-50 ; Saprykin 1997, 133.

partie de la liste des satrapes révoltés de 362/1⁴⁹⁸, mais sa rébellion était certainement antérieure⁴⁹⁹. On peut donc supposer qu'au moment où Cléarque prend le pouvoir à Héraclée, Ariobarzane est peut-être déjà en cours de rébellion et que son fils peut se croire autorisé à avoir un comportement de prédateur à l'égard d'une cité grecque comme Héraclée. Mithridate souhaitait en effet s'emparer d'Héraclée pour son propre compte⁵⁰⁰: il avait chargé Cléarque de ce travail et obtenu de lui la promesse de lui livrer ensuite la cité. Or Cléarque se garda bien d'honorer ses engagements, allant même jusqu'à capturer Mithridate et à exiger une rançon en échange de sa libération⁵⁰¹.

Même si Héraclée n'a pas eu à subir un siège comme celui que Datamès avait mené contre Sinope, nous ne pouvons que constater le parallélisme des situations : les deux cités ont suscité, entre 370 et 364/3 environ, la convoitise de généraux perses en rébellion plus ou moins affichée contre le pouvoir central. Ces événements se sont produits moins de vingt ans avant le traité d'alliance entre Sinope et Héraclée, et on peut supposer que leur souvenir était encore vivace au sein des deux cités. Afin d'éviter d'être une fois de plus menacées et victimes de pillages potentiels, les deux cités ont pris le soin d'énoncer ce qu'elles feraient en cas d'attaque par quelqu'un qui mènerait une expédition militaire avec l'accord du Roi, ce qui pourrait être un satrape rebelle pas encore déclaré: le fait d'envoyer des messagers auprès du Roi pourrait avoir pour vocation de s'assurer que le Roi était bien à l'origine de l'expédition militaire, et si tel n'était pas le cas, de rendre manifeste la désobéissance du général ou du satrape agresseur. Il semblerait que les cités d'Héraclée et de Sinope tiennent à s'assurer de la situation politique avant d'activer leur alliance militaire, mais si elles se trouvent attaquées par un satrape ou un général rebelle, elles ont bien l'intention de se défendre. Comme dans le cas d'une attaque plus générale évoquée plus haut, les cités d'Héraclée et de Sinope semblent réduites à organiser seules leur résistance face à un agresseur. Si à aucun moment l'intervention armée du Roi n'est mentionnée, c'est parce que son pouvoir est très certainement affaibli. Peut-être que dans ce traité d'alliance une personne était directement visée et que cela était évident pour les contemporains de l'inscription. Celui qui viendrait au nom du Roi pour attaquer Sinope ou Héraclée pourrait être Artabaze, si l'on s'en tient à une datation haute de l'inscription. Peut-être qu'avant la prise en charge de la région par Arsitès il y a eu un autre homme fort dont les sources littéraires et épigraphiques ne nous ont pas

⁴⁹⁸ Diod. 15. 90. 1-3.

⁴⁹⁹ Debord 1999, 342.

⁵⁰⁰ Burstein 1976, 48.

⁵⁰¹ Justin 16. 4. 7-10. ; Burstein 1976, 49-52.

transmis le nom. Cet homme pourrait être visé par le traité d'alliance entre Sinope et Héraclée.

Le sort de ceux qui ont fui Sinope et Héraclée est traité avec beaucoup de précisions, de même que les modalités d'intervention au cas où il y aurait une tentative de renverser le régime politique de l'une des deux cités. Par cette clause, Sinope s'engage à surveiller et punir ses ressortissants à Héraclée et à intervenir au cas où la tyrannie serait menacée à Héraclée ; de même Héraclée prend des engagements similaires en ce qui concerne ses ressortissants et assure Sinope de l'aider à maintenir la démocratie (si c'est bien le régime qui est le sien) chez elle. Les deux cités s'engagent donc à interdire toute promotion de leur propre régime dans la cité alliée, tout en s'assurant le soutien de l'autre cité pour le maintien de leur régime. On ne peut même plus qualifier cette attitude de « non-ingérence » au niveau politique : il s'agit pour chacune des deux cités de soutenir activement un régime politique opposé en tous points à celui qui prévaut chez elle. S'il y eut rivalité politique et désir d'étendre son influence sur une partie de la zone d'influence de l'autre cité, cela ne semblait plus être à l'ordre du jour au moment du traité d'alliance. Les deux cités d'Héraclée et de Sinope ont fait une trêve et sont arrivées à un compromis acceptable pour les deux parties, en laissant leurs idéaux démocratiques ou tyranniques de côté. Un tel abandon assimilable à une « union sacrée » ne pouvait se produire que dans une période de grande incertitude quant à la tournure des événements politiques et militaires de la région. C'est pour cela que nous voyons dans cette initiative sinopéo-héracléote le témoignage d'une période d'insécurité dans la zone sud-pontique : un gros danger menaçait très certainement la région. Les cités grecques ne font pas preuve ici d'un désir d'indépendance, mais comblent, par cette alliance militaire, les manques de l'encadrement du pouvoir perse.

7. SINOPE LORS DE LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE : UN PÔLE DE RÉSISTANCE PERSE

7. 1. Une région épargnée par les combats

L'arrivée d'Alexandre en Asie au printemps 334 a.C. a perturbé toute l'Anatolie, mais il est difficile à première vue de dire ce qui s'est passé en Paphlagonie et à Sinope en particulier, car les sources littéraires suivent la geste d'Alexandre et se soucient fort peu des régions périphériques à cette conquête. Nous savons par Diodore⁵⁰² que des contingents paphlagoniens étaient venus se ranger sous les ordres d'Arsitès et qu'ils avaient combattu

⁵⁰² Diod. 17. 19. 4.

avec lui lors de la bataille du Granique fin mai 334 a.C.⁵⁰³. Arsitès s'étant suicidé en Phrygie où il avait fui après la défaite perse au Granique⁵⁰⁴, la satrapie de Daskyleion se retrouve sans satrape.

Alexandre, de passage à Ankyra en 333 (après son passage à Gordion en mai 333 et l'épisode du nœud gordien), réorganise l'administration des satrapies perses conquises et confie le gouvernement de la satrapie d'Arsitès à Kalas⁵⁰⁵, dont dépend de ce fait la Paphlagonie⁵⁰⁶. Nous disposons de deux témoignages relatant l'entrevue d'une ambassade paphlagonienne auprès d'Alexandre à Ankyra. Selon Arrien⁵⁰⁷, les Paphlagoniens ont offert à Alexandre la soumission de leur nation et ont conclu avec lui un accord. Ils lui ont demandé de ne pas envahir leur pays. De son côté, Alexandre leur a dit d'obéir à Kalas. Nous savons par ailleurs qu'Alexandre avait ordonné aux habitants de la région nouvellement administrée par Kalas de lui payer le même tribut que celui précédemment versé à Darius III⁵⁰⁸, donc nous pouvons supposer, par ce témoignage, que c'est ce que firent les Paphlagoniens. Quinte Curce quant à lui présente une version un peu différente du même événement⁵⁰⁹ : pour lui, d'Ankyra, Alexandre est entré en Paphlagonie où les habitants de la région se sont soumis à lui, et, en lui donnant des otages, ils ont obtenu l'exonération d'un tribut qu'ils n'avaient jamais payé même aux Perses. Sur cette dernière version, nous suivons l'opinion de P. Briant⁵¹⁰, qui juge peu probable une telle assertion : pour lui, les Paphlagoniens payaient sûrement le tribut en 334, et c'est de manière abusive que les historiens du IV^e s. ont généralisé l'idée que la Paphlagonie avait toujours été indépendante des Perses, car elle avait été rangée parmi les pays insoumis en 323⁵¹¹. Il semblerait donc, d'après ces textes, que la Paphlagonie, et donc par extension la cité de Sinope qui se trouve dans cette région, étaient sous l'autorité théorique de Kalas à partir de 333. Une autorité en effet toute théorique, car, toujours d'après Quinte Curce⁵¹², nous savons que Kalas entra en Paphlagonie pour y mener une expédition, ce qui est en contradiction avec le texte précédemment cité où Alexandre ne devait pas envahir la Paphlagonie. Il est probable que les initiatives paphlagoniennes se sont faites au coup par coup, et que, pour s'assurer de la pleine et entière soumission de la région, les Macédoniens ont eu recours à des incursions. Car la Paphlagonie, loin d'avoir été une

⁵⁰³ selon Xénophon, *An.*, 5. 6. 8., les Paphlagoniens étaient réputés pour leur cavalerie.

⁵⁰⁴ Arrien, *An.*, 1. 16. 3.

⁵⁰⁵ Arrien, *An.*, 1. 17. 1.

⁵⁰⁶ Quinte Curce 3. 1. 24

⁵⁰⁷ Arrien, *An.*, 2. 4. 1-2

⁵⁰⁸ Arrien, *An.*, 1. 17. 1.

⁵⁰⁹ Quinte Curce 3. 1. 22-23

⁵¹⁰ Briant 1996, 719.

⁵¹¹ Diod. 18. 3. 1

région entièrement soumise à Alexandre, renfermait en son sein les acteurs d'une partie de la riposte perse à l'invasion d'Alexandre, et cela à Sinope même.

7. 2. L'émission d'un « monnayage de résistance » à Sinope

En l'absence de sources littéraires ou épigraphiques, les travaux de C.M. Harrison sur le monnayage des satrapes perses⁵¹³ ont permis de mieux comprendre ce qui s'était passé dans la zone pontique dans la période troublée que fut la conquête macédonienne. Les recueils de monnaies avaient signalé la présence de monnaies avec le type de la cité de Sinope mais des légendes en araméen⁵¹⁴, langue administrative de l'empire perse. Certaines de ces monnaies étaient qualifiées d'« imitation barbares ». C.M. Harrison a tenté une nouvelle lecture de ces monnaies et a réussi à isoler six noms et à expliquer que ces légendes araméennes correspondaient en fait à des noms perses.

La première légende peut être lue comme *mtrnpsy*, un nom qui fait apparaître un composé de Mithra (*mtr*), chose assez banale dans les noms perses. Cynthia Harrison n'étant pas satisfaite de la lecture de la fin du nom, elle fait une autre suggestion et propose de lire *mtrwpst*, qui fait tout de suite penser à un nom connu dans les sources littéraires grecques : Μιθρωπάστης ou Μιθρπαύστης, Mithropastès, dont le nom est bien un nom composé de Mithra et d'un terme d'ancien Perse *upastā*, qui signifie « aide ». Mithropastès apparaît dans les sources littéraires grecques chez Strabon⁵¹⁵, lors du voyage de Néarque dans le golfe persique : il avait été banni par Darius III et s'était réfugié dans une île du golfe persique, et c'est dans une autre île que Néarque l'a rencontré. A cette époque, Mithropastès sollicitait l'aide macédonienne pour rentrer dans sa patrie. Mais le plus intéressant est que Mithropastès était le fils du satrape de Phrygie (Hellespontique), Arsitès, que nous avons vu précédemment à la tête de la satrapie de Daskyleion dont dépendait la Paphlagonie, et qui est mort après la bataille du Granique en 334.

La seconde légende araméenne lue par Cynthia Harrison sur les monnaies de Sinope est *Jrwntpt*, que Six⁵¹⁶ a lue sous la forme de *'Arwntpt*, que l'on peut rapprocher d'Orontobatès, connu dans les sources littéraires grecques : il a été satrape de Carie dans les années 330. Il a tout d'abord gouverné conjointement avec le dynaste carien Pixodaros et,

⁵¹² Quinte Curce 4. 5 .13.

⁵¹³ Harrison 1982a, 163-168 et 255-290 ; Harrison 1982b, 181-194.

⁵¹⁴ Six 1885, 26-32 ; Head 1887, 334 ; *Recueil*, 183-186 ; *Traité*, II,431-440 ; **Pl. XCVIII, fig. 2.**

⁵¹⁵ Strab. 16. 3. 5-7.

⁵¹⁶ Six 1885, 27.

après la mort de ce dernier (335/334), seul⁵¹⁷. En tant que satrape, il a également émis des monnaies avec le type de ses prédécesseurs cariens et une légende en grec avec le nom de ΠΟΟΝΤΟΠΑΤΟ. A la fin de l'année 334, Alexandre prit la capitale de la Carie, Halicarnasse, défendue par Memnon, mais Orontobatès tenait toujours la citadelle. Alexandre partit en laissant derrière lui une force armée pour soumettre la Carie⁵¹⁸ et, quelques mois plus tard, alors qu'il était à Soloi en Cilicie (été 333), il apprit qu'Orontobatès avait été vaincu⁵¹⁹. Après cela nous n'avons plus de sources sur l'action d'Orontobatès en Anatolie⁵²⁰.

La troisième légende araméenne sur les monnaies de Sinope est assez difficile à lire et Cynthia Harrison propose les noms **Vrka-na* (en lisant *wrkn*), **Vrda-na* (en lisant *wrdn*) ou *Vidarna* pour une lecture de l'araméen *wdrn*. Or ce dernier nom est connu dans une inscription de Darius à Behistun⁵²¹ et dans les sources littéraires grecques sous le nom d'Ἵδάρνης. Cet Hydarnès a joué un rôle dans la défense de l'empire contre les Macédoniens. Quinte Curce⁵²² rapporte que pendant qu'Alexandre était occupé à soumettre la Phénicie (332), l'un de ses généraux avait envahi la Paphlagonie, l'autre la Lycaonie et un troisième, Balacros, avait vaincu un des généraux de Darius, Hydarnès⁵²³. Hydarnès était aussi le nom de l'un des fils de Mazaïos, qui avait gouverné la satrapie de Cilicie et de Syro-Phénicie dans les dernières années de l'empire perse. Du point de vue de C.M. Harrison, il s'agit du même personnage. Une dernière légende en araméen faisait apparaître un nom que l'on pouvait retranscrire en *Tyryn*, mais aucune source littéraire n'a permis un rapprochement avec un personnage connu.

Une fois ces légendes araméennes correctement interprétées, et les personnages qu'elles évoquaient identifiés autant que faire se peut, C.M. Harrison a tenté de les dater en utilisant la représentation de la nymphe Sinopé et de ses bijoux (la boucle d'oreille avec un seul pendant et le collier) et en la comparant avec d'autres monnaies faisant intervenir des Perses (Datamès pour la période antérieure et Ariarathès pour la période postérieure). Cette étude stylistique n'a permis qu'une datation assez grossière de l'époque de frappe de ces monnaies : entre ca. 360 et ca. 330. Cette datation coïncide néanmoins avec l'époque d'existence et d'activité des trois premiers personnages évoqués sur les légendes araméennes des monnaies de Sinope, mais le problème réside dans le fait que nulle part dans les sources

⁵¹⁷ Strab. 14. 2. 17 ; Arrien, *An.*, 1. 23. 8.

⁵¹⁸ Arrien, *An.*, 1. 20-23 ; Diod. 17. 24-27.

⁵¹⁹ Arrien, *An.*, 2. 5. 7.

⁵²⁰ Il est parfois identifié à un commandant perse qui avait combattu à la bataille de Gaugamèles en 331, mais Cynthia Harrison rejette cette hypothèse, voir Harrison 1982a, 298, note 70.

⁵²¹ Harrison 1982a, 269 et 296 note 47 ; Harrison 1982b, 186-187, note 39.

⁵²² Quinte Curce 4. 5. 13.

littéraires ils n'apparaissent en relation avec la zone pontique. Mais, comme l'indique C.M. Harrison, les officiers perses n'étaient pas obligatoirement confinés dans une seule et même zone durant toute leur carrière, ils pouvaient être envoyés là où le besoin s'en faisait sentir et faire donc preuve d'une grande mobilité. Il n'est donc pas impossible qu'ils aient servi dans les régions pontiques, et cela avant que leur action ne soit mise en lumière par des sources littéraires grecques, à savoir dans les années 340 ou au début des années 330.

Cette nouvelle proposition nous permet d'affiner la datation des monnaies, mais C.M. Harrison émet une autre hypothèse⁵²⁴ : ces émissions monétaires auraient eu lieu dans la période qui a immédiatement suivi l'invasion macédonienne en Asie. Les sources littéraires confirment une activité perse en Cappadoce et en Paphlagonie pour cette période, activité qui n'aurait pas pu être menée sans monnayage. Nous savons en effet que la Paphlagonie était placée sous le contrôle théorique de Kalas après la rencontre d'Alexandre et d'une ambassade paphlagonienne à Ankyra⁵²⁵. En revanche, nous ignorons si Kalas arrivât jamais à se faire obéir de cette région. De plus, après son départ d'Ankyra, Alexandre se dirigea vers le sud de la Cappadoce où il reçut la reddition de la Cappadoce située à l'ouest de l'Halys, ainsi que d'autres territoires situés à l'est⁵²⁶. Comme le souligne C.M. Harrison, l'idée de préparatifs à une contre-offensive perse dans ces régions n'est pas très répandue. Cependant, ces régions ont joué un rôle capital, car Quinte Curce⁵²⁷ rappelle qu'après la bataille d'Issos en novembre 333, les généraux perses qui avaient survécu avaient tenté de reconquérir la Lydie, alors aux mains d'Antigone, avec l'aide de soldats cappadociens et paphlagoniens. Diodore⁵²⁸ semble également faire allusion aux mêmes événements lorsqu'il évoque les officiers perses qui ont tenté de lutter pour la cause perse. Il précise qu'ils avaient en leur possession d'importantes cités, qu'ils tenaient de Darius III, et que d'autres avaient levé des tributs et des troupes. Il est difficile d'évaluer les buts que poursuivaient cette contre-offensive, mais quoi qu'il en soit, elle échoua face à Antigone⁵²⁹. Et, si les sources littéraires sont muettes sur les officiers perses qui ont participé à cette contre-offensive, grâce à C.M. Harrison, nous pouvons évaluer le degré de probabilité de la présence de Mithropastès, d'Orontobatès et d'Hydarnès dans cette action.

⁵²³ Le lieu de cette défaite d'Hydarnès est malaisé à déterminer, peut-être est-ce Milet.

⁵²⁴ Acceptée par Briant 1996, 1070 ; Debord 1999, 109 et 114.

⁵²⁵ Arrien, *An.*, 2. 4. 1-2 ; Quinte Curce 3. 1. 22-23.

⁵²⁶ Arrien, *An.*, 2. 4. 2.

⁵²⁷ Quinte Curce 4. 1. 34-35.

⁵²⁸ Diod. 17. 48. 5-6.

⁵²⁹ Quinte Curce 4. 1. 34-35.

En effet, après la bataille du Granique, les satrapies de Cappadoce et de Phrygie Hellespontique se sont retrouvées décapitées car Mithrobouzanès et Arsitès avaient péri. D'autres officiers ont pu être nommés pour les remplacer et tenter de résister à l'assaut macédonien. Bien entendu, le choix de ces officiers a dû être orienté vers des hommes qui avaient l'expérience de ces régions, mais tout ceci n'est pas obligatoire car, en cette période troublée, on peut supposer que les Perses ont agi dans l'urgence. Il fallait du numéraire pour lever des troupes, et quoi de plus pratique que la cité de Sinope, pourvue de l'atelier monétaire principal de la zone pontique, pour frapper des monnaies destinées à payer des troupes paphlagoniennes et cappadociennes, et à en assurer l'approvisionnement pour les actions militaires de 333-332 ? Mithropastès a pu se trouver dans la zone pontique afin d'assurer la défense de la Paphlagonie, qui faisait auparavant partie de la satrapie de Phrygie Hellespontique de son père Arsitès, et son échec à réussir cela a pu le conduire à l'exil, jusque dans une île du golfe persique ; Hydarnès a pu être intéressé par la reconquête de la satrapie de Cilicie de son père Mazaios, et pour ce faire, se replier en Cappadoce ; enfin, Orontobatès, après la chute d'Halicarnasse, a pu se replier en Cappadoce où grâce aux relations de la famille de sa femme, il a pu lever des troupes. *Tyryn*, jusque là resté inconnu, mais dont le monnayage se rapproche stylistiquement de ceux de Mithropastès et d'Orontobatès, a dû être engagé dans la même série d'événements.

7. 3. Des Sinopéens auprès d'Alexandre (330 a.C.)

Grâce aux travaux de C.M. Harrison nous pouvons constater que dans les années 333-332 Sinope fut un centre actif de la contre-offensive perse contre Alexandre, une base de repli offrant les services de son atelier monétaire, une cité loyale à l'empire achéménide. On aurait pu s'attendre à ce que la cité profitât de l'invasion macédonienne en Anatolie pour s'affranchir de la tutelle perse, comme Amisos qui avait reçu d'Alexandre sa liberté⁵³⁰, mais il n'en fut rien.

Une anecdote rapportée par Arrien⁵³¹ nous donne la confirmation que Sinope restait bien sous domination perse : peu de temps après la mort de Darius III en 330, de retour d'une expédition contre les Mardes dans la région de la mer Caspienne, Alexandre fit arrêter et mettre en prison des mercenaires grecs, des envoyés lacédémoniens, ainsi qu'un Athénien. Il libéra cependant les gens de Sinope parce que Sinope ne faisait pas partie de la ligue des Grecs (τοῦ κοινοῦ τῶν Ἑλλήνων) et parce que, en tant que sujets du Grand Roi, ils ne

⁵³⁰ Appien, *Mithr.*, 83.

faisaient rien de mal en envoyant une ambassade à leur souverain. Ce passage très rapide est la seule attestation historique directe d'une relation entre la cité de Sinope et Alexandre. Le grand conquérant se montra magnanime et relâcha les Sinopéens, mais il était trop occupé à avancer vers l'Orient pour concentrer une partie importante de ses forces à la conquête d'une cité grecque lointaine, sur les bords de la mer Noire. Il respecta le statut d'ambassadeurs des Sinopéens, qui étaient encore dirigés et fortement tenus par une faction « philo-perses⁵³² ».

7. 4. Sinope dans « le royaume d'Ariarathès »

Les dernières monnaies à type de Sinope avec une légende en araméen, outre celles que C.M. Harrison n'a pas pu identifier avec un personnage connu, portent la légende *ʾArywrt* et ont rapidement été identifiées comme ayant été émises par Ariarathès⁵³³. Ce personnage est connu par les sources littéraires grecques : sous le règne d'Artaxerxès III, il aurait envoyé son frère rejoindre l'expédition du roi contre l'Égypte, et il s'inscrit dans la liste des rois de Cappadoce⁵³⁴. On sait aussi qu'il a frappé des monnaies à Gazioura en Cappadoce. Il réapparaît dans les sources littéraires après la mort d'Alexandre. On sait par Arrien qu'Eumène s'était vu assigner en partage la Cappadoce, la Paphlagonie et les territoires pontiques jusqu'à Trapézonte⁵³⁵. Plutarque ajoute que ce territoire n'était pas sujet de la Macédoine parce qu'Ariarathès le tenait comme un roi⁵³⁶ et Diodore indique qu'Ariarathès avait amassé beaucoup d'argent et levé des troupes de mercenaires et d'indigènes. Enfin, nous savons qu'Ariarathès mourut, à l'âge de 82 ans face à Perdicas qui était entré en Cappadoce pour installer Eumène dans ses nouvelles fonctions⁵³⁷.

C.M. Harrison remarque⁵³⁸ qu'Ariarathès est décrit dans les sources littéraires comme un dynaste ou un roi, non comme un satrape ou un hyparque, ce qui correspondrait à un titre officiel dans la hiérarchie perse. De plus, situé au nord de la marche d'Alexandre, il ne semble pas avoir été affecté par la conquête macédonienne. Il est tentant de voir dans la liste des territoires donnés à conquérir à Eumène⁵³⁹ la liste des territoires effectivement sous le contrôle d'Ariarathès, comme P. Debord l'indique⁵⁴⁰.

⁵³¹ Arrien, *An.*, 3. 24. 4.

⁵³² Debord 1999, 455.

⁵³³ Harrison 1982a, 282-290 ; Harrison 1982b, 181-182 ; **PI. XCIX.**

⁵³⁴ Diod. 31. 19. 2-3.

⁵³⁵ Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F1. 5.

⁵³⁶ Plut., *Eum.*, 3. 4.

⁵³⁷ App., *Mithr.*, 8. 25 ; Diod. 18. 16. 1-2, 31. 19. 4 ; Plut., *Eum.*, 3. 4. ; Justin, *Epit.*, 13. 6. 1.

⁵³⁸ Harrison 1982a, 287.

⁵³⁹ Arrien, *Succ.*, *FGrHist*, 156, F1. 5.

⁵⁴⁰ Debord 1999, 109.

On peut s'interroger maintenant sur la date du monnayage d'Ariarathès à Sinope. Pour cela, C.M. Harrison a utilisé le trésor monétaire de Küchük Köhne⁵⁴¹ découvert en 1930 en Cappadoce et composé de quatre monnaies d'Amisos, de quatorze monnaies civiques de Sinope (dont treize font apparaître la nymphe Sinopé avec des boucles d'oreille à triple pendant, ce qui est un signe stylistique plus tardif en comparaison avec les monnaies de Datamès, de Mithropastès, d'Orontobatès et d'Hydarnès) et de dix monnaies de Cilicie (six de Mazaïos et quatre de type Alexandrin). Newell avait proposé comme date d'enfouissement de ce trésor ca. 325-320, mais s'était étonné de l'absence de monnaies d'Ariarathès. Or, pour Cynthia Harrison, s'il n'y a pas de monnaies d'Ariarathès dans ce trésor, c'est parce qu'elles n'existaient pas encore ou ne s'étaient pas encore répandues. Elle estime que les monnaies d'Ariarathès ont donc été émises dans la période qui a précédé sa mort, durant laquelle il a levé des troupes pour faire face aux Macédoniens, soit deux ou trois ans avant 322, en incluant 322 a.C.⁵⁴².

En 322, il ne s'agissait plus pour Ariarathès de lancer un ultime assaut pour défendre l'empire achéménide, car cela faisait huit ans que Darius III était mort, et Alexandre avait traversé l'Indus en 326. La constitution de l'empire d'Alexandre avait considérablement modifié la physionomie de Proche-Orient, du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale. Comment donc expliquer la présence d'Ariarathès à Sinope ? Cynthia Harrison⁵⁴³ émet l'hypothèse qu'il aurait pu profiter de l'invasion de l'Empire perse par Alexandre pour annexer des territoires adjacents en Cappadoce et en Paphlagonie. Et c'est peut-être en se tournant vers la Cappadoce que l'on va comprendre la présence d'Ariarathès en Paphlagonie.

Comme le rappelle P. Debord⁵⁴⁴, à partir de 358, il y eut deux satrapies de Cappadoce⁵⁴⁵ : une satrapie de Cappadoce méridionale, qui est restée dans la famille de Datamès, et une satrapie de Cappadoce pontique, reconstruite par Mithrobouzanès ou son prédécesseur. Or, avec le passage d'Alexandre, tout change : Mithrobouzanès est tué à la bataille du Granique fin mai 334, mais les Macédoniens ne conquièrent pas le centre de l'Anatolie : tout comme pour la Phrygie Hellespontique avec Kalas, Alexandre nomme un satrape pour la Cappadoce : Sabiktas⁵⁴⁶, cependant un texte de Strabon⁵⁴⁷ rappelle que les Macédoniens, alors qu'ils tenaient l'une des deux Cappadoces mais pas l'autre, permirent

⁵⁴¹ Newell 1931.

⁵⁴² Harrison 1982a, 290.

⁵⁴³ Harrison 1982b, 181.

⁵⁴⁴ Debord 1999, 109.

⁵⁴⁵ Comme l'indique Strab. 12.1. 4, lors de la conquête macédonienne.

⁵⁴⁶ Arrien, *An.*, 2. 4. 2., mais ce satrape est appelé Absitaménès par Quinte Curce 3. 4. 1.

⁵⁴⁷ Strab. 12. 1. 4.

qu'elles se transforment de satrapies en royaumes. Appien quant à lui⁵⁴⁸ indique qu'Alexandre a laissé en place les dynastes qu'il a trouvés en Cappadoce, à condition qu'ils paient le tribut. En fait son autorité a été très floue, et surtout limitée à la Cappadoce intérieure, ce qui revient à dire que les Macédoniens n'ont jamais contrôlé la Cappadoce pontique⁵⁴⁹, ainsi laissée libre pour l'ambition d'Ariarathès. On n'entend plus parler de Sabiktas, ce qui nous amène à reprendre l'expression de P. Debord qu' « il ne survit pas, au moins politiquement, à la contre-offensive de 333-332 ».

Mithrobouzanès et Sabiktas écartés, Ariarathès peut se lancer à la conquête de l'ancien domaine de son ancêtre Datamès, si l'on suit la généalogie mythique des rois de Cappadoce exposée chez Diodore⁵⁵⁰, qui les fait descendre de l'époque de Cyrus et de l'un des Sept Perses. A un moment donné apparaît comme souverain de Cappadoce Datamès, que l'on peut rapprocher de la figure historique connue qui assiégea Sinope et y frappa monnaie. Pour G. Fogazza, il ne fait nul doute que Datamès fut le vrai initiateur de la dynastie de Cappadoce⁵⁵¹, même si le texte de Diodore passe sous silence le règne de son fils félon Sysinas sur la Cappadoce. Il évoque cependant Ariamnès⁵⁵², qui régna cinquante ans⁵⁵³ et qui eu deux fils, Ariarathès et Holopherne. Datamès ayant contrôlé une partie de la Cappadoce et la Paphlagonie, il est probable que, la désorganisation perse aidant, Ariarathès ait eu envie de suivre les traces de son « grand-père » ou ancêtre mythique, et se soit lancé à la conquête d'un territoire dans lequel les Macédoniens n'avaient pas jugé bon de pénétrer. On peut supposer qu'il a agi entre 332, fin de la contre-offensive perse contre Alexandre et 322, date de sa mort. On peut aussi penser qu'il était impliqué dans cette contre-offensive⁵⁵⁴, car comment expliquer sinon la levée de contingents cappadociens à cette époque ? Donc il paraît opportun de penser qu'Ariarathès avait à la longue constitué une vaste principauté en Paphlagonie et en Cappadoce, et cela au sein d'une chronologie qu'il est difficile de préciser. Cependant, comme C. M. Harrison date son monnayage sinopéen de ca. 324-322 a.C., on peut supposer qu'il n'avait conquis le nord de la Paphlagonie que dans ces années-là, ou bien que ses besoins en numéraire ne se sont fait sentir qu'à ce moment-là, car, comme le souligne P. Debord⁵⁵⁵, sa principauté coupait en deux l'Anatolie et devenait dangereuse pour les

⁵⁴⁸ Appien, *Mithr.*, 8.

⁵⁴⁹ Debord 1999, 162.

⁵⁵⁰ Diod. 31. 19. 1-4

⁵⁵¹ Fogazza 1972, 130-131.

⁵⁵² Debord 1999, 108 propose de corriger Ariamnès en Ariaramnès.

⁵⁵³ Fogazza 1972, 131 trouve ce règne trop long car cela repousserait le règne d'Ariarathès trop loin dans la chronologie.

⁵⁵⁴ Briant 1996, 1069-1070 réfute la prétendue neutralité d'Ariarathès durant cette période.

⁵⁵⁵ Debord 1999, 109.

Macédoniens, qui durent faire en sorte de l'éliminer. Et c'est sûrement pour lever les soldats nécessaires à sa défense (trente mille fantassins et quinze mille cavaliers⁵⁵⁶) qu'il frappa des monnaies à Sinope. Mais, l'on connaît sa fin : il périt face à Perdicas en 322⁵⁵⁷.

Aux époques archaïque et classique, Sinope se définit donc par deux aspects principaux. Elle a toutes les caractéristiques d'une cité grecque, ancienne colonie milésienne, ayant expérimenté différents types de gouvernements comme la tyrannie, la démocratie, et vraisemblablement l'oligarchie. C'est une cité qui se définit aussi par sa loyauté à l'égard de l'Empire perse, jusqu'à la période de la conquête macédonienne.

L'originalité de l'histoire de Sinope se situe dans les périodes de relâchement de l'autorité achéménide. Ces vacances de pouvoir permettent à Sinope d'affirmer son autonomie et de se constituer un petit empire côtier, comme le cas est avéré autour de 400 a.C. Sinope peut également être amenée à prendre des initiatives pour assurer sa sécurité, comme cela est perceptible dans le traité d'alliance conclu avec la famille des tyrans d'Héraclée.

Aux époques archaïque et classique, Sinope, du fait de sa position géographique privilégiée et de ses richesses supposées, a souvent été l'objet de convoitise (de la part des Athéniens ou de Datamès). Sa situation périphérique au nord de l'Anatolie est un atout qu'elle a valorisé au cours de l'époque hellénistique.

⁵⁵⁶ Diod. 18. 16. 2.

⁵⁵⁷ App., *Mithr.*, 8. 2; Diod. 18. 16. 1-3 ; 31. 194 ; Plut., *Eum.*, 3. ; Justin, *Epit.*, 13. 6. 1 : il est torturé et crucifié.

CHAPITRE IV

SINOPE A L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : UNE CITÉ DES MARGES DEVENUE CAPITALE DE ROYAUME

Au moment de la conquête de l'Asie Mineure par Alexandre, Sinope a bénéficié de sa position excentrée par rapport aux principaux combats, et n'a pas été soumise par les Macédoniens. Au contraire, elle a servi de refuge aux généraux perses préparant une contre-offensive contre Alexandre. Elle a ensuite fait partie du royaume d'Ariarathès. Ce chapitre va montrer comment, après la mort d'Ariarathès, Sinope est enfin devenue une cité libre et prospère, ce qui a attiré la convoitise de la jeune royauté du Pont. Dans un second temps, la place de Sinope au sein du royaume du Pont sera abordée, du règne de Pharnace I^{er} à la fin des guerres mithridatiques.

1. SINOPE À L'ÉPOQUE DES DIADOQUES (323-301 a.C.)

La situation des années 323-322 est particulièrement compliquée quant il s'agit de déterminer qui possède ou qui revendique la région de Sinope en particulier, et la Paphlagonie en général. Du point de vue macédonien, cette zone revenait à Kalas¹, qui n'avait vraisemblablement pas réussi à la conquérir. De plus, avant 323², Kalas avait trouvé la mort en combattant face à Bas³, prince d'une Bithynie qui n'était pas encore conquise et il avait été

¹ Arrien, *An.*, 2. 4. 2 ; Quinte Curce 3. 1. 22-24

² Anson 1986, 472 ; Debord 1999, 159 et note 12.

³ Memnon, *FGrHist*, 434, F12, 4.

remplacé par Démarchos⁴, qui fut sûrement lui-même tué peu après⁵. Dans les faits, cette région faisait partie de l'empire d'Ariarathès⁶.

Les vingt années qui ont suivi la mort d'Alexandre n'offrent quasiment pas de sources directes pour l'histoire de Sinope : seul un texte de Diodore de Sicile fait état des relations de Sinope avec le roi du Bosphore Eumélos⁷ autour de 310 a.C. Aucune inscription trouvée à Sinope ne date de cette période. Les sources numismatiques sont les plus abondantes, et offrent des monnaies de Sinope frappées par Ariarathès au moment où il est attaqué par Eumène et Perdikkas. La région de Sinope n'est pas traitée dans les sources littéraires qui concernent l'époque des Diadoques, car le nord de l'Anatolie n'a pas représenté un enjeu territorial important pour les successeurs d'Alexandre. Tout au plus était-ce une zone théoriquement incluse dans les partages mais que nul ne s'est soucié de conquérir. La cité de Sinope a pu profiter de sa situation très en marge des préoccupations des Diadoques pour retrouver une certaine autonomie.

1. 1. Une cité tenue par Ariarathès dans une région revendiquée par Eumène (323-316 a.C.)

A la mort d'Alexandre, Sinope fait partie du royaume d'Ariarathès et n'a jamais été sous domination macédonienne. Aucune source littéraire ou épigraphique n'évoque sa situation. Ce sont les sources numismatiques qui permettent de déterminer le rôle de Sinope au sein des possessions d'Ariarathès. Des monnaies de Sinope à type civique, avec des légendes araméennes portant le nom d'Ariarathès⁸, témoignent à la fois de l'emprise d'Ariarathès sur la cité et de son besoin de frappes monétaires pour recruter des soldats.

Sinope a en effet servi d'atelier monétaire à un moment où deux successeurs d'Alexandre, Eumène et Perdikkas, voulaient s'emparer des possessions anatoliennes d'Ariarathès. La menace macédonienne qui pesait sur le nord de l'Anatolie concernait aussi Sinope : en cas de défaite d'Ariarathès, Sinope pouvait changer de maître.

Après la mort d'Alexandre à Babylone le 13 juin 323, son empire ne fut ni partagé ni réorganisé, le chiliarque Perdikkas confirmant les satrapes dans leurs fonctions et leurs territoires. Cette mesure est connue par plusieurs sources littéraires⁹, et c'est ainsi que nous

⁴ Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F1, 6.

⁵ Briant 1973, 80 ; Anson 1988, 472.

⁶ *Supra*, 264-267.

⁷ Diod. 20. 25. 1-2.

⁸ **Pl. XCIX.**

⁹ Diod. 18. 3. 1. ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F1, 5-8 ; Dexippe, *FGrHist*, 100, F8, 2-4 ; Justin, 13. 4. 9-23 ; Plutarque, *Eum.*, 3. 2. Appien, *Syr.*, 52.

apprenons qu'Eumène de Cardia reçut la Paphlagonie et la Cappadoce avec tous les territoires adjacents qu'Alexandre n'avait pas conquis .

La cité de Sinope se trouve donc dans des territoires qui reviennent à Eumène de Cardia. Eumène était à la fois un homme de bibliothèque¹⁰ et un homme de guerre : il fut en effet le secrétaire et l'archiviste d'Alexandre (*archigrammateus* après la mort de Philippe de Macédoine). Plutarque rapporte néanmoins un mot de Néoptolème, chef de la garde royale à pied : « Je tenais le bouclier et la lance, Eumène suivait, avec un stylet et une tablette »¹¹. Eumène a en effet été calomnié par les Macédoniens¹², soit en raison de ses origines grecques¹³, soit parce qu'il n'appartenait pas à l'aristocratie macédonienne¹⁴. Les sources littéraires laissent apparaître un homme diplomate¹⁵, aimé de ses troupes¹⁶, faisant partie des *hétairoi* d'Alexandre¹⁷, et ayant été hipparque de la cavalerie des *hétairoi* après avoir été envoyé en Inde avec des troupes sous ses ordres¹⁸. Eumène avait toutes les qualités attendues d'un chef de guerre et son seul tort, aux yeux des Macédoniens, était de ne pas en avoir fait la preuve plus brillamment avant la mort d'Alexandre¹⁹.

Eumène doit en effet conquérir les régions qui se trouvent aux mains d'Ariarathès de Cappadoce²⁰. Les analyses font ressortir la difficulté d'une telle entreprise car, si les autres satrapes ont reçu de ce partage des commandements bien réels sur des territoires conquis par les Macédoniens, Eumène ne peut se prévaloir que d'une « satrapie virtuelle²¹ » : il semblerait bien qu'on ait fait à Eumène un cadeau empoisonné et que l'on souhaite son échec²². On peut aussi remarquer que, dans cette satrapie d'Eumène, qui va de la Cilicie à Trapézonte en englobant la Cappadoce, se trouve une région qui dépendait auparavant de la satrapie de Phrygie Hellespontique, la Paphlagonie²³. La logique aurait voulu que ce territoire fût donné à Léonnatos²⁴, qui a reçu cette satrapie, qui prend désormais le nom de « Petite Phrygie ». C.

¹⁰ Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F9, 27 ; Will 2003, 23.

¹¹ Plut., *Eum.*, 1. 6.

¹² Schäfer 2002, 49-50.

¹³ Westlake 1969, 313-330 ; Landucci Gattinoni 1979, 98-107 ; Schäfer 2002, 54.

¹⁴ Anson 1980, 55-59 : estime que c'est Eumène lui-même qui a mis en avant l'argument de sa grecité ; Anson 1984, 67-68.

¹⁵ Plut., *Eum.*, 3. 1.

¹⁶ Anson 1980, 56.

¹⁷ Anson 1980, 55.

¹⁸ Plut., *Eum.*, 1. 5.

¹⁹ Schäfer 2002, 53.

²⁰ Plut., *Eum.*, 3.4.

²¹ Briant 1973, 135.

²² Will 1979, 24 ; Sartre 1995, 20.

²³ Briant 1973, 141 ; Klinkott 2000, 88

²⁴ Billows 1990, 55.

Schäfer estime que cela met en avant le rôle dominant dévolu à Eumène²⁵. P. Briant y voit également un affaiblissement d'Antigone, qui se voit privé de sa fonction de « pacificateur » dans cette zone de l'Asie Mineure au profit d'Eumène²⁶. Nous pouvons donc constater qu'avant même une quelconque tentative de (re)conquête, la Paphlagonie et le littoral pontique peuvent poser problème dans les partages d'influences qui suivent la mort d'Alexandre.

La menace militaire macédonienne se rapproche de Sinope car Eumène semble bien décidé à conquérir la satrapie qui lui a été donnée en partage : après le conseil des généraux, Perdicas charge Antigone et Léonnatos d'aider Eumène à conquérir sa satrapie²⁷. Eumène se met alors en marche vers l'ouest, sans doute à l'été 323, en compagnie de Léonnatos, avec des ordres à transmettre à Antigone²⁸. Eumène avait reçu de Perdicas l'équivalent en or de cinq mille talents d'argent²⁹, et très certainement une partie de l'armée royale (les trois cents cavaliers qui sont encore avec lui au printemps 322 sont certainement macédoniens) avec un commandement général³⁰. Tout cela devait lui permettre d'assurer les frais de sa campagne militaire et de gérer sa satrapie nouvellement conquise. Léonnatos et Antigone ayant autorité sur les satrapies voisines de celles d'Eumène, il paraissait logique qu'ils lui viennent en aide, afin de prendre en tenaille le royaume d'Ariarathès. Il s'agissait aussi d'hommes qui avaient déjà fait preuve de leurs talents militaires, et qui auraient pu jouer le rôle de conseillers militaires auprès d'Eumène. Le contexte paraissait donc très favorable, et pourtant les événements ne se sont pas déroulés comme prévu.

La conquête de la satrapie d'Eumène fut compromise quasiment dès le début de l'expédition car Antigone refusa d'aider Eumène dans son entreprise. Plutarque est très dur lorsqu'il évoque cela : « Mais Antigone ne tint aucun compte des ordres écrits de Perdicas, car il était plein d'orgueil et méprisait tout le monde³¹ ». P. Briant a tenté de comprendre pourquoi Antigone avait refusé son aide à Eumène, en essayant de ne pas adopter un déterminisme qui ferait d'Antigone un ambitieux décidé à conquérir pour lui seul l'empire d'Alexandre dès cette époque. En fait, il faut voir dans le refus d'Antigone, qui est un acte de « rébellion passive » envers Perdicas, la réponse à une humiliation car, en apportant son aide,

²⁵ Schäfer 2002, 57.

²⁶ Briant 1973, 141

²⁷ Briant 1973, 146 : Pierre Briant analyse le texte de Plutarque, *Eum.*, 3. 4, et souligne que pour les généraux, c'était à Eumène de conquérir sa propre satrapie. La décision de lui adjoindre Antigone et Léonnatos pour l'aider ne pouvait être qu'une initiative de Perdicas.

²⁸ Plut., *Eum.*, 3. 5 : « ordres écrits » : τοῖς γραφεῖσιν.

²⁹ Plut., *Eum.*, 3. 11.

³⁰ Briant 1973, 147.

³¹ Plut., *Eum.*, 3. 5.

tout comme Léonnatos, à Eumène pour la durée d'une campagne militaire, il se subordonnait à lui³². Il ne commandait que les troupes auxiliaires qu'il aurait conduites de sa satrapie³³. Or, être dans cette position subalterne devait être pour lui intolérable. De plus, Antigone pouvait voir en Eumène un rival territorial qui, une fois à la tête de la satrapie de Cappadoce et de Paphlagonie, tiendrait une satrapie plus ou moins équivalente en taille et en potentialité à la sienne, satrapie qui occuperait une place stratégique sur la route royale³⁴. Donc, avant même son arrivée dans la région qu'il souhaite conquérir, Eumène ne peut déjà plus compter sur son voisin de grande Phrygie Antigone, et se retrouve malgré lui dans une position délicate, pris dans le jeu des rivalités entre Perdiccas et Antigone.

Fort heureusement pour lui, son second soutien, Léonnatos, satrape de Petite Phrygie, semble mieux disposé — du moins officiellement — à son égard : il est d'accord pour se rendre en Phrygie avec lui³⁵. On peut dater de l'automne 323 l'arrivée de Léonnatos et d'Eumène en Phrygie Hellespontique³⁶ : le danger se rapproche d'Ariarathès. En revanche, l'avancée de l'année joue en la faveur de celui-ci, car ce n'est ni en automne ni en hiver que l'on se lance dans une campagne militaire, sur les plateaux cappadociens ou dans les chaînes pontiques. Les rapports entre Eumène et Léonnatos vont également peser dans l'avancée ou le retard de l'expédition de Cappadoce. Dès son arrivée en Phrygie Hellespontique, Léonnatos avait reçu, via Hécatee de Cardia, un appel à l'aide d'Antipater³⁷, qui avait reçu d'Alexandre le gouvernement de Macédoine et qui se trouvait à ce moment-là assiégé par les Grecs dans la ville thessalienne de Lamia. Or Léonnatos est très tenté par un passage en Europe et souhaiterait la présence d'Eumène à ses côtés. Ce dernier était hostile à tout passage en Europe, ce qui amena Léonnatos à dévoiler ses véritables projets : il souhaitait s'emparer de la Macédoine³⁸. Il semblerait qu'à ce moment (323/322) les deux satrapes essaient de ruser l'un avec l'autre³⁹ et E. Will compare ces pratiques à du troc⁴⁰. La situation paraît tendue mais P. Briant rappelle que Léonnatos ne pouvait pas se permettre de rompre avec Eumène, car cela aurait entraîné une réponse de Perdiccas. En effet, c'est Eumène qui détient les cinq mille

³² Briant 1973, 150 ; Billows 1990, 56 : Perdiccas était un homme plus jeune qu'Antigone, que ce dernier aurait regardé dix ans plus tôt comme un de ses subordonnés. Or, en 323,, il représente l'autorité centrale à laquelle il a à obéir.

³³ Briant 1973, 147.

³⁴ Billows 1990, 57.

³⁵ Plut., *Eum.*, 3. 5.

³⁶ Briant 1973, 162.

³⁷ Plut., *Eum.*, 3. 6 .

³⁸ Plut., *Eum.*, 3. 6-9.

³⁹ Briant 1973, 166.

⁴⁰ Will 1979, 35 : « Léonnatos paraît s'être entendu avec Eumène et avoir conclu un accord aux termes duquel il aiderait l'ex-archiviste à s'établir dans les pays qui lui étaient attribués, en échange de quoi Eumène se mettrait ensuite au service des ambitions personnelles de Léonnatos ».

talents que lui a remis Perdicas, et cet argent pourrait servir à Léonnatos pour payer ses troupes et en lever de nouvelles. De plus, la marine athénienne bloque les détroits et il ne lui est donc pas possible de passer en Europe⁴¹.

C'est pour cela que l'on voit Léonnatos tenter de rompre le lien privilégié qui s'était tissé entre Perdicas et Eumène⁴². Mais il n'y parvient pas et songe alors à assassiner Eumène⁴³, qui s'enfuit avec toute sa suite (300 cavaliers) et son or⁴⁴. A la suite de cela, Léonnatos, qui avait réussi à s'attirer les faveurs de la troupe grâce à son prestige (il tirait son origine de la noblesse macédonienne et ressemblait physiquement à Alexandre) et à son désir de retour en Macédoine (les soldats macédoniens souhaitaient sûrement plus revenir dans leur foyer qu'aller guerroyer pour la Cappadoce⁴⁵), passe en Europe au début du printemps 322⁴⁶. A ce moment-là, Eumène semble encore bien loin d'avoir conquis sa satrapie et le danger ne menace guère la région de Sinope.

Les choses vont prendre un tout autre aspect avec l'intervention de Perdicas. En effet, après avoir fui la présence menaçante de Léonnatos, Eumène s'était réfugié auprès de Perdicas, à Babylone⁴⁷. Là, il dénonça les intentions de son collègue de Petite Phrygie. Perdicas décida donc de prendre les affaires en main, et Plutarque rapporte qu'il partit en Cappadoce avec une armée sur laquelle il exerçait le commandement, et très lapidairement que « Ariarathès ayant été fait prisonnier et le pays soumis, Eumène fut proclamé satrape⁴⁸ ». Arrien indique que Perdicas conquiert la Cappadoce et la Paphlagonie en battant Ariarathès en deux batailles⁴⁹. Perdicas resta ensuite un peu dans le territoire nouvellement conquis et mit en place une administration macédonienne⁵⁰.

Il convient de s'arrêter sur cet événement. Il faut tout d'abord souligner que l'armée sur laquelle Perdicas exerce son commandement est l'armée royale (et c'est la première fois que Perdicas la commande seul⁵¹). De plus, Perdicas a auprès de lui le roi Philippe Arrhidée, ce qui accroît son prestige⁵². Pour reprendre une expression de P. Briant, on peut

⁴¹ Briant 1973, 167.

⁴² Cornélius Népos, *Eum.*, 2. 4.

⁴³ Cornélius Népos, *Eum.*, 2.5.

⁴⁴ Plut., *Eum.*, 3. 11.

⁴⁵ Briant 1973, 166.

⁴⁶ Cornélius Népos, *Eum.*, 2. 3-4 ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist* 156, F1, 9 ; Diod., 18. 14. 4-5.

⁴⁷ Plut., *Eum.*, 3. 12.

⁴⁸ Plut., *Eum.*, 3. 13 : « Ἀριαράθου δὲ ληφθέντος αἰχμαλώτου καὶ τῆς χώρας ὑποχειρίου γενομένης, ἀποδείκνυται σατάπης ».

⁴⁹ Arrien, *Diad.*, *FGrHist* 156, F.1, 11.

⁵⁰ Diod. 18. 16. 3.

⁵¹ Plut., *Eum.*, 3. 12 ; Diod., 18. 16. 1.

⁵² Diod., 18. 16. 1

dire qu'à l'été 322 « Perdicas est dans une exceptionnelle position de force⁵³ », car il a vaincu Ariarathès qui avait pour lui 30 000 fantassins et 15 000 cavaliers⁵⁴, entretenus grâce, entre autres, à ses frappes monétaires à Sinope⁵⁵. Perdicas réussissait également l'exploit de soumettre une région barbare qu'Alexandre lui-même avait renoncé à soumettre, et c'était la première conquête territoriale macédonienne après la mort du grand conquérant⁵⁶.

Est-ce à dire que Perdicas, par sa victoire sur Ariarathès, avait conquis tous les territoires qui relevaient autrefois de la puissance du vieux général perse, parmi lesquels se trouvait la cité de Sinope ? Rien n'est moins sûr car le texte de Plutarque évoque l'arrivée de l'armée royale en Cappadoce et l'installation d'Eumène dans ses fonctions de satrape dans « le pays » (ἡ χώρα) : mais de quel pays s'agit-il ? Les anciennes possessions d'Ariarathès (Cappadoce et Paphlagonie jusqu'à Sinope) ou bien la Cappadoce seule ? Peut-on penser que, comme Kalas avant 323, Eumène et Perdicas n'avaient pas poussé la conquête au-delà de la Cappadoce, pour atteindre la Paphlagonie et la côte pontique⁵⁷ ?

Un paragraphe de Plutarque⁵⁸ fait référence à l'organisation mise en place par Eumène dans sa satrapie : il confia les cités à ses amis (φίλοι), établit des commandants de garnisons (φρουράρχοι) et laissa derrière lui les juges et les intendants (διοικητοὶ). Il est probable que ce paragraphe ne renvoie pas aux cités grecques du littoral du Pont-Euxin, sises entre Trapézonte et Héraclée du Pont⁵⁹. Les cités les mieux connues pour cette époque semblent indépendantes : Héraclée du Pont est sous la coupe de son tyran Dionysios, qui y a conservé son pouvoir malgré les requêtes des bannis d'Héraclée auprès de Perdicas⁶⁰, Amisos a un régime démocratique qui avait été restauré par Alexandre⁶¹ et les ressortissants de Sinope n'avaient pas été inquiétés par Alexandre lorsqu'ils avaient été amenés devant lui à son retour de l'expédition contre les Mardes en 330⁶². Sinope était alors comme une cité sujette de l'Empire perse : elle avait servi d'atelier monétaire et de base arrière aux Perses jusqu'à Ariarathès et, une fois ce dernier éliminé, elle pouvait tout à fait récupérer son indépendance

⁵³ Briant 1972, 47.

⁵⁴ Diod., 18. 16. 2.

⁵⁵ *Supra*, 264-267.

⁵⁶ Briant 1972, 47.

⁵⁷ On sait par Quinte Curce 4. 5. 13 que Kalas avait pénétré en Paphlagonie, mais l'activité monétaire des généraux perses rescapés d'Issos et d'Ariarathès ensuite nous amène à penser que la Paphlagonie n'avait pas été reconquise, *contra* Briant 1972, 36.

⁵⁸ Plut., *Eum.*, 3.14 : Perdicas laisse à Eumène le soin de réorganiser sa satrapie, alors que chez Diod. 18. 16. 3, il la réorganise et la lui remet.

⁵⁹ Briant 1972, 37.

⁶⁰ Memnon, *FGrHist*, 434, F4, 3.

⁶¹ Appien, *Mithr.*, 8.24.

si personne ne venait la menacer. Nous voyons donc que la Paphlagonie et la côte pontique semblent avoir été laissées à l'écart et que, en cet état de vacance du pouvoir, les cités en ont profité pour récupérer leur autonomie.

Les conflits d'intérêt et les batailles de l'été 322 n'ont pas porté sur les zones paphlagonienne et pontique : les conflits entre les Diadoques ne concernent pas ces régions des marges de l'empire. Nul ne semble se soucier de savoir à qui elles appartiennent, ni de rechercher leur alliance. Il semblerait que l'histoire du début de l'époque hellénistique évite soigneusement ces régions, et pourtant, à chaque partage elles sont théoriquement incluses dans des dénominations comme « Cappadoce » ou « Asie », mais elles ne sont plus nommées en tant que telles.

Après sa rapide victoire sur Ariarathès, Eumène ne resta pas dans sa satrapie : il partit avec Perdicas afin de lui faire sa cour⁶³.

Un conseil de guerre eut lieu en Cilicie, en mars 321⁶⁴, en l'absence d'Eumène, qui avait sûrement fait parvenir à Perdicas la nouvelle du passage de l'Hellespont par Cratère et Antipater : Perdicas devait agir vite et c'est sûrement à ce moment qu'il faut situer les textes qui donnent à Eumène des pouvoirs exceptionnels sur l'Asie. Le texte de Justin⁶⁵ (qui situe ce conseil de guerre en Cappadoce⁶⁶) fait état des territoires qu'Eumène reçut en plus de sa satrapie : la Paphlagonie, la Carie, la Lycie⁶⁷ et la Phrygie. Si Eumène reçoit la Paphlagonie lors de ce conseil de guerre, c'est qu'il ne la possédait pas encore, ce qui permet de confirmer l'hypothèse de l'inachèvement de la conquête de sa satrapie.

Les occupations militaires d'Eumène après ce second conseil de guerre ne lui ont pas laissé le temps de revenir dans le nord de l'Anatolie pour s'assurer de la maîtrise de ce territoire. Les événements qui amenèrent aux conférences et aux partages de Triparadisos à l'été 321 eurent lieu très loin du nord de l'Asie Mineure, qui n'en était absolument pas l'enjeu.

A l'été 321, les conférences de Tiparadisos, en Syrie du Nord, réunissent les adversaires de Perdicas et d'Eumène⁶⁸ : il y a une redistribution des territoires asiatiques :

⁶² Arrien, *An.*, 3. 24. 4. Nous ne suivons pas néanmoins Briant 1972, 37 lorsqu'il dit que Sinope conserva son tyran jusqu'en 290, en s'appuyant sur Tacite, *Hist.*, 84, car l'anecdote rapportée par Tacite (envoi de la statue de Sérapis à Alexandrie par le tyran de Sinope Scydrothémis) est sujette à caution.

⁶³ Plut., *Eum.*, 3. 14.

⁶⁴ Briant 1973, 227 : proposition de chronologie.

⁶⁵ Justin 13. 6. 14-15

⁶⁶ Justin 13. 6. 10-13

⁶⁷ Briant 1973, 192 et 198 propose de lire la Lydie.

⁶⁸ Diod., 18. 39; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F9, 37-38 ; Justin, *Epit.*, 13. 8. 10 ; 16. 1. 13 ; Appien, *Syr.*, 53 ; Plut., *Eum.*, 8. 3-4.

Séleucos se voit attribuer la Babylonie, Philoxéros, la Cilicie⁶⁹, Nicanor, la Cappadoce, Cleitos, la Lydie, Arrhidaïos la Phrygie Hellespontique, Asandros conserve la Carie et Antigone le Borge retrouve ses anciennes provinces augmentées de la Lycaonie. De plus, Antipatros, nommé épimélète des rois, charge Antigone de mener la guerre contre Eumène et lui confère le titre de « stratège de l'Asie »⁷⁰. Dès lors, Eumène est l'ennemi commun et Antigone n'a de cesse de pourchasser l'héritier spirituel de Perdicas, mais à aucun moment il n'a cherché à récupérer ses conquêtes anatoliennes⁷¹ car seul lui importait son anéantissement. Antigone a donc pourchassé Eumène qui fut refoulé vers l'est et qui s'enferma dans la petite place forte cappadocienne de Nora⁷². Eumène ne retourna jamais dans la partie septentrionale de ses possessions et fut livré à Antigone par les Argyraspides en 316 alors qu'il se trouvait en Iran⁷³.

Nous pouvons donc constater qu'après les conférences de Triparadisos en 321, la Paphlagonie et la côte pontique sont hors des préoccupations des Diadoques et même d'Eumène, qui avait pourtant reçu la charge de les conquérir après la mort d'Alexandre et les partages de Babylone. Après Triparadisos, Eumène ne revint plus dans ces régions et ses conquêtes prirent un tournant beaucoup plus « oriental » (Phénicie, Iran). Une fois Eumène abattu, c'est Antigone qui fut le maître incontesté de l'Asie, mais là encore, le jeu des alliances et des batailles l'éloignèrent du nord de l'Anatolie, facilitant l'instauration d'une autonomie de fait pour la bande côtière de la mer Noire en général, et donc pour Sinopé en particulier.

1. 2. Une cité dans un territoire revendiqué par Antigone ? (316-301

a.C.)

Après la mort d'Eumène, Antigone poursuivit ses conquêtes et, en Asie Mineure, s'empara de tout ce qui lui échappait encore, de la Bithynie à la Carie⁷⁴. Les autres Diadoques, Séleucos, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque, organisèrent une alliance contre lui⁷⁵. Lysimaque souhaitait obtenir la Phrygie Hellespontique, et Cassandre la Cappadoce et la

⁶⁹ Sartre 1995, 21 : la Cilicie lui fut confirmée car il avait dû en hériter peu avant.

⁷⁰ Diod., 18. 39. 3 et 7 ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, F9, 30-38 et F11, 42-44 ; Appien, *Syr.*, 53 ; Justin, 14. 1. 1 ne fait qu'une brève allusion à la condamnation d'Eumène et à la charge confiée à Antigone de l'exécuter.

⁷¹ Sartre 1995, 21.

⁷² Diod. 18. 40. 1 et 41. 1 ; Arrien, *Diad.*, *FGrHist*, 156, F. 11, 39-41 ; Justin 14. 2. 1-4 ; Plut., *Eum.*, 10-11: Eumène est assiégé un an, voir Diod. 18. 53. 5.

⁷³ Diod. 18. 73. 2-4 ; 19. 12-34 ; Justin, 14. 2-4 ; Plut., *Eum.*, 12-19.

⁷⁴ Diod. 19. 58. 4-63.9 ; 19. 68-69 ; 19. 75. 1-6.

⁷⁵ Diod. 19. 56. 1-3.

Lycie⁷⁶. Après avoir rejeté leur ultimatum, Antigone chercha à s'allier avec tous ceux qui n'étaient déjà pas coalisés contre lui. Diodore dit « qu'il invita les peuples, les cités, les dynastes à s'allier avec lui⁷⁷ ». On peut donc s'interroger sur une possible tentative d'alliance d'Antigone avec Sinope.

Au début ou au printemps de l'année 314, Polémaïos⁷⁸, qui était le neveu et l'un des stratèges d'Antigone, se rendit en Cappadoce avec une grande armée afin d'en évincer celle de Cassandre et de lever le siège d'Amisos, assiégée par Asclépiodoros, le stratège de Cassandre⁷⁹. Il devait ensuite se rendre dans l'Hellespont afin d'empêcher Cassandre de faire traverser plus de troupes⁸⁰. La côte de la mer Noire semble donc être digne d'intérêt pour Antigone car il cherche sans doute à s'allier avec Amisos une fois la cité libérée des assauts d'Asclépiodoros. Sinope a très bien pu être démarchée pour rentrer dans l'alliance d'Antigone. R.A. Billows estime que Polémaïos était revenu en Ionie depuis Amisos en passant par la côte de la mer Noire à travers la Paphlagonie vers la Bithynie⁸¹ où il avait fait alliance avec le tyran d'Héraclée Pontique Dionysos (en épousant sa fille⁸²) et avec le dynaste Zipoithès. R.A. Billows propose une carte du royaume d'Antigone et de sa sphère d'influence en 303⁸³ : Sinope s'y trouve car toute la côte sud de la mer Noire à l'ouest de l'embouchure de l'Iris en fait partie.

Aucune source littéraire ne fait état d'un passage de Polémaïos à Sinope, ni de l'entrée de la cité dans l'alliance d'Antigone. Polémaïos a très bien pu suivre la route paphlagonienne de l'intérieur, qui suit les vallées de l'Iris et de l'Amnias, et passer d'Amisos à Héraclée sans longer la côte pontique ni faire étape à Sinope. La cité a pu bénéficier de sa relative difficulté d'accessibilité par l'intérieur des terres, et n'a peut-être pas eu à subir les pressions de Polémaïos pour rentrer dans l'alliance d'Antigone. Sans doute Antigone estimait-il que toute la côte entre Amisos et Chalcédoine était entrée dans son alliance, mais il n'eut pas le temps de s'en assurer.

Après la paix de 311⁸⁴, Antigone reçut le pouvoir sur « toute l'Asie » (τῆς Ἀσίας πάσης⁸⁵). Il avait alors atteint l'apogée de son pouvoir. Mais il n'allait rien respecter, continuer sa lutte avec Séleucos en Babylonie, et mener des combats contre les

⁷⁶ Diod. 19. 57. 1.

⁷⁷ Diod. 19. 57. 3, traduction F. Bizière (CUF).

⁷⁸ Billows 1990, 427-428.

⁷⁹ Diod. 19. 57. 4 ; Siebert 1969, 157-163.

⁸⁰ Billows 1990, 111.

⁸¹ Billows 1990, 113

⁸² Memnon, *FgrHist*, 434, F4, 6

⁸³ Billows 1990, carte n° 5.

⁸⁴ Billows 1990, 131-132 ; Will 1979, 61.

anciens participants de la paix de 311⁸⁶. A aucun moment il n'est amené vers le nord de l'Anatolie, mais il doit sûrement estimer que toute la côte est incluse dans son système d'alliance, même si c'est surtout Amisos, Héraclée, le dynaste de Bithynie et les cités d'Astakos et de Chalcédoine qui sont véritablement dans son alliance. Peut-être Sinope a-t-elle vraiment établi une alliance avec Antigone, ou peut-être s'est-elle simplement contentée d'apprendre que la liberté des Grecs était assurée par la paix de 311, et a-t-elle donc continué à se tenir à l'écart des conflits. Il est difficile de dire si la côte pontique fut tenue de manière sûre par Antigone⁸⁷, ou si ce dernier se contenta de se montrer souple dans son administration⁸⁸ et de respecter l'autonomie de la cité

Au milieu de ces combats, nous avons une rapide évocation de Sinope dans un court passage de Diodore de Sicile à propos d'Eumélos, roi du Bosphore qui, autour de 310 a.C. (ou peut-être un peu plus tard) se montra bon envers les habitants de Byzance, de Sinope et de la majorité des Grecs qui vivaient dans le Pont⁸⁹. Ce fut un roi qui accueillit des réfugiés de la cité de Callantia, chassés de leur cité par Lysimaque, et qui tenta d'épurer la mer Noire des pirates qui y sévissaient⁹⁰. Eumélos était le fils du roi du Bosphore Pairisadès, et à la mort de ce dernier, était entré en conflit avec ses frères Satyros II et Prytanis. Il l'emporta dans cette querelle dynastique⁹¹. Les actions d'Eumélos envers les cités grecques de la mer Noire montrent qu'il fut dominateur durant un bref moment dans le Bosphore et qu'il poursuivit une politique plus large qui embrassait la mer Noire⁹². Si Eumélos s'est permis de se montrer bienfaiteur (εὐεργετῶν) envers les Grecs du Pont, et surtout les habitants de Byzance et de Sinope, c'est qu'il en avait le pouvoir, les moyens, et le désir d'accroître son prestige⁹³. De plus, cela était sans gros danger pour lui, car les préoccupations d'Antigone ne concernaient pas ces cités, pas plus que la sécurité de la navigation en mer Noire, mise à mal par les pirates. Ce texte peut être une preuve qu'en 310 Antigone, même s'il se prévalait d'un contrôle sur toute l'Asie Mineure, n'avait pas inclus dans son réseau d'alliance des cités comme Byzance et Sinope, et n'assurait pas la sécurité en mer Noire. La côte sud de la mer Noire était trop éloignée de ses préoccupations et de ses combats pour qu'il s'y soit impliqué. L'intervention d'Eumélos montre néanmoins que l'augmentation des actes de pirateries était un fait

⁸⁵ Diod. 19. 105 pour le traité.

⁸⁶ Will 2003, 65-79.

⁸⁷ Billows 1990, 238, n. 2 : état de la question.

⁸⁸ Billows 1990, 278.

⁸⁹ Diod. 20. 25. 1.

⁹⁰ Diod. 20. 25. 2.

⁹¹ Minns 1965, 572 ; 578-579 ; Hind 1994, 495 ; 501.

⁹² Hind 1994, 502.

⁹³ Minns 1965, 579 : il suscita l'admiration par ses mérites.

important, contre lequel une cité comme Sinope, indépendante et apparemment en dehors de toute alliance, se trouvait démunie.

En 301, une coalition réunissant Cassandre, Lysimaque, Séleucos et Ptolémée s'attaqua à Antigone et à son fils Démétrios Poliorcète en Asie Mineure et, à l'été 301, à Ipsos, en Phrygie, Lysimaque et Séleucos écrasèrent les Antigonides, et Antigone le Borgne trouva la mort⁹⁴. Un nouveau partage eut lieu : c'est Lysimaque qui récupéra l'Asie Mineure jusqu'au Taurus, à l'exception de quelques places de Lycie, de Pamphylie ou de Pisidie, tenues par Ptolémée, et de la Cilicie, donnée au frère de Cassandre, Pleistarchos⁹⁵. Comme on ne peut prendre à un vaincu que ce qu'il possède, Lysimaque ne récupéra des possessions d'Antigone qu'une Asie incomplète, et l'on peut affirmer que ce nouveau partage n'a en rien modifié la destinée du nord de l'Asie Mineure.

Nous avons donc vu que, durant les vingt années qui ont suivi la mort d'Alexandre, la région de Sinope ne fut inquiétée véritablement qu'une seule fois, lors de l'expédition d'Eumène et de Perdicas, à l'été 322. Ensuite, les luttes entre les Diadoques se sont jouées sur d'autres terrains, et la conquête de territoires au nord de l'Anatolie n'a pas retenu l'énergie des combattants. Cet oubli de l'histoire pendant vingt ans a pu permettre aux habitants de la Paphlagonie et des cités grecques de la zone pontique de s'organiser de manière plus ou moins indépendante, et cette habitude a pu se concrétiser par la suite, lorsque les royaumes hellénistiques se sont fixés après la mort d'Antigone le Borgne.

2. L'ÂGE D'OR DE L'INDÉPENDANCE DE SINOPE (302/301-250

a.C.)

2. 1. Une cité épargnée par les soubresauts de son époque

En 302 a.C., peu de temps avant la mort d'Antigone, Mithradate, neveu⁹⁶ (ou fils pour certains auteurs⁹⁷) du tyran perse de Kios, cité grecque de Mysie sur la Propontide, prénommé lui aussi Mithradate, fuit à Kimiata, dans les gorges des Monts Olgassys⁹⁸. Il est le fondateur du royaume du Pont dont Sinope est par la suite devenue la capitale.

⁹⁴ Diod. 20. 106-113.

⁹⁵ Will 1979, 80.

⁹⁶ Plut., *Dem.*, 4 en fait le fils d'Ariobarzane. C'est le neveu de Mithradate de Kios pour Magie 1950, 189 ; Sartre 1995, 37 ; Davesne 1990, 505 ; Will 2003, 138 et Sartre 2003, 70.

⁹⁷ Diod. 20. 111. 4 ne précise pas les liens de parenté entre Mithridate de Kios et le fondateur du royaume du Pont, mais il indique que ce dernier hérita du royaume du précédent, d'où peut-être l'idée d'une filiation que l'on retrouve chez Meyer 1879, 34 ; Reinach 1890, 6 ; Mc Ging 1986a, 15 ; Rostovtseff 1989, 406 ; Ballesteros Pastor 1996, 24.

⁹⁸ Strab. 12. 3. 41.

Au moment de la fuite de Mithradate de la cité de Kios ou de son installation en Paphlagonie, vers 302, aucun des Diadoques restant dans la bataille n'a conscience d'une inflexion dans l'histoire des contrées pontiques. Ces régions des confins sont, de manière toute théorique, soumises à l'influence de Lysimaque ou de Séleucos, mais elles restent sûrement, comme à la période précédente, peuplées de Perses hostiles aux Macédoniens ou bien de Grecs jaloux de la liberté de leur cité. La victoire sur Antigone le Borgne à Ipsos en 301 permet à Lysimaque de s'approprier le royaume du vainqueur, mais il doit faire face aux attaques du fils de ce dernier, Démétrios Poliorcète. Ainsi Lysimaque récupère facilement la Phrygie Hellespontique, la Bithynie et la Mysie (et tenait peut-être des provinces situées à l'est de l'Halys comme la Cappadoce et la Lycaonie), mais il doit faire face à Démétrios au sud⁹⁹. Cela chasse une fois de plus la menace de la guerre dans les régions pontiques. Lysimaque est en effet trop occupé pour se soucier de récupérer une cité comme Sinope.

On peut suivre A. Davesne lorsqu'il dit que Lysimaque ne s'opposa pas à l'installation de Mithradate en Paphlagonie et plus à l'est, au-delà de l'Halys, dans la vallée de l'Iris, dans la cité d'Amaseia, car cela ne représentait pas un grand danger pour lui¹⁰⁰. Mais à vrai dire, Lysimaque avait-il le choix ? Il était occupé à guerroyer en Europe (Macédoine et Thessalie¹⁰¹) et dans l'ouest anatolien¹⁰² et, de plus, pouvait-il prendre au sérieux un Perse en fuite réfugié au milieu des montagnes paphlagoniennes, qui avait réussi à s'emparer d'Amaseia avec une poignée de compagnons ?

L'influence de Lysimaque sur la côte pontique n'alla pas au-delà d'Amastris, cité portant le nom de son ancienne épouse, et qu'il avait offert à son épouse suivante Arsinoé. La cité d'Héraclée lui resta fidèle¹⁰³. Lysimaque eut aussi à lutter contre les Bithyniens, dont le chef Zipoitès prit le titre royal en 297/296 à la suite d'une victoire (peut-être contre Lysimaque¹⁰⁴).

Entre 302 et 282, la côte pontique à l'est d'Amastris, ainsi que la Paphlagonie et les régions qui lui sont orientales restèrent, exemptes de toute guerre. Cette situation favorisa certainement l'indépendance des cités grecques de la côte pontique, dont Sinope, ou du moins leur non-inclusion dans des royaumes hellénistiques.

La situation fut modifiée en 282, peut-être à l'hiver 282/281, lorsque Séleucos I^{er} envahit l'Asie Mineure. Il était resté jusqu'alors dans ses possessions d'après Ipsos (il n'avait

⁹⁹ Sartre 2003, 34-35.

¹⁰⁰ Davesne 1990, 505.

¹⁰¹ Will 1979, 99.

¹⁰² Sartre 2003, 34-35.

¹⁰³ Bittner 1998, 48 ; Sartre 2003, 57.

donc pas dépassé le territoire de la Syrie), mais, face à la haine suscitée par Lysimaque en Asie Mineure et en Thrace, ce dernier se décida à intervenir¹⁰⁵.

Début 281, Lysimaque fut vaincu par Séleucos à Kouroupedion¹⁰⁶, près de Sardes : cela permit à Séleucos de récupérer les territoires de Lysimaque et de prétendre à la domination de toute l'Asie Mineure. La Paphlagonie, restée dans le flou quant aux revendications des Diadoques depuis un certain nombre de décennies, relevait désormais du pouvoir de Séleucos¹⁰⁷. C'est dans ce contexte de tentative de récupération territoriale qu'il faut placer l'envoi de Diodoros, un général de Séleucos¹⁰⁸, contre Mithradate¹⁰⁹, en Cappadoce¹¹⁰. Or Diodoros fut battu, et c'est à la suite de cette victoire qu'il faut peut-être placer la prise du titre royal par Mithradate au début de l'été 281¹¹¹ : il devint Mithradate Ktistès (*le Fondateur*) I^{er} du Pont.

C'est sûrement à peu près à la même période que les cités pontiques d'Héraclée, de Byzance et de Chalcédoine, à la base de la future « Ligue du nord¹¹² », menacées par Séleucos et refusant de se soumettre à lui, firent appel à Mithradate¹¹³, qui réussit à tenir en respect un corps expéditionnaire séleucide. La mort de Séleucos en Europe, assassiné par Ptolémée Kéraunos ce même été 281¹¹⁴, l'empêcha de s'investir davantage dans la région¹¹⁵ et de récupérer les territoires de Mithradate.

Si la place de Sinope dans le réseau d'alliance des Diadoques ne peut pas être déterminée avec précision (entra-t-elle dans l'alliance d'Antigone ?), elle semble en dehors de la Ligue du nord qui comprend Héraclée du Pont, Byzance, Chalcédoine et le royaume du Pont. Est-ce parce qu'elle était favorable à une alliance avec Séleucos ? Est-ce parce qu'elle ne voulait pas entrer dans un système d'alliance où se trouvait Héraclée, l'autre cité importante de la côte sud de la mer Noire ? Est-ce parce qu'elle avait perçu le danger d'une alliance avec Mithradate ?

¹⁰⁴ Sartre 2003, 68.

¹⁰⁵ Will 1979, 100-101.

¹⁰⁶ Will 1979, 101 ; 103 ; Sartre 2003, 38.

¹⁰⁷ Magie 1950, 1087 n. 36.

¹⁰⁸ Trogue Pompée, *Prol.*, 17.

¹⁰⁹ C'est ce que l'on peut supposer car l'affrontement a lieu en Cappadoce et Mithradate s'y était réfugié.

¹¹⁰ Le terme de Cappadoce est très flou et recouvre aussi le territoire du Pont : Cappadoce sur l'Euxin (Καππαδοκίας τῆς περὶ τὸν Ἐύξεινον, Cappadoce Pontique (πρὸς τῷ Πόντῳ Καππαδοκίαν); Polyb. 5. 43. 1 ; Strab. 12. 1. 4 ; Reinach 1890, 32 ; Will 1979, 138.

¹¹¹ Magie 1950, 189 ; Davesne 1990, 506 ; Sartre 1995, 37 ; Sartre 2003, 70 ; pour Meyer 1879, 33, Mithradate prend le titre royal dès 296 et pour Reinach 1890, 8, il faut dater le début du royaume du Pont de 280.

¹¹² Will 1979, 138 ; Saprykin 1997, 161-178 ; Bittner 1998, 57-69 ; Sartre 2003, 57.

¹¹³ Memnon, *FgrHist*, F7.

¹¹⁴ Sartre 2003, 37.

¹¹⁵ Will 1979, 138

Après les événements de 281, la jeune royauté du Pont devint en effet avide de territoires côtiers, et Sinope pouvait se sentir menacée par cette situation. Ce qui manquait au tout jeune royaume du Pont était un débouché maritime. Les cités grecques de la côte pontique offraient l'avantage d'une structure urbaine et commerciale déjà en place. De plus, Mithradate avait pu s'intéresser à leur sort lors de son intervention pour les protéger des prétentions séleucides. C'est ainsi que le premier roi du Pont se tourna vers la cité d'Amastris, autrefois sujette de la cité d'Héraclée. Le gouverneur d'Amastris, Eumène, avait été mis en place par Lysimaque à la mort de la reine Amastris en 284 et, à la mort de Lysimaque, s'était retrouvé plus ou moins indépendant¹¹⁶. Nous pouvons supposer que les Héracléotes tentèrent de récupérer Amastris autour de 280¹¹⁷, mais c'est Ariobarzane, le fils de Mithradate qui obtint la reddition de la cité. On s'accorde pour dire que cet événement eut lieu en 279¹¹⁸.

Même si la cité d'Amastris est fort éloignée de Sinope, à l'ouest, sa prise officialise l'intérêt porté par les souverains d'Amaseia à la côte pontique. En 279, Sinope n'est pas encore menacée par la dynastie du Pont car, une fois de plus, les événements internes à l'Asie Mineure ont occupé les puissants de la région. La menace pour l'Asie Mineure réside en effet dans l'irruption des tribus galates qui sont en Grèce en 279 et qui, en 277 sont indésirables en Asie Mineure après leur participation à la guerre de succession de Bithynie¹¹⁹. Ce sont ces Galates qui vont poser des problèmes à Ariobarzane, qui a succédé à son père Mithradate I^{er} en 266. Ils ont envahi et mis à sac une partie du royaume¹²⁰, et le conflit se poursuit jusqu'à la mort d'Ariobarzane, autour de 250¹²¹. Là, les Galates, profitant du jeune âge du nouveau roi assiègent Mithridate II à Amisos¹²². Les Héracléotes, eux aussi touchés par les attaques des Galates, viennent en aide au jeune roi et envoient des provisions à Amisos. Si le nouveau roi du Pont s'était réfugié à Amisos, c'est que cette cité faisait déjà partie du royaume de son père : il faut donc dater la conquête d'Amisos d'avant 255¹²³.

On peut donc dire qu'entre 279 et 255, dans une Asie Mineure encore une fois troublée, deux des plus importantes cités grecques de la côte pontique sont tombées dans l'escarcelle du royaume du Pont, à l'ouest Amastris, et à l'est Amisos. Il n'est pas difficile de constater que Sinope est prise en tenaille par la nouvelle composition territoriale de ce

¹¹⁶ Mc Ging 1986, 18.

¹¹⁷ Memnon, *FGrHist*, 434, F 9, 4.

¹¹⁸ Meyer 1879, 43 ; Sartre 1995, 38 ; Sartre 2003, 71.

¹¹⁹ Sartre 2003, 72-73 et n. 139 ; Mitchell 2004, 367-382.

¹²⁰ Magie 1950, 189.

¹²¹ Mc Ging 1986a, 20 ; 255 pour Sartre 2003, 71.

¹²² Mc Ging 1986a, 5 d'après Memnon, *FGrHist*, 434, F16, 2 : Héraclée envoie du blé à Mithridate II assiégé à Amisos par les Galates.

¹²³ Sartre 2003, 71.

royaume du Pont. Une cité aussi riche que Sinope et aussi bien placée au milieu de la côte méridionale du Pont-Euxin (et donc des possessions nouvellement acquises par le royaume du Pont) ne pouvait qu'attirer les convoitises des rois du Pont, ce qui se produisit à partir du règne de Mithridate II.

2. 2. Une cité autonome

2. 2. 1. Les signes de l'autonomie de Sinope

Les grands conquérants de l'Asie Mineure sont passés plus ou moins loin de la cité de Sinope et n'ont pas tenté d'y aborder en prenant la voie maritime. On peut donc supposer qu'après la mort d'Ariarathès, qui avait fait frapper des monnaies à Sinope pour financer ses troupes contre Eumène et Perdikkas en 322, les Sinopéens retrouvèrent leur indépendance et gèrent leur cité de manière autonome.

Les sources numismatiques nous permettent d'avancer qu'il y eut à Sinope un retour à la vie civique, car après les séries de monnaies à caractères arméniens d'Ariarathès, on trouve des monnaies avec des noms de magistrats abrégés. Bien sûr, chaque éditeur des monnaies de Sinope a proposé sa propre chronologie des monnaies, liée aux changements politiques à Sinope, mais nous retrouvons néanmoins une constante, à savoir des monnaies civiques (drachmes) représentant à l'avant la tête de la nymphe Sinopé (avec ou sans collier et pendant d'oreille, avec ou sans aplustre et grènetis) et au revers un aigle au-dessus d'un dauphin avec au-dessous la légende ΣΙΝΩ et à droite des abréviations de noms grecs de magistrats, écrits en grec, comme par exemple APTE, ΑΣΤΥΟ, ΔΙΟ, ΗΕΩΝΥ¹²⁴...

La datation de ces émissions monétaires est variable en fonction des spécialistes : 333-306 environ pour J. P. Six¹²⁵, B.V. Head¹²⁶ et W. Wroth¹²⁷, 322-220 pour E. Babelon et S. Reinach¹²⁸, 330-300 pour l'auteur du *SNG Black Sea*¹²⁹.

L'absence de légende arménienne comme sur les monnaies d'Ariarathès ou de noms perses écrits en grec comme ΔΑΤΑΜΑ nous permet de penser que, même si les Grecs de Sinope ont été un temps philo-perses ou tout simplement loyaux envers l'Empire achéménide, une fois celui-ci démantelé par Alexandre et ses successeurs, ils n'ont pas montré un zèle trop poussé à être les défenseurs d'une cause perdue. Les militaires perses ont dû quitter Sinope après la défaite d'Ariarathès et les Sinopéens ont retrouvé leur indépendance : ce sont les

¹²⁴ *SNG Black Sea*, n° 1460 ; 1462-1479 ; 1481-1482 ; 1484-1481.

¹²⁵ Six 1885, 32-38, n°50-89.

¹²⁶ Head 1887, 434.

¹²⁷ *BMC*, 96-97, n°11-25.

¹²⁸ *Recueil*, 186-189, n°31-38.

noms des magistrats qui apparaissent sur les monnaies et non plus les noms des généraux perses.

On peut avoir d'autres types de preuves de l'indépendance retrouvée de Sinope grâce aux timbres amphoriques. En effet, Sinope fut dans l'Antiquité un gros centre producteur et exportateur d'amphores et, du deuxième quart du IV^e s. au premier quart du II^e s. a.C., les amphores de Sinope furent timbrées¹³⁰. Sur ces timbres apparaissent un nom de magistrat (l'astynome, abrégé souvent en ΑΣΤΥ), un nom de fabricant et un ou deux symboles (fleur de lotus, aigle au-dessus d'un dauphin, grappe de raisin, coquillage ...) ¹³¹. Même si la finalité précise des timbres amphoriques est encore source d'interrogation ¹³², ce sont des documents qui nous présentent des noms de magistrats grecs et de fabricants grecs ou indigènes ¹³³ (noms paphlagoniens ou iraniens), ce qui peut renforcer notre idée que les magistratures étaient exercées par des Grecs, dans un système qui ressemblait fortement à un système démocratique.

Un dernier document peut témoigner de l'indépendance de la cité de Sinope : il s'agit d'un document épigraphique qui se présente sous la forme d'une liste de prytanes dédiée à Hestia Prytaneia ¹³⁴ :

- N[ο]μοφυλακο[ὺ]ντ[ο]ς Ἐπιδήμου το[ῦ]
 Ἐπιέλο[υ · οἰ] πρυτάνει[ς οἰ] ἐν τῷ
 Πανήμ[ωι] μη[νι] τ[ῆι] Ἑστία Πρυ[τα]εία[ι]
- 4 Ἄριστ[αρ]χ[ο]ς [Ἄρ]ιστά[ρχ]ο[υ]
 Μητρ[ις] [Κ]αλλικράτου[ς]
 Διονύσιος Ἀρχίππου
 Λάμαχ[ο]ς [Χ]ορ[ηγίωνος]
- 8 [. . . .]ος Καλλισθένο[υς]
 Δημήτριος Φίντιος
 [Π]οσειδώνιος Μειδ[ίου]
 Διόφαντος Εὐλαμπίχου
- 12 Ἄγ[ελί]δας Βαβυττου
 Γληρις Λεμβίου
 Ἀφροδίσιος Ἀφροδισίου

¹²⁹ *SNG Black Sea*, pl. LIII, LIV.

¹³⁰ selon Grakov 1928, le timbrage des amphores de Sinope se placerait entre 370-360 et 183 a.C.

¹³¹ Garland 2004 : corpus des timbres amphoriques sinopéens trouvés à Sinope.

¹³² Garland 1990, 549-554 ; Garland 2000, 153-172.

¹³³ Robert 1963, 537 ; Masson 1986, 33-44.

¹³⁴ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354 n°10 = Robinson 1905, 312 n°40 = French 1994a, 100 n°1.

- Ἡφαίστιος Ἐξηκέστου
 16 [Ἄ]σκ[λ]ηπιόδωρος Ὀλύμπου
 Δημόστρατος Προμηθίωνος
 [β]ουλῆς ἐπιστ[ατ]εύοντος Διονυσίου[υ]
 [τ]οῦ Ἀρχίππου (vac) γραμματεύοντος
 20 Λαμάχου τοῦ Χορηγίωνος

Traduction

Epidemos, fils d'Epielpes étant nomophylax. Les prytanes durant le mois de Panemios (font une dédicace) à Hestia Prytaneia : Aristarchos, fils d'Aristarchos, Metris, fils de Kallikrates, Dionysios, fils d'Archippos, Lamachos, fils de Choregion, [- - -], fils de Kallisthenes, Demetrios, fils de Phintis, Poseidonios, fils de Meidias, Diophantos, fils d'Eulampichos, Agelidas, fils de Babbyt(es ?), Gleris, fils de Lembios, Aphrodisios, fils d'Aphrodisios, Hephaistios, fils d'Exekestos, Asklepiodoros, fils d'Olympos, Demonstratos, fils de Promethion, Dionysos fils d'Archippos était épistate de la Boulé, Lamachos fils de Choregion était secrétaire.

La datation de cette dédicace est malheureusement assez floue : « époque macédonienne¹³⁵ » ou bien IV^e-III^e s. a.C.¹³⁶. Dans l'édition des *IK*, D. French propose le IV^e s. a.C. Il est difficile de trancher : il n'est pas impossible que ce document appartienne à la période qui nous occupe, à savoir 301-255 a.C., tout comme à la période antérieure. Cette dédicace est intéressante, car elle donne à voir le fonctionnement des institutions de Sinope. Nous avons en effet une liste de quatorze prytanes dont l'un, Dionysos, est épistate de la Boulé et un autre, Lamachos, secrétaire. De plus, la dédicace s'ouvre sur le rappel du nom du gardien des lois (νομοφύλαξ), Epidemos. Ce document civique ne peut pas permettre de savoir si Sinope avait un gouvernement démocratique ou oligarchique, mais prouverait que la cité avait une vie politique indépendante et organisée. Il n'est pas impossible en effet qu'un tyran ou un roi soit au pouvoir à Sinope, et ait conservé des institutions civiques.

¹³⁵ Yerakis 1901, 354.

¹³⁶ French 1994a, 100.

2. 2. 3. Le problème de la royauté de Scydrothémis.

Un texte de Tacite correspondant à l'époque que nous traitons ferait apparaître un tyran ou un roi à Sinope, dans le récit suivant¹³⁷ : Ptolémée I^{er} Sôter (qui régna sur l'Égypte de 305 à 285 a.C.) fit un rêve dans lequel un jeune homme d'une grande beauté et d'une taille surhumaine lui prescrivit d'aller faire chercher par ses amis sa statue dans le Pont, ce qui apporterait prospérité à son royaume. Ne sachant pas comment interpréter ce rêve, Ptolémée se tourna vers les prêtres égyptiens, peu compétents en ce qui concernait les pays étrangers, puis vers Timothée, un Athénien de la famille des Eumolpides, prêtre des mystères d'Eleusis. Celui-ci se renseigna et apprit qu'à Sinope du Pont, il existait un temple de Jupiter-Dis, avec la statue du dieu et une statue de Proserpine. Ptolémée s'étant détourné des affaires religieuses, il reçut en avertissement un second rêve, plus menaçant, qui lui prédit la perte de son royaume si les ordres du dieu n'étaient pas exécutés. Ptolémée envoya donc une ambassade auprès du roi de Sinope Scydrothémis, ambassade qui fit un détour par Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon Pythien qui ordonna de ramener en Égypte la statue de son père, Jupiter et de laisser à Sinope celle de sa sœur Proserpine. A Sinope, Scydrothémis fut embarrassé car il redoutait la puissance du dieu et les réactions de son peuple. Les démarches de Ptolémée durèrent trois ans, les honneurs et les richesses proposés à Scydrothémis étant toujours augmentés. Enfin, Scydrothémis fit lui aussi un rêve et comme de nombreux fléaux s'abattaient sur lui, convoqua l'assemblée (*contione*) qui lui fut hostile ainsi qu'à l'Égypte, et bloqua l'accès au temple. A ce moment-là, se produisit un prodige et le dieu embarqua lui-même à bord des navires et deux jours plus tard, les ambassadeurs furent de retour à Alexandrie où un temple fut élevé pour le dieu dans le quartier de Rhacotis, là où auparavant se trouvait un petit sanctuaire dédié à Isis et à Osiris.

Plutarque¹³⁸ donne une version à peu près semblable à celle de Tacite, mais il ne fait pas intervenir le roi Scydrothémis de Sinope.

Le texte de Tacite témoignerait de l'existence d'une royauté à Sinope au début de l'époque hellénistique, avec un roi nommé Scydrothémis qui gouvernerait Sinope un peu à la manière d'un tyran (le peuple lui est opposé, il est sensible aux arguments financiers des ambassadeurs lagides et il est partisan d'un compromis à l'amiable) et une assemblée du peuple qui est convoquée pour débattre du problème de l'envoi ou non de la statue à Alexandrie. Si ce récit est véridique, il est le seul document sur l'histoire politique de Sinope au début du III^e s. a. C, car nous ne retrouvons le nom de Scydrothémis ni dans l'épigraphie,

¹³⁷ Tacite, *Hist.*, 4. 83-84.

¹³⁸ Plut., *Isis et Os.*, 28.

ni sur les monnaies hellénistiques de Sinope, ni sur les timbres amphoriques, ce qui pose problème pour utiliser ce texte.

Certains auteurs, dans la trame générale de l'histoire politique de l'époque hellénistique, ont admis l'historicité de ce récit et ont même cherché à en dater les événements : E. Meyer¹³⁹ est prudent et parle d'un « prétendu »¹⁴⁰ roi Scydrothémis qui aurait néanmoins régné à Sinope en 290, et il est suivi par T. Reinach¹⁴¹. D. M. Robinson¹⁴² ne propose pas de datation mais analyse la description du roi Scydrothémis chez Tacite comme celle d'un tyran. Enfin, P. Briant¹⁴³ indique que Sinope avait conservé son tyran jusqu'en 290. Les auteurs qui se sont intéressés à l'apparition du culte de Sarapis ont aussi eu à réfléchir sur le texte de Tacite et donc par extension à l'existence de Scydrothémis : ils restent eux aussi très prudents, car c'est dans une note qu'A. Bouché-Leclercq¹⁴⁴ indique que le nom de Scydrothémis répondrait au persan Skudratak'ma et « pourrait n'être pas légendaire ». J. E. Stambaugh¹⁴⁵ ne peut trancher le problème de l'origine sinopéenne ou non de la statue de Sarapis, B. Gallotta¹⁴⁶ n'exclut pas la véracité des récits de Tacite et de Plutarque sur l'origine de Sarapis et L. Castiglione¹⁴⁷ réfléchit à l'époque à laquelle une statue aurait pu être transportée de Sinope à Alexandrie, « si du moins cette histoire n'est pas une pure légende ».

D'autres auteurs voient dans l'histoire de l'arrivée de Sarapis à Alexandrie une véritable fable. I. Lévy¹⁴⁸ estime, en s'appuyant sur l'absence de preuves numismatiques¹⁴⁹, qu'il n'y avait pas de roi à Sinope au début du III^e s. a.C., et que le nom même de Scydrothémis, inconnu dans l'onomastique grecque, paraît de pure invention. E. Will¹⁵⁰ réfute totalement l'idée qu'une statue de Sérapis serait venue de Sinope à Alexandrie quelque part entre 286 et 278, et parle d'« invraisemblable tradition ». Enfin S. Bakhoun¹⁵¹ se range aussi à cet avis.

La source du récit de Tacite, qui faisait de Scydrothémis un roi de Sinope à l'époque hellénistique, datait de l'époque du voyage de Vespasien en Egypte¹⁵², et avait pu prendre le

¹³⁹ Meyer 1879, 30 n. 6.

¹⁴⁰ « angeblichen König ».

¹⁴¹ Reinach 1890, 31 n. 4.

¹⁴² Robinson 1906, 248.

¹⁴³ Briant 1972, 37.

¹⁴⁴ Bouché-Leclercq 1902, 16, n. 1.

¹⁴⁵ Stambaugh 1972, 8.

¹⁴⁶ Gallotta 1976, 140.

¹⁴⁷ Castiglione 1978, 220.

¹⁴⁸ Lévy 1910, 184.

¹⁴⁹ *Recueil*, 178, n. 2.

¹⁵⁰ Will 1979, 149.

¹⁵¹ Bakhoun 1971, 68.

¹⁵² Dans le contexte de la propagande vespasienne, *infra*, 587-592.

motif d'un roi au nom barbare à Sinope comme un motif nécessaire au récit. Ce récit ne s'appuyait sur aucun fait historique.

Les récits de Plutarque et de Tacite ne peuvent nullement être utilisés pour écrire l'histoire politique de Sinope. On peut néanmoins supposer qu'il y avait des contacts politiques ou commerciaux entre Sinope et l'Égypte lagide. Le récit de Clément d'Alexandrie de l'envoi de la statue de Sarapis à Ptolémée II Philadelphe en remerciement de grain envoyé à Sinope durant une famine¹⁵³ peut être rapproché d'un passage de Memnon faisant référence à une situation analogue à Héraclée¹⁵⁴, et laisser supposer qu'il y a eu une politique générale de cadeaux envers les cités libres du Pont-Euxin¹⁵⁵. On sait par ailleurs qu'il y a eu une expédition navale ptolémaïque sur les côtes méridionales du Pont-Euxin, entre 273 et 270¹⁵⁶, peut-être destinée à ranimer les hostilités entre les États de la Ligue du nord et Antiochos I^{er}, car un fragment d'Apollonios d'Aphrodisias rapporte que Ptolémée II envoya une flotte contre Mithridate et Ariobarzane, qui s'étaient alliés aux Galates¹⁵⁷. Sinope ne faisait pas partie de la Ligue du nord, mais peut-être participait-elle au système d'alliance des Lagides¹⁵⁸. Il paraît logique que la cité ait souhaité renouer avec des échanges commerciaux rendus plus difficiles par l'agressivité de Lysimaque et les guerres des Diadoques¹⁵⁹, et les Lagides auraient pu être des partenaires commerciaux intéressants.

Il est difficile d'écrire l'histoire de Sinope entre 301 et 250 a.C. : les redécoupages territoriaux des Grands d'Asie Mineure s'effectuent loin de son territoire, la naissante royauté du Pont est encore assez éloignée (bien qu'elle ait déjà atteint la côte pontique en prenant pied à Amastris et à Amisos), et il faut bannir l'idée d'une royauté à Sinope pour cette période. Les monnaies, les timbres amphoriques et l'épigraphie de la période concernée évoquent une cité indépendante, mais il est impossible de caractériser ce régime : nous ne savons pas s'il y eut à un moment donné un régime tyrannique, ou bien s'il fut oligarchique ou démocratique, car les sources sont trop lacunaires. Enfin, même si les liens politiques et économiques avec l'Égypte lagide sont difficiles à prouver, il semblerait pourtant que Sinope ait choisi non de s'allier avec ses voisins de la Ligue du nord, mais avec les souverains lagides.

¹⁵³ Clément d'Alex., *Protrept.*, 4. 42.

¹⁵⁴ Memnon, *FgrHist*, 234, F17.

¹⁵⁵ Saprykin 1997, 175.

¹⁵⁶ Saprykin 1997, 170-171 : mise au point sur les dates proposées : 274-271 ? 278-266 ? 275-270 ? 274/273 ou 273/271 ? ; Will 2003, 147.

¹⁵⁷ Apollonios d'Aphrodisias, *FgrHist*, 740, F14 = Steph. Byz., Ἀγκυρα.

¹⁵⁸ Hind 1994, 504 qui interprète le passage d'Apollonios d'Aphrodisias comme une intervention de la flotte de Ptolémée Philadelphe en mer Noire au nom de Sinope contre Mithridate et Ariobarzane.

¹⁵⁹ Saprykin 1997, 176 .

3. SINOPE FACE À LA POLITIQUE AGRESSIVE DES ROIS DU PONT (220-183 a.C.)

Sinope a su rester pleinement autonome¹⁶⁰, car elle a surtout bénéficié de l'éloignement de son territoire des conflits entre Diadoques et du désintérêt momentané de la nouvelle royauté du Pont, qui sépare le territoire de Sinope du royaume séleucide (et par là forme un glacis protecteur). Pourtant les premiers souverains pontiques se chargèrent de doter leur royaume de débouchés maritimes : Amastris fut prise en 279 et Amisos avant 255. Il eût été étonnant que Sinope n'intéressât pas les rois pontiques bien décidés, à partir du règne de Mithridate II, à s'affirmer comme de véritables souverains hellénistiques, donc conquérants.

3. 1. Le coup de force de Mithridate II à Sinope (220 a.C.)

Mithridate II peut apparaître comme le premier souverain du Pont en quête de « respectabilité hellénistique ». Par son mariage avec Laodice, la sœur de Séleucos II Kallinikos, la fille d'Antiochos II Théos et de son épouse répudiée Laodice¹⁶¹, il s'allia à la dynastie séleucide. Une autre étape matrimoniale fut franchie avec le mariage en 222¹⁶² d'Antiochos III avec Laodice, fille de Mithridate II¹⁶³.

Nous devons souligner l'importance de cette union, comme l'a fait B.C. Mc Ging¹⁶⁴, car c'est la première fois qu'un roi hellénistique majeur épouse une princesse issue d'une petite maison régnante non-macédonnienne : c'est une reconnaissance politique importante pour le royaume du Pont. Mithridate II gagna aussi sa légitimité de souverain hellénistique de premier plan en participant, au même titre que les autres souverains, à l'aide envoyée à Rhodes après le tremblement de terre dont elle avait été victime en 227/226¹⁶⁵ : la contribution de Mithridate fut généreuse¹⁶⁶.

C'est sûrement dans ce contexte de prestige et de reconnaissance internationale que Mithridate II (ou bien Mithridate III¹⁶⁷) se sentit suffisamment puissant pour oser une action militaire qui pouvait mettre en péril ses nouvelles relations avec Rhodes¹⁶⁸ : il tenta un coup de force en voulant attaquer Sinope, alliée de Rhodes¹⁶⁹, en 220.

¹⁶⁰ Bittner 1998, 61.

¹⁶¹ Eusèbe (ed. Schoene I), 251 ; Justin 38. 5. 3 : la grande Phrygie fut donnée en dot.

¹⁶² Olshausen 1974, 158.

¹⁶³ Polyb., 5. 43. 1-4

¹⁶⁴ Mc Ging 1986a, 22.

¹⁶⁵ Polyb. 5. 88-90.

¹⁶⁶ Polyb. 5. 90. 1

¹⁶⁷ Callatay 2003, 223.

¹⁶⁸ Mc Ging 1986a, 23.

¹⁶⁹ Polyb. 4. 56.

Nous sommes bien renseignés sur cet épisode grâce au texte de Polybe qui précise le rôle primordial de Rhodes dans le règlement de cette affaire. Comme Mithridate II avait porté la guerre contre Sinope, des ambassadeurs sinopéens partirent demander de l'aide à Rhodes. Celle-ci avait tout intérêt à venir en aide à Sinope puisque la cité pontique, au même titre qu'Amisos, était un relais indispensable à son propre commerce en mer Noire (Rhodes entretenait aussi de bonnes relations avec les rois de Bithynie afin de pouvoir franchir les Détroits en toute sécurité¹⁷⁰). Sinope, bien que n'appartenant pas à une alliance comme la Ligue du nord constituée autour d'Héraclée du Pont, était néanmoins en situation d'alliance avec l'autre cité entièrement indépendante et militairement puissante de la période¹⁷¹, à savoir Rhodes. Le coup de force du roi du Pont à Sinope s'inscrit dans un contexte d'affaiblissement temporaire de la puissance séleucide dans le nord de l'Anatolie¹⁷².

Après l'appel à l'aide des Sinopéens, les Rhodiens désignèrent une commission temporaire¹⁷³ de trois hommes et leur confièrent 140 000 drachmes¹⁷⁴ pour fournir tout ce qui était nécessaire aux besoins de Sinope : ils préparèrent ainsi 10 000 amphores de vin, 300 talents de crin travaillé, 100 talents de cordes préparées, 1 000 armures, 3 000 pièces d'or monnayé¹⁷⁵ et 4 catapultes avec les techniciens sachant les faire fonctionner¹⁷⁶.

L'aide de Rhodes fut une aide en matériel militaire et non en hommes. Les 140 000 drachmes servirent à acheter le matériel militaire commandé par les envoyés sinopéens : les armures occupaient une place normale, le crin travaillé et les cordes préparées¹⁷⁷ servaient à fabriquer le mécanisme de torsion des catapultes ; le vin enfin pouvait être utile pour donner du courage aux troupes¹⁷⁸. Cette assistance technique fut très utile aux Sinopéens qui craignaient que Mithridate II ne les assiégeât à la fois par terre et par mer. Les Sinopéens fortifièrent la partie de la péninsule qui pouvait être attaquée par Mithridate II en obstruant les accès par mer avec des pieux des parapets, et en plaçant des catapultes et des soldats aux endroits les plus fragiles au niveau défensif.

Même si aucun texte ne renseigne sur l'attitude de Mithridate II, nous savons qu'il ne réussit pas à prendre Sinope, l'arsenal défensif étant sûrement trop dissuasif, puisque c'est

¹⁷⁰ Sartre 2003, 58.

¹⁷¹ Fernoux 2004b, 115.

¹⁷² Fernoux 2004b, 121-122.

¹⁷³ Fernoux 2004b, 141-142.

¹⁷⁴ Magie 1950, 1077 n. 23 suggère qu'il s'agit d'un prêt et non d'un don.

¹⁷⁵ Fernoux 2004b, 164 : don ou prêt ?

¹⁷⁶ Polyb. 4. 56. 2-3.

¹⁷⁷ Fernoux 2004b, 162 traduit par « cheveux tressés et boyaux ».

¹⁷⁸ Fernoux 2004b, 162.

Pharnace I^{er} qui réussit cette entreprise plus tard, en 183¹⁷⁹. Sinope avait pu bénéficier d'une assistance matérielle de Rhodes lorsqu'elle en avait eu besoin. Il existait peut-être un traité d'alliance ou du moins une convention d'assistance¹⁸⁰ entre Sinope et Rhodes. Cette alliance n'était peut-être pas égalitaire car la cité de Rhodes était beaucoup plus puissante que Sinope. Quoi qu'il en soit, Rhodes réagit immédiatement à la demande des ambassadeurs sinopéens et mit à disposition des fonds pour les fournitures militaires.

L'appartenance au réseau d'alliance de Rhodes peut aussi se voir à travers un décret de Sinope pour Dionnos de Cos, qui fait état d'une aide de la cité à Sinope¹⁸¹. Rhodes et Cos avaient les mêmes intérêts¹⁸², et pouvaient donc avoir les mêmes alliés à aider. Le décret en l'honneur de Dionnos de Cos fait état d'une situation de guerre, et a été daté par ses éditeurs autour de 220, date du coup de force de Mithridate II :

vacat

Π α ρ ᾶ Σ ι ν ω π έ ω ν

vacat

ἔδοξε τῷ δήμῳ, ὕ στρατηγοὶ εἶπαν· ἐπειδὴ Δίον-
 νος Πολυτίωνος Κῳῖος ἀποσταλεῖς πρεσβευτῆς
 4 ἐν τῷ πολέμῳ ^{vacat} ὑπὸ τῆς Κῳῖων πόλεως πᾶν τὸ σ-
 υμφέρον λέγων καὶ πράττων διετέλει οὔτε πόνο-
 ν οὔτε κίνδυνον οὐ^νθένα ἐκκλίνας καὶ χρείας παρέ-
 ὕχεται κοινεῖ τε τῷ δήμῳ καὶ ἰδίαι τοῖς ἐντυγχάν-
 8 ουσιν αὐτῷ τῶν πολιτῶν καὶ ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ πρόθυμος
 ἐστὶ περὶ τὴν πόλιν ^{vacat} ἐπελθὼν δὲ καὶ ἐπὶ τὴν ἐκκ-
 λησίαν ἐμπεφάνικεν περὶ τούτων τῷ δήμῳ καὶ παρε-
 πιδεδήμηκεν ἀξίως αὐτοῦ τε καὶ τῆς Κῳῖων πόλεως,
 12 δεδόχθαι τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι Δίοννον εὐνοίας ἔνε-
 κε καὶ προθυμίας ἧς ἔχει περὶ Σινωπεῖς καὶ στεφανῶσ-
 αι αὐτὸν χρυσῶι στεφάνῳ· τοὺς δὲ πρυτάνεις τοὺς

vacat

^{vacat} ἐν τῷ Ἀνθεστηριῶνι μηνὶ ἀναγγεῖλαι τὸν στέφα-
 16 [νο]ν Διόννῳ γινομένου ἀγῶνος ποιησαμένου ^{vacat}
 [?^{vacat} τὴν ἀ]ναγόρευσιν τήνδε· ὁ δῆμος ὁ Σινωπέων σ-

¹⁷⁹ Strab. 12. 3. 11.

¹⁸⁰ Fernoux 2004b, 118.

¹⁸¹ Hallof, Hallof & Habich 1998 ; *SEG*, 48, 1998, n°1097.

¹⁸² Fernoux 2004b, 123-124 ; 135.

- [τεφανοῖ Δ]ίοννον Πολυτίωνος Κῶιον εὐνοίας ἔνεκε κα-
 [ἰ προθυμίας] ἧς εἶχεν εἰς αὐτόν · εἶναι δὲ αὐτῶι καὶ [ἔφ]
 20 [οδὸν ἐπὶ τὴν βο]υλὴν καὶ τὸν δῆμον μεθ' ἱερὰ πρῶται
 [τοὺς δὲ στρατη]γοὺς καὶ τοὺς ἄλλους ἄρχοντας ἐπ-
 [ιμεληθῆναι αὐτ]οῦ καὶ τῶν ἀπογόνων αὐτοῦ ὅπως ἀ-
 [πάντων τῶν φι]λανθρώπων τυγχάνωσιν · καλέσα[ι]
 24 [δὲ αὐτόν καὶ ἐπὶ] ξένια · ^{vac} ὅπως δὲ καὶ ἐγ Κῶι ἀναγ-
 [ορευθῆι ὁ στέφανο]ς Διονυσίων τε τῶι πρῶτῶι ἀ[γῶν]-
 [ι καὶ τοῖς Μεγάλοι]ς Ἀσκληπιείοις ἐν τῶι γυμν[ικῶι]
 [ἀγῶνι καὶ ὅπως τὸ ψήφ]ισμα ἀνατεθῆι ἐν τῶι ἱερῶι τ[οῦ]
 28 [Ἀσκληπιοῦ ἐν τῶι ἐπιφ]ανεστάτῶι τόπωι ο[-----]
 [-----]ταν τοῖς Κῶιωγ [-----]
 [-----]ΠΑΤΥ[-----]

Traduction

(Décret) des Sinopéens.

Plaise au peuple, proposition des stratèges : attendu que Dionnos, fils de Polytion, de Cos, ayant été envoyé comme ambassadeur pendant la guerre par la cité de Cos, ne cesse de dire et de faire tout ce qui est utile, n'ayant reculé devant aucune difficulté ni aucun péril, et qu'il a rendu des services au peuple dans son ensemble et en particulier aux citoyens qui sont venus à lui; et qu'il est un homme bon et zélé à l'égard de la cité et, que s'étant rendu chez nous, il a fait un exposé devant le peuple à l'assemblée au sujet de toutes ces choses et qu'il a fait un séjour digne de lui et de la cité des Coéens ; plaise au peuple de conférer l'éloge à Dionnos à cause de la bienveillance et du zèle qu'il a à l'égard des Sinopéens, et de le couronner d'une couronne d'or. Et que les prytanes (en charge) au mois d'Anthesterion proclament cette couronne pour Dionnos au moment de l'agôn en faisant cette annonce : le peuple des Sinopéens a couronné Dionnos, fils de Polytion, de Cos, en raison de la bienveillance et du zèle qu'il a eus à son égard. Qu'il ait pour lui accès à la *Boulé* et à l'assemblée, en premier après le sacrifice et que les stratèges et les autres magistrats prennent soin de lui et de ses descendants afin qu'ils soient au nombre des hommes bons. Qu'on l'invite au repas d'hôte et afin qu'à Cos la couronne soit annoncée lors du premier agôn des Dionysies et lors des Grandes Asclépias lors de l'agôn gymnique et afin que le décret soit placé dans le temple d'Asclépios dans le lieu le plus visible.

L'action de Dionnos de Cos, envoyé en ambassade à Sinope en temps de guerre (l. 3-4), doit être à peu près contemporaine de l'assistance demandée à Rhodes. La teneur de sa mission n'est pas connue mais le texte rapporte qu'il a travaillé par ses propos et par ses actes en faveur de la cité (l. 4-8) et qu'il a pris la parole devant l'assemblée au sujet de choses (l. 8-9) très certainement relatives à la guerre¹⁸³.

Même si cette première tentative de conquête sonnait comme une alerte pour les Sinopéens, la cité de Sinope apparaissait comme une cité indépendante qui n'était pas isolée face aux appétits de la royauté du Pont. En cas d'alerte, elle pouvait activer des conventions d'assistance avec des cités puissantes, mais relativement éloignées comme Rhodes et Cos. Sinope avait certainement une envergure anatolienne suffisamment importante dans la politique commerciale de Rhodes pour que tout soit mis en œuvre pour la protéger de l'ambition territoriale de Mithridate II. L'amitié avec Rhodes semble aussi être symbolisée par une monnaie de Sinope avec la tête du dieu Soleil¹⁸⁴.

Un autre élément peut permettre de mettre en évidence les ressources employées par Sinope pour conserver son indépendance. Il s'agit du monnayage sinopéen à l'effigie d'Alexandre. Ce monnayage a été étudié par Edward T. Newell¹⁸⁵ qui a prouvé qu'il s'agissait bien de monnayage frappé à Sinope et non à Sidon comme les lettres ΣΙ pouvaient le faire penser. Les alexandres de Sinope ressemblent fortement aux alexandres d'Istros et d'Odessos, frappés à la même époque, et beaucoup moins aux alexandres que l'on retrouve sur la côte ionienne et dans la Propontide¹⁸⁶. L'existence de ces alexandres, à une époque où le monnayage civique¹⁸⁷ paraît assez rare, permet de combler un vide entre les émissions locales de drachmes perses et ce monnayage civique généralement daté de la fin du III^e s. a.C.¹⁸⁸. Certains alexandres ont pu être émis autour de 275 a.C.¹⁸⁹, ce qui pourrait signifier que la cité a pu avoir besoin de tétradrachmes pour engager des mercenaires au moment où Lysimaque et les Séleucides montraient beaucoup d'intérêt pour le nord de l'Anatolie. La majorité des alexandres frappés à Sinope sont datés de c. 230-c. 200¹⁹⁰, ce qui correspond presque parfaitement à l'époque où la cité est menacée par les visées de Mithridate II du Pont¹⁹¹. Ce monnayage a pu servir à payer les mercenaires ou les soldats nécessaires à la défense de la

¹⁸³ Fernoux 2004b, 145.

¹⁸⁴ Magie 1950, 1077 n.23 : *Recueil*, n° 46 et note I.

¹⁸⁵ Newell 1918, 117-127.

¹⁸⁶ Newell 1918, 126.

¹⁸⁷ *Recueil*, n°46-51.

¹⁸⁸ Newel 1918, 117-118.

¹⁸⁹ Price 1991, 202, n°1275A-1277.

¹⁹⁰ Price 1991, 1991-202, n°1218-1275.

¹⁹¹ Price 1991, 198 .

citée, ou bien à faire des achats d'équipements militaires ou de machines de guerre, qui se sont révélés bien utiles pour repousser le roi du Pont. Sinope, menacée, a eu besoin d'émettre une monnaie qui inspirait confiance afin de se procurer des fournitures et des soldats.

L'indépendance de Sinope est aussi visible dans un décret d'Histiée en Eubée¹⁹² rappelant l'amitié et la parenté mythologique entre les deux cités et garantissant les privilèges des résidents sinopéens. La date de ce décret est assez discutée : milieu du III^e s. a.C.¹⁹³, avant ou après 220 et l'assaut manqué de Mithridate II¹⁹⁴ :

1 [- - -]

2 [- - -] ἔδοξεν

3 τῶι δήμῳ· ἐπειδὴ Σινοπεῖς ἄποικοι [ὄντες Μιλησίων ?]¹⁹⁵

4 [- - -]

5 [- - -]

6 [- - -] συν[αί]-

7 τοι γεγένηται σωτηρίας [τῶν - - -]

8 [- - -]

9 [- - -]

10 [- - -]

11 καὶ ὅτι Ἀρμοξένοι πολίται ἡμετέροι ... [ἔδοκεν ?]

12 ὁ δῆμος δωρεὰν τάλαντον, περιποιούμενος τὴν πρὸς τὸν δῆμον τῶν Ἰστιαίων χάριν,

καὶ

13 τὴν προυτάρχουσαν φιλίαν ταῖς πόλεσιν ἀνανεῦνται [οἱ πρεσβευταὶ

14 - - καὶ λέγουσι - -] ὑπόμνεμα δι(α)φόρως - - - -

15 γεγραμμένον καθελεῖν, τὰ φιλανθρωπα διαφυλάττοντες [τὰ πρότερον ὑπάρχοντα
ἀμφοτέραις ταῖς πόλεσιν

16 [- - -]

17 ἂν οὖν εἰδῆ ὁ δῆμος ὁ τῶν Σινοπέων ὅτι ἐπίσταται [ὁ δῆμος ὁ Ἰστιαίων - - - πρὸς]

18 τὰ κοινὰ ἐυεργετήματα [ἐπιμελόμενος - - καὶ] κοινῆι τῆς πόλεως καὶ ἰδίαι τῶν ἀφικνουμένων [εἰς Ἰστίασαν]

19 [- - -]

20 [- - -] ἀποκρίνασθαι

¹⁹² *JG* XII, 9, 1186 ; Robinson 1905, 332, n° 96 ; Asheri 1973, 71 ; *SEG* 1980, n°1106 ; 1987, n°740 ; 1992, n°793 ; 1994, n°709.

¹⁹³ *JG* XII, 9, 1186 ; Robinson 1905, 332, n° 96

¹⁹⁴ Asheri 1973, 71 ; *SEG* 1994, n°709

¹⁹⁵ [ὄντες Ἰστιαίων] (Asheri 1973, 72) ; [ὄντες Τρικκαίων] (Curty 1992, 247)

21 μὲν τοῖς πρεσβευταῖς ὅτι ἡ πόλις οὐ μόνον πρὸς [τοὺς ἑαυτῆ]ς γείτονας οἰκείως διά-
 κείται [ἀλλά

22 [κα]ὶ [τοῖ]ς Σινωπε[ῦ]σιν ἐκ παλαιοῦ φίλοις καὶ ἀδελφοῖς [οὔ]σιν ---

23 [- - -]

24 [- - -]

25 [- - -]

26 [- - -]

27 ὀρίσθαι ἐξ ἴσου τὰ τε δίκαια καὶ τὰ φιλόφρονα - - - τοῖς παραγενομένοις

28 Σινωπέων καθάπερ τοῖς ἰδίοις πολίταις καὶ εἶναι ἀσφάλειαν καὶ ἀσυλίαν τοῖς ἀφι-

29 κνουμένοις Σινωπέων εἰς τὴν πόλιν ἢ εἰς τὸ ἐμ[πόρ]ιο[ν ὃ ἔκει ?] ὁ δῆμος ἀπὸ Ἰστι-
 αἰέων

30 καὶ τῶν ἐνοικούντων ἕπαρχειν δὲ Σινωπεῦσιν καὶ τὰ λοιπὰ φιλόφρο-

31 φρονα παρὰ τοῦ δήμου ὧν ἂν χρεῖαν ἔχωσιν καὶ πρόσδοτον πρὸς τὴν βουλὴν καὶ τὸν

32 δῆμον μετὰ τὰ ἱερά καὶ ἰσοτελείαν καθάπερ καὶ Ἰστιαεῦσιν ἐν Σινώπῃ· καλεῖν

33 δὲ καὶ ὅταν τὰ Σωτήρια θύῃ ἡ πόλις, ἐπὶ ξένια Σινωπέων τοὺς ἐνεπιδημοῦντας,

34 εἶναι δὲ καὶ τοὺς πρεσβευτὰς Μητ[ρ]ό[βι]ον Δεινίου, Ἐπιχάρην Θεαρίωνος προξένους

Traduction

(...) il a plu au peuple. Attendu que les Sinopéens sont les colons [des Milésiens ? des Histiéens ? des Trikkens ?] ... qui ont concouru à la conservation [de ...] et parce que, à notre concitoyen Harmoxenos, le peuple a donné en don gratuit un talent, procurant cette faveur pour le peuple des Histiéens, (les députés) renouvellent l'amitié qui existait avant en faveur des cités et ils disent ... le monument gravé ayant été détruit, et veillant à conserver l'amitié qui existait auparavant de part et d'autre des cités, que le peuple des Sinopéens sache que le peuple des Histiéens veille sur les bienfaits publics de la cité en général et sur les affaires privées de ceux qui arrivent à Histiée.

A été répondu d'une part aux envoyés que la cité non seulement est disposée de manière amicale pour ses voisins et aux Sinopéens qui sont amis et frères depuis l'Antiquité

....

Qu'il y ait les mêmes choses justes et bonnes pour les Sinopéens de même que pour les simples citoyens, et qu'il y ait la sûreté et le privilège d'inviolabilité pour ceux qui arrivent à Sinope dans la cité ou bien dans l'*emporion* en venant d'Histiée et des environs, que les autres bienfaits de la part du peuple, que les Sinopéens les aient aussi, s'ils en ont la nécessité

et l'accès devant la *Boulé* et devant le peuple après les affaires sacrées, et l'isotélie, de même que les Histiéens à Sinope. Qu'on invite aussi les Sinopéens qui séjournent quand la cité sacrifie aux *Sôtéria*, et qu'il y ait aussi les ambassadeurs et les proxènes Metrobios fils de Deinios et Hepichares fils de Thearion.

Nous n'entrerons pas ici dans le débat de la restitution de la ligne 3 à propos de la parenté mythologique entre Sinope et Histiée en Eubée¹⁹⁶. D'un simple point de vue politique, ce décret fait référence, dans son préambule, au fait que les Sinopéens ont sauvé certaines personnes (sûrement des Histiéens) et donné de l'argent à un citoyen d'Histiée (l. 11-13). Ce décret inaugure une période de relations amicales, justifiée par d'anciens liens d'amitié et de parentèle (l. 13-15), même si ces derniers sont de pure invention¹⁹⁷. Il y a réciprocité dans le traité puisque Sinopéens et Histiéens s'octroient l'isotélie (l. 32). Il est tentant de rapprocher ce décret de la période où Sinope était menacée par Mithridate II. Histiée, cité autonome, aurait ainsi aligné son attitude sur celle de Rhodes et de Cos, elles aussi autonomes et possédant une convention d'assistance avec Sinope. Aucune source littéraire ou épigraphique ne fait référence à une intervention d'Histiée à Sinope, mais on peut considérer que le décret a pu être promulgué à la suite du coup de force de 220, lorsque Sinope, se sentant menacée, avait diversifié son réseau d'alliances. On peut aussi penser que le décret avait été promulgué avant l'attaque de Mithridate II, mais que la cité d'Histiée n'avait pas soutenu militairement Sinope, peut-être parce que l'aide rhodienne avait suffi.

Au début du III^e s. a.C., la cité de Sinope apparaît donc comme une cité autonome qui entretient des relations d'amitié avec une cité comme Histiée et qui a passé des conventions d'assistance avec Rhodes et Cos, ce qui lui a été utile lorsque Mithridate II a tenté de s'emparer d'elle. Les choix diplomatiques de Sinope peuvent s'expliquer si l'on observe le réseau des alliances de l'époque : Rhodes et Cos sont alliées aux Lagides, qui s'opposent aux Séleucides, eux-mêmes alliés au Royaume du Pont qui se trouve dans l'Alliance du nord. Sinope n'a jamais été dans cette alliance, sans doute à cause de sa rivalité avec Héraclée. Le coup de force de Mithridate II a confirmé que ce réseau d'alliance pouvait être dangereux pour elle. Sinope avait donc pu choisir le système qui la protégerait de ses voisins impérialistes, et Rhodes et Cos ont pu être intéressées par la chose car la cité leur offrait un

¹⁹⁶ *Supra*, 178-179 ; Asheri 1973, 72 : estime que les Sinopéens sont les colons des Histiéens ; Rigsby 1980, 245 et Curty 1992, 247, n. 9 : estiment que Triikka en Thessalie est la métropole de Sinope.

¹⁹⁷ Asheri 1973, 72.

débouché commercial de choix sur la côte sud de la mer Noire, avec une possibilité de redistribution sur la côte nord. A cette époque, Rhodes a le contrôle de la vente du blé égyptien et pouvait trouver en mer Noire un débouché intéressant pour son vin. Sinope était aussi une des rares cités à pouvoir entrer dans leur alliance car n'appartenant pas au système rival.

Au niveau interne, Sinope continue d'émettre un monnayage civique pour un emploi local, voire régional mais, lorsqu'elle a besoin de pratiquer des échanges lointains ou d'engager des mercenaires lorsqu'elle est menacée, elle a recours à la frappe d'alexandres en or et de tétradrachmes en argent. Son indépendance politique est également visible dans le timbrage des amphores où le nom et le titre des astynomes apparaissent¹⁹⁸.

3. 2. La conquête de Sinope par Pharnace I^{er} (183 a.C.)

Le royaume du Pont a temporairement laissé Sinope en paix, d'autant plus facilement qu'à Mithridate II succède Mithridate III sur lequel on a peu d'informations, et qui n'a donc pas marqué l'histoire de ses intentions belliqueuses. Les dates les plus communément admises pour son règne sont 210-185 a.C. environ¹⁹⁹, bien que B. C. Mc Ging estime qu'il faudrait remonter la fin de son règne à 188 a.C.²⁰⁰. D'après lui, l'opposition entre les royaumes de Bithynie et de Pergame eut lieu peu de temps après 188 et, comme Trogue Pompée²⁰¹ cite au nombre des ennemis d'Eumène le Gaulois Ortiagon, Pharnace et Prusias, et que Cornélius Népos²⁰² raconte que Prusias était dans le Pont lorsque Hannibal l'avait rejoint après s'être échappé de Crète, cela peut permettre de penser que le royaume était engagé dans ce conflit depuis son tout début, donc que Pharnace était déjà roi en 188. Pharnace I^{er} semble avoir accédé au trône autour de 185²⁰³, et avec lui commence une politique agressive dont Sinope n'a pas tardé à souffrir.

La paix d'Apamée en 188 avait consacré la fin de l'Asie Mineure séleucide et l'émergence de deux nouvelles puissances qui avaient été les fidèles alliés de Rome dans sa guerre contre Antiochos : Rhodes et le royaume de Pergame²⁰⁴. On pourrait s'attendre à ce que la promotion de Rhodes soit une garantie pour son alliée Sinope. En 188, cette dernière peut s'estimer protégée grâce à ses bonnes relations diplomatiques avec Rhodes, dont

¹⁹⁸ French 1984-1997, 225-227 ; Conovici 1997, 152-154 ; Jefremov 1999, 29-30.

¹⁹⁹ Davesne 1990, 506 ; Sartre 2003, 71.

²⁰⁰ Mc Ging 1986b, 255.

²⁰¹ Trogue Pompée, *Prol.*, 32.

²⁰² Cornélius Népos, *Han.*, 10.1

²⁰³ Davesne 1990, 513.

²⁰⁴ Will 1982, 221-231 ; Sartre 2003, 198.

l'assistance fut essentielle lors du coup de force de Mithridate II en 220. Pourtant, en 183, l'allié rhodien n'a pas pu empêcher la prise de Sinope par Pharnace I^{er} du Pont.

Peu de temps après la paix d'Apamée, Pharnace intervint aux côtés de Prusias I^{er} de Bithynie dans la guerre qui l'opposa à Eumène II de Pergame²⁰⁵. Le roi de Pergame eut l'avantage et, en 183, Eumène et Prusias firent la paix. C'est donc dans un contexte de recomposition territoriale qu'il faut comprendre le coup de force de Pharnace I^{er} du Pont qui, en 183²⁰⁶, prit Sinope, indépendante jusqu'alors, et l'inclut dans son royaume, qui se trouvait ainsi doté d'une belle continuité territoriale au niveau de la côte sud de la mer Noire car on peut supposer que la prise de Sinope a été suivie par celle de ses colonies Cotyôra et Kerasus, ce qui offrait près de 650 km de côte au royaume du Pont (d'Amastris au Cap Zephyrion²⁰⁷).

Aucun texte littéraire ne nous renseigne sur la manière dont Pharnace se rendit maître de Sinope, ni sur la façon dont Sinope essaya d'assurer sa défense : Tite Live²⁰⁸ et Polybe²⁰⁹ évoquent la prise de Sinope en relation avec la protestation des Rhodiens à Rome. Seul Strabon donne quelques précisions : Sinope fut prise par Pharnace après un siège²¹⁰. Le terme employé par Strabon pour décrire la situation de Sinope après sa prise par Pharnace est assez fort : ἐδούλευσε. Cela signifie que Sinope fut asservie, réduite en esclavage par Pharnace, ce qui laisse supposer qu'elle défendit peut-être chèrement son indépendance, et que le châtement infligé par Pharnace fut à la hauteur de sa résistance.

Après avoir conquis la côte paphlagonienne, Pharnace se tourna vers l'intérieur et attaqua le dynaste paphlagonien Morzius, établi à Gangra et connu pour s'être allié avec les Galates contre Manlius Vulso en 189. Pharnace envahit son territoire, se saisit de son trésor et emmena des habitants pour peupler son royaume²¹¹. On voit donc que cette prise de Sinope n'est pas un acte isolé : D. Magie y voit un prélude à la guerre de Pharnace contre Eumène de Pergame²¹².

Les réactions à la prise de Sinope ne se firent pas attendre : les Rhodiens, alliés fidèles qui avaient pu sauver l'indépendance de Sinope en 220, ne purent rien faire car la cité était déjà aux mains de Pharnace, et les Sinopéens n'étaient pas en position de la libérer eux-mêmes²¹³. On peut supposer que Pharnace avait agi avec rapidité, et n'avait pas laissé aux

²⁰⁵ Polyb. 21. 45. 10 ; Trogue Pompée, *Prol.*, 32.

²⁰⁶ Strab. 12. 3. 11 ; Polyb. 23. 9. 2 ; Tite Live 40. 2. 6.

²⁰⁷ Magie 1950, 191.

²⁰⁸ Tite Live 40. 2. 6.

²⁰⁹ Polybe. 23. 9. 2.

²¹⁰ Strab. 12. 3. 11.

²¹¹ Polyb. 25. 2. 5 et 9.

²¹² Magie 1950, 184-185.

²¹³ Berthold 1984, 172.

Sinopéens le temps d'activer leur réseau d'alliance et de demander de l'aide et du matériel comme en 220. Les Rhodiens réagirent en ayant recours à la diplomatie, et en s'adressant à leur puissant allié romain, auprès duquel l'après-Apamée leur offrait une certaine influence. Ils envoyèrent à l'hiver 183/182 une ambassade à Rome afin de protester contre la prise de Sinope par Pharnace²¹⁴. Le cas soulevé par cette prise inaugurait une nouvelle façon de régler les affaires anatoliennes en ayant recours aux Romains, et il faut aussi souligner que les premiers contacts entre Rome et le royaume du Pont ont eu pour objet Sinope. La prise de cette cité avait commencé à rendre Pharnace très suspect aux yeux des Romains. Ces derniers répondirent à ces ambassades par l'envoi d'une commission chargée d'enquêter sur les différends entre Eumène et Pharnace. Marcus fut chargé de présider cette commission²¹⁵, et son rapport au Sénat fut élogieux pour Eumène et négatif pour Pharnace, dont la rapacité et l'arrogance furent soulignées. Le Sénat décida ensuite l'envoi d'une seconde commission de manière à ne pas se lancer dans une guerre qui allait au-delà de la sphère d'influence romaine et, qui n'engageait que ses alliés asiatiques²¹⁶. On peut aussi y voir une preuve de l'hostilité de Rome envers les Rhodiens²¹⁷.

Pendant ce temps, Pharnace avait continué sa politique agressive : il avait effectué un raid en Cappadoce et volé le trésor du roi Ariarathès IV, qui se joignit à son gendre Eumène II dans un second appel à Rome²¹⁸. Il prit aussi Tiéion, sur la côte pontique, dans le royaume de Bithynie, ce qui força son souverain Prusias II à intervenir dans la guerre²¹⁹. Enfin, Morzius de Paphlagonie, qui avait lui aussi été envahi et privé de son trésor, se joignit aux alliés. Il y avait parmi eux le roi de Grande Arménie et un prince sarmate, alors que Pharnace ne pouvait se prévaloir que du soutien de Mithridate, le roi de Petite Arménie et de celui de chefs galates²²⁰. Séleucos IV de Syrie fut tenté d'entrer en guerre aux côtés de Pharnace (il y avait entre eux des liens familiaux : la mère de Séleucos IV était une princesse pontique et Pharnace avait épousé une princesse séleucide²²¹), peut-être en échange de 500 talents²²², mais il abandonna sa marche en cours de route, peut-être à l'instigation des Romains²²², car il avait violé le traité d'Apamée qui le cantonnait à l'est de l'Halys²²³. On peut s'étonner de l'absence de Rhodes dans la liste des coalisés contre Pharnace alors qu'elle avait été la première et la

²¹⁴ Polyb. 23. 9. 1-4 ; Tite Live 40. 2. 6.

²¹⁵ Polyb. 24. 1. 1-3 ; Meyer 1879, 72-73.

²¹⁶ Magie 1950, 192.

²¹⁷ Berthold 1984, 173

²¹⁸ Polyb. 24. 14.

²¹⁹ Polyb. 25. 2.

²²⁰ Magie 1950, 192.

²²¹ Will 1982, 288-289.

²²² Will 1982, 289.

plus ancienne à défendre Sinope contre les appétits pontiques. Cela s'explique par la tradition commerciale de la cité (la même qui avait guidé l'aide apportée à la défense de Sinope en 220) qui tient avant tout à pouvoir passer l'Hellespont afin de commercer avec les cités de la mer Noire. Or, comme Eumène avait tenté de porter un coup à Pharnace en faisant le blocus de l'Hellespont, les Rhodiens étaient rapidement intervenus, peut-être par une démonstration de leurs forces navales, pour l'obliger à lever ce blocus²²⁴, ce qui a bien entendu entraîné une hostilité entre le royaume de Pergame et Rhodes, hostilité que l'on peut dater d'après 180²²⁵.

La chronologie de ces événements est très difficile à établir. Par exemple, on sait qu'à l'automne 181, une armée pergaménienne, sous la direction d'Attale, frère d'Eumène II, et soutenue par la demande d'une commission romaine, avait forcé à la proclamation d'un armistice²²⁶, mais il est évident que Pharnace n'avait pas envie de paix²²⁷. Alors la guerre se déchaîna et les monarques alliés vinrent à bout de Pharnace, qui fut obligé d'accepter un traité de paix en 180/179²²⁸, dans lequel on trouve les noms de nombreux princes et de cités indépendantes comme Héraclée, Mésembria, Chersonèse et Cyzique. Au terme de ce traité Pharnace perdit ses conquêtes de Galatie et de Paphlagonie. Il dut rendre Tiéion à Prusias II de Bithynie, ainsi que les trésors pris à Ariarathès et à Morzius, estimés à 900 talents. Il dut aussi payer 300 talents à Eumène pour le coût de la guerre.

Pharnace sortit très appauvri de cette guerre mais il y gagna quelque chose que personne ne lui réclama lors du traité de paix : Sinope et ses colonies, Cotyôra et Kerasus. Sur le site de Kérasus, il fonda une nouvelle cité qu'il baptisa de son nom Pharnakeia²²⁹, reprenant ainsi une coutume des souverains hellénistiques²³⁰. On ne sait pas en revanche si Pharnace conquiert aussi Trapézonte²³¹, colonie de Sinope lors du passage de Xénophon. Quoi qu'il en soit, en 179, Sinope est définitivement acquise par Pharnace. Ses alliés d'hier ne protestent plus pour sauver son indépendance, et Pharnace peut ainsi faire profiter son royaume du meilleur port de la côte sud de la mer Noire, ainsi que de ses relations commerciales avec le nord de l'Euxin.

²²³ Diod. 29. 24.

²²⁴ Polyb. 27. 7. 5.

²²⁵ Berthold 1984, 173.

²²⁶ Polyb. 24. 15.

²²⁷ Magie 1950, 192.

²²⁸ Polyb. 25. 2.

²²⁹ Strab. 12. 3. 16 et 17 ; Arrien , *Per.* 16. 4 ; Counillon 1990, 496.

²³⁰ Magie 1950, 193.

²³¹ Mc Ging 1986a, 26

4. SINOPE AU SEIN DU ROYAUME DU PONT (179-89 a.C.)

4. 1. Sinope, cité conquise devenue capitale du royaume du Pont.

Nous n'avons pas de document nous permettant de connaître l'histoire de Sinope après sa prise par Pharnace en 183. B.C. Mc Ging voit dans la possession de Sinope une source d'inspiration pour Pharnace en ce qui concerne les relations avec les cités grecques du nord de la mer Noire²³². En effet, Sinope avait pu se tenir indépendante du royaume du Pont pendant un long moment, et avait continué à avoir des relations avec les autres cités indépendantes de la mer Noire²³³. Il eût été dommage de ne pas profiter d'un réseau déjà existant au nom d'un changement de régime. Sinope a ainsi pu être la tête de pont d'une campagne de séduction dirigée par Pharnace en direction des cités nord et ouest pontiques. Sinope était la cité portuaire la plus au nord du royaume du Pont, donc la plus apte à communiquer avec les autres cités grecques de l'Euxin.

Une inscription honorifique de Chersonésos fait apparaître un Ménophilos fils de Ménophilos de Sinope²³⁴.

Νομόφύλακες Εὐκράτης Πρυτάνιος,
 Πλειστῶναξ Διονυσίου, Ἀπολλώνιος
 Παρθενοκλείος καὶ ἐπὶ τᾶς διοικήσεως
 4 Ἀπολλόδωρος Ἡρογείτου εἶπαν· ἐπειδὴ
 Μηνόφιλος Μηνοφίλου Σινωπεὺς ἀνὴρ
 ἀγαθὸς καὶ φιλότιμός ἐστι ποτὶ τὸν δᾶ-
 μον τὸν Χερσονασιτᾶν, διὰ παντὸς γνη-
 8 σίως ἑατὸν ἐπιδιδούς, καὶ κοινῇ καὶ κατ' ἰδίαν
 τοῖς ἐντυγχάουσι τῶν πολιτῶν εὖνουν
 ἑαυτὸν καὶ ἐκτενῆ παρέχεται, πειρώμενος
 διὰ παντὸς ἀγαθοῦ τινοσ παραίτιος γίνεσ-
 12 θαι, τάν τε παρεπιδαμίαν εὐσχάμονα καὶ συμ-
 [φ]έρουσαν τῷ δάμῳ πεποίηται, σπου-
 [δᾶς] καὶ φιλοτιμίας οὐδὲν ἐνλείπων, ἐπαγ-
 [γέλλεται δ]ὲ καὶ εἰς τὸ λοιπὸν ἀγαθοῦ τινο[ς]
 16 [εἶναι παραί]τιος, ὅπως οὖν καὶ δᾶμος
 [φαίνεται ἀξιο]ς τῶν ἀνδρῶν εἰς βέλτιον

²³² Mc Ging 1986a, 33-34.

²³³ Rostovtsev 1916.

²³⁴ *JosPE I*², 351.

[σπουδαζόντων, δ]εδόχθαι τᾷ βουλᾷ καὶ τῷ

[δάμωι

Traduction

Les nomophylakes étant Eukratès fils de Prytaniès, Pleistonax fils de Dionysios, Apollonios fils de Parthénoklès, et sous la direction d'Apollodoros fils d'Hérogeitos, ont dit :

Attendu que Ménophilos fils de Ménophilos, Sinopéen, est bon et généreux à l'égard du peuple des Chersonésitains, s'étant gratifié lui-même légitimement à travers tout cela, en public et avec ses ressources, il a été bienveillant à l'égard des citoyens qu'il a rencontrés, et il s'est montré persévérant, essayant d'être la source de tout bien, dans un voyage à l'étranger, des choses de bonne tenue ont été faites, (voyage) qui a été utile au peuple, n'abandonnant rien de zèle et de générosité, il a été annoncé être la source de quelque bien pour le reste du temps, afin que certes le peuple se montre digne de ces hommes qui montrent du zèle pour le meilleur, plaise à la Boulé et au peuple

Cette inscription a été datée par B. C. Mc Ging de la même époque que le traité d'alliance entre Chersonésos et Pharnace²³⁵, dans lequel un officier Apollodoros fils d'Hérogeitos est aussi mentionné (l. 8-9)²³⁶. C'est un traité particulier conclu entre Pharnace et la cité de Chersonèse, où Pharnace s'engage à combattre dans l'avenir les Barbares avec l'aide desquels il avait auparavant attaqué les cités pontiques. La date de ce traité n'a pas été clairement définie : les savants hésitent entre 155 a.C.²³⁷, si l'on considère que l'ère portée sur l'inscription est de l'ère séleucide, ou bien 180/179²³⁸, si l'on considère qu'il s'agit de l'ère pontique, qui était antérieure de 40 ans à l'ère bithynienne. On peut se demander si le décret honorifique destiné à Ménophilos de Sinope était lié à une fonction officielle qu'il aurait exercée auprès de Pharnace. Si tel était le cas, cela montrerait que rapidement après la conquête de Sinope, Pharnace avait su attirer à lui des loyautés locales.

Sinope devint-elle capitale du royaume du Pont dès le règne de Pharnace I^{er} ? Rien n'est moins sûr car la seule référence qui fait état du changement de statut de Sinope (qui remplace Amaseia en tant que capitale) est un texte de Strabon²³⁹ qui explique l'attachement

²³⁵ McGing 1986a, 32, n. 94.

²³⁶ *IOSPE I*², 402 = Minns 1912, 646, n° 17a ; *SEG*, 30, 962 ; Mc Ging 1986a, 30-31 (commentaire du texte).

²³⁷ Perl 1968, 306 ; Mc Ging 1986a, 31 ; Mc Ging 1986b, 254 ; Ballesteros Pastor 1996, 28.

²³⁸ Magie 1950, 1090, n. 45 ; Perl 1968, 306.

²³⁹ Strab. 12. 3. 11.

de Mithridate VI à la cité qui l'a vu naître. Mithridate Eupator l'honora particulièrement et l'éleva au rang de métropole de son royaume : διαφερόντως δ' ἐπίμησεν αὐτὴν μητρόπολιν τε τῆς βασιλείας ὑπέλαβεν. Ce texte même est assez peu clair car il donne l'impression que Sinope dut sa promotion au statut de capitale au seul bon vouloir de Mithridate Eupator²⁴⁰. Or Sinope avait pris la place d'Amaseia avant le règne d'Eupator. Il faut sûrement comprendre la phrase de Strabon dans un sens premier : Sinope fut promue première cité du royaume, c'est-à-dire qu'elle concentra les bienfaits d'Eupator plus que les autres résidences royales. Ce titre correspondait peut-être plus à une valeur affective qu'il ne donnait des informations administratives sur le royaume du Pont. Le changement de capitale eut lieu entre 183, sous le règne de Pharnace²⁴¹, et 120, date de l'assassinat de Mithridate V par ses courtisans à Sinope²⁴², et toute proposition de datation ne peut qu'être évasive²⁴³.

Il faut replacer ce déplacement dans le processus d'hellénisation du royaume du Pont²⁴⁴, à l'œuvre déjà sur les monnaies²⁴⁵ mais surtout visible dans le choix des cités : Amaseia représente le côté iranien de la royauté pontique alors que Sinope est une cité grecque de tradition hellénique ancienne²⁴⁶. La position maritime de la nouvelle capitale du Pont est aussi un atout, et E. Olshausen a remarqué que ce n'est pas un cas isolé dans l'histoire des royaumes²⁴⁷.

Le statut de capitale peut également être perceptible dans la numismatique de Sinope. F. de Callatay, en reprenant l'étude de tétradrachmes de Mithridate V²⁴⁸, a montré que ces monnaies ne portaient pas de représentation de l'Apollon délien, mais d'une divinité sinopéenne²⁴⁹. Cet Apollon de Mithridate Evergète, associé au portrait d'une reine pontique sur les monnaies de Sinope²⁵⁰ renverrait à la cité principale du royaume, la capitale Sinope²⁵¹.

Sinope devint donc capitale du royaume du Pont à un moment donné du II^e s. a.C. Cela impliqua certainement des changements pour la cité, car une capitale n'est pas traitée de la même façon qu'une cité commune du royaume. Sinope avait la particularité d'être une ancienne fondation grecque, habituée à l'autonomie sous l'Empire perse et à l'indépendance

²⁴⁰ Callatay 1991, 36, n. 33.

²⁴¹ Strab. 12. 3. 11.

²⁴² Strab. 10. 4. 10.

²⁴³ Reinach 1890, 42 estime que c'est sous Mithridate IV que le transfert eut lieu ; Rostovtseff 1951, 218 et Mc Ging 1986a, 39, n. 127 placent ce déplacement sous Pharnace.

²⁴⁴ Mc Ging 1986a, 39.

²⁴⁵ Davesne 1990, 512-513.

²⁴⁶ Ballesteros Pastor 1996, 30 ; Olshausen 1974, 161.

²⁴⁷ Olshausen 1974, 161.

²⁴⁸ Robert 1978, 151-163.

²⁴⁹ Callatay 1991, 36-37.

²⁵⁰ Callatay 1991, 32-33 ; 36.

²⁵¹ Callatay 1991, 37 ; 1997, 238.

entre 322 et sa chute devant Pharnace en 183. Peut-on imaginer que la nouvelle capitale du royaume du Pont a bénéficié d'un traitement de faveur du fait de sa haute antiquité ? Aucun document épigraphique ne vient confirmer cela, car nous ne disposons d'aucune inscription datant de l'époque de la royauté du Pont à Sinope. Ceci n'est pas une exception car le royaume du Pont souffre d'un déficit documentaire important²⁵². Aucun document ne nous permet donc de savoir si un semblant de vie civique avait été maintenu à Sinope, avec assemblée, conseil et magistrats, comme dans les grandes capitales hellénistiques qu'étaient Alexandrie et Pergame²⁵³.

Sinope, en tant que capitale, avait également un territoire civique²⁵⁴ : on sait par exemple que la colonie romaine de Sinope s'installa sur une partie du territoire de la cité²⁵⁵. Nous ne savons pas en revanche si la cité fut dotée d'un territoire du fait de son statut de capitale, si l'étendue de son territoire fut modifiée entre 183 et 45 a. C. Sinope a aussi accueilli la cour pontique, les fonctionnaires et les artistes qui lui étaient attachés²⁵⁶. On peut supposer que la cité fut dotée de temples, de constructions monumentales en l'honneur de la dynastie du Pont, mais aucune source archéologique ne vient le confirmer. Sinope fut certainement une capitale hellénistique plus modeste que Pergame ou Alexandrie, tant par la population que par le rayonnement intellectuel, mais à son niveau elle eut certainement des prétentions artistiques et architecturales en étant la vitrine d'une royauté qui mettait en avant son hellénisme. L'école de philosophie sinopéenne, qui s'illustra à l'époque classique avec Diogène le Cynique, les historiens, géographes et auteurs dramatiques sinopéens²⁵⁷ contribuèrent au prestige de la nouvelle capitale du royaume du Pont.

Autour de 120 a.C., le roi du Pont Mithridate V Evergète fut assassiné par un groupe de courtisans ou de *philoï*²⁵⁸. La capitale du royaume du Pont, où se trouvait la cour, était bien Sinope. Il est probable que Mithridate V fut enseveli à Sinope, où se trouvait la nouvelle nécropole royale des rois du Pont car bien plus tard, à la mort de son fils Mithridate VI Eupator, le vainqueur de ce dernier, Pompée, ordonna qu'on envoyât son corps à Sinope²⁵⁹ et qu'il fût enseveli dans la nécropole royale²⁶⁰. Cette nécropole n'ayant sûrement pas été créée

²⁵² Callatay 2003, 219.

²⁵³ Schwentzel 2003, 135-136 ; 150-151.

²⁵⁴ Callatay 2003, 224-225.

²⁵⁵ Strab. 12. 3. 11.

²⁵⁶ Strab. 12. 3. 11 (le philosophe Timothée Paporion, le poète comique Diphile et l'historien Baton); Reinach 1890, 282-284 ; 290 ; Ballesteros Pastor 1996, 301.

²⁵⁷ *Infra*, 544-547.

²⁵⁸ Strab. 10. 4. 10 ; Justin 37. 1. 6.

²⁵⁹ Plut., *Pomp.*, 41.

²⁶⁰ Appien, *Mithr.*, 113 ; Dion Cassius 37. 14.

spécialement pour Mithridate Eupator²⁶¹, on peut donc supposer qu'elle avait déjà servi pour son père. Il est assez difficile de se prononcer sur une éventuelle date de transfert de la nécropole royale à Sinope. La logique voudrait que la nécropole ait suivi le roi lorsqu'il a transféré la capitale d'Amaseia à Sinope, mais comme nous ignorons la date exacte de cet événement, nous sommes également dans l'ignorance en ce qui concerne le transfert de la nécropole.

Si les sources littéraires ne peuvent nous venir en aide, tournons-nous vers les sources archéologiques. Les tombes royales d'Amaseia sont encore visibles et la cinquième n'a jamais été occupée, ce qui a amené l'archéologue allemand L. Budde à émettre l'hypothèse que cette tombe vide était celle de Pharnace I^{er}, le cinquième roi du Pont, et donc que la nécropole royale avait été transférée à Sinope sitôt après la prise de la ville par la dynastie pontique²⁶². Nous devrions donc être en mesure de trouver la nécropole royale des derniers souverains pontiques à Sinope. Or aucune tombe aussi spectaculaire qu'à Amaseia n'a été conservée à Sinope et les fouilles archéologiques n'ont rien fait apparaître de tel. Un récit de voyageur, celui du colonel Rottiers, fait état de tombeaux des rois du Pont qu'il aurait vus à Sinope lors de son passage en 1820: « On voit encore des ruines de ces tombeaux à gauche, en entrant dans Sinope, par la porte du sud-ouest. On en peut distinguer quatre dont les ornements sculptés en marbre blanc sont encore reconnaissables. Ils sont à demi baignés par la mer qui doit avoir miné le tertre sur lequel ils étaient construits²⁶³ ». Ce témoignage peut nous permettre de supposer que les tombes royales n'ont pas survécu à l'outrage du temps et des hommes. Si elles étaient à demi baignées dans l'eau en 1820, elles avaient été considérablement endommagées au point de ne pas être remarquées dans les années 1950 lorsque L. Budde et E. Akurgal menèrent les premières fouilles archéologiques modernes de Sinope. Il est néanmoins dommage que le colonel Rottiers soit notre seule source en ce qui concerne ces tombes. L. Budde s'était interrogé sur l'emplacement de la nécropole royale à Sinope et il avait fait remarquer que les conditions du site de Sinope n'étaient pas les mêmes que celles du d'Amaseia : il n'y avait pas en effet à Sinope de paroi rocheuse où l'on pourrait creuser des tombes à façade comme à Amaseia, et les champs étaient plutôt nus. L. Budde conseillait donc de ne pas chercher de tombeau monumental et proposait comme lieu de la nécropole royale la partie haute à l'est de la cité (la péninsule), où se trouvaient des *tumuli*²⁶⁴.

²⁶¹ Reinach 1890, 293 ; 412.

²⁶² Budde 1955, 2.

²⁶³ Rottiers 1829, 282.

²⁶⁴ Budde 1955, 3-4.

Ces hypothèses n'ayant pas fait l'objet de vérification archéologiques, nous ne pouvons prendre parti.

4. 2. Sinope, ville natale de Mithridate Eupator et premier soutien de ses ambitions.

C'est à Sinope, sa ville natale, là où se trouvait la cour pontique, que Mithridate Eupator perdit son père, assassiné par des courtisans dans le palais royal. T. Reinach²⁶⁵ peint avec beaucoup de couleurs cette « tragédie de sérail » et fait part de ses soupçons concernant le rôle joué par la reine Laodice dans cet assassinat, ainsi que les dangers encourus par le jeune Mithridate puisque ses tuteurs, les « amis du roi », n'étaient autre que les assassins de son père. Plusieurs fois dans son ouvrage, il ramène le lecteur à Sinope²⁶⁶, là où se trouve et se maintient la cour royale, donc le gouvernement de la régente, la reine Laodice.

Les sources littéraires ne nous apportent rien sur les années de régence de Laodice, qui coïncident avec la jeunesse de Mithridate. Les sources sont assez confuses et visent peut-être à donner à Mithridate une enfance difficile, qui ferait ressortir ses vertus exceptionnelles, une fois parvenu à l'âge adulte. On apprend chez Justin, par exemple, que Mithridate fut en butte aux complots de ses tuteurs, qui avaient tout intérêt à le voir disparaître : ils cherchèrent à lui provoquer un accident de cheval et à l'empoisonner, mais ils échouèrent dans les deux cas²⁶⁷. Puis Mithridate quitta la cour de Sinope, afin de se prémunir contre ces dangers, et mena durant sept ans une vie sauvage dans les forêts, chassant le gibier et ne dormant jamais au même endroit²⁶⁸. Le récit de Justin est très intéressant mais aussi très romancé²⁶⁹ et, comme le remarque P. Goukovsky²⁷⁰, le récit de Trogue Pompée repris par Justin avait recueilli une tradition mêlant quelques données historiques et des éléments légendaires puisés dans la tradition iranienne²⁷¹.

Mithridate fut en effet présent sur la scène politique puisque, autour de 116/115 a.C., des statues furent érigées en son honneur et en celui de son frère Chresos à Délos²⁷². De plus, Strabon rapporte que Mithridate fut élevé (ἐτράφη) à Sinope²⁷³, ce qui prouve qu'il n'est pas

²⁶⁵ Reinach 1890, 47.

²⁶⁶ Reinach 1890, 54 -55.

²⁶⁷ Justin 37. 2. 4-6.

²⁶⁸ Justin 37. 2. 7-8.

²⁶⁹ Callataÿ 1997, 239.

²⁷⁰ Goukovsky 2001, XVIII-XIX, n. 40.

²⁷¹ Widengren 1960, 225-237.

²⁷² Durrbach 1921-1922, 187-190, n°113 et 114 = *ID*, 1560-1561 ; *SEG* 38. 668. Mc Ging 1986a, 43-44 estime que dès 116/115, Mithridate gouverne et a déjà éliminé sa mère.

²⁷³ Strab. 12. 3. 11.

absent de la ville. Il passa donc sa jeunesse dans la capitale de son royaume, entouré de συντρόφοι qui furent honorés à Délos²⁷⁴ et dont on a parfois conservé le nom comme Dorylaos d'Amisos et Gaios²⁷⁵.

Mithridate n'avait donc sûrement pas disparu durant sept ans. Il avait dû mener la vie d'un prince héritier, avec tout ce que cela implique de dangers, de complots et d'éducation royale (la pratique de la chasse et de la vie sauvage pourrait être rapprochée d'un type d'éducation grecque, quasiment spartiate, tandis que la pratique du cheval est peut-être un élément d'éducation perse²⁷⁶). Quoi qu'il en soit, une fois parvenu à l'âge d'homme, Mithridate prit le pouvoir de manière effective aux environs de 112²⁷⁷, après avoir assassiné sa mère²⁷⁸ puis son frère Chrestos²⁷⁹. De plus, Mithridate, suivant une coutume hellénistique déjà pratiquée dans sa famille, épousa sa sœur Laodice en 111 a.C.²⁸⁰.

La notice de Strabon concernant Sinope est le seul texte qui fasse état des relations privilégiées entre Sinope et Mithridate Eupator²⁸¹. Strabon dit en effet que Mithridate naquit et fut élevé à Sinope et que c'est pour cela qu'il l'honora particulièrement (διαφερόντως δ' ἐτίμησεν). On peut s'interroger sur le sens de ces honneurs : s'agit-il de monuments prestigieux que même les envahisseurs romains n'ont pas détruit par la suite (Strabon fait état pour son époque de beaux remparts, d'un gymnase, d'une agora et de portiques splendides²⁸²) ? S'agit-il de privilèges fiscaux, d'exemptions ? Mithridate Eupator se conduisit-il en évêgète principal de Sinope ?²⁸³ Cela pourrait être tout à fait plausible car Mithridate fut l'évêgète de nombreuses cités grecques²⁸⁴.

Strabon dit aussi que Mithridate éleva Sinope au rang de capitale de son royaume. Cette dernière précision pose problème puisque nous avons déjà discuté de la date supposée du transfert de la capitale du Pont d'Amaseia à Sinope. Mithridate serait-il donc le seul responsable de ce changement, si l'on suit Strabon ? Comment expliquer alors la présence de la cour à Sinope sous le règne de Mithridate V, ainsi que l'inhumation de Mithridate Evergète

²⁷⁴ *OGIS* 372-373 = Durrbach 1921-1922, 219-221, n° 136f et 136 d.

²⁷⁵ Callataÿ 1997, 239, n. 38 et 39.

²⁷⁶ Mc Ging 1986a, 44-46 qui ajoute une comparaison avec Alexandre.

²⁷⁷ Will 1982, 468 ; entre l'automne 113 et la fin de l'année 112 pour Callataÿ 1997, 242.

²⁷⁸ Memnon, *FGrHist*, 434, F22.2 (la reine est jetée en prison) ; Appien, *Mithr.*, 112 ; Salluste, fr. 2. 75-76 ; Sénèque le Rhéteur, *Controv.*, 7. 1. 15 ; 7. 3. 4.

²⁷⁹ Appien, *Mithr.*, 112 ; Salluste, fr. 2. 76 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F22.2 ; deux dédicaces déliennes : *ID* 1560-1561=*OGIS* 368 et 369 ; Durrbach 1921-1922, 187-190, n° 113 et 114 où Mithridate Eupator et son frère Chrestos figurent tous deux, mais où le cadet ne porte pas le titre royal ; Ballesteros Pastor 1996, 43.

²⁸⁰ Reinach 1890, 55.

²⁸¹ Strab. 12. 3. 11.

²⁸² Strab. 12. 3. 11.

²⁸³ Reinach 1890, 247 fait une description de Sinope, comblée de bienfaits par Mithridate Eupator.

²⁸⁴ Ballesteros Pastor 1996, 300.

à Sinope ? La vérité est peut-être plus complexe qu'il n'y paraît et le statut de capitale unique d'un royaume un concept trop moderne pour être appliqué au royaume du Pont. Ainsi, il est fort possible que plusieurs capitales aient coexisté en fonction des urgences politiques et militaires du moment. A un moment donné de l'histoire du Pont, il a peut-être été plus pratique pour les souverains du Pont de se trouver sur le littoral à Sinope plutôt qu'à l'intérieur des terres à Amaseia, que ce soit pour mener une politique en direction du Pont nord ou bien pour affirmer l'ambition maritime de la royauté pontique. Il est aussi intéressant de constater que les cités fondées par les souverains pontiques, Pharnakeia par Pharnace, Laodicée par Laodice, mère de Mithridate Eupator, et par la suite Eupatoria par Mithridate Eupator, dans les faubourgs d'Amisos, n'ont jamais été considérées comme des capitales alors que le processus de leur fondation aurait pu le laisser croire. Sinope était peut-être déjà la plus importante des cités royales à la naissance de Mithridate, mais peut-être que les souverains pontiques n'avaient pas songé à officialiser la chose, tant il leur paraissait évident que la cité qui accueillait la cour et la dépouille du roi était la capitale.

Mais l'on peut aussi penser que ce statut de capitale a découlé d'une décision de Laodice de rester à Sinope après la mort de son époux. Il ne serait peut-être pas étonnant qu'une princesse séleucide ait apprécié l'ambiance très hellénique de Sinope, où elle avait vécu une partie de son règne, puisqu'elle y était déjà lors de la naissance de Mithridate, et qu'elle ait décidé de s'y fixer. Une fois la chose acquise durant les presque dix années de sa régence, Mithridate aurait pu continuer cette tradition, d'autant qu'il était attaché sentimentalement à Sinope, comme nous l'avons vu dans le texte de Strabon. Comme nous allons le voir par la suite, Mithridate change de quartier général en fonction de ses campagnes ; il n'est donc pas impossible que Sinope ait joui du statut de capitale même si la fonction se déplaçait avec le roi.

A travers la promotion de Sinope au statut de capitale, la royauté du Pont aspirait peut-être à se défaire de ses origines « barbares ». Sinope, une cité florissante, dotée du meilleur port de la côte sud de la mer Noire, d'une histoire ancienne et d'une culture hellénique, ne pouvait que plaire aux rois du Pont, dans leur souci de prestige. On peut supposer que leur attitude envers Sinope a dû être semblable à celle des autres monarques hellénistiques envers les cités grecques de leurs royaumes, à savoir bienveillante.

Sinope était la nouvelle capitale du royaume du Pont²⁸⁵, siège de la cour avec ses artistes²⁸⁶ et ses fonctionnaires principaux. Ce statut était difficilement compatible avec

²⁸⁵ Pl. C.

l'autonomie que la cité grecque avait eue jusqu'alors²⁸⁷. T. Reinach voit dans le monnayage de bronze de Sinope frappé sous la dynastie pontique des signes de son indépendance relative²⁸⁸. F. de Callatay a rejeté cette idée et montré que ces émissions n'ont de civique que le nom²⁸⁹ : les types, les poids, les diamètres et la fabrique sont communs à Sinope, Amaseia, Cabèira, Chabacta, Comana, Gazioura, Laodicée, Pharanaceia, Pimolisa, Taulara, Amastris et Dia. L'iconographie de ces monnaies renvoie à la propagande royale et se réfère souvent à Persée. Il semble qu'il y ait eu des ateliers du littoral frappant des monnaies de type « Zeus/Aigle », parmi lesquels Sinope et des ateliers de l'intérieur, frappant des monnaies de type « Arès/Epée », qui se seraient répartis la tâche de frapper des monnaies pour payer des soldats de garnisons²⁹⁰.

On peut supposer que les Sinopéens se sont montrés loyaux envers leurs nouveaux maîtres, car nous avons vu que rapidement après la prise de Sinope, Ménophilos de Sinope pouvait être au service de Pharnace. Sous le règne de Mithridate Eupator, un autre Grec de Sinope est au service de la royauté pontique, à une des plus des plus hautes fonctions militaires : il s'agit de Diophantos, fils d'Asklépiodoros, qui peut être compté au nombre des *philoï* mithridatiques²⁹¹. Il est connu par un décret de Chersonésos²⁹² en son honneur, daté de 110 a.C. environ, au moment où les Grecs de Crimée (de Chersonésos et du Bosphore Cimmérien), de plus en plus menacés par peuples barbares environnants (Scythes, Sarmates et Rhoxolans), avaient appelé à l'aide Mithridate Eupator²⁹³. Diophantos, fils d'Asklépiodoros, fut envoyé de Sinope en Crimée en qualité de stratège²⁹⁴. Le déroulement de cette guerre est assez mal connu : on sait seulement que les résultats furent d'abord favorables à Diophantos qui triompha de Palakos, roi des Scythes et de ses alliés à la fois en Chersonèse, dans le royaume du Bosphore et en Scythie chersonésite²⁹⁵. Cependant après un soulèvement scythique (en 109 ? en 108 ?), il dut reprendre quasiment tout son travail et reconquérir les

²⁸⁶ Strab. 12. 3. 11 ; Reinach 1890, 282-284 ; 290 ; Ballesteros Pastor 1996, 301 : présence de philosophes grecs et d'artistes.

²⁸⁷ Reinach 1890, 255.

²⁸⁸ Reinach 1890, 362.

²⁸⁹ Callatay 2003, 225.

²⁹⁰ Callatay 2003, 226 ; Callatay 2005b.

²⁹¹ Savalli-Lestrade 1998, 175-178.

²⁹² Latyshev, *IOSPE I*², 352 = Syll³ 709 = Reinach 1890, 460-463, n°11 ; Egger 1880, 706-713 (texte, traduction française et commentaire) ; Foucart 1881, 70-87 (texte, traduction française et commentaire) ; Niese 1887, 557-574 (commentaire) ; Minns 1913, 647, n° 18 ; *SEG* 1980,30, 963 ; Rubensohn 1980, 50-70 (traduction anglaise et commentaire) ; Mc Ging 1986a, 51-53 (commentaire) ; Boffo 1989, 213-218 (texte et traduction italienne)

²⁹³ Strab. 7. 3. 17 ; 7. 4. 3-6 ; Justin 37. 3. 1-2 ; 38. 7. 4-5.

²⁹⁴ **PI. CII.**

²⁹⁵ Boffo 1989, 246-255 ; Savalli-Lestrade 1998, 175-176.

territoires perdus²⁹⁶, ce qu'il réussit à faire, permettant au terme de la guerre un accroissement territorial conséquent pour le royaume du Pont. Ainsi, une nouvelle province, celle de Crimée, s'ajoutait au royaume du Pont, car les territoires des adversaires de Diophantos, comme ceux de ses alliés (le royaume du Bosphore Cimmérien), y étaient intégrés²⁹⁷. La province fut étendue plus tard jusqu'à Olbia et la capitale du Bosphore, Panticapée, en devint le chef-lieu. La première grande action militaire du règne de Mithridate Eupator fut donc une réussite, grâce aux exploits d'un Grec de Sinope.

T. Reinach a identifié Diophantos à l'auteur de *Pontica*²⁹⁸, mais F.F. Schwartz et I. Savalli-Lestrade estiment que l'auteur des *Pontica* a vécu au III^e s. a.C. et ne doit pas être confondu avec le général de Mithridate²⁹⁹. Mais peut-être faut-il l'identifier avec un Diophantos qui se trouvait aux côtés de Mithridate lors de la bataille de Milétoupolis³⁰⁰ en 85 et à Cabèira en 71. Les auteurs anciens et modernes ont souligné son rôle diplomatique et militaire lors de l'affaire de Crimée, ainsi que sa bonne connaissance du terrain³⁰¹. L'étude du vocabulaire employé dans le début du décret de Chersonèso permet d'évaluer son rôle et de confirmer son statut de *philos* du roi Mithridate Eupator³⁰² : il est dit πιστε[υ]όμενος δὲ κα[ὶ] τιμώμενος οὐ]θενὸς ἦσσαν ὑπὸ βασιλέως Μιθριδάτου Εὐπά[τορου], (l. 3-4, «jouissant au plus haut degré de la confiance et de la considération du roi Mithridate Eupator»). Il était aussi de bon conseil, ἐπ[ὶ] τὰ κάλλιστα καὶ ἐνδοξότατα τὸν [βασ]ιλέα προτεπόμενος, (l. 4-5), «exhortait le roi aux entreprises les plus éclatantes et les plus glorieuses». Diophantos de Sinope était donc un ami du roi et un homme de guerre expérimenté et efficace.

L'exemplarité de la carrière de Diophantos peut se comprendre si l'on observe la place des Grecs dans le royaume du Pont. E. Olshausen, dans son article sur le processus d'hellénisation du royaume du Pont, a dressé une liste des fonctionnaires pontiques dont le nom nous est connu : sous Mithridate Eupator, sur 86 noms, 63 % des fonctionnaires de premier rang ont un nom grec, tandis qu'ils sont seulement 20 % dans les fonctionnaires de second rang³⁰³. L'administration pontique, si elle a pu offrir de belles carrières aux Grecs du continent et d'Asie Mineure, n'a sûrement pas été boudée par les citoyens de Sinope. L. Ballesteros Pastor a remarqué que Mithridate avait beaucoup été aidé par les Grecs du Pont,

²⁹⁶ Savalli-Lestrade 1998, 176-177 ; Will 2003,II, 470-471.

²⁹⁷ Callataÿ 1997, 245-247 détaille le déroulement de l'expédition.

²⁹⁸ Reinach 1890, 66-67, n. 7 ; Müller *FGH*, 4, 396-397.

²⁹⁹ Schwartz 1905, 1051.

³⁰⁰ Memnon, *FGrHist*, 434, F24.4.

³⁰¹ Reinach 1890, 66-67 ; Žebelev, 1936, 23-25 ; Mc Ging 1986a, 52-53 ; Ballesteros Pastor 1996, 46.

³⁰² Savalli-Lestrade 1998, 175.

d'Amisos ou de Sinope, lors des premières années de son règne³⁰⁴. Cela paraît logique car Mithridate n'a fait que reprendre une habitude des souverains hellénistiques qui recrutèrent leurs *philoï* dans leurs capitales, ou dans les villes où ils avaient établi leur résidences principales³⁰⁵. Ces Grecs devaient être très actifs à la cour pontique et le fait que Mithridate ait augmenté son influence politique sur la région de la mer Noire a dû contenter les commerçants grecs des villes côtières de son royaume, qui sont ainsi devenus ses plus fidèles soutiens. Même si Mithridate avait recruté certains de ses *philoï* à Amisos³⁰⁶, le cas de Diophantos montre qu'il n'était pas impossible à un Sinopéen d'accéder à cet honneur et à ce niveau de responsabilité.

Même si Sinope n'intervient dans cette guerre que de manière anecdotique, en tant que cité natale du stratège Diophantos, l'acquisition de la nouvelle province de Crimée la place quasiment au cœur géographique du royaume du Pont³⁰⁷ : c'est de Sinope que le chemin est le plus court pour atteindre la Crimée. Il y a même aussi quasiment une relation de symétrie entre Sinope et Panticapée, chef-lieu de la nouvelle province, relation de symétrie ayant pour milieu le centre de la mer Noire que L. Ballesteros Pastor qualifie de « lac mithridatique³⁰⁸ ».

Le début des conquêtes de Mithridate donne donc sa légitimité à Sinope comme capitale du royaume du Pont : à mesure que les conquêtes avancent, la position de Sinope comme centre géographique du royaume s'affirme, et la vision d'une cité des marges, tardivement intégrée au royaume du Pont, et ne méritant son qualificatif de pontique que par sa position maritime, s'estompe. T. Reinach voit même dans le port de Sinope la base des arsenaux et de la flotte pontique³⁰⁹. Les conquêtes suivantes de Mithridate, en Colchide et en Petite Arménie³¹⁰, accentuent la centralité de Sinope au sein du royaume du Pont. La nouvelle continuité territoriale du royaume, d'Amastris à la Colchide, permet à Sinope de se retrouver dans la même entité politique que toutes ses anciennes colonies, Cotyôra et Cérasonte, ainsi que Trapézonte.

La cité de Sinope ne fut pas concernée par les premières actions militaires de Mithridate Eupator en Paphlagonie³¹¹ autour de 105 a.C.³¹², en Galatie en 105/104³¹³, en

³⁰³ Olshausen 1974, 164.

³⁰⁴ Ballesteros Pastor 1996, 331.

³⁰⁵ Savalli-Lestrade 1998, 245.

³⁰⁶ Savalli-Lestrade 1998, 179-181, n°8 et 9 ; 185, n°13 ; 186, n°16.

³⁰⁷ **PI. CI ; CIII.**

³⁰⁸ Ballesteros Pastor 1996, 54-55.

³⁰⁹ Reinach 1890, 273.

³¹⁰ Strab. 12. 3. 1 ; Memnon, *FgrHist*, 434 F22 ; Appien, *Mithr.*, 15 ; 69 ; Justin 38. 7. 2 (avec une erreur concernant la Grande Arménie) ; Mc Ging 1986a, 58-65 ; Callataÿ 1997, 253-255.

³¹¹ Justin 37. 4. 3 ; Ballesteros Pastor 1996, 56-60 ; Callataÿ 1997, 266-267.

³¹² Sartre 2003, 224 ; Mc Ging 1986a, 68 propose 108 et Will 1979, II, 473 propose 107 a.C.

Cappadoce entre 104 et 102³¹⁴. Mithridate intervint dans la succession du roi de Bithynie Nicomède III³¹⁵. Il s'opposa au roi Nicomède IV de Bithynie et au roi Ariobarzane de Cappadoce, qui se réfugièrent en Italie³¹⁶, où ils en appelèrent à l'aide de Rome³¹⁷. D'ultimatum en négociation diplomatique, Mithridate se dirigea vers le conflit armé et à l'été 89 a.C. commença la première guerre mithridatique, qui opposa Rome et ses alliés bithyniens et cappadociens au royaume du Pont. On peut supposer que Sinope participa à la préparation de l'offensive de Mithridate en tant que base navale, et aussi en tant qu'atelier monétaire car il faut souligner que le monnayage de bronze de Sinope (et des autres cités grecques du Pont) émis à l'époque de Mithridate reprend non des thèmes civiques comme la nymphe Sinopè ou l'aigle et le dauphin, mais des symboles et des divinités en relation avec la politique de Mithridate³¹⁸. On trouve ainsi en particulier des monnaies avec des types « Arès/Epée » et « Zeus/Aigle » qui furent émises au moment où Mithridate était en guerre et se préparait aux guerres mithridatiques³¹⁹

5. SINOPE DANS LES GUERRES MITHRIDATIQUES (89-70 a.C.)

5. 1. Le rôle de Sinope dans les deux premières guerres mithridatiques

Lors des guerres mithridatiques, la motivation première des Romains ne fut nullement la prise de Sinope, cité fort lointaine. En revanche, la conquête de la capitale du royaume du Pont pouvait avoir un effet certain sur le moral de Mithridate et un prestige indéniable pour les Romains car il s'agissait de la cité natale de Mithridate Eupator.

5. 1. 1. Sinope épargnée puis menacée

A l'été 89³²⁰, la première bataille des guerres mithridatiques se produisit dans la plaine bordant le fleuve Amnias (aujourd'hui le Gözırmak, affluent gauche de l'Halys³²¹). Le théâtre des conflits ne s'approcha pas plus de Sinope, et très rapidement se déplaça sur la façade occidentale de l'Asie Mineure. Ayant déplacé sa zone d'influence plus à l'ouest, Mithridate

³¹³ Justin 37. 4. 6 ; Mc Ging 1986a, 71.

³¹⁴ Justin 38. 1. 5 ; Callataÿ 1997, 267-269 ; Sartre 2003, 224.

³¹⁵ Justin 38. 3. 4 ; Appien, *Mithr.*, 10 ; Callataÿ 1997, 276.

³¹⁶ Justin 38. 3. 3-4.

³¹⁷ Justin 38. 3. 4 ; Appien, *Mithr.*, 11 ; Callataÿ 1997, 276.

³¹⁸ Mc Ging 1986a, 93-96 ; Ballesteros Pastor 1996, 387.

³¹⁹ Callataÿ 2005b.

³²⁰ Callataÿ 1997, 286.

³²¹ Appien, *Mithr.*, 18 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F22.6

ne revint pas dans sa capitale pour gérer ses nouvelles possessions, et installa son quartier général à Ephèse³²²

Durant cette première offensive, ce sont des territoires auparavant extérieurs au royaume du Pont qui furent touchés par la guerre. Sinope paraît bien étrangère et lointaine à tout cela, même si on lui connaît un monnayage de bronze pour la période³²³, qui a servi à payer les troupes et les soldats des garnisons³²⁴. On peut néanmoins supposer qu'en ces temps de guerre Sinope est demeurée le centre de gestion du royaume, grâce à sa position centrale. Le début du conflit n'ayant pas eu lieu dans l'espace maritime de la mer Noire, les activités économiques de Sinope et ses échanges avec les cités de l'autre rive n'ont sûrement pas été entravés. Sinope n'étant pas sur le front des combats, elle ne se trouve donc pas menacée.

Après la paix de Dardanos qui mit fin à la première guerre mithridatique³²⁵, Sulla stationna avec son armée en Asie durant tout l'hiver 85/84³²⁶. Avant de repartir à Rome, il avait nommé en 84 a.C. L. Licinius Murena gouverneur d'Asie. Ce dernier était officiellement chargé de lutter contre la piraterie dans le sud anatolien³²⁷. Or Murena s'illustra plutôt dans des actions contre le royaume du Pont, instaurant un état de guerre entre 83 et 81 a.C. au milieu de l'entre-deux-guerres de 84-75 a.C.³²⁸. Ce furent ses actions qui menacèrent pour la première fois Sinope. En effet, à l'été 83, il viola la paix entre Mithridate et les Romains, conseillé par Archélaos, qui s'était réfugié auprès de lui après avoir fui la cour de Sinope avec femme et enfant³²⁹. Il prit comme prétexte le fait que Mithridate préparait une expédition militaire, et qu'il avait mal évacué la Cappadoce³³⁰. Des raids romains vinrent ravager le territoire pontique : Murena attaqua Comana du Pont, peut-être au milieu de l'été 83³³¹, tua quelques cavaliers de Mithridate et pilla abondamment³³². Mithridate ne réagit pas militairement et envoya une ambassade à Rome afin de protester contre les agissements de Murena³³³. C'est sûrement à cette époque qu'il faut replacer un passage de Memnon qui fait état de négociation des Héracléotes avec Murena et Mithridate pour une alliance militaire³³⁴,

³²² Callatay 1997, 288.

³²³ Callatay 1997, 296-297 ; 2005b.

³²⁴ Callatay 2003, 226 ; 2005a.

³²⁵ Appien, *Mithr.*, 58 ; Plut., *Syll.*, 22. 9-10 ; 24 ; *Luc.*, 4. 1 ; Liebmann-Frankfort 1969, 182-185 ; Will 1979, II, 484-485 ; Callatay 1997, 324 ; Sartre 2003, 228.

³²⁶ Callatay 1997, 328.

³²⁷ Appien *Mithr.*, 63-64 ; Will, 2003, II, 490.

³²⁸ Sartre 2003, 229.

³²⁹ Orose 6. 2. 12 ; Reinach 1890, 302.

³³⁰ Appien *Mithr.*, 64 ; Magie 1950, 243.

³³¹ Mc Ging 1986a, 133 ; Callatay 1997, 332.

³³² Appien, *Mithr.*, 64 ; Tite Live, *per.*, 86.

³³³ Appien *Mithr.*, 65.

³³⁴ Memnon, *FGrHist*, 434, F26. 2 ; Appien *Mithr.*, 64.

mais les Héracléotes étaient dans une position très inconfortable, car chacun des alliés potentiels était puissant et risquait de se retourner contre eux.

Après avoir hiverné en Cappadoce, début 82, Murena n'écoula pas le Sénat qui, par la voix de Calidius, lui disait d'épargner Mithridate, qui était un allié³³⁵. Il n'obéit pas et lança un second raid³³⁶ pour envahir une nouvelle fois le Pont. Son état-major lui avait en effet conseillé de marcher sur Sinope et de prendre la ville, ce qui lui aurait permis de prendre ensuite les autres villes du royaume du Pont³³⁷. Cela montre qu'à ce moment-là, même pour un Romain, la prééminence de Sinope sur les autres cités du Pont ne faisait aucun doute³³⁸ : qui domine la capitale peut prétendre à dominer le royaume. On peut cependant être prudent en ce qui concerne la menace qui aurait pesé sur Sinope car, comme le souligne D. Magie³³⁹, il est difficile de croire que Murena se serait aventuré à traverser tout le royaume du Pont jusqu'aux rivages de la mer Noire. La reconnaissance de l'intérêt stratégique de Sinope n'implique pas qu'elle ait été directement menacée. Murena traversa néanmoins l'Halys et pilla 400 villages avant de se retirer en Phrygie et en Galatie³⁴⁰, mais Mithridate avait prévu la chose et laissé une forte garnison pour défendre Sinope³⁴¹.

Murena se lança par la suite dans une troisième expédition contre le royaume du Pont et, cette fois-ci, Mithridate intervint lui-même et le chassa. Murena dut se réfugier en Phrygie, et Mithridate envahit la Cappadoce, et en chassa les garnisons romaines³⁴². Les Romains tentèrent d'arranger la situation, et Sulla intervint personnellement. En 81, Murena se vit signifier qu'il fallait cesser d'agresser le royaume du Pont, et Aulus Gabinius réconcilia Mithridate et Ariobarzane³⁴³. Mithridate évacua la Cappadoce, et un traité fut rédigé en 81 a.C. Ainsi s'acheva la seconde guerre mithridatique, longue de près de trois ans (été 83/printemps 81³⁴⁴) et dans laquelle le royaume du Pont faisait plutôt figure de victime. Comme nous l'avons souligné lors de la première guerre mithridatique, Sinope n'est toujours pas agressée sur son propre territoire, mais la menace se rapproche car les Romains, menés par

³³⁵ Appien, *Mithr.*, 65.

³³⁶ Mc Ging 1986a, 134

³³⁷ Memnon, *FGrHist*, 434, F26. 3 ; Appien *Mithr.*, 65 ; Ballesteros Pastor 1996, 194, n. 14 se demande néanmoins si c'est lors de cette seconde campagne ou bien de la suivante qu'il s'agissait pour les Romains de conquérir Sinope.

³³⁸ Callatay 1997, 333 et n. 75.

³³⁹ Magie 1950, 244.

³⁴⁰ Appien *Mithr.*, 65.

³⁴¹ Memnon, *FGrHist*, 434, F26.3 ; Reinach 1890, 303.

³⁴² Appien *Mithr.*, 66.

³⁴³ Appien *Mithr.*, 66.

³⁴⁴ Callatay 1997, 334.

Murena, sont rentrés sur le territoire du royaume du Pont, et ont envisagé de partir en campagne contre Sinope.

5. 1. 2. Sinope comme base logistique.

Les années qui suivirent la fin de la deuxième guerre mithridatique furent calmes d'un point de vue militaire, mais tendues d'un point de vue diplomatique : les négociations en vue de la ratification du traité de Dardanos furent rompues après la mort de Sulla en 78³⁴⁵ ; Tigrane, gendre de Mithridate, envahit la Cappadoce³⁴⁶, entre la seconde moitié de l'année 78 et l'année 76³⁴⁷. Puis survint un événement qui allait déstabiliser cet équilibre apparent : la mort de Nicomède IV de Bithynie et, en l'absence d'héritier mâle, le legs de son royaume à Rome³⁴⁸. La date traditionnellement retenue pour la mort de Nicomède IV est 74 a.C.³⁴⁹, mais des recherches récentes de F. de Callatay sur les émissions monétaires de Mithridate, permettent de proposer la date de l'hiver 76-75 a.C.³⁵⁰ pour la mort du souverain bithynien. La prise de possession ne fut pas effective directement, mais l'on peut dire qu'il y eut un gouverneur en Bithynie en février 74 au plus tard³⁵¹.

On peut ainsi placer après la mort du souverain bithynien les négociations entre Mithridate et Sertorius qui gouvernait l'Espagne et qui était en rébellion contre Rome³⁵². Mithridate se serait fait promettre la province d'Asie³⁵³ en échange de son alliance. Le roi du Pont ne se déplaça pas lui-même en Espagne mais envoya à Dianum Lucius Magius et Lucius Fannius, deux transfuges, depuis 85³⁵⁴, des légions fimbriennes³⁵⁵. Ces hommes voyagèrent sur un bateau auparavant acheté à Verrès, et c'est par Cicéron que nous sommes renseignés sur leur expédition³⁵⁶ : ils ont « navigué de Dianum en Espagne, jusqu'à Sinope dans le Pont, pour aller chez tous les ennemis du peuple romain ». Ce qui est intéressant à remarquer est que cette ambassade revient à Sinope³⁵⁷ : c'est donc qu'à ce moment-là Mithridate se trouve dans sa capitale. Au moment de ces négociations, soit après la mort de Nicomède début 75³⁵⁸,

³⁴⁵ Callatay 1997, 338.

³⁴⁶ Appien *Mithr.*, 67.

³⁴⁷ Callatay 1997, 339.

³⁴⁸ Appien *Mithr.*, 70.

³⁴⁹ Will 2003, 491.

³⁵⁰ Callatay 1997, 341-342 ; discussion de la bibliographie dans Sartre 2003, 230, n. 122.

³⁵¹ Callatay 1997, 342.

³⁵² Callatay 1997, 342.

³⁵³ Appien, *Mithr.*, 68 mais cela a été discuté : voir mise au point chez Callatay 1997, 342, n. 13..

³⁵⁴ Mc Ging 1986a, 137.

³⁵⁵ Cic., *Pro Murena*, 15. 32 ; Orose 6. 2. 12 ; Plutarque, *Sert.*, 23.

³⁵⁶ Cic., *Verr.*, 1. 34. 87.

³⁵⁷ Reinach 1890, 315-316.

³⁵⁸ Callatay 1997, 343 ; discussion chez Mc Ging 1986a, 138 ; 144. .

Mithridate se trouve à Sinope : la cité reste toujours le siège de la cour et des décisions du roi lorsqu'il n'est pas en campagne.

Dès que le Sénat eut accepté le legs, les publicains arrivèrent et se jetèrent sur la Bithynie et même sur Héraclée du Pont, qui avait pourtant conservé son indépendance, et s'était montré par le passé une alliée fidèle des Romains³⁵⁹. Mithridate profita de cette nouvelle situation, et envahit la Bithynie en 73³⁶⁰, entraînant ainsi son royaume dans une troisième guerre contre Rome. Il faut nous arrêter quelques instants sur la mise en scène de cette invasion de la Bithynie par Mithridate.

Au printemps 73, il fit un sacrifice à son protecteur, Zeus Stratios ainsi qu'une offrande solennelle à Poséidon (il précipita dans la mer un attelage de chevaux blancs³⁶¹). D. Magie³⁶² voit dans ce sacrifice le souhait de s'assurer un voyage favorable pour la flotte. Il suppose également qu'il fut offert à Sinope, la base navale de Mithridate où il se pratiquait d'ailleurs le culte de Poséidon Héliconios. Cela est tout à fait probable, même s'il nous est difficile de voir dans Sinope la base navale principale de Mithridate. Nous l'avons vu revenir souvent en bateau à Sinope, mais nous sommes assez peu renseignés sur l'organisation et la localisation de sa flotte. Sinope, en raison de l'excellence de son port, a pu servir de point d'appui pour la flotte, mais peut-être pas de quartier général, car, tout comme la fonction de capitale, la fonction de base navale devait suivre Mithridate. En ce qui concerne le culte de Poséidon Héliconios à Sinope, nous savons qu'il était ancien (IV^e-III^e s. a.C.³⁶³), donc encore en activité dans ce port à l'époque de Mithridate, mais était-ce une originalité par rapport aux autres cités des rivages de la mer Noire³⁶⁴ ?

Comme en Asie en 88, Mithridate fut accueilli en libérateur en Bithynie. Il élimina M. Aurelius Cotta³⁶⁵, le gouverneur de Bithynie, et c'est Lucullus, qui avait été consul avec lui en 74, et qui était officiellement gouverneur de Cilicie, qui vint à la rescousse³⁶⁶ : il força Mithridate, qui assiégeait Cyzique, à repartir en Bithynie³⁶⁷. Chaque fois que Mithridate fut en difficulté dans le nord de l'Anatolie, il réussit toujours à rejoindre Sinope qui peut être considérée comme sa base de repli. Ainsi, lors de son retrait dans le Pont³⁶⁸ en 72 a.C.,

³⁵⁹ Bittner 1998, 94-97.

³⁶⁰ Appien *Mithr.*, 70.

³⁶¹ Appien *Mithr.*, 70 ; Sidoine Apollinaire, *Carm.*, 22. 158-168.

³⁶² Magie 1950, 324 et 1205-1206, n. 6.

³⁶³ *IK-64*, Sinope, 8 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°4 = Doublet 1889, 299 n°2 = Robinson 1905, 322 n°63 = Robert 1935, 431 = Sokolowski 1955, 1 n°1 = French 1994a, 101 n°2.

³⁶⁴ Olshausen 1990, 1897-1899.

³⁶⁵ Appien *Mithr.*, 71.

³⁶⁶ Appien *Mithr.*, 72.

³⁶⁷ Callatay 1997, 348-349.

³⁶⁸ Reinach 1890, 334.

Mithridate eut à subir une tempête avec sa flotte et perdit 10 000 hommes et 70 navires d'après Appien. Pour se sauver du naufrage, Mithridate s'embarqua dans une chaloupe de pirates (ses fidèles alliés pour tourmenter les Romains³⁶⁹) commandée par Séleucos³⁷⁰, et fut conduit sain et sauf à Sinope³⁷¹. Memnon rapporte un passage analogue avec une tempête, mais relie cet événement avec la prise d'Héraclée Pontique, lors de la retraite de Mithridate en 72³⁷². Mithridate laissa une garnison de 4 000 hommes à Héraclée et appareilla pour Sinope. De là, il passa difficilement à Amisos et envoya demander de l'aide à son gendre Tigrane d'Arménie, et à son fils Macharès qui régnait sur le Bosphore, car il devait se préparer à résister à l'invasion de son royaume (milieu de l'été 72 ?³⁷³).

Pendant ce temps, Lucullus reconquit méthodiquement la Bithynie, Cotta assiégea Héraclée, puis Lucullus prit le chemin du Pont³⁷⁴. A ce moment-là, les razzias de Murena faisaient bien piètre figure, car Lucullus menait une véritable politique d'invasion du royaume et de réduction des principales villes du Pont, et il fut aidé en cela par Dioclès, qui avait trahi Mithridate. Ainsi, il passa l'hiver 72-71 à assiéger Amisos³⁷⁵, puis attaqua Mithridate retranché à Cabéira sur le Lykos³⁷⁶. Il est intéressant de souligner que Lucullus ne s'est pas rendu à Sinope ou à Amaseia, car Mithridate n'y était pas : il s'était en effet tout d'abord réfugié à Amisos³⁷⁷. La priorité de Lucullus était d'abattre son adversaire, et la prise des deux grandes cités du royaume pontique n'était pas un objectif primordial³⁷⁸. C'est ce qui explique le répit qui leur fut momentanément accordé. Mithridate fut vainqueur à Cabéira, mais ne profita pas de sa situation : il s'enfuit à Comana, puis se réfugia chez son gendre Tigrane en Arménie³⁷⁹. Lucullus, débarrassé de la présence prestigieuse de Mithridate dans le cœur historique de son royaume, continua à occuper méthodiquement le Pont : il s'empara de Cabéira, d'Amisos-Eupatoria³⁸⁰, sûrement d'Amastris³⁸¹. Il passa l'hiver 71-70 dans la

³⁶⁹ Ballesteros Pastor 1996, 496-442 sur les relations de Mithridate avec les pirates.

³⁷⁰ Magie 1950, 331 ; Ormerod 1968, 211 ; Ballesteros Pastor 1996, 231.

³⁷¹ Appien *Mithr.*, 78 ; Orose 6. 2. 24 ; Florus 1. 40. 18-19 ; Tite Live, *per.*, 95 ; Plut., *Luc.*, 13. 3 fait quant à lui débarquer Mithridate à Héraclée ; Sallust., 4, fr. 69. 14 ; Orose, *Hist.*, 6. 2. 23-24 ; sur la présence d'un bateau de pirates aux côtés d'Eupator et la défiance pontique à leur égard, voir Mc Ging 1986a, 139.

³⁷² Memnon, *FGrHist*, 434, F28- 29. 5 ; Will 1982, 493.

³⁷³ Callataÿ 1997, 351.

³⁷⁴ Reinach 1890, 336.

³⁷⁵ Appien *Mithr.*, 78 ; Callataÿ 1997, 353.

³⁷⁶ Appien *Mithr.*, 78-79 ; Plut., *Luc.*, 15-17.

³⁷⁷ Appien, *Mithr.*, 78.

³⁷⁸ Ballesteros Pastor 1996, 234.

³⁷⁹ Appien *Mithr.*, 82 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F30.1.

³⁸⁰ Plut., *Luc.*, 19 ; Appien 82-83 ; Sallust., 4, fr. 13 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F30. 2-4

³⁸¹ Appien, *Mithr.*, 82 ; Callataÿ 1997, 355, n. 127, indique que l'ordre de capture de ces cités n'est pas connu.

province romaine d'Asie³⁸² et, début 70, repartit dans le Pont pour terminer la conquête des dernières villes à résister. Parmi ces villes se trouvaient Héraclée et Sinope.

Avant d'analyser les récits de la prise de Sinope³⁸³, remarquons que si Sinope n'a pas été menacée directement par les Romains, l'intérêt stratégique de sa prise avait déjà été perçu par Murena³⁸⁴. Conquérir la capitale du royaume du Pont pouvait faciliter la conquête des autres cités du royaume, car le découragement et la désorganisation pouvaient saisir les Pontiques. De plus, les récits qui rapportent les suites du retour de Mithridate dans le Pont, après avoir quitté la Bithynie à la hâte, rappellent que Mithridate s'était replié à Sinope, soit après avoir pris la cité d'Héraclée³⁸⁵, soit parce que ce sont des pirates qui le ramenèrent à Sinope³⁸⁶. Dans tous les cas, Sinope peut être considérée comme une base de repli en territoire pontique, un des quartiers généraux militaires de Mithridate pour préparer une contre-offensive. De plus, c'est à Sinope que les transfuges romains chargés de négocier avec Sertorius reviennent une fois leur mission en Espagne effectuée³⁸⁷. Sinope, même non impliquée dans les actions militaires, restait d'une grande importance stratégique et donc soumise à toutes les attentions du roi du Pont. Sinope restait aussi la capitale de Mithridate, là où il se repliait après ses expéditions militaires et où il recevait ses ambassadeurs. Peut-être une chancellerie pontique s'était-elle maintenue à Sinope malgré le nombreux déplacements du souverain, mais il est difficile d'être affirmatif vu le déficit documentaire dont souffre le royaume du Pont.

5. 2. La prise de Sinope lors de la troisième guerre mithridatique (70 a.C.)

5. 2. 1. Les sources documentaires

Nous disposons de quatre textes assez conséquents qui font état de la prise de Sinope par Lucullus, mais leurs informations paraissent assez disparates et nous devons les lire avec beaucoup d'attention afin de démêler ce qui appartient au mode de gouvernement de Sinope durant la guerre contre Rome, ce qui relève de l'état de siège en lui-même et ce qui concerne la prise de la ville et son traitement par Lucullus.

³⁸² Plut., *Luc.*, 20.

³⁸³ Reinach 180, 355-356 ; Magie 1950, 341-342.

³⁸⁴ Memnon, *FGrHist*, 434, F26. 3 .

³⁸⁵ Memnon, *FGrHist*, 434, F28. 5-29. 5.

³⁸⁶ Appien *Mithr.*, 78 ; Orose 6. 2. 24 .

³⁸⁷ Cic., *Verr.*, 1. 34. 87.

Avant d'analyser ces récits rappelons que Sinope était une cité dotée de multiples avantages pour résister à un siège : elle possédait de bons remparts, une flotte, un arsenal, et la côte de la presqu'île était partout abrupte, rendant un débarquement impossible. Enfin, la cité pouvait profiter des réserves alimentaires issues de sa *chôra* ainsi que des envois de blé du Bosphore émanant de Macharès, fils de Mithridate et vice-roi du Bosphore, si les liaisons maritimes n'étaient pas rompues. Avant d'être assiégée, Sinope pouvait donc offrir l'aspect d'une cité inexpugnable³⁸⁸.

Quatre récits rapportent la prise de Sinope par Lucullus : Strabon y fait référence dans sa notice sur Sinope³⁸⁹, Plutarque l'évoque dans un paragraphe de sa Vie de Lucullus³⁹⁰, Appien l'insère dans son récit des guerres mithridatiques³⁹¹ et Memnon d'Héraclée en donne une narration détaillée³⁹². Nous donnons ici un tableau récapitulatif de ces quatre textes :

	Strabon 12. 3. 11	Plutarque <i>Luc.</i>, 23. 1-6	Appien <i>Mithr.</i>, 83	Memnon F37
Exercice du commandement à Sinope	Bacchidès, tyran (τυράννος) et commandant de garnison (φρούραρχος)	Ciliciens qui occupaient Sinope au nom du roi		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Léonippos et Cléocharès s'étaient vu confier Sinope par Mithridate ▪ Séleucos, général de Mithridate (στρατηγός), de même rang que Léonippos et Cléocharès

³⁸⁸ Reinach 1890, 355.

³⁸⁹ Strab. 12. 3. 11.

³⁹⁰ Plut., *Luc.*, 23. 1-6.

³⁹¹ Appien, *Mithr.*, 83.

³⁹² Memnon , *FGrHist*, 434, F37.

<p>Détails du siège</p>	<p>Soupçons et cruauté de Bacchidès envers les Sinopéens : ceux-ci ne peuvent ni se défendre dignement, ni négocier une capitulation honorable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après avoir tué un grand nombre de Sinopéens, les Ciliciens mettent le feu à la cité et s'enfuient ▪ Lucullus entre dans la ville et fait périr les 8000 Ciliciens qui y étaient restés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bataille navale ▪ Se voyant assiégés, les habitants incendient leurs navires les plus lourds et s'enfuient sur les plus légers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Léonippos veut trahir : envoie des émissaires à Lucullus ▪ Cléocharès et Séleucos convoquent une assemblée (ἐκκλησία) et mettent Léonippos en accusation ▪ Soutien populaire à Léonippos ▪ Assassinat de Léonippos par les partisans de Cléocharès, qui se mettent à gouverner en tyrans (τυραννικῶς) ▪ Bataille navale contre l'amiral romain Censorinus de retour du Bosphore avec une cargaison de blé pour l'armée romaine : victoire de Cléocharès et Séleucos ▪ Exalté par le succès, le parti de Cléocharès se montre tyrannique : meurtres de citoyens sans
--------------------------------	--	---	--	--

				<p>jugement et cruauté</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Désaccord entre Cléocharès et Séleucos : Cléocharès voulait continuer la lutte et Séleucos voulait massacrer les habitants et livrer la ville aux Romains en échange de dons substantiels ▪ Chacun des deux envoie ses biens en cachette en Colchide auprès de Macharès, le fils de Mithridate ▪ Lucullus met le siège devant Sinope et reçoit des propositions d'amitié et d'alliance de Macharès ▪ Lucullus les accepte si Macharès cesse de ravitailler Sinope, ce qu'il fait ▪ Les partisans de Cléocharès entassent leurs trésors dans leurs bateaux,
--	--	--	--	---

				<p>laissent la troupe piller la ville, incendient les bâtiments qu'ils occupaient et s'enfuient vers les régions des Sanèges et des Lazes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En voyant les flammes, Lucullus ordonne l'assaut au moyen d'échelles pour escalader les remparts
Lucullus et Autolycos		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rêve de Lucullus : un homme s'approche de lui et lui dit : « Avance un peu, Lucullus, car Autolycos est venu pour te rencontrer ». ▪ Incompréhension de Lucullus ▪ Prise de Sinope et découverte de la statue du fondateur de Sinope Autolycos, œuvre de Sthennis, que les Ciliciens avaient voulu emporter, mais qu'ils n'avaient pas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lucullus ne sait pas qu'il y a un sanctuaire oraculaire d'Autolycos à Sinope avec une statue du héros ▪ Rêve de Lucullus : il croit qu'Autolycos l'appelle et il le voit ▪ Le lendemain, découverte de la statue, que Lucullus reconnaît comme étant celle de son rêve 	

		<p>eu le temps d'embarquer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lucullus se souvient du conseil de Sylla dans ses <i>Mémoires</i> : il faut considérer comme sûres et dignes de foi les indications données par les songes 		
Attitude de Lucullus envers Sinope	<p>Lucullus laisse intacts les monuments de la ville. Il enlève néanmoins le globe céleste de Billa-ros et la statue d'Autolykos, héros fondateur de Sinope, œuvre de Sthenis</p>	<p>Lucullus rend leurs biens aux habitants et prend soin de la cité, surtout à cause du songe qu'il avait eu</p>	<p>Lucullus accorde immédiatement la liberté à Sinope en raison de son rêve. Il rappelle les habitants qui s'étaient enfui et repopule la cité</p>	<p>Grand massacre, mais Lucullus est pris de pitié devant ce drame, et arrête la tuerie</p>

Même si ces quatre récits ne se recoupent pas complètement, ils font apparaître des motifs communs : les Ciliciens de Plutarque peuvent tout à fait être des pirates ciliciens, dont Mithridate avait souvent fait ses alliés contre les Romains³⁹³, et Séleucos, qui est mentionné par Memnon, est par ailleurs connu comme pirate³⁹⁴. Le cas des pirates est problématique, car nous ne sommes pas sûr qu'ils obéissaient en tout point à Mithridate, ni qu'ils devaient être les défenseurs des principales villes du Pont³⁹⁵. La bataille navale qu'évoque Appien est peut-être celle remportée par Séleucos sur Censorinus que raconte Memnon. Le motif de la cruauté des hommes qui ont la charge de Sinope envers les Sinopéens est aussi dominant dans ces récits. Ainsi, le phrouaque Bacchidès a le titre et le comportement d'un tyran (Strabon), les Ciliciens massacrent de nombreux Sinopéens (Plutarque) et Séleucos est prêt à massacrer tous les Sinopéens pour livrer la cité aux Romains, tandis que les partisans de Cléocharès se

³⁹³ Appien, *Mithr.*, 92 ; Plut., *Pomp.*, 24 ; Magie 1950, 1215, n. 40-42.

³⁹⁴ Orose 6. 3. 2. : *archipirata* ; Ormerod 1968, 211 n. 1 : le Séleucos qui a recueilli Mithridate sur son bateau lors de son naufrage dans le Pont et le Séleucos qui a un commandement lors du siège de Sinope sont une même personne.

³⁹⁵ Ballesteros Pastor 1996, 441 ; Maróti 1970, 487.

conduisent d'une manière de plus en plus tyrannique à Sinope (Memnon). Le motif de l'incendie de Sinope ou de bateaux pour couvrir une fuite revient aussi, de même que l'embarquement de richesses sur des bateaux afin de fuir secrètement, ce qui prouve la cupidité des fuyards. Ces motifs récurrents sont intéressants mais ils appartiennent peut-être aussi à la propagande romaine anti-mithridatique qui montrerait ainsi que les Grecs étaient tyrannisés et que les Romains sont arrivés en libérateurs. Enfin, trois auteurs sur quatre mentionnent la statue d'Autolykos : Strabon précise uniquement qu'elle fut emportée par Lucullus, alors que Plutarque et Appien rapportent le songe de Lucullus à son sujet et expliquent ainsi l'attitude bienveillante que Lucullus eut envers la cité de Sinope. Memnon explique l'arrêt de la tuerie uniquement par le sentiment de pitié de Lucullus, et n'évoque pas la statue d'Autolykos. Il nous faut maintenant essayer d'ordonner ces éléments afin de mieux percevoir la réalité sinopéenne au cours des guerres mithridatiques.

5. 2. 2. Le fonctionnement interne de Sinope

Les récits de la prise de Sinope permettent de percevoir le fonctionnement interne de Sinope. On peut se demander si la capitale du royaume du Pont était gouvernée ou surveillée de manière particulière et s'il restait encore des institutions héritées de la *polis* indépendante qu'était Sinope avant 183 a.C.

Lorsque les auteurs parlent des Sinopéens, ils font référence à un *dèmos*. Ainsi, lorsque Memnon rapporte l'assassinat de Léonippos, il précise qu'il eut lieu parce que les partisans de Cléocharès redoutaient la faveur dont Léonippos jouissait auprès du peuple. L'adjectif grec qui qualifie cette faveur est δημοτικόν, adjectif qui dérive du mot δῆμος. Il y avait donc à Sinope, même sous le royaume du Pont, un peuple qui donnait son avis et dont on craignait les débordements, ce qui fait qu'il fallait le tyranniser pour le réduire au silence.

La convocation de l'assemblée (ἐκκλησίαι) afin de dénoncer la trahison de Léonippos montre qu'il y avait un reste de fonctionnement civique à Sinope : même si la cité avait perdu son indépendance et était capitale du royaume du Pont, elle avait pu conserver une partie de ses institutions et donc son assemblée, qui peut se transformer en tribunal populaire lorsque les circonstances le demandent. Ces institutions n'étaient sûrement que de façade mais, en période troublée, elles pouvaient peut-être exercer un pouvoir plus étendu que lorsque la surveillance royale était plus présente, en la personne d'un ou plusieurs gouverneurs nommés par Mithridate.

Ainsi, si l'on examine le titre de Bacchidès (φρούραρχος), on constate que ce titre était habituel dans l'administration pontique, que ce soit pour commander des places fortes ou pour

surveiller des villes. Nous pouvons reprendre les remarques de T. Reinach sur le gouvernement pontique et constater que le cas de Sinope n'est pas isolé : Héraclée et Amaseia ont elles aussi leur phrourarque³⁹⁶. Cette situation est néanmoins remarquable, car Héraclée était, avec Sinope, la cité la plus importante de la côte sud du Pont-Euxin. Elle avait une longue tradition d'indépendance et d'amitié avec les Romains, et n'était entrée dans le royaume du Pont que de fraîche date³⁹⁷. Amaseia, quant à elle, était l'ancienne capitale du royaume du Pont, le cœur historique du royaume, là où reposaient les premiers rois du Pont. Les trois cités qui avaient été dotées de phrourarques étaient donc des cités majeures du royaume. C'est sûrement à ce titre qu'elles devaient être contrôlées, afin de ne pas trahir et de pas déstabiliser la défense et la gestion du royaume du Pont, surtout pendant le conflit contre Rome. Strabon est le seul à faire état du phrourarque Bacchidès ; Appien n'évoque pas l'organisation de la cité et Plutarque précise uniquement que Sinope était tenue par des Ciliciens. De nombreux commentateurs ont vu dans ces Ciliciens des pirates ciliciens engagés par Mithridate également sur d'autres opérations.

Ces Ciliciens constituent une véritable garnison car Plutarque rapporte que Lucullus en tua 8 000 lors de l'assaut de Sinope. Ces morts ne constituent pas l'effectif total, car certains Ciliciens s'étaient enfuis après avoir massacré des Sinopéens et mis le feu à la cité. Ces pirates ciliciens qui tiennent Sinope en pleine guerre contre Rome ne peuvent pas avoir investi la cité sans l'autorisation, voire le souhait de Mithridate. Ils sont trop éloignés de leur région d'origine pour se trouver à Sinope afin de se livrer à des actes de piraterie. Il faut plutôt voir dans la présence de cette garnison cilicienne à Sinope une preuve de l'importance stratégique de la cité, tout comme la présence d'un phrourarque l'avait démontré. Sinope devait être protégée, et quoi de mieux qu'une garnison de Ciliciens rompus aux arts de la guerre et de la piraterie pour accomplir cette tâche ?

Leur présence à Sinope permettait également de les mobiliser de manière immédiate partout où leur présence était nécessaire dans le Pont, car Sinope occupait une position relativement centrale dans le royaume et pouvait faire office de réservoir militaire. Si ces Ciliciens contrôlaient militairement Sinope et pouvaient faire des coups d'éclat au niveau naval (la confiscation de la cargaison de blé de l'amiral Censorinus), ils n'assuraient pas pour autant la tranquillité politique de Sinope et se comportaient de manière tyrannique avec les Sinopéens. Cet état d'anarchie et de terreur ressort de tous les textes qui relatent les

³⁹⁶ Reinach 1890, 256 : Connacorex à Héraclée et Métrodoxe à Amaseia.

³⁹⁷ Bittner 1998, 94-97.

événements. Memnon est néanmoins le seul à nommer les individus qui se sont vus confier (ἐπιτραπείς) Sinope par Mithridate : Léonippos et Cléocharès.

Un autre individu est aussi à Sinope et intervient dans les débats entre Léonippos et Cléocharès : il s'agit d'un stratège de Mithridate qui avait le même rang que Léonippos et Cléocharès (καὶ γὰρ οὗτος τῶν Μιθριδάτου στρατηγὸς ἰσοστάσοιστῶν εἰρημένων ἦν) : Séleucos, connu comme pirate. Le texte de Memnon est assez surprenant car pourquoi ne pas avoir dit directement qu'il y avait à Sinope trois individus installés là sur ordre de Mithridate et qui avaient, qui plus est, la même fonction ? Cela est d'autant plus étonnant que Séleucos tirait toute la gloire de la bataille navale gagnée contre l'amiral romain Censorinus à qui il avait pris ses quinze trirèmes et sa cargaison de blé.

Peut-être la garde de Sinope avait-elle été confiée officiellement à Léonippos, (originaire de Sinope ?³⁹⁸) et à l'eunuque Cléocharès ? Séleucos, lui aussi dignitaire pontique, mais étant passé par d'autres voies comme celles de la piraterie, aurait pris de l'influence à Sinope et aurait aussi exercé un pouvoir grâce à l'anarchie qui régnait dans le royaume du Pont. Les choses peuvent ainsi s'éclaircir et montrer que la situation à Sinope découlait d'un ajustement continu imposé par l'urgence de la situation.

Ainsi peut-on proposer l'hypothèse qu'il y avait trois hommes forts exerçant simultanément le pouvoir à Sinope, et plus ou moins en rivalité. Léonippos pouvait être le gouverneur de Sinope nommé par Mithridate, mais aussi représenter l'élément grec de la cité de Sinope, si l'on suit l'hypothèse d'E. Olshausen qui en fait un Grec de Sinope. Il pouvait se comporter comme un tyran, mais en tant qu'enfant du pays son action était peut-être plus mesurée et moins critiquée par ses concitoyens. Le fait que Léonippos jouisse de la faveur populaire peut être un argument en faveur de son origine sinopéenne, d'autant plus que cette faveur populaire faisait craindre aux partisans de Cléocharès un débordement de la population de Sinope, inquiétude qui entraîna son assassinat.

Cléocharès était quant à lui un autre représentant du pouvoir royal à Sinope. Il est connu ailleurs comme eunuque³⁹⁹ : il représentait donc un autre versant du pouvoir pontique, le côté iranien de la royauté. Rien d'étonnant alors à ce que lui et ses partisans se comportassent avec cruauté, puisque c'est un lieu commun concernant les Iraniens que l'on retrouve chez tous les auteurs grecs. Mithridate avait pu l'envoyer à Sinope, sûr de ses qualités et de sa fidélité. Cléocharès peut donc se retrouver à Sinope comme homme de confiance de Mithridate, pour faire respecter l'ordre de manière énergique. Il est d'ailleurs le

³⁹⁸ Olshausen 1974, 167.

³⁹⁹ Memnon, *FGrHist*, 434, F37.

seul, dans le texte de Memnon, à ne pas songer à trahir. Ainsi Léonippos essayait de négocier sa trahison avec Lucullus, et c'est parce que cela s'était su qu'il fut assassiné par les partisans de Cléocharès. Plus tard, Séleucos songea à mettre à mort tous les Sinopéens pour livrer la cité à Lucullus en échange de dons substantiels. Cléocharès représente peut-être la face brutale et iranienne du contrôle pontique à Sinope, mais aussi celle de la fidélité à toute épreuve envers Mithridate.

Les persécutions envers les Sinopéens avant et pendant le siège de Lucullus montrent peut-être que les citoyens de Sinope n'étaient pas très loyaux envers le souverain pontique et songeaient peut-être, comme leur tyran local Léonippos, à négocier avec Lucullus. Cela nous permet peut-être de mieux comprendre la remarque de Strabon quand il dit que les Sinopéens, persécutés par la cruauté de leur tyran Bacchidès, étaient assiégés à l'intérieur et à l'extérieur de leur cité, de sorte qu'ils ne pouvaient ni se défendre dignement ni négocier une capitulation honorable. Si les Sinopéens ont constaté qu'ils ne pouvaient pas négocier leur capitulation, c'est qu'ils avaient songé à capituler, et que peut-être ce souhait avait été rendu public, entraînant la répression brutale du représentant du pouvoir pontique.

Il est tentant d'opérer une fusion entre les textes de Strabon et de Memnon car mis à part le nom du tyran, les récits sont assez semblables. Cléocharès est un eunuque chez Memnon et un eunuque du nom de Bacchidès apparaît chez Plutarque⁴⁰⁰ pour mettre à mort le harem de Mithridate à Pharnakeia avant que celui-ci ne tombât entre les mains de Lucullus, quelques paragraphes avant celui concernant la prise de Sinope. Le paragraphe précédant la prise de Sinope chez Appien⁴⁰¹ fait état d'un Bacchos qui mit à mort lui aussi le harem de Mithridate dans sa capitale (à Eupatoria ?). On est en droit de se demander s'il ne s'agit pas du même personnage⁴⁰², car les noms de Cléocharès et de Bacchidès ont des consonances iraniennes, leur état d'eunuque les rapproche, de même que leur cruauté. La remarque de T. Reinach⁴⁰³, qui souligne que le commandant ou phourarque de la forteresse était souvent un eunuque, suivant un usage traditionnel en Orient⁴⁰⁴, ne peut que conforter cette hypothèse. On peut donc tout à fait supposer qu'un eunuque ayant la confiance de Mithridate avait été dépêché à Sinope afin d'y maintenir l'ordre et la loyauté, avec des méthodes expéditives s'il le fallait.

⁴⁰⁰ Plut., *Luc.*, 18. 2-8.

⁴⁰¹ Appien, *Mithr.*, 82.

⁴⁰² Ballesteros Pastor 1996, 243 n. 71 : il est possible qu'il y ait eu une confusion entre les eunuques.

⁴⁰³ Reinach 1890, 260.

⁴⁰⁴ Ammien Marcellin 16. 7. 9-10 rapporte que c'est l'eunuque Ménophile qui tua la fille de Mithridate pour qu'elle ne tombât pas aux mains des Romains ; Plut., *Dem.*, 25. 8 rapporte que c'est aux eunuques que l'on avait

Reste enfin le troisième personnage, Séleucos, un pirate⁴⁰⁵, très certainement lié à la présence de la garnison de Ciliciens à Sinope mentionnée par Appien. La belle bataille livrée sur mer qu'évoque rapidement Appien est sûrement celle remportée contre l'amiral romain Censorinus chez Memnon. Il est frappant de voir que dans le texte de Memnon, cette bataille navale fait office de césure dans le partage des pouvoirs à Sinope. Avant la bataille, le rôle de Séleucos à Sinope est assez peu défini, et la rivalité politique affecte Léonippos et Cléocharès, tandis qu'après la bataille, au cours de laquelle les vaisseaux furent commandés par le seul Séleucos, c'est entre Cléocharès et Séleucos que des différends éclatent à propos de la conduite à suivre, et Séleucos n'apparaît nullement subordonné. En revanche, son statut de pirate, d'homme vénal et d'aventurier, transparaît dans son idée de massacrer les Sinopéens et de livrer Sinope aux Romains contre de l'argent. Il semblerait pourtant que le pouvoir le plus important soit dévolu à Cléocharès car, à partir du moment où les deux hommes chargent leurs biens sur des navires pour les envoyer à Macharès, le fils de Mithridate, il n'est plus question de Séleucos. S'est-il enfui en pratiquant, tout comme les partisans de Cléocharès, la politique de la terre brûlée ou bien a-t-il péri avec les autres membres de la garnison cilicienne en défendant la cité ? La présence de Séleucos à Sinope doit donc être perçue comme dictée par les conditions militaires du Pont. Ses fonctions ne sont peut-être pas aussi officielles que celles de Cléocharès, qui a avant tout des fonctions politiques et de maintien de l'ordre.

On peut donc proposer un état de la situation à Sinope avant la prise de la cité par Lucullus. Sinope est une cité du royaume du Pont qui a néanmoins conservé des institutions grecques comme l'assemblée du peuple, et qui est dirigée par un gouverneur ou un tyran grec d'origine sinopéenne, Léonippos. Or la situation de la côte sud de la mer Noire, devenue problématique, nécessite un contrôle fort des cités stratégiques du royaume. Mithridate a pu placer un homme de confiance, l'eunuque Cléocharès (ou Bacchidès), à un poste de gouverneur de Sinope, avec pour mission de surveiller et de contenir les Sinopéens et leur dirigeant local. Même si cette situation peut donner l'impression qu'il y a deux hommes qui prétendent à un même pouvoir suprême sur Sinope, peut-être peut-on penser que Léonippos avait un rôle plus local, alors que Cléocharès était avant tout le représentant du pouvoir royal et devait superviser la situation. Léonippos avait un rôle purement civil alors que Cléocharès avait un rôle mixte, civil et militaire (il était commandant de garnison, phrourarque) et Séleucos un rôle purement militaire. La garnison de Ciliciens pouvait être placée sous le

généralement coutume de confier la garde du trésor : ces deux exemples peuvent-ils nous permettre de penser que l'importance des eunuques incluait aussi le commandement des forteresses ?

⁴⁰⁵ Memnon, *FGrHist*, 434, F 37. 2.

pouvoir suprême de Cléocharès-Bacchidès (du fait de son titre de phourarque), mais il est difficile d'imaginer de bouillants et cruels pirates ciliciens sous la fort peu mâle direction militaire d'un eunuque. C'est ainsi que la présence de Séleucos se comprend mieux à Sinope : il est là pour assurer le commandement effectif de la garnison et des opérations, terrestres ou navales, comme contre Censorinus. Alors que le Pont est attaqué par les armées romaines de Lucullus, on voit donc que la cité de Sinope est étroitement contrôlée et reste un élément essentiel de la résistance pontique. On peut supposer qu'il n'y a pas eu seulement une attaque contre Sinope. Elle avait dû résister avant la bataille navale menée par Séleucos contre Censorinus, mais il est normal que les sources littéraires se soient focalisées sur le dernier assaut, victorieux cette fois-ci pour les Romains, contre Sinope.

5. 2. 3. Le siège de Sinope

Les modalités du siège de Sinope sont assez confuses et les sources mettent en avant la désorganisation interne à Sinope, causée par la cruauté de ses dirigeants. Tout se passe comme si Sinope n'avait pas été conquise par la force par Lucullus mais s'était effondrée d'elle-même.

Strabon souligne l'impuissance des Sinopéens à se défendre car ils sont persécutés par le tyran Bacchidès. Selon Appien, les Sinopéens se seraient enfuis sur des navires légers après avoir incendié de gros navires pour couvrir leur fuite. Pour Plutarque, ce sont les Ciliciens qui massacrent les Sinopéens, mettent le feu à Sinope, et s'enfuient, non sans avoir tenté d'emporter des œuvres d'art comme la statue d'Autolykos, exécutée par le sculpteur Sthénis. C'est enfin Memnon qui nous indique un élément essentiel à la bonne compréhension du siège de Sinope : Sinope attendait du ravitaillement de Macharès, le fils de Mithridate qui régnait en Colchide et en Crimée. Or Macharès négocia alliance et amitié avec Lucullus⁴⁰⁶, et fournit aux Romains le ravitaillement prévu pour Sinope alors qu'il avait auparavant approvisionné la ville⁴⁰⁷. Sinope était donc affamée, et l'on voit Cléocharès et ses partisans pris de panique entasser des richesses dans des bateaux pour fuir dans des régions habitées par les Sanèges et les Lazes, donc des régions situées entre la Colchide et le royaume du Pont, là où le contrôle de Macharès ne s'exerçait pas. Avant de partir, la troupe (de la garnison des Ciliciens) put piller la ville. Avant leur départ, Cléocharès et ses partisans mirent le feu aux bâtiments qu'ils avaient occupés, provoquant ainsi l'incendie de Sinope. Il fut donc facile à

⁴⁰⁶ Plut., *Luc.*, 24. 1 ; Appien, *Mithr.*, 83 : Macharès a envoyé une couronne d'or et conclu un pacte d'amitié.

⁴⁰⁷ Memnon, *FGrHist*, 434, F37. 6.

Lucullus d'ordonner à ses soldats de mettre des échelles sur les murailles et de se lancer à la conquête de la ville.

La prise de Sinope par les armées de Lucullus peut être reconstituée. Ce fut un assaut violent, car 8 000 Ciliciens furent tués d'après Plutarque, la ville fut ravagée d'après Appien (Σινώπη [...] Λούκουλλος ἐπόρθει) et Lucullus fit un grand massacre d'après Memnon. Strabon ne dresse pas un bilan des dégâts mais, en indiquant que Lucullus laissa les monuments intacts, il suggère que les bâtiments privés furent sûrement mis à sac. Strabon fait aussi référence aux pillages des œuvres d'art de Sinope, puisqu'il rapporte que Lucullus emporta le globe de Billaros et la statue d'Autolykos exécutée par Sthénis.

Les sources littéraires, émanant d'auteurs latins ou de Grecs romanisés, s'efforcent constamment de nuancer l'attitude de Lucullus. Ainsi, Strabon raconte que Lucullus ne détruisit pas les monuments de Sinope alors que son statut de vainqueur l'y autorisait ; Plutarque précise qu'il tua 8 000 Ciliciens mais qu'il rendit leurs biens aux Sinopéens et se fit le protecteur de leur cité ; Appien rapporte que Lucullus, après avoir ravagé la cité de Sinope, battit le rappel de ses habitants et repeupla la ville en lui accordant la liberté ; enfin, Memnon voit dans l'arrêt du massacre à Sinope un mouvement de pitié de la part de Lucullus. Cette attitude bienveillante du conquérant Lucullus montre sa clémence, car on aurait pu s'attendre à plus de cruauté envers des Grecs sujets de Mithridate, qui vivaient dans une des capitales mithridatiques, qui avait de surcroît vu naître le plus grand ennemi des Romains. Or, s'il n'en fut rien, c'est parce qu'un prodige avait troublé Lucullus et avait entraîné un changement d'attitude de sa part.

Ce prodige est lié à la statue d'Autolykos, compagnon de Jason ou d'Héraclès contre les Amazones⁴⁰⁸, et héros fondateur de Sinope, où il avait un sanctuaire oraculaire⁴⁰⁹. Strabon dit que la statue fut emportée par Lucullus. Appien et Plutarque rapportent le songe que fit Lucullus alors que Memnon et Strabon ne l'évoquent pas. Selon Appien, Lucullus crut pendant la nuit qu'Autolykos l'appelait et qu'il le voyait. Le lendemain, on lui apporta la statue d'Autolykos et il la reconnut telle qu'il l'avait vue dans son rêve. Appien établit un lien entre ce rêve et le fait que Lucullus ait accordé immédiatement la liberté à la cité de Sinope et qu'il l'ait repeuplée. Plutarque apporte le plus de détails sur le rêve de Lucullus tout en précisant par avance que c'est grâce à ce rêve que Lucullus se montra bon envers les Sinopéens et leur rendit leurs biens. Dans le rêve de Lucullus, Autolykos se nomma comme tel et dit à Lucullus d'avancer car Autolykos était venu le rencontrer. Le matin suivant,

⁴⁰⁸ Appien, *Mithr.*, 83 ; Plut., *Luc.*, 23. 5.

⁴⁰⁹ Strab. 12. 3. 11.

Lucullus prit la cité et, en poursuivant les Ciliciens qui voulaient s'enfuir, trouva sur le rivage la statue d'Autolykos que les Ciliciens n'avaient pas eu le temps d'emporter. Comme on lui faisait le récit des exploits d'Autolykos, il comprit le sens de son rêve et, suivant les préceptes de Sulla, considéra comme dignes de foi les signes envoyés par les rêves.

Cette apparition de la divinité des ennemis n'est pas un procédé unique dans la littérature : Héraclès apparaît aussi à Alexandre lors du siège de Tyr en 332⁴¹⁰. On peut rapprocher cet épisode de celui de Sérapis qui était apparu en rêve à Ptolémée Philadelphe⁴¹¹. Dans les deux cas, la divinité apparaît à un homme puissant, monarque ou général, et lui délivre un message qu'il interprète par la suite. Dans les deux cas, il est question d'une statue, celle de Sarapis qui est installée en Egypte et celle d'Autolykos qui est retrouvée sur la grève de Sinope. Il y a également une similitude dans les conclusions apportées à ces apparitions : l'homme pieux doit y être attentif. C'est parce qu'Autolykos est apparu à Lucullus que ce dernier s'est montré bon avec Sinope. Il lui accorda en effet la liberté en raison de ce rêve, mais aussi de son philhellénisme⁴¹².

Le récit du rêve de Lucullus peut aussi avoir une fonction de propagande. Afin de voir si Sinope a eu un traitement privilégié, il faut examiner le sort des autres cités importantes du royaume du Pont et déterminer si elles ont été traitées de la même façon par les Romains.

L'ancienne capitale du royaume du Pont, Amaseia, avait résisté comme Sinope, mais elle se rendit aux Romains peu de temps après la prise de Sinope⁴¹³ en 70. Aucun récit ne fait état de pillage et de cruauté à son encontre.

Héraclée Pontique, qui était restée indépendante et jalouse de son amitié avec Rome fut prise par Mithridate lors de sa campagne de repli en 72. Surpris par une tempête alors qu'il fuyait Nicomédie, Mithridate s'était réfugié dans le fleuve Hypios avec ses navires. Comme il avait appris que c'était Lamachos, avec qui il avait des liens d'amitié, qui dirigeait la cité d'Héraclée, il en avait profité pour conquérir Héraclée avec sa complicité et sans violence. Puis il avait laissé à Héraclée une garnison commandée par le Gaulois Connacorix et composée de 4 000 soldats, afin de défendre la cité contre les appétits des Romains⁴¹⁴.

Ce fut Cotta qui mit le siège devant Héraclée⁴¹⁵, avec peu de succès malgré l'utilisation de machines de guerres perfectionnées. A l'intérieur d'Héraclée assiégée, la situation peut rappeler celle de Sinope lors du siège de Lucullus : Connacorix a le titre de

⁴¹⁰ Plut., *Alex*, 24. 5.

⁴¹¹ *Supra*, 287-288.

⁴¹² Bernhardt 1971, 134.

⁴¹³ Memnon, *FGrHist*, 434, F37. 9.

⁴¹⁴ Memnon, *FGrHist*, 434, F29. 4.

phourarque dans le texte de Memnon et se comporte avec une cruauté voisine de celle de Cléocharès-Bacchidès à Sinope. Il autorisa en effet, voire encouragea ses soldats à la violence contre les habitants d'Héraclée qui furent quasiment rançonnés : la thématique du siège intérieur et extérieur est reprise par Memnon.

Une bataille navale pour le contrôle de la ville eut lieu et la flotte héracléote fut mise en déroute. A la même époque la disette sévit à Héraclée (le siège perturba l'approvisionnement comme à Sinope). A cela s'ajouta une maladie pestilentielle qui emporta Lamachos ainsi qu'un millier de soldats sur les 4 000 que comptait la garnison.

L'histoire du siège d'Héraclée semble calquée sur celle de Sinope (à moins que ce ne soit l'inverse), car c'est le commandant de garnison, Connacorix, et un proche du défunt Lamachos, Damophélès, qui songent à trahir au profit des Romains. Ils ont mené des négociations avec Triarius : le pouvoir civique et le pouvoir militaire au sein d'Héraclée se trouvaient en accord. Les Héracléotes eurent des soupçons mais leurs dirigeants furent persuasifs et endormirent leurs inquiétudes, ce qui leur permit de fuir en toute tranquillité en laissant les portes de la cité ouvertes pour les troupes de Triarius.

Le sac d'Héraclée fut extrêmement violent : les habitants furent massacrés, les trésors et le mobilier pillés. Les habitants qui avaient pu s'échapper s'étaient cachés dans la campagne autour d'Héraclée, ou bien étaient passés au service de Cotta, dont la troupe fut très mécontente d'apprendre la prise et le pillage d'Héraclée. Les soldats auraient en effet voulu profiter des avantages du pillage. Mais l'affaire fut réglée lorsque Triarius promit le partage du butin. Cotta prit donc possession d'Héraclée et se conduisit en vainqueur sans pitié. Il traqua la moindre richesse, pilla les temples, s'empara des œuvres d'art et même de la statue d'Héraclès, héros éponyme de la cité (le parallèle avec la statue d'Autolykos à Sinope est frappant), mais il ne se conduisit pas avec la piété et la clémence d'un Lucullus. Une fois ses vaisseaux chargés du fruit de son pillage, il ordonna à ses soldats de mettre le feu à Héraclée.

La cité d'Héraclée n'inspira donc aucune pitié à ses nouveaux maîtres romains, et ce n'est que plus tard, à Rome, que l'attitude cruelle et cupide de Cotta fut dénoncée. Après cela, les Héracléotes retrouvèrent leur territoire, la liberté de navigation ainsi que leurs ports, mais pas l'indépendance qui avait été la leur avant leur capture par Mithridate. Il est assez difficile de déterminer l'ordre chronologique précis pour la chute des cités pontiques : il est probable que la prise d'Héraclée eut lieu avant celle de Sinope, mais une chronologie plus fine semble impossible⁴¹⁶.

⁴¹⁵ Memnon, *FGrHist*, 434, F34-36 ; récit du siège chez Reinach 1890, 350-352.

⁴¹⁶ Callataÿ 1997, 355 ; Reinach 1890, 349, n. 1 ; Magie 1950, 337.

Amisos, cité pontique très importante d'un point de vue stratégique, fut l'objet d'assauts⁴¹⁷ de la part des Romains et tomba en 71 a.C., avant Sinope et Héraclée⁴¹⁸. Pour Memnon, c'est après avoir pris Cabéira que Lucullus marcha vers Amisos, mais il ne parvint pas à convaincre les habitants de passer aux Romains. Il décida donc de s'en prendre à Eupatoria, ville fondée par Mithridate et parvint à la prendre grâce à des échelles que ses soldats utilisèrent contre les murailles. Le même procédé fut employé pour Sinope et il fut tout aussi efficace.

Un bon nombre d'Amiséniens furent massacrés, puis Lucullus arrêta la tuerie, rendit la ville et son territoire aux survivants et les traita avec une certaine bonté⁴¹⁹. Le texte de Memnon ne permet pas de comprendre ce revirement de Lucullus car aucun signe magique ne semble lui avoir dicté cette attitude bienveillante.

Appien⁴²⁰ rapporte que c'est à cause des tribulations historiques d'Amisos, tantôt colonie des Athéniens, tantôt sujette des Perses, tantôt libérée par un édit, et tantôt sujette des rois du Pont, que Lucullus avait voulu se montrer aussi généreux qu'Alexandre à l'égard du peuple attique. Il avait repeuplé Amisos en rappelant les habitants qui s'étaient enfuis par la mer, et lui avait accordé l'autonomie.

Plutarque dépeint le pillage d'Amisos⁴²¹, prise malgré le talent défensif du général Callimachos. Ayant été surpris par une attaque à l'improviste des troupes de Lucullus, Callimachos abandonna la cité en y mettant le feu, soit pour en éviter le pillage, soit pour couvrir sa fuite, et l'on peut ici remarquer que le motif du feu rappelle celui de Sinope. Lucullus, bien que conscient du désir de butin de ses soldats, chercha à faire éteindre l'incendie d'Amisos. Mais il fut impuissant et se laissa déborder par ses soldats, qui pillèrent sans relâche et détruisirent eux-mêmes des maisons qui n'avaient pas été touchées par l'incendie.

Parce qu'il éprouvait un fort sentiment de culpabilité, Lucullus fit reconstruire la cité, accueillit les Amiséniens qui avaient fui, et les Grecs qui voulaient s'y fixer. Il augmenta de 120 stades (soit d'un peu plus de 20 km) le territoire de la cité et fit distribuer aux Athéniens de la colonie un beau vêtement et 200 drachmes avant de les renvoyer chez eux. Si donc Amisos avait eu à subir un pillage extrêmement violent, que Lucullus n'avait pas pu éviter,

⁴¹⁷ Reinach 1890, 349-350.

⁴¹⁸ Callataý 1997, 355.

⁴¹⁹ Memnon, *FGrHist*, 434, F30.

⁴²⁰ Appien, *Mithr.*, 83.

⁴²¹ Plut., *Luc.*, 19.

elle bénéficiait d'un régime de faveur équivalent à celui de Sinope en raison de son glorieux passé athénien.

La trame des récits de siège est assez semblable⁴²² (complots des hommes mis au pouvoir par Mithridate, tyrannie exercée sur les habitants, incendies pour couvrir la fuite). La différence dans le traitement final des cités grecques ne dépend pas de l'attitude que leur population avait adoptée durant le siège, mais plutôt le nom de son vainqueur romain : Sinope et Amisos ont pu bénéficier de la philanthropie de Lucullus, alors qu'Héraclée était tombée aux mains de Cotta, homme bien moins scrupuleux.

Alors que la troisième guerre mithridatique n'était pas encore terminée, la cité de Sinope, bien que conquise par Lucullus, a pu bénéficier d'un traitement de faveur par rapport à ses voisines pontiques : elle a pu conserver ses monuments, elle n'a pas été entièrement incendiée et elle a obtenu la liberté. Mais ces mots de liberté et d'autonomie, si Lucullus fut le premier à les employer pour Sinope et Amisos, ce fut Pompée qui leur donna véritablement leur sens lorsqu'il réorganisa l'Asie Mineure.

Lucullus ne resta en effet pas dans le Pont après ses conquêtes. Il en appela au Sénat pour envoyer une commission chargée d'organiser la nouvelle province. Mithridate était loin, en Arménie chez son gendre Tigrane, qui ne voulait pas le recevoir⁴²³, et son fils Macharès, qui avait en charge la Crimée, l'avait trahi en passant du côté de Lucullus à l'occasion du siège de Sinope et se parait du titre d'ami et allié des Romains⁴²⁴. Lucullus envoya son beau-frère Appius Claudius Pulcher en Arménie afin de négocier l'extradition de Mithridate⁴²⁵, mais Tigrane refusa, ce qui entraîna une intervention militaire de Lucullus en 69 a.C. en direction de la Haute-Mésopotamie⁴²⁶. Lucullus partit donc, mais ne laissa pas le Pont sans surveillance⁴²⁷ : il y avait laissé derrière lui ses légats Sornatius et Hadrianus avec 6000 hommes⁴²⁸. De plus, Triarius, qui commandait sûrement déjà la flotte, fut député pour protéger la souveraineté de Rome en Asie et en Bithynie⁴²⁹. Son intervention dans le Pont en cas de besoin était ainsi facilitée grâce à la proximité géographique. Lucullus prit la ville de Tigranocerte⁴³⁰, capitale de Tigrane début octobre 69⁴³¹, infligea une sévère défaite au roi⁴³²

⁴²² Pour Magie 1950, 342, « l'histoire d'Amisos et d'Héraclée se répète à Sinope ».

⁴²³ Plut. *Luc.*, 22 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F38. 1.

⁴²⁴ Plut. *Luc.*, 24.

⁴²⁵ Appien, *Mithr.*, 83 ; Plut. *Luc.*, 21 ; Dion Cassius 36. 1 : préparatifs de Mithridate et alliance avec le roi des Parthes Arsace.

⁴²⁶ Plut., *Luc.*, 24-25.

⁴²⁷ Eutr. 6. 9. 2.

⁴²⁸ Plut. *Luc.*, 24. 1 ; Appien, *Mithr.*, 88 ; Dion Cassius 36. 9. 2 : c'est Marcus Fabius qui est le chef des Romains.

⁴²⁹ Magie 1950, 343.

⁴³⁰ Eutr. 6. 9. 1.

puis se dirigea en 68 vers le cœur de l'Arménie⁴³³, où Tigrane, en mauvaise posture, s'était résolu à renvoyer son beau-père dans le Pont avec une petite troupe de 8000 hommes dont 4000 Arméniens⁴³⁴.

Fin 68, ses adversaires œuvrant contre lui à Rome en raison de ses succès militaires et de sa sévérité envers les publicains, Lucullus fut destitué de l'*imperium* sur la Cilicie et l'Asie, et une partie de ses légions démobilisées⁴³⁵. Mithridate reconstitua son royaume grâce aux troupes fournies par Tigrane et fit un retour triomphal dans le Pont⁴³⁶ où il tailla en pièce les armées romaines d'Hadrianus⁴³⁷, qui appela Lucullus à l'aide. Mais ce dernier ne fut pas assez rapide pour leur porter secours et sa retraite permit à Tigrane d'envahir de nouveau la Cappadoce. Arrivé dans le Pont, il constata la déroute des armées romaines face à Mithridate qui avait récupéré son royaume, ainsi que la perte pour lui de l'*imperium* sur la Bithynie et le Pont⁴³⁸ au profit de Pompée.

Les textes sont assez peu clairs sur cette idée de récupération de son royaume par Mithridate : est-ce le royaume du Pont du début de son règne ou bien la côte pontique proche de la Petite Arménie⁴³⁹ ? Si l'on interprète cette restauration comme complète, alors Sinope fut de nouveau sous le contrôle de Mithridate, mais cela paraît assez surprenant car les combats entre Romains et Pontiques ont plutôt eu lieu dans la partie intérieure du royaume du Pont. Les armées du Romain Triarius avaient marché vers Cabéira et avaient relevé Hadrianus de son commandement⁴⁴⁰. Elles rencontrèrent celles de Mithridate à Gazioura, et c'est près du Mont Scotios, dans les alentours de Zéla que les Romains subirent une cinglante défaite⁴⁴¹. D. Magie estime que Mithridate avait récupéré ses citadelles⁴⁴². Ce type d'organisation de la défense du territoire se rencontrait surtout dans la partie intérieure du royaume du Pont, la plus asiatique dans la gestion et la civilisation, alors que le littoral était plus de culture grecque. On peut ainsi supposer que Mithridate avait reconstitué le cœur de son royaume, mais qu'il n'avait peut-être pas poussé jusqu'aux rivages de la mer Noire, là où les cités

⁴³¹ Callatay 1997, 364.

⁴³² Appien, *Mithr.*, 84-85 ; Plut. *Luc.*, 26-29 ; Memnon, *FGrHist*, 434, F38.2-8.

⁴³³ Plut. *Luc.*, 31 ; Dion Cassius 36. 4-8.

⁴³⁴ Appien, *Mithr.*, 88 ; Plut., *Luc.*, 34. 6-35.1 ; Dion Cassius 36. 8-11 (pendant ce temps, prise de Nisibe, campagne en Arménie ; Mithridate se rend à Cabéira et à Comana) ; Cic., *De Imp. Cn. Pomp.*, 24 ; *Pro Murena*, 33 (forces et troupes de Mithridate) ; Memnon, *FGrHist*, 434, F38. 3 ; Magie 1950, 346.

⁴³⁵ Plut., *Luc.*, 33.6.

⁴³⁶ Appien, *Mithr.*, 88 ; Eutr. 6. 9. 2 ; Dion Cassius 36. 8. 2-9. 2 ; Reinach 1890, 369.

⁴³⁷ Appien, *Mithr.*, 88-89 ; Dion Cassius 36. 10. 1 : Marcus Fabius est assiégé à Kabéira.

⁴³⁸ Appien, *Mithr.*, 90 ; Plut. *Luc.*, 35-36.

⁴³⁹ Reinach 1890, 370 parle de Petite arménie et de Pont oriental.

⁴⁴⁰ Reinach 1890, 371.

⁴⁴¹ Appien, *Mithr.*, 89 ; 112 ; ; Dion Cassius 36. 12-13 ; Plut., *Luc.*, 35. 2 ; *Pomp.*, 39. 2 ; Cic., *De Imp. Cn. Pomp.*, 25 ; Tite Live, *Per.*, 98 ; Magie 1950, 347 ; 1219, n. 54 .

d'Héraclée, d'Amisos et de Sinope, si durement conquises par les Romains, n'avaient pas été abandonnées sans surveillance. Mithridate n'eut peut-être pas le temps ou l'envie de rejoindre les rivages de la mer Noire afin de s'opposer aux forces romaines. De plus, une fois les armées de Lucullus arrivées dans le Pont, Mithridate se replia près de Taulara en Petite Arménie⁴⁴³, donc encore une fois bien loin des rivages pontiques. Mais Lucullus apprit qu'il avait perdu son commandement et ne put donc continuer ses actions militaires, ce qui fait qu'une fois de plus Mithridate récupéra son royaume⁴⁴⁴, où il recommença à frapper monnaie⁴⁴⁵.

Pompée avait obtenu début 66, par la *Lex Manilia*, la succession de Lucullus⁴⁴⁶ avec des pouvoirs plus étendus, et la campagne militaire qu'il mena contre Mithridate dépouilla ce dernier de son royaume⁴⁴⁷. A l'été 66, Pompée était maître du royaume du Pont et Mithridate en fuite, non chez son gendre Tigrane, qui lui refusa l'asile, mais en Colchide⁴⁴⁸. Si Sinope avait été reprise lors de la reconquête de son royaume par Mithridate, ce retour dans le giron pontique n'avait duré que quatre ans. Mithridate ne revint plus sur la côte sud de la mer Noire et se suicida en Crimée au printemps 63 a.C.⁴⁴⁹.

A l'été de la même année, Pompée, qui se trouvait en Judée⁴⁵⁰ (à Jéricho ?), prêt à marcher contre Petra⁴⁵¹, après avoir fait campagne⁴⁵² en Arménie⁴⁵³, dans le Caucase⁴⁵⁴ et en Syrie⁴⁵⁵, apprit la nouvelle de la mort de Mithridate, qui fut accueillie avec beaucoup de joie et de soulagement par l'armée romaine qui sacrifia pour l'occasion⁴⁵⁶. Cet événement appelait un retour rapide de Pompée en Asie Mineure. Suivant les récits, c'est à Amisos⁴⁵⁷ ou bien à Sinope⁴⁵⁸ que Pompée reçut la dépouille de Mithridate, envoyée de Crimée avec une ambassade de son fils Pharnace. Pompée refusa de voir le cadavre par superstition mais

⁴⁴² Magie 1950, 349.

⁴⁴³ Plut., *Luc.*, 35. 3 ; Dion Cassius 36. 14 ; Appien, *Mithr.*, 90.

⁴⁴⁴ Callataÿ 1997, 374.

⁴⁴⁵ Reinach 1890, 375.

⁴⁴⁶ Appien, *Mithr.*, 90-97 ; Plut., *Pomp.*, 24-30 ; Dion Cassius 36.42-43 ; 45-49 ; Tite Live, *Per.*, 99 ; Cic., *de imp. Cn. Pomp.*, 31-35 ; 44 ; Flor. 1. 41 ; Vell. 2. 31-32 ; Callataÿ 1997, 375-376.

⁴⁴⁷ Plut., *Pomp.*, 32.

⁴⁴⁸ Appien, *Mithr.*, 97-101 ; Dion Cassius 36. 47-49 ; Callataÿ 1997, 376.

⁴⁴⁹ Appien, *Mithr.*, 108-112 ; Dion Cassius 37. 12-14 ; Plut., *Pomp.*, 41.7 ; Florus 1. 40. 25-26 ; Orose 6. 5. 4-6 ; Eutr. 6.12. 3 ; Tite Live, *Per.*, 102 ; Vell. 2. 40. 1 ; Reinach 1890, 409-410.

⁴⁵⁰ Magie 1950, 363.

⁴⁵¹ Plut., *Pomp.*, 41 ; Appien, *Mithr.*, 106 ; Dion Cassius 37. 15-16.

⁴⁵² Callataÿ 1997, 378-386.

⁴⁵³ Appien, *Mithr.*, 106 ; Plut., *Pomp.*, 33 ; Dion Cassius 36. 51-53 ; Vell. 2. 37.

⁴⁵⁴ Appien, *Mithr.*, 103 ; Plut., *Pomp.*, 34-35 ; Dion Cassius 36. 54 ; 37. 1-5 ; Eutr. 6. 14. 1.

⁴⁵⁵ Appien, *Mithr.*, 107 ; *Syr.* 49 ; 70 ; Vell. 2. 37. 5 ; Justin 40. 2. 5 ; Eutr. 6. 14. 2 ; Plut., *Pomp.*, 38-41 ; Dion Cassius 37. 6. 5.

⁴⁵⁶ Plut., *Pomp.*, 42 ; Appien, *Mithr.*, 113 ; Reinach 1890, 411.

⁴⁵⁷ Plut., *Pomp.*, 42.

⁴⁵⁸ Appien, *Mithr.*, 113.

ordonna que Mithridate fût enseveli à Sinope, dans la nécropole royale⁴⁵⁹. Cette affirmation de Dion Cassius pose problème à l'historien et à l'archéologue car, si nous avons réfléchi plus haut à une date possible de transfert de la capitale du royaume de Pont d'Amaseia à Sinope avec les attributions d'une capitale (siège de la cour et de la nécropole royale), il n'y a aucune trace visible de cette nécropole. Nous pouvons suivre le raisonnement de T. Reinach lorsqu'il dit que Mithridate fut enterré dans la nouvelle nécropole royale de Sinope, à côté de ses parents et de ses fils⁴⁶⁰ car cela paraît logique, mais il semblerait plus prudent de suivre la modération de L. Ballesteros Pastor qui estime quant à lui que seules des fouilles archéologiques pourraient permettre de savoir s'il y avait des tombes royales de la dynastie pontique à Sinope⁴⁶¹. Le fait d'autoriser l'inhumation de Mithridate dans la nécropole royale de Sinope montre que Pompée respecta le souvenir de la dynastie pontique au sein d'une cité grecque qui faisait désormais partie du monde romain. On peut supposer qu'il eut à l'égard de Sinope une attitude tout aussi bienveillante que celle de Lucullus. Nul récit de massacre à Sinope n'est parvenu jusqu'à nous. En revanche, nous n'avons aucun document épigraphique de l'époque de la royauté pontique à Sinope, soit de 183 à 70 a.C. : l'élimination de toute trace politique écrite des rois du Pont dut se produire même si l'on respecta leur sépulture. Peut-être est-ce aussi le signe que la dynastie pontique pratiquait peu l'écrit.

6. SINOPE SOUS DOMINATION ROMAINE

6. 1. L'action de Pompée

Après la mort de Mithridate, Pompée réorganisa l'Anatolie et créa de nouvelles provinces romaines. L'inclusion de Sinope dans la province de Pont-Bithynie rend son destin solidaire de la réorganisation pompéienne : les questions de frontières provinciales et de subdivisions internes ont concerné Sinope. La cité se trouva en effet dotée d'un territoire conséquent qui touchait le territoire d'autres cités ou les possessions de dynastes indigènes. Il faut expliquer dans quel contexte ce démantèlement du royaume du Pont eut lieu, et ce que cela entraîna au niveau territorial et au niveau politique pour Sinope.

Pour analyser l'œuvre de Pompée dans l'ancien royaume de Mithridate, nous allons parler de l'organisation de la province double de Pont-Bithynie, formée de l'ancien royaume de Bithynie légué à Rome en 74 a.C., organisé par la suite en province romaine, et d'une partie de l'ancien royaume du Pont de Mithridate Eupator, partie dont nous allons déterminer

⁴⁵⁹ Dion Cassius 37. 14.

⁴⁶⁰ Reinach 1890, 412.

⁴⁶¹ Ballesteros Pastor 1996, 282 n. 192.

les limites par la suite. Ce terme de « province de Pont-Bithynie » ne fut pas employé à l'époque de Pompée : il s'agissait toujours de la province de Bithynie, dans un sens élargi. C'est K. Wellesley, dans son analyse de la désignation des gouverneurs entre 63 et 40 a.C., qui a montré que le terme employé était *Bithynia* et que ce n'est qu'à partir de l'époque de Néron que le terme de *Pontus et Bithynia* fut employé, et dans cet ordre uniquement⁴⁶².

Le règlement des affaires du Pont et l'organisation de la nouvelle province de Pont-Bithynie furent effectués en plusieurs étapes. Pompée était à Amisos durant l'hiver 65/64⁴⁶³ et avait commencé à organiser les provinces et à distribuer des gratifications aux princes, chefs et particuliers qui l'avaient aidé. Il y revint après l'annonce de la mort de Mithridate, y passa l'hiver 63/62 et compléta cette première organisation.

Il s'occupa tout d'abord des princes et dynastes locaux qui lui avaient été favorables. Il accorda ainsi le Bosphore à Pharnace, qui avait si bien trahi son père, avec le titre d'ami et d'allié des Romains⁴⁶⁴ ; il confirma Tigrane en Arménie⁴⁶⁵ ; il restaura Ariobarzane I^{er} en Cappadoce et lui accorda la Sophène à l'est de l'Euphrate et la partie est de la Lycaonie, autour de Cybistra qui commande les portes ciliciennes⁴⁶⁶.

La Galatie fut assignée aux tétrarques survivants, Deiotaros pour les Tolistoboges, Brogitaros pour les Trocmes et un chef inconnu pour les Tectosages⁴⁶⁷ : Deiotaros reçut le contrôle d'une partie de la fertile plaine de Gazelonitis, à l'est du cours de l'Halys et en bordure de la mer Noire, qui séparait ainsi les territoires de Sinope et d'Amisos, ainsi que le territoire de Pharnakeia et de Trapezus, allant jusqu'à la Colchide et à l'Arménie Mineure⁴⁶⁸. Deiotaros reçut le titre de roi qui fut ratifié par le Sénat en 59 a.C.⁴⁶⁹ Brogitaros fut aussi récompensé mais moins largement : il reçut une partie du vieux royaume de Mithridate qui incluait la forteresse de Mithridateion⁴⁷⁰ ainsi que le titre de roi⁴⁷¹.

Une partie de la Paphlagonie fut déclarée libre et divisée entre deux dynastes descendants de Pylaiménès appelés Attalos et Pylaiménès⁴⁷² ; Aristarchos fut fait dynaste de

⁴⁶² Wellesley 1953, 294 n. 1.

⁴⁶³ Plut., *Pomp.*, 38 ; Reinach 1890, 400 ; Ballesteros Pastor 1996, 282-286.

⁴⁶⁴ Dion Cassius 37. 14. 2 ; Appien, *Mithr.*, 113.

⁴⁶⁵ Appien, *Mithr.*, 114.

⁴⁶⁶ Appien, *Mithr.*, 105 ; Ciceron, *Epist ad Fam.*, 15. 2. 2 ; 15. 4. 4 ; *ad Att* 5. 18. 1 ; 5. 20. 2 ; Magie 1950, 374-375 ; Sullivan 1980, 1135 ; Mitchell 1993, 32 ; Ariobarzane I^{er} fut rapidement remplacé par son fils Ariobarzane II.

⁴⁶⁷ Strab. 12. 3. 1 ; Appien, *Mithr.*, 114 ; Magie 1950, 373 ; 1235-1237, n. 40 ; Mitchell 1993, 33.

⁴⁶⁸ Strab. 12. 3. 13 ; Eutr. 6. 14. , Cic., *Har. Resp.* 29.

⁴⁶⁹ Mitchell 1993, 33 ; Cic., *Deiot.* 10 ; *Bell Alex.* 67.

⁴⁷⁰ Strab. 12. 5. 2.

⁴⁷¹ Mitchell 1993, 33 n. 74.

⁴⁷² Appien, *Mithr.* 114 ; Eutr. 6. 14. 1.

Colchide⁴⁷³. Enfin, Archélaos, fils du général pontique du même nom, devint grand prêtre de Comana⁴⁷⁴, qui forma ainsi une enclave indépendante au milieu du Pont.

Il peut paraître étrange, à première vue, que Pompée n'ait pas purement et simplement annexé tout l'ancien royaume de Mithridate, mais on a souvent rapproché cette attitude de Pompée d'une politique générale romaine, à savoir que ces arrangements territoriaux étaient destinés à fournir une protection militaire aux territoires contrôlés par les Romains et, pour que la protection fût efficace, il fallait la confier à des hommes dignes de confiance. Quoi de mieux alors que de choisir des hommes qui avaient été fidèles à Pompée et qui lui avaient fourni une aide militaire⁴⁷⁵ ? Enfin, en suivant les dires de Strabon⁴⁷⁶, les Romains auraient conservé dans les provinces les zones les plus « civilisées », alors que les zones plus « sauvages » et plus difficiles à gouverner auraient été confiées à des princes clients⁴⁷⁷.

Si la réorganisation du nord de l'Anatolie passa par l'octroi de territoires à des princes-clients, Pompée s'intéressa aussi aux cités. Nous devons ici faire état d'une réputation qui fit de Pompée, dans l'Antiquité, l'archétype du fondateur de villes (κτίστης). Strabon⁴⁷⁸ le crédite de sept fondations de villes dans le Pont, Dion Cassius⁴⁷⁹ de huit fondations de villes dans le Pont, Appien⁴⁸⁰ de vingt-neuf fondations (8 en Cappadoce, 20 en Cilicie et en Célé-Syrie et une en Palestine) et Plutarque⁴⁸¹ de trente-neuf fondations.

La réputation de fondateur de cités de Pompée doit être considérée avec beaucoup de précautions. Pour ce faire, nous allons suivre les remarques d'A. Dreizehnter⁴⁸², qui voit dans l'attribut κτίστης tout comme dans celui de *Magnus* une référence à Alexandre : Pompée fut en effet le premier *imperator* romain à être comparé à Alexandre. A. Dreizehnter a remarqué que les mentions de fondations de villes, chez Plutarque et Appien, correspondent à la description du triomphe de Pompée, qui eut lieu à Rome en septembre 61 a.C. et au cours duquel ses exploits furent rapportés sur des pancartes⁴⁸³. Par une étude minutieuse du vocabulaire de Plutarque, qui emploie l'expression κατοικίαι πόλεων de façon ambivalente (l'expression peut se traduire par le fait de fonder des villes⁴⁸⁴ mais aussi par le fait

⁴⁷³ Appien, *Mithr.* 114 ; Eutr. 6. 14. 1.

⁴⁷⁴ Appien, *Mithr.*, 114 ; Magie 1950, 365 ; Callataÿ 1997, 381 ; Sartre 2003, 232.

⁴⁷⁵ Mitchell 1993, 33.

⁴⁷⁶ Strab. 14. 5. 6.

⁴⁷⁷ Anderson 1939, 6-7.

⁴⁷⁸ Strab. 12. 3. 28 (Nicopolis) ; 12. 3. 30 (Magnopolis) ; 12. 3. 31 (Kabéira-Diospolis) ; 12. 3. 37 (Zéla et Mégalopolis) ; 12. 3. 38 (Neapolis) ; 12. 3. 40 (Pompéiopolis).

⁴⁷⁹ Dion Cassius 37. 20. 2.

⁴⁸⁰ Appien *Mithr.* 117.

⁴⁸¹ Plut., *Pomp.* 45. 3.

⁴⁸² Dreizehnter 1975, 213.

⁴⁸³ Dreizehnter 1975, 214.

⁴⁸⁴ Plut., *Pomp.*, 47. 5.

d'assujettir des cités⁴⁸⁵), A. Dreizehnter montre que Plutarque a transposé en grec des concepts latins différents⁴⁸⁶, et ébranle donc une première fois la réputation de fondateur de cités de Pompée. A. Dreizehnter poursuit son étude du vocabulaire dans le texte d'Appien et montre que le terme πόλις correspond sûrement au terme latin *civitas* qui peut se rapporter à un peuple, et l'expression κατοικίαι πόλεων pourrait en fait être la traduction de l'expression latine *sedes civitatum*, donc siège de peuple ou de lignée⁴⁸⁷. Enfin, A. Dreizehnter doute de la crédibilité des chiffres exposés sur les pancartes du triomphe de Pompée, y voyant plutôt des chiffres symboliques⁴⁸⁸.

Pourtant nous ne pouvons pas rejeter en bloc le titre de fondateur de villes pour Pompée car il semble qu'il ait agi selon cette réputation dans l'ancien royaume de Mithridate. Les sources⁴⁸⁹ nous rapportent en effet que Pompée fonda Nicopolis en Petite Arménie⁴⁹⁰ à l'occasion de sa victoire, et qu'il la peupla de vétérans et de mutilés de guerre qui vinrent compléter le noyau d'habitants locaux. Il est en fait surtout connu pour avoir donné de nouveaux noms à des cités ou des noyaux urbains déjà existants : Zéla, ancien temple qui devint dans un premier temps une cité autonome⁴⁹¹, Phazimon devint Neapolis⁴⁹², Cabéira devint Diospolis⁴⁹³. On peut remarquer que Pompée nomma beaucoup ces cités d'après lui-même, ce qui le rapproche de l'attitude des monarques hellénistiques : Eupatoria, à la confluence de l'Iris et du Lycos, devint Magnopolis⁴⁹⁴, Pompeiopolis⁴⁹⁵ (près de l'actuel Taş Köprü) et Megalopolis⁴⁹⁶. Mazaka en Cappadoce, complètement ravagée par la guerre⁴⁹⁷, fut restaurée. En fait seule Nicopolis fut fondée précisément et trois cités rebaptisées d'après Pompée : sa réputation de fondateur de cités, imitateur d'Alexandre est plutôt un mythe littéraire reformulé au XIX^e s⁴⁹⁸.

Pompée passa la fin de l'hiver 63 à prendre les quelques citadelles qui n'étaient pas encore en sa possession et, au printemps 62, il quitta le Pont en direction de l'Égée, afin de

⁴⁸⁵ Plut., *Pomp.*, 45. 3 pour le passage concernant le triomphe.

⁴⁸⁶ Dreizehnter 1975, 217-218.

⁴⁸⁷ Dreizehnter 1975, 220-223.

⁴⁸⁸ Dreizehnter 1975, 225-231.

⁴⁸⁹ Dion Cassius 36. 50. 3 ; Appien, *Mithr.*, 105.

⁴⁹⁰ Strab. 12. 3. 28.

⁴⁹¹ Strab. 11. 8. 4 ; 12. 3. 37.

⁴⁹² Strab. 12. 3. 38.

⁴⁹³ Strab. 12. 3. 31.

⁴⁹⁴ Strab. 12. 3. 30.

⁴⁹⁵ Strab. 12. 3. 40.

⁴⁹⁶ Strab. 12. 3. 37.

⁴⁹⁷ Appien, *Mithr.*, 115.

⁴⁹⁸ Dreizehnter 1975, 240-244.

rejoindre Rome⁴⁹⁹, car il lui fallait faire entériner par le Sénat les mesures qu'il avait prises pour la nouvelle province de Pont-Bithynie lors de ses passages à Amisos à l'hiver 65/64 et 63/62. L'année 60 se passa en discussions avec le Sénat et ce n'est qu'en 59 que le premier triumvirat composé de César, Pompée et Crassus fit ratifier les décisions de Pompée prises à Amisos (*Lex Vatinia*).

La nouvelle province de Bithynie-Pont était placée sous l'autorité du gouverneur de Bithynie⁵⁰⁰ dont elle dépendait de fait depuis 65/64 a.C. Le système mis en place par Pompée révolutionna totalement la partie pontique de la nouvelle province, tant il rompait avec les habitudes qui avaient prévalu dans ce territoire durant des siècles. En effet, à une organisation binaire de l'ancien royaume du Pont, avec pour l'intérieur le vieux système asiatique des domaines royaux ou sacrés avec des centres villageois et, pour le littoral, un système de cités grecques ayant eu une longue tradition d'autonomie, se substitua un système beaucoup plus uniforme.

Strabon nous indique que le territoire de la province fut divisé entre onze centres urbains (*πολιτεῖαι*⁵⁰¹) dont les territoires étaient contigus : c'est sûrement dans le but de mettre en place cette contiguïté que Pompée avait ajouté des territoires aux centres déjà existants et qu'il avait doté les nouvelles cités de territoires conséquents⁵⁰².

Un premier problème se pose à nous : établir la liste de ces onze *πολιτεῖαι*. D. Magie estime que les trois cités portuaires d'Amisos, de Sinope et d'Amastris en faisaient partie, ainsi que l'ancienne capitale Amaseia, qui avait reçu le statut de cité grecque. Il faut donc trouver quelles sont les sept autres. Nous savons que Pompée avait restauré Mazaka et qu'il avait fondé des cités dont sept sont connues : Nicopolis, Magnopolis, Diospolis, Neapolis, Zéla, Pompeiopolis et Megalopolis⁵⁰³. D. Magie indique que la présence de Sinope, d'Amisos et d'Amastris n'est jamais remise en cause dans cette liste, alors que celle de Nicopolis ou d'Amaseia oui. M. Sartre quant à lui reprend cette liste, mais sans y inclure Mazaka⁵⁰⁴. C. Marek s'appuie sur deux critères pour déterminer sa propre liste : d'une part l'attribution de territoires et/ou une nouvelle fondation par Pompée ; d'autre part le critère de l'ère lucullienne sur les monnaies des cités et/ou des frappes monétaires sous Papirius Carbo, gouverneur de Bithynie de ca. 61-59/8 a.C. La liste de C. Marek est donc la suivante : Amastris, Sinope,

⁴⁹⁹ Magie 1950, 365-367.

⁵⁰⁰ Magie 1950, 369 ; Tite Live, *Per.*, 102 (Pompée réduisit le Pont en province); Strab. 12. 3. 1.

⁵⁰¹ Strab. 12. 3. 1 ; Appien, *Mithr.*, 117.

⁵⁰² Fletcher 1939, 21-23 ; Jones 1971, 159 ; Mitchell 1993, 32 qui s'appuie sur les remarques de Strabon en ce qui concerne les territoires de Magnopolis, Megalopolis, Zéla et Néapolis.

⁵⁰³ Magie 1950, 370 et 1232, n. 35.

⁵⁰⁴ Sartre 2003, 239.

Amisos, Pompeiopolis, Neapolis, Magnopolis, Diospolis, Nicopolis, Zéla, Megalopolis et il hésite entre Abonouteichos et Amaseia⁵⁰⁵. S. Mitchell reprend la même liste et se prononce quant à lui pour Amaseia⁵⁰⁶. Le problème de la détermination des onze πολιτεῖαι est crucial car il permet de définir les frontières de la province, car on sait que les territoires des communautés étaient contigus.

De nombreux historiens se sont penchés sur le problème des frontières de la province de Pont-Bithynie et donc sur la liste des onze πολιτεῖαι. Nous devons ici rappeler la théorie de K. Wellesley⁵⁰⁷ qui excluait totalement le cœur de l'ancien royaume de Mithridate de la province⁵⁰⁸, faisant s'arrêter cette dernière à l'Halys au niveau de la côte de la mer Noire et lui imputant une discontinuité territoriale en faisant du territoire d'Amisos une enclave au sein des possessions de Deiotaros⁵⁰⁹. Cette position a été fermement rejetée par C. Marek⁵¹⁰, qui estime que le texte de Strabon a été mal interprété par K. Wellesley. S. Mitchell⁵¹¹ quant à lui reprend le texte de Strabon dans une note et réfute les présupposés de K. Wellesley. Certains travaux⁵¹² citent les conclusions de K. Wellesley sans forcément les remettre en cause, mais il paraît plus sage de considérer que la province romaine de Pont-Bithynie jouissait d'une continuité territoriale, et que c'était la possession de Deiotaros en Gazelonitis qui était enclavée. On imagine mal les Romains instaurer une organisation où ils seraient gênés alors que la gestion de territoires confiés à des princes indigènes serait facilitée. Les cartes des frontières de la province de Pont-Bithynie, proposées par M.-F. Baslez et S. Mitchell⁵¹³, ainsi que celle de C. Marek⁵¹⁴, qui a beaucoup utilisé les méthodes de la géographie historique⁵¹⁵, nous paraissent correspondre à la réalité historique.

On sait, grâce à des mentions dans la correspondance de Pline à Trajan⁵¹⁶ deux siècles plus tard, que Pompée avait réorganisé les communautés par une loi, la *Lex Pompeia*⁵¹⁷. Si l'on suit les informations contenues dans la correspondance de Pline et de Trajan, on constate que pouvait être citoyen d'une communauté tout citoyen qui n'appartenait pas à une autre

⁵⁰⁵ Marek 1993, 39.

⁵⁰⁶ Mitchell 1993, 31-32.

⁵⁰⁷ Wellesley 1953, 293-318.

⁵⁰⁸ **Pl. CIV.**

⁵⁰⁹ Wellesley 1953, 306-307 : croquis.

⁵¹⁰ Marek 1993, 28-30.

⁵¹¹ Mitchell 1993, 41.

⁵¹² Wilson 1960, 491-493 ; Olshausen 1980, 906, n. 11 ; Ameling 1984, 19, n. 1.

⁵¹³ **Pl. CV.**

⁵¹⁴ **Pl. CVI.**

⁵¹⁵ Marek 1993, 33-42.

⁵¹⁶ Pline, *Lettres*, 10. 79-80 ; 112 ; 114-115 ; Dion Cassius 37. 20. 2 mentionne aussi cette réorganisation.

communauté dans la province⁵¹⁸. Le gouvernement était confié à des magistrats élus par le peuple (magistrats qui devaient avoir plus de trente ans) et un conseil, la βουλή, constitué d'anciens magistrats. Cette organisation, très grecque dans ses termes⁵¹⁹, incluait également un élément romain, à savoir une révision du conseil par les censeurs (τιμηταί). Un passage du *Digeste* se réfère au statut des enfants : *Qui Pontica matre natus esset, Ponticus esset*⁵²⁰ (Qui est né de mère pontique, est pontique). Cette mesure rompt avec la tradition de la primauté de l'origine paternelle. A. J. Marshall la met en relation avec le texte de Pline qui explique que l'on ne peut pas être citoyen de plusieurs cités⁵²¹ (ce qui est un principe complètement étranger à la pratique grecque) afin de montrer que le but de Pompée, en créant ou refondant des cités dans le Pont, avait été de leur assurer un corps civique stable⁵²². Il fallait en effet décourager les riches citoyens, qui fournissaient les magistrats et les capitaux à la cité, d'émigrer dans des cités plus attractives par des charges fiscales moindres. Ainsi, en permettant aux cités du Pont de revendiquer des citoyens sur le seul statut de leur mère, Pompée leur permettait de favoriser la croissance de leur corps civique⁵²³, ce qui les prémunissait de toute dépopulation⁵²⁴.

Appartenant à la province de Pont-Bithynie, Sinope fut touchée par cette organisation territoriale et politique. Même si la liste des onze communautés mises en place par Pompée pour gérer la nouvelle province varie d'un historien à l'autre, le nom de Sinope est une constante. Il faut donc la considérer comme un centre urbain important, à la tête d'un territoire civique élargi. Lucullus avait largement agrandi le territoire civique d'Amisos⁵²⁵, mais nous n'avons pas de chiffres pour Sinope, car nous ne savons pas quel était son territoire sous la dynastie du Pont.

Il est communément admis que les anciennes cités grecques du littoral pontique Sinope, Amisos et Amastris se partageaient la quasi totalité de la côte⁵²⁶, à l'exception de la moitié de la plaine de la Gazelonitis donnée par Pompée au prince galate Deiotaros. Nous

⁵¹⁷ Sur cette loi, on trouve une abondante bibliographie : Vitucci 1947, 441-442 ; Magie 1950, 369-370 ; Van Ooteghem 1954, 249 ; Marek 1993, 42-45 ; Murphy 1993, 136-142 ; Ballesteros Pastor 1996, 282-283 ; Sartre 2003, 246-248 ; Fernoux 2004a, 129-146.

⁵¹⁸ Pline, *Lettres*, 10. 114.

⁵¹⁹ Magie 1950, 369.

⁵²⁰ Celsus, *Dig.*, 50. 1. 1. 2.

⁵²¹ Pline, *Lettres*, 10. 114.

⁵²² Marshall 1968, 108.

⁵²³ Marshall 1968, 109.

⁵²⁴ Marek 1993, 43.

⁵²⁵ Plut., *Luc.*, 19. 6 : le territoire d'Amisos avait été agrandi d'un territoire de 120 stades de long (environ 24 km)

⁵²⁶ Reinach 1890, 400 n. 7 ; Sartre 2003, 239.

savons que la frontière orientale du territoire de Sinope était sur l'Halys⁵²⁷ et, pour sa frontière occidentale, nous allons suivre le tracé de C. Marek qui place la limite entre le territoire de Sinope et celui d'Ionopolis au niveau de la ville turque de Çatalzeintin. Pour ce qui est des limites méridionales du territoire de la cité, C. Marek suit le cours de l'Halys et la chaîne pontique⁵²⁸. On peut aussi se servir de ses conclusions sur les limites de la *chôra* de Pompeiopolis, contiguë de celle de Sinope au sud de cette dernière pour affiner ces limites⁵²⁹.

Nous devons enfin nous intéresser au statut de Sinope dans cette nouvelle organisation provinciale. En effet, depuis sa prise par Lucullus⁵³⁰, Sinope avait reçu le statut de ville libre (πόλις ἐλεύθερα) tout comme Amisos⁵³¹. Ce statut la rendait exempte de taxes⁵³², ce qui était un privilège très appréciable car elle n'appartenait théoriquement pas à la province⁵³³. On peut se demander si ce statut fut conservé par Sinope. En effet, Pompée est connu pour avoir annulé les décisions prises par Lucullus⁵³⁴. On peut penser que la liberté accordée aux cités fut ainsi suspendue. Pourtant, dans son texte de présentation d'Amisos, Strabon indique que la cité fut libérée de Pharnace par César, qu'elle perdit sa liberté sous Antoine, qui la donna à des rois, et qu'elle la retrouva sous Auguste après Actium⁵³⁵ : elle ne perdit donc pas sa liberté sous Pompée. On peut penser qu'il en fut de même pour Sinope, d'autant plus que ce privilège lui avait été accordé à la suite d'un prodige (l'apparition de la statue d'Autolykos en songe à Lucullus). Pouvait-on revenir sur un privilège accordé après une intervention divine ? Cela serait un comportement impie pour un Romain.

Si dans les lettres de Pline à Trajan les cités de Sinope, Amisos et même Amastris (elle aussi cité libre avant l'arrivée de Pompée) semblent se plier à la *Lex Pompeia*, on peut leur supposer néanmoins un certain degré d'autonomie. Pompée n'a peut-être pas agi de manière uniforme par rapport au statut des cités⁵³⁶ et a pu conserver des privilèges ici ou là. Cette remise en cause d'une vision uniforme de l'organisation pompéienne du Pont pourrait tout à fait convenir à P.W.M. Freeman qui réexamine les idées reçues et largement répandues sur les intentions et les actions de Pompée dans le Pont⁵³⁷. Son idée est que l'organisation

⁵²⁷ Arrien, *Per.*, 15. 1 donne l'Halys comme limite des territoires d'Amisos et de Sinope.

⁵²⁸ Marek 1993, planches 3 et 4.

⁵²⁹ Marek 1993, 66 ; *Pl. CVI*.

⁵³⁰ Bernhardt 1971, 134-143.

⁵³¹ Pline, *Lettres*, 10. 92 (Amisos) : « civitas libera et foederata » ; Appien, *Mithr.*, 83 (Sinope) :

« Λούκουλλος δὲ τὴν πόλιν εὐθύς ἐλευθέραν ἤφειε ».

⁵³² Jones 1939, 115-117 ; Bernhardt 1980, 190-207.

⁵³³ Marek 1993, 44.

⁵³⁴ Plut., *Pomp.*, 46. 6 ; *Luc.*, 36. 4.

⁵³⁵ Strab. 12. 3. 14.

⁵³⁶ Marek 1993, 44.

⁵³⁷ Freeman 1994, 143-179.

pompéienne a obéi à l'urgence du moment et aux décisions de Pompée déterminées par une combinaison de facteurs⁵³⁸. Dans son propre intérêt ou dans l'intérêt de Rome, Pompée a ainsi pu procéder à des changements occasionnels. Et l'on peut imaginer que pour s'assurer une loyauté plus forte de la cité de Sinope, un petit effort pouvait être fait par Pompée. On peut donc envisager une Sinope libre au sein de la province nouvelle de Pont-Bithynie, échappant à la taxation des publicains, qui sont signalés dans le Pont en 47 a.C.⁵³⁹. On peut donc supposer que toutes les conditions étaient réunies pour permettre à Sinope de jouir des fruits de la prospérité dans une période de paix. Mais la guerre civile qui allait opposer César à Pompée (49-48 a.C.) allait bouleverser l'équilibre difficilement acquis dans les provinces d'Anatolie, et donc celui de Sinope.

6. 2. L'action de César

L'organisation pompéienne de la province de Pont-Bithynie fonctionna après le départ de Pompée, avec à sa tête des gouverneurs comme Gaius Papirius Carbo (entre 61 et 59/8 a.C. au moins), Gaius Memmius⁵⁴⁰ (en 57) et Gaius Caecilius Cornutus (en 56)⁵⁴¹. Nous savons également que, lorsque Cicéron était en fonction entre juillet 51 et juillet 50, son collègue gouverneur de Pont-Bithynie était Publius Silius⁵⁴². Nous sommes assez peu renseignés sur l'attitude de ces gouverneurs à l'égard des cités grecques de la province. Nous savons par exemple que Papirius Carbo encouragea les cités à émettre des monnaies de cuivre et huit cités le firent et battirent aussi des monnaies avec son nom⁵⁴³ (Amastris, Amisos, Nicée, Nicomédie, Tieion, Pruse, Bithynion et Apamée), mais pas Sinope.

Durant la guerre civile, les combats les plus proches de l'Asie Mineure eurent lieu en Thessalie du sud, mais malgré tout l'Asie Mineure, la Grèce et les Îles jouèrent un rôle dans les combats en prenant parti pour Pompée qui était encore, pour beaucoup de leurs habitants, un héros et le vainqueur de Mithridate⁵⁴⁴. L'Asie Mineure, de la Cilicie au Pont, répondit aux demandes de Pompée en vue de réunir une flotte et de l'approvisionnement⁵⁴⁵. Les princes durent aussi contribuer, de même que les cités intérieures qui ne pouvaient pas fournir de

⁵³⁸ Freeman 1994, 159.

⁵³⁹ Magie 1950, 1233 n. 35 ; *Bell. Alex.* 70. 7.

⁵⁴⁰ Magie 1950, 400 : il fut accompagné dans sa province par deux poètes, Catulle et Cinna.

⁵⁴¹ Magie 1950, 399-400.

⁵⁴² Magie 1950, 399.

⁵⁴³ Magie 1950, 400 ; Marek 1993, 22.

⁵⁴⁴ Magie 1950, 402.

⁵⁴⁵ Magie 1950, 403 ; César, *Bell. Civ.*, 3. 3. 1 (passage qui mentionne le Pont et la Bithynie) ; 3. 5. 3 (l'Égypte, la Syrie et Rhodes fournissent des bateaux) ; 3. 101. 1 (flotte en provenance de la Syrie, de la Phénicie et de la Cilicie) ; Appien *Bell. Civ.*, 2. 49 (des lanceurs de javelines du Pont sont fournis).

vaisseaux⁵⁴⁶. Ainsi, Deiotaros et les deux chefs des Tectosages Castor Tarcondarius et Donnilaos prirent le parti de Pompée à Pharsale, mais avec une petite contribution⁵⁴⁷. Enfin, les publicains durent aussi donner les sommes qu'ils avaient prélevées⁵⁴⁸. On peut supposer que Sinope participa à ce large mouvement de soutien à Pompée : c'était une ville portuaire et elle fournit sûrement des bateaux. De plus la présence des publicains étant attestée dans le Pont en 47 a.C.⁵⁴⁹, peut-être y étaient-ils actifs dès la guerre civile.

Le cœur des combats de la guerre civile se situa loin de l'Asie Mineure et se régla assez vite : en 49, César était maître de l'Espagne et de la Gaule et, en 48, attaqua Pompée qui se réfugia en Thessalie où ses troupes furent défaites à Pharsale en août. Pompée se réfugia en Égypte, où il fut assassiné sur ordre des conseillers du roi Ptolémée XIII, soucieux de plaire à César⁵⁵⁰. Ce dernier était passé en Asie alors qu'il poursuivait Pompée et, à Ephèse, se montra clément avec les cités⁵⁵¹ qui, en suivant leur gouverneur, s'étaient placées du côté du vaincu. Il ne confisqua pas les possessions des rois galates qui avaient soutenu Pompée, mais leur infligea de lourdes amendes⁵⁵².

C'est lorsqu'il était en Égypte au printemps 47, que César reçut un appel urgent du proconsul d'Asie Cn. Domitius Calvinus, qu'il avait laissé en charge pour toutes les provinces romaines à l'est de l'Égée : Pharnace, le fils de Mithridate Eupator, qui avait trahi son père et qui avait été confiné par Pompée dans son royaume de Crimée, profitant des luttes entre César et Pompée⁵⁵³, venait d'envahir le nord de l'Asie Mineure afin de reconstituer le royaume de son père⁵⁵⁴. Pharnace avait tout d'abord envahi la Colchide, possession du dynaste Aristarchos, puis l'Arménie Mineure, le royaume du Galate Deiotaros et le royaume de Cappadoce d'Ariobarzane III, deux rois qui devaient leur restauration à Pompée⁵⁵⁵. Pharnace menaçait les provinces romaines d'Asie Mineure.

C. Domitius Calvinus, appelé à l'aide par Deiotaros, avait tenté de s'opposer à Pharnace, mais il n'avait qu'une légion car les deux autres étaient auprès de César à Alexandrie. Il avait tenté de persuader Pharnace de se retirer de Cappadoce et d'Arménie

⁵⁴⁶ Magie 1950, 402.

⁵⁴⁷ Mitchell 1993, 36.

⁵⁴⁸ César, *Bell. Civ.*, 3. 3. 2 : l'Asie, la Syrie, les rois, les dynastes, les villes libres d'Achaïe et les publicains durent contribuer à cet « effort de guerre ».

⁵⁴⁹ Magie 1950, 1233 n. 35 ; *Bell. Alex.* 70. 7.

⁵⁵⁰ David 2000, 230 ; Will 2003, II, 531.

⁵⁵¹ Magie 1950, 405-406.

⁵⁵² Mitchell 1993, 36.

⁵⁵³ Dion Cassius 42. 9. 2.

⁵⁵⁴ Magie 1950, 407 ; Mc Ging 1986a, 166 ; David 2000, 230 ; Will 2003, II, 531 ; Sartre 2003, 233.

⁵⁵⁵ Dion Cassius 42. 9. 2 ; 42. 45. 2 (Pharnace avait profité des différends entre César et Pompée et de la présence de César en Égypte pour passer à l'attaque); Florus 2. 13. 62.

Mineure tout en enrôlant, en plus de la légion qu'il possédait (la Trente-Sixième Légion), une seconde légion parmi les soldats du Pont (la Pontique). Il reçut l'appui de troupes auxiliaires de Cilicie, de deux légions organisées sur le modèle romain et fournies par Deiotaros, ainsi que des forces de cavalerie fournies par Deiotaros et Ariobarzane⁵⁵⁶. Les forces armées de Calvinus et de ses alliés stationnèrent à Comana. Pharnace, de son côté, s'était retranché à Nicopolis⁵⁵⁷, cité fondée par Pompée en souvenir de sa victoire sur Mithridate. A l'automne 48, l'affrontement eut lieu à Nicopolis et Calvinus fut vaincu⁵⁵⁸. Il dut fuir dans la province d'Asie, laissant le Pont abandonné à la brutalité de Pharnace⁵⁵⁹. Celui-ci pillait la propriété des Grecs du Pont comme celle des Romains ; il saisit même les esclaves des publicains⁵⁶⁰.

C'est dans ce contexte que Pharnace s'empara de Sinope⁵⁶¹ et voulut se rendre maître d'Amisos⁵⁶². Sinope revenait donc par la force au fils de Mithridate Eupator. Se montra-t-il clément envers ses citoyens ou bien uniformément cruel envers les Grecs et les Romains qui s'y trouvaient ? Pourquoi Pharnace reconquit-il Sinope ? Parce qu'elle avait été la capitale du royaume de son défunt père et qu'à ce titre elle était le joyau de sa reconquête dynastique et territoriale ? Ou bien parce que Sinope était une cité riche, dotée du meilleur port de la côte sud de la mer Noire et donc à ce titre une place stratégique pour servir de base navale et conquérir d'autres possessions plus à l'ouest ? On ne sait pas au juste comment se passèrent les quelques mois d'occupation du Pont par Pharnace, car les sources sont essentiellement romaines et se focalisent sur la personne de César qui, au moment des cruautés subies par le Pont, se trouvait en Égypte.

Dès qu'il fut informé de ce qui se passait en Asie, César quitta l'Égypte et se hâta de regagner le nord afin de récupérer les possessions perdues par Rome et, après un rapide voyage, il fut face à Pharnace à Zéla en 47 a.C.⁵⁶³. Il le vainquit avec beaucoup de rapidité⁵⁶⁴ et quitta ensuite assez vite le Pont. César passa ensuite en Galatie et resta dans les deux forteresses de Deiotaros, Bloucion et Péion, avant de faire de nouveaux arrangements pour l'administration de la province de Pont-Bithynie lors de son passage à Nicée⁵⁶⁵.

⁵⁵⁶ *Bell. Alex.* 34 ; Dion Cassius 42. 46. 2 ; Cicéron *Deiot.* 14.

⁵⁵⁷ *Bell. Alex.* 36.

⁵⁵⁸ *Bell. Alex.* 39-40 ; Tite Live, *Per.*, 112 ; Dion Cassius 42. 46 ; Appien, *Bell. Civ.*, 2. 91 ; Mithr., 120 ; Plut., *Cés.* 50. 1 ; Suet. *Cés.*, 36.

⁵⁵⁹ Magie 1950, 409 ; *Bell. Alex.* 41.

⁵⁶⁰ *Bell. Alex.* 70 ; Plut., *Cés.* 50. 1.

⁵⁶¹ Appien, *Mithr.* 120.

⁵⁶² Strab. 12. 3. 14 ; Appien, *Bell. Civ.*, 2. 91 ; *Mithr.*, 120 ; Dion Cassius 42. 46. 3.

⁵⁶³ Tite Live, *Per.*, 113 ; Dion Cassius 42. 47 ; Appien, *Bell. Civ.*, 2. 91 ; Mithr., 120 ; Suet., *Cés.*, 35.2 ; Plut., *Cés.*, 50. 2 ; Florus 2. 13. 63 ; Orose 6. 16. 3 ; Eutr. 6. 22. 3.

⁵⁶⁴ *Bell. Alex.* 72-75.

⁵⁶⁵ Magie 1950, 1266-1267 n. 29 et 30 ; *Bell. Alex.* 78 ; Dion Cassius 42. 49. 1

Le Pont fut reconquis (par Calvinus ou bien par M. Coelius Vinicianus^{566?}) et Pharnace s'enfuit vers Sinope avec mille cavaliers. Là, il fut assiégé par Calvinus, car César n'avait pas le temps de le poursuivre. Il capitula finalement devant les deux légions romaines⁵⁶⁷ et fut autorisé à regagner la Crimée par bateau⁵⁶⁸.

Le dernier rejeton de la dynastie du Pont à s'aventurer sur les terres du royaume de ses ancêtres avait encore une fois souligné l'importance stratégique de Sinope, cité qu'il avait conquise quasiment la première, et au sein de laquelle il s'était réfugié. A force d'être attachée à l'image de l'ancienne dynastie du Pont, on pouvait craindre que Sinope ne fût regardée d'un mauvais œil par le vainqueur César. Comme à la province de Pont-Bithynie au moment de la guerre contre Pompée, on pourrait lui reprocher d'être toujours du côté du vaincu : au moment du conflit entre Pompée et César, on peut la supposer pompéienne, suivant ainsi la politique générale de la province et, au moment de l'invasion de Pharnace, on peut la supposer complaisante car l'installation par la suite d'une colonie par César peut être perçue comme un châtement⁵⁶⁹. La prise de Sinope par Pharnace et son évacuation en 47 constituent les derniers soubresauts de la destinée pontique de Sinope. Sa destinée romaine, débutée en 70 avec sa prise par Lucullus, ne fut plus remise en cause à partir des mesures de César.

C'est après sa victoire sur Pharnace à Zéla et sur le chemin de Rome que César s'occupa du futur statut des cités du Pont-Euxin. La province de Pont-Bithynie fut renforcée par des colons⁵⁷⁰ à Sinope, à Héraclée Pontique ainsi qu'à Amisos. Il y eut également d'autres colonies césariennes en Asie Mineure : Apamée-Myrléa et les colonies jumelles de Lampsaque et de Parion⁵⁷¹. La fondation de ces colonies obéissait à un objectif social et au souhait d'affirmer la domination de Rome sur de vastes territoires et à un objectif stratégique, car elles étaient toutes placées sur le détroit des Dardanelles ou la côte sud de la mer Noire. Des colonies romaines pouvaient dissuader Pharnace, revenu dans son royaume du Bosphore, de retenter l'aventure de la reconstitution du royaume paternel et pouvaient être également un apport face aux menaces que le roi gète Byrëbistas faisait peser sur les cités grecques du Pont gauche. Enfin, l'urbanisation des régions nord-anatoliennes était peu développée et une installation d'émigrants italiens ne pouvait que lui être bénéfique⁵⁷².

⁵⁶⁶ *Bell. Alex.* 77.

⁵⁶⁷ La Trente-Sixième Légion et la Pontique.

⁵⁶⁸ Appien, *Mithr.*, 120 ; Dion Cassius 47. 5 ; *Bell. Alex.* 77 : Calvinus n'est pas mentionné : c'est Coelius Vinicianus qui fut laissé dans le Pont avec deux légions après la victoire de César.

⁵⁶⁹ Sartre 2001, 121 contra Magie 1950, 414.

⁵⁷⁰ Mitchell 1993, 36-37.

⁵⁷¹ Sartre 2003, 241.

⁵⁷² Vial 1995, 197-198.

On peut s'intéresser aux cas de Sinope et d'Amisos car les deux cités grecques avaient obtenu le statut de ville libre lors de leur prise par Lucullus et Pompée, dans son organisation de la province de Bithynie-Pont, n'était apparemment pas revenu sur ce privilège. Or les deux cités avaient capitulé devant Pharnace, elles étaient donc coupables d'être passées à l'ennemi et donc passibles de sanctions, comme la perte de leur liberté par exemple⁵⁷³. Or il n'en fut rien⁵⁷⁴. César fut généreux et conserva à Amisos, qui ne s'était rendue qu'après un long siège et qui avait souffert des cruautés de Pharnace, sa liberté et son autonomie⁵⁷⁵. Des colons romains furent intégrés dans la constitution de la cité grecque⁵⁷⁶.

Sinope, qui avait été prise par Pharnace et où il s'était réfugié après sa défaite à Zéla reçut en 45⁵⁷⁷ une colonie de citoyens romains⁵⁷⁸. Cela doit être interprété comme une sanction⁵⁷⁹ envers une ville qui avait été pompéienne, qui n'avait pas résisté à Pharnace et dont on pouvait mettre en doute la loyauté. L'installation d'une colonie romaine pouvait avoir pour objectif de surveiller Sinope. La colonie prit le nom de *Colonia Julia Felix*. Avec cette colonie césarienne et le retour au calme dans la province de Pont-Bithynie dont le gouverneur fut Gaius Vibius Pansa⁵⁸⁰ en 47 a.C., Sinope rentrait véritablement dans le monde romain.

⁵⁷³ Magie 1950, 414.

⁵⁷⁴ Bernhardt 1971, 158-159.

⁵⁷⁵ Strab. 12. 3. 14; Dion Cassius 42. 48. 4.

⁵⁷⁶ Mitchell 1993, 37 et n.118.

⁵⁷⁷ Premières monnaies avec l'ère de la cité sur des monnaies de l'époque de Marc Antoine, *Recueil I*², n° 75 (Marc Antoine); 81-90 (Auguste); 92-93 (Caligula); 94-95 (Claude); 96-97; 99-100 (Néron); 101-102 (Vespasien); 103 (Domitien); 104 (Nerva); 105-107 (Trajan); 108-111 (Hadrien); 112-113 (Antonin le Pieux); 114-121 (Marc Aurèle).

⁵⁷⁸ Pline, *Hist. Nat.*, 6. 6; Pline, *Lettres* 91; Ulpian, *Dig.*, 50. 15. 1. 10.

⁵⁷⁹ Sartre 2001, 121 contra Magie 1950, 414.

⁵⁸⁰ Magie 1950, 416; Marek 1993, 22.

CHAPITRE V

SINOPE A L'ÉPOQUE ROMAINE : PORTRAIT D'UNE COLONIE ANATOLIENNE

Sinope est entrée dans le monde romain lors de sa conquête par Lucullus en 70 a.C., malgré les prétentions de Pharnace à reconstituer le royaume de son père en 47 a.C.. Les généraux romains Lucullus et Pompée avaient su se montrer bienveillants et cléments envers Sinope, et César y avait fondé une colonie en 45 a.C, ce qui donnait à Sinope un rôle non négligeable dans la nouvelle organisation romaine de l'Anatolie. Pour s'assurer de sa loyauté et de son obéissance, une intégration dans les structures romaines, qu'elles soient administratives, spatiales ou défensives, s'imposait.

Traiter de l'époque romaine à Sinope peut paraître paradoxal, car la cité n'est plus le lieu de grands événements historiques. C'est néanmoins pour cette période que l'épigraphie sinopéenne est la plus riche et permet d'étudier la vie municipale de Sinope et sa diversité sociale.

1. SINOPE AU SEIN DES STRUCTURES ROMAINES, DE CÉSAR AUX ANTONINS

1. 1. Sinope dans l'évolution administrative de l'Anatolie (I^{er} s. a.C. – II^e s. p.C.)

1. 1. 1. Les incertitudes quant au sort de Sinope entre l'assassinat de César et la défaite d'Antoine (44-31 a.C.)

A partir de 49 a.C., l'Orient servit de terrain d'affrontement à des généraux romains¹. Il est très difficile d'avoir un point de vue local sur les événements d'Asie Mineure tant leur origine est extérieure. Le point de vue des historiens de l'Antiquité nous donne à voir la complexité de la situation politique à Rome, que ce soit avec César, ses assassins ou bien ses héritiers, Marc Antoine et Octavien. Les sources littéraires et épigraphiques sont muettes sur l'attitude de Sinope face à ces événements, nous ne pouvons que raisonner par mimétisme et estimer que les cités suivent la politique générale de leur province.

Après sa conquête, Sinope est intégrée dans la province romaine de Pont-Bithynie. Comme nous l'avons vu précédemment, cette province fut organisée en 63 a.C. par Pompée, et César se borna à accorder le statut de colonie aux cités d'Apamée-Myrleia, d'Héraclée du Pont et de Sinope. Constituée en deux étapes², la province de Pont-Bithynie était une province double³ : la dualité de la province est importante car le rattachement d'une partie du royaume du Pont à la structure déjà existante de la province de Bithynie peut être perçu comme une sanction. Dans la province de Bithynie-Pont, il n'y a qu'un seul gouverneur, en poste dans l'ancienne capitale bithynienne Nicomédie, et une petite garnison comprenant au moins deux cohortes de troupes auxiliaires dont la *Cohors VI Equestris*⁴. Comme nous n'avons pas de trace littéraire ou épigraphique d'une quelconque prise de position des citoyens de Sinope dans les conflits entre les généraux romains, nous pouvons en déduire que la cité suivit la politique générale de la province de Pont-Bithynie, ce qui n'est guère étonnant car les événements politiques et militaires principaux des années 44-31 a.C. se sont produits assez loin de cette région.

Après sa victoire contre Pharnace du Pont à Zéla en août 47, César retourna à Rome à l'automne pour préparer ses troupes à passer en Afrique où des Pompéiens s'étaient réfugiés

¹ Vial 1995, 189.

² Rémy 1986, 19.

³ Rémy 1986, 21.

⁴ *Studia Pontica* III, n° 92 : inscription trouvée en Phazémonitide, dans la région de Vezir Köprü.

et réorganisés⁵. L'intervention contre Pharnace n'avait pas un grand intérêt stratégique et n'était qu'une étape dans la carrière du général, qui ne retourna d'ailleurs jamais en Asie Mineure. La mise en place de la colonie césarienne à Sinope dut s'effectuer sous la houlette du gouverneur de Pont-Bithynie, Gaius Vibius Pansa. Passé le danger mithridatique et à l'heure des guerres civiles à Rome, la région de Sinope peut faire figure de périphérie extrême.

C'est à Rome que César fut assassiné le 15 mars 44. Parmi les conspirateurs se trouvaient Lucius Tillius Cimber et Gaius Trebonius, qui avaient été choisis par César pour être respectivement gouverneur de Bithynie et gouverneur d'Asie⁶. Le 17 mars, le Sénat confirma ces deux hommes dans leur fonction et un mois plus tard, ils quittèrent Rome pour rejoindre leur province. Comme le nouveau gouverneur de Pont-Bithynie était lié aux tyrannicides, c'est toute la province qui basculait dans son parti. Des combats opposèrent bientôt partisans et assassins de César en Asie Mineure, mais n'eurent jamais lieu dans les alentours de Sinope. En revanche, les nouveaux gouverneurs de province, Tillius et Trebonius, levèrent de l'argent pour leurs alliés Brutus et Cassius et forcèrent les cités à fournir des bateaux pour une flotte⁷. On peut donc penser que Sinope fut soumise par le gouverneur à cette contribution en nature, car elle était une cité portuaire qui avait été autrefois la base navale du royaume du Pont. Les techniques de la construction navale devaient toujours y être à l'honneur, et puiser dans ses réserves de navires aurait pu être très opportun pour Tillius. L'argent et les bateaux furent collectés pour Brutus et Cassius qui, à l'automne 44 occupaient respectivement les provinces de Macédoine et de Syrie⁸

Tillius Cimber, gouverneur de Bithynie-Pont, vainquit Dolabella, partisan de César arrivé en Asie en janvier 43, avec l'aide de Deiotaros le 19 mai 43, mais Dolabella continua sa marche vers la Cilicie⁹ : il passa par Tarse au mois de mai et arriva ensuite en Syrie, à Laodicée-sur-Mer, où il se réfugia. Là, il fut assiégé par Cassius et contraint au suicide¹⁰ en juillet 43. Alors que Cassius assiégeait Laodicée-sur-Mer, Tillius Cimber s'était opposé aux habitants de Tarse¹¹. Nous voyons que le gouverneur de Pont-Bithynie est assez éloigné de sa province : peut-être peut-on dire qu'à partir de ce moment-là, la province est complètement en dehors des préoccupations des combattants. Elle a pu servir au début de la campagne militaire

⁵ David 2000, 231.

⁶ Appien *Bell. Civ.*, 3. 2 ; Magie 1950, 418.

⁷ Cic. *Epist ad Fam.*, 12. 13. 3 ; Appien *Bell. Civ.*, 3. 6 ; Magie 1950, 419 ; Fernoux 2004a, 169.

⁸ Magie 1950, 419.

⁹ Magie 1950, 421.

¹⁰ Magie 1950, 421 ; Vial 1995, 199 ; David 2000, 249.

¹¹ Appien *Bell. Civ.*, 4. 64 ; Dion Cassius 47. 30. 1-7 ; 47. 31. 1 ; Magie 1950, 421.

pour fournir de l'approvisionnement en argent et en navires, mais, en 43 a.C., les combats se sont déplacés en Asie, dans le Taurus, en Syrie.

A la mort de Dolabella, l'Orient était donc entre les mains des tyrannicides. Brutus s'était peut-être rendu en Asie au printemps 43 en espérant trouver alliés et approvisionnement¹² ; il y était à l'automne de manière certaine, après avoir appris que le 19 août Octavien avait pris le consulat, et que les vies et les propriétés des assassins de son père adoptif étaient menacées¹³. Brutus avait en effet franchi l'Hellespont et pris possession de l'ouest de l'Asie Mineure¹⁴ : les semaines suivantes, il fit pression sur les cités et les dynastes locaux, mais échoua à obtenir une flotte de Cyzique ou des cités bithyniennes¹⁵. C'est dans la région qu'ils contrôlaient que les assassins de César, Brutus et Cassius, exigèrent dix ans de tribut payable en deux fois¹⁶. Des cités grecques comme Rhodes et Tarse durent subir de gros prélèvements¹⁷, mais les sources sont muettes sur les cités de la côte méridionale de la mer Noire. Il est très difficile de savoir ce qui se passe au sein de la province de Pont-Bithynie en 43, d'autant que son gouverneur ne s'y trouvait pas, occupé à affronter Dolabella et les Tarsiens. Sans obligation, ni pression romaines, on peut supposer que les cités restèrent sagement à l'écart des conflits qui, s'ils concernaient leurs nouveaux maîtres, leur étaient étrangers. Sinope a sûrement ainsi profité de son éloignement du théâtre des affrontements, et a pu de la sorte protéger ses intérêts financiers, et ne pas être exposée au pillage et à la dévastation, car nous savons que Cassius marcha sur Rhodes au printemps 42, et qu'il dépouilla la cité de tout son or et de tout son argent, ce qui l'affaiblit considérablement¹⁸. Brutus quant à lui s'attaqua à la confédération lycienne et, après la destruction-suicide de Xanthos, les cités de Myra et de Patara se soumirent et acceptèrent de payer un tribut¹⁹ : les deux « Libérateurs » avaient en effet besoin d'argent, de ravitaillement et de vaisseaux afin d'affronter les hommes du Triumvirat²⁰.

L'impression générale qui se dégage des événements qui, en Asie Mineure, suivirent l'assassinat de César, est qu'il furent soumis à l'urgence du moment : les affrontements avaient plutôt lieu dans la province d'Asie, donc ce furent les cités qui s'y trouvaient qui durent fournir flotte et argent aux deux partis, ce qui n'était pas sans poser des problèmes de

¹² Magie 1950, 422 ; 1274 n. 52.

¹³ Plut., *Brut.*, 27. 1 ; 27. 4 ; 27. 6 ; Magie 1950, 422 .

¹⁴ Plut., *Brut.*, 28. 3.

¹⁵ Magie 1950, 422 ; 1274-1275 n.54.

¹⁶ Appien, *Bell. Civ.*, 5. 5 ; Vial 1995, 203 .

¹⁷ Sartre 2003, 234.

¹⁸ Magie 1950, 423-424 ; Vial 1995, 200-201.

¹⁹ Magie 1950, 424-425 ; Vial 1995, 202 ; Sartre 2003, 234.

²⁰ Magie 1950, 423.

loyauté²¹. C. Vial remarque avec justesse que, dans leur recherche incessante de butin, les assassins de César avaient pris pour objectif les grandes zones de prospérité qui existaient alors en Orient²² : Rhodes et les Lyciens, qui n'avaient jamais été soumis au tribut. Si le Pont-Bithynie fut dédaigné, c'est sans doute tout d'abord en raison de son éloignement géographique du théâtre des opérations, mais aussi parce qu'il n'avait peut-être pas une réputation de richesse qui aurait pu aiguïser les appétits des tyrannicides. Le maillage urbain de la province de Bithynie-Pont était beaucoup moins dense que dans l'ouest et le sud de l'Anatolie. On pouvait donc supposer que son niveau de richesse était moindre. Lorsque C. Vial indique que l'Orient dans son ensemble avait été pressuré sans merci quand Antoine et Octavien sont passés d'Italie en Macédoine²³, il faut rester très prudent sur le sort de la province de Pont-Bithynie, qui était peut-être mal contrôlée.

Une fois la sécurité militaire instaurée grâce aux victoires d'Antoine et d'Octavien en 42²⁴, Antoine se montra généreux envers les cités qui avaient résisté aux assassins de César et châtia celles qui s'étaient montrées coupables de « collaboration » active ou passive. Antoine se rendit à Ephèse après les victoires contre Cassius et Brutus, où il prit des mesures concernant l'Asie Mineure²⁵. Dans la liste des cités qui furent récompensées pour leur résistance aux tyrannicides, se trouvent Tarse, Thessalonique, Rhodes, Laodicée-sur-Mer et la Confédération lycienne²⁶. Les autres Grecs et tous les autres Orientaux, coupables « malgré eux » durent quant à eux payer encore et encore²⁷ : Antoine exigea d'eux neuf ans de tribut, payables en deux fois²⁸. Nous n'avons aucune mention d'un châtement infligé à Sinope et nous devons donc supposer qu'elle ne fut pas concernée par ces mesures de rétorsion. De plus, les rois, les dynastes alliés de Rome et les cités libres durent eux aussi contribuer en fonction de leurs moyens²⁹. Antoine partit ensuite pour un voyage triomphal à travers l'Asie Mineure, au cours duquel il préleva d'autres contributions³⁰ : il n'est pas interdit de penser qu'à cette occasion il se rendit dans la province de Pont-Bithynie³¹.

²¹ Vial 1995, 200.

²² Vial 1995, 203.

²³ Vial 1995, 203.

²⁴ Magie 1950, 423 ; Vial 1995, 203 ; David 2000, 253.

²⁵ Craven 1920, 19-24 ; Buchheim 1960, 11-15.

²⁶ Appien *Bell. Civ.*, 5. 7 ; Magie 1950, 428 ; Vial 1995, 203.

²⁷ Appien *Bell. Civ.*, 5. 4-5 : discours d'Antoine à Ephèse rapporté par Appien « aux Grecs et aux autres nations »

²⁸ Magie 1950, 428-429.

²⁹ Appien *Bell. Civ.*, 5. 6 ; Magie 1950, 428 ; Vial 1995, 204.

³⁰ Appien *Bell. Civ.*, 5. 7.

³¹ Craven 1920, 26-36 rapproche le voyage d'Antoine du tour habituel d'un proconsul, supposant qu'Antoine visita les centres des districts judiciaires de la partie nord de la province d'Asie et ensuite s'avança en Bithynie et en Galatie vers l'Orient.

Antoine dut procéder à une réorganisation de l'Orient en instaurant un système de clientèle favorable à Rome³² : des rois indigènes devaient être les garants de la sécurité des possessions romaines. Cette réorganisation fit intervenir de nombreux princes et dynastes qui changèrent parfois de possessions, ce qui va en rendre la compréhension un peu difficile. De plus, Antoine n'agit pas en Orient en une seule fois : certaines mesures purent être prises dès 41/40, d'autres en 39, lorsque le danger parthe était en cours de règlement, et enfin les dernières mesures furent sûrement prises à l'hiver 37/36, lorsqu'Antoine se trouvait à Antioche en compagnie de Cléopâtre³³. La majorité des mesures ne concerne pas Sinope, cependant certaines ont touché directement la province de Pont-Bithynie et son voisinage le plus proche (la côte pontique, les tétrarchies des Galates et la Paphlagonie).

Une partie du Pont fut enlevé à la province double de Pont-Bithynie³⁴. C'est ce démembrement de la province de Pont-Bithynie qui va nous intéresser ici, car il a modifié la situation de la cité de Sinope, dont les limites territoriales touchaient des territoires qui n'appartenaient plus seulement à d'autres communautés de la province. Le territoire de Sinope était en effet contigu des territoires d'Abonouteichos, de Pompeiopolis, de Néapolis et de la partie de la Gazelonitis qui séparait son territoire de celui d'Amisos³⁵. Le premier changement intervint en 40 a.C., à la mort du tétrarque galate Deiotaros qui détenait alors la tétrarchie des Trocmes (il l'avait récupérée après la mort de Mithridate de Pergame) et celle des Tolistoboges, la partie occidentale de la plaine de la Gazelonitis et les territoires de Pharnakeia et de Trapézonte. À peu près à la même période survint la mort d'Attalos de Paphlagonie. C'est le petit-fils de Deiotaros, Castor, qui reçut ses possessions en Galatie, ainsi que l'intérieur de l'ancienne principauté en Paphlagonie³⁶. De plus, la portion du Pont qui avait appartenu à Deiotaros (côte allant de Pharnakeia à Trapézonte avec leur hinterland) revint à Dareios, qui était peut-être le fils de Pharnace du Pont et le petit-fils de Mithridate Eupator³⁷ ; il obtint le titre de roi en 39³⁸.

La seconde étape de la réorganisation de la région eut lieu pendant l'hiver 37/36 : Polémon, le fils de Zénon de Laodicée, qui avait reçu des possessions en Lycaonie et en Cilicie Trachée, reçut le royaume du Pont de Dareios, qui venait de mourir ou qui avait été

³² Magie 1950, 433-435 ; Mitchell 1993, 37-40 ; Vial 1995, 212 ; Will 1979, 545-546 ; Sartre 2033, 235.

³³ Will 1979, 545.

³⁴ Will 1979, 545 ; Sartre 2003, 235.

³⁵ **Pl. CV, fig. 1 ; CVI.**

³⁶ Magie 1950, 433 ; Sartre 2003, 235.

³⁷ Appien, *Bell. Civ.*, 5. 75 ; Magie 1950, 433 ; Mitchell 1993, 38 ; Sartre 2003, 235.

³⁸ **Pl. CV, fig. 2.**

remplacé³⁹, et le titre de roi⁴⁰. Il est assez difficile de connaître l'étendue exacte du royaume ; on sait avec certitude qu'il contrôlait la Phazémonitis⁴¹. S. Mitchell propose de voir dans ce royaume les territoires de Trapézonte, de Pharnakeia, de Cabéira/Diospolis et de Magnopolis⁴². Castor mourut ou fut déposé en 37/36⁴³ et son fils Deiotaros Philadelphe hérita de ses domaines en Paphlagonie, alors que ses possessions galates revinrent à Amyntas, l'ancien secrétaire de Deiotaros, qui avait déjà reçu un gros domaine en Phrygie et en Pisidie et auquel on rajouta aussi la Pamphylie, la Lycaonie et l'Isaurie⁴⁴. Encore une fois l'ancienne province pompéienne de Pont-Bithynie avait été démembrée. En effet, si nous suivons le raisonnement de D. Magie⁴⁵, les possessions de Deiotaros Philadelphe n'avaient pas seulement recouvert la région de la capitale de la Paphlagonie, Gangra, mais aussi la partie nord du district, à savoir le bassin de l'Amnias avec la cité de Pompeiopolis⁴⁶. D. Magie estime que c'est peut-être plus tard que Deiotaros Philadelphe reçut d'autres territoires en Phazémonitis, à l'est de l'Halys, incluant la cité de Néapolis. Par contre, il est probable que la côte paphlagonienne ne passa pas aux mains de Deiotaros et qu'elle continua à faire partie de la province de Bithynie, car sous Septime Sévère la cité d'Abonouteichos utilisait toujours l'ère de Pompée, 64/63 a.C.⁴⁷ Entre les deux royaumes majeurs d'Amyntas et de Polémon, Antoine procéda aussi à des distributions territoriales de moindre importance : ainsi d'après Strabon, la cité d'Amaseia fut donnée à des rois⁴⁸, tout comme la cité d'Amisos, à qui César avait pourtant octroyé le statut de cité libre et où il avait installé une communauté de citoyens romains intégrée dans la constitution de la cité grecque⁴⁹. Amisos fut donc donnée à des rois, et ensuite elle fut mal gouvernée par le tyran Straton⁵⁰. On ne sait pas à quels rois fut donnée Amisos : est-ce à Polémon⁵¹ ? Les rois qui reçurent Amaseia et Amisos étaient les « tyrans » d'Antoine : leur fidélité permettait une meilleure perception des impôts et une levée de troupes plus facile. Enfin, nous n'avons pas parlé du territoire de la plaine de Gazélonitis, qui appartenait par moitié à Deiotaros et par moitié à la cité d'Amisos selon les arrangements de

³⁹ Mitchell 1993, 39 ; Sartre 2003, 235.

⁴⁰ Strab. 12. 8. 16 ; Dion Cassius 49. 25. 4.

⁴¹ Strab. 12. 3. 41.

⁴² Mitchell 1993, 39 : car ces territoires appartenaient au district du Pont Polémoniaque qui fit partie de l'Empire en 64/65 p.C. ; Pl. CV, fig. 2.

⁴³ Magie 1950, 434 ; Sartre 2003, 235.

⁴⁴ Dion Cassius 49. 32. 3 ; 53. 26. 3 ; Strab. 12. 5. 1-12. 6. 5 ; Magie 1950, 434 ; Sartre 2003, 235.

⁴⁵ Magie 1950, 434.

⁴⁶ Magie 1950, 1283 n. 20 : il s'appuie sur les ères trouvées sur les monnaies de Gangra, de Pompeiopolis et de Néoclaudiopolis (Neapolis) qui commencent toutes en 6/5 a.C., date de leur intégration à l'Empire.

⁴⁷ Magie 1950, 1283 n. 20

⁴⁸ Strab. 12. 3. 39.

⁴⁹ Mitchell 1993, 37 et n. 118.

⁵⁰ Strab. 12. 3. 14.

Pompée. On peut supposer que la partie occidentale de la plaine, celle qui était contiguë avec le territoire de Sinope, suivit les autres possessions de Deiotaros dans leur changement de maître : elle serai revenue à Dareios, puis ensuite à Polemon⁵².

Cet examen de la réorganisation territoriale d'Antoine en Anatolie du nord montre que Sinope n'a pas reçu de nouveau maître en dehors de la province de Pont-Bithynie comme ce fut le cas d'Amisos, d'Amaséia, de Pompeiopolis, de Neapolis, de Diospolis, et même de Zéla, de Mégalopolis et de Nicopolis. Elle n'a pas eu à subir le gouvernement d'un tyran comme Straton à Amisos, elle ne fut pas donnée à des rois comme Amaseia, et elle n'appartint pas à un dynaste galate comme Adiatrix à Héraclée Pontique⁵³. La cité de Sinope avait été épargnée par les remaniements territoriaux d'Antoine : elle n'avait pas perdu de pan de son territoire civique. En revanche, sa situation avait fortement changé : dans l'organisation pompéienne de la province de Pont-Bithynie, elle n'était en rapport direct qu'avec une enclave étrangère à la province, la partie occidentale de la plaine de la Gazelonitis ; elle était en fait contiguë des territoires d'Abonouteichos, de Pompeiopolis et de Néapolis : il y avait une continuité territoriale dans la province. Autour de 37/36 a.C., Sinope n'est rattachée au reste de la province que par un bandeau côtier qui passe par le territoire d'Abonouteichos. Le territoire de Pompeiopolis appartient désormais au royaume de Paphlagonie de Deiotaros Philadelphie, tout comme la plaine de la Phazémonitis et le territoire de la cité de Neapolis. Enfin, le territoire de Sinope est toujours voisin de la partie occidentale de la plaine de la Gazelonitis, qui appartient sûrement à cette époque à Polémon. Sinope est donc passée d'une position centrale sur la côte de l'ancienne province de Pont-Bithynie à une position marginale, en limite avec des territoires aux mains de rois et de dynastes indigènes. De plus, Sinope est, avec Amastris, un des rares ports encore aux mains des Romains sur la côte méridionale de la mer Noire⁵⁴ : Héraclée et Amisos, pourtant dotées de colons romains par César, ont été confiées à des rois ou à des dynastes, pour leur malheur à toutes deux, car à Héraclée Adiatrix a massacré les colons italiens⁵⁵ et à Amisos, les citoyens ont eu à subir, après les rois, la tyrannie de Straton.

Un dernier événement put menacer la province de Bithynie-Pont, et par là la cité de Sinope : il s'agit de l'expédition de Sextus Pompée, le plus jeune fils de Pompée⁵⁶. Ce

⁵¹ Magie 1950, 1284 n.24.

⁵² Jones 1971, 170.

⁵³ Strab. 12. 3. 6.

⁵⁴ Marek 1993, 51.

⁵⁵ Strab. 12. 3. 6.

⁵⁶ Tite Live, *Per.* 129 et 131 ; Appien *Bell. Civ.*, 5. 133 ; Strabon 3. 2. 2 ; Vell. 2. 79. 5 ; Orose 6. 19. 2 ; Magie 1950 437-439 ; Fernoux 2004a, 170.

dernier s'était en effet opposé à César et à ses partisans dans la partie occidentale des possessions romaines. Après avoir été défait par Octavien en Sicile à l'automne 36, il s'enfuit en Asie Mineure⁵⁷. Il arriva à Mytilène où il fut bien reçu en raison du bon souvenir que son père y avait laissé⁵⁸. Il envoya des messagers auprès du roi des Parthes et auprès d'Antoine⁵⁹, mais, sans attendre les réponses, il débarqua sur le continent au printemps 35. Sa menace se faisait plus pressante, et le gouverneur de la province d'Asie, Gaius Furnius, à la tête d'une province inerte, demanda assistance au gouverneur de Bithynie, Gnaeus Domitius Ahenobarbus, ainsi qu'au roi Amyntas⁶⁰. Car Sextus était déterminé : il prit Lampsaque, mais ne réussit pas à prendre Cyzique⁶¹, l'emporta sur l'armée de Furnius dans le Bas-Scamandre⁶² et entra ensuite en Propontide. La guerre fut donc portée en Bithynie où Domitius fut impuissant face à Sextus. On aurait pu craindre, à ce moment-là, que toute la province de Pont-Bithynie ne tombât aux mains du fils de Pompée : Nicée fut soumise au pillage, Nicomédie fut prise et les vaisseaux qui se trouvaient dans le golfe de Nicomédie furent capturés⁶³. Mais, la chance pour Sinope et les cités de l'intérieur et de la côte pontique résida dans la rapidité d'intervention d'Antoine. Il envoya en effet Marcus Titius⁶⁴ à la tête d'une flotte de cent vingt navires⁶⁵ afin d'aider les deux gouverneurs malmenés, Gaius Furnius et Gnaeus Domitius Ahenobarbus. A son arrivée dans la Propontide, il tenta en vain de négocier avec Sextus⁶⁶. Les affrontements et la négociation eurent lieu dans la région de la Propontide, donc assez loin des côtes de la mer Noire. Lorsque Sextus s'enfuit, avec l'idée de se réfugier en Arménie, il emprunta à l'intérieur de la Bithynie la grande route qui passait à travers la Phrygie Epictète en direction de la Galatie. Mais il fut rattrapé à Midaëum en Phrygie⁶⁷ par Titius et Furnius, qui furent rejoints par Amyntas⁶⁸ et sa cavalerie. Sextus fut enfin mis à mort à Milet sur ordre d'Antoine⁶⁹.

Lors de cet épisode, la province de Pont-Bithynie a été menacée et son gouverneur a été incapable de la défendre militairement. Cela montre que Sinope, comme les autres cités de la province, était potentiellement menacée. Elle n'a dû son salut qu'à son éloignement du

⁵⁷ Dion Cassius 49. 17. 4.

⁵⁸ Dion Cassius 49. 17. 5.

⁵⁹ Appien *Bell. Civ.*, 5. 133 ; Dion Cassius 49. 18. 1.

⁶⁰ Appien *Bell. Civ.*, 5. 137.

⁶¹ Appien *Bell. Civ.*, 5. 137.

⁶² Appien *Bell. Civ.*, 5. 138.

⁶³ Appien *Bell. Civ.*, 5. 138.

⁶⁴ Dion Cassius 49. 18. 2.

⁶⁵ Appien *Bell. Civ.*, 5. 139.

⁶⁶ Dion Cassius 49. 18. 3.

⁶⁷ Dion Cassius 49. 18. 4 ; Appien, *Bell. Civ.*, 5. 140.

⁶⁸ Appien *Bell. Civ.*, 5. 142.

⁶⁹ Appien *Bell. Civ.*, 5. 144 ; Dion Cassius 49. 18. 5.

théâtre des opérations et à la rapidité d'intervention de Marcus Titius dans la Propontide. Mais on peut supposer qu'elle avait fourni troupes et argent à son gouverneur de province Gnaeus Domitius Ahenobarbus.

1. 1. 2. La réorganisation augustéenne

Après Actium, Octavien devint maître des possessions d'Antoine. L'Orient dans son ensemble avait suivi Antoine, tout comme il avait suivi précédemment Pompée contre César. Pour la seconde fois, l'Orient avait fait le mauvais choix et se retrouvait dans le camp des vaincus⁷⁰. On pouvait donc s'attendre à une vengeance du vainqueur, Octavien, qui aurait pu détruire l'organisation antérieure d'Antoine, annexer les royaumes-clients, faire table rase du passé. Sinope, comme les autres cités de Bithynie-Pont, aurait pu subir le courroux du vainqueur, et faire les frais des engagements de son gouverneur provincial auprès d'Antoine. Or il n'en fut rien et les auteurs s'accordent à dire qu'Octavien conserva en Anatolie l'organisation d'Antoine⁷¹.

Octavien se rendit deux fois en Asie Mineure après sa victoire à Actium ; une première fois, à l'automne 31, il vint à Samos, visita Ephèse, et revint sur l'île⁷² ; une seconde fois, fin 29, il se rendit de nouveau à Samos. Ce fut au cours de ces deux voyages qu'Octavien reçut les représentants des communautés et les princes qui avaient soutenu Antoine, tous désireux de faire la paix et de s'attirer les faveurs du nouveau maître. Octavien punit dans un premier temps les cités qui avaient été ouvertement du côté d'Antoine et qui avaient reçu de nombreuses gratifications de sa part (il leur imposa la perte de leur autonomie et de leur liberté par la suppression de leur assemblée, ainsi que des amendes⁷³) : Cos et les Rhodiens furent les plus touchés. Par contre Octavien se soucia du bien-être des cités qui avaient été malmenées et il fut bienveillant envers le temple d'Hécate à Lagina et le temple de Zeus à Panamara⁷⁴.

Octavien s'intéressa aussi aux princes-clients qui avaient été la pierre de touche de la politique d'Antoine en Asie Mineure ; un problème se posait néanmoins : dans leur ensemble, ces princes étaient restés fidèles à Antoine et ceux qui l'avaient trahi l'avaient fait fort tardivement. Amyntas de Galatie avait agi le premier, suivi de Deiotaros Philadelphe de

⁷⁰ Sartre 1991, 13.

⁷¹ Magie 1950, 443 ; Rémy 1986, 17.

⁷² Suet. *Aug.* 17. 3 ; Dion Cassius 51. 4. 1 ; 51. 18. 1 ; 51. 21. 1 ; Orose 6. 19. 21 ; Appien, *Bell. Civ.*, 4. 42.

⁷³ Dion Cassius 51. 2. 1.

⁷⁴ Magie 1950, 441.

Paphlagonie avant la bataille d'Actium⁷⁵, tandis que Polémon du Pont, Archélaos de Cappadoce et Mithridate de Commagène avaient continué à soutenir Antoine. Même si Octavien avait décidé de suivre la politique d'Antoine en Asie Mineure en s'appuyant sur les princes indigènes pour gouverner les contrées les moins hellénisées⁷⁶, il n'en fut pas moins reconnaissant envers ceux qui avaient pris parti pour lui : Amyntas fut confirmé dans la possession de son royaume et il obtint de grosses extensions territoriales⁷⁷ (territoire du dynaste Antipater au sud de la Lycaonie, partie de l'Isaurie, partie de la Cilicie Trachée autrefois donnée à Cléopâtre⁷⁸) ; Deiotaros conserva son royaume de Paphlagonie. Pour les princes et dynastes qui étaient restés fidèles à Antoine jusqu'au bout, Octavien ne fut pas trop sévère⁷⁹ : Archélaos conserva son royaume de Cappadoce⁸⁰ ; Polémon le sien dans le Pont⁸¹, mais l'Arménie Mineure lui fut enlevée et donnée au roi de Médie Atropatène, Artavasdès⁸². Polémon dut néanmoins attendre quatre ans avant de recevoir officiellement le titre d' « ami et allié du peuple romain⁸³ » en 26 a.C. Les véritables changements effectués par Octavien concernèrent des dynastes mineurs comme Lycomédès, prêtre-gouverneur de Comana Pontique, qui perdit sa charge au profit du dynaste Cléon. Octavien intervint aussi au sein de la province de Pont-Bithynie en redonnant la liberté à Amisos, qui l'avait perdue sous Antoine⁸⁴. La cité d'Héraclé Pontique fut également débarrassée de son tyran, Adiatorix, qui avait attaqué les citoyens romains laissés là par César : il fut puni par Octavien (il fut égorgé avec son fils après le triomphe qui suivit Actium)⁸⁵ et Héraclée revint dans la province romaine de Pont-Bithynie.

La légère réorganisation qu'avait opérée Octavien dans le nord de l'Anatolie⁸⁶ modifiait la position de Sinope au sein de la province de Pont-Bithynie. Son territoire était toujours frontalier, au sud, du royaume de Paphlagonie de Deiotaros Philadelphe, mais par contre, en libérant Amisos de la tyrannie de Straton, Octavien l'avait réintégrée dans la province de Pont-Bithynie. Sinope n'était donc plus à la frontière orientale de la province ; c'était désormais le territoire d'Amisos qui jouait ce rôle. De plus, en réintégrant également la

⁷⁵ Plut. *Ant.* 63. 5 ; Dion Cassius 50. 13. 5-6.

⁷⁶ Magie 1950, 443.

⁷⁷ Magie 1950, 444.

⁷⁸ Strab 12. 6. 3-5 ; 14. 5. 6.

⁷⁹ Magie 1950, 443 ; Sartre 1991, 16.

⁸⁰ Dion Cassius 51. 2. 1-2.

⁸¹ Dion Cassius 53. 25. 1.

⁸² Dion Cassius 54. 9. 2.

⁸³ Dion Cassius 53. 25. 1.

⁸⁴ Strab. 12. 3. 14 ; Pline, *Hist. Nat.*, 6.3 : *Amisum liberum* ; Pline, *Lettres* 10. 92 : *civitas libera et foederata*.

⁸⁵ Strab. 12. 3. 6.

⁸⁶ Pl. CV, fig. 2.

cit  d'H racl e dans la province de Pont-Bithynie, Octavien recr ait la continuit  territoriale qui avait exist  sur la partie c ti re de la province. Ces quelques ajustements territoriaux donnaient   Sinope une position plus centrale dans la partie pontique de la double province, bien que du point de vue du pouvoir central, elle resta assez p riph rique, car tr s  loign e de la capitale provinciale Nicom die comme de la capitale du district du Pont Amastris⁸⁷.

A la suite de la s ance du 13 janvier 27 a.C., la Bithynie-Pont re ut le statut de province s natoriale. Elle fut gouvern e, comme les autres provinces s natoriales (  l'exception de l'Asie qui fut gouvern e par un ancien consul) par un ancien pr teur qui b n ficiait par courtoisie du titre de proconsul⁸⁸, car le vieux syst me r publicain d'un tirage au sort entre les magistrats sortis de charge avait  t  remis en vigueur par le S nat⁸⁹. Le gouverneur de Pont-Bithynie, en charge de la double province, r sidaient en g n ral dans la capitale de la partie bithynienne,   Nicom die, o  se trouvait une petite garnison⁹⁰, et assez peu   Amastris, la capitale du district du Pont⁹¹. Il faut ici souligner l'ancrage r solument occidental des deux capitales provinciales, car en 27 a.C. les provinces romaines sont   l'ouest et la province de Pont-Bithynie est limitrophe de la grosse province d'Asie⁹² : il est peut- tre plus ais , pour des raisons de rapidit  dans les communications, d'avoir des capitales provinciales proches de la province d'Asie. Sinope, capitale d chue de l'ancien royaume de Mithridate Eupator n'est plus qu'une cit  comme une autre d  la province de Pont-Bithynie ; elle n'a m me pas obtenu le titre de capitale « sous-provinciale ». Plusieurs raisons peuvent  tre avanc es pour expliquer cette situation : tout d'abord la position p riph rique de Sinope au sein de la province et son accessibilit  surtout par voie maritime. On peut aussi supposer que le souvenir du royaume du Pont planait encore et le pouvoir romain a pu vouloir montrer que cette  poque  tait r volue. De plus, Sinope avait re u la d duction d'une colonie c sarienne en 45 a.C., ce qui lui donnait un statut particulier au sein de la province.

Au printemps 14 a.C., la cit  de Sinope fut le th atre de la rencontre de Marcus Agrippa et du roi H rode⁹³. Lors de sa seconde mission en Orient, le gendre d'Auguste dut en effet quitter J rusalem fin 15 a.C. afin de se rendre dans le nord de l'Anatolie en raison de

⁸⁷ Sartre 1991, 21.

⁸⁸ Magie 1950, 446.

⁸⁹ R my 1986, 19.

⁹⁰ R my 1986, 21.

⁹¹ Sartre 1991, 21.

⁹² Pl. CVII.

⁹³ Dion Cassius 54. 24. 6 ; Fl. Jos phe 16. 21.

troubles survenus dans le royaume du Bosphore⁹⁴. Scribonius, qui prétendait être le petit-fils de Mithridate Eupator, et avoir reçu le royaume du Bosphore Cimmérien après la mort du roi Asandre, avait épousé la veuve de ce dernier, Dynamis, fille de Pharnace et petite-fille de Mithridate Eupator. Agrippa avait envoyé le roi du Pont, Polémon, pour chasser ce prétendant indésirable, certainement dès son arrivée en Orient au début de 15 a.C.⁹⁵. Arrivé dans le Bosphore Cimmérien, Polémon trouva Scribonius assassiné, mais se heurta à la résistance des habitants du royaume⁹⁶. Agrippa dut se déplacer jusqu'à Sinope avec pour objectif de lancer une expédition militaire sur la rive opposée, dans le royaume du Bosphore Cimmérien. Cela s'explique par la volonté d'Agrippa d'étendre l'influence de Rome sur l'autre rive de la mer Noire et d'établir un prince-client qui bloquerait toute expansion parthe vers le pays scythe et qui permettrait de lutter efficacement contre la piraterie⁹⁷. Lorsque Agrippa arriva à Sinope, la rébellion avait cessé, et les vaisseaux que lui amenait son ami Hérode⁹⁸ ne lui furent d'aucune utilité. La simple présence d'Agrippa à Sinope, prêt à lancer une campagne militaire contre le Bosphore Cimmérien, avait suffi pour que les insurgés déposent les armes. De Sinope, Agrippa se contenta de réorganiser le royaume du Bosphore Cimmérien, en l'unissant au royaume du Pont, par le mariage de la reine Dynamis avec le roi Polémon⁹⁹. La cité de Sinope a donc été pendant un court moment le quartier général du « co-régent¹⁰⁰ », au moment où sa mission en Orient le contraignait à s'occuper de la situation d'outre-mer Noire. Le fait que la flotte romaine, prête à partir pour une expédition dans le Bosphore Cimmérien, se soit concentrée à Sinope, et qu'elle y ait reçu l'appui des vaisseaux du roi Hérode, se comprend tout d'abord d'un point de vue géographique, car Sinope est la cité grecque de la province de Bithynie-Pont à l'exact opposé du royaume du Bosphore Cimmérien. L'installation d'une colonie césarienne depuis 45 a.C. ne faisait pas forcément de Sinope un élément de la défense romaine en mer Noire, chargé de surveiller la rive opposée, mais permettait au moins à Agrippa d'être sûr d'avoir un bon accueil et de pouvoir recruter des volontaires pour l'expédition du Pont. Agrippa utilisait ainsi une structure portuaire préexistante et rendue fiable par la présence de la colonie.

Au moment de la rencontre de Marcus Agrippa et du roi Hérode à Sinope, l'épigraphie fournit le premier texte faisant état des relations entre la cité de Sinope et le pouvoir

⁹⁴ Minns 1913, 591-594 ; Gasdukevič 1971, 326-328 ; Roddaz 1984, 463-468.

⁹⁵ Roddaz 1984, 464.

⁹⁶ Dion Cassius 54. 24. 4-5.

⁹⁷ Roddaz 1984, 464.

⁹⁸ Fl. Josèphe 16. 17-21.

⁹⁹ Dion Cassius 54. 24. 6.

¹⁰⁰ Roddaz 1984, 464.

provincial romain. Il s'agit d'une inscription honorifique concernant C. Marcius Censorinus¹⁰¹ :

- Γάϊον Μάρκιον
 2 Κηνσωρίνον
 πρεσβευτήν
 4 Καίσαρος τὸν
 κηδεμόνα τῆς
 6 πόλεως ὁ δῆμος

Traduction

À Gaius Marcius Censorinus, légat de César, protecteur de la cité, le peuple (de Sinope a fait cette dédicace).

C. Marcius Censorinus n'est pas un inconnu¹⁰² et le titre de πρεσβευτῆς Καίσαρος pourrait laisser entendre qu'il était un des lieutenants d'Agrippa. Il était un descendant de M. Marcius Censorinus qui avait commandé une partie de la flotte romaine à Sinope lors de la guerre contre Mithridate¹⁰³. Son titre signifie sans doute qu'il gouvernait le Pont-Bithynie par délégation d'Agrippa. Le fait que C. Marcius Censorinus soit honoré à Sinope montre que celle-ci cherche à obtenir les grâces du légat et peut-être à travers lui, celles d'Agrippa. Le terme employé pour qualifier son action à Sinope est κηδεμών, que D. French traduit par bienfaiteur. Dans un contexte de guerre contre le royaume du Bosphore Cimmérien nous lui préférons la traduction de protecteur ou de défenseur. Ce texte témoigne du soin apporté par les Sinopéens aux bonnes relations avec le gouverneur provincial et surtout de la présence de ce dernier à Sinope, en relation avec les préparatifs de l'expédition cimmérienne de Marcus Agrippa. H. J. Mason a rapproché l'expression κηδεμών πόλεως de la fonction de *curator* ou de *patronus*¹⁰⁴. Ce texte confirme donc que la cité de Sinope n'avait nullement une position négligeable au sein de sa province lors de la période augustéenne, bien qu'elle ne soit pas capitale provinciale.

La situation de Sinope dans l'organisation provinciale de l'Anatolie fut modifiée à partir de 6 a.C. lorsque la province de Galatie, créée en 25 a.C. à la suite de la mort du roi Amyntas, fut agrandie par l'annexion de la Paphlagonie, à la mort du roi Deiotaros

¹⁰¹ *JK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906, 1.

¹⁰² Magie 1950, 1581 ; Thomasson 1984, 209 [26, n°21] ; *PIR*² 5. M 222.

¹⁰³ Memnon, *FGrHist* 434, F37. 2.

¹⁰⁴ Mason 1974, 60-61.

Philadelphes¹⁰⁵ : le territoire de Sinope n'était donc plus, dans sa partie méridionale, en contact avec un royaume indigène, mais avec une province romaine impériale, occupant la partie centrale de l'Anatolie¹⁰⁶. A la mort d'Auguste, en 14 p.C., la cité de Sinope occupe donc une position au centre du littoral pontique de la province de Bithynie-Pont, son territoire civique étant contigu de celui des cités d'Amisos et d'Abonouteichos, ainsi que de la province de Galatie au sud¹⁰⁷.

1. 1. 3. Le sort provincial de Sinope sous le Haut-Empire

Alors que des modifications affectent les territoires voisins de la province de Bithynie-Pont (création de la province de Cappadoce¹⁰⁸ en 17/18 p.C., association de la Galatie et de la Cappadoce sous Néron¹⁰⁹, intégration du Pont Polémoniaque à la province de Galatie en 63/64¹¹⁰), les frontières de la province sénatoriale de Bithynie-Pont restent identiques¹¹¹. Le texte d'une borne milliaire trouvée dans la région de Sinope mentionne le nom du légat de Galatie, A. Caesennius Gallus, connu sur d'autres milliaires pour avoir effectué des réparations sur les routes de la Galatie, de la Cappadoce, du Pont, de la Pisidie, de la Lycaonie et de l'Arménie Mineure¹¹². D. French, qui a publié cette inscription s'est étonné de l'inclusion du Pont (mais pas de la Bithynie) et de la Paphlagonie dans la sphère d'influence de Caesennius Gallus. Autour de 82 p.C., y aurait-il eu un nouveau découpage territorial entre les provinces anatoliennes ? B. Rémy estime que le Pont mentionné dans cette énumération n'est nullement le Pont occidental, mais le Pont oriental c'est-à-dire la région formée par le Pont Galatique et le Pont Polémoniaque. Même si la borne milliaire portant le nom de Caesennius Gallus a été découverte sur le territoire de Sinope, il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas été déplacée et qu'elle ne provienne pas du Pont oriental. De plus, le détail des différents Ponts inclus dans la province de Galatie-Cappadoce n'est jamais donné dans la titulature des gouverneurs ou de leurs adjoints. Enfin, quasiment à la même époque que le texte du milliaire de Caesennius Gallus, le nom d'un proconsul de Bithynie-Pont est connu (Ti. Iulius Celsus Polemaeanus en 83/84 p.C.¹¹³). Les frontières de la province de Bithynie-Pont n'ont donc

¹⁰⁵ Sartre 1991, 28.

¹⁰⁶ **PI. CVII.**

¹⁰⁷ Rémy 1986, 26, carte n°4.

¹⁰⁸ Rémy 1986, 30.

¹⁰⁹ Rémy 1986, 39.

¹¹⁰ Rémy 1986, 43.

¹¹¹ **PI. CVII-CVIII.**

¹¹² French 1981, 150-151.

¹¹³ Rémy 1986, 64.

sûrement pas été modifiée sous la dynastie des Flaviens et la cité de Sinope y a donc été maintenue.

La cité de Sinope reste donc au sein de la province sénatoriale de Bithynie-Pont dont un certain nombre de gouverneurs, de vicaires équestres, de légats proconsulaires, de légats impériaux et de questeurs sont connus, de la période augustéenne à la transformation de la province en province impériale par Marc Aurèle¹¹⁴. Les relations des habitants de Sinope avec le pouvoir provincial sont assez peu connues, car les sources sont peu abondantes. Pour le règne des Flaviens, trois bornes milliaires ont été trouvées sur le territoire de Sinope¹¹⁵. Une inscription assez fragmentaire honorerait un *legatus consularis* au I^{er} ou II^e s. p.C.¹¹⁶, une autre, datée du règne de Trajan, est une lettre d'un proconsul adressée à Sinope¹¹⁷. Enfin, deux lettres de la correspondance de Pline à Trajan évoquent la cité de Sinope et le souhait de ses habitants d'y construire un aqueduc¹¹⁸.

Pline le Jeune fut envoyé en mission extraordinaire dans la province de Bithynie-Pont par Trajan en tant que légat propréteur de 109 à 111, afin de remettre de l'ordre dans une province dont les anciens proconsuls, Iulius Bassus et Varenus Rufus, avaient été mis en accusation par les habitants. Pline avait été leur défenseur et ils avaient été acquittés. Pline avait pour mission de rétablir la situation économique des cités de la province car une mauvaise administration avait endommagé leurs finances municipales¹¹⁹ et un mauvais esprit y régnait. Toutes les cités de la provinces étaient potentiellement soumises au contrôle de Pline, qu'il s'agisse de communautés libres ou même de colonies jouissant du *ius italicum* comme Apamée¹²⁰. Il n'est donc pas étonnant que Sinope, colonie romaine où le *ius italicum*¹²¹ était appliqué, soit aussi concernée par ce contrôle. Les deux lettres qui évoquent Sinope sont à replacer dans le cadre du contrôle des finances touchant aux constructions, car les Sinopéens demandent l'autorisation de construire un aqueduc dont leur cité a besoin :

« Pline à l'Empereur Trajan

"Maître, les habitants de Sinope manquent d'eau ; il semble que l'on puisse leur en amener, qui serait aussi abondante que bonne, de seize milles. Toutefois il y a au départ même de la source sur un peu plus de mille pas un terrain peu sûr et mou, qu'entre-temps j'ai fait à peu de frais examiner pour voir s'il pouvait recevoir et supporter la construction. L'argent

¹¹⁴ Rémy 1988, 21-80 ; Rémy 1989, 17-96 ; Marek 2003, 47-52.

¹¹⁵ French 1988, 2.1, 326-331, n°903, 910 et 915 ; French 1988, 2.2., 548, carte 12 ; 560, carte 18.

¹¹⁶ *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311 n°63 et 2, 411 n°63 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981.

¹¹⁷ *IK*, 64-Sinope, 97.

¹¹⁸ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 90-91.

¹¹⁹ Vidman 1960, 43-45.

¹²⁰ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 47-48.

réuni et contrôlé par nos soins ne manquera pas, si tu autorises, maître, ce genre de travail en vue de la salubrité et de l'agrément d'une colonie qui souffre gravement du manque d'eau."

Trajan à Pline

" Très cher Pline, comme tu as commencé, examine avec soin si ce terrain que tu tiens pour peu sûr peut supporter la construction de l'aqueduc. Car il n'est pas douteux, selon moi, qu'il faille amener de l'eau dans la colonie de Sinope, si toutefois elle peut obtenir avec ses propres ressources un résultat qui contribuera énormément à sa salubrité et à son agrément."¹²² »

En dehors de l'intérêt archéologique que représente la mention d'un aqueduc à Sinope, l'étude du vocabulaire de ces deux courtes lettres permet de voir le souci d'économie qui présidait à la mission de Pline, qui avait été envoyé pour redresser les finances des cités. Ce dernier explique en effet avoir fait faire une estimation « à peu de frais » (*modico impendio*) de la qualité du terrain devant supporter l'aqueduc. Il affirme que l'argent pour une telle entreprise ne manquera pas car il a personnellement veillé à sa collecte (*pecunia curantibus nobis contracta*). Ce souci de finances publiques saines, pour une cité devant être capable d'assumer ses dépenses, se retrouve dans la réponse de Trajan qui insiste sur le fait que c'est avec ses propres ressources (*modo et viribus suis*) que la cité de Sinope doit effectuer la construction de l'aqueduc. Sinope n'est pas la seule cité de la province à devoir faire preuve de sa bonne santé financière : les habitants de Pruse doivent demander l'autorisation pour construire un nouvel établissement de bains, qui leur est accordée car l'argent est disponible dans la cité pour une telle construction¹²³ ; à Claudiopolis, les habitants construisent un théâtre avec l'argent payé par les bouleutes surnuméraires pour faire partie du conseil et Pline demande à Trajan l'envoi d'un architecte afin que l'argent ne soit pas gaspillé¹²⁴ ; à Amastris, il était nécessaire de couvrir le cloaque, et Pline assure Trajan que l'argent nécessaire à cette entreprise ne pose pas de problème, ce qui permet d'obtenir l'assentiment de l'Empereur¹²⁵. Le cas de Sinope n'est donc pas isolé : toute nouvelle construction doit avoir l'assentiment de l'Empereur et ne pas grever les finances municipales. Le fait qu'il s'agisse de la construction d'un aqueduc à Sinope est un élément important pour comprendre le contrôle minutieux des finances de la cité : à la même époque, la construction de l'aqueduc de Nicomédie fait véritablement scandale car la construction d'un premier aqueduc avait été commencée mais

¹²¹ Ulpian, *Dig.*, 50. 15. 1. 10.

¹²² Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 90-91, traduction M. Durry (CUF).

¹²³ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 23-24.

¹²⁴ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 39, § 5.

¹²⁵ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 98-99.

pas achevée, tout en coûtant 3 318 000 sesterces. La construction d'un nouvel aqueduc avait été entreprise et la dépense s'était élevée à 200 000 sesterces, or le chantier avait aussi été abandonné, et les Nicomédiens avaient besoin d'un nouveau crédit pour la fourniture de l'eau. Pline expliquait comment il s'était rendu sur le terrain pour observer une source et les restes d'arcades appartenant aux anciennes constructions. Il proposait d'utiliser de la brique pour la réalisation de l'aqueduc afin de faire des économies et demandait à Trajan l'envoi d'un ingénieur des eaux ou d'un architecte afin d'éviter que le chantier ne soit de nouveau abandonné. La vivacité de la réponse de Trajan (avec l'emploi du juron *mediusfidius*), ainsi que son souhait de faire rechercher les responsables d'un tel gaspillage, afin qu'ils ne bénéficient pas à nouveau des crédits, montrent que ces questions financières étaient prises très au sérieux par l'Empereur. Un tel gaspillage sous-tendu de corruption ne devait pas se reproduire, et le fait que Pline ait réuni l'argent nécessaire à la construction de l'édifice et se soit assuré de la stabilité du terrain a sûrement joué en la faveur de la demande sinopéenne.

Un autre document du règne de Trajan fait état de relations entre les Sinopéens et le pouvoir provincial : il s'agit d'une lettre d'un proconsul (?) adressée à Sinope et publiée par David French en 2004¹²⁶ :

[- - - -]
 lius Fortūna[tus - - - -]
 Maternus · scr · q · i · s[- - - - - - - -]
 4 Iunius · Kanus · proç[- - - - - - - -]
 Sinopens · (uac) [?]
 Latiasium · Priscum · lega[- - - -]
 ad · uos · remisi · fereis · Imp[- - - - -]
 8 cognoui · de · iure · gerusia[- - - - -]
 curare · ut · quam mod[- - - - -]
 .em · uestram · adprobau[- - - -]
 [. .]ñiatur · neue · a · plurib[- - - - -]
 12 [. . .]ñti · secundum · uet [- - - - -]
 [. . .]ñoribus · quinquag[- - - -]
 [. . . .]atis · optimi · princi[- - - - -]
 - - - -
 -
 Ligne 3 : scr · q · i · s[- -], scr(ipserunt) · q(uae) · i(nfra) · s[cripta sunt] (French)

Ligne 10 : peut-être ΤΕΜ (French)

Ce texte est une lettre faisant état d'une réponse de l'Empereur ou d'un de ses officiers provinciaux : on y trouve généralement la rubrique (ici perdue), le nom des témoins, l'adresse, la citation et/ou le rescrit. Dans le cas de l'inscription citée, la réponse fut donnée par le proconsul à une délégation venue de Sinope et la réponse écrite fut attestée par un témoin et gravée à Sinope. L'éditeur de l'inscription, D. French, estime que l'abréviation *proc* à la ligne 4 doit être entendue comme une abréviation de *pro[cos]* et non de *proc[urator]*. Quelle que soit la fonction de Iunius Kanus, ce dernier n'est attesté nulle part dans l'épigraphie de la province de Bithynie-Pont, mais un Kanus Iunius Niger est connu en 116 p.C. en Germanie Supérieure¹²⁷. Ceci est intéressant car, D. French a également daté la présente inscription du règne de Trajan en raison de la mention *optimus princeps*, titre qui ne fut officiellement attribué qu'à lui. Cette lettre permet de mettre en lumière la façon dont les Sinopéens ont envoyé une ambassade auprès du proconsul Iunius Kanus, en détaillant les fonctions de chacun : Fortunatus et Maternus étaient les témoins et Latiasius Priscus le légat de la cité. Le motif de l'ambassade était le pouvoir de la *gerousia* de Sinope. La *gerousia* était une entité que l'on trouvait à côté de la boulé et de l'ecclésià en Thrace, en Asie Mineure et dans les îles avoisinantes. Elle avait au départ un caractère politique et administratif, qu'elle perdit successivement, pour se limiter à des fonctions sociales ou sacrées¹²⁸. Dans la province de Bithynie-Pont, la correspondance de Pline à Trajan mentionne l'incendie de la *gerousia* de Nicomédie¹²⁹, et l'institution est connue dans tout le monde grec d'Asie¹³⁰. Selon J. H. Oliver¹³¹, la *gerousia* était concernée par le culte impérial à Ephèse. Comme le souligne D. French, la *gerousia* était non seulement un corps civique distinct de la Boulé et de l'Ecclésià, mais elle avait aussi une autorité et un pouvoir légaux (l. 8 : *de jure gerusia*[-] interprété comme *de jure gerusiae*).

Un autre document épigraphique originaire de Sinope mentionne une fonction liée à l'administration de la province¹³² :

2 [- -]num · Severum

¹²⁶ *IK*, 64-Sinope, 97.

¹²⁷ *PIR*² 4. I 782, 783 ; Thomason 1984, 50 [10. 25].

¹²⁸ Vidman 1960, 73 ; Fernoux 2004a, 305-307.

¹²⁹ Pline le Jeune, *Epist. Ad. Traj.*, 33.

¹³⁰ Levy 1895, 239-241.

¹³¹ Oliver 1941, 23 ; Fernoux 2004a, 307.

¹³² *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311 n°63 et 2, 411 n°63 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981.

[- -]um · consular

4 (vac) dd

Ligne 3 : [legat]um · consular (French)

Ligne 4 : [ex] dd (French)

Traduction

[la cité (?) de Sinope a honoré - - -]nus Severus, [*legat*]us consularis, par décret des décurions.

D. French propose une autre lecture de la copie d'Hamilton reprise dans la première édition du texte : à la ligne 2, les deux lettres LI auraient pu être prises pour un N. Le nom du *legatus consularis* serait ainsi [- -]lius Severus. Trois personnages portant le nom de Severus sont connus pour avoir été *legati* dans la province¹³³, aucun ne pourrait correspondre avec le texte présenté, alors que si l'on suit la suggestion de D. French, C. Iulius Severus, proconsul d'environ 134 à 138¹³⁴, est un candidat acceptable.

C'est à un moment mal déterminé du II^e s. p.C. que se produit un redécoupage significatif des provinces romaines d'Anatolie : la province de Bithynie-Pont perd une partie de sa zone côtière, qui est intégrée à la province de Galatie¹³⁵. Lorsque la province de Bithynie-Pont passa sous le contrôle de l'Empereur sous le règne de Marc Aurèle, elle ne comprenait plus qu'une petite partie de ce que fut la province du Pont créée par Pompée¹³⁶. Abonouteichos, Sinope et Amisos se trouvent au sein de la province de Galatie dans la *Géographie* de Ptolémée¹³⁷, et ces mentions témoignent donc de la modification provinciale qui a eu lieu. Un passage de Lucien¹³⁸ commenté par F. Cumont et V. Chapot¹³⁹ fait état d'une appartenance d'Abonouteichos à la province de Bithynie-Pont vers 165. Si la place d'Abonouteichos dans l'une ou l'autre des provinces a pu varier au cours du II^e s. p.C., puisque *ca* 162-165 elle appartient à la province de Bithynie-Pont¹⁴⁰, il n'en fut peut-être pas de même pour les autres cités, Sinope et Amisos, qui offraient ainsi à la province de Galatie

¹³³ Thomasson 1984, 247-251.

¹³⁴ Thomasson 1984, 247 [27, n°33]

¹³⁵ **Pl. CVIII.**

¹³⁶ Rémy 1986, 85 ; 90.

¹³⁷ Ptolémée, *Géogr.*, 5. 4. 1-2.

¹³⁸ Lucien, *Alex.*, 10.

¹³⁹ Cumont 1903, 25-27 : y voit une inexactitude de Ptolémée; Chapot 1923, 96-97: est plus nuancé, car il estime que Ptolémée était plus préoccupé par la position astronomique des villes que par leur répartition administrative ; il discute la date de la *Géographie* de Ptolémée.

¹⁴⁰ Rémy 1986, 92.

un débouché sur la mer Noire par la vallée inférieure de l'Halys¹⁴¹. B. Rémy propose de dater ces modifications territoriales de la fin du règne de Trajan ou du début du règne d'Hadrien, donc autour de 117¹⁴². Après son passage dans la province de Galatie, Sinope ne subit aucun autre changement administratif durant le Haut-Empire¹⁴³.

L'Empereur Hadrien voyagea beaucoup dans son empire et sa première tournée impériale le conduisit en Asie Mineure en 123¹⁴⁴ afin d'évaluer la menace parthe. En 124, il revint de Syrie et passa dans des cités d'Asie Mineure comme Cyzique, Nicomédie, Nicée¹⁴⁵. Il passa du Pont en Bithynie, mais rien ne nous permet de savoir s'il emprunta la voie terrestre ou bien la voie maritime¹⁴⁶, ni s'il passa à Sinope¹⁴⁷, où aucune inscription mentionnant un tel événement n'a été retrouvée. Comme Sinope est brièvement citée dans le *Périple* d'Arrien de Nicomédie, gouverneur de Cappadoce, nous pouvons supposer qu'elle aurait pu servir de halte à l'Empereur en voyage, mais aucune source littéraire ni aucune inscription ne viennent corroborer cette hypothèse.

1. 2. Sinope dans le réseau des voies romaines en Anatolie

L'emprise de Rome sur ses provinces ne fut pas seulement politique et financière par le biais de l'organisation provinciale, elle fut aussi spatiale par la constitution ou la consolidation de réseaux routiers. Toutes les provinces furent touchées par ce phénomène à mesure de leur intégration dans l'Empire.

1. 2. 1. Un réseau préexistant à la conquête romaine

Des routes préexistaient à la conquête romaine en Anatolie, la route royale achéménide de Sardes à Suse¹⁴⁸, la transversale de Sinope à Tarse¹⁴⁹ par exemple¹⁵⁰. Le royaume du Pont, dans son extension la plus grande, sous le règne de Mithridate Eupator, était doté d'un réseau routier cohérent analysé par J. A. R. Munro¹⁵¹. Ce réseau routier suivait les vallées des grands fleuves nord-anatoliens comme l'Halys, le Lycos, l'Amnias et était coupé à

¹⁴¹ Rémy 1986, 93.

¹⁴² Rémy 1986, 93.

¹⁴³ Pl. CVIII.

¹⁴⁴ Henderson 1923, 86 ; Chevalier & Poignault 1998, 48-49 ; Birley 2004, 68.

¹⁴⁵ Halfmann 1986, 190-191.

¹⁴⁶ Chevalier & Poignault 1998, 49.

¹⁴⁷ Henderson 1923, 86 : l'auteur estime qu'Hadrien est parti de Nicée vers l'est par la grande route côtière et a atteint Trapézonte via Sinope et Amisos.

¹⁴⁸ Debord 1995, 89-97 ; Debord 1999, 36-37.

¹⁴⁹ Hdt. 1. 72 ; 2. 34 (sur l'isthme anatolien); *Hell. Ox.* 17. 4 ; Quinte Curce 3. 1. 12-13 ; Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, 6. 7.

¹⁵⁰ Pl. XCIV.

angle droit par des routes venant de la côte¹⁵². J. A. R. Munro définissait ainsi une *trunk road*, qui suivait la vallée du Lycos entre Cabéira et la plaine de Phanarée, continuant à l'est vers l'Arménie Mineure et à l'ouest vers la vallée de l'Amnias¹⁵³. D'autres routes secondaires coupaient cette *trunk road*: la route de Cabéira à Oenoe, la route de Sinope vers la vallée de l'Amnias, la route d'Amaseia vers Cabéira, la route de Zéla vers Nicopolis par le Haut-Halys. A la *trunk road* s'ajoutait la *commercial highway* qui allait d'Amisos à Zéla. A l'époque de Mithridate Eupator, la *trunk road* était gardée par une série de citadelles dont Strabon cite les noms : Sagylion¹⁵⁴, Icizari¹⁵⁵, Fort Neuf¹⁵⁶, Dastéira, Hydara, Basgoedariza, Sinoria¹⁵⁷, par la forteresse de Cabéira¹⁵⁸ et les deux colonies militaires d'Eupatoria¹⁵⁹ et de Laodicée¹⁶⁰.

Lors de la conquête romaine, Pompée conserva à la route principale du royaume du Pont son importance puisqu'il y fonda cinq villes¹⁶¹ : Nicopolis (qui a probablement remplacé Dasteira), Diospolis (à la place de Cabéira), Magnopolis (à la place d'Eupatoria), Néapolis (à la place de Phazémon) et Pompeiopolis à l'emplacement de l'actuelle Taş Köprü¹⁶². Grâce à l'examen du réseau routier du royaume du Pont, il est possible de constater que l'axe majeur de communication suivait les vallées des fleuves et des rivières et que Sinope ne se rattachait à cet axe que par une route qui l'amenait à la vallée de l'Amnias. L'organisation pompéienne du Pont n'avait pas modifié ce schéma. Le premier territoire anatolien à être doté de voies romaines fut la province d'Asie et c'est de là que partit le réseau des voies romaines en Anatolie¹⁶³.

1. 2. 2. L'intégration de Sinope dans le réseau routier romain

C'est sous l'Empire que fut rationalisé le réseau, qui devint un élément du *limes* et de la défense du territoire¹⁶⁴. Même si les constructions ou réfections de routes sont effectuées au niveau provincial par les gouverneurs au nom de l'empereur, il est possible de constater l'existence d'un réseau directeur en fonction des besoins d'organisation et de défense des

¹⁵¹ Munro 1901, 52-66.

¹⁵² Pl. CIX.

¹⁵³ Munro 1901, 54.

¹⁵⁴ Strab. 12. 3. 38.

¹⁵⁵ Strab. 12. 3. 38.

¹⁵⁶ Strab. 12. 3. 31 (Καὶνὸν)

¹⁵⁷ Strab. 12. 3. 28.

¹⁵⁸ Strab. 12. 3. 30.

¹⁵⁹ Strab. 12. 3. 30.

¹⁶⁰ Strab. 12. 8. 16.

¹⁶¹ Pl. CV, fig. 1.

¹⁶² Munro 1901, 60.

¹⁶³ Dąbrowa 1979, 130-131.

¹⁶⁴ Rémy 1988, 13.

provinces orientales de l'Empire et surtout de l'intérêt romain pour la région de l'Euphrate¹⁶⁵. Ainsi sous les Flaviens, se produisit un glissement au sein du réseau routier : à Ephèse, prise comme plaque tournante du réseau routier après la constitution de la province d'Asie, succéda Ancyre¹⁶⁶.

Nous avons vu précédemment que l'évolution du découpage provincial et l'accroissement du nombre de provinces romaines en Anatolie au Haut Empire avaient contribué à modifier la position de Sinope, dont le territoire se trouvait en relation avec une royauté indigène au début du règne d'Auguste et avec la province impériale de Galatie à sa mort, et qui était intégrée à une province de Galatie vers la fin du règne de Trajan ou le début du règne d'Hadrien¹⁶⁷. La position de Sinope ne s'envisage plus d'un point de vue horizontal, sur un étroit bandeau côtier allant d'Amastris à Amisos, mais d'un point de vue vertical, faisant de Sinope le débouché pontique principal de la province de Galatie. Les découpages administratifs successifs n'ont pas bouleversé la constitution des réseaux routiers romains en Anatolie, mais, dans le cas de Sinope, ils offrent une piste de réflexion, à savoir déterminer la place de Sinope dans le réseau routier est-ouest bordant la mer Noire, ainsi que dans un réseau nord-sud traversant le centre de l'Anatolie par Ancyre ou d'autres cités.

De nombreuses études ont été menées sur les voies romaines, s'attachant à donner une définition précise des types de voies, à en déterminer les maîtres d'œuvre et le financement¹⁶⁸, et à proposer un tableau des voies romaines de l'Empire¹⁶⁹. M.P. Charlesworth s'est intéressé aux routes commerciales dans l'Empire romain et a consacré un chapitre aux routes d'Asie Mineure en utilisant les sources littéraires¹⁷⁰. D. French a proposé une réflexion sur le système routier d'Asie Mineure en utilisant des modèles théoriques, en définissant avec précision routes et chemins et surtout en intégrant une donnée jusqu'alors peu usitée en dehors de son aspect épigraphique : l'apport des bornes milliaires¹⁷¹. Grâce aux cartes qu'il propose dans son article de 1980¹⁷² et dans son catalogue des milliaires d'Asie Mineure¹⁷³, il est possible de suivre l'évolution de la constitution du réseau routier en Anatolie et donc de déterminer l'époque où Sinope fut intégrée dans ce réseau¹⁷⁴.

¹⁶⁵ Munro 1901, 61.

¹⁶⁶ French 1980, 707-711 ; Rémy 1988, 13 ; Sartre 1991, 79 ; **Pl. CX-CXI**.

¹⁶⁷ Rémy 1988, cartes n°6-12, **Pl. CVII-CVIII**.

¹⁶⁸ Pekáry 1968, Chevalier 1972 et 1997.

¹⁶⁹ Chevalier 1972, 148-202 ; Chevalier 1997, 173-272.

¹⁷⁰ Charlesworth 1924, 77-96.

¹⁷¹ French 1980, 698-729.

¹⁷² French 1980, cartes n°1-4.

¹⁷³ French 1988, II, cartes n°1-18.

¹⁷⁴ **Pl. CX**.

Les cartes de D. French, réalisées à partir du recensement des bornes milliaires en Anatolie montrent très clairement que la cité de Sinope fut intégrée dans le système routier romain au moins sous les Flaviens¹⁷⁵. Quatre bornes milliaires le long de la côte de la mer Noire permettent d'esquisser le tracé d'une route longeant la côte de la province de Bithynie-Pont de Tieion jusqu'à Sinope et se prolongeant ensuite en direction d'Amisos¹⁷⁶. Les orientations générales du système routier mis en place sous les Flaviens permettent de penser que Sinope s'intégrait au système routier qui longeait, de manière plus ou moins proche, la mer Noire en direction de la frontière arménienne, tout en s'intégrant aussi certainement au réseau transversal centre-anatolien, dont les points d'appui étaient, entre autres, Césarée de Cappadoce et Ancyre¹⁷⁷. Cela s'intègre dans un système de défense mis en place par Vespasien pour soutenir le *limes* sur l'Euphrate¹⁷⁸.

Grâce à ces orientations générales du réseau routier sous les Flaviens, nous pouvons utiliser le matériau de première main que constituent les bornes milliaires, avec leur texte pouvant citer le nom de l'empereur, du gouverneur, une distance¹⁷⁹ : l'utilisation de ces indications permet de dater avec précision la constitution du réseau routier passant près de Sinope et de voir comment la cité s'y intégrait. La mention du nom des gouverneurs provinciaux peut également servir à l'histoire administrative. Enfin, la localisation précise des bornes milliaires d'époque flavienne trouvées autour de Sinope peut permettre d'esquisser un tracé des voies romaines au niveau local.

Trois bornes milliaires datant de l'époque des Flaviens ont donc été répertoriées par D. French dans son corpus¹⁸⁰. Nous en donnons ici le texte¹⁸¹, en conservant la numérotation et la dénomination adoptée par le corpus de 1988 :

N° 903, Boyabat

[I]mp · Caesar · D[iui ·]

Vespasiani · f · Domit[ia]

nus Aug Germanic · pont[if ·]

4 max · tr · pot · IV · Imp · IX · co[s · XI]

[c]ensoria · pot · p · p · uiam [. . . .]

[Si]nopens · strait · per · T Pri[. . . .]

¹⁷⁵ French 1980, 707-711.

¹⁷⁶ French 1980, carte n°3.

¹⁷⁷ French 1980, carte n°4 ; Sartre 1991, 79.

¹⁷⁸ Charlesworth 1924, 81 ; French 1980, 709-711.

¹⁷⁹ Chevalier 1997, 63-66.

¹⁸⁰ French 1981, n°1-3 ; French 1988, 1, n°903, 910, 915.

¹⁸¹ French 1981, n°1-3.

(vac) Paçatūm ·p[roc ·] suu[m]

[- - - - -]

l. 5 [Colon(iae)] ? ; [a Col] ? (French)

N° 910 Erikli

- (i) Imp · Caęsar ·
 Vespasianus ·Aug
 pont ·max ·tr ·pot IX imp [XIIIX]
 4 p ·p ·cos ·VIII ·desig ·IX
 T · Imp Aug ·f ·cos V[I] des ·VII
 [[Domitianus]]
 [[Imp]] Aug ·f · cos V·des·VI
 8 uias a nouo strauerunt pę
 L Antonium Nasonęm pęc
 eorum
 X

N° 915 Sinop 1

- [Imp]
 Caesar [·Di]vi ·
 Vespasian[i ·f·]
 4 [[Domitianus]]
 Aug ·pontif ·ma
 xim ·trib ·potest ·
 imp · II ·cos ·VIII ·p ·
 8 per A Caesennium ·
 Gallum ·cos · XV ·
 uir ·s ·f ·leg ·Aug ·pro ·
 pr · a nouo ·stra
 12 uit ·
 XXXIII
 ΛΔ

Deux milliaires sont d'origine géographique connue : l'un a été trouvé dans la localité de Boyabat et l'autre dans celle d'Erikli. Le dernier est conservé au musée de Sinope, mais son origine est inconnue (D. French propose la région de Boyabat¹⁸²). L'inscription d'Erikli, datée de 78 p.C., fait apparaître les noms de Vespasien, auquel sont associés Titus et Domitien ; l'inscription de Boyabat est datée de 85 p.C. et porte le nom de Domitien, tout comme celle d'origine inconnue conservée à Sinope, qui est datée de 82/83 p.C. La construction ou l'entretien des voies romaines dans la région de Sinope eut donc lieu dans un intervalle de temps assez court. Le procurateur en exercice en 78 dans la province de Bithynie-Pont est L. Antonius Naso, connu par trois autres milliaires datés de la même année¹⁸³ provenant des régions de Bursa et d'Amasra¹⁸⁴. Pacatus, dont le nom apparaît dans l'inscription de Boyabat, exerçait cette fonction en 85, est considéré par D. French comme le successeur immédiat de Naso¹⁸⁵. L'existence du milliaire de Sinope faisant apparaître le nom de A. Caesennius Gallus en 82, connu à la même époque en tant que légat de Galatie tendrait à faire penser qu'il y a eu inclusion d'une partie du Pont dans la sphère d'influence du légat de Galatie¹⁸⁶. Il n'y a peut-être pas lieu de compliquer les choses, car l'origine de ce milliaire est douteuse et il n'est pas possible de bâtir un raisonnement sur la seule hypothèse de la région de Boyabat. Le milliaire a pu tout à fait être déplacé et la sphère d'influence qui était celle de Gallus en 82 comprenait bien un Pont, mais il s'agissait du Pont Galatique et du Pont Polémoniaque¹⁸⁷. Les bornes milliaires trouvées dans la région de Sinope et exploitables pour déterminer le réseau routier de l'époque du règne des Flaviens ne sont donc qu'au nombre de deux. La localisation des milliaires et leur éloignement du centre urbain de Sinope sont à observer : le milliaire d'Erikli à 30 km de la ville de Sinope, à la même latitude que la ville de Gerze, l'ancienne Carusa qui était incluse dans la *chôra* de Sinope. La borne milliaire de Boyabat est distante de 56 km environ de la ville de Sinope. Seule la borne milliaire d'Erikli porte une mention de distance (X), qui indiquerait la distance la séparant de Sinope, si la borne est sur son territoire. Il faut peut-être envisager un déplacement du milliaire.

Le vocabulaire employé dans les textes gravés sur les milliaires¹⁸⁸ fait apparaître le même verbe latin *sterno* au parfait pour qualifier l'action de faire, de paver une route. La route concernée a donc été pavée, ce qui ne signifie pas qu'elle n'existait pas. Sur le milliaire

¹⁸² French 1988, 1, n°915.

¹⁸³ French 1981, 150.

¹⁸⁴ *PIR*² 1 A 854.

¹⁸⁵ French 1981, 149.

¹⁸⁶ French 1981, 151.

¹⁸⁷ Rémy 1986, 64.

¹⁸⁸ Dąbrowa 1979, 132.

de Boyabat, le verbe *sterno* n'est accompagné d'aucun adverbe, alors que sur l'inscription d'Erikli, il est précédé de l'expression *a nouo*, tout comme dans l'inscription du musée de Sinop. Cette remarque permet de proposer un ordre dans les travaux routiers effectués sous les Flaviens dans la région de Sinope : dans un premier temps, sous le gouvernement de L. Antonius Naso, la route allant de Sinope à la vallée de l'Amnias, route ayant déjà une grande importance à l'époque mithridatique, a pu être rénovée comme en témoigne le milliaire d'Erikli; dans un second temps, et dans un contexte où la route suivant la vallée de l'Amnias avait pris de l'importance car elle permettait d'accéder au *limes*, un tracé différent a peut-être été adopté.

A l'époque du règne des Flaviens, Sinope était donc sur le réseau routier romain empruntant la vallée de l'Amnias par la route passant à Erikli et continuant vers Boyabat. Il faut envisager maintenant la place de Sinope dans un réseau routier qui longerait les côtes de la mer Noire. Une borne milliaire portant le nom de L. Antonius Naso et datée de 78 p.C. a été trouvée à Aş İhsaniye¹⁸⁹, près de Tieion. Cette borne milliaire, ainsi que la découverte d'une route romaine sur la côte entre Sinope et Amastris¹⁹⁰, permettent de supposer l'existence d'une route côtière, d'Héraclée du Pont à Sinope et même au-delà¹⁹¹. L'accessibilité de la côte n'étant pas parfaite jusqu'à Sinope, peut-être faut-il envisager que la voie côtière romaine s'enfonçait à l'intérieur des terres à partir de la localité actuelle de Kozakyalısı (ancienne Potamoi), afin de rejoindre Sinope en remontant les fonds de vallées¹⁹².

La région de Sinope a été intégrée assez tôt, sous les Flaviens, au réseau routier romain par le biais de la route côtière longeant la mer Noire et par le biais de la route intérieure suivant les vallées du Billaios et de l'Amnias. Sous les Antonins, aucune borne milliaire faisant état de réfection de la chaussée dans la région n'a été trouvée. Si l'on suit les cartes de répartitions des milliaires établies par D. French, il est possible de constater que les bornes milliaires d'époque antonine sont concentrées autour d'Ancyre, le long de la route menant à Germanicopolis et le long de la route menant en Kalmizene et en Ximene et se poursuivant vers Amaseia, et le long de la route suivant la vallée de l'Amnias et rejoignant celle de l'Iris à Amaseia¹⁹³. Sous le règne des Antonins, ce sont les grands axes centro-anatoliens menant vers le *limes* qui sont privilégiés, la route côtière de la mer Noire faisant figure de route secondaire. Sinope n'est pas pour autant isolée du réseau routier mis en place

¹⁸⁹ French 1988, 1, n°982.

¹⁹⁰ French 1980, pl. III.

¹⁹¹ French 1980, 710, carte n°3 ; Barrington Atlas, 86-88 : route discontinuée.

¹⁹² Barrington Atlas, 86.

¹⁹³ French 1988, 2, 548-549, carte n°12 : Samsun ; 560-561, carte n°18 : Zonguldak ; Barrington Atlas 86-88.

sous l'Empire romain car elle dispose d'une route bornée à l'époque flavienne la conduisant au premier maillon du réseau routier anatolien¹⁹⁴, à savoir la route suivant la vallée du Billaios, de l'Amnias, passant par Néoclaudiopois, Magnopolis et Sebasté et suivant ensuite la vallée du Lykos.

1. 3. Le rôle de Sinope dans la défense de l'Empire

Sinope étant une colonie romaine de fondation césarienne, il est possible de supposer que c'est un dessein stratégique qui a présidé à sa déduction. Or, dans son analyse sur le rôle des colonies romaines dans la sécurité publique en Asie Mineure, C. Brélaz s'attache à montrer qu'aucune colonie césaro-augustéenne n'a joué de rôle militaire actif dans l'annexion de nouveaux territoires en Anatolie, ni n'a servi de garnison¹⁹⁵. Rien en effet n'impose une vocation militaire à une colonie de vétérans. De plus, aucune organisation militaire ne survit à l'intérieur d'une colonie¹⁹⁶. Le seul avantage militaire qui pouvait être escompté d'une colonie concernait le recrutement des soldats, car les colons étaient citoyens romains. A la première génération de colons vétérans, on pouvait s'attendre à une tradition de service des armes¹⁹⁷, mais cela pouvait se perdre à la génération suivante. Même si les colonies n'abritent pas forcément des camps légionnaires ou des troupes auxiliaires, elle peuvent à l'occasion servir de lieu d'hébergement et de base opérationnelle pour les soldats¹⁹⁸. Il ne faut donc pas s'étonner que Sinope joue un rôle dans la défense de l'Empire.

1. 3. 1. La présence de cohortes auxiliaires à Sinope

Sinope se trouvait dans la province de Bithynie-Pont, qui était une province sénatoriale inermes, donc où aucune légion ne stationnait¹⁹⁹. Cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'y avait pas de soldats dans la province²⁰⁰, car la sécurité provinciale des provinces inermes était assurée par les troupes de cohortes auxiliaires²⁰¹, qui étaient assez nombreuses pour fournir une escorte au gouverneur de province ou pour apporter leur aide dans un problème de police d'ordre mineur²⁰², ou par des détachements légionnaires²⁰³. La province

¹⁹⁴ French 1980, 712, carte n°4.

¹⁹⁵ Brélaz 2004, 190.

¹⁹⁶ Brélaz 2004, 195.

¹⁹⁷ Brélaz 2004, 195-196.

¹⁹⁸ Brélaz 2004, 198.

¹⁹⁹ Tacite, *Hist.*, 1. 11 ; 1.16; 2. 83 ; 3. 5 : *inermes provinciae* ; 2. 81 : *inermes legati*.

²⁰⁰ Sherk 1955, 401-402, n. 3.

²⁰¹ Ritterling 1927, 28-32 ; Sherk 1955, 412 ; Brélaz 2005, 231-254.

²⁰² Sherk 1955, 401.

²⁰³ Le Bohec 1989, 30-31 ; Sartre 1991, 74.

de Bithynie-Pont disposait de plusieurs cohortes auxiliaires lors de la mission de Pline le Jeune²⁰⁴ et la correspondance de Pline²⁰⁵ nous apprend qu'il y avait dans la province une *Cohors VI Equestris*, qui stationnait à Nicomédie. Les données de l'épigraphie font état d'un cavalier en Phazémonitide, d'une *Cohors VI* à Pruse et peut-être à Ak Issar, et d'un cavalier de la *Cohors VI* à Gebise²⁰⁶.

Bien qu'aucune source littéraire n'évoque la présence de cohortes auxiliaires ou de détachements légionnaires à Sinope, l'épigraphie offre sept inscriptions mentionnant des militaires : une inscription mentionnant un vétéran et deux inscriptions mentionnant chacune un centurion²⁰⁷, trois inscriptions mentionnent des soldats appartenant à des cohortes auxiliaires²⁰⁸ et une dernière inscription fragmentaire ne fait apparaître que les lettres MIL²⁰⁹. Toutes ces inscriptions militaires sont datées des I^{er} ou II^e s. p.C. Les inscriptions mentionnant des cohortes auxiliaires sont toutes des funéraires. Le recrutement des membres des cohortes auxiliaires s'effectuait au niveau local et il est peut-être possible d'envisager que les cohortes mentionnées sur les funéraires de Sinope aient été stationnées dans la cité. L'inscription la plus ancienne, datée du I^{er} s. p.C.²¹⁰, peut-être du principat d'Auguste ou de Tibère par D. French, évoque C. Octavius, originaire de Savatra en Lycaonie²¹¹ et membre de la cohorte *Augusta*²¹² :

C · Octavius · C · f · Vel
 2 dom · Şauṭra · mil
 cohort · August et ea[e]-
 4 dem cohortis sesque-
 plicarius · hic · situs
 6 (uac) est (uac)

²⁰⁴ Pline, *Epist. ad Trajan*, 21.

²⁰⁵ Pline, *Epist. ad Trajan*, 106-107.

²⁰⁶ *Studia Pontica* III, n°92 ; *IGRR.*, III, 2, 1396 ; 1411 ; *SEG* 2, 666 ; Brélaz 2005, 240-241.

²⁰⁷ *IK*, 64-Sinope, 121 = Reinach 1916, 347 n°8 = *AE* 1916. 121 = Salač 1920, 357b); *IK*, 64-Sinope, 125 = Yerakis 1901, 356 n°12 = *AE* 1902. 99 = *CIL* 3. 14402b; *IK*, 64-Sinope, 137 = Mendel 1903, 333 n°51 = *IGRR* 3. 1426 = French 1986b, 498 n°10.

²⁰⁸ *IK*, 64-Sinope, 122 = Speidel & French 1985, 99 ; *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51 ; *IK*, 64-Sinope, 124.

²⁰⁹ *IK*, 64-Sinope, 214.

²¹⁰ On peut dater cette inscription de la première moitié du I^{er} s. p.C. en raison des *duo nomina*.

²¹¹ Cité connue par ses inscriptions : Robert & Robert 1966, n°446.

²¹² *IK*, 64-Sinope, 124.

Traduction :

C(aius) Octavius, fils de Caius, de la tribu Velina, originaire de Savatra, soldat de la cohorte Auguste et *sesqueplicarius*²¹³ de la même cohorte, repose ici.

L'éditeur du texte, D. French, s'interroge sur la possibilité d'identité entre la cohorte Augusta de ce texte et la cohorte I *Augusta Cyrenaica*, présente à Ancyre et mentionnant un autre soldat originaire de Savatra²¹⁴, mais la date de l'inscription de Sinope ne coïnciderait pas avec cela. C. Octavius s'est-il engagé dans la cohorte *Augusta* à Sinope ou bien est-il venu avec sa cohorte à Sinope où il est mort ?

Une autre inscription de Sinope, datée également par D. French du I^{er} s. p.C.²¹⁵, mentionne en grec un soldat de cohorte, Sextus Egnatius, mais l'inscription est mutilée et le nom de la cohorte n'apparaît pas²¹⁶. L'inscription la plus intéressante pour comprendre le rôle de Sinope dans l'organisation de la défense de l'Empire est la suivante, datée par D. French du I^{er} ou du II^e s. p.C.²¹⁷ :

M · Blossius
 2 M · f · Ter · mil ·
 coh · Cypr ·
 4 (centuria) Bassi · ex · tes-
 tamento (hic) situs (est)

Traduction

M(arcus) Blossius, fils de Marcus, de la tribu Teretina²¹⁸, soldat de la cohorte chypriote (des Chypriotes ?), dans la centurie de Bassus, en conformité avec son testament, il repose ici.

La mention de la cohorte *Cypria* dans cette inscription est capitale, car la même cohorte, ainsi que la cohorte *Thracum*, sont connues à Panticapée²¹⁹. Pour M.P. Speidel et D. French, il ne fait aucun doute que la cohorte *Cypria* venait de Sinope, de même que la cohorte

²¹³ = soldat qui reçoit une solde et demi.

²¹⁴ Bosch 1967, 136 n°113.

²¹⁵ Il est possible de dater l'inscription de la première moitié du I^{er} s. p.C. en raison des *duo nomina*.

²¹⁶ *JK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

²¹⁷ *JK*, 64-Sinope, 122 = Speidel & French 1985, 99.

²¹⁸ La tribu Teretina est connue en Italie : Kubitschek 1889, 272.

²¹⁹ Speidel & French 1985, 98, n. 8.

*Thracum*²²⁰, car si la Crimée dépendait militairement de la province de Mésie, la zone de Panticapée dépendait de la Bithynie-Pont²²¹. La mise en relation des inscriptions de Panticapée et de l'épithaphe de Marcus Blossius permet donc d'avancer la présence d'une cohorte auxiliaire à Sinope même, la cohorte *Cypria*, connue pour avoir été en mission dans le royaume du Bosphore.

Les inscriptions mentionnant des soldats appartenant à des cohortes auxiliaires sont toutes des épithaphe et ne peuvent nous donner beaucoup d'information sur l'origine des soldats : dans l'inscription de Sextus Egnatius, le nom de l'épouse, Publilia Urbana, est cité, mais cela ne veut pas dire qu'il était originaire de Sinope : il a pu mourir en service à Sinope et son épouse s'y installer par la suite ; dans le cas de Marcus Blossius, le testament du défunt indique le lieu de sépulture souhaité, ce qui est habituel dans la vie militaire et qui ne prouve nullement que Marcus Blossius était sinopéen d'origine. Enfin, le cas de l'épithaphe de Caius Octavius, où il est précisé que le défunt était originaire de Savatra dans le sud de la Galatie peut amener à penser que la cohorte *Augusta* n'était peut-être pas en station à Sinope, mais en mission.

Un dernier aspect doit être traité : les trois défunts sont des citoyens romains (même si leur épithaphe ne porte pas leur *cognomen*), que l'on ne s'attendrait pas à trouver dans des cohortes auxiliaires composées normalement de pérégrins. Or, comme il n'existait pas de légion dans la province de Bithynie-Pont, tout citoyen qui souhaitait servir les armes dans sa patrie était obligé de s'enrôler dans une cohorte auxiliaire²²². Même si Sinope se trouvait dans une province inerte, elle était dotée de forces militaires auxiliaires composées au moins en partie de citoyens romains, et ces cohortes auxiliaires pouvaient servir à défendre le territoire de l'Empire ou être envoyées pour régler des problèmes militaires, comme par exemple la cohorte *Cypria* dans le royaume du Bosphore.

1. 3. 2. La présence de légionnaires à Sinope

Trois inscriptions de Sinope mentionnent des légionnaires ou des centurions. Cela peut s'expliquer par la présence de vétérans ayant terminé leur service, par l'envoi de vexillations pour une mission précise ou tout simplement par le passage d'une légion faisant étape à Sinope pour se rendre sur le *limes*. Une première inscription bilingue fait état d'un vétéran, Publius Aelius Pompeius, originaire de Carnuntum en Pannonie Supérieure²²³. Ce dernier a

²²⁰ Speidel & French 1985, 100.

²²¹ Speidel & French 1985, 101 : carte.

²²² Speidel & French 1985, 99.

²²³ *IK*, 64-Sinope, 121 = Reinach 1916, 347 n°8 = *AE* 1916. 121 = Salač 1920, 357b).

fait graver un épitaphe pour son épouse Numeria Procope, dont il vante les qualités, et où il indique le grade qu'il avait atteint, à savoir celui de centurion. On peut s'étonner qu'un légionnaire originaire de Pannonie, s'étant sûrement enrôlé dans une légion stationnant dans la région, ait choisi de se retirer à Sinope. Les centurions étaient de grands voyageurs et passaient en moyenne trois-quatre ans dans un poste avant d'être mutés, à un grade plus élevé, dans un autre. Les provinces germano-danubiennes ont fourni beaucoup de soldats et de cadres, car beaucoup étaient déjà fils de légionnaires ou de colons. Comme il ne pouvaient pas tous faire carrière sur place, on peut les retrouver, comme Publius Aelius Pompeius, dans un lieu très éloigné de leur région d'origine. Une autre inscription, dédiée elle aussi à une épouse défunte, fait parler Marcus Celer, centurion de la Légion XI *Claudia*, connue pour avoir séjourné en Illyrie sous Auguste et sous Tibère, en Dalmatie sous Claude et sous Néron, en Germanie Supérieure sous Vespasien et sous Domitien, en Pannonie sous Trajan en 103, en Mésie Inférieure en 112 sous Trajan jusqu'au règne de Caracalla²²⁴. L'inscription de l'épouse de Marcus Celer, comme celle de l'épouse de Publius Aelius Pompeius sont datées par D. French des I^{er} ou II^e s., ce qui fait qu'il est difficile d'effectuer un rapprochement entre les deux légionnaires au delà de leur veuvage respectif, mais il est possible de constater que la Légion XI *Claudia* se trouvait en Pannonie en 103 et que Publius Aelius Pompeius en faisait peut-être partie à ce moment, ce qui rapprocherait encore la destinée des deux légionnaires. Aucune autre source ne permet de faire le lien entre la Légion XI *Claudia* et la région de Sinope pour les I^{er} et II^e s. Peut-il s'agir de la présence de vexillations envoyées à Sinope non pour mener la guerre, mais pour des travaux de construction ou pour l'occupation d'un point stratégique de la cité ? Le manque de sources et la datation assez large de l'inscription de Marcus Celer ne permettent pas de répondre à cette question. Une dernière inscription, datée des I^{er}-II^e s. p.C. par son éditeur D. French, mentionnant un centurion de la Légion XXII *Primigenia* peut amener à penser qu'il y avait des vexillations à Sinope²²⁵ :

Olcinius
 2 Macrinus
 > [le]g XXII pri-
 4 mig (rose) p f
 u s (uac) l m

lignes 3-5 : pri|mig(eniae) p(iae) f(idelis) | v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (French)

²²⁴ Ritterling 1925, 1362-1366.

²²⁵ *IK*, 64-Sinope, 125 = Yerakis 1901, 356 n°12 = *AE* 1902. 99 = *CIL* 3. 14402b.

Traduction

Olcinius Macrinus, centurion de la Légion XXII *Primigenia Pia Fidelis*, s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre.

La localisation de la Légion XXII *Primigenia* est connue pour le Haut-Empire : créée par Caligula, elle a surtout stationné à Mayence²²⁶. Une inscription de cette légion a été trouvée en Germanie supérieure, dans la localité actuelle de Schlossau et met en relation la Légion XXII *Primigenia* et la cité de Sinope²²⁷ :

Fortunae sac
 2 Brittones Trip
 qui sunt sub cura
 4 T Mani T f Pollia
 Magni Senope sic
 6 > leg XXII p p f o p

ligne 1 : sac(rum)

ligne 2 : Trip(utienses)

ligne 6 ; o(pus) p(erfecerunt)

Traduction

Consacré à Fortuna, les *Brittones Triputienses* qui sont sous la direction de Titus Manius Magnus, fils de Titus, de la tribu Pollia, originaire de Sinope, centurion de la légion XXII *Primigenia* pieuse fidèle, ont achevé cet ouvrage.

L'inscription de Titus Manius Magnus a été datée du II^e s. par les éditeurs du *CIL* et Ritterling précise que la légion se trouvait dans la région de Schlossau, sur la ligne de l'Odenwald essentiellement à l'époque d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux²²⁸. Dans son étude sur les centurions légionnaires des armées romaines du Rhin, O. Richier se montre plus précis et date l'inscription du règne d'Antonin. Le *numerus* des *Brittones Triputienses* fut en effet recruté par Lollius Urbicus après ses victoires bretonnes de 142 et envoyé en Germanie Supérieure afin de renforcer la construction de *castella* dans l'Odenwald. Ainsi, l'unité s'employa à la construction de plusieurs tours de garde, entre Würzberg et Eulbach en 145, et,

²²⁶ Ritterling 1925, 1362-1366 ; Franke 2000, 95-104.

²²⁷ *CIL* XIII-2, I, 6502 ; Richier 2004, 339-340, n°284.

²²⁸ Ritterling 1925, 1810.

les années suivantes, entre Eulbach et Vielbrunn, et entre Hesselbach et Sclossau. O. Richier suggère que Titus Manius Magnus assurait peut-être aussi l'interim du commandement de la *cohors I Sequanorum et Rauricorum*, dont dépendait le *numerus*, et qui se trouvait dans le fort voisin d'Oberscheindenthal²²⁹.

Bien qu'il soit difficile de déterminer quelles étaient les relations militaires entre la région de Sinope et la légion XXII *Primigenia* stationnée essentiellement en Germanie, nous pouvons suivre l'idée de Ritterling qui voit dans l'inscription d'Olcinius Macrinus la preuve de l'envoi d'une vexillation en Orient. Par contre, Ritterling lit Q. Licinius Macrinus et rapproche le centurion mentionné à Sinope de Q. Licinius Macrinus, centurion en Dacie vers 105 dans la Légion III Flavia²³⁰. Peut-être y avait-il un foyer de recrutement légionnaire à Sinope qui expliquerait la présence d'un centurion originaire de Sinope en Germanie Supérieure, les vocations militaires pouvant naître au contact des vexillations envoyées dans la région de Sinope pour y effectuer des repérages, des constructions ou assurer la sécurité du territoire et/ou du littoral. La présence d'un centurion originaire de Sinope sur le *limes* de Germanie peut aussi s'expliquer par les aléas de sa carrière.

La présence de légionnaires dans l'épigraphie sinopéenne montre qu'à un moment ou à un autre du I^{er} ou du II^e s., des vétérans ou des légionnaires ont pu s'installer à Sinope et y perdre leur épouse, d'où la présence d'épithaphes, ce qui n'implique pas forcément la présence de vexillations. En revanche, dans le cas de la dédicace concernant Olcinius Macrinus, centurion dans la Légion XXII *Primigenia*, il est tentant d'y voir la preuve de l'envoi d'une vexillation, d'autant plus que la présence d'un centurion originaire de Sinope est attestée dans cette même légion. Il faut néanmoins rester prudent, car les deux inscriptions sont des vœux à caractère religieux, et Olcinius Macrinus a pu produire cette inscription avant de quitter Sinope ou en rentrant, mais il est quand même surprenant de voir que la Légion *Primigenia* et Sinope sont mises en relations dans deux inscriptions votives. Y avait-il des relations privilégiées entre les régions du *limes* danubien ou germanique et la région de Sinope, possible point d'appui pour accéder au réseau routier anatolien et donc au *limes* sur l'Euphrate ? De telles relations ainsi que le passage de troupes sont attestées entre les Balkans et le nord-ouest de l'Anatolie²³¹, mais les preuves manquent pour la cité de Sinope. La présence de vexillations et de cohortes auxiliaires est peut-être à relier à la défense du littoral pontique plus qu'à la sécurité des routes menant au *limes* de l'Euphrate.

²²⁹ Richier 2004, 239-240.

²³⁰ *CIL* III, 1353.

²³¹ Mitchell 1983, 131-150.

1. 3. 3. Sinope et la défense du littoral

Avant la création de la *Classis Pontica* en 64 p.C. par Néron, la position stratégique de Sinope avait été reconnue. Sinope avait été une base navale importante du royaume de Mithridate et il semblerait que ce rôle ait été maintenu par les Romains, car c'est de Sinope que Marcus Agrippa comptait lancer une expédition dans le Bosphore Cimmérien en 14 a.C.²³². Au début du I^{er} s. p.C., une inscription honorifique de Sinope mentionne un officier romain qui, entre autres attributions, a celle de navarque²³³ :

C · Numisio S[p · f ·]
 2 Qui · Primo · na-
 varcho · sacerđ
 4 Imp · Caesaris · Aug
 aed · Ilvir · iter · Ilvir
 6 quinq · Numisia
 Paulla · filia · eius

Traduction

A Caius Numisius Primus, fils de Spurius, de la tribu Quirina, navarque, prêtre de l'Empereur César Auguste, édile, *duumvir* à deux reprises, *duumvir quinquenalis*, Numisia Paulla sa fille (a érigé cette stèle).

C.G. Starr estime que l'empereur mentionné dans le texte est Auguste²³⁴, ce qui amène D. French à proposer une datation pour le début du I^{er} s. p.C. A cette époque, une flotte romaine patrouillait donc dans la mer Noire. Cela s'explique par le fait que la mer Noire constituait un *limes* pour l'Empire romain²³⁵ qu'il fallait contrôler afin d'éviter les attaques de puissances étrangères ou les ravages de la piraterie.

Les opérations navales romaines s'intensifièrent en mer Noire à partir de l'annexion de la Thrace en 46 p.C. La *Classis Perinthia* fut probablement fondée par Claude lorsqu'il avait annexé la Thrace²³⁶. La *Classis Pontica* fut créée en 64 sous le règne de Néron à la suite de la

²³² Fl. Josèphe, *Antiq. Jud.*, 16. 21.

²³³ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

²³⁴ Starr 1941, 157, n. 8

²³⁵ Reddé 1986, 253.

²³⁶ Starr 1941, 126-127.

transformation du royaume de Polémon I^{er} en province romaine²³⁷ : le contrôle direct de Rome sur l'Asie Mineure orientale était devenu vital afin de bénéficier des routes menant en Arménie et au Caucase²³⁸ et Trapézonte, au débouché de l'unique route descendant de la chaîne côtière, était une base de première importance pour le ravitaillement de toute opération menée contre l'Arménie. Le contrôle de la côte orientale de la mer Noire permettait un transfert maritime aisé des troupes nécessaires aux opérations engagées contre les Parthes²³⁹. La flotte pontique prit la suite de la flotte royale de Polémon II et fut placée sous les ordres d'un préfet équestre, et fut probablement renforcée par la suite. Pour l'époque de Néron, Flavius Josèphe la crédite de quarante vaisseaux²⁴⁰. D'après Tacite, elle fut reconstruite après des pertes substantielles provoquées à la révolte d'Anicetus, un affranchi de Polémon, en 69²⁴¹ et maintint sa position à Trapézonte.

Sous le règne de Trajan, une inscription mentionne à Sinope un fonctionnaire militaire préfet du littoral d'Amastris et de la flotte pontique²⁴² :

 2 [co]r̄ · mural · praef̄[f · orae · maritimae]
 [Am]astr̄ · et · clas[s · Ponticae · proc]
 4 [Im]p̄ · Nervae (feuille) [Traiani]
 [Cae]s · Aug · Ger[man · Dacic · provinc]
 6 [Galatia]e et Paph̄[lagoniae]

Traduction

--- a été gratifié] d'une couronne murale, préfet du littoral maritime d'Amastris et de la flotte pontique, procurateur de l'Empereur Nerva Trajan César Auguste, *Germanicus*, *Dacicus* pour les provinces de Galatie et de Paphlagonie

J. Moreau estime que la préfecture *orae maritimae Amastrensis* est liée à une réorganisation du commandement des côtes de la mer Noire en vue de la préparation des opérations contre les Parthes, donc avant 116²⁴³. Sous Trajan, un autre préfet *orae Ponticae*, Gavius Bassus, se rend auprès de Pline le Jeune à Nicomédie afin de lui faire part de

²³⁷ Suet., *Néron*, 18.

²³⁸ Cumont 1923, 109-119 ; Anderson 1952, 774-778.

²³⁹ Reddé 1986, 253-254.

²⁴⁰ Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, 2. 366-367.

²⁴¹ Tacite, *Hist.*, 3. 47.

²⁴² *IK*, 64-Sinope, 126 = Moreau 1959, 84-87 = AE 1961. 364 = Moreau 1964, 22 = AE 1965. 348 = French 1984, 55.

l'insuffisance de l'effectif (dix *beneficiarii*, deux cavaliers et un centurion) qui lui avait été octroyé²⁴⁴. Il existait donc une fonction de contrôle liée au littoral maritime, qui pouvait se combiner, dans le cas de l'inscription sinopéenne, avec une préfecture de la flotte pontique. Le même homme assumait des responsabilités militaires et des fonctions administratives de contrôle et de sécurité du littoral. La comparaison de l'inscription sinopéenne avec le titre de Gavius Bassus permet de supposer qu'il y avait plusieurs districts de contrôle de la côte pontique : Gavius Bassus contrôlait peut-être les côtes de Bithynie alors que l'anonyme de Sinope contrôlait le littoral d'Amastris. Comme l'inscription a été trouvée à Sinope, il est tentant d'inclure la cité dans ce district de contrôle et d'y voir la marque d'un rôle joué dans le stationnement de la *Classis Pontica*. Sinope perdit, semble-t-il, de son importance après le règne de Trajan²⁴⁵ car, sous le règne d'Hadrien, elle n'est pas mentionnée comme une base importante lors de la tournée d'inspection effectuée par le légat propréteur de Cappadoce, Arrien lors de l'été 131 ou 132, dont le compte-rendu fut consigné dans le *Périple du Pont-Euxin*²⁴⁶. Arrien commandait deux légions, des troupes auxiliaires et la *Classis Pontica*. Sous le règne d'Antonin le Pieux, Sinope semble de nouveau avoir de l'importance pour la défense du littoral pontique. Dans une inscription honorifique²⁴⁷, Titus Veturius Campester est honoré par le *vicus COPDVE*²⁴⁸. Dans un article intitulé « *Classis Pontica* »²⁴⁹, D. French reprenait l'inscription publiée en 1916 par T. Reinach²⁵⁰ et proposait de lire *COPDVE* à la place de *COPDY*, éliminant ainsi le *monstrum* du premier éditeur. D. French propose de lire *vicus C(lassis) O(rae) P(onticae) D Ve(teranorum)*, ce qui impliquerait que Sinope était le quartier général ou du moins une station de la *Classis Pontica*, ce qui rendrait justice à sa position centrale sur le littoral méridional de la mer Noire. Dans les *IK* de Sinope, D. French s'interroge sur l'intégration du *vicus* des vétérans de la flotte pontique à la colonie de Sinope et propose d'y voir un *collegium veteranorum*.

Grâce à la présence d'un préfet *orae maritimae Amastriensis* et d'un possible *vicus* des vétérans de la *Classis Pontica* à Sinope, le rôle de Sinope dans l'organisation de la défense maritime paraît plus facile à déterminer que son rôle dans l'organisation militaire terrestre. Si l'on accepte l'hypothèse que Sinope constituait une station de la *Classis Pontica*,

²⁴³ Moreau 1959, 85-86.

²⁴⁴ Pline, *Epist. ad Traj.*, 21-22 ; 86a.

²⁴⁵ Reddé 1986, 258.

²⁴⁶ Arrien, *Per.*, 20-21 (Müller) = 14 (CUF).

²⁴⁷ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

²⁴⁸ *Infra*, 421 pour le texte.

²⁴⁹ French 1984, 53-60.

²⁵⁰ Reinach 1916, 345.

cela permet d'envisager le territoire de la cité comme étant un élément du *limes* de la mer Noire. Si la *Classis Pontica* assurait la sécurité de navigation sur la mer Noire, le préfet *orae maritimae Amasriensis* assurait des fonctions de police des côtes et d'un arrière-pays proche. Faire de Sinope une station de la *Classis Pontica* permettrait de comprendre la présence de légionnaires et de vexillations à Sinope, qui aurait pu servir de port d'arrivée pour des troupes à destination de l'Anatolie ou de l'Arménie, comme cela est attesté pour Trapézonte.

2. LA VIE MUNICIPALE À SINOPE SOUS LE HAUT-EMPIRE

2. 1. *Colonia Iulia Felix Sinope*

2. 1. 1. La visibilité de la colonie

Après sa victoire sur Pharnace à Zela en 47 a.C.²⁵¹, César fonda plusieurs colonies en Asie Mineure : Héraclée du Pont, Amisos, Apamée-Myrléa, Lampsaque, Parion et Sinope. La date de fondation de la colonie de Sinope, 45 a.C.²⁵², peut être déduite de l'ère indiquée sur les monnaies émises par Sinope à partir de l'époque de Marc Antoine²⁵³.

Les sources littéraires font état du statut colonial de Sinope : Pline l'Ancien et Pline le Jeune qualifient la cité de *colonia*²⁵⁴. Strabon, dans sa notice sur Sinope²⁵⁵, indique qu'une partie de la ville et de son territoire appartiennent à la colonie romaine qui y est installée à son époque²⁵⁶.

L'observation des légendes des monnaies de Sinope permet d'observer quelle était la titulature de la colonie de Sinope : *C I F (Colonia Iulia Felix)*²⁵⁷ ; *C I C F C (Colonia Iulia Caesarea Felix Cinope)*²⁵⁸ ; *C I F S (Colonia Iulia Felix Sinope)*²⁵⁹ ; *C I F C (Colonia Iulia Felix Cinope)*²⁶⁰ ; *C I F SINO (Colonia Iulia Felix Sinope)*²⁶¹ ; *C I F SINOPE (Colonia Iulia Felix Sinope)*²⁶² ; *C I F SIN (Colonia Iulia Felix Sinope)*²⁶³ ; *C I F CINOPE (Colonia Iulia*

²⁵¹ Tite Live, *Per.*, 113 ; Dion Cassius 42. 47 ; Appien, *Bell. Civ.*, 2. 91 ; *Mithr.*, 120 ; Suet., *Cés.*, 35.2 ; Plut., *Cés.*, 50. 2 ; Florus 2. 13. 63-64 ; Orose 6. 16. 3 ; Eutr. 6. 22.

²⁵² Leschorn 1993, 150-162.

²⁵³ *Recueil I*², n° 75 (Marc Antoine) ; 81-90 (Auguste) ; 92-93 (Caligula) ; 94-95 (Claude) ; 96-97 ; 99-100 (Néron) ; 101-102 (Vespasien) ; 103 (Domitien) ; 104 (Nerva) ; 105-107 (Trajan) ; 108-111 (Hadrien) ; 112-113 (Antonin le Pieux) ; 114-121 (Marc Aurèle).

²⁵⁴ Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, 6. 1. 6 ; Pline le Jeune, *Epist. ad. Traj.*, 90-91.

²⁵⁵ Strab. 12. 3. 11.

²⁵⁶ *Νυνὶ δὲ καὶ Ῥωμαίων ἀποικίαν δέδεκται καὶ μέρος τῆς πόλεως καὶ τῆς χώρας ἐκείνων ἐστί .*

²⁵⁷ *Recueil I*², n° 74 ; 82-85 ; 87-91 ; 93-95 ; 97-99 ; 101-104 ; 106 ; 108 ; 111-112 ; *SNG von Aulock*, n° 232-234 ; 236.

²⁵⁸ *Recueil I*², n° 78-80.

²⁵⁹ *Recueil I*², n° 81 ; 109-110 ; 113.

²⁶⁰ *Recueil I*², n° 92.

²⁶¹ *Recueil I*², n° 114.

²⁶² *Recueil I*², n° 115-117 ; 120-121 ; *SNG von Aulock*, n° 237.

Felix Cinope)²⁶⁴. Les mêmes épithètes se retrouvent dans l'épigraphie de Sinope : une dédicace à Antonin le Pieux²⁶⁵ se termine par les lettres *C I F*, de même qu'une dédicace à Marc Aurèle²⁶⁶ ; l'abréviation *C I F S* fait partie des propositions de restitution dans des inscriptions honorifiques pour Marc Aurèle et Commode²⁶⁷. Une inscription funéraire bilingue retrouvée sur un sarcophage contient une malédiction à l'encontre des profanateurs de sépulture et fixe une amende de cinq mille deniers pour quiconque se rendrait coupable d'un tel crime. L'amende devrait être versée à la *splendidissima colonia Sinope* (λαμπροτάτη κολωνεία Σινώπη)²⁶⁸. Une autre malédiction gravée sur un sarcophage reprend les mêmes termes grecs pour qualifier la colonie de Sinope, λαμπροτάτη κολωνεία, et fixe à mille cinq cents deniers l'amende à verser si l'on se rend coupable de profanation de sépulture²⁶⁹. L'abréviation CIFS apparaît aussi dans une inscription pour un roi sauromate²⁷⁰, datée par les auteurs du *CIL* entre 92 et 124, bien qu'il soit possible de remonter la date de l'inscription sous Domitien : le nom de l'empereur n'est pas donné, car sa mémoire a été condamnée :

Regem Ti(berium) Iul(ium) Sau-
romatem ami-
cum Imp(eratoris) popu-
4 liq(ue) R(omani) praestan-
tissimum c(olonia) I(ulia) F(elix) S(inope)
ex d(ecurionum) d(ecreto)

Traduction

La colonie Iulia Felix Sinope (honore) le roi Tiberius Iulius Sauromate, ami très remarquable de l'Empereur et du Peuple romain. Par décret des décurions.

La colonie de Sinope, par la date de sa fondation et par son épithète *Iulia* fait donc partie des fondations césaro-augustéennes dont la création a été motivée par des motifs plus agraires et socio-politiques que stratégiques²⁷¹.

²⁶³ *Recueil I*², n° 118.

²⁶⁴ *Recueil I*², n° 119.

²⁶⁵ *IK*, 64-Sinope, 87 = Doublet 1889, 302 n°4 = *CIL* 3. 12220 = French 1978, 177 n°1 = *AE* 1979. 592.

²⁶⁶ *IK*, 64-Sinope, 91 = *CIL* 3. 229 = *CIL* 3. 6978.

²⁶⁷ *IK*, 64-Sinope, 89 = Doublet 1889, 303 n°5 = *CIL* 3. 12222 ; *IK*, 64-Sinope, 90.

²⁶⁸ *IK*, 64-Sinope, 121 = Reinach 1916, 347 n°8 = *AE* 1916. 121 = Salač 1920, 357b).

²⁶⁹ *IK*, 64-Sinope, 160.

²⁷⁰ *CIL*, III¹, n° 783 ; *CIRB* n° 46.

²⁷¹ Brélaz 2004, 187.

Sinope était une cité bien placée d'un point de vue stratégique pour surveiller la mer Noire, car sise au milieu de la côte sud, à l'endroit où la traversée vers la côte nord est la plus courte. De plus, elle jouissait toujours du titre de meilleur port de la côte sud de la mer Noire²⁷², du fait de sa double rade, et le savoir-faire de ses chantiers navals avait dû s'y perpétuer, puisqu'elle était restée une base navale importante du royaume de Mithridate. Enfin, elle s'intégrait dans un chapelet de routes terrestres ou maritimes parsemé de fondations coloniales, allant de l'Adriatique à la mer Noire et menant à l'Orient²⁷³.

Cependant, à l'exception de l'expédition dans le royaume du Bosphore Cimmérien en 14 a.C., à aucun moment elle n'a servi de base navale pour une opération de conquête de grande envergure. Force est donc de suivre les conclusions de C. Brélaz qui voit principalement dans les fondations coloniales de César un moyen de distribuer des terres à ses vétérans et aux Italiens dépossédés durant la guerre civile²⁷⁴, donc de régler un problème social et agraire.

Les fondations coloniales césariennes ont apporté un bénéfice politique immédiat pour le dictateur en Bithynie, car elles ont contrebalancé l'influence de son rival Pompée²⁷⁵.

Si l'on considère que César a voulu faire l'exact contraire de ce qu'avait fait Pompée en Orient, le cas de Sinope est adapté. En effet, l'octroi du statut de colonie romaine à Sinope peut être perçu comme une remise en cause directe de l'œuvre de Pompée à Sinope, qui avait lui-même remis en cause l'œuvre de Lucullus. Sinope avait en effet été particulièrement favorisée après sa prise par Lucullus, puisque ce dernier lui avait accordé la liberté. Dans l'organisation pompéienne du Pont, il n'est pas dit que ce statut privilégié de Sinope lui fut enlevé, mais elle n'a pas de place exceptionnelle au sein de la province de Bithynie-Pont : elle n'est ni capitale provinciale comme Nicomédie, ni capitale de la partie pontique de la province comme Amastris, mais elle est néanmoins une des douze communautés choisies par Pompée pour servir de relais à l'administration romaine dans le Pont. Le fait de recevoir de César une colonie romaine peut être considéré comme une sanction à l'égard d'une cité autrefois pompéienne²⁷⁶.

César a aussi pu installer une colonie à Sinope afin de renverser l'équilibre des clientèles dans la province de Bithynie-Pont et de lotir ses partisans²⁷⁷. Enfin, la déduction d'une colonie césarienne peut aussi avoir pour but de punir une cité instable, qui n'avait pas

²⁷² *Infra*, 449-451.

²⁷³ Jacques 1990, 240.

²⁷⁴ Jacques 1990, 240 ; Sartre 2001, 119-121 ; Brélaz 2004, 192-193.

²⁷⁵ Sartre 2001, 121 ; Brélaz 2004, 193.

²⁷⁶ Sartre 2001, 121.

résisté avec toute la vaillance dont elle aurait pu être capable lors de la tentative de Pharnace de reconquérir le royaume de son père : elle avait été prise par Pharnace²⁷⁸ et c'est là qu'il se réfugia après la défaite de Zela, avec mille cavaliers et où il négocia la reddition de Sinope avec Domitius en échange d'un sauf-conduit pour lui et ses cavaliers avant de s'enfuir en Crimée²⁷⁹.

À la différence de Sinope, Amisos avait particulièrement souffert, lorsque Pharnace s'était emparé d'elle : après une longue résistance, il avait pillé la cité et massacré tous les habitants en âge de servir²⁸⁰. Amisos était donc une cité qui avait résisté avec beaucoup plus de force à Pharnace que ne l'avait fait Sinope : nul besoin de la surveiller par l'envoi d'une colonie césarienne. La plus grande récompense qui pouvait lui être donnée en remerciement de sa loyauté était de conserver sa liberté donnée par Lucullus, ce qui advint. Sinope dut se contenter d'un statut qui faisait d'elle une cité surveillée. Ce n'est qu'à partir du règne d'Auguste que le statut de colonie romaine fut envié²⁸¹ et ce qui avait pu être une sanction pour Sinope devint un avantage.

2. 1. 2. Le fonctionnement d'une colonie

La mise en place de la colonie césarienne de Sinope s'est effectuée de manière classique, par déduction de terre à des colons italiens. Le texte de Strabon qui fait état de la colonie de Sinope à son époque, *Νυνὶ δὲ καὶ Ῥωμαίων ἀποικίαν δέδεκται καὶ μέρος τῆς πόλεως καὶ τῆς χώρας ἐκείνων ἐστὶ*²⁸², montre bien qu'il y a partage de la cité et de la *chôra* entre les anciens habitants de Sinope et les nouveaux colons romains. D'une manière ou d'une autre, il y a donc eu spoliation des anciens occupants²⁸³. Les habitants de Sinope furent privés de leurs terres, au moins publiques, et sans doute privées (qui furent rachetées à bas prix ou plus ou moins confisquées). Les Sinopéens furent donc considérés comme étrangers chez eux. Nous n'avons pas de sources nous permettant d'établir dans quelles conditions ce partage fut effectué pour les nouveaux venus, ni quelle était la superficie ou l'orientation des lots de terres. Ce n'est que par une abréviation que nous savons qu'il y avait peut-être sous le règne d'Antonin le Pieux sur le territoire de la cité un *uicus* des vétérans de la *Classis Pontica*²⁸⁴, qui rend hommage à son patron, T. Veturius Campester. Des *agrimensores* et des augures

²⁷⁷ Sartre 2001, 121-122 ; Brélaz 2004, 193.

²⁷⁸ Appien, *Mithr.*, 120.

²⁷⁹ Appien, *Mithr.*, 120.

²⁸⁰ Dion Cassius 42. 46. 3.

²⁸¹ Sartre 1991, 124-126.

²⁸² Strab. 12. 3. 11.

²⁸³ Sartre 2004, 310.

procédèrent très certainement aux travaux de délimitation du territoire, mais nous n'avons pas pu en trouver la trace dans le territoire de la cité, car aucun travail sur le cadastre ni aucune prospection aérienne n'ont été menés jusqu'à présent²⁸⁵. C'est par le biais des monnaies coloniales de Sinope que l'on peut observer certains types qui font référence à la fondation coloniale : deux colons conduisant des bœufs au labour²⁸⁶ ou bien la louve allaitant les jumeaux²⁸⁷.

Chaque colonie romaine était considérée comme une petite Rome, une sorte de reproduction qui avait les mêmes lois et les mêmes institutions que le peuple romain²⁸⁸. Bien que séparée géographiquement de Rome, les institutions civiques et religieuses de la colonie étaient constituées sur le même modèle²⁸⁹. C'est pour cela que nous trouvons des institutions et des magistratures typiquement romaines dans les inscriptions et sur les monnaies de Sinope. Le conseil supérieur de Sinope, comme de toute colonie, était l'ordre des décurions et les décisions politiques étaient prises *ex decreto decurionum*, abrégé en *ex dd* : ainsi deux inscriptions honorifiques de Sinope se terminent par cette abréviation²⁹⁰, que l'on retrouve sur des monnaies coloniales²⁹¹.

Lorsque dans des inscriptions de Sinope d'époque impériale, on trouve le terme de βουλή, il s'agit de la traduction en grec de l'institution romaine du conseil des décurions ou sénat²⁹² : le terme se retrouve ainsi dans des inscriptions honorifiques rédigées en grec pour honorer un notable²⁹³ ou sa fille²⁹⁴, des athlètes²⁹⁵ ou un étranger dévoué à Sinope²⁹⁶. L'emploi du grec atteste l'intégration des habitants dans la colonie.

De même, le *populus*, n'est pas nommé avec son nom latin, mais dans sa traduction grecque de δῆμος, dans des décrets honorifiques²⁹⁷ ou dans des dédicaces impériales²⁹⁸. C'est

²⁸⁴ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970.

²⁸⁵ Sartre 2004, 311.

²⁸⁶ *Recueil I*², n° 93-94 ; 98.

²⁸⁷ *Recueil I*², n° 77 ; 110.

²⁸⁸ Aullu Gelle 16. 13. 8-9.

²⁸⁹ Jacques 1990, 238.

²⁹⁰ *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311 n°63 et 2, 411 n°63 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981 ; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

²⁹¹ *Recueil I*², n° 75 ; 81-82 ; 84-85 ; 89-93 ; 95 ; *SNG von Aulock*, n° 232-233.

²⁹² Levick 1967, 78.

²⁹³ *IK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17.

²⁹⁴ *IK*, 64-Sinope, 172 = *IGRR* 3. 96 = Robinson 1905, 315 n°48 = Robert 1937, 297 §14 = *SEG* 14. 777 = Vidman 1969, 169, n°329 = Strambauch 1972, 28.

²⁹⁵ *IK*, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354 n°10 = Bean 1953, 161 et 175 n° 12 = *SEG* 13. 540 = *SEG* 14. 776 ; *IK*, 64-Sinope, 106.

²⁹⁶ *IK*, 64-Sinope, 173 = Merkelbach & Stauber 2001, 338 n°10/06/12.

²⁹⁷ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1 ; *IK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17.

au sein du conseil décurionnal qu'étaient élus les deux magistrats principaux²⁹⁹, les *duouiri*, chargés de la juridiction et de pouvoir exécutif : à Sinope on recense deux inscriptions latines faisant état de notables ayant exercé la fonction de *duumvir*³⁰⁰ et même de *tresvir*³⁰¹.

C'est sous l'autorité des *duouiri* qu'étaient frappées les monnaies coloniales et, leur nom et leur fonction apparaissant sur les monnaies, ils jouent le rôle de magistrats éponymes : à Sinope, sous Antoine, Auguste et Agrippa, le *duumvir* éponyme est C. Cassius³⁰², ce qui est surprenant car le *duovir* ne reste en charge qu'un an. On trouve aussi dans l'épigraphie la mention d'un *duumvir quinquenalis*³⁰³, qui remplissait les fonctions du censeur romain³⁰⁴. Les *duouiri* étaient assistés par deux édiles, chargés de la police, de la voirie, des bâtiments. Nous retrouvons ce titre dans le cursus des magistratures exercées par un Sinopéen³⁰⁵. On trouve à Sinope la mention d'un curateur de l'annone³⁰⁶ qui a dû exercer une mission spéciale de *cura annonae*, car celui qui est chargé de cela habituellement est l'édile, qui surveille les marchés, les rues et les approvisionnements.

Le culte public était organisé selon des principes semblables à ceux de Rome, c'est pourquoi nous retrouvons dans les inscriptions la mention d'un augure³⁰⁷, la mention de prêtres du culte impérial³⁰⁸ et du dieu Mercure³⁰⁹, ainsi que des instruments pontificaux sur une monnaie de l'époque de Marc Antoine³¹⁰.

²⁹⁸ *IK*, 64-Sinope, 86 = Mordtmann 1880/1881, 47 n°5 = Doublet 1889, 302 n°3 = Robinson 1905, 310 n°37 = *JGRR* 3. 94 = Reinach 1916, 334 n°4 = *AE* 1916. 119.

²⁹⁹ Levick 1967, 79.

³⁰⁰ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁰¹ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁰² *Recueil I*², n° 77-80.

³⁰³ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

³⁰⁴ Levick 1967, 79.

³⁰⁵ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

³⁰⁶ Levick 1967, 84 ; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁰⁷ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁰⁸ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁰⁹ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³¹⁰ *Recueil I*², n° 75.

Enfin, en ce qui concerne le droit en vigueur dans la colonie de Sinope, le *Digeste* nous apprend qu'il s'agissait du *ius italicum*³¹¹, qui assimilait le territoire de Sinope à une portion de l'Italie et qui lui permettait de bénéficier de larges exemptions³¹².

Par les raisons de sa fondation, ses épithètes, la présence d'institutions et de magistratures romaines, la mention de cultes romains et l'application du *ius italicum*, Sinope a une allure et un fonctionnement de colonie romaine très classique. Elle est intégrée dans des structures romaines qui s'appliquent sans distinction à toutes les colonies. Nous allons voir maintenant en quoi la colonie de Sinope a une histoire typique de toute colonie romaine en milieu grec.

2. 2. « Du corps étranger à l'assimilation »³¹³

2. 2. 1. La question linguistique à Sinope

A partir de 45 a.C., Sinope a accueilli une colonie césarienne. De nouveaux habitants, vétérans des armées de César ou Italiens spoliés durant la guerre civile, se sont donc installés dans une partie de la cité de Sinope et de sa *chôra*. Ces nouveaux habitants n'ont pas trop souffert du dépaysement, car le statut colonial de leur nouvelle patrie leur offrait un cadre juridique, municipal et religieux auquel ils étaient habitués. L'environnement géographique et humain de ces nouveaux arrivants était néanmoins très différent, car ils se retrouvaient au nord de l'Anatolie, à partager un territoire avec une population grecque de lointaine origine, ayant vécu les dernières heures de gloire du royaume de Mithridate en tant qu'habitants de la capitale.

Même si l'arrivée des colons italiens et des vétérans des armées césariennes a entraîné l'usage du latin dans une colonie, l'usage du grec n'a pas disparu, car les anciens habitants de Sinope, même réduits au rang d'*incolae* n'ont pas cessé de l'utiliser. La langue grecque n'ayant jamais été considérée comme une langue barbare, elle s'est maintenue dans la partie orientale de l'Empire, jusqu'à repousser l'usage du latin dans des contextes très précis³¹⁴. À travers le corpus des inscriptions d'époque romaine de Sinope, nous pouvons analyser le comportement linguistique des habitants de Sinope. Nous disposons de 92 inscriptions, de la fin du I^{er} s. a.C. au règne de Constantin. Dans ce corpus, 23 inscriptions sont en latin, 65 en grec et 4 sont bilingues. La répartition temporelle des inscriptions est la suivante :

³¹¹ Ulpian, *Digeste*, 50. 15. 1. 10 : « Ulpianus libro primo de censibus Sciendum est esse quasdam colonias iuris italicis ... Est et in Bithynia Apamea et in Ponto Sinopensis ».

³¹² Jacques 1990, 243-244.

³¹³ Sartre 2004, 309.

³¹⁴ Sartre 2004, 315.

Période	Inscriptions en latin	Inscriptions en grec	Inscriptions bilingues
I ^{er} s. a.C.-I ^{er} s. p.C.	2	3	1
I ^{er} -II ^e s. p.C.	18	58	3
III ^e s. p.C.		4	
IV ^e s. p.C.	3		
Total	23	65	4

Tableau : répartition chronologique des inscriptions de Sinope

Si l'on présente ces résultats en suivant la chronologie, on constate que le début de la période est assez pauvre en inscriptions et que la prépondérance d'une langue sur l'autre n'est pas frappante : pour le I^{er} s. a.C. et le I^{er} s. p.C., il y a 6 inscriptions, soit 3 inscriptions en grec (une dédicace à Agrippine en 18 p.C.³¹⁵ ; une inscription honorant Censorinus, légat d'Auguste en 14/13 ou 13/12 a.C.³¹⁶ ; une inscription funéraire dédiée à Stasia Aphrodisia³¹⁷), 2 inscriptions en latin (une inscription honorifique dédiée à Numisius Primus, notable de la colonie de Sinope³¹⁸ et l'inscription funéraire de C. Octavius, soldat de la Cohorte *Augusta*³¹⁹). Enfin, la seule inscription bilingue est une inscription funéraire honorant un soldat de cohorte, Sex. Egnatius (en grec) et son épouse, Publilia Urbana (en latin)³²⁰.

Pour le début de la période romaine, ces six inscriptions, un chiffre beaucoup trop faible, ne nous permettent pas de conclure à propos de la prépondérance d'une langue sur l'autre ou de l'usage précis d'une langue dans un contexte particulier : alors que l'on pourrait s'attendre à l'emploi du latin pour honorer un membre de la famille impériale ou un légat d'Auguste, c'est le grec qui est employé.

L'emploi du latin paraît logique pour honorer Numisius Primus, notable de la colonie, n'ayant exercé que des magistratures coloniales (prêtre du culte impérial, édile, *duumvir*, *duumvir quinquenalis*), de même que dans l'épithaphe d'un soldat romain mort sur le sol sinopéen et l'emploi du grec dans l'épithaphe d'une femme aux noms grecs, Stasia Aphrodisia est normal.

³¹⁵ *IK*, 64-Sinope, 86 = Mordtmann 1880/1881, 47 n°5 = Doublet 1889, 302 n°3 = Robinson 1905, 310 n°37 = *IGRR* 3. 94 = Reinach 1916, 334 n°4 = *AE* 1916. 119.

³¹⁶ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1.

³¹⁷ *IK*, 64-Sinope, 143.

³¹⁸ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

³¹⁹ *IK*, 64-Sinope, 124.

³²⁰ *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

L'inscription funéraire bilingue est plus surprenante, car l'épithaphe de l'épouse est en latin alors que l'épithaphe de l'époux est en grec. L'époux était vraisemblablement soldat dans une cohorte auxiliaire. On peut supposer que son épouse était attachée à ses racines romaines et avait souhaité une épithaphe en latin.

Si les inscriptions n'abondent pas pour le début de la période, deux éléments d'explication peuvent être avancés. Pour expliquer la pauvreté d'inscriptions en latin, on peut avancer le fait que la majorité des premiers colons étaient d'origine modeste, et qu'ils maîtrisaient donc peu l'écriture. Pour expliquer la pauvreté des inscriptions en grec, on peut avancer l'idée que la population de Sinope avait peut-être été très diminuée après les massacres perpétrés par les Ciliciens lors de la troisième guerre mithridatique et la prise par Pharnace en 47 : les élites sinopéennes avaient peut-être été particulièrement touchées lors des massacres et ne s'étaient pas reconstituées après la fondation de la colonie césarienne.

La majorité des inscriptions d'époque romaine découvertes à Sinope datent des I^{er} et II^e s. p.C. 79 inscriptions se répartissent de la manière suivante, à savoir 58 en grec, 18 en latin et 3 bilingues. Le grec semble vraiment prépondérant sur le latin, mais avant une étude d'ensemble sur toute la période, contentons-nous de souligner que sur les 58 inscriptions en grec, 40 sont des funéraires et l'intégralité des dédicaces religieuses, à savoir 11 inscriptions, sont aussi en grec.

Enfin, les inscriptions datant de la période postérieure au règne des Antonins sont beaucoup moins nombreuses : 4 inscriptions sont recensées pour le III^e s. et ce sont des inscriptions funéraires rédigées en grec³²¹, alors que les 3 inscriptions datant du IV^e s. sont des inscriptions officielles en latin (un édit des Tétrarques daté de 310³²² et deux fragments du *De accusationibus* de Constantin, datés de 320³²³).

Après avoir présenté les différentes occurrences du latin et du grec dans les inscriptions d'un point de vue chronologique, intéressons-nous à la nature des inscriptions :

³²¹ *IK*, 64-Sinope, 139 = Lifshitz 1974, 99 n°7; *IK*, 64-Sinope, 163 = French 1992, 57 n°18 = *SEG* 42. 1155 ; *IK*, 64-Sinope, 169 = Robinson 1906b, 279 n. 1 = Robinson 1906c, 448 = Reinach 1916, 345 n°7 = Salač 1920, 354 a) = Peek 1955, 5&3 n°1713 = Pfühl & Möbius 1977-1979, 2, 290 n°1183 = Merkelbach & Stauber 2001, 334 n°10/06/08 ; *IK*, 64-Sinope, 176.

³²² *IK*, 64-Sinope, 94 = *CIL* 3. 6979 = *ILS* 660 = *AE* 1995. 1424.

Nature des inscriptions	Inscriptions en latin	Inscriptions en grec	Inscriptions bilingues
Inscriptions publiques	15	9	
Inscriptions privées	8	56	4
dont funéraires	7	44	4
Total	23	65	4

Tableau : nature des inscriptions de Sinope

Sur toute la période romaine, au sein du corpus de Sinope, il y a 15 inscriptions publiques en latin et 9 en grec, tandis que pour les inscriptions d'ordre privé, il y a 8 inscriptions en latin (qui sont toutes des funéraires sauf une inscription votive³²⁴), 56 inscriptions en grec (dont 11 dédicaces religieuses et 44 funéraires) et quatre inscriptions bilingues (qui sont toutes des funéraires³²⁵). Les remarques de M. Sartre sur les différents usages linguistiques en fonction du contexte privé ou public des inscriptions³²⁶ s'appliquent au corpus de Sinope. Le latin et le grec sont quasiment à égalité pour les usages publics, alors que le grec est la langue quasi exclusive des usages privés et correspond en majorité à des funéraires.

Nous allons étudier en détail les différents emplois du grec et du latin tout d'abord dans les inscriptions d'ordre public afin de déterminer s'il y a des emplois précis qui témoigneraient d'une volonté politique ou bien s'il s'agit simplement des circonstances.

Nature des inscriptions	Inscriptions en latin	Inscriptions en grec
Dédicaces impériales	7	1
Documents impériaux	4	
Inscriptions honorifiques	4	8
Total	15	9

Tableau : Nature des inscriptions publiques de Sinope

³²³ *IK*, 64-Sinope, 95-96 = Moreau 1956, 254-256 = *AE* 1957. 158.

³²⁴ *IK*, 64-Sinope, 125 = Yerakis 1901, 356 n°12 = *AE* 1902. 99 = *CIL* 3. 14402b.

³²⁵ *IK*, 64-Sinope, 121 = Reinach 1916, 347 n°8 = *AE*. 1916. 121 = Salač 1920, 357b) ; *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51 ; *IK*, 64-Sinope, 145 = French 1992, 54 n°14 = *AE* 1992. 1652a = *SEG* 42. 1153 ; *IK*, 64-Sinope, 152 = French 1992, 58 n°19 = *AE* 1992. 1655 = *SEG* 42. 1156.

³²⁶ Sartre 2004, 315.

La première catégorie de documents publics correspond aux dédicaces impériales. Le latin est la langue employée pour toutes les dédicaces impériales d'époque antonine³²⁷ alors qu'une inscription de 18 p.C. honore Agrippine, l'épouse de Germanicus, en grec³²⁸. Cette inscription se trouvait sur une base qui avait sûrement porté la statue d'Agrippine et qui était peut-être accompagnée d'une statue de Germanicus. Les honneurs accordés à Agrippine sont à mettre en relation avec un passage de Tacite qui relate un voyage de Germanicus et d'Agrippine dans la Propontide et sur les rivages du Pont en 18 p.C.³²⁹ : la dédicace sinopéenne montrerait que Sinope a accueilli Germanicus et son épouse lors de leur voyage et qu'à ce titre elle a été honorée par la présence de membres de la famille impériale. Cette délégation de l'autorité et du prestige à des membres de la famille impériale³³⁰ peut être rapprochée de l'envoi d'Agrippa en Asie : le gendre d'Auguste fut lui aussi présent à Sinope. On peut donc penser qu'au début de la période de domination romaine à Sinope, des membres de la famille impériale pouvaient venir remplir des missions militaires ou de surveillance, ou bien s'assurer de la loyauté de la cité et la gratifier du prestige de leur présence.

L'inscription en l'honneur d'Agrippine peut être rapprochée de l'inscription en l'honneur de C. Marcius Censorinus, légat de César³³¹, en fait d'Auguste, et dont la présence à Sinope est liée à la mission d'Agrippa pour sécuriser le royaume du Bosphore : les deux inscriptions sont en grec, le style est concis et ne s'embarrasse pas d'abréviations et de titres romains.

L'aspect le plus important de ces deux inscriptions est qu'elles sont prises par le δῆμος. Faut-il voir dans cette institution la traduction grecque du *populus* romain que l'on trouvait dans chaque colonie romaine, ou bien s'agit-il du δῆμος de la cité grecque de Sinope, celle-là même dont l'*asty* et la *chôra* avaient été amputés pour constituer le territoire de la *Colonia Julia Felix Sinope* ? S. Mitchell estime possible que lors de la fondation césarienne, une double communauté ait pu coexister à Sinope et se soit amalgamée en une seule au début du Principat³³². M. Sartre montre qu'aucune source archéologique, épigraphique ou numismatique ne permet d'affirmer que la *polis* de Sinope, séparée de la colonie, ait existé³³³.

³²⁷ *IK*, 64-Sinope, 87 = Doublet 1889, 302 n°4 = *CIL* 3. 12220 = *AE* 1979. 592 ; *IK*, 64-Sinope, 88 = Doublet 1889, 305 n°5 = *CIL* 3. 12221 = Yerakis 1901, 355 n°11 ; *IK*, 64-Sinope, 89 = Doublet 1889, 303 n°5 = *CIL* 3. 12222 ; *IK*, 64-Sinope, 90 ; *IK*, 64-Sinope, 91 = *CIL* 3. 239 = *CIL* 3. 6978 ; *IK*, 64-Sinope, 92 ; *IK*, 64-Sinope, 93 : Antonin le Pieux, Marc Aurèle et Commode furent honorés.

³²⁸ *IK*, 64-Sinope, 86 = Mordtmann 1880/1881, 47 n°5 = Doublet 1889, 302 n°3 = Robinson 1905, 310 n°37 = *JGRR* 3. 94 = Reinach 1916, 334 n°4 = *AE* 1916. 119.

³²⁹ Tacite, *Ann.*, 2. 54.

³³⁰ Sartre 1991, 28.

³³¹ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1.

³³² Mitchell 1979, 416-417 et n. 53.

³³³ Sartre 2001, 131.

Ces deux inscriptions posent un problème, car un δῆμος honore en grec deux personnages liés au pouvoir romain. On peut donc émettre l'hypothèse qu'au début du I^{er} s. p.C., il n'y a pas encore eu fusion et assimilation de la colonie et de la cité grecque, mais cela a dû avoir lieu très rapidement par la suite³³⁴ et l'on peut imaginer que chaque entité a rendu hommage à ses glorieux visiteurs, chacune à sa manière : la colonie, en latin et la *polis* en grec. Les inscriptions latines ont pu être perdues, alors que les inscriptions de la cité grecque nous sont parvenues.

Une autre hypothèse peut être envisagée pour expliquer l'emploi du grec dans ces deux inscriptions. La proportion des colons romains était peut-être assez faible au sein de la ville et peu d'habitants grecs parlaient le latin. Pour rendre plus visibles les honneurs accordés à Agrippine et à C. Marcius Censorinus, les institutions de la colonie ont peut-être choisi d'employer le grec et de traduite *populus* par δῆμος et *legatus* par πρεσβευτής. Ce n'est peut-être qu'au cours du I^{er} s. p.C. que la population d'origine latine a augmenté en nombre à Sinope et que l'usage du latin s'est imposé pour les inscriptions officielles. C'est l'hypothèse que nous retenons.

Les documents émanant des empereurs ou du personnel impérial sont tous en latin³³⁵ : nous n'allons pas commenter l'édit de Galère et de ses collègues, ni le *De accusationibus* de Constantin, qui sortent de notre période d'étude, mais nous pouvons constater que les édits impériaux sont diffusés partout dans l'Empire dans la langue officielle qu'est le latin. Le seul document épigraphique officiel émanant de l'administration impériale pour notre période d'étude est la lettre d'un proconsul, Iunius Kanus, adressée à Sinope, datant du règne de Trajan et traitant du droit de la *gerousia*³³⁶ : l'inscription est en latin, car elle s'adresse à la colonie, mais il y a sans doute eu la traduction grecque de cette inscription.

Lorsque l'on aborde les inscriptions honorifiques trouvées à Sinope, les raisons de l'emploi du latin ou du grec paraissent plus difficiles à déterminer : sur les onze inscriptions honorifiques, sept sont en grec et quatre en latin. Or, il y a différents types d'inscriptions honorifiques : trois inscriptions honorent des officiers romains (une est en grec³³⁷, les deux autres en latin³³⁸), quatre inscriptions honorent des officiers locaux (deux en latin³³⁹ et deux

³³⁴ Mitchell 1979, 416-417 : les deux communautés ont dû être amalgamées au début du Principat ; Sartre 2001, 131 : il n'a pas pu exister de double communauté.

³³⁵ *IK*, 64-Sinope, 94 = *CIL* 3. 6979 = *ILS* 660 = *AE* 1995. 1424 ; *IK*, 64-Sinope, 95-96 Moreau 1956, 254-256 = *AE* 1957. 158 ; *IK*, 64-Sinope, 97.

³³⁶ *IK*, 64-Sinope, 97.

³³⁷ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1.

³³⁸ *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311 n°63 et 2, 411 n°63 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981 ; *IK*, 64-Sinope, 126 = Moreau 1959, 84-87 = *AE* 1961. 364 = Moreau 1964, 22 = *AE* 1965. 348 = French 1984, 55.

en grec³⁴⁰), on trouve une dédicace en grec de quatre cités du Pont et de Bithynie³⁴¹ et trois inscriptions en grec honorant des athlètes³⁴². La différence linguistique entre les inscriptions honorant des officiers romains peut s'expliquer par la date des deux inscriptions : la première inscription, en grec, honorant C. Marcus Censorinus³⁴³ a été rédigée à la fin du I^{er} s. a.C., alors que l'inscription en latin honorant [-]lius (?) Severus³⁴⁴ est plus tardive (I-II^e s. p.C. d'après David French) et émane de l'ordre des décurions, comme l'abréviation *ex dd* l'indique. L'emploi du latin s'explique ici aussi comme étant une marque de respect des usages administratifs romains : le conseil d'une colonie romaine ne peut que s'adresser à un représentant de l'administration impériale en latin, même dans un environnement culturel grec. La troisième honore en latin un préfet de la côte d'Amastris et de la *Classis Pontica*, qui est aussi procureur de Galatie et de Paphlagonie pour Trajan³⁴⁵. La fin de l'inscription est mutilée et nous ne savons donc pas en quels termes était faite la dédicace, mais l'on peut supposer qu'elle se terminait par *ex dd*, comme l'inscription honorant le *[legat]us consularis*. A un moment où la colonie de Sinope avait été assimilée par son environnement grec, le latin était toujours employé par les institutions de la colonie pour honorer un officier romain de haut rang.

L'examen du choix du latin ou du grec pour honorer des officiers locaux est plus intéressant pour comprendre la théorie de l'absorption de la cité de Sinope par la colonie césarienne. L'inscription honorifique la plus ancienne dédiée à un officier local est celle de C. Numisius Primus et date du I^{er} s. p.C. (l'Empereur cité pourrait être Auguste)³⁴⁶. Cet officier n'a exercé que des fonctions ou des magistratures romaines (il fut navarque, prêtre du culte impérial, édile, *duumvir*, *duumvir quinquenalis*), ce qui prouve encore la séparation entre la colonie césarienne et la cité grecque de Sinope sous le règne d'Auguste. Ce n'est pas le δῆμος de Sinope ni l'ordre des décurions de la colonie qui font la dédicace, mais la propre fille de C. Numisius Primus, Numisia Paulla, qui prend soin de détailler les *tria nomina* de son père et de

³³⁹ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16 ; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁴⁰ *IK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17 ; *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

³⁴¹ *IK*, 64-Sinope, 104.

³⁴² *IK*, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354 n°10 = Bean 1953, 161 et 175 n° 12 = *SEG* 13. 540 = *SEG* 14. 776 ; *IK*, 64-Sinope, 106 ; *IK*, 64-Sinope, 107 = Robinson 1905, 324 n°65.

³⁴³ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1.

³⁴⁴ *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311 n°63 et 2, 411 n°63 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981.

³⁴⁵ *IK*, 64-Sinope, 126 = Moreau 1959, 84-87 = *AE* 1961. 364 = Moreau 1964, 22 = *AE* 1965. 348 = French 1984, 55.

³⁴⁶ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

donner sa filiation (fils de Spurius) et sa tribu romaine (Quirina). C. Numisius Primus était un citoyen romain, peut-être arrivé à Sinope lors de la fondation césarienne ou bien un peu plus tard sous Auguste, et sa fille a pu ressentir le besoin d'honorer son père dans toute sa romanité, en utilisant sa langue d'origine et la langue parlée par les colons installés à Sinope.

Lorsque l'on observe les deux inscriptions honorant des officiers locaux sinopéens en grec³⁴⁷, on constate que les inscriptions sont beaucoup plus tardives (I^{er}-II^e s. p.C.). L'inscription qui honore en grec C. Sestullius Maximus fait état de ses missions sous la forme des liturgies qu'il a exercées (gymnasiarchie, xystarchie et agonothétie) au sein de la colonie (Κολωνεία) et ce sont le δῆμος et la βουλή qui l'honorent par un décret (ψηφισμα). Ici le vocabulaire des institutions de la colonie est traduit par des termes grecs, qu'il ne faut pas confondre avec les institutions de la cité grecque qui a précédé la colonie césarienne. Une autre inscription honorifique en grec datée des I^{er}-IInd s. p.C fait état d'un homme qui avait été gymnasiarque, archonte du πρεσβύτικος et pontarque honoré ses συνπροστάται (co-présidents) et son συνέφορος (co-éphore). Ce personnage au nom inconnu, mais lié à la famille sénatoriale de Claudia Paulla, a exercé des fonctions au sein de la colonie et au sein du koinon du Pont.

La dernière inscription honorifique qui soit datée avec précision du règne d'Antonin le Pieux est une inscription en latin dédiée à T. Veturius Campester³⁴⁸. La nature des dédicants (peut-être des vétérans de la flotte, donc des citoyens romains) et les fonctions et titres strictement romains de l'officier honoré (augure, *duumvir*, *tresvir*, *duumvir quinquenalis*, curateur de l'annone, fondateur de la patrie, prêtre du dieu Mercure, panégyriarque) expliquent l'emploi du latin. Selon D. French, les vétérans de la *Classis Pontica* qui honoreraient T. Veturius Campester étaient peut-être installés à Sinope depuis une époque assez récente (la *Classis Pontica* ne fut fondée qu'en 64 p.C.) : nous n'avons aucune autre information mentionnant une installation de vétérans de cette flotte à Sinope ou dans ses environs. Ces vétérans étaient peut-être très éloignés des premiers vétérans qui s'étaient installés à Sinope à l'époque césarienne et dont les descendants s'étaient assimilés aux institutions romaines avec des noms grecs.

Les quatre dernières inscriptions honorifiques sont en grec : une dédicace effectuée par le δῆμος de quatre cités de Pont et de Bithynie (Tieion, Héraclée Pontique, Abonouteichos et

³⁴⁷ *IK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17; *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

³⁴⁸ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

Pompéiopolis)³⁴⁹ est peut-être à mettre en relation avec les jeux provinciaux. Trois inscriptions sont consacrées à des athlètes : M. Iutius Marcianus Maximus, illustre pugiliste de Sinope aux 150 victoires³⁵⁰, fut honoré par une décision de l'ordre (ἐξ δόγματος βουλῆς). Tib. Claudius [- -], lui aussi un athlète³⁵¹, fut honoré par un décret de l'ordre (ἐκ ψηφίσματος βουλῆς). Enfin, un fragment d'inscription en grec fait apparaître le mot παράδοξος, à relier aux jeux³⁵².

Nous voyons donc, par l'examen des 8 inscriptions honorifiques connues à Sinope pour l'époque romaine, que les inscriptions honorant des athlètes, témoignage de la culture grecque, sont toujours en grec³⁵³, même si l'athlète est citoyen romain. Lorsqu'il s'agit de magistrats municipaux, le grec est employé pour des individus qui exercent des liturgies au sein de la colonie de Sinope. Lorsque les magistrats sont honorés en latin, c'est soit parce qu'ils sont honorés par des individus qui mettent en avant leur citoyenneté romaine, soit parce qu'ils n'exercent que des magistratures romaines. Les deux inscriptions honorifiques en latin, qui encadrent quasiment chronologiquement les inscriptions honorifiques en grec mettent peut-être en évidence deux moments où la *Colonia Iulia Felix Sinope* eut à assimiler de nouveaux citoyens romains, peu habitués à l'usage du grec pour rendre des hommages au niveau local.

Nous ne disposons que d'une inscription faisant état d'un acte d'évergétisme monumental à Sinope. L'inscription est composée de quatre bloc et d'un morceau de corniche qui semblent provenir de la même architrave. Le texte en grec explique qu'un certain Licinius (restitué) a offert (un bâtiment) avec des colonnes et des chapiteaux et l'a dédié à sa cité natale³⁵⁴. Lorsqu'il s'agit d'évergétisme local, la langue employée est le grec, d'autant plus que Licinius ne semble pas être citoyen un Romain de longue date, puisque son père adoptif, cité lui aussi dans l'inscription, s'appelle Licinius Khrysogonos. On peut donc constater qu'en ce qui concerne les inscriptions honorifiques, le dédicant et l'objet influencent l'emploi de la langue.

Les inscriptions d'ordre privé correspondent à des dédicaces soit pour des personnes, soit pour des dieux, et à des funéraires.

³⁴⁹ JK, 64-Sinope, 104.

³⁵⁰ JK, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354 n°10 = Bean 1953, 161 et 175 n° 12 = SEG 13. 540 = SEG 14. 776 .

³⁵¹ JK, 64-Sinope, 106.

³⁵² JK, 64-Sinope, 107 = Robinson 1905, 324 n°65.

³⁵³ Sartre 2001, 145.

³⁵⁴ JK, 64-Sinope, 108.

Nature des inscriptions	Inscriptions en latin	Inscriptions en grec	Inscriptions bilingues
Funéraires	7	44	4
Dédicaces religieuses		11	
Dédicaces pour des personnes	1	1	
Total	8	56	4

Tableau : Nature des inscriptions privées de Sinope

Dans le cadre privé, la prépondérance du grec est manifeste : 56 inscriptions sont en grec alors que 8 sont en latin et 4 sont des bilingues. Les 11 dédicaces religieuses sont en grec³⁵⁵ et honorent des dieux grecs comme Asclépios, Hygie, Athéna, Héraclès, Météor Théon, Thémis, Hélios, Séléne, Hermès, Hydréchoos, Seiros, Théos Hypsistos et Zeus Hélios ou bien des dieux égyptiens comme Isis et Sarapis. Il y avait à Sinope des prêtres du culte impérial ou de Mercure mais les dédicaces religieuses montrent que les dieux honorés appartenaient au panthéon grec ou bien étaient des dieux égyptiens dont le culte syncrétique s'était propagé dans le monde gréco-romain. Les dédicants portent des noms qui trahissent une origine grecque (Ofillius Polykarpos³⁵⁶, Stratonikos³⁵⁷, Onesitimos et Agathemeros³⁵⁸, Aelius Threption Pontianus³⁵⁹, Lucius Septicius Apolaustos³⁶⁰) ou bien qui affichent leur latinité (M. Ofillius Aemilianus³⁶¹, Iucundus³⁶², Priscus Sabinus³⁶³, Avitus³⁶⁴, Severus Macer³⁶⁵, Rufina³⁶⁶). On peut donc voir qu'au niveau des dédicaces privées en l'honneur des dieux, la langue de communication est le grec pour des individus qui sont des Grecs ou qui sont de

³⁵⁵ *IK*, 64-Sinope, 110-120.

³⁵⁶ *IK*, 64-Sinope, 110.

³⁵⁷ *IK*, 64-Sinope, 115 = French 1994a, 105 n°13 = *SEG* 44. 1021.

³⁵⁸ *IK*, 64-Sinope, 118 = French 1994a, 104 n°12(2) = *SEG* 44. 1020.

³⁵⁹ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1880-1881 45 n°3 = Doublet 1889, 303 n°7 = Robinson 1905, 306 n°29 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106 n°12(1).

³⁶⁰ *IK*, 64-Sinope, 120 = Robinson 1905, 303 n°25 = French 1994a, 106 n°14.

³⁶¹ *IK*, 64-Sinope, 111 = French 1994a, 102 n°6 = *AE* 1994, 1720 = *SEG* 44. 1018.

³⁶² *IK*, 64-Sinope, 112 = Yerakis 1901, 357 n°17 = Mendel 1903, 333 n°50 = Robinson 1905, 305 n°27 = French 1994a, 102 n°7.

³⁶³ *IK*, 64-Sinope, 113 = French 1994a, 103 n°10 = *AE* 1994. 1721 = *SEG* 44. 1019.

³⁶⁴ *IK*, 64-Sinope, 114 = Mordtmann 1880-1881, 44 n°1 = Robinson 1905, 306 n°30 = *IGRR* 3. 93 = Vidman 1969, 170 n°331 = French 1994a, 104 n°11.

³⁶⁵ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1880-1881 45 n°3 = Doublet 1889, 303 n°7 = Robinson 1905, 306 n°29 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106 n°12(1).

³⁶⁶ *IK*, 64-Sinope, 119 = Mendel 1903, 333 n°49 = Robinson 1905, 304 n°26 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 104 n°12(3).

nouveaux citoyens romains d'origine grecque, voire des Romains complètement assimilés dans l'environnement culturel et religieux grec de Sinope.

Au niveau des dédicaces privées mais non religieuses, deux inscriptions peuvent être évoquées : tout d'abord l'inscription en grec sur une base de statue, dédiée à Aelia Cornelia, épouse de Vibullius Theseus par l'ami de son époux, Tib. Claudius Regulus³⁶⁷. Une inscription en latin fait état d'un vœu d'Olcinius Maximus, centurion de la legion XXII *Primigenia*³⁶⁸ : comme Olcinius Maximus fait cette dédicace en mentionnant son grade dans l'armée, il se doit d'employer le latin, afin de rendre son acte plus officiel. De plus, rien n'indique qu'il soit originaire de Sinope, il a pu se trouver là avec une vexillation pour remplir une mission précise : sa langue maternelle était peut-être le latin.

L'étude de la langue employée dans les inscriptions funéraires peut nous permettre de voir le degré d'assimilation de la colonie de Sinope dans son environnement. Il y a 55 inscriptions funéraires qui se répartissent de la manière suivante : 44 sont en grec, 7 en latin et 4 inscriptions sont bilingues. Sur les 44 inscriptions funéraires en grec, 18 mentionnent des individus au nom ou au *cognomen* grec³⁶⁹ et 17 des individus au nom romain³⁷⁰, les autres inscriptions étant mutilées et ne faisant pas apparaître de nom : quel que soit le niveau d'assimilation, le grec semble être la langue privilégiée des inscriptions funéraires.

Lorsque le latin est employé dans une inscription funéraire, il témoigne soit d'un niveau social élevé pour le défunt ou son entourage, soit de son appartenance à l'armée : l'épithète de C. Fanius ferait peut-être état de son appartenance à une famille d'affranchis³⁷¹, celle de P. Cornelius Rufus mentionne ses *tria nomina* et sa filiation, choses habituelles pour un citoyen romain³⁷², celle de L. Licinius Frugi, ses *tria nomina*³⁷³, tout comme celle de L. Erennius Pompeianus³⁷⁴. Deux inscriptions funéraires mentionnant des soldats de cohortes auxiliaires sont aussi en latin : il s'agit de celles de M. Blossius, de la cohorte *Cypria*³⁷⁵ et de celle de C. Octavius, de la cohorte *Augusta*³⁷⁶. Ces deux individus, morts pendant leur service, étaient des citoyens romains dont la filiation est indiquée dans l'épithète, voire la tribu

³⁶⁷ *IK*, 64-Sinope, 109 = Lifshitz 1974, 100 n°18.

³⁶⁸ *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

³⁶⁹ *IK*, 64-Sinope, 132 ; 138-141 ; 143-146 ; 150 ; 153 ; 156-157 ; 159 ; 161 ; 169-173.

³⁷⁰ *IK*, 64-Sinope, 127-128 ; 130-131 ; 133 ; 135-137 ; 147-148 ; 151 ; 154-155 ; 158 ; 160 ; 163.

³⁷¹ *IK*, 64-Sinope, 129.

³⁷² *IK*, 64-Sinope, 140.

³⁷³ *IK*, 64-Sinope, 142 = Robinson 1905, 326 n°73 = Van Buren 1906, 296 n°73 = Robinson 1906d, 430 n°73 = Reinach 1916, 333-334.

³⁷⁴ *IK*, 64-Sinope, 149 = Robinson 1905, 326 n°72 = French 1992, 55 n°15 = *AE* 1992. 1653.

³⁷⁵ *IK*, 64-Sinope, 122 = Speidel & French 1985, 99.

³⁷⁶ *IK*, 64-Sinope, 124.

romaine (Velina) pour C. Octavius. Dans un contexte militaire faisant intervenir des citoyens romains, l'emploi du latin paraît tout à fait normal.

La dernière inscription funéraire en latin doit être expliquée. Il s'agit d'une stèle faisant état d'une sépulture familiale et portant les noms suivants : Cn. Servilius Apollonides, Servilia Anthos, Cn. Servilius Caepio et Servilia Tertulla³⁷⁷. Le *cognomen* du premier personnage, que l'on peut supposer être le père, est grec, Apollonides. On peut donc penser que toute la famille aurait pu bénéficier d'une naturalisation du temps de Cn. Servilius Apollonides et que ce dernier aurait voulu mettre sa citoyenneté romaine en avant en donnant un *cognomen* bien latin à son fils et à sa fille et en faisant rédiger l'épithaphe familial en latin. On peut aussi supposer que l'on a affaire à un couple d'affranchis, Cn. Servilius Apollonides et Servilia Anthos, qui ont le même *nomen* et seraient ainsi des *coliberti*. Ce couple aurait pu dissimuler sa situation à la génération suivante en donnant des *cognomina* très latins à ses enfants.

Les 4 inscriptions bilingues de Sinope sont toutes des funéraires. Deux inscriptions font intervenir des soldats : P. Aelius Pompeius est un vétéran arrivé au grade de centurion et originaire de Pannonie Supérieure, qui érige un monument à la mémoire de sa défunte épouse Numéria Procopé³⁷⁸. Le texte de l'épithaphe et de l'amende encourue par les profanateurs de sépulture est en latin et sa traduction en grec est donnée immédiatement à la suite. On peut supposer que P. Aelius Pompeius a fait rédiger le texte en latin, car le latin était sa langue maternelle et qu'il était important pour lui de vanter les qualités de son épouse avec ses propres mots. La version grecque a l'avantage de faire connaître à tous les qualités de son épouse et la teneur de son chagrin. Le fait que le montant de l'amende (5000 deniers) soit indiqué dans les deux langues était peut-être un moyen de se prémunir contre les profanateurs de sépulture, quelle que soit leur langue maternelle.

L'autre inscription mentionnant un soldat est l'épithaphe de Sex. Egnatius, vraisemblablement soldat d'une cohorte, et de son épouse (?) Publilia Urbana³⁷⁹. L'épithaphe de Sex. Egnatius est en grec, alors que celle de Publilia Urbana est en latin. L'emploi du grec, langue des inscriptions privées pour l'épithaphe de l'homme, alors que le latin, langue des inscriptions publiques et du pouvoir romain, est employé pour l'épithaphe de la femme, est assez surprenant : faut-il supposer que Publilia Urbana était d'un statut social supérieur à celui de Sex. Egnatius et que cela ait été marqué par un usage linguistique différent ? On

³⁷⁷ *IK*, 64-Sinope, 134.

³⁷⁸ *IK*, 64-Sinope, 121 = Reinach 1916, 347 n°8 = AE 1916. 121 = Salač 1920, 357b).

³⁷⁹ *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

s'attendrait en effet plutôt à une situation correspondant à l'épithète de deux enfants : M. Calpus Polybianus est évoqué en latin alors que Subatia Théodora l'est en grec³⁸⁰.

Une des raisons qui pourrait expliquer que des inscriptions faisant intervenir des soldats ou des vétérans soient des inscriptions bilingues, est le fait que ces inscriptions ne concernent nullement des soldats morts ou honorés durant leur service³⁸¹. Les soldats mentionnés par les inscriptions bilingues le sont de concert avec leurs épouses, donc dans le cadre privé. Même si leurs origines ou leur profession les ont incités à employer le latin dans un contexte public, le contexte culturel sinopéen les a aussi incité à employer le grec dans le cadre privé : ces soldats n'ont pas voulu choisir et ils ont employé les deux langues.

Enfin, la dernière inscription bilingue est l'épithète de T. Puficius Rufus (en latin) assortie d'une malédiction à l'encontre des profanateurs de sépultures (en grec)³⁸². Le bilinguisme peut s'expliquer ici, comme dans l'inscription de P. Aelius Pompeius, par le désir de protéger la tombe des pilliers : la menace n'est plus financière mais il est promis au profanateur l'absence de sépulture et la profanation de son cadavre par les chiens et les oiseaux.

Pour résumer cette étude concernant l'usage du grec et du latin à Sinope, nous pouvons dire que de façon tout à fait logique le latin est employé dans les actes officiels liés au pouvoir romain, qu'il soit impérial, provincial, colonial ou militaire (édits impériaux, correspondance avec les gouverneurs, dédicaces impériales, inscriptions honorifiques destinées à des officiers romains ou locaux au sein de la colonie césarienne, épithètes de soldats morts en service). L'usage du grec se concentre dans la sphère privée (dédicaces religieuses et inscriptions funéraires). Lorsque des inscriptions publiques sont rédigées en grec, c'est soit parce qu'il s'agit d'inscriptions du début de la domination romaine, qui ont été promulguées par la cité grecque de Sinope, soit parce qu'il s'agit d'inscriptions plus tardives, au moment où la colonie de Sinope utilise un vocabulaire grec connu pour désigner les charges municipales et a adopté des habitudes culturelles grecques, comme le fait d'honorer les athlètes victorieux. Peut-on parler de résistance du latin à Sinope³⁸³ ou de coexistence des deux langues dans des sphères bien particulières, les colons romains ayant majoritairement adopté le grec dans leurs usages privés ? Le fait que l'usage du latin soit presque exclusivement cantonné dans les inscriptions officielles montre que les colons romains ont fusionné avec les habitants grecs de Sinope d'un point de vue linguistique et culturel.

³⁸⁰ *IK*, 64-Sinope, 145 = French 1992, 54 n°14 = *AE* 1992. 1652a = *SEG* 42. 1153.

³⁸¹ Comme c'est le cas pour les inscriptions suivantes : *IK*, 64-Sinope, 122 ; 124-125.

³⁸² *IK*, 64-Sinope, 152 = French 1992, 58 n°19 = *AE* 1992. 1655 = *SEG* 42. 1156 .

³⁸³ Sartre 2004, 315.

2. 2. 2. Le statut juridique des personnes

Au sein de la colonie de Sinope, tous les habitants n'avaient pas le même statut³⁸⁴. Au moment de la *deductio* de la colonie, il y a d'un côté les colons romains, qui sont tous citoyens romains de plein droit, et de l'autre, les Grecs, qui sont soit citoyens de Sinope, soit citoyens d'une autre cité comme Stratonikos, citoyen de Tium et de Tomis³⁸⁵ ou Sossios, citoyen de Comana³⁸⁶. Au sein des colons romains arrivés à Sinope lors de la fondation, peuvent se trouver des Italiens pauvres que César a lotis après la spoliation de leurs biens durant la guerre civile, des vétérans des armées césariennes et des Italiens qui se trouvaient déjà en place dans la province de Bithynie-Pont et qui ont pu venir grossir les rangs des colons et occuper des positions élevées au sein de l'administration coloniale.

La famille des *Veturii* est connue en Bithynie à la fin du I^{er} s. a.C. et au début du I^{er} s. p.C. par une inscription de Prousa de l'Olympe³⁸⁷ : elle possédait un domaine foncier dans la région et était issue d'un milieu de notables italiens enrichis par le commerce³⁸⁸. Trois personnes connues à Sinope par des inscriptions des I^{er} et IInd s. p.C. appartiennent à cette famille : Veturia Alexandra et son époux Veturius Callineicos, connus par leur épitaphe³⁸⁹ ainsi que T. Veturius Campester, notable de haut rang à Sinope, peut-être honoré par le *uicus* des vétérans de la *Classis Pontica* et suffisamment riche pour avoir effectué quatre ambassades *sine viatico* auprès des empereurs Hadrien et Antonin le Pieux³⁹⁰. On peut donc supposer qu'il y avait à Sinope des descendants de familles de *negotiatores* italiens, installés en Anatolie avant la déduction de Sinope en colonie.

Nous allons tenter de faire quelques remarques sur les Italiens présents à Sinope en soulignant la difficulté que la présence d'un gentilice italien peut faire naître, tant la circulation des Italiens dans le monde méditerranéen est complexe à appréhender³⁹¹. Il est difficile de retrouver la trace des premiers colons romains à Sinope, car nous ne disposons que de quelques inscriptions datant de la fin du I^{er} s. a.C. et du début du I^{er} s. p.C.³⁹² : trois

³⁸⁴ Sur les difficultés de l'onomastique : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier éd. 2001 ; Hoët-Van Cauwenberghe 2005, 71-93.

³⁸⁵ *IK*, 64-Sinope, 115 = French 1994a, 105 n°13 = *SEG* 44. 1021.

³⁸⁶ *IK*, 64-Sinope, 173 = Merkelbach & Stauber 2001, 338 n°10/06/12.

³⁸⁷ *IK*, 39-Prusa ad Olymum, 170.

³⁸⁸ Fernoux 2004a, 159 ; 161.

³⁸⁹ *IK*, 64-Sinope, 156 = Lifshitz 1974, 100 n°16 = French 1992, 52 n°10 = *AE* 1992. 1649 = *SEG* 42. 1149.

³⁹⁰ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁹¹ Hasenohr & Müller 2002, 11-13.

³⁹² *IK*, 64-Sinope, 86 ; 98 ; 100 ; 123 ; 124 ; 143.

inscriptions ne font pas référence à des habitants de Sinope (dédicace à Agrippine³⁹³, inscription honorifique dédiée à C. Marcius Censorinus, légat de César³⁹⁴, funéraire de C. Octavius, originaire de Savatra et soldat de la Cohorte Augusta³⁹⁵). Nous pouvons constater que quatre noms de tribus romaines sont connus dans les inscriptions sinopéennes : la tribu Collina³⁹⁶, la tribu Quirina³⁹⁷, la tribu Teretina³⁹⁸ et la tribu Velina³⁹⁹ : cela révèle la diversité des origines géographiques des Italiens installés dans la colonie.

Les inscriptions datées du début de la présence romaine à Sinope et utilisables pour appréhender la composition de la population sinopéenne sont l'inscription honorifique pour C. Numisius Primus⁴⁰⁰, la funéraire bilingue du soldat de cohorte Sex. Egnatius et de son épouse Publilia Urbana⁴⁰¹ et la funéraire de Statia Aphrodisia⁴⁰². C. Numisius Primus était un citoyen romain à part entière dont les *tria nomina*, la filiation et la tribu romaine étaient indiqués. Il occupait des fonctions importantes au sein de la colonie de Sinope, car il était prêtre de l'Empereur César Auguste, édile, *duumvir* et *duumvir quinquenalis* et avait aussi exercé la fonction de navarque. C'était peut-être un colon installé à Sinope avec sa famille (sa fille Numisia Paulla qui lui fait une dédicace) car *Numisius* (au départ un prénom osque) est un nom fréquent dans les colonies fondées par César. Il devait avoir acquis un certain prestige au sein de la colonie, car en plus de ses fonctions dans la marine en tant que navarque, il apparaît comme un notable ayant exercé les magistratures les plus importantes de la colonie.

La funéraire bilingue et mutilée de Sex. Egnatius fait apparaître des individus qui sont aussi des citoyens romains. Le *cognomen* n'est pas indiqué dans le nom de Sex. Egnatius, alors que sa filiation l'est, comme cela est assez courant pour l'époque. Sex. Egnatius est un soldat de cohorte auxiliaire : peut-être est-ce un vétéran des armées de César qui a souhaité poursuivre la carrière des armes dans la région où il a reçu un lot de terre. Il s'agit peut-être aussi d'un Italien pauvre loti à Sinope et souhaitant s'assurer d'autres revenus que ceux de la terre en servant dans une cohorte auxiliaire basée à Sinope.

³⁹³ *IK*, 64-Sinope, 86 = Mordtmann 1880/1881, 47 n°5 = Doublet 1889, 302 n°3 = Robinson 1905, 310 n°37 = *IGRR* 3. 94 = Reinach 1916, 334 n°4 = *AE* 1916. 119.

³⁹⁴ *IK*, 64-Sinope, 98 = Robinson 1905, 309 n°36 = *AE* 1906. 1.

³⁹⁵ *IK*, 64-Sinope, 124.

³⁹⁶ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

³⁹⁷ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

³⁹⁸ *IK*, 64-Sinope, 122 = Speidel & French 1985, 99.

³⁹⁹ *IK*, 64-Sinope, 124.

⁴⁰⁰ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

⁴⁰¹ *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

⁴⁰² *IK*, 64-Sinope, 143.

Le cas de Statia Aphrodisia, femme de Philotimos⁴⁰³ est intéressant, car l'éditeur de l'inscription, D. French, l'a datée des I^{er} s. a.C-I^{er} s. p.C. en soulignant que, comme le nom de Statia était romain, l'inscription ne pouvait pas être antérieure à la fondation coloniale en 45 a.C. : qui était Statia Aphrodisia ? Son nom ne peut faire penser qu'elle a acquis la citoyenneté romaine grâce à un gouverneur de province ou un empereur. Peut-être était-elle l'affranchie d'un colon, mais aucune mention ne l'atteste dans son épitaphe. L'époux de Statia Aphrodisia a un nom grec, Philotimos. Même si Statia Aphrodisia était une affranchie, sa libération équivalait à l'octroi de la citoyenneté romaine⁴⁰⁴ qui pouvait être transmise à ses enfants même si le père n'était pas citoyen romain, en vertu du principe qui privilégiait la *materna origo* dans les cités de Bithynie-Pont. Le fait que l'épitaphe de Statia Aphrodisia soit assez concise et ne donne aucune information sur son époux peut amener à penser que ce dernier était de situation assez modeste. Cela corroborerait l'hypothèse de l'affranchissement de Statia Aphrodisia, qui n'était peut-être pas officiellement mariée avec Philotimos, et qui avait peut-être été plus chanceuse que lui en obtenant son affranchissement.

Mises à part les trois inscriptions que nous venons d'évoquer, toutes les autres inscriptions que nous allons étudier pour déterminer le statut des personnes sont des I^{er}-II^e s. voire III^e s. p.C. A cette époque, il est difficile de savoir qui, parmi les personnes aux noms romains, descend des *negotiatores* italiens installés dans la province de Bithynie-Pont avant même la fondation, des vétérans de César ou des Italiens pauvres. Les distinctions sont à établir entre les citoyens romains d'origine italienne (peut-on encore parler de colons deux siècles après la déduction de la colonie ?), les citoyens romains d'origine grecque, ayant bénéficié de la naturalisation et les Grecs, qui restent des pérégrins.

Les inscriptions de Sinope datant de l'époque de la domination romaine offrent 93 noms de personnes qui se subdivisent de la manière suivante :

⁴⁰³ *IK*, 64-Sinope, 143.

⁴⁰⁴ Avec des restrictions à partir d'Auguste : Fernoux 2004a, 190-191.

	Noms grecs ou indigènes	Noms romains	Noms « mixtes »
Total	19	53	21
Détail		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 18 <i>tria nomina</i> ▪ 31 <i>duo nomina</i>, dont 14 femmes ▪ 4 noms simples 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9 à gentilices impériaux ▪ 12 à gentilices italiens

Tableau : Origines des noms de personnes à Sinope

Nous trouvons dans ce tableau 19 noms grecs ou indigènes, 53 noms romains (18 avec les *tria nomina*, 31 avec des *duo nomina* et 4 avec un seul nom) et 21 noms avec des gentilices impériaux (9) ou italiens (12) et majoritairement un *cognomen* grec, entraînant la supposition d'avoir affaire soit à des naturalisés, soit à des affranchis. Les noms grecs ne représentent même pas un quart des noms recensés, ce qui contraste avec la situation d'une autre colonie romaine de la province de Bithynie-Pont, Apamée-Myrléa où les noms grecs représentent plus de 65 % des noms recensés⁴⁰⁵ : est-ce à dire que l'effectif civique s'était plus ouvert aux notables pérégrins à Sinope ou bien sommes-nous en présence d'un déficit d'inscriptions en grec trouvées à Sinope ou dans sa *chôra*?

Sur les 53 personnes portant un nom romain, 18 portent les *tria nomina* qui prouvent leur citoyenneté romaine : on trouve parmi elles des magistrats locaux qui indiquent filiation et tribu comme C. Numisius Primus (tribu Quirina)⁴⁰⁶, T. Veturius Campester (tribu Colina)⁴⁰⁷ dans le cadre d'inscriptions officielles. Lorsqu'il s'agit de funéraires, le prénom n'est pas forcément cité alors que la filiation et la tribu le restent comme dans le cas des soldats M. Blossius (tribu Terentina)⁴⁰⁸ et Sex. Egnatius (tribu Velina)⁴⁰⁹. En dehors des inscriptions officielles⁴¹⁰, l'emploi des *duo nomina*⁴¹¹ à la place des *tria nomina*⁴¹² indiquerait une période

⁴⁰⁵ Fernoux 2004a, 193.

⁴⁰⁶ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

⁴⁰⁷ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁴⁰⁸ *IK*, 64-Sinope, 122 = Speidel & French 1985, 99.

⁴⁰⁹ *IK*, 64-Sinope, 123 = Robinson 1905, 318 n°51 = Van Buren 1906, 295 n°51 = Robinson 1906d, 429 n°51.

⁴¹⁰ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16 ; *IK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17 ; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9 ; *IK*, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354 n°10 = Bean 1953, 161 et 175 n°12 = *SEG* 13. 540 = *SEG* 14. 776.

⁴¹¹ *IK*, 64-Sinope, 97 ; 113 ; 117 ; 129-131 ; 135 ; 137 ; 145 ; 155.

plus tardive, après 150, au moment où l'usage du *praenomen* se perdait quelque peu. Nous avons quatorze inscriptions mentionnant des femmes avec des *duo nomina*⁴¹³. Quatre individus ne portent qu'un seul nom romain : dans le cas d'Avitus⁴¹⁴, de Rufina⁴¹⁵ et de Domna⁴¹⁶, cela peut traduire une condition servile. Le cas de Saevinius⁴¹⁷, qui porte un *nomen* romain, peut s'expliquer par le fait que l'inscription est en grec et suit donc ainsi une autre étiquette qu'une inscription en latin. De plus, un adjectif qualifie le nom de Saevinius afin d'indiquer qu'il est le plus jeune (ὀπλότερος), ce qui peut être considéré comme la traduction d'un *cognomen* latin, *junior*. Deux autres individus ne portent qu'un nom dans les inscriptions, mais il s'agit certainement plutôt d'une ellipse que du témoignage d'une situation servile : Secundus⁴¹⁸ est le frère de Tib. Claudius Fronto, donc on peut supposer que son nom complet est Tib. Claudius Secundus (donc cadet). Gaius⁴¹⁹, le sculpteur, porte un *praenomen* latin, et est le mari d'Antonia Sabina, une citoyenne. Si son *nomen* n'est pas indiqué, c'est peut-être parce qu'il avait le même que son épouse, à savoir Antonius. Nous disposons également d'une inscription mentionnant deux affranchis, le père et le petit-fils, portant tous deux le nom de leur patron, Caius Fanius⁴²⁰. L'épithète de [.]mia Severa, épouse du centurion de la légion XI *Claudia*, Marcus Celer est intéressante car l'époux précise, en langue grecque, qu'il est de race italienne (γένει Ἰταλῆ)⁴²¹.

Les 13 noms grecs⁴²², les 4 noms indigènes comme Das⁴²³, Pharnakès⁴²⁴, Sallos⁴²⁵ Reipane⁴²⁶ et les 2 noms dérivant d'ethniques comme Ponticos⁴²⁷ et Syrios⁴²⁸ se retrouvent

⁴¹² *IK*, 64-Sinope, 111 ; 120-121 ; 127-128 ; 133-134 ; 140 ; 142 ; 147 ; 149 ; 151-152

⁴¹³ *IK*, 64-Sinope, 100 ; 103 ; 121 ; 123 ; 130 ; 134 ; 135-137 ; 153-155 ; 158 ; 165.

⁴¹⁴ *IK*, 64-Sinope, 114 = Mordtmann 1880-1881, 44 n°1 = Robinson 1905, 306 n°30 = *IGRR* 3. 93 = Vidman 1969, 170 n°331 = French 1994a, 104 n°11.

⁴¹⁵ *IK*, 64-Sinope, 119 = Mendel 1903, 333 n°49 = Robinson 1905, 304 n°26 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 104 n°12(3).

⁴¹⁶ *IK*, 64-Sinope, 163 = French 1992, 57 n°18 = *SEG* 42. 1155.

⁴¹⁷ *IK*, 64-Sinope, 160 = Hamilton 1842, 1, 311 n°62 et 2, 411 n°62 = *CIG* 3. 4164 et add. p. 1114 = Mordtmann 1880-1881, 48 = Robinson 1905, 314 n°43 = French 1992, 48 n°4 = *AE* 1992. 1645 = *SEG* 42. 1143.

⁴¹⁸ *IK*, 64-Sinope, 148 = French 1992, 54 n°13 = *AE* 1992. 1651 = *SEG* 42. 1152.

⁴¹⁹ *IK*, 64-Sinope, 155 = Reinach 1916, 334 n°2 = French 1992, 50 n°7 = *AE* 1992. 1647 = *SEG* 42. 1146.

⁴²⁰ *IK*, 64-Sinope, 129.

⁴²¹ *IK*, 64-Sinope, 137.

⁴²² *IK*, 64-Sinope, 116, 135 ; 139 ; 141 ; 143-144 ; 147 ; 157 ; 169-171 ; 175.

⁴²³ *IK*, 64-Sinope, 138 ; Robert 1963, 506 : le féminin Δα est attesté en Lycaonie.

⁴²⁴ *IK*, 64-Sinope, 139 = Lifshitz 1974, 99 n°7 ; Robert 1963, 346 : nom connu à Amastris.

⁴²⁵ *IK*, 64-Sinope, 159 = Hamilton 1842, 1, 311 n°56 et 2, 411 n°56 = *CIG* 3. 4163 et add. p.1114 = Mordtmann 1880-1881, 48 = Robinson 1905, 314 n°42 = French 1992, 47 n°3 = *SEG* 42. 1142 ; Zgusta 1964, 451 § 1358-3 : le nom Σαλος est attesté en Cilicie.

⁴²⁶ *IK*, 64-Sinope, 172 = *CIG* 3. 4159 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 96 = Robinson 1905, 315 n°48 = Robert 1937, 297 § 14 = *SEG* 14. 777 = Vidman 1969, 169 n°329 = Stambauch 1972, 28 = Merkelbach & Stauber 2001, 329 n°10/06/05 ; le nom de Reipané pourrait aussi être un nom de lieu : conversation avec L. Bricault.

⁴²⁷ *IK*, 64-Sinope, 159 = Hamilton 1842, 1, 311 n°56 et 2, 411 n°56 = *CIG* 3. 4163 et add. p.1114 = Mordtmann 1880-1881, 48 = Robinson 1905, 314 n°42 = French 1992, 47 n°3 = *SEG* 42. 1142.

exclusivement dans des inscriptions d'ordre privé, dédicaces religieuses ou funéraires. Ces individus n'étaient pas citoyens romains et descendaient probablement de la population grecque et indigène qui peuplait Sinope avant la déduction de la colonie (même si certains ont pu venir d'autres cités). Il est significatif de voir, sous le Haut-Empire, un individu s'appeler Pharnakès, second nom employé par les rois du Pont, après celui de Mithridate : peut-être y avait-il encore une certaine nostalgie de la royauté mithridatique ou était-ce un effet de mode. Enfin, on trouve des noms dérivant d'ethniques : Ponticos⁴²⁹ met en avant son origine pontique ; Syrios⁴³⁰ était quant à lui sans doute originaire de Syrie. Était-ce un grec ou un indigène que l'on reconnaissait à son ethnique ? On peut aussi se demander s'il n'était pas de condition servile.

Le groupe le plus complexe à analyser est celui des individus portant gentilices impériaux ou italiens avec des *cognomina* grecs, qui sont au nombre de 21 : nous allons tenter de déterminer s'il s'agit de grecs naturalisés, d'affranchis ou de citoyens influencés à l'extrême par l'environnement culturel grec, et donc pourvus d'un *cognomen* grec par choix culturel.

Avant d'aborder le cas des naturalisés pourvus d'un *cognomen* grec, intéressons-nous au cas de Tib. Claudius Regulus⁴³¹ qui appartient à une famille naturalisée sous Tibère ou sous Claude, mais cela eut lieu très certainement en Occident avant l'arrivée de la famille à Sinope, car le *cognomen* Regulus est typiquement romain. Les deux frères Tib. Claudius Fronto et Tib. Claudius Secundus⁴³² se trouvent sans doute dans la même situation.

Une inscription en l'honneur d'un athlète peut laisser penser que ce dernier avait lui aussi reçu la citoyenneté (ou bien sa famille) par la grâce de Tibère ou de Claude, mais comme l'inscription est mutilée, son *cognomen* n'est pas connu⁴³³. Les naturalisations opérées par les empereurs julio-claudiens semblent plus faciles à déterminer même s'il est impossible de savoir si les individus dont le nom se trouve sur les inscriptions de Sinope furent ceux qui bénéficièrent de l'octroi de la citoyenneté romaine ou bien si cela s'était produit pour un de leurs ancêtres : ainsi G. Iulius Thespesius⁴³⁴ et Iulius Callinicus⁴³⁵. Iulia Sympherousa est

⁴²⁸ *IK*, 64-Sinope, 161 = Doublet 1889, 304 n°9 = Robinson 1905, 315 n°46 = French 1992, 49 n°5 = *SEG* 42. 1144.

⁴²⁹ *IK*, 64-Sinope, 159 = Hamilton 1842, 1, 311 n°56 et 2, 411 n°56 = *CIG* 3. 4163 et add. p.1114 = Mordtmann 1880-1881, 48 = Robinson 1905, 314 n°42 = French 1992, 47 n°3 = *SEG* 42. 1142.

⁴³⁰ *IK*, 64-Sinope, 161 = Doublet 1889, 304 n°9 = Robinson 1905, 315 n°46 = French 1992, 49 n°5 = *SEG* 42. 1144.

⁴³¹ *IK*, 64-Sinope, 109 = Lifshitz 1974, 100 n°18.

⁴³² *IK*, 64-Sinope, 148 = French 1992, 54 n°13 = *AE* 1992. 1651 = *SEG* 42. 1152.

⁴³³ *IK*, 64-Sinope, 106.

⁴³⁴ *IK*, 64-Sinope, 150.

évoquée dans son épitaphe comme la fille de Iulius [-]us⁴³⁵, ce qui prouve que la citoyenneté romaine était présente dans sa famille au moins une génération avant elle.

Nous disposons de deux *Aelii* : Aelia Cornelia⁴³⁷, épouse d'un citoyen romain au *cognomen* grec, Vibullius Theseus. Le fait que le *cognomen* Cornelia soit bien romain pourrait montrer que sa famille avait obtenu la citoyenneté antérieurement en Occident et non à Sinope. Aelius Threption Pontianus⁴³⁸ a la particularité d'avoir deux *cognomina*, dont le second indique l'origine géographique, le Pont, ce qui peut paraître redondant à Sinope. Aelius Threption Pontianus est dit frère de Severus Macer, ce qui est très surprenant, puisqu'ils n'ont pas le même *nomen* : peut-être s'agissait-il de frères utérins. On peut aussi penser que Severus Macer se nommait aussi Aelius et que cela n'avait pas été repris dans l'inscription. Enfin, il faut peut-être comprendre le mot ἀδελφοὶ dans un sens religieux, puisque les deux hommes sont réunis dans une dédicace à Theos Hypistos. Enfin, nous n'avons qu'une *Aurelia*, Aurelia Procula⁴³⁹, qui semble de naturalisation très récente puisqu'elle érige une stèle en mémoire de son maître et père adoptif, Pharnakes et de son fils Isidoros, qui ont tous deux des noms indigène ou grec.

Les cas des individus portant des gentilices italiens avec des *cognomina* grecs sont difficiles à régler, car l'on peut avoir affaire à des naturalisés par la grâce d'un gouverneur provincial (celui de la province de Bithynie-Pont ou d'une autre province), à des affranchis qui prennent le gentilice de leur patron, mais qui ne précisent pas leur statut dans les inscriptions, à des notables parfaitement intégrés dans la culture grecque prenant un *cognomen* grec. On peut néanmoins supposer que la majorité des porteurs de *tria nomina* sont les descendants soit de Romains soit de leurs affranchis, à l'exception de ceux qui ont un *nomen* impérial. Nous disposons de 13 individus portant un gentilice italien et un *cognomen* grec. Nous trouvons des individus qui portent le gentilice de familles de *negotiatores* connus en Orient : Licinius Krysogonos⁴⁴⁰ peut être rapproché de la famille des *Licinii* connus à Chalcis, à Athènes, à Rhodes et à Delos aux I^{er} s. a.C. et I^{er} s. p.C.⁴⁴¹. Licinius Krysogonos porte un *cognomen* grec habituel chez les esclaves et l'on peut donc supposer qu'il s'agit d'un affranchi. Son nom apparaît dans une inscription mentionnant un acte d'évergétisme envers la

⁴³⁵ *IK*, 64-Sinope, 169 = Robinson 1906c, 448 = Reinach 1916, 345 n°7 = Salač 1920, 354 a) = Peek 1955, 513 n° 1713 = Pfühl & Möbius 1977-1979, 2, 290 n°1183 = Merkelbach & Stauber 2001, 334 n°10/06/08.

⁴³⁶ *IK*, 64-Sinope, 132.

⁴³⁷ *IK*, 64-Sinope, 109 = Lifshitz 1974, 100 n°18.

⁴³⁸ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1880-1881 45 n°3 = Doublet 1889, 303 n°7 = Robinson 1905, 306 n°29 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106 n°12(1).

⁴³⁹ *IK*, 64-Sinope, 139 = Lifshitz 1974, 99 n°7.

⁴⁴⁰ *IK*, 64-Sinope, 108.

⁴⁴¹ Hatzfeld 1919, 394.

cité de Sinope, acte effectué par son fils adoptif Licinius dont le *cognomen* est mutilé. On peut supposer qu'il s'agit d'une famille d'affranchis fortunés souhaitant se mettre en valeur au sein de leur cité d'origine, par des actes d'évergétisme (ici il s'agit du don de bases et de chapiteaux pour un édifice). Veturia Alexandria et Veturius Callinicus⁴⁴² peuvent être mis en relation avec les *Veturii, negotiatores* connus à Milet, à Ephèse, à Rhodes, à Délos⁴⁴³ et à Prousa de l'Olympe⁴⁴⁴ : sont-ils des affranchis ayant le même patron puisqu'ils portent le même gentilice ou bien des citoyens romains très bien intégrés dans le monde culturel grec et donc portant un *cognomen* grec⁴⁴⁵ ? Ofillius Polykarpos⁴⁴⁶ pourrait être rapproché du chevalier Ofillius⁴⁴⁷, tribun dans l'armée d'Octave en 36 a.C. : était-ce un affranchi de sa famille ? De même, Stasia Aphrodisia⁴⁴⁸ porte un gentilice connu pour avoir été porté par de nombreuses personnes de rang équestre⁴⁴⁹. Comme son nom n'apparaît que dans son épitaphe à côté de celui de son mari qui ne porte qu'un nom grec, Philotimos, on peut supposer qu'il s'agit d'une affranchie. Y a-t-il eu ellipse du gentilice pour Philotimos, qui pourrait se nommer Stadius Philotimos ? Le nom de Vibullius Theseus⁴⁵⁰ apparaît dans le texte d'une dédicace de statue pour sa femme Aelia Cornelia, dédicace effectuée par son ami Tib. Claudius Regulus. Le nom de Vibullius est connu dans la prosopographie des chevaliers de l'époque julio-claudienne⁴⁵¹ : Vibullius Theseus était peut-être un affranchi de cette famille, ayant épousé Aelia Cornelia, une naturalisée ou bien une affranchie portant les deux noms de son patron. S'il s'agit d'un couple d'affranchis, on peut leur supposer une certaine influence locale, puisqu'un citoyen romain aux *tria nomina*, Tib. Claudius Regulus, leur rend hommage en dédiant une statue à l'épouse. Cornelius Arrianus⁴⁵² porte lui aussi un gentilice très connu dans la prosopographie équestre de l'époque julio-claudienne⁴⁵³, connu aussi parmi la prosopographie des gouverneurs de la province d'Asie⁴⁵⁴ et dans celle de Bithynie-Pont (Q. Cornelius Senecio Annianus fut gouverneur sous Hadrien⁴⁵⁵) : il a pu obtenir la citoyenneté par bienfait du gouverneur. Deux individus, Cn. Servilius Apollonides et Servilia Anthos

⁴⁴² *JK*, 64-Sinope, 156 = Lifshitz 1974, 100 n°16 = French 1992, 52 n°10 = *AE* 1992. 1649 = *SEG* 42. 1149.

⁴⁴³ Hatzfeld 1919, 406.

⁴⁴⁴ Fernoux 2004a, 159.

⁴⁴⁵ Fernoux 2004a, 199.

⁴⁴⁶ *JK*, 64-Sinope, 110 = Mordtmann 1880-1881, 45 n°2 = Doublet 1889, 304 n°8 = Robinson 1905, 306 n°28 = French 1994a, 102 n°5.

⁴⁴⁷ Demougin 1992, 31, n°15.

⁴⁴⁸ *JK*, 64-Sinope, 143.

⁴⁴⁹ Demougin 1992, 166-167, n° 184 ; 477, n° 575 ; 481, n°581 ; 643-644, n°757-758.

⁴⁵⁰ *JK*, 64-Sinope, 109 = Lifshitz 1974, 100 n°18.

⁴⁵¹ Demougin 1992, 244-245, n°282.

⁴⁵² *JK*, 64-Sinope, 146.

⁴⁵³ Demougin 1992, 676.

⁴⁵⁴ Chapot 1904, 309.

portent le gentilice de gouverneurs de la province d'Asie, P. Servilius [Casca ?], P. Servilius Globulus, P. Servilius Isauricus⁴⁵⁶, qui est aussi le gentilice de P. Servilius Calvus, gouverneur de Bithynie-Pont en 108/109⁴⁵⁷: ces deux personnes peuvent être soit des affranchis, soit des naturalisés de ces gouverneurs de la province d'Asie, qui, au gré de déplacements en Anatolie, ont pu s'installer à Sinope. Ils ont pu aussi obtenir la citoyenneté par don du gouverneur de Bithynie-Pont. Leur accès à la citoyenneté romaine paraît assez récent, car les deux noms qui suivent les leurs sur la stèle funéraire qui semble être une stèle familiale, sont Cn. Servilius Caepio et Servila Tertulla, vraisemblablement leurs enfants, qui portent des *cognomina* romains, prouvant peut-être un désir de respectabilité romaine dans une famille récemment promue à la citoyenneté. P. Vettius Theotimus et Vettia Luculla portent un gentilice connu dans la prosopographie équestre de l'époque julio-claudienne⁴⁵⁸, qui est aussi le gentilice de deux gouverneurs de la province d'Asie, Vettius Bolanus et M. Vettius Niger⁴⁵⁹: on peut donc aussi les supposer affranchis ou naturalisés sans pouvoir véritablement trancher. Un dernier cas va nous occuper: il s'agit d'une *tabula ansata* sur laquelle se trouve l'épithaphe de deux enfants⁴⁶⁰: Subatia Theodora, fille de Subatius Chrysantas (en grec) et celle de M. Calpius Polybianus, *alumnus* d'Ofillius Praetorinus (en latin). Le gentilice Subatius est assez rare et n'apparaît pas dans les prosopographies des chevaliers ou des gouverneurs de province. Peut-être qu'il s'agissait de colons romains installés à Sinope. Le petit M. Calpius Polybianus possède les *tria nomina*, mais son *cognomen* montre que sa famille avait des origines grecques ou bien qu'un de ses ancêtres avait été adopté par quelqu'un qui avait des origines grecques. En tant qu'*alumnus*, M. Calpius Polybianus était comme un pupille et avait été élevé⁴⁶¹ par Ofillius Praetorinus.

Il est très difficile de dire s'il y a eu ou non une politique d'incorporation des élites grecques de Sinope par l'octroi de la citoyenneté romaine⁴⁶²: les gentilices impériaux ou ceux des gouverneurs peuvent témoigner d'une naturalisation comme de l'appartenance à une famille d'affranchis. Les inscriptions qui portent ces noms, qui sont généralement des funéraires ou des dédicaces religieuses, ne détaillent pas les magistratures exercées par les individus ni les actes de gloire de leur famille: on peut donc supposer qu'il s'agissait de personnes modestes. La citoyenneté romaine offrait un statut enviable et tout un chacun

⁴⁵⁵ Rémy 1989, 49, n°33.

⁴⁵⁶ Chapot 1904, 317

⁴⁵⁷ Rémy 1989, 45, n° 30.

⁴⁵⁸ Demougin 1992, 688-689.

⁴⁵⁹ Chapot 1904, 318-319.

⁴⁶⁰ *IK*, 64-Sinope, 145 = French 1992, 54 n°14 = *AE* 1992. 1652a = *SEG* 42. 1153.

⁴⁶¹ Ruggiero 1895, 439-440; Cuq 1928, 763.

essayait de l'obtenir, soit par la naturalisation, soit par l'affranchissement. Les naturalisés ou affranchis sont en nombre presque équivalents aux Grecs, et constituent avec eux presque la moitié des noms recensés dans les inscriptions de Sinope. Il faut voir dans cette situation l'attrait qu'exerçait la citoyenneté romaine sur les Grecs, qui pouvaient conserver la citoyenneté grecque de Sinope, et être intégrés à l'Empire sans renoncer à leur identité⁴⁶³. Beaucoup de nouveaux citoyens romains (ou descendants de nouveaux citoyens romains) ont ainsi pu conserver leur langue maternelle (ce qui se voit surtout dans les funéraires) et leurs habitudes culturelles, s'assimilant au corps étranger que représentait la colonie césarienne déduite à Sinope et assimilant celui-ci à l'environnement grec par le biais de la culture, de la langue et de la vie quotidienne.

2. 3. La vie politique à Sinope sous le Haut-Empire

2. 3. 1. La place des notables à Sinope

Seules neuf inscriptions mentionnent la *Boulé*, le *Démos* ou le conseil des décurions à Sinope⁴⁶⁴ et nous ne disposons pas des écrits d'un orateur comme Dion de Pruse pour avoir des informations voire des critiques sur le fonctionnement des institutions de la cité⁴⁶⁵. Nous nous concentrons donc sur les situations où ces institutions produisaient des inscriptions, à savoir dans le cadre de l'octroi des honneurs.

Le mot βουλή se trouve dans quatre inscriptions en grec : deux inscriptions honorant des athlètes⁴⁶⁶, une inscription concernant l'érection de la statue d'une jeune notable dans le temple de Sarapis⁴⁶⁷ et une inscription honorant Sossios de Comana⁴⁶⁸. Ces 4 inscriptions sont datées des I^{er}-IInd s. p.C. et le terme de βουλή doit s'entendre comme une traduction de *senatus* ou d'ordre des décurions, car la βουλή de la cité grecque de Sinope n'existe plus à cette époque⁴⁶⁹. Lorsque la βουλή de Sinope prend δόγμα et ψήφισμα, ce ne sont que des traductions de mots latins, qui correspondent à un fonctionnement habituel des institutions de la colonie. Dans les inscriptions en latin, la lecture est plus aisée: il s'agit de décisions prises

⁴⁶² Fernoux 2004a, 195 ; 197.

⁴⁶³ Sartre 2004, 317-318.

⁴⁶⁴ *IK*, 64-Sinope, 86 ; 98-99 ; 101-102 ; 105-106 ; 172-173.

⁴⁶⁵ Fernoux 2004a, 295-296.

⁴⁶⁶ *IK*, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354 n°10 = Bean 1953, 161 et 175 n° 12 = *SEG* 13. 540 = *SEG* 14. 776 ; *IK*, 64-Sinope, 106.

⁴⁶⁷ *IK*, 64-Sinope, 172 = *IGRR* 3. 96 = Robinson 1905, 315 n°48 = Robert 1937, 297 §14 = *SEG* 14. 777 = Vidman 1969, 169, n°329 = Strambauch 1972, 28.

⁴⁶⁸ *IK*, 64-Sinope, 173 = Merkelbach & Stauber 2001, 338 n°10/06/12.

⁴⁶⁹ Sartre 2001, 130-132 réfute l'idée qu'une double communauté ait jamais existé à Sinope.

au sein de la colonie par le conseil des décurions, *ex decurionum decreto*⁴⁷⁰. Ainsi un notable local, d'envergure provinciale, T. Veturius Campester, est-il honoré par le conseil des décurions⁴⁷¹, qui pouvait aussi honorer l'officier romain portant le titre de *legatus consularis*⁴⁷².

Les institutions de la colonie ne sont pas les seules à décerner des honneurs car des groupes de personnes ou des particuliers produisent des inscriptions qui ressemblent dans leur forme à des décrets honorifiques. Cela peut amener à penser que les assemblées avaient un pouvoir tout relatif et que les notables ne résistaient pas à l'envie d'être glorifiés en toute occasion⁴⁷³. Ainsi C. Numisius Primus est-il honoré par sa fille Numisia Paulla⁴⁷⁴, L. Cornelius Rufus par la société des fabricants de couronnes⁴⁷⁵ et Tib. Claudius Regulus honore-t-il l'épouse de son ami Vibullius Theseus, Aelia Cornelia, par une statue dont la base a été conservée⁴⁷⁶. Deux inscriptions honorifiques sont particulières : l'inscription de T. Veturius Campester est prise par le conseil des décurions, mais peut-être aussi par le *uicus* des vétérans de la *Classis Pontica*⁴⁷⁷. Si l'interprétation de D. French est bonne, peut-être faut-il penser que T. Veturius Campester était le patron de ce *uicus*, qui a été respectueux des usages et qui a donc fait entériner les honneurs par l'ordre des décurions. L'inscription qui honore l'ancien gymnasiarque et pontarque, lié à la famille sénatoriale de Claudia Paula⁴⁷⁸ est prise par ses *συνπροστάται* et son *συνέφορος*, magistratures très grecques dans un décret honorifique dont la forme traditionnelle est respectée : c'est en raison de sa bienveillance (*εὐνοία*) que cet homme est honoré. Ces charges au nom de magistratures grecques correspondent sûrement à des charges publiques au sein de collèges qui n'ont pas de pouvoir politique, mais un rôle dans la vie publique : ainsi, les titres grecs peuvent être conservés car compris de tous. Ces inscriptions montrent la confusion qu'il y a dans les appellations entre les noms romains et grecs et entre les liturgies et les magistratures. Elles montrent l'acculturation des élites coloniales. Même si nous disposons de peu d'inscriptions concernant

⁴⁷⁰ *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311n°63 et 2, 411 n°6 3 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981; *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁴⁷¹ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁴⁷² *IK*, 64-Sinope, 99 = Hamilton 1842, 1, 311n°63 et 2, 411 n°6 3 = *CIL* 3. 240 = *CIL* 3. 6981.

⁴⁷³ Fernoux 2004a, 299.

⁴⁷⁴ *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = French 1994a, 106 n°16.

⁴⁷⁵ *IK*, 64-Sinope, 128.

⁴⁷⁶ *IK*, 64-Sinope, 109 = Lifshitz 1974, 100 n°18.

⁴⁷⁷ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁴⁷⁸ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

les notables à Sinope, nous ne pouvons que constater leur poids dans la vie publique, soit par les honneurs qui leur sont accordés par les assemblées, soit par les honneurs qui leur sont accordés sans solliciter l'accord des assemblées, ce qui prouve peut-être l'abaissement politique de ces dernières.

Les notables pouvaient aussi exercer leur influence sur les *gerousiae*, structures représentatives de la composition sociale des populations urbaines. Il s'agissait d'institutions sociales réunissant des hommes d'âge mûr dans le cadre d'un gymnase, qui possédaient leurs magistrats, leur propre organisation interne. Elles disposaient de sommes d'argent octroyées par des évergètes, fonctionnaient comme des institutions privées à caractère funéraire et organisaient des fêtes religieuses. Enfin, elles avaient un rôle public reconnu par les instances politiques des cités et émettaient leurs propres décrets, souvent honorifiques pour rendre hommage à leurs évergètes⁴⁷⁹. A Sinope, l'existence d'une *gerousia* est attestée dans la lettre d'un proconsul adressée la cité⁴⁸⁰ par l'expression *de iure gerusia*. Le texte de l'inscription est assez mutilé mais l'on peut supposer qu'il liait la *gerousia* à l'exercice du culte impérial, ce qui est une attribution possible de la *gerousia*⁴⁸¹. Même si la *gerousia* de Sinope a suffisamment d'importance pour que son droit y soit traité dans une lettre du proconsul, ses compétences ne semblent être cantonnées que dans la sphère du religieux. Nous ne disposons pas d'inscriptions à Sinope qui nous permettraient de voir la *gerousia* en action, ni l'influence que les notables pouvaient y exercer, car nous n'avons pas d'inscription honorifique émanant d'elle.

Les notables peuvent aussi s'illustrer dans les relations avec les gouverneurs provinciaux⁴⁸² : à Sinope la réponse du proconsul⁴⁸³ fait apparaître trois noms : [-]lius Fortunatus et [-] Maternus furent les témoins de la réponse et Latiasus Priscus était le légat envoyé par la cité auprès du proconsul. Comme le terme *de iure gerousia* se trouve dans la réponse, on peut supposer que Latiasus Priscus avait mené une mission concernant les pouvoirs de la *gerousia*, à propos du culte impérial par exemple, ou bien concernant le droit de la *gerousia*. Il est difficile d'en dire plus car l'inscription est mutilée et nous ne pouvons que conjecturer que le mot *gerousia* était au génitif. On peut aussi interpréter le mot *ius* comme droit et non comme pouvoir. Si Latiasus Priscus avait été envoyé par la cité, c'est

⁴⁷⁹ Fernoux 2004a, 302-308.

⁴⁸⁰ *IK*, 64-Sinope, 97.

⁴⁸¹ Fernoux 2004a, 307 ; c'est le point de vue de French dans le commentaire de *IK*, 64-Sinope, 97.

⁴⁸² Fernoux 2004a, 314-320.

⁴⁸³ *IK*, 64-Sinope, 97.

sûrement parce qu'il avait un certain prestige au niveau provincial et peut-être des relations privilégiées avec le proconsul Iunius Kanus.

2. 3. 2. L'exercice des responsabilités locales

L'épigraphie de Sinope n'offrant pas une grande quantité d'inscriptions municipales, toutes les magistratures exercées à Sinope à l'époque romaine ne peuvent pas être recensées. Comme Sinope est une colonie romaine, les magistratures exercées par les notables locaux ne devraient être que des magistratures romaines, car toute colonie est une Rome en miniature : les fonctions de *duumvir*, d'édile, de *duumvir* quinquennal, de curateur de l'annone, de prêtre du culte impérial ou de prêtre d'un dieu romain sont des fonctions qui sont attendues dans les inscriptions et que l'on retrouve effectivement.

Ainsi, parmi les notables sinopéens honorés par des inscriptions en latin, T. Veturius Campester se distingue en ayant été augure, *tresvir*, *duumvir* quinquennal, *duumvir* trois fois, curateur de l'annone et prêtre du dieu Mercure⁴⁸⁴. C. Numisius Primus a également exercé des magistratures importantes au sein de la colonie puisqu'il fut prêtre d'Auguste, édile, *duumvir* et *duumvir* quinquennal deux fois. Le fait de trouver ce type de magistratures romaines dans des inscriptions coloniales était attendu.

Une chose est néanmoins plus surprenante : de nombreuses liturgies grecques subsistent dans des inscriptions en grec, mais aussi en latin, qui honorent des citoyens romains. Des liturgies comme l'agonothétie, la panégyriarchie, la gymnasiarchie et la xystarchie sont attestées dans des inscriptions honorant des notables sinopéens qui sont citoyens romains de la colonie : ainsi l'évergète C. Sestullius Maximus est-il honoré en grec après avoir été gymnasiarque, xystarque et agonothète⁴⁸⁵ :

Γ · Σηστύλλιον
Μάξιμον γυμνα-
σιαρχήσαντα καὶ
4 ξυσταρχήσαντα
καὶ ἀγωνοθετήσαντα
τῆς Κολωνείας ἐπι-
φανῶς καὶ δημοθιοι-
8 νήσαντα· ἀξιώσαντος
τοῦ δήμου καὶ τῆς βουλῆς

⁴⁸⁴ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

ψηφισαμένης

Traduction

(La cité de Sinope a honoré) C. Sestullius Maximus, qui a été de manière illustre *gymnasiarque* et *xystarque* et *agonothète* de la Colonie et qui a donné un banquet au peuple. Par requête du Peuple et par décret de la *Boulé* (le Sénat).

C. Sestullius Maximus a donc exercé des charges au sein de la colonie romaine de Sinope (le mot est employé en grec au génitif) et il a été honoré par le *populus* et le sénat de la colonie dont les noms ont été traduits en grec dans l'inscription. Ses charges concernent l'entretien du gymnase, l'organisation de fêtes (le *xystos* est une association) et de concours (l'*agôn*).

Un autre prestigieux notable de Sinope, lié à une famille sénatoriale, a lui aussi exercé la fonction de *gymnasiarque*⁴⁸⁶ et il est honoré en grec :

- [- - - -]ΣΟ[- - - - -]
 [. . . .]ος [γ]εν[όμ]ε[νον γυμ]-
 4 [ν]ασίαρχον ἄρχο[ντα τοῦ]
 [πρ]εσβ[υτ]ικ[οῦ πο]ντάρχη[ν ἐπιτε]-
 λέσαντα ταυροκα[θάψια]
 καὶ κυνηγέσιον καὶ [μονομα]-
 8 χίαν μ[εγ]αλο[π]ρε[π]ῶς ἔκγονον
 Κλαυδίου Ποτε[λίου]
 ἀδελ[φὸν δ]ὲ [τῆ]ς κρα[τίστης]
 συγκλητικῆς Κ[λαυδίας]
 12 Παύλης ἱερείας [θεᾶς]
 Εἰ[σ]ιδ[ος ο]ἰ συνπροσ[τάται]
 καὶ ὁ συνέφορ(ος) [ἐ]π' εὐ[νοία τῆ] εἰς αὐ]-
 τούς

Traduction

⁴⁸⁵ JK, 64-Sinope, 101= Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17.

... ayant été gymnasiarque, archonte du *presbutikos*, pontarque, ayant offert un combat de taureaux et une chasse et un combat de gladiateurs avec magnificence, descendant de Claudius Pote[lius], frère de la clarissime sénatoriale, Claudia Paula, prêtresse de la déesse Isis, les co-présidents et le co-éphore (ont dédié cela) en raison de sa bienveillance à leur égard.

Un autre notable, T. Veturius Campester a été panégyriarque, fonction souvent étroitement liée à celle d'agonothète⁴⁸⁷ mais son titre est noté en latin dans l'inscription qui l'honore⁴⁸⁸ :

Sacerdoti
 omnium Caesar(um)
 T Veturio · T · fil · Col
 4 Campestri · auguri · III · viro
 II vir(o) · q · q · II · vir(o) · III · paneguri curator
 annon(ae) · sacerdoti Dei Mercuri
 conditori · patriae · IIII · misso legato
 8 a Colonia in urbem sine viatico
 semel quidem ad Diuom Hadrianum
 III autem ad optimum maximumque
 bis Imp Caesar(em) · T · Aelium Hadrianum
 12 Antoninum Aug Pium
 (uac) ex d d
 uicus COPDUE

Traduction

Au prêtre de tous les Césars, T. Veturius Campester, fils de Titus, (de la tribu) Collina, augure, l'un des *tresviri*, *duumvir* quinquennal, *duumvir* trois fois, panégyri(arque), curateur de l'annone, prêtre du Dieu Mercure, fondateur de la patrie, quatre fois envoyé comme ambassadeur par la Colonie (de Sinope) à Rome sans viatique, une fois auprès du Divin Hadrien, trois fois auprès du très bon et très grand, deux fois acclamé Empereur, César, Titus

⁴⁸⁶ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

⁴⁸⁷ Fernoux 2004a, 331 ; Sartre 1991, 132.

⁴⁸⁸ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

Aelius Hadrien Antonin Auguste Pieux, par décret des décurions, le *uicus* COPDUE (a dédié cela).

Au sein de la colonie romaine de Sinope semble se produire une adaptation aux coutumes locales : il n'est pas question de laisser subsister des institutions grecques au sein de la colonie romaine et lorsque les termes de Boulé et de Démos sont employés dans les inscriptions, c'est uniquement comme traduction des termes latins de *populus* et de *senatus*. En revanche, au sein de la vie publique, les activités culturelles de la cité grecque ont persisté et séduit les citoyens romains installés sur place : ainsi, les fonctions de gymnasiarque, d'agonothète, de panégyriarque et de xystarque restent des charges utiles et nécessaires à l'animation municipale. Les citoyens romains apprécient les activités du gymnase et les concours de tradition grecque et ils se chargent des liturgies afférentes⁴⁸⁹.

D'autres titres, qui correspondent à des liturgies grecques, se retrouvent dans l'inscription honorant l'ancien gymnasiarque lié à une famille sénatoriale⁴⁹⁰ : ce dernier est dit ἄρχων τοῦ πρεσβυτικοῦ et il est honoré par ses co-présidents (συνπροστάται) et son co-éphore (συνέφορος). De tels titres, même s'ils ne correspondent pas à des magistratures exercées au sein d'une cité grecque, méritent d'être examinés. Le titre de ἄρχων τοῦ πρεσβυτικοῦ a été traduit par D. French, en suivant la proposition du dictionnaire Liddle & Scott par « chief-magistrate of the Senate-house », ce qui, d'un point de vue de la traduction littérale, peut être accepté, mais qui pose problème pour le sens et même pour l'identification de la fonction. Comme nous avons écarté l'idée qu'une partie de la *chôra* de Sinope ait continué à être administrée avec des institutions grecques, nous ne pouvons émettre que deux hypothèses pour expliquer la fonction de ἄρχων τοῦ πρεσβυτικοῦ : soit il s'agit d'une traduction curieuse de la fonction de *princeps ordinis decurionum*, le prince du sénat local ; soit il s'agit d'un collège avec des institutions d'inspiration grecque, ce qui permettrait de comprendre la présence du co-éphore et des co-présidents dans la dédicace. Faut-il rapprocher les fonctions de ce collège de la *gerousia*, qui était composée de citoyens parmi les plus âgés ? Mais s'il s'agit du même collège, pourquoi alors ne pas employer le mot grec de γερουσία, qui existe ? Ces fonctions aux noms grecs témoignent de la persistance des habitudes culturelles et linguistiques au sein de la colonie romaine de Sinope et du emploi ou du recyclage linguistique grec au sein d'institutions publiques qui n'ont plus de rôle politique.

⁴⁸⁹ Sartre 2001, 145.

⁴⁹⁰ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

Deux fonctions exercées par des notables sinopéens méritent aussi d'être analysées. L'ancien gymnasiarque lié à une famille sénatoriale fut aussi pontarque⁴⁹¹, ce qui veut dire qu'il fut un temps à la tête du *koinon* du Pont à Amastris⁴⁹² : cette fonction est très importante car elle fait de lui le chef d'une véritable assemblée fédérale, chargée de célébrer le culte impérial et d'arbitrer les relations entre les cités, mais aussi d'un conseil commun de la province⁴⁹³. Cela montre que cet homme avait acquis un prestige certain dans sa cité pour pouvoir prétendre à une fonction suprême au sein du *koinon* du Pont⁴⁹⁴ et qu'il avait peut-être des relations à Rome, nécessaires pour le bon exercice de sa fonction et la défense des intérêts des cités de sa province⁴⁹⁵. Il était connu dans la cité comme ancien gymnasiarque et archonte du *presbutikos*, charge qui lui avait valu des honneurs. Son appartenance à une famille sénatoriale⁴⁹⁶ (il est dit descendant de Claudius Potelius et frère de la clarissime Claudia Paula) avait aussi pu lui permettre d'accéder à cette magistrature annuelle qui faisait de lui l'homme le plus important du *koinon*. Il y eut donc à Sinope une personnalité liée à l'ordre sénatorial et dirigeant le *koinon* du Pont une année. Sinope n'était donc pas une cité secondaire car elle pouvait s'enorgueillir de notables prestigieux.

Un autre notable peut être cité : il s'agit de T. Veturius Campester, honoré par décret des décurions et par le *vicus* des vétérans de la *Classis Pontica*⁴⁹⁷. Ce dernier porte le titre de fondateur de la patrie, *conditor patriae*, ce qui n'est pas très fréquent dans les inscriptions où l'on honore plutôt les gens du titre de père de la patrie, *pater patriae*. Le fait que le *vicus* honore T. Veturius Campester montre qu'il en est le patron, mais aussi, par le titre de *conditor patriae*, le fondateur. L'inscription de Sinope traduit en latin la notion grecque de κτίστης, fréquente dans le vocabulaire évergétique des cités d'Asie⁴⁹⁸. Si T. Veturius Campester a été envoyé quatre fois en ambassade à Rome, c'est très certainement parce que ses concitoyens espéraient qu'il serait efficace et écouté par l'Empereur.

L'examen des magistratures, charges et liturgies exercées à Sinope montre que les notables de la cité de Sinope connus dans les inscriptions ont exercé les magistratures coloniales tout en s'impliquant dans l'animation de la vie publique par l'exercice des charges et liturgies grecques, qui avaient leur importance et leur prestige. Les notables les plus

⁴⁹¹ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

⁴⁹² Cumont 1901, 139.

⁴⁹³ Sartre 1991, 115.

⁴⁹⁴ Fernoux 2004a, 355.

⁴⁹⁵ Sartre 1991, 115.

⁴⁹⁶ Fernoux 2004a, 357.

⁴⁹⁷ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

importants ont aussi pu exercer des fonctions à l'extérieur de la cité, pontarque comme l'ancien gymnasiarque d'origine sénatoriale, fondateur ou patron d'un *uicus* comme T. Veturius Campester. Le fait que toutes ces fonctions, grecques ou romaines, soient exercées par des individus dont les *tria nomina* ne font apparaître aucun *cognomen* d'origine grecque montre qu'il n'y a peut-être pas forcément eu un gros effort d'assimilation des anciennes élites grecques à la colonie de Sinope : même si les Romains se sont adaptés au niveau linguistique et culturel en allant jusqu'à exercer des charges d'origine grecque pour l'organisation de concours et de fêtes, ils ont conservé l'intégralité du pouvoir et de la visibilité dans la vie publique.

2. 3. 3. L'évergétisme à Sinope

Il y a plusieurs façons de se comporter en évergète lorsque l'on est un notable : il est possible tout d'abord de concentrer ses dépenses sur des aménagements urbains utilitaires comme un aqueduc, une place publique, des rues à colonnades⁴⁹⁹. Sinope reçut très certainement ce type d'évergésies, car nous savons que lors de la présence de Pline le Jeune en Bithynie-Pont, il est question de construire un aqueduc à Sinope⁵⁰⁰ : il est impossible de savoir si c'est un évergète local qui devait prendre seul la dépense en charge, si les notables de Sinope s'étaient regroupés pour l'occasion ou si c'est la municipalité qui payait. Strabon mentionne la présence d'un gymnase, d'une agora et de stoas à Sinope⁵⁰¹, mais rien ne nous permet de préciser quel évergète a pu participer à ces constructions. Dans une inscription gravée sur des blocs de pierre surmontés d'une corniche et faisant partie de la même architrave, on trouve la mention d'un acte d'évergétisme⁵⁰² :

-
- (Bloc 1) [.]ιον καὶ αὐτοὺς μετὰ τῶν σπειροκ[εφάλων - - - - καὶ τὸ -]
- (Bloc 2) ον ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν καὶ τῇ πατρίδι · Λικ[ίνιος . . .]
- (Bloc 3) [.]οῦ · τροφέως αὐτοῦ Λικινοῦ Χρυσογόνου · Ὀλυμ[πιο-]
- (Bloc 4) [- - - -]

⁴⁹⁸ Pont 2006.

⁴⁹⁹ Fernoux 2004a, 362-372.

⁵⁰⁰ Pline le Jeune, *Epist. ad. Traj.*, 90-91.

⁵⁰¹ Strab. 12. 3. 11.

⁵⁰² JK, 64-Sinope, 108.

Traduction

[à (?), les ...] et ceux avec leurs bases et chapiteaux (= colonnes complètes) et le [- - -] ... sur son propre argent Lic[inius - -] a dédié, et à (sa) patrie, [. . .] de son père adoptif, Licinius Khrysogonos Olym[pio - - - -]

L'inscription est très mutilée et le dédicataire est Licinius . . . Le nom de son père adoptif, Licinius Chrysogonos se trouve également sur l'inscription. Licinius avait fait la dédicace d'un bâtiment monumental et le texte de cette dédicace contient le terme σπειροκ[εφάλων, qui avait été compris par David M. Robinson comme base et chapiteau d'une colonne⁵⁰³. Le terme renverrait à une colonne complète, avec base et chapiteau⁵⁰⁴. La dédicace est faite pour la patrie, τῆ πατρίδι. Un évergète local avait donc décidé d'honorer sa patrie en lui offrant un bâtiment ou en participant à la construction de ce bâtiment. Le fait que la naturalisation de la famille de Licinius soit de date récente l'avait peut-être amené à se faire remarquer sur le plan local, par un acte d'évergétisme coûteux, afin de montrer qu'il avait à la fois sa place parmi les citoyens romains et parmi les notables de la ville.

Les autres actes d'évergétisme possibles à Sinope concernaient les monuments de l'*otium* et les activités qui s'y produisaient⁵⁰⁵. Dans le théâtre se produisaient les spectacles et concours traditionnels organisés et donc payés par l'agonothète C. Sestullius Maximus⁵⁰⁶, qui avait aussi la fonction de xystarque et qui s'était distingué en donnant un banquet pour le peuple, ce qui est un signe de sa φιλοτιμία⁵⁰⁷. L'anonyme sénateur de Sinope avait fait preuve de magnificence en offrant à la cité un combat de taureaux, une chasse et un combat de gladiateurs⁵⁰⁸ : les termes grecs employés sont ταυροκαθάψια, κυνηγέσιον et μονομαχία. Le mot κυνηγέσιον désigne de façon très large les chasses et les combats de bêtes⁵⁰⁹ : dans l'amphithéâtre, des bêtes sauvages étaient mises à mort. Le terme ταυροκαθάψια correspond à un combat où des cavaliers poursuivaient des taureaux, les fatiguaient et devaient sauter de cheval pour les saisir par les cornes et les terrasser⁵¹⁰. En général ce spectacle de force, d'agilité et de sang-froid était donné en même temps que d'autres programmes d'amphithéâtre

⁵⁰³ Robinson 1905, 307, n°34.

⁵⁰⁴ Ginouvès 1992, II, 70 n. 106.

⁵⁰⁵ Fernoux 2004a, 373-384.

⁵⁰⁶ *JK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17.

⁵⁰⁷ Robert 1940, 246.

⁵⁰⁸ *JK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

⁵⁰⁹ Robert 1940, 310.

⁵¹⁰ Robert 1940, 318.

afin de corser le spectacle⁵¹¹, comme cela semble avoir été le cas à Sinope. Le sénateur anonyme de Sinope qui offre ces spectacles était aussi pontarque et c'est peut-être en tant que dignitaire provincial qu'il a donné ces spectacles⁵¹². En étant gymnasiarque, il avait participé sûrement à l'entretien des bâtiments et à l'achat des fournitures nécessaires à son bon fonctionnement, tout comme C. Sestullius Maximus qui avait occupé la même fonction⁵¹³. Il est intéressant de constater que les mêmes personnes sont évergètes pour des concours et pour l'entretien du gymnase, comme si elles s'étaient spécialisées dans l'évergétisme du loisir. Nous pouvons enfin nous interroger sur le coût de ces combats, les *munera*. Peut-être y avait-il à Sinope, comme dans la *Colonia Julia Genetiva* d'Urso en Bétique, une loi réglementant l'organisation régulière des spectacles de la colonie et fixant le minimum de la contribution personnelle à engager⁵¹⁴. Combien le pontarque de Sinope a-t-il dépensé pour les spectacles qu'il a fait donner à Sinope ? Un passage de Polybe⁵¹⁵ nous apprend qu'en 160, un *munus* convenable coûtait 30 talents, mais qu'en était-il à Sinope ?

L'autre façon de pratiquer l'évergétisme était de se charger d'une ambassade auprès de l'Empereur. T. Veturius Campester est le seul sinopéen connu dans les inscriptions à avoir effectué cette évergésie, une fois auprès d'Hadrien et trois fois auprès d'Antonin le Pieux⁵¹⁶ : *III misso legato a Colonia in urbem sine uiatico semel quidem ad Diuom Hadrianum III autem ad optimum maximumque bis Imp Caesar(em) T. Aelius Hadrianum Antoninum Aug Pium*. T. Veturius Campester est donc un évergète très prestigieux car il est allé en ambassade *sine viatico*, c'est-à-dire qu'il a payé quatre fois son voyage jusqu'à Rome pour faire part du message de la colonie à l'Empereur. Lors de sa légation en Bithynie-Pont, Pline le Jeune donne le chiffre de 12 000 sesterces allouées au député de Byzance chargé de porter le décret d'hommage de la cité auprès de l'Empereur⁵¹⁷. Cette somme devait correspondre au prix du voyage en bateau de Byzance à Rome, à la nourriture, au logement de l'ambassadeur à Rome, ainsi qu'aux frais afférents à sa suite. Il devait exister des tarifs pour le transport des voyageurs par navire⁵¹⁸ mais nous n'avons pas d'inscription comme l'édit du maximum de Dioclétien, valable pour les marchandises⁵¹⁹ qui nous permettrait de connaître le prix du transport des passagers. Si l'on considère que le voyage Byzance-Rome correspondait à 2/3

⁵¹¹ Robert 1940, 319.

⁵¹² Robert 1940, 271.

⁵¹³ *JK*, 64-Sinope, 101 = Reinach 1916, 338 n°5 = Lifshitz 1974, 100 n°17.

⁵¹⁴ Ville 1981, 175-177.

⁵¹⁵ Polybe 31. 28. 5-6 cité par Ville 1981, 48.

⁵¹⁶ *JK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970.

592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁵¹⁷ Pline le Jeune, *Epist. ad. Traj.*, 43.

⁵¹⁸ Rougé, 1966, 362-366.

ou à 3/4 du trajet Sinope-Rome, la dépense engagée par T. Veturius Campester à chaque ambassade se situait peut-être entre 16 000 et 18 000 sesterces, et T. Veturius Campester avait été quatre fois ambassadeur à Rome, ce qui signifie qu'il aurait dépensé entre 64 000 et 72 000 sesterces sur une période allant du début du règne d'Hadrien en 117 à la fin du règne d'Antonin le Pieux en 161. T. Veturius Campester était vraiment un notable très riche et très soucieux de défendre les intérêts de sa cité à Rome.

La colonie de Sinope est donc pourvue de notables assez riches, capables de payer quatre ambassades à Rome, d'organiser des combats de taureaux, de gladiateurs et des chasses dans l'amphithéâtre de Sinope, de financer des concours, des fêtes, le fonctionnement d'un gymnase et des banquets populaires. Même si du point de vue de la politique générale de l'Empire romain, aucun sinopéen d'origine ne s'est distingué dans l'entourage d'un empereur, la gestion provinciale ou l'armée, la colonie de Sinope a disposé d'une élite locale lui permettant d'avoir une vie municipale conforme à son statut de colonie romaine où les activités de loisir grecques étaient appréciées et organisées. Deux notables se distinguent par le cumul de leurs magistratures et charges et par le niveau de fortune qu'ils devaient avoir pour les assumer : T. Veturius Campester⁵²⁰, qui descendait sans doute de la famille des *negotiatores* installés en Anatolie depuis le I^{er} s. a.C. et l'anonyme sénateur originaire de Sinope⁵²¹.

Même si une colonie romaine a été déduite à Sinope en 45 a.C., la cité semble avoir fait de cette sanction un avantage tout au long de l'époque romaine. Elle a en effet vécu dans la paix et n'a plus été assiégée.

Au niveau municipal, elle a accueilli une population romaine qui a assimilé les codes de la culture grecque. Les institutions coloniales ont fonctionné et quelques figures d'évergètes peuvent être déduites de l'épigraphie.

Sinope peut être considérée comme un exemple de colonie romaine en pays grec, dans sa vie municipale et dans ses rapports avec le pouvoir romain.

⁵¹⁹ Rougé 1966, 369-373.

⁵²⁰ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339 n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et 176 n°6 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984, 54 = French 1994a, 103 n°9.

⁵²¹ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 = *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357 n°16 = Robinson 1905, 311 n°39 = Robert 1940, 131 n°80 = Vidman 1969, 169 n°330 = French 1994a, 103 n°8.

TROISIÈME PARTIE : RAYONNEMENT DE SINOPE

CHAPITRE VI ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À SINOPE

A travers les questions de l'économie et de la société, ce chapitre traite de l'importance commerciale de Sinope, et de son rayonnement économique et culturel. De nombreuses idées reçues circulent sur Sinope. Comme il s'agit d'une colonie de Milet, il est aisé de la qualifier d'*emporion* commercial orienté vers le commerce maritime avec les autres cités grecques du « lac milésien » que constituait la mer Noire. Sinope a souvent été qualifiée de centre redistributeur des productions des régions voisines comme le Pont, la Phrygie ou la Cappadoce¹. Cette idée est particulièrement forte dans un article de W. Leaf sur le commerce de Sinope, paru dans le *Journal of Hellenic Studies* en 1916. W. Leaf estimait en effet que Sinope n'avait eu aucun lien avec le continent et rajoutait que même si elle en avait eu, cela aurait été une source de faiblesse plus que de force. Il jugeait que Sinope tenait son pouvoir de la mer et de la mer seule². La faiblesse de ce « Hong Kong du Pont-Euxin » résidait pour lui dans le fait qu'elle était précisément reliée au continent anatolien, là d'où avaient pu arriver des assaillants comme Mithridate II en 220 a.C. Sinope n'avait dû alors son salut qu'à l'aide matérielle envoyée par son allié rhodien³. Il réduit le rôle de Sinope à celui de l'*emporion* principal de la côte sud de la mer Noire. Cette vision de l'orientation essentiellement pontique

¹ Sengebusch 1846, 20-32 ; Streuber 1855, 50-61 ; Robinson 1906a, 135-144.

² Leaf, 1916, 3.

³ Polybe, 4. 56.

a été reprise par l'historiographie du XX^e s.⁴. Elle se retrouve aussi dans des publications récentes comme celle de O.P. Doonan⁵.

Nous ne devons pas accepter cette idée comme une vérité intangible, mais au contraire déterminer la part du mythe ou de la réalité dans cette affirmation. Sinope était bien entendu un *emporion*, qui faisait du commerce avec les autres cités grecques de la mer Noire, mais pas seulement. Nous souhaitons montrer qu'elle a aussi eu des relations avec la péninsule anatolienne, mais aussi avec le monde égéen, et même la Grèce et Rome. Ce chapitre tentera de déterminer les principaux partenaires commerciaux de Sinope, qui peuvent évoluer en fonction du temps et des produits échangés.

Nous devons déterminer dans quelles proportions Sinope commercialise des produits et dans quelles proportion elle produit des marchandises commercialisables. C'est pour cela que dans un premier point, nous allons étudier les ressources de Sinope et de sa région, avant d'observer sa place dans les réseaux maritimes et terrestres.

Pour évaluer l'importance de Sinope, il faut aussi déterminer ses relations politiques et économiques, avec les grands pouvoirs qui se sont succédé en Anatolie, mais aussi avec les cités qui ont accordé des honneurs à des Sinopéens. L'étude des trésors monétaires, des inscriptions mentionnant des étrangers à Sinope et des Sinopéens à l'étranger, et des amphores de Sinope permet une cartographie diachronique des relations commerciales de Sinope.

Enfin, après avoir évalué le rayonnement économique et commercial de Sinope, il faut s'intéresser à son rayonnement humain : Sinope était-elle une ville de culture ? La diaspora sinopéenne s'est-elle particulièrement illustrée à l'étranger ?

1. RESSOURCES NATURELLES ET PRODUCTIONS COMMERCIALES À SINOPE

De nombreux auteurs comme W.T. Streuber, D.M. Robinson et O. Doonan ont rassemblé les sources littéraires qui traitent des ressources naturelles de Sinope⁶. On peut aussi citer le travail de T. R. S. Broughton sur l'Asie Mineure⁷. Nous allons les analyser en les croisant aux données de l'archéologie, de l'épigraphie et de la numismatique afin de déterminer leur niveau de commercialisation.

⁴ Dan 2005.

⁵ Doonan, 2004, 1-12.

⁶ Robinson 1906a, 139-144 ; Doonan 2002b, 185-198.

⁷ Broughton 1959, 503-916.

1. 1. Les ressources de la pêche

Le texte le plus ancien et le plus détaillé faisant référence à la pêche à Sinope se trouve dans la notice de Strabon sur Sinope. Nous en donnons ici la traduction :

« Sinope a été admirablement dotée par la nature et par la prévoyance des hommes. Elle est bâtie, en effet, sur le col d'une presqu'île, tandis que sur les deux côtés de son isthme se trouvent des ports, des bassins d'ancrage et de curieux dispositifs pour la prise des pélamydes, dont nous avons dit plus haut que les habitants de Sinope les capturent en seconde position, ceux de Byzance venant en troisième. Sur tout son pourtour, la presqu'île est ceinturée en avant du rivage d'une crête de récifs pourvus, de surcroît, de cavités singulières qu'on appelle *moyeux* et qui font penser à des puits qu'on aurait forés dans la roche. Ces puits s'emplissent d'eau quand la mer est haute, si bien que ce lieu est difficilement accessible à la fois du fait de ce phénomène et parce que les aspérités qui couvrent toute la surface du rocher interdisent d'y marcher les pieds nus⁸. »

Le poisson cité dans ce passage est une espèce de thon, le pélamyde⁹. Le mot *πελαμύς* désigne le jeune thon âgé d'un an¹⁰. La pratique de la pêche aux pélamydes est assez bien connue par les sources littéraires¹¹ : Strabon¹² rapporte que ce poisson naît dans les marécages du Marais Méotide et que, dès qu'il en a la force, il franchit son embouchure. Porté par les courants, il longe la côte d'Asie jusqu'à Trapézonte et Pharnakéia, et c'est là qu'il peut commencer à être pêché, bien que sa taille ne soit pas encore convenable. Strabon rapporte que c'est à partir de Sinope que les pélamydes remplissent mieux les conditions pour être pêchées et salées. Mais c'est à Byzance que la pêche la plus importante se produisait.

Cette migration des poissons et leur capture à différents endroits de la côte sud de la mer Noire ont été confirmées, par exemple au début du XX^e s., par K. Devedjian, ancien contrôleur de la poissonnerie de Constantinople et contrôleur en chef des pêcheries. Ce dernier avait en effet remarqué que les poissons migrateurs de la mer Noire (maquereaux, bonites et pélamydes) quittaient cette dernière à l'automne afin de revenir les uns après les autres en Marmara puis en Méditerranée. D'après ses observations, ce sont d'abord les pélamydes qui commencent à partir, puis les bonites et enfin les maquereaux¹³.

⁸ Strab. 12. 3. 11, traduction F. Lasserre (CUF).

⁹ Pl. CXII, fig. 1.

¹⁰ Arist., *Hist. An.*, 8. 13.

¹¹ Strab. 7. 6. 2 ; Arist. *Hist. An.* 8. 13 ; Plin., *Hist. Nat.* 9. 15. 47-52 ; 32. 11. 146 ; Strab. 12. 3. 11 ; 12. 3. 19 ; Elie 4. 9 ; 9. 59 ; 15. 3, 5, 10 ; Oppien, *Hal.*, 4. 531-592 .

¹² Strab. 7. 6. 2 ; 12. 3. 11 ; 12. 3. 19.

¹³ Devedjian 1926, 3.

Pour K. Devedjian, la bonite et le pélamyde appartiennent à la même famille, car seule la taille les différencie : âgé d'un an, le poisson se nomme pélamyde, et, à partir de deux ans, bonite. Les poissons frayent, soit dans la mer de Marmara, soit dans le Bosphore, en passant par la mer Noire. Les observations de K. Devedjian suivent celles de Strabon : vers fin juillet, quelques petits apparaissent, de la grosseur d'une sardine, puis vers le 15 août, ils ont la taille d'un gros colias. Au 15 septembre, le poisson a la taille d'un pélamyde et commence à passer régulièrement. En octobre, le poisson grossit et devient propre à la salaison. Pour les bonites, le moment de descente de la mer Noire s'observe à partir de la S^{te} Pélagie, le 21 octobre¹⁴.

La migration des thons en mer Noire s'inscrit dans un mouvement plus large, qui englobe une phase de reproduction et une phase de migration. D'après les observations des naturalistes modernes, il existe deux aires principales de reproduction : une zone qui va de la Sicile au sud de la Sardaigne et aux côtes tunisiennes, et une autre qui se trouve dans la baie d'Espagne, à l'entrée de l'Atlantique. La phase de migration se décompose de la façon suivante : de mai à juin, lors de la période du frai, les thons se concentrent vers la Sicile, et de juillet à octobre, les thons se dispersent, de la mer Noire aux Açores. Enfin, de novembre à février, il y a une phase de rétraction : les thons se retirent vers le sud, quittant la mer d'Azov et le golfe de Gascogne. De mars à avril, ils repartent vers le nord, avec une accumulation de réserves nutritives¹⁵.

Dans sa notice sur Sinope¹⁶, Strabon souligne une des curiosités de la ville, des installations côtières destinées à la capture des pélamydes, correspondant à des madragues¹⁷ ou des dalians¹⁸. Le terme employé par Strabon, χοινικίς, a beaucoup intrigué les voyageurs qui en ont cherché les traces sur les rivages de Sinope. K. Devedjian détaille les systèmes et instruments de pêche qui permettent de capturer les pélamydes et les bonites. Pour les rivages de la mer Noire avoisinant le Bosphore, il signale le système des filets-seinches de fin août à novembre, mais aussi les différentes sortes de pêche à la ligne, à la seine près des côtes, au filet, pour conclure que les poissons sont pêchés en grande quantité dans les madragues¹⁹, ce qui confirme la description de Strabon. O. Doonan souligne²⁰ qu'Élien donne de nombreuses informations sur les pratiques de pêche au filet pour capturer de gros thons sur la côte sud de

¹⁴ Devedjian 1926, 16-17.

¹⁵ Dumont 1976-1977, 105.

¹⁶ Strab. 12. 3. 11.

¹⁷ Pl. CXII, fig. 2.

¹⁸ Baladié 1989, 219, n. 2 (CUF, Strabon livre VII)

¹⁹ Devedjian 1926, 19-22 ; pour la description des techniques de pêche, voir aussi Dumont 1976-1977, 107-109 ; Bekker-Nielsen 2005, 83-95.

²⁰ Doonan 2002b, 187-188.

la mer Noire²¹, à Amastris, à Tieion et à Héraclée. Sinope n'est pas mentionnée de manière spécifique dans le texte d'Elieen. O. Doonan reste convaincu que l'organisation décrite par Elieen²², qui faisait intervenir une pêche saisonnière et au filet, devait correspondre à la réalité sinopéenne. Des tours d'observation ou des postes de gué, connus par les sources littéraires²³ devaient se trouver à Sinope, réputée pour ses prises de pélamydes. Pourtant, les sources archéologiques d'une telle pêche ne sont pas très abondantes et peuvent avoir été en matériel périssable ou très léger²⁴, donc très difficiles à retrouver.

La suite logique de la pêche aux pélamydes était la transformation et la commercialisation. Pline l'Ancien évoque la salaison des poissons : les morceaux de choix sont mis de côté et les autres sont découpés en petits dés. Il indique aussi quels étaient les morceaux les plus estimés²⁵. La description de la salaison des poissons que donne K. Devedjian au début du XX^e s. correspond très certainement à celle qui avait cours dans l'Antiquité. Lorsque les poissons sont salés entiers, ils sont éventrés jusqu'à l'épine dorsale, lavés à l'eau de mer puis salés dans des barils ou des paniers. Gardés dans des barils, les poissons se conservent un an. Les poissons peuvent aussi être salés en tranches et ainsi se conserver deux mois²⁶. Les vestiges d'une activité de transformation devraient être perceptibles par les fouilles archéologiques²⁷. Strabon signale des salaisons en mer Noire, à Byzance, dans les environs de Tanaïs, à Pharnacia et à Sinope²⁸. De vastes constructions de saleries, des citernes, des sécheries et des entrepôts ont été découverts essentiellement sur la côte nord du Pont-Euxin²⁹, à Elizavetovka, à Tyriake, à Myrmekion, à Chersonesos, à Zolotoe et Salačik. Sinope disposait des conditions nécessaires pour être un site actif de transformation du poisson³⁰ : elle se trouvait sur une route migratoire des pélamydes, comme Strabon le souligne³¹ ; elle devait disposer d'eau fraîche pour laver le poisson, préparer et nettoyer les installations (cette eau pouvait provenir d'un aqueduc à l'époque romaine) ; elle disposait enfin de ressources en sel grâce à sa proximité avec les salines de la Thémiskyra³² et pouvait ainsi transformer le poisson en *salsamenta* ou en *garum* (ταρεῖχος). Des cuves à

²¹ Elieen 15. 5.

²² Elieen 15. 10.

²³ Strab. 11. 2. 4.

²⁴ Munk Højte 2005, 133-141.

²⁵ Pline, *Hist. Nat.*, 9. 14. 48.

²⁶ Devedjian 1926, 22-23.

²⁷ Trakadas 2005, 47-82 pour l'exemple de la Méditerranée occidentale.

²⁸ Strab. 7. 6. 2 ; 11. 2. 4 ; 12. 3. 11, 19.

²⁹ Dumont 1976-1977, 109 ; Curtis 2005, 37-38 ; Munk Højte 2005, 133-160.

³⁰ Trakadas 2005, 68-70.

³¹ Stab. 12. 3. 11.

³² Strab. 12. 3. 12.

salaison (*ceteriae*), des équipements pour chauffer la sauce de poisson (fourneaux et hypocaustes) et des fours pour produire des amphores nécessaires au transport du poisson transformé devraient se retrouver à Sinope. Or, les prospections archéologiques n'ont mis rien de tel au jour. Seul un bassin ayant pu servir à la transformation du poisson a été identifié près du port d'Harméné³³, et son utilisation pourrait être aisément postérieure à l'époque romaine.

D'autres poissons comestibles pouvaient être pêchés dans le Pont³⁴ comme l'esturgeon, le maquereau³⁵, le turbot, le mullet. D'après K. Devedjian, le rouget-barbet est l'un des poissons les plus délicats, sinon le plus délicat, qui était très en vogue chez les Romains, qui l'honoraient très particulièrement³⁶. Athénée³⁷ signale la renommée du mullet de Sinope.

L'importance des ressources halieutiques à Sinope peut aussi être perceptible sur les monnaies. Les ressources locales qui assuraient la réputation ou la prospérité d'une cité sont en effet souvent représentées sur les monnaies. On peut par exemple citer les épis de blé de Métaponte ou de Léontinoi³⁸. Tout poisson représenté sur une monnaie de Sinope impliquerait donc l'importance que la pêche y occupait. Le dauphin, mammifère marin, qui pouvait aussi être pêché à Sinope, était représenté sur les monnaies d'époque classique et hellénistique : le type civique représente à l'avant un aigle de mer sur un dauphin et au revers la tête de la nymphe Sinope³⁹. Le dauphin est bien connu sur les rivages de la mer Noire, comme un prédateur pour les thons. Dans sa notice sur Pharnakéia, Strabon explique que les dauphins suivaient les bancs de certains poissons, recherchant en particulier les jeunes thons, les thons femelles et les pélamydes. C'est à ce moment-là que les pêcheurs les appâtaient, et les tuaient afin de profiter de leur graisse⁴⁰. Le dauphin était en effet pêché pour son huile⁴¹ et les propriétés médicales de son foie⁴². Des monnaies avec l'aigle sur le dauphin sont aussi connues à Istros et à Olbia pour la même période. Dans son article sur les preuves

³³ Munk Højte 2005, 156 et 160, n. 68 : communication personnelle d'A. Gantos, directeur assistant du *Sinop Regional Survey* à J. Munk Højte.

³⁴ Pline, Hist. Nat., 32. 11.

³⁵ Elieen 10. 6 comparait le maquereau qui passait l'été près d'Aigialos (près d'Héraclée) au Roi de Perse qui passait l'été à Ecbatane.

³⁶ Devedjian 1926, 73.

³⁷ Athénée 3. 118 c ; 7. 307 b.

³⁸ Stolba 2005, 115-116.

³⁹ Six 1885, 16-25 ; pl. II ; *Recueil*, I, 180-183, n°1-14 ; 17-20bis ; 31-38 ; 41 ; 57 ; pl. XXIV-XXVI ; *Traité* I, 392-402 ; II, 1521-1528 ; pl. CLXXXIV ; *BMC Pontus*, 95-96, n°1-7 ; 11-20 ; pl. XXI-XXII ; ; *SNG Black Sea*, pl. L-LIV ; **Pl. XCVI, fig. 2.**

⁴⁰ Strab. 12. 3. 19.

⁴¹ Xen, *Anab.* 5. 4. 28 : étonnement de Xénophon devant l'usage que faisaient les Mossynèques de la graisse de dauphin en guise d'huile ; Devedjian 1926, 244.

numismatiques de la pêche en mer Noire, V.F. Stolba refuse de voir dans ces monnaies une allusion aux ressources maritimes de ces cités, mais plutôt simplement à leur position côtière⁴³. Il rapporte les arguments de P.O. Karyškovskij qui rapprochait le dauphin et l'aigle des attributs d'Apollon Delphinios et de Zeus. Il leur préfère néanmoins une autre explication, en relation avec l'art scythe ou gréco-scythe, où le symbole apparaît et peut être interprété comme un symbole cosmologique où l'aigle représenterait le monde céleste et le dauphin (ou un poisson), l'eau, c'est-à-dire le monde souterrain⁴⁴. Les Grecs ont pu voir dans cette représentation la lutte entre les sphères supérieures et les sphères infernales d'une manière légèrement différente, en reliant ces deux éléments avec des images sacrées qui leur étaient beaucoup plus familières. Nous suivons donc le choix de V.F. Stolba de ne se concentrer que sur les représentations de poissons.

A Sinope, les poissons n'apparaissent sur les monnaies qu'en nombre assez restreint, sur des monnaies de bronze d'époque impériale datant des règnes de Caracalla, Géta, Alexandre Sévère et Maximin⁴⁵. L'espèce des poissons représentés n'a pas été identifiée. Cela contraste avec les monnaies des cités grecques du nord de la mer Noire, où les poissons apparaissent dès l'époque classique. On voit ainsi des esturgeons sur les monnaies de Kerkinitis au début du V^e s. a.C., un poisson et un gourdin sur les monnaies de Chersonèsos au IV^e s. a.C., jusqu'en 360 a.C. environ, et des esturgeons sur les monnaies de Panticapée de la fin du V^e s. à la fin du IV^e s. a.C., avec un lion et un griffon, qui ont un rôle protecteur sur cette source de prospérité pour la cité⁴⁶. Le cas de Sinope est plutôt à rapprocher de celui d'Héraclée Pontique, où deux thons apparaissent sur une monnaie de bronze d'époque impériale. Même à Byzance, où la pêche au thon est particulièrement célèbre dès l'époque hellénistique⁴⁷, les représentations de poissons (deux thons) ne se retrouvent que sur des monnaies d'époque romaine : sur les monnaies de Caligula, Trajan et Sabine, les deux thons apparaissent seuls, alors que sur les monnaies de Plotine, un dauphin se trouve entre les deux poissons⁴⁸. V.F. Stolba estime que le poisson a peu à voir avec l'industrie du poisson de Byzance, mais que sa présence est déterminée par la religion et la mythologie. Il s'agirait du syncrétisme de la déesse syrienne Atargatis, dont le poisson est un des éléments, et de l'Aphrodite syrienne, dont le culte était particulièrement populaire chez les femmes, d'où la

⁴² Robinson 1906a, 140.

⁴³ Stolba 2005, 115-117.

⁴⁴ Gavriljuk 2005, 107-110.

⁴⁵ *Recuei* I, 205, n°134, pl. XXVIII, fig. 4 (Caracalla) ; 206, n°142, pl. XXVIII, fig. 10 ; *SNG Cop*, n°317 (Géta) ; 207, n°148 (Sévère Alexandre) ; 207, n°153, pl. XXVIII, fig. 18 (Maxime)

⁴⁶ Stolba 2005, 117-124.

⁴⁷ Dumont 1976-1977, 96-119.

présence des poissons au revers des monnaies des impératrices, ce qui se retrouve aussi dans les monnaies d'Anchialos⁴⁹.

Il est donc difficile d'utiliser le matériel numismatique pour évaluer l'importance des ressources de la pêche dans l'économie de la cité de Sinope ou la nature des espèces pêchées. Ce n'est pas parce qu'aucun poisson ne se trouve sur les monnaies d'époques classique ou hellénistique que la pêche n'avait pas d'importance à Sinope à ces époques. Il est néanmoins intéressant de souligner une convergence des sources pour l'époque romaine : le texte de Strabon sur la pêche aux pélamydes, la remarque d'Athénée sur le mullet de Sinope et les poissons sur les monnaies impériales. C'est également à l'époque romaine que les sources archéologiques relient particulièrement l'occupation du territoire de Sinope aux activités de la pêche.

Grâce à des prospections archéologiques, O. Doonan a pu établir une chronologie de l'occupation du territoire de Sinope en relation avec la pratique de la pêche⁵⁰. Ainsi, pour l'époque archaïque, l'occupation côtière était limitée au port de Sinope. A l'époque classique, un autre port est connu, Harmènè, à sept kilomètres à l'ouest de Sinope, où les compagnons de Xénophon ont fait halte sur leur chemin du retour vers la Grèce⁵¹. D'après les observations d'O. Doonan, le site s'est étendu à l'époque hellénistique. A cette même période sont apparues de nouvelles implantations côtières, avec une densité relativement importante au sud de Sinope et des villages dans quelques petites vallées à l'ouest de Sinope. C'est à l'époque romaine que les zones les plus marginales, à l'ouest du promontoire de Sinope, ont été occupées⁵². O. Doonan explique cette colonisation du territoire par le prix élevé que le poisson salé de Sinope atteignait à Rome.

La commercialisation du poisson amène la question de son transport, au moyen d'amphores. Les amphores sinopéennes sont connues à partir de l'époque hellénistique (elles sont timbrées à partir du second quart du IV^e s. a.C.⁵³) et il serait aisé de conclure qu'elles transportaient du poisson séché ou en saumure partout dans le monde méditerranéen. Si les amphores sinopéennes sont bien connues grâce à leur timbrage ou à leur typologie, l'identification du produit transporté est beaucoup moins sûre. Les amphores de Sinope peuvent ainsi avoir transporté de l'huile d'olive, du vin ou du poisson, et il n'est pas

⁴⁸ Stolba 2005, 124-127.

⁴⁹ Stolba 2005, 126-128.

⁵⁰ Doonan 2002b, 189.

⁵¹ Xen., *Anab.*, 6. 1. 15.

⁵² Pl. LXXXII, fig. 1 ; LXXXV, fig. 1.

⁵³ *Infra*, 508-511.

obligatoire qu'un même type d'amphore ait contenu le même produit⁵⁴. Y. Garlan a identifié 181 amphores trouvées sporadiquement en Méditerranée, dont le contenu principal aurait pu être du poisson salé⁵⁵. Une découverte archéologique récente est venue confirmer cette opinion. Il s'agit de « l'épave de Varna », découverte en janvier 2003 par R. Ballard, lors d'une mission financée par la *National Geographic Society*⁵⁶. Dans cette épave, découverte au large de la côte bulgare, entre 20 et 30 amphores ont été trouvées. Parmi ces amphores, l'une d'elles ressemblait aux amphores de Sinope et contenait des arrêtes de poisson-chat d'eau douce, des noyaux d'olive et de la résine. Les arrêtes de poisson-chat portaient des marques de coupure, ce qui a permis d'identifier les morceaux à des « steaks » de poisson-chat, coupés en tronçons et peut-être salés et séchés pour la conservation durant le transport maritime. Les analyses au Carbone 14 ont indiqué que les arrêtes dataient d'entre environ 487 et 277 a.C. Seule une étude plus poussée de l'épave pourrait déterminer si l'épave transportait une cargaison de poisson ou bien si l'amphore de Sinope était un *unicum*, embarqué à bord par un marin désireux de se sustenter. De plus, la présence de noyaux d'olive et de résine pourrait amener à penser que l'amphore avait été réutilisée, mais les sources manquent pour être plus précis⁵⁷.

La commercialisation du poisson pose la question de son débouché commercial et de son prix. A l'époque classique, le poisson du Pont était destiné à Athènes⁵⁸, où il était considéré comme le meilleur poisson salé⁵⁹. A l'époque de Polybe, au II^e s. a.C., une fois salé ou mis en saumure, il était envoyé en Grèce où c'était un article de consommation courante pour le peuple⁶⁰, alors que son prix était beaucoup plus élevé à Rome au I^{er} s. a.C., puisque Diodore rapporte qu'une petite jarre coûtait 400 drachmes⁶¹. Dans les livres IV et V de son ouvrage *De alimentis ex fluviatilibus*, datant du I^{er} s. a.C., Xénocrate⁶² discute de la valeur diététique du poisson salé et commente spécialement le maquereau d'Espagne et le petit thon ou pélamyde de la mer Noire. J. Lund et V. Gabrielsen restent nuancés sur le commerce du poisson originaire de la mer Noire. Pour eux, les amphores produites en mer Noire n'avaient pas pour but premier de transporter du poisson, mais pouvaient s'en charger à l'occasion. De plus, il leur semble que le commerce du poisson se faisait à petite échelle ou de manière

⁵⁴ Garlan 2000, 90-91 ; Lund & Gabrielsen 2005, 162-164.

⁵⁵ Garlan 2000, 89.

⁵⁶ http://news.nationalgeographic.com/news/2003/01/0110_030113_blacksea.html ; résumé dans Lund & Gabrielsen 2005, 164-165.

⁵⁷ Garlan 2000, 179-180 ; Lund & Gabrielsen 2005, 164-165.

⁵⁸ Démostène, Contre Lacritos, 31-35.

⁵⁹ Athénée reprenant le travail du poète comique Hermippos, *Poetae Comici Graeci*, Fr. 63.

⁶⁰ Polyb. 4. 38. 4 ; 31. 25. 5.

⁶¹ Diod. 37. 3. 5.

irrégulière, car aucune preuve archéologique ne démontre que la mer Noire était le centre d'un commerce à grande échelle et systématique, fondé sur des amphores remplies de poisson ou de *ταπειχος*, aux époques archaïque, classique et hellénistique. Les amphores timbrées originaires de la mer Noire n'apparaissent que sporadiquement au sud du Bosphore : parmi les 1001 timbres amphoriques trouvés à Athènes⁶³, seuls cinq venaient de Sinope, et seulement 181 amphores timbrées sinopéennes sont connues pour toute la Méditerranée⁶⁴. Il faut donc se garder de voir dans la consommation de luxe à Rome le témoignage d'un commerce d'exportation systématique à grande échelle, mais ne pas négliger non plus le goût que les consommateurs montraient pour le poisson de la mer Noire. Enfin, il faut souligner que le transport a pu se faire dans des contenants périssables qui n'ont donc pas été retrouvés⁶⁵. Nous ne disposons pas d'information précise sur le prix du poisson de la mer Noire. R.I. Curtis a observé que dans l'Edit du Maximum de Dioclétien, le prix maximum autorisé pour une amphore de sauce de poisson de deux qualités différentes était relativement raisonnable par rapport à des produits de consommation courante comme le porc ou le miel, ce qui l'amène à conclure que les produits dérivés du poisson n'étaient pas aussi coûteux que les sources littéraires auraient pu le laisser penser⁶⁶.

1.2. Le bois et les noix

Durant l'Antiquité tout comme aujourd'hui, la région de Sinope jusqu'à la Bithynie était couverte de forêts dont le bois était exploité⁶⁷. A la fin du XIX^e s., V. Cuinet donnait la liste des principales espèces présentes dans les forêts du sandjak de Sinope : le chêne, le hêtre, le châtaignier, le tilleul, le sapin, le pin laricio et le pin sylvestre. Il signale que c'est parmi les pins sylvestres que les plus beaux arbres étaient réservés pour la marine. Il y avait d'ailleurs des chantiers navals à Sinope à l'époque ottomane, où de grands navires de guerre étaient construits⁶⁸. Le bois de construction pontique (le pin) nécessaire à la construction des navires avait été célébré par les poètes⁶⁹, et était même plus réputé que celui de la côte nord de la mer Noire⁷⁰. Il est probable que ce bois était exporté vers la Grèce, tout comme le bois qui

⁶² Xénokrate, 2. 58. 133-152.

⁶³ Jöhrens 1999, 254-256, n°865-869.

⁶⁴ Garlan 2000, 89.

⁶⁵ Lund & Gabrielsen 2005, 164-166.

⁶⁶ Curtis 2005, 43.

⁶⁷ Strab. 12. 3. 12 ; Theophr., *Hist. Plant.*, 4. 5. 5.

⁶⁸ Cuinet 1894, 567-568.

⁶⁹ Catulle 4. 9-13 ; Horace, *Od.* 1. 14. 11-12.

⁷⁰ Theophr., *Hist. Plant.*, 4. 5. 3, 5.

provenait du nord de la mer Noire⁷¹, du moins jusqu'à l'époque d'Alexandre puisque, d'après Thucydide, ce sont les forêts de Thrace et de Macédoine qui servaient de réserve pour les constructions navales⁷².

Strabon rapporte aussi que ce bois était facile à transporter. Il s'agit en effet du transport par flottaison des grumes, qui a été étudié par L. Robert à Tieion, à Nicomédie et à Prousius⁷³. L. Robert estimait que les débouchés des magnifiques forêts entre Sinope et le delta du Kızılırmak étaient Sinope, Alaçan et Gerze⁷⁴. Dans sa géographie administrative et statistique de la Turquie à la fin du XIX^e s., V. Cuinet rapporte que ce transport du bois par flottaison se pratiquait dans le sandjak de Sinope, sur l'*Ayândjik-sou*⁷⁵ et sur le *Tchobânlar-sou*⁷⁶.

L'exploitation du bois à Sinope était liée à la construction navale, connue à Sinope lors du siège de la ville par Datamès autour de 370 a.C.⁷⁷ : il est question de *technittoi* (artisans), de *tehtonoi* (travailleurs du bois) et de *naupetoi* (constructeurs de navires). Dans le livre VI de l'*Anabase*, Xénophon avait remarqué l'abondance de bois destiné à la construction navale le long de la côte près d'Héraclée⁷⁸.

Strabon ajoute que sur le territoire même de Sinope croissent l'érable et le noyer montagnard, essences dont les habitants taillent leurs tables. L'érable et le noisetier servaient à des meubles, comme des lits et des tables⁷⁹.

Catulle et Virgile évoquent le buis d'Amastris⁸⁰, à l'ouest de Sinope, mais qui avait le même environnement écologique.

A propos de Sinope, Athénée mentionne les noix des *amota*⁸¹, qu'il assimile aux châtaignes. Dans sa description de la campagne sinopéenne, Strabon parle de « noyers de montagne »⁸² qui semblent avoir été exploités de manière extensive. Il faut également rappeler que Sinope n'est pas trop éloignée de sa colonie de Kérasous où Xénophon avait observé des « noix plates »⁸³, que X. de Planhol a identifié à des noisettes⁸⁴. La production de

⁷¹ Robinson 1906a, 141.

⁷² Thuc. 4. 108. 1.

⁷³ Robert 1977, 59- 60 ; 1978a, 426-428 ; 1980, 67-71.

⁷⁴ Robert 1978a, 426-428.

⁷⁵ aujourd'hui Ayancık Çayı, à l'ouest de Sinope, carte turque de Sinop 1/ 200 000, 72-c.

⁷⁶ Çobanlar suyu, carte turque de Sinop 1/ 200 000, 75-b.

⁷⁷ Polyen 7. 21. 2. 5.

⁷⁸ Xen., *Anab.*, 6. 4. 4.

⁷⁹ Strab. 12. 3. 12 ; Eust., *Comment.*, 772.

⁸⁰ Catulle 4. 9-13 ; Virg., *Georg.*, 2. 437.

⁸¹ Athénée 2. 54 d.

⁸² Strab. 12. 3. 12.

⁸³ Xen., *Anab.*, 5. 4. 29 : κάρυα πλατέα.

⁸⁴ Planhol 1963, 293-298.

la noisette s'étendait peut-être à la région de Sinope. O. Doonan estime qu'il était possible que les noix et d'autres fruits aient également été exploités⁸⁵.

1.3. L'huile d'olive et le vin

La culture de l'olivier est connue à Sinope dans l'Antiquité et à l'époque moderne⁸⁶. D'après Strabon⁸⁷, confirmé par les observations géographiques de X. de Planhol⁸⁸, les territoires de Sinope et d'Amisos constituaient la limite occidentale de la culture de l'olivier. D. M. Robinson estime que les districts qui se trouvaient à l'est de Sinope y amenaient leur production pour qu'elle soit exportée. Selon lui⁸⁹, la production d'huile d'olive de Sinope entrait en compétition avec l'huile provenant de régions plus méridionales comme la Grèce⁹⁰, pour approvisionner la Cappadoce⁹¹, la partie occidentale de la côte sud de la mer Noire ainsi que toute la côte nord. O. Doonan souligne la justesse de ces remarques, corroborées par des trouvailles d'amphores sinopéennes tout autour de la mer Noire et même en Anatolie centrale jusqu'à Gordion⁹².

Il faut également signaler une inscription funéraire, l'épithaphe de Μάνης ἐλαιοπώλης, Manès le vendeur d'huile⁹³, seule preuve épigraphique du commerce de l'huile, dont le nom peut être rapproché de celui de fabricants sur les timbres amphoriques⁹⁴.

D'après les résultats obtenus lors de prospections extensives sur le territoire de Sinope, l'occupation du sol et les activités ont varié au cours du temps. Ainsi, à l'époque hellénistique, le peuplement se concentrait sur un bandeau côtier d'un kilomètre à un kilomètre et demi, dans des villages très certainement majoritairement dévolus à la pêche. A l'époque romaine, on assiste à une conquête de l'intérieur du territoire. O. Doonan voit dans ce phénomène le témoignage du développement de la production de l'huile d'olive à la fin de l'époque romaine (III^e-V^e s. p.C.). Il s'appuie pour cela sur les découvertes archéologiques : de la vaisselle de stockage (essentiellement des *pithoi*) découverte dans la vallée du Demirci, ainsi qu'un pressoir et presque une douzaine de fours⁹⁵ ; amphores de Demirci découvertes

⁸⁵ Doonan 2002b, 190.

⁸⁶ Cuinet 1894, 566 ; Mitchell 2005, 83-113.

⁸⁷ Strab. 2. 1. 15 ; 12. 3. 12 ; Eust., *Comment. Il.*, 2. 853.

⁸⁸ Planhol 1954, 1-7.

⁸⁹ Robinson 1906a, 141.

⁹⁰ Polyb. 4. 38.

⁹¹ Strab. 12. 2. 1 : seule la Méliète en Cappadoce produisait de l'huile.

⁹² Doonan 2002b, 193 : pour Gordion, d'après une communication personnelle de K. De Vries.

⁹³ *IK*, 64-Sinope, 28.

⁹⁴ Garlan 2004, 194.

⁹⁵ Kassab Tezgör & Tathcan 1998, 438-440.

lors de fouilles sous-marines au large de Boztepe et contenant des résidus d'olives⁹⁶. Même si les amphores pouvaient servir à transporter d'autres produits que l'huile d'olive (des fruits, des noix et du poisson), il est néanmoins possible d'avancer l'hypothèse que la vallée du Demirci se consacrait à la production de l'huile d'olive à l'époque romaine⁹⁷.

Sur la péninsule de Boztepe, les ateliers amphoriques d'époque hellénistique fouillés par Y. Garlan et I. Tatlıcan⁹⁸ peuvent aussi être rapprochés d'un grand système de production, qui fournissait peut-être de l'huile⁹⁹. Quatre ateliers amphoriques ont en effet été fouillés dans la partie méridionale de la péninsule de Boztepe (Tekinoğlu, Tuğcu-Birincioğlu, Çandar et Nisiköy) dans une zone qui se nomme Zeytinlik (« l'oliveraie » en turc). Les récits de voyageurs rapportent la culture de la vigne et de l'olivier sur la péninsule¹⁰⁰. Cette zone était en effet bien protégée des attaques portées contre le territoire, et son environnement naturel (terrains rocheux d'origine volcanique) n'a pas empêché la culture de la vigne et de l'olivier. La richesse des vergers de la péninsule avait été soulignée par Strabon¹⁰¹ et confirmée par les voyageurs.

Dans la liste des fournitures envoyées aux Sinopéens par les Rhodiens pour faire face à l'assaut de Mithridate II du Pont en 220 a.C. se trouvaient des amphores de vin¹⁰². O. Doonan y voit la preuve que le vin n'était pas produit à Sinope, sur la péninsule de Boztepe. Il y avait certainement une culture de la vigne à Sinope, mais en raison du siège, une partie de la *chôra* avait été désertée par ses habitants, qui s'étaient réfugiés à l'intérieur des murailles et n'avaient pas pu faire la récolte. L'envoi du vin rhodien a pu n'être que ponctuel, pour remonter le moral des troupes, et une fois la paix revenue, les Sinopéens se sont consacrés de nouveau à la production du vin. Tant qu'il y avait une population grecque à Sinope, la culture de la vigne s'est maintenue sur la péninsule de Boztepe. V. Cuinet rapporte qu'à la fin du XIX^e s., une maladie avait attaqué les vignobles du sandjak de Sinope, qui donnaient d'excellents vins¹⁰³. Durant l'Antiquité, Sinope était sûrement capable de produire et d'exporter son vin en quantité, argument qui peut être consolidé par le fait que sur près de 550 timbres amphoriques sinopéens découverts à Histria, environ 28 % se réfèrent directement ou indirectement au vin (raisin, silènes et satyres, vaisselle de symposium)¹⁰⁴.

⁹⁶ Kassab Tezgör 1998, 445.

⁹⁷ Doonan 2002b, 194.

⁹⁸ Garlan & Tatlıcan 1998, 407-422.

⁹⁹ Doonan 2002b, 194.

¹⁰⁰ Tournefort 1717, lettre 17 ; Tancoigne 1819, 213 ; Robinson 1906, 129, n. 3.

¹⁰¹ Strab. 12. 3. 11.

¹⁰² Polyb. 4. 56.

¹⁰³ Cuinet 1894, 431-432.

¹⁰⁴ Conovici 1998, 193-194.

1. 4. Les ressources minérales

1. 4. 1. L'ocre de Sinope

Durant l'Antiquité, Sinope était connue pour sa terre rouge¹⁰⁵, utilisée en peinture et issue de fer calciné ou oxydée dans de l'argile douce et humide¹⁰⁶. Le nom de cette terre était μίλτος, *rubica* ou *minium*¹⁰⁷. L'appellation générale de la terre rouge de Sinope était Σινωπίς, car Sinope en était le principal port d'exportation¹⁰⁸. D. M. Robinson estime que l'on trouvait du μίλτος près de Sinope et qu'en Cappadoce il teintait l'Halys de telle sorte que son nom actuel est en turc le *Kızıl Irmak* ou « Fleuve rouge »¹⁰⁹. Même si le μίλτος ne fut pas exporté de Sinope durant toute l'Antiquité, car Ephèse récupéra le marché de l'exportation de l'ocre de Cappadoce¹¹⁰, la terre rouge conserva le nom de Σινωπίς. Le texte de Strabon qui indique cela permet de constater que quand les routes commerciales ont changé, Sinope a perdu le monopole sur la Σινωπίς.

Sinope n'était pas le seul lieu de production ou d'exportation du μίλτος : on connaît ceux de Céos¹¹¹ et de Lemnos¹¹². C'était un article de commerce important puisque les différentes catégories étaient individualisées¹¹³. Les plus importants étaient ceux de Céos, de Lemnos et de Sinope. Pline estimait que le μίλτος de Lemnos était le meilleur¹¹⁴ et Strabon se prononçait pour celui de Sinope¹¹⁵. Un papyrus égyptien de la collection de Leyde donne des détails sur la supériorité du μίλτος de Sinope en ce qui concerne son poids, sa couleur, son hydratation et son indépendance du sable¹¹⁶.

L'importance de cet article se comprend lorsqu'on observe les différents usages qui en sont faits¹¹⁷. On utilise surtout la *sinopis* en peinture¹¹⁸, pour donner de l'éclat. La plus chère s'utilise pour peindre au pinceau ou pour colorer le bois, on peut s'en servir pour les panneaux ou les soubassements de panneaux. Le μίλτος rentrait dans les recettes de teintures

¹⁰⁵ Vitruve, *De Archit.*, 7. 7. 2 ; Strab. 3. 2. 6 ; 12. 2. 10 ; Celse ; *De arte Medica*, 5. 6 ; Pline, *Hist. Nat.*, 35. 12-14, 17, 24, 32 ; *P. Leid.*, 16 ; 86 ; *P. Holm.*, 117 ; 119 ; Eustathe, *Comment.*, 772 ; Theophr., *De Lapidibus*, 52-53.

¹⁰⁶ Robinson 1906a, 141-143 ; Doonan 2002b, 194-195.

¹⁰⁷ Strab. 12. 2. 10 ; Celse ; *De arte Medica*, 5. 6 ; Pline, *Hist. Nat.* 35. 15.

¹⁰⁸ Strab. 12. 2. 10 ; Theophr., *De Lapidibus*, 52-53 ; Pline, *Hist. Nat.* 35. 13 ; Eustathe, *Comment.*, 1166.

¹⁰⁹ Robinson 1906a, 142.

¹¹⁰ Strab. 12. 2. 10 ; Diocoride 5. 96.

¹¹¹ *JG II*, 546.

¹¹² Pline, *Hist. Nat.* 35. 13-14.

¹¹³ Pline, *Hist. Nat.* 35. 13.

¹¹⁴ Pline, *Hist. Nat.* 35. 13.

¹¹⁵ Strab. 12. 2. 10.

¹¹⁶ Robinson 1906a, 142, n. 8 ; *P. Leid.*, 10. 15. 11, 12, 15 ; 10, 311.

¹¹⁷ Robinson 1906a, 142, n. 9.

¹¹⁸ Pline, *Hist. Nat.*, 35. 12 ; 32.

de pourpre vive¹¹⁹, pour fabriquer des couleurs artificielles¹²⁰. En architecture, certaines lignes de structures étaient tracées avec de l'huile et de la terre rouge de Sinope¹²¹.

La terre rouge de Sinope pouvait être utilisée dans la confection d'un mordant pour l'or, lorsqu'on veut l'appliquer sur une surface de bois¹²². Elle était également un ingrédient utilisé par les alchimistes pour la fraude de l'or. Le Papyrus de Leyde explique en effet comment doubler la quantité d'or en mélangeant du *misy* et de la terre de Sinope à une quantité égale d'or¹²³.

Enfin, elle s'utilise en médecine pour divers remèdes¹²⁴, comme les emplâtres, les onguents. On l'utilise contre les ulcérations au niveau des muqueuses, contre la diarrhée et pour interrompre les règles chez les femmes.

1. 4. 2. Les métaux des colonies de Sinope

Daimachos de Platée évoque le fer de Sinope et des Chalybes¹²⁵, car c'est surtout la région qui se trouvait à 300 km à l'est de Sinope, qui était connue dans l'Antiquité comme étant riche en fer et en argent¹²⁶. La région des Chalybes a souvent été associée à celle d'un peuple unique alors que leur nom dérivait de leur fonction de métallurgistes¹²⁷. D. M. Robinson explique la fondation de la colonie de Cotyora par la présence de minerais¹²⁸ : d'après lui une partie des minerais était transformée en fer et en acier, et l'autre partie embarquée vers Sinope pour y être travaillée sur place, car l'acier de Sinope était aussi célèbre que celui des Chalybes, des Lydiens et des Laconiens¹²⁹. Hamilton pensait avoir identifié les anciennes mines d'argent et de fer citées par Strabon¹³⁰ près de la ville moderne d'Üniye, le site de Cotyora. De riches dépôts de cuivre, d'argent et de plomb sont aussi connus dans les montagnes qui se trouvent à l'arrière des autres colonies sinopéennes de Cérasonte (moderne Giresun) et Trapézonte (moderne Trabzon). P. De Jesus avait relevé

¹¹⁹ P. Holm., 117 ; 119 .

¹²⁰ Pline, *Hist. Nat.*, 35. 24.

¹²¹ Robinson 1906, 142-143.

¹²² Pline, *Hist. Nat.*, 35. 17.

¹²³ P. Leid., 16 ; 86.

¹²⁴ Pline, *Hist. Nat.*, 35. 13-14 ; Celse, *De Medicina*, 5. 6. 6 ; 6. 6. 19 .

¹²⁵ Daimachos de Platée, *FrHistGr* 65F4 = FHG (Müller), F9 = Steph. Byz s.v. Λακεδαίμων = Eusth. Comment. II., 2. 581.

¹²⁶ Strab. 12. 3. 19 ; Virg., *Georg.*, 1. 58 ; Apoll. Rhod. 2. 1001-1008.

¹²⁷ Planhol 1963, 298-305.

¹²⁸ Robinson 1906a, 143.

¹²⁹ Daimachos de Platée, *FrHistGr* 65F4 = FHG (Müller), F9 = Steph. Byz s.v. Λακεδαίμων = Eusth. Comment. II., 2. 581.

¹³⁰ Strab. 12. 3. 19.

environ 50 sites de production du cuivre et 6 sites de production de l'argent dans cette zone, de part et d'autre de l'Harşit Çayı¹³¹.

O. Doonan¹³² souligne que Pline mentionnait le jaspe comme une ressource précieuse de la côte de la mer Noire, puisqu'on le trouve entre Amisos et le Thermodon¹³³, donc dans une zone où Sinope avait des colonies comme cela se voit lors du passage de Xénophon sur les côtes de la mer Noire¹³⁴. A l'époque hellénistique, nous n'avons aucune source qui mentionne un quelconque contrôle de Sinope sur ses anciennes colonies, et O. Doonan estime que pour l'époque romaine, l'économie devait plutôt dépendre de la production locale.

1. 5. Les céréales ?

D.M. Robinson estimait qu'il ne fallait pas compter les céréales au nombre des ressources naturelles de Sinope, tant la quantité produite était minime par rapport à celle de la rive nord de la mer Noire¹³⁵. C'est un *topos* qu'il faut réexaminer, car il s'appuie peut-être sur des préjugés en vogue au XIX^e et au début du XX^e s., qui visaient à valoriser la culture grecque, donc occidentale (les cités grecques du nord de la mer Noire) par rapport à l'Anatolie barbare (et turque à l'époque des travaux). Il ignore que les voyageurs ont vu des champs cultivés à Sinope¹³⁶ et que Jaubert mentionne la culture du blé¹³⁷.

Aucun texte littéraire ne fait explicitement référence à la culture des céréales à Sinope en vue de leur commercialisation. Aucune source littéraire ne dit non plus que Sinope ne produisait pas de blé destiné à l'exportation. Xénophon, dans l'*Anabase*, rapporte les démêlés des Sinopéens avec les Dix-Mille¹³⁸ et leur soin à éviter tout pillage et toute dégradation dans leurs colonies de Cérasonte et de Cotyôra et dans leur propre cité. Lorsque les Dix-Mille arrivent à Sinope, ils sont cantonnés à Harméné, qui se trouve à environ onze kilomètres de Sinope. Là, ils reçoivent des présents d'hospitalité des Sinopéens : trois mille médimnes de farine d'orge et quinze cents mesures de vin¹³⁹. Ces présents devaient être stockés en ville pour être aussi aisément disponibles. A. Bresson estime que les Dix-Mille ont pu ensuite acheter des quantités importantes de farine à Sinope¹⁴⁰. Il est donc possible de voir en Sinope

¹³¹ Jesus 1980, cartes 7-9 ; 11-16 ; Pl. CXIII.

¹³² Doonan 2002b, 195.

¹³³ Pline, *Hist. Nat.*, 37. 8. 115.

¹³⁴ Xen., *Anab.*, 5. 5. 12.

¹³⁵ Robinson 1906a, 139-140.

¹³⁶ Defremery 1969, 349 ; Tournefort 1717, 50-51.

¹³⁷ Jaubert 1821, 395-396.

¹³⁸ *Supra*, 222-232.

¹³⁹ Xen., *Anab.*, 6. 1. 14.

¹⁴⁰ Bresson 2006, 62.

une place du commerce des céréales, d'autant plus que des marchands sinopéens sont évoqués, aux côtés des marchands héracléotes, lorsque les Dix-Mille sont encore à Cotyôra, et que Xénophon envisage de fonder une colonie dans les environs¹⁴¹. Xénophon ne précise pas quel est l'objet de leur commerce : des minerais ? des céréales ? La région devait avoir l'air prospère pour que Xénophon commence à faire des sacrifices de fondation.

L'épigraphie attique nous apporte de nouveaux documents pour évaluer l'importance de Sinope dans le commerce des céréales. Un décret honorifique daté autour de 330 a.C., pris pour Potamon et un autre individu¹⁴² pourrait avoir été pris pour deux Sinopéens. Nous donnons le texte avec les restitutions proposées par A. Wilhelm, suivi d'une traduction qui prend en compte ces restitutions¹⁴³ :

Σ Ι'²⁸
 τὸ λ[οιπὸν²³
 ιοις [.¹⁴ ἐμπόρων καὶ ναυ-]
 4 κλήρω[ν.¹⁹ δεδόχθ-]
 αὶ τῶι δ[ήμωι ἐπαινέσαι¹⁰ κα-]
 ἰ Ποτάμω[να, ὅτι διατελοῦσιν νῦν καὶ ἐν]
 τῶι : πρόσ[θεν χρόνωι ἄνδρες ἀγαθοὶ ὄν-]
 8 τες καὶ εὔν[οι τῆι πόλει καὶ ὑπ' αὐτῶν σί-]
 τος ἐξάγετα[ι ἐκ Σινώπης Ἀθηναίων τῶι]
 δήμωι· χειρο[τονῆσαι δὲ πρεσβεις δύο ἄν-]
 δρας αὐτίκα [ἐξ Ἀθηναίων ἀπάντων, οἵτι-]
 12 νες ἀφικόμεν[οι εἰς Σινώπην ἀξιόσους-]
 ἰν τὸν δῆμον τ[ὸν Σινωπέων ἐπιμελεῖσθ-]
 αὶ, ὅπος ἂν σί[τος ἰκανὸς ἐξάγηται Ἀθῆν-]
 αῖζε, καὶ ὅτι [ταῦτα ποιοῦντες ἀποδείξο-]
 16 υσιν ὄντε[ς ἀνέκαθεν καθάπερ καὶ οἱ Μι-]
 λῆσιοι ἄ[ποικοὶ καὶ συγγενεῖς Ἀθηναί-]
 ῶν καὶ οὐ[δενὸς ἀτυχήσουσιν τοῦ δήμου]
 τοῦ Ἀθη[ναίων· ἐπαινέσαι δὲ καὶ τὸν δῆμ-]
 20 {δῆμ}ον τ[ὸν Σινωπέων, ὅτι διατελοῦσιν φ-]

¹⁴¹ Xen., *Anab.*, 5. 6. 19.

¹⁴² *IG II*², 409.

¹⁴³ Wilhelm 1942, 150-152.

ίλοι ὄντες αἰεὶ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίω-]
 ν· ἐπε[ιδὴ δὲ δεδώκασιν Σινωπεῖς ἰσοπο-]
 λιτ[εῖαν τοῖς βουλομένοις κατοικεῖν]
 24 Ἀθη[ναίων ἐν Σινώπῃ¹⁴]
 οτ

Traduction :

Si...

le reste ...

des marchands et des armateurs ...

Plaise au peuple de faire l'éloge à X et à Potamon, qui ne cessent maintenant de faire la chose suivante : ils ont été dans le passé des hommes bons et bienveillants à l'égard de la cité, et, grâce à eux, du blé a été exporté de Sinope pour le peuple des Athéniens. Il a été voté à main levée l'envoi immédiat de deux ambassadeurs d'Athènes, lesquels parvenus à Sinope, ont jugé digne le peuple des Sinopéens de veiller à ce que le cas échéant une quantité suffisante de blé soit exportée à Athènes, et de publier toutes les choses qui ont été faites, les Sinopéens étant à l'origine des colons milésiens de même que des parents des Athéniens, et ils n'ont échoué dans aucune démarche auprès du peuple des Athéniens.

Que l'on donne l'éloge au peuple des Sinopéens parce qu'ils continuent d'être toujours les amis du peuple des Athéniens. Attendu que l'isopolitie a été donnée par les Sinopéens à ceux qui souhaitent parmi les Athéniens s'installer à Sinope . . .

Un autre décret attique daté de la même période¹⁴⁴, pris en l'honneur de marchands héracléotes, peut montrer l'implication de Sinope dans le commerce des céréales en direction d'Athènes, si l'on accepte la restitution proposée par R. Descat¹⁴⁵ pour la ligne 12, à savoir Σ[ινωπικῶν] à la place de Σ[ικελικῶν], restitution proposée par A. Wilhelm¹⁴⁶. Nous en donnons ici le texte restitué par A. Wilhelm :

 ----- ι καὶ δεκ[ά-]
 [τη τῆς πρυτανείας· Ἐκκλησίας· τ]ῶν προέδρ[ω-]
 4 [ν ἐπεψήφισεν¹¹ φι]λαΐδης· Ἐδο[ξ-]
 [εν τῷ δήμοι· Βράχυλλος Βαθύλ]λου Ἐρχιεὺ[ς]

¹⁴⁴ *JG* II², 408.

¹⁴⁵ Descat 2003, 592.

- [εἶπεν· Περὶ ὧν Μνήμων καὶ . . .]ίας οἱ Ἡρακλ-
 [εῶται λαγουσιν καὶ ἀποφαίνο]υσιν Διότι[μ-]
 8 [ὄς τε ὁ στρατηγὸς καὶ Διονυσ]όδωρος, ὃν κα[τ-]
 ἔστη[σεν Διότιμος ἐπιμελε]ῖσθαι τῆς παρ[α-]
 πομπῆς [τοῦ σίτου, ε]ῖναι τῷ δήμω[ι]
 τῷ Ἀθην[αίων καὶ παραδεδω]κέναι τῷ δήμ[ω-]
 12 ι πυρῶν Σ[ικελικῶν μεδίμνο]υς XXXX χιλίο[υ-]
 ς ἔννεαδρ[άχμους, κριθᾶς δ´ ὀπό]σας ἤγεν ἀπά-
 [σ]ας πεντε[δράχμους, δεδόχθαι] τῷ δήμοι, ἐ[π-]
 εἰδῆ Μνήμω[ν καὶ . . .]ίας οἱ Ἡρ[ακλεῶνται] [έν-]
 16 δείκνυτα[ι εὐνοίαν τῷ δήμωι] καὶ ποι[οῦς-]
 [ι]ν ὅτι ἂν δύν[ωνται ἀγαθὸν τὸν δῆ]μον [τὸν Ἀθ-]
 [η]ναίων, ἐπα[ινέσαι Μνήμονα καὶ . . .]ίαν το-]
 [ύ]ς Ἡ[ρακλεώτας καὶ στεφανῶσαι αὐτῶν ἐκάτ-]
 20 ερο[ν χρυσῶι στεφάνωι εὐνοίας ἔνεκεν τῆς]
 π[ρ]ὸς τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων - - -]

Outre la restitution de l'origine du grain, ce texte pose le problème du prix du grain (en gros ?¹⁴⁷) puisqu'une partie semble être à neuf drachmes le médimne et l'autre à cinq drachmes le médimne (l. 12-14). La proposition de R. Descat pour la ligne 12 est très séduisante. Si nous l'acceptons, nous pouvons le suivre lorsqu'il parle d'une « petite réussite régionale¹⁴⁸ » de Sinope dans le commerce du blé. Cela pourrait donner une idée des activités de l'importante colonie sinopéenne à Athènes et au Pirée à l'époque classique, dont les funéraires ne mentionnent pas la profession¹⁴⁹. Cela permettrait également de voir qu'une fois de plus il y a collaboration entre Sinopéens et Héracléotes. Si l'on admet en effet la restitution de R. Descat pour le blé sinopéen, il est intéressant de constater que ce sont des marchands héracléotes qui l'ont fourni au marché athénien. Cela peut nous renvoyer à l'image des marchands sinopéens et héracléotes présents auprès de Xénophon et des Dix-Mille : ils avaient les mêmes intérêts et commerçaient certainement ensemble.

Si l'on admet l'existence de blé sinopéen sur le marché athénien, il faut admettre une production importante permettant de dégager un excédent pour l'importation. Or Sinope

¹⁴⁶ Wilhelm 1942, 152-154.

¹⁴⁷ Bresson 2000, 183-210.

¹⁴⁸ Descat 2003, 592.

¹⁴⁹ Debord 1990.

n'avait pas dans l'Antiquité une réputation de terre à blé comme le royaume du Bosphore ou la plaine de la Dobroudja par exemple. A. Bresson a établi un parallèle moderne¹⁵⁰ avec les deux inscriptions attiques en utilisant les statistiques présentes dans l'ouvrage de V. Cuinet, *La Turquie d'Asie. Géographie statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure*, paru à la fin du XIX^e s. Sinope et ses anciennes colonies de Cotyôra, Cérasonte et Trapézonte se trouvaient dans les vilayets ottomans de Trébizonde et de Castamouni. Dans la province de Trébizonde, la culture du froment était négligeable par rapport à celle du maïs et du riz, et il fallait même importer des céréales¹⁵¹. Or, dans la province de Castamouni, la production de froment était plus importante¹⁵², et le sandjak de Sinope faisait figure d'exception. A. Bresson a en effet relevé¹⁵³ qu'il produisait 370 000 hl de froment et 129 500 hl d'orge, ce qui correspondait à 24 % du froment et 13 % de l'orge de la province, tout en ne représentant que 9 % de sa superficie¹⁵⁴. Il a remarqué que les céréales n'occupaient qu'une place limitée dans les exportations des différents sandjaks, alors qu'à Sinope elles représentaient 38 % de la valeur des exportations, ce qui faisait du sandjak de Sinope un sandjak bénéficiaire, alors que les autres sandjaks étaient déficitaires dans la province. Par ce parallèle moderne, A. Bresson renforce donc l'hypothèse d'une possibilité des exportations de blé et d'orge en provenance de Sinope dans l'Antiquité¹⁵⁵. L'hypothèse d'une production excédentaire de grains à Sinope dès le V^e s. a.C. peut même être avancée en raison de l'expédition pontique de Périclès dans les années 430 a.C.¹⁵⁶, qui peut avoir eu pour but de s'assurer le contrôle d'une région productrice de céréales et d'autres produits¹⁵⁷.

Il faut donc reconsidérer les arguments de D.M. Robinson en ce qui concerne l'absence de production céréalière destinée à l'exportation depuis Sinope. Si l'on accepte les arguments proposés dans ce paragraphe, il est possible d'envisager un commerce céréaliier sinopéen en direction d'Athènes, de manière plus ou moins forcée lors de l'Empire athénien, et avec l'aide de marchands héracléotes au IV^e s. a.C. Il est difficile de savoir si un tel commerce s'est poursuivi aux époques hellénistique et romaine, car les circonstances politiques et les flux commerciaux ont pu changer. Le tableau des productions du sandjak de Sinope à la fin du XIX^e s., exécuté par V. Cuinet, nous incite à penser que la région de Sinope

¹⁵⁰ Bresson 2006, 62-63.

¹⁵¹ Cuinet 1890, 14-16.

¹⁵² Cuinet 1894, 418-419.

¹⁵³ Bresson 2006, 62.

¹⁵⁴ Cuinet 1894, 403 ; 418-419 ; 566-567 ; 572.

¹⁵⁵ Bresson 2006, 63.

¹⁵⁶ Plut., *Per.*, 20.

¹⁵⁷ Bresson 2006, 64.

a pu continuer à produire des céréales durant toute l'Antiquité. En revanche, le débouché commercial n'est pas connu.

2. UNE VILLE PORTUAIRE, À L'EXTRÊME NORD DE L'ANATOLIE

2. 1. « Le meilleur port de la côte sud de la mer Noire »

Un certain nombre de sources littéraires vantent les mérites de Sinope. Pour Strabon, elle est ἀξιολογωτάτη τῶν ταύτη πόλεων, « la plus importante des villes de cette côte¹⁵⁸ », pour Diodore, μέγιστον εἶχεν ἀξίωμα τῶν περὶ τοὺς τόπους, « la plus renommée des cités de la région¹⁵⁹ », elle est *optima Sinope*, « l'opulente Sinope » chez Valerius Flaccus¹⁶⁰, *nobilissima*, « très illustre », chez Eutrope¹⁶¹. L'importance de la ville est en effet due à son site et à sa situation au milieu de la côte sud-pontique. Polybe¹⁶², lorsqu'il évoque la tentative de Mithridate II de s'emparer de Sinope en 220 a.C.¹⁶³, fait une description de la cité :

« Sinope est située sur la rive droite du Pont quand on navigue vers le Phase ; elle est bâtie sur une presqu'île qui s'avance dans la mer. La ville est située de façon à fermer complètement la base de l'isthme du côté de l'Asie, sur une distance de moins de deux stades. Le reste de la presqu'île s'avance dans la mer ; il est plat et il offre un accès facile à la ville ; l'extrémité en arc de cercle est abrupte sur la mer et sans mouillage ; elle ne présente qu'un tout petit nombre de points d'accès. (...) L'étendue totale de la péninsule n'est pas importante mais médiocre et donc très facile à défendre¹⁶⁴. »

C'est néanmoins Strabon, dans sa notice sur Sinope¹⁶⁵, qui nous donne la description la plus détaillée de la cité :

« Sinope a été admirablement dotée par la nature et par la prévoyance des hommes. Elle est bâtie, en effet, sur le col d'une presqu'île, tandis que sur les deux côtés de son isthme se trouvent des ports, des bassins d'ancrage et de curieux dispositifs pour la prise des pélamydes [. . .] Au-dessus de cette ceinture, en revanche, et en arrière de la ville, on trouve

¹⁵⁸ Strab. 12. 3. 11, traduction F. Lasserre (CUF).

¹⁵⁹ Diod. 14. 31. 2, traduction M. Bonnet et E. R. Bennet (CUF).

¹⁶⁰ Val. Flacc. 5. 109, traduction G. Liberman (CUF).

¹⁶¹ Eutrope 6. 8. 2, traduction J. Hellegouarc'h (CUF).

¹⁶² Polybe 4. 56.

¹⁶³ *Supra*, 290-298.

¹⁶⁴ Polybe 4. 56. 5-9, traduction J. de Foucault (CUF).

¹⁶⁵ Strab. 12. 3. 11.

un sol de bonne terre sur lequel prospèrent des maraîchages en grand nombre ; c'est plus encore le cas, et de beaucoup, des faubourgs¹⁶⁶. »

Marcien d'Héraclée, dans l'*Épitomé du Périple de Ménippe de Pergame*, fait une brève mise en situation de Sinope : il précise qu'il y a cinquante stades entre Sinope et Arménè, que l'extrémité de la ville est composée d'une petite île appelée Scopélos, que les petits bateaux peuvent traverser, mais que les gros doivent contourner. Il précise que la circonférence de l'île est de quarante stades¹⁶⁷. A l'époque byzantine, le *Périple Anonyme du Pont-Euxin* reprend les données de Ménippe et mentionne l'île de Scopélos¹⁶⁸.

Si Sinope a une telle réputation de meilleur port de la côte sud de la mer Noire¹⁶⁹, elle le doit aussi aux récits des voyageurs qui, pétris de culture classique, ont apporté à leur description les données de la navigation moderne.

Ce qui retient le plus l'attention des voyageurs est l'isthme de Sinope (Tournefort, Beauchamps, Beaujour, Tancoigne, Hamilton, Rottiers, Hommaire de Hell, Cuinet, Tozer), que certains nomment « langue de terre » (Ibn Battuta, Careri) et la péninsule de Boz Tepe, que certains se plaisent à mesurer (6 milles de circuit pour Tournefort et Rottiers, 2 lieues de périmètre pour Pierre Dupré, 3 lieues de tour pour Beauchamps, Jaubert et Beaujour, 3 à 4 lieues de périmètre pour Adrien Dupré, 4 ou 5 lieues de circonférence pour Tancoigne et 5 miles d'est en ouest pour Hamilton) et à décrire (elle s'avance dans la mer d'après Ibn Battuta, elle est montagneuse d'après Adrien Dupré, Tancoigne, Von Moltke et elle est de forme triangulaire d'après Tozer et Bernage). Berange décrit précisément la colline de Boz Tepe en employant l'image d'un pudding aplati au sommet. Il indique que la colline a de 200 à 210 toises du côté de la ville et de 220 à 230 toises vers l'est ; et que la presqu'île a 2100 toises de longueur depuis le fond du port. Taitbout de Marigny résume les choses en décrivant Boz Tepe comme une presqu'île au sommet aplati et aux bords escarpés. Bordier indique que Sinope est située sur la colline du grand Cap, anciennement appelé Comana. Pierre et Adrien Dupré précisent que la langue de terre qui unit la presqu'île au port est d'environ 800 pas (de 400 à 200 toises d'après Bernage). Adrien Dupré et Tancoigne signalent l'existence d'un petit lac d'eau douce sur Boz Tepe : de ce lac partent des canaux construits, d'après eux, par les Grecs de l'Antiquité, qui alimentent les fontaines de la ville. A l'époque du voyage de Lydie Paschkoff, ce lac n'est plus que marécageux.

¹⁶⁶ Traduction F. Lasserre (CUF).

¹⁶⁷ Marcien, *Epit. Per. Men.*, 9.

¹⁶⁸ *Anon. Per.* 21.

¹⁶⁹ Robinson 1906a, 131.

La double rade de Sinope est également mentionnée (Bordier, Beaujour, Jaubert, Tancoigne, Hamilton, Von Moltke, Tozer), ainsi que l'orientation des deux ports (sud-est et nord-ouest d'après Beaujour). Cuinet, Hommaire de Hell et Tozer, tout en citant les sources littéraires (surtout Polybe et Strabon), se plaisent à signaler que Sinope était le meilleur port de la côte sud de la mer Noire. Pierre Dupré indique que c'est à tort que l'on place une île devant Boz Tepe¹⁷⁰, puisqu'il n'y a environ qu'un écueil de 30 toises. Bernage signale un rocher saillant de quelques pieds au-dessus de l'eau, à 80 toises de la côte, constaté également par Taitbout de Marigny.

Seul un fragment d'Aristote mentionne un des vents qui souffle à Sinope. Il précise qu'à Sinope, le vent Apélios est appelé Bérékynthias¹⁷¹. Sinope, bien qu'étant un port réputé hospitalier pour les navires, est aussi soumise à des vents violents : ainsi Ibn Battuta et Careri subissent la tempête au niveau de Sinope, et Beauchamps et Flandin doivent faire un séjour forcé à Sinope à cause de vents contraires qui les y ont conduits. Pierre et Adrien Dupré indiquent que le port de Sinope est fermé à tous les vents, sauf à ceux d'est et de sud-est, qui sont peu dangereux. Hamilton précise qu'il y a des vents nord-ouest dominants et Cuinet ajoute que les vents est de sud-est et nord-ouest sont très redoutables.

2. 2. Une vocation portuaire et commerciale affichée

La vocation maritime et commerciale de Sinope peut s'afficher dans les monnaies. D.M. Robinson et A. Mehl ont remarqué que des monnaies de Sinope datées autour de la fin du IV^e s. a.C. portaient une étoile et une proue de navire¹⁷², ce qu'ils interprètent comme l'expression d'une ambition maritime de Sinope¹⁷³. On peut aussi s'interroger sur les monnaies au type de l'aigle sur le dauphin¹⁷⁴ datées autour de 400 a.C. Nous avons vu plus haut¹⁷⁵ que, bien que montrant l'orientation maritime de Sinope, elles ne pouvaient nullement témoigner de l'importance de la pêche à Sinope, et que l'origine de la représentation était peut-être à chercher dans l'art scythe.

Au début de sa notice sur Sinope¹⁷⁶, Strabon souligne l'importance de la flotte de Sinope, κατασκευασαμένη δὲ ναυτικὸν ἐπήρχε τῆς ἐντὸς Κουανέων θαλάττης, καὶ ἔξω δὲ

¹⁷⁰ C'est l'île de Scopelos des Anciens, *Anon.Peripl.*, 21 et Marcien, *Epit.Peripl.Men.*, 9.

¹⁷¹ Arist., *De ventotum situ et nominibus*, Bekker, 973a, l. 24.

¹⁷² *BMC Pontus*, 98, n° 26-29, pl. XXII, 11- 12 ; *Recuei I*, 190-191, n°42-43, pl. 25, fig. 26-29.

¹⁷³ Robinson 1906a, 135 ; Mehl 1987, 166-167.

¹⁷⁴ Six 1885, 16-25 ; pl. II ; *Recuei I*, 180-183, n°1-14 ; 17-20bis ; 31-38 ; 41 ; 57 ; pl. XXIV-XXVI ; *Traité I*, 392-402 ; II, 1521-1528 ; pl. CLXXXIV ; *BMC Pontus*, 95-96, n°1-7 ; 11-20 ; pl. XXI-XXII ; ; *SNG Black Sea*, pl. L-LIV

¹⁷⁵ *Supra*, 435-436.

¹⁷⁶ Strab. 12. 3. 11.

πολλῶν ἀγῶνων μετείχε τοῖς Ἑλλησιν : « après s'être constitué une flotte, elle étendit son pouvoir sur toute la mer en deçà des Roches Cyanées, participant d'ailleurs même au delà de cette limite à de nombreuses guerres aux côtés des Grecs¹⁷⁷ ».

Les chantiers navals de Sinope étaient réputés : on voit Datamès s'y faire construire des navires¹⁷⁸. De plus, les forêts de Sinope étaient réputées pour leurs bois de construction destiné à la construction navale¹⁷⁹, et la fonction d'arsenal s'est maintenue jusqu'à l'époque ottomane.

Kytoron, avant son entrée dans le syncrisme d'Amastris, est qualifié de ἐμπόριον ἦν ποτε Σινωπέων¹⁸⁰, ce qui prouve que l'ἐμπόριον pouvait être assez éloigné de sinope, à 186 km à l'ouest¹⁸¹.

C'est le passage de Xénophon et des Dix-Mille qui nous renseigne sur « l'empire de Sinope¹⁸² » sur les côtes de la mer Noire, constitué des colonies (*apoikia*) de Trapézonte, Cérasonte et Coyôdra¹⁸³. Les cités étaient dans une situation de sujétion puisqu'elles devaient payer une contribution à Sinope, qui avait fondé les colonies après avoir chassé les Barbares de la région, et qui intervenait lorsque les cités étaient menacées. A. Bresson analyse ce rapport de dépendance par des raisons géographiques : les Sinopéens contrôlaient le principal relais de navigation sur la côte sud du Pont-Euxin et étaient incontournables pour les cités situées plus à l'est, même si les colonies de Sinope faisaient certainement plus de commerce avec les peuples indigènes de leur arrière-pays qu'avec Sinope¹⁸⁴. A. Bresson estime que plus à l'ouest, à Kytoron, s'exerçait la même forme de pouvoir qu'à Trapézonte, Cérasonte et Cotyôdra, qui auraient pu être désignées comme *emporía*¹⁸⁵. L'« empire de Sinope » peut être considéré comme une « chasse gardée » des Sinopéens, tant du point de vue politique que du point de vue commercial. C'est lui qui participait, par l'exploitation de son arrière-pays indigène, à une bonne partie de la richesse de Sinope¹⁸⁶.

Sinope étant un port de commerce, il est normal de trouver des Sinopéens dans les secteurs du commerce et de la navigation, comme marchands, armateurs (naoclères), constructeurs de navires.

¹⁷⁷ Traduction F. Lasserre (CUF).

¹⁷⁸ Polyen 7. 21. 2.

¹⁷⁹ *Supra*, 439.

¹⁸⁰ Strab. 12. 3. 10.

¹⁸¹ Counillon 1993, 49.

¹⁸² Austin & Vidal-Naquet 1972, 350.

¹⁸³ Xen., *Anab.*, 4. 8. 22 ; 5. 3. 2 ; 5..5. 7-10.

¹⁸⁴ Bresson 1993, 205.

¹⁸⁵ Bresson 1993, 206.

¹⁸⁶ Bresson 1993, 217.

A Sinope même, il n'est question de ces professions qu'à partir de l'époque romaine. On dispose ainsi de l'inscription funéraire du naoclère Julius Kallineikos¹⁸⁷, dont la datation est indéterminée pour les trois premiers siècles de notre ère. La stèle funéraire de Julius Kallikeinos fait apparaître le buste du défunt, ainsi que celui de son frère Kalligonos et un navire de commerce. Des navires identiques apparaissent sur le sarcophage de Cornélius Arrianos¹⁸⁸, daté des I^{er}-IInd s. a.C., et sont interprétés par D. French comme des *caudicae* ou des *caudicarii navis*.

En dehors de Sinope, des inscriptions mentionnent également des Sinopéens dans le milieu de la navigation et du commerce. Dans un décret honorifique athénien¹⁸⁹ où J. Kirchner et A. Wilhelm ont restitué six fois le nom de Sinope¹⁹⁰, les deux bénéficiaires du décret seraient des marchands et naoclères sinopéens (l. 3-4 restituées), qui avaient facilité l'acquisition de blé à Athènes autour de 330 a.C.¹⁹¹

A Ancyre, l'épigramme funéraire d'Athénaïs de Sinope, datée du II^e s. a.C.¹⁹² ou bien de l'époque romaine¹⁹³, mentionne le père et le mari de la défunte, dont les activités sont évoquées de manière poétique : ils chargeaient avec égalité, levant la voile avec gloire (l. 5-6). W. Peek propose de voir dans ces termes l'expression de la profession de constructeur de navire (ναυπηγός).

Enfin, un décret de Chersonèsos d'époque romaine honore le naoclère sinopéen G. Caius Eutychnianos¹⁹⁴ en lui octroyant la proxénie, l'atélie et l'asylie.

2. 3. Sinope et les routes maritimes

De par sa situation sur la côte sud de la mer Noire, au nord de la chaîne Pontique, Sinope est naturellement tournée vers la mer Noire, et vers les routes maritimes. Les Milésiens, qui ont fondé Sinope au VII^e s. a.C., ont navigué par cabotage le long de la côte. Sinope étant le meilleur port de la côte sud de la mer Noire, il est normal que les routes maritimes y passent fréquemment. Comme pour ce qui est des distances au sein de la péninsule anatolienne, Sinope est abondamment citée dans les descriptions des côtes de la mer Noire. D.M. Robinson a relevé les occurrences de Sinope dans les textes géographiques¹⁹⁵ :

¹⁸⁷ *IK*, 64-Sinope, 169.

¹⁸⁸ *IK*, 64-Sinope, 146.

¹⁸⁹ *JG* II², 409.

¹⁹⁰ Wilhelm 1942, 150-152.

¹⁹¹ *Supra*, 445-446.

¹⁹² Peek 1980, 48-49, n°34 ; *SEG* 30, 1980, n°1459.

¹⁹³ Peek 1955, n°1627 = Peek 1980, 48-49, n°34 = *SEG* 30, 1980, n°1459; Mitchell 1982.

¹⁹⁴ *IosPE* I², 364.

¹⁹⁵ Robinson 1906a, 134.

c'est de Sinope que Carousa était distante de 150 stades¹⁹⁶, Amisos de 900 stades¹⁹⁷, Phasis de trois ou quatre jours de navigation¹⁹⁸, et à l'ouest, Harméné de 40 stades¹⁹⁹, le Cap Carambis de 700 stades²⁰⁰, Cytoros de 1312 stades²⁰¹, Amastris de 1450 stades²⁰², Héraclée de 2000 stades²⁰³ et le sanctuaire de Jupiter Urius dans Bosphore Thrace de 3500 stades²⁰⁴.

Des itinéraires maritimes passaient donc par Sinope dans l'Antiquité. Aux époques hellénistique et romaine, deux types de navigations passaient par Sinope : la navigation hauturière et le grand cabotage²⁰⁵. Dans la navigation hauturière, de grands itinéraires transversaux se sont développés²⁰⁶. P. Arnaud estime que la ligne nord-sud la plus fréquentée en mer Noire était celle qui unissait les deux caps, Carambis et Criu Metopon, et qu'en l'absence de bon mouillage sur ces caps, les ports de départ et de destination devaient être Amastris et Tieion ou Héraclée, et dans une moindre mesure Sinope, Amisos et Chersonèsos²⁰⁷. Un autre itinéraire nord-sud passait par Sinope : il s'agit de la transversale Sinope-Bata²⁰⁸, connue par Artémidore d'Ephèse. P. Arnaud estime que Strabon (2. 5. 22) pensait à cet itinéraire lorsqu'il donnait la largeur de la moitié droite du Pont (3000 stades, soit trois jours et trois nuits de voyage).

Sinope se situe également sur la transversale est-ouest qui unit le Bosphore au Phase²⁰⁹, et plus qu'une étape, a pu être une destination spécifique. Strabon²¹⁰ signale en effet qu'il y a 3 500 stades du Bosphore à Sinope, ce qui correspond à quatre jours et trois nuits de navigation. Par Strabon²¹¹, on sait qu'une relation directe unissait Sinope au Phase²¹².

Dans le cadre du grand cabotage²¹³, les périple antiques donnent les étapes de navigation. Sinope se trouve ainsi entre le Phase et le Bosphore Thrace²¹⁴, et on peut citer

¹⁹⁶ Arrien, *Per.*, 14.

¹⁹⁷ Strab. 12. 3. 14 ; d'après Pline 6. 2 : 130 miles (1040 stades).

¹⁹⁸ Strab. 11. 2. 17.

¹⁹⁹ Arrien, *Per.*, 14 ; *Anon. Per.*, 21 ; Marcien, *Epit. Men. Perg.*, 9 donne 50 stades.

²⁰⁰ Marcien, *Epit. Men. Perg.*, 9 ; Strab. 12. 3. 11.

²⁰¹ Pline, *Hist. Nat.* 6. 2. 6 dit 164 miles.

²⁰² Marcien, *Epit. Men. Perg.*, 9.

²⁰³ Strab. 12. 3. 11 ; Marcien, *Epit. Men. Perg.*, 9 donne 2040.

²⁰⁴ Strab. 12. 3. 11 ; Marcien, *Epit. Menn. Perg.*, 9 donne 3570.

²⁰⁵ Arnaud 1992, 63-77.

²⁰⁶ **Pl. CXIV, fig. 1.**

²⁰⁷ Arnaud 1992, 64.

²⁰⁸ Strab. 11. 2. 14.

²⁰⁹ Arnaud 1992, 65.

²¹⁰ Strab. 12. 3. 11.

²¹¹ Strab. 11. 2. 17.

²¹² Arnaud 1992, 65.

²¹³ Arnaud 1992, 67 ; **Pl. CXIV, fig. 2.**

²¹⁴ Arnaud 1992, 72-73.

l'étape Amisos-Sinope²¹⁵, Sinope-Héraclée par Tieion et Amastris²¹⁶ et Sinope-Héraclée sans escale. P. Arnaud souligne la longueur de cette relation qui confirme l'importance de Sinope et d'Héraclée dans les échanges. Cela peut aussi montrer les relations privilégiées de ces deux cités qui, en cas de difficultés (le passage de Xénophon et des Dix-Mille ; les troubles du milieu du IV^e s. a.C.), peuvent s'allier politiquement. Des relations privilégiées au niveau commercial et peut-être la création d'« aires d'influence » avaient pu se mettre en place. Les relations à grande distance mettent en relief quelques grandes cités : les deux *emporía* de Dioscourias et de Phasis, et les villes de Chersonèso, de Sinope et d'Héraclée²¹⁷. L'étude des données matérielles (matériel amphorique, épigraphique et numismatique) montre la validité de cette affirmation²¹⁸.

2. 4. Sinope et les routes anatoliennes

En dehors des idées reçues concernant l'absence de production de blé à Sinope, il existe des *topoi* concernant l'absence de relations de Sinope avec l'Anatolie. Nous souhaitons nuancer ici l'idée répandue selon laquelle Sinope tournait le dos à l'Anatolie. En 1916, W. Leaf, dans un article sur le commerce de Sinope, avait développé l'idée que les relations de Sinope avec le continent avaient été une source de faiblesse pour elle : d'après lui, pour ce « Hong Kong du Pont-Euxin », il aurait mieux valu être une île²¹⁹. D.M. Robinson, auteur de deux articles sur Sinope en 1906, avait lui aussi une vision négative des relations de Sinope avec l'Anatolie. Dans sa description du territoire, il disait en effet : « au loin se trouve la ligne pourpre et ondulée du rempart montagneux, qui sépare la vieille civilisation grecque de la côte des peuples barbares de l'intérieur, et qui joue en fait le même rôle aujourd'hui²²⁰ ».

Sinope fait néanmoins véritablement partie de l'Anatolie puisqu'elle sert de point de repère aux géographes, qui parlent de l'Anatolie « de Sinope aux portes ciliciennes²²¹ » (distance qu'il serait possible de parcourir en 5 jours d'après Hérodote²²²). Ces données se rapportent à la grande route nord-sud qui traversait l'Anatolie de Sinope à Tarse²²³ et qui

²¹⁵ Strab. 12. 3. 14 : 900 stades ; Arrien, *Per.*, 14-15 ; Anon. *Per.* 21-22 ; Marcien, *Epit. Men. Perg.*, 9-10 ; Pline, *Hist. Nat.* 6. 2. 7 : 130 miles soit 1040 stades.

²¹⁶ Pline, *Hist. Nat.* 6. 2. 5-6 ; Anon. *Per.* 19-22 ; Strab. 12. 3. 11 : 2000 stades, soit deux jours et deux nuits de Sinope à Héraclée.

²¹⁷ Arnaud 1992, 73.

²¹⁸ *Infra*, 457-544.

²¹⁹ Leaf 1916, 1-3.

²²⁰ Robinson 1906a, 129, traduction personnelle.

²²¹ Hdt. 2. 34 ; Skylax, *GGM I*, 102 ; Strab. 14. 3. 1 ; 14. 5. 22 ; 12. 1. 3.

²²² Hdt. 1. 72.

²²³ Hdt. 1. 72 ; 2. 34 ; *Hell. Ox.* 17. 4 ; Quinte Curce 3. 1. 12-13 ; Strab. 12. 1. 1 ; Pline, *Hist. Nat.*, 6.2. 7.

coupait la route royale de l'empire perse à Ptérie, en passant par Mazaka et Tyana²²⁴. Cela permet de constater d'une part que Sinope n'était pas enclavée en Anatolie puisqu'elle pouvait avoir accès à la route royale qui débouchait à Sardes, et d'autre part qu'elle était de première importance pour les communications nord-sud en Anatolie à l'époque classique. Au niveau des communications terrestres, Sinope avait donc une vocation anatolienne bien marquée.

A l'époque hellénistique, de nouveaux axes de communication se sont développés²²⁵, mais comme aucune dynastie ne s'est imposée durablement en Anatolie, les axes majeurs de communication ont varié en fonction des dominations. Ainsi, lorsque les Séleucides dominaient une bonne partie de l'Anatolie, la route méridionale qui permettait de rejoindre la côte égéenne depuis Tarse était certainement la plus empruntée. Lorsque les Attalides de Pergame ont pris la place des Séleucides après 188 a.C., ce sont les routes qui menaient à Pergame qui ont pris de l'importance. L'apparition des royaumes de Bithynie et de Pont a aussi permis le développement de voies de communication dans le nord de l'Anatolie. Ce sont donc des routes de direction est-ouest qui se sont développées à l'époque hellénistique et qui ont fait apparaître un réseau assez dense où Sinope n'avait plus une position de choix.

Cela ne veut pas forcément dire que Sinope n'avait pas de relation avec l'Anatolie à l'époque hellénistique, car si elle ne se trouvait pas au débouché d'une route principale, elle pouvait y accéder par des routes secondaires et participer aux échanges.

2. 5. Sinope, centre producteur ou redistributeur ?

Deux écoles s'affrontent à propos de la nature commerciale de Sinope. D.M. Robinson et W. Leaf voyaient dans Sinope soit un débouché de routes caravanières, soit un « Hong Kong du Pont-Euxin », une cité uniquement tournée vers la mer.

Par son étude du territoire de Sinope, O. Doonan a montré qu'aux époques hellénistique et romaine, les ressources du territoire de Sinope étaient exploitées, qu'il s'agisse des ressources de la pêche ou des forêts ou bien des exploitations agricoles²²⁶. Pour lui, l'image d'une Sinope orientée vers navigation trans-pontique et la fabrication d'objets manufacturés correspond aux époques archaïque et classique, lorsque Sinope contrôlait encore ses colonies orientales. Aux époques hellénistique et romaine, Sinope était un centre producteur (d'huile d'olive, de bois de construction et de poisson salé ou transformé) et

²²⁴ Ramsay 1890, 1-43 ; Cavaignac 1956, 344-345 ; Pl. XCIV, fig. 2.

²²⁵ Ramsay 1890, 43-51 ; Pl. CXI, fig. 2.

²²⁶ Doonan 2002b, 196.

pouvait devenir, par le biais de sa production amphorique, un centre exportateur de ses propres productions. O. Doonan rejette donc l'image de Sinope uniquement comme centre redistributeur²²⁷.

3. LES LIENS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE SINOPE

3. 1. Les relations politiques de Sinope avec le monde grec ou hellénisé

Au niveau politique, il serait erroné de considérer Sinope comme une cité grecque indépendante jusqu'à sa prise par Pharnace I^{er} du Pont en 183 a.C.²²⁸, n'ayant eu aucun lien avec les divers pouvoirs qui se sont succédé en Anatolie durant l'Antiquité, ni avec les puissances du monde grec.

Les sources littéraires se plaisent à souligner la fondation milésienne de Sinope. Pourtant, aucune source épigraphique ne fait état de liens politiques suivis entre Sinope et Milet à l'époque archaïque, ni avec les autres colonies milésiennes de la mer Noire.

A l'époque classique, Sinope appartenait à l'Empire perse et se trouvait dans la satrapie de Phrygie Hellespontique. A ce titre, elle devait payer le tribut et se trouvait sous l'autorité d'un satrape. L'Anatolie tout entière était découpée en satrapies perses, et Sinope n'échappait pas à cette situation. Nous sommes assez peu renseignés sur les relations de Sinope avec le pouvoir perse.

Nous savons qu'au milieu de V^e s. le tyran de Sinope, Timésiléos et son frère Théopropon furent honorés par un décret d'atélie à Olbia, ce qui prouve qu'il y avait des relations personnelles entre Sinope et Olbia. Autour de 437 a.C. une expédition athénienne menée par Périclès chassa les tyrans de Sinope et une clérouquie fut installée. Nous ne savons pas combien de temps cette clérouquie demeura à Sinope (jusqu'au désastre de Sicile ? jusqu'au déclenchement de la guerre du Péloponnèse ?), mais quoi qu'il en soit, lors du passage de Xénophon et de ses compagnons, Sinope paraissait avoir retrouvé un semblant d'indépendance.

A la fin du V^e s. a.C., la cité de Sinope avait en effet profité de la faiblesse du pouvoir perse pour se tailler un petit empire côtier nord-anatolien à Cotyôra, Cérasonte et Trapézonte. C'est Xénophon qui décrit l'organisation des colonies sinopéennes²²⁹ : les Sinopéens ont donné de la terre enlevée aux Barbares à leurs colons qui leur payent en échange un tribut (*phoros*) sous la forme d'une redevance (*dasmos*). Les colons sont surveillés par un harmoste

²²⁷ Doonan 2002b, 197.

²²⁸ Strab. 12. 3. 11.

²²⁹ Xen., *Anab.*, 4. 8. 22-24 ; 5. 3. 1-6 ; 5. 5. 5-25 ; 5. 6. 1-14.

sinopéen, qui intervient en cas de problème, comme par exemple lors des pillages de Xénophon et de ses compagnons. L'arrière-pays des colonies de Sinope est connu dans l'Antiquité pour renfermer des richesses minières, et il est fort probable que la domination politique de Sinope s'accompagnait d'une domination commerciale. La description du petit empire de Sinope par Xénophon montre que la cité pouvait avoir des ambitions anatoliennes et établir sa domination sur une partie de l'Anatolie, à savoir la zone côtière à l'est de son territoire. Elle pouvait même s'entendre avec l'autre cité importante de la côte sud de la mer Noire, Héraclée du Pont, pour se débarrasser au plus vite des fâcheux que représentaient Xénophon et ses compagnons.

Autour de 370 a.C., Sinope est toujours un élément de l'Empire perse puisque lorsque le satrape Datamès, en état de rébellion larvée, tente de l'assiéger, il reçoit une lettre du Roi, devant laquelle il fait la proskynèse, et qui lui ordonne de lever le siège²³⁰. Un traité²³¹ passé entre la famille des tyrans d'Héraclée (Satyros et les fils de Cléarque) et Sinope entre 353/2 et 346/5 a.C. fait également référence au Roi des Perses et à l'obéissance que lui témoignent les deux cités. Ce décret montre aussi qu'en cas de menace, les deux cités les plus importantes du nord de la mer Noire peuvent dépasser leur différence (Héraclée a un régime politique tyrannique et Sinope un régime démocratique) pour s'unir en cas d'agression d'un ennemi commun. Cette attitude peut se rapprocher de celle qui avait eu cours lors du passage de Xénophon et de ses compagnons : ce sont les Héracléotes et les Sinopéens qui leur avaient fourni des navires pour rentrer dans leur patrie.

Un document épigraphique athénien daté autour de 330 a.C.²³² peut nous renseigner sur les relations entre Sinope et Athènes. A. Wilhelm a proposé des restitutions qui permettent de voir dans ce document un décret honorifique pour deux Sinopéens ayant facilité l'acquisition de blé à Athènes. Même si les restitutions ont pu paraître audacieuses²³³, il a été admis que ce décret pouvait faire référence à des Sinopéens²³⁴. Outre l'aspect personnel de l'éloge accordé par Athènes aux deux marchands et armateurs sinopéens, trois aspects méritent d'être soulignés. Les Sinopéens sont en effet dits colons des Milésiens (16-17) et parents²³⁵ (συγγενεῖς) des Athéniens (l. 17). C'est à ce titre que le peuple des Sinopéens reçoit collectivement l'éloge en raison de son amitié avec les Athéniens (19-21) et pour avoir confié l'isopolitie aux résidents athéniens (l. 22-24). Cela prouve aussi peut-être que Sinope

²³⁰ Polyen 7. 21. 5.

²³¹ *IK* 64-Sinope, 1.

²³² *JG* II², 409.

²³³ Debord 1990, 518, n.9.

²³⁴ Debord 1990, 517 ; Descat 2003, 592 ; Bresson 2006, 62.

voulait se concilier les bonnes grâces d'Athènes en honorant particulièrement ses ressortissants présents à Sinope. Même si Sinope peut apparaître comme une cité lointaine, voire secondaire par rapport à Athènes, les Athéniens ont jugé bon de l'honorer à l'occasion d'un décret honorant des marchands sinopéens. L'éloge et l'affirmation de la parenté entre Sinopéens et Athéniens ont une portée politique importante.

Une fois l'Anatolie envahie par les Macédoniens, les relations politiques de Sinope avec le reste du monde grec ont sûrement été gênées par les conflits militaires. L'étude du monnayage de Sinope à légendes araméennes, menée par C. Harrison²³⁶, a permis de voir que Sinope, en 333-332 a.C., avait constitué une base arrière pour préparer une contre-offensive dirigée contre Alexandre par les généraux perses qui avaient survécu à la bataille du Granique. En 330 a.C., la rencontre entre des ambassadeurs sinopéens envoyés auprès de Darius et Alexandre²³⁷ montre que Sinope était restée loyale envers l'Empire perse même après les premières défaites. Une fois Alexandre éloigné de l'Anatolie, le satrape de Cappadoce, Ariarathès s'était constitué, dans le nord et le centre de l'Anatolie, un royaume auquel appartenait Sinope. Ce n'est qu'à partir de 322 a.C., date de la mort d'Ariarathès, crucifié suite à sa défaite devant Perdicas et Eumène, que Sinope se retrouve en dehors de tout système politique anatolien.

Entre 322 a.C. et 183 a.C., date de son entrée dans le royaume du Pont, Sinope est une cité indépendante. Aucun document épigraphique ou littéraire ne nous renseigne sur ses alliances politiques à la fin du IV^e s. a.C., car Sinope ne faisait pas partie de l'empire d'Alexandre. Lorsque les royaumes des successeurs d'Alexandre se mettent en place, Sinope semble tourner le dos à toute alliance nord-anatolienne car elle ne participe pas à la Ligue du Nord, constituée en 281 a.C. autour d'Héraclée, les cités du Pont-Euxin (Byzance et Chalcédoine) et la jeune royauté du Pont²³⁸. Cette alliance a beaucoup fluctué surtout par rapport aux Antigonides et aux Séleucides. Nous ne savons pas si Sinope a pu y participer, du moins au début, ou si elle avait mis en place une organisation de défense avec les cités qui faisaient partie de son petit empire colonial lors du passage de Xénophon. Tout cela reste très flou et très incertain.

C'est du royaume du Pont qu'est venu le danger pour Sinope, mais c'est aussi grâce à cela que nous connaissons le système d'alliance auquel appartenait Sinope. Après s'être concentrés dans des vallées nord-anatoliennes, les souverains pontiques avaient en effet

²³⁵ dans les restitutions de A. Wilhelm.

²³⁶ Harrison 1982a et b.

²³⁷ Arrien, *Anab.*, 3. 24. 4.

²³⁸ Saprykin 1997, 161-178.

décidé de se doter de rivages : Amastris fut prise en 279 a.C.²³⁹ et Amisos avant 255 a.C.²⁴⁰. Sinope était une proie alléchante et en 220 a.C., Mithridate II du Pont a tenté un coup de force. L'épisode nous est rapporté par Polybe²⁴¹, et met en lumière l'allié principal des Sinopéens : Rhodes. Polybe décrit en effet par le menu toutes les fournitures (cordes, armures, épées, amphores de vin, argent monnayé, machines de guerre) que les Rhodiens envoient aux Sinopéens pour les aider à soutenir un siège terrestre. Qui dit alliance avec Rhodes dit alliance avec ses alliés, c'est-à-dire les Lagides mais aussi Cos et Histiée²⁴².

En ce qui concerne les Lagides, la seule référence à des relations politiques et commerciales concerne l'anecdote du transfert de la statue de Sarapis à Alexandrie. Même si nous avons montré que cette anecdote avait été produite par souci d'explication étymologique et afin de calquer l'attitude de Vespasien sur celle des premiers Lagides²⁴³, il est frappant de constater qu'une source rapporte que la statue avait été envoyée de Sinope à Alexandrie en remerciement de l'envoi de blé égyptien à Sinope lors d'une famine sous le règne de Ptolémée Philadelphe, vers 280/279²⁴⁴. Ce don pouvait peut-être s'apparenter à l'aide en nature que l'on peut offrir à un allié dans l'embarras.

Cos semble être intervenue lorsque Sinope était assiégée par Mithridate II car un décret honorifique de Sinope pris autour de 220 a.C. pour Dionnos de Cos²⁴⁵ et retrouvé dans l'*Asklepieion* rapporte que Dionnos avait été envoyé à Sinope comme ambassadeur en temps de guerre (l. 3-4). Même si Dionnos est honoré à titre individuel par Sinope, il est probable que la cité de Cos s'était impliquée lorsque Sinope avait été attaquée. Cos étant une cité moins importante politiquement et économiquement que Rhodes, les sources littéraires n'ont peut-être pas jugé bon de rapporter qu'elle avait fourni une aide militaire ou logistique à Sinope.

Enfin un décret d'Histiée en l'honneur de Sinope²⁴⁶, datant vraisemblablement de la seconde moitié du III^e s. a.C.²⁴⁷, met en évidence des liens d'amitié et de parenté entre Sinope et Histiée. Les Sinopéens et les Histiéens sont en effets dits amis et frères depuis l'Antiquité (l. 22) . Les Sinopéens résidant à Histiée reçoivent des privilèges, à savoir l'*asphaléia* et l'asylie (l. 28) et la participation aux *Sôteria* de la cité (l. 33). Il est également fait mention de

²³⁹ Meyer 1879, 43 ; Sartre 1995, 38 ; 2003, 71.

²⁴⁰ Sartre 2003, 71.

²⁴¹ Polyb. 4. 56.

²⁴² Robert 1951, 197-198 ; 212-216.

²⁴³ *Infra*, 587-592.

²⁴⁴ Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, 4. 42P ; Le Dinahet 2003, 126-127.

²⁴⁵ Hallof, Hallof & Habicht 1998, 137-140, n°21 ; *SEG* 48, 1998, n°1097.

²⁴⁶ *JG* XII-9, 1186.

²⁴⁷ *SEG* 30, 1980, n°1106 ; 44, 1994, n°709 ; Asheri 1973, 71-76 le date après 220 a.C.

l'isotélie pour les Sinopéens à Histiée et pour les Histiéens à Sinope. Ce texte a été interprété par D. Asheri comme un traité politique inaugurant une période de relations amicales, justifiées par des liens de parentèle et d'amitié²⁴⁸. C'est sûrement en raison de leur alliance commune avec Rhodes que Sinope et Histiée ont établi des relations d'amitié, qui pouvaient servir en cas d'agression du royaume du Pont.

A l'époque hellénistique, Sinope se trouve donc dans un réseau d'alliances qui contourne l'Anatolie et qui se tourne plutôt vers la mer Egée, alors que les autres systèmes, à savoir celui de la Ligue du Nord d'Héraclée, puis celui du royaume du Pont, du royaume de Cappadoce et des Séleucides sont beaucoup plus continentaux. Si Sinope veut entrer dans un réseau d'alliance anatolien, il faut compter avec le royaume de Pergame, mais aucune source littéraire n'en fait état. Les alliés de Sinope étant égéens, si les Détroits sont bloqués, ils étaient impuissants à venir l'aider.

Sinope a finalement été prise en 183 a.C. par Pharnace I^{er} du Pont²⁴⁹, et l'intervention des ambassadeurs rhodiens auprès de leur allié romain n'a rien changé à la situation, car Sinope est restée au sein du royaume du Pont, dont elle a remplacé Amaséïa comme capitale à une date indéterminée entre 183 et 120 a.C. Sinope se retrouvait ainsi au sein d'un royaume fortement implanté au nord de l'Anatolie, puis centré sur la mer Noire sous le règne de Mithridate VI. Sinope n'étant plus une cité indépendante, nous ne disposons d'aucune source littéraire ou épigraphique la mettant en relation avec le monde égéen.

Il faut attendre l'époque romaine pour voir Sinope jouer un rôle diplomatique. Une inscription trouvée à Panticapée est en effet une dédicace de la colonie de Sinope au roi du Bosphore Tiberius Julius Sauromates²⁵⁰, qui régna entre 92 et 124 a.C. Nous donnons ici le texte de l'inscription :

Regem Ti(berium) Iul(ium) Sau-
 2 romatem ami-
 cum Imp(eratoris) popu-
 4 liq(ue) R(omani) praestan-
 tissimum c(olonia) I(ulia) F(elix) S(inope)
 6 ex d(ecurionum) d(ecreto)

²⁴⁸ Asheri 1973, 71-76.

²⁴⁹ Strab. 12. 3. 11 ; Tite Live 40. 2. 6 ; Polyb. 23. 9. 2.

²⁵⁰ *CIL* III, 783 ; *InsPE* II², 40 ; *CIRB*, 46.

Traduction :

Au roi Tiberius Julius Sauromates, ami de l'Empereur et du Peuple Romain, très éminent, la *Colonia Iulia Felix Sinope*, par décret des décurions.

Cette inscription montre que la colonie de Sinope pouvait entretenir des relations diplomatiques avec le royaume du Bosphore Cimmérien, royaume client de Rome²⁵¹, où la dynastie régnante portait le nom de Tiberius Julius depuis Aspurgos et son fils Kotys. Le nom de Sauromates, en relation avec la dynastie maïotico-sarmatique, apparaît dans la dynastie royale du Bosphore à la fin du I^{er} s. p.C. On trouve de nombreux rois qui portent ce nom aux II^e-III^e s. p.C.²⁵². V. F. Gajdukevič estime que l'inscription de Sinope en l'honneur de Tiberius Julius Sauromates I^{er} montre qu'au I^{er} s. p.C., les cités du sud de la mer Noire avaient pris une grosse part au développement du commerce extérieur du royaume du Pont²⁵³. Il renforce cette idée par le fait que l'on trouve les noms de citoyens de ces cités dans l'épigraphie du royaume du Bosphore, ce qui est vérifié pour Sinope²⁵⁴.

3. 2. Les partenaires commerciaux de Sinope à travers les décrets honorifiques

L'analyse des honneurs accordés à des Sinopéens à l'étranger et à des étrangers à Sinope, notamment au moyen de décrets de proxénie, permet de visualiser une partie des partenaires commerciaux de Sinope.

Cité honorant des Sinopéens	Nature du texte	Honneurs accordés	Date	Références
Olbia	Décret d'atélie pour Iétroklès	Atélie	475-450 a.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Inscriptiones Olbiae</i>, 13, n°1 ▪ Dubois1996, 5, n°1
	Décret octroyant la citoyenneté à Timésiléos et Théopropos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyenneté ▪ Atélie ▪ Droit d'acquérir de la terre 	Avant 437 a.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vinogradov 1981, 65-90 ▪ <i>SEG</i> 31, 1981, n°701 ▪ Dubois 1996, 15, n°5
Athènes	Décret	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eloge 	Vers 330 a.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG</i> II², 409

²⁵¹ Gajdukevič 1971, 324-338.

²⁵² Gajdukevič 1971, 339.

²⁵³ Gajdukevič 1971, 350 ; 392.

²⁵⁴ *Infra*, 489-490.

	honorifique pour X et Potamon, qui ont facilité l'acquisition de blé			▪ Kirchner & Wilhelm 1974, 150 (pour les restitutions)
Cos	Décret honorifique pour Dionysios	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couronne d'or ▪ Annonce de la couronne lors des concours musicaux ▪ Proxénie 	Fin du IV ^e s. a.C.	Segre 1993, 26-27, ED 20
Oropos	Décret de proxénie pour [Léon]tiskos par le <i>Koinon</i> des Béotiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proxénie ▪ Possession de la terre ▪ Asylie ▪ Asphaléia 	III ^e s. a.C.	SEG I, 1923, n°104
Cleitior	Liste de proxènes où figure le Sinopéen [A]ntippos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proxénie 	Avant 280 a.C.	IG V- 2, 368
Delphes	Décret de proxénie pour Loios	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proxénie ▪ Promantéia ▪ Proédrie ▪ Prodikia ▪ Asylie ▪ Atélie 	255 a.C.	FD, V, n°9 ; IIB.
	Décret de proxénie pour X, fils de -métris	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atélie ▪ Proxénie ▪ Asphaléia ▪ Promantéia ▪ Asylie ▪ Proédrie 	240-200 a.C.	FD, III-4, n°13
Thermos	Décret de proxénie concernant entre autre Pleistarchidès	Proxénie	Entre 245 et 236 a.C.	IG IX ² , 25
Tégée	Inscription honorifique pour un Sinopéen, fils de -niskos		a.C.	IG V-2, 148
Histiée	Décret d'amitié et de fraternité en l'honneur de Sinope	Mention de deux proxènes sinopéens	Seconde moitié du III ^e s. a.C.	IG XII-9, 1186
Chersonèsos	Décret honorifique pour		Fin II ^e s. a.C.	IosPE I ² , 351

	Ménophilos			
	Décret honorifique pour Diophantos, général de Mithridate	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couronne d'or ▪ Proclamation de la couronne lors des fêtes de la Vierge ▪ Statue en armes 	110 a.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IosPE</i> I², 352 ▪ <i>Syll</i>³, 709
	Décret de proxénie pour Gaius Valérius	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eloge ▪ Proxénie ▪ Atélie ▪ Asylie 	Entre 106/107 et 113/114 a.C.	Saprykin1988, 41-61
	Décret de proxénie pour L. Cornélius Pontianus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eloge ▪ Proxénie ▪ Droit de navigation ▪ Asylie 	Milieu II ^e s. p.C.	Solomonik 1964, 32
	Décret de proxénie pour l'armateur G. Gaius Eutychianos	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proxénie ▪ Atélie ▪ Asylie 	Epoque romaine	<i>IosPE</i> I ² , 364

Tableau : inscriptions honorifiques pour des Sinopéens à l'étranger

Seize Sinopéens ont été honorés en dehors de leur patrie au cours de l'Antiquité. Dix d'entre eux ont reçu la proxénie, ce qui permet de mettre en évidence des relations commerciales entre Sinope et d'autres cités, car les proxènes avaient des fonctions équivalentes à celles des consuls de l'époque moderne, à la fois diplomatiques et commerciales²⁵⁵.

On trouve des proxènes sinopéens dans trois régions : tout d'abord la Grèce avec Oropos, Cleitor, Delphes, Thermos et Histiée, ensuite le monde égéen avec Cos et enfin la mer Noire avec Chersonèsos.

Au niveau chronologique, il est intéressant de constater que les proxènes sinopéens sont mentionnés dans des régions bien précises à des époques bien précises. Ainsi, il y a des proxènes sinopéens en Grèce et en Egée entre la fin du IV^e s. a.C. et la fin du III^e s. a.C., ce qui nous permettrait d'avancer l'idée que cela correspond à l'apogée du commerce sinopéen, ce qui peut se justifier d'un point de vue politique, puisque cette période est celle de

²⁵⁵ Reinach 1885, 45-46.

l'indépendance sinopéenne, débarrassée de la tutelle perse et ne faisant pas encore partie du royaume du Pont.

Si les décrets de proxénie reflètent les partenariats commerciaux de Sinope au début de l'époque hellénistique, on peut dire que Sinope a des relations avec la Grèce continentale et les grandes îles de l'Égée. On peut être surpris de l'absence de décrets de proxénie émanant d'Athènes ou de Rhodes, et on peut se demander si Sinope n'avait pas privilégié des partenaires commerciaux plus modestes, ou bien des alliés de ses alliés (Histiée est en effet une alliée de Rhodes, elle-même alliée de Cos). On ne trouve pas de décrets de proxénie en mer Noire, sans doute parce que la navigation et le commerce étaient rendus difficiles par la piraterie. Aucune information ne provient d'Anatolie, sans doute parce que les changements successifs de géographie politique rendaient difficiles de relations commerciales suivies avec les cités grecques. Sinope avait dû privilégier les relations économiques qui lui étaient offertes grâce au passage des Détroits, à savoir avec la Grèce et avec les îles de l'Égée qui étaient restées indépendantes.

Aucune inscription datant de la période où Sinope faisait partie du royaume du Pont ne témoigne de l'octroi du titre de proxène à un Sinopéen. Il faut attendre l'époque romaine, et même le II^e s. p.C. pour voir apparaître des décrets de proxénie, pris exclusivement à Chersonésos. On peut ainsi se demander si Sinope n'était pas le partenaire économique privilégié de cette cité du royaume du Bosphore.

Les inscriptions qui ne sont pas des décrets de proxénie peuvent également être utilisées pour leur apport dans la connaissance des relations de Sinope. Les deux inscriptions les plus anciennes, datant du V^e s. a.C., proviennent d'Olbia. La plus ancienne est un décret d'atélie pour Iétroklès de Sinope²⁵⁶. L'exemption de taxes ne signifiait pas la proxénie, mais pouvait être un privilège fort appréciable pour un commerçant sinopéen installé à Olbia. La seconde inscription d'Olbia est le décret octroyant la citoyenneté à Timésiléos et Théopropos, qui ont été identifiés aux tyrans de Sinope. Ce décret ayant été pris avant leur fuite de Sinope, chassés par l'expédition pontique de Périclès²⁵⁷, il est intéressant de constater que les deux tyrans y recevaient aussi l'atélie et le droit d'acquérir de la terre. Cela leur permettait de mener des activités agricoles, et, s'ils dégageaient du surplus, pourquoi pas des activités commerciales pour lesquelles l'exemption de taxes pouvait être un privilège très lucratif. Ces deux décrets datant du V^e s. a.C. permettent donc de souligner qu'il y avait des liens commerciaux entre Sinope et Olbia. Ces liens n'étaient peut-être pas réciproques, car on n'a

²⁵⁶ *Academia Scientiarum URSS. Inscriptiones Olbiae*, 15, n°1 ; Dubois 1996, 5, n°1.

²⁵⁷ *Supra*, 214-216.

aucune mention d'Olbiopolitains à Sinope. On peut aussi supposer que les Sinopéens participaient au commerce du blé en direction de l'Attique depuis Olbia, où ils avaient obtenu des privilèges comme l'atélie. Pour cela, ils n'avaient pas besoin du titre de proxène, car les Olbiopolitains ne se déplaçaient pas forcément à Sinope.

Pour le IV^e s. a.C., on trouve un décret honorifique d'Athènes pour deux marchands et armateurs qui ont facilité l'acquisition de blé à Athènes vers 330 a.C.²⁵⁸. A. Wilhelm a proposé de restituer six fois le nom de Sinope dans cette inscription²⁵⁹. Les deux hommes reçoivent l'éloge parce que leur action a permis l'exportation de blé à Athènes. Il est possible d'émettre l'hypothèse que ces Sinopéens ont permis d'importer du blé de Sinope à Athènes ou bien ont pu jouer le rôle d'intermédiaires et faire profiter Athènes de leur bonne connaissance du marché céréalière nord-pontique.

D'autres inscriptions honorent des Sinopéens en dehors de leur patrie. Les auteurs des *IG* ont restitué le nom de Sinope dans une inscription honorifique fragmentaire de Tégée datée avant Jésus Christ sans plus de précision²⁶⁰. Ménophilos fils de Ménophilos de Sinope est honoré à Chersonèso à la fin du IInd s. a.C. en raison de sa bienveillance à l'égard des Chersonésitains et d'un voyage à l'étranger utile au peuple²⁶¹, mais comme il manque la fin du décret, nous ne savons pas quels honneurs recevait ce Sinopéen. Enfin, une dernière inscription de Chersonèso honore Diophantos de Sinope, général de Mithridate VI Eupator pour ses actions militaires contre les Scythes et les Taures en 110 a.C.²⁶². Ce décret honorifique s'inscrit dans le cadre de l'expansion territoriale du royaume du Pont sur la rive septentrionale de la mer Noire²⁶³ et non des relations commerciales que pouvait entretenir Sinope avec Chersonèso. Il faut donc se contenter des décrets de proxénie et peut-être de l'éloge athénien de 330 a.C. environ si l'on veut visualiser les partenaires commerciaux de Sinope.

Observons maintenant les étrangers qui sont honorés par Sinope :

Cité d'origine (nom)	Honneurs accordés	Date	Références
Cos (Kallipidas)	Proxénie	IV ^e s. a.C.	<i>IK</i> , 64-Sinope, 5
Callatis (Satyros)	Citoyenneté	IV ^e s. a.C.	<i>IK</i> , 64-Sinope, 3
? (?)	▪ Atélie de 100 statères d'or	IV ^e s. a.C.	<i>IK</i> , 64-Sinope, 4

²⁵⁸ *IG* II², 409.

²⁵⁹ Wilhelm 1942, 150.

²⁶⁰ *IG* V-2, 148.

²⁶¹ *IOSPE* I², 351.

²⁶² *IOSPE* I², 352 ; *Syll*³, 709.

²⁶³ *Supra*, 310-312.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit d'entrée et de sortie (du port) ▪ Asylie 		
? (Thyaias)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyenneté ▪ Droit d'entrée et de sortie (du port) 	IV ^e s. a.C	<i>IK</i> , 64-Sinope, 6
Cos (Dionnos)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eloge ▪ Couronne d'or ▪ Proclamation de la couronne ▪ Accès à la Boulé et à l'assemble ▪ Première place aux sacrifices ▪ Invitation au banquet d'hospitalité 	Vers 220 a.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hallof, Hallof & Habicht 1998, 137-140, n°21 ▪ <i>SEG</i> 48, 1998, n°1097
Olbia (Théoklès)	(La cité d'Olbia et les étrangers honorent Théoklès) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Couronne d'or ▪ Statue en arme 	Fin II ^e -début III ^e s. p.C.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>CIG</i> II, 2059 ▪ <i>IosPE</i> I², 40

Tableau : Les étrangers honorés par Sinope

La documentation concernant les étrangers honorés par Sinope est beaucoup plus modeste que celle concernant les Sinopéens honorés à l'étranger, car nous ne disposons que de six inscriptions. Cette documentation peut néanmoins susciter quelques remarques. Sur six inscriptions, quatre ont été découvertes à Sinope et datées de la même époque, à savoir le IV^e s. a.C. : il s'agit des décrets de proxénie pour Kallipidas de Cos, Satyros de Callatis, Thyas dont l'origine n'est pas connue car le décret est fragmentaire. Enfin, il existe aussi un décret de proxénie et d'atélie pour un individu dont le nom et l'origine ne sont pas connus en raison de la mauvaise conservation du décret. Ces quatre décrets de proxénie étant datés du IV^e s. a.C., on peut parler d'un âge d'or des relations commerciales de Sinope. Il est regrettable que la moitié des décrets de proxénie ne donnent pas l'origine de leur destinataire, mais pour ce qui est des origines connues, cela permet de confirmer et de compléter des remarques formulées précédemment. Les liens avec Cos semblent bien établis pour le IV^e s. a.C. car, au décret en l'honneur de Dionysios de Sinope pris à Cos répond le décret en l'honneur de Kallipidas de Cos pris à Sinope. Si des relations entre Sinope et Olbia ont pu être établies pour le V^e s. a.C. grâce au décret d'atélie pris pour Iétroklès et au décret de citoyenneté et d'atélie pris pour Timésiléos et Théopropon de Sinope, il est possible de voir que Sinope

entretenait des relations avec une autre cité de la mer Noire à l'époque classique, à savoir Callatis, car un de ses ressortissants, Satyros, est honoré par un décret de proxénie.

Les liens avec Cos se confirment à l'époque hellénistique puisqu'un décret pris par les Sinopéens en l'honneur de Dionnos de Cos a été retrouvé à Cos. Ce texte a été daté autour de 220 a.C.²⁶⁴, car il y est question de l'aide apportée à Sinope par Dionnos en tant qu'ambassadeur en temps de guerre : *πρεσβευτῆς ἐν τῶι πολέμῳ*. Les relations économiques entre Sinope et Cos ont pu entraîner une entraide politique et militaire.

Un dernier texte, découvert à Olbia et datant de la fin du II^e ou du début du III^e s. a.C.²⁶⁵, pourrait témoigner de l'existence d'un groupe de commerçants sinopéens installés à Olbia à cette époque. Dans ce texte, un Olbopolitain, Théoclès fils de Satyros, est en effet honoré par sa cité d'origine, mais aussi par les Héracléotes, les Tians, Milet, Chersonésos, les Nicomédiens, les Byzantins, Prusa, les Histriens, Cyzique, le royaume du Bosphore, les Nicéens, les Amastriens, les Odessitans, les Callatiens, Apamée, Tyras et Sinope. E. Belin de Ballu a analysé ce texte comme témoignant de la présence majoritaire de commerçants dans le groupe des étrangers à Olbia et comme témoignant des relations commerciales d'Olbia avec les cités situées sur les rives de la mer Noire et de la mer de Marmara²⁶⁶. Nous suivons son point de vue car la cité de Sinope n'est pas nommément identifiée dans le texte à la *Colonia Julia Felix Sinope*, ce qui permet de supposer que l'éloge fait à Théoclès ne l'était pas de manière officielle par les cités mentionnées, mais plutôt par les groupes de citoyens présents à Olbia très certainement pour des raisons commerciales. Quoi qu'il en soit, la présence de commerçants Sinopéens à Olbia à l'époque romaine doit être rapprochée des trois décrets de proxénie pris pour des Sinopéens à Chersonésos à la même époque. On peut avancer l'idée qu'au II^e s. p.C., une fois la mer Noire pacifiée, les échanges ont pu reprendre²⁶⁷ entre cités d'antique fondation coloniale, appartenant à la province romaine de Mésie comme Olbia ou au royaume du Bosphore comme Chersonésos. A l'époque romaine, la mer Noire semble donc être une zone d'échange dont Sinope a pu bénéficier pour renouer des relations commerciales.

²⁶⁴ Hallof, Hallof & Habicht, 1998, 137-140, n°21 ; *SEG* 48, 1998, n°1097.

²⁶⁵ *CIG* II, 2059 ; *IOSPE* I², 40.

²⁶⁶ Belin de Ballu 1972, 158.

²⁶⁷ Braund 2005b, 115-138.

4. L'APPORT DES TRÉSORS MONÉTAIRES DANS LA CONNAISSANCE DES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE

4. 1. Statistiques

Dans l'état actuel de notre documentation, 50 trésors monétaires comportant des monnaies de Sinope ont été recensés. Un seul trésor comportait des monnaies d'or de Sinope : il s'agit du trésor d'Anadol, découvert en Ukraine²⁶⁸. 29 trésors comportent des monnaies d'argent de Sinope²⁶⁹, 17 pour l'époque classique²⁷⁰ et 12 pour l'époque hellénistique²⁷¹. Enfin, 20 trésors, tous d'époque hellénistique, comportent des monnaies de bronze de Sinope²⁷². Ces monnaies de bronze datent toutes du règne de Mithridate Eupator et ont été frappées à l'occasion des guerres mithridatiques. Nous ne les prenons pas en compte pour notre étude concernant les relations commerciales de Sinope car seuls les métaux précieux, or et argent, sont utilisés dans le commerce à longue distance.

Nous disposons donc de 30 trésors comportant des monnaies de Sinope en or ou en argent. Nous devons les utiliser avec précaution car une monnaie de Sinope à un endroit précis et pour une date d'enfouissement précise ne signifie pas qu'il y avait du commerce entre la région de découverte et Sinope au moment de l'enfouissement. Un mercenaire peut très bien avoir enterré son trésor dans lequel se trouvait une monnaie de Sinope. Un artisan peut aussi avoir été payé avec diverses monnaies, dont des monnaies de Sinope.

Nous donnons ici, dans deux tableaux, les références des trésors monétaires comportant des monnaies d'or ou d'argent de Sinope, pour les époques classique et hellénistique²⁷³.

²⁶⁸ *IGCH* 866.

²⁶⁹ *IGCH* 888 ; 1022 ; 1235-1238 ; 1240 ; 1244 ; 1259 ; 1369 ; 1371 ; 1394 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413 ; 1504 ; 1645 ; 1650 ; 1790 ; *CH* I, 15 ; I, 74 ; II, 17 ; II, 81 ; IV, 11 ; V, 27 ; VI, 4 = VIII, 45 ; VII, 47 ; VIII, 158.

²⁷⁰ *IGCH* 1022 ; 1235-1238 ; 1240 ; 1244 ; 1259 ; 1504 ; 1645 ; 1650 ; 1790 ; *CH* I, 15 ; II, 17 ; IV, 11 ; VI, 4 = VIII, 45 ; VIII, 158.

²⁷¹ *IGCH* 888 ; 1369 ; 1371 ; 1394 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413 ; *CH* I, 74 ; II, 81 ; V, 27 ; VII, 47.

²⁷² *IGCH* 1142 ; 1144 ; 1146 ; 1147 ; 1149 ; 1379-1382 ; 1385-1390 ; *CH* III, 76 ; VIII, 539 ; IX, 519 ; IX, 542 ; IX, 559.

²⁷³ **Pl. CXV-CVI** pour la traduction spatiale de ces données.

Nom du trésor et date de découverte	Références et publications	Date d'enfouissement	Nombre de monnaies de Sinope par rapport au nombre total (pourcentage)	Composition
Kobuleti (Géorgie)	<i>IGCH</i> 1022	c. 350-345 a.C.	102/160+ AR (63%)	Colchide : 58 hémidrachmes Sinope : 102 drachmes
Nord de l'Asie Mineure, avant 1920	<i>IGCH</i> 1235	c. 450 a.C.	21+/21+ AR (100%)	Sinope : 21 drachmes
Nord de l'Asie Mineure, c. 1960	<i>IGCH</i> 1236	V ^e s. a.C.	c. 500/500 AR (100%)	Sinope : c. 500 drachmes
Nord de l'Asie Mineure, avant 1920	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1238 ▪ Robinson 1920, 1-16 	c. 345 a.C.	35+/35+ AR (100 %)	Sinope : 35 drachmes
Nord de l'Asie Mineure, c. 1920	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1237 ▪ Robinson, 1930, 1-15. 	c. 350 a.C.	226+/230+ AR (98, 26 %)	Sinope : 226+ drachmes Trapézonte : quelques drachmes et trihémioboles
Sinope, c. 1968	<i>IGCH</i> 1240	c. 330 a.C.	140+/c. 1000 AR (14%)	Amisos : 3+ drachmes Sinope : 139+ drachmes ; 1+ hémidrachme
Mer Noire, c. 1970	<i>CH</i> , I, n°15	c. 425 a.C.	65/108+ AR et argent travaillé (60%)	Ségeste : 1 didr. Acanthos : 1 tétr. frag. Bisaltæ : 1 octadr. frag. Chersonèse de Thrace : 1 st. Athènes : 16 tetr. Lycie, Kuprilli : 1 st. Soloi : 1 st. Sinope : 65 drachmes Tarse ? : 1 st. « Paphos » : 2 st. Perse : 10 sicles Argent travaillé : 29 frag. et bijoux achéménides
Karaman, 1947-8	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1244 ▪ Mørkholm, 	c. 365 a.C.	30+/1300+ AR (2,3 %)	Athènes : 5+ tétradr.

	1959,184-200			Sinope : 30+ tétradrachmes Aspendos : 393 + doubles-sicles Pharnabaze, Cilicie : 108+ doubles-sicles Datamès, Cilicie : 355+ doubles sicles
Cilicie, 1979	CH, IV, n°11	380 a.C.	1/ 31+ AR (3,23 %)	Sinope : 1 drachme Aspendos : 6 st. ; 1 sicle Kelenderis : 3+ st. Issos : 1+ st. Nagidos : 12+ st. Perse Mallos (?) : 1+ st. ; 2+ sicle.
Cilicie, avant 1914	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1259 ▪ Newell,1914, 1-33 ▪ Schlumberger, 1953, 7, n°5 ▪ Le Rider, 1963, 46-47. ▪ Barron, 1966, 116, n°14 	c. 380 a.C.	5 sicles ; 1 frag. / 89+ AR (6,7 %)	Syracuse : 1 tétradr. Athènes : 35 tétradr. ; 1 frag. Imitations orientales d'Athènes : 3 tétradr. Sinope : 5 sicles ; 1 frag. Milet : 4 ob. Samos : 1 tétradr. Tlos : 1 st. Aspendos : 4 doubles-sicles Sidé : 1 double-sicle Kelenderis : 2 doubles-sicles Issos : 2 doubles-sicles Mallos : 6 doubles-sicles Soli : 14 doubles-sicles Citium : 1 double-sicle ; 1 tiers Salamine : 2

				doubles-sicles Arados : 3 doubles-sicles Tyré : 2 st. Atelier inconnu : 1 st
Antiliban, 1978	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>CH</i>, VI, n°4 ▪ <i>CH</i>, VIII, n°45 ▪ Hurter & Pászthory 1984, 111-125. 	c. 475 a.C.	1/70+ AR (1 %)	<p>Abdère : 2 octodrachme Thasos : 1 statère Aegae : 1 statère macédononien Aenea : 1 tétrachme Acanthos : 3 tétradrachmes Carystos : 1 tétradrachme ; 1 didrachme Athènes : 17 tétradrachmes Egine : 9 statères Cartaea : 1 statère Naxos : 1 statère Sinope : 1 drachme Ephèdr : 1 drachme Téos : 1 statère Chios : 4 didrachmes Samos : 1 tétradrachme Sardes : 1/6 de sicle ; 3 sicles Lycie : 2 statères Phasélis : 6 statères Paphos : 1 statère Salamine : 1 statère Cyrène : 1 tétradrachme 2 lingots</p>
Syrie, 1989	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>CH</i>, VIII, n°158 ▪ Price 1993, 31-35. 	c. 333-332 a.C.	4/162 AR (2%)	<p>Sinope : 4 Cyziqne : 1 Ephèse : 1 Emission satrapale perse :</p>

				1 Tarse : 1 (Datamès) ; 2 (Mazaèos) Hiéropolis- Bambyce : 5 Tyré : 4 « Athènes » : 124 Egypte, Memphis : 11 Sabakès : 8
Naplouse (ancienne Néapolis), Samarie, 1968	<i>IGCH</i> 1504	c. 332 a.C.	2/965+ AR. Trouvailles faites avec les bijoux (0,2%)	Sinope : 2 drachmes Amisos : 1 drachme, fragment Imitations orientales d'Athènes : 206+ Tyré : 131 statères attiques Sidon, Tyré, nouveaux types de Cilicie et de Phénicie : 625+ statères
Zagazig (ancienne Bubastis), 1901	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1645 ▪ Dressel- Regling 1927, 104- 138 ▪ Brown 1950, 185 ▪ Schlumber- ger 1953, 11, n°40 ▪ Kraay 1956, 50-51 ▪ Barron 1966, 44 	c. 470 a.C.	1/ 84 AR (1%)	Zancle : 1 tétradrachme Acanthos : 5 tétradrachmes Derrones : 2 octadrachmes Dicaea Maced. : 1 tétradrachme Mendé : 4 tétradrachmes Potidée : 4 tétradrachmes Terone : 3 tétradrachmes Traco-Maced. : 3 Thasos : 1 statère Delphes : 1 tridrachme, fragment Athènes : 34 tétradrachmes Egine : 9 statères Corinthe : 1

				statère Paros : 1 drachme Sinope : 1 statère Téos : 2 statères Chios : 2 statères Samos : 1 tétradrachme Posidedium Carpathi : 1 statère Camiros : 1 statère Phasélis : 1 statère Lycie : 3 statères Salamine : 1 statère Cyrène : 1 tétradrachme
Delta, 1940	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1650 ▪ Robinson 1960, 33-36 	c. 375-350 a.C.	1/12 AR (8%)	Egine : 3 statères Sinope : 1 drachme Arados : 1 fragment Sidon : 3 demi- shekelss Syrie (inconnu) : 1 demi-shekel Inconnu : 3
Asyut, Egypte, 1968/1969	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1644 ▪ <i>CH</i>, II, n°17 ▪ Price & Waggoner 1975. 	475 a.C.	1/900 AR (0,1%)	Grande Grèce : 11 Athènes : 167 Corinthe : 39 Egine : 132 Sinope : 1 Camiros : 10 Ialysos : 4 Lindos : 5 Perse : 18 Lycie : 32 Phasélis : 11 Chypre : 44 Cyrénaïque : 42
Malayer, Iran, c. 65 km au sud-est de Hamadan (ancienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IGCH</i> 1790 ▪ Robinson 1950, 50-51 ▪ Schlumber- 	c. 375 a.C.	2/394+ AR (0,5%)	Athènes : 1 décadrachme ; 163 tétradrach- mes, 1 didrach-

Ecbatane), Médie, c. 1934	<ul style="list-style-type: none"> ger 1953, 50-54 ▪ Kraay & Moorey 1968, 222-228 ; 232 ▪ Troxell & Spengler 1969, 15-16 			me, 2 dachmes Egine : 45 statères Mélos : 6 statères Sinope : 2 drachmes Sidon : 6 doubles shekels ; 23 demi-shekels, 1 1/16 shekel Tyré : 89 shekels ; 9 quarts de shekels
------------------------------	---	--	--	---

Tableau : Trésors monétaires d'époque classique comportant des monnaies de Sinope

Nom du trésor et date de découverte	Références et publications	Date d'enfouissement	Nombre de monnaies de Sinope par rapport au nombre total (pourcentage)	Composition
Anadol (maintenant Domanskoe), oblast d'Odessa, Ukraine, 1895	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 866 ▪ Seyrig 1969, 36-45. 	228-220 a.C.	13/c. 1200 AU (1%)	Philippe II : 11 statères Alexandre III : 694 statères dont 13 de Sinope Philippe III : 21 statères Démétrios Poliorcète : 2 statères Lysimaque : 250 statères Séleucos I ^{er} : 1 statère
Propontide, côte thrace, 1950	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 888 ▪ Thomson 1962, 317, note 3 ▪ Seyrig 1963, 14-15 	c. 180 a.C.	1/c. 200 AR (0,5%)	Alexandre III : 159 tétradrachmes dont 1 de Sinope Séleucos I ^{er} : 1 tétradrachme
Turquie, 1978	CH, VII, n°47	c. 325 a.C.	10+/10+ AR (100%)	Sinope : 10 demi-statères d'Ariarathès
Amasya, 1978	CH, V, n°27	325 a.C.	35/35 AR (100%)	Sinope : 35 drachmes

				d'Ariarathès I^{er} de Cappadoce
Sinope, c. 1937	IGCH 1371	III ^e s. a.C.	2/12 (c. 10 AU, 2 AR) (100 % des pièces d'argent et 17 % du total)	Lysimaques : c. 10 st. Sinope : 2+ tétradrachmes
Küçük Köhne (frontière entre la Galatie et la Cappadoce), 1930	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1394 ▪ Newell, 193 ▪ Schlumberger, 1953, 8, n°6 	c. 325-320 a.C.	14/28 AR (50 %)	Amisos : 4 sicles Sinope : 14 drachmes Tarse : 10 doubles-sicles (Mazaeus : 6; époque d'Alexandre : 4)
Asie Mineure ou nord de la Syrie, 1970	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CH, I, n°74 ▪ Seyrig, 1973, 13-20 	c. 200 a.C.	1/149 AR (0,001%)	Alexandre III : 3 Lysimaque : 16 Démétrios Poliorcète : 5 Antigone Gonatas : 12 Pergé : 1 Pergame : 6 Sinope : 1 Souverains séleucides : 105
Kirazlı, près d'Amasya, 1939	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1369 ▪ Seyrig, 1963, 26. ▪ Le Rider & Olcay, 1987, 23-34. 	c. 235 a.C.	2/ 820 (18 AU et 802 AR) (0,002%)	Alexandre III : 672 Philippe III : 58 Démétrios Poliorcète : 2 Lysimaque : 35 Sinope : 2 tétradrachmes Chalcédoine : 1 Attale I ^{er} : 1 Pergé : 2 Souverains séleucides : 42
Gordion, 1969	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1405 ▪ Cox, 1966, 33-51. 	c. 205 a.C.	2/100 AR (2%)	Alexandre III : 36 dont 2 tétradrachmes d'Alexandre posthumes et tardifs de Sinope Philippe III : 1 Démétrios

				Poliorcète : 2 Antigone Gonatas : 1 Lysimaque : 15 Nicomède I ^{er} : 1 Prusias I ^{er} : 1 Eumène I ^{er} : 1 Pergé : 2 Souverains séleucides : 39 Abyath'a, Arabia Felix : 1
Gordion, 1951	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1406 ▪ Cox, 1953 ▪ H. Seyrig, 1963, 42 ; 59. ▪ Kleiner, 1971, 116 	c. 205-200 a.C.	1/114 AR (0,008 %)	Alexandre III : 49 dont 1 tétradrachme d'Alexandre posthume et tardif de Sinope Philippe III : 2 Démétrios Poliorcète : 1 Antigone Gonatas : 1 Antigone Doson : 2 Lysimaque : 18 Prusias I ^{er} : 1 Attale I ^{er} : 2 Pergé : 2 Souverains séleucides : 36
Mektepini, Phrygie, 1956	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IGCH 1410 ▪ Olçay & Seyrig, 1965 	c. 190 a.C.	8/752+ AR (0,01%)	Alexandre III : 490 dont 7 tétradrachmes d'Alexandre posthumes et tardifs de Sinope Philippe III : 1 Démétrios Poliorcète : 1 Antigone Gonatas : 8 Antigone Doson : 6 Philippe V : 7 Lysimaque : 112 Sinope : 1 tétradrachme Prusias I ^{er} : 8

				Eumène I ^{er} : 1 Attale I ^{er} : 8 Eumène II : 5 Alabanda : 2 Sidé : 4 Souverains séleucides : 95 Roi Antiochos inconnu : 1 Abyath'a, Arabia Felix : 2
Ayaz-In, Phrygie, c. 1963	IGCH 1413	c. 190-188	1/170+ AR (0,005 %)	Alexandre III : 93 dont 1 tétradrachme d'Alexandre posthume et tardif de Sinope Imitation d'Alexandre III : 1 Antigone Doson : 2 Alabanda en tant qu'Antiochéia : 4 Sidé : 34 Souverains séleucides : 36

Tableau : trésors monétaires d'époque hellénistique comportant des monnaies de Sinope

4. 2. Composition des trésors

Nous devons donc étudier avec soin les monnaies avec lesquelles les émissions de Sinope sont en contexte. Certains trésors monétaires ne comportent qu'une part minime de monnaies de Sinope : 1 monnaie²⁷⁴, 2 monnaies²⁷⁵, 4 monnaies²⁷⁶, 5 monnaies²⁷⁷ ou 7 monnaies²⁷⁸. La proportion de monnaies de Sinope par rapport au nombre total des monnaies du trésor peut être très infime et la présence des monnaies de Sinope peut être jugée insignifiante. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'alexandres posthumes et tardifs²⁷⁹, voire d'alexandres en or²⁸⁰, il est intéressant de signaler ce type de monnayage à Sinope²⁸¹, bien que

²⁷⁴ IGCH 888 ; 1406 ; 1413 ; 1645 ; 1650 ; CH I, 74 ; II, 17 ; II, 81 ; IV, 11 ; VI, 4 = VIII, 45 ;

²⁷⁵ IGCH 1369 ; 1371 ; 1504 ; 1790.

²⁷⁶ CH VIII, 158.

²⁷⁷ IGCH 1259.

²⁷⁸ IGCH 1410.

²⁷⁹ IGCH 866 ; 888 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413 ; CH II, 81.

²⁸⁰ IGCH 866.

la cité n'ait jamais fait partie de l'empire d'Alexandre ni du royaume d'un de ses successeurs. Sinope a frappé des alexandres, car il s'agissait de monnaies utilisées dans les échanges notamment au cœur de l'Anatolie, sous l'impulsion des Attalides de Pergame²⁸². Pour les trésors comprenant des alexandres de Sinope, il faut donc étudier la provenance des autres alexandres et leur proportion au sein du trésor.

Certains trésors ne sont composés que de monnaies de Sinope²⁸³. On les trouve dans la zone géographique de Sinope : certains sont localisés de manière vague dans le nord de l'Asie Mineure²⁸⁴, un autre en Turquie²⁸⁵ et un dernier à Amasya dans le Pont²⁸⁶. Ce sont en général de petits trésors, entre 10 et 35 monnaies. Seul un trésor était composé de 500 monnaies d'argent de Sinope²⁸⁷. Enfin, dans les deux trésors composés uniquement de monnaies de Sinope, ces monnaies sont des émissions d'Ariarathès de Cappadoce²⁸⁸, et se comprennent dans un contexte de levées de troupes pour faire face à l'attaque de Perdiccas et d'Eumène en 322 a.C.²⁸⁹. Les monnaies de ces deux trésors ont sûrement eu une circulation très limitée, chronologiquement et temporellement, et nous ne pouvons pas les utiliser pour déterminer des relations commerciales avec Sinope.

Les trésors dont on peut attendre quelques informations sur les relations commerciales de Sinope sont donc ceux qui sont composés d'une part importante de monnaies de Sinope, comme le trésor de Küçük Köhne (14 monnaies de Sinope / 28 monnaies)²⁹⁰, le trésor de la mer Noire (65 monnaies de Sinope / 108 monnaies)²⁹¹, le trésor de Kobuleti (102 monnaies de Sinope / 160 monnaies)²⁹² et un trésor du nord de la mer Noire (226 monnaies de Sinope / 230 monnaies)²⁹³. Certains trésors comportant une part importante de monnaies de Sinope d'un point de vue absolu ou relatif sont plus difficiles à étudier : un trésor supposé trouvé à Sinope²⁹⁴ comportait 140 monnaies de Sinope sur un total d'environ 1000 monnaies, mais en dehors de la présence de 3 drachmes d'Amisos, la composition du trésor n'est pas connue. Le

²⁸¹ *Supra*, 294-295.

²⁸² Cox 1953, 17.

²⁸³ *IGCH* 1235 ; 1236 ; 1238 ; *CH* V, 27 ; VII, 47.

²⁸⁴ *IGCH* 1235 ; 1236 ; 1238.

²⁸⁵ *CH* VII, 47.

²⁸⁶ *CH* V, 27.

²⁸⁷ *IGCH* 1236.

²⁸⁸ *CH* V, 27 ; VII, 47.

²⁸⁹ *Supra*, 264-276.

²⁹⁰ *IGCH*, 1394.

²⁹¹ *CH* I, 15.

²⁹² *IGCH* 1022.

²⁹³ *IGCH* 1237.

²⁹⁴ *IGCH* 1240.

trésor de Karaman²⁹⁵ comportait 30 monnaies de Sinope, mais comme il s'agissait d'un gros trésor de 1300 monnaies, la proportion de monnaies de Sinope paraît bien faible. Certains trésors comportent proportionnellement une part importante de monnaies de Sinope, car une ou deux monnaies de Sinope prennent de l'importance dans des petits trésors ne comportant pas plus de 22 monnaies²⁹⁶. Il faut donc observer en détail ces trésors pour voir ce qu'il peuvent ou non nous apprendre sur les relations commerciales de Sinope.

4. 3. Localisation des trésors

Sur toute la période étudiée, c'est en Anatolie que l'on trouve la majorité des trésors comportant des monnaies d'or ou d'argent de Sinope : 18 trésors sur un total de 29. A mesure que l'on s'éloigne de Sinope, le nombre de trésors diminue : il y en a 9 pour le nord de l'Anatolie²⁹⁷, 6 pour le centre de l'Anatolie²⁹⁸ et 3 pour le sud de l'Anatolie²⁹⁹. Un trésor a simplement été attribué à la Turquie³⁰⁰. La répartition évolue également en fonction des périodes : à l'époque classique³⁰¹, les trésors monétaires se trouvent aux deux extrémités de l'isthme anatolien défini par Hérodote³⁰², 6 au nord³⁰³ et 2 au sud, en Cilicie³⁰⁴. Un seul trésor, celui de Karaman³⁰⁵, se trouve dans le centre à proximité de la route trans-anatolienne Sinope-Tarse. A l'époque hellénistique³⁰⁶, la répartition est différente : on trouve 3 trésors au nord de l'Anatolie³⁰⁷ et un trésor au sud (ou bien au nord de la Syrie)³⁰⁸. Les 5 autres trésors d'époque hellénistique se trouvent dans le centre de l'Anatolie³⁰⁹.

Les trésors qui comprennent des monnaies d'or ou d'argent de Sinope sur le pourtour de la mer Noire en dehors de la côte anatolienne sont en nombre très réduit : on en recense un à Kobuleti en Géorgie pour l'époque classique³¹⁰ et un à Anadol en Bessarabie pour l'époque classique³¹¹. Un trésor a également été trouvé en Propontide pour l'époque hellénistique³¹².

²⁹⁵ *IGCH* 1244.

²⁹⁶ *IGCH* 1371 ; 1650 ; *CH* VI, 4 = VIII, 45.

²⁹⁷ *IGCH* 1235-1238 ; 1240 ; 1369 ; 1371 ; *CH* I, 15 ; V, 27.

²⁹⁸ *IGCH*, 1244 ; 1394 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413.

²⁹⁹ *IGCH* 1259 ; *CH* I, 74 ; IV, 11.

³⁰⁰ *CH* VII, 47.

³⁰¹ **Pl. CXV.**

³⁰² Hdt. 2. 34 ; Skylax, *GGM* I (Müller), 102 ; Strabon, 12. 1. 3 ; 14. 3. 1 ; 5. 22.

³⁰³ *IGCH* 1235-1238 ; 1240 ; *CH* I, 15.

³⁰⁴ *IGCH* 1259 ; *CH* IV, 11.

³⁰⁵ *IGCH*, 1244.

³⁰⁶ **Pl. CXVI.**

³⁰⁷ *IGCH* 1369 ; 1371 ; *CH* V, 27.

³⁰⁸ *CH* I, 74.

³⁰⁹ *IGCH* 1394 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413.

³¹⁰ *IGCH* 1022.

³¹¹ *IGCH* 866.

³¹² *IGCH* 888.

C'est à l'époque classique que les monnaies de Sinope semblent avoir le plus voyagé : on en retrouve dans deux trésors en Syrie³¹³, dans un trésor en Samarie³¹⁴, dans 3 trésors en Egypte³¹⁵ et dans un trésor en Iran³¹⁶. A l'époque hellénistique, en dehors de l'Anatolie, de la Propontide et du Pont-Euxin, on ne trouve une monnaie de Sinope que dans un trésor découvert en Syrie³¹⁷.

L'analyse des cartes de répartition peut nous amener à faire quelques remarques qui peuvent être des pistes à confirmer par d'autres sources.

A l'époque classique, sept trésors monétaires comportant des monnaies de Sinope se retrouvent sur le pourtour de la mer Noire, six au nord de l'Anatolie³¹⁸ et un en Géorgie³¹⁹. Cela permettrait d'avancer que Sinope était commercialement tournée vers la mer Noire et avait des relations avec la Colchide. On peut aussi remarquer les absences : aucun trésor monétaire n'a été trouvé sur la côte nord et ouest de la mer Noire : est-ce parce qu'il n'y avait pas d'échanges ou bien parce que l'on ne peut les déterminer que par d'autres sources ?

La répartition des trésors monétaires en Anatolie semble obéir à une autre logique, à savoir celle de la grande route trans-anatolienne qui reliait Sinope aux portes ciliciennes au sein de l'Empire perse. La présence de monnaies de Sinope dans le trésor de Malayer en Bactriane³²⁰ est peut-être aussi à mettre en relation avec les grandes voies de communication de l'Empire achéménide.

La présence de monnaies de Sinope dans des trésors du Levant (Syrie³²¹, Antiliban³²² et Samarie³²³) est peut-être à relier aux échanges économiques avec ces régions, mais il faudrait que d'autres sources confirment cela car les monnaies de Sinope sont souvent présentes à l'unité dans ces trésors.

Enfin, pour l'époque classique, on trouve des monnaies de Sinope dans trois trésors découverts sur le sol égyptien³²⁴, ce qui peut laisser supposer des relations commerciales qui sont connues entre l'Egypte et le monde grec pour cette époque. Cependant, comme dans le cas des trésors du Levant, cette hypothèse doit être vérifiée par d'autres sources comme les

³¹³ CH VI, 4 = VIII, 45 ; VIII, 158.

³¹⁴ IGCH 1504 = CH IX, 440.

³¹⁵ IGCH 1645 ; 1650 ; CH II, 17.

³¹⁶ IGCH 1790.

³¹⁷ CH II, 81.

³¹⁸ IGCH 1235-1238 ; 1240 ; CH I, 15.

³¹⁹ IGCH 1022.

³²⁰ IGCH 1790.

³²¹ CH VIII, 158.

³²² CH VI, 4 = VIII, 45.

³²³ IGCH 1504 = CH IX, 440.

³²⁴ IGCH 1645 ; 1650 ; CH II, 17.

sources épigraphiques car la présence des monnaies sinopéennes est souvent proche de l'unité dans ces trésors égyptiens.

A l'époque hellénistique, l'aire de répartition des trésors comportant des monnaies de Sinope est beaucoup plus restreinte : on n'en retrouve plus en Samarie, en Egypte et en Iran. Les trésors se retrouvent davantage en Anatolie et en Syrie. On a remarqué la prépondérance des trésors se trouvant dans la partie centrale de l'Anatolie³²⁵ : même si ces trésors ne contiennent que quelques monnaies de Sinope, il s'agit quasiment uniquement d'alexandres³²⁶. On peut rapprocher la localisation des trésors et la nature des monnaies de Sinope de ce que l'on sait de la politique économique des Attalides de Pergame qui ont incité leurs alliés économiques à adopter les alexandres pour leurs échanges avec le royaume de Pergame³²⁷. Les lieux de découvertes des trésors coïncident avec les routes qui permettent d'accéder à Pergame. La découverte d'un alexandre de Sinope en Propontide³²⁸ peut être aussi rapprochée de l'influence de l'Etat pergaménien qui contrôlait les détroits. Les alexandres étaient une monnaie d'échange commode et on retrouve des alexandres de Sinope en Syrie³²⁹ et en Bessarabie³³⁰. Cela ne veut pas dire que Sinope commerçait avec ces régions : la présence d'un alexandre de Sinope en Syrie n'implique pas que Sinope avait des relations économiques avec l'empire séleucide, car Sinope n'appartenait pas au réseau d'alliance des séleucides, mais plutôt à un réseau concurrent, celui de Rhodes, elle-même alliée aux Lagides. La présence de 13 alexandres d'or de Sinope dans le trésor d'Anadol en Bessarabie³³¹ peut amener à penser des échanges avec la côte ouest de la mer Noire, échanges qui restent à confirmer par le matériel amphorique par exemple.

Si l'on s'en tient à l'analyse des cartes de répartition des trésors monétaires, il semblerait qu'à l'époque hellénistique Sinope ait concentré ses échanges avec le royaume de Pergame et la mer Noire.

Il est enfin intéressant de souligner qu'aucun trésor monétaire comportant des monnaies d'or ou d'argent de Sinope n'a été retrouvé en Grèce continentale, en Macédoine, dans les Cyclades, en Crète, à Rhodes, à Chypre, en Crimée et dans le Bosphore Cimmérien. Cette remarque nous permet d'évoquer les limites des trésors monétaires comme marqueurs

³²⁵ *IGCH* 1394 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413.

³²⁶ *IGCH* 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413.

³²⁷ Cox 1953, 17.

³²⁸ *IGCH* 888.

³²⁹ *CH* II, 81.

³³⁰ *IGCH* 866.

³³¹ *IGCH* 866.

des échanges économiques, car d'autres sources permettent d'établir qu'il y a bien eu des relations commerciales entre Sinope et ces zones.

4. 4. Etude de quelques trésors significatifs

Un certain nombre de trésors où le nombre de monnaies de Sinope n'est ni exclusif, ni minime, nous semblent utiles à étudier afin d'esquisser une géographie des relations commerciales de Sinope.

Le trésor le plus ancien est un trésor découvert autour de 1970 et daté d'environ 425 a.C.³³². Il a été appelé *Black Sea Hoard*, mais la rive de sa découverte n'est pas connue. Ce trésor a été étudié par C.M. Kraay et P.R.S. Moorey³³³. Il est composé de 108 monnaies d'argent, de lingots et d'argent travaillé. Plus de la moitié des monnaies (65) sont des drachmes de Sinope de standard éginétique. Les autres monnaies en quantité significative sont 31 tétradrachmes ou fragments de tétradrachmes d'Athènes, avec la tête d'Athéna et la chouette et le rameau d'olivier au revers. On trouve aussi 20 sicles perses avec le roi cavalier. On y trouve également 1 monnaie de Ségeste, 1 monnaie de Bisaltai et 1 d'Acanthus en Macédoine, 1 monnaie de Chersonèse de Thrace, 1 monnaie de Mylasa (?) en Carie, 1 monnaie de Lycie du règne de Kuprlli, 1 monnaie de Tînnêmi, 1 monnaie de Sidé en Pamphylie, des monnaies de Cilicie, 2 de Soloi, 2 de Tarse, 1 monnaie de Paphos à Chypre.

Les éditeurs du trésor, C.M. Kraay et P.R.S. Moorey, ont constaté qu'il s'agissait de la première trouvaille conséquente de monnaies de Sinope avec l'aigle et le dauphin sur l'avvers et un carré incus sur le revers, ou bien sans dauphin sur l'avvers³³⁴. Ces types ne sont connus qu'en petit nombre dans d'autres trésors : dans le trésor de Zagazig³³⁵ et dans celui d'Asyut³³⁶, tous deux découverts en Egypte. Le trait caractéristique de ce trésor est la présence importante de monnaies de Sinope, avec les monnaies d'Athènes, de Lycie, de Tarse et de Paphos³³⁷.

R. Descat estime que le trésor, du fait de sa composition, est à la fois orienté vers la mer Noire avec la présence athénienne, et vers l'intérieur (Anatolie, Cilicie), avec la présence achéménide. Il voit dans ce trésor un témoignage des relations établies autour de routes transversales à l'Anatolie et aboutissant en Pamphylie, en Cilicie et en Syrie. D'après R.

³³² CH I, 15.

³³³ Kraay & Moorey 1981, 1-19.

³³⁴ Kraay & Moorey 1981, 5.

³³⁵ IGCH 1645 : 1 exemplaire.

³³⁶ CH II, 17 : 1 exemplaire.

³³⁷ Kraay & Moorey 1981, 16-19.

Descat, ces routes n'étaient pas délaissées par les Perses et la présence de monnaies athéniennes prouverait que les Athéniens avaient eux aussi voulu participer à ces échanges³³⁸.

Il rapproche cette situation de celle du trésor de Karaman (ancienne Laranda), trouvé en Lycaonie³³⁹, dont la date d'enfouissement se situe autour de 365 a.C.³⁴⁰ Les monnaies de Sinope sont très minoritaires au sein d'un total de 1300 monnaies d'argent, même si c'est dans ce trésor que l'on en a découvert le plus grand nombre en dehors des régions pontiques : on ne trouve que 30 drachmes de Sinope contre 393 doubles sicles d'Aspendos, 171 doubles sicles de Selgé, 108 doubles sicles ciliciens de Pharnabaze et 355 doubles sicles ciliciens de Datamès. On trouve également 5 tétradrachmes d'Athènes.

Le trésor de Kobuleti³⁴¹, découvert en Géorgie en 1948, a été enfoui autour de 350-345 a.C. Il se compose de 160 monnaies d'argent qui sont des hémidrachmes de Colchide (58 monnaies) et des drachmes de Sinope (102 monnaies). Il y a 14 variétés de bases dans les drachmes de Sinope, qui ont toutes à l'avant la nymphe Sinopé et au revers l'aigle et le dauphin³⁴². G. et T. Dundua ont pris en compte ce trésor dans leur inventaire du matériel numismatique témoignant des relations économiques de la Colchide aux époques archaïque et classique³⁴³. Ils ont donné la liste des drachmes de Sinope trouvées en Colchide pour cette période³⁴⁴. Ainsi, une drachme sinopéenne des VI^e-V^e s. a.C. a été trouvée à Pičvnari dans la nécropole colche des époques archaïque et classique. Une drachme sinopéenne émise au IV^e s. a.C. a été retrouvée à Ureki au bord de la mer en 1965, et en 1966, une autre drachme de Sinope, sans doute contemporaine de la précédente, a été découverte sur le territoire du sovkhoze d'Ureki. 4 drachmes datées de la première moitié du IV^e s. a.C. ont été découvertes dans les années 1900 autour de Batumi. Enfin, le musée de la société savante d'Abkhazie conserve une drachme sinopéenne du IV^e s. a.C., trouvée à Sukhumi dans les années 1880.

G. et T. Dundua estiment que l'importance des monnaies sinopéennes retrouvées en Colchide s'explique par le rôle que Sinope a joué dans la politique de pénétration athénienne en mer Noire : Sinope aurait aidé Athènes à prendre le contrôle économique de la région et à y fonder de nouvelles colonies à Očamčire (Gyénos), Pičvnari et peut-être Ešery. Ils estiment aussi qu'après la fin de l'hégémonie athénienne en mer Noire, Sinope a repris les rênes du commerce avec la mer Noire (tout comme Héraclée Pontique) et est devenue le principal

³³⁸ Descat 1990, 546.

³³⁹ *IGCH* 1244.

³⁴⁰ Mørholm 1957, 184-200.

³⁴¹ *IGCH* 1022.

³⁴² Golenko 1961, pl. I-IV.

³⁴³ Dundua & Dundua 1999, 107-115.

³⁴⁴ Dundua & Dundua 1999, 108-119.

intermédiaire entre la Colchide et les villes de Méditerranée et d'Asie Mineure³⁴⁵. Ils avancent l'hypothèse qu'à l'époque hellénistique Pičvnari, tout comme Gyénos et Ešery ont sûrement été sous l'influence de Sinope, ce qui expliquerait la circulation des drachmes sinopéennes dans cette région.

L'enfouissement du trésor de Küchük Köhne³⁴⁶, découvert en 1930 à 35 km à l'est de Yozgat, a été daté entre 325 et 320 a.C. Il se compose de 28 monnaies d'argent dont 14 drachmes de Sinope, 4 sicles d'Amisos et 10 statères de Tarse (6 de Mazaeos et 4 de l'époque d'Alexandre). Küchük Köhne se trouve quasiment à l'intersection des deux voies principales de l'ancien système routier anatolien : d'une part la route nord-sud, qui va de la mer noire à la Cilicie, et d'autre part la route royale³⁴⁷. Il est intéressant de constater la présence du trésor à cet endroit de grande importance commerciale et stratégique. Sa composition est également significative, car elle présente des monnaies de l'extrémité nord de la route trans-anatolienne (Sinope) et de sa branche orientale (Amisos), ainsi que des monnaies de l'extrémité sud de la route (Tarse). E.T. Newell, qui a étudié le trésor, s'interroge sur l'identité du propriétaire du trésor : était-ce un marchand engagé dans le commerce terrestre entre ces trois importants centres de commerce ou est-ce simplement un hasard si l'on ne retrouve que des émissions monétaires de ces trois centres³⁴⁸ ? E.T. Newell ne peut conclure, mais signale que ce trésor offre une indication sur les monnaies qui constituaient le moyen d'échange le plus acceptable en Anatolie centrale avant l'invasion des monnaies au type d'Alexandre.

Les trésors comportant des alexandres de Sinope sont également à observer car leur lieu de découverte et leur composition peuvent donner des pistes à la réflexion sur les partenaires commerciaux de Sinope. 7 trésors comprennent des alexandres de Sinope³⁴⁹. La proportion des alexandres de Sinope par rapport au nombre total des monnaies de chaque trésor est assez limitée (autour de 1 %). Les alexandres de Sinope sont tous des frappes posthumes et tardives. Au niveau géographique, on constate que les trésors comprenant des monnaies d'Alexandre se trouvent plutôt en Anatolie centrale : il y en a deux à Gordion³⁵⁰ en Galatie, un à Mektepini³⁵¹ et un à Ayaz In³⁵² en Phrygie. On en trouve un en Propontide³⁵³ et

³⁴⁵ Dundua & Dundua 1999, 113.

³⁴⁶ *IGCH* 1394.

³⁴⁷ *Pl. CXVII*.

³⁴⁸ Newell 1931, 28-29.

³⁴⁹ *IGCH* 866 ; 888 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413 ; *CH* II, 81.

³⁵⁰ *IGCH* 1405 ; 1406.

³⁵¹ *IGCH* 1410.

³⁵² *IGCH* 1413.

³⁵³ *IGCH* 888.

un en Syrie³⁵⁴, ainsi que le trésor d'Anadol en Bessarabie, sur la partie ouest de la mer Noire³⁵⁵.

La composition des trésors monétaires comportant des alexandres de Sinope fait apparaître quelques constantes. Les alexandres posthumes et tardifs qui accompagnent ceux de Sinope proviennent majoritairement de la côte égéenne de l'Anatolie, de l'Eolide à la Carie et des îles qui lui font face. Tous les trésors comportent également des alexandres frappés dans des cités pamphyliennes. A mesure que l'on s'éloigne de l'Asie Mineure occidentale, le nombre d'alexandres diminue, mais on en trouve qui sont originaires du Levant³⁵⁶, de Mésopotamie³⁵⁷, d'Alexandrie³⁵⁸, de Macédoine³⁵⁹, du Péloponnèse³⁶⁰, de la Propontide et des Détroits³⁶¹. Enfin, pour le sud de la mer Noire, quatre trésors comportent des alexandres d'Héraclée Pontique³⁶² et peut-être que le trésor de la Propontide contient un alexandre d'Amisos³⁶³. 5 trésors comportent des monnaies de la côte ouest de la mer Noire : Odessos³⁶⁴, Callatis³⁶⁵, Mesembria³⁶⁶, Cabyle³⁶⁷ et Tomis³⁶⁸.

Les trésors monétaires comportant des alexandres comportaient aussi d'autres monnaies. Des monnaies séleucides se retrouvent dans tous les trésors. Les lysimaques sont assez fréquents³⁶⁹.

Il serait tentant de voir dans toutes les cités émettrices d'alexandres des partenaires commerciaux de Sinope. Cette idée n'est pas recevable car trop peu de sources nous renseignent sur les échanges économiques entre Sinope et l'Asie Mineure occidentale, voire avec le Levant et le Péloponnèse. En revanche, la frappe d'alexandres par les cités des Détroits, de la Propontide et de la mer Noire peut amener à suggérer que Sinope participait aux échanges monétaires qui avaient lieu dans ces zones en se conformant au standard monétaire en vigueur. Comme Attale I^{er} avait fait des alexandres le standard monétaire en

³⁵⁴ *CH* II, 81.

³⁵⁵ *IGCH* 866.

³⁵⁶ *IGCH* 866 ; 888 ; 1405 ; 1406 ; 1410 ; 1413 ; *CH* II, 81.

³⁵⁷ *IGCH* 866.

³⁵⁸ *IGCH* 866.

³⁵⁹ *IGCH* 866 ; 888.

³⁶⁰ *IGCH* 888 ; 1410 ; *CH* II, 81.

³⁶¹ *IGCH* 866 ; 888 ; 1405 ; 1406 ; 1410.

³⁶² *IGCH* 888 ; 1410 ; 1413 ; *CH* II, 81.

³⁶³ *IGCH* 888.

³⁶⁴ *IGCH* 866 ; 1405 ; 1410.

³⁶⁵ *IGCH* 866 ; 1410.

³⁶⁶ *IGCH* 866 ; 888 ; 1410 ; 1413.

³⁶⁷ *IGCH* 1410 ; 1413.

³⁶⁸ *IGCH* 866.

³⁶⁹ *IGCH* 866 ; 1405 ; 1406.

Anatolie centrale³⁷⁰, les rives de la mer Noire avaient adopté le même système. Sinope avait sûrement bénéficié de cet état de fait pour commercer avec le Pont Gauche, voire avec la côte sud de la mer Noire. La pertinence de cette remarque reste à prouver en la confrontant aux résultats des fouilles archéologiques concernant les amphores.

5. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE A TRAVERS LA CIRCULATION DES HOMMES

Les documents épigraphiques sont une source précieuse pour déterminer les relations commerciales de Sinope³⁷¹. La localisation à l'étranger des Sinopéens et l'établissement de cartes de répartition en fonction des époques peuvent donner une idée des partenaires avec lesquels Sinope commerçait. Certaines inscriptions peuvent aussi donner des renseignements liés au commerce : la profession des défunts peut être indiquée et se rapporter à la navigation ou au commerce ; les décrets de proxénie peuvent aussi être un indicateur de relations.

Nous allons tout d'abord étudier les Sinopéens à l'étranger avant d'aborder les étrangers présents à Sinope.

5. 1. Les Sinopéens à l'étranger

Nous donnons ici les références des inscriptions mentionnant Sinope ou des Sinopéens à l'extérieur de la cité. Nous procédons au moyen de tableaux qui font apparaître les données par grandes régions.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	58	
Athènes	48	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG III</i>, 129 ; 3633 ▪ <i>IG II</i>², 409 ; 1028 ; 1965 ; 10314-10320 ; 10322-10326 ; 10327-10328 ; 10330-10336 ; 10338-10343 ; 10345-10358 ; 10360-10361 ▪ <i>SEG</i> 21, 1963, n°456 ▪ Woodward 1959, 277 n°5 ▪ Osborne 1988, 28 n°154 ; 155 ▪ <i>SEG</i> 15, 1958, n°160

³⁷⁰ Cox 1953, 17.

³⁷¹ Debord 1990, 517-523 ; Mehl 1987, 140-153.

Le Pirée	7	<i>IG II</i> ² , 10321 ; 10327 ; 10329 ; 10337 ; 10344 ; 10348 ; 10359
Kephissia	1	<i>AE</i> , 1852-1855, 921, n°1505
Eleusis	1	<i>IG II</i> ² , 10343
Rhamnonte	1	<i>SEG</i> 41, 1991, n°87

Tableau : mentions de Sinope ou de Sinopéens en Attique

Région et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Péloponnèse</i>	4	
Cleitor	1	<i>IG V-2</i> , 368
Tégée	1	<i>IG V-2</i> , 148
Olympie	1	<i>I. Olympie</i> , n°242/243 ; Eckstein 1958, 223-225
Epidaure	1	<i>IG IV</i> ² , 127
Etolie	1	
Thermos	1	<i>IG IX</i> ² , 25
<i>Béotie</i>	5	
Oropos	2	<i>IG VII</i> , 414 <i>SEG</i> 1, 1923, n°104
Delphes	3	<i>FD</i> , III-1, n°85 ; III, 4, n°13 ; V, n°9
<i>Eubée</i>	2	
Histiée	1	<i>IG XII-9</i> , 1186
Erétrie	1	Dunant 1978, 58-59, n°183
<i>Cyclades</i>	3	
Délos	3	<i>IG XI</i> , 4 ; 105 ; 107
<i>Îles du nord de l'Égée</i>	2	
Thasos	1	Dunant & Pouilloux 1958, 11, n°165
Lemnos	1	<i>IG XII</i> ² -8, 33
Total	17	

Tableau : mentions de Sinope et de Sinopéens en Grèce et en mer Égée

Région	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Îles de la côte égéenne</i>	7	
Cos	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segre 1993, 26-27, ED 20 ▪ Hallof, Hallof & Habicht 1998, 137-140, n°21
Rhodes	5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>SEG</i> 35, 1985, n°893

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jacopi 1933, 217, n°57 ▪ Morricone 1949-1951, 371-372 = <i>SEG</i> 12, 1954, n°359a ▪ Segre & Carratelli 1949-1951, 177, n°16 ▪ <i>F. Lindos</i>, II-1, 314, n°89
<i>Carie</i>	4	
Iasos	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IK</i> 28, 1 Iasos, 187 ▪ <i>IK</i> 28, 2 Iasos, 408
Didymes	1	Wiegand 1958, 269, n°447
Halicarnasse	1	French 1984b, 75-83 = <i>SEG</i> 34, 1984, n°1067
<i>Pont</i>	1	
Thermae Phazemonitidis	1	F. Cumont 1902, 332-333, n°51 = <i>Studia Pontica</i> III-1, 25.
<i>Galatie</i>	1	
Ancyre	1	Peek 1955, n°1627 = Peek 1980, 48-49, n°34 = <i>SEG</i> 30, 1980, n°1459
<i>Phrygie</i>	1	
Metropolis	1	<i>MAMA</i> IV, 44, n°133
<i>Cilicie</i>	1	
Anazarbe	1	<i>IK</i> 56, <i>Anazarbos</i> , 75
<i>Total</i>	15	

Tableau : mentions de Sinope et de Sinopéens en Anatolie

Cités	Nombre d'inscriptions	Références
Tomis	1	Pippidi 1964, 106 ; Stoian 1987, 181, n°152 (37)
Olbia	4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Inscriptiones Olbiae</i> 1968, 13, n°1 ; Dubois 1996, 5, n°1 ▪ Vinogradov 1981, 65-90 ; Dubois 1996, 15, n°5 ▪ <i>Inscriptiones Olbiae</i> 1968, 88, n°101 ▪ <i>IosPE</i> I², 40
Chersonèses	5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IosPE</i> I², 351 ▪ <i>IosPE</i> I², 352 ; 364 ▪ Saprykin 1998, 41-61 ▪ Solomonik 1964, 32

Panticapée	7	<i>CIRB</i> , 46 ; 129 ; 130 ; 131 ; 208 ; 703a ; 733
<i>Total</i>	17	

Tableau : mentions de Sinope et de Sinopéens en mer Noire

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Orient</i>	1	
Suse	1	<i>SEG</i> 7, 1934, n°27 ; <i>IK</i> , 65 – <i>Iscrizioni dello estremo Oriente greco</i> , 178
<i>Egypte</i>	3	
Héracléopolis	1	<i>P. Hib.</i> I, 70a
Crocodilopolis	1	<i>P. Amh.</i> II, 42
Socnoparou Nesos	1	<i>P. Amh.</i> II, 55
<i>Italie</i>	2	
Rome	1	<i>IG</i> XIV, 1787 ; <i>CIG</i> III, 6248 ; <i>IGRR</i> I, 293
Putéoles	1	<i>CIL</i> X-1, 3462
<i>Germanie</i>	1	
Vallée du Neckar	1	<i>CIL</i> XIII-2, 6502
<i>Total</i>	7	

Tableau : autres mentions de Sinope et de Sinopéens

Au total, 114 inscriptions mentionnent des Sinopéens ou Sinope à l'étranger. Nous devons procéder à quelques précautions car au sein des 114 inscriptions, toutes ne sont pas utilisables. Il y a tout d'abord 12 inscriptions de date incertaine³⁷². Ensuite, des inscriptions qui se trouvent en dehors de son territoire, émanent pourtant de Sinope et ne concernent donc pas de Sinopéens, mais des locaux. Il s'agit tout d'abord d'un décret honorifique de Sinope honorant Dionnos de Cos³⁷³ pris autour de 220 a.C., puis d'un décret honorifique pris à Olbia pour Théoklès, qui est aussi honoré par de nombreuses cités dont Sinope³⁷⁴ à la fin de II^e s. ou au début du III^e s. p.C. Enfin, a été retrouvée à Panticapée une dédicace de la *Colonia Iulia*

³⁷² *IG* III, 3633 ; *IG* V-2, 148 ; *IG* XIV, 1787 ; *IG* II², 10325 ; 10343 ; 10355-10356 ; 10361 ; *IG* XII²-8, 33 ; *AE* 1852-1855, 921, n°1505 ; *SEG* 35, 1985, n°893 ; *Studia Pontica* III-1, 25 ; *CIL* X-1, 3462.

³⁷³ Hallof, Hallof & Habicht 1998, 137-140, n°21 ; *SEG* 48, 1998, n°1097.

³⁷⁴ *IOSPE* I², 40.

Felix Sinope en l'honneur du roi du Bosphore Tibère Julius Sauromate, qui a régné entre 92 et 124 p.C.³⁷⁵.

De plus, dans certaines inscriptions, le nom de Sinope ou l'adjectif qui en dérive ne sont présents que dans les restitutions. C'est le cas dans une inscription honorifique de Tégée prise avant notre ère³⁷⁶, qui peut néanmoins être comptabilisée dans notre corpus car les deux premières lettres de l'ethnique Σι sont lisibles dans l'inscription. Dans le cas d'autres inscriptions, il s'agit d'une proposition de lecture. Ainsi, dans une inscription honorifique de Thasos, datée de 80 a.C., les éditeurs ont restitué [Φιλιπ]πῆ³⁷⁷ et un autre commentateur a proposé de lire [Σινω]πῆ³⁷⁸. A Athènes, un décret honorifique pris pour des individus ayant facilité l'acquisition de blé³⁷⁹ a été interprété par A. Wilhelm comme concernant des Sinopéens³⁸⁰ et il a restitué par six fois le nom de Sinope. R. Descat estime qu'il est possible de restituer le nom de Sinope dans une autre inscription athénienne de même époque honorant des marchands héracléotes³⁸¹ : à la ligne 12 de l'inscription, les éditeurs des *IG* ont restitué Σ[ικελικῶν] et R. Descat propose de lire Σ[ινωπικῶν]³⁸². Si l'on compte cette dernière inscription, le nombre des inscriptions mentionnant Sinope ou des Sinopéens s'élève à 115.

Athènes et l'Attique concentrent près de la moitié de ces inscriptions (58 inscriptions). Trois régions comportent ensuite un nombre à peu près égal d'inscriptions : il s'agit de la Grèce et des îles du centre et du nord de l'Égée (17 inscriptions), de l'Anatolie et des îles qui lui sont proches comme Rhodes et Cos (15 inscriptions) et enfin de la côte septentrionale et occidentale de la mer Noire (17 inscriptions). Enfin, on retrouve la mention de Sinopéens à Suse (une inscription), en Égypte (3 inscriptions), en Italie (2 inscriptions) et sur le *limes* de Germanie (une inscription).

Ces premiers chiffres appellent quelques remarques, qui restent à affiner en fonction des époques. Athènes et l'Attique semblent être le point de convergence essentiel des Sinopéens dans l'Antiquité, ce qui peut se comprendre par la puissance politique et économique de la région. L'abondance d'inscriptions tient aussi au fait que de nombreuses fouilles archéologiques ont été menées à Athènes et en Attique. Le nombre d'inscriptions mentionnant des Sinopéens en Anatolie est certainement sous-évalué du fait de la faiblesse des fouilles archéologiques dans la partie centrale et méridionale de la Turquie. Il est en effet

³⁷⁵ *CIRB*, 46.

³⁷⁶ *IG* V-2, 148.

³⁷⁷ Dunant & Pouilloux 1958, 11 n°165.

³⁷⁸ Daux 1958, 639 ; *SEG*17, 1960, n°419.

³⁷⁹ *IG* II², 409.

³⁸⁰ Wilhelm 1942, 150-154, n°40.

³⁸¹ *IG* II², 408.

surprenant qu'il n'y ait aucune mention de Sinopéens à Trapézonte, Amisos et Héraclée. Les relations de Sinope avec les cités grecques de la mer Noire étaient sans doute aussi beaucoup plus importantes que les inscriptions ne le laissent paraître. Si l'on s'en tient aux résultats connus, Sinope semble donc avoir eu des relations régulières avec le monde grec, le monde égéen, l'Anatolie et la mer Noire, ainsi que des relations épisodiques avec des régions plus lointaines comme la Susiane, l'Égypte, l'Italie et le *limes* german. Une étude diachronique va nous permettre d'être plus précis.

Nous allons maintenant étudier la répartition chronologique de ces inscriptions. Il n'existe que deux inscriptions datant du V^e s. a.C., qui proviennent toutes deux d'Olbia. La plus ancienne (ca. 475-450 a.C.) est un décret d'atélie pris pour Ietroklès de Sinope³⁸³, tandis que la seconde est un décret octroyant la citoyenneté à Timésiléos et Théopropos de Sinope³⁸⁴ (dans la seconde moitié du V^e s., autour de 437 a.C.). Pour les autres périodes, nous donnons les résultats sous forme de tableaux.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	9	
Athènes	4	<i>IG II</i> ² , 409 ; 10334-10335 ; 10345 ; <i>Athenian Agora</i> , XVII, 648
Le Pirée	5	<i>IG II</i> ² , 10321 ; 10327 ; 10329 ; 10348 ; 10359
<i>Grèce</i>	3	
Oropos	1	<i>IG VII</i> , 414
Delphes	1	<i>FD</i> , V, n°9 IIB
Erétrie	1	Dunant 1978, 58-59, n°183
<i>Mer Egée</i>	1	
Cos	1	Segre 1993, 26-27, ED 20
<i>Mer Noire</i>	1	
Panticapée	1	<i>CIRB</i> , 228
<i>Orient</i>	1	
Suse	1	<i>SEG</i> 7, 1934, n°27 ; <i>IK 65-Iscrizioni dello estremo Oriente greco</i> , 178

³⁸² Descat, 2003, 592.

³⁸³ *Iscriptiones Olbiae*, n°1 ; Dubois 1996, n°1.

³⁸⁴ Vinogradov 1981, 65-90 ; *SEG* 31, 1981, n°701 ; Dubois 1996, n°5.

<i>Total</i>	15	
--------------	----	--

Tableau : mentions de Sinope ou de Sinopéens au IV^e s. a.C.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	12	
Athènes	10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG II</i>², 10314 ; 10317 ; 10339 ; 10341 ; 10346 ; 10347 ; 10351 ; 10352 ; 10353 ; ▪ Osborne 1988, 28, n°154
Le Pirée	1	<i>IG II</i> ² , 10344
Rhamnonte	1	<i>SEG</i> 41, 1991, n°87
<i>Grèce</i>	6	
Cleitor	1	<i>IG V-2</i> , 368
Thermos	1	<i>IG IX</i> ² , 25
Oropos	1	<i>SEG</i> 1, 1923, 104
Delphes	2	<i>FD</i> , III-1, 85 ; III-4, 13
Histiée	1	<i>IG XII-9</i> , 1186
<i>Mer Egée</i>	6	
Délos	2	<i>IG XI</i> , 105 ; 107
Rhodes	4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jacopi 1933, 217, n°57 ▪ Morricone 1949-1951, 371-372 = <i>SEG</i> 12, 1954, n°359a ▪ Segre & Carratelli 1949-1951, 177, n°16 ▪ <i>Fouilles de Lindos</i>, II-1, 314, n°89
<i>Carie</i>	1	
Didymes	1	Wiegand 1958, 269, n°447
<i>Egypte</i>	1	
Héracléopolis	1	<i>P. Hib.</i> I, 70a
<i>Total</i>	26	

Tableau : mentions de Sinope ou de Sinopéens aux III^e-II^e s. a.C.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	17	
Athènes	16	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG II²</i>, 1028 ; 10315 ; 10316 ; 10319 ; 10320 ; 10323 ; 10324 ; 10330 ; 10331 = 10350 ; 10336 ; 10340 ; 10349 ; 10354 ; 10358 ; 10360 ; ▪ <i>SEG</i> 21, 1963, n°456
Le Pirée	1	<i>IG II²</i> , 10337
<i>Mer Egée</i>	1	
Délos	1	<i>IG XI</i> , 4
<i>Anatolie</i>	3	
Iasos	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IK</i>, 28-1, Iasos, 187 ▪ <i>IK</i>, 28-2, Iasos, 408
Ancyre	1	Peek 1955, n°1627 ; Peek 1980, 48-49, n°34 ; <i>SEG</i> 30, 1980, n°1459
<i>Mer Noire</i>	4	
Tomis	1	Pippidi 1964, 106 ; Stoian 1987, 181, n°152 (37)
Chersonésos	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IosPE I²</i>, 351 ▪ <i>IosPE I²</i>, 352
Panticapée	1	<i>CIRB</i> , 129
<i>Egypte</i>	2	
Crocodilopolis	1	<i>P. Amh.</i> II, 42
Socparou Nesos	1	<i>P. Amh.</i> II, 55
<i>Total</i>	27	

Tableau : Mentions de Sinope et de Sinopéens aux II^e-I^{er} s. a.C.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	7	
Athènes		<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG II²</i>, 1965 ; 10322 ; 10326 ; 10332 ; 10333 ; 10342 ▪ <i>SEG</i> 15, 1958, n°160
<i>Mer Egée</i>	1	
Thasos	1	Dunant & Pouilloux 1958, 11, n°165

<i>Carie</i>	1	
Halicarnasse	1	French 1984b, 75-83 = <i>SEG</i> 34, 1984, n°1067
<i>Mer Noire</i>	1	
Panticapée	1	<i>CIRB</i> , 130
<i>Total</i>	10	

Tableau : Mentions de Sinope ou de Sinopéens aux I^{er} s. a.C.-I^{er} s. p.C.

Régions et cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	7	
Athènes		<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>IG</i> III-1, 129 =Moretti 1953, n°90 ▪ <i>IG</i> II², 10318 ; 10328 ; 10338 ; 10347a ; 10357 ▪ Osborne 1958, 28, n°155
<i>Grèce</i>	2	
Olympie	1	<i>I. Olympie</i> , n°242/243 ; Eckstein 1958, 223-225 = <i>SEG</i> 17, 1960, n°203
Epidaure	1	<i>IG</i> IV ² -1, 127
<i>Anatolie</i>	2	
Métropolis	1	<i>MAMA</i> IV, 44, n°133
Anazarbe	1	<i>IK</i> 56-Anazarbos, 75
<i>Mer Noire</i>	7	
Olbia	1	<i>IosPE</i> I ² , 40
Chersonésos	3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saprykin 1998, 41-61 ▪ Solomonik 1964, 32 ▪ <i>IosPE</i> I², 364
Panticapée	3	<i>CIRB</i> 46 ; 131 ; 703a
<i>Germanie</i>	1	
Vallée du Neckar	1	<i>CIL</i> XIII, 2, 1, 6502
<i>Total</i>	19	

Tableau : Mention de Sinope ou de Sinopéens aux II^e-III^e s. p.C.

L'examen de la répartition chronologique des inscriptions mentionnant Sinope ou des Sinopéens peut amener à faire quelques remarques³⁸⁵. Les plus anciennes inscriptions

³⁸⁵ Pl. CXVIII.

mentionnant des Sinopéens sont deux inscriptions d'Olbia : un décret d'atélie pour Ietroklès de Sinope³⁸⁶ et un décret octroyant la citoyenneté, l'atélie et le droit d'acquérir de la terre à Timésiléos et Théopropos. La première inscription a été datée de la période 475-450 a.C.³⁸⁷ et la seconde d'avant 437³⁸⁸, car ce décret avait été certainement pris par précaution et non pas suite à l'intervention athénienne en mer Noire³⁸⁹. On peut avancer l'hypothèse que dans la seconde moitié du V^e s. a.C., Sinope avait des rapports privilégiés avec Olbia, elle aussi colonie de Milet car les deux inscriptions ne sont pas de simples épitaphes mais témoignent de privilèges accordés à des citoyens de Sinope. L'exemption des taxes est un privilège important, mais celui de la citoyenneté et du droit de posséder de la terre est bien plus important. De plus, si Timésiléos est bien le tyran de Sinope chassé par Périclès en 437 a.C., le fait qu'il ait auparavant obtenu d'Olbia l'atélie, la citoyenneté et le droit de posséder de la terre montre qu'il y avait des rapports politiques et commerciaux suivis. Peut-être qu'au V^e s. a.C. Sinope n'avait pas une activité commerciale en dehors de la mer Noire, ce qui explique qu'aucune autre inscription mentionnant Sinope et des Sinopéens n'ait été trouvée, mais peut-être est-ce une lacune documentaire.

Le IV^e s. a.C. est plus riche en documentation puisque quinze inscriptions mentionnent des Sinopéens à l'étranger. Pour ce siècle, plus de la moitié des inscriptions ont été trouvées en Attique, ce qui laisse supposer que la puissance commerciale athénienne a attiré de nombreux Sinopéens. Si l'on exclut le décret honorifique pour ceux qui ont facilité l'acquisition de blé à Athènes autour de 330 a.C.³⁹⁰ et où le nom de Sinope a été restitué par A. Wilhelm³⁹¹, les huit autres inscriptions attiques sont des épitaphes. De plus, ce n'est pas Athènes que le plus grand nombre d'inscriptions ont été trouvées, mais au Pirée (cinq inscriptions). On peut donc souscrire à l'hypothèse de P. Debord, qui voyait une véritable colonie sinopéenne au Pirée³⁹². La localisation du plus grand nombre d'épitaphes de sinopéens au Pirée n'est pas anodine. Les défunts se trouvaient loin de leur patrie et dans le port de commerce d'Athènes, et l'on peut supposer qu'ils étaient d'une manière ou d'une autre liés à l'activité commerciale, sauf dans le cas du caveau familial de Diphilos³⁹³, connu par ailleurs comme poète³⁹⁴.

³⁸⁶ *Inscriptiones Olbiae*, n°1 ; Dubois 1996, n°1.

³⁸⁷ Dubois 1996, 5.

³⁸⁸ Dubois 1996, 15.

³⁸⁹ *Supra*, 214-216.

³⁹⁰ *JG II*², 409.

³⁹¹ Wilhelm 1942, 150-154, n°40.

³⁹² Debord 1990, 520.

³⁹³ *JG II*², 10321.

³⁹⁴ Debord 1990, 518-519.

Les autres mentions de Sinopéens au IV^e s. a.C. sont beaucoup plus sporadiques. En Grèce, on trouve la mention d'un Sinopéen vainqueur du pancrace des hommes aux *Megala Amphiararaia* d'Oropos³⁹⁵ entre 366 et 338 a.C., la contribution d'un banni de Sinope au sanctuaire de Delphes³⁹⁶ au printemps 336 a.C. et l'épithaphe d'un Sinopéen à Erétrie³⁹⁷ à la fin du IV^e s. ou au début du III^e s. a.C. Dans la région de la mer Noire, on trouve l'épithaphe d'un Sinopéen à Panticapée³⁹⁸ et en Orient, on trouve aussi l'épithaphe d'un Sinopéen datée du milieu de IV^e s. a.C., avant la conquête d'Alexandre³⁹⁹. Ces inscriptions montrent la mobilité des Sinopéens à cette époque puisqu'on en retrouve dans l'empire achéménide, en Grèce et dans le Bosphore. Lorsque rien n'est mentionné de leur état, on peut prêter à ces Sinopéens des activités commerciales, mais c'est une hypothèse bien fragile. Un décret de proxénie est beaucoup plus révélateur de bons rapports commerciaux, et pour la fin du IV^e s. a.C., il en existe un à Cos, pris pour Dionysios de Sinope⁴⁰⁰. On peut donc conclure partiellement qu'au IV^e s. a.C., Sinope avait des relations commerciales avec Athènes grâce à une petite colonie sinopéenne installée à Athènes, mais aussi au Pirée. Sinope avait également des relations commerciales avec une île près de la côte égéenne de l'Anatolie, Cos. Sinope était peut-être aussi en relation avec le royaume du Bosphore et avec le cœur de l'empire achéménide car les épithapes trouvées à Panticapée et à Suse étaient peut-être celles de marchands.

C'est à l'époque hellénistique⁴⁰¹ que l'on observe un pic dans le nombre des inscriptions mentionnant Sinope ou des Sinopéens à l'étranger. On dénombre 26 inscriptions pour les III^e-II^e s. a.C. et 27 inscriptions pour les II^e-I^{er} s. a.C. Les inscriptions originaires de l'Attique sont en grand nombre (12) aux III^e-II^e s. a.C. et majoritaires (17) aux II^e-I^{er} s. a.C. Ce sont majoritairement des épithapes provenant d'Athènes, car on ne compte qu'une épithape originaire du Pirée par période⁴⁰². Aux III^e-II^e s. a.C., il n'y a qu'une inscription attique qui ne soit pas une épithape. Il s'agit d'un décret des *Kryptoi* en l'honneur de Philothéos, stratège de la Paralie, datant du III^e s. a.C. et découvert à Rhamnonte⁴⁰³. Ce décret est daté de l'archontat de Mnéseidès, qui est postérieur à celui de Lysanias, également mentionné dans l'inscription, donc postérieur à 235/234 ou 234/233 a.C.⁴⁰⁴, donc encore à l'époque de la guerre démétrique. La nature militaire du corps des *Kryptoi* semble probable,

³⁹⁵ *JG* VII, 414.

³⁹⁶ *FD*, V, n°9 IIB.

³⁹⁷ Dunant 1978, 58-59, n°183 ; *SEG* 28, 1978, n°725.

³⁹⁸ *CIRB*, 208.

³⁹⁹ *IK* 65-Estremo Oriente greco, 178.

⁴⁰⁰ Segre 1993, 26-27, ED 20.

⁴⁰¹ **PI. CXIX.**

⁴⁰² *JG* II², 10344 (époque hellénistique) ; 10337 (IInd s. a.C.)

⁴⁰³ *SEG* 41, 1991, n°87 ; *Bull. Epig.* 2004, n°169.

il s'agissait certainement d'« éclaireurs camouflés⁴⁰⁵ ». Une étude de D. Knoepfler⁴⁰⁶ a permis de mieux définir ce corps grâce à l'épigraphie et à un passage des *Lois* de Platon (VI 760b et 763b-c). Les *Kryptoi* étaient en effet des guetteurs qui pouvaient avoir pour mission d'assurer la rentrée des récoltes en cas de danger. Ils avaient aussi très certainement des fonctions agricoles, édilitaires et même judiciaires. D. Knoepfler les définit comme « une espèce de garde mobile ayant en même temps les activités d'une troupe de génie et d'un détachement d'éclaireurs⁴⁰⁷ ». Si l'on se réfère aux informations contenues dans ce décret, ce corps n'était pas composé que d'individus originaires d'Attique puisqu'on y trouve un Mégarien, un Platéen et un Sinopéen, Ktésôn.

Aux II^e-I^{er} s. a.C., deux inscriptions attiques ne sont pas des épitaphes. On trouve ainsi la mention d'un Sinopéen dans une liste d'offrandes datée autour de 161/160 a.C., faite à un sanctuaire⁴⁰⁸, que B.D. Meritt propose d'identifier avec celui de Dionysos Melpomenos et d'autres divinités, au nord-ouest de l'Agora. Le texte est incomplet et seul l'ethnique Σινωπέυς apparaît à la ligne 113. On trouve aussi le nom d'un Sinopéen dans une liste d'éphèbes datée autour de 101 a.C.⁴⁰⁹. Ce Sinopéen, Aphrodisios fils d'Europos, avait donc profité de l'ouverture de l'éphébie attique aux étrangers au moins à partir de 128/127 a.C.⁴¹⁰.

Les inscriptions qui mentionnent des Sinopéens en dehors de l'Attique aux III^e-II^e s. a.C. se concentrent essentiellement en Grèce et en Egee, et l'étude de leur nature permet de déterminer des liens économiques avec Sinope.

En Grèce propre, les inscriptions mentionnant des Sinopéens sont toutes des décrets de proxénie : un Sinopéen se trouve ainsi dans une liste de proxènes à Cleitor⁴¹¹, dans un décret de proxénie de Thermos⁴¹², dans un décret de proxénie du *koinon* des Béotiens à Oropos⁴¹³ et dans deux décrets de proxénie de Delphes⁴¹⁴. Dans le décret d'Histiée en l'honneur de Sinope⁴¹⁵, pris très certainement dans la seconde moitié du III^e s. a.C., en relation avec les menaces que la royauté du Pont faisait peser sur Sinope⁴¹⁶, il est question de deux proxènes. Cette exclusivité des inscriptions proxéniques concernant des Sinopéens en

⁴⁰⁴ Gauthier, *Bull. Epig.* 1994, n°301.

⁴⁰⁵ Gauthier, *Bull. Epig.* 1994, n°301.

⁴⁰⁶ Knoepfler 1993, 327-341.

⁴⁰⁷ Knoepfler 1993, 333.

⁴⁰⁸ Meritt 1963, 33-36, 32 = *SEG* 21, 1965, n°456.

⁴⁰⁹ *JG* II², 1028.

⁴¹⁰ Pélékidis 1962, 187.

⁴¹¹ *JG* V-2, 368 (avant 280 a.C.).

⁴¹² *JG* IX², 25 (245-236 a.C.).

⁴¹³ *SEG* 1, 1923, n°104 (III^e s. a.C.).

⁴¹⁴ *Fouilles de Delphes*, III-1, n°85 (ca. 255 a.C.) ; III-4, n°13 (240-200 a.C.).

⁴¹⁵ *JG* XII-9, 1186.

⁴¹⁶ *Supra*, 295-297.

Grèce peut amener à penser que des liens continus existaient entre Sinope et des cités du Péloponnèse ou de l'Eubée.

Dans la région égéenne, il y a deux mentions du poète comique Diodoros de Sinope sur la table des archontes de Délos, l'une pour l'année 284 a.C.⁴¹⁷ et l'autre pour l'année 282 a.C.⁴¹⁸. A Rhodes, on trouve quatre inscriptions mentionnant des Sinopéens datées du III^e s. a.C. Il y a tout d'abord l'épigramme funéraire d'Aspasia de Sinope⁴¹⁹, puis trois mentions de sculpteurs sinopéens. Le sculpteur sinopéen Evandros fils de Dionysios apparaît dans deux inscriptions⁴²⁰, et à Lindos, le nom du sculpteur sinopéen Klérias apparaît dans une inscription datée d'environ 260 a.C.⁴²¹. Même s'il est difficile de généraliser avec seulement deux individus, il est intéressant de constater que deux sculpteurs sinopéens sont venus exercer leur art sur l'île de Rhodes. On peut ainsi se demander si les artisans sinopéens jouissaient d'une bonne réputation qui permettait leur expatriation.

Pour la côte égéenne de l'Anatolie, on ne trouve qu'une mention d'un Sinopéen dans l'inventaire de 224/223 a.C. du trésor de Didymes⁴²² : un Sinopéen, fils de Théôn, avait fait une offrande.

Enfin, comme pour la période précédente, on retrouve des Sinopéens très loin de leur patrie. Ainsi en Egypte, le nom du Sinopéen Zoilos fils de Ptolémaïos apparaît dans la correspondance du banquier Kleitarchos pour l'année 229/228 a.C.⁴²³. Ce Sinopéen installé en Egypte était un colon comme tant d'autres Grecs à la même époque.

Aucun document mentionnant Sinope ou des Sinopéens en mer Noire n'est connu pour le III^e s. a.C., ce qui laisse à penser qu'à cette époque, Sinope était peu tournée vers la mer Noire, mais plutôt vers les échanges avec la Grèce et le monde égéen, comme le nombre des inscriptions relevées le laisse penser.

Aux II^e-I^{er} s. a.C., 27 inscriptions mentionnent des Sinopéens à l'étranger, et plus de la moitié de ces inscriptions (17) proviennent de l'Attique et sont des épitaphes (15 inscriptions). La répartition géographique des inscriptions en dehors de l'Attique est différente de la période précédente. Ainsi, pour la région égéenne, on ne dénombre qu'une inscription à Délos, où un Sinopéen, Pasiôn fils d'Ergasiôn apparaît sur une liste éphébique datée de 123/122 a.C.⁴²⁴.

⁴¹⁷ *JG XI*, 105.

⁴¹⁸ *JG XI*, 107.

⁴¹⁹ *Clara Rhodos II*, 217, n°57.

⁴²⁰ Morricone 1949-1951, 371-372 = *SEG* 12, 1954, n°359a ; Segre & Carratelli 1949-1951, 177, n°16.

⁴²¹ *Lindos II-1*, 314, n°89.

⁴²² *Didyma II*, 269, n°447.

⁴²³ *P. Hib. I* 70a.

⁴²⁴ *JG XI*, 4 = *I. Délos*, 1924.

Pour l'Anatolie, deux inscriptions proviennent d'Iasos en Carie. Il s'agit de deux inscriptions datées de c. 160-140 a.C.⁴²⁵. On trouve ainsi une inscription chorégique dans laquelle il est dit, entre autres, qu'un Sinopéen, Dioskouridès fils d'Apollonios a contribué aux Dionysies à hauteur de 100 drachmes⁴²⁶. Ce Sinopéen est un métèque à Iasos car son nom se trouve dans la liste précédée du nom μετοίκων. Le nom d'un autre Sinopéen, Hermias fils de Démétrios, apparaît dans une autre inscription de Iasos⁴²⁷ aux côtés de citoyens d'Antioche, de Bizoné, de Tyras, d'Arados, de Sidon, de Galates, d'un Mède, d'un Cilicien et d'un Scythe. Cette inscription, qui avait été autrefois vue comme étant l'építaphe d'un tombeau collectif de mercenaires, a été interprétée par L. Robert comme relevant d'une association de métèques pour un tombeau commun⁴²⁸. Ces métèques faisaient sans doute partie de la population commerciale ou artisanale d'Iasos. La mention de deux métèques sinopéens à Iasos montre que la cité pontique a profité de l'ouverture d'Iasos sur les cités du Pont-Euxin⁴²⁹, ouverture qui fut de courte durée mais qui a pu être considérée comme un âge d'or.

A l'intérieur de l'Anatolie, on dénombre aussi l'épigramme funéraire d'Athénaïs de Sinope, trouvé à Ancyre et daté du II^e s. a.C.⁴³⁰ par W. Peek lors d'une seconde édition du texte à partir d'une nouvelle photographie.

Les inscriptions se rapportant à des Sinopéens en mer Noire datent de la fin du II^e s. a.C. Elles témoignent des relations établies entre Sinope et les cités des autres rives de la mer Noire, ainsi que de la mobilité des Sinopéens. Ainsi, vers la fin de l'époque hellénistique, autour de 100 a.C., on trouve à Olbia la dédicace à Sarapis d'un Sinopéen fils de Polydoros⁴³¹ et à Panticapée l'épigramme funéraire de Pharnakès, maître de gymnastique sinopéen⁴³². A Chersonèsos, les deux inscriptions mentionnant des Sinopéens sont des inscriptions honorifiques. Le Sinopéen Ménophilos a été honoré à la fin du II^e s. a.C.⁴³³. On dispose également d'une longue inscription honorifique prise pour Diophantos de Sinope⁴³⁴, général de Mithridate VI Eupator, suite à l'expédition contre les Scythes en 110 a.C. Les inscriptions mentionnant des Sinopéens en mer Noire sont à mettre en relation avec l'expansion du

⁴²⁵ Delrieux 2001, 154.

⁴²⁶ *IK* 28,1-Iasos, 187.

⁴²⁷ *IK* 28,2-Iasos, 408.

⁴²⁸ *SEG* 18, 450 = *IK* 28, 2-Iasos, 408 ; Robert *OMS*, III, 1513-1515 ; Robert & Robert 1964, n°473 ; Robert & Robert 1983, 178-179.

⁴²⁹ Delrieux 2001, 140-141.

⁴³⁰ Peek *GV*, 1627 ; Peek *GVAK*, 48-49, n°34 ; *SEG* 30, 1980, n°1459.

⁴³¹ Pippidi 1964, 106 ; Stoian 1987, II, 181, n°152 (37).

⁴³² *IosPE* II², 299 ; *CIRB* 129.

⁴³³ *IosPE* I², 351.

⁴³⁴ *IosPE* I², 352 ; *Syll*³, 709.

royaume du Pont sur l'autre rive du Pont-Euxin⁴³⁵. Comme la mer noire relie les deux rives d'un même royaume, il est normal de retrouver des habitants de la capitale un peu partout, soit pour des activités commerciales, soit pour des activités militaires.

Enfin, dans le premier tiers du II^e s. a.C., on retrouve la mention d'un même individu, Démétrios de Sinope dans deux papyri égyptiens. Démétrios était un colon de Crocodilopolis qui avait effectué un prêt en 179 a.C.⁴³⁶ et qui recevait le paiement d'un loyer en 176 ou 165 a.C.⁴³⁷. Le fait que Démétrios de Sinope soit installé en Egypte ne prouve pas forcément qu'il y avait des liens économiques entre Sinope et l'Egypte lagide, mais montre que les Sinopéens avaient la capacité de s'installer très loin de leur mère-patrie.

Le nombre d'inscriptions mentionnant Sinope ou des Sinopéens au I^{er} s. a.C. et au I^{er} s. p.C. est beaucoup plus réduit qu'aux époques précédentes car on ne dénombre que dix inscriptions. Une fois encore, les trouvailles attiques sont majoritaires puisque nous disposons de sept inscriptions qui se trouvent être six épitaphes et une liste d'éphèbes. Au milieu ou à la fin du I^{er} s. a.C., le Sinopéen [Dém]étrios fils d'Apollonios apparaît en effet dans un catalogue d'éphèbes⁴³⁸. On trouve ensuite deux épitaphes datant du I^{er} s. a.C.⁴³⁹, deux épitaphes des I^{er} s. a.C.-I^{er} s. p.C.⁴⁴⁰ et deux épitaphes du I^{er} s. p.C.⁴⁴¹. Il semblerait que cette époque soit moins propice à la circulation des Sinopéens que les siècles précédents. Cela peut se comprendre par la désorganisation entraînée par les Guerres Mithridatiques et par les guerres civiles romaines, qui eurent des répercussions en Grèce et en Orient. Le contexte politique troublé ne permet donc pas des échanges commerciaux suivis.

En dehors de l'Attique, seules trois inscriptions se rapportent à des Sinopéens : G. Daux propose de restituer le nom de Sinope dans une inscription honorifique de Thasos datée de 80 a.C.⁴⁴². A Halicarnasse, le nom du sculpteur Ménophanès fils de Lysianos de Sinope apparaît sur une inscription datée par son éditeur D. French du début au milieu du I^{er} s. a.C.⁴⁴³. Enfin à Panticapée, on trouve l'épigramme funéraire de Théophilé de Sinope qui a été datée par l'écriture de la seconde moitié du I^{er} s. a.C. ou de la première moitié du I^{er} s. p.C.⁴⁴⁴ ou bien des II^e-I^{er} s. a.C.⁴⁴⁵. Il n'est donc même pas certain qu'au tournant de l'ère chrétienne il y

⁴³⁵ *Supra*, 310-312.

⁴³⁶ *P. Amh.* II. 42.

⁴³⁷ *P. Amh.* II. 55.

⁴³⁸ *IG II²*, 1965.

⁴³⁹ *IG II²*, 10322 ; 10333.

⁴⁴⁰ *IG II²*, 10332 ; 10342.

⁴⁴¹ *SEG* 15, 1958, n°160 ; *IG II²*, 10326.

⁴⁴² Dunant & Pouilloux 1958, 11, n°165 ; Daux 1958, 639 ; *SEG* 17, 1960, n°419.

⁴⁴³ French 1984b, 75-83 ; *SEG* 34, 1984, n°1067.

⁴⁴⁴ *CIRB* 130.

⁴⁴⁵ Peek, *GVI* I, n°1989 ; *GGG*, n°460.

ait la mention d'une Sinopéenne en mer Noire. On ne peut donc que constater une sévère diminution de la présence sinopéenne dans le monde grec aux I^{er} s. a.C. et I^{er} s. p.C., en raison très certainement des troubles politiques.

Lorsque les structures de l'Empire romain sont bien installées, la circulation des Sinopéens reprend⁴⁴⁶ : ainsi, pour les trois premiers siècles de notre ère, nous disposons de 21 inscriptions. Athènes concentre une bonne partie des trouvailles, mais plus la majorité. Ainsi, on trouve sept inscriptions dont six épitaphes⁴⁴⁷ et une dédicace à l'athlète sinopéen Valérius Eclectus, datée de 248 p.C.⁴⁴⁸. Le même Valérius Eclectus est également honoré dans une dédicace agonistique d'Olympie datée de 261 a.C.⁴⁴⁹. En Grèce, une autre inscription du III^e s. p.C. concerne le Sinopéen Tibérius Claudius Sévérus, qui fait une dédicace à Apollon et à Asclépios à Epidaure suite à une guérison⁴⁵⁰, en 224 a.C.

En Anatolie, nous disposons de deux inscriptions funéraires mentionnant des Sinopéens : à Métropolis en Phrygie, on trouve le monument funéraire de Maximus et d'Alia Scribonia, originaires de Sinope⁴⁵¹. A Anazarbe, en Cilicie Plane, on trouve l'épitaphe de Claudia Procula de Sinope⁴⁵². Il existe une dernière inscription trouvée en Anatolie, à Thermae Phazemonitis. Il s'agit d'une dédicace aux Nymphes et à Poséidon faite par Proclus de Sinope⁴⁵³. De plus, le sculpteur de cette inscription, Chresstos, est également Sinopéen. Le nom latin de Proclus permet de penser que l'inscription appartient à l'époque romaine, mais la datation est incertaine.

A l'époque romaine, on trouve neuf inscriptions mentionnant Sinope et des Sinopéens en mer Noire, soit un nombre plus important qu'à Athènes. Sept inscriptions concernent des Sinopéens. Quatre inscriptions sont des funéraires : l'épitaphe d'un Sinopéen à Olbia⁴⁵⁴, et à Panticapée, l'épigramme funéraire de Ménodoros⁴⁵⁵, l'épitaphe de Poplius Ignatius Onésiphorus, datée de 124 p.C.⁴⁵⁶ et celle de Tibérius Claudius Ménullion⁴⁵⁷. Trois autres inscriptions sont des décrets de proxénie pris à Chersonèso pour le Sinopéen Gaius Valérius entre 106/107 et 113/114 p.C.⁴⁵⁸, pour L. Cornélius Pontianus au milieu du II^e s. p.C.⁴⁵⁹ et

⁴⁴⁶ **PI. CXX.**

⁴⁴⁷ *IG II²*, 10318 ; 10328 ; 10338 ; 10347a ; 10357 ; Osborne 1988, 28 n°155.

⁴⁴⁸ *IG III-1*, 129.

⁴⁴⁹ *I. Olympie*, 223-225 ; *SEG* 17, 1960, n°123 ; 26, 1976-1977, n°479.

⁴⁵⁰ *IG IV²-1*, n°127.

⁴⁵¹ *MAMA IV*, 44, n°133.

⁴⁵² *IK*, 56-Anazarbos, 75.

⁴⁵³ Cumont 1902, 332-333, n°51 ; *Studia Pontica III-1*, 25.

⁴⁵⁴ *Inscriptiones Olbiae*, 88, n°101.

⁴⁵⁵ *IosPE II²*, 298.

⁴⁵⁶ *JGRR*, 1, 26, n°897 ; *CIRB* 703a.

⁴⁵⁷ *CIRB* 733.

⁴⁵⁸ Saprykin 1998, 41-61.

pour l'armateur Sinopéen G. Caius Euthychianus⁴⁶⁰. Le fait que les trois inscriptions trouvées à Chersonésos soient de même nature, à savoir des décrets de proxénie, permet d'envisager d'intenses relations commerciales entre Sinope et Chersonésos.

Enfin, pour la zone de la mer Noire à l'époque romaine, il existe deux inscriptions qui sont prises au nom de Sinope : à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., un décret d'Olbia honore Théoclès fils de Satyros⁴⁶¹. Cet individu est non seulement honoré par la cité d'Olbia, mais aussi par Héraclée, Tiejion, Milet, Chersonésos, Nicomédie, Byzance, Pruse, Histria, Cyzique, le royaume du Bosphore, Nicée, Amastris, Odessos, Callatis, Apamée, Tyras et Sinope. Cet homme, d'illustre lignage, avait procédé à des actes d'évergétisme dans toutes ces cités. A Panticapée, on a découvert une dédicace en latin de la colonie romaine de Sinope au roi Tibérius Julius Sauromate⁴⁶², qui régna sur le royaume du Bosphore entre 92 et 124 p.C. Ces deux dernières inscriptions nous permettent de voir que la cité de Sinope, même colonie romaine, continuait d'avoir des relations diplomatiques avec l'autre rive de la mer Noire, même si cette dernière ne faisait pas partie d'une province romaine.

Une dernière inscription mentionnant un Sinopéen a été découverte sur le *limes* de Germanie, dans la vallée du Neckar : il s'agit d'une dédicace à la Fortune faite en latin par un *numerus* de *Brittons Triputienses*, qui étaient sous le commandement de T. Manius citoyen romain⁴⁶³ originaire de Sinope⁴⁶⁴. Cette inscription, gravée dans un contexte militaire, ne témoigne pas de relations économiques avec la Germanie.

5. 2. Les étrangers à Sinope

Le corpus documentaire concernant les étrangers à Sinope est beaucoup plus modeste que celui concernant les Sinopéens à l'étranger. En effet, nous ne disposons que de 13 inscriptions. Bien que seulement 13 inscriptions mentionnent des étrangers à Sinope, nous arrivons à un total de 14 car un individu faisant une dédicace religieuse, Stratonikos, fils d'Euvarestos, se dit citoyen de Tiejion, mais aussi de Tomis⁴⁶⁵.

Nous en donnons les références par le tableau suivant :

⁴⁵⁹ Solomonik 1964, 32.

⁴⁶⁰ *IosPE* I², 364.

⁴⁶¹ *CIG* II, 2059 ; *IosPE* I², 40.

⁴⁶² *CIL* III, 783 ; *IosPE* II², 40 ; *CIRB* 46.

⁴⁶³ Sa tribu est précisée : tribu Pollia.

⁴⁶⁴ *CIL* XIII-2-1, 6502.

⁴⁶⁵ *IK*, 64-Sinope, 115.

Régions et cités d'origine	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Attique</i>	3	
Athènes	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IK, 64-Sinope, 54 ▪ IK, 64-Sinope, 57
Phalère	1	IK, 64-Sinope, 61
<i>Anatolie</i>	7	
Kymé	1	IK, 64-Sinope, 66
Clazomènes	1	IK, 64-Sinope, 70
Cos	1	IK, 64-Sinope, 5
Tarse	1	IK, 64-Sinope, 85
Comana	1	IK, 64-Sinope, 173
Savatra	1	IK, 64-Sinope, 124
Tieion	1	IK, 64-Sinope, 115
<i>Mer Noire</i>	2	
Callatis	1	IK, 64-Sinope, 3
Tomis	1	IK, 64-Sinope, 115
<i>Italie</i>	1	IK, 64-Sinope, 137
<i>Pannonie Supérieure</i>	1	
Carnuntum	1	IK, 64-Sinope, 121
<i>Total</i>	14	

Tableau : Mentions d'étrangers à Sinope

Sur le plan géographique⁴⁶⁶, la péninsule anatolienne regroupe la moitié des étrangers recensés à Sinope, ce qui permettrait d'avancer l'idée que Sinope n'était pas coupée de son arrière-pays anatolien. La côte égéenne est la région qui offre le plus d'étrangers à Sinope, comme la région d'Anatolie qui avait reçu le plus de Sinopéens : nous comptons un individu originaire de Kymé⁴⁶⁷, un autre de Clazomènes⁴⁶⁸ et un dernier de Cos⁴⁶⁹. La présence d'un Coéen à Sinope peut être rapprochée des deux inscriptions mentionnant des Sinopéens à Cos, et renforcer l'idée de relations étroites et suivies entre les deux cités.

Le nord de l'Anatolie n'est représenté que par un citoyen de Tieion⁴⁷⁰, et le sud par un Tarsien⁴⁷¹. Enfin, pour la partie centrale de l'Anatolie, nous disposons de deux épitaphes qui

⁴⁶⁶ Pl. CXXI.

⁴⁶⁷ IK, 64-Sinope, 66.

⁴⁶⁸ IK, 64-Sinope, 70.

⁴⁶⁹ IK, 64-Sinope, 5.

⁴⁷⁰ IK, 64-Sinope, 115.

⁴⁷¹ IK, 64-Sinope, 85.

concernent un individu originaire de Comana⁴⁷² pour l'une, et un soldat de cohorte originaire de Savatra au sud de la Galatie pour l'autre⁴⁷³. Il est probable que nous souffrons de déficit documentaire car, aucune inscription ne mentionne des ressortissants des grandes cités de la côte sud de la mer Noire, si ce n'est la famille des tyrans d'Héraclée à l'occasion d'un traité d'alliance⁴⁷⁴.

Trois épitaphes concernent des Athéniens⁴⁷⁵, dont l'un est dit originaire de Phalère. La modestie de leur nombre contraste avec l'importance de la colonie sinopéenne présente en Attique, surtout à l'époque hellénistique.

Il est surprenant de ne trouver que deux mentions d'étrangers originaires des côtes occidentale et septentrionale de la mer Noire. Ces individus proviennent de Callatis⁴⁷⁶ et de Tomis⁴⁷⁷, qui ne sont pas les cités où l'on a retrouvé le plus de Sinopéens. On ne dénombre qu'un Sinopéen à Tomis et aucun à Callatis. A l'inverse, les cités d'Olbia, de Chersonèsos et de Panticapée, qui comprennent un certain nombre de Sinopéens dans leur épigraphie, ne sont pas connues par leurs ressortissants dans l'épigraphie sinopéenne.

Enfin, si l'on retrouve des Sinopéens dans des régions lointaines, la mobilité des individus se confirme par la présence d'une Italienne, épouse d'un centurion de la Légion XI *Claudia* à Sinope et d'un vétérane né à Carnuntum en Pannonie Supérieure⁴⁷⁸. Ces deux dernières inscriptions sont liées à un contexte militaire et ne peuvent donc pas nous renseigner sur les relations commerciales de Sinope avec l'Italie, ni avec le *limes* danubien.

Nous allons maintenant présenter les inscriptions qui mentionnent des étrangers à Sinope par ordre chronologique.

⁴⁷² *IK*, 64-Sinope, 173.

⁴⁷³ *IK*, 64-Sinope, 124.

⁴⁷⁴ *IK*, 64-Sinope, 1.

⁴⁷⁵ *IK*, 64-Sinope, 54 ; 57 ; 61.

⁴⁷⁶ *IK*, 64-Sinope, 3.

⁴⁷⁷ *IK*, 64-Sinope, 115.

⁴⁷⁸ *IK*, 64-Sinope, 121.

Périodes et siècles	Cités	Nombre d'inscriptions	Références
<i>Epoque classique</i>		7	
V ^e s. a.C.	Athènes	2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IK, 64-Sinope, 54 ▪ IK, 64-Sinope, 57
V ^e -IV ^e a.C.	Phalère	1	IK, 64-Sinope, 61
	Kymé	1	IK, 64-Sinope, 66
	Clazomènes	1	IK, 64-Sinope, 70
IV ^e s. a.C.	Cos	1	IK, 64-Sinope, 5
	Callatis	1	IK, 64-Sinope, 3
<i>Epoque hellénistique</i>		1	
II ^e -I ^{er} s. a.C.	Tarse	1	IK, 64-Sinope, 85
<i>Epoque romaine</i>		5	
I ^{er} s. p.C. ?	Savatra	1	IK, 64-Sinope, 124
I ^{er} -II ^e p.C.	Comana	1	IK, 64-Sinope, 173
	Tieion	1	IK, 64-Sinope, 115
	Tomis	1	IK, 64-Sinope, 115
	Italie	1	IK, 64-Sinope, 137
	Carnuntum	1	IK, 64-Sinope, 121

Tableau 12 : la présence étrangère à Sinope par périodes

L'origine géographique des étrangers à Sinope varie énormément en fonction des périodes. Pour l'époque classique, nous disposons de trois épitaphes d'Athéniens (dont l'un est originaire de Phalère). Ces épitaphes ont été mises en relation avec l'expédition athénienne en mer Noire menée par Périclès autour de 437 a.C. et avec l'installation d'une clérouque⁴⁷⁹. Les Athéniens présents à Sinope peuvent effectivement être des membres de la clérouque ou bien des commerçants installés à Sinope. Il est intéressant de constater que l'un des documents les plus anciens mentionnant des Sinopéens à l'étranger, à savoir le décret d'Olbia octroyant la citoyenneté à Timésiléos et Théopropos, a également été daté autour de l'intervention athénienne. Il semblerait qu'il n'y ait pas eu de réciprocité dans les déplacements des hommes au V^e s. a.C. : on retrouve des Sinopéens à Olbia, mais pas d'Olbiopolitains à Sinope, et des Athéniens à Sinope, mais pas de Sinopéens à Athènes.

Pour les V^e-IV^e s. a.C., les étrangers présents à Sinope sont originaires de la côte égéenne de l'Asie Mineure : il y a un individu originaire de Kymé et un individu originaire de Clazomènes, des lieux où la présence sinopéenne n'est pas attestée pour la période.

⁴⁷⁹ *Supra*, 216-217.

Pour le IV^e s. a.C., on retrouve un Coéen dans l'épigraphie de Sinope⁴⁸⁰. Kallipidas de Cos est en effet honoré par un décret de proxénie et, à la fin du siècle, Dionysios de Sinope est honoré par Cos et reçoit le titre de proxène et d'évergète des Coéens⁴⁸¹. Cela permettrait de prouver qu'il y avait réciprocité des relations et des échanges commerciaux entre les deux cités. Enfin, on trouve à Sinope un décret daté du IV^e s. a.C., octroyant la citoyenneté à Satyros de Callatis⁴⁸². Ce décret, incomplet à la fin, devait s'accompagner de l'octroi de la proxénie. Il peut donc servir à justifier des relations économiques entre Sinope et Callatis au IV^e s. a.C.

L'épigraphie de l'époque hellénistique à Sinope est particulièrement pauvre en ce qui concerne la présence étrangère. Nous ne disposons que de l'épithaphe d'un Tarsien datée des II^e-I^{er} s. a.C.⁴⁸³. Ce résultat contraste fortement avec l'extraordinaire mobilité des Sinopéens à l'époque hellénistique. Cela ne veut pas dire que Sinope n'avait pas de relations politiques ou commerciales à l'époque hellénistique, car on a trouvé à Cos la copie d'un décret honorifique pris pour Dionnos de Cos⁴⁸⁴ autour de 220 a.C. Comme Dionnos avait été envoyé comme ambassadeur de la cité de Cos en temps de guerre et avait rendu service aux Sinopéens, on a supposé que son action avait eu lieu au moment de la menace de Mithridate II du Pont contre Sinope. On peut avancer l'idée que la prise de Sinope par Pharnace I^{er} du Pont en 183 a.C. avait peut-être entraîné des destructions de bâtiments publics et d'inscriptions à la gloire des alliés politiques de Sinope, qui, comme Rhodes et Cos, étaient intervenus en sa faveur. Peut-être qu'une grande partie des inscriptions publiques ont ainsi été détruites, aucune n'ayant été retrouvée à Sinope pour l'époque hellénistique. On ne dispose en effet à Sinope que de onze inscriptions sinopéennes d'époque hellénistique, soit dix funéraires et une dédicace religieuse. L'absence totale d'inscriptions d'époque mithridatique peut s'expliquer soit par une régression de l'écrit dans une cité grecque qui appartient à un royaume qui l'utilise peu, soit à une destruction des monuments publics et des inscriptions honorifiques après la prise de Sinope par les armées de Lucullus en 70 a.C.

Enfin, pour l'époque romaine, nous disposons de cinq inscriptions mentionnant six origines géographiques différentes. Il ne s'agit pas d'inscriptions publiques, mais de quatre épithaphe et d'une dédicace religieuse. Trois inscriptions sont à relier au milieu militaire de l'Empire romain : l'épithaphe de l'Italienne Severa, épouse d'un centurion de la Légion XI

⁴⁸⁰ *IK*, 64-Sinope, 5.

⁴⁸¹ Segre 1993, 26-27, ED 20.

⁴⁸² *IK*, 64-Sinope, 3.

⁴⁸³ *IK*, 64-Sinope, 85.

⁴⁸⁴ Hallof, Hallof & Habicht 1998, 137-140, n°21 = *SEG* 48, 1998, n°1097.

*Claudia*⁴⁸⁵ ; le monument funéraire de P. Aelius Pompeius, vétéran né à Carnuntum en Pannonie Supérieure⁴⁸⁶ et l'épithaphe d'un soldat de cohorte originaire de Savatra⁴⁸⁷.

Deux inscriptions peuvent donc peut-être témoigner de relations commerciales pour Sinope : l'épithaphe de Sossios de Comana et la dédicace à Sarapis et à Isis de Stratonikos, citoyen de Tieion, mais aussi de Tomis. Les régions d'origine de ces deux individus coïncident avec les zones où l'on trouve des Sinopéens aux II^e-III^e s. p.C., l'Anatolie centrale et le pourtour de la mer Noire. On peut avancer l'idée qu'à l'époque romaine, les relations commerciales lointaines avec la Grèce et le monde égéen n'ont plus cours, ou du moins, pas de la même manière qu'aux époques classique et hellénistique. Le développement des routes intérieures de l'Anatolie a peut-être favorisé les déplacements de personnes et les échanges commerciaux, qui se faisaient par voie maritime en contournant l'Anatolie aux époques précédentes. On peut expliquer l'importance des relations avec l'autre rive de la mer Noire, qui se manifeste entre autre par des épithapes de Sinopéens à Chersonèsos et à Panticapée et par des décrets de proxénie pris pour des Sinopéens à Chersonèsos, par la position de *limes* occupée par Sinope. La mer Noire était bien une frontière d'empire mais à l'ouest se trouvait le débouché de la province romaine de Mésie et au nord les rives du royaume client du Bosphore, où Sinope a pu réactiver ses relations avec des cités grecques d'antique fondation comme elle et ayant appartenu au royaume du Pont de Mithridate Eupator.

On peut donc avancer l'idée qu'en dehors des déplacements liés aux fonctions militaires, les relations de Sinope sont surtout centrées au niveau régional, au nord avec les cités grecques du royaume du Bosphore, et au sud avec l'Anatolie centrale.

6. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE À TRAVERS LA CIRCULATION DES AMPHORES SINOPÉENNES

6. 1. De l'utilité des amphores et des timbres amphoriques comme source historique

La particularité des amphores sinopéennes est qu'elles ont été timbrées du deuxième quart du IV^e s. au premier quart du II^e s. a.C. Lors des fouilles archéologiques qui furent menées au XIX^e s., en particulier sur la côte russe de la mer Noire, de nombreux timbres amphoriques sinopéens furent découverts, et ensuite publiés. Ces timbres amphoriques attirèrent l'attention car ils portaient des noms d'astynomes, et se retrouvaient classés dans les

⁴⁸⁵ *IK*, 64-Sinope, 137.

⁴⁸⁶ *IK*, 64-Sinope, 121.

sources épigraphiques. Les chercheurs ont constaté l'occurrence de certains astynomes et ont entrepris de classer chronologiquement les timbres amphoriques ainsi découverts.

L'ouvrage fondateur sur la classification des timbres amphoriques de Sinope est la thèse de B.N. Grakov, *Les timbres céramiques à noms d'astynomes en Grèce ancienne* [*Drevnegrečeskie keramičeskie klejma c imenami astinomov*], publiée en 1929, et qui servit longtemps de référence aux chercheurs soviétiques et à ceux qui pouvaient y avoir accès. Si la chronologie absolue du timbrage sinopéen mise en place par Grakov (fin du IV^e s. a.C.-70 a.C.) fut rapidement corrigée⁴⁸⁸, sa classification des timbres amphoriques en six groupes demeura. Pour l'établir, B.N. Grakov travailla à partir de critères paléographiques, linguistiques et onomastiques, à partir des abréviations, des synchronismes entre les fabricants et les magistrats, des ressemblances iconographiques avec les monnaies sinopéennes et étrangères. Il retint également les données stratigraphiques et historiques (relations extérieures de Sinope). C'est à partir de ces différentes données que B.N. Grakov proposa une liste de six groupes d'astynomes. Nous reprenons ici le résumé qu'en fait Y. Garlan⁴⁸⁹ :

- « - *groupe I* de 25 astynomes d'abord précédés de la préposition *épi* et gardant longtemps comme emblème civique l'aigle sur le dauphin.
- *groupe II* de 50 astynomes se signalant par la fréquence des abréviations et par l'apparition, sous l'influence rhodienne, d'emblèmes de fabricant qui se présente isolément ou bientôt associés à des emblèmes annuels d'éponymes.
- *groupe III* de 29 astynomes qui se caractérisent par la raréfaction des abréviations et des emblèmes de fabricants, mais dont on comprend parfois mal les différences avec les précédents.
- *Groupe IV* de 22 astynomes (de plus en plus souvent dotés de patronymes) qui sont unis entre eux par leur mise en page et leur synchronisme avec les fabricants.
- *Groupe V* et *groupe VI* qui comportent respectivement 30 et 46 astynomes à patronyme et qui, au dire même de Grakov (p. 141), "ne se différencient que faiblement" »

A cette classification, s'ajoutaient 25 astynomes d'affectation incertaine.

Les chercheurs se référant toujours à la classification de B.N. Grakov, tout en l'affinant et en réduisant le nombre des astynomes, il a semblé bon à N.F. Fedoseev d'offrir une classification en groupes et sous-groupes visant à offrir une « colonne chronologique

⁴⁸⁷ *IK*, 64-Sinope, 124

⁴⁸⁸ Garlan 2004, 13-14.

⁴⁸⁹ Garlan 2004, 14.

continue » (avec des listes d'astynomes annuellement ordonnés) à partir de l'outil informatique, en utilisant un fichier de plus de 15 000 timbres. V.I. Cechmistrenko a également travaillé sur la classification des timbres en portant son attention sur la nature des emblèmes, les relations de parenté entre les graveurs, le choix des graveurs, les regravures de cachets. Cette approche lui a permis de remanier certains groupes⁴⁹⁰.

C'est à partir de cette nouvelle approche que N. Conovici et Y. Garlan ont procédé à une nouvelle classification des timbres amphoriques de Sinope, pour la publication des timbres trouvés à Histria⁴⁹¹ et à Sinope⁴⁹². N. Conovici propose la classification suivante :

- *groupe I* : 17 astynomes, répartis en six sous-groupes⁴⁹³.
- *groupe II* : 38 astynomes, répartis en quatre sous-groupes⁴⁹⁴.
- *groupe III* : 16 astynomes, répartis en quatre sous-groupes (en activité durant les deux premières décennies du III^e s. a.C. d'après les contextes archéologiques)⁴⁹⁵.
- *groupe IV* : 22 astynomes⁴⁹⁶.
- *Groupe V* : 68 astynomes, répartis en cinq sous-groupes⁴⁹⁷.

La chronologie absolue du timbrage à noms d'astynomes de N. Conovici réfute les arguments de N.F. Fedoseev : N. Conovici estime que le début du timbrage sinopéen date des années 355/350 à 335/330, tout en admettant que la fin du timbrage à l'aigle sur dauphin coïncide avec la fin de la dépendance de Sinope envers l'Empire perse. Il date ensuite le groupe II entre c. 333 et 296, le groupe III entre c. 295 et 280, le groupe IV entre c. 279 et 258 a.C. et le groupe V entre c. 257 et 190 a.C.⁴⁹⁸. N. Conovici admet que cette classification puisse être sujette à des modifications, mais précise que les découvertes archéologiques ne l'ont pas démentie. Cette nouvelle classification peut être très utile à partir du moment où les timbres amphoriques sinopéens sont bien identifiés dans un site et que l'on souhaite avoir une idée des échanges entre ce site et Sinope sur une période donnée.

Avec une chronologie bien établie, il est possible de dater avec précision les timbres amphoriques de Sinope et le matériel trouvé dans le même complexe archéologique s'il y a lieu. L'existence d'une chronologie peut donc être un outil très précieux, surtout si le nom d'un astynome se retrouve dans d'autres documents épigraphiques.

⁴⁹⁰ Conovici 1998, 14-16 ; Garlan 2004, 15.

⁴⁹¹ Conovici 1998.

⁴⁹² Garlan 2004.

⁴⁹³ Conovici 1998, 21-25.

⁴⁹⁴ Conovici 1998, 25-33.

⁴⁹⁵ Conovici 1998, 33-38.

⁴⁹⁶ Conovici 1998, 38-39.

⁴⁹⁷ Conovici 1998, 39-50.

⁴⁹⁸ Conovici 1998, 50-51.

Y. Garlan s'est interrogé sur la finalité du timbrage amphorique⁴⁹⁹. Il fait quatre propositions à ce sujet. Sa première proposition est que le timbrage amphorique grec était un acte étatique. Il estime en effet que s'il y avait un contrôle public sur la mise en œuvre du timbrage, ce sont les propriétaires privés des ateliers qui se chargeaient de faire appliquer les cachets officiels sur leur propre production amphorique. La deuxième proposition d'Y. Garlan est que les timbres amphoriques étaient destinés non aux consommateurs, mais à des contrôleurs locaux. Dans une troisième proposition, Y. Garlan estime que la nature du contrôle exercé par les magistrats amphoriques ne peut être définie que de façon négative, par élimination des diverses hypothèses incompatibles avec la documentation existante. Pour lui, le timbrage ne concernait pas le contenu des amphores, ni uniquement les amphores exportées. Il ne s'agissait pas non plus d'une garantie de capacité. Y. Garlan avance une hypothèse, dont il souligne la fragilité, mais qui lui paraît la plus vraisemblable : le timbrage amphorique grec aurait correspondu à « une mesure de caractère fiscal s'appliquant au stade de la fabrication et portant sans doute (comme c'était le cas pour de nombreuses taxes) sur l'activité même du producteur, de façon largement forfaitaire et sans être indexée sur l'abondance de sa production »⁵⁰⁰. Enfin, dans une quatrième proposition, Y. Garlan se demande si la finalité du timbrage amphorique était la même dans la totalité (ou la grande majorité) des cités grecques.

6. 2. Les différents types d'amphores de Sinope

Dans l'Antiquité, Sinope fut un grand centre producteur et exportateur d'amphores. L'originalité des amphores sinopéennes réside dans leur timbrage, environ du second quart du IV^e s. a.C. au premier quart du II^e s. a.C. Environ 50 000 timbres amphoriques sinopéens⁵⁰¹ ont été découverts tout autour de la mer Noire, alors que seul un petit nombre de types amphoriques sont connus (identification grâce à la présence d'un timbre sur une amphore complète). La majorité des travaux concernent la classification des amphores timbrées, mais la période de production des amphores à Sinope ne se réduit pas à la période de timbrage. Il faut donc se demander si des amphores sinopéennes antérieures au second quart du IV^e s. a.C. ont été identifiées comme telles dans des fouilles à Sinope ou ailleurs. La même question doit être posée pour la période postérieure au premier quart du II^e s. a.C. Pour la période romaine, les fouilles d'ateliers amphoriques de Demirci menées par D. Kassab Tezgör, I. Tatlıcan et F.

⁴⁹⁹ Garlan 2000, 153-172.

⁵⁰⁰ Garlan 2000, 171.

Dereli⁵⁰² ont permis de mettre au jour de nouveaux types d'amphores sinopéennes, mais nous n'avons malheureusement aucune information sur la production amphorique sinopéenne aux époques archaïque et classique, en l'absence de découvertes archéologiques d'ateliers amphoriques ou d'épaves datant de cette époque.

L'étude des amphores de Sinope a été menée depuis plus d'un demi-siècle par des chercheurs soviétiques, qui ont pu bénéficier des découvertes effectuées sur le littoral septentrional de la mer Noire, en Crimée par exemple. La quasi totalité de la bibliographie concernant les amphores de Sinope est en russe. C'est surtout depuis le colloque international sur les amphores grecques organisé à l'Ecole Française d'Athènes en 1984⁵⁰³ que des articles sur les amphores de Sinope sont accessibles en français ou en anglais.

En 1993 est parue dans *Anatolia Antiqua* la traduction en français d'un article de S.J. Monachov sur les amphores de Sinope⁵⁰⁴, qui proposait une classification des amphores à partir d'un échantillonnage de plus de 80 vases. Son travail se trouvait facilité par la chronologie des timbres sinopéens, qu'il estimait relativement précise, et par la découverte de plusieurs complexes comprenant des groupes d'amphores contemporains. A partir d'une classification typologique et chronologique des vases complets, puis des lèvres et des pieds, l'examen d'ensemble des standards sinopéens a été mené et a permis à S.J. Monachov de partager l'ensemble des amphores sinopéennes en trois grands types, comportant chacun de quatre à six variantes⁵⁰⁵.

Le premier type d'amphores se caractérise par une panse conique aux contours presque rectilignes et au col cylindrique, légèrement évasé vers le haut et se raccordant harmonieusement à l'épaule. Ce type d'amphores a six variantes qui se définissent en fonction de critères morphologiques (pied, lèvre), de la dimension et de la capacité. La variante I A se caractérise par ses grandes dimensions (H : 65 à 69 cm ; D : 39 à 40 cm ; V : 22 à 24 l), son pied à arrête vive, sa profonde cavité centrale et sa lèvre trapézoïdale. Cette variante n'est pas timbrée, mais a pu être datée avec assez de certitude grâce à trois complexes⁵⁰⁶. La variante I B est une copie réduite de la variante I A (H : 60, 4 cm ; D : 34, 4 cm ; V/ 15, 5 l) et a été datée autour de 375 a.C. par S.J. Monachov⁵⁰⁷. La variante I C dérive morphologiquement de

⁵⁰¹ Conovici & Garlan 2004, 105, n. 7 : 32 000 timbres amphoriques de Sinope étaient connus vers 1955, lors de la mise en sommeil du manuscrit des *IosPE* III.

⁵⁰² Kassab Tezgör 1996a ; 1996b ; Kassab Tezgör & Tatlıcan 1997 ; 1998 ; 2000 ; Kassab Tezgör & Dereli 2001 ; 2002.

⁵⁰³ Empereur & Garlan 1986.

⁵⁰⁴ Monachov 1993, 107-132.

⁵⁰⁵ Pl. CXXII, fig. 1.

⁵⁰⁶ Monachov 1993, 109.

⁵⁰⁷ Monachov 1993, 111.

la variante I A (D : 35, 5 cm ; V : 20, 6 l) : son épaule se raccorde plus brutalement au col, qui est donc plus haut et de forme plus cylindrique ; sa lèvre est en bourrelet et son pied, cylindrique, comporte une cavité dans la semelle. Cette variante est timbrée, et a été datée des années 360-350 a.C.⁵⁰⁸. La variante I D représente l'évolution du type I. Sa hauteur correspond à celle de la variante A, mais son col s'étire et devient tout à fait cylindrique, et son diamètre de panse diminue, jusqu'aux environs de 14 l. Sa lèvre est en bourrelet et son pied, presque cylindrique, sans cavité de semelle. Cette variante est timbrée et S.J. Monachov rapproche ce timbrage de celui du groupe II, ce qui date la variante I D du troisième quart du IV^e s.⁵⁰⁹. La variante I E constitue un modèle réduit de la variante I D (H : de 56 à 60 cm ; D : de 26 à 29 cm ; V : de 8,7 à 9, 85 l). D'après les données des complexes archéologiques, cette variante pourrait être datée du troisième quart du IV^e s., mais elle se retrouve aussi dans des complexes plus tardifs (entre la seconde moitié du IV^e s. et le premier tiers du III^e s.)⁵¹⁰. Enfin, à titre d'hypothèse, S.J. Monachov mentionne la variante I G, car les deux exemplaires qui la constituent sont extrêmement fragmentaires et ne possèdent pas les parties profilées. C'est une copie réduite de la variante I E (D : de 21,5 cm à 23, 7 cm ; V : de 4 à 5 l). D'après leur complexe archéologique de découverte, ces amphores peuvent être datées du premier tiers du III^e s. a.C.⁵¹¹ Le type I, qui voit l'apparition du timbrage amphorique, peut donc être daté du milieu du IV^e s. a.C. au premier tiers du III^e s. a.C.

Le deuxième type d'amphores est qualifié de « classique » par S.J. Monachov car il comprend la majorité des amphores de Sinope connues. Il se caractérise par « un profil harmonieux de l'épaule et de la panse ; un col cylindrique, parfois légèrement évasé vers le bas ou légèrement renflé dans sa partie supérieure, dont la hauteur représente environ la moitié du diamètre de la panse ; une lèvre en bourrelet ; un pied cylindrique s'élargissant parfois vers le bas, avec une semelle lisse parfois creusée d'une cavité⁵¹² ». La durée d'existence de ce type d'amphores est assez longue et va au moins du début du IV^e s. au troisième quart du III^e s. a.C. De plus, on y trouve des vases de différents standards. S.J. Monachov y a distingué six ou sept variantes. La première variante, II A-1, est une grosse pithoïde qui correspond apparemment au même standard de 5 hémictes (21,89 l) que les amphores de la variante I A. En l'absence de contexte archéologique, S.J. Monachov a daté cette variante d'après sa forme et d'après sa ressemblance avec une amphore thasienne du

⁵⁰⁸ Monachov 1993, 111.

⁵⁰⁹ Monachov 1993, 111.

⁵¹⁰ Monachov 1993, 111-113.

⁵¹¹ Monachov 1993, 113.

⁵¹² Monachov 1993, 113.

« type de Porthméion ». Il voit dans la variante II A-1 une copie sinopéenne d'un modèle thasien datant de la fin du V^e s. ou du début du IV^e s. a.C., tout comme son imitation sinopéenne⁵¹³. La variante II A-2 est composée de vases de faible hauteur (environ 61 cm), avec une panse arrondie « pithoïde » de diamètre un peu réduit (32-34 cm), avec un pied court à semelle lisse. Le pied est soit cylindrique, soit évasé et à arrête vive. Le volume est réduit (19 à 20 l). D'après le timbrage de certaines amphores et le contexte archéologique d'autres, la date proposée pour cette variante est 375-360 a.C.⁵¹⁴. La variante II B est un peu plus haute et un peu plus profonde que la variante II A. Son volume réel de 21 à 22 l correspond au standard de la variante II A. Le pied diffère de la forme précédente : il a ici la forme d'un cylindre légèrement évasé, avec une semelle lisse ou creusée d'une cavité. Certaines amphores de cette variante sont timbrées, ce qui permet à S.J. Monachov de les dater entre 360-350 a.C. et le premier tiers du III^e s.⁵¹⁵. La variante II C est la plus représentative du type II. Elle se caractérise par un col relativement court, un profil harmonieux de l'épaule et de la panse (D : 31,4 à 33,6 cm) et un volume réel (18,6 à 20,7 l) proche de celui de la variante II B. S.J. Monachov remarque toutefois que la capacité du type II C ne correspond plus, comme dans le cas du type II B, à un standard de 4,5 hémictes ou de 6 *chous*, mais à une fractionnaire de 4 hémictes (17,52 l). De nombreuses variantes de ce type ont été trouvées dans des complexes archéologiques bien datés, et un certain nombre d'entre elles est timbré. Les datations vont de la fin du IV^e s. ou du début du III^e s. au troisième ou même dernier quart du III^e s.⁵¹⁶. La variante II D ne se distingue de la variante II C que par la grandeur de son col (jusqu'à 20 cm). Sa capacité effective se situe entre 18 et 20 l. Cette variante peut être datée grâce au timbrage amphorique et aux complexes archéologiques où elles ont été découvertes. S.J. Monachov propose des dates comprises entre le second quart du IV^e s. et le milieu du III^e s., en parallèle avec la variante II C⁵¹⁷. La variante II E est une copie agrandie de la variante II C. Le diamètre de la panse est de 37 à 38 cm, la capacité de 24 ou 25 l, ce qui correspond certainement à un standard de 7 *chous* (21,89 l). S.J. Monachov date cette variante entre le deuxième et le troisième quart, voire le début du dernier quart du IV^e s.⁵¹⁸. Enfin, la variante II G a le profil harmonieux caractéristique du type II. Sa capacité (15 l) en fait une fraction

⁵¹³ Monachov 1993, 113, 117.

⁵¹⁴ Monachov 1993, 117.

⁵¹⁵ Monachov 1993, 117.

⁵¹⁶ Monachov 1993, 117-118.

⁵¹⁷ Monachov 1993, 118.

⁵¹⁸ Monachov 1993, 118, 121.

(3/5) du standard de la variante II E. La datation proposée se situe entre le deuxième quart et la moitié du IV^e s. a.C.⁵¹⁹.

Le troisième type d'amphores sinopéennes est lié au second. S.J. Monachov en fait la description suivante : « Il se caractérise également par le profil harmonieux de la panse, mais se distingue par la hauteur relative de la partie supérieure en raison de la longue déclivité de l'épaule. Le pied conique, la lèvre aplatie, les anses fines légèrement obliques sont autant de signes de reconnaissance. Le col est presque toujours renflé ; les parois sont minces (rarement plus de 5 mm) ; l'argile est de structure assez friable⁵²⁰ ». S.J. Monachov a isolé quatre variantes en fonction des différences métrologiques et morphologiques. La variante III A se caractérise par un raccordement harmonieux de la panse ovoïde au col. La partie supérieure de l'amphore représente presque la moitié de sa profondeur. Le col est renflé, la lèvre en forme de bourrelet aplati. S.J. Monachov estime que cette variante correspondait à un standard de 5 hémictes (21,89 l.). Cette variante a été datée de la fin du III^e s. et du début du II^e s. a.C.⁵²¹. La variante III B correspond à la variante III A en miniature. D'après l'information dont il dispose, S.J. Monachov estime que sa capacité correspondait aux 2/5 du standard. D'après des vestiges de timbre sur une anse et des caractéristiques morphologiques, il propose comme datation la seconde moitié du III^e s. a.C.⁵²². La variante III C est un développement fractionnaire de la variante III A. Le col se sépare assez nettement de l'épaule. Les anses sont fines, en position légèrement oblique, et se raccordent parfois doucement au col. La lèvre est toujours aplatie et soulignée par une profonde rainure. Le pied est de forme conique. La capacité de cette variante se situe autour de 18 l. (4 hémictes). Cette variante a été datée d'après la situation des amphores trouvées dans des complexes archéologiques, entre le début et le milieu du IInd s. a.C.⁵²³. Enfin, la variante III D a les caractéristiques suivantes : « La hauteur de la partie supérieure correspond également ici à presque la moitié de la profondeur de l'amphore ; l'épaule est nettement inclinée, le col fortement renflé, la lèvre aplatie et soulignée par une profonde rainure ; les anses sont obliques et se raccordent doucement au col. La panse est de diamètre réduit et le col cylindrique, nettement séparé de l'épaule. Le pied est toujours conique, présente des traces de tournage et se situe dans le prolongement de la panse. La capacité est d'environ 13 l⁵²⁴ ». Cette variante n'est pas timbrée, ce qui complique sa datation. S.J. Monachov estime que cette production a dû commencer au

⁵¹⁹ Monachov 1993, 121.

⁵²⁰ Monachov 1993, 121.

⁵²¹ Monachov 1993, 121.

⁵²² Monachov 1993, 121.

⁵²³ Monachov 1993, 121-123.

moment où les magistrats ont cessé de timbrer les amphores, c'est-à-dire à partir de la prise de la ville par Pharnace du Pont, en 183 a.C. S.J. Monachov pense donc que la production de la variante III D a eu lieu de la fin du premier quart du II^e s. à la fin de ce même siècle⁵²⁵.

S.J. Monachov a également identifié trois formes isolées. Il a fait quelques remarques sur l'évolution des parties profilées des amphores. Il souligne par exemple qu'au niveau du pied, les premiers spécimens d'emballages céramiques sinopéens ont copié celui des amphores héracléotes voisines, où le timbrage était antérieur⁵²⁶. Au niveau de la lèvre, la forme trapézoïdale à arrête externe des variantes anciennes (I A et I B, datant du premier tiers du IV^e s. a.C.) est à rapprocher des amphores thasiennes.

S.J. Monachov s'est également intéressé à l'évolution des standards. Il admet la prédominance des mesures attiques à Sinope et propose un tableau de capacité en mesures standard des amphores sinopéennes⁵²⁷. Il estime que l'unité de capacité préférentielle pour les amphores était l'hémiecte de 4,38 l. S.J. Monachov rapproche également les amphores de Sinope du système de mesure « pontique », dont l'unité était le *maris*, et qui était surtout diffusé sur la côte sud de la mer Noire⁵²⁸. Il propose un tableau où il compare les standards de capacité par tranche chronologique afin de calculer le « coefficient de standardisation » à chaque étape de la production amphorique. Il propose le résultat de 4 hémiectes (17,52 l.) tout en précisant que sa valeur est purement conventionnelle et ne peut tenir compte du degré de diffusion des différentes mesures. S.J. Monachov s'interroge enfin sur le contenu des amphores, car grâce à son tableau chronologique de l'évolution des amphores sinopéennes du IV^e au II^e s. a.C., on peut constater que plusieurs variantes ont pu coexister⁵²⁹. Il émet l'hypothèse que certains types d'amphores pouvaient correspondre au transport du vin, alors que d'autres étaient destinés à l'huile, mais, en l'absence d'analyses chimiques, il ne peut conclure⁵³⁰.

Les mérites de la classification de S.J. Monachov ont été reconnus, mais également fortement nuancés pas F. Dereli et Y. Garlan dans un article de 1997, où ils ont publié quelques nouvelles amphores timbrées de Sinope⁵³¹. Les deux auteurs estiment en effet que les critères de différenciation à l'intérieur du groupe II de S.J. Monachov sont assez flous. De plus, ils soulignent que la conversion des capacités métriques en unités de volumes antiques

⁵²⁴ Monachov 1993, 123.

⁵²⁵ Monachov 1993, 123.

⁵²⁶ Monachov 1993, 125 et n. 56.

⁵²⁷ Pl. CXXII, fig. 2.

⁵²⁸ Monachov 1993, 126.

⁵²⁹ Pl. CXXII, fig. 1.

⁵³⁰ Monachov 1993, 129.

(de type attique) ne se fait pas avec assez de rigueur. Pour F. Dereli et Y. Garlan, la seule chose qu'il est possible au chercheur de faire est de continuer à publier de nouveaux exemplaires d'amphores, surtout d'amphores timbrées, afin d'offrir de nouveaux objets à une typologie future. C'est ce qu'ils font dans leur article en présentant 18 exemplaires timbrés⁵³² qui s'ajoutent aux 32 exemplaires contenus dans l'article de S.J. Monachov. Ces nouvelles amphores proviennent du Musée archéologique de Sinope, qui dispose de 460 amphores complètes ou presque, découvertes essentiellement en mer. La plupart de ces amphores sont de manière très probable d'origine locale, et dans leur majorité d'époque romaine.

C'est D. Kassab Tezgör, grâce aux découvertes archéologiques réalisées lors des fouilles des ateliers amphoriques de Demirci et aux réserves du musée de Sinop, qui a identifié un petit nombre de types amphoriques d'époque romaine⁵³³. Le premier type est « une amphore à col large (le diamètre de l'embouchure est d'environ 12 cm), moyennement haut et s'évasant vers les épaules ; les anses qui prennent leur départ dans le premier tiers du col et rejoignent le milieu des épaules, comportent une nervure centrale ; la lèvre dessine un bourrelet large et peu épais, de profil concave, qui forme en bas une sorte de replis souligné par un sillon ; la panse présente, dans son dernier tiers, un étranglement suivi d'une partie légèrement renflée se terminant en pointe⁵³⁴ ». Ce type a une capacité de 26,250 l, sa pâte est le plus souvent orangée, avec des inclusions de quartz, de chamotte et de particules de pyroxène. D. Kassab Tezgör rapproche la forme de la panse des amphores colchidiennes, étudiées par G.R. Tsetskhladze et S. Ju. Vnukov⁵³⁵ (variante B), mais constate des différences (forme de la lèvre, petite protubérance cylindrique qui termine le pied, ton de la pâte). D. Kassab Tezgör date ce type au plus tôt à la fin du I^{er} s. ou au II^e s. p.C., dans la suite de la variante colchidienne datée de la seconde moitié du I^{er} s. a.C. et du I^{er} s. p.C.

Le second type d'amphores identifié à Demirci est le type d'amphores « en carotte », qualifié de la sorte en raison de sa panse longue et effilée, avec des épaules qui paraissent cintrées en raison de l'amincissement du corps. Sa lèvre est composée d'un double bourrelet, d'un col haut et étroit, dont le diamètre est en général de 6 cm. La capacité moyenne de ces amphores est de 6 l, la couleur de sa pâte varie de l'orange vif au rouge lie-de-vin, et les inclusions sont les mêmes que dans le type précédent⁵³⁶. D. Kassab Tezgör se fonde sur la

⁵³¹ Dereli & Garlan 1997, 199-209.

⁵³² Pl. CXXIII.

⁵³³ Kassab Tezgör 1999, 117-123 ; 2002, 199-204 ; d'autres types d'époque romaine avaient été identifiés par les archéologues russes, mais en nombre limité.

⁵³⁴ Kassab Tezgör 1999, 118.

⁵³⁵ Tsetskhladze & Vnukov 1992, 357-387 ; 1993, 81-105.

⁵³⁶ Kassab Tezgör 1999, 119.

forme conique de ce type d'amphores pour proposer une datation : après le II^e s. p.C., sans doute au IV^e s. p.C.

Un dernier type d'amphores a été identifié à Demirci. Il s'agit d'amphores de petite taille (pas plus de 60 cm), dont la capacité moyenne est de 6,4-6,5 l. « Leur col, étroit et allongé, se termine par une lèvre constituée par un bourrelet peu épais et mal défini. Les anses sont de section ovale et creusées d'une cannelure déportée sur le côté ; elles se rattachent au haut du col et au bord des épaules. La panse est conique et fermée par un fond arrondi très caractéristique. Le col et la panse sont côtelés, tandis que les épaules sont lisses⁵³⁷ ». D. Kassab Tezgör identifie ce type d'amphores à des types connus à Tanaïs dans les couches du IV^e et du début du V^e s. p.C. La pâte du troisième type d'amphores découvert à Demirci est blanchâtre, avec parfois une coloration rose ou orangée. On y retrouve les mêmes inclusions que dans les types précédents. Ce dernier type permet d'aborder le problème de la nature de l'argile composant les amphores de la mer Noire. Trois types d'argiles avaient été identifiés : une argile brune, une argile rouge et une argile claire. Les localisations de ces argiles sont assez fluctuantes, mais une répartition peut être proposée : l'argile brune provient de Colchide et l'argile rouge du Bosphore Cimmérien. L'argile claire était d'origine indéterminée, mais D. B. Šelov estimait que ces amphores provenaient d'un centre unique d'Asie Mineure, en raison de la forte proportion de petites particules noires de pyroxène ou d'augite contenues dans ces argiles habituelles dans l'argile des villes du nord de l'Asie Mineure. Sinope était pour lui la meilleure hypothèse⁵³⁸. Cette idée a été combattue par S. Ju. Vnukov, qui estimait que la couleur claire des amphores était due à un degré de cuisson différent apparu à l'époque romaine à Héraclée Pontique tout comme à Sinope. Il réservait l'appellation d'amphores « d'argile claire » aux amphores d'Héraclée⁵³⁹. Grâce aux découvertes de Demirci, D. Kassab Tezgör confirme les opinions de S. Ju. Vnukov, à savoir que la pâte prend à Sinope une couleur claire à une date tardive. Une chronologie chromatique des amphores de Sinope peut donc être proposée : de couleur rosée à l'époque hellénistique, orangée au début de l'époque romaine, les amphores auraient pris un ton plus clair, voire blanchâtre par la suite.

6. 3. La production des amphores

⁵³⁷ Kassab Tezgör 1999, 119.

⁵³⁸ Šelov 1986, 395-400.

⁵³⁹ Kassab Tezgör 1999, 119-120.

Y. Garlan a souligné la difficulté qu'il y avait à qualifier les « fabricants » d'amphores : étaient-ils de condition servile ou libre ? Étaient-ce des ouvriers potiers, des responsables chargés du fonctionnement des ateliers, des propriétaires de poteries, des commanditaires de lots d'amphores⁵⁴⁰ ? Les timbres amphoriques de Sinope donnent des indications sur les « fabricants » sinopéens, qui sont qualifiés par le terme de *kérameus*, qui apparaît sur un certain nombre de timbres autour de 300 a.C.⁵⁴¹. Sur ces timbres amphoriques⁵⁴², on retrouve le nom et la titulature d'un astynome, ceux d'un fabricant, ainsi que des emblèmes correspondant à l'un et à l'autre. Le terme de *kérameus* se retrouve aussi sur une petite série de timbres sinopéens, datée de la fin du timbrage, au début du II^e s. a.C.⁵⁴³. On retrouve un autre terme à Sinope, celui d'*ergatèriarchès* (« chef d'atelier »), présent par deux fois sur des timbres de la seconde moitié du III^e s. a.C.⁵⁴⁴. Le verbe *poïein* (« faire ») se retrouve dans sa forme aoriste (*époiei*) sur deux timbres sinopéens de l'astynome *Delphinios Kalliou* et du fabricant *Bakchios Diodotou*⁵⁴⁵. La distinction de ces termes ne permet pas d'avoir une idée précise du statut de ces « fabricants ». Comme le fait remarquer Y. Garlan, le *kérameus* peut être un simple exécutant ou bien un propriétaire d'atelier, l'*ergatèriarchès* un gérant ou un contremaître d'atelier, tout comme un locataire ou un propriétaire. Enfin, l'emploi du verbe *poïein* peut renvoyer à l'artisan (qui fait l'objet), ou à celui qui fait faire, à savoir le patron de l'atelier, le commanditaire ou le donateur de produit⁵⁴⁶.

Pour déterminer le statut socio-économique des « fabricants », il faut se pencher sur toutes les indications fournies par les timbres amphoriques. Peu de choses peuvent être déduites de l'onomastique car un nom à consonance géographique, barbare ou théophile ne correspond pas forcément à un statut servile du fabricant⁵⁴⁷. Il est intéressant de comparer les noms de fabricants amphoriques avec les listes officielles de magistrats qui se retrouvent dans les inscriptions. Pour Sinope, nous disposons du recueil des inscriptions de la cité, publié par D. French en 2004 dans la collection des *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, ainsi que les indices du catalogue des timbres céramiques sinopéens sur amphores et sur tuiles trouvés à Sinope, publié la même année par Y. Garlan⁵⁴⁸. Les indices livrent une liste alphabétique des astynomes et des autres magistrats éponymes, ainsi qu'une liste des

⁵⁴⁰ Garlan 2000, 113.

⁵⁴¹ Garlan 2000, 115.

⁵⁴² Groupes II et III de Conovici 1998.

⁵⁴³ Garlan 2000, 115.

⁵⁴⁴ Garlan 2000, 115-118.

⁵⁴⁵ Garlan 2000, 118.

⁵⁴⁶ Garlan 2000, 120.

⁵⁴⁷ Garlan 2000, 120-122 : mise en garde contre une certaine idéologie de l'esclavage.

⁵⁴⁸ Garlan 2004.

fabricants. Le croisement de ces listes est assez décevant car la majorité des inscriptions d'époques classique et hellénistique ne sont pas des documents officiels, mais des funéraires. Des noms se trouvant sur des funéraires se retrouvent dans les listes d'Y. Garlan. Lorsque les noms des astynomes, des magistrats éponymes et des fabricants sont connus sans patronyme, le parallèle peut être fait, mais ne peut peser dans la réflexion.

Trois documents civiques peuvent néanmoins attirer notre attention : tout d'abord, une liste de noms, dont le but est inconnu, datée du IV^e s. a.C. par D. French⁵⁴⁹. Dans cette liste de noms, on retrouve des noms connus comme étant des astynomes ou des magistrats éponymes : Βάκχιος (père d'un magistrat éponyme), Λάμαχος (père d'un magistrat éponyme), Μνήσις, Φορμίων (père d'un magistrat éponyme). On trouve aussi des noms de fabricants : Μνήσις et Φορμίων. Il est impossible d'identifier les personnages, car les noms sont souvent sans patronymes.

Un second document est plus probant : il s'agit d'une liste de prytanes avec une dédicace à Hestia Prytanéia, datée du IV^e s. a.C.⁵⁵⁰. Des noms peuvent être rapprochés, mais les patronymes ne correspondent pas (Ἀρίσταρχος, Δημήτριος, Διονύσιος, Διόφαντος, Ἡφαίστιος, Καλλισθένης, Λάμαχος, Ποσειδώνιος, Φίντις et Χορηγίων). Ἐπίδημος Ἐπιέλπου, qui a le titre de *nomophylax* dans l'inscription, se retrouve dans la liste des astynomes et autres magistrats éponymes du groupe IV⁵⁵¹. On peut donc émettre l'hypothèse qu'il s'agissait de la même personne et qu'on avait affaire à un homme ayant exercé diverses magistratures à Sinope.

Un troisième document doit être avancé avec précaution. Il s'agit d'une inscription funéraire, datée des V^e-IV^e s. a.C.⁵⁵², avec l'épithète suivant : Ποσειδώνιος Ἡρώνυμο. Or, un certain Ἡρώνυμος Ποσειδώνιου est connu comme un astynome du groupe VI⁵⁵³. Peut-être a-t-on ici affaire à un membre de la même famille, fils ou père de l'individu mentionné dans l'inscription funéraire.

Enfin, il faut signaler une autre inscription funéraire, l'épithète de Μάνης ἐλαιοπώλης, Manès le vendeur d'huile⁵⁵⁴. Le nom de Manès, avec ou sans patronyme, se retrouve dans la liste des fabricants⁵⁵⁵. Si l'un des fabricants pouvait être identifié au vendeur d'huile, cela permettrait de démontrer qu'un même individu pouvait se trouver à

⁵⁴⁹ IK, 64-Sinope, 2.

⁵⁵⁰ IK, 64-Sinope, 7.

⁵⁵¹ Garlan 2004, 139-140, 283.

⁵⁵² IK, 64-Sinope, 41.

⁵⁵³ Garlan 2004, 214-215 ; 284.

⁵⁵⁴ IK, 64-Sinope, 28.

⁵⁵⁵ Garlan 2004, 194.

divers postes de la « chaîne de production » de l'huile d'olive : comme fabricant de la céramique de transport et vendeur du produit transformé.

La documentation sinopéenne ne permet donc pas de déduire quelle était l'organisation sociale des ateliers amphoriques, avec des astynomes appartenant à « l'aristocratie » et des fabricants occupant aussi des fonctions de commerçants.

En prenant l'exemple de Thasos, Y. Garlan émet l'hypothèse que pouvaient coexister, au sein d'une même cité, deux modes de production amphorique différents, l'un relevant plutôt de familles aristocratiques (ateliers domaniaux), l'autre d'affermages temporaires, ce qui expliquerait la multiplication des noms de fabricants⁵⁵⁶. Y. Garlan rapproche de ce dernier cas l'atelier amphorique de Zeytinlik, où une cinquantaine de fabricants se retrouvent en un peu plus d'un siècle⁵⁵⁷.

Y. Garlan a également étudié l'organisation de la production amphorique, c'est-à-dire les relations qui pouvaient exister entre les fabricants. A Sinope, il a pu observer, dans la seconde moitié du IV^e s. a.C. et la première moitié du III^e s. a.C., un système de timbrage avec un emblème de fabricant, puis un emblème d'astynome. Il a constaté qu'un même emblème d'astynome correspondait à plusieurs fabricants, qui ont pu conserver cet emblème voire le transmettre à leurs héritiers. Y. Garlan a ainsi démontré qu'il y avait à Sinope des associations de fabricants d'une certaine durée, et que ces ateliers se plaçaient sous le signe d'un emblème (comme la fleur, la grappe et l'épi, la feuille)⁵⁵⁸. Grâce à la présence de patronymes après les noms de fabricants d'un même dépotoir, Y. Garlan a pu dresser des arbres généalogiques de familles de fabricants d'un même atelier, comme par exemple celui de l'atelier « à la fleur »⁵⁵⁹. Malgré la difficulté d'un tel travail à cause de nombreux homonymes, ces remarques témoignent des réseaux de parenté sur lesquels reposait la production amphorique sinopéenne.

6.4. Le contenu des amphores

Il n'existe pas d'analyse archéométrique concernant les amphores de Sinope. Nous devons donc nous tourner vers d'autres sources pour déterminer leur contenu. Les sources littéraires peuvent être utiles⁵⁶⁰, mais apportent un certain nombre de réponses sans forcément établir une gradation entre elles.

⁵⁵⁶ Garlan 2000, 125-126.

⁵⁵⁷ Garlan & Tatlıcan 1997, 312.

⁵⁵⁸ Garlan 2000, 129.

⁵⁵⁹ Garlan 2000, 130

⁵⁶⁰ Garlan 2000, 88.

Le contenu des amphores pouvait être de l'huile d'olive. Strabon rapporte en effet qu'aux alentours de Sinope « toute la région cultivée, à faible distance de la mer, est plantée d'oliviers⁵⁶¹ ». De plus, les fouilles d'ateliers amphoriques menées par Y. Garlan et D. Kassab Tezgör ont souvent eu lieu dans des localités plantées d'oliviers, où un pressoir à huile d'époque romaine a été découvert⁵⁶². Un lieu-dit où un des ateliers amphoriques ont été mis au jour s'appelait *Zeytinlik*, ce qui signifie en turc « oliveraie ». Enfin, au large de *Boztepe*, la péninsule de Sinope, une épave transportant des amphores de Sinope a été étudiée par D. Kassab Tezgör, qui a identifié des noyaux d'olives dans certaines amphores⁵⁶³.

Dans sa notice sur Sinope, Strabon⁵⁶⁴ rapporte aussi la pratique de la pêche aux pélamydes⁵⁶⁵ : le poisson était mis en saumure et commercialisé. Une seule preuve archéologique concernant la commercialisation du poisson de Sinope est avérée. Il s'agit d'une amphore identifiée comme sinopéenne découverte dans « l'épave de Varna », explorée en janvier 2003 par R. Ballard⁵⁶⁶. Dans cette amphore, des arrêtes de poisson-chat ont été découvertes. Les arrêtes ont été analysées et dateraient de ca. 487-277 a.C. L'épave n'a pas encore été analysée en détail, ce qui ne permet pas de déterminer si toute la cargaison était composée d'amphores contenant du poisson ou si l'amphore précédemment évoquée était seulement un *unicum*. Enfin, la question du remploi de l'amphore doit être posée. Y. Garlan reprend les données de J.L. Stoddart, qui a recensé 181 amphores sinopéennes retrouvées sporadiquement en Méditerranée⁵⁶⁷, et s'avoue tenté de faire du poisson en saumure le contenu essentiel de ces amphores⁵⁶⁸. Cette idée pourrait coïncider avec les sources littéraires d'époque romaine, qui vantent les mérites des poissons de Sinope ou du Pont-Euxin en général jusqu'à Rome⁵⁶⁹.

Les amphores de Sinope peuvent enfin avoir transporté du vin produit localement. Le vin faisait partie du mode de vie grec et même si le vin de Sinope n'avait pas la réputation du vin de Rhodes, les sources littéraires indiquent son existence. Lorsque Xénophon et ses compagnons passent à Sinope, les Sinopéens les cantonnent à Harméné, à environ onze kilomètres du centre-ville et leur font des présents d'hospitalité qui se composent de 3000

⁵⁶¹ Strab. 12. 3. 12, traduction F. Lasserre (CUF)

⁵⁶² Kassab Tezgör & Tatlıcan 1998.

⁵⁶³ Kassab Tezgör 1998.

⁵⁶⁴ Strab. 12. 3. 11.

⁵⁶⁵ *Supra*, 431-434.

⁵⁶⁶ Lund & Gabrielsen 2005, 164-165.

⁵⁶⁷ Garlan 2000, 89, n. 86.

⁵⁶⁸ Garlan 2000, 89.

⁵⁶⁹ *Supra*, 441.

médimnes de farine d'orge et de 1500 mesures de vin⁵⁷⁰. Le terme employé pour qualifier les mesures de vin est le terme générique κεράμια, qui peut donc correspondre aux amphores. En 1998, N. Conovici a publié le corpus des timbres amphoriques de Sinope retrouvés à Histia. Pour un total de près de 550 timbres, environ 28 % se réfèrent directement ou indirectement au vin (raisin, silènes et satyres, vaisselle de symposium)⁵⁷¹, ce qui est encourageant pour l'idée du commerce du vin de Sinope. Cependant, aucun emblème sur les timbres ne fait référence à l'huile d'olive, au grain ou même au poisson, ce qui rend difficile l'identification du contenu des amphores⁵⁷². Sinope a très certainement produit du vin tout au long de l'Antiquité, puisqu'à l'époque moderne les voyageurs mentionnent les vignes du quartier grec de Sinope⁵⁷³. On peut néanmoins s'interroger sur la qualité du vin de Sinope, puisque, lorsque Mithridate II a tenté d'assiéger Sinope en 220, l'allié rhodien a envoyé de l'argent, des cuirasses, des armes, et du vin de Rhodes⁵⁷⁴. Le vin a été identifié comme un instrument destiné à donner du courage aux Sinopéens⁵⁷⁵. Cet envoi de vin doit-il être interprété comme témoignant de la faiblesse tant qualitative que quantitative du vin sinopéen, ou bien d'un état de siège particulièrement difficile pour la cité, qui se voit privée de sa *chôra* nourricière, même très proche, sur les flancs de la péninsule ? Le vin de Sinope ne devait pas être d'une qualité suffisante pour être exporté dans le monde égéen, mais il devait trouver un débouché acceptable dans les cités grecques du nord de la mer Noire, où des timbres amphoriques sinopéens ont été retrouvés, en concurrence avec des timbres thasiens, cnidiens, rhodiens⁵⁷⁶. L'avantage du vin de Sinope pouvait résider dans son prix, car son origine était moins lointaine que les vins de l'Egée.

En l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de dire si les amphores de Sinope transportaient telle ou telle marchandise, ni en quelle quantité. Nous nous rangeons à l'avis prudent d'Y. Garlan, qui voit dans les amphores des récipients polyvalents, dont la destination particulière ne peut être déterminée que de façon soit ponctuelle soit largement hypothétique⁵⁷⁷.

⁵⁷⁰ Xen., *Anab.*, 6. 1. 15.

⁵⁷¹ Conovici 1998, 193-194.

⁵⁷² Lund & Gabrielsen 2005, 163-164.

⁵⁷³ **Supra.**

⁵⁷⁴ Polybe 4. 56. 3.

⁵⁷⁵ Fernoux 2004, 162.

⁵⁷⁶ Conovici 2005.

⁵⁷⁷ Garlan 2000, 91.

6. 5. Les amphores et les timbres amphoriques comme marqueurs du commerce de Sinope

6. 5. 1. Problèmes de méthode

Les timbres amphoriques peuvent servir à l'étude du commerce de Sinope, telle est une idée assez répandue dans la recherche⁵⁷⁸. Ce sont essentiellement des chercheurs russes ou soviétiques qui ont travaillé dans ce domaine. Y. Garlan a fait le point sur les problèmes que pose la conversion des données amphoriques en documents d'histoire économique⁵⁷⁹. Le premier problème qui se pose est celui de l'établissement des données. Environ 50 000 timbres amphoriques sinopéens ont été recensés, essentiellement sur les bords de la mer Noire. Y. Garlan souligne les grandes disparités dans les résultats. Ce sont en effet les sites fouillés qui offrent le plus de matériel, et il serait tentant de croire que Sinope n'a eu des relations commerciales qu'avec le nord de la mer Noire. Or, si des fouilles ou des prospections étaient menées sur la côte nord de la Turquie ou sur la côte géorgienne, il est certain que le corpus des amphores et des timbres amphoriques de Sinope s'en trouverait considérablement augmenté. Le travail a été réalisé pour Sinope grâce à la publication du corpus des timbres amphoriques de Sinope⁵⁸⁰, et demanderait à être poursuivi dans les réserves des musées de Samsun, Giresun, Ordu, Trabzon. Il peut également y avoir des distorsions en fonction des niveaux stratigraphiques et des types d'installations fouillées. Y. Garlan cite à ce propos les couches d'occupation continue, qui peuvent donner une idée précise des différents courants d'importation, les nécropoles où les amphores peuvent être utilisées comme vases funéraires ou comme offrandes, et les dépôts massifs résultant d'importations ponctuelles⁵⁸¹. Les difficultés augmentent lorsqu'il s'agit de déterminer le coefficient de fragmentation des timbres amphoriques et le coefficient variable de lisibilité⁵⁸². L'identification de l'origine des timbres pose moins de problèmes, alors que leur datation est sujette à polémiques. Les timbres ne permettent pas de préciser le nombre d'amphores exportées, car les coefficients de timbrage sont inconnus. Y. Garlan estime que ce coefficient était relativement élevé à Sinope, et rejette toute donnée chiffrée comme celles d'I.B. Brašinskij selon lesquelles on aurait timbré à Sinope une amphore sur cinq ou six. A Elizavetovskoe, le coefficient de timbrage des amphores entières de Sinope est de 53 %, et de 59 % pour le matériel des fermes des environs d'Eupatoria pour la période allant du dernier

⁵⁷⁸ Par exemple chez Monachov 1993, 107, qui fait un état de la recherche.

⁵⁷⁹ Garlan 2000, 173-192.

⁵⁸⁰ Garlan 2004.

⁵⁸¹ Garlan 2000, 174-175.

⁵⁸² Garlan 2000, 175.

quart du IV^e s. a.C. au premier quart du III^e s. a.C.. Enfin, vers 270-260 a.C., dans l'établissement voisin de Pešćanka, le coefficient de timbrage des amphores de Sinope est un peu supérieur, pour atteindre 90 % à Baklan'ja skala, sur la côte nord de la presqu'île de Kerč, de la seconde moitié du IV^e s. au début du III^e s. a.C.⁵⁸³.

Y. Garlan conclut donc qu'il est impossible de savoir à combien d'amphores correspondent les timbres recueillis. Il en est de même pour la capacités des amphores, car il existe des variations même pour les centres dont les standards sont assez bien connus. Il est également impossible de se prononcer sur la nature du contenu des amphores d'après leur forme. Les amphores pouvaient aussi être commercialisées vides, ou être réutilisées, une fois vidées de leur contenu⁵⁸⁴. Nous devons donc reprendre à notre compte les conclusions d'Y.Garlan : « Faute de pouvoir convertir les timbres ou les fragments non timbrés en amphores, les amphores en volumes, les volumes en denrées et les denrées en prix, nous ne pouvons donc espérer obtenir que des données chiffrées très approximatives et fragiles, qui ne peuvent guère, sans abus de langage, constituer la base statistique d'une véritable histoire quantitative⁵⁸⁵ ».

Le second problème qui se pose est le traitement des données pour évaluer l'amplitude des variations spatiales et temporelles du commerce. Y. Garlan met en garde contre la représentation globale des séries timbrées, toutes époques confondues, tout en soulignant la difficulté de mettre en relation synchronique tous les centres producteurs. Il propose de se concentrer sur un seul centre exportateur, si le classement des éponymes en groupes successifs est assez bien établi et s'il est possible de penser que, durant la même période, le coefficient de timbrage, le volume moyen des amphores et la nature du contenu des amphores ont été peu modifiés⁵⁸⁶. La chose paraît réalisable pour Sinope, qui dispose de séries astynomiques. Il est alors possible d'exploiter mathématiquement les données et de les « bonifier »⁵⁸⁷. Y. Garlan cite les différentes méthodes utilisées : totaliser le nombre de trouvailles par périodes et en déterminer le pourcentage par rapport à l'ensemble des importations ; calculer le coefficient annuel des différentes périodes (coefficient de « représentativité » ou de « densité absolue ») obtenu en divisant le nombre de timbres recueillis par le nombre d'années concernées ; calculer ensuite les variations de ces coefficients périodiques par rapport à la moyenne des coefficients et de leur progressivité

⁵⁸³ Garlan 2000, 177-178 : données chiffrées provenant d'articles en russe recensés par Y. Garlan.

⁵⁸⁴ Garlan 2000, 179-180.

⁵⁸⁵ Garlan 2000, 180.

⁵⁸⁶ Garlan 2000, 180-181.

⁵⁸⁷ Lazarov 1978.

d'une période à l'autre ; ou bien encore diviser les coefficients périodiques par le nombre total de trouvailles afin d'obtenir des coefficients de « densité relative ». Ces coefficients se prêtent à des comparaisons plus justes, entre lieux d'importation et par rapport à l'ensemble des exportations de la cité productrice. Ces indications chiffrées doivent être représentées sous forme de graphiques⁵⁸⁸. D'autres questions peuvent être posées⁵⁸⁹ : celle de liens éventuels entre consommateurs et fabricants ; celle des itinéraires suivis par les exportateurs d'amphores (en comparant les éponymes et les fabricants attestés dans les cités côtières) ; celle de l'acheminement des amphores vers l'intérieur des terres ; celle d'une corrélation possible avec d'autres indices témoignant indirectement du commerce du vin.

Le dernier problème qui se pose est celui de l'interprétation des données. Un premier élément d'interprétation est celui de l'histoire événementielle des cités exportatrices et importatrices. Les événements militaires, les rapports d'amitié (souvent matérialisés par des décrets de proxénie) ou d'inimitié, les crises, les phénomènes de piraterie, d'impérialisme et de colonisation ont pu influencer le commerce des amphores, mais ne peuvent pas tout expliquer, ni servir de base à une chronologie absolue⁵⁹⁰. Y. Garlan qualifie de « scénario bâti à la légère » l'interprétation de N.F. Fedoseev concernant Sinope⁵⁹¹ : déclin des exportations sinopéennes à la fin du Groupe I à cause du siège de la ville par Datamès, développement des exportations après la libération de la ville, déclin à l'époque d'Alexandre et des Diadoques, remarquable essor des exportations à la fin du Groupe III sous l'impulsion d'Eumèlos, roi du Bosphore, réorientation des exportations vers l'ouest de la mer Noire lors de la campagne de Lysimaque, déclin vers 270 au moment des invasions galates. Il faut rester prudent quant à l'utilisation des données événementielles car elles peuvent ne pas influencer sur le commerce, comme par exemple dans le cas de Rhodes, dont le commerce n'est pas trop affecté par l'ouverture du port franc de Délos, à partir des années 167-166.

On peut également interpréter les données en terme de concurrence économique entre centres exportateurs, mais Y. Garlan se montre réservé sur cette idée, car aucune source ne témoigne de compétition commerciale⁵⁹². Il estime en effet que ce commerce était plutôt fondé sur la demande en marchandises que sur la nécessité d'écouler des excédents de production. Il pense que les exportations de vin et d'huile en mer Noire pouvaient servir de monnaie d'échange, tout comme les tuiles sinopéennes auraient servi de lest dans les navires

⁵⁸⁸ Garlan 2000, 181 ; 189-192 : graphiques à partir du cas thasien.

⁵⁸⁹ Garlan 2000, 182-184.

⁵⁹⁰ Garlan 2000, 185.

⁵⁹¹ Garlan 2000, 186.

⁵⁹² Garlan 2000, 187.

en direction d'Olbia et du Bosphore⁵⁹³. Beaucoup d'incertitudes demeurent : l'origine ethnique des marchands, l'influence exercée sur les importations de vin par le niveau social et le goût des consommateurs.

6. 5. 2. Amphores et timbres amphoriques sinopéens à l'étranger

Environ 50 000 timbres amphoriques sinopéens sont connus⁵⁹⁴, mais leur publication est particulièrement dispersée, voire inaccessible. Le manuscrit inédit des *Inscriptiones orae septentrionalis Ponti Euxini (IosPE III)*, conservé aux archives de l'Institut d'Histoire de Moscou et abandonné depuis 1955,⁵⁹⁵ contenait 9035 timbres amphoriques de Sinope. Ces timbres ont été étudiés par B.N. Grakov, dans son mémoire de licence, publié en 1929, *Les timbres céramiques à noms d'astynomes de la Grèce antique*, et dans sa thèse de doctorat, soutenue en 1939, *L'emballage timbré de la période hellénistique comme source pour l'histoire de la production et du commerce*. Ces manuscrits sont restés inaccessibles à un public de chercheurs non russophones. Il en est de même pour les réserves des musées ex-soviétiques, contenant le matériel inédit de fouilles menées parfois depuis le XIX^e s. : de nombreux timbres amphoriques se trouvent dans la collection de l'Université de Moscou au musée Pouchkine, au musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg (découvertes faites à Kerč et à Olbia). Les résultats des fouilles de la première partie du XX^e s. (Kerč, Tyritakè, Phanagorie, Panticapée, Myrmèkion, Chersonèse et Olbia) sont également inaccessibles à un public non russophone.

La connaissance du matériel amphorique sinopéen a été rendue possible de manière indirecte, durant la seconde moitié du XX^e s., par les articles en langue française ou en langue allemande des chercheurs roumains qui, situation géopolitique du bloc de l'Est oblige, maîtrisaient bien la langue russe⁵⁹⁶. C'est à partir de 1987 que la publication dans la *REG* du *Bulletin Amphorique* de J.-Y Empereur et Y. Garlan a permis d'avoir accès à des résumés critiques de publications en langue bulgare, russe et ukrainienne.

Même si les résultats présentés sont fragmentaires, incomplets et incertains, il nous a paru utile de présenter un état des lieux de la documentation concernant les trouvailles d'amphores et de timbres sinopéens découverts en dehors de Sinope. Lorsque certaines

⁵⁹³ Garlan 2000, 188.

⁵⁹⁴ Garlan 2004, 5.

⁵⁹⁵ Garlan 1999a, 10-12 : historique du manuscrit des *IosPE III*.

⁵⁹⁶ Conovici 1998, 181 : synthèse de la bibliographie en langue russe concernant les timbres amphoriques sinopéens.

publications sont particulièrement difficiles d'accès, nous avons cité leur notice dans le *Bulletin Amphorologique*.

La très grande majorité de la documentation se situe dans la région pontique prise au sens large⁵⁹⁷ : nous incluons Seuthopolis en Mésie inférieure, bien qu'elle soit distante de plus de 250 km de la mer. De la même façon, les découvertes réalisées dans les régions de la mer d'Azov sont comptabilisées dans celles de la mer Noire, dont elles sont le prolongement.

Nous donnons également un tableau des trouvailles sinopéennes effectuées dans le monde méditerranéen, qui doit également être entendu dans un sens large puisque des découvertes ont été faites en Macédoine. Ces résultats sont volontairement mis à part car, en dehors d'Athènes, ils sont assez modestes.

Lieu de découverte	Nature du matériel et quantité	Datation	Références
Seuthopolis	3 timbres amphoriques + quelques exemplaires du groupe « à la roue »	Deux dernières décennies du IV ^e s. a.C.	Lazarov 1986, 404-405 <i>Bull. Amph.</i> 1987, n°110 ; 2002, n°193
Kabylé	6 timbres amphoriques	IV ^e -III ^e s. a.C.	<i>Bull. Amph.</i> 1997, n°135
Bourgas	1 timbre amphorique		Kiachkina 1994, 188; <i>Bull. Amph.</i> 1997, n°136
Mésembria	5 timbres amphoriques		Lazarov 1986, 404-405 ; <i>Bull. Amph.</i> 1987, n°113.
Odessos	55 timbres amphoriques		Lazarov 1986, 402 ; Banev, Lazov & Salkin 1985, 31
Sborjanovo	14 timbres amphoriques	Dernier quart du IV ^e s.- première moitié du III ^e s. a.C.	<i>Bull. Amph.</i> 1987, n°114 ; 1992, n°114
Bizoné	403 timbres amphoriques	Intensification surtout dans la seconde moitié du II ^e s. a.C.	Banev, Lazov & Salkin 1985, 29-31
Callatis	774 timbres amphoriques trouvés à Callatis + 38 dans sa chôra + 8 + 45 = 865 timbres amphoriques		Lazarov 1986, 402-404 ; Gramatopol & Poenaru Bordea 1969 ; Bălădeanu-Zavatin 1980 ;

⁵⁹⁷ Pl. CXXV.

			Buzoianu 1981 ; Bounegru & Chiriac 1981 ; Buzoianu & Cheluță-Georgescu 1983 ; Buzoianu 1986 ; <i>Bull. Amph.</i> 1992, n°119, 120 ; Sîrbu 1985 ; Conovici, Avram & Poenaru Bordea 1989 ; <i>Bull. Amph.</i> 1997, n°138 ; 2002, n°204 ; Buzoianu & Cheluță-Georgescu 1998 ; Conovici 1998, 175
Dobroudja	38 timbres amphoriques		Irima 1980 ; 1983 ; Lungu 1994
Albești	Amphores 204 timbres amphoriques		Bărdulescu, Buzoianu & Cheluță-Georgescu 1987 ; 1990 ; 1991
Tomis	141 timbres amphoriques		Lazarov 1986, 402 ; Buzoianu 1980 ; 1981 ; 1986 ; 1992
Satu Nou	54 timbres amphoriques	260-250 a.C.	Irima & Conovici 1990
Plaine de Braila	Quelques fragments d'amphores		Sîrbu 1982
Istros	652 timbres amphoriques		Lazarov 1986 ; Coja 1986 ; Conovici 1998
Nuntași	3 timbres amphoriques 2 fragments d'amphores		Domăneanțu 1993
Orgamè	42 timbres amphoriques		Lungu 1992
Sarichoi	5 timbres amphoriques		Lungu 1991
Zatoka	Timbre amphorique		<i>Bull. Amph.</i> 1997, n°152
Tyras	284 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1987, n°135 ; 1992, n°133 ; 2002, n°209 ; Conovici 1998, 181, n. 551
Nikonion	29 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1997, n°151 ; 2002, n°221- 222
Bugaz	Timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1997,

			n°152
Région d'Odessa ?	6 ou 2 timbres amphoriques ?		Lahi 2000
Olbia	242 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1987, n°136 ; 2002, n°115 ; 224 ; Conovici 1998, 181
Kourganés (Moldavie, Ukraine)	Amphores sinopéennes 3 timbres amphoriques	IV ^e -début III ^e s. a.C.	<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°131-132 ; 140 ; 1997, n°83 ; 2002, n°238
Kamenskoe	19 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 2002, n°229
Sites du Dniepr inférieur	9 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 2002, n°229
Kerkinitis-Eupatoria (Majak, Garšino, Peščanka, Kara Tobe, Pečanoë)	66 timbres sur amphores 19 (?) timbres sur tuiles fragments amphoriques 12 % de 863 timbres découverts entre 1980 et 1987	10 timbres du gr. II 6 timbres du début du gr. III (Majak) 36 timbres des gr. V et VI amphores : troisième quart du IV ^e s. a.C.- début du II ^e s. a.C. (Majak), I ^{er} s. p.C. (Kara Tobe)	<i>Bull. Amph.</i> 1987, n°137 ; 1992, n°141-141bis ; 143 ; 1997, n°163 ; Conovici 1998, 181
Chersonèse (Maslini, Novo Fedorovka)	108 tuiles timbrées (219 en comptant Kerkinitis) 100 timbres amphoriques 1 amphore sinopéenne	Tuiles timbrées : surtout gr. I	<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°145 ; 147 ; 1997, n°165 ; 168 ; 170 ; 2002, n°242 ; Conovici 1998, 181
Néapolis de Scythie	Amphores dont l'une est timbrée	Seconde moitié du II ^e s. a.C.	<i>Bull. Amph.</i> 1997, n°164
Crimée (Kyz-Kermen, Zapadno-Donuzlavskoe, Sjujurtaš)	62 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 2002, n°233 ; 235 ; 239
Panskoe	1 amphore timbrée		<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°142
Théodosie	150 timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°148-149
Nymphaion	27 timbres amphoriques		Fedoseev & Zin'ko 1997 ; <i>Bull. Amph.</i> 2002, n°247 ; Conovici 1998, 181
Kertch-Panticapée (Mysovoe, Michajlovka)	1523 (ou 4600 ?) timbres amphoriques Fragments amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1987, n°138 ; 1997, n°172 ; Conovici 1998, 181, n. 554

Myrmékion	1028 timbres dont une majorité proviennent de Sinope (199 pour Conovici)		<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°150 ; Conovici 1998, 181, n. 553
Bosphore Cimmérien (Patraeus, Baklan'ja skala)	101 timbres + quelques autres		<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°151 ; 1997, n°184 ; 2002, n°245-246
Elizavetovskoe	40 timbres Amphores timbrées		<i>Bull. Amph.</i> 1992, n°153-154 ; 1997, n°176 ; 2002, n°253
Phanagorie	14 timbres amphoriques		Conovici 1998, 181
Gorgippia	Environ 350 timbres amphoriques		Conovici 1998, 181, n. 552 ; <i>Bull. Amph.</i> 2002, n°213
Colchide	50 timbres (23 sur amphores et 27 sur tuiles) dont 42 trouvés à Vani		<i>Bull. Amph.</i> 2002, n°258
Amisos	20 amphores de Sinope		Akkaya 1999

Tableau : amphores et timbres amphoriques sinopéens dans le monde pontique

Les données présentées ici doivent être observées avec prudence car elles témoignent de l'intérêt plus ou moins grand accordé au matériel amphorique par les archéologies nationales, tout comme de l'importance des campagnes de fouilles ou de prospection dans les différents pays riverains de la mer Noire. Les résultats concernant la Bulgarie ne sont pas conséquents sur le Pont Gauche avant Bizoné (403 timbres amphoriques). En Roumanie, les trouvailles sinopéennes sont extrêmement abondantes dans la plaine de la Dobroudja et sur la côte (près de 2000 timbres). Une autre zone de découverte importante se situe dans la région du delta du Dniestr (Tyras et Nikonion) et la région d'Olbia (plus de 300 timbres ?). Enfin, la Crimée offre une dernière zone d'abondantes découvertes, entre Kerkinitis et le Bosphore Cimmérien (plus de 1200 timbres ?). A l'est de Gorgippia, les données sont particulièrement limitées, en raison de l'absence de fouilles importantes en Géorgie en dehors de Vani ou de Pičnari. La côte turque de la mer Noire souffre d'un réel déficit documentaire, puisqu'aucune fouille archéologique n'y a été menée, si ce n'est quelques fouilles de sauvetage, et que les réserves amphoriques des musées locaux commencent à peine à être explorées. Les résultats ainsi proposés présentent donc une vision tronquée de la réalité en proposant une sur-représentation du matériel amphorique sinopéen à l'ouest et au nord de la mer Noire.

Il est néanmoins possible de proposer quelques réflexions relatives au commerce de Sinope avec le Pont gauche et le Pont nord. Une classification reconnue des timbres amphoriques de Sinope permet de dater tout timbre découvert lors de fouilles archéologiques et par là, d'avoir une idée de l'importation des amphores sinopéennes dans un lieu donné tout au long de la période du timbrage des amphores. De nombreux articles ont tenté de réaliser ce travail, mais ces travaux se fondaient souvent sur la classification de B.N. Grakov, ou sur des classifications quelque peu corrigées de la première, et donc toujours sujettes à caution. Ce n'est que très récemment qu'une même classification a été adoptée par les auteurs des deux corpus des timbres amphoriques de Sinope, N. Conovici pour les timbres découverts à Histria⁵⁹⁸ et Y. Garlan pour les timbres découverts à Sinope⁵⁹⁹. Il faudrait désormais répertorier tous les timbres amphoriques de Sinope publiés et inédits, site par site (lorsque cela est possible), afin d'obtenir une image des exportations sinopéennes en mer Noire. Les variations de volumes d'exportations pourraient ainsi être confrontées aux événements politiques connus. La constitution de tels corpus de timbres amphoriques est appelée de tous ses vœux par la communauté scientifique, mais pour le moment, ce travail n'a pas été réalisé et les conclusions sur le commerce de Sinope ne peuvent pas être tirées.

Dans son corpus sur les timbres de Sinope trouvés à Histria, N. Conovici propose néanmoins un chapitre sur la dynamique de la circulation des amphores et des tuiles sinopéennes à Histria et dans la région ouest-pontique⁶⁰⁰. Pour cela, il utilise les 649 timbres amphoriques sinopéens trouvés à Histria, auxquels il retranche les timbres non identifiés, les timbres à noms de fabricants, les timbres à monogrammes et l'unique timbre à date. 578 timbres datés peuvent ainsi être utilisés pour une analyse statistique. N. Conovici propose un tableau de répartition par groupes des timbres sinopéens à noms d'astynomes trouvés à Histria⁶⁰¹. La donnée significative retenue par N. Conovici est celle de la fréquence relative des timbres (f^r), qui permet des comparaisons avec d'autres sites. Il constate qu'il y a une baisse de la pénétration des amphores timbrées durant le groupe II par rapport au groupe I, puis une légère croissance à partir du groupe III et un bond spectaculaire pendant le groupe IV. Afin de rendre ces résultats plus parlants (car la division en groupes d'astynomes est avant tout typologique), N. Conovici a travaillé sur 8 périodes de 20 ans (dont une de 21 ans), correspondant aux 161 ans de timbrage⁶⁰² (environ du milieu du IV^e s. a.C. au début du II^e s.

⁵⁹⁸ Conovici 1998.

⁵⁹⁹ Garlan 2004.

⁶⁰⁰ Conovici 1998, 169-185.

⁶⁰¹ Pl. CXXVI, tableau II.

⁶⁰² Pl. CXXVI, tableau III.

a.C.). Il ajoute aussi un tableau donnant la fréquence relative, la fréquence relative cumulée et les différences les valeurs relatives de chaque période et les valeurs précédentes⁶⁰³. Cela lui permet de bâtir un graphique présentant la fréquence relative et la fréquence cumulée des astynomes sinopéens à Histria par période de 20 ans.

Durant la première période de 20 ans, qui correspond au groupe I et au début du groupe II, les rapports commerciaux de Sinope avec Histria sont constants, mais de faible ampleur. Durant la seconde période (sous-groupes IIa, IIb, début IIc), qui correspond approximativement au dernier quart du IV^e s., l'importation des amphores timbrées chute énormément (seuls deux exemplaires ont été retrouvés), alors que cinq tuiles à noms de magistrats sont connues. N. Conovici conclut que les contacts n'ont pas cessé entre Sinope et Histria à cette époque, mais ont plutôt eu un caractère occasionnel.

Lors de la troisième période (fin du IV^e s. a.C.-début du III^e s. a.C., sous-groupe IIc jusqu'au premier tiers du groupe III), il y a une reprise des échanges plus réguliers entre les deux cités. La quatrième période (deux derniers tiers du groupe III et première moitié du groupe IV) est marquée par une hausse sensible du volume des échanges. C'est à la cinquième période (environ deuxième quart du III^e s. a.C., deuxième partie du groupe IV et début du groupe V) que se situe l'apogée des importations sinopéennes à Histria. La répartition des importations sinopéennes n'est pas uniforme durant cette cinquième période. Ainsi le maximum des importations d'amphores sinopéennes timbrées se situe à l'époque des 8 derniers astynomes du groupe IV. Il a été précédé par une longue période de relations florissantes à partir des derniers astynomes du groupe III, et a été suivi par un brusque recul au début du groupe V, qui a duré environ 7 ans.

La sixième période (troisième quart du III^e s.) commence avec un même revirement. Il y a une baisse importante des importations sinopéennes d'amphores, jusqu'à un niveau qui reste assez constant. Lors de la septième période (deuxième partie du sous-groupe Vc et sous-groupe Vd), on assiste à une stagnation des importations. Enfin, la huitième période est assez mal connue sur le littoral ouest-pontique. N. Conovici avance l'hypothèse réservée d'une baisse considérable d'amphores timbrées importées à Histria pendant la période qui précède la fin du timbrage.

La fin du timbrage à noms d'astynomes n'a pas entraîné la fin des échanges entre Sinope et Histria, puisque quelques timbres et un timbre « à date » montrent la continuité des échanges au-delà de la première décennie du II^e s. a.C.

⁶⁰³ Pl. CXXVI, tableau IV.

N. Conovici a effectué le même travail à partir de 786 timbres amphoriques sinopéens à noms d'astynomes découverts à Callatis⁶⁰⁴ et a comparé la situation entre Histria et Callatis⁶⁰⁵. Les mêmes tendances générales des deux lots sont constatées : baisse pour le groupe II et amplitude maximale pour le groupe IV et le début du groupe V, et baisse progressive dans les périodes suivantes.

N. Conovici a constaté que les importations sinopéennes dans les autres colonies ouest-pontiques étaient connues par des échantillons beaucoup plus modestes. Les données connues pour la Bulgarie ou bien pour les cités de Tyras ou de Nikonion sont de plus à affiner, car les résultats proposés font souvent référence à l'ancienne classification de Grakov. N. Conovici a jugé bon de comparer les résultats d'Histria avec ceux de la zone nord-pontique. Actuellement, seule Panticapée permet la comparaison avec Histria⁶⁰⁶ en raison de 1445 timbres à noms de magistrats datés avec précision. Pour la période 2, il y a une baisse importante des importations dans les deux villes, les valeurs de Panticapée étant supérieures pour la période 1 et la période 2. N. Conovici estime que cette baisse correspond probablement à une réduction générale des exportations sinopéennes, mais que le royaume du Bosphore (à travers Panticapée) reste un partenaire privilégié. Durant la période 3, les importations augmentent à Histria et à Panticapée, où le volume relatif des importations est 6,5 fois plus grand qu'à Histria. C'est durant la période 4 que les importations sinopéennes atteignent leur apogée à Panticapée, alors que c'est le cas à Histria vingt ans plus tard lors de la période 5. N. Conovici explique la chute des importations sinopéennes à Panticapée lors de la période 5 (deuxième quart du III^e s.) par une « crise » temporaire entre Sinope et le royaume du Bosphore. C'est cette « crise » qui aurait obligé Sinope à trouver d'autres débouchés. Durant la période 6, les importations sinopéennes augmentent à Panticapée tout comme à Histria et Callatis, mais c'est désormais Histria qui apparaît comme le partenaire le plus important de Sinope, avec 26,64 % des importations contre 12,87 % à Panticapée et 12,21 % à Callatis. L'avantage d'Histria se maintient lors de la période suivante 7, avec 10,90 % des exportations sinopéennes, contre 8,44 % à Panticapée et 4,07 % à Callatis. La période 8 est mal représentée dans toutes les cités, mais Panticapée l'emporte de nouveau.

N. Conovici a poursuivi son travail sur les timbres sinopéens à astynomes et a présenté un tableau et un graphique présentant les résultats d'Istros, de Callatis, d'Olbia et de Panticapée, par périodes de 10 ans⁶⁰⁷, ce qui est une avancée par rapport au travail précédent

⁶⁰⁴ Pl. CXXVII.

⁶⁰⁵ Pl. CXXVIII-CXXX.

⁶⁰⁶ Pl. CXXXI.

⁶⁰⁷ Pl. CXXXVI.

qui découpait la liste des astynomes en grandes périodes sans qu'il soit facile de s'y retrouver dans la chronologie. Il constate que le pic dans les importations est différent et que celui d'Olbia et de Panticapée précède d'une décennie le pic des cités pontiques occidentales⁶⁰⁸.

Les travaux de N. Conovici nous permettent d'avoir une image ponctuelle des importations sinopéennes dans quatre villes pontiques importantes. Il est évident qu'il faudrait mener un tel travail dans la plupart des centres d'importation, mais faute de matériel publié, nous devons attendre.

Il serait également intéressant de voir quels étaient les autres partenaires commerciaux des cités qui importaient des produits sinopéens. Peut-on parler de concurrence commerciale ou de complémentarité sur les marchés ou ces notions sont-elles trop contemporaines⁶⁰⁹ ? Est-il réellement possible d'établir de telles correspondances ? De nombreux problèmes se posent comme la variation du coefficient de timbrage d'un centre producteur à l'autre, l'obsolescence de certaines classifications des timbres amphoriques de Sinope (à partir des classifications de Grakov ou de Brašinskij par exemple) ou des autres centres producteurs⁶¹⁰. Même s'il est tentant de voir des « guerres commerciales » pour obtenir des « parts de marché » dans certains centres de consommation, il est très difficile de suivre les publications qui proposent de tels résultats, souvent mis en relation avec des événements politiques généraux⁶¹¹.

N. Conovici a mené un travail comparatif sur le dynamisme du commerce à travers les amphores de Sinope, de Thasos et de Rhodes sur la côte occidentale de la mer Noire, dans les cités d'Istros, de Tomis et de Callatis⁶¹². Il offre deux types d'outils à la réflexion : un tableau et un graphique présentant les fréquences relatives des astynomes sinopéens à Istros, Tomis et Callatis⁶¹³, par intervalles de 20 ans et par intervalles de 10 ans. Le graphique de distribution des astynomes sinopéens par intervalles de 20 ans révèle les tendances générales : le pic des importations se situe à la même période à Istros et à Callatis, c'est-à-dire entre 270 et 251 a.C. La courbe de distribution pour Callatis est beaucoup plus abrupte que celle d'Istros : elle est presque inexistante entre 350 et 291 a.C., et elle passe de 1,53 % à 16,65 % entre c. 290-271 a.C., à 64,12 % entre c. 270-251 a.C., pour tomber à 12,21 % entre c. 250-231 a.C. et ensuite décroître.

⁶⁰⁸ Conovici 2005, 113.

⁶⁰⁹ Garlan 2000, 4-5.

⁶¹⁰ Rhodes en particulier.

⁶¹¹ Lazarov 1978, 65 ; Lazarov 1986, 402 ; *Bull. Amph.*, 1987, n°113 ; Buzoianu & Cheluță-Georgescu 1983 ; Bărbulescu, Buzoianu & Cheluță-Georgescu 1990 ; Coja 1986 ; *Bull. Amph.* 1987, n°132 ; 134 ; 136 ; *Bull. Amph.* 1992, n°141 ; 151

⁶¹² Conovici 2005, 97-117.

⁶¹³ Pl. CXXXII.

A Istros, le pic principal a lieu durant le même intervalle (c. 270-251 a.C.), mais sa valeur est moindre qu'à Callatis (37,89 %). C'est entre c. 290 et c. 230 a.C. que se situent 78,9 % des importations sinopéennes à Callatis (passage de 14,36 % entre c. 290-271 à 37,89 % entre c. 270-251 a.C. et à 26,64 % entre c. 250-231 a.C.).

A Tomis, environ 85 % des importations sinopéennes se sont produites entre c. 290-231. Le pic des importations apparaît plus tard qu'à Istros et à Callatis, c'est à dire entre c. 250-231 avec 41,18 % des importations. Les deux autres valeurs importantes se situent entre c. 270-251 (28,57 %) et entre c. 290-271 (15,13%), mais N. Conovici souligne le degré d'approximation de ces résultats puisque le nombre total de timbres sinopéens découverts à Tomis n'est que de 119 exemplaires⁶¹⁴.

Si l'on observe les résultats par intervalles de 10 ans, l'étude peut être plus fine. Ainsi, il est possible de voir que l'affluence maximale des produits sinopéens à Callatis a eu lieu durant une courte période, entre c. 280-241 a.C., avec 86 % du total des importations en seulement 40 ans. A Istros, la dynamique des importations est plus stable. Après une courte période de croissance entre c. 340-330 a.C., les importations sont très basses pendant 40 ans, puis augmentent de manière conséquente, atteignant leur pic entre c. 270-261 a.C. (23,53%). Après cela, le volume des importations reste élevé, avec un second pic entre c. 250-241 a.C.

Enfin, à Tomis, le pic des importations se situe entre c. 250-241 a.C. (34,45 %). La période entre c. 270-241 comporte 63 % des importations, ce qui se rapproche des valeurs observées à Istros. Le second pic des importations sinopéennes à Tomis se situe entre c. 270-261, ce qui correspond aux pics les plus élevés à Istros et à Callatis.

N. Conovici a produit le même travail sur les importations thasiennes et rhodiennes à Istros, Tomis et Callatis⁶¹⁵, ce qui permet de comparer les importations dans les trois cités ouest-pontiques.

A Istros⁶¹⁶, les importations thasiennes commencent entre c. 390-381, suivies par les importations sinopéennes entre c. 350-341 et les importations rhodiennes entre c. 280-271. A certaines périodes, ces importations coexistent sur le marché istrien : ainsi, les importations de Thasos et de Sinope entre le milieu du IV^e s. et le troisième quart du III^e s., Sinope et Rhodes entre c. 280 et c. 190, et les trois centres exportent simultanément entre 280-240 ou un peu plus tard. Les pics dans les importations n'ont pas de points de coïncidence : ils se produisent entre c. 320-310 pour Thasos, c. 270-261 pour Sinope et c. 190-180 pour Rhodes. N.

⁶¹⁴ Conovici 2005, 103.

⁶¹⁵ Conovici 2005, 99-101 ; 104-107.

⁶¹⁶ Pl. CXXXIII.

Conovici y voit un remplacement de Thasos par Sinope sur le marché istrien, puis de Sinope par Rhodes. Il voit dans les quelques décennies entre 280 et 240 une période de prospérité pour Istros, et estime que de telles périodes de prospérité ont pu avoir lieu dans la seconde moitié du IV^e s. et la première moitié du II^e s. a.C.⁶¹⁷, c'est-à-dire lors des pics d'importations de Thasos et de Rhodes.

A Tomis⁶¹⁸, les périodes d'importations de Thasos, Sinope et Rhodes sont mieux délimitées. Les importations de Thasos et de Sinope coexistent entre le milieu du IV^e s. et le troisième quart du III^e s., celles de Sinope et de Rhodes entre c. 270 et c. 200 a.C., et les importations des trois cités coexistent seulement entre c. 270-240 a.C. ou un peu plus tard. Lorsque les importations thasiennes étaient présentes en grande quantité, les importations sinopéennes étaient très faibles, et la réciproque est vraie : quand les importations sinopéennes atteignaient leur pic, les importations rhodiennes étaient très faibles et les importations thasiennes peu nombreuses. Les pics d'importations correspondent aux périodes de relative prospérité pour Tomis : entre c. 340-311 (63,22 % des importations thasiennes) ; entre c. 280-231 (79 % des importations sinopéennes) et entre c. 190-141 (76,34 % des importations rhodiennes).

A Callatis, la situation des importations est très différente⁶¹⁹. Durant un demi-siècle, c. 290-241 a.C., on trouve 76,7 % des importations thasiennes, avec un pic entre c. 260-251 (23,69 %). C'est à la même période que se produit le même pic pour les importations rhodiennes (22,33 %), dont 39,8 % des importations surviennent entre c. 270-241 a.C. Durant cette même période, les importations sinopéennes sont très élevées, avec 76,9 % du total des importations et un pic entre 270-260 a.C. Durant les autres décennies, le volume des importations thasiennes, sinopéennes et rhodiennes est très faible (entre 5 et 10 % des importations totales), ce qui montre qu'en 250 ans (entre c. 350-101 a.C.), Callatis n'a eu que cinq décennies de prospérité.

N. Conovici analyse ces résultats comme témoignant d'histoires économiques différentes pour les trois cités⁶²⁰ : Istros apparaît comme la cité la plus stable économiquement du milieu du IV^e s. au milieu du II^e s. a.C. ; à Tomis, les périodes de prospérité sont séparées par des périodes de crises dans les importations amphoriques ; Callatis n'a eu qu'une période

⁶¹⁷ Conovici 2005, 109.

⁶¹⁸ Pl. CXXXIV.

⁶¹⁹ Pl. CXXXV.

⁶²⁰ Conovici 2005, 109-110.

de prospérité, qui a certainement commencé après la mort de Lysimaque et qui s'est terminée après la défaite dans la guerre contre Byzance pour le contrôle de l'*emporion* de Tomis⁶²¹.

Le travail de N. Conovici est très intéressant du point de vue méthodologique et demanderait à être étendu à l'ensemble des sites d'importation d'amphores de la mer Noire. Cela nécessiterait la publication des corpus de timbres amphoriques pour chaque site et l'application des nouvelles classifications des timbres amphoriques lorsque le matériel est déjà publié. Une fois ce travail titanesque accompli, il serait possible de vérifier si les ouvrages qui s'appuyaient pour Sinope sur l'ancienne classification de Grakov ou de Brašinskij ont des conclusions qui s'avèrent valides quant aux échanges en mer Noire. Dans son ouvrage posthume, *Les méthodes d'analyse du commerce antique*, paru en 1984, I.B. Brašinskij arrivait à la conclusion suivante : dans la première moitié du IV^e s. a.C., les importations héracléotes l'emportent au sud (Tomis et Callatis) et au nord (Olbia et Nikonion), alors que les importations thasiennes dominent au centre (Tyras et Istros). Dans la seconde moitié du IV^e s. et dans la première moitié du III^e s., la situation évolue : les importations thasiennes croissent au sud, stagnent au nord et chutent au centre. Les importations héracléotes diminuent brutalement partout (surtout à Callatis). Sinope occupe une position dominante, surtout à Tyras, et Chersonèso est particulièrement présente à Nikonion et à Olbia. I.B. Brašinskij définissait deux groupes, celui du nord (Olbia, Nikonion et Tyras) où les importations thasiennes se montaient à 15-20 %, et celui du sud (Istros, Tomis et Callatis) où elles atteignaient 40-45 %. Il estimait que le rapport Rhodes/Sinope était partout favorable à Sinope, au niveau du volume⁶²².

A titre indicatif, nous donnons un tableau des trouvailles amphoriques sinopéennes en dehors du domaine pontique.

Lieu de découverte	Type de matériel et quantité	Datation	Références
Apollonia de Cyrénaïque	1 timbre amphorique	Vers 180 a.C.	Alabe 1986, 384-385
Athènes	76 (?) timbres amphoriques		Grace 1934, 276, n°221 (Agora d'Athènes) ; 1956, 165-166, n°189-196 (Pnyx) ; 1985, 20-21, n°10-12; Alabe

⁶²¹ Memnon, *FGrHist* 434 F13(21) ; Avram 1999a, 26-32.

⁶²² compte-rendu de l'ouvrage dans Garland 1985, 239-255.

			1986, 382-384 ; Jefremov 1989, 550-552 ; Jöhrens 1999a ; Jöhrens 1999b
Délos	6 timbres amphoriques		Grace 1952, 518 ; 540, n° 40-45
Pella	2 (?) timbres amphoriques		<i>Bull. Amph.</i> 1997, n°128
Thasos	2 timbres amphoriques Fragments d'amphores		Lenger & Grace 1958, 414-418 ; Alabe 1986, 385-387 ; Garlan 1989, 477-480 ; Blonde, Müller & Mulliez 1991
Eléonte de Thrace	Quelques timbres amphoriques		Alabe 1986
Ilion	1 timbre amphorique		<i>Bull. Amph.</i> 2002, n°260
Samos			Alabe 1986, 381
Rhodes	timbres amphoriques		Paris 1914, 328, n°123 ; Alabe 1986, 381 ; Jefremov 1989, 553
Syrie du nord (Dibsi Faraj, Ras Ibn Hani, Séleucie de Piérie, Ras El Bassit, Pella)	Amphores	II ^e -VI ^e s. p.C.	Kassab Tezgör & Touna 2001
Levant sud	Anses timbrées ; un demi-col et son anse	Epoque hellénistique	Finkielsztejn 2000, 212 = <i>Bull. Amph.</i> 2002, n°226
Samarie	1 timbre amphorique		Jefremov 1989, 552-553

Tableau : amphores et timbres amphoriques sinopéens dans le monde méditerranéen

Environ une centaine de timbres amphoriques sinopéens ont été trouvés en dehors du domaine pontique⁶²³. Il est difficile de tirer des conclusions sur les rapports commerciaux de Sinope avec les lieux de découvertes lorsque les trouvailles se résument à un *unicum*, comme c'est le cas à Apollonia de Cyrénaïque⁶²⁴ ou à Ilion. Cela ne permet pas non plus de conclure

⁶²³ Alabe 1986, 381.

⁶²⁴ Alabe 1984, 384.

à une absence de relations commerciales, car les sources littéraires ou archéologiques peuvent manquer pour les mettre en évidence.

Nous pouvons néanmoins faire quelques remarques. Comme dans le cadre de l'épigraphie, c'est à Athènes que l'on trouve le plus de documentation, en raison des fouilles plus anciennes et plus poussées, mais aussi parce qu'Athènes était un grand centre économique à l'époque hellénistique. F. Alabe a constaté que la majorité des timbres amphoriques trouvés à l'Agora correspondait à des groupes tardifs, ce qui équivaut à la fin du III^e s. et au début du II^e s. a.C., époque où la présence sinopéenne est bien attestée dans l'épigraphie attique. Du fait d'une certaine importance numérique des Sinopéens à Athènes, des relations commerciales peuvent avoir eu lieu.

Les trouvailles modestes de timbres amphoriques sinopéens à Rhodes sont pourtant intéressantes, car les relations entre Sinope et Rhodes à l'époque hellénistique sont connues à travers les sources littéraires et les sources épigraphiques.

Les timbres découverts à Thasos et à Ilion montrent que les amphores sinopéennes franchissaient les détroits, pour se retrouver au Levant sud et en Samarie à l'époque hellénistique, ce qui montrerait que les amphores de Sinope pouvaient participer à un commerce de longue distance, qui pouvait être réactivé à l'époque romaine, voire lors de l'Antiquité tardive, puisque des amphores sinopéennes ont été retrouvées en Syrie du nord.

Quelques remarques peuvent également être faites au sujet des relations commerciales de Sinope avec les autres cités de la mer Noire. Les résultats actuels de la recherche ne permettent de se prononcer que sur les cas d'Istros, de Tomis, de Callatis et de Panticapée. Le pic des importations sinopéennes se situe au III^e s. a.C., entre 280 et 241 pour Callatis, entre 270 et 261 pour Istros, entre 270 et 241 pour Tomis et avant le premier quart du III^e s. pour Panticapée. Les importations sinopéennes n'étaient pas les seules à atteindre ces cités, et coexistaient parfois avec les importations thasiennes et rhodiennes. L'importance du commerce de Sinope avec les autres cités de la mer Noire se produisait lors des périodes de prospérité et de paix dans ces cités.

6. 5. 3. Amphores et timbres amphoriques étrangers à Sinope

Jusqu'en 2004, seuls deux timbres amphoriques rhodiens trouvés à Sinope avaient été publiés⁶²⁵. Cette publication datait de 1905 et était le fait de D.M. Robinson, qui avait aussi constitué le premier corpus des inscriptions de Sinope. N. Conovici et Y. Garlan ont tenté de réparer ce manque en publiant un premier article intitulé « Les timbres amphoriques étrangers

trouvés à Sinope (I) »⁶²⁶. Cet article se concentre uniquement sur les cinquante-neuf timbres rhodiens, qui correspondent environ à la moitié des timbres amphoriques étrangers conservés au musée de Sinop. Les timbres originaires de Thasos et d'autres centres de production sont annoncés dans une prochaine publication. Il est néanmoins possible de connaître l'origine de certains de ces autres timbres grâce à la publication des prospections d'Y. Garlan à Boztepe⁶²⁷ : trois timbres de Rhodes et Cnide ont été découverts au nord-est de Sinop, sur le déversoir côtier du « vallon de la vigne » (*Çukurbağı*), trois timbres de Chios et un timbre de Thasos dans la banlieue orientale de Sinop, sur les basses pentes occidentales de Boztepe, dans la rue du Musée, à 600 m. environ de la muraille orientale de la ville

Cinquante-neuf timbres rhodiens découverts à Sinope sont ainsi présentés dans l'article de N. Conovici et d'Y. Garlan : dix sont illisibles et les autres correspondent à 50 matrices. Ces matrices appartiennent à toutes les époques du timbrage rhodien et ont été datées par N. Conovici grâce à la chronologie basse de G. Finkielsztein⁶²⁸. Trois matrices appartiennent à la période I (fin du IV^e - première moitié du III^e s. a.C.), onze matrices appartiennent à la période II (deuxième moitié du III^e s. - début du II^e s. a.C.), treize matrices appartiennent à la période III (début du II^e s. - ca 165 a.C.), quatorze matrices à la période IV (ca 165 -146 a.C.), six à la période V (ca 145-108 a.C.) et deux à la période VI (ca 108-80 a.C.)⁶²⁹. L'importance des timbres amphoriques rhodiens dans le total des timbres étrangers découverts à Sinope est mise en relation par Y. Garlan avec le texte de Polybe⁶³⁰ mentionnant l'aide de Rhodes à Sinope lors de l'assaut de Mithridate II en 220 a.C. Parmi l'aide technique et financière envoyée par les Rhodiens se trouvaient « dix mille amphores (*kéramia*) de vin », ce qui peut étonner puisque les Sinopéens étaient réputés comme étant des producteurs de vin. Y. Garlan propose une solution à cette incongruité : les Sinopéens ne constituaient peut-être pas de réserves de vin destinées au vieillissement⁶³¹, et se sont ainsi retrouvés dans une situation de pénurie lors du siège de 220 a.C. Comme nous l'avons dit précédemment à propos des timbres amphoriques sinopéens trouvés à Rhodes, il y a ici une parfaite coïncidence entre les sources amphorologiques, épigraphiques et littéraires, qui montrent les relations privilégiées entre Sinope et Rhodes à l'époque hellénistique en dehors de l'épisode de 220 a.C.

⁶²⁵ Robinson 1905, 296-297, n°5 et 6.

⁶²⁶ Conovici & Garlan 2004, 105-122.

⁶²⁷ Garlan 2004, 35-36.

⁶²⁸ Finkielsztein 2001.

⁶²⁹ Conovici & Garlan 2004, 105-106, et n. 10 : deux matrices sont regroupées sous le même numéro.

⁶³⁰ Polybe 4. 56. 2-4.

⁶³¹ Conovici & Garlan 2004, 105, n. 9.

Une autre manière d'étudier les relations commerciales de Sinope avec les grands centres de commerce de l'Antiquité serait de quantifier et de dater les amphores étrangères découvertes à Sinope. D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri ont lancé le projet du corpus des amphores des musées turcs de la mer Noire. Lorsque le corpus des amphores du musée de Sinope sera établi, il sera possible d'avoir une image des centres qui ont commercé avec Sinope. En attendant cela, nous disposons de la publication de la collection d'İ. Karakan⁶³², collectionneur de Sinop connaissant bien les fonds du musée de Sinop et ayant décidé de ne garder que des types distincts les uns des autres. L'intérêt de cette collection de trente-deux amphores réside dans le fait que presque toutes (deux mises à part) ont été trouvées au large de Sinop, entre Yakakent à l'est et İnebolu à l'ouest. Hormis les amphores produites à Sinope, cette collection permet de montrer l'origine variée des amphores découvertes à Sinope. Il est bien entendu impossible d'en tirer une conclusion pertinente car nous ignorons combien d'exemplaires par lieu de production se trouvent dans les réserves du musée archéologique de Sinop. Il nous semble néanmoins important de commenter les amphores antiques de cette collection afin de lancer des pistes de réflexion sur les relations commerciales de Sinope.

Parmi les trente-deux amphores de la collection d'İ. Karakan, quatorze sont d'époques classique, hellénistique et romaine, quatorze d'époque proto-byzantine (IV^e –VII^e s. p.C.) et quatre d'époque médiévale. Nous nous concentrons ici sur les amphores antiques⁶³³.

Parmi les amphores originaires de la mer Noire, une première amphore provient d'Héraclée du Pont et a été datée du début du IV^e s. au milieu du III^e s. a.C. Ce type est connu pour avoir été exporté sur les côtes occidentales et septentrionales de la mer Noire. Des traces de poix à l'intérieur montrent que l'amphore transportait du vin. Les amphores n°2, 3 et 4 proviennent de Sinope et ont été fabriquées entre le IV^e s. a.C. et l'époque romaine (?). L'amphore n°5 est une amphore colchidienne du milieu ou de la seconde moitié du IV^e s. a.C., où le dégraissant est abondant et où l'on trouve des traces de poix à l'intérieur. D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri soulignent la parenté de forme entre les amphores colchidiennes et les amphores sinopéennes, ce qui montre qu'il devait exister des liens étroits et des influences réciproques entre Sinope et la Colchide, qui semblent avoir continué aux époques romaine et byzantine. La circulation des amphores colchidiennes est mal connue à l'époque hellénistique, mais des exemplaires sont connus dans les musées de Samsun⁶³⁴ et de

⁶³² Kassab Tezgör, Lemaître & Pieri 2003, 169-200.

⁶³³ Pl. CXXXVII.

⁶³⁴ Kassab Tezgör & Akkaya 2000, 127-141.

Sinop. Une autre amphore colchidienne datée du milieu ou de la seconde moitié du IV^e s. a.C. constitue le n°6 de la collection.

Viennent ensuite sept amphores égéennes, dont trois amphores de Chios. Une première amphore a été datée de la deuxième moitié du V^e s. a.C. Des traces de poix subsistent à l'intérieur de son col. Ce type se rencontre fréquemment en mer Egée, en Anatolie et en mer Noire, et D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri expliquent sa présence, comme celle des autres amphores chiotes, par la qualité du vin de Chios, considéré comme un des meilleurs dans l'Antiquité⁶³⁵. Une seconde amphore de Chios a été datée de la première moitié du IV^e s. a.C., tout comme la troisième (n°9). L'amphore n°10 a une origine indéterminée et date de la deuxième moitié du V^e s. a.C. Comme le pyroxène est abondant dans sa pâte, son origine est à rechercher dans une zone volcanique, peut-être la côte sud de la mer Noire. Les éditeurs de la collection estiment qu'il peut aussi s'agir d'une imitation sinopéenne d'une forme étrangère. L'amphore n°11 est peut-être originaire de Thasos, et datée de la deuxième moitié du IV^e s. a.C. Tout comme pour les amphores chiotes, D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri expliquent la présence d'une amphore thasienne au large de Sinope par le fait que la mer Noire était une zone privilégiée pour la diffusion du vin thasien, qui était également particulièrement renommé⁶³⁶. L'amphore n°12 est d'origine indéterminée. Sa forme générale et son pied à bouton permettent de la dater de la fin de l'époque classique. Des résidus de poix sont conservés sur sa partie interne. L'amphore n°13 a été identifiée au type J47 de l'Agora d'Athènes. Cette amphore est peut-être originaire de Carie (vallée du Méandre) et a été datée du III^e s. p.C.

La dernière amphore antique est originaire de Méditerranée occidentale : il s'agit d'une amphore Lamboglia 2, dans la panse de laquelle des traces de poix ont été retrouvées, ce qui permet aux éditeurs de la collection de conclure que le vin était le contenu initial de l'amphore. Cette amphore est originaire de la côte adriatique de l'Italie, et a été datée d'une période allant de la deuxième moitié du II^e s. et des trois premiers quarts du I^{er} s. a.C. Ce type d'amphores a essentiellement été commercialisé en Méditerranée orientale⁶³⁷ et participe au grand commerce du vin italien⁶³⁸. D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri soulignent que ces amphores se retrouvent à Délos, à Bodrum, à Athènes et à Thasos. Ils expliquent la présence du vin apulien à Thasos par la pratique de l'échange du vin italien contre du bétail et des esclaves (Thasos jouait un grand rôle dans le commerce des esclaves thraces). Comme

⁶³⁵ Salviat 1986, 189-193 ; Tchernia 1986, 100-103.

⁶³⁶ Salviat 1986, 145-196 ; Tchernia 1986, 103 ; Garlan 1988, 1-5.

⁶³⁷ Tchernia 1986, 70-74.

⁶³⁸ Tchernia 1986, 302.

cette pratique existait aussi à Tanais⁶³⁹, ils formulent l'hypothèse qu'il en était peut-être de même à Sinope.

Les conclusions de D. Kassab Tezgör, S. Lemaître et D. Pieri sont prudentes. Ils soulignent que ces amphores, n'appartenant pas à une même cargaison et découlant des trouvailles des pêcheurs, ne peuvent fournir que des données ponctuelles sur les échanges dans la région de Sinope. Il n'empêche qu'une cartographie de l'origine des amphores de la collection Karakan est possible pour l'époque antique⁶⁴⁰ et fournit un point de départ à une réflexion ultérieure menée à partir des réserves des musées de la mer Noire. Cette carte montre une assez grande diversité géographique. Pour le V^e s. a.C., on dispose d'une amphore chiote (n°7) et d'une amphore d'origine indéterminée (n°10), pour le IV^e s. a.C., des productions de la mer Noire (Héraclée, n°1 ; Sinope, n°2 et 3 ; Colchide, n°5 et 6), et des amphores égéennes (Thasos, n°11 ; Chios, n°8 et 9). L'amphore Lamboglia 2 originaire de Méditerranée occidentale est datée du I^{er} s. a.C. Enfin, à l'époque impériale (III^e s. p.C.), un petit conteneur originaire de Carie témoigne de la présence du vin égéen. Les éditeurs de la collection Karakan rapprochent la présence de poix dans les amphores du transport du vin, mais n'excluent pas celui des sauces de poisson.

7. LE RAYONNEMENT HUMAIN DE SINOPE

L'importance de Sinope se manifeste par ses relations économiques et politiques, mais aussi par la renommée de ses habitants au-delà de la ville ou de la région de Sinope.

7. 1. Une ville de culture

L'une des sept *éditions des villes* de l'œuvre d'Homère était l'édition de Sinope⁶⁴¹, à côté des éditions d'Athènes, de Marseille, de Chios, d'Argos, de Chypre et de l'édition crétoise. Il est très difficile de connaître la date et le but de ces *éditions des villes* : étaient-ce des éditions officielles, conservées dans les archives des cités ? Étaient-ce au contraire des éditions récentes établies à Alexandrie vers 200 a.C. et destinées à l'exportation pour les villes dont elles portent les noms ?⁶⁴². Dans un cas comme dans l'autre, il est très prestigieux pour Sinope d'être reconnue comme étant une ville où il y avait une édition d'Homère. Si cette édition était d'époque classique, cela prouve que Sinope pouvait être considérée comme une cité de grande culture à cette époque. Si l'édition date de l'époque hellénistique, la même

⁶³⁹ Strab. 11. 2. 3.

⁶⁴⁰ Pl. CXXXVII.

⁶⁴¹ Schol. II. I, 298 ; 423 ; 435 ; II, 258 ; V, 461 ; Robinson 1906a, 133, n. 7 ; Mazon 1959, 23-25.

⁶⁴² Mazon 1959, 24-25.

remarque peut se faire et même être renforcée par les relations connues entre Sinope et l'Égypte lagide à propos de la statue de Sérapis⁶⁴³. Si une édition d'Homère a été réalisée à Alexandrie pour être envoyée à Sinope, cela prouve que la cité était connue et avait même un certain prestige.

Aristote avait rédigé, parmi les 158 constitutions qui lui sont attribuées⁶⁴⁴, une constitution de Sinope⁶⁴⁵. Il n'en reste malheureusement que des fragments, mais l'existence d'une telle constitution prouve que Sinope ne se trouvait pas en dehors des préoccupations d'Aristote, et que son exemple pouvait être parlant pour les lecteurs du IV^e s. a.C.

L'intellectuel sinopéen le plus connu dans l'Antiquité est en le philosophe cynique Diogène⁶⁴⁶ (412-323 a.C.), dont la biographie est bien connue grâce à une *Vie* rédigée par Diogène Laërce⁶⁴⁷. On y apprend que son père Ikésios tenait la banque publique de Sinope. Accusé de malversation, il fut obligé de fuir Sinope et son fils le suivit dans sa fuite, d'après Dioclès. Une autre version rapportée par Diogène Laërce, celle d'Eubulidès, fait de Diogène l'accusé. Ce dernier s'accusait lui-même, dans le Pordalos, d'avoir falsifié de la monnaie⁶⁴⁸. Diogène étant un exilé, il s'installa à Athènes, où il mena sa « carrière » de philosophe cynique⁶⁴⁹. Il rencontre et traite avec « cynisme » les grands personnages de l'époque : Platon⁶⁵⁰, Alexandre le Grand⁶⁵¹, Démosthène⁶⁵², Philippe de Macédoine⁶⁵³, Perdicas⁶⁵⁴. L'exil de Diogène est un argument utilisé par ses détracteurs, et celui-ci se défend en disant que c'est par cet exil qu'il est devenu philosophe. Ses détracteurs lui rappelaient également que les gens de Sinope l'avaient chassé de chez eux. Diogène répliqua : « Moi, je les condamne à rester chez eux »⁶⁵⁵. Le reproche de la fausse monnaie lui est également fait⁶⁵⁶. Les Athéniens connaissaient donc ses origines et les circonstances de sa venue à Athènes. On peut aussi constater que Diogène tenait sa patrie en assez basse estime. Sinope devait néanmoins être un lieu de culture et de philosophie où l'esprit de Diogène avait pu se former. On peut signaler l'existence d'une inscription fragmentaire découverte à Sinope, qui

⁶⁴³ Tacite, *Hist.*, 4. 83-84 ; Plut., *Isis et Os.*, 28 ; Clément d'Alexandrie, *Protrep.*, 4. 42 ; Eust., *Ad. Dion. Perieg.*, 255 (GGM Müller II)

⁶⁴⁴ Diogène Laërce 5. 27.

⁶⁴⁵ *Schol. Apoll. Rhod.* II, 946 ; Arist. Fr. 540, 1567 b23 (édition Rose) ; Aubonnet 1960, LXXXII-LXXXIII.

⁶⁴⁶ Strab. 12. 3. 11.

⁶⁴⁷ Diogène Laërce, 6. 20-81.

⁶⁴⁸ Diogène Laërce 6. 20 ; Robinson 1906b, 258-259 ; Bogaert 1966, 226-229.

⁶⁴⁹ Diogène Laërce 6. 21.

⁶⁵⁰ Diogène Laërce 6. 25-26 ; 53 ; 68.

⁶⁵¹ Diogène Laërce 6. 38-39 ; 60.

⁶⁵² Diogène Laërce 6. 34.

⁶⁵³ Diogène Laërce 6. 43.

⁶⁵⁴ Diogène Laërce 6. 44.

⁶⁵⁵ Diogène Laërce 6. 49.

évoquerait un Diogène, philosophe⁶⁵⁷, datée des I^{er}-II^e s. p.C. Il est difficile de dire s'il s'agissait d'une inscription honorant le célèbre philosophe cynique de l'époque classique ou bien si l'inscription évoquait un philosophe contemporain, répondant au nom bien choisi de Diogène. Dans un cas comme dans l'autre, cela montrerait qu'à l'époque romaine le philosophe cynique était toujours une source de gloire pour Sinope

Ménippos de Sinope est également connu comme un philosophe cynique⁶⁵⁸. Est-ce le même Ménippos, philosophe cynique, esclave phénicien dont le maître était un homme du Pont appelé Bâton⁶⁵⁹ ? Le parallèle serait facile à faire car un historien sinopéen du nom de Baton est connu dans la notice de Strabon⁶⁶⁰. Il était l'auteur d'une *Histoire de la Perse* (τὰ Περσικά)⁶⁶¹, dans la seconde moitié du II^e s. p.C.⁶⁶². Dans sa notice sur Sinope, Strabon cite aussi le philosophe Timothée Paparion⁶⁶³ et Théopompe de Sinope, géographe, auteur d'un livre sur les tremblements de terre dans le Bosphore Cimmérien⁶⁶⁴.

Des Sinopéens se sont également illustrés dans la comédie attique. Dionysios de Sinope, qui remporta une première victoire aux Lénéennes entre 340 et 335 a.C., est connu pour la Comédie Moyenne⁶⁶⁵.

Diphilos de Sinope, cité dans la notice de Strabon⁶⁶⁶, est connu pour la Nouvelle Comédie⁶⁶⁷ : grâce à l'épigraphie, nous savons qu'il fut trois fois vainqueur aux Lénéennes⁶⁶⁸. Son caveau familial a été retrouvé entre le Pirée et Daphni⁶⁶⁹, où l'on voit également apparaître le nom de son frère cadet Diodoros⁶⁷⁰, lui aussi auteur de comédies⁶⁷¹, connu à Athènes⁶⁷² et à Délos⁶⁷³.

Si les philosophes (Diogène excepté), les historiens et les géographes ont fait « carrière » à Sinope, les poètes comiques se sont distingués à Athènes, où ils ont résidé. Les

⁶⁵⁶ Diogène Laërce 6. 56.

⁶⁵⁷ *IK*, 64-Sinope, 198 = Robinson 1905, 308, n°35.

⁶⁵⁸ Diogène Laërce 6. 95 ; Robinson 1906b, 275-276 ; Bogaert 1966, 226-229.

⁶⁵⁹ Diogène Laërce 6. 99 : il racheta sa liberté et devint citoyen de Thèbes. Il fit du prêt à intérêt pour les armateurs.

⁶⁶⁰ Strab. 12. 3. 11.

⁶⁶¹ *FGrHist.* 268.

⁶⁶² Lasserre 1981, CUF, 161, n. 6.

⁶⁶³ Strab. 12. 3. 11 ; peut-être contemporain d'Artémidore d'après Lasserre 1981, 161, n. 6, CUF.

⁶⁶⁴ Phlégon de Tralles, *FHG*, III, (Müller), 622, n°48.

⁶⁶⁵ *IG* II², 2325, III, col. IV (l'ethnique σινωπεύς n'apparaît pas dans l'inscription) ; Athénée, *Deipn.*, 11. 467d ; 497c ; 14. 615e ; Edmonds 1959, II, 534-543.

⁶⁶⁶ Strab. 12. 3. 11.

⁶⁶⁷ Athénée, *Deipn.*, 13. 583e ; Edmonds 1961, IIIA, 97-155.

⁶⁶⁸ *IG* II², 2325, III, col. IV (l'ethnique σινωπεύς n'apparaît pas dans l'inscription).

⁶⁶⁹ *IG* II², 10321.

⁶⁷⁰ Debord 1990, 519, n. 16.

⁶⁷¹ Athénée, *Deipn.*, 6. 235e ; 239b ; Edmonds 1961, IIIA, 218-225.

⁶⁷² *IG* II², 2319 (l'ethnique σινωπεύς n'apparaît pas dans l'inscription).

⁶⁷³ *IG* XI, 105 ; 107.

prix obtenus lors des Lénéennes ou lors d'autres concours montrent que les poètes comiques de Sinope pouvaient concourir sans honte en Grèce continentale. Il est possible d'avancer l'hypothèse d'une intense vie théâtrale à Sinope, où les poètes comiques auraient pu se former avant de triompher à Athènes. Nous devons nuancer ces propos car l'inscription du caveau familial de Diphilos montre qu'il y avait plusieurs générations de Sinopéens, notamment au Pirée. La formation des Sinopéens à la poésie comique a aussi pu se produire sur place.

7. 1. Les athlètes et les musiciens

Les participants à des concours illustrent bien la mobilité de la population à travers le monde grec et la communauté de culture avec le reste du monde grec, très attaché aux concours gymniques et musicaux. Tout au long de l'Antiquité, les Sinopéens se sont illustrés dans les concours gymniques ou musicaux. Nous disposons de cinq inscriptions mentionnant quatre Sinopéens ainsi que d'une épigramme évoquant un Sinopéen.

La plus ancienne mention d'un athlète sinopéen se retrouve dans une inscription d'Oropos en Béotie, datée entre 366 et 338 a.C.⁶⁷⁴ : le Sinopéen Hestaios a été vainqueur au pancrace des hommes⁶⁷⁵ lors des *Megala Amphiaraiia*. La présence d'un athlète sinopéen en Béotie peut appeler les mêmes remarques que pour les poètes comiques : les Sinopéens peuvent se déplacer en Grèce continentale et faire montre de leur savoir-faire. Le rayonnement sportif de Sinope est peut-être moindre que son rayonnement littéraire, car un seul individu peut être cité.

Pour l'époque hellénistique, on connaît l'épigramme funéraire de Pharnakès, maître de gymnastique sinopéen à Panticapée aux II^e-I^{er} s. a.C.⁶⁷⁶. La présence de Pharnakès à Panticapée peut s'expliquer par la communauté culturelle qui existait entre les deux cités grecques, et aussi par leur commune appartenance au royaume du Pont, ce qui devait faciliter le déplacement des individus.

C'est surtout pour l'époque romaine que nous disposons d'inscriptions mentionnant des Sinopéens⁶⁷⁷. Les Sinopéens ont ainsi pu montrer leur attachement aux concours de tradition grecque, même s'ils ont lieu dans le cadre de l'Empire romain, et même si ces Sinopéens sont des citoyens romains. C'est en effet à l'époque romaine que les plus belles carrières de sportifs ou de musiciens originaires de Sinope sont visibles.

⁶⁷⁴ *IG VII*, 414, l. 25-26.

⁶⁷⁵ Decker & Thuillier 2004, 101-102.

⁶⁷⁶ *IosPE II*², 299 ; *CIRB* 129.

⁶⁷⁷ Deux inscriptions de Sinope, *IK*, 64-Sinope, 106-107, datent de l'époque romaine et concernent des athlètes, mais leur état fragmentaire ne permet pas de les utiliser.

A Sinope tout d'abord, le pugiliste⁶⁷⁸ M. Iutius Marcianus Rufus fut honoré aux I^{er}-IInd s. p.C. en raison de ses nombreuses victoires⁶⁷⁹ :

- M. Εἰούτιος Μαρκιανὸς Ῥοῦφος παράδοξος
 Σινωπεὺς πύκτης νεικήσας ἱεροῦς εἰσελαστικοῦς
 ἀγῶνας Ῥώμην Καπιτώλειά γ' κατὰ τὸ
 4 ἐξῆς Νέαν πόλιν β' Ἴακτια β' πρῶτος καὶ
 μόνος Σινωπέων Νέμεια β' Ἴσθμια β'
 Πύθια Ὀλύμπια Παναθήνεα πρῶτος Σι-
 8 νωπέων Ἀντιόχειαν γ' πρῶτος καὶ μό-
 νος τῶν ἀπὸ αἰῶνος ἀγενείων καὶ ἀν-
 δρῶν ἡμέρα μιᾶ ἀνδρῶν Πύθια ἐν Ἀντιο-
 χείᾳ Νεικομήδειαν γ' πρῶτος καὶ μό-
 νος τῶν ἀπ' αἰῶνος παίδων ἀγενείων ἀν-
 12 δρῶν Κοινὰ Ἀσίας Σμύρναν Πέργαμον Ἐφε-
 σον τὴν ἐξ Ἴαργους ἀσπίδα β' Κοινὰ Ἀσίας
 Σάρδις β' Φιλαδέλφειαν β' Τράλλεις β' Ἱερὰν
 πόλιν β' Λαδίκειαν β' Θυάτειρα β' Μυτιλήνην β'
 16 Κοινὸν Πόντου β' Κοινὸν Γαλατίας β' Κοινὸν
 Μακεδονίας Κοινὸν Βειθυνίας Νείκεαν β' Κοινὸν
 Καππαδοκίας καὶ ἄλλ[ου]ς ἡμιταλαντιαίους ρι'
 (vac) ρν'
 20 ἐξ δόγματος βουλῆς

Traduction :

M(arcus) Iutius Marcianus Rufus, extraordinaire pugilliste de Sinope, a remporté des victoires lors des concours sacrés isélastiques : à Rome, aux *Capitolia*, trois fois de suite ; à Néapolis, deux fois ; aux *Actia*, deux fois, premier et seul parmi les Sinopéens ; aux *Néméa*, deux fois ; aux *Isthmia*, deux fois ; aux *Pythia* ; aux *Olympia* ; aux Panathénées, le premier parmi les Sinopéens ; à Antioche, deux fois, le premier et le seul de toute éternité, parmi les jeunes et les hommes, en une seule journée, parmi les hommes ; aux *Pythia* à Antioche ; à Nicomédie, trois fois, le premier et le seul de toute éternité parmi les enfants, les jeunes et les hommes ; aux jeux du *Koinon* d'Asie, à Smyrne, à Pergame, à Ephèse ; à l'*Aspis* d'Argos,

⁶⁷⁸ Decker & Thuillier 2004, 99-101.

deux fois ; aux jeux du *Koinon* d'Asie à Sardes, deux fois ; à Philadelphie, deux fois ; à Tralles, deux fois, à Hierapolis, deux fois, à Laodicée, deux fois ; à Thyateira, deux fois ; à Mytilène, deux fois ; aux jeux du *Koinon* du Pont, deux fois ; aux jeux du *Koinon* de Galatie, deux fois ; aux jeux du *Koinon* de Macédoine ; aux jeux du *Koinon* de Bithynie, à Nicée, deux fois, aux jeux du *Koinon* de Cappadoce et à toutes les autres compétitions d'un demi-talent, cent-dix fois. (En tout), cent-cinquante victoires. Par décision du Conseil.

M. Iutius Marcianus Rufus a eu une carrière extraordinaire, ce qui explique que sa patrie, Sinope, ait choisi de l'honorer par décision du Conseil, qui n'est autre que le Sénat de la colonie romaine, puisque l'inscription a été datée par D. French des I^{er}-II^e s. p.C. Le support de l'inscription est un autel rond avec un sommet aplati : peut-être servait-il de base à la statue de l'illustre pugilliste de Sinope, qui avait fait rejaillir de sa propre gloire sur sa cité d'origine.

La présentation des victoires de M. Iutius Marcianus Rufus suit un ordre particulier. Ce sont d'abord les victoires aux jeux les plus importants, les concours sacrés, qui sont évoquées : les concours qui formaient l'antique « période », c'est-à-dire les concours pentétériques d'Olympie (l. 6) et de Delphes (l. 6), les concours triétériques de l'Isthme (l. 5) et de Némée (l. 5)⁶⁸⁰, où la récompense était, en dehors de tout don matériel, une couronne. Les vainqueurs recevaient également le droit à une entrée triomphante dans leur patrie⁶⁸¹ (d'où le nom εἰσελαστικὸς), où ils pouvaient réclamer une pension civique⁶⁸². Parmi ces grands concours grecs, on trouve aussi des concours mis en place en Italie et à Rome. Ce sont d'ailleurs les trois victoires consécutives aux *Capitolia* de Rome qui apparaissent au début de l'inscription (l. 3-4). Ces concours quinquennaux triples, musicaux, équestres et gymniques, furent mis en place à Rome par Domitien en 86 p.C.⁶⁸³ et L. Robert estime que tout grand athlète de réputation mondiale y remporta une victoire⁶⁸⁴. L. Robert affirme que lorsque les inscriptions agonistiques sont rédigées dans un ordre hiérarchique, les *Capitolia* figurent après les quatre concours de l'ancienne « période »⁶⁸⁵, ce qui n'est pas le cas ici. Au contraire, ce sont les concours de Rome et d'Italie qui apparaissent en premier, car il s'agit de la nouvelle

⁶⁷⁹ *IK*, 64-Sinope, 105 = Reinach 1916, 354, n°10 ; *SEG* 13. 540 ; 14. 776 ; Moretti 1953, n°69.

⁶⁸⁰ Robert 1970b, 6 ; Decker & Thuillier 2004, 83.

⁶⁸¹ Robert 1984, 43.

⁶⁸² Pline le Jeune, *Epist.* 10. 118-119 ; Robert 1984, 43 ; Mitchell 1990, 189.

⁶⁸³ Suétone, *Domitien*, 4. 8-10 ; Rieger 1999, 171-203 ; Péché & Vendries 2001, 57 ; Decker & Thuillier 2004, 83.

⁶⁸⁴ Robert 1970b, 8.

⁶⁸⁵ Robert 1970b, 8.

« période », qui se situe dans une catégorie privilégiée, hiérarchiquement plus haute⁶⁸⁶. Les concours de Néapolis (l. 4) ne sont pas nommés, mais ils sont connus. Ce sont les *Sebasta* instituées en l'honneur d'Auguste en 2 p.C.⁶⁸⁷. Le concours des *Actia* (l. 4) correspond aux *Actia* de Nicopolis, concours stéphanite créé par Auguste suite à la bataille navale qu'il remporta sur Antoine et Cléopâtre près d'Actium le 2 septembre 31 a.C.⁶⁸⁸, qui s'ajoutait également à la « période »⁶⁸⁹. L. Moretti s'étonne que les *Olympia* de la l. 6 soient les jeux d'Olympie, car ils se trouvent après les *Isthmia* et les *Pythia*. Il propose d'y voir les *Olympia* d'Athènes, réactivées lors du voyage d'Hadrien en 131/132 p.C.⁶⁹⁰. Après les concours de la période et ceux d'Athènes (les Panathénées, l. 6), suivent des concours de Grèce, d'Asie Mineure et de Syrie : des jeux d'Antioche de Syrie, dont les *Pythia* (l. 7-10), des jeux de Nicomédie (l. 10-12) et les *Aspis* d'Argos (l. 13). D'après L. Moretti, nous avons ici l'unique mention des *Pythia* d'Antioche de Syrie, où le culte d'Apollon est bien attesté dans la monnaie⁶⁹¹.

Puis viennent les jeux de *Koina* : jeux du *Koinon* d'Asie, du Pont, de Galatie, de Macédoine, de Bithynie et de Cappadoce. Les jeux du *Koinon* d'Asie ne se réunissaient pas toujours au même endroit, c'est pour cela que l'inscription précise que les victoires ont eu lieu à Smyrne, Pergame, Ephèse, Sardes, Philadelphie, Laodicée du Lycos, Tralles⁶⁹². L. Moretti souligne que les victoires lors des jeux du *Koinon* d'Asie sont séparées par la mention des *Aspis* d'Argos, afin de montrer que des victoires ont été remportées dans les trois sièges principaux du *Koinon* (Smyrne, Pergame et Ephèse), alors que les autres le furent dans des sièges mineurs (Sardes, Philadelphie et Tralles)⁶⁹³. Hierapolis de Phrygie (l. 14-15) n'était pas un siège du *Koinon* d'Asie, et les jeux sous-entendus doivent être les *Apollonia*, ou les *Pythia* ou les *Apollonia Pythia*⁶⁹⁴. Les *agônes* de Tyatheira en Lydie (l. 15) sont sans aucun doute les *Tyrimneia* en l'honneur d'une divinité locale associée ou assimilée à Apollon. L. Moretti ne peut identifier les jeux célébrés à Mytilène (l. 15)⁶⁹⁵.

⁶⁸⁶ Robert & Robert, *Bull. Epig.* 1954, n°57.

⁶⁸⁷ Robert 1970b, 9 ; Decker & Thuillier 2004, 83.

⁶⁸⁸ Decker & Thuillier 2004, 83.

⁶⁸⁹ Robert 1984, 38.

⁶⁹⁰ Moretti 1953, 192.

⁶⁹¹ Moretti 1953, 192.

⁶⁹² Price 1984, 104 ; Sartre 1991, 112-113 ; 191.

⁶⁹³ Moretti 1953, 193.

⁶⁹⁴ Moretti 1953, 193.

⁶⁹⁵ Moretti 1953, 194.

Les jeux du *Koinon* du Pont (l. 16) avaient lieu à Amastris, ceux du *Koinon* de Galatie (l. 16) à Ancyre, ceux du *Koinon* de Macédoine (l. 17) à Béroia⁶⁹⁶, ceux du *Koinon* de Bithynie (l. 17) à Nicée et ceux du *Koinon* de Cappadoce (l. 17-18) à Césarée-Mazaka⁶⁹⁷.

L'extraordinaire palmarès de M. Iutius Marcianus Rufus justifie pleinement la décision du Sénat de l'honorer, et peut-être de lui ériger une statue.

Au III^e s. p.C., un héraut sinopéen, Valerius Eclectus est connu par des inscriptions à Athènes et à Olympie. A Athènes, une dédicace datée de 248 p.C.⁶⁹⁸ donne la liste de ses victoires :

- Ἄγαθῆ τύκη
 [Οὐα]λέριος Ἐκλεκτος Σινωπεὺς
 [βου]λευτῆς καὶ Ἀθηναῖος καὶ Δελφός
 4 [βου]λευτῆς καὶ Ἡλείος καὶ Σαρδιανός
 [β]ουλευτῆς καὶ Περγαῖος βουλευτεῆς
 [κ]αὶ Νεικαίεὺς βουλευτῆς καὶ ἄλλων πολ-
 λῶν πόλεων πολεῖτης καὶ βουλευτῆς,
 8 κῆρυξ δισπερίοδος, νεικήσας ἀγῶνας ἰε-
 ροῦς οἰκομενικοῦς τοὺς ὑπογεγραμμέ-
 νους· Ὀλύμπια ἐν Πείσῃ β´, Πύθια ἐν Δελ-
 φοῖς β´, Νέμεια ἐν Ἄργει γ´, Ἴσθμια δ´, Πανα-
 12 θήναια δ´, Πανελλήνια, τὴν ἐξ Ἄργους ἀσπίδα,
 Καπετώλια ἐν Ῥώμῃ γ´, Ἀθηνᾶς Προμάχου ἐν
 Ῥώμῃ γ´, τὸν χειλιετῆ ἐν Ῥομῇ, ἐφ´ ᾧ ἐτει-
 μήθη χρυσῶ βραβεῖω μόνος καὶ πρῶτος τῶν ἀπ´ αἰ-
 16 ὠνος κηρύκων, Εὐσέβεια ἐν Ποτιόλοις δ´, Σεβαστὰ
 ἐν Νέα πόλει δ´, Ἄκτια ἐν Νεικοπόλει, Ὀλύμπια ἐν
 Ἐπιδαύρῳ β´, Ἡράκλεια ἐν Θήβαις γ´, Τροφώνει-
 α ἐν Λεβαδεῖα β´, Ὀλύμπια ἐν Βεροῖα β´, Πύθια ἐν Φι-
 20 λιποπόλει β´, Κεντρείσεια ἐν Φιλιπποπόλει,
 Σεβαστὰ ἐν Βυζαντίῳ, Σευήρεια ἐν Νεικομηδεί-
 α β´, κοινὸν Βειθυνίας ἐν Νεικομηδεῖα β´, Σευήρει-
 α ἐν Νεικέα γ´, Χρυσάνθινα ἐν Σαρδεσιν, κοινὰ Ἀσίας ἐν

⁶⁹⁶ Moretti 1953, 194-195 ; Sartre 1991, 207.

⁶⁹⁷ Sartre 1991, 262-263.

⁶⁹⁸ *JG* III-1, 129 ; *JG* II², 3169/70 ; Moretti 1953, n°90..

- 24 Σάρδεσιν, Πυθια ἐν Τράλλεσι, Ὀλύπια ἐν Ἐφέσῳ β´
 Βαρβίλληα ἐν Ἐφέσῳ δ´, Ἀδριάνεια Ἐφέσῳ, Ὀλυμ-
 πια ἐν Σμύρνῃ β´, Ἀδριανὰ Ὀλύμπια ἐν Σμύρνῃ β´,
 κοινὰ Ἀσιας ἐν Σμύρνῃ, Αὐγούστεια ἐν Περγάμῳ,
- 28 Ὀλύμπια ἐν Κυζίκῳ, Διδύμεια ἐν Μειλήτῳ β´
 Πύθια ἐν Ἱεροπολεῖ, Ἴακτια ἐν Τύρῳ, Σεβάσμεια
 ἐν Δααμάσκῳ β´, τὸν περιπόρφυρον ἐν Σειδόνι β´,
 Ἄττάλεα Καπετώλια ἐν Ἀφροδεισιάδι.
- 32 vacat 0,19 ὑπὸ φωνασκὸν Μ. Αὐρ. Μουσαῖον τὸν καὶ Ἑορ-
 τάσιον, Σαρδιανὸν γερουσιαστήν, Δελφὸν
 βουλευτήν, καὶ Ἡλείον καὶ Ἀφροδεισιέα ἀρχιγραμ-
 ματέα, τειμηθέντα ὑπὸ Ἡλείων καὶ Δελφῶν
- 36 ἀνδριᾶσι μόνον καὶ Πρῶτον τῶν ἐπὶ φωνα-
 σκία.

Traduction :

A la bonne fortune.

Valérius Eclactus, Sinopéen, boulete athénien et delphien, boulete éléen et sardien, boulete pergéien, boulete nicéen, et citoyen et boulete de beaucoup d'autres cités, héraut deux fois vainqueur lors de la période, vainqueur lors des concours sacrés mondiaux ci-après : aux *Olympeia* de Pisa, deux fois ; aux *Pythia* de Delphes, deux fois ; aux *Nemeia* d'Argos, trois fois ; aux *Isthmia*, quatre fois ; aux Panathénées, quatre fois ; aux Jeux panhelléniques, à l'*Aspis* d'Argos ; aux *Capitolia* à Rome, trois fois ; aux jeux d'Athéna Promachos à Rome, trois fois ; aux Jeux Séculaires à Rome, où il fut honoré du prix en or, seul et premier de toute éternité parmi les hérauts ; aux *Eusébeia* de Pouzolles, quatre fois ; aux *Sebasta* de Néapolis, quatre fois ; aux *Actia* de Nicopolis, une fois ; aux *Olympia* d'Epidaure, deux fois ; aux *Héracléia* de Thèbes, trois fois ; aux *Trophonéia* de Lébadée, deux fois ; aux *Olympia* de Béroia, deux fois ; aux *Pythia* de Philippopolis, deux fois ; aux *Kentreiseia* de Philippopolis ; aux *Sebasta* de Byzance ; aux *Sévéréia* de Nicomédie, deux fois ; aux jeux du *Koinon* de Bithynie à Nicomédie, deux fois ; aux *Sévéréia* de Nicée, trois fois ; aux *Chrysantina* de Sardes ; aux jeux du *Koinon* d'Asie à Sardes ; aux *Pythia* à Tralles ; aux *Olympia* d'Ephèse, deux fois ; aux *Barbilléa* d'Ephèse, quatre fois ; aux *Hadrianéia* d'Ephèse ; aux *Olympia* de Smyrne, deux fois ; aux *Hadriana Olympia* de Smyrne, deux fois ; aux jeux du *Koinon* d'Asie à Smyrne ; aux *Augustéia* à Pergame, aux *Olympia* à Cyzique, aux *Didyméia* à Milet, deux

fois ; aux *Pythia* à Hiérapolis ; aux *Actia* à Tyr, aux *Sébasmeia* de Damas, deux fois ; il obtint la bordure de pourpre à Sidon, deux fois, aux *Attaléa Capitolia* à Aphrodisias.

Sous le maître de chant M. Aur. Mousaion, que l'on appelle aussi Heortasios, gérousiasite sardien, bouleute delphien et élien, et archi-secrétaire à Aphrodisias, censeur à Elis et à Delphes, seul et premier parmi les hommes à l'exercice de chant.

Le même Valerius Eclectus est honoré à Olympie dans une inscription datée de 261 p.C.⁶⁹⁹ :

Οὐαλέριος Ἐκλεκτος [Σιν]ωπέυς
 bouleutḗs kaì Ῥωμαῖο[ς κ]αὶ Ἡλεῖος
 καὶ Δελφὸς bouleutḗs kaì Σαρδιανὸς
 4 bouleutḗs kaì Σμυρναῖος boultḗs kaì Φιλα-
 δελφεὺς bouleutḗs kaì Ἱεραπολε[ί]της bouleu-
 τḗs kaì Τριοπλείτης bouleutḗs kaì Περγαῖος
 bouleutḗs, κῆρυξ τρισπερίοδος ἄλειπτος,
 8 νεικήσας ἱεροὺς ἀγῶνας τοὺς ὑπογεγραμ-
 μένους· Ὀλ(υπιάδι) σνς´, σνη´, σνθ´, σξ´,
 Καπετώλια ἐν Ῥώμῃ γ´, Ἀθηνᾶς [Π]ρομά-
 χου ἐν Ῥώμῃ γ´, Ῥώμης αἰών[νια].

Traduction :

Valérius Eclectus Sinopéen, bouleute romain et éléen, bouleute delphien, bouleute sardien, bouleute smyrmien, bouleute philadelphien, bouleute hiérapolitain, bouleute tripolitain, bouleute pergaien, héraut invincible trois fois vainqueur lors de la période, vainqueur lors des concours sacrés ci-après : aux *Olympia*, quatre fois, aux Olympiades de 256, 258, 259 et 260 ; aux *Capitolia* à Rome, trois fois ; aux jeux d'Athéna Promachos à Rome, trois fois ; aux Jeux Séculaires à Rome.

Le héraut Valérius Eclectus était deux fois périodonique, κῆρυξ δισπερίοδος. Il fut vainqueur à trois concours différents à Rome : Καπειτώλια ἐν Ῥώμῃ γ´, Ἀθηνᾶς Προμάχου ἐν Ῥώμῃ, τὸν χειλιετῆν ἐν Ῥώμῃ. Ces derniers concours étaient les Jeux Séculaires de Philippe l'Arabe qui n'eurent lieu qu'une fois, en 248 p.C.⁷⁰⁰. La mention de ce concours,

⁶⁹⁹ *I. Olympia*, 243 ; Eckstein 1958, 223-225 ; *SEG* 17, 1960, n°203 ; 26, 1976-1977, n°479.

⁷⁰⁰ Robert 1970b, 11 ; 13.

τὸν χειλιετῆν ἐν Ῥώμῃ, ἐφ' ᾧ ἐτιμήθη χρυσῶ βραβείῳ μόνος καὶ πρῶτος τῶν ἀπ' αἰῶνος κηρύκων, se retrouve dans l'inscription d'Olympie, dont l'en-tête a été retrouvée : Ῥώμης Αἰών[ια]. Dans cette dernière inscription, le héraut est dit τρισπερίοδος, trois fois périodonique, et il a vaincu quatre fois à Olympie dans les Olympiades 256, 258, 259 et 260, c'est-à-dire en 245, 353, 257 et 261 p.C. Valérius Eclectus fut vainqueur aux *Capitolia*, créées par Domitien⁷⁰¹ et aux jeux d'Athéna Promachos, qui furent créés par Gordien III, qui survécurent à sa mort en 245, qui eurent lieu au moins quatre fois et qui étaient certainement pentaétériques comme les *Capitolia*. Ces concours honoraient Athéna Promachos, protectrice des Athéniens à Marathon, et furent institués au moment où Gordien III s'apprêtait à entrer en guerre contre les Perses⁷⁰². Valérius Eclectus fut vainqueur aux Panathénées et à l'*Aspis* d'Argos, à Rome aux *Capitolia*, trois fois au concours d'Athéna Promachos, et au concours du Millénaire de Rome célébré par Philippe en 248. Les *Olympia* à Epidaure (l. 17-18) sont une abréviation des *Asklépieia*, qui étaient parfois notées *Asklépieia Olympia*⁷⁰³ ; les *Olympia* de Béroia, centre du *Koinon* de Macédoine, furent instituées en l'honneur d'Alexandre à l'époque de Gordien III, et s'appelaient les *Alexandréia Olympia*⁷⁰⁴. Les concours de Philippopolis sont les *Pythia* et les *Kentrésia*. L. Moretti conseille de lire *Kendresia*, ce qui correspond aux jeux en l'honneur d'Apollon Kendrisos, particulièrement honoré à Philippopolis, où une tribu portait son nom⁷⁰⁵. Les *Sébasta* (l. 21) de Byzance sont connues par une monnaie de Sévère Alexandre et les *Sévéra* de Nicomédie (l. 21-22), cité qui avait l'épithète de *Sévériané*, apparaissent sur quelques monnaies sous la forme de *Sévéria Μέγαλα*⁷⁰⁶. Les *Olympia* de Cyzique (l. 28) sont une institution récente (135 p.C.), en relation avec le culte d'Hadrien *Olympios*⁷⁰⁷. Les *Attaléa Capitolia* d'Aphrodisias (l. 31) ne sont pas des fêtes anciennes instituées en l'honneur d'Attale de Pergame, mais en l'honneur d'un riche citoyen d'Aphrodisias, Attale fils d'Adrastos. A l'époque de Gordien III, les fêtes furent dénommées *Attaléa Gordianéa*, puis *Attaléa Gordianéa Capitolia*, à l'imitation des *Capitolia* de Rome. L'épithète *Gordianéa* tomba ensuite en désuétude, comme c'est le cas dans l'inscription de Valérius Eclectus⁷⁰⁸.

Valérius Eclectus remporta 79 victoires dans 30 villes différentes, et ses voyages ont couvert, avec l'Italie (Rome, Naples et Pouzzoles), le Péloponnèse (Argos, Epidaure) et

⁷⁰¹ Robert 1970b, 7.

⁷⁰² Robert 1970b, 13-17.

⁷⁰³ Moretti 1953, 265.

⁷⁰⁴ Moretti 1953, 265.

⁷⁰⁵ Moretti 1953, 265-266.

⁷⁰⁶ Moretti 1953, 266.

⁷⁰⁷ Magie 1950, 614 ; 1472-1473 ; Moretti 1953, 266.

Nicopolis, la Béotie (il n'y a plus que Thèbes et Lébadée), Beroia de Macédoine, la Thrace (avec Philippopolis, Byzance), la Bithynie (Nicée et Nicomédie), Cyzique, Pergame, Smyrne, Ephèse, Milet, Sardes, Tralles et Hiéropolis, et puis la Syrie avec Tyr, Sidon et Damas, à quoi s'ajoute une rareté Aphrodisias. L. Robert interprète cette liste de victoires comme le catalogue des grands centres urbains du Bas-Empire qui s'annonce⁷⁰⁹.

Enfin, dans les épigrammes funéraires de l'*Anthologie de Planude*, on trouve une épigramme pour l'athlète sinopéen Damostratos :

ΦΙΛΙΠΠΟΥ

Τὸν ἐκ Σινώπης εἰ κλύεις Δαμόστρατον
 πίτυν λαβόντα τὴν κατ' Ἴσθμὸν ἐξάκις,
 τοῦτον δέδορκας· οὐ κατ' εὐγυρον πάλην
 4 ψάμμον πεσόντος νῶτον οὐκ ἐσφράγισεν.
 Ἴδ' αὖ προσωπον θηρόθυμον, ὡς ἔτι
 σῶζει παλαιὰν τὰν ὑπὲρ νίκας ἔριν.
 Λέγει δ' ὁ χαλκός· « Ἄ βάσις με λυσάτω
 ἥως ἔμπνοος νῦν ἔβδομον κονίσομαι. »

Traduction :

DE PHILIPPE

Damostratos, l'athlète de Sinope, tu entends dire qu'il reçut six fois à l'Isthme la couronne de pin. Le voici sous tes yeux. Dans la lutte qui courbe le corps jamais par une chute il n'a mis sur le sable l'empreinte de son dos. Vois encore ce visage farouche : il a toujours cette fougue d'antan pour remporter le prix. Et le bronze dit : « Socle, lâche-moi donc ! Ainsi, plein de vie, je vais une septième fois m'enduire de poussière » !⁷¹⁰

Même si nous ne disposons que de l'exemple de deux Sinopéens, nous pouvons voir qu'à l'époque romaine Sinope pouvait offrir au monde romain de grands champions ou de grands musiciens, qui s'étaient illustrés dans les plus hauts concours de l'Empire. Cela peut aussi prouver que dans le monde romain, Sinope a gardé un rang assez important au niveau

⁷⁰⁸ Moretti 1953, 267.

⁷⁰⁹ Robert 1984, 39-40.

⁷¹⁰ Traduction R. Aubreton (CUF).

culturel, même s'il est moindre qu'aux époques classique et hellénistique, car on ne connaît pas de philosophe, d'historien, de géographe ou de poète sinopéens pour l'époque romaine.

7. 3. Les artistes et les artisans

Sinope était une ville ornée de monuments dont les plus célèbres sont cités par Strabon dans sa notice sur Sinope⁷¹¹. Il s'agit du globe céleste de Billaros et de la statue d'Autolykos, le fondateur de la cité, par le sculpteur Sthénis. On ignore quelle était la nature de ce globe céleste, si Billaros était sinopéen et même s'il était astronome ou sculpteur⁷¹². Sthénis d'Olynthe était un sculpteur actif à Athènes dans le dernier tiers du IV^e s. a.C. et connu pour ses statues représentant des divinités⁷¹³, dont la statue d'Autolykos peut être un bon exemple.

Si les sculptures étaient à l'honneur à Sinope, il est intéressant de constater que les artisans sinopéens que l'on retrouve dans les inscriptions en dehors de leurs cités sont tous des sculpteurs. Pour les époques hellénistique et romaine, on dispose en effet de cinq inscriptions mentionnant des sculpteurs sinopéens. Au III^e s. a.C., à Rhodes, le sculpteur Evandros fils de Dionysios semble avoir été actif puisqu'on retrouve son nom sur deux inscriptions, dans une dédicace à tous les dieux⁷¹⁴ et dans une liste de noms avec une dédicace aux dieux⁷¹⁵. Autour de 260 a.C., on retrouve la signature d'un sculpteur sinopéen, Klérias, sur une base de statue comportant une inscription honorifique à Lindos⁷¹⁶. Au début ou au milieu du I^{er} s. a.C., le sculpteur sinopéen Ménophanès fils de Lysianos avait sculpté une inscription honorifique à Halicarnasse⁷¹⁷. Enfin, à la suite de la dédicace aux Nymphes et à Poséidon de Proklos de Sinope, trouvée à Kavsa (l'ancienne Thermae Phazemonitidis), apparaît la signature d'un sculpteur sinopéen, Chresstos⁷¹⁸.

En dehors des marchands ou des armateurs dont nous avons parlé précédemment⁷¹⁹, les sculpteurs sinopéens sont la seule corporation identifiée hors de Sinope, car on ignore quelle était la profession des deux métèques sinopéens mentionnés dans deux inscriptions iasiennes⁷²⁰. On peut donc se demander s'il y avait une école sinopéenne de sculpture dont la réputation permettait l'expatriation de ses artistes dans le monde égéen ou bien en Anatolie.

⁷¹¹ Strab. 12. 3. 11.

⁷¹² Hultsch 1897, 472 ; Lasserre 1981, 74, n. 1.

⁷¹³ Lippold 1929, 2479-2480 ; Lassère 1981, 74 n. 2.

⁷¹⁴ Morricone 1949-1951, 371-372 ; *SEG* 12, 1954, n°359a.

⁷¹⁵ Segre & Carratelli 1949-1951, 177, n°16.

⁷¹⁶ *F. Lindos* II-1, 314, n°89.

⁷¹⁷ French 1984b, 75-83 ; *SEG* 34, 1984, n°1067.

⁷¹⁸ Cumont 1902, 332-333, n°51 ; *Studia Pontica* III-1, 25.

⁷¹⁹ *Supra*, 453.

⁷²⁰ *IK*, 28.1-Iasos, 187 ; *IK*, 28.2-Iasos, 408.

A Sinope même, d'autres professions sont connues. Une seule profession apparaît sur une inscription d'époque classique : il s'agit de l'épithaphe de Manès⁷²¹, vendeur d'huile, ἐλαιοπώλης, datée des V^e-IV^e s. a.C. L'époque hellénistique étant assez pauvre en inscriptions, nous ne trouvons aucune mention de professions. Pour l'époque romaine, il existe cinq inscriptions qui mentionnent des professions différentes. Si les sculpteurs sinopéens sont connus en dehors de leur patrie, on en recense également un sculpteur à Sinope au II^e p.C., Gaius⁷²², époux de la défunte Antonia Sabina. On rencontre ensuite la mention d'un médecin⁷²³, M. Galterius Maximus, d'un cuisinier⁷²⁴, Glykon, d'un boulanger⁷²⁵, Avitus, dans des inscriptions datant des I^{er}-II^e s. p.C.

Enfin, la société des fabricants de couronnes, σὺνοδος τῶν στεφανηπλόκων, honore la mémoire de Cornélius Rufus⁷²⁶ aux I^{er}-II^e s. p.C.

7. 4. Une autre forme de célébrité ...

Une courtisane⁷²⁷, célèbre pour avoir travaillé à Corinthe et à Egine, et qui termina sa carrière à Athènes, avait reçu le nom de Sinopè⁷²⁸. P. Debord remarque qu'Athénée la donne d'origine thrace. Elle a très bien pu être esclave à Sinope avant de faire « carrière » à Corinthe, Egine et Athènes⁷²⁹.

Elle était la propriétaire d'un établissement de taille importante et avait entre autres comme pensionnaire la célèbre Pythioniké⁷³⁰.

La dame figurait aussi dans les comédies athéniennes⁷³¹. Son nom figure dans les comédies d'Antiphanès⁷³², d'Amphis⁷³³, d'Alexis⁷³⁴ et de Callicratès⁷³⁵. Elle était à l'origine d'un néologisme construit sur son nom : le verbe σινωπίζειν signifiait ainsi « être débauché

⁷²¹ *IK*, 64-Sinope, 28 = Lifshitz 1974, 99, n°8 = French 1990a, 47, n°3 ; *SEG* 40, n°1175.

⁷²² *IK*, 64-Sinope, 155 = Reinach 1916, 334 n°2 ; French 1992, 50, n°7 ; *AE* 1992, n°1647 ; *SEG* 42, 1992, n°1146 ; *Bull. Epig.*, 1993, n°85.

⁷²³ *IK*, 64-Sinope, 147 = Robinson 1905, n°44 = French 1992, 45, n°1 = *AE* 1992, n°1644 = *SEG* 42, 1992, n°1140.

⁷²⁴ *IK*, 64-Sinope, 135.

⁷²⁵ *IK*, 64-Sinope, 114 = Robinson 1905, 306, n°30 = *IGRR* 3. 8+93 = Vidman 1969, 170, n°331 = French 1994a, 104, n°11.

⁷²⁶ *IK*, 64-Sinope, 128.

⁷²⁷ Robinson 1906a, 133 ; Debord 1990, 518.

⁷²⁸ Robinson 1906a, 133 ; 1906b, 278 ; Athénée, *Deipn.*, 13. 594a ; 595a ; Souda s.v. Ἐταῖραι Κορίνθιαι.

⁷²⁹ Debord 1990, 518.

⁷³⁰ Athénée, *Deipn.*, 13. 595a.

⁷³¹ Athénée, *Deipn.*, 8. 339a ; 13. 558b ; 567f ; 586a.

⁷³² Edmonds 1959, II, 171 ; 173 ; 181 ; 213 ; 245.

⁷³³ Edmonds 1959, II, 323.

⁷³⁴ Edmonds 1959, II, 421.

⁷³⁵ Edmonds 1959, II, 567.

ou dissolu »⁷³⁶. Elle semble avoir marqué la vie athénienne assez longtemps puisqu'elle fut appelée comme Abydos⁷³⁷, διὰ τὸ γραῦς εἶναι.

Enfin, elle apparaît même dans les plaidoyers de Démosthène. Tout comme la prostituée Phanostratè, elle avait été victime de saisie de la part d'Androtion⁷³⁸. Dans le discours *Contre Nééra*, Démosthène explique que l'ancien hiérophante Archias avait été condamné pour impiété pour avoir accompli des sacrifices contrairement aux traditions : il avait en effet immolé une victime pour la courtisane Sinopé lors des fêtes des *Haloa*, alors que c'était interdit ce jour-là et qu'une prêtresse aurait dû se charger de ces sacrifices⁷³⁹.

Même si le nom de Sinopé évoquait pour tout Athénien du IV^e s. a.C. un côté très sulfureux, il faut ranger Sinopé au nombre des Sinopéens hors de leur patrie et qui ont su rendre célèbre leur cité d'origine.

⁷³⁶ Apostol. 15. 50 in Leutsch-Schneidewin, *Paroemiographi Graeci*, II, 641 ; Souda s.v. σινωπίζειν.

⁷³⁷ Athénée, *Deipn.*, 13. 586 a ; Souda s.v. Σινώπη.

⁷³⁸ Dém., *Contre Androtion*, 56.

⁷³⁹ Dem., *Contre Nééra*, 116.

A travers ce chapitre, nous avons voulu montrer le rayonnement de Sinope, tant sur le plan commercial que sur le plan culturel et humain. Nous avons pu confirmer l'importance des relations de Sinope avec les autres cités grecques de la mer Noire, mais aussi montrer que Sinope était tournée vers le monde égéen et vers l'Anatolie. Aux époques classique et hellénistique, Athènes attire comme un aimant les commerçants et les artistes sinopéens, mais cela est vrai pour les autres cités du monde grec. Même si les relations commerciales de Sinope ont été dépendantes des circonstances historiques, la cité n'a jamais négligé un débouché et peut être considérée comme une cité très dynamique, tout comme un centre culturel de qualité, capable de produire le philosophe Diogène, ainsi que des artistes et des athlètes de premier rang aux époques hellénistique et romaine.

CHAPITRE VII

LES CULTES À SINOPE

Traiter de la religion à Sinope peut paraître plus facile que de dresser un tableau continu de l'histoire de la cité, car la documentation est plus abondante. Les sources littéraires proposent en effet des récits de fondation de la cité¹ et donnent des informations sur les cultes pratiqués à Sinope (sanctuaire oraculaire d'Autolykos², sanctuaire de Sarapis avec statue du dieu³). Les sources numismatiques, qui vont de la fin de l'époque archaïque à l'époque romaine, offrent également la représentation de nombreuses divinités, parmi lesquelles on peut citer la nymphe Sinope, Apollon, Poséidon, Zeus, Athéna, Hélios, Némésis, les Dioscures, Sarapis. De nombreuses divinités sont également présentes dans les inscriptions, de l'époque classique à l'époque romaine. Enfin, l'archéologie fournit également du matériel à la réflexion car lors des fouilles germano-turques des années 1950, un temple fut mis au jour et appelé « temple de Sarapis »⁴. De plus, lors d'une prospection du territoire de Sinope, un site perché semble avoir abrité un sanctuaire⁵. Le croisement de tous les types de sources disponibles peut permettre de dresser un tableau des cultes à Sinope.

Il est cependant difficile de dresser un tableau chronologique des cultes à Sinope car de nombreuses strates religieuses ont pu s'accumuler, sans qu'il soit possible de les dater précisément. Si l'introduction d'un culte étranger à Sinope peut être datée, il est difficile d'envisager l'évolution de cultes plus « classiques » comme ceux des Olympiens, car souvent

¹ Apoll. Rhod. 2. 948 ; Denys, *Per.*, 775 ; Eust., *Comment.*, 772 ; Diod. 4. 72 ; Plut., *Luc.*, 23. 5 ; Andron de Téos, *FGrHist* 802 F3 ; Hécateé de Milet, *FGrHist* 1 F4 ; Ps-Scymn., 941-942 ; Anon., *Per.*, 22 ; Ivantchik 1997, 33-45 ; 1998, 297-330 ; 2005, 135-168.

² Plut., *Luc.*, 23. 3-6 ; App., *Mithr.*, 83.

³ Tacite, *Hist.*, 4. 83 ; Plut., *Isis et Os.*, 28 ; Eust., *Comment.*, 254.

⁴ Budde 1956b, 27-31, pl. VIII-XV.

⁵ Işin 1998, 109.

les épithètes manquent pour montrer qu'il y a eu une évolution de la personnalité cultuelle d'un dieu. Il peut également y avoir résurgence ou réactivation de cultes plus anciens à l'époque romaine.

Notre propos est double dans ce chapitre : donner à voir les différents cultes présents à Sinope et déterminer, si cela est possible l'importance de ces cultes (mention de temples ou de personnel religieux). Le second objectif de ce chapitre est de déterminer l'originalité des cultes à Sinope. Les cultes de Sinope sont-ils d'une banalité confondante et présentent-ils un panthéon de dieux olympiens très « classiques » ? Au contraire, l'originalité de l'histoire de Sinope est-elle perceptible dans ses cultes ?

Nous pensons qu'il y a à la fois une grande originalité et une grande banalité dans les cultes de Sinope, et pour le démontrer, nous allons adopter une démarche mi-chronologique mi-thématique, en montrant tout d'abord qu'il y a à Sinope des cultes liés à son origine coloniale, puis des cultes qui se rapprochent davantage d'un panthéon grec classique, et qui ont pu être mis à profit par la dynastie du Pont. Enfin, nous montrerons la richesse cultuelle de Sinope à l'époque romaine, avec l'apparition de cultes orientaux, d'une nouvelle religiosité, du culte impérial et du christianisme.

1. DES CULTES LIÉS À L'ORIGINE COLONIALE DE SINOPE

Sinope est une fondation milésienne⁶, ce qui implique que l'on devrait y trouver des cultes en relation avec ceux de Milet. Du point de vue de la géographie mythologique, Sinope se trouve sur les rivages de la mer Noire, ce qui la relie à deux grandes épopées qui sont parfois liées entre elles : celle de Jason et des Argonautes, et celle d'Héraclès et des Amazones. Nous allons voir que ces deux grandes épopées interviennent dans les récits de fondation de Sinope.

1. 1. Des récits de fondation en relation avec la tradition littéraire

De nombreux récits de fondation coexistent et tentent chacun à leur manière d'expliquer la fondation de Sinope. Dans ces récits, Sinope est soit une nymphe, soit une Amazone.

Selon la tradition littéraire la plus répandue, Sinope était une nymphe, fille d'Asopos, dieu d'un fleuve de Béotie ou de Sicyone⁷. La nymphe Sinope aurait été enlevée par Apollon⁸,

⁶ *Supra*, 176-178.

⁷ Eumélos de Corinthe, *FGrHist* 451 F5 = Schol. Apoll. Rhod. 2. 946-954.

avec qui elle aurait eu parfois un fils appelé Syros, éponyme du peuple indigène des Syriens ou Assyriens blancs, les *Leucosyroi*. A. I. Ivantchik souligne que la légende de la nymphe Sinope est très banale car son schéma narratif (enlèvement par un dieu, transport dans un endroit éloigné auquel elle donne son nom, naissance d'un fils qui devient éponyme d'un peuple indigène) se retrouve avec des variantes dans de nombreux récits pour des villes et des peuples grecs et non-grecs. Il estime que la légende stéréotypée de la nymphe Sinope a sûrement une origine littéraire⁹.

Une autre tradition purement littéraire tente d'expliquer le nom de Sinope et de l'inclure dans un contexte panhellénique¹⁰ : il s'agit de celle de Phérécyde, qui évoque Sinopos parmi les compagnons d'Ulysse¹¹.

Il existe une troisième tradition, qui fait de Sinope non une nymphe, mais une Amazone¹². Andron de Téos explique l'origine du nom de Sinope par la corruption d'un mot thrace, *sanapai*, qui signifiait « ivrognesse », car l'Amazone qui s'était enfuie dans le Pont, et qui avait épousé le roi de l'endroit buvait beaucoup de vin. A. I. Ivantchik explique cette tradition par une construction purement livresque qui mêlait des lieux communs sur l'ivrognerie des Scythes et des Thraces, et sur la localisation traditionnelle du pays des Amazones dans la région de Sinope¹³. Il estime que c'est à Andron de Téos ou à un intermédiaire que le Pseudo-Scymnos a emprunté son récit de l'Amazone Sinope, car dans la littérature postérieure, on ne trouve un tel récit que chez Orose¹⁴, qui a emprunté ce récit à l'Épitomé de Trogue Pompée de Justin¹⁵ en substituant au nom de la fille de la reine des Amazones Orythia (qui restait vierge) celui de Sinope¹⁶. Cela s'explique par l'influence de la version la plus populaire du mythe de Sinopè, qui réussit à obtenir la virginité éternelle de Zeus ou d'Apollon qui la courtoisaient¹⁷. Cette version est connue à partir de l'époque d'Apollonios de Rhodes et jusqu'à l'époque byzantine¹⁸.

⁸ Corinne, Fr. 33 ; Arist. Fr. 581 (Rose) ; Apoll. Rhod. 2. 946-954 ; Philosteph. Fr. 3 (FGH Müller) ; Diod. 4. 72 ; Plut., Luc., 23. 5 ; Denys. Per., 773-779 (GGM, II) ; Val. Flacc, *Argon.*, 5. 109-113 ; Avien, *Descr. Orb. Ter.*, 952-955 (GGM, II) ; *Etym. Magn.*, s.v. Σινώπη (Gaisford).

⁹ Ivantchik 1997, 36 ; 1998, 301 ; 2005, 138.

¹⁰ Ivantchik 1997, 36 ; 1998, 301 ; 2005, 138.

¹¹ Phérécyde, *FGrHist* 3, F144.

¹² Ps-Scymnos, 986-987 ; Andron de Téos, *FGrHist* 802 F3 = Schol. Apoll. Rhod. 2. 946-954c, 197 Wendel ; *Etym. Magn.* s.v.

¹³ Ivantchik 1997, 38 ; 1998, 303 ; 2005, 140.

¹⁴ Orose, *Adv. Pagan.*, 15. 6.

¹⁵ Justin 2. 4.

¹⁶ Ivantchik 1997, 39 ; 1998, 304-305 ; 2005, 141-142.

¹⁷ Apoll. Rhod. 2. 946-954 ; Val. Flacc., *Arg.*, 5. 109-113 ; Denys, *Per.* 773-779 (Müller GGM II).

¹⁸ *Etym. Magn.*, s.v. ; Eust., *ad. Dion. Per.* 775.

A. I. Ivantchik ne peut se prononcer quant à l'existence d'une tradition vivante de la tradition de l'Amazone Sinopé ou du compagnon d'Ulysse Sinopos. Une diffusion secondaire est possible, tout comme une existence purement littéraire¹⁹. Pour aller dans le sens de l'argumentation d'A. I. Ivantchik, nous pouvons constater que la mention d'Héraclès n'apparaît dans l'épigraphie sinopéenne que dans une inscription d'époque romaine (I^{er}-II^e s. p.C.), sur un autel votif²⁰. La dédicace est simple, Θεῶ Ἡρακλεῖ, et ne relie pas le dieu à ses aventures avec les Amazones.

La tradition de la nymphe Sinope fille d'Asopos et mère de l'ancêtre éponyme des Syriens est restée la plus populaire, et c'est cette nymphe qui apparaît sur les monnaies civiques de Sinope²¹. Une protomé découverte lors des fouilles archéologiques à Zeytinlik représente peut-être la nymphe Sinopè²². En dehors de ces représentations, rien n'atteste la présence d'un culte poliade de la nymphe Sinope.

1. 2. Des récits de fondation en relation avec la tradition indigène et le culte de l'oikiste à Sinope

Un autre récit rapporte que Sinope avait été fondée par Autolykos et ses frères Déiléon et Phlogios²³. A. I. Ivantchik voit dans ce récit une tradition indigène²⁴. Grâce aux sources littéraires rapportant la prise de Sinope par Lucullus en 70 a.C.²⁵, nous savons qu'Autolykos était vénéré à Sinope comme un oikiste, et qu'il avait un sanctuaire oraculaire où se trouvait sa statue. Dans les récits de Plutarque et d'Appien, la statue d'Autolykos, œuvre du sculpteur Sthennis, apparaît en rêve à Lucullus. Est-ce à dire que l'oniromancie se pratiquait dans le sanctuaire d'Autolykos, puisque Lucullus arrive à prendre Sinope après avoir vu le dieu en rêve ? On peut rapprocher le rêve de Lucullus de celui de Ptolémée Sôter qui a vu Sarapis lui demander de transporter sa statue en Egypte. Les sources littéraires ne mentionnent que deux statues cultuelles à Sinope, celle d'Autolykos et celle de Sarapis, mais le devenir de ces deux statues est assez semblable, car elles ne restent pas à Sinope. La statue d'Autolykos est emportée par Lucullus et celle de Sarapis envoyée en Egypte. Y avait-il un lien entre les deux statues et les deux sanctuaires ?

¹⁹ Ivantchik 1997, 39 ; 1998, 305 ; 2005, 142.

²⁰ *IK*, 64-Sinope, 112 = Yerakis 1901, 357, n°17 = Mendel 1903, 333, n°50 = Robinson 1905, 305, n°27 = French 1994a, 102, n°7.

²¹ *Traité* II, n°623-642 ; 644-668 ; 2944-2952 ; *Recueil*, n°17-44 ; 46-47 ; 49-50 ; 52 ; 55 ; 75 ; *SNG Black Sea*, n°1374-1442 ; **Pl. XCVI**, fig. 2.

²² Garlan & Tatlıcan 1997a, 315, fig. 19.

²³ Ps-Scymnos, 989-991.

²⁴ Ivantchik 1997, 40 ; 1998, 305 ; 2005, 142.

A.I. Ivantchik s'appuie sur une inscription d'époque classique, qui mentionne un certain Phlogion²⁶, pour attester le culte de Phlogios à Sinope²⁷. Il suit la lecture de D.M. Robinson, qui lit le nom de Phlogios au datif, ce qui convient pour une dédicace, alors que D. H. French, l'éditeur des *IK*, lit le nom au nominatif (il restitue un *nu* à la place d'un *iota* adscrit) et voit dans l'inscription une funéraire. L'inscription étant perdue, nous ne disposons que de la lecture du voyageur Hamilton. La lecture d'A.I. Ivantchik nous paraît la plus probable car la retranscription d'Hamilton ne laisse pas supposer qu'il y avait dans l'inscription une quatrième ligne qui donnait le patronyme de Phlogios.

On peut donc lire l'inscription de la manière suivante :

Λ<ε>ωμέδων

Ἄριστώνακτος

Φλογίω

Traduction :

Léomédon, fils d'Aristonax, à Phlogios.

Si la lecture proposée par A.I. Ivantchik est exacte et la datation de l'inscription donnée par D. H. French (V^e-IV^e s. a.C. ?) correcte, cela prouverait qu'à l'époque classique le culte d'un héros fondateur est bien attesté à Sinope. Cela permettrait de consolider l'idée que le culte d'Autolykos était un culte héroïque ancien à Sinope.

A.I. Ivantchik voit en Autolykos et ses frères des héros locaux, qui ne sont mentionnés qu'en rapport avec Sinope et qui ont été inclus dans des mythes panhelléniques qui pouvaient être liés à la région de Sinope²⁸. Ainsi, ce sont les compagnons d'Héraclès contre les Amazones²⁹, ou bien des Argonautes compagnons de Jason³⁰, ou bien les deux³¹.

Les héros Autolykos, Déïéon et Phlogios étaient originaires de Thessalie³². Cet aspect de la tradition locale sinopéenne devait être suffisamment connu à l'époque hellénistique pour que la cité d'Histiée en Eubée évoque cette parenté mythologique dans un décret pris en l'honneur de Sinope³³, autour de 220 a.C.³⁴.

²⁵ Strab. 12. 3. 11 ; Plut., *Luc.*, 23 ; Appien, *Mithr.*, 83.

²⁶ *IK*, 64-Sinope, 62 = CIG 3. 4162 et add., 1114 = Robinson 1905, 306, n°31 = French 1991, 149, n°18.

²⁷ Ivantchik 1997, 40 ; 1998, 305 ; 2005, 142.

²⁸ Ivantchik 1997, 40 ; 1998, 306 ; 2005, 142.

²⁹ Plut., *Luc.*, 23 ; Appien, *Mithr.*, 83 ; Tabula Albana, *IG XIV*, 1293 = *FGrHist* 40, 97-104.

³⁰ Strab. 12. 3. 11 ; Apoll., *Bibl.*, 1. 9. 16.

³¹ Apoll. Rhod. 2. 955-957 ; Val. Flacc. 5. 113-115 ; Hygin, *Fab.*, 14. 30.

³² Ps-Scymnos 990-991 ; Apoll. Rhod. 2. 955.

³³ *IG XII*, 9, 1186.

Il existait donc à Sinope, si l'on excepte la tradition littéraire, deux récits de fondation qui coexistaient, à la fois un récit historique donnant les noms des véritables fondateurs milésiens, Habron, Koos et Krétinès³⁵, mais aussi un récit issu du patriotisme local, qui visait à prouver l'existence de Sinope à l'époque héroïque, et à l'inclure dans les grands mythes panhelléniques (la geste des Argonautes, celle d'Héraclès)³⁶. La coexistence de deux légendes de fondation, l'une historique et l'autre issue du patriotisme local, n'est pas uniquement le fait de Sinope, mais est un phénomène courant dans les colonies grecques³⁷.

Après la prise de Sinope par Lucullus et l'enlèvement de la statue d'Autolykos, œuvre de Sthennis, il n'y a plus aucune mention du sanctuaire oraculaire d'Autolykos à Sinope. Fut-il détruit lors de la fuite des pirates ciliciens qui tenaient alors Sinope ? Il faut remarquer que dans aucun des trois récits de la prise de Sinope, Lucullus ne se rend dans le sanctuaire d'Autolykos pour le remercier de lui être apparu en rêve et de lui avoir donné la victoire, ce qui permet de penser que ce sanctuaire avait été détruit.

On peut aussi penser qu'avec la déduction d'une colonie romaine à Sinope par César en 45 a.C., il n'était plus possible de garder le sanctuaire d'un héros fondateur qui aurait rappelé l'ancien statut de cité libre de Sinope. César devenait le fondateur de la cité. S'il existait toujours, le sanctuaire d'Autolykos fut peut-être occupé par une autre divinité, ou bien après une vacance d'occupation, par Sarapis, dont la légende sinopéenne a quelques rapports avec la légende de la statue d'Autolykos : même divinité qui apparaît dans un rêve, statue qui change de lieu.

1.3. Des cultes importés de la métropole Milet

1.3.1. Apollon Delphinios

Apollon était la divinité principale de Milet et de Didymes³⁸. Dans la ville de Milet, c'est Apollon Delphinios qui était honoré dans le *Delphinion*³⁹. Le collège des Molpes était étroitement lié au culte d'Apollon Delphinios à Milet⁴⁰. L'origine de ce collège remonte au moins au VI^e s. a.C. et doit sa renommée à la découverte d'un règlement religieux le

³⁴ *Supra*, 178-179.

³⁵ *Supra*, 179-181.

³⁶ Ivantchik 1997, 41 ; 1998, 307 ; 2005, 143.

³⁷ Prinz 1979, 1-3.

³⁸ Ehrhardt 1983, 130.

³⁹ Gorman 1993, 136-139.

⁴⁰ Graf 1979, 7-8 ; Ehrhardt 1983, 130 ; Georgoudi 2001, 156.

concernant⁴¹. Les Molpes n'étaient pas les prêtres d'Apollon, mais « des agents cultuels formant une association de caractère religieux mais aussi politique, puisqu'ils jouent un rôle majeur au sein de la cité⁴² » en fournissant en effet à Milet (depuis au moins 525 a.C.) son archonte éponyme, qui était le chef de la confrérie, et qu'on appelait l'aisymnète, et à l'époque hellénistique, le stéphanéphore. Les Molpes exerçaient également un contrôle sur le droit de cité à Milet et intervenaient dans le domaine juridique en s'occupant des conventions conclues avec d'autres cités⁴³.

Apollon Delphinios est un dieu marin, protecteur des marins⁴⁴. Son épiclèse est liée au dauphin, sauveur des hommes⁴⁵.

On retrouve le culte d'Apollon dans les colonies de Milet⁴⁶, et en particulier à Sinope. Dans la cité, le culte d'Apollon est attesté par de nombreuses sources⁴⁷. Il faut d'abord souligner que dans certains récits de fondation de la cité, c'est Apollon qui enlève la nymphe Sinope et la conduit sur les rivages de la mer Noire, où elle met au monde leur fils Syros, ancêtre éponyme des Syriens⁴⁸.

Apollon est également présent sur les monnaies⁴⁹. La tête laurée d'Apollon apparaît sur le droit d'une monnaie d'argent d'époque classique, portant au revers un trépied⁵⁰. Sur une monnaie d'argent du III^e s.⁵¹, portant au droit la tête tourelée de Sinope, on voit sur le revers une statue archaïque d'Apollon nu, tenant une grande branche de laurier dans la main droite et un vase à parfum suspendu à une courroie dans la main gauche. Devant la statue, on voit un trépied. Apollon nu, lauré et assis sur l'*omphalos*, tenant la lyre de la main gauche et le plectrum de la droite, apparaît au revers d'un tétradrachme de la fin du III^e s. a.C. et du II^e s. a.C., dont le droit porte la tête tourelée de Sinope⁵². La tête laurée d'Apollon apparaît sur le droit d'un tétroble de la même époque, avec au revers une proue ornée d'un foudre⁵³. La statue d'Apollon nu debout de face, tenant de la main droite une branche de laurier au-dessus

⁴¹ Sokolowski 1955, n°50.

⁴² Georgoudi 2001, 157.

⁴³ Graf 1979, 7-9 ; Georgoudi 2001, 157.

⁴⁴ Jessen 1901, 2513 ; Graf 1979, 3 ; 5-7.

⁴⁵ Jessen 1901, 2514-2515 ; Dumont 1975, 57-60 ; 64-65 ; 74-75.

⁴⁶ Ehrhardt 1983, 133-142.

⁴⁷ Ehrhardt 1983, 136.

⁴⁸ *Supra*, 167-168.

⁴⁹ **Pl. CXXXVIII.**

⁵⁰ *Recueil*, n°45, pl. XXV, fig. 31.

⁵¹ *Recueil*, n°46, pl. XXV, fig. 32.

⁵² *Recueil*, n°50, pl. XXV, fig. 35-36.

⁵³ *Recueil*, n°51, pl. XXVI, fig. 1.

d'un trépied et de la main gauche son arc apparaît sur une monnaie de bronze des III^e-II^e s. a.C., avec au droit une tête de femme voilée surmontée d'une petite couronne murale⁵⁴.

Parmi les émissions monétaires du royaume du Pont, on trouve un bronze avec au droit la tête laurée d'Apollon, et au revers, le trépied surmonté du lébès⁵⁵.

À l'époque romaine, on trouve également des représentations d'Apollon sur les monnaies. Sur une monnaie de Titus César de 73/74 p.C., on a au revers Apollon nu, de face, tenant un rameau dans la main droite, dans un temple distyle à coupole⁵⁶. Apollon nu debout de face, dans un temple distyle à coupole, se retrouve aussi au revers d'une monnaie de Sabine⁵⁷. On observe donc une continuité dans la représentation de l'image archaïque du dieu entre le III^e s. a.C. et l'époque romaine. L. Lacroix constate qu'il y a deux types de représentations du dieu, car les attributs d'Apollon ne sont pas les mêmes d'une monnaie à l'autre : soit le dieu est représenté avec une branche de laurier dans une main et un vase à parfum suspendu par une courroie dans l'autre, soit il est représenté avec une branche de laurier dans une main, et un arc dans l'autre, comme si les graveurs avaient voulu reproduire une seconde statue⁵⁸. Y avait-il donc deux Apollons qui étaient honorés à Sinope ?

L'Apollon présent sur certaines monnaies d'époque classique et hellénistique n'est pas Apollon Delphinios, mais l'Apollon Delphien. On retrouve en effet le trépied et l'*omphalos* sur les monnaies. On peut néanmoins supposer que le dauphin, représenté sur les monnaies civiques surmonté de l'aigle, est un attribut d'Apollon Delphinios. Les deux monnaies d'époque romaine sont intéressantes car elles représentent Apollon nu et debout, comme une statue archaïque. Apollon se trouve sous un temple distyle à coupole, ce qui permet d'avancer l'idée qu'il y avait un temple d'Apollon à Sinope à l'époque romaine. Comme aucun attribut d'Apollon Delphien ne se trouve sur ces monnaies, on peut supposer que la divinité représentée est Apollon Delphinios, dont le culte a pu être réactivé à l'époque romaine.

F. de Callataÿ a repris le dossier des représentations apolliniennes sur les monnaies de Sinope⁵⁹, et ne paraît pas convaincu qu'il y ait eu deux statues cultuelles d'Apollon à Sinope. Les monnaies représenteraient une statue archaïque d'Apollon, mais la tête féminine au droit des monnaies d'époque hellénistique ne serait pas la nymphe Sinope, mais l'image d'une reine de la dynastie pontique. Il rapproche ces représentations d'Apollon sur les monnaies sinopéennes de l'unique tétradrachme de Mithridate V Evergète connu et interprété par L.

⁵⁴ *Recueil*, n°54, pl. XXVI, fig. 3.

⁵⁵ *Recueil*, n°71, pl. XXVI, fig. 20.

⁵⁶ *Recueil*, n°101, pl. XXVII, fig. 13.

⁵⁷ *Recueil*, n°107, pl. XVII, fig. 19.

⁵⁸ Lacroix 1949, 63.

Robert comme une représentation de l'Apollon délien, car Délos fut particulièrement honoré par la dynastie pontique⁶⁰. Pour F. de Callataÿ, l'Apollon qui se trouve au revers du tétradrachme est la divinité principale de Sinope, première ville du royaume où les rois avaient leur résidence, donc la même divinité que sur les monnaies d'époque hellénistique et romaine précédemment citées⁶¹.

N. Ehrhardt a remarqué la présence de noms théophores dans l'épigraphie sinopéenne et a relié ces noms avec le culte d'Apollon⁶². Ainsi, la plus ancienne inscription mentionnant un Sinopéen hors de sa patrie, qui est un décret d'atélie d'Olbia du Pont pour Iétroklès de Sinope, datant de ca. 475-450 a.C.⁶³, peut être reliée au culte d'Apollon Ietros⁶⁴, que l'on retrouve à Apollonia Pontica⁶⁵, à Istros⁶⁶, à Tyras⁶⁷, à Olbia⁶⁸, à Panticapée⁶⁹, à Hermonasa⁷⁰, colonies milésiennes.

Il constate également que le nom théophore Delphinios se retrouve associé avec celui de Molpagoras sur les timbres amphoriques de Sinope⁷¹. Il rapproche cela du culte d'Apollon Delphinios, dont les officiants étaient les Molpes⁷². L'examen des corpus de timbres amphoriques sinopéens trouvés à Histria et à Sinope fait bien apparaître le nom de Δελφίνιος⁷³, tout comme celui de Μολπαγόρης, qui est le père d'un astynome⁷⁴. Le culte d'Apollon Delphinios est attesté dans d'autres colonies milésiennes de la mer Noire, comme Olbia⁷⁵ (où il est le culte principal jusqu'à l'époque hellénistique), Panticapée⁷⁶, Kepoi⁷⁷, Hermonasa⁷⁸, à Gorgippia⁷⁹.

C.P. Jones a interprété un monument funéraire de Sinope comme étant également un témoignage du culte d'Apollon Delphinios à Sinope⁸⁰. Il s'agit d'une inscription funéraire

⁵⁹ Callataÿ 1991, 29-37.

⁶⁰ Robert 1978, 151-163.

⁶¹ Callataÿ 1991, 36-37.

⁶² Ehrhardt 1983, 136.

⁶³ *Inscriptiones Olbia*, n°1 ; Dubois 1996, n°1.

⁶⁴ Ehrhardt 1983, 136.

⁶⁵ Ehrhardt 1983, 137.

⁶⁶ Ehrhardt 1983, 138.

⁶⁷ Ehrhardt 1983, 139.

⁶⁸ Ehrhardt 1983, 140.

⁶⁹ Ehrhardt 1983, 141.

⁷⁰ Ehrhardt 1983, 141.

⁷¹ Ehrhardt 1983, 431, n. 442-443.

⁷² Ehrhardt 1983, 136.

⁷³ Conovici 1998, 153, n°587 ; 190 ; Garlan 2004, 239-240, n°564-570 ; 283.

⁷⁴ Conovici 1998, 124, n°420 ; 191 ; Garlan 2004, 197, n°382-384 ; 286.

⁷⁵ Ehrhardt 1983, 139.

⁷⁶ Ehrhardt 1983, 141.

⁷⁷ Ehrhardt 1983, 141.

⁷⁸ Ehrhardt 1983, 141.

⁷⁹ Ehrhardt 1983, 141.

⁸⁰ Jones 1988, 193-194.

datée des V^e-IV^e s. a.C., gravée sur un autel constitué d'une colonne dorique et portant le texte suivant⁸¹ :

Δελφίνιος
Ὀργιάλεος

Traduction :

Delphinios, fils d'Orgialès

La terminaison du génitif en -εος est caractéristique du dialecte ionien oriental, qui s'employait à Sinope, colonie de Milet. C.P. Jones fait les mêmes remarques que N. Ehrhardt à propos du nom théophore Delphinios. Il explique l'étrangeté du patronyme de Delphinios non parce qu'il s'agirait d'un nom indigène, mais parce qu'il serait lié à une activité commune au sein d'une même famille. Il rapproche cela, dans le contexte du culte d'Apollon, du nom Πυθόχρηστος Ἀπολλωνίδου⁸². Il estime que le nom d'Ὀργιάλης dérive du mot ὄργια, pris dans le sens non de « rites extatiques », mais simplement d'« actes sacrés ». Le terme d'ὄργια est celui qui était employé pour les activités des Molpes à Milet⁸³. C.P. Jones conclut donc que le nom d'Ὀργιάλης peut se rapporter aux dévotions sacrées des Molpes, dont l'existence est attestée à Sinope par le nom de Μολπαγόρης sur les timbres amphoriques. Le nom du fils d'Ὀργιάλης rappelle de manière encore plus directe la divinité principale de Sinope, importée de sa métropole.

A propos du nom Πυθόχρηστος Ἀπολλωνίδου, on peut faire la même remarque que pour les monnaies représentant Apollon : ce nom se rapporte à l'Apollon Pythien, et laisse penser que les deux cultes pouvaient coexister à Sinope.

A l'époque hellénistique, on trouve la mention de l'offrande d'un Sinopéen dans l'inventaire du trésor de Didymes pour l'année 224/223 a.C.⁸⁴, ce qui peut être interprété dans le sens de la continuité des relations culturelles entre Sinope et sa métropole, ou bien plus simplement, par la grande réputation du sanctuaire de Didymes.

⁸¹ *IK*, 64-Sinope, n°14 = Bryer & Winfield 1985, 87, n°5 = Jones 1988, 193 = French 1990, 50, n°9 = *SEG* 40. 1175 ; *Bull. Ep.* 1992. 191 et 501.

⁸² Conovici 1998, 115-117, n°369-383 ; 192 ; Garlan 2004, 193-194 ; n°366-370 ; 287.

⁸³ Sokolowski 1955, 129-135, n°50.

⁸⁴ *Didyma II*, 269, n°447.

Comme le culte d'Apollon est attesté à Sinope, on pourrait s'attendre à trouver les autres membres de la *Kultfamilie*⁸⁵, à savoir Artémis, Zeus et Létô. Or Létô n'apparaît nulle part dans la vie religieuse sinopéenne, et Zeus et Artémis sont visibles sur des monnaies de bronze d'époque mithridatique⁸⁶, dans un contexte de propagande pontique et non en relation avec l'origine coloniale de Sinope.

1. 3. 2. Ποσειδὸν Ἡλικωνίος

Ποσειδὸν Ἡλικωνίος ἔστιν ἡ θεὸς ἀρχαῖος τῆς Ἰωνίας, ἡμεῖς δὲ τὸν Ἡλικωνίον Ποσειδῶνα ἐκ τῆς Ἰωνίας ἐκείνης ἐκάλουμεν. Ἡλικωνίος ἔστιν ὁ θεὸς ἀρχαῖος τῆς Ἰωνίας, ἡμεῖς δὲ τὸν Ἡλικωνίον Ποσειδῶνα ἐκ τῆς Ἰωνίας ἐκείνης ἐκάλουμεν. Son culte est attesté à Sinope par un règlement religieux, daté par D.H. French du IV^e s., qui explique les droits et les devoirs du prêtre de Ποσειδὸν Ἡλικωνίος. Nous donnons ici l'édition du texte de D. French⁸⁸ :

Ἄγαθῆι Τυχῆι· Ἐπὶ τοῖσ[δε συνιστάναι τὸν ἱερέα]
 Ποσειδῶνος Ἐλικωνίου· ὁ συν[σταθεῖς ἱεράσεται]
 μεχρὶ βίου λαμβάνωμ π[.19]
 4 μεμερισμένομ· παρέξει [δὲ ἐν τοῖς ἱεροῖς τοῖς]
 δημοσίοις πάντα καὶ λήψ[εται τῶν ἱερείων τῶν]
 δημοσῖαι θυομένων δε[.19.]
 πρότμησιν γλώσσαν τῶν δὲ [ιδιωτικῶν λήψεται]
 8 πρότμησιν ἢ ὠμοπλάτην καὶ στε[φανηφορήσει]
 ἀπὸ δωδεκάτης τοῦ Ταυρεῶνος ἕω[ς εἰκοστῆς]
 [κ]αὶ ἐν τῷ Ποσειδεῶνι μηνὶ ἀπὸ δω[δεκάτης]
 ἕως τεσσερεσκαιδεκάτης· ὑπά[ρξει δὲ αὐτῷ]
 12 [λευ]κόϊνος στέφανος ἐν ἅπασ[ι] τοῖς ἀγῶσιν
 [καθό]τι καὶ ταῖς τιμουχίαι[ς]· ἔσται δὲ κα[ὶ]
 [στρατ]ειᾶς ἀτελῆς σώ[μ]ατι τ{α}ῶι ἑαυτοῦ·
 πω<λ>ήσει δὲ καὶ τὰ συν[τε]ταγμένα ἐκ τοῦ
 16 μερισμοῦ ἢ ὑποχος [ἔσται10]
 [. . . .8 . . .]ΕΙΣΕΙ[. . . . 17. . . .]
 [. . 6 . . .]ΠΟΣΥΛ[. . . . 17. . . .]

⁸⁵ Ehrhardt 1983, 129.

⁸⁶ *Recueil*, n°58, pl. XXVI, fi. 5 ; n°59, pl. XXVI, fig. 6-7 ; n°60, pl. XXVI, fig. 8 ; n°72, pl. XXVI, fig. 22.

⁸⁷ Hdt. 1. 148 ; Jessen 1912, 9-10 ; Prinz 1979, 343-345 ; Ehrhardt 1983, 171 ; Lohmann 2004, 33-34.

-- ? --

Traduction :

A la bonne fortune. Au sujet des (conditions) de la délégation du prêtre de Poséidon Hélikonios, le délégué exercera sa prêtrise toute sa vie, prenant ... en affectant. Il fournira toutes les choses dans les sacrifices publics et recevra des victimes lors des sacrifices publics ... le rein et la langue, et lors des sacrifices privés, il recevra le rein ou l'omoplate, et il portera une couronne du 12 au 20 du mois Taureon, et lors du mois de Poseidon, du 12 au 14. Il aura une couronne de fleurs blanches lors de tous les concours, de la même façon que pour les magistratures. Il sera également exempté de service militaire. Il vendra les choses issues du partage ou il sera passible de ...

Ce texte est exceptionnel car il présente le seul règlement religieux dont nous disposons pour Sinope. Un autre règlement religieux pour le culte de Poséidon Hélikonios est connu à Milet⁸⁹, mais il est plus fragmentaire que celui de Sinope.

F. Sokolowski estime que ce texte contient peut-être un règlement concernant l'admission d'un prêtre auxiliaire au service du culte. Il interprète le verbe συνιστάναι dans un sens de procédé de délégation, qui pourrait avoir lieu de père en fils⁹⁰. Ce règlement énumère d'une part ce que le prêtre fournira (l.4-5) et ce qu'il recevra (l. 5-6). Ici le prêtre doit fournir tout ce qui est nécessaire dans les sacrifices publics⁹¹. Les jours indiqués dans les mois de Taureon et de Poseidon sont ceux des fêtes de Poséidon. Lors de ces fêtes, le prêtre aura le droit de porter la couronne sacerdotale, sans doute une couronne dorée, et, durant le reste de l'année, lors des concours, une couronne de fleurs au même titre que les magistrats⁹².

Dans le règlement religieux de Milet concernant le culte de Poséidon Hélikonios, la victime est un taureau et une partie des fêtes dédiées à Poséidon Hélikonios avaient lieu à Sinope lors du mois de Taureon⁹³, ce qui prouve la parenté du culte entre Milet et sa colonie.

L. Robert propose de restituer, pour la l. 18 [ἔνοχος ἔστω ἱε]ροσυλ[ίαι]⁹⁴ : ainsi, si le prêtre fait quelque chose contre ces prescriptions, il pourra être accusé de pillage de sanctuaire.

⁸⁸ *IK*, 64-Sinope, 8 = Doublet 1889, 299, n°2 = Michel 1900, 628, n°734 = Robinson 1905, 322, n°63 = *Syll*³, 1017 = *SGDI*, 5534 = Robert 1935, 431 = Holleaux 1938, 360, n°6 = Sokolowski 1955, 1, n°1 = French 1994a, 101, n°2.

⁸⁹ Herrmann 1970, 163-173.

⁹⁰ Sokolowski 1955, 19.

⁹¹ Robert 1935, 433.

⁹² Robert 1935, 434-435.

On peut se demander si Poséidon Hélikonios avait un temple à Sinope ou bien si le culte lui était rendu autour d'un autel hors de la ville comme c'était le cas sur le Mont Mycale. Dans l'hypothèse où Poséidon aurait eu un temple à Sinope, il est intéressant de se demander si le prétendu « temple de Sarapis », situé hors des murailles de Sinope, aurait pu abriter le culte de Poséidon Hélikonios. Il y avait en effet un état du temple datant de l'époque archaïque et un temple datant du V^e s. a.C. Lors des fouilles du temple, on a trouvé une terre cuite votive représentant un taureau⁹⁵, ce qui peut être rapproché du culte de Poséidon Hélikonios et des fêtes qui lui étaient consacrées lors du mois de Taureon.

Poséidon Hélikonios est honoré dans toute l'Ionie, mais aussi à Tomis et à Samos, et de manière indirecte à Panticapée, colonies de Milet⁹⁶.

Le culte de Poséidon Hélikonios était également connu à Sinope par sa représentation sur des didrachmes d'argent de poids attique, frappés dans la première moitié du III^e s. a.C.⁹⁷. Sur ces monnaies, le dieu est représenté assis, tenant un dauphin et un trident. Poséidon apparaît également sur des monnaies d'époque romaine : il est drapé debout au revers d'une monnaie d'Antonin le Pieux⁹⁸ et il est debout en chiton court au revers d'une monnaie de Caracalla⁹⁹. Il est fort probable que ce Poséidon n'ait plus rien à voir avec le Poséidon Hélikonios dont Sinope avait hérité de Milet.

Deux divinités importantes honorées à Milet, Apollon et Poséidon, étaient donc également honorées à Sinope. Des fouilles archéologiques menées depuis 1989 ont permis la mise au jour d'un temple archaïque d'Aphrodite sur la colline de Zeytintepe, à l'extérieur des murailles archaïques de Milet¹⁰⁰. Des figurines en terre cuite, des graffiti avec des dédicaces à Aphrodite et une base de statue avec une dédicace à Aphrodite *Oikus*, datée d'environ 550-525 a.C., ont permis de conclure à un culte d'Aphrodite à Milet remontant à l'époque archaïque. A.M. Greaves a rassemblé les preuves de l'existence d'un culte d'Aphrodite dans les colonies de Milet à l'époque archaïque¹⁰¹ : Aphrodite avait un sanctuaire à Istria, à Olbia, à Kepoi et à Naucratis. Le culte d'Aphrodite est attesté par des sources littéraires ou numismatiques à Apollonia Pontica, à Artaké, dans le Bosphore Cimmérien (à Phanagoria et à

⁹³ Herrmann 1970, 167 ; Ehrhardt 1983, 172.

⁹⁴ Robert 1935, 432.

⁹⁵ Budde 1956b, 31.

⁹⁶ Ehrhardt 1983, 171.

⁹⁷ *Recueil*, n°47.

⁹⁸ *Traité II*, n°112.

⁹⁹ *Traité II*, n°166.

¹⁰⁰ Greaves 2004, 28.

¹⁰¹ Greaves 2004, 28-30.

Panticapée), à Cyzique, à Priapos, à Prokonnesos et à Tios. Il faut souligner l'absence de Sinope de cette liste : Aphrodite n'apparaît ni dans l'épigraphie ni dans la numismatique de Sinope, ce qui prouve que si les cultes principaux de Milet ont influencé la vie religieuse de Sinope, les cultes de cette dernière ne sont pas un décalque exact de ceux de sa métropole.

2. LA VARIÉTÉ DU PANTHÉON SINOPÉEN

Si l'on examine la liste des divinités dont le nom est mentionné dans des dédicaces ou qui sont représentées sur des monnaies, l'impression d'une profusion de cultes domine. Il est tentant de vouloir adopter une classification systématique pour ces divinités, entre les dieux olympiens et les divinités mineures. Certaines divinités semblent avoir une « carrière » complexe dans la vie religieuse de la cité, en étant tout d'abord des divinités poliades et ensuite en devenant des divinités emblématiques de la dynastie du Pont. Certaines divinités sont mentionnées dans l'épigraphie à l'époque archaïque et se retrouvent sur des monnaies d'époque romaine. Il conviendra de se demander s'il s'agit de la même divinité.

La problématique qui sous-tend ce paragraphe tient en dernier lieu à déterminer l'originalité ou non des cultes sinopéens, dans le sens où on retrouve la mention assez banale de certaines divinités à Sinope, mais aussi l'absence d'autres divinités considérées comme importantes dans le panthéon.

2. 1. Les dieux olympiens

2. 1. 1. Zeus

Déterminer les modalités du culte du roi des dieux à Sinope pose problème, car il semblerait que plusieurs Zeus aient coexisté à Sinope. Il est tout d'abord intéressant de constater que le nom de Zeus n'apparaît ni dans l'épigraphie ni dans la numismatique d'époque classique. Zeus intervient dans les récits de fondation de Sinope puisque d'après la mythologie, il aurait promis, en échange de ses faveurs, tout ce qu'elle désirait à la nymphe Sinope. Or cette dernière aurait demandé la virginité éternelle¹⁰².

La première mention épigraphique de Zeus à Sinope est une dédicace à Zeus Dikaiosynos, Zeus gardien de la justice, datée des II^e-I^{er} s. a.C.¹⁰³ :

Διὶ δικαιοσύνοωι
μεγάλωι
Πύθης Διονυσίου

¹⁰² Apoll. Rhod. 2. 946-954 ; Val. Flac. 5. 109-113 ; Denys. Per. 773-779 (Müller, *GGM II*) .

4 στρατηγῶν
χαριστήριον

Traduction :

A Zeus gardien de justice et grand, Pythès fils de Dionysios étant stratège, (a fait cette dédicace) en remerciement.

Cette inscription avait été relevée par D.M. Robinson dans un district appelé Φοῦλα, près de Gerze, l'ancienne Karousa¹⁰⁴. D.H. French a identifié Φοῦλα à Fuğla, l'ancien quartier grec au nord-ouest de Gerze, où se trouve actuellement le lycée¹⁰⁵.

L'inscription de Karousa est la seule où l'on retrouve l'épiclèse de Dikaiosynos¹⁰⁶ pour Zeus en Anatolie¹⁰⁷. N. Şahin estime que cette divinité avait dû arriver tardivement dans la localité¹⁰⁸.

Dans l'arrière-pays montagneux de Gerze, la prospection de M.A. Işin a permis de mettre au jour le site d'Asar Tepesi¹⁰⁹. M.A. Işin a identifié un petit monticule formé par les ruines d'un temple. Depuis Asar Tepesi, il est possible de voir la côte de Sinope et de Gerze. Il rapporte que l'endroit semble avoir été utilisé pour un culte car, lors d'un jour sacré appelé « Hızır İlyas », d'après un être immortel qui aide les personnes en détresse, la population cuisine des plats de riz et sacrifie des animaux sur ce lieu.

Sur le site d'Asar Tepesi, une multitude de fragments de figurines de taureaux et de cornes de taureaux ont été trouvées¹¹⁰. M.A. Işin est tenté de dater ces fragments de l'époque hellénistique, ce qui correspond à l'époque des monnaies mithridatiques de Sinope et d'Amisos trouvées sur le site. Le culte de Zeus pourrait donc ne pas être attesté à Sinope avant l'époque mithridatique et ne devoir sa présence dans le territoire de Sinope qu'au fait qu'il s'agit d'une divinité particulièrement honorée par la dynastie pontique. La tête laurée de Zeus se retrouve en effet sur des bronzes d'époque mithridatique¹¹¹, mais cela n'est pas une spécificité sinopéenne¹¹².

¹⁰³ *IK*, 64-Sinope, 75= Robinson 1905, 302, n°24 = French 1994a, 101, n°3..

¹⁰⁴ Robinson 1905, 302.

¹⁰⁵ French 2004, 47.

¹⁰⁶ Jessen 1903, col. 565.

¹⁰⁷ Cook 1914-1925, 2, 1092, n. 8 ; Şahin 2001, 43.

¹⁰⁸ Şahin 2001, 43.

¹⁰⁹ Işin 1998, 109.

¹¹⁰ **Pl. CXXXIX.**

¹¹¹ *Recueil*, n°58-60.

¹¹² Imhoof-Blumer 1912, 174-175 ; 181-182 ; Kleiner 1955, 9-10 ; Callatay 2006.

On sait en effet que Mithridate Eupator honorait particulièrement Zeus Stratios. En 81 a.C., après avoir chassé les garnisons romaines de toute la Cappadoce, Mithridate offrit un sacrifice traditionnel à Zeus Stratios sur une haute montagne¹¹³. En 73 a.C., au moment d'entrer en Paphlagonie, le roi renouvela le sacrifice à Zeus Stratios et immola en même temps des victimes à Poséidon¹¹⁴. F. Cumont a tenté de définir la personnalité de ce Zeus Stratios¹¹⁵, dont le culte n'est attesté qu'en Carie (à Labraunda) à l'époque classique¹¹⁶. A l'époque des Diadoques, lorsqu'Eumène est livré par ses troupes à Antigone en 316 a.C., il s'adresse à Zeus Stratios et aux dieux tutélaires des serments¹¹⁷. D'après Arrien, on voyait à Nicomédie une statue de Zeus Stratios¹¹⁸, et d'après Pline l'Ancien, on voyait sur la côte du Pont, non loin d'Héraclée, des autels de Jupiter Stratios¹¹⁹. F. Cumont voit dans le Zeus Stratios honoré par Eumène une divinité indigène à demi-hellénisée qui aurait pris un caractère nouveau très remarquable, celui de protecteur céleste des armées, des rois qui les commandent et de l'Etat, mais aussi un successeur d'Ahoura-Mazda, la divinité principale de la dynastie achéménide¹²⁰.

F. Cumont rapporte avoir localisé deux lieux où se pratiquait le culte de Zeus Stratios dans les environs d'Amaséia, l'ancienne capitale du royaume du Pont. A l'est d'Amasya, en franchissant la montagne escarpée qui borde la gorge de l'Iris, se trouve le village d'Ebimi, dans les environs duquel F. Cumont a découvert le sommet arrondi d'une éminence, pour lequel les habitants de la fin du XIX^e s. avaient un respect superstitieux. Le lieu était considéré comme sacré et appelé *Beuyuk-Evliya* (Büyük Evliya), « le grand saint » par la population locale qui prétendait qu'un saint musulman y était enterré. Chaque année au mois de mai, les habitants des environs se réunissaient sur ce lieu, y égorgaient des poules et des moutons, et y festoyaient. F. Cumont voit dans cette pratique des vestiges du paganisme¹²¹, et on peut interpréter les choses de la même manière à Asar Tepesi près de Gerze. Les similitudes ne s'arrêtent pas là puisque, comme à Asar Tepesi, le site de *Beuyuk-Evliya* se trouve au faîte d'un mamelon arrondi, d'où il est possible d'embrasser le panorama. Grâce à des découvertes épigraphiques mentionnant explicitement Zeus Stratios¹²², F. Cumont a pu identifier le culte qui se pratiquait à *Beuyuk-Evliya*. A l'ouest d'Amasya, dans le village de

¹¹³ Appien, *Mithr.*, 66 ; Reinach 1890, 289.

¹¹⁴ Appien, *Mithr.*, 70.

¹¹⁵ Cumont 1901a, 47-57.

¹¹⁶ Hdt. 5. 119.

¹¹⁷ Plut., *Eum.*, 17. 8.

¹¹⁸ Arrien, *apud* Eust., *Comm.in Dionys. Perieg.*, 793 = *FGH*, III, 594, fr. 41(Müller).

¹¹⁹ Pline, *Hist. Nat.*, 16 (89) 239.

¹²⁰ Cumont 1901a, 50.

¹²¹ Cumont 1901a, 51.

Ghel-Ghiraz, près de la dépression de Soulou-Ova, F. Cumont a également découvert une dédicace à Zeus Stratios, ce qui lui permet de conclure que la divinité protégeait aussi bien la capitale du Pont que ses rois¹²³.

Si le site d'Asar Tepesi près de Gerze peut être identifié à un lieu de culte de Zeus Stratios (ce qu'aucune découverte épigraphique n'a malheureusement attesté), il serait possible d'établir, outre la similitude dans la situation du site et dans les pratiques religieuses qui se sont maintenues jusqu'au début du XX^e s., une véritable similitude entre les pratiques cultuelles de la dynastie du Pont. Amaseia était en effet l'ancienne capitale du royaume du Pont, remplacée dans cette fonction par Sinope à une date indéterminée entre 183 et 120 a.C.¹²⁴. Si la dynastie du Pont s'était mise sous la protection de Zeus Stratios, qui était honoré en deux endroits autour d'Amaseia, il paraît logique que la divinité tutélaire de la dynastie l'ait suivie dans sa nouvelle capitale, et qu'un lieu de culte pour Zeus Stratios ait été mis en place dans les environs de Sinope, dans un lieu montagneux d'où la côte pouvait être aperçue et que l'on pouvait apercevoir depuis la côte, car d'après Appien, le sacrifice à Zeus Stratios était visible depuis la mer¹²⁵.

On peut ainsi avancer l'hypothèse qu'il y avait dans la *chôra* de Sinope, à l'époque hellénistique, le culte de deux Zeus différents : Zeus Dikaiosynos Mégalos, à Karousa et peut-être Zeus Stratios à Asar Tepesi. Ces deux cultes auraient très peu de choses en commun, car le Zeus « gardien de justice » était apparemment honoré en ville, dans l'agglomération secondaire de la *chôra* de Sinope que constituait Karousa et il s'agissait peut-être d'un culte civique, alors que si c'est bien Zeus Stratios qui était honoré à Asar Tepesi, il s'agissait d'un culte important lié à la dynastie du Pont et à la fonction de capitale de Sinope.

C'est un tout autre Zeus qui apparaît dans la documentation d'époque romaine. Il s'agit d'un Zeus complexe et syncrétique. Sur une monnaie d'Hadrien, on distingue en effet une monnaie de Zeus Sérapis¹²⁶. Cette identification à Zeus Sérapis plutôt qu'à Sérapis peut découler de l'interprétation des sources littéraires qui font de Sarapis un dieu syncrétique originaire de Sinope¹²⁷. Il faut peut-être classer cette monnaie dans la liste des monnaies représentant Sarapis. Un autre document d'époque romaine peut montrer un Zeus composite. Il s'agit d'une dédicace religieuse datée des I^{er}-II^e s. p.C. ou bien du début du III^e s. p.C.¹²⁸ :

¹²² Cumont 1901a, 52-53.

¹²³ Cumont 1901a, 53-54.

¹²⁴ *Supra*, 302-307.

¹²⁵ Appien, *Mithr.*, 65.

¹²⁶ *Recueil*, n°109.

¹²⁷ *Infra*, 587-596.

¹²⁸ *IK*, 64-Sinope, 120 = Robinson 1905, 303, n°25 = French 1994a, 106, n°14.

Ἄγαθῆ Τύ[χη]
 Δεὶ Ἥλιω Ναυ[. .]-
 μηνῶ ἐπηκόω
 4 Λούκιος Σεπ[τί]-
 κιος Ἀπόλαυ-
 στος εὐχῆς
 χάριν

Traduction :

A la Bonne Fortune !A Zeus Hélios Nau[. .]menos, qui écoute, Lucius Sep[ti]cius Apolaustos (a fait cette dédicace) en raison d'un vœu.

Cette dédicace se trouvait sur un petit autel rectangulaire, et fut découverte par D. M. Robinson à Lala, à l'est de Sinope¹²⁹. Nous pouvons remarquer une certaine continuité dans la localisation des dévotions à Zeus entre l'époque hellénistique et l'époque romaine. Aucune dédicace à Zeus n'a été trouvée dans le centre de Sinope, mais au contraire vers l'est, dans la région de Gerze. Est-ce à dire que le Zeus honoré sur le territoire de Sinope était un dieu de la montagne ou des confins¹³⁰ ?

2. 1. 2. Athéna

Athéna est une divinité du panthéon olympien classique dont le culte est attesté à Milet et dans ses colonies d'Istros et d'Olbia¹³¹ à l'époque classique. A Sinope, Athéna n'apparaît sur les monnaies qu'à l'époque mithridatique, en association avec Persée et la tête de Méduse¹³². Tout comme dans le cas de Zeus sur les bronzes mithridatiques sinopéens, cela ne signifie pas qu'Athéna était particulièrement honorée à Sinope. L'association d'Athéna avec Persée fait partie des images de la propagande mithridatique, que l'on retrouve sur d'autres bronzes frappés dans d'autres cités du royaume¹³³.

A l'époque romaine, c'est une autre Athéna qui devient visible à Sinope, dans une dédicace datée des I^{er}-II^e s. p.C.¹³⁴ :

¹²⁹ Carte turque de Sinop 1/200 000, 76-c.

¹³⁰ Cook 1925, 868-987.

¹³¹ Ehrhardt 1983, 162-164.

¹³² Waddington, n°61.

¹³³ Imhoof Blumer 1912, 176-177 ; Callataÿ 2006.

¹³⁴ JK, 64-Sinope, 111= French 1994a, 102, n°6 = AE 1994, 1720 = SEG 44, 1018 = Bull. Epig. 1996, 443.

Ἄγαθῆ Τύχη
 Ἀθηνᾶ Πολιά-
 δι καὶ Σωτεί-
 4 ρῆ • Μ • Ὀφίλ-
 λιος Αἰμιλ-
 [ια]νός χαρι-
 [ετήριον ?]

Traduction :

A la Bonne Fortune ! A Athéna Polias et Soteira, M. Ofillius Aemilianus donne ses remerciements.

On retrouve le culte d'Athéna Polias et Soteira à Milet et à Cyzique¹³⁵ à une époque tardive comme à Sinope. Dans le cas de Cyzique, N. Ehrhardt pense qu'il faut voir dans le culte d'Athéna Polias plus une influence d'Athènes que de Milet¹³⁶.

Sur une monnaie d'Hadrien, on retrouve la représentation habituelle d'Athéna avec la lance et le bouclier rond, et un petit autel ou une chouette¹³⁷. L'examen de la monnaie fait plutôt penser à une chouette. La présence d'Athéna au revers d'une monnaie d'Hadrien se comprend du fait de la relation privilégiée que l'Empereur entretenait avec la cité d'Athènes. Si Athéna se retrouve au revers d'une monnaie d'Hadrien, c'est plus du fait de la dévotion de l'Empereur envers la divinité principale d'Athènes que d'un culte particulier d'Athéna à Sinope à l'époque romaine, car on ne retrouve Athéna sur aucun autre type de monnaie.

2. 1. 3. Arès

Tout comme Athéna, Artémis et dans une moindre mesure Zeus, Arès n'apparaît à Sinope que sur les bronzes d'époque mithridatique¹³⁸. Cela s'explique par l'aspect guerrier de la monarchie pontique, mis en avant à l'époque de Mithridate Eupator.

2. 1. 4. Dionysos

Le culte de Dionysos est attesté à Milet et dans ses colonies d'Olbia, de Dionysopolis, d'Istros et d'Odessos¹³⁹. A Sinope à l'époque classique, rien ne laisse supposer l'existence

¹³⁵ Ehrhardt 1983, 164 ; 461, n. 762.

¹³⁶ Ehrhardt 1983, 164 .

¹³⁷ *Recueil*, n°108.

¹³⁸ *Recueil* , n°67.

d'un culte de Dionysos. C'est sous le règne de Mithridate Eupator que la tête de Dionysos apparaît sur les bronzes frappés à Sinope¹⁴⁰. Cela est à mettre en rapport avec l'association de la divinité de Dionysos à la personnalité du roi Mithridate Eupator. Mithridate avait en effet pris le nom de Dionysos¹⁴¹, probablement en référence à son grand-père maternel Antiochos IV Dionysos de Syrie¹⁴². La personnalité de Dionysos, oriental d'origine, mais adopté par les Grecs et classé au rang des Olympiens, pouvait trouver un écho chez Mithridate, qui pouvait s'assimiler au dieu et se faire représenter comme lui sur les monnaies¹⁴³.

Dionysos n'apparaît de nouveau sur les monnaies sinopéennes qu'à partir du milieu du III^e s. p.C., au revers de monnaies de Valérien le Père¹⁴⁴ et de Gallien¹⁴⁵. La représentation de Dionysos fait apparaître les attributs habituels du dieu, à savoir le thyrses¹⁴⁶ et un cep de vigne¹⁴⁷. Il est également associé à une panthère¹⁴⁸. Les représentations de Dionysos à l'époque romaine se concentrant durant les règnes de Valérien et de Gallien, il est possible de supposer qu'elles sont plus en rapport avec la propagande personnelle de ces deux empereurs qu'avec un culte particulier à Sinope.

Enfin, lors des fouilles de la zone du prétendu temple de Sérapis, un masque de théâtre et une figurine de Dionysos avaient été trouvés¹⁴⁹. Une statue de Dionysos d'époque romaine avait également été découverte¹⁵⁰.

2. 1. 5. Hermès

Le culte d'Hermès est attesté à Milet à l'époque archaïque. Le dieu était également honoré à Trapézonte et à Olbia¹⁵¹. Le nom d'Hermès n'apparaît dans l'épigraphie sinopéenne que dans une liste de noms d'époque romaine, dont le but est inconnu et qui semble liée à l'astrologie¹⁵².

Hermès se retrouve sur des monnaies de Sinope à l'époque hellénistique : au droit d'une pièce divisionnaire en argent, datée de la fin du III^e s. et du II^e s. a.C., on voit la tête

¹³⁹ Ehrhardt 1983, 167-170.

¹⁴⁰ *Recueil*, n°73.

¹⁴¹ Appien, *Mithr.*, 10 ; Plut., *Quaest. Conviv.*, 1. 6. 2 ; Reinach 1890, 49, n. 3.

¹⁴² Price 1968, 4.

¹⁴³ Price 1968, 4.

¹⁴⁴ *Recueil*, n°164.

¹⁴⁵ *Recueil*, n°167 ; 168 ; 170.

¹⁴⁶ *Recueil*, n°164 ; 167 ; 168 ; 170.

¹⁴⁷ *Recueil*, n°168.

¹⁴⁸ *Recueil*, n°164 ; 168.

¹⁴⁹ **Pl. XLIX, fig. 2-3.**

¹⁵⁰ Işin 1989, 35.

¹⁵¹ Ehrhardt 1983, 171 ; 471, n. 859 et 860.

¹⁵² *JK*, 64-Sinope, 116 = Robinson 1905, 323, n°64 = French 1994a, 106, n°15. **infra**

d'Hermès coiffée du pétase, et un aigle héraldique de face au revers¹⁵³. Cette monnaie fut frappée à une époque à laquelle Sinope est politiquement indépendante et commercialement très active. La figure d'Hermès peut se comprendre dans un sens de propagande commerciale.

Ce n'est qu'à partir du règne de Caracalla que l'on retrouve Hermès au revers de monnaies de bronze frappées à Sinope : Hermès est debout, le caducée à la main et tenant une bourse de la main droite¹⁵⁴. La même représentation du dieu se retrouve au revers d'une monnaie de bronze de Diaduménien¹⁵⁵. La représentation du dieu reprend ses attributs habituels, ce qui permet de penser qu'il ne s'agit pas là d'une référence à un culte particulier d'Hermès à Sinope, mais peut-être, de manière allégorique, d'une référence à la prospérité commerciale de la cité.

2. 1. 6. Hestia

La présence de la déesse du foyer peut se comprendre à Sinope, fondation coloniale où le feu sacré de la mère-patrie avait été transporté¹⁵⁶. Le culte d'Hestia est attesté à Milet¹⁵⁷ et supposé par la présence de noms théophores à Cyzique, Apollonia Pontica, Odessos, Dionysopolis, Tomis, Istros, Olbia, Panticapée et Gorgippia¹⁵⁸. A Sinope, nous disposons d'une dédicace d'époque classique des prytanes du mois de Panemos à Hestia Prytaneia¹⁵⁹, ce qui atteste bien du culte rendu à la déesse à Sinope, d'autant plus que des noms théophores sont connus dans l'épigraphie sinopéenne, sur les timbres amphoriques et dans la numismatique. Le culte d'Hestia dans le prytanée est habituel dans les cités grecques¹⁶⁰. Nous pouvons rapprocher la dévotion à Hestia Prytaneia à Sinope de celle à Hestia Prytanitis dans le comptoir de Naucratis¹⁶¹.

2. 1. 7. Asclépios

Une inscription des I^{er}-II^e s. p.C. mentionne les noms d'Asclépios Sôter et d'Hygie¹⁶² :

Ἄσκληπιῶ
σωτῆρι καὶ

¹⁵³ *Recueil*, n°53.

¹⁵⁴ *Recueil*, n°132.

¹⁵⁵ *Recueil*, n°144.

¹⁵⁶ Ehrhardt 1983, 175.

¹⁵⁷ Ehrhardt 1983, 176.

¹⁵⁸ Ehrhardt 1983, 176.

¹⁵⁹ *IK*, 64-Sinope, 7 = Yerakis 1901, 354, n°10 = Robinson 1905, 312, n°40 = French 1994a, 100, n°1.

¹⁶⁰ Merkelbach 1980, 79-82.

¹⁶¹ Ehrhardt 1983, 176.

¹⁶² *IK*, 64-Sinope, 110 = Mordtmann 1884, 45, n°2 = Doublet 1889, 304, n°8 = Robinson 1905, 306, n°28 = French 1994a, 102, n°5.

Ἰγεία τὸν
 4 βωμὸν Ὀφίλ-
 λιος Πολύ-
 καρπος εὐ-
 χήν

Traduction :

A Asclépios Sôter et à Hygie, Ofillius Polykarpos (a consacré) l'autel, en raison d'un vœu.

Asclépios se retrouve parfois dans les panthéons des cités à l'époque classique. Ce n'est pas le cas à Sinope, ni même à Milet et dans ses autres colonies. Asclépios n'apparaît pas non plus dans la numismatique de Sinope. Il faut peut-être lier l'existence d'une dédicace à Sinope à une nouvelle forme de religiosité.

2. 2. Des divinités liées à la dynastie du Pont

Sous le règne de Mithridate VI Eupator, la cité de Sinope fut le siège d'un atelier monétaire important qui frappa de nombreuses monnaies de cuivre pour la solde des garnisonnaires¹⁶³. Ces bronzes mithridatiques ont été identifiés depuis longtemps¹⁶⁴ et classés en sept groupes par F. Imhoof-Blumer en 1912¹⁶⁵. Grâce aux découvertes de nouveaux bronzes mithridatiques notamment lors des fouilles archéologiques menées au nord de la mer Noire et dans les trésors monétaires, F. de Callataÿ a proposé une révision de la chronologie des bronzes de Mithridate Eupator¹⁶⁶. Quatre groupes de quatre ou cinq types monétaires sont ainsi présentés. F. de Callataÿ a daté leur émission de 110 à 85 a.C. Sinope a émis douze types monétaires sur les dix-sept qui constituent le total des bronzes mithridatiques. Certaines divinités sont représentées sur ces monnaies et peuvent donc être mises en relation avec des cultes pratiqués à Sinope.

Les divinités représentées sur les bronzes mithridatiques frappés à Sinope sont : Artémis¹⁶⁷ (revers : trépied), Persée (revers : Pilei¹⁶⁸ ou Harpè¹⁶⁹), Eros¹⁷⁰ (revers : carquois),

¹⁶³ Callataÿ 2003, 226.

¹⁶⁴ *Recueil*, n°58-73 ; Reinach 1888.

¹⁶⁵ Imhoof-Blumer 1912.

¹⁶⁶ Callataÿ 2006.

¹⁶⁷ *BMC Pontus*, n°51, pl. XXIII, n°5 ; *Recueil*, n°72, pl. XXVI, fig. 21 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°12, pl. I, 16 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1524

¹⁶⁸ *BMC Pontus*, n°45-46 ; Waddington n°62, pl. XXVI, fig. 10 ; Imhoof-Blumer 1912, n°3

Apollon¹⁷¹ (revers : trépied), Zeus¹⁷² (revers : aigle), Arès¹⁷³ (revers : épée), Athéna¹⁷⁴ (revers : Persée), Niké¹⁷⁵ (droit : Egide), Dionysos¹⁷⁶ (revers : thyrses)¹⁷⁷. Les types monétaires évoqués ne sont pas typiques de la situation sinopéenne, puisqu'on retrouve leur frappe dans d'autres ateliers monétaires du royaume comme Amaséa, Amisos, Cabeira, Chabacta, Comana, Gazioura, Laodicée, Pharnacia, Taulara, Amastris, Pimolisa et Dia. L'iconographie de ces monnaies relève plus de la propagande royale que du choix culturel des cités puisqu'il a été mis en évidence que certains bronzes du type « Zeus/ Aigle » étaient frappés par les ateliers de la côte (dont Sinope) alors qu'au même moment les ateliers de l'intérieur frappaient des monnaies du type « Arès/ Epée »¹⁷⁸.

De nombreux bronzes mithridatiques frappés à Sinope font référence à Persée. Ce sont les monnaies aux types « Persée/ Pilei », « Athéna/ Persée », « Egide/ Niké » et « Persée/ Harpé »¹⁷⁹. Le choix de Persée a été interprété comme une volonté délibérée de la part de Mithridate Eupator de mettre en avant son philhellénisme et l'origine perse de sa famille et de son royaume¹⁸⁰. Mithridate affirmait en effet descendre par son père de Cyrus et de Darius, fondateur de l'Empire perse¹⁸¹ et par sa mère, de Séleucos et d'Alexandre le Grand. Comme Persée était considéré comme l'ancêtre d'Alexandre le Grand¹⁸² et de l'Empire perse, c'était une figure idéale de propagande pour Mithridate, représentant comme lui l'intégration à l'Orient et à l'Occident¹⁸³. La déesse Athéna n'apparaît sur les monnaies pontiques qu'en tant que divinité guerrière en relation avec la légende de Persée. L'égide et l'harpé d'Athéna sont aussi liés à la légende de Persée¹⁸⁴.

D'autres divinités représentées sur les bronzes mithridatiques de Sinope sont à proprement parler plus grecques. On peut mettre en rapport les monnaies de type dionysiaque

¹⁶⁹ *Recueil*, n°63, pl. XXVI, fig. 11 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°56 ;

¹⁷⁰ *Recueil*, n°70, pl. XXVI, fig. 19 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°14, pl. I, 16 ;

¹⁷¹ *Recueil*, n°71, pl. XXVI, fig. 20 ;

¹⁷² *BMC Pontus*, n°37-41, pl. XXIII, n°1-2; *Recueil*, n°58-60, pl. XXVI, fig. 5-8 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°23, pl. I, 24 ; n°76 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1526-1527 ; pl. LVII, n°1543-1549 ;

¹⁷³ *BMC Pontus*, 50, pl. XXIII, n°4 ; *Recueil*, n°67-69, pl. XXVI, fig. 16-18 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°34, pl. I, 28 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1528-1530 ;

¹⁷⁴ *BMC Pontus*, n°42-44, pl. XXIII, n°3; *Recueil*, n°61, pl. XXVI, fig. 9 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°39 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1531-1535 ;

¹⁷⁵ *BMC Pontus*, 47-49 ; *Recueil*, n°64, pl. XXVI, fig. 12-13 ; ; Imhoof-Blumer 1912, n°46, pl. II, 6 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1536-1540

¹⁷⁶ *Recueil*, n°73 ; Imhoof-Blumer 1912, n°53 ; *SNG Black Sea*, pl. LVI, n°1541 ;

¹⁷⁷ Callataÿ 2006.

¹⁷⁸ Callataÿ 2003, 225.

¹⁷⁹ Callataÿ 2006.

¹⁸⁰ Kleiner 1955, 3 ; Mc Ging 1986a, 94.

¹⁸¹ Justin, *Epit.*, 38. 7. 1.

¹⁸² Arrien, *Anab.*, 3. 3. 1-2.

¹⁸³ Mc Ging 1986a, 95

¹⁸⁴ Kleiner 1955, 5-6.

avec le surnom de Mithridate Eupator¹⁸⁵. Apollon et Artémis apparaissent sur les monnaies de bronze de Sinope et d'Amisos, avec au revers un trépied. B.C. Mc Ging estime que ces émissions ont seulement une signification locale¹⁸⁶, mais on peut rappeler que Mithridate Eupator avait honoré le sanctuaire de Delphes en y consacrant ses armes personnelles¹⁸⁷. Le trépied au revers des monnaies d'Artémis et d'Apollon se réfère peut-être au sanctuaire de Delphes. De plus, si le culte d'Apollon est attesté de manière ancienne à Sinope¹⁸⁸, il n'en est pas de même pour Artémis, qui n'est attestée que sur les bronzes mithridatiques.

Arès se retrouve sur les bronzes mithridatiques frappés à Sinope. La présence du dieu de la guerre sur les monnaies frappées dans la majorité des ateliers monétaires du royaume du Pont s'explique aisément par l'aspect guerrier de la monarchie sous Mithridate Eupator.

De nombreux bronzes mithridatiques de Sinope portent au droit Zeus et au revers un aigle debout sur la foudre. On a généralement identifié ce Zeus à Zeus Stratios¹⁸⁹, même si l'on peut trouver une influence lagide dans l'aigle du revers¹⁹⁰.

2. 3. Divinités secondaires ou particularismes locaux ?

2. 3. 1. Leucothéa

Le culte de la Déesse Blanche, Ino, est attesté à Sinope par une inscription d'époque hellénistique. Il s'agit de l'épithète de Saïtta¹⁹¹, qui se définit de la sorte, à la ligne 3 de l'inscription : Λευκοθέας ἱέρεια Σαῖττα.

D. H. French a proposé de dater l'inscription du III^e ou du II^e s. a.C. Il y avait donc à l'époque hellénistique une prêtresse de la déesse Leucothea à Sinope. Il s'agissait d'une déesse invoquée pour la réussite des traversées maritimes¹⁹². Le nom de Saïtta est à l'évidence lydien et peut être rapproché de la ville lydienne Saittai¹⁹³. Le nom masculin de Σαεττας est connu en Phrygie et en Lycie¹⁹⁴.

Le cas de Saïtta, prêtresse de la déesse Leucothéa à Sinope est intéressant, car il permet d'avancer quelques pistes de réflexion. On peut tout d'abord constater que la prêtresse ne porte pas un nom grec, mais lydien, ce qui témoigne d'un élément « indigène » à Sinope,

¹⁸⁵ Kleiner 1955, 3 ; Price 1968 ; Mc Ging 1986a, 96.

¹⁸⁶ Mc Ging 1986a, 96.

¹⁸⁷ Appien, Mithr., 112.

¹⁸⁸ *supra*

¹⁸⁹ Kleiner 1955, 10.

¹⁹⁰ Mc Ging 1986a, 96.

¹⁹¹ *JK*, 64-Sinope, 84 = Lifshitz 1974, 100, n°12 = French 1994a, 101, n°4 = French & Merkelbach 1997, 67 = SEG 47, 1692 = Merkelbach & Stauber éd. 2001, 336, n° 10/06/10

¹⁹² French & Merkelbach 1997, 67 ; Merkelbach & Stauber éd. 2001, 336.

¹⁹³ French & Merkelbach 1997, 67 ; Merkelbach & Stauber éd. 2001, 336.

qui pouvait avoir ses propres cultes, dont la formulation vague, Leucothéa, pouvait renvoyer à une autre réalité qu'à celle de la déesse grecque Ino.

L'identification de Leucothéa à une déesse invoquée pour la réussite des traversées maritimes paraît tout à fait plausible dans l'environnement maritime de Sinope.

On peut alors se demander si l'on avait affaire à un culte populaire, pratiqué essentiellement par les marins, qui pouvaient ne pas être des Grecs, ce qui expliquerait l'origine lydienne de la prêtresse.

2. 3. 2. Méter Théon

Le culte de la Mère des Dieux, Cybèle, est attesté à Sinope par une statuette de marbre blanc représentant la déesse assise sur un trône, avec un polos sur la tête et un lion de chaque côté¹⁹⁵. La base de la statuette porte l'inscription suivante¹⁹⁶ :

Μητρί Θεῶν κα-
τ' εὐχὴν Πρεῖσκος Καβεῖν-
(vac) ος (vac) ἀνέθηκεν

Traduction :

A la mère des Dieux, en raison d'un vœu, Priscus Sabinus a consacré (cela).

L'inscription a été datée de l'époque romaine, du I^{er} ou du II^e s. p.C. On peut expliquer la présence du culte de Cybèle à Sinope par l'ancienneté du culte de la Grande Mère en Anatolie¹⁹⁷, et par son adoption en Ionie et dans les colonies milésiennes du nord de la mer Noire aux époques archaïque et classique¹⁹⁸. On peut aussi lier sa présence à Sinope à son adoption à Rome lors de la deuxième guerre punique en 204 a.C. et à sa diffusion dans l'Empire¹⁹⁹. Pourtant, à l'époque romaine, ce n'est pas en Anatolie que le culte de Cybèle est le plus développé, mais en Campanie, en Afrique et dans les Gaules. Mis à part à Sinope, son culte n'est attesté dans le Pont à l'époque romaine que par un relief découvert à Incesu, à l'est d'Ortaköy²⁰⁰.

¹⁹⁴ Zgusta 1964, 450.

¹⁹⁵ French 2004, pl. 17.

¹⁹⁶ *IK*, 64-Sinope, 113 = French 1994a, 103, n°10 = *AE* 1994. 1721 = *SEG* 44. 1019 = *Bull. Epig.* 1996. 443.

¹⁹⁷ Debord & Pailler 2005, 611-612.

¹⁹⁸ Alexandrescu Vianu 1980, 261-265.

¹⁹⁹ Debord & Pailler 2005, 612.

²⁰⁰ Olshausen 1990, 1885, § XXIV.

Il faut très certainement mettre en relation le culte de Cybèle à Sinope avec le statut colonial de la cité à partir de 45 a.C. : comme Cybèle est particulièrement honorée à Rome, lors des *Mégalesia*, et liée à l'intérêt public et privé des empereurs, il est possible qu'un citoyen romain de Sinope, Priscus Sabinus ait voulu honorer cette importante déesse dans la colonie de Sinope.

2. 3. 3. Hélios

Le dieu solaire est cité dans une inscription d'époque romaine, avec d'autres divinités ou corps célestes sans que l'on sache s'il s'agit d'une dédicace religieuse²⁰¹.

La tête d'Hélios apparaît en contremarque sur le droit de monnaies d'argent de Sinope de poids égéniétique et datant du III^e s. a.C. et cette contremarque a été interprétée comme le symbole du protectorat rhodien²⁰².

C'est ensuite sur une monnaie de Claude qu'apparaît le buste radié d'Hélios, entre les deux protomés des chevaux de son char²⁰³.

2. 3. 4. Héraclès

Certaines légendes de fondation de Sinope font d'Autolykos et de ses frères des compagnons d'Héraclès²⁰⁴, ce qui permet de s'attendre à une vivacité du culte d'Héraclès à Sinope durant toute l'Antiquité, d'autant plus que la patrie d'origine des Amazones, combattues par Héraclès, se plaçait traditionnellement à l'est de la région de Sinope.

C'est pourtant uniquement à l'époque romaine que le culte d'Héraclès est attesté sur un petit autel à moulures découvert à l'ouest de Sinope dans la région d'Ayancık, et daté des I^{er}-II^e s. p.C., qui porte l'inscription suivante²⁰⁵ :

Ἀγατῆι Τύχηι
 Θεῶ Ἡρακλεῖ
 Ἰουκοῦνδος
 4 εὐχῆς χάριν
 τὸν βῶμον
 ἀνέθηκε

²⁰¹ *IK*, 64-Sinope, 116 = Robinson 1905, 323, n°64 = French 1994a, 106, n°15.

²⁰² *Recueil*, 192, n°46-47 et n. 1.

²⁰³ *Recueil*, n°94.

²⁰⁴ *Supra*, 563.

²⁰⁵ *IK*, 64-Sinope, 112 = Yerakis 1901, 357, n°17 = Mendel 1903, 333, n°50 = Robinson 1905, 305, n°27 = French 1994a, 102, n°7.

Traduction :

A la Bonne Fortune ! A Dieu Héraclès, Iucundus a consacré cet autel en raison d'un vœu.

Il faut souligner que cette inscription a été découverte aux confins du territoire de Sinope, ce qui n'incite pas à penser qu'un culte organisé d'Héraclès avait lieu à l'intérieur même de la ville. D'après le témoignage de D. M. Yerakis, elle aurait été découverte à côté d'une statue mutilée dont elle aurait été la base. On peut donc supposer qu'à l'époque romaine, en raison du peuplement de la partie occidentale du territoire, les nouvelles communautés ont pu adopter des cultes qui n'étaient peut-être pas représentés dans le centre-ville. Il ne faut néanmoins pas être catégorique car une figurine d'Héraclès a été retrouvée dans le prétendu temple de Sérapis²⁰⁶.

2. 3. 5. Les Dioscures

Les Dioscures, divinités protectrices des marins et Argonautes, auraient de bonnes raisons, mythologiques et pratiques, de se retrouver dans les cultes de Sinope. Leur bonnet surmonté d'étoiles se voit sur le revers de monnaies d'époque mithridatique²⁰⁷.

On les retrouve aussi au revers d'une monnaie de Néron, représentés côte à côte avec un cheval²⁰⁸.

3. LA RICHESSE CULTUELLE À L'ÉPOQUE ROMAINE**3. 1. Les cultes orientaux (Sarapis et Isis)**

Le culte de Sarapis tient une place particulière au sein des cultes sinopéens car si l'on suit la source littéraire principale (Tacite, *Histoires*, 4. 83-84), on est tenté d'en faire un culte local qui remonte à l'époque hellénistique. Dans le texte de Tacite, Ptolémée I^{er} Sôter fit un rêve dans lequel un jeune homme d'une grande beauté et d'une taille surhumaine lui prescrivait d'aller faire chercher par ses amis sa statue dans le Pont, ce qui apporterait prospérité à son royaume. Ne sachant pas comment interpréter ce rêve, Ptolémée se tourna vers les prêtres égyptiens, peu compétents en ce qui concernait les pays étrangers, puis vers Timothée, un Athénien de la famille des Eumolpides, prêtre des mystères d'Eleusis. Celui-ci

²⁰⁶ Budde 1956b, 30, pl. XV ; Pl. L, fig. 1.

²⁰⁷ *Recueil*, n°62.

²⁰⁸ *Recueil*, n°100, pl. XXVII, fig. 12.

se renseigna et apprit qu'à Sinope du Pont, il existait un temple de Jupiter-Dis, avec la statue du dieu et une statue de Proserpine. Ptolémée s'étant détourné des affaires religieuses, il reçut en avertissement un second rêve, plus menaçant, qui lui prédit la perte de son royaume si les ordres du dieu n'étaient pas exécutés. Ptolémée envoya donc une ambassade auprès du roi de Sinope Scydrothémis, ambassade qui fit un détour par Delphes pour consulter l'oracle d'Apollon Pythien qui ordonna de ramener en Egypte la statue de son père, Jupiter et de laisser à Sinope celle de sa sœur Proserpine. A Sinope, Scydrothémis fut embarrassé car il redoutait la puissance du dieu et les réactions de son peuple. Les démarches de Ptolémée durèrent trois ans, les honneurs et les richesses proposés à Scydrothémis étant toujours augmentés. Enfin, Scydrothémis fit lui aussi un rêve et comme de nombreux fléaux s'abattaient sur lui, convoqua l'assemblée, qui lui fut hostile ainsi qu'à l'Egypte, et qui bloqua l'accès au temple. A ce moment-là, se produisit un prodige et le dieu embarqua lui-même à bord des navires et deux jours plus tard, les ambassadeurs furent de retour à Alexandrie où un temple fut élevé pour le dieu dans le quartier de Rhacotis, là où auparavant se trouvait un petit sanctuaire dédié à Isis et à Osiris.

Plutarque²⁰⁹ donne une version à peu près semblable à celle de Tacite mais qui ne fait pas intervenir le roi Scydrothémis de Sinope: Ptolémée Sôter vit en rêve le colosse de Pluton qui se trouvait à Sinope et qui lui ordonna la faire transporter au plus vite à Alexandrie. Mais le roi ignorait où se trouvait cette statue et c'est en racontant son songe à ses amis qu'un homme qui avait beaucoup voyagé dans le Pont, Sosibios, le renseigna sur l'origine sinopéenne de la statue. Ptolémée envoya à Sinope Sotélès et Dionysios qui réussirent, au prix de longs efforts et avec le secours de la providence, à dérober et à emporter la statue. De retour à Alexandrie, elle fut examinée par l'exégète Timothée et par Manéthon de Sébennyos, lesquels conclurent qu'il s'agissait d'une statue de Pluton (car étaient figurés Cerbère et le serpent) et qui convinquirent le roi qu'elle représentait le dieu Sarapis.

Pour certains historiens²¹⁰, les textes de Tacite et de Plutarque renvoient à une réalité historique, alors que d'autres voient dans l'histoire de l'arrivée de Sarapis à Alexandrie une véritable fable²¹¹.

Les récits de Tacite et de Plutarque nous présentent donc une explication « sinopéenne » à l'origine de culte de Sarapis à Alexandrie, et ils ne sont pas les seuls. Ainsi Clément d'Alexandrie²¹² explique que la statue de Sarapis fut envoyée de Sinope sous le

²⁰⁹ Plut., *Isis et Os.*, 28.

²¹⁰ *Supra*, 288.

²¹¹ Lévy 1910, 184 ; Bakhoun 1971, 68 ; Will 1979, I, 149.

²¹² Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 4. 42.

règne de Ptolémée II Philadelphe en remerciement de l'envoi de blé égyptien en temps de famine, et que c'était une statue de Pluton. Eustathe²¹³ quant à lui rapporte que l'histoire s'était passée sous le règne de Ptolémée I^{er}. Enfin, on peut évoquer la citation rapportée par Diogène Laërce²¹⁴ à propos de Diogène le Cynique, originaire de Sinope, qui avait appris qu'Alexandre avait pris les attributs de Dionysos : « bien, fais de moi Sarapis » (καμέ Σάραπιν ποιήσατε). Le thème de Sinope et le thème de Sarapis sont ainsi réunis. Mais la tradition sur l'origine sinopéenne de Sarapis ne fut pas la seule en circulation dans l'Antiquité. Tacite²¹⁵ rapporte en effet que certains auteurs faisaient venir le dieu de Séleucie en Syrie sous le règne de Ptolémée III Evergète (246-221) ou bien de Memphis sous Ptolémée I^{er}, tandis que Clément d'Alexandrie²¹⁶ dit simplement que d'autres auteurs font venir la statue de Sarapis du Pont et que seul Isidore la fait venir de Séleucie. Il termine son paragraphe en rapportant le récit, d'après Athénodore de Tarse, de la fabrication d'une statue étrange, au moment où Sesostris revient de sa grande campagne dans le nord, pour un sanctuaire qui est sûrement à Memphis.

Nous voyons donc qu'il existe de nombreuses variantes à l'histoire de la translation de la statue de Sarapis à Alexandrie : la cité d'origine de la statue du dieu qui peut être Sinope, mais aussi Memphis ou Séleucie, le souverain lagide qui réclame la statue peut être Ptolémée I^{er}, II ou III. Enfin, dans le déroulement de l'histoire narrée par Tacite et Plutarque, qui est censée être la même, des différences apparaissent aussi. Nous reprenons ici les remarques formulées par P. M. Fraser²¹⁷ : chez Tacite, c'est un jeune homme qui parle à Ptolémée de la statue, alors que chez Plutarque, c'est la statue qui lui apparaît ; d'après Tacite, Sôter a consulté Timothée après son rêve et c'est sur son conseil qu'il a envoyé des gens à Sinope, tandis que dans la version de Plutarque, quand Sôter a perdu la signification de son rêve, c'est « un homme qui avait beaucoup voyagé », Sosibios, qui lui dit qu'il y avait un colosse de ce type à Sinope ; chez Tacite, la question principale du déplacement de la statue se produit sous la conduite du roi de Sinope Scydrothémis, alors que chez Plutarque, Scydrothémis n'apparaît pas du tout, et il n'y a pas d'attente pour obtenir la statue ; enfin, alors que Tacite se réfère simplement à des *legati*, Plutarque donne leur nom : Sotélès et Dionysios. Nous pouvons aussi remarquer que c'est seulement chez Tacite que l'ambassade va consulter l'oracle de Delphes. Enfin, sans entrer dans le détail de l'aspect synchrétique de Sarapis, remarquons que la statue

²¹³ Eust., *Ad. Dion. Perieg.*, 255.

²¹⁴ Diog. Laert. 6. 63.

²¹⁵ Tacite, *Hist.*, 4. 84.

²¹⁶ Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 4.42-43.

²¹⁷ Fraser 1967, 24, n. 7.

de Sarapis est celle de Jupiter-Dis chez Tacite et celle de Pluton chez Plutarque. Toutes ces remarques sur les nombreuses variantes de l'histoire de la translation de la statue de Sarapis à Alexandrie nous amènent à penser à une construction intellectuelle du récit.

C'est dans la construction même de ce récit que nous allons pouvoir trouver des éléments de réponse à notre interrogation sur l'historicité du voyage de la statue. Nous nous appuyons sur les analyses de P. Borgeaud et de Y. Volokhine à propos de la structure du récit²¹⁸. Pour les deux auteurs, la vision de Ptolémée, telle qu'elle est décrite chez Tacite, obéit aux règles de deux genres bien différents, celui des rêves de Pharaon, dans la vieille tradition égyptienne et aussi celui de l'*orasis* dans la tradition magique et théurgique de l'époque romaine. Ainsi, le dieu (encore anonyme) apparaît au roi sous la forme d'un jeune homme avant de disparaître dans un tourbillon de flammes. Cela évoque, de manière très lapidaire, le motif de la vision qui se métamorphose, attesté dans le genre de l'*orasis* d'époque romaine²¹⁹. La légende est aussi travaillée par des motifs que l'on retrouve dans d'autres récits de transfert d'une divinité d'une cité à une autre²²⁰ : chez Ovide par exemple, on peut suivre le récit de l'introduction à Rome d'Asclépios ou de la *Magna Mater* depuis la Phrygie²²¹ où se retrouvent les motifs de la consultation de l'oracle de Delphes, de la négociation avec un souverain local, du déplacement spontané de la divinité et de la navigation miraculeuse. Nous avons donc affaire ici à des *topoi* littéraires issus de la tradition gréco-romaine²²². Mais pas seulement, car nous rencontrons des motifs connus dans la tradition égyptienne des « Königsnovelle » (à la fois propagande royale et roman) : un dieu pourvoyeur de songes réclame au rêveur d'œuvrer en sa faveur, et le motif de la statue voyageuse se rencontre aussi dans cette tradition. Un schéma issu des textes égyptiens peut être ainsi énoncé : un roi rêve, un dieu lui apparaît et lui communique ses volontés à propos d'une négligence rituelle²²³. Le récit que nous avons étudié est donc extrêmement stratifié et composite.

Intéressons-nous alors aux sources possibles pour un tel récit, qui ne peuvent dater que de l'époque romaine. A. Bouché-Leclercq²²⁴ fait remonter l'invention de cette histoire à un « charlatan d'érudition », le grammairien Apion d'Alexandrie. Comme il y avait à Memphis un sanctuaire de Sérapis sur une colline appelée Σινώπιον, nom dérivé très certainement

²¹⁸ Borgeaud & Volokhine 2000, 40 ; 45-53

²¹⁹ Borgeaud & Volokhine 2000, 40-41 ; 45.

²²⁰ Heubner 1976, 185-186.

²²¹ Ovide, *Fastes*, 4. 247-349 ; Tite Live 29. 10. 4-6.

²²² Borgeaud & Volokhine 2000, 46.

²²³ Borgeaud & Volokhine 2000, 53.

²²⁴ Bouché-Leclercq 1902, 23.

d'une déformation de *Se-n-Hapi*, la « demeure de Hapi »²²⁵, il a pu être très tentant d'opérer un rapprochement étymologique qu'Apion a pu exécuter après sa découverte du nom du lieu du sanctuaire de Sérapis. Il est aussi intéressant de constater le côté pratique d'une telle démarche : il n'y avait aucun démenti à attendre de la part de Sinope car il était très difficile, trois siècles plus tard, de démontrer qu'une statue de Zeus-Hadès qui n'était plus à Sinope n'y avait jamais été²²⁶. I. Lévy, dans ses études sur Sérapis²²⁷, rejoint A. Bouché-Leclercq en ce qui concerne l'idée que Plutarque et Tacite n'ont nullement récupéré une légende officielle élaborée dès le règne de Ptolémée Soter²²⁸. I. Lévy est tout à fait d'accord avec A. Bouché-Leclercq qui voyait en Apion d'Alexandrie la source commune pour Tacite et Plutarque²²⁹, mais il est plus réservé quant à faire d'Apion l'inventeur du quiproquo étymologique initial entre le Sinopion et Sinope. En procédant à une archéologie du « récit sinopique », il offre un nouvel élément de réflexion²³⁰ : le scénario général de cette histoire serait calqué sur l'épisode du Pseudo-Callisthène²³¹ où Alexandre nomme les lieux d'après les événements qui s'y sont déroulés ou bien d'après leur origine mythique, auquel s'ajouterait la légende du transfert de la *Magna Mater*²³². Si l'on suit ce schéma, le roi Scydrothémis serait calqué sur le roi Attale. Enfin P. Borgeaud et Y. Volokhine reprennent ce débat et, après avoir évacué Manéthon comme source, préfèrent penser à un auteur proche d'Apion, sinon à Apion lui-même qui dans ses *Aigyptiaka* n'ignorait pas Sarapis et qui appartient à l'époque à laquelle les deux auteurs rattachent l'émergence de ce récit : le séjour de Vespasien à Alexandrie en 69 p.C.²³³. Tacite, avant de rappeler l'histoire de l'origine de la statue de Sarapis, rapporte la visite de Vespasien dans le temple de Sarapis où ce dernier se voit annoncer l'empire par un présage, une sorte de rêve éveillé. Il effectue ensuite des guérisons miraculeuses²³⁴. Pour P. Borgeaud et Y. Volokhine, c'est dans le contexte de cette visite et de la campagne contre la Judée qu'il faut situer la source de Tacite et de Plutarque, dans un milieu littéraire anti-judaïque, auquel Apion se rattache²³⁵.

²²⁵ Bouché-Leclercq 1902, 22.

²²⁶ Bouché-Leclercq 1902, 23.

²²⁷ Lévy 1909, 1910 et 1911.

²²⁸ Lévy 1910, 163.

²²⁹ Lévy 1910, 169-170 ; 186.

²³⁰ Lévy 1910., 188.

²³¹ Pseudo-Callisthène, *Roman d'Alexandre*, 1. 31-32.

²³² Lévy 1910, 189 qui cite Ovide, *Fastes*, 4. 247-349.

²³³ Borgeaud & Volokhine 2000,42.

²³⁴ Tacite, *Hist.*, 4. 81-82.

²³⁵ Borgeaud & Volokhine 2000,44.

Le motif de Sarapis apparaissant à Ptolémée est à mettre en parallèle avec celui de Sarapis apparaissant à Vespasien : il y a un décalque politique et idéologique²³⁶. Sinope n'a pas protesté face à cette imposture littéraire : elle avait tout intérêt à se glorifier d'une telle relation légendaire avec l'Égypte lagide et les Sinopéens ont pu profiter de la célébrité nouvelle d'un dieu considéré par tous comme leur compatriote et rival d'Asclépios, pour frapper des monnaies à son effigie²³⁷ : les premières monnaies de Sinope faisant apparaître Sarapis datent de 76/77 sous le règne de Titus et participent à la propagande de Vespasien²³⁸.

C'est en effet à partir du règne de Vespasien que le culte de Sarapis est particulièrement visible dans la numismatique sinopéenne²³⁹. On trouve Sarapis sur les monnaies de Vespasien²⁴⁰, d'Hadrien²⁴¹, d'Antonin le Pieux²⁴², de Marc Aurèle²⁴³, de Marc Aurèle et L. Verus²⁴⁴, de Caracalla²⁴⁵, de Geta²⁴⁶, de Macrin²⁴⁷, de Sévère Alexandre²⁴⁸, de Maximin²⁴⁹, de Maxime²⁵⁰, de Gordien²⁵¹, de Philippe le père²⁵², de Valérien le père²⁵³ et de Gallien²⁵⁴. Les représentations de Sarapis varient d'une série monétaire à l'autre : Sarapis en pieds peut être couché, debout ou trônant, ou bien être représenté uniquement par son buste²⁵⁵.

Les remarques d'ordre numismatique concernant l'apparition de Sarapis sur les monnaies sinopéennes coïncident avec les apports de l'épigraphie. Il n'est en effet nullement mentionné de Sarapis dans l'épigraphie sinopéenne d'époque hellénistique. Trois inscriptions mentionnent le nom de Sarapis à l'époque romaine. Il s'agit tout d'abord de deux dédicaces datées par D. H. French des I^{er}-II^e s. p.C. :

Θεῶ
Ἡλιοοράπει

²³⁶ Borgeaud & Volokhine 2000,42-43.

²³⁷ Bakhoun 1971, 69.

²³⁸ Borgeaud & Volokhine 2000,44 ; *SNRIS*.

²³⁹ Voir le corpus complet dans *SNRIS* ; **Pl. CXL**.

²⁴⁰ *RPC II*, n°720.

²⁴¹ *Recueil*, n°109.

²⁴² *Recueil*, n°113, pl. XXVII, fig. 23.

²⁴³ *Recueil*, n°115.

²⁴⁴ *Recueil*, n°117, pl. XXVII, fig. 25.

²⁴⁵ *Recueil*, n°128, pl. XXVIII, fig. 1 ; n°129 ; n°133, pl. XXVIII, fig. 3 ; *BMC Pontus*, n°57.

²⁴⁶ *Recueil*, n°136, pl. XXVIII, fig. 6 ; n°137, pl. XXVIII, fig. 7 ; n°138, *BMC Pontus*, n°58.

²⁴⁷ *Recueil*, n°143, pl. XXVIII, fig. 11, *BMC Pontus*, n°59.

²⁴⁸ *Recueil*, n°146, pl. XXVIII, fig. 14 ; n°147, pl. XXVIII, fig. 15.

²⁴⁹ *Recueil*, n°151 ; n°152, pl. XXVIII, fig. 17.

²⁵⁰ *Recueil*, n°154, pl. XXVIII, fig. 19.

²⁵¹ *Recueil*, n°155, pl. XXVIII, fig. 20, n°156-157 ; n°158, pl. XXVIII, fig. 21 ; *BMC Pontus*, n°60.

²⁵² *Recueil*, n°160, pl. XXVIII, fig. 23.

²⁵³ *Recueil*, n°163, pl. XXVIII, fig. 25.

²⁵⁴ *Recueil*, n°169.

²⁵⁵ *SNRIS*.

Ἄ<ο>υεῖτος
 4 φοράρι[ς]
 εὐ[χὴν]

Traduction :

Au dieu Héliosarapis, Aouitos Phoraris (adresse) une prière²⁵⁶.

Διὶ Ἡλίῳ Σαράπιδι
 κὲ Εἴσιδι μυριωνύμῳ
 Στρατόνεικος
 4 Εὐαρέστου Τιανὸς
 ὁ καὶ Τομείτης εὐ-
 (vac) ξάμενος

Traduction :

A Zeus Soleil Sarapis et à Isis myrionyme, Stratoneikos, fils d'Euarestos, citoyen de Tieion et aussi de Tomis, à la suite d'un vœu exaucé²⁵⁷.

Dans la seconde inscription, L. Bricault ne traduit pas « à Zeus, Hélios, Sarapis » comme D. H. French dans le volume des *IK*, car il estime qu'il s'agit là de la séquence traditionnelle Zeus-Hélios-Sarapis, qui ne semble apparaître en épigraphie qu'à partir du règne d'Hadrien²⁵⁸.

Les deux dédicaces à Sarapis montrent que la divinité était honorée à Sinope à l'époque romaine, mais ne permettent nullement de conclure à un culte installé dès l'époque hellénistique.

Un autre problème posé par Sarapis à Sinope est celui de son lieu de culte. Depuis les fouilles menées par E. Akurgal et L. Budde à Sinope dans les années 1950, les vestiges du temple découvert en dehors des murailles de la cité sont communément attribués au temple de Sarapis²⁵⁹. L. Budde a identifié des figurines en terre cuite découvertes dans la couche de

²⁵⁶ *IK*, 64-Sinope, 114 = Mordtmann 1884, 44, n°1 = Robinson 1905, 306, n°31 = *IGRR* 3. 93 = Vidman 1969, 170, n°331 = French 1994a, 104, n°11 = *RICIS* n°309/0105 (traduction de L. Bricault).

²⁵⁷ *IK*, 64-Sinope, 115 = French 1994a, 105, n°13 = *SEG* 44. 1021 = *Bull. Epig.* 1996. 443 = *RICIS* n°309/0102 (traduction de L. Bricault).

²⁵⁸ Bricault 2005, 476.

²⁵⁹ Budde 1956b, 31 ; *Pl. XLVII-XLVIII.*

décombres du temple : une terre cuite votive de Dionysos²⁶⁰, d'Héraclès²⁶¹, une divinité qui pourrait être Koré ou Isis²⁶². L. Budde a également identifié un fragment de terre cuite votive et un masque de terre cuite avec Sarapis²⁶³. L'examen de ces deux dernières trouvailles, ne permet nullement de conclure à une telle identification²⁶⁴. Les terres cuites votives ne peuvent donc pas être utilisées comme preuve de l'emplacement du temple de Sarapis.

Le témoignage de l'épigraphie peut être invoqué, puisque, d'après L. Budde, c'est aux alentours du temple qu'une autre inscription d'époque romaine mentionnant Sarapis a été découverte²⁶⁵. Il s'agit d'une inscription²⁶⁶ en hexamètres dactyliques, datant des I^{er}-II^e s. p.C. et dont l'interprétation est complexe. Nous donnons ici les propositions de restitution et la traduction de L. Bricault²⁶⁷ :

Οὐδὲν ἀφαιρότερος χρυσοῦ | λίθος, εἰ πλέον ἀνθεῖ |
 παρθενίης αἰδοῖ πεπυκασμέινος · εἰμὶ δὲ γείτων ||
 5 Ῥειπάνη καθαροῖο Σαράπιδος, | ἔνθα με βουλή |
 θῆκε χαρισσαμέν ἀρετῇ πατρός, ὄν περὶ πάντων |
 10 τίμεσαν βασιλῆες, ἐλευθέ[ρου (?)] || βιότοιο |
 [μά]ρτυρι πιστεύσαντες ἐ[λευθε]ρίην Ἀμισοιο |
 [εἶνεκ]α παιδείης [πινυτόφρονος (?)] | εὐδι]κίης τε ||
 15 [- - - μ]έροπε[ς - - - | - - -]ΠΛ[- - -]

Traduction :

Pas moins solide que l'or n'est la pierre, si une surabondance de pudeur virginale la fait resplendir, en la renforçant. Je suis la voisine du pur Sarapis à (?) Reipanè ; c'est là que le Conseil m'a placée en reconnaissance du mérite d'un père que les empereurs ont honoré par-dessus tout, en confiant au témoin d'une vie libre (?) la liberté d'Amisos, en raison de son éducation [sage (?)] et de sa rectitude [...] les mortels [...].

²⁶⁰ Budde 1956b, 30, pl. XIIIb.

²⁶¹ Budde 1956b, 30, pl. XIV.

²⁶² Budde 1956b, 31, pl. XV ; Pl. L, fig. 2.

²⁶³ Budde 1956b, 30, pl. XIIIa et c ; Pl. XLIX, fig. 1 et 3.

²⁶⁴ Communication personnelle de L. Bricault.

²⁶⁵ Budde 1956b, 31 et n. 14.

²⁶⁶ *IK*, 64-Sinope, 172 = *CIG* 3. 4159 et add. 1114 = Hommaire de Hell 1854-1860, 4. 348, pl. II, n°5 = Kaibel 1878, 361, n°875 = *IGRR* 3. 96 = Robinson 1905, 315, n°48 = Robert 1937, 297 §14 = Vollgraff 1951, 371, n. 8 = *SEG* 14. 777 = Vidman 1969, 169, n°329 = Stambauch 1972, 28 = Robert *OMS* 4, 124-125 = *Bull. Epig.* 1974, 587 et 671 = Peek 1985, 87 = *SEG* 35. 1357 = Merkelbach & Stauber 2001, 329 n°10/06/05.

²⁶⁷ *RICIS* n°309/0103.

Les commentateurs de l'inscriptions ont hésité à voir dans l'inscription un épigramme funéraire, dans le sens de la coutume chrétienne de la *depositio ad sanctos*, ou bien inscription honorifique inscrite sur la base d'une statue votée par le Conseil à la fille d'un illustre personnage et placée dans le sanctuaire de Sarapis²⁶⁸. Quel que soit le sens de cette inscription tout comme celui du mot Reipanè (nom de la jeune fille ? nom de lieu ?), cette inscription confirme bien qu'il y avait à Sinope un sanctuaire de Sarapis à l'époque romaine. D'un point de vue matériel, le « prétendu temple de Sarapis » fouillé par E. Akurgal et L. Budde est bien entendu le candidat le plus acceptable pour l'identification du temple de Sarapis à l'époque romaine, au moment où Sarapis devient la divinité protectrice de la dynastie flavienne et où son culte se propage dans le nord de l'Asie Mineure²⁶⁹.

Avant l'époque romaine, le « temple de Sarapis » devait être affecté à une autre divinité. Plusieurs candidats sont envisageables. Tout d'abord le héros fondateur de Sinope, Autolykos, dont le sanctuaire oraculaire est attesté jusqu'à la prise de Sinope par Lucullus en 70 a.C.²⁷⁰. Il y a une certaine ressemblance entre les deux divinités qui apparaissent en rêve l'une à Lucullus l'autre à Ptolémée Sôter, et dont les statues sont « voyageuses ». Pourtant, un point ne permet pas de retenir la candidature d'Autolykos : il s'agit de la localisation du temple. En effet, le temple se trouve en dehors des limites de la muraille hellénistique, ce qui correspond assez peu à la localisation habituelle d'un *Héroôn*. En revanche, la situation du temple à l'époque romaine s'inscrit dans le nouveau centre monumental de Sinope, avec une colonnade et un dégagement vers la péninsule²⁷¹.

Une autre divinité importante peut avoir précédé Sarapis dans son temple : Poséidon Héliconios. La divinité est attestée à Sinope par un règlement religieux daté du IV^e s. a.C.²⁷² et par des monnaies où on la voit barbue et munie du trident. Cependant, rien ne permet de penser que Poséidon aurait cédé son temple à Sarapis.

Y avait-il un Zeus ou un Hadès à Sinope avec lequel Sarapis aurait pu entrer en syncrétisme ? Aucune source ne permet de l'affirmer.

Une autre divinité égyptienne, la déesse Isis, est également attestée à Sinope à l'époque romaine. On retrouve Isis debout sur une monnaie de Vespasien²⁷³ et son buste accolé à celui de Sarapis sur une monnaie de Marc Aurèle²⁷⁴, ce qui est beaucoup plus

²⁶⁸ Robert 1937, 298-299.

²⁶⁹ Olshausen 1990, 1869-1870 ; *SNRIS*.

²⁷⁰ Strab. 12. 3. 11.

²⁷¹ *Supra*, 155 ; 161-163.

²⁷² *Supra*, 571-573.

²⁷³ *RPC II*, n°716.

²⁷⁴ *Recueil*, n°116.

modeste que les émission sinopéennes représentant Sarapis²⁷⁵. Le culte d'Isis à Sinope est attesté dans l'épigraphie. On retrouve le nom d'Isis « aux mille noms » dans la dédicace à Zeus Hélios Sarapis de Stratoneikos fils d'Euarestos, datée du II^e s. p.C.²⁷⁶. C'est dans l'inscription en l'honneur du descendant de Claudius Potelius²⁷⁷, aux lignes 10-13, qu'il est question de la sœur de l'homme honoré :

- 10 ἀδελφ[ὸν δ]ὲ [τῆ]ς κρα[τίστης]
 συνκλητικῆς Κ[λαυδίας]
 12 Παύλης, ἱερείας [θεᾶς]
 Εἴσιδ[ος, ...

Traduction :

Frère de la clarissime Claudia Paulè, prêtresse de la [déesse (?)] Isis ...

Dans la colonie romaine de Sinope, le sacerdoce d'Isis devait être particulièrement prestigieux puisque c'était la clarissime Claudia Paulè qui l'exerçait.

Enfin, une terre cuite votive découverte dans la couche de décombres du « prétendu temple de Sarapis » pourrait représenter Isis²⁷⁸, ce qui permettrait de confirmer à la fois l'existence d'un culte d'Isis à Sinope et de renforcer l'hypothèse de la localisation du temple de Sarapis à l'époque romaine.

3. 2. De nouvelles formes de religiosité

3. 2. 1. Le culte de Théos Hypsistos

Le culte de Theos Hypsistos est particulièrement bien attesté dans l'épigraphie sinopéenne d'époque romaine. Quatre dédicaces lui sont en effet destinées et ont été datées des I^{er}-II^e s. p.C. Deux inscriptions ont été découvertes à Sinope²⁷⁹, la troisième à Emreli²⁸⁰, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la *chôra* de Sinope²⁸¹. La dernière dédicace à Theos

²⁷⁵ *SNRIS*.

²⁷⁶ *Supra*, 594.

²⁷⁷ *IK*, 64-Sinope, 103 = CIG 3. 4157 et add. 1114 = IGRR 3. 95 = Yerakis 1901, 357, n°16 = Robinson 1905, 311, n°39 = Robert 1940, 131, n°80 = Vidman 1969, 169, n°330 = French 1994a, 103, n°8 = *RICIS* n°309/0104.

²⁷⁸ Budde 1956b, 31, pl. XV.

²⁷⁹ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1884, 45, n°3 = Doublet 1889, 303, n°7 = Robinson 1905, 306, n°29 = Cook 1914-25, 2 : 883 = Poland 1909, 55 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106, n°12(1) = Mitchell 1999, 140, n°198 ; *IK*, 64-Sinope, 118 = French 1994a, 104, n°12 (2) = *SEG* 44. 1020 = Mitchell 1999, 141, n°200.

²⁸⁰ *IK*, 64-Sinope, 119 = Mendel 1903, 333, n°49 = Robinson 1905, 304, n°26 = Cook 1914-25, 2 : 883 n°25 = Sheppard 1980/81, 94-96 et n. 71 = French 1994a, 104, n°12 (3) = Mitchell 1999, 140, 199.

²⁸¹ Carte turque d'İnebolu 1/ 200 000, 70-c.

Hypsistos a été découverte récemment lors de la prospection menée par l'équipe américaine du *Black Sea Trade Project*, et publiée par L. Ruscu²⁸². Le lieu de découverte se situait à Gerna Dere, sur le promontoire du territoire de Sinope²⁸³.

Les dédicaces sont brèves et sont le fait de personnes qui portent un nom grec comme Onestimos et Agathemeros²⁸⁴, un nom romain comme Rufina²⁸⁵, Valeria Marciané²⁸⁶, Severius Macer²⁸⁷ et des *tria nomina* qui montrent une origine grecque chez Aelius Threption Pontianus²⁸⁸. Les quatre inscriptions sont en grec, langue de la vie quotidienne à Sinope et dans son territoire²⁸⁹.

Théos Hypsistos semble donc être un dieu particulièrement populaire à Sinope à l'époque romaine, aussi bien en ville que dans la *chôra*, aussi bien parmi les citoyens romains de la colonie que les habitants grecs.

Théos Hypsistos est un dieu qui fut particulièrement honoré à l'époque romaine. S. Mitchell a tenté d'en définir la nature, en la reliant à une influence juive ou chrétienne²⁹⁰. Il a repris cet argument dans un article publié en 1999²⁹¹. Il voit dans le culte de Théos Hypsistos une prédisposition des païens des II^e-III^e s. à honorer une divinité unique, lointaine et abstraite de préférence aux divinités anthropomorphiques du paganisme²⁹². Il rapproche également ce culte de la secte des Hypsistariens, connue par les sources chrétiennes comme mêlant des éléments du paganisme et du judaïsme²⁹³.

Si S. Mitchell a identifié seulement quatre sanctuaires consacrés à Théos Hypsistos, l'un à Serdica (actuelle Sofia en Bulgarie), un autre sur la Pnyx à Athènes, un autre à Oinoanda et un dernier à Délos²⁹⁴, il est en mesure de présenter un corpus de 293 inscriptions mentionnant Zeus Hypsistos, Théos Hypsistos ou Hypsistos²⁹⁵. 197 inscriptions concernent

²⁸² Ruscu 2005, 125-126.

²⁸³ Pl. LXXXV, fig. 1.

²⁸⁴ *IK*, 64-Sinope, 118 = French 1994a, 104, n°12 (2) = *SEG* 44. 1020 = Mitchell 1999, 141, n°200.

²⁸⁵ *IK*, 64-Sinope, 119 = Mendel 1903, 333, n°49 = Robinson 1905, 304, n°26 = Cook 1914-25, 2 : 883 n°25 = Sheppard 1980/81, 94-96 et n. 71 = French 1994a, 104, n°12 (3) = Mitchell 1999, 140, 199.

²⁸⁶ Ruscu 2005, 125-126.

²⁸⁷ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1884, 45, n°3 = Doublet 1889, 303, n°7 = Robinson 1905, 306, n°29 = Cook 1914-25, 2 : 883 = Poland 1909, 55 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106, n°12(1) = Mitchell 1999, 140, n°198.

²⁸⁸ *IK*, 64-Sinope, 117 = Mordtmann 1884, 45, n°3 = Doublet 1889, 303, n°7 = Robinson 1905, 306, n°29 = Cook 1914-25, 2 : 883 = Poland 1909, 55 = Robert 1937, 288 = French 1994a, 106, n°12(1) = Mitchell 1999, 140, n°198.

²⁸⁹ *Supra*, 403.

²⁹⁰ Mitchell 1993, 2, 43-51.

²⁹¹ Mitchell 1999, 81-148.

²⁹² Mitchell 1999, 92.

²⁹³ Mitchell 1999, 92-97.

²⁹⁴ Mitchell 1999, 97-98.

²⁹⁵ Mitchell 1999, 128-147.

soit Théos Hypsistos soit Hypsistos, et S. Mitchell a défini les zones où son culte était le plus populaire : la Phrygie, la Lydie, Chypre, la Crète et Athènes²⁹⁶.

S. Mitchell a constaté que les dédicaces à Théos Hypsistos étaient des monuments très modestes, érigés par des gens ordinaires, et situés indifféremment à la ville ou à la campagne²⁹⁷, ce qui correspond en tous points à la situation observée à Sinope. Théos Hypsistos recevait des prières de la part des paysans en vue d'une bonne récolte, mais aussi de la part d'autres fidèles souffrant de maladie, de blessure ou de stérilité²⁹⁸. La majorité des inscriptions mentionnant Théos Hypsistos datent des II^e et III^e s. p.C., mais S. Mitchell ne veut pas voir dans ces résultats un développement particulier du culte de Théos Hypsistos, mais un changement d'habitudes épigraphiques²⁹⁹. La première mention de Théos Hypsistos sur la côte sud de la mer Noire date en effet de 45 p.C. et se situe à Amastris³⁰⁰.

S. Mitchell rapporte que le dieu des Juifs était nommé Théos Hypsistos dans l'épigraphie à partir du III^e s. a.C., ce qui rend difficile la distinction des inscriptions, d'autant plus que des communautés juives sont connues en Asie Mineure, à Sardes par exemple³⁰¹.

S. Mitchell tire les conclusions suivantes de son étude sur le culte de Théos Hypsistos³⁰². Il s'agit d'un culte remontant à l'époque hellénistique et identifié jusqu'au V^e s. p.C., à la fois en ville et à la campagne, dans tout le Moyen Orient et la Méditerranée orientale. Ce culte n'était pas l'apanage des élites intellectuelles ou culturelles, mais de populations majoritairement humbles. Le dieu se manifestait par des rêves ou des oracles, ou par l'intermédiaire de messagers. Le culte est connu au moins à partir du II^e s. a.C. parmi les juifs d'Israël, mais aussi en Egypte et dans les régions égéennes. Les communautés juives peuvent être à l'origine du développement du culte, tout comme il peut s'agir d'un développement spirituel indépendant.

S. Mitchell voit dans le culte de Théos Hypsistos le succès d'un culte quasiment monothéiste par rapport aux autres cultes de la même période. Selon lui, Théos Hypsistos avait l'avantage de ne pas être lié aux institutions civiques ou impériales. Le culte de Théos Hypsistos avait aussi l'avantage de s'accommoder avec la philosophie néoplatonicienne, ce qui pouvait attirer les élites intellectuelles.

²⁹⁶ Mitchell 1999, 101.

²⁹⁷ Mitchell 1999, 105.

²⁹⁸ Mitchell 1999, 106.

²⁹⁹ Mitchell 1999, 108-109.

³⁰⁰ Marek 1993, 157, 1b ; Mitchell 1999, 140, n°195.

³⁰¹ Mitchell 1999, 110-115.

³⁰² Mitchell 1999, 125-128.

L'étude de S. Mitchell sur Théos Hypsistos a provoqué une controverse. M. Stein a réagi dans un article publié en 2001³⁰³ et a refusé d'identifier Zeus Hypsistos à Théos Hypsistos et à Hypsistos, dans un même culte judéo-païen. Il a aussi refusé de relier la pratique des *Theosebeis*, connue par l'épigraphie et l'histoire apostolique, avec le culte de Théos Hypsistos. G. W. Bowersock s'est prononcé contre la thèse de S. Mitchell dans un article paru en 2002³⁰⁴, en utilisant des preuves épigraphiques originaires du Pont nord. Il réfute totalement l'idée d'un culte unique de Théos Hypsistos dans l'ensemble du monde méditerranéen et souligne les lacunes documentaires de S. Mitchell en ce qui concerne la bibliographie en langue russe. G. W. Bowersock montre que l'épigraphie de Tanais et de Gorgippia (où l'on trouve de nombreuses mentions de Théos Hypsistos) ne permet pas de prouver une quelconque influence du judaïsme. Des particularismes locaux concernant le culte de Théos Hypistos peuvent être liés à des influences juives, mais G. W. Bowersock refuse de généraliser ce phénomène à tout le monde méditerranéen.

Il n'est donc pas possible de voir dans le culte de Théos Hypsistos à Sinope un témoignage d'un culte syncrétique lié à des influences juives³⁰⁵. Le travail de S. Mitchell apporte néanmoins des éléments utiles à la réflexion. Il constate en effet que le culte de Théos Hypsistos se pratique indistinctement à la ville comme à la campagne, ce qui se confirme dans le cas de Sinope. Il remarque aussi que ce sont des personnes de condition modeste qui pratiquent ce culte, ce qui se voit à Sinope où l'on trouve des individus avec des noms ou des surnoms grecs qui pratiquent le culte de Théos Hypsistos, ainsi que deux femmes. S. Mitchell donne une carte de répartition du culte d'Hypsistos en Grèce, en Anatolie et sur la côte nord de la mer Noire³⁰⁶, carte qui fait apparaître les communautés juives en dehors de la Palestine. La communauté juive la plus proche de Sinope se trouve à Tavium, ce qui exclut toute influence religieuse possible.

Même si le corpus épigraphique rassemblé par S. Mitchell est contestable car il met sur le même plan les dédicaces à Théos Hypsistos, Zeus Hypsistos et Hypsistos, ce document est utilisable pour constater que le culte de Théos Hypsistos est attesté sur la côte nord de la mer Noire, à Sebastopolis, à Amastris, à Hadrianopolis, à Tieion³⁰⁷. Le culte de Théos Hypsistos à Sinope ne doit donc pas être considéré comme une originalité propre à la cité.

³⁰³ Stein 2001, 119-126.

³⁰⁴ Bowersock 2002, 353-363.

³⁰⁵ Ruscu 2005, 125-126.

³⁰⁶ Mitchell 1999, 82-83.

³⁰⁷ Mitchell 1999, 140-141, n°193, 196, 197, 201.

3. 2. 2. Le culte de Némésis

La déesse, fille de la Nuit, et personnification de la colère, n'est pas attestée dans l'épigraphie sinopéenne, mais dans la numismatique d'époque impériale. Némésis apparaît au revers d'une monnaie de Trajan³⁰⁸. La déesse est vêtue de la *stola*, se découvre un sein de la main droite, tient une baguette de la main gauche ; à ses pieds se trouve une roue. On retrouve la déesse debout au revers de monnaies de Julia Domna³⁰⁹, mais c'est surtout sa représentation sous une arcade distyle qui attire l'attention au revers de monnaies de Julia Domna³¹⁰, de Julia Mamæa³¹¹, de Maximin³¹², de Tranquilline³¹³, de Philippe le Fils³¹⁴ et de Trajan Dèce³¹⁵.

Ces monnaies prouveraient qu'il existait à Sinope un temple de Némésis, qui n'est attesté ni dans les sources littéraires ni dans l'épigraphie.

Némésis est également attestée sur les monnaies d'Ancyre et de Pessinonte³¹⁶. Némésis, comme déesse de la justice et de la vengeance, était particulièrement honorée par les Phrygiens, comme Hosion, Dikaion, Apollon, Hélios et Hécate³¹⁷.

3. 2. 3. Religion et astrologie

Une inscription d'époque romaine, dont la date est peu sûre (I^{er}-II^e s. p.C. ?) donne une liste de noms dans un but inconnu³¹⁸ :

Θέμις
Ἡλιος
Σελήνη
Ἑρμῆς
Ὑδρηξίος
Σείριος

Traduction

Thémis, Hélios, Séléne, Hermès, Hydréchoos, Seirios.

³⁰⁸ *Recueil*, n°105, pl. XXVII, fig. 17.

³⁰⁹ *Recueil*, n°127-127 bis, pl. XXVII, fig. 29.

³¹⁰ *Recueil*, n°126, pl. XXVII, fig. 33.

³¹¹ *Recueil*, n°149.

³¹² *Recueil*, n°150, pl. XXVIII, fig. 16.

³¹³ *Recueil*, n°159, pl. XXVIII, fig. 22.

³¹⁴ *Recueil*, n°161, pl. XXVIII, fig. 14.

³¹⁵ *Recueil*, n°162 : la déesse se trouve sous une arcade distyle à coupole.

³¹⁶ Mitchell 1993, 2, 14

³¹⁷ Mitchell 1993, 2, 36-37.

³¹⁸ *IK*, 64-Sinope, 116 = Robinson 1905, 323, n°64 = French 1994a, 106, n°15.

D. French n'a pas pu identifier le but de cette liste qui contient une déesse (Thémis), une planète (Hermès = Mercure), des corps célestes (Hélios, Séléné), une étoile (Seiros) et une constellation (Hydréchoos). Il constate qu'en plus du contexte religieux de cette inscription, il y a également des éléments reliés à l'astronomie et à l'astrologie³¹⁹. F. Boll avait interprété cette liste comme une inscription acrostiche révélant le nom de ΘΗCEΥC, dont l'horoscope serait ainsi donné³²⁰. Cette inscription peut donc témoigner de nouvelles pratiques religieuses à Sinope.

3. 3. Le culte impérial à Sinope

En tant que colonie romaine, Sinope est un « modèle réduit » de Rome³²¹ et il serait normal d'y trouver des preuves de la pratique du culte impérial au niveau municipal.

Sept inscriptions sont des dédicaces à l'empereur ou à sa famille. La plus ancienne dédicace est une inscription en grec en l'honneur d'Agrippine³²² :

Ἀγριππεῖναν Γερ-
2 μανικοῦ Καίσαρος
 ὁ δῆμος

Traduction :

Le peuple (honore) Agrippine, femme de Germanicus César.

D. French, suivant les indications de Cagnat dans les *IGRR*, date cette inscription de 18 p.C., époque du voyage de Germanicus en Asie Mineure³²³. Le texte est en grec car c'était la langue comprise par la majorité de la population de Sinope, la déduction de la cité en colonie césarienne ne datant que de 45 a.C. Le texte était gravé sur un bloc ou un autel carré qui correspond à une base de statue. D. French suppose qu'une statue de Germanicus devait accompagner celle d'Agrippine³²⁴.

³¹⁹ French 2004, 84-85.

³²⁰ Boll 1910, 475-478.

³²¹ *Supra*, 392.

³²² *IK*, 64-Sinope, 86 = Mordtmann 1884, 47, n°5 = Doublet 1889, 302, n°3 = Robinson 1905, 310, n°37 = *IGRR* 3. 94 = Reinach 1916, 334, n°4 = *AE* 1916. 119.

³²³ Tacite, *Ann.*, 2. 54.

³²⁴ French 2004, 55.

Les habitants de Sinope avaient vraisemblablement offert une statue à Antonin le Pieux, puisqu'on trouve la dédicace suivante sur un autel rond en marbre blanc avec des traces carrées pour couler le plomb au sommet³²⁵ :

Imp · Caesari
 Divi Hadriani fil
 Divi Traiani Parthici
 4 nep · Divi Nervae pro-
 nep · T · Aelio Hadriano
 Antonino Aug · Pio
 pontif · max · trib · potest · VIII
 8 imp · II · cos · III · p · p ·
 C · I · F ·

Traduction :

A l'Empereur César, fils du Divin Hadrien, petit-fils du Divin Trajan le Parthique, arrière-petit-fils du Divin Nerva, T. Aelius Hadrianus Antoninus Auguste Pieux, grand pontife, lors de sa neuvième puissance tribunicienne, acclamé *imperator* pour la seconde fois, consul pour la quatrième fois, Père de la Patrie, la *Colonia Iulia Felix* (a fait cette dédicace).

A Sinope, on trouve deux dédicaces à Marc Aurèle gravées sur des stèles utilisées en remploi³²⁶, une dédicace à Marc Aurèle divinisé gravée sur un autel rond³²⁷, et à Ordu³²⁸, une dédicace à Commode gravée sur un petit autel rond et datée de 186/187 p.C.³²⁹. Enfin, une inscription très fragmentaire gravée sur un fragment d'architrave pourrait porter un texte qui a été restitué de la manière suivante par D. French³³⁰ : - - - - d]ivi · Anṭo[nini - - - - . D. French a proposé, avec beaucoup d'incertitudes, une datation de ce fragment du II^e s. p.C.

Les statues et les dédicaces pour les empereurs et leurs familles ne sont pas forcément des preuves de l'existence d'un culte impérial. Nous disposons d'autres documents qui

³²⁵ *IK*, 64-Sinope, 87 = Le Bas & Waddington 1870, 2, 429, v.s. n°1813 = Doublet 1889, 302, n°4 = *CIL* 3. 12220 = French 1978, 177, n°1 = *AE* 1979. 592.

³²⁶ *IK*, 64-Sinope, 88 = Paschkoff 1889, 410 = Doublet 1889, 305, n°5 = *CIL* 3. 12221 = Yerakis 1901, 355, n°11 = *CIL* 3. (p. 2328 82) add. 14402b ; *IK*, 64-Sinope, 89 = Doublet 1889, 303 v.s. n°5 = *CIL* 3. 12222.

³²⁷ *IK*, 64-Sinope, 91 = Rottiers 1829, 284 = Hamilton 1842, I, 308, n°52 ; II, 409, n°52 = Hommaire de Hell 1854-1860, IV, 345 et pl. 11, n°1 = Le Bas & Waddington 1870, II, 409, n°1810 = *CIL* 3. 239 et add. p. 975 = *CIL* 3. 6978.

³²⁸ Carte turque de Sinop 1/200 000, 76-b.

³²⁹ *IK*, 64-Sinope, 92.

attestent bien de l'existence du culte impérial à Sinope. Deux inscriptions, commentées précédemment dans la partie concernant les notables de Sinope³³¹, honorent de hauts personnages de Sinope, qui ont en commun d'être prêtres du culte impérial. Comme ces deux personnages sont des officiers romains honorés dans le cadre de la colonie romaine, les deux inscriptions sont en latin. La première inscription date du début du I^{er} s. p.C. et honore Caius Numisius Primus, de la tribu Quirina, qui, entre autres choses, fut navarque, prêtre de l'Empereur César Auguste, édile, *duumvir* et *duumvir* quinquennal³³². X. Lorient a souligné les difficultés soulevées par cette inscription³³³ : si elle doit véritablement être datée du règne d'Auguste, elle est en contradiction avec les instructions d'Auguste qui avait interdit qu'on lui rendît un culte si ce n'est en association avec la *dea Roma*³³⁴. Comme cette règle a souvent été transgressée, surtout en pays de langue grecque, il est possible de voir dans l'inscription de Caius Numisius Primus le plus ancien témoignage du culte impérial dans le Pont³³⁵, d'autres inscriptions étant connues pour Amastris, Sébastopolis, Héraclée et Pompéiopolis.

Sous le règne d'Antonin le Pieux, Titus Veturius Campester, de la tribu Collina, qui fut *tresvir*, *duumvir* quinquennal, trois fois *duumvir*, panégériarque, curateur de l'anone et qui partit comme ambassadeur à Rome quatre fois à ses frais, fut également « prêtre de tous les Césars », *sacerdos omnium Caesarum*, et prêtre du dieu Mercure³³⁶. Le titre de prêtre de tous les Césars était le plus prestigieux car il apparaît dans les deux premières lignes de l'inscription alors que le nom de Titus Veturius Campester ne se trouve qu'aux lignes 3 et 4 de l'inscription.

Un autre document épigraphique peut nous renseigner sur la pratique du culte impérial à Sinope. Il s'agit de morceaux d'architraves, dont certains sont décorés de bucranes et de guirlandes, et qui portent deux dédicaces, l'une à Marc Aurèle, datée de 175/176 p.C. et l'autre à Commode, datée de 180/181 p.C.³³⁷. Chaque texte devait se composer de six blocs d'environ 2, 50 m de long, ce qui ferait une longueur totale de 15 m, ce qui amène D. French à voir dans les architraves les vestiges d'un bâtiment public majeur, peut-être un *Sébasteion*. Nous suivons tout à fait cette hypothèse car le texte de certains blocs avait été relevé dans le mur médiéval, là où les blocs étaient encastrés dans le mur méridional de la citadelle. Cela

³³⁰ *IK*, 64-Sinope, 93.

³³¹ *Supra*, 385 ; 421-422.

³³² *IK*, 64-Sinope, 100 = *CIL* 3. 6980 = *ILS* 1. 2824 = Reinach 1916, 342 = Vidman 1969, 168, n°328 = French 1994a, 106, n°16.

³³³ Lorient 2006, 525-526.

³³⁴ Suet., *Aug.*, 52. 1.

³³⁵ Lorient 2006, 526.

³³⁶ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339, n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et &76, n°13, pl. 7-8 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984a, 554 = French 1994a, 103, n°9.

avoisinerait avec la zone que nous avons identifiée avec l'agora de la cité de Sinope³³⁸, qui a pu être transformée en forum romain lors de la déduction de la colonie, et à ce titre, s'orner d'un temple dédié au culte impérial.

Cette identification permettrait de compléter la carte de répartition des temples du culte impérial en Anatolie, proposée par S.R.F. Price³³⁹, qui fait apparaître des temples à Bithynium, à Pompeiopolis, à Neapolis de Paphlagonie, à Gangra, à Amaseia, à Ancyre, pour la partie septentrionale de l'Anatolie. Même si les sources concernant l'existence d'un temple du culte impérial sont plus modestes à Sinope qu'à Ancyre, où les ruines du temple d'Auguste et de Rome s'élèvent encore dans la moderne Ankara³⁴⁰, et qu'à Amaseia où un temple du culte impérial apparaît sur les monnaies³⁴¹, elles n'en demeurent pas moins précieuses pour la réflexion à propos de ce que pouvait être le temple du culte impérial à Sinope.

Un parallèle peut être fait avec une autre colonie romaine, Antioche de Pisidie, où les vestiges d'un temple du culte impérial ont été mis au jour³⁴². Ce temple d'époque julio-claudienne suivait un modèle romain et, si la dédicace à Auguste ne faisait pas de doute, on ne sait pas si le temple servait à un culte local ou provincial³⁴³. Les éléments de décoration du temple, des chapiteaux corinthiens et des blocs avec bucranes et guirlandes, ont été datés de l'époque tibérienne³⁴⁴. On peut rapprocher ces éléments décoratifs de ceux observés sur les architraves qui portent les dédicaces à Marc Aurèle et à Commode à Sinope³⁴⁵.

Un temple de facture romaine et consacré au culte impérial aurait-il été construit à Sinope sous les derniers Antonins ? Si tel était le cas, cela permettrait de comprendre pourquoi le nom de Marc Aurèle est particulièrement présent dans les dédicaces aux membres de la famille impériale découvertes à Sinope³⁴⁶. Sinope avait-elle un lien particulier avec Marc Aurèle, qui aurait incité à la construction d'un temple municipal du culte impérial ? La construction du temple a en effet pu être beaucoup plus tardive à Sinope que la mention d'un prêtre du culte impérial sous Auguste³⁴⁷. Les inscriptions en l'honneur de Marc Aurèle

³³⁷ *IK*, 64-Sinope, 90 : notice très détaillée des diverses publications, bloc par bloc.

³³⁸ *Supra*, 152-153 ; 161-162.

³³⁹ Price 1984, carte III.

³⁴⁰ Price 1984, 267-268, n°108-109 ; Mitchell 1993, 1, 101, fig. 13 ; 103

³⁴¹ Monnaies de Trajan : *Recueil*, n°8-8a ; *SNG von Aulock* 1957, n°18, pl. I ; Dalaison 2002b, n°25-38 ; monnaies de Domitien : *RPC* II, 237, n°1631 ; Dalaison 2002b, n°16-39 ; monnaies de Sévère Alexandre : *Recueil*, n°102 ; Dalaison 2002b, n°580-582.

³⁴² Mitchell 1993, 1, 101, fig. 14 ; 104-105 ; Mitchell & Waelkens 1998, 113-173.

³⁴³ Mitchell 1993, 1, 104.

³⁴⁴ Mitchell 1993, 1, 106, fig. 15-16.

³⁴⁵ *IK*, 64-Sinope, 90 ; pl. 14.

³⁴⁶ *IK*, 64-Sinope, 88-89 ; 91-92.

³⁴⁷ *IK*, 64-Sinope, 100.

gravées sur des autels ronds ou des colonnes supportaient peut-être des statues de l'empereur qui ornaient le *Sébastéion*.

Il est possible de se demander quelle était la place de Sinope au sein du culte fédéral dans le Pont. Un premier problème se pose avec la question de l'existence ou non d'un *koinon* pour la double province de Pont et Bithynie³⁴⁸. X. Lorient propose « à titre d'hypothèse vraisemblable » l'existence d'un *koinon* unique, créé à la fin du I^{er} s. p.C. ou au début du II^e s. p.C., avec Néocésarée pour centre³⁴⁹. On peut rapprocher de ce problème une inscription de Sinope, qui mentionne le peuple de quatre cités du Pont et de Bithynie, Tieion, Héraclée, Abonouteichos et Pompéiopolis, et qui est ornée de quatre couronnes de feuillage³⁵⁰. D. French estime que la mention de ces cités était liée à des délégations aux jeux provinciaux qui avaient lieu dans la capitale provinciale³⁵¹.

A Sinope, il existe une inscription qui mentionne un dignitaire de l'assemblée fédérale : il s'agit de Claudius, dont le nom n'apparaît pas dans l'inscription, mais se déduit de la mention de son ancêtre Claudius Potelius, et de sa sœur, Claudia Paulè³⁵². Dans cette inscription, où sont rappelées toutes les charges exercées par Claudius (gymnasiarque, archonte du *presbutikos*) et les munificences offertes à la cité (combat de taureaux, chasse, combat de gladiateurs), il est dit qu'il fut aussi pontarque. X. Lorient propose de voir dans la charge de pontarque une fonction moins rare que celle d'*archiéreus*, qui pouvait être exercée par plusieurs personnes à la fois, sous forme collégiale, et dont l'une, l'*archiéreus*, aurait assumé la présidence³⁵³. Comme à deux reprises dans le Pont (dont le cas de Claudius de Sinope), la pontarchie est associée avec des spectacles, cela peut être un élément de définition de la fonction, qui reste néanmoins une charge religieuse³⁵⁴.

Il est difficile de se prononcer sur l'originalité ou non de la pratique du culte impérial à Sinope par rapport à l'ensemble du Pont, car il est évident que la région souffre de déficit documentaire. Si l'on se réfère à la carte de répartition des prêtres impériaux, dressée par S.R.F. Price, on constate une surabondance dans le quart sud-ouest de l'Anatolie³⁵⁵. La pratique du culte impérial est mieux connue en Anatolie centrale depuis l'étude de S.

³⁴⁸ question discutée, avec synthèse bibliographique dans Lorient 2006, 527-532.

³⁴⁹ Lorient 2006, 531.

³⁵⁰ *IK*, 64-Sinope, 104.

³⁵¹ French 2004, 76.

³⁵² *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 ; *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357, n°16 = Robinson 1905, 311, n°39 = Robert 1940, 131, n°80 = Vidman 1969, 169, n°330 = French 1994a, 103, n°8.

³⁵³ Lorient 2006, 534.

³⁵⁴ Lorient 2006, 534-535.

³⁵⁵ Price 1984, xxiv, carte IV.

Mitchell³⁵⁶, qui a dressé une liste des prêtres d'Auguste et de *dea Roma* en Galatie³⁵⁷. Le travail de S. Mitchell permet de dégager, dans le cas galate, certains comportements sociaux associés à la charge de prêtre du culte impérial dans le cadre du *koinon*³⁵⁸ : pratique des *demothoinai*, les banquets publics, organisation de combats de gladiateurs, de spectacles mettant en scène des animaux, de chasses, distribution de céréales. Les inscriptions qui attestent de l'existence du culte impérial à Sinope confirment l'analyse de S. Mitchell : T. Veturius Campester, prêtre de tous les Césars³⁵⁹ fut panégyriarque et curateur de l'annone. Ce dernier titre devait correspondre à une charge locale qui avait peut-être conduit T. Veturius Campester à offrir des céréales à bon marché aux Sinopéens, voire à faire des distributions de céréales. Le sénateur Claudius, qui fut pontarque³⁶⁰, avait quant à lui offert un combat de taureaux, une chasse et des combats de gladiateurs.

3. 4. Le christianisme à Sinope

Les sources pour l'étude du christianisme à Sinope à l'époque romaine sont assez limitées. Les sources épigraphiques ne proposent en effet que des documents d'époque byzantine : des bornes marquant les limites d'une enceinte religieuse, datant du règne de Justinien (527-565)³⁶¹, une acclamation à Dieu, que D. French propose de dater des V^e-VI^e s. sans trop de certitudes³⁶², des épitaphes où des croix ont été gravées³⁶³.

Dans sa lettre sur les Chrétiens³⁶⁴, Pline le Jeune donne des informations générales sur la façon dont les Chrétiens sont perçus, dénoncés et jugés dans la province de Bithynie-Pont, mais il ne donne pas d'exemples précis dans les cités de la province. Un passage de la lettre peut néanmoins attirer l'attention :

³⁵⁶ Mitchell 1993, 1, 100-117.

³⁵⁷ Mitchell 1993, 1, 108.

³⁵⁸ Mitchell 109-111.

³⁵⁹ *IK*, 64-Sinope, 102 = Reinach 1916, 339, n°6 = *AE* 1916. 120 = Bean 1953, 162 et &76, n°13, pl. 7-8 = *AE* 1969-1970. 592 = French 1984a, 554 = French 1994a, 103, n°9.

³⁶⁰ *IK*, 64-Sinope, 103 = *CIG* 3. 4157 et add. p. 1114 ; *IGRR* 3. 95 = Yerakis 1901, 357, n°16 = Robinson 1905, 311, n°39 = Robert 1940, 131, n°80 = Vidman 1969, 169, n°330 = French 1994a, 103, n°8.

³⁶¹ *IK*, 64-Sinope, 179 = Robinson 1905, 325, n°71 = Van Buren 1906, 299, n°71 = French 1994a, 109 = *AE* 1994. 1722 = *SEG* 44. 1017 = *Bull. Epig.* 1995. 737.

³⁶² *IK*, 64-Sinope, 182.

³⁶³ *IK*, 64-Sinope, 184 = Bryer & Winfield 1985, 74, n°5 et pl. 2 a-b = *Bull. Epig.* 1987. 478 ; *IK*, 64-Sinope, 185 = Yerakis 1901, 354, n°9 = Robinson 1905, 322, n°62 = Leclerc 1950, 1493, n°2 ; *IK*, 64-Sinope, 186 ; *IK*, 64-Sinope, 187 = Doublet 1889, 304, n°11 = Robinson 1905, 322, n°60 ; *IK*, 64-Sinope, 188 = Bryer & Winfield 1985, 74, n°4 et pl. 1, c = *Bull. Epig.* 1987. 478 ; *IK*, 64-Sinope, 189 = Robinson 1905, 322, n°59 ; *IK*, 64-Sinope, 190 ; *IK*, 64-Sinope, 194 = *CIG* 4. 9261 ; *IK*, 64-Sinope, 196 = French 1992, 56, n°16 et pl. 12 = *SEG* 42. 1157 = *Bull. Epig.* 1993. 767.

³⁶⁴ Pline le Jeune, *Epist. ad Traian.*, 96.

« *Visa est enim mihi res digna consultatione, maxime propter periclitantium numerum ; multi enim omnis aetatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam uocantur in periculum et uocabuntur. Neque ciuitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio peruagata est ; quae uidetur sisti et corrigi posse*³⁶⁵ »

Traduction³⁶⁶ :

« L'affaire m'a paru mériter que je prenne ton avis, surtout à cause du nombre des accusés. Il y a une foule de personnes de tout âge, de toute condition, des deux sexes aussi, qui sont ou seront mises en péril. Ce n'est pas seulement à travers les villes, mais aussi à travers les villages et les campagnes que s'est répandue la contagion de cette superstition ; je crois qu'il est pourtant possible de l'enrayer et de la guérir. »

La situation décrite par Pline doit pouvoir s'appliquer à Sinope et à son territoire, qui n'ont pas dû rester en dehors du mouvement de christianisation du Pont.

Des sources d'époque byzantine font en effet mention d'un saint originaire de Sinope, Saint Phocas. La personnalité de ce saint est assez complexe, et il serait possible de distinguer trois saints différents : un Phocas commémoré le 5 mars, qui aurait subi le martyre à Antioche ; un Phocas jardinier à Sinope et un Phocas évêque de Sinope, tous les deux commémorés le 22 septembre.

Nous nous appuyons ici sur le travail que le bollandiste C. Van de Vorst avait consacré à Saint Phocas en 1911³⁶⁷, et qui a pour but de prouver qu'il s'agit d'un seul et même saint. La vie de Saint Phocas le jardinier est connue par un panégyrique³⁶⁸ qu'Astère, évêque d'Amaseia, prononça probablement dans sa ville épiscopale dans le premier quart du V^e s.³⁶⁹. Dans cette homélie, le saint jardinier fait preuve d'hospitalité en recevant dans son logis les bourreaux chargés de le mettre à mort, qui ne savaient pas qu'ils s'adressaient à leur future victime. Lors du repas, ils font connaître à Phocas l'objet de leur visite, et ce dernier promet de les aider et de leur livrer l'objet de leur recherche le lendemain. Pendant la nuit, Phocas creuse sa propre tombe et le lendemain, se fait connaître. Il exhorte ses bourreaux à accomplir leur mission car il estime que la responsabilité incombe uniquement à celui qui les a envoyés.

³⁶⁵ Pline le Jeune, *Epist. ad Traian.*, 96. 9.

³⁶⁶ Traduction M. Durry (CUF).

³⁶⁷ Van de Vorst 1911, 252-295.

³⁶⁸ Astère d'Amaseia, *PG*, XL, 299-314 (Homélie IX).

³⁶⁹ Van de Vorst 1911, 252.

C. Van de Vorst souligne que ce récit se faisait l'écho d'une tradition authentique, où il y avait un fond de vérité, mais qui n'était pas exempt de légende. Dans le panégyrique, il est en effet bien visible que Phocas n'est pas un saint récent car Astère d'Amaseia rapporte qu'on lui avait élevé des églises dans diverses régions et que certaines d'entre elles étaient devenues des centres de pèlerinage. Astère d'Amaseia ne mentionne pas l'époque à laquelle Phocas aurait été martyrisé (nulle mention d'un empereur) et l'exécution sans procès amène le bollandiste à s'interroger sur l'historicité du récit, qui offre de nombreux parallèles avec la vie de Saint Conon, autre saint jardinier³⁷⁰. Il n'en demeure pas moins que C. Van de Vorst considère comme tout à fait valable le tableau que fait Astère d'Amaseia du culte de Phocas. Le saint était très populaire parmi les marins, qui chantaient des chansons en son honneur. Des dédicaces en l'honneur de Saint Phocas ont été découvertes à Syros dans les Cyclades et dateraient du IV^e ou du V^e s. ; les vestiges d'une église dédiée à Saint Phocas ont été identifiés à Priolo au nord de Syracuse et dateraient au moins du V^e s. ; enfin le culte du saint est attesté dans la partie nord du Pont-Euxin par la découverte d'un médaillon de terre cuite à l'effigie du saint³⁷¹. D'après Astère d'Amaseia, la tête du saint aurait été transportée à Rome où un temple magnifique aurait été élevé en son honneur. Il aurait joui d'une renommée égale aux apôtres Pierre et Paul.

D'autres sources confirment la renommée de Phocas à travers le monde romain. Un discours de Saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, daté du début du V^e s., rapporte l'arrivée des reliques de Saint Phocas à Constantinople³⁷². Les auteurs byzantins rapportent que l'empereur Phocas, qui régna de 602 à 610, avait fait construire une église en l'honneur de son saint patron. Après son assassinat, son successeur Héraclius, qui régna brièvement de 610 à 611, décida que l'église serait dédiée à Saint Jean l'évangéliste et que Saint Phocas ne conserverait qu'une chapelle dans l'édifice. Enfin, sous l'empereur Basile (867-886), un monastère de Saint Phocas fut élevé dans l'actuel quartier d'Ortaköy, sur la rive européenne du Bosphore³⁷³. Une inscription en syriaque, datée du V^e s., confirme l'existence d'une église dédiée au saint à Bassoufan, à proximité d'Antioche et un édifice en l'honneur de Phocas est attesté à Sidon au début du V^e s.³⁷⁴.

³⁷⁰ Van de Vorst 1911, 253-254.

³⁷¹ Van de Vorst 1911, 255 et n. 1-5.

³⁷² Saint Jean Chrysostome, *PG*, L, 699-706 ; discours vraisemblablement prononcé le 22 juillet 400 d'après Oikonomides 1952, 204.

³⁷³ Van de Vorst 1911, 256.

³⁷⁴ Van de Vost 1911, 257-258.

C'est dans un autre texte, issu des *Acta Sanctorum*, qu'est fait le récit de l'arrestation et de la mort de Saint Phocas, évêque de Sinope³⁷⁵. Il y est question de longues discussions avec le préfet Africanus et avec l'empereur Trajan, ce qui pourrait réjouir l'historien en recherche d'historicité, mais qui a été sévèrement critiqué dès le XVIII^e s.³⁷⁶.

Un troisième texte, du ménologue Basile, propose un récit de la jeunesse de Saint Phocas³⁷⁷ : Phocas était le fils d'un constructeur de navires d'Héraclée Pontique ; il était peu enclin à l'étude et passait ses journées à regarder la mer. Lors de la mise à l'eau d'un navire grâce à l'aide de la population d'Héraclée, un accident se produisit et quatre jeunes gens furent tués. Le patron du navire fait ensuite un rêve dans lequel il apprend qu'un enfant prénommé Phocas peut sauver le navire et l'équipage du démon qui cause toutes les calamités. Il recherche l'enfant et le trouve. Ce dernier chasse le démon, et il est ensuite miraculeusement transporté à Amaseia pour sauver un autre navire et un autre équipage. Ses parents viennent le chercher à Amaseia, où il ressuscite les morts et guérit les possédés. Il sauve un troisième navire. Lorsqu'il atteint l'âge de vingt ans, une colombe descend sur lui et lui annonce sa mort prochaine. Il se prépare alors au martyre. Une autre version de l'enfance de Saint Phocas, malheureusement incomplète³⁷⁸, donne néanmoins de nouveaux éléments : Phocas serait né à Sinope et non à Héraclée, c'est à Amisos (ville portuaire à la différence d'Amaséia) qu'il aurait sauvé un second navire et aurait été aux prises avec le démon, comme à Amaséia. La seconde version rapporte que Saint Phocas serait né au I^{er} s. p.C., vingt ans après l'ascension de Jésus-Christ, ce qui pourrait correspondre avec les années du règne de Trajan. Mais C. Van de Vorst, du fait de l'incohérence de certains passages du récit, du manque de connaissance géographique de son auteur (qui fait d'Amaseia un ville portuaire) et des miracles empruntés presque exclusivement à l'Évangile, refuse de tirer des éléments historiques de ce récit où le saint n'est plus jardinier et pas encore évêque, mais fils de constructeur de navires. C. Van de Vorst estime que l'auteur a ici voulu glorifier le saint protecteur des marins³⁷⁹.

La vie de Phocas est également racontée dans le *Syntaxaire*³⁸⁰ : Phocas est originaire de Sinope, se rend à Amaseia, puis à Amisos, et rentre à Sinope. Il devient évêque de Sinope, et après de nombreux travaux apostoliques, il est mis à mort par Trajan, qui livre son corps au feu.

³⁷⁵ *Acta Sanctorum*, Juillet, t. III, 639-645.

³⁷⁶ Van de Vorts 1911, 259.

³⁷⁷ Texte inédit tiré du *Codex Barberinianus* III. 37, fol. 37^v-39, édité dans Van de Vorst 1911, 272-279.

³⁷⁸ Texte tiré du *Codex Meermannus-Westreenianus* é, pag. 100-106, édité dans Van de Vorts 1911, 279-284.

³⁷⁹ Van de Vorst 1911, 261-262.

Enfin, il existe une Vie arménienne de Saint Phocas traduite en latin par le P. Paul Peeters³⁸¹, qui a une étroite parenté avec la Vie de Phocas adolescent.

C. Van de Vorst estime que, excepté dans le cas du récit d'Astère d'Amaseia, l'historien a peu à glaner dans les différents récits évoqués ci-dessus, si ce n'est pour suivre l'évolution de la légende de Saint Phocas, dont les formes les plus anciennes semblent avoir été la Passion de Phocas évêque et la légende de Phocas adolescent³⁸². Le bollandiste conclut qu'à part le panégyrique d'Astère d'Amaseia qui reposait sur un fond historique, les autres documents ne sont que des créations postérieures de la légende, se rapportant au même saint jardinier de Sinope.

La conclusion de C. Van de Vorst s'est trouvée confirmée par un panégyrique d'André Libadénos³⁸³, chartophylax à Trébizonde au XIV^e s., prononcé dans le sanctuaire de Phocas, à Akçe Kale dans les environs de Trébizonde. C. Van de Vorst a pu proposer qu'André Libadénos avait fondu les récits d'Astère et du Syntaxaire, qui lui même reprenait la Passion de Phocas évêque et la Vie de Phocas adolescent. André Libadénos fait donc une synthèse des versions principales et propose la vie d'un unique Phocas, né à Sinope, fils de Pamphilius et de Marie, d'abord jardinier, puis évêque, ayant appris par une colombe son prochain martyr. Trajan le cite à son tribunal, tâche de le convaincre, et lui envoie ensuite des émissaires pour l'exécuter. C. Van de Vorst souligne qu'à Trébizonde au XIV^e s., les fidèles n'avaient connaissance que d'un seul Saint Phocas, et qu'il devait en être de même à Sinope, puisqu'André Libadénos indique que la ville tirait sa célébrité du culte du saint³⁸⁴.

Il est également question, dans les *Acta Sanctorum*, d'un troisième Phocas, thaumaturge, martyr à Antioche et fêté le 5 mars et qui pourrait également ne faire qu'un avec le saint de Sinope³⁸⁵.

Saint Phocas se caractérise par le secours qu'il apporte aux marins en danger : il apparaissait aux marins et intervenait dans la bonne marche du navire pour éviter les périls. En remerciement, les marins gardaient tous les jours une partie de leur repas pour le saint³⁸⁶. Plus tard, ils s'engagèrent à verser à tour de rôle cette participation sous forme d'aumône. Le

³⁸⁰ *Syntaxiarum Ecclesiae Constantinopolitanae*, 67-69.

³⁸¹ Traduction donnée dans Van de Vorst 1911, 290-295.

³⁸² Van de Vorst 1911, 263.

³⁸³ Texte tiré du *Codex Monacensis* 525, fol. 108^v-111^v, édité dans Van de Vorst 1911, 284-289.

³⁸⁴ Van de Vorst 1911, 265.

³⁸⁵ Van de Vorst 1911, 267-268.

³⁸⁶ Astère d'Amaseia, *PG*, 40, 310-311.

rapprochement avec d'autres divinités protectrices des marins, comme les Dioscures³⁸⁷, particulièrement honorés à Sinope et dans le Pont³⁸⁸, peut se faire aisément.

Grâce au texte d'Astère d'Amaseia, nous savons qu'il y avait à Sinope un culte organisé de Saint Phocas, avec une église construite sur sa tombe et où les fidèles venaient prier auprès de ses reliques³⁸⁹. Cette église se trouvait sur l'isthme³⁹⁰ et fut transformée en mosquée lors de la prise de Sinope par les Turcs en 1214. N.A. Oikonomides souligne que dans les compilations de chansons qui se trouvent aux archives folkloriques de l'Académie d'Athènes, se trouve une chanson qui raconte qu'à Sinope, il y avait une église dédiée à Saint Phocas, que les Turcs l'avait prise et transformée en mosquée. Dans l'église, il y avait la tombe de Saint Phocas, d'où une lumière était sortie et était apparu le visage de Saint Phocas. Les Turcs avaient ensuite recouvert cette tombe avec un drap vert, et ils avaient prié dans ce lieu³⁹¹. La localisation de l'église sur l'isthme et la continuité de culte sur la tombe d'un homme saint, qui faisait peut-être des miracles, permet d'identifier précisément l'emplacement de l'église de Saint Phocas à l'endroit de la mosquée de Seyit Bilal, sur les hauteurs de l'isthme de Sinope, vers la péninsule, là où Ibn Battuta avait déjà signalé un culte particulier et une fontaine miraculeuse. Voilà ce que disait Ibn Battuta en 1334:

« on grimpe sur une montagne qui s'avance dans la mer, comme celle du port (Mîna) à Ceuta, et où il se trouve des vergers, des champs cultivés et des ruisseaux. La plupart des fruits qu'elle produit sont des figues et des raisins. C'est une montagne inaccessible et qu'on ne saurait escalader. Il s'y trouve onze bourgades habitées par des grecs infidèles, sous la protection des musulmans. Sur sa cime, il y a un ermitage appelé l'ermitage de Khidhr et d'Elie, et qui n'est jamais dépourvu de dévots. Près de celui-ci se trouve une source, et les prières qu'on y prononce sont exaucées.³⁹² ».

Pour conclure sur la question de Saint Phocas à Sinope, on peut dire qu'il est impossible de dater précisément l'époque où ce saint a vécu car les textes qui font référence à l'empereur Trajan sont tardifs et utilisent des lieux communs qui se retrouvent dans de nombreuses vies de saints. L'époque de Trajan est envisageable, car on sait qu'il y eut des

³⁸⁷ Oikonomides 1952, 196-201.

³⁸⁸ *Supra*, 587 ; Olshausen 1990, 1879.

³⁸⁹ *Syntaxiarum Ecclesiae Constantinopolitanae*, 69.

³⁹⁰ Astère d'Amaséia, *PG*, XL, 313.

³⁹¹ Oikonomides 1952, 215 et n. 7.

³⁹² Defremery & Sanguinetti 1969, 348-349.

persécutions et que la question des chrétiens préoccupait l'Empereur³⁹³. Il est impossible de savoir à quel moment vécu le saint, entre la fin du I^{er} s. et le règne de Constantin, qui permit la libre pratique du christianisme. A la fin du IV^e s., le culte de Phocas est bien établi à Sinope, dans le Pont et même à Constantinople³⁹⁴.

Il est intéressant de voir qu'à l'époque romaine, à une date indéterminée, le christianisme s'est développé à Sinope comme dans le reste de la partie septentrionale de l'Anatolie, et que la figure d'un saint martyr, protecteur des marins, a émergé, et s'est exportée dans le Pont, à Constantinople, en Egée et en même en Syrie, par le biais de la dévotion des reliques.

Un autre épisode important du christianisme se situe à Sinope : il s'agit de la libération de l'apôtre Matthias par l'apôtre André³⁹⁵ et P. Maraval se demande si cela n'implique pas qu'il y eût de cette légende un souvenir concret³⁹⁶.

Les historiens de l'Eglise ont tenté de donner une chronologie des évêques de Sinope³⁹⁷. Nous nous bornons ici à donner les premiers éléments de la liste épiscopale en nous arrêtant au IV^e s. Même si la date de son existence ne peut pas être justifiée, le premier évêque de Sinope est de l'avis général Saint Phocas. Le second évêque de Sinope est le père de l'hérétique Marcion, qui chassa son fils de la ville vers 140 en raison d'un attentat à la pudeur commis sur une jeune vierge³⁹⁸. L'hérétique Marcion se rendit à Rome où il fit don à la communauté d'une somme de 200 sesterces. Prohaeresios est le troisième évêque de Sinope attesté dans la liste épiscopale : il se rendit avec les évêques du groupe arien au concile de Philippopolis en Thrace en 344 et à celui de Gangres, qui eut peut-être lieu en 343.

A partir au moins de la première moitié du II^e s., la cité de Sinope paraît avoir une communauté chrétienne bien organisée autour de son évêque. Lorsque le christianisme fut officiel, l'évêché de Sinope, qui faisait partie de la province de l'Hellénopont, fut suffragant d'Amaseia³⁹⁹, là d'où Astère prononça son homélie en l'honneur de Saint Phocas.

³⁹³ Pline le Jeune, *Epist. ad Traian.*, 96-97

³⁹⁴ Oikonomides 1952, 204-219.

³⁹⁵ Theodosius, *De situ*, 13 (p. 144, 2).

³⁹⁶ Maraval 2004, 376.

³⁹⁷ Le Quien 1740, 536-540 ; Vailhé 1908, 210-212 ; Leclerc 1950, 1491-1494.

³⁹⁸ Pseudo-Tertullien, M. LI ; S. Epiphane, *Adv. Haereses*, XLII, 1 ; PG, 41, 696.

³⁹⁹ Vailhé 1908, 210.

Le chapitre consacré à la religion de Sinope offre des conclusions qui montrent à la fois la banalité des cultes à Sinope où se retrouvent des divinités qu'il est commode de qualifier d'olympiennes : Zeus, Athéna, Poséidon, Apollon ... A y regarder de plus près, ces divinités sont souvent honorées à Sinope du fait d'un particularisme de la cité : Apollon Delphinios et Poséidon Héliconios sont des divinités importées de la mère-patrie Milet, Zeus semble particulièrement honoré en tant que divinité tutélaire de la dynastie pontique.

La vie religieuse à Sinope offre des traits particulièrement originaux : un sanctuaire oraculaire du héros fondateur Autolykos (en activité au moins jusqu'en 70 a.C.), un culte de Sérapis qui se rattache à la propagande vespasienne et qui prêche à Sinope des liens religieux glorieux avec le royaume lagide. Enfin, le christianisme sinopéen se construit autour de la personne de Saint Phocas, martyr dont les reliques voyagèrent jusqu'à Constantinople et qui fut particulièrement honoré par un empereur byzantin du même nom. C'est également de Sinope que fut chassé l'hérétique Marcion vers 140 p.C., qui fit ensuite « carrière » à Rome, renouvelant la tradition des Sinopéens illustres à l'étranger et controversés, comme Diogène le Cynique et la courtisane Sinopé.

La vie religieuse antique est assez peu perceptible dans les vestiges archéologiques de la moderne Sinop. Le « temple de Sérapis », qui se trouve à proximité du musée est un candidat acceptable pour avoir accueilli le culte du dieu syncrétique à partir du règne de Vespasien, mais rien n'est sûr pour les époques classique et hellénistique : était-ce le sanctuaire oraculaire d'Autolykos, le temple d'Apollon Delphinios, le temple de Poséidon Héliconios ou un temple de Zeus ? Il est malaisé de répondre en l'absence de sources épigraphiques supplémentaires et d'offrandes bien caractérisées. Grâce aux monnaies, nous savons qu'il existait un temple d'Apollon, et à l'époque romaine, un temple de Némésis. Une dédicace à Marc Aurèle et Commode sur des architraves permet d'envisager l'existence d'un *Sébateion* qui se serait trouvé sur l'agora de Sinope, à proximité des murs méridionaux de la citadelle, ce qui serait un emplacement logique pour le culte impérial, au centre d'un espace public devenu forum à partir de la colonisation romaine. Les vestiges archéologiques de la Sinope chrétienne sont peut-être à chercher sur les contreforts de la péninsule, où l'église qui conservait une partie des reliques de Saint Phocas avait laissé place à la mosquée de Seyit Bilal.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, pouvons-nous mieux définir l'objet « Sinope » dans l'Antiquité ? Quel type de cité était-ce ? Son développement et son histoire sont-ils marqués par l'originalité ou bien plutôt par la banalité ?

Si l'on observe son site et sa situation, de même que les récits de sa fondation, Sinope est d'une grande banalité, dans un monde pontique qui a compté de nombreuses colonies milésiennes. Le site choisi était abrité et doté d'une double rade, chose assez rare sur la côte sud de la mer Noire. La cité s'est développée sur un isthme, et l'occupation humaine s'est concentrée sur la côte, avant de remonter les vallées. Le développement urbanistique s'est fait à Sinope autour de l'isthme, qui a été progressivement fortifié. Des espaces monumentaux ont été mis en place, avec une agora, des temples, un théâtre (non localisé) et des quartiers d'habitations. Même si les localisations restent hypothétiques et nécessiteraient des fouilles urbaines, Sinope semble présenter un aspect assez habituel pour une cité grecque. L'originalité de son espace urbain se situe plutôt à l'époque romaine, avec le développement d'un complexe monumental autour du temple de Sérapis (colonnade) et d'un établissement de bains sur les contreforts de Boztepe. A l'époque romaine, Sinope a donc bénéficié d'un renouveau urbanistique, sans doute lié à son statut de colonie césarienne, qui s'est révélé plutôt avantageux à la longue.

Que dire de l'importance historique sur le temps long ? Aux VI^e et V^e s. a.C., Sinope a eu l'histoire banale d'une cité grecque, ancienne fondation coloniale, devenue tributaire du royaume lydien (probablement) et de l'Empire perse (sûrement). La cité a dû s'acquitter de ses obligations sans réticence, puisque nous n'avons aucun document faisant état d'une rébellion. Il est assez difficile de se prononcer sur le régime politique qui avait cours car une assemblée du peuple, une boulé et des prytanes peuvent se retrouver dans un contexte démocratique, oligarchique, voire tyrannique. Ce n'est que grâce au passage de Périclès lors

son expédition pontique en 437 a.C. que nous apprenons qu'il y avait un tyran à Sinope. Durant toute l'époque classique, la cité semble avoir bénéficié de sa position excentrée par rapport au pouvoir central perse, voire au pouvoir athénien mis en place dans le cadre de la Ligue de Délos. C'est ce qui explique les libertés prises par Sinope pour se constituer un petit empire côtier de cités tributaires (Trapézus, Cotyôra et Cérasonte) dont Xénophon est témoin. Après la défaite athénienne et en raison de la faiblesse et de l'éloignement du pouvoir perse, Sinope a pu agir avec une grande autonomie.

Bien qu'éloignée du pouvoir central perse, Sinope est aussi victime des ambitions d'un satrape comme Datamès, qui prend la ville en 370 a.C. Les circonstances de cette prise sont assez obscures, mais démontrent que la région de Sinope est toujours considérée comme une partie de l'Empire perse et que sa situation éloignée du pouvoir central peut être un avantage en offrant une position de repli pour un rebelle. Le décret d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée¹ (353/2-346/5 a.C.) montre que les deux cités s'allient pour faire face à un danger imminent (un autre satrape perse en révolte ?), dans un contexte où le pouvoir central paraît encore une fois bien lointain. Au IV^e s. a.C., Sinope fait figure de cité loyale envers le pouvoir perse et se trouve dans l'obligation de prendre des initiatives pour conserver son intégrité.

L'éloignement du pouvoir central a été bénéfique à Sinope lors de la conquête de l'Empire perse par Alexandre. L'armée macédonienne n'a pas poussé la conquête au nord de Gordion et la région du nord de l'Anatolie a servi de refuge aux généraux perses qui préparaient une contre-offensive. Sinope a servi d'atelier monétaire pour les frappes destinées à lever des soldats. La région a ensuite été contrôlée par Ariarathès, satrape de Cappadoce, qui s'était constitué un imposant royaume en Anatolie centrale. Son contrôle sur Sinope et sur son atelier monétaire a duré jusqu'à sa mort en 322, alors qu'il luttait contre Eumène et Perdicas, venus lui disputer ses possessions.

L'histoire de Sinope, loyale envers l'Empire perse et ses représentants même après la mort de Darius, contraste fortement avec l'image d'une cité grecque recherchant la liberté et la démocratie. Sinope jouissait d'une certaine autonomie dans le cadre de l'Empire perse, et ne souhaitait peut-être pas renouveler l'expérience d'un nouveau conquérant alors que le souvenir de la clérouquie athénienne était peut-être encore vivace. Sinope concentrait son action sur la côte sud de la mer Noire, faisant payer un tribut à Cérasonte, Trapézonte et Cotyôra lorsque la situation générale le lui permettait, et s'alliant avec Héraclée Pontique, sa

¹ *IK*, 64-Sinope, 1.

rivale commerciale et politique, lorsque le danger les menaçait toutes deux (passage de Xénophon et des Dix-Mille, troubles au milieu du IV^e s. a.C.).

L'image d'une cité indépendante correspond à la réalité de Sinope au III^e s. Pendant plus de cent ans (entre 322 et 183 a.C.), Sinope n'appartient à aucun royaume issu du démembrement de l'Empire d'Alexandre. La cité est de plus alliée avec la cité grecque la plus puissante de l'époque : Rhodes. C'est dans cette même période que la puissance commerciale de Sinope est perceptible à travers ses amphores timbrées, qui ont majoritairement été retrouvées sur la côte nord de la mer Noire. C'est cette position enviable qui a attiré des rois du Pont : après la tentative malheureuse de Mithridate II en 220 a.C., Sinope fut prise en 183 par Pharnace I^{er}.

L'histoire politique de Sinope est assez peu connue entre 183 et 70 a.C. Elle devient la capitale du royaume du Pont à une date indéterminée avant la naissance de Mithridate Eupator, et c'est en tant que capitale qu'elle est dotée de monuments par Mithridate Eupator, qu'elle sert de position de repli au roi et de base navale à la flotte pontique, et qu'elle est un objectif stratégique à atteindre par les Romains. Sinope est finalement prise en 70 a.C. par Lucullus, et après avoir été reprise par Pharnace II en 47 a.C., elle devient colonie césarienne en 45 a.C.

La période romaine permet une étude institutionnelle de Sinope. On voit ainsi le fonctionnement de la colonie romaine dans un environnement culturel grec ; on observe les usages du grec et du latin, la composition de la population (grâce à un dossier épigraphique assez conséquent) et le comportement des élites. Plus qu'aux époques classique et hellénistique, où la « grande histoire » prenait le pas sur l'histoire interne de la cité, l'époque romaine offre la possibilité de dresser le portrait d'une cité grecque d'antique origine devenue colonie romaine. Sinope s'est adaptée, a gardé des usages grecs comme elle a adopté des usages romains. Elle peut être perçue comme un bon exemple d'une cité de modèle grec qui a trouvé sa place sans tension dans le monde romain.

Si, du point de vue historique, le rayonnement de Sinope paraît assez moyen, malgré quelques réussites régionales, et à cause de sa loyauté envers l'Empire perse, son rayonnement économique et culturel doit être envisagé différemment.

A l'échelle des échanges anatoliens, Sinope a une position de choix au débouché de la grande route nord-sud qui la relie à Tarse. Par cette route, elle pouvait accéder à la route royale est-ouest qui se terminait à Sardes. Sur le plan des routes maritimes, Sinope était également idéalement placée au milieu de la côte sud de la mer Noire, et une route maritime directe la reliait à la Crimée. Commercialement, elle pouvait exporter les productions de sa

chôra (bois, poisson, huile, vin, blé) et redistribuer les produits issus du commerce proche (métaux) ou lointain (l'ocre). Sinope commerçait abondamment avec la côte nord et ouest de la mer Noire. Les amphores timbrées de l'époque hellénistique retrouvées sur les sites prouvent cette situation. Sinope était en relation avec le centre et le sud de l'Anatolie : la circulation de ses monnaies en est l'indice, et de nouvelles fouilles archéologiques mettant au jour des amphores sinopéennes en Anatolie centrale permettraient de renforcer cette idée. Enfin, grâce au cabotage, Sinope faisait du commerce avec le monde égéen.

Le rayonnement de Sinope peut également se mesurer par le nombre des Sinopéens recensés en dehors de leur patrie. Une petite communauté sinopéenne est particulièrement attestée à Athènes et au Pirée à l'époque hellénistique. On retrouve des Sinopéens au nord et à l'ouest de la mer Noire, en Grèce et sur la côte égéenne de l'Anatolie, et dans la partie centrale de l'Anatolie. Les Sinopéens se sont déplacés dans le monde grec, ils ont parfois été proxènes, athlètes, musiciens. La renommée du philosophe Diogène le Cynique montre qu'à l'époque hellénistique, Sinope avait un certain rayonnement culturel.

L'étude des relations commerciales de Sinope permet de nuancer l'image d'une cité-emporion uniquement tournée vers les échanges avec les autres cités grecques de la mer Noire, image héritée des monographies du XIX^e s., où les préjugés contre l'Empire ottoman pouvaient fausser l'appréciation de la situation dans l'Antiquité. Il était alors de bon ton d'estimer que les cités grecques de la côte turque, où vivaient des populations chrétiennes jusqu'en 1922, n'avaient des relations qu'avec les cités grecques de la côte bulgare, roumaine, russe ou ukrainienne. Ce parti pris idéologique a freiné la réflexion sur les relations de Sinope avec l'Anatolie, soit par voie maritime avec la côte égéenne, soit par voie terrestre avec l'Anatolie centrale.

L'importance des relations avec la côte nord de la mer Noire n'est pas niée, mais il faut reconnaître qu'il s'agissait de relations économiques plutôt que politiques. Les grandes alliées de Sinope étaient Héraclée Pontique et Rhodes.

Sinope doit donc être envisagée comme une cité grecque tournée vers toutes les opportunités commerciales qui s'offraient à elle : Athènes à l'époque classique, la mer Noire à l'époque hellénistique, le commerce lointain du poisson en saumure à l'époque romaine.

Enfin, la question des cultes à Sinope montre une vie religieuse assez banale : on retrouve des cultes importés de la mère-patrie Milet, le culte d'un bon nombre de dieux olympiens et des divinités particulièrement honorées par la dynastie pontique. L'originalité de la vie religieuse sinopéenne est frappante à l'époque romaine, avec la mise en place du culte de Sérapis dans le cadre de la propagande vespasienne. Ce culte apporte une renommée

inespérée à Sinope, qui en fait un instrument de propagande en représentant le dieu sur ses monnaies. Sinope est un bon exemple de la vitalité religieuse à l'époque romaine, avec un culte impérial municipal, le culte de *Theos Hypsistos* et l'émergence du christianisme.

Qu'est-ce que Sinope dans l'Antiquité ? Une cité sans histoire éclatante, mais à la réussite commerciale indéniable, qui a su s'adapter aux divers pouvoirs politiques qui se sont succédé en Anatolie ; capitale du dernier grand royaume hellénistique à avoir tenu tête à Rome, elle a intégré sans grande difficulté les institutions et la culture romaines. C'est une cité qui a su profiter de sa situation géographique et qui a réussi à maintenir l'image d'une cité libre et puissante, colonie de très ancienne fondation.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

AE : l'Année Épigraphique, Paris, 1888-.

Athenian Agora : American School of Classical Studies at Athens, *The Athenian Agora*, Athènes, 1953-.

ATL : B. D. Meritt, H. T. Wade-Gery, M. F. Mc Gregor, *The Athenian Tribute lists*, 4 volumes, 1939-1953, Princeton.

BMC Pontus : *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum [13], Catalogue of Greek Coins : Pontus, Paphlagonia, Bithynia and the Kingdom of Bosphorus*, Bologne, 1963.

Bull. Epig. : Bulletin Épigraphique, *REG*.

Bull. Amph. : Bulletin Amphorologique, *REG*.

CIG : *Corpus Inscriptionum Graecarum*, Berlin, 1815-.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, 16 vol., Berlin, 1863-.

CIRB : *Corpus Inscriptionum Regni Bosporani*, Moscou, 1965.

CH : *Coins Hoards*, 1-8, Londres, 1975-1994.

FD : E. Bourguet, *Fouilles de Delphes*, III, Epigraphie, fasc. 1, Paris, 1911.

E. Bourguet, *Fouilles de Delphes*, III, Epigraphie, fasc. 5, Paris, 1932.

FGrHist : F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Leyde, 1957-

Fouilles de Lindos : C. Blinkenberg, *Lindos. Fouilles de l'Acropole 1902-1914*, II Inscriptions, I, Berlin-Copenhague, 1941.

I. Didyma : A. Rehm, *Die Inschriften von Didyma*, Berlin, 1958.

IG : *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1873-.

IG Bulg : G. Mihailov, *Inscriptiones graecae in Bulgaria repertae*, Serdicae, Academia Bulgarica, 1956-1958.

IGCH : Thompson, M., O. Mørkholm et C. M. Kraay, *An Inventory of Greek Coins Hoards*, New York, 1973.

IGRR : *Inscriptiones Graecae ad res romanas pertinentes*, I-IV, Paris, 1911-1927.

IK, 28, 1-Iasos : W. Blümel, *Die inschriften von Iasos I*, Cologne, 1985.

IK, 28, 2-Iasos : W. Blümel, *Die inschriften von Iasos II*, Cologne, 1985.

IK, 56-Anazarbos : M. Sayar, *Die Inschriften von Anazarbos und Umgebung I*, Cologne, 2000.

- IK*, 64-Sinope : D. French, *Inscriptions of Sinope*, Cologne, 2004.
- IK*, 65-estremo Oriente greco : F. Canali de Rossi, *Iscrizioni dello estremo Oriente greco*, Cologne, 2004.
- ILS* : H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, 4 vol., Berlin, 1896-1916.
- IosPE* : B. Latyshev, *Inscriptiones anticae orae septentrionalis Ponti Euxini graecae et latinae*, Saint Petersburg, 1885-1890.
- MAMA* : *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, Manchester, 1928-1962.
- OGIS* : W. Dittenberger, *Orientalis Graecae Inscriptiones Selectae*, Leipzig, 1903-1905.
- P. Amh.* : Grenfeld, B. P. et A. S. Hunt, *The Amherst Papyri*, II, Londres, 1901.
- P. Hib.* : Grenfeld, B. P. et A. S. Hunt, *The Hibeh Papyri*, I, Londres, 1906.
- PIR*² : *Prosopographia Imperii Romani*, 2^e édition, Berlin-Leipzig, 1933-.
- Recueil* : W. H. Waddington, E. Babelon et T. Reinach, *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I.1-I.4, Paris, 1908-1925.
- RPC* : British Museum-Bibliothèque Nationale, *Roman Provincial Coinage*, Londres-Paris, 1992-
- Syll.*³ : W. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum Graecarum*³, Leipzig, 1915-1924.
- SNG Black Sea* : *Sylloge Nummorum Graecorum [Great Britain] 9, The British Museum 1, The Black Sea*, Londres, 1993.
- SNG Cop* : *Sylloge Nummorum Graecorum [Denmark], The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum [Copenhagen]*, Copenhagen, 1942-1979.
- SNG von Aulock* : *Sylloge Nummorum Graecorum Deutschland. Sammlung von Aulock 1-3 Pontus, Paphlagonien, Bithynien*, Berlin, 1957.
- Traité II* : E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, II.2, Paris, 1910.

BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE

(1920) : *The Black Sea Pilot*, Londres.

(1973) : *Sinop 1973 il yilligi*, Sinope.

(1995) : *Sinop il turizm envanteri 1995*, Ankara.

Abul Feda (1848) : *Géographie*, (traduction par M. Reinaud), Paris.

Academia Scientiarum URSS (1968) : *Inscriptiones Olbia (1917-1965)*, Leningrad.

Akaya, M. (1999) : « Les amphores du musée de Samsun », in : Garlan éd. 1999, 241-246.

Åkeström, A. (1978) : « Ionia and Anatolia - Ionia and the West. the figured architectural terracotta frieze : its penetration and transformation in the East and in the West in the archaic period », in : E. Akurgal éd., *Proceeding of the IXth international Congress of classical archaeology, Ankara-Izmir 1973*, Ankara, vol. I, 319-327.

Akurgal, E.(1955a) : « Fouilles de Bayrakli, de Sinope, de Phocée et de Daskyleion (Ergili) », *Anadolu*, 14, 53-57.

_____ (1955b) : « Zwei Grabstellen vorklassischer Zeit aus Sinope », *Winckelmannsprogramm*, Berlin, 111, 5-31.

_____ (1956a) : « Sinop kazilari », *Türk Arkeoloji Dergisi*, 6-1, 47-53.

_____ (1956b) : « Die Ausgrabungen von Sinope », *Türk Arkeoloji Dergisi*, 6-1, 54-61.

_____ (1956c) : « Probleme und Ergebnisse der Grabung und Funde archaischer Zeit », in Akurgal & Budde 1956, 1-23.

_____ (1961) : *Die Kunst Anatoliens von Homer bis Alexander*, Berlin.

_____ (1969) : *Ancient civilizations and ruins of Turkey*, Istanbul.

_____ (1976) : « Sinope (Sinop) », in : R. Stirwell éd., *The Princeton Encyclopedia of classical sites*, Princeton, 842.

Akurgal, E. et L. Budde (1956) : *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Sinope*, Ankara.

Alabe, F. (1986) : « Les timbres amphoriques de Sinope trouvés en dehors du domaine pontique », in : Empereur & Garlan éd. 1986, 375-389.

Alexandrescu, P. (1978) : « La céramique de la Grèce de l'est dans les cités pontiques », *Les céramiques de la Grèce de l'est et leur diffusion en Occident. Actes du colloque*

- international, Centre Jean Bérard (Institut Français de Naples), 6-9 juillet 1976, Paris, 52-61.*
- Alexandrescu Vianu, M. (1980) : « Sur la diffusion du culte de Cybèle dans le bassin de la mer Noire à l'époque archaïque », *Dacia n.s.*, 24, 261-265.
- Allier de Hauteroche, L. (1856) : « Pascal Fourcade », *Biographie Universelle* (Michaud), t. 14, Paris, 519-520.
- Amandry, P. (1958) : « Toreutique achéménide », *Antike Kunst*, 2, 38-56.
- _____ (1963) : « Argenterie d'époque achéménide », in : *Collection Hélène Stathatos. III – Objets antiques et byzantins*, Strasbourg, 260-272.
- Amandry, M., B. Le Guen-Pollet, B. Özcan et B. Rémy (1991) : « Le trésor de Binbasioğlu (Tokat, Turquie). Monnaies de bronze des villes du Pont frappées sous Mithridate Euparor », in : B. Rémy éd., *Pontica I. Recherches sur l'histoire du Pont dans l'Antiquité*, Saint-Etienne-Istanbul, 61-76.
- Amandry, M. et B. Rémy (1998) : *Pontica II. Les monnaies de l'atelier de Sébastopolis du Pont*, Paris-Istanbul.
- Ameling, W. (1984) : « Das Archontat in Bithynien und die Lex Provinciae des Pompeia », *EA*, 3, 19-31.
- Anderson, J. G. C. (1903) : *Studia Pontica I. A journey of exploration in Pontus*, Bruxelles.
- _____ (1922) : « Pompey's campaign against Mithridates », *JRS*, 12, 99-105.
- _____ (1939) : « Two Anatolian notes », in : W. M. Calder et J. Keil éd., *Anatolian Studies presented to William Hepburn Buckler*, Manchester, 1-7.
- _____ (1952) : « The eastern frontier from Tiberius to Nero », *CAH*, t. 10 (1^{ière} édition), 743-780.
- Anderson, J. G. C. , F. Cumont et H. Grégoire (1910) : *Studia Pontica III. Recueil des inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie*, Fascicule I, Bruxelles.
- Andrewes, A. (1961) : « Thucydides and the Persians », *Historia*, 10, 1-18.
- Angelescu, M. (1992) : « Un problème controversé: l'expédition de Periclès dans le Pont Euxin », *Pontica*, 25, 45-54.
- Anson, E. M. (1980) : « Discrimination and Eumenes of Cardia », *Ancient World*, 3, 2, 55-59.
- _____ (1984) : « The meaning of the term *Macedones* », *Ancient World*, 10, 3-4, 67-68.
- _____ (1988) : « Antigonos, the satrap of Phrygia », *Historia*, 37, 471-477.
- Archibald, Z. H. (1995) : « The Western Black Sea coast: modelling relations between the indigenous and Greek populations », *VDI*, 212-1, 85-100.

- _____(2004) : « In-groups and out-groups in the Pontic cities of the hellenistic age », in : C. J. Tuplin éd., *Pontus and the outside world. Studies in Black Sea History and Archaeology. Colloquia Pontica* 9, Leyde-Boston, 1-15.
- Argoud, G., J. Des Courtils et B. Rémy (1987) : « Les sites côtiers du Pont-Euxin de Thémiskyra à Trapézous dans l'Antiquité. Textes littéraires grecs et latins d'Hécatée de Milet (VI^e siècle av. J.-C.) à Ammien Marcellin (IV^e siècle ap. J.-C.) », *Anat. Antiqu. Eski Anadolu*, 69-82.
- Arnaud, P. (1992) : « Les relations maritimes dans le Pont-Euxin d'après les données numériques des géographes anciens », *REA*, 94,1-2, 57-77.
- _____(2005) : *Les routes de la navigation antique. Itinéraires en Méditerranée*, Paris.
- Asheri, D. (1973) : « Nota sui rapporti tra Istiea e Sinope », *Rivista Storica dell'Antichità*, 3, 1-2, 71-76.
- Atalay, I. (1986) : « Vegetation formations of Turkey », *La Turquie. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 65-66, 17-30.
- _____(1995) : *Coğrafia 2. Liseler için. Ders geçme ve kredi sistemine göre*, Istanbul.
- Atasoy, S. (1997) : *Amisos. Karadeniz kıyısında antik bir kent*, Samsun.
- _____(2003) : « Amisos », in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 1331-1377.
- Aubonnet, J. (1960) : *Aristote. Politique. Livres I et II*, Paris.
- Austin, M. et P. Vidal-Naquet (1972) : *Economies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris.
- Avdeev, A. G. (1991) : « Notes on some emblems found on sinopean ceramic stamps », *VDI*, 199-4, 82-91.
- Avram, A. (1995) : « Poleis und Nicht-Poleis im ersten und zweiten attische Seebund », in : M. H. Hansen et K. Raaflaub éd., *Studies in the ancient Greek, Historia Einzelschriften* 95, Stuttgart 1995, 191-200.
- _____(1999a) : *Inscriptions grecques et latines de Scythie Mineure, vol. III, Callatis et son territoire*, Bucarest-Paris.
- _____(1999b) : « Matériel amphorique et non amphorique dans deux sites de la chôra d'Istros (Histria Pod et Cogealac) », in : Garlan éd. 1999, 215-230.
- _____(2003) : « Antiochos II Theos, Ptolémée II Philadelphie et la mer Noire », *CRAI*, 1181-1213.
- Avram, A.; Conovici, N. et Poenaru Bordea, G. (1990) : « Etude quantitative sur les timbres amphoriques sinopéens de Callatis », *Dacia n.s.*, 34, 111-127.
- Babelon, E. (1907) : *Traité des monnaies grecques et romaines*. II, 1, Paris.
- Babelon, E. (1910) : *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 2, Paris.
- Babelon, E. et S. Reinach (1904) : *Recueil Général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, I, 1, Paris.

- Bacqué-Grammont, J.-L. et Vatin, N. (1992) : « Stelae Tucicae VI . Stèles funéraires de Sinope », *Anatolia Moderna. Yeni Anadolu*, 3, 106-170.
- Bacqué-Grammont, J.-L., S. Kunalalp et F. Hirtzel (1991) : *Représentants permanents de la France en Turquie (1536-1991) et de la Turquie en France (1797-1991)*, *Varia Turcica*, 21/1, Istanbul-Paris.
- Badian, E. (1966) : « Alexander the Great and the Greeks of Asia », *Ancient Society and Institutions. Studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th birthday*, Oxford, 37-69.
- Baedeker, K. (1914) : *Konstantinopel, Balkanstaaten, Kleinasien Archipel, Cypren. Handbuch für Reisende*, Leipzig.
- Bakhoun, S. (1971) : « Une statue en bois de Sarapis au musée gréco-romain d'Alexandrie », *The Archaeological Society of Alexandria. Archaeological and historical studies*, 4, 66-80.
- Balard, M. (1989) : « Gênes et la mer Noire », *La mer Noire et la Romanie génoise XIII^e-XV^e s.*, Londres, 31-54.
- Ballard, R.D., F. T. Hiebert, D. F. Coleman, C. Ward, J. S. Smith, K. Willis, B. Foley, K. Croff, C. Major et F. Torre (2001) : « Deepwater archaeology of the Black Sea : the 2000 Season in Sinop, Turkey », *AJA*, 105, 607-623.
- Ballard, R., C. Ward et F. T. Hiebert (2004) : « Archaeological survey and subsurface testing in the Black Sea », *Archaeological Institute of America 105th Annual Meeting*.
- Ballesteros Pastor, L. (1994) : « Mitridates Eupator, el último de los grandes monarcas helenísticos », *DHA*, 20-2, 115-133.
- _____ (1995) : « Notas sobre una inscripción de Ninfeo en honor de Mitridates Eupátor, rey del Ponto », *DHA*, 21-1, 111-117.
- _____ (1996) : *Mitridates Eupátor, rey del Ponto*, Grenade.
- Banev, K., Lazov, R. et Salkin, A. (1985) : « Timbres amphoriques de Sinope dans le musée de la ville de Kavarna », *Thracia Pontica II*, Jambol, 29-33.
- Banse, E. (1915) : *Die Türkei. Eine moderne Geographie*, Braunschweig.
- Başoğlu, B. (1978) : *Sinop ili tarihi*, Ankara.
- Barat, C. (2005) : « Voyageurs et perception des vestiges archéologiques à Sinope au temps de la représentation diplomatique française, sous le Consulat et l'Empire », *Anabases*, 163-175.
- Barbieri, G. (1938) : « L'amministrazione delle province Ponto-Bitinia e Licia-Panfilia nell II secolo d. Cr », *Rivista di Filologia e d'istruzione classica*, 66, 365-370.
- Bărbulescu, M., L. Buzoianu et N. Cheluță-Georgescu (1987) : « Tipuri amfore elenistice descoperite în Așezarea greco-autohtonă de la Albești (jud. Constanța) », *Pontica*, 20, 79-106.

- _____(1990) : « Pour un catalogue al impourilor amforice la Albești (jud. Constanța) », *Pontica*, 23, 49-79.
- Bărlădeanu-Zavatin, E. (1980) : « Noi descoperiri in necropolele callatiene », *Pontica*, 13, 216-240.
- Barresi, P. (2003) : *Province dell'Asia Minore. Costo dei Marmi architettura pubblica e committenza*, Rome.
- Baslez, M.-F. éd. (2004) : *L'Orient hellénistique 323-55 av. J.-C.*, Paris.
- Batu, H. et J.-L. Bacqué-Grammont éd. (1986) : *L'Empire ottoman, la République turque et la France*, Istanbul.
- Bauer, A. A. (2001) : « The prehistoric pottery of Sinop province, Turkey: observations on pre-Greek interactions in the Black Sea », *AJA*, 105, 264-265.
- _____(2004) : « Ceramics technology in the Bronze Age wares of Sinope », *Archaeological Institute of America 105th Annual Meeting*.
- Bean, G. E. (1953) : « Inscriptions from Pontus », *Belleten* 27, 167-178.
- _____(1965) : « Inscriptions of Elea and Lebedus », *Belleten*, 29, 585-597.
- Beauchamp, M. (1801) : *Mémoires sur L'Égypte*, tome II, Paris.
- _____(1813) : « Mémoire géographique et historique du voyage de Trébizonde », *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople fait dans les années 1808 et 1809 par Jacques Morier*, Paris.
- Beaujour, F. de (1829) : *Voyage militaire dans l'Empire Othoman ou description de ses frontières et de ses principales défenses, soit naturelles, soit artificielles*, Paris.
- Bekker-Nielsen, T. (2005) : « The Technology and Productivity of Ancient Sea Fishing » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 83-95.
- Bekker-Nielsen, T., éd. (2005) : *Ancient Fishing and Fish Processing in the Black Sea Region*, Aarhus.
- Belin de Ballu, E. (1972) : *Olbia cité antique du littoral de la mer Noire*, Leyde.
- Belke, K. (1996) : *Paphlagonia und Honōrias, Tabula Imperii byzantini* 9, Vienne.
- Berard, J. (1960) : *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris.
- Bergougnan, H. (1976) : « Structure de la Chaîne pontique dans le Haut-Kelkit (nord-est de l'Anatolie) », *Bulletin de la Société Géologique de France*, 18-3, 675-686.
- Bernage, J. M. R. (1825) : « Observations géographiques sur la route de Sinope à Constantinople (Mémoire tiré des manuscrits de M. B***, ci-devant employé dans les consulats de la mer Noire) », *Journal des voyages ou archives géographiques du XIX^e s.*, 28, 265-312 et 29, 5-40.
- Bernhardt, R. (1971) : *Imperium und Eleutheria. Die römische Politik gegenüber dem freien Städten des grieschichen Ostens*, Hambourg.

- _____(1980) : « Die Immunitas der Freistädte », *Historia*, 29, 190-207.
- _____(1982) : « Immunität und Abgabenpflichtigkeit bei römischen Kolonien und Munizipien in den Provinzen », *Historia*, 31, 343-352.
- Berthold, R. M. (1984) : *Rhodes in the hellenistic Age*, Ithaca-New York.
- Besonen, M. (2001) : « Geomorphical work in the Akliman valley » in : Doonan, Gantos *et alii* 2001a, 118-120.
- Bilici, F. (1990) : « Tentatives d'implantation française en mer Noire au XVIII^e siècle », *1^{er} Congrès International sur la mer Noire (Samsun 1988)*, Samsun, 681-693.
- _____(2000) : *Evliyâ Tchélébi. La guerre des Turcs. Récits de batailles (extraits du "Livre de voyages")*, traduction, présentation et notes, Paris.
- _____(2003) : « La France et la mer Noire sous le Consulat et l'Empire : 'la porte du harem ouverte' », in W. Arbid, S. Kançal, J.-D. Mizhrai et S. Saul éd., *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales. Recherches en hommage à Jacques Thobie*, Paris, 55-92.
- Biller, J. (1978) : « Streifzüge durch Pontos – Eine Landschaft und ihre Geschichte », in : E. Olshausen éd., *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums, 1, 1980*, Bonn, 213-232.
- Billows, R. A. (1990) : *Antigonos the One-Eyed and the creation of the hellenistic state*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- Biot et Weiss (1843) : « Beauchamp (Joseph) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 3, Paris, 562.
- Birley, A. R. (2004) : « Los viajes de Adriano », in : J.M. Cortés Copete et E. Muñiz Grijalvo éd., *Adriano Augusto*, Séville.
- Bischoff, E. (1884) : « De fastis Graecorum antiquorum », *Leipziger Studien zur classischen Philologie*, 7, 315-416.
- Bittner, A. (1998) : *Gesellschaft und Wirtschaft in Herakleia Pontike. Eine Polis zwischen Tyrannis und Selbstverwaltung*, *Asia Minor Studien*, 30, Bonn.
- Blanchard, R. et Grenard, F. (1929) : *Asie occidentale, Haute Asie*, in : P. Vidal de La Blache et L. Gallois éd., *Géographie Universelle*, tome VIII, Paris.
- Blinkenberg, C. (1941) : *Lindos. Fouilles et recherches 1902-1914. II. Inscriptions, tome I*, Berlin-Copenhague.
- Blondé, F. , A. Muller et D. Mulliez (1991) : « Le comblement d'un puits public à Thasos. 5. Le matériel amphorique », *BCH*, 115, 213-242.

- Boardman, J., (1962-1963) : « Greek archaeology on the shores of the Black Sea », *Archaeological Reports*, 50-51.
- _____(1991) : « Early Greek pottery on Black Sea sites ? », *OJA*, 10-3, 387-390.
- _____(1995) : *Les Grecs outre-mer. Colonisation et commerce archaïques* (3^e édition : 1980), Naples.
- Boffo, L. (1989) : « Grecità di frontera : Chersonasos Taurica e i signori del Ponto Eusino (SIG³ 709) », *Athenaeum*, 67, 211-261 ; 369-405.
- Bogaert, R. (1968) : *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde.
- Bojkova, A. (1990) : « Nouveaux timbres amphoriques de Sinope de la réserve "Sborjanovo,, région d'Isperich », *Archeologija* (Sofia), 32. 2, 37-41.
- Boll, F. (1910) : « Akrostische Inschrift aus Sinope », *Archiv für Religionwissenschaft*, 13, 475-478.
- Bonnet, C. (2004) : « La dimension su voyage dans la vie et dans l'œuvre de Franz Cumont », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 55-74.
- Borgeaud, P. et Y. Volokhine (2000) : « La formation de la légende de Sarapis : une approche transculturelle », *Archiv für Religionsgeschichte*, 2-1, 37-76.
- Borromeo, E. (2001) : *Les voyageurs occidentaux dans l'empire ottoman (partie européenne) durant la première moitié du XVIIe siècle. Inventaire des récits et études sur les itinéraires, les monuments et les populations rencontrées*, thèse de doctorat sous la direction de G. Veinstein (Collège de France).
- Bosch, E. (1967) : *Quellen zur Geschichte der Stadt Ankara im Altertum*, Ankara.
- Bosworth, A. B. et P. V. Wheatley (1998) : « The origins of the Pontic House », *JHS*, 118, 155-164.
- Bouché-Leclercq, A. (1902) : « La politique religieuse de Ptolémée Soter et le culte de Sérapis », *Rev.Hist.Rel.*, 46, 1-30.
- Boucher de la Richarderie, G. (1808) : *Bibliothèque universelle des voyages*, t. I, II, IV, Paris-Strasbourg.
- Boulangier, R. (1958) : *Turquie*, Les Guides Bleus, Paris.
- Boulger, G. S. (1890) : « Hamilton, William John », *Dictionary of national biography*, t. 24, Londres, 234.
- Bounegru, O. et C. Chiriac (1981) : « Cîteva descoperini izolate de la Callatis », *Pontica*, 249-254.
- Bouzek, J. (1980) : « II^e colloque sur l'histoire ancienne de la région de la mer Noire. Population de la région de la mer Noire au temps de la colonisation grecque », *DHA*, 6, 21-27.

- _____ (1983) : « Les Cimmériens en Anatolie », *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, 145-161.
- _____ (1986) : « Peuples du Pont-Euxin et monde grec du VIIe au IVe s. av. notre ère. Analyse d'un colloque », *DHA*, 2, 499-507.
- _____ (1989) : « La Pontide antique. Analyse du 5^e colloque », *DHA*, 15, 444-460.
- _____ (1990) : *Studies of Greek pottery in the Black Sea area*, Prague.
- _____ (1999) « “Syncretism” and the transmission of religious ideas between the Greeks and their neighbours in the Black Sea area - prolegomena to a project », in : Lordkipanidzé & Lévêque éd. 1999, 11-16.
- Bouzek, J. et Wařowicz, A. (1991) : « Le Pont dans l'épopée et dans l'archéologie. 6^e colloque sur l'histoire ancienne de la mer Noire », *DHA*, 17-1, 431-443.
- Bowersock, G. W. (1965) : *Augustus and the Greek World*, Oxford.
- _____ (2002) : « The Highest God with particular reference to North-Pontus », *Hyperboreus*, 2002, 8-2, 353-363.
- Boysal, Y. (1959) : « Über die älteren Fünde von Sinope und die Kolonisationsfrage » *Archäologischer Anzeiger*, 8-20.
- Bozkova, A. (1994) : « Le rôle des ports antiques dans l'importation de produits en tare amphorique en Thrace ancienne (d'après les données sur les timbres amphoriques) », *Thracia Pontica V : Les ports dans la vie de la Thrace ancienne*, Varna, 159-164.
- Bradeen, D. W. (1974) : *The Athenian Agora*, vol. 17 : Inscriptions, the funerary documents, Princeton.
- Bratianu, G. I. (1929) : *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e siècle*, Paris.
- Braund, D. (1994) : *Georgia in Antiquity. An history of Colchis and Transcaucasian Iberia 550 B.C. A.D. 562*, Oxford.
- _____ (1997) : « Greeks and Barbarians : the Black Sea region and hellenism under the early Empire », in S. E. Alcock éd., *The early roman Empire in the East*, Oxbow, 121-136.
- _____ (2005a) : « Polemo, Pythodoris and Strabo. Friends of Rome in the Black Sea region », in : A. Coşkun éd. 2005, 253-270.
- _____ (2005b) : « Across the Black Sea. Patterns of maritime exchange on the northern periphery of roman Asia Minor », in : Mitchell & Katsari éd. 2005, 115-138.
- Brauns, D. (1857) : « Sinope. Nach Beobachtungen während eines viermonatlichen Aufenthalts dargestellt », *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde*, NF II, 27-34.

- Bréaz, C. (2002) : « Pline le Jeune interprète des revendications locales : l'*Epistula* 10, 77 et le *Libellus* des Juliopolitains », *Apunti Romani di Filologia*, 4, 81-95.
- _____ (2004) : « Les colonies romaines et la sécurité publique en Asie Mineure », in : G. Salmeri, A. Raggi et A. Baroni éd., *Colonie romane nel mondo greco*, Rome, 187-209.
- _____ (2005) : *La sécurité publique en Asie Mineure sous le Principat (I^{er}-III^{ème} s. ap. J.-C.)*. *Institutions municipales et institutions impériales dans l'Orient romain*, Bâle.
- Bresson, A. (1991) : « Le Pont-Euxin sud », *DHA*, 17-1, 225-229.
- _____ (1993) : « Les cités grecques et leurs Emporia », in : Bresson & Rouillard 1993, 163-226.
- _____ (1995) : « Un Diadoque pas comme les autres », *DHA*, 21-1, 83-88.
- _____ (2000) : *La cité marchande*, Bordeaux.
- _____ (2006) : « La construction d'un espace d'approvisionnement : les cités égéennes et le grain de la mer Noire », in : Bresson & Ivantchik éd. 2006, 49-68.
- Bresson, A. et R. Descat éd. (2001) : *Les cités d'Asie Mineure occidentale au II^e s. a.C.*, Bordeaux.
- Bresson, A. et A. Ivantchik, éd. (2006) : *Une koiné pontique. Cités grecques, sociétés indigènes et empires mondiaux sur le littoral nord de la mer Noire (VII^e s. a.C.-III^e s. p.C.)*, Bordeaux.
- Bresson, A. et P. Rouillard, éd. (1993) : *L'emporion*, Paris.
- Briant, P. (1972) : « D'Alexandre le Grand aux Diadoques : le cas d'Eumène de Cardia », *REA*, 74, 32-73.
- _____ (1973) : *Antigone le Borgne. Les débuts de sa carrière et les problèmes de l'assemblée macédonienne*, Paris.
- _____ (1985) : « Les Iraniens d'Asie Mineure après la chute de l'empire achéménide (à propos de l'inscription d'Amyzon) », *DHA*, 11, 167-195.
- _____ (1987) : « Pouvoir central et polycentrisme culturel dans l'Empire achéménide. Quelques réflexions et suggestions », in : H. Sancisi-Weerdenburg éd., *Achaemenid History I. Sources, structures and synthesis. Proceedings of the Groningen 1983 Achaemenid History Workshop*, Leyde, 1-31.
- _____ (1989) : « Table du roi, tribut et redistribution chez les Achéménides », *Le Tribut dans l'Empire perse. Actes de la table ronde de Paris 12-13 décembre 1986*, Travaux de l'Institut d'études iraniennes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle 13, Paris, 35-44.
- _____ (1991) : « De Sardes à Suse », *Achaemenid History VI*, Leyde, 67-82.
- _____ (1996), *Histoire de l'Empire Perse de Cyrus à Alexandre*, Paris.
- Bricault, L. (1993) : « Isis Myrionyme », *Hommages à Jean Leclant*, 3, Le Caire, 67-86.
- _____ (2001) : *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e s. av. J.-C. – IV^e s. apr. J.-C.)*, Paris.
- _____ (2005) : *Recueil des inscriptions concernant les cultes isiaques (RICIS)*, Paris.

- _____(2007) : *Sylloge Numorum Religionis Isiacae et Sarapicae (SNRIS)*, Paris.
- Brinkmann, R. (1976) : *Geology of Turkey*, Stuttgart.
- Broughton, T. R. S. (1959) : « Roman Asia », in T. Frank éd., *An economic Survey of Ancient Rome*, Paterson, New Jersey.
- Brûlé, P. (2005) : « Dans le nom, tout n'est-il pas déjà dit ? Histoire et géographie dans les récits généalogiques », *Kernos*, 18, 241-268.
- Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (1992) : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris.
- Brunt, P. A. (1966) : « Athenian settlements abroad in the Fifth Century B.C. », *Ancient Society and Institutions. Studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th birthday*, Oxford, 71-92.
- Bryer, A. et Winfield, D. (1972-1973) : « Nineteenth century monuments in the city and vilayet of Trebizond : architectural and historical notes. part 4, Appendix 1 : bibliography of travellers' reports on the Pontos », *Archeion Pontou*, 32, 269-287.
- _____(1975-1976) « A bibliography of travellers' reports on Pontos : addenda », *Archeion Pontou*, 33, 25-27.
- _____(1985) : *The Byzantine monuments and topography of the Pontos*, Washington, D.C.
- Budde, L. (1955) : « Pontische Königgräben », *Mitteilungen der deutsch-türkischen Gesellschaft e.V.*, 8, 1-4.
- _____(1956a) : « Kurzer vorläufiger Bericht über die Grabungen in Sinope der Kampagnen 1951-1953 », *Türk Arkeoloji Dergisi*, 6-2, 5-10.
- _____(1956b) : « Beschreibung der Grabungsarbeiten und Funde klassischer, hellenistischer und römischer Zeit », in : Akurgal & Budde 1956, 27-41.
- _____(1963) : « Eine Tierkampfgruppe aus Sinope », *Antike Plastik*, 2, 55-73.
- Buchheim, H. (1960) : *Die Orientpolitik des Triumvir M. Antoninus*, Heidelberg.
- Burstein, S. M. (1976) : *Outpost of hellenism : the emergence of Heracleia on the Black Sea*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- _____(1986) : « Lysimachus and the cities: the early years », *Ancient World*, 14, 19-24.
- Buzoianu, L.(1980) : « Ştampile rhodiene de la edificul roman cu mozaic », *Pontica*, 13, 119-139.
- _____(1981) : « Considérations sur les estampilles sinopéennes de l'édifice romain à mosaïques », *Pontica*, 14, 133-152.
- _____(1983) : « Sur les débuts de l'importation des amphores timbrées dans les cités grecques de Tomi et de Callatis », *Pontica*, 16, 51-60.
- _____(1986) : « Les premières importations d'amphores timbrées dans les cités grecques de Tomis et de Callatis », in : Empereur & Garlan éd. 1986, 407-415.
- _____(1991) : « Tipuri de amfore de sec. VI-IV a. Chr. descoperite la Tomis », *Pontica*, 24, 75-96.

- Buzoianu, L. et N. Cheluță-Georgescu (1983) : « Ștampile de amfore inedite de la Callatis », *Pontica*, 16, 149-188.
- _____ (1998) : « Noi Ștampile amforice de la Callatis », *Pontica*, 31, 49-98.
- Buzoianu, L., M. Bărbulescu et Cheluță-Georgescu (2000-2001) : « Ștampile amforice recent decoprite la Albeșeti (jud. Constanța) », *Pontica*, 33-34, 219-252.
- Callataÿ, F. de (1991) : « Apollon délien ou divinité sinopéenne ? L'iconographie des tétradrachmes de Mithridate VI Evergète », *BCEN*, 28, 29-37.
- _____ (1997) : *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve.
- _____ (2000) : « Guerre et monnayage à l'époque hellénistique. Essai de mise en perspective suivi d'une annexe sur le monnayage de Mithridate VI Eupator », in : J. Andreau, P. Briant et R. Descat éd., *Economie Antique. La guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 337-364.
- _____ (2003) : « Les Mithridate du Pont : un exemple périphérique de rapport entre cités et rois hellénistiques », in : Picard éd. 2003, 218-234.
- _____ (2004) : « IGCH 1240 : l'histoire de la dispersion du plus grand trésor de drachmes de Sinope », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 10, 1-2, 15-33.
- _____ (2006) : « La révision de la chronologie des bronzes de Mithridate Eupator et ses conséquences sur la datation des monnayages et des sites du Bosphore Cimmérien », in : Bresson & Ivantchik 2006.
- _____ (à paraître) : « La monétarisation tardive du Pont et de la Paphlagonie », *Second International Congress on Black Sea Antiquity, Ankara 3-8 september 2001*.
- Carpenter, R. (1948) : « The Greek penetration of the Black Sea », *AJA*, 52, 1-10.
- Casevitz, M. (1993) : « Emporion: emplois classiques et histoire du mot », in : Bresson & Rouillard 1993, 9-22.
- Castiglione, L. (1978) : « Nouvelles données archéologiques concernant la genèse du culte de Sarapis », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, vol. I, Leyde, 208-232.
- Cavaignac, E. (1956) : « Les deux routes d'Asie Mineure », *JA*, 244, 341-348.
- Chapot, V. (1904) : *La province romaine proconsulaire d'Asie, depuis ses origines jusqu'à la fin du Haut-Empire*, Paris.
- _____ (1923) : « La frontière nord de la Galatie et les koina du Pont », in : W. H. Buckler et W. M. Calder éd., *Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester, 93-107.
- Chaput, E. (1936) : *Voyages d'études géologiques et géomorphogéniques en Turquie*, Paris.
- Charlesworth, M. P. (1924) : *Trade routes and commerce of the Roman Empire*, Cambridge.

- Charre, J. (1972) : « Classification des climats de la côte pontique turque », *Revue de Géographie Alpine*, 40-4, 601-612.
- _____ (1974) : « La forêt de la chaîne pontique orientale », *Revue de Géographie Alpine*, 42-2, 191-204.
- Charre, J. et Dumolard, P. (1973) : « Essai de classification synthétique des climats de la Turquie, Méditerranée », 3, 51-65.
- Chevalier, N. (2004) : « Peut-on parler d'une archéologie française dans l'Empire ottoman à la veille de la Première Guerre mondiale ? », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 153-164.
- Chevalier, R. (1997) : *Les voies romaines*, Paris.
- Chevalier, R. et Poignault, R. (1998) : *L'empereur Hadrien*, Paris.
- Christol, M. et T. Drew-Bear (1999) : « L'intitulatio de la constitution de Galère et de ses collègues affichée à Sinope (CIL III, 6979) », *Tyche*, 14, 43-55.
- Christol, M. et X. Lorient (1986) : « Le Pontus et ses gouverneurs dans le second tiers du III^e s. », in B. Rémy éd., *Mémoires du centre Jean Palerme VII. Recherches épigraphiques : documents relatifs à l'histoire des institutions et de l'administration de l'empire romain*, Saint-Etienne, 13-47.
- Clavijo, R. G. de (1990), *La route de Samarkand au temps de Tamerlan. Relation du voyage de l'ambassade de Castille à la cour de Timour Beg* (trad. L. Krehren), Paris.
- Clairmont, C. W. (1979) : « New light on some public Athenian documents of the 5th and 4th century . 1. IG I² 944 », *ZPE*, 36, 123-126.
- _____ (1983) : *Patrios Nomos. Public burial in Athens during the Fifth and Fourth Centuries B.C.*, *BAR International Series* 161 (1-2), Oxford.
- Coja, M. (1986) : « Les centres de production amphorique identifiés à Istros Pontique », in : Empereur & Garlan éd. 1986, 417-450.
- Colin, J. (1965) : « Pline le Jeune et les cités grecques dans la province Pont-Bithynie », *Historia*, 14-4, 455-460.
- Conovici, N. (1989) : « Probleme ale cronologiei amforelor ștampilate sinopeene. Ștampilete din grupa A. IV. A. (B. N. Grakov) », *SCIVA*, 40. 1, 29-44.
- _____ (1997) : « Problèmes de la chronologie des timbres sinopéens », *Pontica*, 30, 117-154.
- _____ (1998) : *Histria VIII. Les timbres amphoriques. 2. Sinope (tuiles timbrées comprises) Histria. les résultats des fouilles*, Bucarest-Paris.
- _____ (1999) : « Un astynome sinopéen mal connu : Demetrios I », in : Garlan éd. 1999, 49-70.

- _____ (2005) : « The Dynamics of Trade in Transport Amphoras from Sinope, Thasos and Rhodos on the Western Black Sea Coast : a Comparative Approach », in : Stolba & Hannestad éd. 2005, 97-117.
- Conovici, N. et Y. Garlan (2004) : « Les timbres amphoriques étrangers trouvés à Sinope (I) », *Anat. Antiqu.*, 12, 105-122.
- Conovici, N. et M. Irima (1991) : « Timbres amphoriques et autres inscriptions céramiques découvertes à Satu Nou », *Dacia n.s.*, 35, 139-191.
- Conovici, N., A. Avram et G. Poenaru Bordea (1989) : « Nouveaux timbres amphoriques sinopéens de Callatis », *Dacia n.s.*, 33, 1-2, 111-123.
- Cook, A. B. (1914-1925) : *Zeus. A Study in Ancient Religion*, Cambridge.
- Cook, R. M. (1946) : « Ionia and Greece in the eighth and seventh Centuries B. C. », *JHS*, 46, 67-98.
- Cordier, H. (1911) : *Un interprète du général Brune et la fin de l'école des jeunes de langues*, Paris
- _____ (1917) : « Voyage de Pierre Dupré de Constantinople à Trébizonde (1803) », *Bulletin de la section de géographie*, 32, 256-264.
- Coşkun, A. éd. (2005) : *Roms auswärtige Freunde in der späteren Republik und im frühen Prinzipat*, Göttingen.
- Counillon, P. (1990) : « Arrien et Kérasous: un cas de toponymie rétroactive », *1^{er} Congrès international sur la mer Noire (Samsun 1988)*, Samsun, 493-500.
- _____ (1993) : « L'Emporion des géographes grecs », in : Bresson & Rouillard éd. 1993, 47-57.
- _____ (1997) : « Hellénisation de l'espace et appropriation historique », *Mythe et hellénisme*, colloque des 24-25 novembre 1995, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Paris, 117-129.
- _____ (1998) : « Les Grecs du Pont dans le Royaume de Mithridate. Le témoignage des géographes antiques », in : M. Bruneau éd., *Les Grecs Pontiques. Diaspora, identité, territoire*, Paris, 41-49.
- _____ (2004) : *Pseudo-Skylax : le Périples du Pont-Euxin. Texte, traduction, commentaire philologique et historique*, Bordeaux.
- Couvenhes, J.-C. et H.-L. Fernoux éd. (2004) : *Les cités grecques et la guerre en Asie Mineure à l'époque hellénistique*, Tours.
- Cox, D. H. (1953) : *A Third Century hoard of tetradrachms from Gordion*, Philadelphie.
- _____ (1966) : « Gordion Hoards III, V and VII », *ANSMN*, 12, 19-55.
- Cramer, J.A. (1832) : *A geographical and historical description of Asia Minor*, Amsterdam.

- Craven, L. (1920) : *Antony's oriental policy until the defeat of the Parthian expedition*, University of Missouri, Columbia, Missouri.
- Cuinet, V.(1890-1894) : *La Turquie d'Asie. Géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie Mineure*, Paris.
- Cumont, F. (1901a) : « Le Zeus Stratiotes de Mithridate », *Rev. Hist. Rel.*, 43, 47-57.
- _____(1901b) : « Le pontarque et l'APXIEPEYΣ ΠΟΝΤΟΥ », *REG*, 14, 138-141.
- _____(1902) : « Nouvelles inscriptions du Pont », *REG*, 15, 311-335.
- _____(1903) : « La Galatie maritime de Ptolémée », *REG*, 16, 25-27.
- _____(1904) : « Nouvelles inscriptions du Pont », *REG*, 18, 329-334.
- _____(1922) : « Pascal Fourcade, explorateur de l'Asie Mineure », *CRAI*, 308-317.
- _____(1923) : « L'annexion du Pont Polémoniaque et de la Petite Arménie », in : W. H. Buckler et W. M. Calder éd., *Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester, 109-119.
- _____(1939) : « Mithra en Asie Mineure », in : W. M. Calder et J. Keil éd., *Anatolian Studies presented to William Hepburn Buckler*, Manchester, 67-76.
- Cumont, F. et E. Cumont (1906) : *Studia Pontica II. Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie*, Bruxelles.
- Cuq, E. (1928) : *Manuel des institutions juridique des Romains*, Paris.
- Curnow, T. (2004) : *The Oracles in the Ancient World*, Londres.
- Curtis, R. I. (2005) : « Sources for Production and Trade of Greek and Roman Processed Fish » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 31-46.
- Curty, O. (1992) : « A propos de la parenté entre Juifs et Spartiates », *Historia*, 41, 246-248.
- _____(1995) : *Les parentés légendaires entre cités grecques*, Paris.
- Dąbrowa, E. (1979) : « Les voies romaines d'Asie Mineure depuis Manius Aquillius jusqu'à Marc Aurèle », *Etudes et Travaux*, IX, Travaux du centre d'archéologie méditerranéenne de l'académie polonaise des sciences, t. 18, 130-141.
- Dalaison, J. (2002a) : « Les limites de la cité d'Amaseia au Haut-Empire », *Anat. Antiqu.*, 10, 261-276.
- _____(2002b) : *L'atelier d'Amaseia du Pont. Recherches historiques et numismatiques*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Grenoble II.
- Dan, A. (2005) : « Sinope et le Pont-Euxin », *L'Asie Mineure dans l'Antiquité : échanges, populations et territoires. Regards actuels sur une péninsule. Colloque international, Tours, 21-22 octobre 2005*, communication orale.
- Darkot, B.(1966) : « Sinop », *Islâm ansiklopedisi*, 10, Istanbul, 683-689.

- Datema, C. (1970) : *Asterius of Amasea, Homelies I-XIV, Text, introduction and notes*, Leyde.
- Daux, G. (1958) : « Notes de lecture : onomastique de l'épigraphie thasienne », *BCH*, 87, 638-639.
- Davesne, A. (1990) : « A propos du monnayage des premiers rois du Pont », *1^{er} Congrès International sur la mer Noire (Samsun 1988)*, Samsun, 505-515.
- David, J. M. (2000) : *La République romaine*, Paris.
- Decker, W. Et J.-P. Thuillet (2004) : *Le sport dans l'Antiquité. Egypte, Grèce, Rome*, Paris.
- Debord, P. (1990) : « Sinopéens et Amisériens en Grèce et en Egée à l'époque classique et hellénistique », *1^{er} Congrès International sur la mer Noire (Samsun 1988)*, Samsun, 516-525.
- _____(1995) : « Les routes royales en Asie Mineure occidentale », P. Briant éd, *Dans les pas des Dix-Mille, PALLAS*, 43, 89-97.
- _____(1998) : « Comment devenir le siège d'une capitale impériale : le "parcours" de la Bithynie », *REA*, 100, 1-2, 139-165.
- _____(1999) : *L'Asie Mineure au IV^e siècle (412-323 a.C.). Pouvoirs et jeux politiques*, Bordeaux.
- Debord, P. et Pailler, J.-M. (2005) : « Cybèle », in : Leclant éd. 2005, 611-612.
- Defremery, C. et B. R. Sanguinetti (1969) : *Voyages d'Ibn Battûta*, Paris.
- Dehérain, H. (1924a) : « Les premiers consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie », *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 17, 301-380.
- _____(1924b) : « Une lettre de Pascal Fourcade, consul général de France à Sinope, sur le voyage d'Amédée Jaubert, de Trébizonde à Constantinople en 1806 », *Bulletin de la section de géographie. Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 39, 97-104.
- _____(1930) : *La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate, 1742-1824*, II, Paris.
- Delrieux, F. (2001) : « Les étrangers dans l'épigraphie iasienne du II^e siècle a. C. », in : Bresson & Descat éd. 2001, 137-155.
- Demougin, S. (1992) : *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens (43 av. J.-C.-70 ap. J.-C.)*, Paris-Rome.
- Dengate, J. A. (1978) : « A site survey along the South shore of the Black Sea », in : E. Akurgal éd., *Proceedings of the Xth International Congress of Classical Archaeology*, (Ankara-Izmir 1973), Ankara, vol. I, 245-258.
- Dereli, F. et Garlan, Y.(1997) : « Quelques nouvelles amphores timbrées de Sinope », *Anat. Antiqu.*, 5, 199-209.
- Des Courtils, J. et B. Rémy (1986) : « Remarques sur l'implantation des colonies grecques au Sud-Est du Pont-Euxin », *EA*, 8, 53-64.
- _____(1987) : « Vestiges antiques sur le littoral sud de la mer noire (d'Ünye à Trabzon) », *Anat. Antiqu. Eski Anadolu*, 61-68.

- Descat, R. (1985) : « Mnésimachos, Hérodote et le système tributaire achéménide », *REA*, 87, 1-2, 97-112.
- _____ (1989) : « Notes sur la politique tributaire de Darius I^{er} », *Le Tribut dans l'Empire perse. Actes de la table ronde de Paris 12-13 décembre 1986*, Travaux de l'Institut d'études iraniennes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle 13, Paris, 77-93.
- _____ (1990) : « Remarques sur les rapports entre les Perses et la mer Noire à l'époque achéménide », *1^{er} Congrès International sur la mer Noire (Samsun 1988)*, Samsun, 539-548.
- _____ (2003) : « L'approvisionnement en grain dans le monde des cités : histoire d'une politique », in : Marin & Virlouvet éd. 2003, 589-612.
- _____ (2004) : « Les années 330-325 av. J.-C. et la politique athénienne du blé », *PALLAS*, 64, 267-280.
- Desmulliez, J. et C. Hoët-Van Cauwenberghe éd. (2005) : *Le monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques*, Lille.
- Devedjian, K. (1926) : *Pêches et pêcheries en Turquie*, Constantinople.
- Dewdney, J.C. (1971) : *Turkey, an introduction Geographie*, Londres.
- Dimitriu, S. et P. Alexandrescu (1973) : « L'importation de la céramique attique dans les colonies du Pont-Euxin avant les guerres médiques », *RA*, 23-39.
- Dimitrov, B. (1975) : « Beobachtung über die antike Topographie der südlichen Schwarzmeerküste », *Studia Balcanica*, 10, 11-17.
- Domăneanțu, C. (1993) : « Un sanctuaire hellénistique du site de Nuntași (com. D'Istria, dep. De Constanța) », *Dacia n.s.*, 37, 59-78.
- Donceel-Voûte, P. (1983) : « Un banquet funéraire perse en Paphlagonie », in : R. Donceel et R. Lebrun éd., *Archéologie et religions de l'Anatolie ancienne : mélanges en l'honneur du Professeur Paul Naster*, Louvain-la-Neuve, 101-118.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier éd. (2001) : *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles.
- Dönmez, S. (1999) : « Sinop-Samsun-Amasya illeri yüzey araştırması », *AST*, 16-2, 513-527.
- Doonan, O. (1998) : « Survey of the hinterland of Sinop, Turkey », *Near Eastern Archaeology*, 61.3, 178-179.
- _____ (2002a) : « Sinop Province (Turkey) Archaeological Project : 2001 Field Report », *AJA*, 106, 285.
- _____ (2002b) : « Production in a Pontic landscape : the hinterland of Greek and Roman Sinope », in : *Pont-Euxin et commerce. La genèse de la « route de la soie »*. Actes du IX^e Symposium de Vani (Colchide) – 1999, Paris, 185-198.

- _____(2003) : « Sinope » in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 1379-1402.
- _____(2004) : *Sinope landscapes. Exploring connection in a Black Sea hinterland*, Philadelphie.
- Doonan, O. et A. Bauer (2004), « Sinope Province Archaeological Project : report on the 2003 Field Season », *AST*, 22.2, 275-284.
- Doonan, O. et D. Smart (2000-2001) : « Gerna Dere, Roman and Byzantine settlement in Sinop province, Turkey », *Talanta*, 32-33, 17-26.
- Doonan, O., A. Bauer, A. Casson et M. Besonen (2005) : « Sinop Regional Archaeological Project 2003-04 », *Archaeological Institute of America, 106th Annual Meeting* (résumé en ligne).
- Doonan, O.P., A.J. Gantos et F. Hiebert (1999) : « Sinop Province Regional Survey 1996-1997 Field Report », *AJA*, 103, 274.
- _____(2000) : « Survey and excavation in Sinop province 1999 », *AJA*, 104, 350.
- Doonan, O., A. Gantos, D. Smart et F. Hiebert (1998) : « Survey of Sinop province, Turkey », *AJA*, 102, 367.
- _____(1999) : « Sinop ili yoğun alan araştırması, 1997 », *AST*, 16.2, 359-371.
- Doonan, O., A. Gantos, F. Hiebert, A. Yayıoğlu et M. Besonen (2001a) : « Sinop regional archaeological survey 1998-99 : the Karasu valley survey », *TÜBA-AR*, 4, 113-135.
- Doonan, O., A. Gantos, F. Hiebert, M. Besonen et M. Watters (2001b) : « Sinop ve çevresi arkeolojik yüzey araştırması 1999 », *AST*, 18.1, 137-143.
- Doublet, G. (1889) : « Inscriptions de Paphlagonie », *BCH*, 13, 293-319.
- Doumas, C. (1991) : « Quelques indications concernant les contacts entre la mer Egée et la mer Noire avant la colonisation grecque », in : *Les agglomérations côtières de la Thrace avant la colonisation grecque. THRACIA PONTICA IV. Actes du Symposium international de Sozopol, 6-12 octobre 1988*, Sofia, 15-20.
- Dreizehnter, A. (1975) : « Pompeius als Städtegründer », *Chiron*, 5, 213-245.
- Dresse, H. et K. Regling (1927) : « Der Fund von Zagazig (Bubastis) », *Zeitschrift für Numismatik*, 104-138.
- Drews, R. (1976) : « The earliest Greek settlements on the Black Sea », *JHS*, 96, 18-31.
- Dubois, L. (1997) : *Inscriptions dialectales d'Olbia du Pont*, Genève.
- Duchêne, H. (2004) : « Salomon Reinach et les développements de l'archéologie classique en pays ottoman », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 181-196.
- Dumont, J. (1975) : « Les dauphins d'Apollon », *Quaderni di storia*, 1, 57-85.
- _____(1976-1977) : « La pêche au thon à Byzance à l'époque hellénistique », *REA*, 78-79, 96-119.
- Dunant, C. (1978) : *Eretria VII : stèles funéraires*, Berne-Lausanne.

- Dunant, C. et J. Pouilloux (1958) : *Etudes Thasiennes V. Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos II- de 196 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité*, Paris.
- Dundua G. F. et T. G. (1999) : « Les relations économiques de la Colchide aux époques archaïque et classique d'après le matériel numismatique » in : Lordkipanidzé & Lévêque 1999, 107-115.
- Durand-Dastès, F. et G. Mutin (1995) : *Afrique du Nord, Moyen Orient, Monde Indien*, Géographie Universelle, Paris.
- Durozoir (1843) : « Beaujour (le baron Louis-Auguste-Félix de) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 3, Apris, 388-389.
- Durrbach, F. (1921-1922) : *Choix d'inscriptions de Délos*, Paris.
- Durugönül, S. (1992) : « Grabstele der Nana aus Sinope », *Asia Minor Studien*, 8, *Studien zum Antiken, Kleinasien II*, 97-107.
- Duvau et Moquin-Tandou (1858) : « Tournefort (Joseph Pitton de) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 42, 41-47.
- Eck, B. (2004) : « Voyageurs grecs et exploration de la mer Noire », in : H. Duchêne éd., *Voyageurs et Antiquité classique*, Dijon, 23-50.
- Eckstein, F. (1958) : « Inschriften », in : Kunze, E. éd., *VI. Bericht über die Ausgrabungen in Olympia*, Berlin, 205-225.
- Edmonds, J. M. (1957-1961) : *The fragments of Attic comedy*, Leyde.
- Eger, E. (1880) : « Une page inédite de l'histoire de Mithridate Eupator dit Mithridate le Grand », *Journal des Savants*, 706-713.
- Efremov, N. V. (1991) : « On some emblems of the stamped ceramics from Sinope », *VDI*, 2, 197, 68-80.
- Eftimie, V. (1959) : « Imports of stamped amphorae in the lower Danubian regions and a draft Rumanian corpus of amphora stamps », *Dacia n.s.*, 3, 195-215.
- Ehrhardt, N. (1983) : *Milet und seine Kolonien. Vergleichende Untersuchung der kultischen und politischer Einrichtungen*, Francfort-Bern-New York.
- Ejstrud, B. (2005) : « Size Matters : Estimating Trade of Wine, Oil and Fish-Sauce From Amphorae in the First Century AD » in Bekker-Nielsen éd. 2005, 171-181.
- Empereur, J.-Y. et Y. Garlan, éd. (1986) : *Recherches sur les amphores grecques*, Athènes-Paris, 1986.
- Erçiyas, D. B. (2003) : « Heracleia Pontica – Amastris », in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 1403-1431.
- Erinç, S. et Öngör, S. (1970) : *Türkiye coğrafyası. Lise III*, Istanbul.
- Erlich, V. P. (1994) : « On the Black Sea origin of the Cimmerians », *VDI*, 3, 210, 168-176.

- Erol, O. (1983) : *Die naturräumliche Gliederung der Türkei*, Beihefte zum TAVO, Reihe A (Naturwissenschaften), Nr. 13, Wiesbaden.
- Erzen, A. (1956) : « Sinop kazisi 1953 yılı çalışmaları », *Türk Arkeoloji Dergisi*, 6-1, 69-72.
- Etienne, R. (1993) : « L'Emporion chez Strabon », in : Bresson & Rouillard 1993, 23-34
- Faudot, M, A. Fraysse et E. Geny éd. (2002) : *Pont-Euxin et commerce. La genèse de la « route de la soie »*, Actes du IX^e Symposium de Vani (Colchide), 1999, Paris.
- Fedoseev, N. F.(1993) : « More precise list of the magistrates controlling the manufacture of ceramics in Sinope », *VDI*, 2, 205, 85-105.
- _____(1999) : « Classification des timbres astynomiques de Sinope » in : Garlan éd. 1999, 27-48.
- _____(2002) : « Le témoignage archéologique sur une clérouque athénienne à Sinope », *Mouseion*, 2, 189-202.
- Fedoseev, N. F. et V. N. Zin'ko (1997) : « Ceramic stamps from the rural settlement of Geroevka-2 (the *chora* of Nymphaion) », *Archaeologia* (Varsovie), 48, 55-60.
- Fernoux, H. L. (1999) : « Guerres, cités et mondes indigènes du Pont-Euxin et de La Propontide aux Ve et IV^e siècles av. J.-C. », *PALLAS*, 51, 173-204.
- _____(2004a) : *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.). Essai d'histoire sociale*, Lyon.
- _____(2004b) : « Les cités s'entraident dans la guerre : historique, cadres institutionnels et modalités pratiques des conventions d'assistance dans l'Asie Mineure hellénistique », in : Couvenhes & Fernoux éd. 2004, 115-177.
- Ferrarese, P. (1973) : « La spedizione di Pericle nel Ponto Eusino », in : M. Sordi éd., *Propaganda e persuasione occulta nell'antichità. Contributti dell'Istituto di storia antica* vol. II, Milan, 7-19.
- Finkielsztejn, G. (2000) : « Amphores importées au Levant sud à l'époque hellénistique », 5 *Epistimoniki Synantisi gia tin Ellinistiki Keramiki*, Athènes, 207-220.
- _____(2001) : *Chronologie détaillée et révisée des éponymes amphoriques rhodiens de 270 à 108 av. J.-C. environ. Premier Bilan*, BAR International Series 990, Oxford.
- _____(2002) : « Du bon usage des amphores hellénistiques en contextes archéologiques », in : F. Blondé, P. Ballet et J.-F. Salles éd., *Céramiques hellénistiques et romaines. Productions et diffusion en Méditerranée orientale (Chypre, Egypte et côte syro-palestinienne)*, Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen, n°35, Lyon, 227-233.
- Finley, M. I. (1962) : « The Black Sea and Danubian regions and the slave trade in Antiquity », *Klio*, 40, 51-59.
- Fitzner, R. (1902) : *Niederschlag und Bewölkerung in Kleinasien*, Gotha.

- Flandin, E. et Coste, P. (1851) : *Voyage en Perse par MM. Eugène Flandin, peintre, et Pascal Coste, architecte*, Paris.
- Fletcher, W. G. (1939) : « The Pontic cities of Pompey the Great », *TAPhA*, 70, 17-29.
- Fogazza, G. (1972) : « Datame di Cappadocia », *PP*, 27, 130-131
- Fol, A. (1991) : « La colonisation grecque en Thrace - Croisement de deux cultures », in : *Les agglomérations côtières de la Thrace avant la colonisation grecque. THRACIA PONTICA IV. Actes du Symposium international de Sozopol, 6-12 octobre 1988*, Sofia, 3-14.
- Fontanier, V. (1829) : *Voyage en Orient, entrepris par ordre du gouvernement français, de l'année 1821 à l'année 1829, Tome 1 : Turquie d'Asie*, Paris.
- Fontenrose, J. (1978) : *The Delphic Oracle. Its responses and operations, with a catalogue of responses*, Berkeley-Los angeles-Londres.
- Fontenu, Abbé de (1736) : « Dissertaion sur une médaille de Gordien-Pie et sur l'histoire de la ville de Sinope, où cette médaille a été frappée », *Mémoires de littérature, tirez des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, 10, 465-506.
- Fortia d'Urban (1845) : *Recueil des itinéraires anciens*, Paris.
- Fossey, J. M. (1994) : « Some aims for the study of the Greek colonies around the Black Sea », in : Tsetskhladze éd. 1994, 11-13.
- _____(1997) : « Some aims for the study of the Greek colonies around the Black Sea », in : J. M. Fossey éd., *Proceedings of the First international conference on the archaeology and history of the Black Sea (Mc Gill University, 22-24 november 1994)*, Amsterdam, 1-8.
- Fossey, J. M. et D. Kassab Tezgör (1999) : « Quelques inscriptions de Sinop », *Anat. Antiq.*, 7, 167-178.
- Foucart, P. (1881) : « Décret de la ville de Chersonnésos en l'honneur de Diophantos, général de Mithridate », *BCH*, 5, 70-87.
- Fourcade, P. (1811) : « Mémoire sur Pompeiopolis ou Tasch-Kouprou avec quelques remarques sur Tovata ou Voyavat lu à la troisième classe de l'Institut », *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, 14, 30-58.
- Franke, T. (2000) : « *Legion XXII Primigenia* », in : Le Bohec éd. 2000, 95-104.
- Fraser, P. M. (1960) : « Two studies on the cult of Sarapis in the hellenistic world », *Opuscula Atheniensia*, 3, 1-54.
- _____(1967) : « Current problems concerning the early history of the cult of Sarapis », *Opuscula Atheniensia*, 7, 23-45.
- Freeman, P. W. M. (1994) : « Pompey's Eastern settlement : a matter of presentation ? », in : C. Deroux éd., *Studies in Latin Literatutre and Roman History*, Bruxelles, 143-179.

- French, D. H. (1974) : « A study of Roman Roads in Anatolia, principles and methods », *AnatSt.*, 24, 143-149.
- _____ (1976) : « Roma devri mil taşları ve yolları üzerinde 1974 yılında yapılan araştırmalar », *Türk Arkeoloji Dergisi*, 23-1, 51-54.
- _____ (1978) : « R.E.C.A.M. notes and studies n°4. Latin inscriptions from Ladik and Sinope », *AnatSt.*, 28, 175-180.
- _____ (1980) : « The Roman road-system of Asia Minor », *ANRW*, 2, 7. 2, 698-729.
- _____ (1981) : « Milestones of Pontus, Galatia, Phrygia and Lycia », *ZPE*, 43, 149-174.
- _____ (1983) : « The year's work : CIL XVII Fasc. 5. Roman roads and milestones of Asia Minor ; R.E.C.A.M. : Sinope », *AnatSt.*, 33, 9-10.
- _____ (1984a) : « Classis Pontica », *EA*, 4, 53-60.
- _____ (1984b) : « A Sinopean sculptor at Halicarnassus », *EA*, 4, 75-83.
- _____ (1984-1997) : « Sinope : Amphora – stamps, coins and inscriptions », *Anadolu (Anatolia)*, 23, 225-232.
- _____ (1985) : « Sinope and the Thracian coast », *Thracia Pontica II*, Jambol, 85-88.
- _____ (1986a) : « Sinopean amphoras », in Empereur & Garlan éd. 1986, 391-393.
- _____ (1986b) : « Stephane », *Anadolu Araştırmaları*, 10, 483-498.
- _____ (1987) : « The year's work : Roman roads and milestones of Asia Minor : 57 Sinop İli », *AnatSt.*, 37, 10.
- _____ (1988) : *Roman Roads and milestones of Asia Minor. Fasc. 2. An interim Catalogue of Milestones. Part 1*, BAR International Series 392 (i), Oxford.
- _____ (1990a) : « Sinopean notes 1 », *EA*, 16, 45-63.
- _____ (1990b) : « The legio V Macedonica in northern Asia Minor », *I^{er} Congrès International sur la mer Noire. Samsun 1988*, Ankara, 555-561.
- _____ (1990c) : « The year's work : Roman roads and milestones of Asia Minor 1989 : 57 Sinop », *AnatSt.*, 40, 9.
- _____ (1991a) : « Sinopean notes 2 », *EA*, 18, 141-156.
- _____ (1991b) : « New milestones from Pontus and Galatia », in : B. Rémy éd., *Pontica I. Recherches sur l'histoire du Pont dans l'Antiquité*, Saint-Etienne – Istanbul, 77-96.
- _____ (1991c) : « The definition of territories : Cappadocia », in : B. Le Guen-Pollet et O. Pelon éd., *La Cappadoce méridionale jusqu'à la fin de l'époque romaine. Etat des recherches. Actes du colloque d'Istanbul (Institut Français d'Etudes Anatoliennes, 13-14 avril 1987)*, Paris, 49-59.
- _____ (1992) : « Sinopean notes 3 », *EA*, 19, 45-59.
- _____ (1994a) : « Sinopean notes 4. Cults and divinities: the epigraphic evidence », *EA*, 23, 99-108.

- _____(1994b) : « Sinopean notes 5 », *EA*, 23, 109-111.
- _____(1999) : « The Iron Age on the Southern Black Sea Coast », *Les agglomérations côtières de la Thrace avant la colonisation grecque. THRACIA PONTICA IV. Actes du Symposium international de Sozopol, 6-12 octobre 1988*, Sofia, 237-240.
- _____(2004) : *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 64 : The inscriptions of Sinope, Part I*, Bonn.
- French, D.H. et Merkelbach, R. (1997) : « Eine Priesterin der Leukothea in Sinope », *EA*, 27, 67.
- Freret, M. (1743) : « Mémoire sur les Cimmériens », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres*, 19, 577-632.
- Gajdukevič, V.F. (1971) : *Das Bosporanische Reich*, Berlin-Amsterdam.
- Gallois, E. (1907) : *Asie Mineure et Syrie (sites et monuments)*, Paris.
- Gallotta, B. (1976) : « Serapide a Menfi », *PP*, 31, 128-142.
- Gamba, J.-F. de (1826) : *Voyage dans la Russie Méridionale*, Paris.
- Garelli, P. (1963) : *Les Assyriens en Cappadoce*, Paris.
- Garlan, Y. (1985) : « De l'usage par les historiens du matériel amphorique grec », *DHA*, 11, 239-255.
- _____(1988) : *Vin et amphores de Thasos*, Athènes-Paris.
- _____(1989) : « Le comblement d'un puits public à Thasos. 2. Les timbres céramiques », *BCH*, 113, 477-480.
- _____(1990a) : « Quelques réflexions sur les timbres amphoriques de Sinope », *1^{er} Colloque International sur la mer Noire, Samsun 1988*, Samsun, 549-554.
- _____(1990b) : « Remarques sur les timbres amphoriques de Sinope », *CRAI*, 490-507.
- _____(1994) : « Note d'information. Les premières fouilles amphoriques de Sinope », *CRAI*, 687-688.
- _____(1995) : « Sinope, ville reine de la mer Noire », *Archéologia*, 308, 32-39.
- _____(1999) : *Les timbres amphoriques de Thasos. I Timbres protothasiens et thasiens anciens*, Athènes-Paris.
- _____(2000) : *Amphores et timbres amphoriques grecs entre érudition et idéologie*, Paris.
- _____(2004) : *Les timbres amphoriques sinopéens sur amphores et sur tuiles trouvés à Sinope. Présentation et catalogue*, Istanbul.
- éd. (1999) : *Production et commerce des amphores anciennes en mer Noire, Colloque d'Istanbul, 1994*, Aix-en-Provence.
- Garlan, Y. et D. Kassab Tezgör (1996) : « Prospection d'ateliers d'amphores et de céramique de Sinope », *Anatolia Antiqua*, 4, 325-334.

- _____ (1999) : *Les ateliers amphoriques de Sinope (Turquie)* : (site internet du Ministère des Affaires Etrangères) : www.diplomatie.fr/culture/france/archeologie/turk/index.html.
- Garlan, Y. et I. Tatlıcan (1997a) : « Fouilles d'ateliers amphoriques à Zeytinlik (Sinope) en 1994 et 1995 », *Anatolia Antiqua*, 5, 307-316.
- _____ (1997b) : « 1994 ve 1995 yılları Zeytinlik (Sinop) amphora atölyeri kazıları », *KST*, 16-2, 337-351.
- _____ (1998) : « Fouilles d'ateliers amphoriques à Nisiköy et à Zeytinlik (Sinop) en 1996 et 1997 », *Anat. Antiqu.*, 6, 407-422.
- _____ (1999) : « Premières fouilles de l'atelier amphorique de Zeytinlik 1 à Sinope » in : Garlan éd. 1999, 21-25.
- Garnsey, P. (1985) : « Grain for Athens », in : P. A. Cartledge et F. D. Harvey, *Crux, Essays presented to G. E. M. de Sainte Croix on his 75th birthday*, Exeter, 62-75.
- Gates, M. H. (1995) : « Archaeology in Turkey », *AJA*, 99, 2, 207-255.
- Gauthier, P. (1966) : « Les clérouques de Lesbos et la colonisation athénienne au V^e siècle », *REG*, 79, 64-88.
- _____ (1998) : « Note d'information à propos de l'ouvrage de Jurij G. Vinogradov, *Pontische Studien* », *CRAI*, 4, 1185-1188.
- Gavriljuk, N. A. (2005) : « Fishery in the Life of Nomadic Population of the Northern Black Sea Area in the Early Iron Age » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 105-113.
- Gelzer, K. (1874) : « Sinope in den Keiltexten », *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 12, 114-121.
- Gemelli Careri, J. F. (1727) : *Voyage du Tour du Monde, tome premier : De la Turquie*, Paris.
- Georgiev, M., A. Petkov, D. Stoev et K. Velkovski (1991) : « Geophysical prospecting of the aquatoria of the Southern Black Sea coast aimed at reconstructing of the paleorelief », *Thracia Pontica V*, Sozopol, 317-327.
- Georgiev, M., K. Velkovski et A. Petkov (1991) : « Processing the results of geophysical prospecting of underwater archaeological site », *Thracia Pontica V*, Sozopol, 329-335
- Georgoudi, S. (2001) : « La procession chantante des Molpes de Milet », in : P. Brûlé et C. Vendries éd., *Chanter les dieux. Musique et religion dans l'Antiquité grecque et romaine*, Rennes, 153-171.
- Geyer, B. (2003) : « Données géographiques », in : B. Geyer et J. Lefort éd., *La Bithynie au Moyen-Âge*, Paris, 23-40.
- Gilbert, F. (2004) : *Le soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire*, Paris.
- Gökoglu, A. (1952) : *Paphlagonia*, Kastamonu.

- Golenko, K. V. (1961) : « Le trésor des monnaies sinopéennes et colchidiennes trouvées à Kobuleti (1948) », *VDI*, 42-61.
- Gorman, V. B. (1993) : *A history of Miletos from 500 to 432 BC*, PhD, Université de Pennsylvanie.
- Gouttman, A. (2003) : *La guerre de Crimée 1853-1856. La première guerre moderne*, Paris.
- Grace, V. (1934) : « The American Excavations in the Athenian Agora Fourth Report. Stamped Amphora Handles found in 1931-1932 », *Hesperia*, 3, 197-310.
- _____(1952) : « Timbres amphoriques trouvés à Délos », *BCH*, 76, 514-540.
- _____(1956) : « Stamped Wine Jar Fragments », in : L. Talcott, B. Philippaki et V. Grace, *Small objects from the Pnyx : II (Hesperia Suppl. 10)*, Princeton, 113-189.
- _____(1985) : « The Middle Stoa Dated by Amphora Stamps », *Hesperia*, 54, 1-54.
- Graf, F. (1979) : « Apollon Delphinios », *Museum Helveticum*, 36, 2-22.
- Graham, A. J.(1958) : « The date of the Greek penetration of the Black Sea », *BICS*, 5, 25-42.
- _____(1964) : *Colony and mother city in ancient Greece*, Manchester.
- _____(1971) : « Patterns in early Greek colonisation », *JHS*, 91, 35-47.
- _____(1982) : « The colonial expansion of Greece », *CAH²*, III-3, 83-162
- _____(1983) : « Olbia. Geschichte einer alt-griechischen Stadt am Schwarzen Meer by Juri Vinogradov » (note de lecture), *Gnomon*, 55, 461-462.
- _____(1990) : « Pre-colonial contacts: questions and problems » in : J. P. Descoevres éd., *Greek colonists and native populations. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology held in honour of Emeritus Professor A. D. Trendall, Sydney, 9-14 july 1985*, Canberra -Oxford, 45-60.
- _____(1994) : « Greek and Roman settlements on the Black Sea : historical background », in : Tsteskhladze éd. 1994, 4-10.
- Gramatopol, M. et G. Poenaru Bordea (1969) : « Amphora Stamps from Callatis and South Dobroudja », *Dacia n.s.*, 13, 127-282.
- Grammenos, D. V. et E. K. Petropoulos éd. (2003) : *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessalonique.
- Greaves, A. M. (2004) : « The cult of Aphrodite in Miletos and its colonies », *Anat. Stud.* 54, 27-33.
- Grenfeld, B. P. et A. S. Hunt (1901) : *The Amherst Papyri*, II, Londres.
- _____(1906) : *The Hibeh Papyri*, I, Londres.
- Gschntzer, F. (1958) : *Abhängige Orte im griechischen Altertum*, Munich.
- Gubel, E. (2004) : « Cumont & C° au pays des 1001 nuits/ennuis », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 97-110.

- Guérard (1858) : « Lechevalier (Jean-Baptiste) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 23, 516-518.
- Guldalı, N. (1979) : *Geomorphologie der Türkei. Erläuterung zur geomorphologischen Übersichtskarte der Türkei 1 : 2 000 000. Beihefte zum TAVO, Reihe A* (Naturwissenschaft), N° 4, Wiesbaden.
- Guyot de Fère (1856) : « Flandin (Eugène-Napoléon) », *Nouvelle biographie générale*, t. 17, Paris, 847-849.
- Haensch, R. (1997) : *Capita Provinciarum. Statthaltersitze und Provinzialverwaltung in der römischen Kaiserzeit*, Mayence.
- Halfmann, H. (1986) : *Itineraria principum. Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im römischen Reich*, Stuttgart.
- Hall, A. S. (1978) : « The year's work. R.E.C.A.M.: an Institute research programme. Sinop and Kastamonu : Lâdik : Ankara », *AnatSt.*, 28, 3.
- Hallof, L. K. Hallof et C. Habicht (1998) : « Aus der Arbeit der *Inscriptiones Graecae* II. Ehrendekrete aus dem Asklepeion von Kos », *Chiron*, 28, 101-142.
- Hamilton, W.J. (1842) : *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia*, Londres.
- HAMPL, F. (1939) : « Poleis ohne Territorium », *Klio*, 32, 1-60.
- Harrison, C. M. (1982a) : *Coins of the Persian satraps*, Ph. D. , University of Pennsylvania.
- _____(1986b) : « Persian names on coins of Northern Anatolia », *JNES*, 41, 3, 181-194.
- Hasenohr, C. et Müller, C. (2002) : « Gentilices et circulation des Italiens : quelques réflexions méthodologiques », *Les Italiens dans le monde grec. II^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle ap. J.- C. Actes de la Table Ronde, Paris, Ecole Normale Supérieure, 14-16 mai 1998, BCH, Supplément 41*, 11-20.
- Hatzfeld, J (1919) : *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris.
- Hatzopoulos, M. B. (1987) : « Le Pont-Euxin et le monde méditerranéen », *Acta Centri Historiae. Terra Antica Balcanica II, Actes du IX^e congrès d'épigraphie grecque et latine* , Sofia, 118-127.
- Hauptmann, H. (1983) : « Neue Funde eurasischer Steppennomaden in Kleinasien », *Beiträge zur Altertumskunde Kleinasien. Festschrift Kurt Bittel I*, Mayence, 251-270.
- Haussoulier, B. (1882) : « Inscriptions de Delphes (1) Décrets de proxénie », *BCH*, 6, 445-466.
- Head, B. V. (1887) : *Historia Numorum. A Manuel of Greek Numismatics*, Oxford.
- Heichelheim, F. (1925) : « Die auswärtige Bevölkerung im Ptolemäerreich », *Klio*, 18, 1-109.
- Heichelheim, F. M. et G. Schwarzenberger (1947) ; « An edict of Constantine the Great. A contribution to the study of interpolations », *Symbolae Osloenses*, 25, 1-19.

- Heinen, H. (2005a) : « Die Anfänge der Beziehung Roms zur nördlichen Schwarzmeerraum. Die Romfreundschaft der Chersonesiten (*IosPE I² 402*) », in : A. Coşkun éd. 2005, 31-54.
- _____(2005b) : « Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige – Kontroversen zum Appian, *Mithr.* 12f und Memnon 22, 3f », in : A. Coşkun éd. 2005, 75-90.
- Heisserer, A. J. (1980) : *Alexander the Great and the Greeks. The epigraphic evidence*, Norman.
- Hell, X.H. de (1854-60), *Voyage en Turquie et en Perse exécuté par ordre du gouvernement français pendant les années 1846, 1847 et 1848*, Paris.
- Henderson, B. W. (1923) : *The life and principate of the emperor Hadrian AD 76-138*, Londres.
- Herrmann, P. (1970) : « Zu den Beziehungen zwischen Athen und Milet im 5. Jahrhundert », *Klio*, 52, 163-173.
- Herzog, R. (1903) : « Vorläufiger Bericht über die archäologische Expedition auf der Insel Kos im Jahre 1902 », *Archäologischer Anzeiger*, 186-199.
- _____(1905) : « Ein Brief des Königs Ziaëlas von Bithynien an die Koer », *Mitteilungen der kaiserlich deutschen archäologischen Instituts – Athenische Abteilung*, 30, 173-182.
- Heubner, H. (1976) : *P. Cornelius Tacitus. Die Historien. Kommentar*, Heidelberg.
- Hiebert F.T. (2001) : « Black Sea coastal cultures : trade and interactions », *Expedition*, 43.1, 11-20.
- Hiebert, F., D. Smart, O. Doonan et A. Gantos (1997) : « Survey in the hinterland of Sinop, Turkey », *AJA*, 101, 377.
- Hill, S.(1995) : « The first Season of rescue excavation at Çiftlik (Sinop) », *AnatSt*, 45, 219-231.
- _____(1998) : « Rescue escavations at Çiftlik (Sinop) », in : R. Matthews éd., *Ancient Anatolia. Fifty years work by the British Institute of Archaeology at Ankara* », Londres, 285-300.
- Hill, S. et Hilton, J. (1993) : « Sinop 1993 », *British Institute of Achaeology at Ankara 45th Annual Report*, 34.
- _____(1994) : « The year's work : Sinop 1993 », *AnatSt*, 44, 15-16.
- Hind, J. F. G. (1976) : « The eagle-head coins of Sinope », *NC*, 136, 1-6.
- _____(1983-1984) : « Greek and Barbarian peoples on the shores of the Black Sea », *Archaeological Reports*, 30, 71-97.
- _____(1988) : « The colonisation of Sinope and the South East Black Sea area », in : O. Lordkipanidzé éd., *Les communautés régionales ethno-politiques du littoral de la mer Noire aux VII-IV s av. n. è. Actes du IV^e symposium sur l'histoire ancienne de la mer Noire, Tskhaltubo-Vani, 1985*, Tbilissi, 207-223.
- _____(1994) : « The Bosporan kingdom », *CAH*, 6², Cambridge, 476-511.

- _____(1999) : « The dates and mother cities of the Black Sea colonies (Pseudo-Scymnus and the Pontic contact zone) » in : Lordkipanidzé & Lévêque éd.1999, 25-30.
- Hoefler (1856) : « Dupré (Adrien) », *Nouvelle Biographie Générale*, t. 15, Paris, 364.
- Hoët-Van Cauwenberghe, C. (2005) : « Onomastique latine en zone hellénophone : pratiques dans le Péloponnèse », in : Desmuliez & Hoët-Van Cauwenberghe éd. (2005), 71-93.
- Höhfeld, V. (1995) : *Türkei. Schwellenland der Gegensätze*, Gotha.
- Holleaux, M. (1938) : *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecques*, t. I, Paris.
- Hollstein, W. et F. Jarman (1995) : « Isis und Sarapis in Ionopolis », *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 45, 29-37.
- Hondius, J. J. E. (1921) : « Novae Inscriptiones Atticae », *Mnemosyne*, 49, 201-204.
- Hornbostel, W. (1978) : « Sarapiaca I », *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, vol. II, Leyde, 501-518.
- Hultsch (1897) : « Billaros », *RE*, III-1.
- Hurter, S. et E. Pászthory (1984) : « Archaischer Silberfund aus dem Antilibanon », in : A. Houghton, S. Hurter, P. Erhardt Mottahedeh, J. Ayer Scott éd., *Studies in honor of Leo Mildenberg*, Wetteren, 111-125.
- Hütteroth, W. D. et V. Höhfeld (2002) : *Türkei*, Darmstadt.
- Huxley, G. L.(1960) : « Homeric Syria. I Homeric Syria », *GRBS*, 3-1, 17-30.
- Imhoof-Blumer, F. (1901) : *Kleinasiatische Münzen*, Vienne.
- _____(1912) : « Die Kupferprägung des mithridatischen Reiches und andere Münzen des Pontos und Paphlagoniens », *Numismatische Zeitschrift*, 45, 169-192.
- Irima, M. (1980) : « Date noi privind așezările getice din Dobrogea în două epoci a fierului », *Pontica*, 13, 66-118.
- _____(1983) : « Date noi privind necropolele din Dobrogea în două epoci a fierului », *Pontica*, 16, 69-147.
- _____(1991) : « Noi mărturii arheologice privind a două epoci a Fierului în Dobrogea », *Pontica*, 24, 97-121.
- Irima, M. et N. Conovici (1990) : « Săpăturile arheologice în așezarea getică fortificată de la Satu Nou, com. Oltina, jud. Constanța – Campania 1989 », *Pontica*, 23, 81-96.
- Isaac, B. (1986) : *The Greek settlements in Thrace until the macedonian conquest*, Leyde.
- Îșin, A. (1998) : « Sinop region field survey », *Anat. Antiqu.*, 6, 93-139.
- Îșin, A., Î. Tatlıcan et M. Îșin (1989) : *Sinop*, Ankara.
- Ivantchik, A. I. (1993) : *Les Cimmériens au Proche-Orient*, Fribourg-Göttingen.

- _____(1994) : « On the question of ethnic attribution and archaeological culture of Cimmerians. I. Cimmerian monuments of the Near East », *VDI*, 3, 210, 148-168.
- _____(1995) : « On the question of ethnic origin and archaeological culture of the Cimmerians. II. Early Scythian finds in Asia Minor », *VDI*, 1, 212, 3-23
- _____(1997a) : « Les légendes de fondation de Sinope du Pont », *REA*, 99, 1-2, 33-45.
- _____(1997b) : « Das Problem der ethnischen Zugehörigkeit der Kimmerier und die kimmerische archäologische Kultur », *Praehistorische Zeitschrift*, 72, 12-53.
- _____(1998) : « Die Gründung von Sinope und die Probleme der Anfangsphase der griechischen Kolonisation des schwarzmeergebietes » in : G. R. Tsteskladze éd., *The Greek colonisation of the Black Sea area, Historia Einzelschriften* 121, Stuttgart, 297-330.
- _____(2001) : « Die archäologische Spuren der Kimmerier im Vorderen Orient und das Problem der Datierung der vor- und frühskythischen Kulturen », in : R. Eichmann et H. Parzinger éd., *Migration und Kulturtransfer. Der Wandel vorder- und zentralasiatischer Kulturen im Umbruch vom 2. Zum 1. Vorchristlichen Jahrtausend, Akten des Internationalen Kolloquiums Berlin, 23 bis 26. November 1999*, Bonn, 329-342.
- _____(2005) : *Am Vorabend der Kolonisation. Das nördliche Schwarzmeergebiet und die Steppennomaden des 8.-7. Jhs. V. Chr. in der klassischen Literaturtradition : Mündliche Überlieferung, Literatur und Geschichte*, Berlin-Moscou.
- Jacopy, G. (1932) : *Clara Rhodos*, vol. II, part. II, Rhodes.
- _____(1937) : *Esplorazioni e studi in Paphlagonia e Cappadocia. Relazione sulla seconda campagna esplorativa Agosto-Ottobre 1936*, Rome.
- Jacques, F. et J. Scheid (1990) : *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. – 260 ap. J.C., t. 1 : les structures de l'empire romain*, Paris.
- Jakobson, A. L. (1981) : « A propos des relations entre les régions littorales au nord et au sud de la mer Noire », *Byzantinoslavica*, 42, 43-51.
- Jaubert, P. A. (1821) : *Voyage en Arménie et en Perse*, Paris.
- Jeffery, L. H. (1961) : *The local scripts of archaic Greece*, Oxford.
- Jefremov, N. (1989) : « Einige vergessene Keramikstempel von Sinope aus dem Mittelmeerraum », *Klio*, 71-2, 550-554.
- _____(2003) : « Die *aisymnetai* von Sinope », *Klio*, 85-1, 9-14.
- Jerphanion, G. de (1914-1921) : « Inscriptions de Cappadoce et du Pont », *Mélanges de la faculté orientale. Université Saint Joseph Beyrouth*, 7, 1-22
- Jessen (1901) : « Delphinios », *RE*, IV-2, col. 2513-2515.
- _____(1903) : « Dikaiosynos », *RE*, VI-1, col. 565.

- _____(1912) : « Helikonios », *RE*, VIII-1, col. 9-11.
- Jesus, P. S. de (1978) : « Metal resources in ancient Anatolia », *Anat. Stud.*, 28, 97-102.
- _____(1980) : *The Development of Prehistoric Mining and Metallurgy in Anatolia*, BAR International Series 74, Oxford.
- Jöhrens, G. (1999a) : *Die Amphorenstempel im Nationalmuseum von Athen*, Mayence.
- _____(1999b) : « Kerameikos : griechische Amphorenstempel spätklassischer und hellenistischer Zeit », *MDAI (Ath)*, 114, 157-170.
- Jones, A. H. M. (1939) : « Civitates liberae et immunes in the East », in : W. M. Calder et J. Keil éd., *Anatolian Studies presented to William Hepburn Buckler*, Manchester, 103-117.
- _____(1971) : *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford.
- Jones, C.P. (1988) : « A monument from Sinope », *JHS*, 108, 193-194.
- Jordanov, C. (1982) : « Thraces et Cimmériens », *Thracia Pontica I*, Sofia, 183-187.
- Judeich, W. (1892) : *Kleinasiatische Studien*, Marburg.
- Kaçarava, D., Kvirkélia, G. et O. D. Lordkipanidzé (1999) : « Les contacts entre les Grecs et les populations locales de la mer Noire. Chronologie et typologie » in : Lordkipanidzé & Lévêque éd. 1999, 65-100.
- Kaibel, G. (1878) : *Epigrammata graeca ex lapidibus collecta*, Berlin.
- Kammerer-Grothaus, H. (1976) : « Plakettenvasen aus Sinope », *Archäologischer Anzeiger*, 91, 237-252.
- Kassab Tezgör, D. (1995) : « Sinop'ta seramik ve anfora atölyerinin incelenmesi », *AST*, 12, 177-190.
- _____(1996a) : « Fouilles des ateliers d'amphores à Demirci près de Sinope en 1994 et 1995 », *Anat. Antiqu.*, 4, 335-354.
- _____(1996b) : « Demirci-Sinop anfora atölyelerinin », *KST*, 17, 277-291.
- _____(1998) : « Prospection sous-marine près de la côte sinopéenne: transport d'amphores depuis l'atelier et navigation en mer Noire », *Anat. Antiqu.*, 6, 443-449.
- _____(1999) : « Types amphoriques fabriqués à Demirci, près de Sinope » in : Garlan éd. 1999, 117-123.
- _____(2001) : « Amphores exportées de mer noire en Syrie du Nord », *Anat. Antiqu.*, 9, 105-115.
- _____(2002) : « La production sinopéenne et ses relations avec la Colchide à l'époque romaine », *Pont Euxin et commerce. La genèse de la « route de la soie ». Actes du IX^e Symposium de Vani (Colchide) 1999*, Paris, 199-218.
- Kassab Tezgör, D. et M. Akkaya (2000) : « Les amphores "pseudo-colchidiennes" du musée de Samsun », *Anat. Antiqu.*, 8, 127-141.

- Kassab Tezgör, D. et F. Dereli (2001) : « Rapport de la fouille de Demirci-Sinop 2000 », *Anat. Antiqu.*, 9, 215-225.
- _____ (2002) : « Sinop-Demirci amphora atölyeri 2000 kazısı », *KST*, 23-2, 235-242.
- Kassab Tezgör, D. et İ. Tatlıcan (1997) : « Sinop-Demirci anfora atölyerinin 1995 kazısı », *KST*, 18-2, 353-365.
- _____ (1998) : « Fouilles des ateliers d'amphores à Demirci près de Sinop en 1996 et 1997 », *Anat. Antiqu.*, 6, 423-442.
- _____ (2000) : « Sinop-Demirci malzemesi 1998 yılı araştırma dönemi », *KST*, 21-2, 315-322.
- Kassab Tezgör, D. et M. Touna (2001) : « Amphores exportées de mer Noire en Syrie du Nord », *Anat. Antiqu.*, 9, 105-115.
- Kassab Tezgör, D., S. Lemaître et D. Pieri (2003) : « La collection d'amphores d'İsmail Karakan à Sinop », *Anat. Antiqu.*, 11, 169-200.
- Katz, V. I. (1994) : *The Ceramic Stamps of Tauric Chersonesos*, Saratov.
- _____ (2003) : « A new chronology for the ceramic stamps of Herakleia Pontike », in : P. Guldager Bilge, J. Munk Højte et V. F. Stolba éd., *The Cauldron of Ariantas. Studies presented to A. N. Ščelov on the occasion of his 70th birthday*, Aarhus, 261-278.
- Keaveney, A. (1992) : *Lucullus. A life*, Londres-New York.
- Kehoe, D. et M. Peachin (1991) : « Testamentary trouble and an imperial rescript from Bithynia », *ZPE*, 86, 155-162.
- Kiachkina, P. (1994) : « Les contacts commerciaux des Thraces de la région de Bourgas avec le monde égéen (IV^e-II^e s. av. J.-C.) (d'après les trouvailles archéologiques dans le sanctuaire thrace aux environs d'Aquae Calidae », in : M. Lazarov et K. Angelova éd., *Actes du Symposium International Thracia Pontica V : les ports dans la vie de la Thrace ancienne : 7-12 octobre 1991*, Sozopol, Sozopol, 175-190.
- Kienast, D. (1966) : *Untersuchungen zu den Kriegsflotten der römischen Kaiserzeit*, Bonn.
- Kleiner, F. S. (1971) : « The Alexander Tetradracms of Pergamum and Rhodes », *ANSMN*, 17, 95-125.
- Kleiner, G. (1955) : « Ponstiche Reichsmünzen », *Istanbuler Mitteilungen*, 6, 1-21.
- Klinkott, H. (2000) : *Die Satrapenregister der Alexander- und Diadochenzeit*, *Historia Einzelschriften* 145, Stuttgart.
- Knoepfler, D. (1993) : « Les *Kryptoi* du stratège Epicharès à Rhamnonte et le début de la guerre de Chrémonidès », *BCH*, 117, 327-341.
- Kolev, V. (1986) : « The Greek colonization and the Ionian geographical tradition about Scythia », in : A. Fol et M. Lazarovéd., *THRACIA PONTICA III. Troisième Symposium International*,

- “*Les Thraces et les colonies grecques VII-V^e s. av. n.è.*”, *Sozopol, 6-12 octobre 1985*, Sofia, 311-319.
- Konuk, K. (1998) : *The coinage of the Hekatomnides of Caria*, Ph.D, Oxford.
- Kraay, C. M. et P. R. S. Moorey (1968) : « Two Fifth Century Hoards from the Near East », *RN*, 10, 181-235.
- _____ (1981) : « A Black Sea hoard of the late fifth century BC », *NC*, 141, 1-19.
- Krapivina, V. et P. Diatroptov (2005) : « An inscription of Mithridates VI Eupator’s governor from Olbia », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 11, 3-4, 167-180.
- Krebs, S. A. (1999) : « Sinope and the Geto-Dacians », *AJA*, 103, 294.
- Krings, V. (2004) : « Franz et Eugène Cumont et la Turquie de 1900 », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 76-96.
- Krings, V. et I. Tassignon éd. (2004) : *Archéologie dans l’Empire ottoman autour de 1900 : entre politique, économie et science*, Bruxelles-Rome.
- Kryzhytskyy, S. D., V. V. Krapivina, N. A. Lejpunskaja et V. V. Nazarov (2003) : « Olbia – Berezan », in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 389-505.
- Kubińska, J. (1968) : *Les inscriptions funéraires dans les inscriptions grecques de l’Asie Mineure*, Varsovie.
- Kubitschek, J. W. (1889) : *Imperium romanum tributim discriptum*, Prague-Vienne-Leipzig.
- Kubitschek, W. (1908) : « Die Zeitsrechnung der Stadt Sinope », *Numismatische Zeitschrift*, 41, 67-72.
- Kündig-Steiner, W. éd. (1974) : *Die Türkei. Raum und Mensch, Kultur und Wirtschaft in Gegenwart und Vergangenheit*, Tübingen-Bâle.
- Kuzucuoğlu, C. et Andrieu, A. (1998) : « Les ateliers de Demirci (Sinop). Approche géomorphologique du site et premiers éléments de réponses analytiques », *Anat. Antiqu.*, 6, 451-456.
- Labaree, B. W. (1957) : « How the Greeks sailed into the Black Sea », *AJA*, 61, 29-33.
- Labarre, G. (2004) : « Phrouarques et phrouroi des cités grecques d’Asie Mineure à l’époque hellénistique », in : Couvenhes & Fernoux éd. 2004, 221-248.
- Lacour, L. (1858) : « Hommaire de Hell (Ignace-Xavier Morand) », *Nouvelle biographie générale*, t. 25, Paris, 64-65.
- Lacroix, L. (1949) : *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique*, Liège.
- La’da, C. A. (2002) : *Foreign ethnics in hellenistic Egypt*, Louvain-Paris-Dudley.

- Lahi, B. (2000) : « Die Transportamphoren in der Sammlung des archäologischen Instituts der Universität zu Köln », *ZPE*, 129, 117-128.
- Lahn, E. (1948) : « Mouvements tectoniques jeunes en Anatolie », *Bulletin de la Société Géologique de France*, 6-7, 521-527.
- Lambert, M. (1964) : « Le destin d'Ur et les routes commerciales », *Rivista degli Studi Orientali*, 39, 89-109.
- Landucci Gattinoni, F. (1979) : « Eumenes : ἔτηλος ἀνὴρ καὶ ξένος », in : M. Sordi éd., *Conoscenze etniche e rapporti di convivenza nell'antichità, Contributi dell' Istituto di storia antica*, vol. 6, Milan, 98-107.
- Langella, A. (1989) : « Sinope, Datame e la Persia », *Dialoghi di Archeologia*, 7, 93-104.
 _____(1997) : *Sulle origini di Sinope. Analisi della tradizione precoloniale e coloniale*, Naples.
- Lanier, L. (1889) : *L'Asie. Choix de lectures de géographie accompagnées de résumés, d'analyses, de notices historiques, de notes explicatives et bibliographiques, Première Partie (Asie russe, Turkestan, Asie ottomane, Iran)*, Paris.
- Lasserre, F. (1981) : *Strabon. Géographie. Tome IX (Livre XII)*, Paris.
- Lazarov, M. (1978) : « Sinope et le marché ouest-pontique », *Bulletin du Musée National de Varna*, 14, 11-65 (en bulgare, résumé en français).
 _____(1986) : « Les timbres amphoriques grecs et les problèmes commerciaux en Thrace Pontique », in : Empereur & Garlan éd. 1986, 401-405.
- Le Bas, P. et W. H. Waddington (1870) : *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, tome III : Inscriptions grecques et latines recueillies en Asie Mineure*, Paris.
- Le Bohec, Y. (1989) : *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris.
- Le Bohec, Y. éd. (2000) : *Les légions de Rome sous le Haut-Empire. Actes du Congrès de Lyon (17-19 septembre 1998)*, Lyon.
- Le Dinahet, M.-T. (2003) : « Aspects de l'hellénisme en Asie Mineure », in : Le Dinahet (éd.) 2003, 120-149.
- Le Dinahet, M.-T. éd. (2003) : *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au I^{er} siècle avant notre ère*, Nantes.
- Le Quien, M. (1740) : *Oriens Christianus*, t. I, Paris.
- Le Rider, G. (1986) : « Les alexandres d'argent en Asie Mineure et dans l'Orient séleucide au III^e s. av. J.-C. (c. 275-c. 225). Remarques sur le système monétaire des Séleucides et des Ptolémées », *Journal des Savants*, 3-51, pl. I-VI.
 _____(1997) : « Histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique (sur les monnaies séleucides) », *Annuaire du Collège de France 1996-1997, Résumé des cours*, 97, 811-828.

- _____(1999) : *Etudes d'histoire monétaire et financière du monde grec. Ecrits 1958-1998*, Athènes.
- Le Rider, G. et N. Olcay (1987) : « Le trésor de Kirazlı (près d'Amasia): IGCH 1369 », *Anat. Antiqu. Eski Anadolu*, 23-34.
- Leaf, W. (1916) : « The commerce of Sinope », *JHS*, 36, 1-15.
- Leake, W. M. (1824) : *Journal of a tour in Asia Minor with comparative remarks on the ancient and modern geography of that country*, Londres.
- Lechevalier, J. - B. (1800-1802) : *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, Paris
- Leclant, J. éd. (2005) : *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris.
- Leclercq, H.(1950) : « Sinope », *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, T. 15, 1ère partie, Paris, 14491-1494.
- Lehman, G. A. (2005) : « Bilanzierende Betrachtungen zur Entwicklung der 'Romfreundschaft' im zweiten und ersten Jahrhundert v. Chr. », in : A. Coşkun éd. 2005, 271-277.
- Lendle, O. (1995) : *Kommentar zur Xenophons Anabasis (Bücher 1-7)*, Darmstadt.
- Lenfant, D. (1991) : « Milieu naturel et différences ethniques dans la pensée grecque classique », *Ktema*, 16,111-123.
- Lenger, M.-T. (1957) : « Anses d'amphores et tuiles timbrées de Thasos », *BCH*, 81, 302-321.
- Lenger, M.-T. et V. Grace (1958) : « Anses d'amphores et tuiles timbrées de Thasos (trouvailles des années 1954 et 1957) », *BCH*, 1982, 368-434.
- Leschorn, W. (1993) : *Antike Ären. Zeitrechnung, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Taurus*, *Historia Einzelschriften* 81, Stuttgart.
- Lévêque, P. (1964) : *L'aventure grecque*, Paris.
- _____(1990) : « Le Pont-Euxin archaïque. Certitudes et questionnements », in Lordkipanidzé & Lévêque éd. 1990, 321-325.
- _____(1991a) : « Une synthèse sur l'archéologie du Pont-Euxin », *DHA*, 17, 1, 445-446.
- _____(1991b) : « Le Pont-Euxin sur des millénaires », *DHA*, 17-2, 93-94.
- _____(1993) : « La richesse foisonnante de l'Emporion », in : Bresson & Rouillard 1993, 227-231.
- Levick, B. (1967) : *Roman colonies in southern Asia Minor*, Oxford.
- Levy, E. (1995) : « Le rêve chez Hérodote », *Ktema*, 20, 17-27.
- Levy, I. (1895) : « Etudes sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. Première série : l'Éclésiá, la Boulé, la Gérousia », *REG*, 8, 203-250.
- _____(1899) : « Etudes sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. Seconde série : les offices publics », *REG*, 12, 255-289.
- _____(1901) : « Etudes sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. Troisième série », *REG*, 14, 350-371.

- _____ (1909) : « Sarapis », *Rev.Hist. Rel.*, 60, 284-298.
- _____ (1910) : « Sarapis », *Rev.Hist. Rel.*, 61, 162-196.
- _____ (1911) : « Sarapis », *Revue de l'histoire des Religions*, 63, 125-147.
- Lewis, D. M. (1977) : *Sparta and Persia*, Leyde.
- _____ (1992) : « The Thirty years'Peace », *CAH V²*, 121-146.
- Licheli, V. (1997) : « Greek cities of the Pontos Euxeinos: preliminary results from recent studies », in : J. M. Fossey éd, *Proceedings of the First international conference on the archaeology and history of the Black Sea (Mc Gill University, 22-24 november 1994)*, Amsterdam, 109-119.
- Liebmann-Frankfort, T. (1969) : *La frontière orientale dans la politique extérieure de la République romaine depuis le traité d'Apamée jusqu'à la fin des conquêtes asiatiques de Pompée (189/8-63)*, Bruxelles.
- Lifshitz, B. (1974) : « Monuments et inscriptions de la Paphlagonie et du Pont », *Grazer Beiträge*, 2, 97-104.
- Lippold (1929) : « Sthennis », *RE*, III A 2, 2479-2480.
- Lohmann, H. (2004) : « Méliá, le Panionion et le culte de Poséidon Héliconios » in : G. Labarre éd, *Les cultes dans les mondes grec et romain. Actes du colloque de Lyon 7-8 juin 2001*, Lyon-Paris, 31-49.
- Londely, P. (1990) : « Greek colonists and Delphi » in : J. P. Descoevres éd., *Greek colonists and native populations. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology held in honour of Emeritus Professor A. D. Trendall, Sydney, 9-14 july 1985*, Canberra-Oxford, 117-127.
- Longo, F. (1999) : « Mileto », in : E. Greco éd., *La città greca antica. Istituzioni, società e forme urbane*, Rome, 183-203.
- Lordkipanidzé, O. (1990) : « Les problèmes fondamentaux du littoral de la mer Noire dans l'Antiquité », in Lordkipanidzé & Lévêque éd. 1990, 327-345.
- Lorkipanidzé, O. et P. Lévêque éd. (1990) : *Le Pont-Euxin vu par les Grecs. Sources écrites et archéologie. Symposium de Vani (Colchide), septembre-octobre 1987, Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 427, Paris.
- _____ (1996) : *Sur les traces des Argonautes. Actes du 6^e Symposium de Vani (Colchide), 22-29 septembre 1990, Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, 613, Paris.
- _____ (1999a) : *La mer Noire zone de contacts. Actes du VII^e Symposium de Vani (Colchide), 26-30 IX 1994*, Paris.

- _____(1999b) : *Religions du Pont-Euxin, Actes du VIII^e Symposium de Vani (Colchide)*, 1997, Paris.
- Loriot, X. (1974) : « Le statut administratif du Pont sous le Haut-Empire », *BSAF*, 109-111.
- _____(1976) : « Le Pont au III^e s. de notre ère », *BSAF*, 44-61.
- _____(2006) : « Le culte impérial dans le Pont sous le Haut-Empire », in : A. Vigourt, X. Loriot, A. Bérenger-Badel et B. Klein éd., *Pouvoir et religion dans le monde romain*, Paris, 521-540.
- Louis, H. (1985) : *Landeskunde der Türkei. Vornehmlich Aufgrund eigener Reisen*, Stuttgart.
- Lovatti, G. (1862) : « Medaglia di L. Elio Cesare battuta nella Colonia Sinope », *Bolletino dell'Instituto di corrispondenza archeologica*, 131-134.
- Lucius, E. (1904) : *Die Anfänge des Heiligenkults in den christlichen Kirche*, Tübingen.
- Lungu, V. (1994) : « Amfore ștamtilate din nordul Dobrogei », *Pontica*, 27, 133-155.
- Lund, H. S. (1992) : *Lysimachus. A Study in early hellenistic Kingship*, Londres-New York.
- Lund, J. et V. Gabrielsen (2005) : « A Fishy Business : Transport Amphorae of the Black Sea Region as a Source for the Trade in Fish and Fish Products in the Classical and Hellenistic Periods » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 161-169.
- Lund Jacobsen, A. L. (2005) : « The Reliability of Fishing Statistics as a Source for Catches and Fish Stocks in Antiquity » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 97-104.
- Lynch, H. F. B. (1901) : *Armenia Travels and Studies*, vol. I, *The Russian Provinces*, Londres.
- Macro, A. D. (1980) : « The cities of Asia Minor under the Roman Imperium », *ANRW* II, 7. 2, 658-697.
- Maffre, F. (2002) : *La Phrygie Hellespontique – Etude historique*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux 3.
- Magie, D. (1950) : *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton.
- _____(1953) : « Egyptian deities in Asia Minor in inscriptions and on coins », *AJA*, 57, 3, 163-187.
- Majer, H. G. (1997) : « Mordtmann (e.v.) », *Neue Deutsche Biographie*, t. 18, Berlin, 92-94.
- Majeska, G. P. (1984) : *Russian travellers to Constantinople in the fourteenth and fifteenth Centuries*, Washington.
- Maksimova, M. I. (1956) : *Les villes antiques du sud-est de la mer Noire. Sinope, Amis, Trapézonte*, Moscou-Léningrad (en russe).
- Malkin, I. (1987) : *Religion and Colonization in ancient Greece*, Leyde.
- Malte Brun (1811) : « nouveaux voyages dans l'Asie Mineure, par un consul général de France », *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, 14, 408-409.
- Mannert, K. (1802) : *Geographie der Griechen und Römert. 6 Kleinasien vol. 3*, Nurenberg.

- Maraval, P. (2004) : *Lieux saints et pèlerinages d'Orient. Histoire et géographie des origines à la conquête arabe*, Paris, 2004.
- Marek, C. (1993) : *Stadt, Ära und Territorium in Pontus-Bithynia und Nord-Galatia*, Tübingen.
 _____(2003) : *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im Norden Kleinasiens*, Mainz am Rhein.
- Marin, B. et C. Virlouvet (2003) : *Nourrir les cités de Méditerranée. Antiquité – Temps modernes*, Paris.
- Maroti, E. (1970) : « Die Rolle der Seeräuber in der Zeit der mithridatischen Kriege », in : L. de Rosa, *Ricerche storiche ed economiche in memoria di Corrado Barbagallo*, t. I, Naples, 479-493.
- _____ (1985-1988) : « ΠΕΠΙΟΔΟΝΙΚΗΣ Anmerkungen zum Begriff Perioden-Sieger bei den Panhellenischen Spielen », *Acta Antiqua*, 31, 335-355.
- Marshall, A. J. (1968) : « Pompey's organization of Bithynia-Pontus », *JRS*, 58, 103-109.
- Martin, M.E. (1998) : « Some miscellaneous notes on the town and antiquities of Sinop, mainly from travellers accounts », *AnatSt.*, 48, 175-180.
- Mason, H. J (1974) : *Greek Terms for Roman Institutions*, Toronto.
- Masson, O. (1986) : « Les anses d'amphores et l'anthroponymie grecque », in : Empereur & Garlan éd., 37-44.
- Matran, R. éd. (1989) : *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris.
- Matthews, V. J. (1978) : « Chalybes, Syri, and Sinope : the Greeks in the Pontic regions », *Ancient World*, 1-3, 107-108.
- Mattingly, H. B. (1966) : « Periclean imperialism », *Ancient Society and institutions. Studies presented to Victor Ehrenberg on his 75th birthday*, Oxford, 192-223.
- _____ (1996) : « Athens and the Black Sea in the Fifth Century BC », in : Lorkipanidzé & Lévêque éd. 1996, 151-157.
- Mazon, P. (1959) : *Introduction à l'Illiade*, Paris.
- Mc Ging, B. C. (1986a) : *The foreign policy of Mithridates VI Eupator king of Pontus*, Leyde.
 _____ (1986b) : « The Kings of Pontus : some problems of identity and date », *RhMus*, 129, 248-259.
- Mc Nicoll, A. W. (1997) : *Hellenistic fortifications from the Aegean to the Euphrates*, Oxford.
- Mehl, A. (1987) : « Der Überseehandel von Pontos », in : Olshausen éd., *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums, 1, 1980*, Bonn, 103-186.
- Meiggs, R. (1979) : *The Athenian Empire*, Oxford.

- Meiggs, R. et D. Lewis (1969) : *A selection of Greek historical inscriptions to the end of the Fifth Century B.C.*, Oxford.
- Meloni, P. (1951) : « La grande rivolta dei satrapi contro Artaserse II (370-359 a.C.) », *RSI*, 63-1, 7-27.
- Mendel, G. (1903) : « Inscriptions de Bithynie et de Paphlagonie », *BCH*, 27, 314-333.
- Meritt, B. D. et A. B. West (1934) : *The Athenian assessment of 425 B.C.*, Ann Arbor.
- Meritt, B. D., Wade-Gery, H. T. et Mc Gregor, M. F. (1950) : « Perikles' Pontic expedition », *The Athenian tribute lists*, Princeton, vol. II, 114-117
- Merkelbach, R. (1980) : « Der Kult der Hestia im Prytaneion der griechischen Städte », *ZPE*, 37, 77-92.
- _____ (1991) : « Die Grabsäule des Diogenes aus Sinope », *EA*, 17, 50.
- Merkelbach, R. et J. Stauber (2001) : « Epigramme aus Sinope und Amaseia », *EA*, 33, 69-78.
- Merkelbach, R. et J. Stauber, éd. (2001) : *Steinepigramme aus dem griechischen Osten. Band 2 : Die Nordküste Kleinasiens (Marmarameer und Pontos)*, Munich-Leipzig.
- Méry, J. (1855) : *Constantinople et la mer Noire*, Paris.
- Meyer, Ed. (1879) : *Geschichte des Königsreichs Pontos*, Leipzig.
- Meyer, Er. (1925) : *Die Grezen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, Zürich-Leipzig.
- Michel, C. (1900) : *Recueil d'inscriptions grecques*, Paris.
- Michon, E. (1908) : « Sur une tablette d'héliaste récemment acquise par le Louvre », *BSNAF*, 352-360.
- Miltner, F. (1939) : « Die erste milesische Kolonisation im Südpontus », in : W. M. Calder et J. Keil éd., *Anatolian Studies presented to William Hepburn Buckler*, Manchester, 191-195.
- Minas Bijiskyan, P. (1969) : *Karadeniz kıyıları tarih ve coğrafyası 1817-1819*, Istanbul.
- Minns, E. H. (1912-1913) : *Scythians and Greeks. A survey of ancient history and archaeology on the north coast of the Euxine from the Danube to the Caucasus*, New York
- Mitchell, S. (1979a) : « Iconium and Ninica – Two double communities in Roman Asia Minor », *Historia*, 28, 409-438.
- _____ (1979b) : « R.E.C.A.M. notes and studies n°5. A Roman family in Phrygia », *AnatSt.*, 29, 13-22.
- _____ (1982) : *Regional Epigraphic Catalogues of Asia Minor (R.E.C.A.M.) II. The Ankara District. The inscriptions of North Galatia*, BAR International Series 135, Oxford.
- _____ (1983) : « The Balkans, Anatolia, and Roman armies across Anatolia », in : Mitchell éd. 1983, 131-150.

- _____(1984) : « The Greek City in the Roman World : the case of Pontus and Bithynia », *Praktika, VIII^e congrès international d'épigraphie grecque et latine, Athènes 1982, t. 1*, Athènes, 120-133.
- _____(1990) : « Festivals, games, and civic life in Roman Asia Minor », *JRS*, 80, 183-193.
- _____(1993) : *Anatolia. Land, men and gods in Asia Minor. Vol. 1 : The Celts and the impact of Roman rule ; Vol. 2 : The Rise of the Church*, Oxford.
- _____(1999) : « The Cult of Theos Hypsistos between Pagans, Jews, and Christians », in : Athanassiadi, P. et Frede, M. éd., *Pagan Monotheism in Late Antiquity*, Oxford, 81-148.
- _____(2004) : « Les Galates : représentation et réalité », in : A. Erskine éd., *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, Rennes, 367-382.
- _____(2005) : « Olive cultivation in the economy of Asia Minor », in : Mitchell & Katsari éd. 2005, 83-113.
- Mitchell, S. éd. (1983) : *Armies and Frontiers in Roman and Byzantine Anatolia. Proceedings of a colloquium held at University College, Swanssea, in April 1981*, BAR International Series 156, Oxford.
- Mitchell, S. et C. Katsari éd. (2005) : *Patterns in the Economy of Roman Asia Minor*, Swansea.
- Mitchell, S. et M. Waelkens (1998) : *Pisidian Antioch. The site and its monuments*, Classical Press of Wales.
- Monachov, S. J. (1993) : « Les amphores de Sinope », *Anat. Antiqua.*, 2, 107-132.
- _____(2003) : « Amphorae from unidentified centres in the northern Aegean (the so-called « proto-thasian » series according to I. B. Zeeb », in : P. Guldager Bilde, J. Munk Højte et V. F. Stolba éd., *The cauldron of Ariantas. Studies presented to A. N. Ščelov on the occasion of his 70th birthday*, Aarhus, 247-259.
- Mooren, L. et W. Swinnel (1975) : *Prosopographia Ptolemaica*, VIII, Amsterdam.
- Moorey, P. R. S. (1980) : *Cemeteries in the First Millennium B.C. at Deve Hüyük, near Carchemisch, saevaged by T. E. Lawrence and C. L. Wolley in 1913*, BAR Suppl. International Series 87, Oxford.
- Mordtmann, J. H. (1881) : « Zur Epigraphik von Kyzikos », *Athenische Mitteilungen*, 6, 40-55.
- _____(1884) : « ΕΠΙΓΡΑΦΑΙ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΙΑΣ ΤΟΥ ΠΟΝΤΟΥ », *Hellenikos Philologos Syllogos*, suppl. au n° 15, 44-49.
- Moreau, J. (1956) : « Fragment, découvert à Sinope, de l'édit de Constantin de *accusationibus* », *Historia*, 5, 254-256.
- _____(1959) : « Sur une inscription de Sinope », *Limes-Studien, Vorträge des 3. Internationalen Limes-Kongresse in Rheinfelden/Basel 1957*, Bâle, 84-87.

- _____(1964) : « Sur une inscription de Sinope », *Scripta Minora, Annales Universitatis Saraviensis Band I*, Heidelberg, 22-25.
- Morel, J. -P. (1995) : « La colonisation grecque jusqu'à la fin de l'archaïsme », *Info Histo*, 57-5, 190-201.
- _____(1999) : « Au service de la mer Noire antique : Le groupement de recherche "Le Pont-Euxin" », in : Lordkipanidzé & Lévêque éd. 1999, 11-13.
- Moretti, L. (1953) : *Iscrizioni agonistiche greche*, Rome.
- _____(1968-1990) ; *Inscriptiones graecae urbis Romae*, Rome.
- _____(1981) : « Su una iscrizione di Sinope », *RFIC*, 109. 3, 257-259.
- Mørkholm, O. (1957) : « A South Anatolian coin hoard », *Acta Archaeologica*, 30, 184-200.
- Morricone, L. (1949-1951) : « I sacerdoti di Halios. Frammento di catalogo rinvenuto a Rodi », *Annuario*, 27-29, 351-380.
- Mosley, D. J. (1971) : « Greek, Barbarian, language and contact », *Ancient Society*, 2, 1-6.
- Mossé, C. (1970) : *La colonisation dans l'Antiquité*, Paris.
- Moysey, R. A. (1989) : « Observation on the numismatic evidences relating the great satrapal revolt of 362/1 BC », *REA*, 91, 1-2, 107-139.
- _____(1992) : « Plutarch, Nepos and the satrapal revolt of 362/1 BC », *Historia*, 41, 158-168.
- Müller, D. (1997) : *Topographischer Bildkommentar zu den Historien Herodots. Kleinasien*, Tübingen
- Munk Højte, J. (2005) : « The Archaeological Evidence for Fish Processing in the Black Sea Region » in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 133-160.
- Munro, J. A. R. (1901) : « Roads in Pontus, Royal and Roman », *JHS*, 21, 52-66.
- Murphy, J. (1993) : « Pompey's Eastern *Acta* », *AHB*, 7-4, 136-142.
- Mutin, G. (1995) : « La Turquie, le modèle unitaire en question », in R. Brunet éd., *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien, Géographie universelle*, Paris, Montpellier, 202-219.
- Nagel. Encyclopédie de voyage (1970), *Turquie*, Genève - Paris - Munich.
- Nawotka, K. (1997) : *The Western Pontic Cities. History and Political Organization*, Amsterdam.
- _____(2004) : « Legislation in the Pontic colonies of Miletus », *Eos*, 91, 234-241.
- Nelson, R. et S. (1995) : *Black Sea cruising guide*, Cambridge.
- Newell, E. T. (1914) : « A Cilician Find », *NC*, 14, 1-33.
- _____(1918) : « The alexandrine coinage of Sinope », *AJN*, 52, 117-127.
- _____(1931) : *The Küchük Köhne Hoard*, *NNM*, 46, New York.
- Nicolet, C. (1993) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen. T. 2 : Génèse d'un empire*, Paris.

- Nicolov, D. (1982) : « Caractéristique économique et démographique des colonies grecques du littoral de la mer Noire », *Thracia Pontica I*, Sofia, 97-107.
- Nicols, J. (1990), « Patrons of provinces in the early Principate: the case of Bithynia », *ZPE*, 80, 1990, 101-108.
- Niese, B. (1887) : « Straboniana VI. Die Erwerbung der Küsten des Pontus durch Mithridates VI », *RhMus*, 42, 559-574.
- Nixon, L. et S. Price (1992) : « La dimension et les ressources des cités grecques », in : O. Murray et S. Price éd., *La cité grecque d'Homère à Alexandre*, Paris, 163-200.
- Noy, D. (2000) : *Foreigners at Rome. Citizens and Strangers*, Swansea.
- Olcay, N. et H. Seyrig (1965) : *Le trésor de Meketepini en Phrygie (Trésors monétaires séleucides I, sous la direction de H. Seyrig)*, Paris.
- Oikonomides, N. A. (1952) : « ΑΓΙΟΣ ΦΟΚΑΣ Ο ΣΙΝΩΠΙΕΥΣ ΛΑΤΡΕΙΑ ΚΑΙ ΔΙΑΔΟΣΙΣ ΑΥΤΗΣ », *Archeion Pontou* 17, 184-219.
- Oliver, J. H. (1941) : *The sacred Gerusia*, Athènes.
- _____(1957) : « The peace of Callias and the Pontic expedition of Pericles », *Historia*, 6, 254-255.
- Olshausen, E. (1974) : « Zum Hellenisierungsprozess am pontischen Königshof », *Anc.Soc*, 5, 153-170.
- _____(1980) : « Pontos und Rom (63 v. Chr. –64 n. Chr.) », *ANRW* II, 7. 2, 903-912.
- _____(1990) « Götter, Heroen und ihre Kulte in Pontos. Ein erster Bericht », *ANRW*, II, 18.3, 1865-1906.
- _____(1991) : « Zum Organisationskonzept des Pompeius in Pontos – Ein historische-geographisches Argument », *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 2, 1984 und 3, 1987, Geographica Historica*, Bonn, 443-455.
- Olshausen, E. et J. Biller (1984) : *Historische-geographische Aspekte der Geschichte des Pontischen und Armenischen Reiches. Teil 1 : Untersuchungen zur historischen Geographie von Pontos unter den Mithridatiden*, Beihefte zum TAVO, Reihe B (Geisteswissenschaften), Nr. 29/1, Wiesbaden.
- Ormerod, H. (1968) : *Piracy in the ancient world. A essay in Mediterranean history*, Chicago.
- Osborne, M. J. (1982) : *Naturalization in Athens*, vol. II, Bruxelles.
- _____(1983) : *Naturalization in Athens*, vol. III, Bruxelles.
- _____(1988) : « Attic epitaphs – a supplement », *Ancient Society*, 19, 5-60.
- Osborne, M. J. et Byrne, S. G. (1996) : *The foreign residents at Athens*, Louvain.
- Özveren, E. (2001) : « The Black Sea world as a unit of analysis », in : T. Aybak éd., *Politics of the Black Sea. Synamics of Cooperation and Conflict*, Londres-New York, 61-84.

- _____(2003) : « Black Sea and the Grain Provisioning of Istanbul in the *Longue Durée* », in : Maurin & Virilouvet éd. 2003, 223-249.
- Panitschek, P. (1987) : « Zu den genealogischen Konstruktionen der Dynastien von Pontos und Kappadokien », *RSA*, 17, 73-95.
- Papachristodoulou, I. (2001) : « Noms géographiques et noms de personnes d'Asie Mineure dans les inscriptions rhodiennes de l'époque hellénistique avancée », in : Bresson & Descat éd. 2001, 173-179.
- Paris, J. (1914) : « Timbres amphoriques de Rhodes », *BCH*, 38, 300-326.
- Parmentier-Morin, E. (1995) : « La Lydie, Hérodote et Nicolas de Damas », *Ktema*, 20, 85-94
- Paschkoff, L. (1889) : « Sinope (Asie Mineure). Six mois de séjour dans l'antique capitale de Mithridate et la patrie de Diogène », *Le Tour du monde*, 47, 401-416.
- Pavlock, B. (1994) : « The Black Sea peoples in Apollonius' *Argonautica* », in : Tsetschladze éd. 1994, 14-15.
- Pavlopoulou, A. (1994) : « Légende et culte des héros fondateurs dans les colonies grecques de Thrace », *Thrace*, 115-131.
- Pébarthe, C. (1999) : « Thasos, l'Empire d'Athènes et les *emporía* de Thrace », *ZPE*, 126, 131-154.
- _____(2000) : « Fiscalité, Empire athénien et écriture : retour sur les causes de la guerre du Péloponnèse », *ZPE*, 129, 47-76.
- _____(2004) : « Emigrer d'Athènes. Clérouques et colons au temps de la domination athénienne sur l'Egée au V^e s. a.C. », *L'émigration : départs libres et contraints*, Colloque de la Casa de Velázquez, 30-32 janvier 2004, Madrid.
- Péché, V. et C. Vendries (2001) : *Musique et spectacle dans la Rome antique et dans l'Occident romain*, Paris.
- Pédech, P. (1971) : « La géographie urbaine chez Strabon », *Ancient Society*, 2, 234-253.
- Peek, W. (1955) : *Griechische Vers-Inschriften I. Grab-Epigramme*, Berlin.
- _____(1960) : *Griechische Grabgedichte*, Berlin.
- _____(1980) : *Griechische Versinschriften aus Kleinasien*, Vienne.
- _____(1985) : « Vier Epigramme aus Kleinasien », *EA*, 6, 87-90.
- Pekáry, T. (1980) : « Kleinasien unter römische Herrschaft », *ANRW II*, 7. 2, 595-657.
- Peremans, W. et E. Van't Dack (1952) : *Prosopographia Ptolemaica II*, Louvain.
- _____(1959) : *Prosopographia Ptolemaica IV*, l'agriculture et l'élevage, Louvain.
- Perl, G. (1968) : « Zur Chronologie der Königreiche Bithynia, Pontos und Bosphoros », in : J. Harmatta éd., *Studien zur Geschichte und Philologie des Altertums*, Amsterdam, 299-330.
- Petit, T. (1988) : « A propos des "satrapies" ioniennes et cariennes », *BCH*, 112, 307-322.

- Pfuhl, E. et H. Möbius (1977) : *Die ostgriechischen Grabreliefs*, Mainz am Rhein.
- Phillipides, C. (1935) : « Relation d'un voyage en Orient par Julien Bordier, écuyer de Jean Gontaut, baron de Salignac, ambassadeur à Constantinople (1604-1612), livre V^e », *Archeion Pontou*, 6, 86-117.
- Picard, O. (1998) : « Thucydide et le tribut de Thasos », *REA*, 100, 3-4, 591-598.
- Picard, O. éd. (2003) : *Royaumes et cités hellénistiques de 323 à 55 av. J.-C.*, Paris.
- Pierart, M. (1979) : « La constitution de Milet à la lumière de ses colonies », in D. M. Pippidi éd., *Actes du VIIe congrès international d'épigraphie grecque et latine. Constantza 1977*, Bucarest-Paris, 4439-440
- _____ (1983) : « Athènes et Milet », *Museum Helveticum*, 40-1, 1-18.
- _____ (1985) : « Modèle de répartition des citoyens dans les cités ioniennes », *REA*, 87, 1-2, 169-190.
- Pimouguet-Pédarros, I. (2000) : *Archéologie de la défense. Histoire des fortifications antiques de Carie, époques classique et hellénistique*, Paris.
- _____ (2003) : « Rhodes à la fin du IV^e siècle : fortifications urbaines et pratiques défensives », *La campagne antique : espace sauvage, terre domestiquée*, Association Kubaba, Cahiers Kubaba n°V, Paris, 212-238.
- Pippidi, D. M. (1975) : « Sur la diffusion des cultes égyptiens en Scythie mineure », *Scythica Minora. Recherches sur les colonies grecques du littoral de la mer Noire*, Bucarest-Amsterdam, 96-110.
- Planhol, X. de (1954) : « Limites antique et actuelle des cultures arbustives méditerranéennes en Asie », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 239-240, 1-11.
- _____ (1963) : « Geographica Pontica, I-II », *JA*, 251, 293-309.
- _____ (1975) : « La Turquie », *Encyclopédie La Pléiade, Géographie régionale I*, Paris, 163-198.
- _____ (1993) : *Les nations du prophète : manuel géographique de politique musulmane*, Paris.
- Poland, F. (1909) : *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, Leipzig.
- Pont, A.-V. (2006) : « Le titre de *ktistès* dans les cités grecques d'Asie », *Un lieu d'échanges culturel, politique, monétaire, religieux et militaire : l'Asie Mineure aux époques hellénistique et romaine*, Séminaire de l'Université de Lorient, 6-7 avril 2006, communication orale.
- Pope, H. (1947) : *Foreigners in Attic inscriptions. A prosopography under ethnics*, Philadelphie.
- Price, M. J. (1968) : « Mithridates VI Eupator, Dionysos and the coinages of the Black Sea », *NC*, 6, 1-12.

- _____(1991) : *The coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus*, Zurich-Londres.
- _____(1993) : « More from Memphis and the Syria 1989 Hoard », in M. Price, A. Burnett et R. Bland éd., *Essays in honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, Londres, 31-35, pl. IX-X.
- Price, M. et N. Waggoner (1975) : *Archaic Greek Silver Coinage. The Asyut Hoard*, Londres.
- Price, S.R.F. (1984) : *Rituals and power. The Roman imperial cult in Asia Minor*, Cambridge.
- Prinz, F. (1979) : *Grundungsmythen und Sagenchronologie*, Munich.
- Radet, G. (1893) : *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546)*, Paris.
- Rădulescu, A.; Barbulescu, M.; Buzoianu, L. et Chelța-Georgescu, N. (1988-89) : « Importation d'amphores à Albești (dep. de Constanța) : Sinope », *Pontica*, 21-22
- Ramsay, W. M. (1890) : *The historical geography of Asia Minor*, Londres.
- Raubitschek, A. E. (1964) : « The treaties between Persia and Athens », *GRBS*, 5, 151-159.
- Reddé, M. (1986) : *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Ecole Française de Rome, Paris-Rome.
- Reclus, E. (1884) : *Nouvelle Géographie Universelle. La Terre et les hommes, T.IX. L'Asie Antérieure*, Paris.
- Regling, K. (1900) : « Nachlese zu den Münzen von Sinope und Pella (Dekapolis) », *Numismatische Zeitschrift*, 2, 15-18.
- Reinach S. (1888) : « Stèle de Leon de Sinope », *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, Paris, 85.
- Reinach, T. (1888) : « Essai sur la numismatique des rois de Pont (dynastie des Mithridates) », *RN* 3^{ième} série, 6, 232-262.
- _____(1890) : *Mithridate Eupator, roi de Pont*, Paris.
- _____(1904) : « Bulletin épigraphique », *REG*, 17, 237-265.
- _____(1905) : « A stele from Abonuteichos », *NC*, 5, 113-119.
- _____(1916) : « Inscriptions de Sinope », *RA*, 5, 3, 329-358.
- Rémy, B. (1985) : « L'activité des fonctionnaires sénatoriaux dans la province de Pont-Bithynie au Haut-Empire d'après les inscriptions », *EA*, 6, 43-53.
- _____(1986) : *L'évolution administrative de l'Anatolie aux trois premiers siècles de notre ère*, Lyon.
- _____(1989) : *Les carrières sénatoriales dans les provinces romaines d'Anatolie au Haut-Empire (31 av. J.-C. -284 ap. J.-C.) (Pont-Bithynie, Galatie, Cappadoce, Lycie-Pamphylie et Cilicie)*, Istanbul.

- _____ (1990) : « Les sites côtiers du Pont-Euxin, de Terme (Themiskyra) à Trabzon (Trapézonte) dans l'Antiquité. II Les récits de voyageurs », *1^{er} Congrès international sur la mer Noire*, Samsun, 562-583.
- _____ (2004) : « L'apport des récits de voyage (1830-1899) à la connaissance des sites côtiers antiques du Pont-Euxin, de Termé (Themyskyra) à Trabzon (Trapézonte) », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 39-54.
- Ricci, S. de (1910) : « Sarapis et Sinope », *RA*, 16, 96-100.
- Richier, O. (2004) : *Centuriones ad Rhenum. Les centurions légionnaires des armées romaines du Rhin*, Paris-Nancy.
- Ridder, A. de (1913) : *Les bronzes antiques du Louvre, t. 1 : les figurines*, Paris.
- _____ (1915) : *Les bronzes antiques du Louvre, t. 2 : les instruments*, Paris.
- Rieger, B. (1999) : « Die Capitolia des Kaisers Domitian », *Nikephoros*, 12, 171-203.
- Rigsby, K. J. (1980) : « Seleucid notes », *TAPhA*, 110, 233-254.
- Ritterling, E (1925) : s.v. « Legio », *RE*, XII, 1186-1829.
- _____ (1927) : « Military forces in the senatorial provinces », *JRS*, 17, 28-32.
- Robert, J. et L. (1977) : « La persistance de la toponymie antique dans l'Anatolie », *La toponymie antique. Actes du colloque de Strasbourg, 4, 12-14 juin 1975*, Leyde, 11-63.
- _____ (1982) : « Note de lecture de l'article de Yu. G. Vinogradov "Sinope et Olbia au V e s. a. C. , le problème de l'organisation de l'Etat", *VDI*, 1981 », *REG*, 95, Bull. Epig., n° 265, 356.
- _____ (1983) : *Fouilles d'Amizon an Carie. T. 1 : Exploration, histoire, monnaies et inscriptions*, Paris.
- Robert, L. (1937) : « Tablette de bronze au musée du Louvre », *Etudes Anatoliennes*, Paris, 296-297.
- _____ (1940) : *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris.
- _____ (1951) : « La circulation des monnaies d'Histiée », *Etudes de numismatique grecque*, Paris, 179-216.
- _____ (1963) : *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris.
- _____ (1965) : *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques. Vol. XIII : d'Aphrodisias à la Lycaonie*, Paris.
- _____ (1966) : « Les monnaies étrangères à Ilion », *Monnaies antiques en Troade*, Genève-Paris, 94-114.
- _____ (1969) : *Opera Minora Selecta I*, Amsterdam.
- _____ (1970a) : « Epigramme de Sinope », *Etudes Anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Amsterdam, 297-299.

- _____(1970b) : « Deux concours grecs à Rome », *CRAI*, 6-27 = *OMS V*, 647-668.
- _____(1977) : « Documents d'Asie Mineure », *BCH*, 101, 43-132.
- _____(1978a) : « Documents d'Asie Mineure », *BCH*, 102, 395-543.
- _____(1978b) : « Monnaies et textes grecs. II – Deux tétradrachmes de Mithridate V Evergète, roi du Pont », *JS*, juillet-septembre, 151-163.
- _____(1980) : *A travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, Paris.
- _____(1984) : « Discours d'ouverture », *Actes du Huitième Congrès d'Epigraphie Grecque et Latine, Athènes, 1982*, Tome I, Athènes, 35-45.
- Robinson, D. M. (1905) : « Greek and Latin inscriptions from Sinope and environs », *AJA*, 9, 294-333.
- _____(1906a) : « Ancient Sinope », *AJPh*, 27-2, 106, 125-153.
- _____(1906b) : « Ancient Sinope », *AJPh*, 27-3, 107, 245-279.
- _____(1906c) : « New inscriptions from Sinope », *AJPh*, 27-3, 107, 447-450.
- _____(1906d) : « Mr Van Buren's notes on inscriptions from Sinope », *AJA*, 10, 429-433.
- _____(1907) : « Corrections to A.J.A. IX, 1905, pp. 319 and 328 », *AJA*, 11, 446.
- _____(1922) : « Notes on two inscriptions from Sinope », *AJPh*, 43, 71-73.
- Robinson, E. S. G. (1920) : « A Find of Coins of Sinope », *NC*, 20, 1-16.
- _____(1930) : « Sinope », *NC*, 10, 1-15.
- _____(1960) : « Two Greek Coin Hoards », *NC*, 20, 31-36.
- Roddaz, J.-M. (1984) : *Marcus Agrippa*, Ecole Française de Rome, Paris-Rome.
- Roman d'Amat (1951) : « Bordier (Julien) », *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1088.
- Ronsard, P. (1559) : *Second Livre des Meslanges*, Paris.
- Rostovtzeff, M. (1916-1918) : « Pontus, Bithynia and the Bosphorus », *ABSA*, 22, 1-22.
- _____(1923) : « Notes on the economic policy of the Pergamene kings » in : W. H. Buckler et W. M. Calder éd., *Anatolian studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester, 359-390.
- _____(1951) : « Pontus and its neighbours : the first Mithridatic War », *CAH*, 9, Cambridge, 211-260.
- _____(1989) : *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris (traduction française de l'édition anglaise de 1941).
- Rottiers, B.E.A. (1829), *Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, Bruxelles.
- Rougé, J. (1966) : *Recherches sur l'organisation du commerce en Méditerranée sous l'Empire romain*, Paris.

- Rouillard, P.(1993) : « L'Emporion chez Strabon », in : Bresson & Rouillard 1993, 35-46.
- Roux, J.P. (1953) : *La Turquie. Géographie - Economie - Histoire - Civilisation et culture*, Paris.
- Rubel, A. (2002) : « Droits de douane et empire. Les Athéniens dans le Bosphore », in : *Pont-Euxin et commerce. La genèse de la « route de la soie », Actes du IX^e Symposium de Vani (Colchide), 1999*, Paris, 139-140.
- Rubinsohn, Z. W. (1980) : « Saumakos : ancient history, modern politics », *Historia*, 29, 50-70.
- Rufus Fears, J. (1994) : « The *Libertas* of Chersonesus », in : Tsetschladze éd. 1994, 57-63.
- Ruge (1927), « Sinope », *RE*, III, 252-255.
- Ruscu, L. (2005) : « Two Pontic Notes », *EA*, 38, 125-130.
- Ruggiero, E. de (1895) : « Alumnus », *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, vol. I, 437-440, Rome.
- Şahin, N. (2001) : *Zeus'un Anadolu Kültleri*, Istanbul.
- Şahin, S. (1983) : « Zwei spätarchaische Grabinschriften aus Perinthos », *EA*, 2, 77-80.
- Salač, A. (1921) : « Note sur trois inscriptions de Sinope », *BCH*, 44, 354-361.
- Salviat, F. (1986) : « Le vin de Thasos. Amphores, vin et sources écrites », in : Empereur & Garlan 1986, 145-196.
- Samuel, A. E. (1972) : *Greek and Roman Chronology. Calendar and years in classical antiquity*, Munich.
- Santoro, M. (1974) : *Epithea deorum in Asia Graeca cultorum ex auctoribus graecis et latinis*, Milan.
- Saprykin, S. Y. (1992) : « "Poleis" of Mithridates Eupator and "Politeiai" of Pompey the Great in Eastern Anatolia : Methods of Comparison », *Index*, 20, 163-167.
- _____ (1994) : « Die Propagande von Mithridates Eupator und die Grenzfrage im Pontischen Reich », *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 4, 1990. Geographica Historica 7*, Amsterdam.
- _____ (1997) : *Heracleia Pontica and Tauric Chersonesus before Roman Domination, VI-I Centuries B.C.*, Amsterdam.
- _____ (1998) : « The Chersonesus proxenia of a Sinopean », *VDI*, 4, 41-65.
- Sartre, M. (1991) : *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C.-235 après J.-C.)*, Paris.
- _____ (1995) : *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien. IV^e siècle av. J.-C./ III^e siècle ap. J.-C.*, Paris.
- _____ (2001a) : *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique IV^e s. av. J.-C. – III^e s. ap. J.-C.*, Paris.

- _____ (2001b) : « Les colonies romaines dans le monde grec. Essai de synthèse », *Electrum*, 5, 111-152.
- _____ (2003) : *L'Anatolie hellénistique de l'Égée au Caucase (334-31 av. J.-C.)*, Paris.
- _____ (2004) : « Les colonies romaines dans le monde grec : du corps étranger à l'assimilation », in : G. Salmeri, A. Raggi et A. Baroni éd., *Colonie romane nel mondo greco*, Rome, 309-319.
- Savalli-Lestrade, I. (1998) : *Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève.
- Sawiński, P. (2004) : « Agrippa's mission in the East », *Eos*, 91, 242-250.
- Schäfer, C. (2002) : *Eumenes von Kardia und der Kampf um die Macht im Alexanderreich*, Francfort/Main.
- Schlumberger, D. (1953) : *L'argent grec dans l'empire achéménide*, Paris.
- Schmitt, H. H. (1964) : *Untersuchungen zur Geschichte Antiochos' des Grossen und seiner Zeit*, *Historia Einzelschriften* 6, Wiesbaden.
- Schwartz (1903) : « Diophantos », *RE*, 6, 1051, n°14.
- Schwentzel, C.-G. (2003) : *L'Orient méditerranéen à l'époque hellénistique*, Nantes.
- Seager, R. (1979) : *Pompey. A political Biography*, Oxford.
- Sédillot (1858) : « Jauber (Pierre-Amédée-Emilien-Probe) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 20, Paris, 586-592.
- Segre, M. (1993) : *Iscrizioni di Cos*, Rome.
- Segre, M. et M. P. Carratelli (1949-1951) : « Tituli Camirenses », *Annuario*, 27-29, 141-318.
- Seibert, J. (1963) : *Metropolis und Apoikie. Historische Beiträge zur Geschichte ihrer gegenseitigen Beziehungen*, Würzburg.
- Sekunda, N. V. (1988) : « Some notes on the life of Datames », *IRAN*, 26, 35-53.
- Šelov, D. B. (1986) : « Les amphores d'argile claire des premiers siècles de notre ère en mer Noire », in : Empereur & Garlan éd. 1986, 395-400.
- Sengebuch, M. (1846) : *Sinopicarum quaestionum specimen*, Berlin.
- Servais, J. (1959) : « Alexandre-Dionysos et Diogène-Sarapis. A propos de Diogène Laërce, VI, 63 », *Antiquité Classique*, 28, 98-106.
- Seyrig, H. (1963) : « Monnaies hellénistiques », *RN*, 7-64.
- _____ (1969) : « Monnaies hellénistiques. XV – Date et circonstance du trésor d'Anadol », *RN*, 11, 40-45.
- _____ (1973) : *Trésors monétaires séleucides II. Trésors du Levant anciens et nouveaux*, Paris.
- Shelov, D. B. (1982) : « Le royaume pontique de Mithridate Eupator », *Journal des Savants*, 3-4, 243-266.

- Sheppard, A. R. R. (1980-1981) : « Pagan cults of angels in Roman Asia Minor », *Talanta*, 12-13, 77-101.
- Sherk, R. K. (1955) : « The *inermes provinciae* of Asia Minor », *AJPh*, 76, 400-413.
- _____(1969) : *Roman documents from the Greek East. Senatus consulta and epistulae to the age of Augustus*
- _____(1992) : « The eponymous officials of Greek cities IV: the register Part III: Thrace, Black Sea, Asia, Asia Minor (continued) », *ZPE*, 93, 223-272.
- Sherwin-White, A. N. (1973) : *The Roman Citizenship*, 2^e édition, Oxford.
- Siebert, J. (1963) : *Metropolis und Apoikie. Historische Beiträge zur Geschichte ihrer gegenseitigen Beziehungen*, Würzburg.
- _____(1967) : *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen*, *Historia Einzelschriften* 10, Wiesbaden.
- _____(1969) : « Kassander oder Asander ? (Diod. XIXI 57, 1), in *Untersuchungen zur Geschichte Ptolemaios 'I*, Munich, 157-163.
- Sîrbu, V. (1982) : « Importuri grecești în câmpia Brăilei (sec. V-I î. E. N) », *Pontica*, 15, 99-124.
- _____(1983) : « Nouvelles considérations générales concernant l'importation des amphores grecques sur le territoire de la Roumanie (les VI^e –I^{er} siècles av. n.è.) », *Pontica*, 16, 43-67.
- _____(1985) : « Ștampile de amfore inedite de la Callatis », *Pontica*, 18, 75-84.
- Six, J. P. (1885) : « Sinope », *NC*, 3^e série, 5, 15-65.
- Sokolowski, F. (1959) : *Lois sacrées de l'Asie Mineure*, Paris.
- Solomonik (1964) : *Nouvelles inscriptions de Chersonèse*, Kiev (en russe).
- Sourdél, D. et J. (1996) : « Sinope », *Dictionnaire historique de l'Islam*, Paris, 758.
- Speidel, M. P. (1980) : « Legionaries from Asia Minor », *ANRW* II, 7. 2, 730-746.
- _____(1984) : « The Roman army in Asia Minor. Recent epigraphical discoveries and research », *Roman Army Studies* I, Amsterdam, 273-300.
- Speidel, M. P. et French, D. H. (1985) : « Bithynian troops in the kingdom of Bosphorus », *EA*, 6, 97-102.
- Stambauch, J. E. (1972) : *Sarapis under the early Ptolemies*, Leyde.
- Starr, C. G. (1941) : *The Roman Imperial Navy*, Cambridge.
- Stein, M. (2001) : « Die Verehrung des Theos Hypsistos : ein allumfassender pagan-jüdischer Synkretismus ? », *EA*, 33, 119-126.
- Stoian, I. (1987) : *Inscripțiile din Scythia Minor Grecești și Latine. Vol. II : Tomis și teritoriul său*, Bucarest.

- Stolba, V. F. (2003) : « Some reflections on the Amphora Stamps with the name of Amastris », in : P. Guldager Bilge, J. Munk Højte et V. F. Stolba éd., *The Cauldron of Ariantas. Studies presented to A. N. Ščelov on the occasion of his 70th birthday*, Aarhus, 279-301.
- _____(2005) : « Fish and Money : Numismatic Evidence for Black Sea Fishing », dans Bekker-Nielsen éd. 2005, 115-132.
- Stolba, V. et L. Hannestad éd. (2005) : *Chronologies of the Black Sea Area in the period c. 400-100 BC*, Aarhus.
- Stoop, M. W.(1977-1978) : « Ancient Armene and its harbour », *Anatolica*, 6, 117-128, pl. I-VII.
- Streuber, W. T. (1855) : *Sinope. Ein historisch-antiquarischer Umriss*, Bâle.
- Sullivan, R. D. (1980) : « Dynasts in Pontus », *ANRW* II, 7. 2, 913-930.
- Summerer, L. (1995) : « Das pontische Wappen. Zur Astralsymbolik auf den pontischen Münzen », *Chiron*, 25, 305-314.
- _____(2003) : « Achämeniden Silberfunde aus der Umgebung von Sinope », *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 9, 1-2, 17-42.
- Surikov, I. E. (2001) : « Historico-geographical questions connected with Pericles' Pontic expedition », *Ancien Civilizations from Scythia to Siberia*, 7, 3-4, 341-366.
- Sztetyło, Z. (1970) : « Production et commerce du vin à Mirmekion à l'époque hellénistique », *Etudes et Travaux*, 4, 95-112.
- Taitbout de Marigny (1850) : *Pilote de la mer Noire et de la mer d'Azov*, Constantinople.
- Tancoigne, J. M. (1819) : *Lettres sur la Perse et la Turquie d'Asie*, Paris.
- Tarpin, M. (1999a) : « Colonia, Municipium, Vicus : Institutionen und Stadtformen », in : N. Hanel et C. Schucany éd., *Colonia – Municipium – Vicus. Struktur und Entwicklung städtischer Siedlungen in Noricum, Rätien und Obergermanien*, *BAR International Series* 783, 1-10.
- _____(1999b) : « *Oppida vi capta, vici incensi ...* Les mots latins de la ville », *Latomus*, 58, 279-297.
- _____(2002) : *Vici et Pagi dand l'occident romain*, Rome.
- Tassignon, I. (2004) : « Voyages d'exploration de membres de l'Ecole française d'Athènes et influence française en Asie Mineure dans les dernières années du XIX^e s. », in : Krings & Tassignon éd. 2004, 165-179.
- Tataki, A. B. (1988) : *Ancient Beroea. Prosopography and Society*, Athènes.
- Tatlıcan, I. (1996) : « Sinop, 1994 Zeytinlik amphora atölyesi kurtarma kazısı », *MKKS*, 6, 335-341
- _____(1997) : « Sinop Ciftlik köyü, mozaik kurtarma kazısı », *MKKS*, 7, 333-356.
- Tatlıcan, I., D. Kassab Tezgör et F. Dereli (1998) : « Demirci-Sinop amphora atölyerinin 1996 kazısı », *KST*, 19-2, 465-481

- _____(1999) : « Demirci-Sinop amphora atölyelerinin 1997 kazısı », *KST*, 20-2, 447-456.
- Tatlıcan, I., D. Kassab Tezgör et H. Özdaş (1999) : « Sinop'ta sualtı çalışmaları », *MKKS*, 9, 335-342.
- Tavernier, J.- B. (1712) : *Les six voyages de Monsieur Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, Baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes*, Rouen.
- Tchernia, A. (1986) : *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome.
- _____(2003) : « Epaves antiques, routes maritimes directes et routes de redistribution », in : Maurin & Virlovet éd. 2002, 613-624.
- Tchihatcheff, P. de (1866) : *Asie Mineure. Description physique de cette contrée*, 1ère partie : Géologie physique comparée, Paris.
- _____(1867) : *Asie Mineure. Description physique de cette contrée*, 4^e partie : Géologie I, Paris.
- Terrace, E. L. B. (1963) : « Two Achaemenidan objects in the Boston Museum of Fine Arts », *Antike Kunst*, 6, 72-80.
- Texier, C. (1842a) : *Description de l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie. Première partie*, Paris.
- _____(1842b) : *Asie Mineure. Description géographique, historique et archéologique des provinces et des villes de la Chersonnèse d'Asie*, L'Univers. Histoire et description de tous les peuples. Asie Mineure, Paris.
- Thomasson, B. E. (1984) : *Laterculi Praesidum*, vol. I, Göteborg.
- _____(2001) : « The Eastern Roman provinces till Diocletian. A rapid survey », *The Greek East in the Roman Contest. Proceeding of a colloquium organised by the Finnish Institute at Athens, May 21 and 22, 1999*, Helsinki, 1-9.
- Thompson, M., O. Mørkholm et C. M. Kraay (1973) : *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York.
- Tokgöz, D. (1973) : *Sinop Tarihi. Turizmi ve eski eserler rehberi*, Ankara.
- Tolstikov, V. P. (2003) : « Panticapaeum. The capital city of the Kingdom of Cimmerian Bosphorus in the light of new archaeological studies », in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 707-758.
- Tournefort, J.P. de (1717) : *Relation d'un voyage au Levant*, Lyon.
- Tozer, H.F. (1881) : *Turkish Armenia and Eastern Asia Minor*, Londres.
- Trakadas, A. (2005) : « The Archaeological Evidence for Fish Processing in the Western Mediterranean », in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 47-82.
- Travaglini, A (1997) : *Museo di Izmir. I – Ripostigli di monete greche*, Milan.

- Tröster, M. (2005) : « Lucullus, his foreign *Amici*, and the shadow of Pompey », in : A. Coşkun é. 2005, 91-111.
- Troxell, H. A. et W. F. Spengler (1969) : « Greek coin hoards from Afghanistan », *ANSMN*, 15, 1-19.
- Trümpy, C. (1997) : *Untersuchungen zu den altgriechischen Monatsnamen un Monatsfolgen*, Heidelberg.
- Tsetsckhladze, G. R. (1994a) : « Greek penetration of the Black Sea » in : G. R. Tsetsckhladze et F. De Angelis éd., *The Archaeology of Greek colonisation. Essays dedicated to Sir John Boardman*, Oxford, 111-135.
- _____(1994b) : « Greek settlements on the Colchian Black Sea coast », in : Tsetsckhladze éd. 1994, 16-32.
- _____(1995) : « Did the Greeks go to Colchis for metals ? », *OJA*, 14-3, 307-310.
- _____(1996) : « La colonizzazione greca nell'area de Ponte Eusino » in : S. Settis éd., *I Greci. Storia Cultura Arte Società. 2. Una storia greca 1. Formazione*, Turin, 945-973.
- _____(1997) : « Plutarch, Pericles and Pontus : some thoughts », in : C. Shrader, V. Ramón et J. Vela éd., *Plutarco y la Historia. Actas del V Simposio español sobre Plutarco, Zaragoza, 20-22 de juniio de 1996*, Saragosse, 461-466.
- _____(1998a) : « Greek Colonisation of the Black Sea Area : stages, models and native population » in : G. R. Tstesckhladze éd., *The Greek Colonisation of the Black Sea Area, Historia Einzelschriften 121*, Stuttgart, 9-68.
- _____(1998b) : « Trade on the Black Sea in the archaic and classical periods. Some observations », in : H. Parkins & C. Smith éd., *Trade, traders and the ancient city*, Londres-New York, 52-74.
- _____(2000-2001) : « Black Sea piracy », *Talanta*, 32-33, 11-15.
- Tsetsckhladze, G. R. éd. (1994) : *Colloquienda Pontica. Greek and Roman settlements on the Black Sea coast*, Londres.
- Tsetsckhladze, G. R. et S. J. Vnukov (1992) : « Colchian amphorae : typology, chronology ans aspects of production », *ABSA*, 87, 357-386.
- _____(1993) : « Les amphores colchidiennes », *Anat. Antiqu.*, 2, 81-105.
- UNESCO – FAO (1963) : *Ecological study of the mediterranean zone. Bioclimatic map of the mediterranean zone. Explanatory notes*, Paris.
- UNESCO – FAO (1969) : *Etude écologique de la zone méditerranéenne. Carte de la végétation de la région méditerranéenne. Notice explicative*, Paris.

- Ussher, J. (1865) : *A journey from London to Persepolis ; including wandering in Daghestan, Georgia, Armenia, Kurdistan, Mesopotamia, and Persia*, Londres.
- Vailhé, S. (1908) : « Les évêques de Sinope », *Echos d'Orient*, 11, 210-212.
- Van Buren, A. W. (1906) : « Notes on Dr. D. M. Robinson's *Inscriptions from Sinope* », *AJA*, 10, 3, 295-299.
- Van de Vorst, C. (1911) : « Saint Phocas », *Analecta Bollandiana*, 30, 252-295.
- Van Ooteghem, J. (1954) : *Pompée le Grand, bâtisseur d'empire*, Bruxelles.
- Varoucha-Christodouloupoulou, I (1960) : « Acquisitions du musée numismatique d'Athènes : monnaies d'Asie Mineure », *BCH*, 84, 492-493.
- Vanseveren, J. (1936-1937) : « Inscriptions d'Amorgos et de Chios », *Revue de Philologie*, 10-11, 313-347.
- Vatin, C. (1993) : « citoyenneté et ethnique des colonies grecques. A propos de Diodore XV, 18 », *Anat. Antiqu. Eski Anadolu*, 2, 71-80.
- Vial, C. (1995) : *Les Grecs de la paix d'Apamée à la bataille d'Actium*, Paris.
- Vidman, L. (1960) : *Etudes sur la correspondance de Pline le Jeune avec Trajan*, Prague.
- _____ (1969) : *Sylloge Inscriptiomum Religionis Isiacae et Sarapicae*, Berlin.
- Ville, G. (1981) : *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Ecole Française de Rome.
- Vinogradov, J. G. (1980) : « Die historische Entwicklung der Poleis des nördlichen Schwarzmeergebietes im 5. Jahrhundert v. Chr. », *Chiron*, 10, 63-100.
- _____ (1981a) : « Sinope und Olbia im 5. Jh. v.u.Z. Das Problem der Staatsordnung », *VDI*, 2, 63-90.
- _____ (1981b) : « Sinope und Olbia im 5. Jh. v.u.Z. Das Problem der Staatsordnung », *VDI*, 3, 49-75.
- _____ (1997) : *Pontische Studien. Kleine Schriften zur Geschichte und Epigraphik des Schwarzmeerraumes*, Mayence.
- Vinogradov, J. G. (1995) : *Olbia. Eine altgriechische Stadt in nordwestlichen Schwarzmeerraun*, Leyde-New York-Berlin.
- Vinogradov, I. et M. Zolotarev (1990) : « La Chersonèse de la fin de l'archaïsme », in : Lordkipanidzé & Lévêque 1990, 85-119.
- Vitucci, G. (1947) : « Gli ordinamenti costituiti di Pompeo in terra d'Asia », *RAL*, 344, 428-447.
- Vivien de Saint-Martin (1852) : *Description historique et géographique de l'Asie Mineure*, Paris.
- Vnukov, S. J., S. A. Kovalenko et M. J. Trejster (1990) : « Moulages en plâtre de Kara Tobe (Crimée) », *RA*, 27-50.

- Von Gall, H. (1966) : *Die paphlagonischen Felsgräber : eine Studie zur Kleinasiatischen Kunstgeschichte*, (Deutschers Archäologisches Institut Abteilung Istanbul), Tübingen.
- _____(1999) : « Der achaïmenidische Löwengrief in Kleinasien Bemerkungen zu dem sog., Zerbrochenen Löwengrab bei Hayranverlisultan in Phrygien », *Archäologische Mitteilungen aus Iran und Turan*, 31, 149-160.
- Von Hammer, J. (1850) : *Narrative of travels in Europe, Asia and Africa in the Seventeenth Century by Evliya Efendi*, vol. I, Londres.
- Von Moltke, H. (1877) : *Lettres du Maréchal de Moltke sur l'Orient*, Paris.
- Wagstaff, J.M. (1987) : « Colonel Leake and the classical topography of Asia Minor », *AnatSt.*, 37, 23-35.
- Wąsowicz, A. (1977) : « Méthodes de recherche sur l'habitat grec dans l'Antiquité », *Archaeologia* (Varsovie), 27, 19-25.
- _____(1980a) : « Les indices de la civilisation et de l'hellénisation des côtes de la mer Noire dans l'Antiquité », *DHA*, 6, 29-39.
- _____(1980) : « Problems of Greek colonisation on the northern and eastern Black Sea littoral », *DHA*, 6, 7-20.
- _____(1983a) : « Les facteurs de la civilisation et de l'urbanisation des côtes de la mer Noire à l'époque de la colonisation grecque », *La città antica como fatto di cultura, Atti del convegno di Como e bellasio, 1979*, Côme, 67-77
- _____(1983b) : « Urbanisation et organisation de la chora coloniale grecque autour de la mer Noire », *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, 911-936.
- _____(1984) : « La colonisation grecque : débats et documents nouveaux », *DHA*, 10, 443-446.
- _____(1991) : « Les Grecs dans le Pont : de nouvelles monographies », *DHA*, 17-2, 127-132.
- _____(1994) : « L'aménagement spatial des villes grecques dans l'Antiquité », *DHA*, 10, 437-442.
- _____(1999a) : « Modèles d'aménagement des colonies grecques: ville et territoire », in : M. Brunet éd., *Territoires des cités grecques. Actes de la Table ronde internationale organisée par l'Ecole Française d'Athènes. 31 octobre-3 novembre 1991, BCH supplément 3*, Athènes-Paris, 1999, 245-258.
- _____(1999b) : « La città del Mar Nero », in : E. Greco éd., *Istituzioni, Società e forme urbane*, Rome, 205-220.
- Weber, W. (1907) : *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrianus*, Leipzig.
- Weiskopf, M. (1982) : *Achaemenid systems of governing Anatolia*, Ph. D., University of California, Berkeley.

- _____(1989) : *The so-called « Great Satraps' revolt », 366-360 B.C. Concerning local instability in the Achaemenid Far West*, *Historia Einzelschriften* 63, Stuttgart.
- Weiss (1858) : « Tavernier (Jean-Baptiste) », *Biographie Universelle ancienne et moderne* (Michaud), t. 41, Paris, 91-92.
- Wellesley, K. (1953) : « The extend of territory added to Bithynia by Pompey », *RhMus*, 96, 293-318.
- Westlake, H. D. (1969) : « Eumenes of Cardia », *Essays on the Greek historians and Greek history*, Manchester-New York, 313-330.
- Widengren, G. (1960) : « La légende royale de l'Iran antique », *Hommages à Georges Dumézil*, *Collection Latomus*, vol. 45, Bruxelles, 225-237.
- Wiegand, T. (1958), *Didyma*, Berlin.
- Wilcken, U. (1927) : *Urkunden der Ptolemäerzeit I (Ältere Funde)*, Berlin-Lepzig.
- Wilhelm, A. (1942) : *Attische Urkunden. V. Teil*, Vienne.
- Wilhelm, A. D. (1978) : « Bemerkung zu den attischen Grabinschriften », *ZPE*, 29, 57-90.
- Wilker, J. (2005) : « Herodes der Große. Herrschaftslegitimation zwischen jüdischer Identität und römischer Freundschaft », in : A. Coşkun éd. 2005, 201-223.
- Wilkins, J. (2005) : « Fish as a source of food in Antiquity », in : Bekker-Nielsen éd. 2005, 21-30.
- Will, E. (1979-1982) : *Histoire politique du monde hellénistique 323-30 av. J.-C.*, 2^e édition, Nancy [réédition 2003].
- Wilson, D. R. (1960) : *The historical geography of Bithynia, Paphlagonia and Pontus in the Greek and Roman periods : a new survey with particular reference to surface remains still visibles*, Ph. D., Oxford.
- Winfield, D. (1977) : « The Northern routes across Anatolia », *AnatSt.*, 27, 151-166.
- Woodward, A. G. (1959) : « Greek inscriptions », *Hesperia*, 28, 273-288.
- Yerakis, D. M. (1901) : « Inscriptions de Sinope », *REA*, 3, 352-357.
- Yerasimos, S. (1991) : *Les voyageurs dans l'Empire ottoman (XIV e - XVI e siècles). Bibliographie, itinéraires et inventaires des lieux habités*, Ankara.
- Yerasimos, S. éd. (1981) : *Les Six voyages en Turquie et en Perse de J.-B. Tavernier*, 2 vol., Paris.
- Žebélev, S. (1936) : « L'abdication de Pairisadès et la révolution scythe dans le royaume du Bosphore », *REG*, 49, 17-37.
- Zgusta, L. (1964) : *Kleinasiatische Personennamen*, Prague.
- _____(1984) : *Kleinasiatische Ortsnamen*, Heidelberg.
- Zolotarev, M. I. (2003) : « Chersonesus Tauricus. The foundation and the development of the polis », in : Grammenos & Petropoulos éd. 2003, 603-644.

Zuckermann, L. (1968) : « Essai sur les fonctions des procureurs de la province de Bithynie-Pont sous le Haut-Empire », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 46, 42-58.

TABLE DES MATIÈRES

PLAN	5
INTRODUCTION	9
1. SINOPE : HISTORIOGRAPHIE D'UN SUJET	9
1. 1. Absence d'une histoire de Sinope datant de l'Antiquité	9
1. 2. Un premier travail d'érudition au XVIII ^e s.	10
1. 3. Deux monographies sur Sinope au XIX ^e s.	12
1. 4. Le renouveau de l'intérêt pour Sinope en relation avec les progrès de l'épigraphie (fin XIX ^e –début XX ^e s.)	15
2. SOURCES ET PROBLÉMATIQUE	18
2. 1. Les sources numismatiques	18
2. 2. Les sources épigraphiques	19
2. 3. Les sources archéologiques	21
2. 4. Les sources amphorologiques	22
2. 5. Problématique	23
3. SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE	24
3. 1. Sinope, cité des rivages de la mer Noire	25
3. 1. 1. Structure, relief et drainage des côtes de la mer Noire	25
3. 1. 2. La complexité de la région de Sinope	27
3. 1. 3. Le site de Sinope	30
3. 2. Climat et végétation à Sinope	31
3. 2. 1. Le climat de Sinope	31
3. 2. 2. Végétation de l'arrière-pays de Sinope	33
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DE SINOPE	35
CHAPITRE I – SINOPE À TRAVERS LES RÉCITS DE VOYAGEURS :	
HISTORIOGRAPHIE D'UNE EXPLORATION	35
1. INTRODUCTION ET MÉTHODE	35
1. 1. Le récit de voyageur comme source historique	35

1. 2. Constitution du corpus	36
1. 3. Choix et éviction de récits	38
1. 4. Présentation du corpus choisi	39
2. SINOPE À TRAVERS LES RÉCITS DE VOYAGEURS : D'UNE ESCALE À UN OBJET D'ÉTUDE	41
2. 1. Une escale pour amateurs cultivés au XVII^e s.	41
2. 1. 1. Julien Bordier (1609)	41
2. 1. 2. Evliya Çelebi (1644)	43
2. 1. 3. Jean-Baptiste Tavernier (1663-1668)	44
2. 1. 4. L'activité des collectionneurs à Sinope	46
2. 2. Les premières missions d'exploration au XVIII^e s.	47
2. 2. 1. Joseph Piton de Tournefort (1701)	47
2. 2. 2. J.-B. Lechevalier (1785-1786)	51
2. 2. 3. Joseph Beauchamp (1797)	53
2. 3. Le passage de nombreux voyageurs à Sinope lors de l'existence du consulat de France (1802-1812)	56
2. 3. 1. La création du consulat de France à Sinope	56
2. 3. 2. Pierre Dupré (1803)	57
2. 3. 3. Pascal Fourcade, consul-archéologue à Sinope	59
2. 3. 4. Pierre Amédée Jaubert (1806)	67
2. 3. 5. Adrien Dupré (1807)	68
2. 3. 6. J. M. Tancoigne (1808)	70
2. 4. Les grands voyageurs à Sinope jusqu'au déclenchement de la guerre de Crimée (1853)	73
2. 4. 1. Baron Félix de Beaujour (1817)	73
2. 4. 2. Colonel Rottiers (1820)	75
2. 4. 3. William J. Hamilton (1836)	77
2. 4. 4. Eugène Flandin (1840-1841)	82
2. 4. 5. Taitbout de Marigny (1841-1843 ?)	83
2. 4. 6. Xavier Hommaire de Hell (1847)	83
2. 5. Une individualisation de la fonction du voyageur à Sinope à l'aube du XX^e s.	86
2. 5. 1. Lydie Paschkoff (1888)	86
2. 5. 2. Les épigraphistes modernes (années 1880-années 1910)	90

3. L'UTILITÉ DES RÉCITS DE VOYAGEURS DANS LA CONNAISSANCE DES ANTIQUITÉS DE SINOPE	93
3. 1. Les vestiges archéologiques	94
3. 1. 1. Les murailles et la citadelle de Sinope	94
3. 1. 2. Les vestiges sur la péninsule	97
3. 1. 3. Les incertitudes	99
3. 2. Les objets	100
3. 2. 1. Les débris en général	100
3. 2. 2. Les restes sculptés	100
3. 2. 3. Les sarcophages	102
3. 2. 4. La mosaïque	102
3. 2. 5. Les inscriptions	102
3. 2. 6. Les monnaies	103
3. 3. L'évolution de la sensibilité archéologique	104
CHAPITRE II – SINOPE ET SON TERRITOIRE : BILAN ARCHÉOLOGIQUE	107
1. LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À SINOPE	108
1. 1. Les fouilles germano-turques de la ville de Sinope (1951-1953)	109
1. 1. 1. La zone du temple	110
1. 1. 2. La nécropole	112
1. 1. 3. Les fouilles complémentaires	114
1. 2. La prospection urbaine d'A. Bryer et D. Winfield (années 1960-1970)	115
1. 3. La prospection épigraphique de D. French (années 1980-1990)	118
1. 4. La prospection du territoire de Sinope (1987-1990)	119
1. 5. Les fouilles de sauvetage à Çiftlik (1993-1997)	120
1. 6. Les fouilles des ateliers amphoriques à Sinope (1993-2000)	122
1. 6. 1. Une première campagne de prospection (1993)	122
1. 6. 2. Les fouilles des ateliers de Zeytinlik (1994-1997)	123
1. 6. 3. Les fouilles des ateliers de Demirci (1994-1997 ; 2000)	126
1. 7. Sinope dans le <i>Black Sea Trade Project</i>	130
2. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE SINOPE	133
2. 1. Le territoire de Sinope avant l'arrivée des Grecs	134

2. 2. L'occupation du territoire aux époques archaïque et classique	136
2. 3. Le territoire de Sinope à l'époque hellénistique	137
2. 4. Le territoire de Sinope à l'époque romaine	141
3. L'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE DE SINOPE	147
3. 1. Les murailles de Sinope	147
3. 2. L'organisation urbaine de Sinope	152
3. 3. Les monuments	157

DEUXIÈME PARTIE : HISTOIRE POLITIQUE 167

CHAPITRE III – SINOPE AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE : UNE COLONIE GRECQUE ENTRE SOUMISSION ET INDÉPENDANCE 167

1. LA FONDATION DE SINOPE À L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE	167
1. 1. La date de la fondation de Sinope	167
1. 1. 1. Les sources concernant la fondation de Sinope	167
1. 1. 2. Le débat concernant l'emploi des sources littéraires et de l'archéologie	170
1. 1. 3. La solution d'A. I. Ivantchik : la synchronisation avec les invasions cimmériennes	174
1. 2. Une fondation milésienne	176
1. 2. 1. Une idée répandue dès l'Antiquité	176
1. 2. 2. Le problème du décret <i>IG XI, 9, 1186</i>	178
1. 3. Les circonstances de la fondation coloniale	179
1. 3. 1. Les oikistes	179
1. 3. 2. Les relations avec les populations indigènes	181
1. 3. 3. Le type d'installation coloniale	182
2. SINOPE AU SEIN DE L'EMPIRE PERSE	183
2. 1. Sinope dans l'organisation administrative de l'Empire achéménide	185
2. 2. Sinope dans l'organisation militaire de l'Empire achéménide	191
2. 2. 1. Lors des expéditions scythiques et européennes de Darius	191
2. 2. 2. Lors de la révolte de l'Ionie	192
2. 2. 3. Lors des guerres médiques	195
2. 2. 4. Lors de la constitution de l' <i>archè</i> athénienne	197

3. L'EXPÉDITION PONTIQUE DE PÉRICLÈS À SINOPE (437 a.C. ?)	199
3. 1. Le texte de Plutarque	199
3. 2. L'historicité de l'expédition	202
3. 3. La date de l'expédition	206
3. 4. Les arguments en faveur de l'expédition athénienne	208
3. 4. 1. L'intérêt d'Athènes pour la mer Noire	208
3. 4. 2. La présence athénienne dans l'épigraphie sinopéenne	209
3. 4. 3. Un changement dans le monnayage de Sinope	211
3. 4. 4. Les signes de la démocratie à Sinope	212
3. 5. Le sort du tyran de Sinope	214
3. 6. Une clérouque athénienne à Sinope	216
3. 7. La place de Sinope dans l'expédition pontique de Périclès	217
3. 8. Conclusion	219
4. L' « EMPIRE DE SINOPE » LORS DU PASSAGE DE XÉNOPHON (401/400 a.C.)	220
4. 1. Une situation anatolienne complexe, du début de la guerre du Péloponnèse à la révolte de Cyrus (431-404 a.C.)	220
4. 2. Xénophon face au « système colonial sinopéen »	222
4. 3. Une puissance régionale et relative pour Sinope	229
5. SINOPE ET DATAMÈS	232
5. 1. La région de Sinope au début du IV ^e s. a.C.	232
5. 2. Les sources de la présence de Datamès à Sinope	233
5. 3. Éléments biographiques concernant Datamès	234
5. 4. Proposition de datation	238
5. 5. Les raisons de la présence de Datamès à Sinope	240
5. 5. 1. En tant que satrape royal	241
5. 5. 2. En tant que satrape révolté	241
6. LE DEVENIR DE SINOPE DANS UN CONTEXTE ANATOLIEN TROUBLÉ (ANNÉES 360-340 a.C.)	245
6. 1. Le contexte général	245
6. 2. Le traité d'alliance entre Sinope et la famille des tyrans d'Héraclée (353/2-346/5 a.C.)	247
6. 3. Les relations entre Sinope et Héraclée	251
6. 3. 1. Une alliance militaire défensive	251

6. 3. 2. Un accord de soutien mutuel dans les affaires politiques internes	253
6. 3. 3. Un contexte général d'inquiétude	255
7. SINOPE LORS DE LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE : UN PÔLE DE RÉSISTANCE PERSE	258
7. 1. Une région épargnée par les combats	258
7. 2. L'émission d'un « monnayage de résistance » à Sinope	260
7. 3. Des Sinopéens auprès d'Alexandre (330 a.C.)	263
7. 4. Sinope dans le « royaume d'Ariarathès »	264

CHAPITRE IV – SINOPE À L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE : UNE CITÉ DES MARGES DEVENUE CAPITALE DE ROYAUME

1. SINOPE À L'ÉPOQUE DES DIADOQUES (323-301 a.C.)	269
1. 1. Une cité tenue par Ariarathès dans une région revendiquée par Eumène (323-316 a.C.)	270
1. 2. Une cité dans un territoire revendiqué par Antigone ? (316-301 a.C.)	277
2. L'ÂGE D'OR DE L'INDÉPENDANCE DE SINOPE (302/301-250 a.C.)	280
2. 1. Une cité épargnée par les soubresauts de son époque	280
2. 2. Une cité autonome	284
2. 2. 1. Les signes de l'autonomie de Sinope	284
2. 2. 2. Le problème de la royauté de Scythrothémis	287
3. SINOPE FACE À LA POLITIQUE AGRESSIVE DES ROIS DU PONT (220-183 a.C.)	290
3. 1. Le coup de force de Mithridate II à Sinope (220 a.C.)	290
3. 2. La conquête de Sinope par Pharnace I ^{er} (183 a.C.)	298
4. SINOPE AU SEIN DU ROYAUME DU PONT (179-89 a.C.)	302
4. 1. Sinope, cité conquise devenue capitale du royaume du Pont	302
4. 2. Sinope, ville natale de Mithridate Eupator et premier soutien de ses ambitions	307
5. SINOPE DANS LES GUERRES MITHRIDATIQUES (89-70 a.C.)	313
5. 1. Le rôle de Sinope dans les deux premières guerres mithridatiques	313
5. 1. 1. Sinope épargnée puis menacée	313
5. 1. 2. Sinope comme base logistique	316
5. 2. La prise de Sinope lors de la troisième guerre mithridatique (70 a.C.)	319
5. 2. 1. Les sources documentaires	319

5. 2. 2. Le fonctionnement interne de Sinope	325
5. 2. 3. Le siège de Sinope	330
6. SINOPE SOUS DOMINATION ROMAINE	338
6. 1. L'action de Pompée	338
6. 2. L'action de César	346

CHAPITRE V – SINOPE À L'ÉPOQUE ROMAINE : PORTRAIT D'UNE COLONIE ANATOLIENNE

351

1. SINOPE AU SEIN DES STRUCTURES ROMAINES, DE CÉSAR AUX ANTONINS

352

1. 1. Sinope dans l'évolution administrative de l'Anatolie (I^{er} s. a.C.-II^e s. p.C.)

352

1. 1. 1. Les incertitudes quant au sort de Sinope entre l'assassinat de César et la défaite d'Antoine (44-31 a.C.)

352

1. 1. 2. La réorganisation augustéenne

360

1. 1. 3. Le sort provincial de Sinope sous le Haut-Empire

365

1. 2. Sinope dans le réseau des voies romaines en Anatolie

371

1. 2. 1. Un réseau préexistant à la conquête romaine

371

1. 2. 2. L'intégration de Sinope dans le réseau routier romain

372

1. 3. Le rôle de Sinope dans la défense de l'Empire

378

1. 3. 1. La présence de cohortes auxiliaires à Sinope

378

1. 3. 2. La présence de légionnaires à Sinope

381

1. 3. 3. Sinope et la défense du littoral

385

2. LA VIE MUNICIPALE À SINOPE SOUS LE HAUT-EMPIRE

388

2. 1. *Colonia Iulia Felix Sinope*

388

2. 1. 1. La visibilité de la colonie

388

2. 1. 2. Le fonctionnement d'une colonie

391

2. 2. « Du corps étranger à l'assimilation »

394

2. 2. 1. La question linguistique à Sinope

394

2. 2. 2. Le statut juridique des personnes

407

2. 3. La vie politique à Sinope sous le Haut-Empire

416

2. 3. 1. La place des notables à Sinope

416

2. 3. 2. L'exercice des responsabilités locales

419

2. 3. 3. L'évergétisme à Sinope

424

TROISIÈME PARTIE : RAYONNEMENT DE SINOPE	429
CHAPITRE VI – ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À SINOPE	429
1. RESSOURCES NATURELLES ET PRODUCTIONS COMMERCIALES À SINOPE	430
1. 1. Les ressources de la pêche	431
1. 2. Le bois et les noix	438
1. 3. L'huile d'olive et le vin	440
1. 4. Les ressources minérales	442
1. 4. 1. L'ocre de Sinope	442
1. 4. 2. Les métaux des colonies de Sinope	443
1. 5. Les céréales ?	444
2. UNE VILLE PORTUAIRE, À L'EXTRÊME NORD DE L'ANATOLIE	449
2. 1. « Le meilleur port de la côte sud de la mer Noire »	449
2. 2. Une vocation portuaire et commerciale affichée	451
2. 3. Sinope et les routes maritimes	453
2. 4. Sinope et les routes anatoliennes	455
2. 5. Sinope, centre producteur ou redistributeur ?	456
3. LES LIENS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DE SINOPE	457
3. 1. Les relations politiques de Sinope avec le monde grec ou hellénisé	457
3. 2. Les partenaires commerciaux de Sinope à travers les décrets honorifiques	462
4. L'APPORT DES TRÉSORS MONÉTAIRES DANS LA CONNAISSANCE DES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE	469
4. 1. Statistiques	469
4. 2. Composition des trésors	478
4. 3. Localisation des trésors	480
4. 4. Etude de quelques trésors significatifs	483
5. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE À TRAVERS LA CIRCULATION DES HOMMES	487
5. 1. Les Sinopéens à l'étranger	487
5. 2. Les étrangers à Sinope	503

6. LES RELATIONS COMMERCIALES DE SINOPE À TRAVERS LA CIRCULATION DES AMPHORES SINOPEÉENNES	508
6. 1. De l'utilité des amphores et des timbres amphoriques comme source historique	508
6. 2. Les différents types d'amphores de Sinope	511
6. 3. La production des amphores	519
6. 4. Le contenu des amphores	522
6. 5. Les amphores et les timbres amphoriques comme marqueurs du commerce de Sinope	524
6. 5. 1. Problèmes de méthode	524
6. 5. 2. Amphores et timbres amphoriques sinopéens à l'étranger	527
6. 5. 3. Amphores et timbres amphoriques étrangers à Sinope	540
7. LE RAYONNEMENT HUMAIN DE SINOPE	544
7. 1. Une ville de culture	544
7. 2. Les athlètes et les musiciens	547
7. 3. Les artistes et les artisans	556
7. 4. Une autre forme de célébrité . . .	557
CHAPITRE VII – LES CULTES À SINOPE	561
1. DES CULTES LIÉS À L'ORIGINE COLONIALE DE SINOPE	562
1. 1. Des récits de fondation en relation avec la tradition littéraire	562
1. 2. Des récits de fondation en relation avec la tradition indigène et le culte de l'oikiste à Sinope	564
1. 3. Des cultes importés de la métropole Milet	566
1. 3. 1. Apollon Delphinios	566
1. 3. 2. Poséidon Hélikonios	571
2. LA VARIÉTÉ DU PANTHÉON SINOPEÉEN	574
2. 1. Les dieux olympiens	574
2. 1. 1. Zeus	574
2. 1. 2. Athéna	578
2. 1. 3. Arès	579
2. 1. 4. Dionysos	579
2. 1. 5. Hermès	580

2. 1. 6. Hestia	581
2. 1. 7. Asclépios	581
2. 2. Des divinités liées à la dynastie du Pont	582
2. 3. Divinités secondaires ou particularismes locaux ?	584
2. 3. 1. Leucothéa	584
2. 3. 2. Méter Théon	585
2. 3. 3. Hélios	586
2. 3. 4. Héraclès	586
2. 3. 5. Les Dioscures	587
3. LA RICHESSE CULTUELLE À L'ÉPOQUE ROMAINE	587
3. 1. Les cultes orientaux (Sarapis et Isis)	587
3. 2. De nouvelles formes de religiosité	596
3. 2. 1. Le culte de Théos Hypsistos	596
3. 2. 2. Le culte de Némésis	600
3. 2. 3. Religion et astrologie	600
3. 3. Le culte impérial à Sinope	601
3. 4. Le christianisme à Sinope	606
CONCLUSION	615
ABRÉVIATIONS	621
BIBLIOGRAPHIE	623

**UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE
- BORDEAUX 3 -
École Doctorale Histoire-Géographie
Ausonius – Centre de Recherche sur
l'Antiquité et le Moyen-Age
UMR 5607 du CNRS**

20 MARS 2007

THÈSE AFIN D'OBTENIR LE GRADE DE :

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
MICHEL DE MONTAIGNE – BORDEAUX 3**

DISCIPLINE : HISTOIRE

Sujet :

SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT PONTIQUE

Présentée et soutenue publiquement par CLAIRE BARAT

le 9 décembre 2006

Directeur de Recherche :

M. le Professeur P. Debord

VOLUME DE PLANCHES

**UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE
- BORDEAUX 3 -
École Doctorale Histoire-Géographie
Ausonius – Centre de Recherche sur
l'Antiquité et le Moyen-Age
UMR 5607 du CNRS**

THÈSE AFIN D'OBTENIR LE GRADE DE :

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
MICHEL DE MONTAIGNE – BORDEAUX 3**

DISCIPLINE : HISTOIRE

Sujet :

SINOPE DANS SON ENVIRONNEMENT PONTIQUE

Présentée et soutenue publiquement par CLAIRE BARAT

le 9 décembre 2006

Directeur de Recherche :

M. le Professeur P. Debord


VOLUME DE PLANCHES

DE LITTÉRATURE

D I S S E R T A T I O N
 SUR
UNE MÉDAILLE DE GORDIEN PIÉ
 ET SUR L'HISTOIRE
DE LA VILLE DE SINOPE
 Où cette Médaille, a été frappée.

Par M. l'Abbé DE FONTENU.

COMME un des objets de nostre Académie est la connoissance des Médailles antiques, j'ay cru qu'il ne seroit pas inutile de le mettre sous nos yeux, à l'occasion d'une Médaille peu connue qui m'est venue du Levant.



A ne regarder que superficiellement cette pièce, qui est de moyen bronze, on n'y découvre d'abord rien d'extraordinaire; le sujet même pouvoit en paroître fort borné; d'un côté on voit que la tête de Gordien-Pié couronnée à l'ordinaire de César, pour legende, son nom seulement, sans prénom ni surnom, ni titre; de l'autre côté est une Divinité seule, pour description, cinq lettres initiales suivies d'une époque. Mais quelque simple que semble être ce monnoie, si l'on vient à

Tome X. N n n

SINOPICARUM QUESTIONUM SPECIMEN.

DISSERTATIO INAUGURALIS
 QUAM
 CONSENSU ET AUCTORITATE
 AMPLISSIMI PHILOSOPHORUM ORDINIS
 ALMAE LITTERARUM UNIVERSITATIS
 FREDERICAE GÖTTINGENAE
 PRO
 SUMMIS IN PHILOSOPHIA HONORIBUS
 DIE XXII. CALENDAS
 MD. XXV. JANUARI. A. MDCCCXVI.
 PUBLICE DEFENDET
 AUCTOR
 MAXIMILIANUS SINGEBUSCH

SINOPE.

EIN HISTORISCH-ANTIQUARISCHER UMRIS.

VON

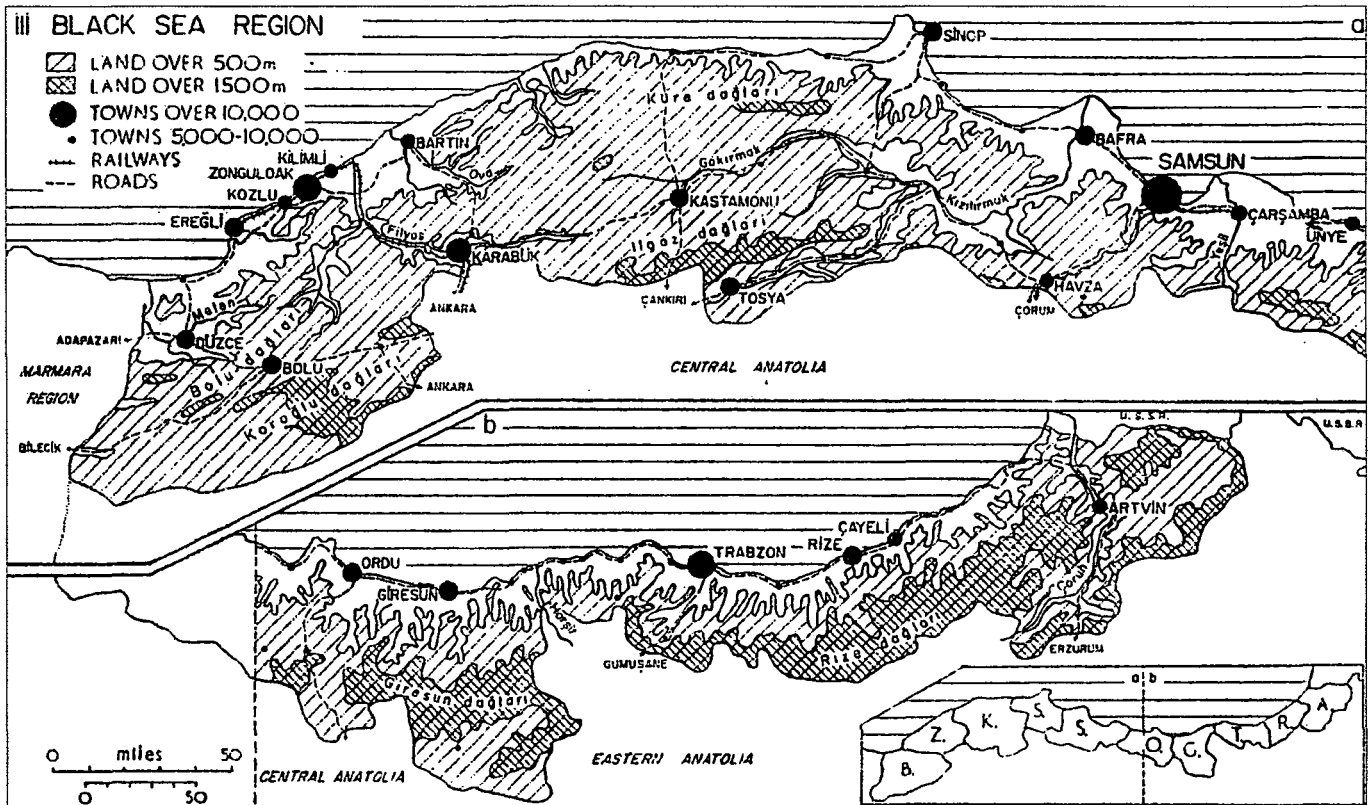
Dr. WILH. THEOD. STREUBER,
 AUSSERORDENTLICHEN PROFESSOR AN DER UNIVERSITÄT ZU BASEL.

BASEL.
 SCHWEIGHAUSK'SCHE VERLAGSBUCHHANDLUNG.
 MDCCCLV.



Carte générale de la Turquie (d'après *Atlas Universalis*)

PL. III



La région de la mer Noire.
(d'après Dewdney 1971, 169 fig. 45)

Pl. IV

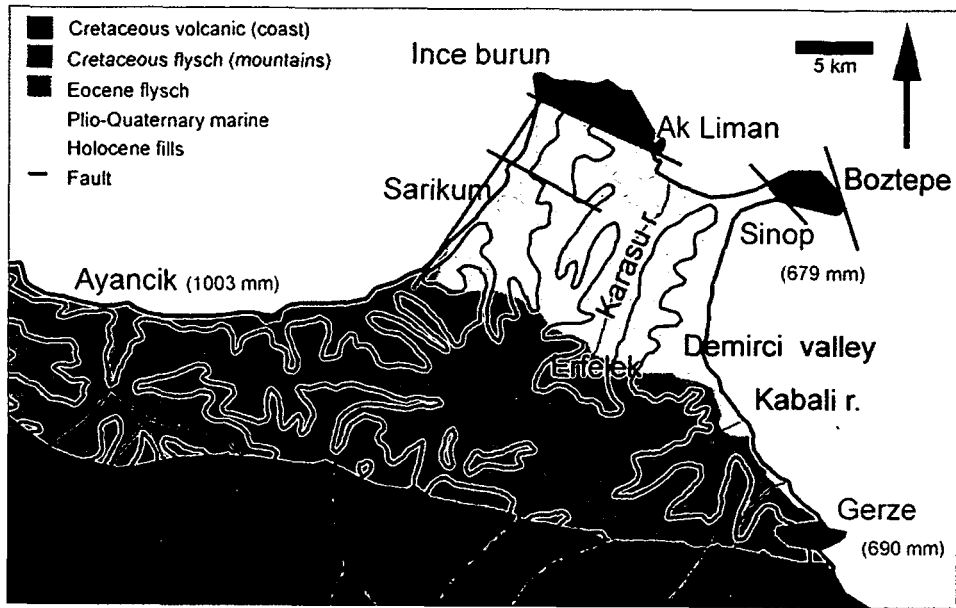


Fig. 1 : Les principales régions géologiques du promontoire de Sinope (d'après Doonan 2004, 12, fig. 1-9)

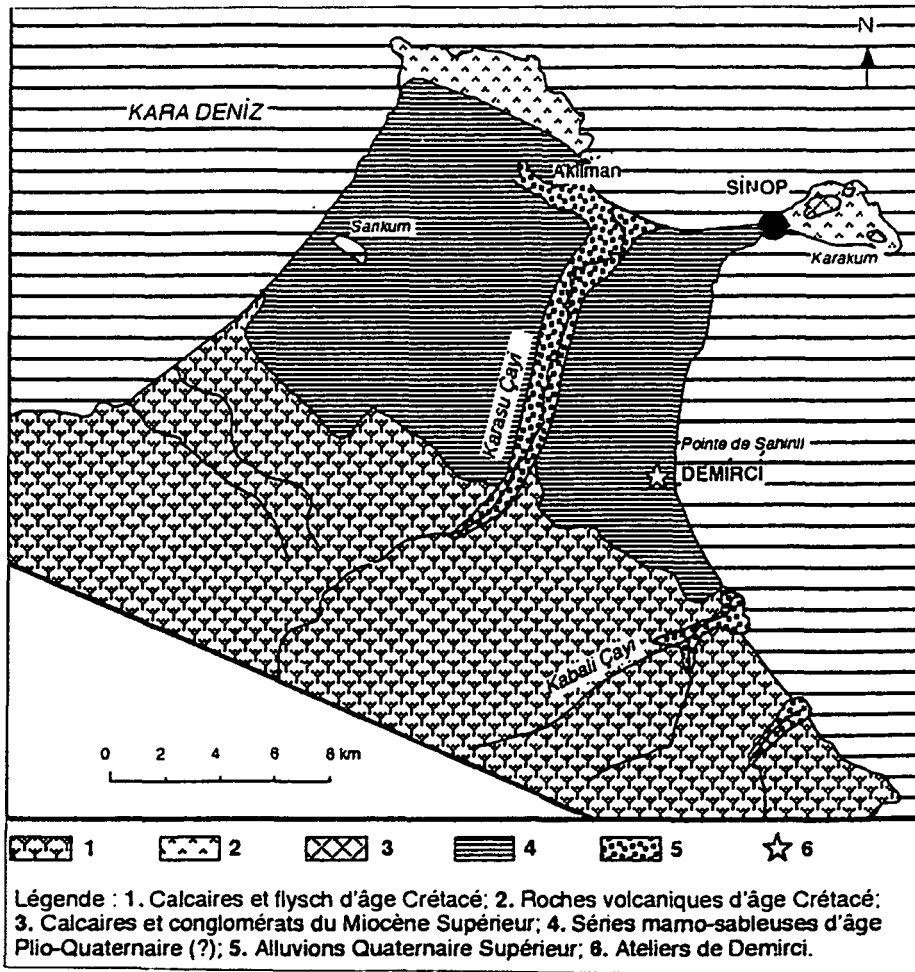


Fig. 2 : Les faciès géologiques du promontoire de Sinope. (d'après C. Kuzucuoglu, A. Andrieu 1998, 452 fig. 1)



Fig. 1 : Fenerada ou Karaada



Fig. 2 : Sariada, région d'Akliman

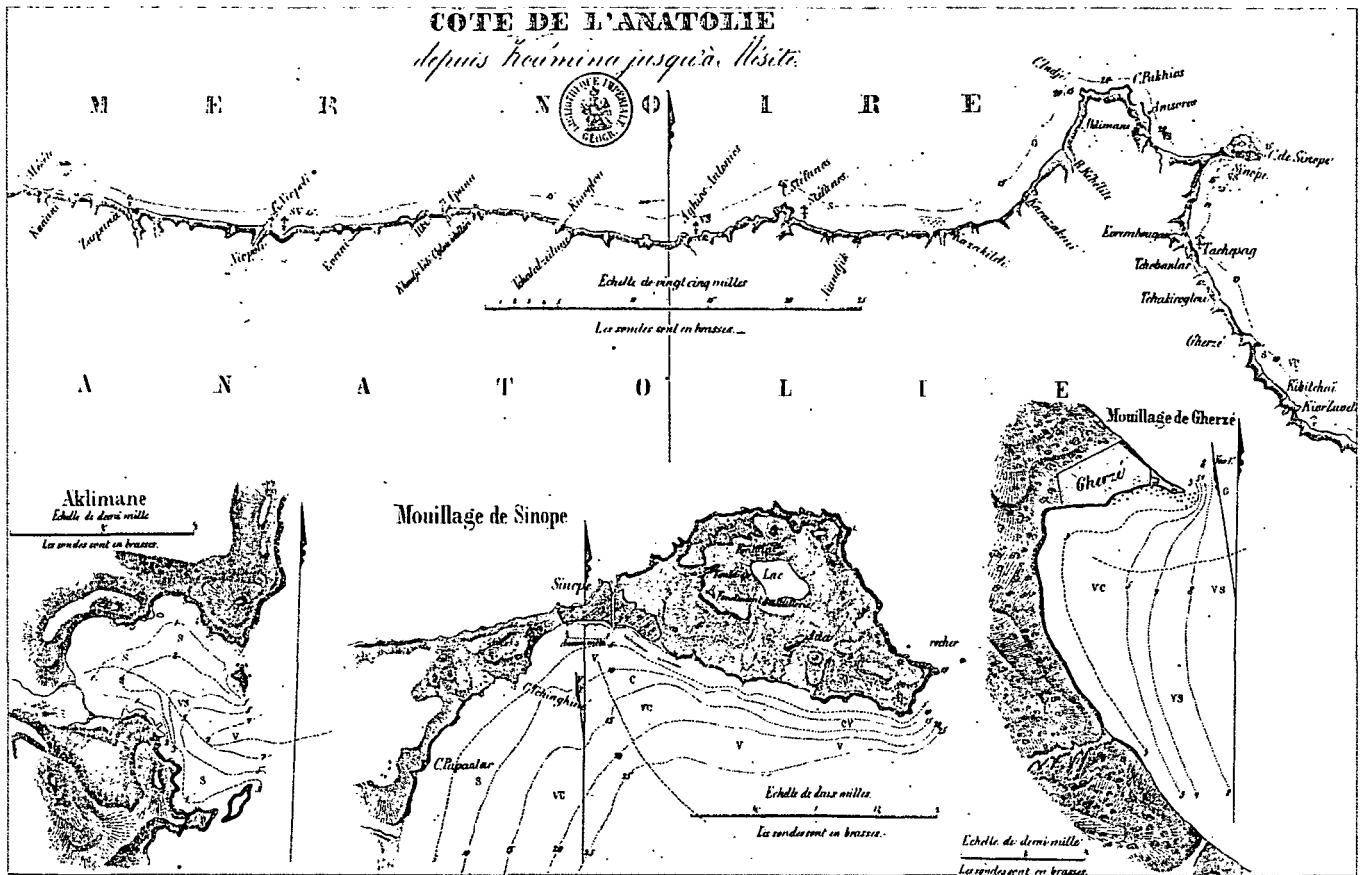


Fig. 1 : Côte de l'Anatolie, rade de Sinope (d'après Taibout de Marigny 1850, pl. 34)

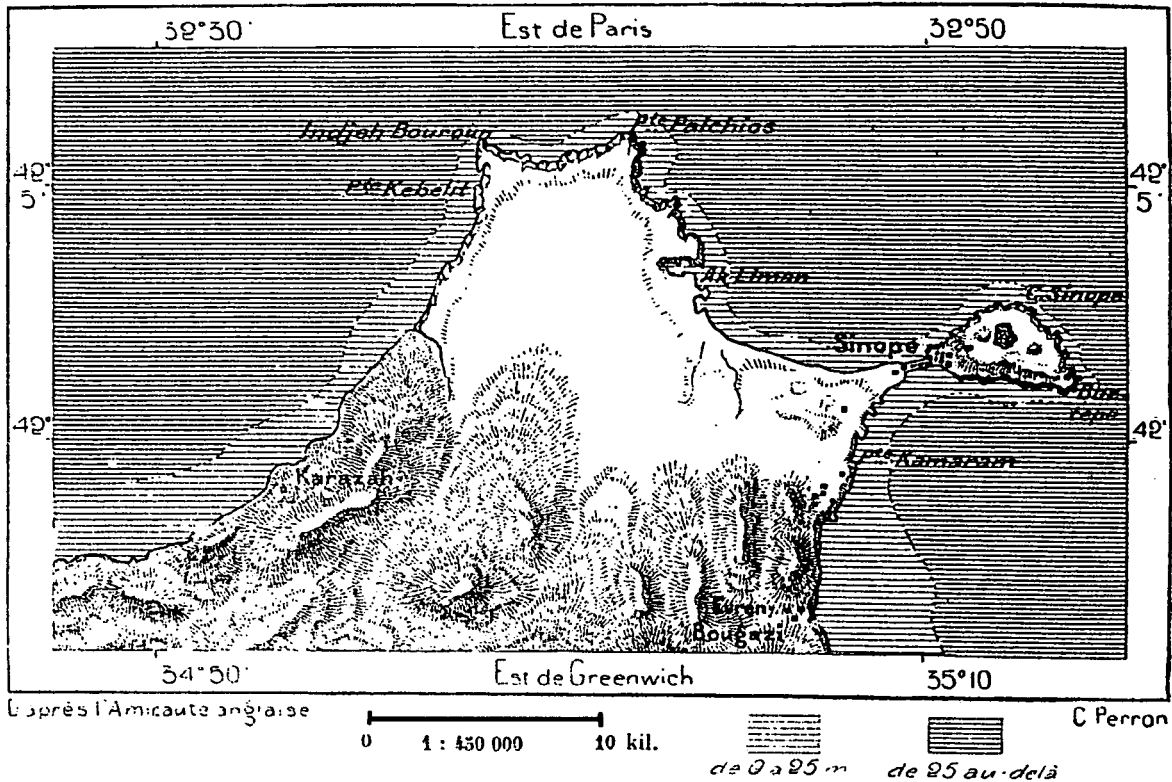


Fig. 1 : Le promontoire de Sinope
(d'après Reclus 1884, 566)

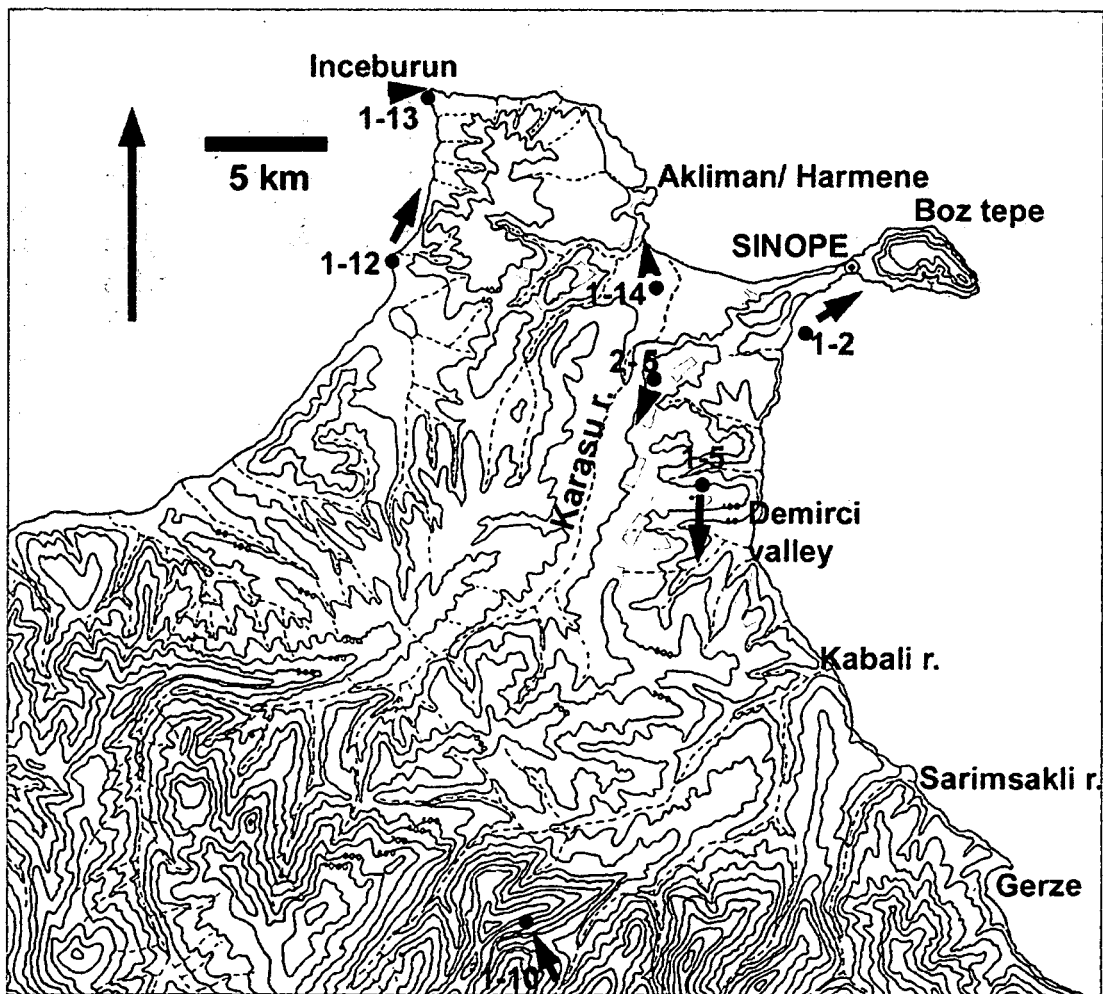


Fig. 1 : Le promontoire de Sinope
(d'après Doonan 2004, 5 fig. 1-4)

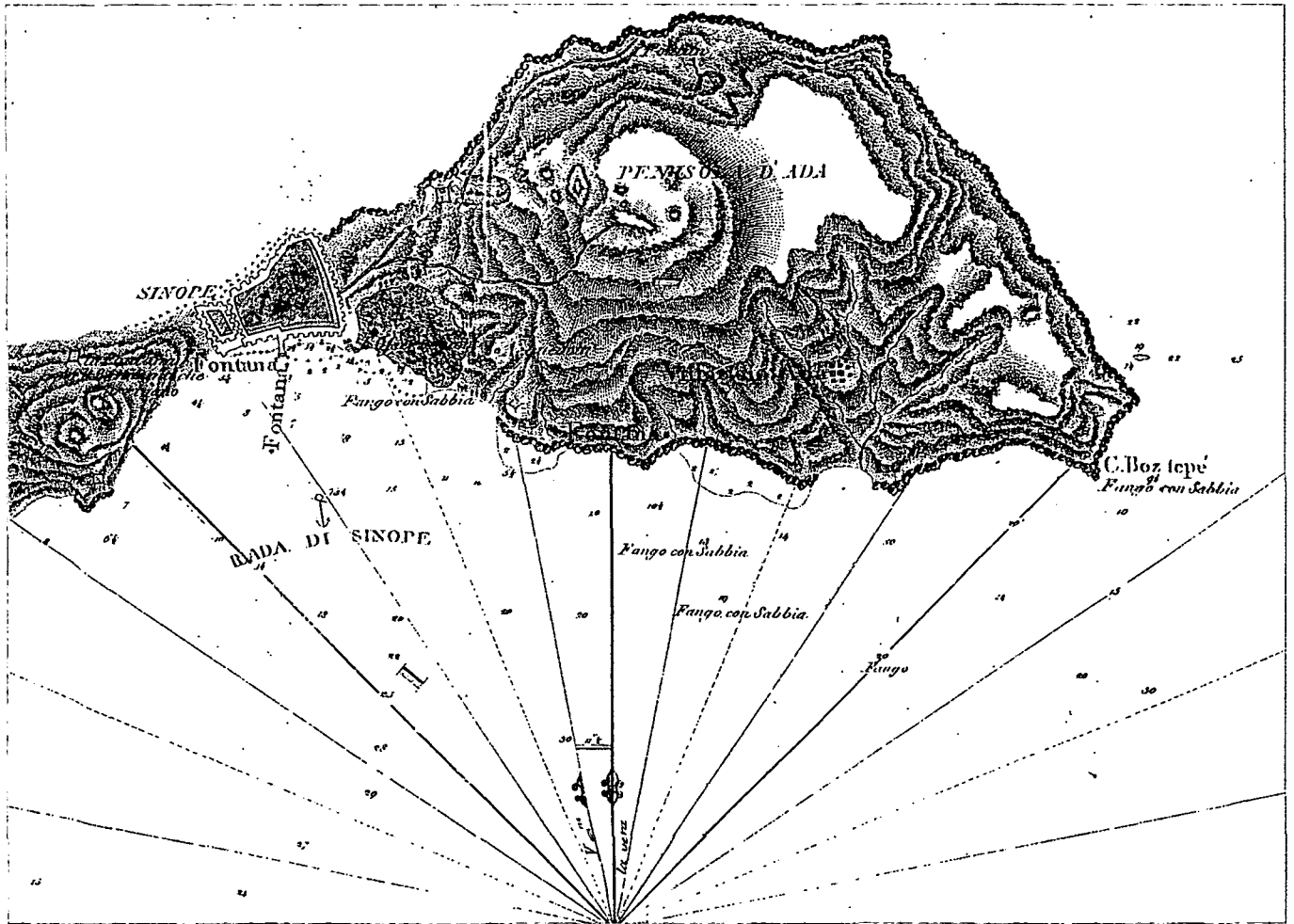
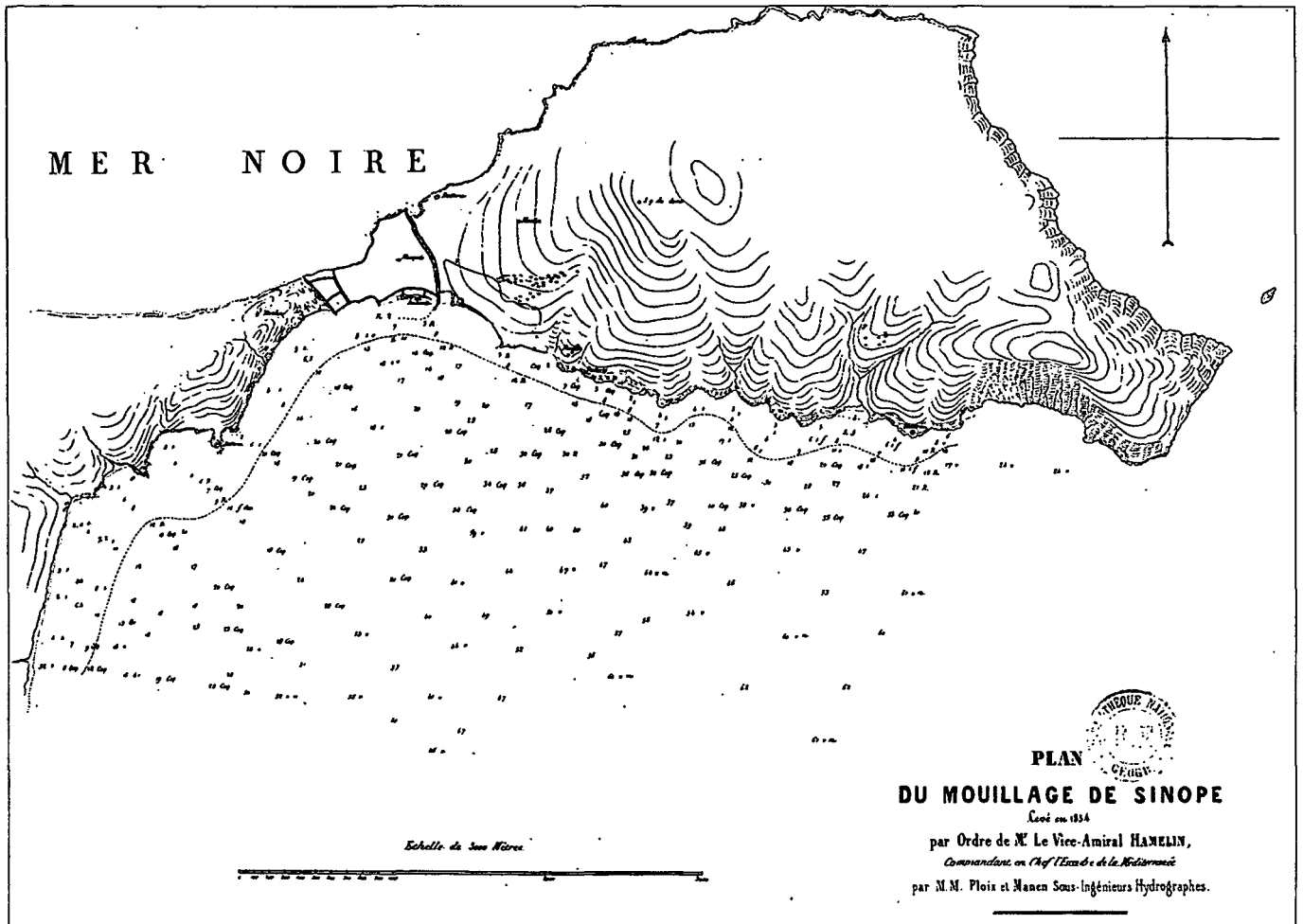
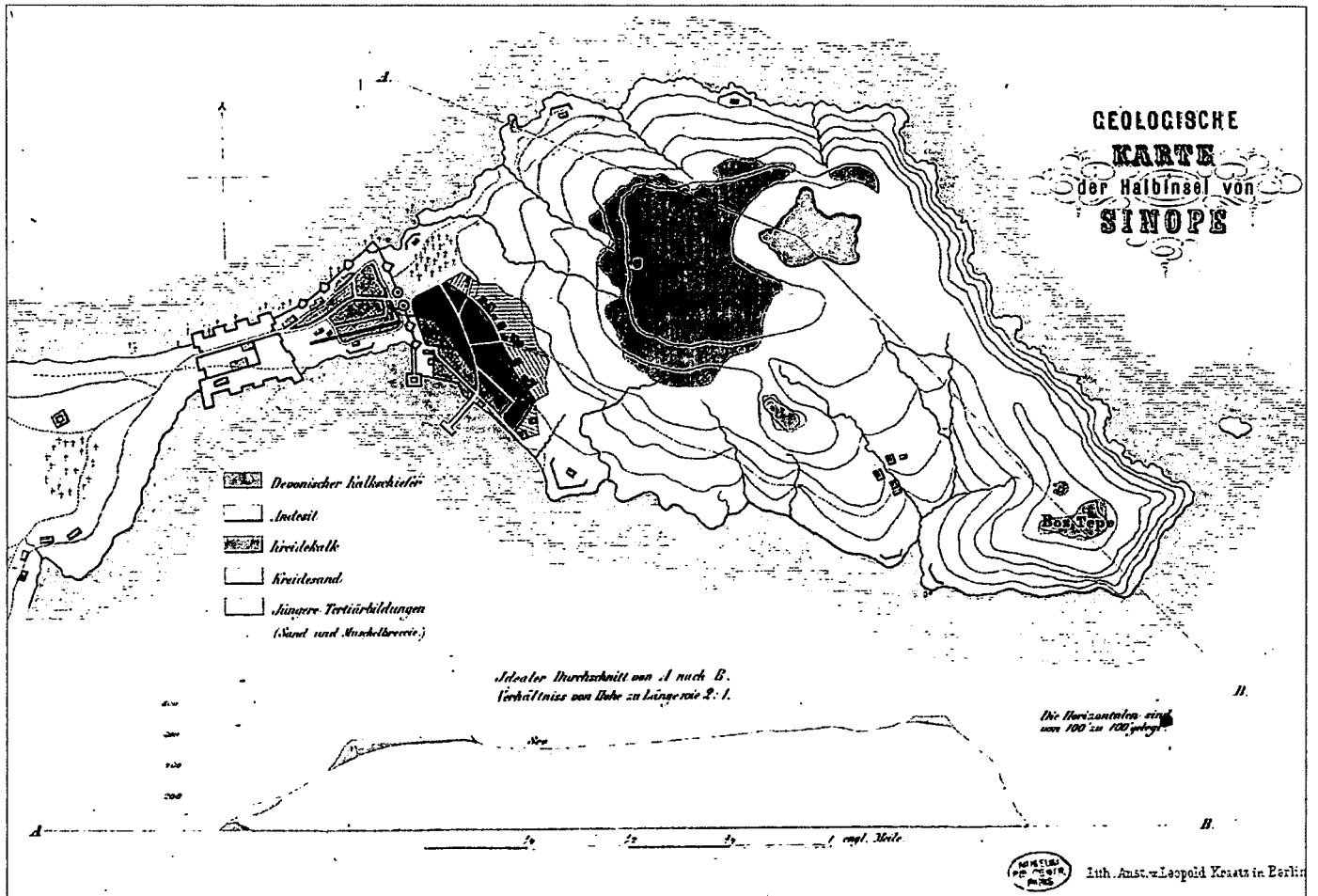


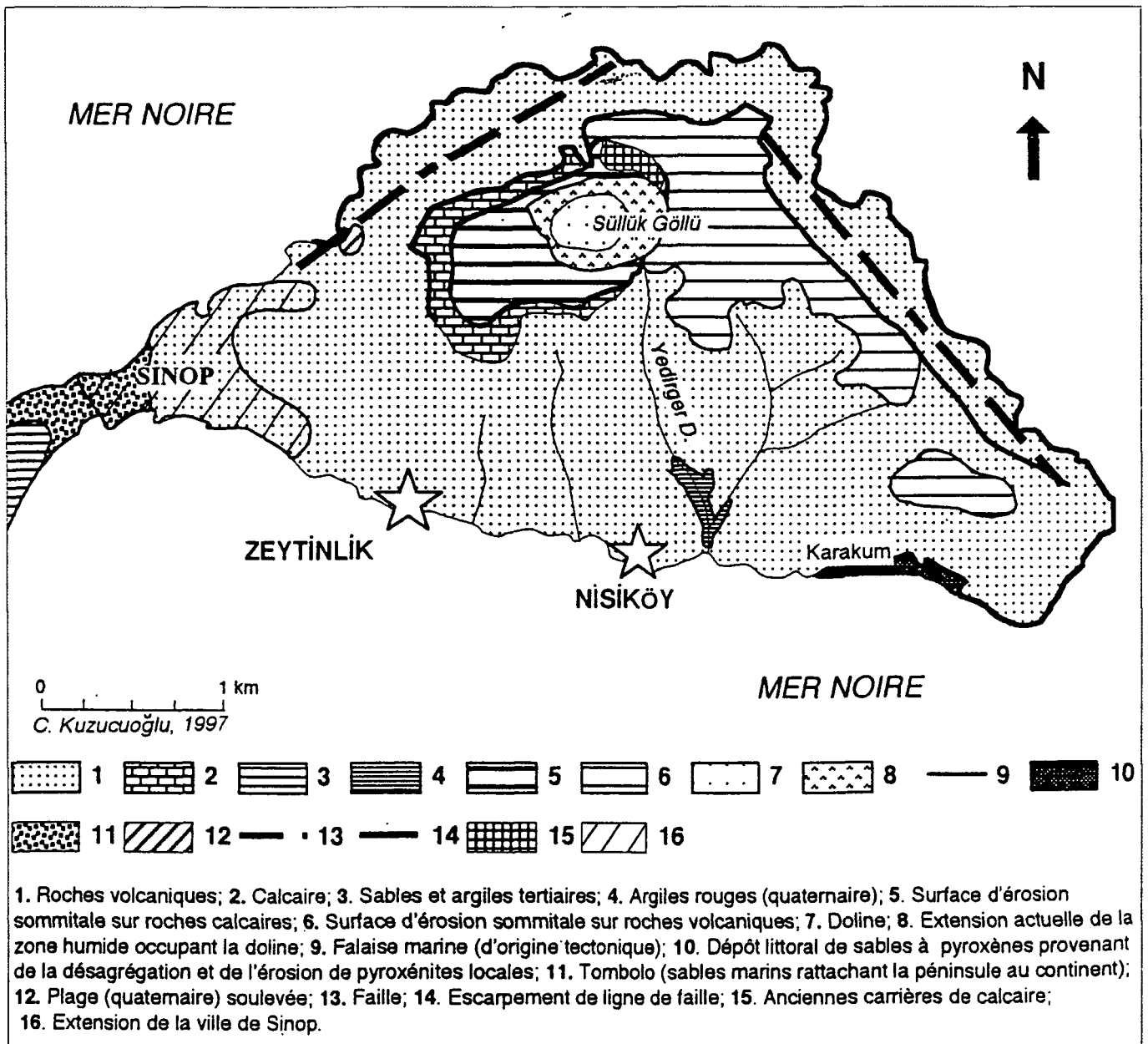
Fig. 1 : Le site de Sinope
(d'après Pefsinet 1817)



Plan du mouillage de Sinope (d'après Hamelin 1854)



Carte géologique de la péninsule de Sinope (d'après Brauns 1857)



Carte géologique de la péninsule de Sinope
(d'après Fig. 2 : Garlan & Tatlıcan 1998, 408, fig. 1)

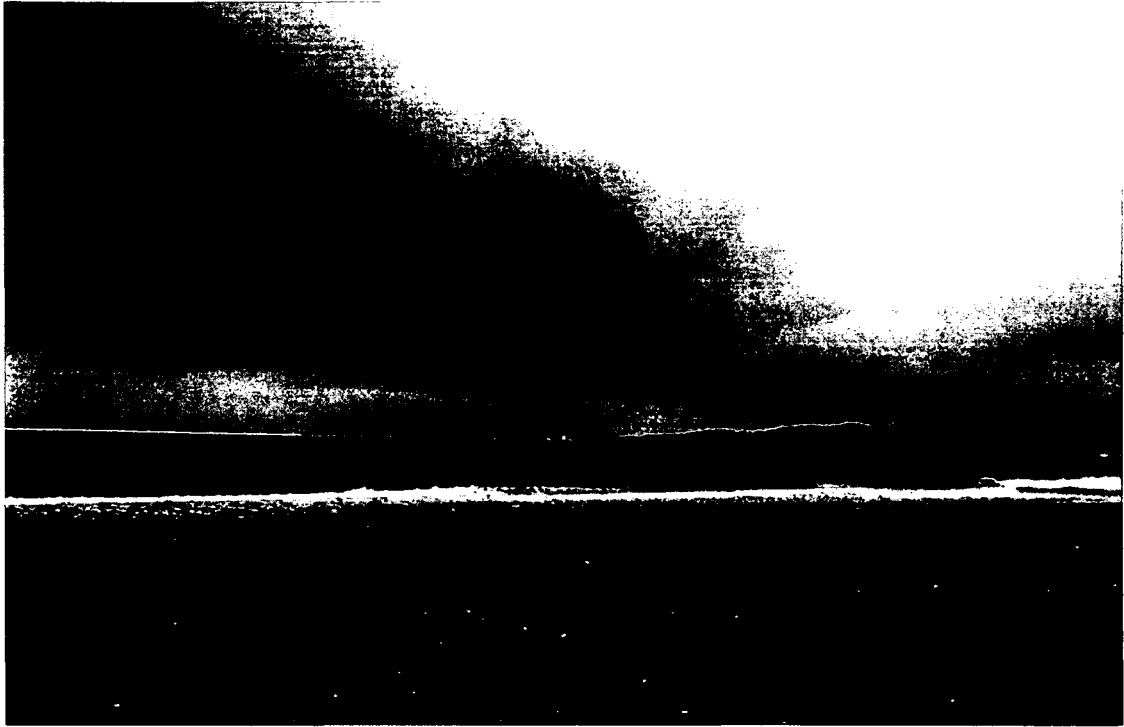


Fig. 1 : Sinop depuis la plage d'Akliman.



Fig. 2 : Anse d'Akliman



Fig. 1 : Avant le cap d'Ince Burnu



Fig. 2 : Plage de Sarikum



Fig. 1 : Serefiye (site possible de Potamoi)



Fig. 2 : Aliköy, Ayancik et le cap Usta depuis Yesilyurt



Fig. 1 : Caylioglu (ancien Stephanos), vue de l'est.



Fig. 2 : Caylioglu (ancien Stephanos), vue de l'ouest



Fig. 1 : Demirci



Fig. 2 : Vue de Sinop depuis Boztepe.

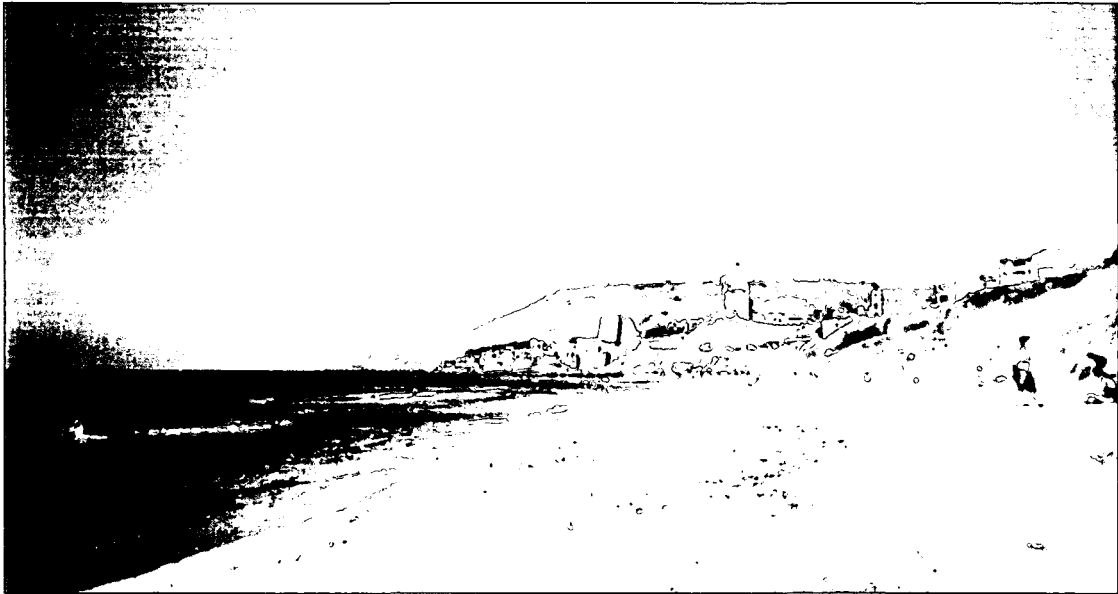


Fig. 1 : Boztepe, depuis la plage nord de Sinop.



Fig. 2 : Boztepe, depuis la baie sud de Sinop.

Pl. XVIII



Fig. 1 : Boztepe, depuis le sud.



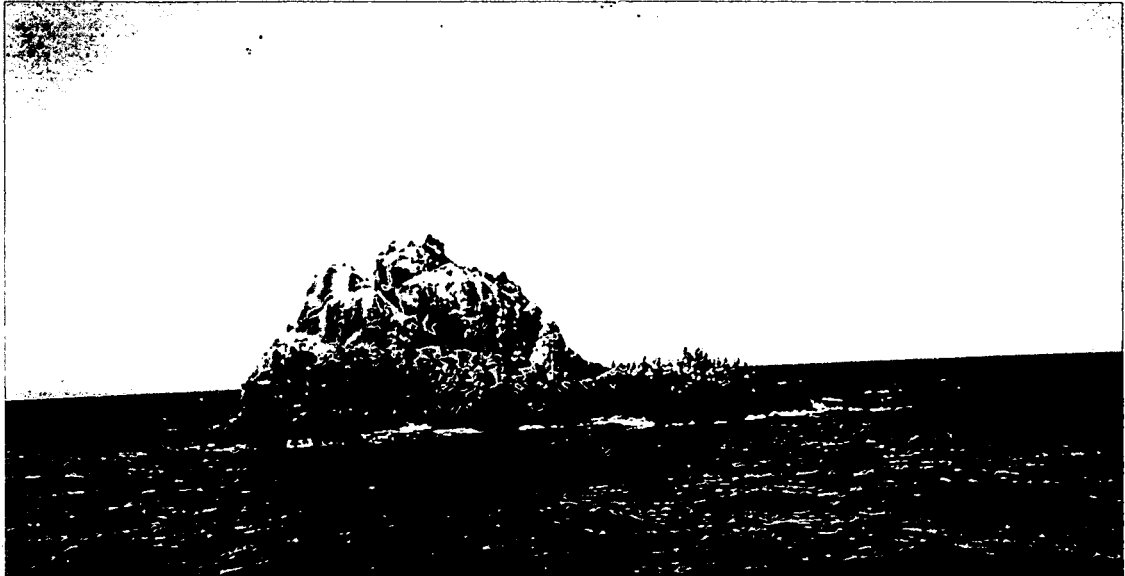
Fig. 2 : Boztepe, site des ateliers de Zeytilik.



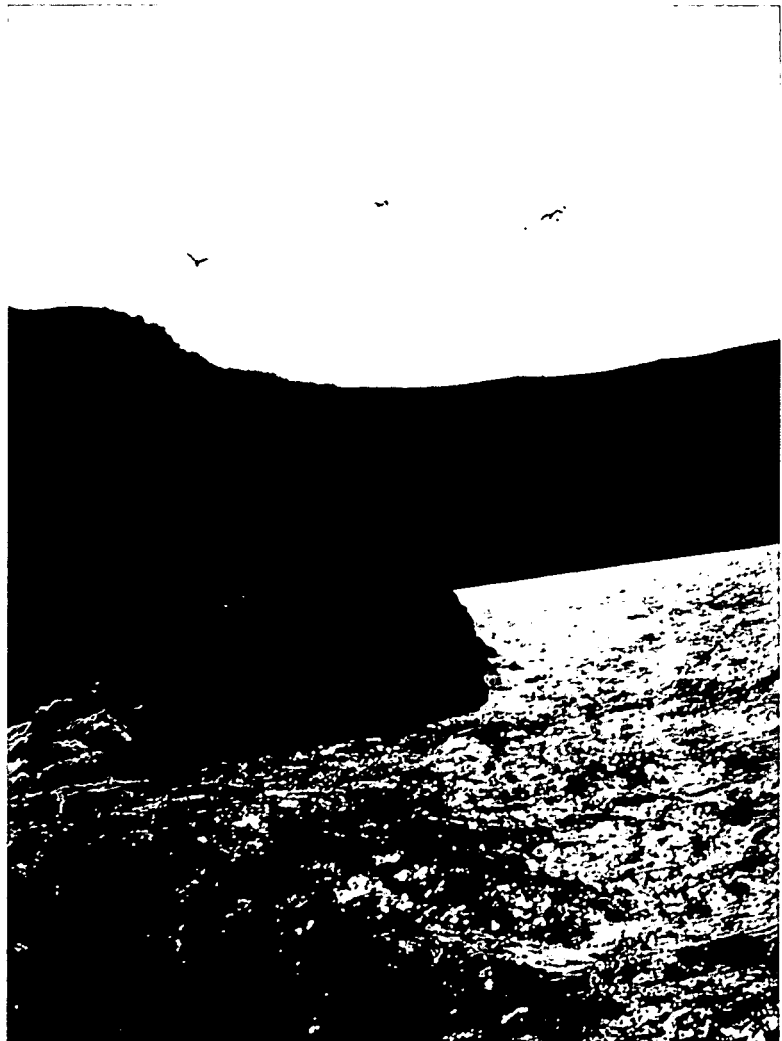
Fig. 1 : Sinop depuis les hauteurs de Boztepe.



Fig. 2 : La côte sud de Boztepe.

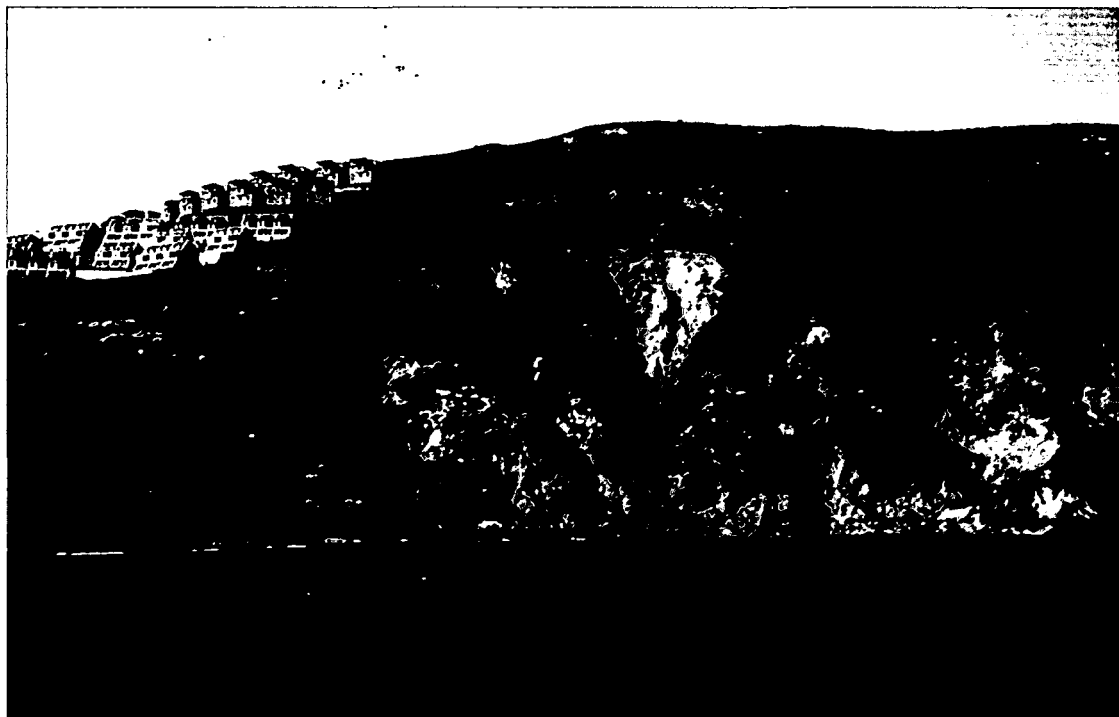


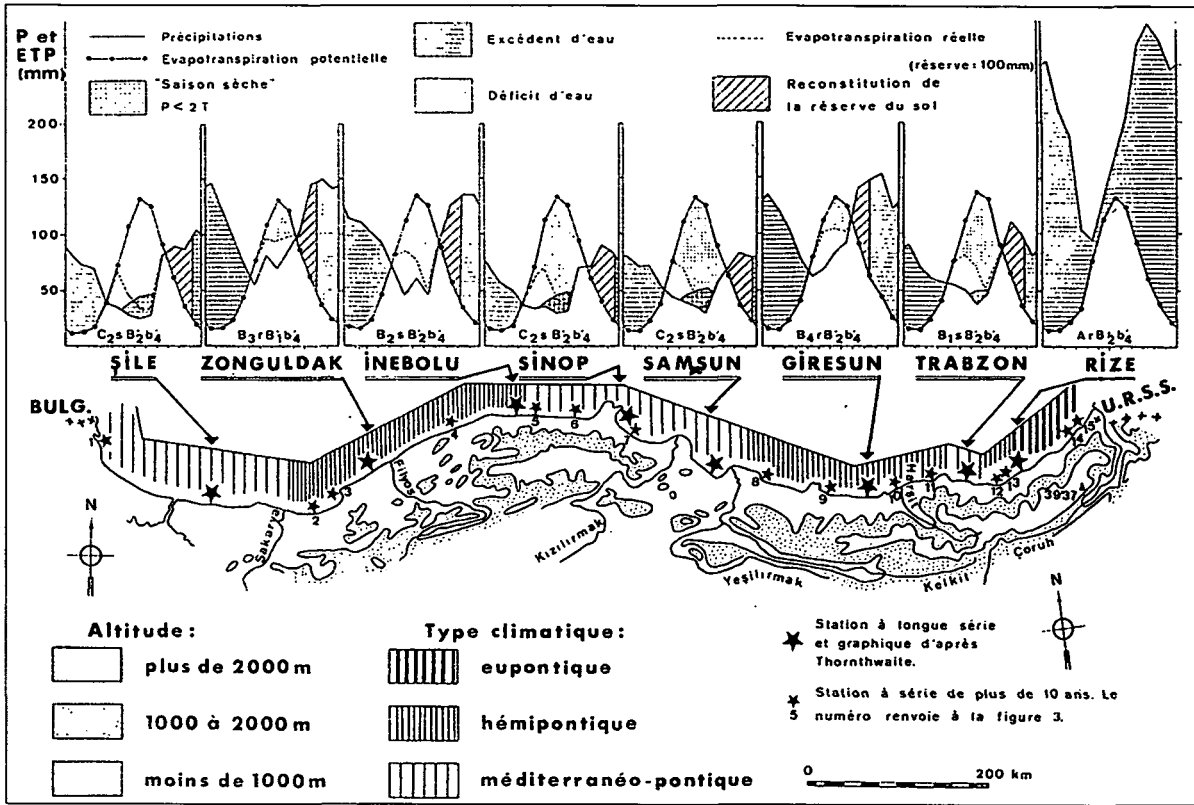
L'île de Scopelos



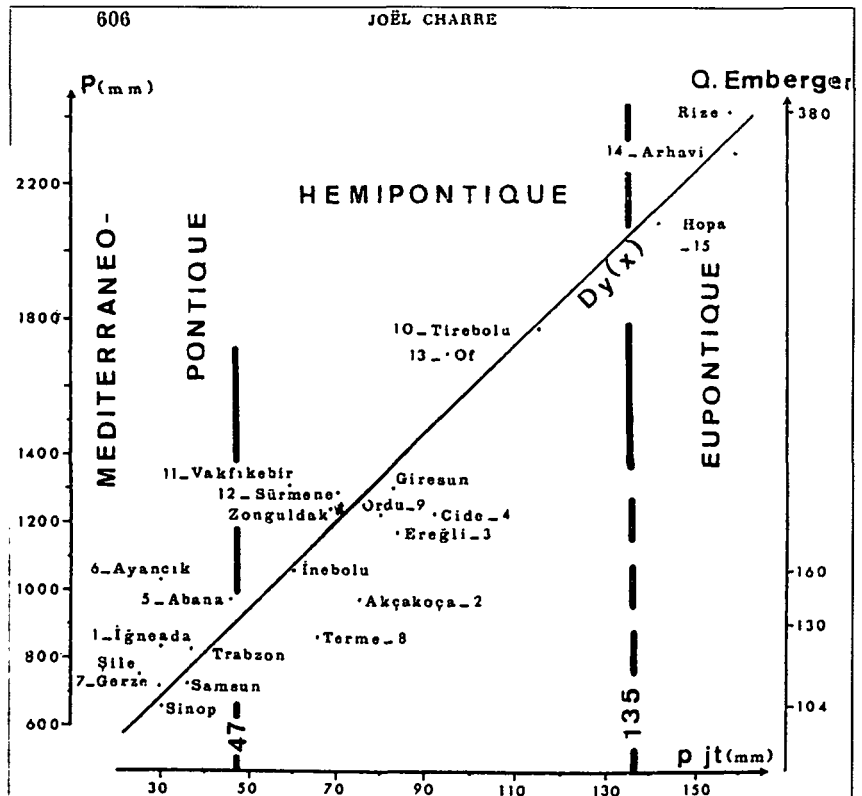


La côte sud de Boztepe.





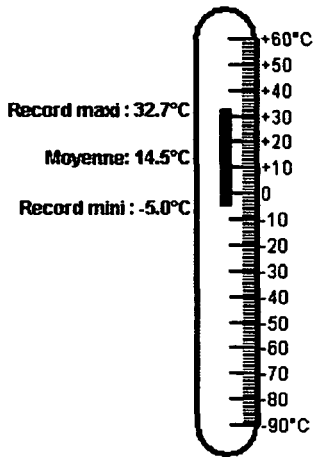
Les climats de la côte pontique
 (d'après Charre 1972, 604, fig. 1; 606, fig. 2)



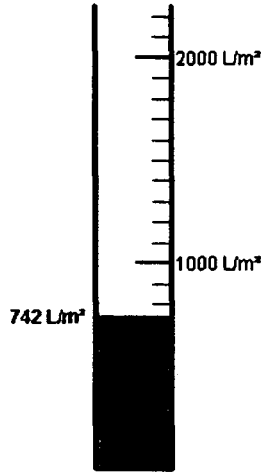
Statistiques : SINOP (TURQUIE) alt. 32 m



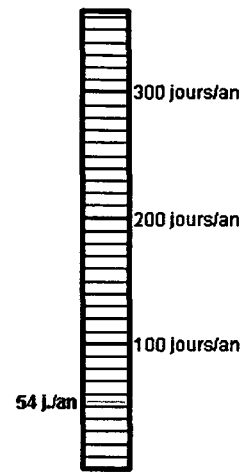
Température



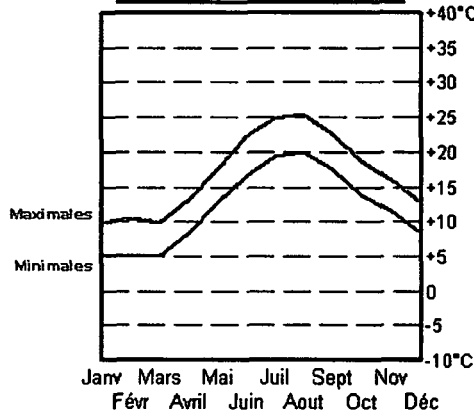
Quantité de pluie et neige



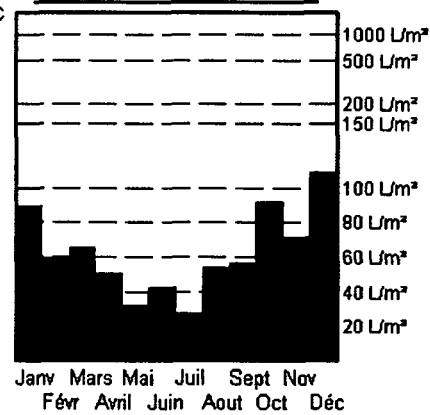
Nb de jours de pluie > 2.5 L/m²



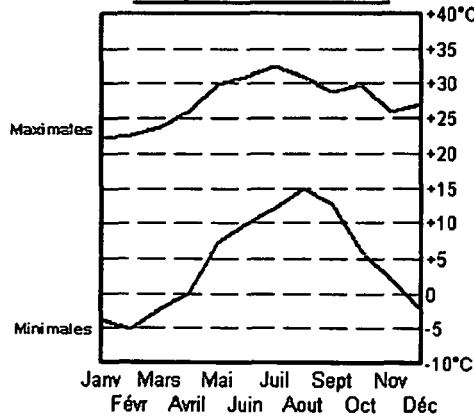
Températures moyennes



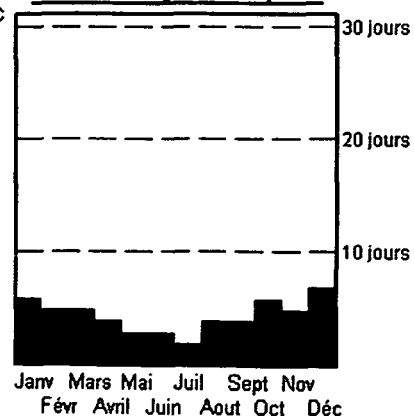
Quantité de précipitation

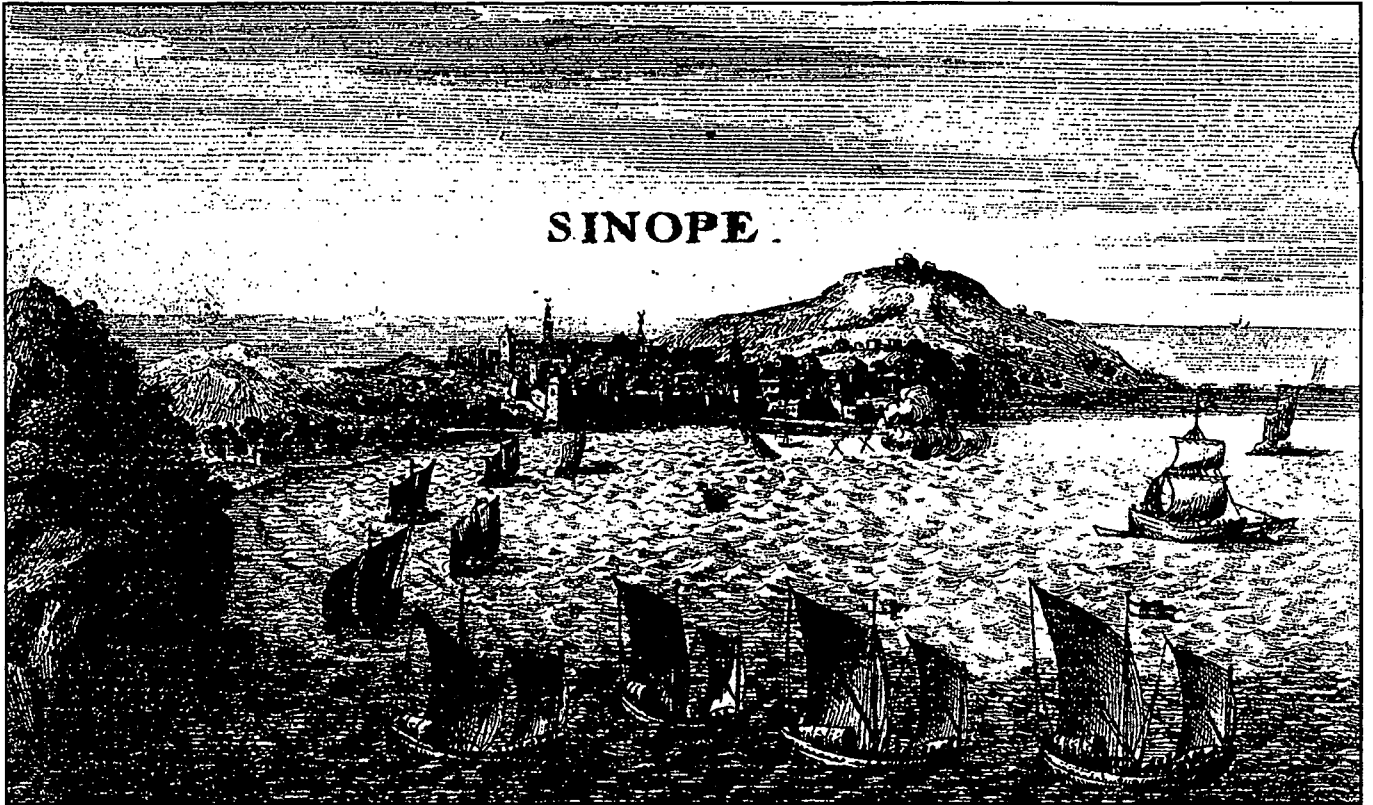


Températures records

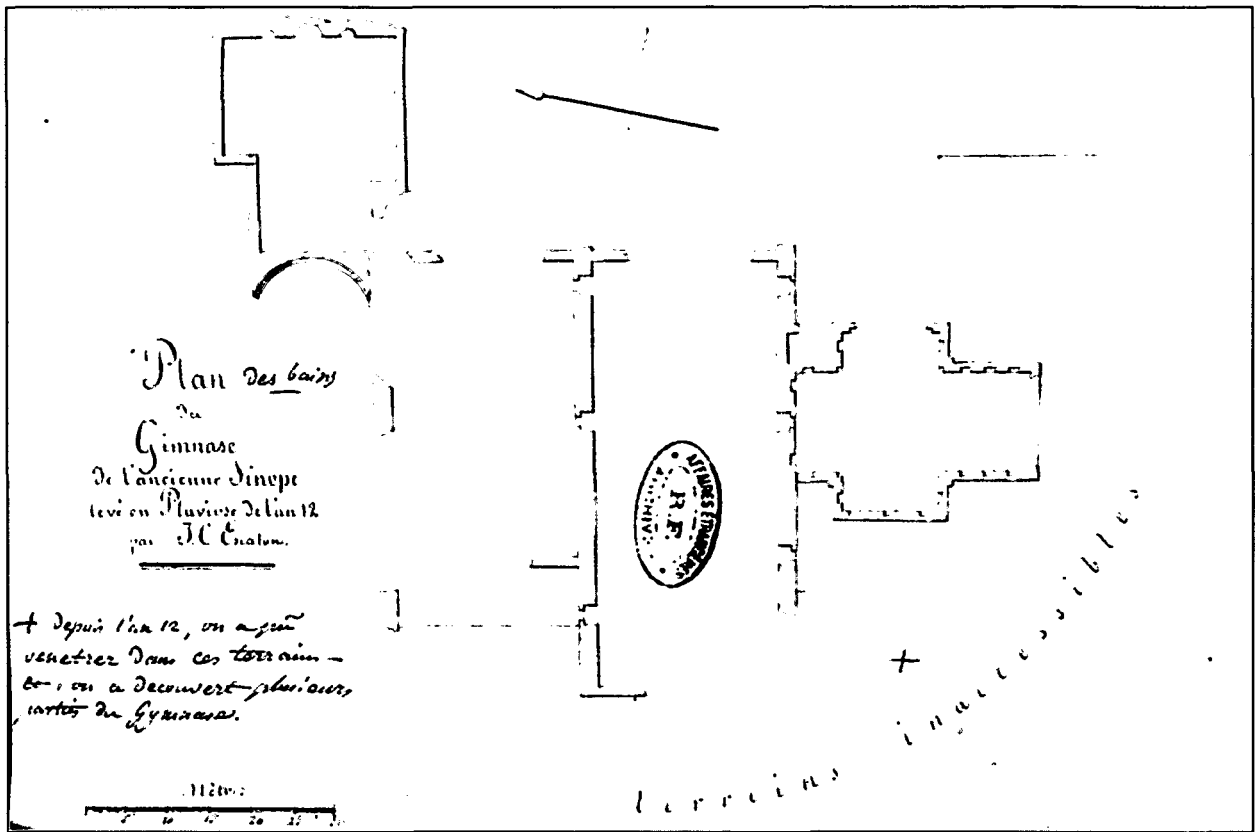


Nombre de jours de pluie

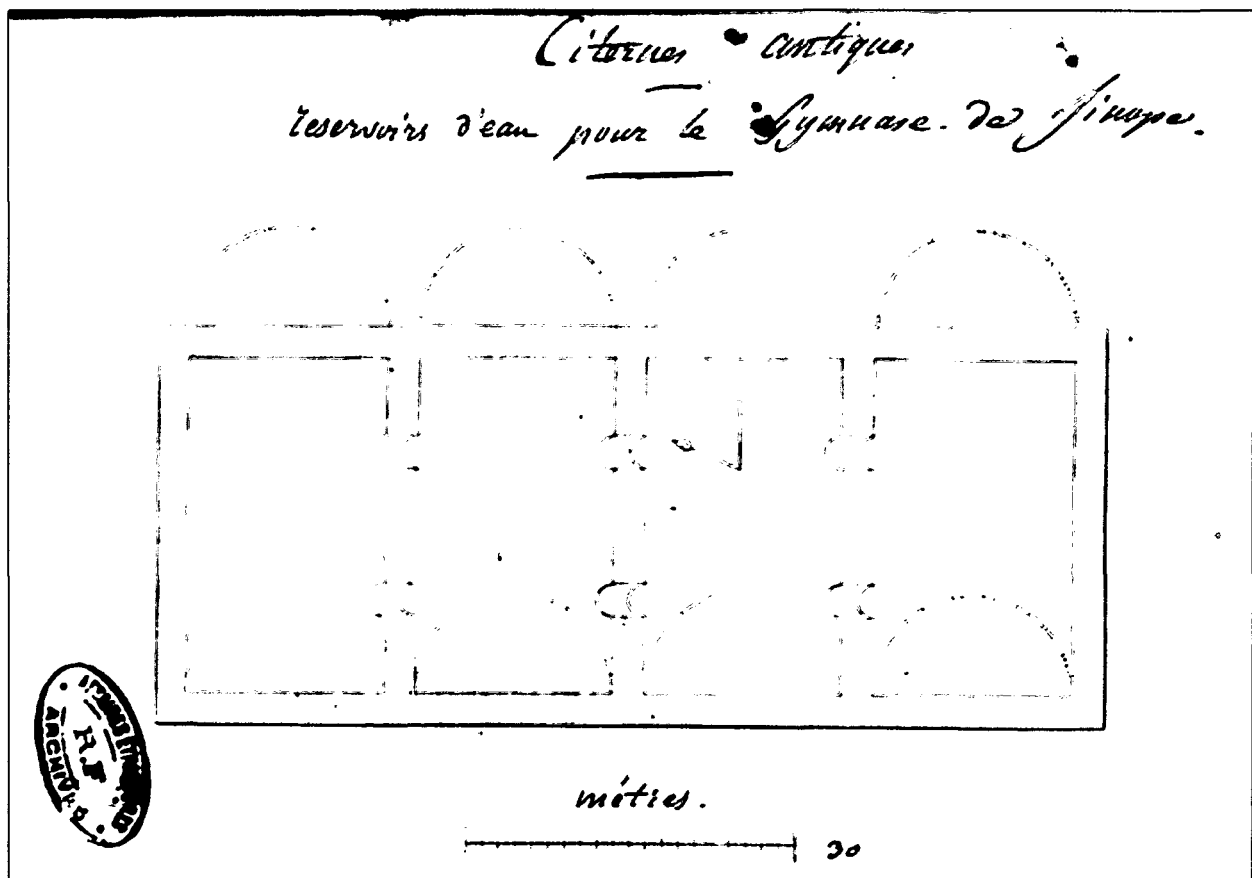




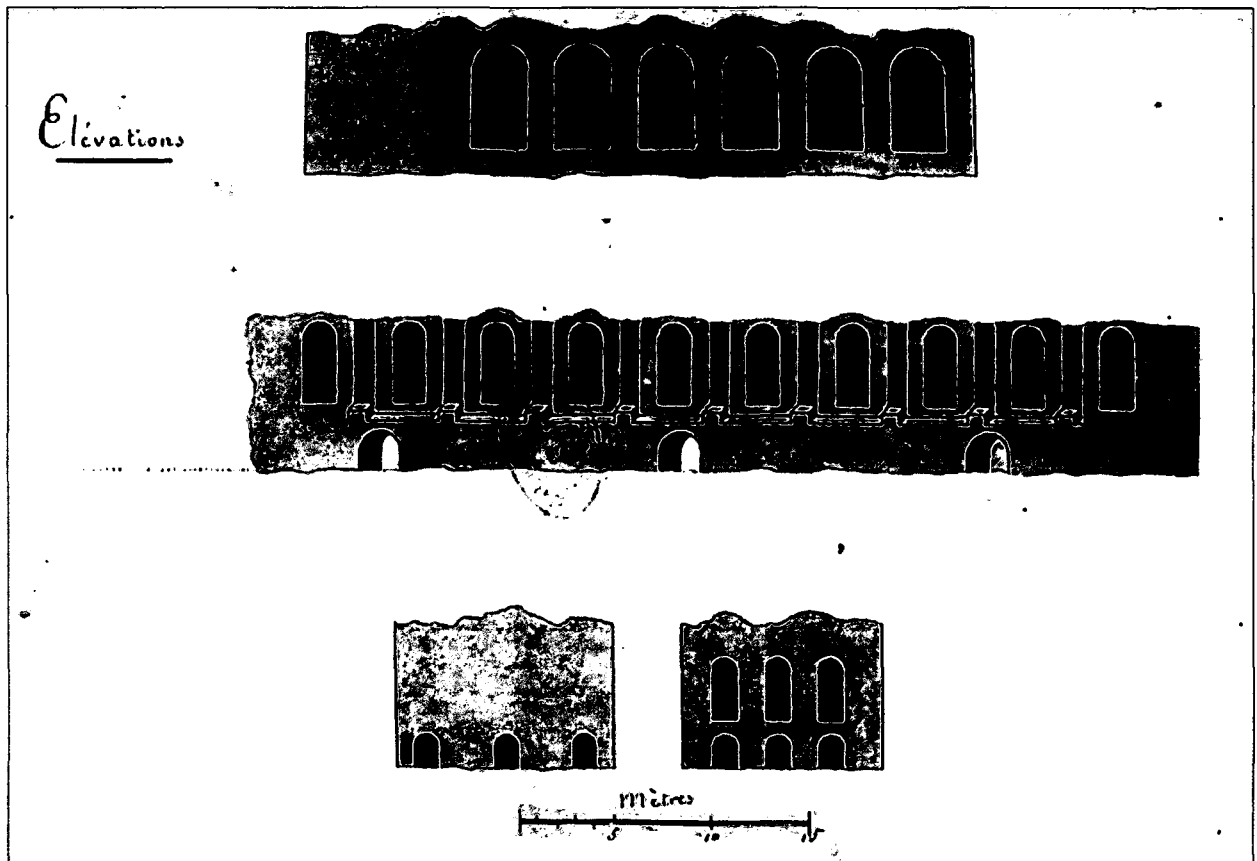
Vue de Sinope.
(d'après Piton de Tournefort 1717, 44)



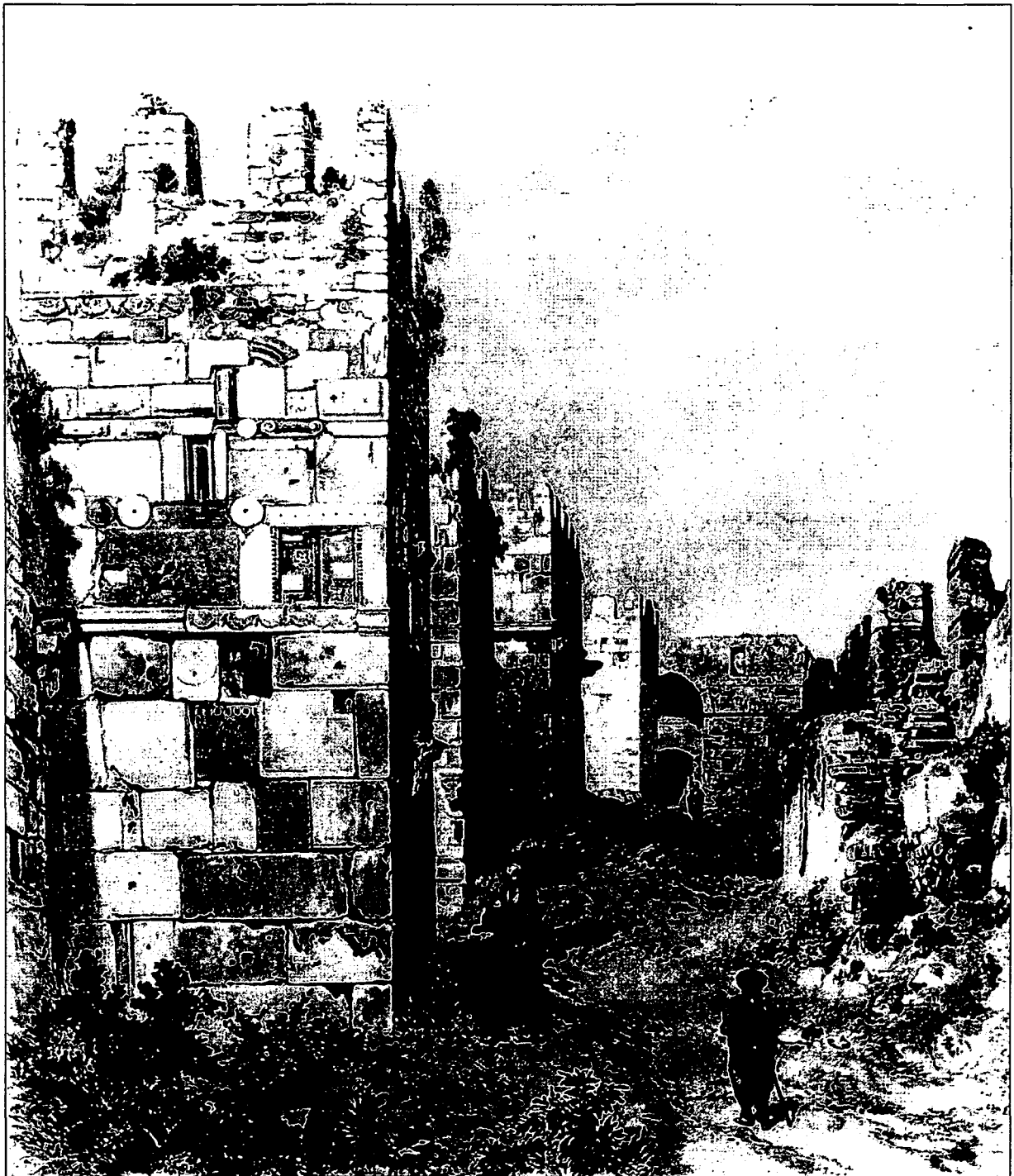
Plan des bains du gymnase de l'ancienne Sinope.
(levée en Pluviôse de l'an 12, 1804 par J. C. Escalon, Fourcade, Archives Diplomatiques)



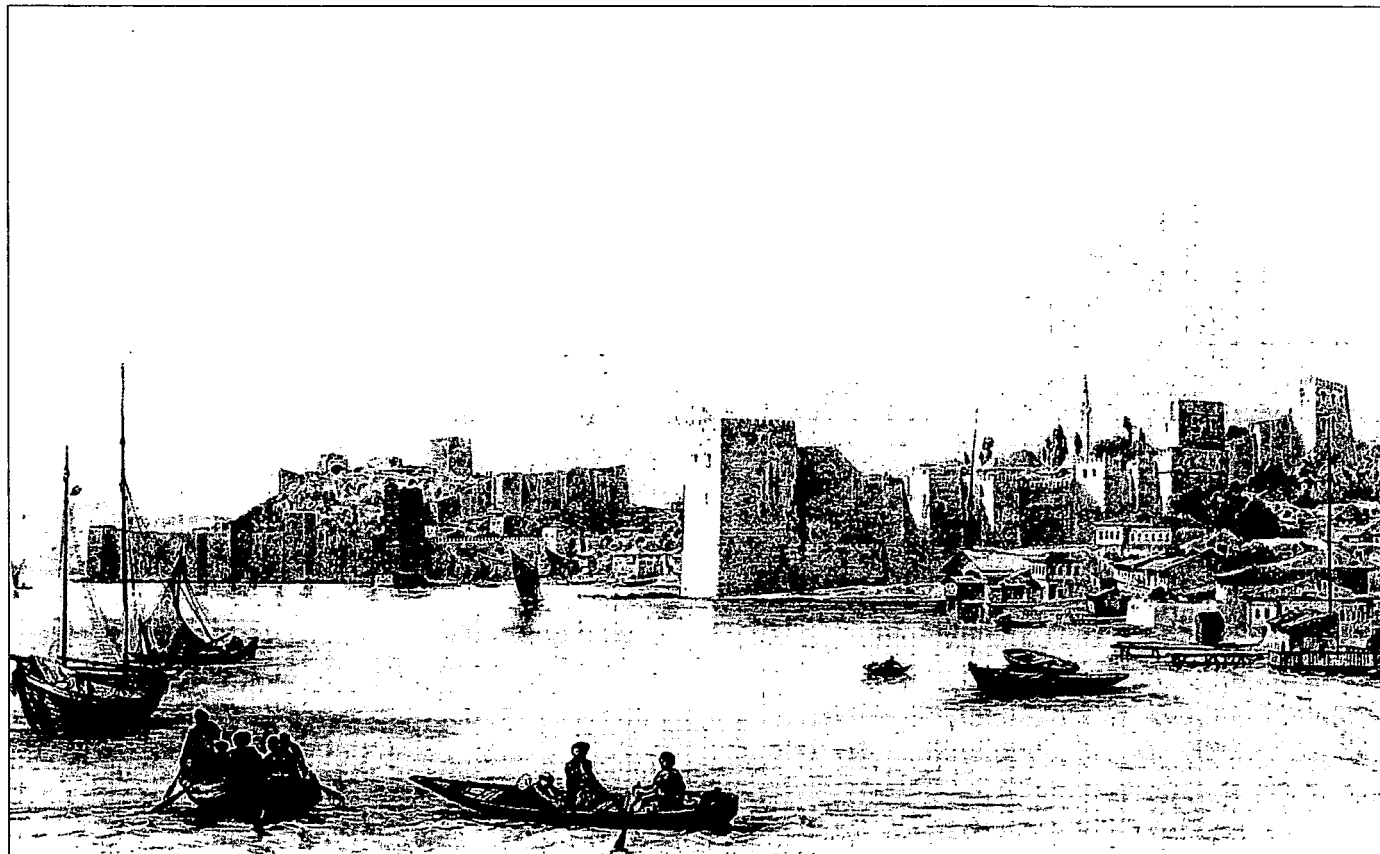
Citerne antique, réservoirs d'eau pour le gymnase de l'ancienne Sinope.
(d'après J. C. Escalon, Fourcade, Archives Diplomatiques)



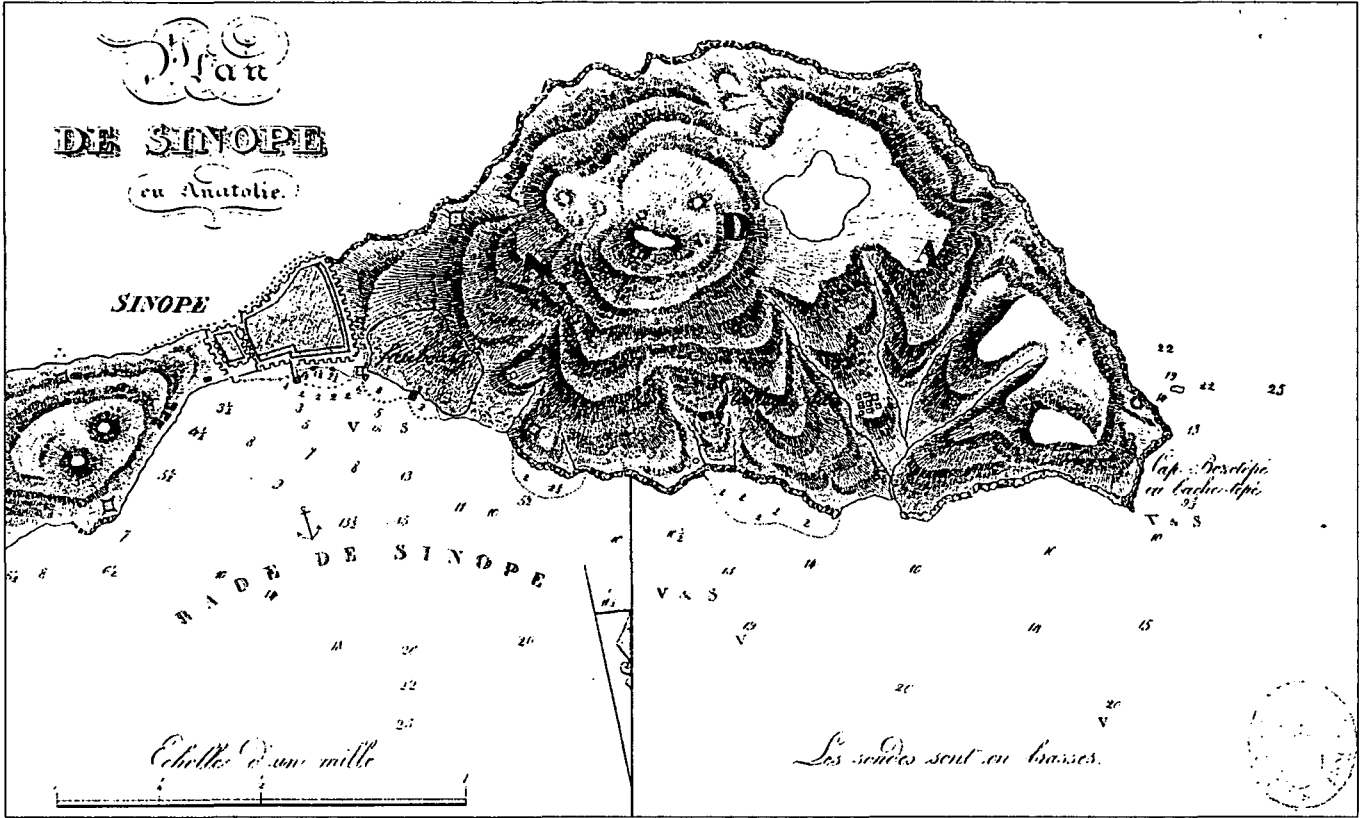
Elévations des bains du gymnase.
(d'après J. C. Escalon, Fourcade, Archives Diplomatiques)



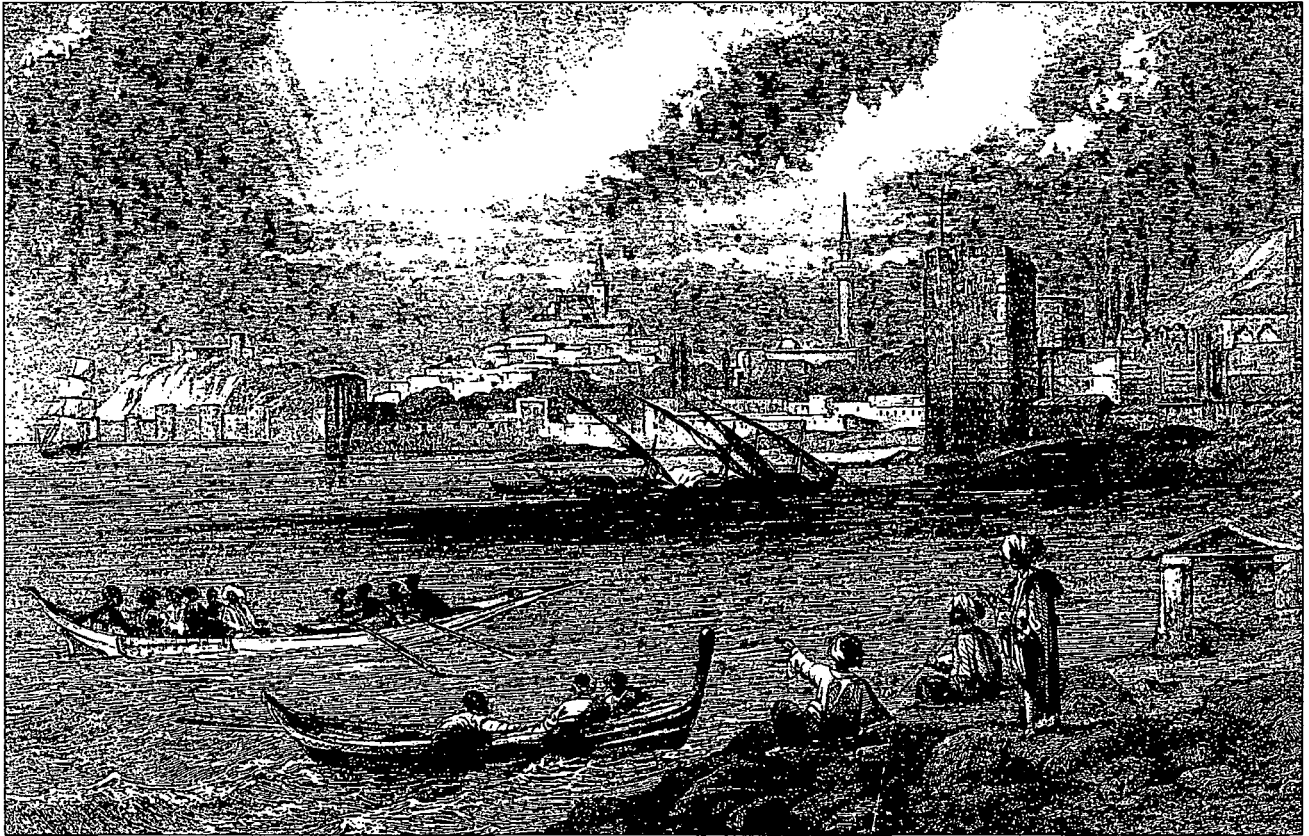
Les murs orientaux de la citadelle de Sinop
(D'après Martin 1998, 179, Laurens pour de Hell)



Les murs sud et est de Sinope depuis le port.
(d'après Martin 1998, 176 Laurens pour de Hell)



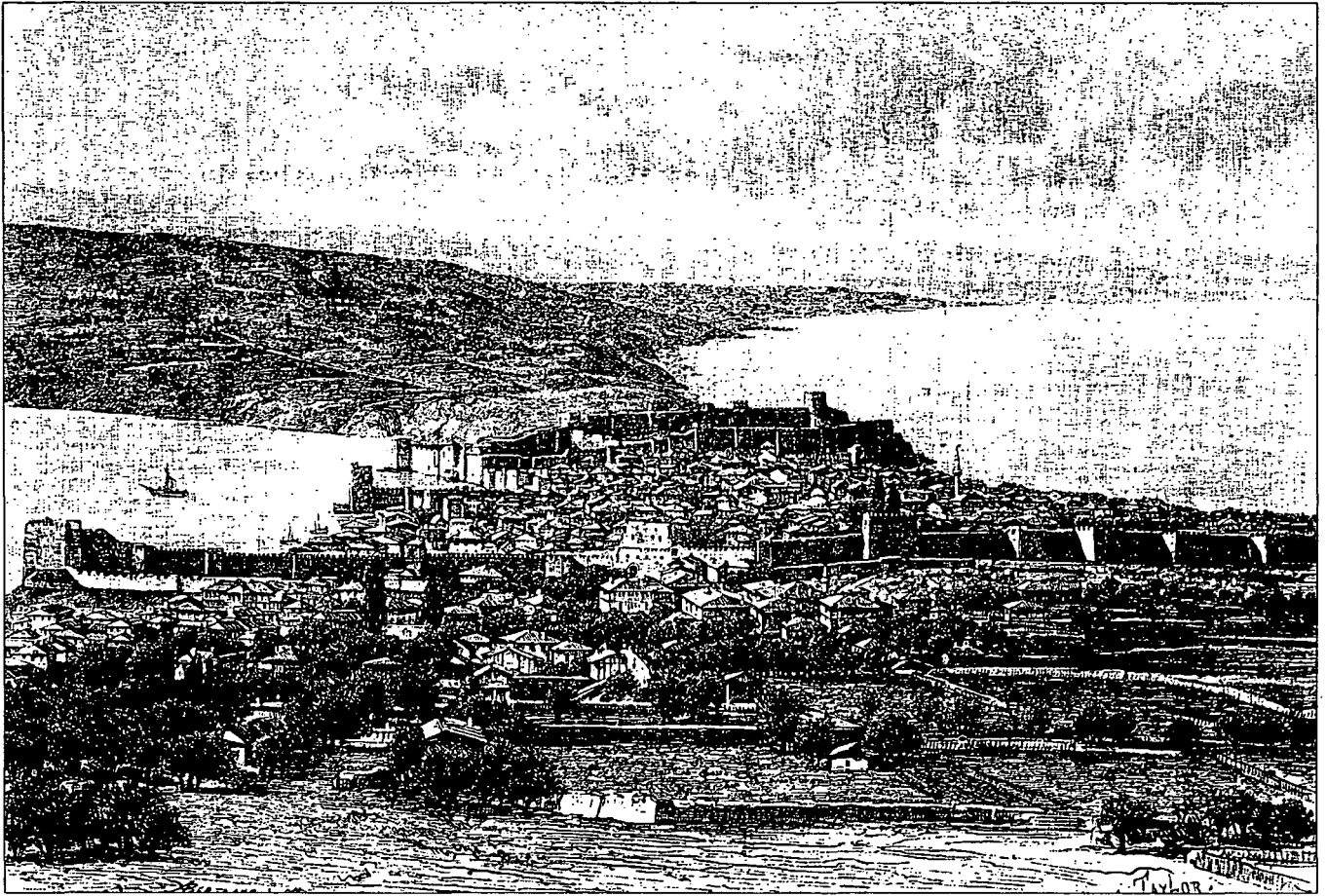
Plan de Sinope en Anatolie.
(d'après Taitbout de Marigny 1830)



Vue de Sinope.
(d'après Méry 1855, 149)



Bataille navale de Sinope 1853.
(d'après A. Bogolyubov 1854)



Vue générale de Sinope depuis Boztepe.
(d'après E. Reclus 1884, 567)



Vue du port et de la rade de Sinope
(d'après Paschkoff 1889, 409)

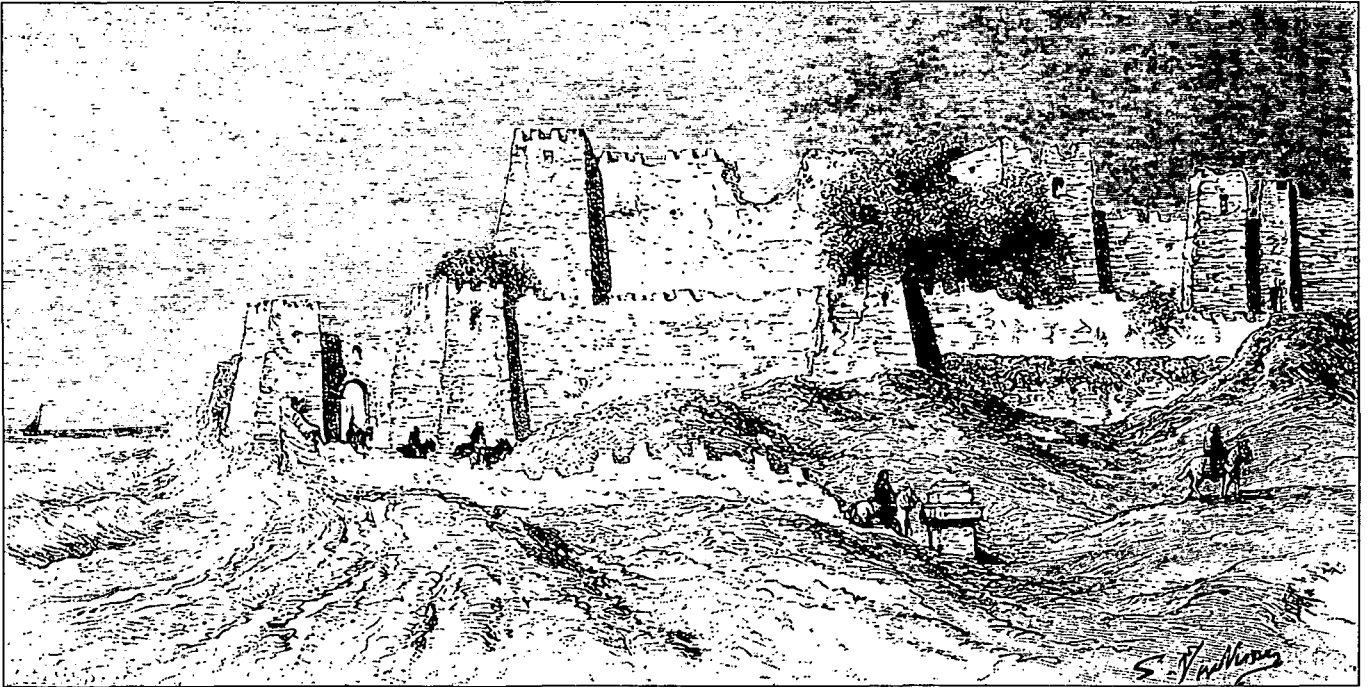


Fig. 1 : Les fortifications de Sinope vues de l'ouest.
(d'après Paschkoff 1889, 410)

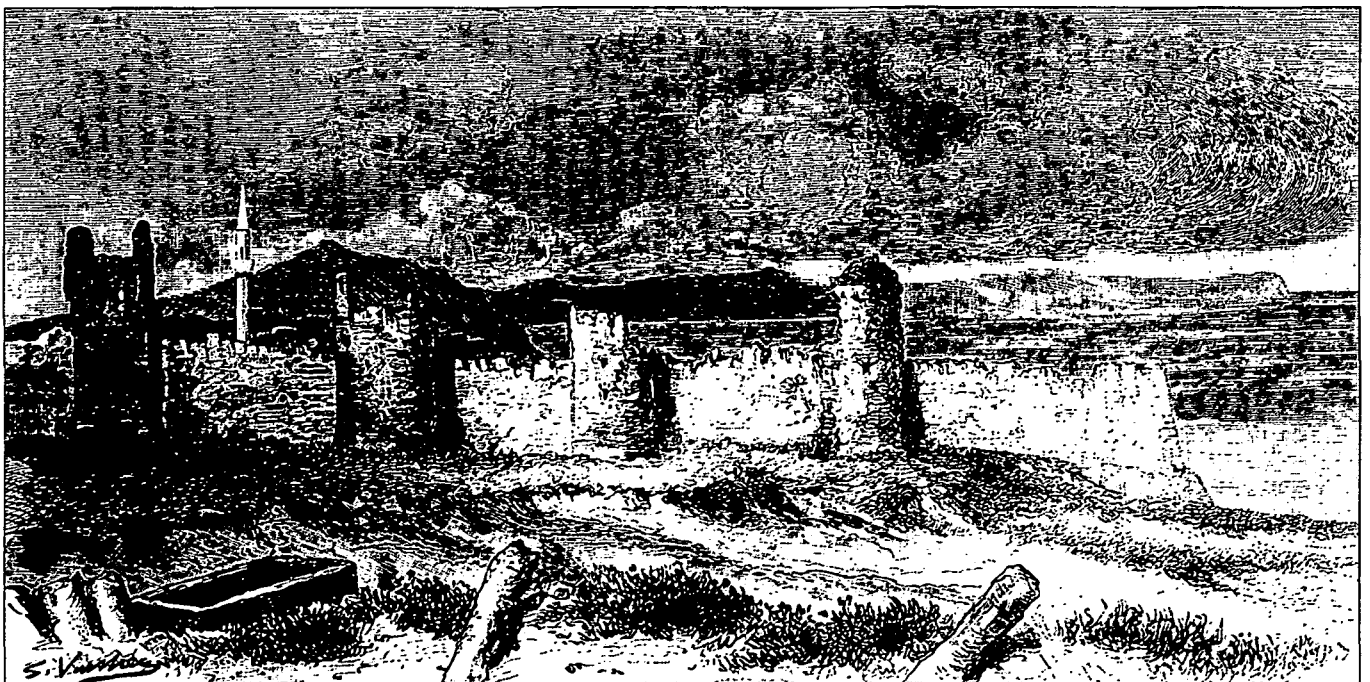
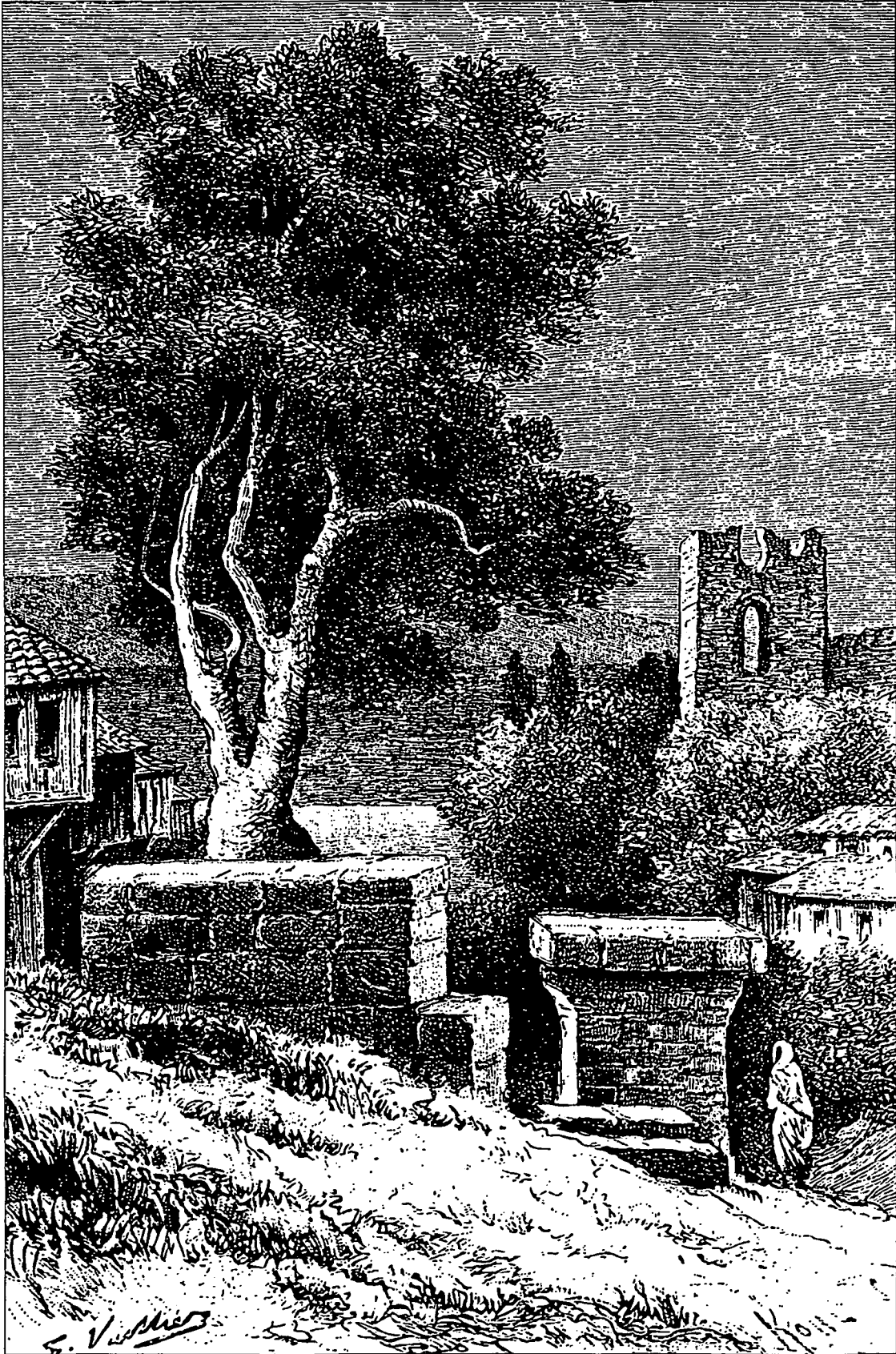
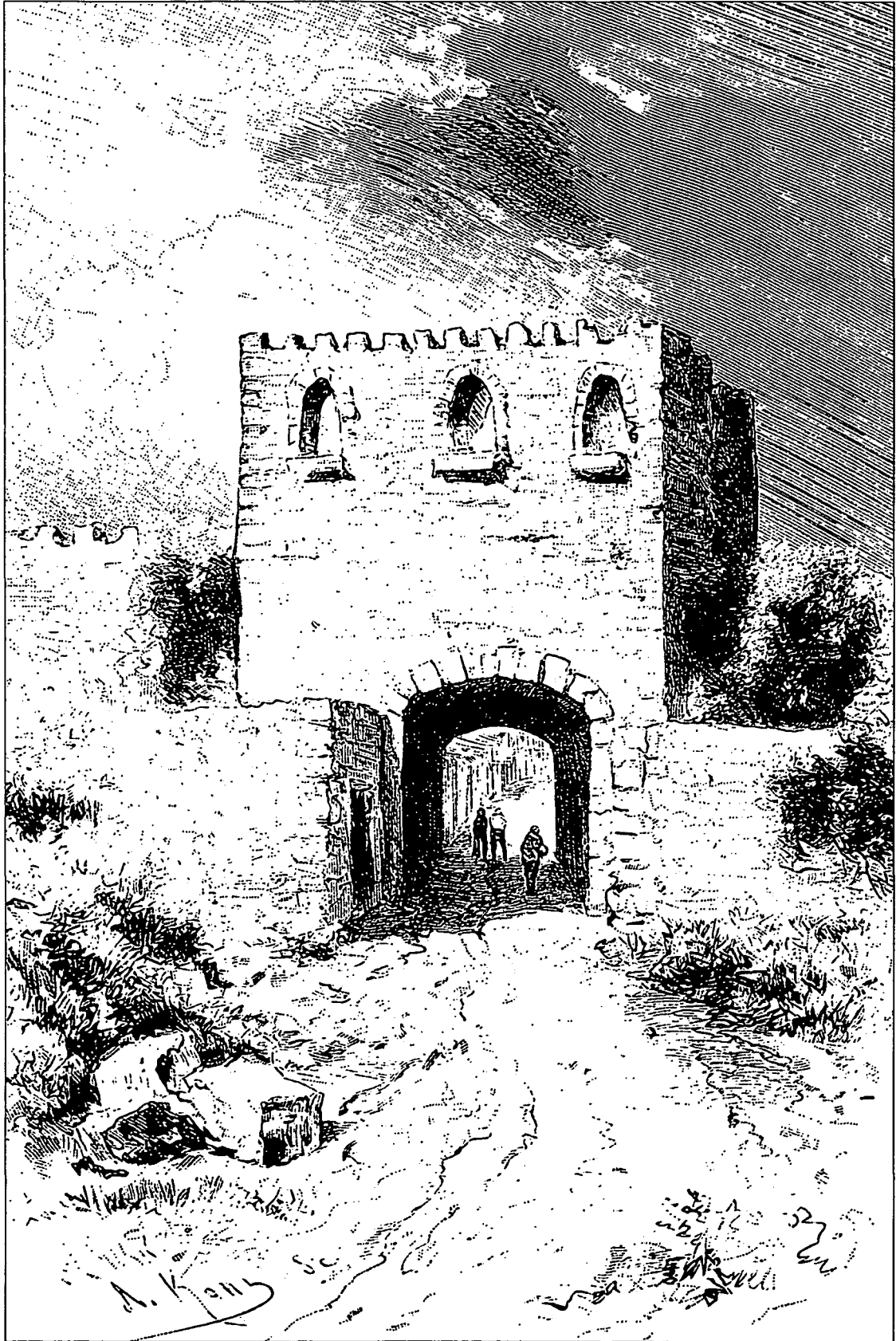


Fig. 2 : Les fortifications de Sinope vues de l'est.
(d'après Paschkoff 1889, 401)



L'arbre potence devant Meïdan- Kapou.
(d'après L. Paschkoff 1889, 405)



La porte et la tour Meïdan-Kapou
(d'après Paschkoff 1889, 404)



Fig. 1 : Emplacement supposé
du palais de Mithridate.
(d'après Paschkoff 1889, 407)

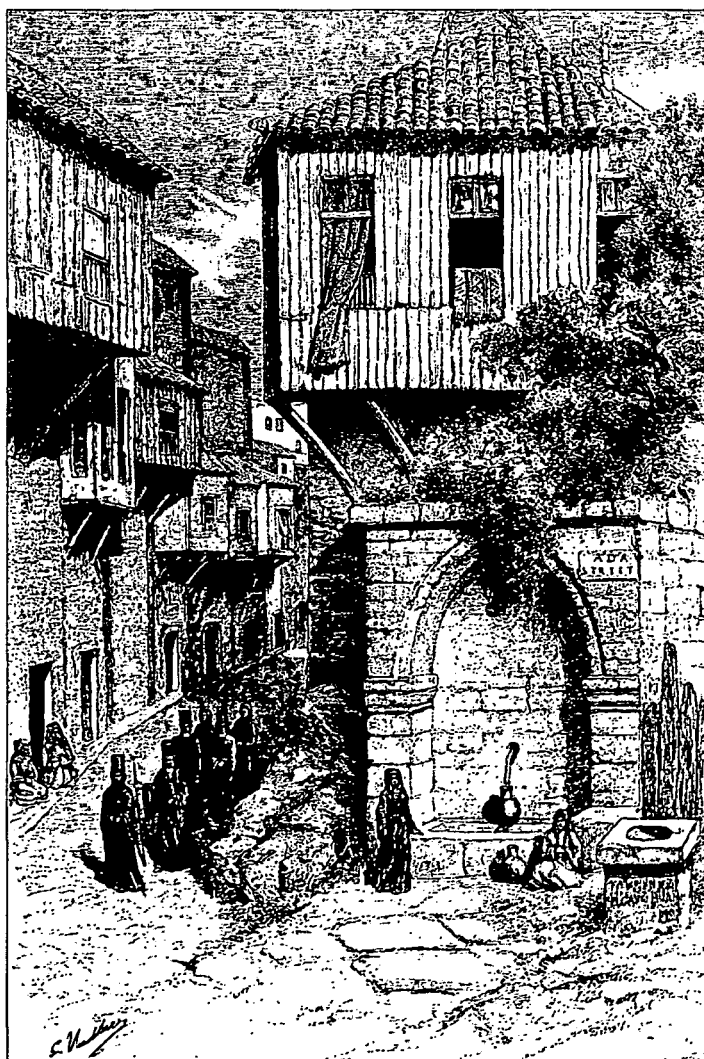
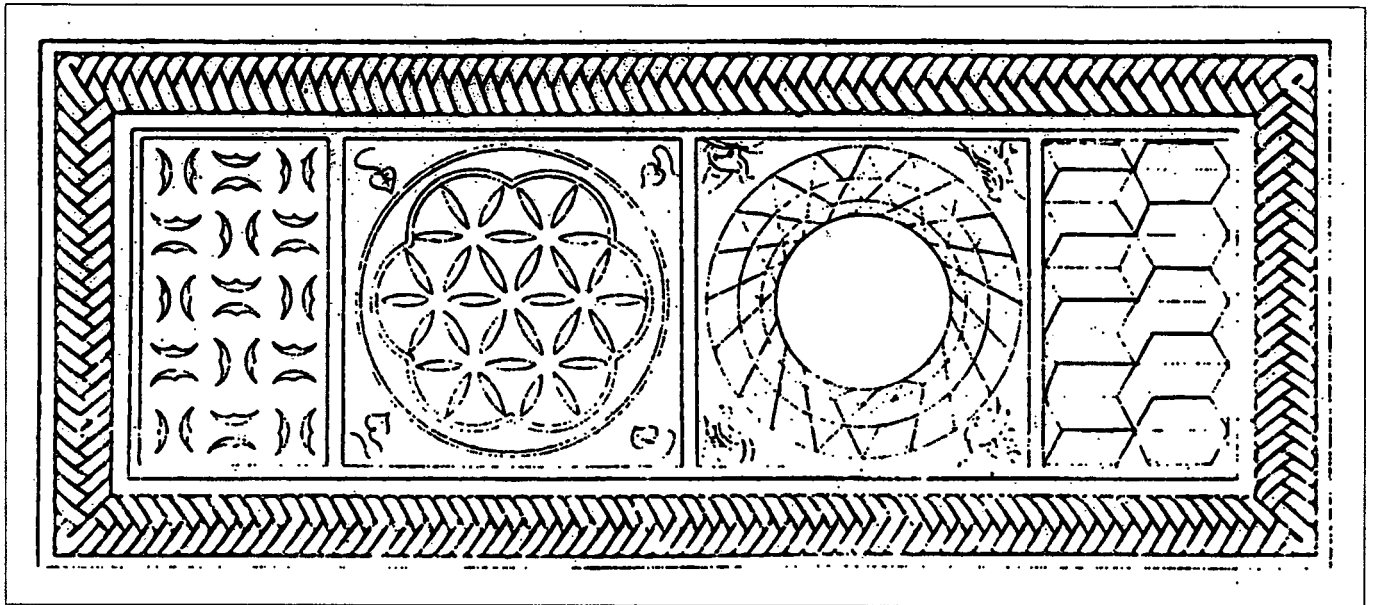


Fig. 2 : Ada street dans le quartier grec.
(d'après Paschkoff 1889, 403)

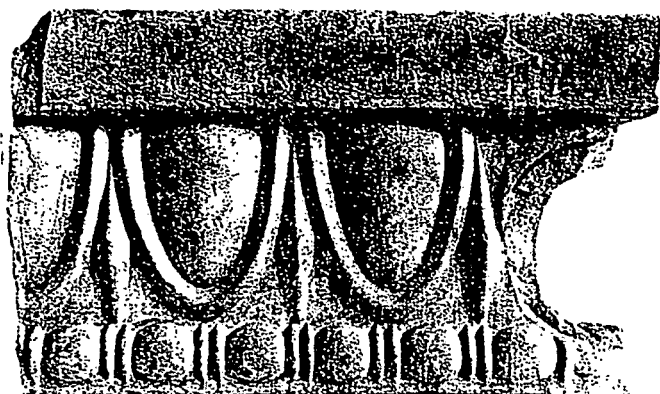
Pl. XXXVIII



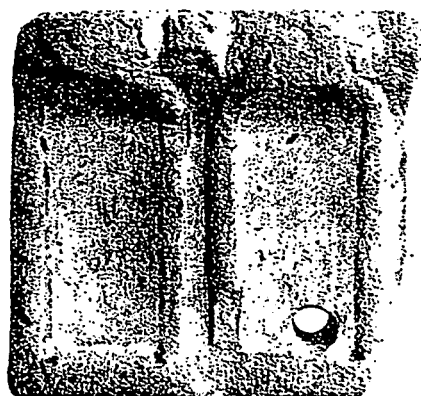
Mosaïque relevée à Sinope.
(d'après Paschkoff 1889, 406)



Antéfixes provenant des fouilles du temple.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. X, XI, XII)



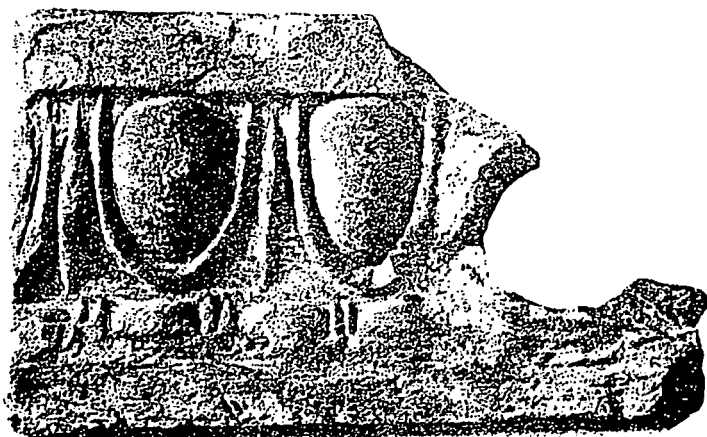
1



2



3



4

Fragments architecturaux provenant des fouilles du temple.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. X, XII)

Tafel 1

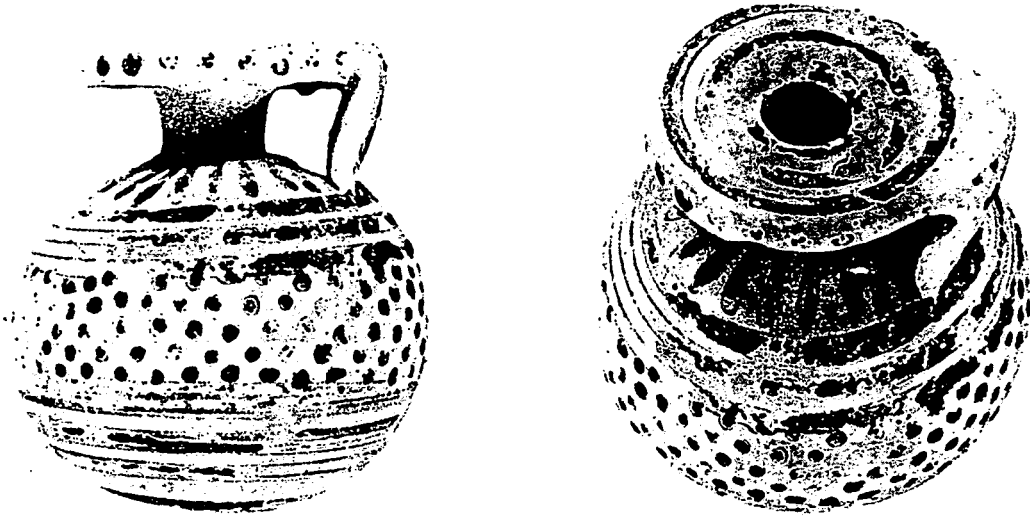


Fig. 1, fig. 2 : Aryballe proto-corinthienne.
a, b. Frühkorinthischer Aryballos, Ankara

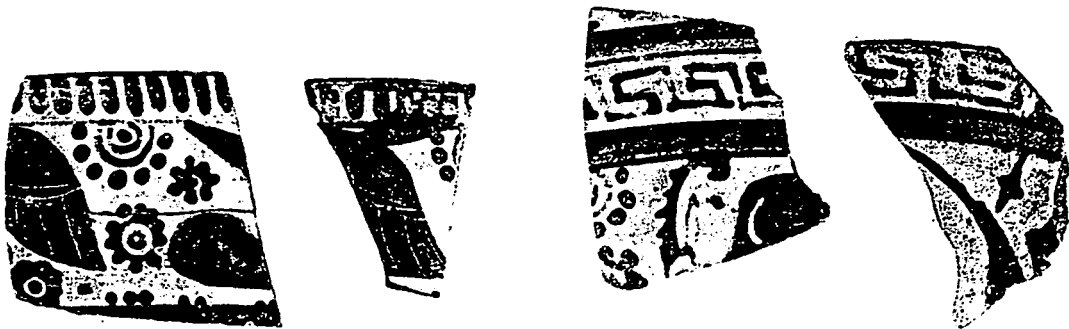


Fig. 3, fig. 4 : Tessons orientalisants de style tardif.
c, d. Orientalisierende Scherben späten Stiles, Ankara.

Céramiques provenant de Sinope.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. I)



Fig. 1 : Détails du bol attique.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. II)

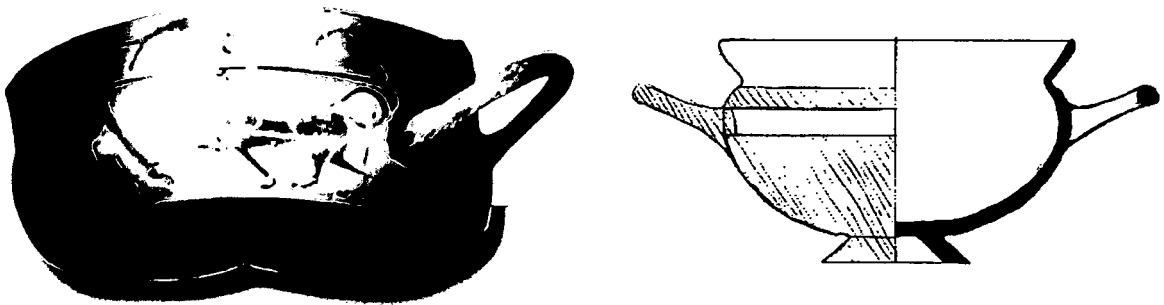
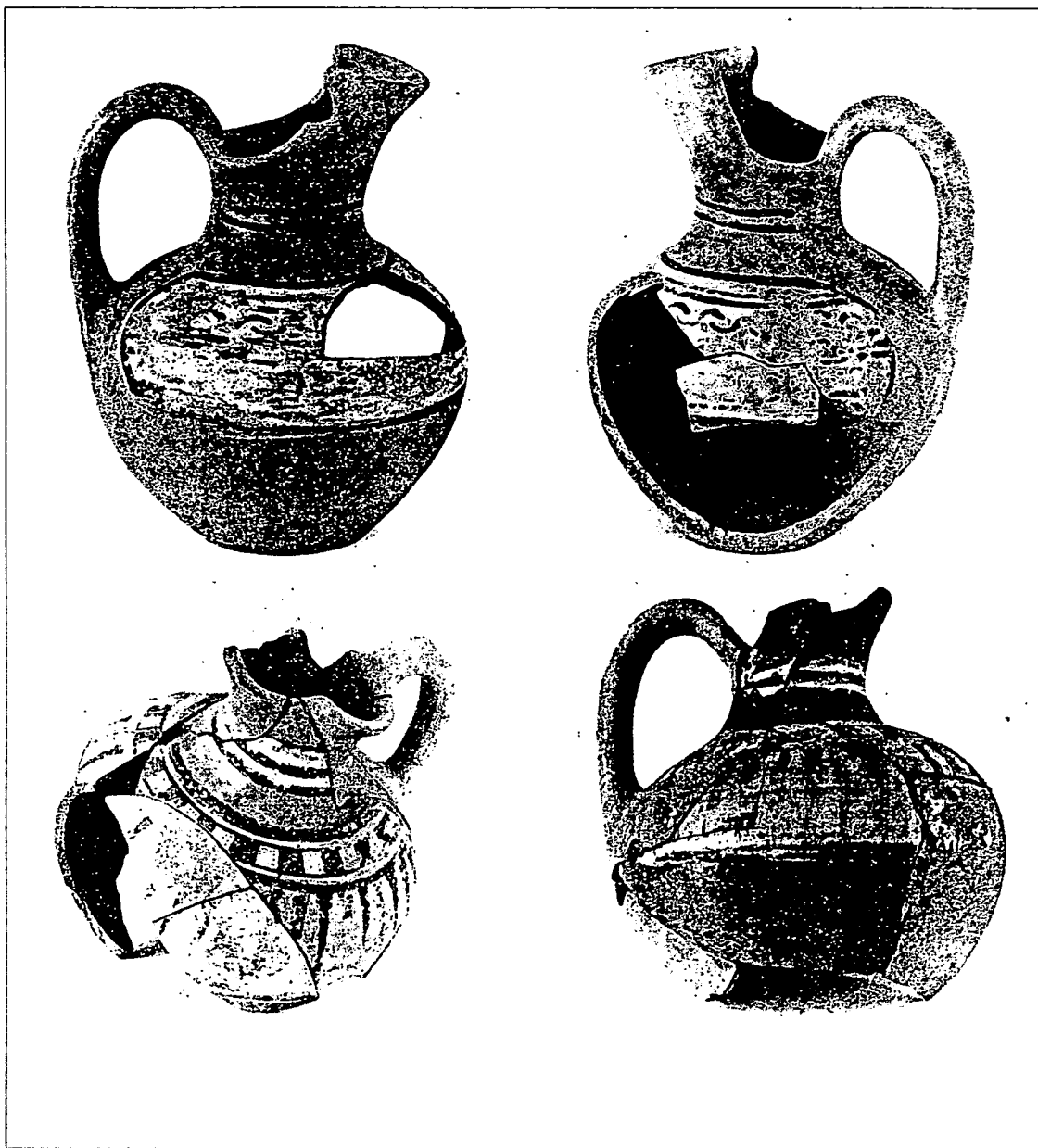


Fig. 2 : Bol attique.
(d'après Doonan 2004, 75, fig. 4-2)



Deux jarres phrygiennes de style phrygien tardif.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. III)

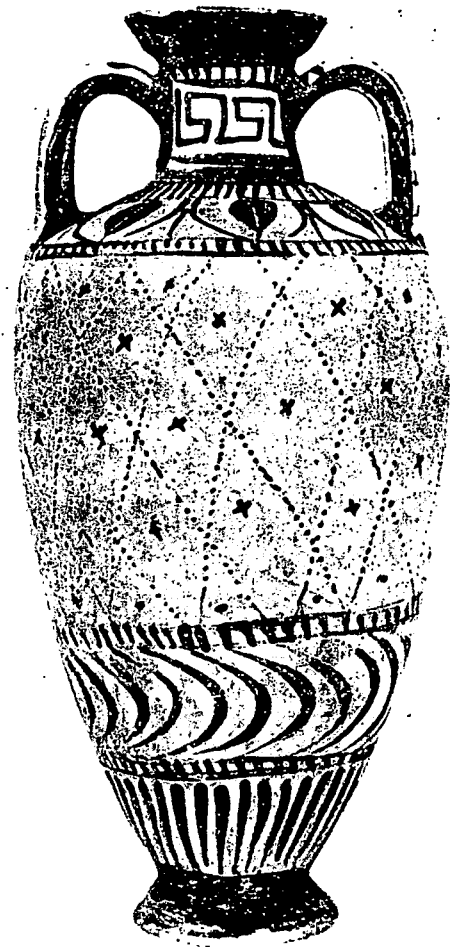


Fig. 1 : Vase anthropomorphe. Fig. 2 : Petite amphore provenant de Sinope
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl.IV)



Vues de l'Hydrie de bronze.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. V)



Fig. 1 : Pierre tombale en forme de naïkos ionien.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. VI)



Fig. 2 : Pierre tombale à triple pignon.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. VII)

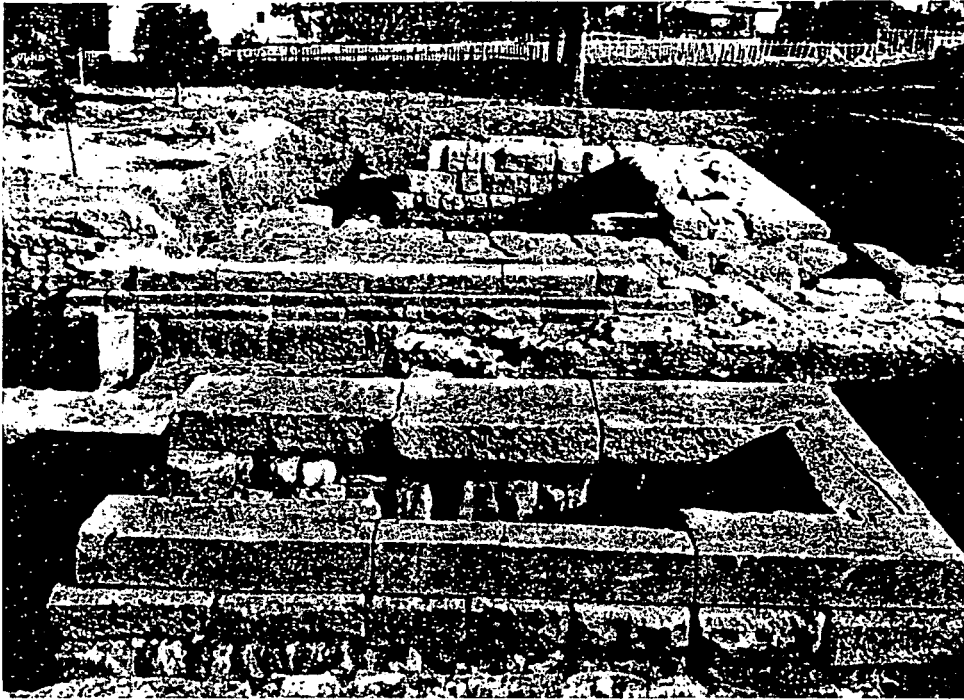


Fig. 1 : Le temple avec l'autel.



Fig. 2 : Le temple avec l'autel et la mosaïque de galets.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. VIII)



Fig. 1 : Le temple avec l'autel.



Fig. 2 : Angle sud du temple avec le petit bâtiment plus ancien.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. IX)



Fig. 1 : Terre cuite votive de Serapis ?



Fig. 2 : Terre cuite votive de Dionysos



Fig. 3 : Masque de terre cuite

Fragments de divinité provenant de Sinope.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XIII)



Fig. 1 : Terre cuite votive d'Heraklès.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XIV)

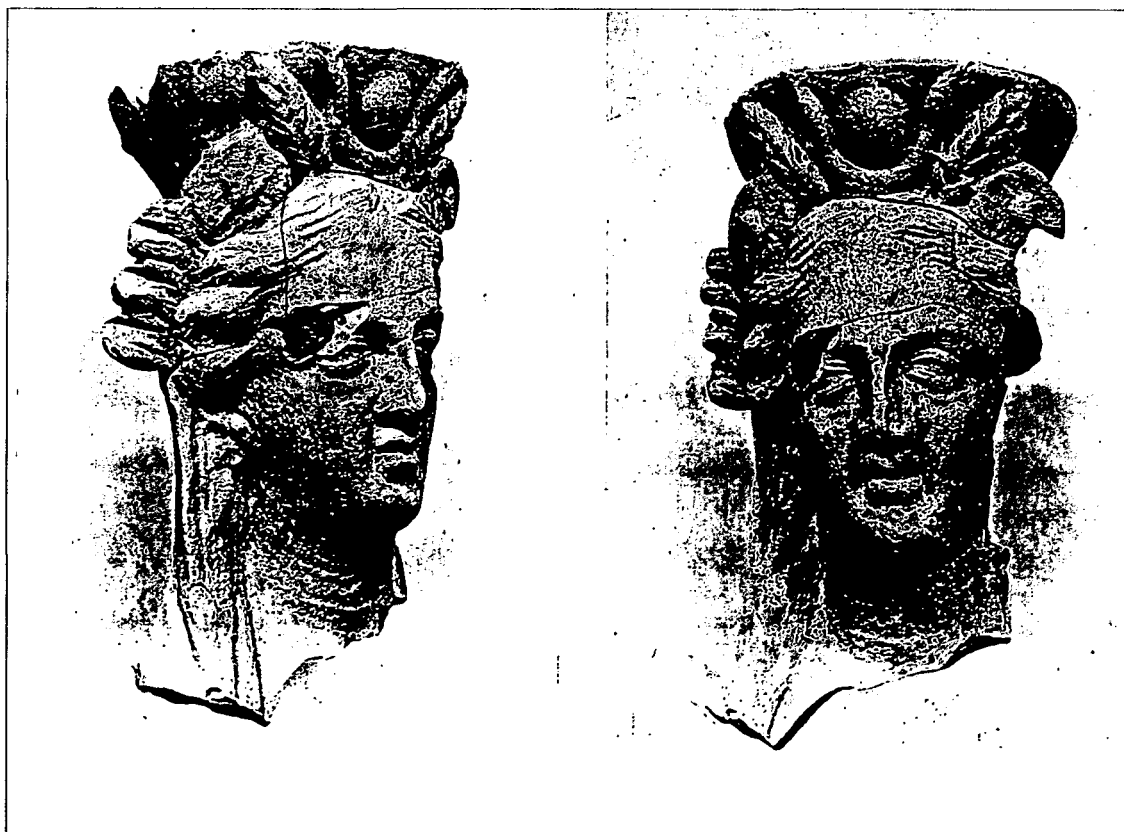
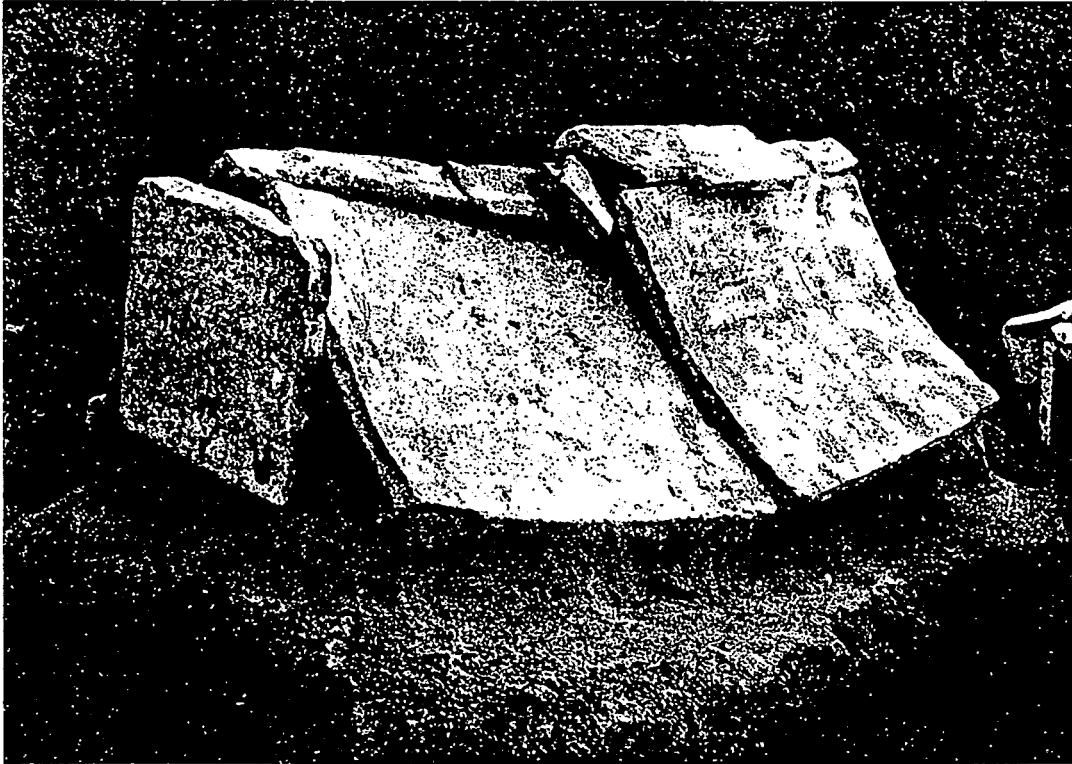


Fig. 2 : Terre cuite votive de Korè ou d'Isis.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XV)



Tombes en forme de maisons.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XVI)



Détails du groupe aux lions.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XVII)



Têtes en marbre.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XVIII, XIX)



Fig. 1 : Les ruines du gros édifice byzantin.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XX)

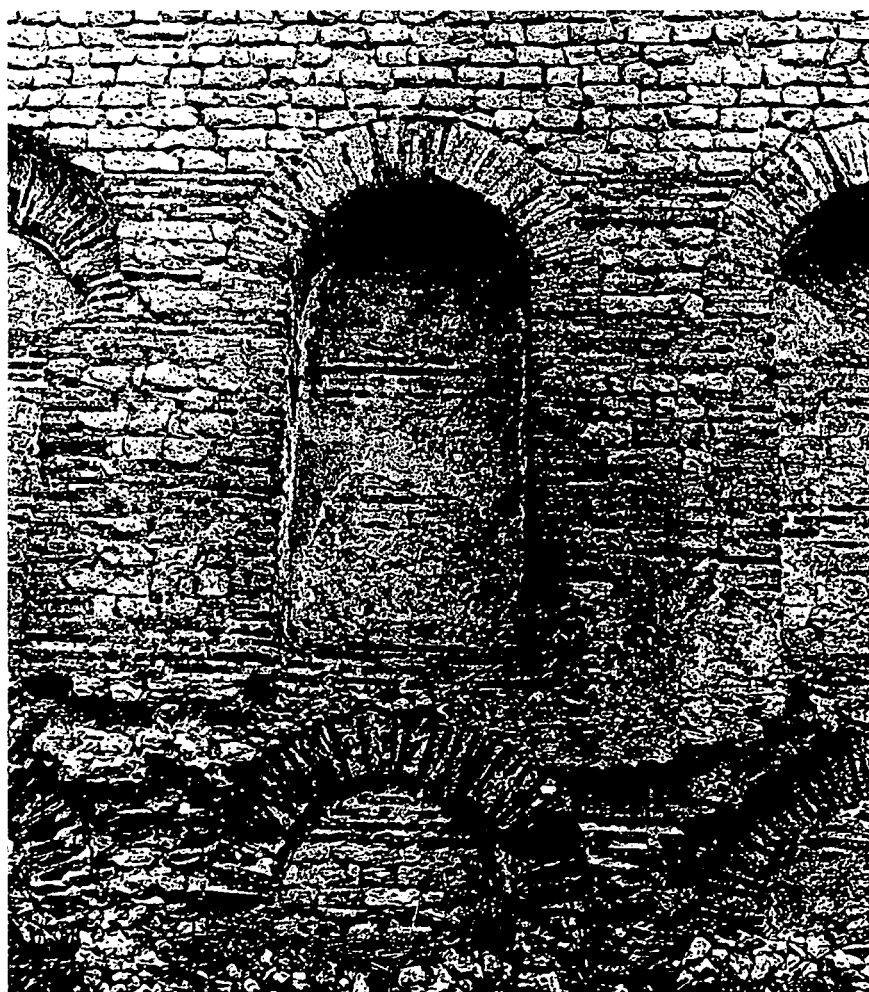


Fig. 2 : Technique murale du gros édifice byzantin.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XXI)

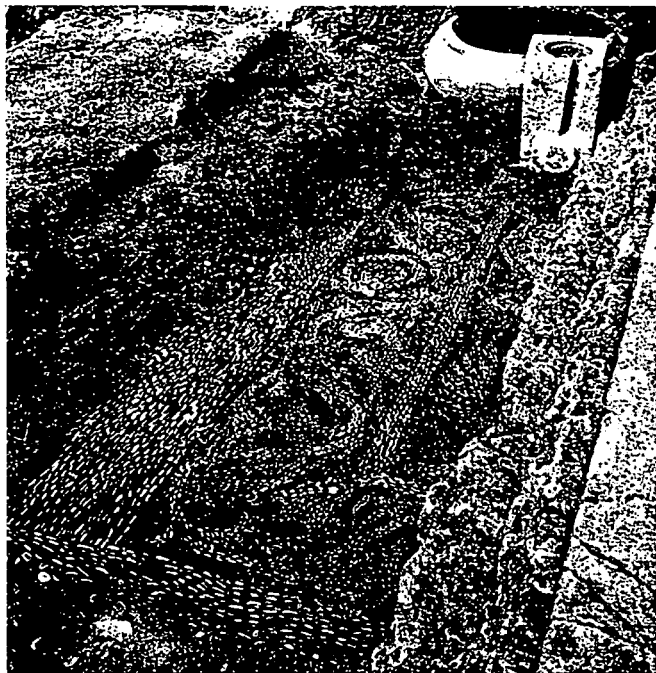


Fig. 1 : La mosaïque de galets
sous le niveau du temple.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XXIIa)

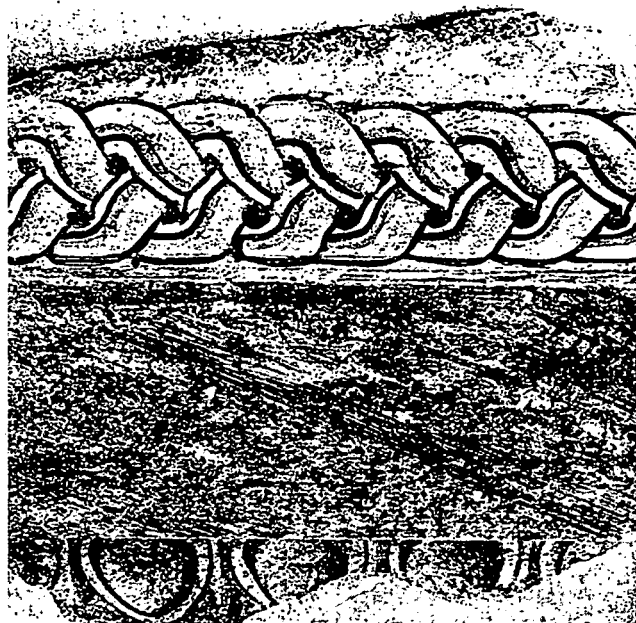


Fig. 2 : Peinture murale d'une maison.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XXIIb)

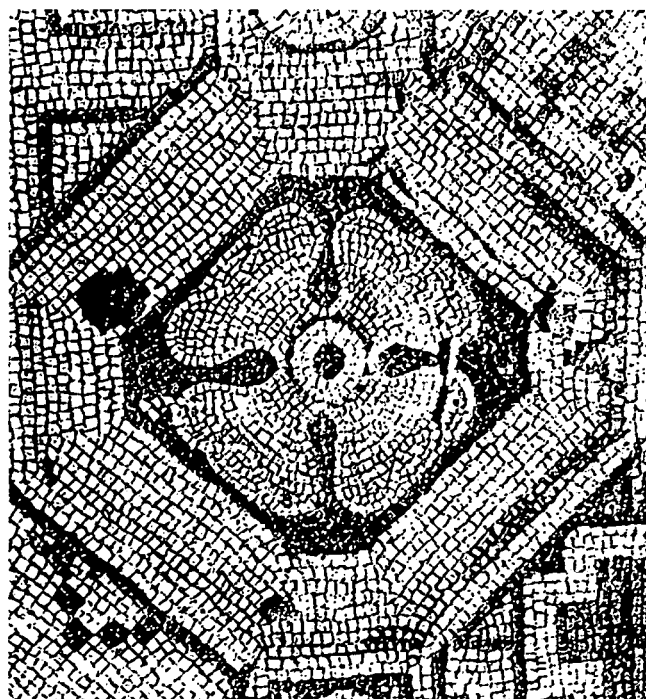
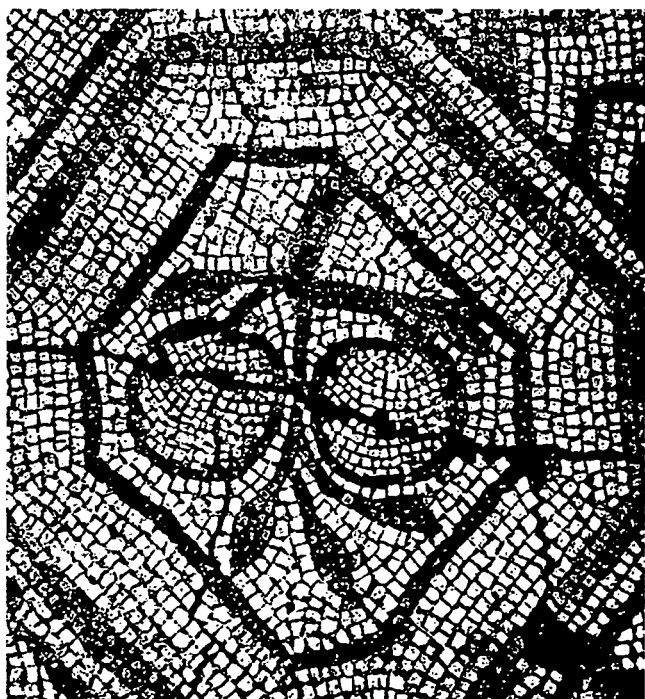
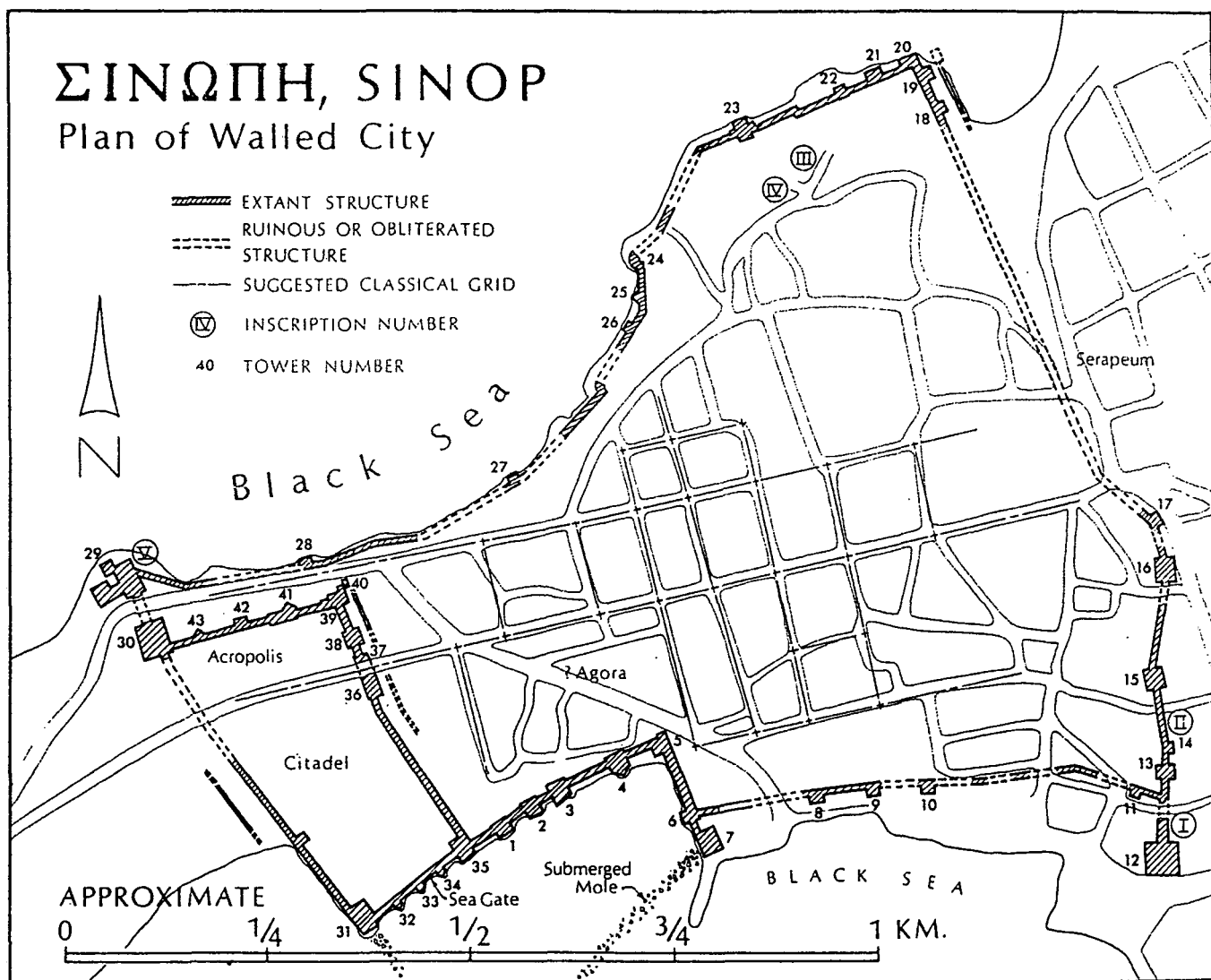
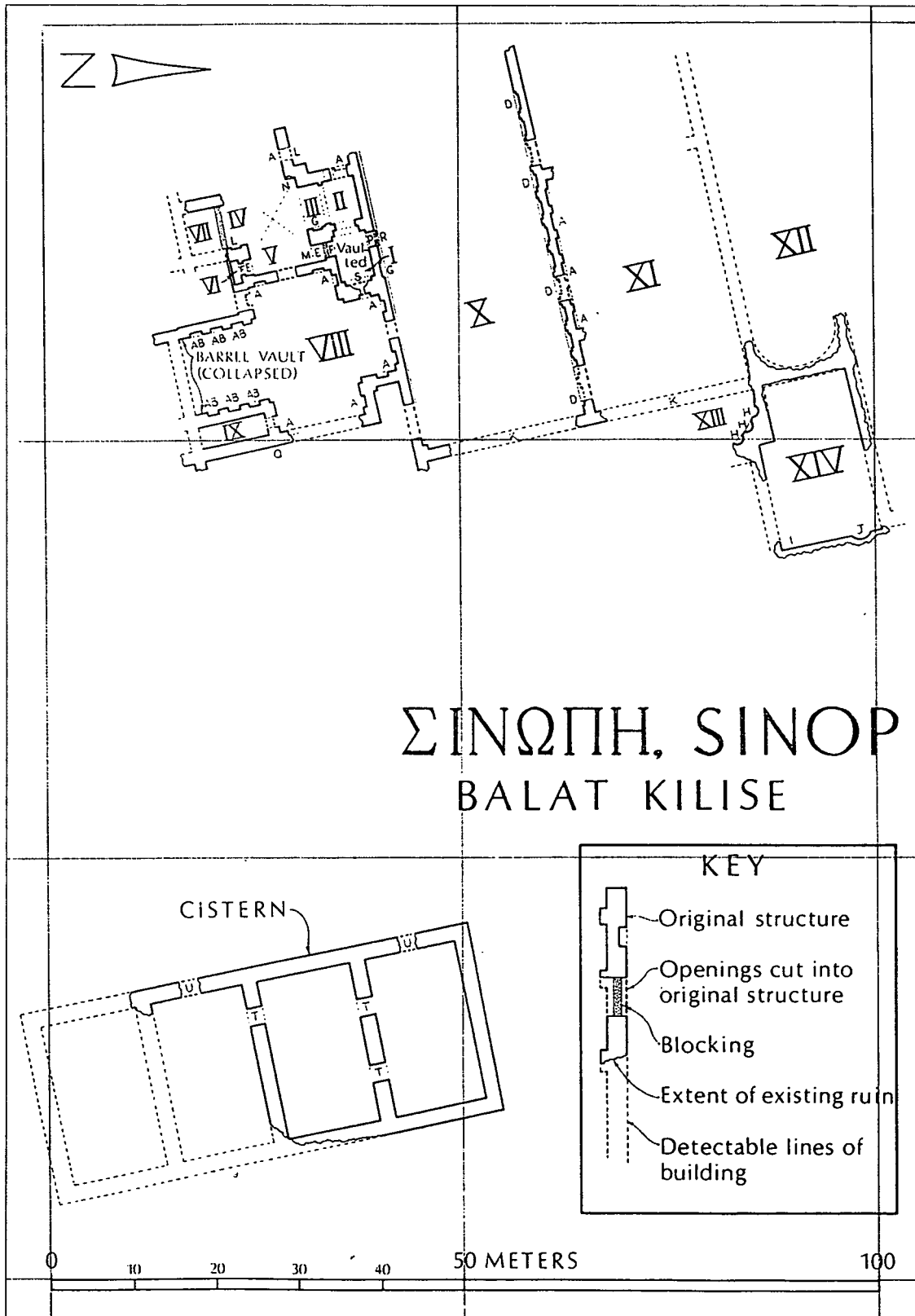


Fig. 3, fig. 4 : Deux détails des sols de mosaïques
de la maison romaine, au III^e s., p. C.
(d'après Akurgal & Budde 1956, pl. XXIII)



Plan de Sinope.
 (d'après Bryer & Winfield 1985, 88)



Le complexe du Balat Kilise
(d'après Bryer & Winfield 1985, 89)



Fig. 1 : Tour n° 29



Les murailles de Sinope.

Fig. 2 : Tour n° 30

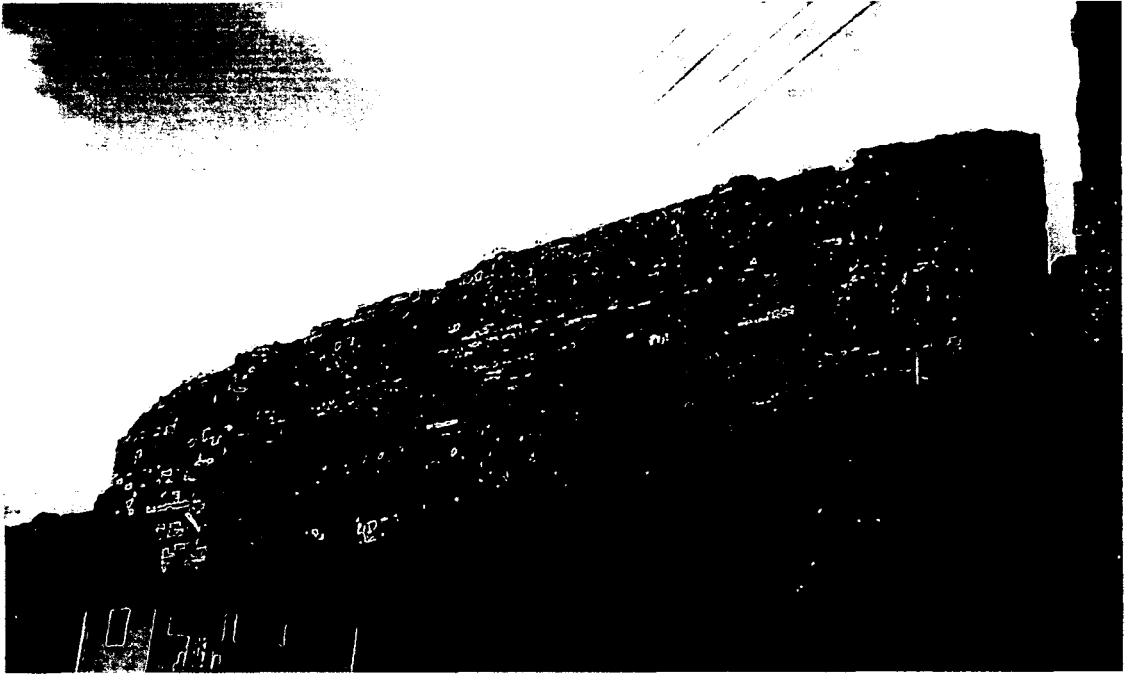


Fig. 1 : Tour n° 43

Les murailles de Sinope



Fig. 2 : Tour n° 42-43



Fig. 1 : Tour n° 33

Tour n° 34

Les fortifications de Sinope.



Fig. 2 : Tour n° 2

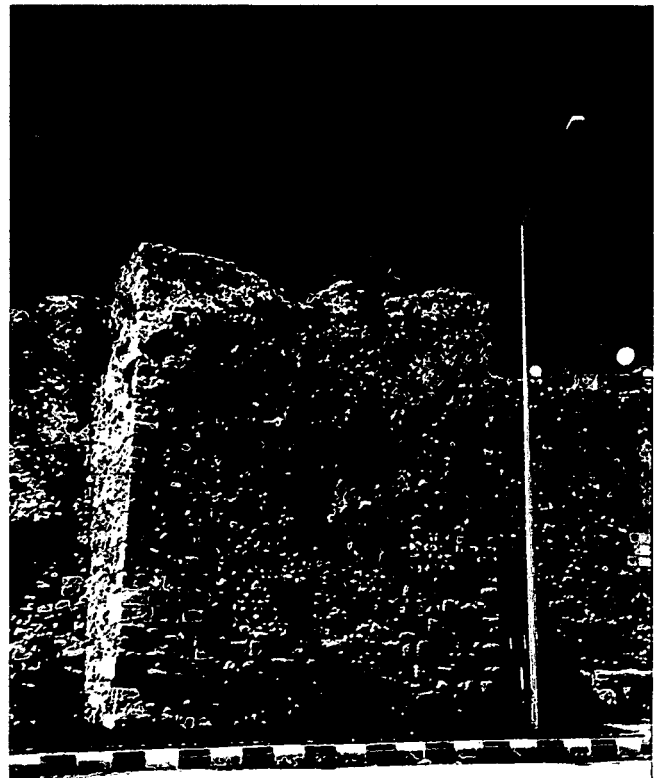


Fig. 3 : Tour n° 1



Fig. 1 : Lonca Kapisi sur l'isthme.

Les fortifications de Sinope.

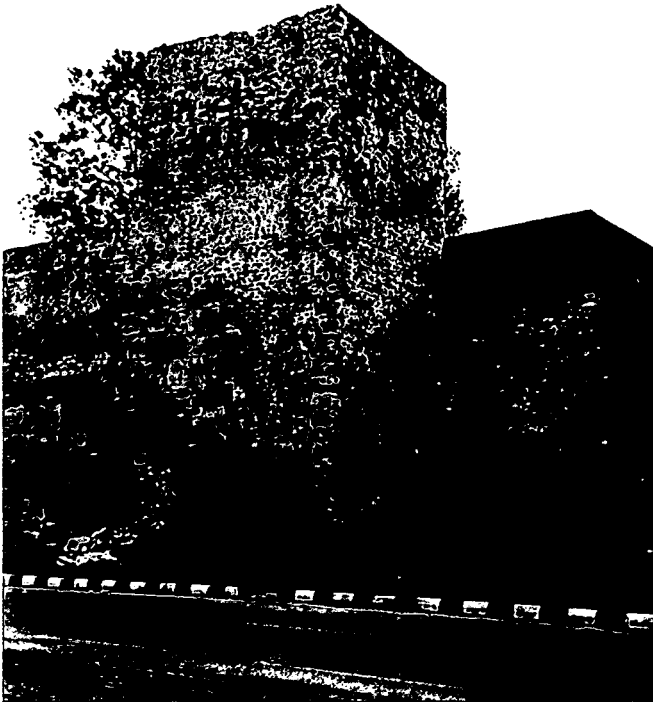


Fig. 2 : Tour n° 35



Fig. 3 : Lonca Kapisi sur l'isthme.

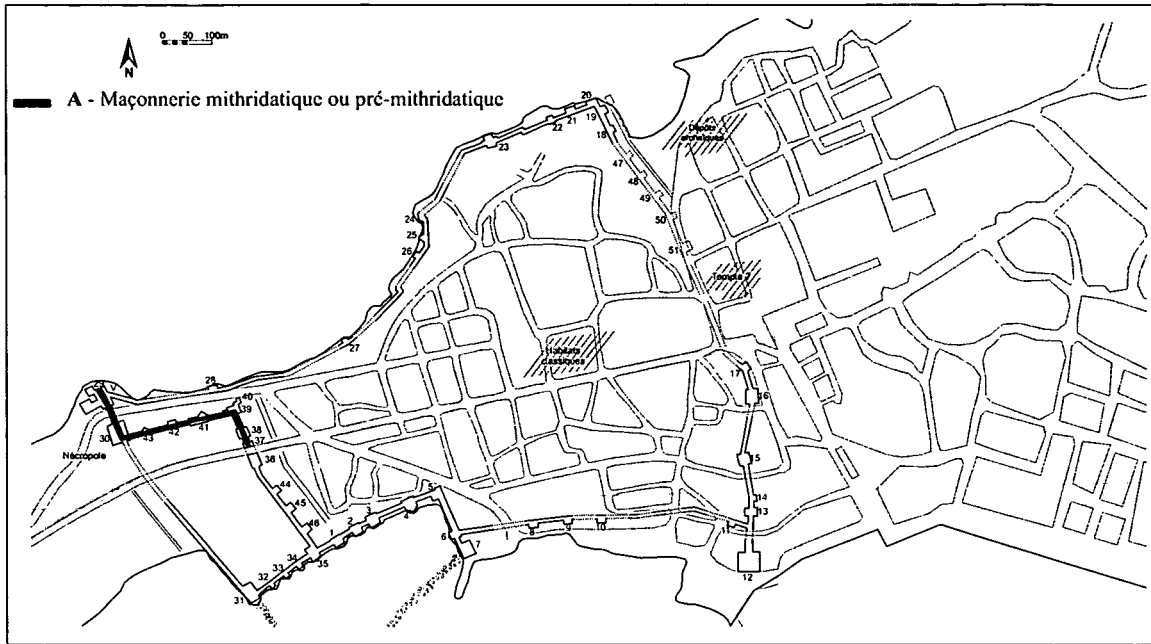


Fig. 1 : Plans de Sinope avec les maçonneries des types A.

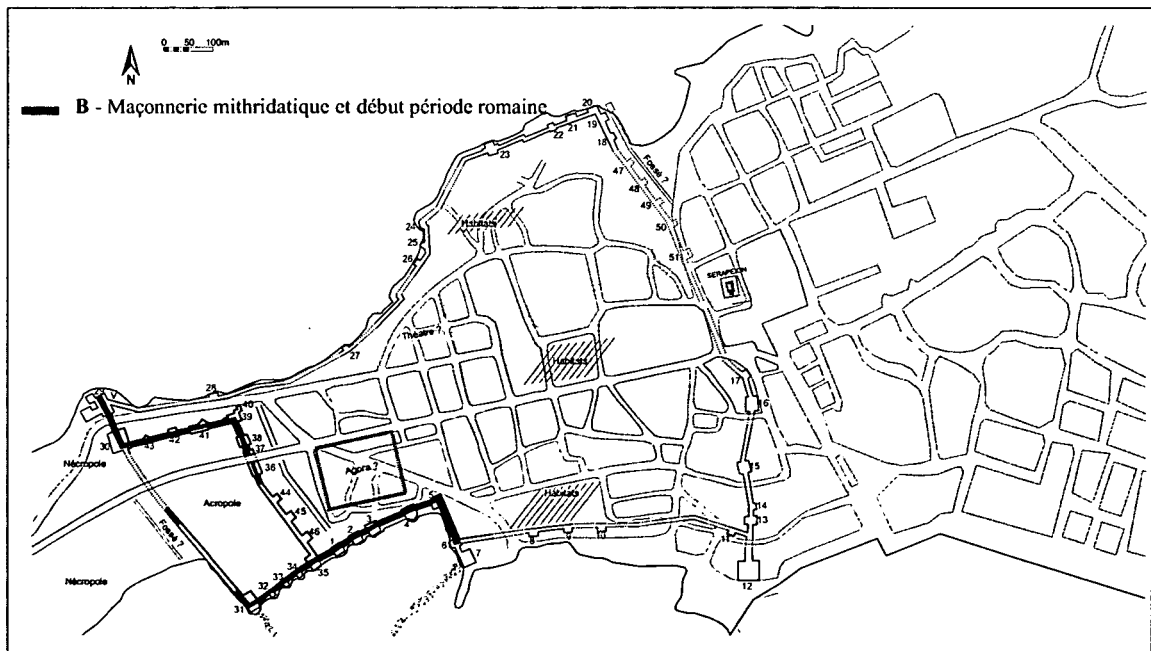


Fig. 2 : Plans de Sinope avec les maçonneries des types B.

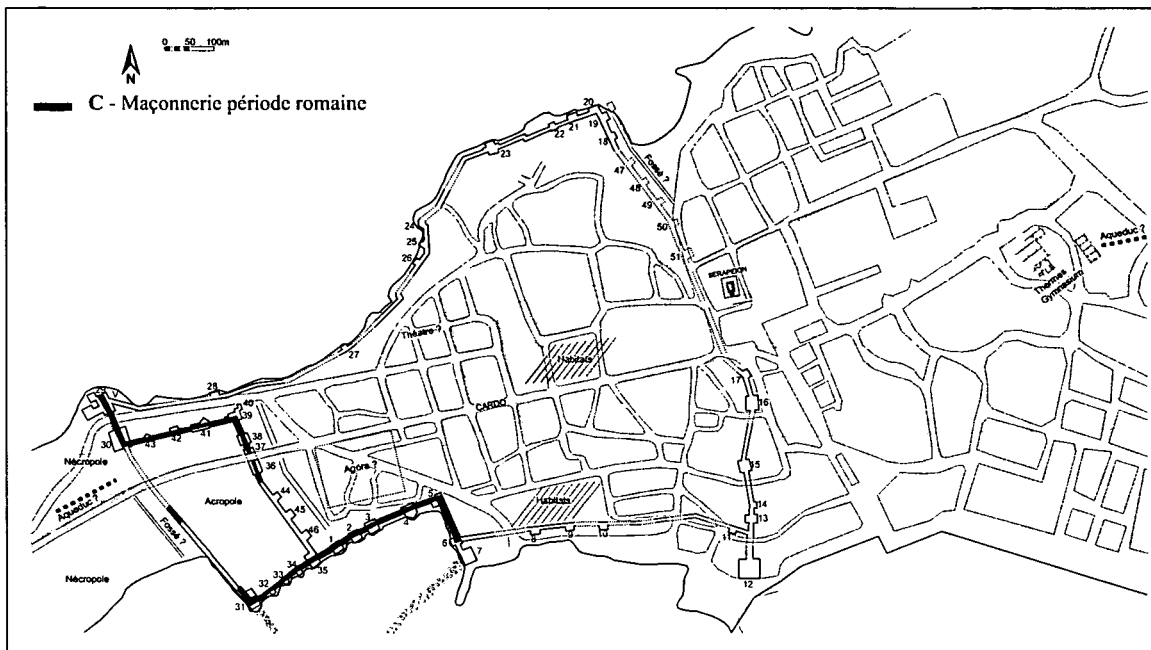


fig. 1 : Plans de Sinope avec les maçonneries des types C.

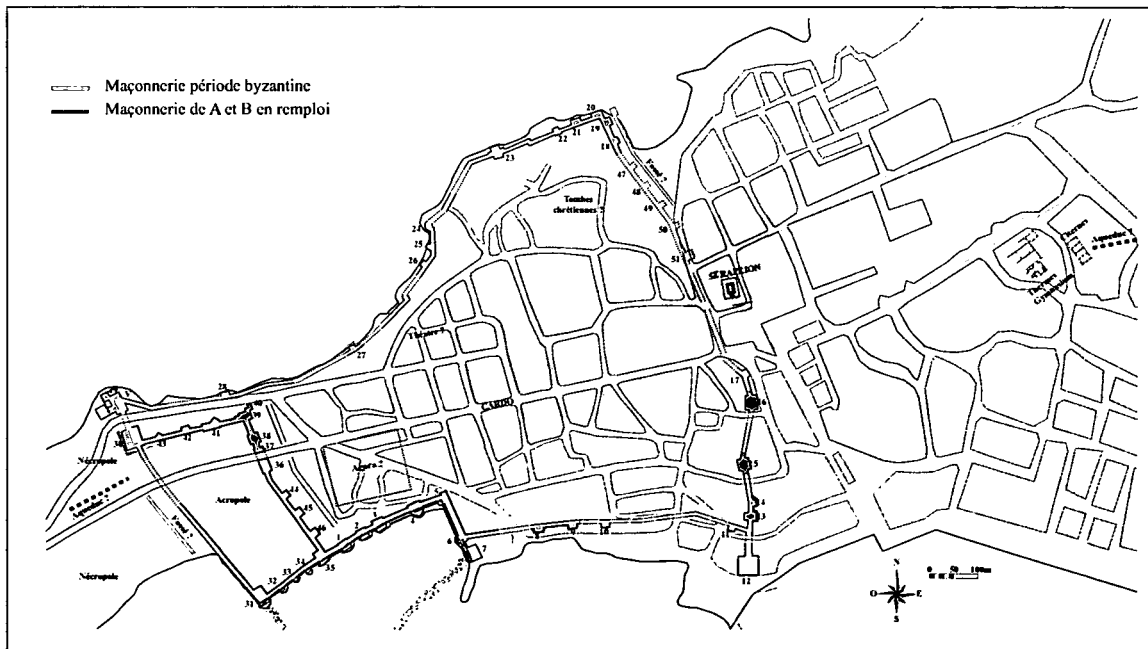
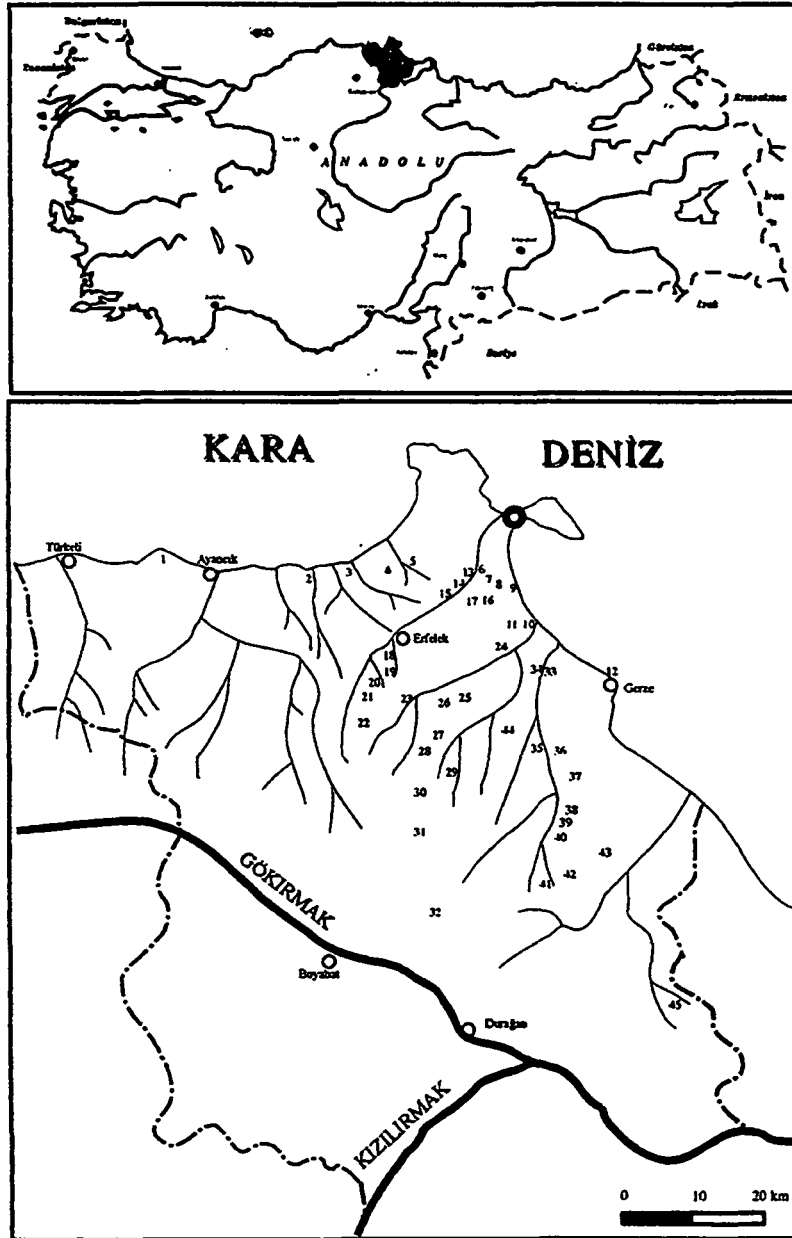
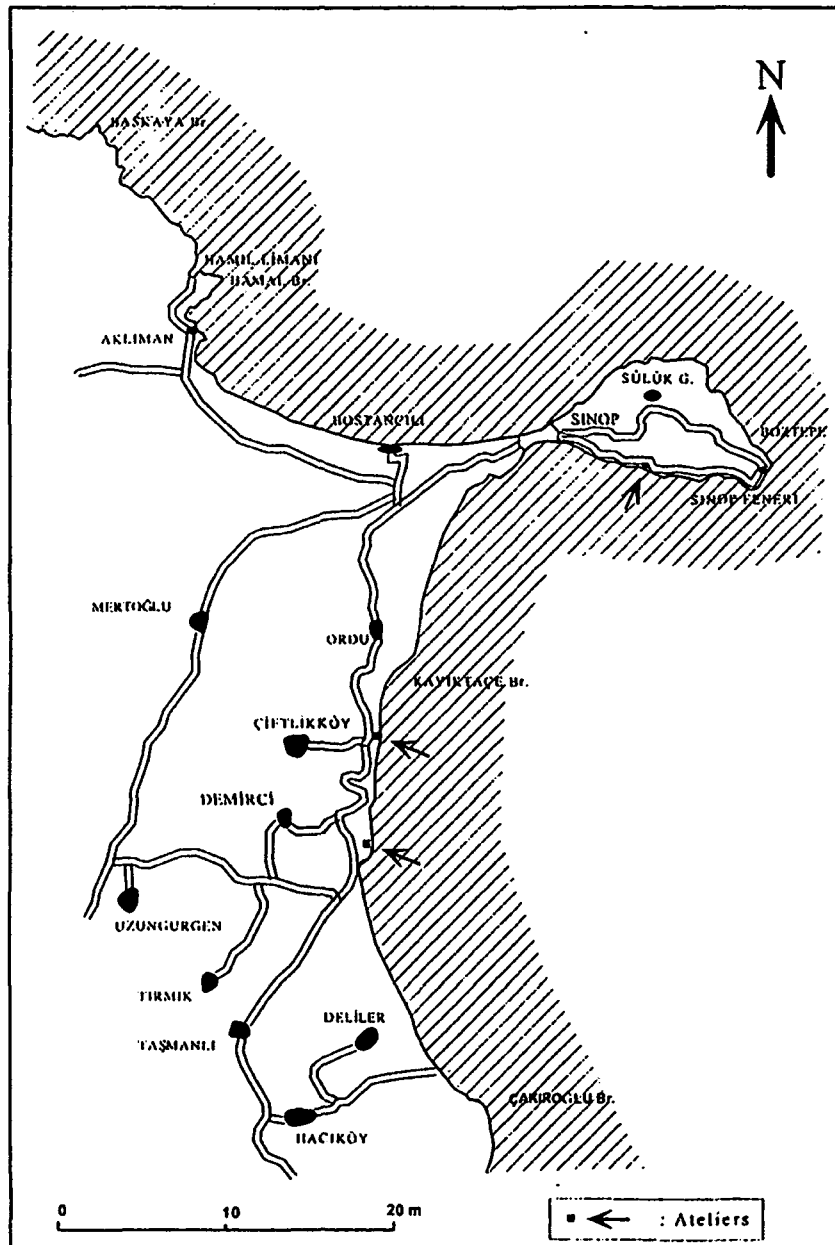


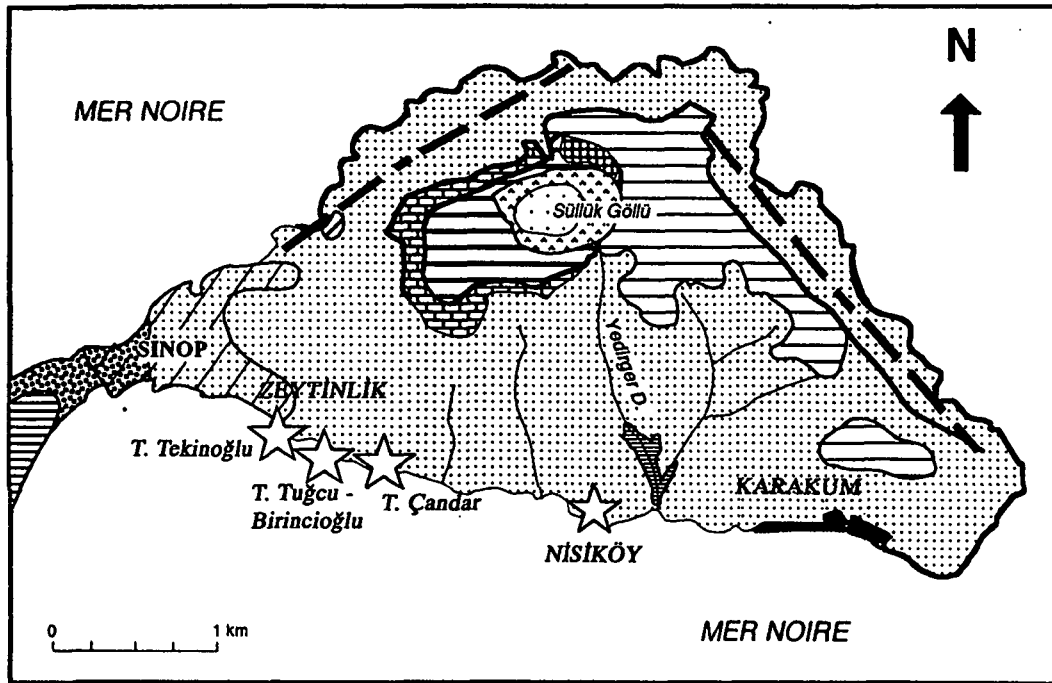
Fig. 2 : Plan de Sinope avec les maçonneries d'époque byzantine et les remplois des types A, B, C.



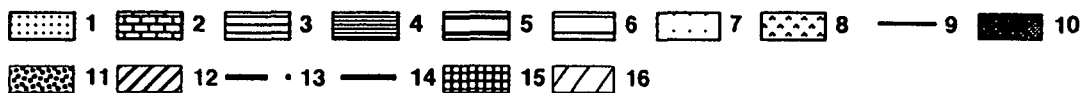
Prospections du Musée de Sinop (1987-1990).
(d'après Isin 1998, 96 fig. 1)



Carte des prospections concernant les ateliers amphoriques
 sur le territoire de Sinop.
 (d'après Garlan & Kassab Tezgör 1996, 326 fig. 1)

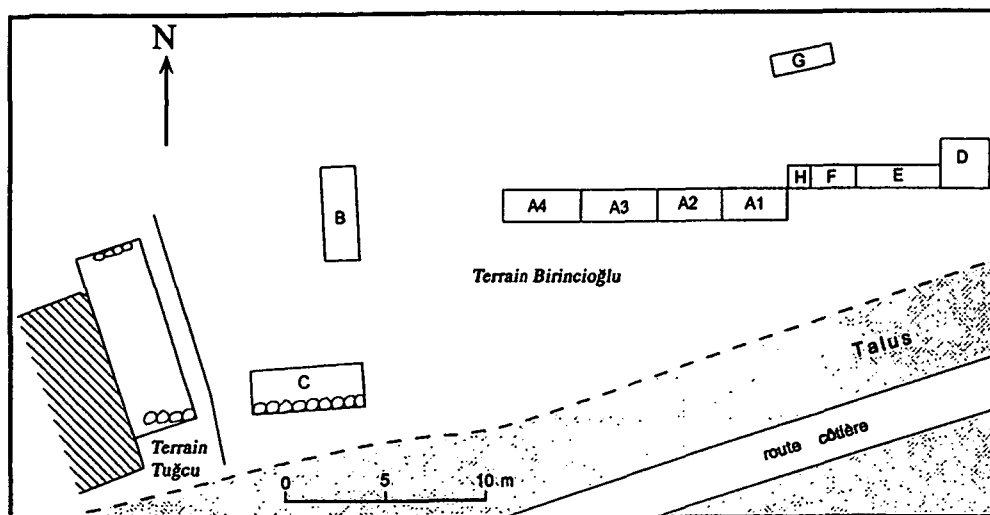


C. Kuzucuoğlu, 1997



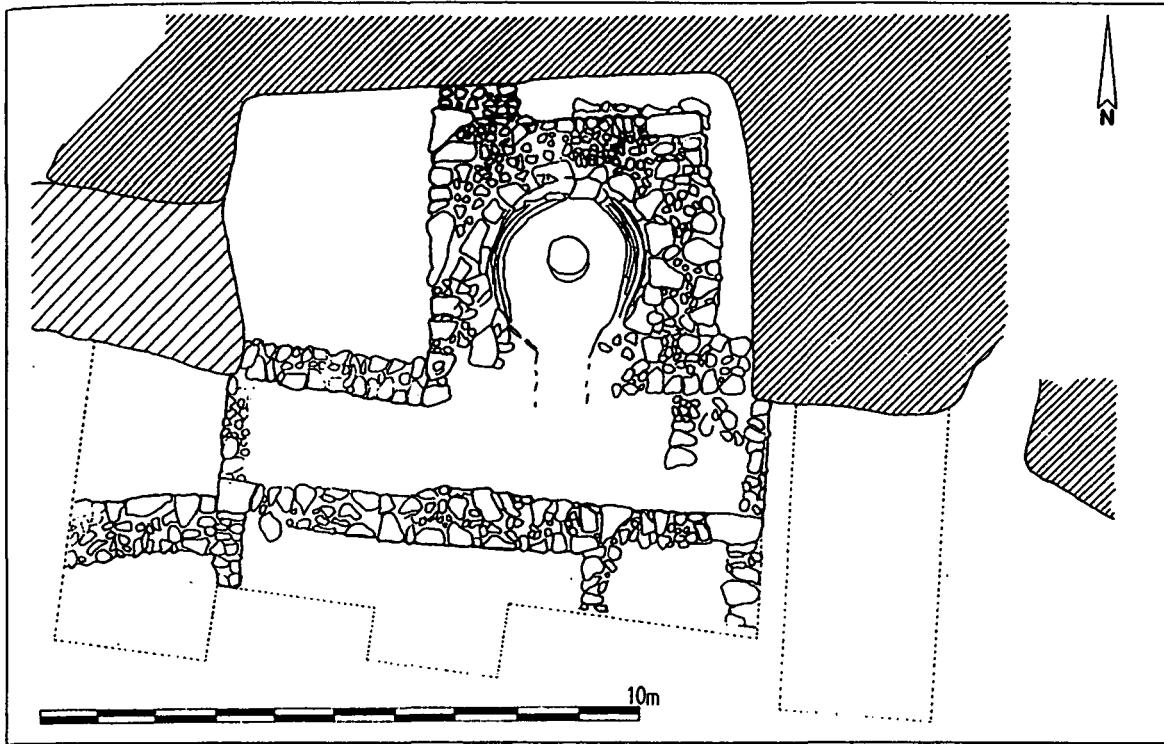
1. Roches volcaniques ; 2. Calcaire ; 3. Sables et argiles tertiaires ; 4. Argiles rouges (quaternaires) ; 5. Surface d'érosion sommitale sur roches calcaires ; 6. Surface d'érosion sommitale sur roches volcaniques ; 7. Doline ; 8. Extension actuelle de la zone humide occupant la doline ; 9. Falaise marine (d'origine tectonique) ; 10. Dépôt littoral de sables à pyroxènes provenant de la désagrégation et de l'érosion de pyroxénites locales ; 11. Tombolo (sables marins rattachant la péninsule au continent) ; 12. Plage (quaternaire) soulevée ; 13. Faille ; 14. Escarpement de ligne de taille ; 15. Anciennes carrières de calcaire ; 16. Extension de la ville de Sinop.

Croquis géomorphologique de la péninsule de Sinop (carte de C. Kuzucuoğlu).

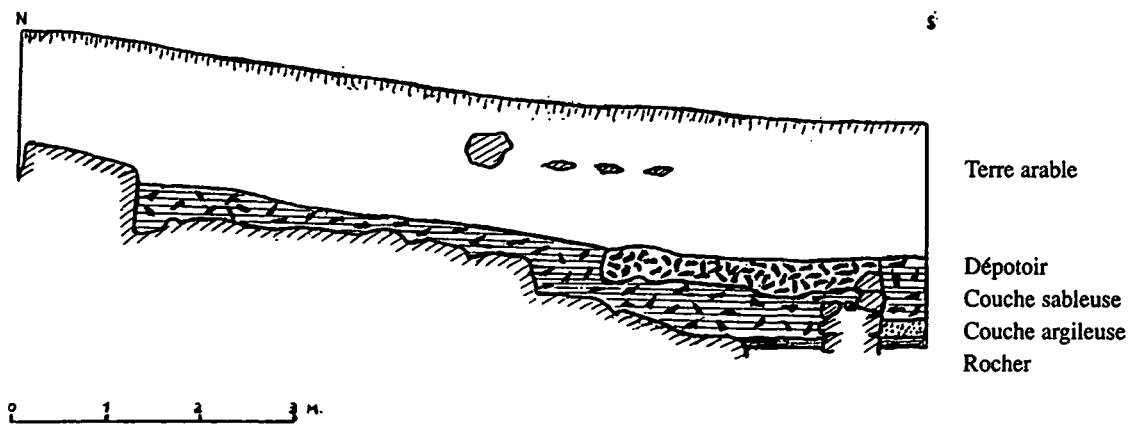


Plan sommaire des fouilles Tuğcu - Birincioğlu (dessin de P. Lebouteiller).

Fouilles des ateliers amphoriques de Zeytinlik (1994-1997).
(d'après Garlan 2004, 18 fig. 1, 20 fig. 4)



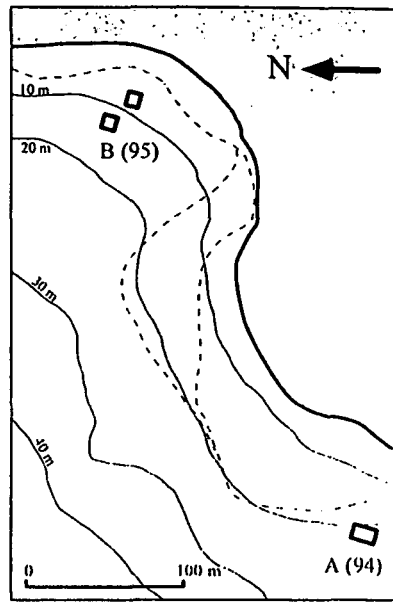
Plan du four du terrain Çandar.



Stratigraphie de la paroi orientale du sondage Tuğcu (dessin d'Y. Garlan).

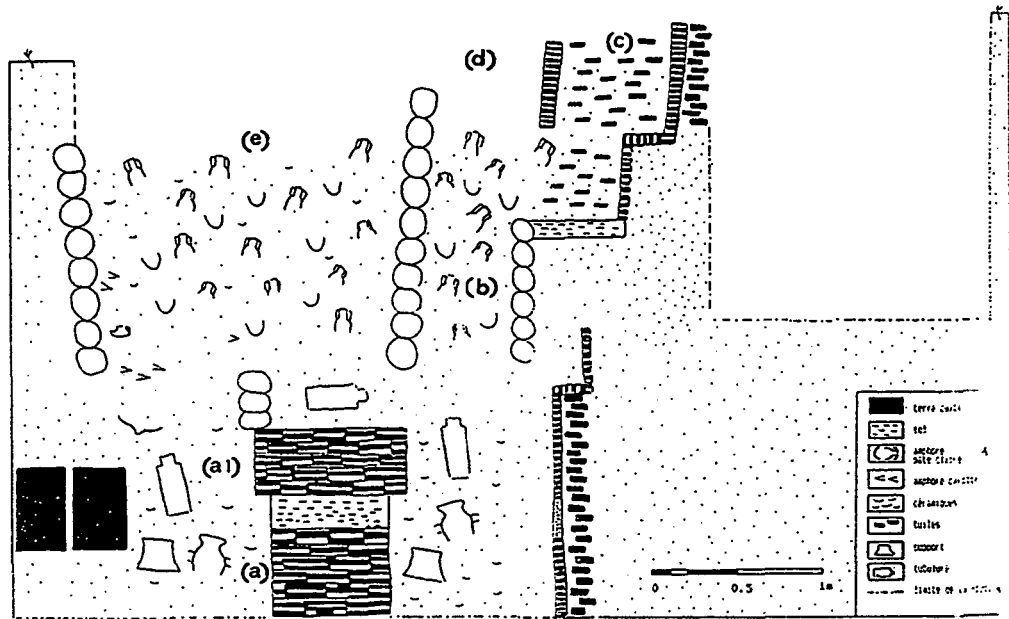
Fouilles des ateliers amphoriques de Zeytinlik (1994-1997).
(d'après Garlan 2004, 27 fig. 8, 21 fig. 5)

Pl. LXVIII



Emplacement des zones A et B.

Fouilles des ateliers amphoriques de Demirci (1994-1995).
(d'après Kassab Tezgör 1996, 336 fig. 1)



Coupe schématique Est-Ouest des structures.

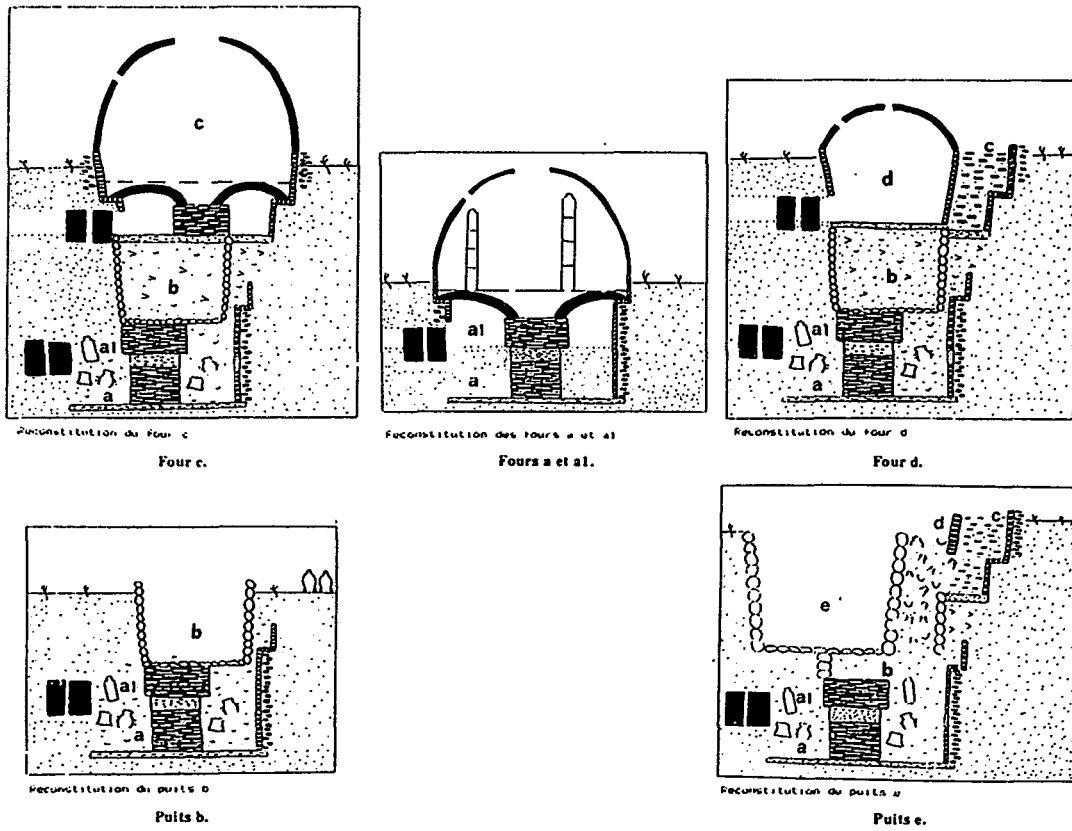
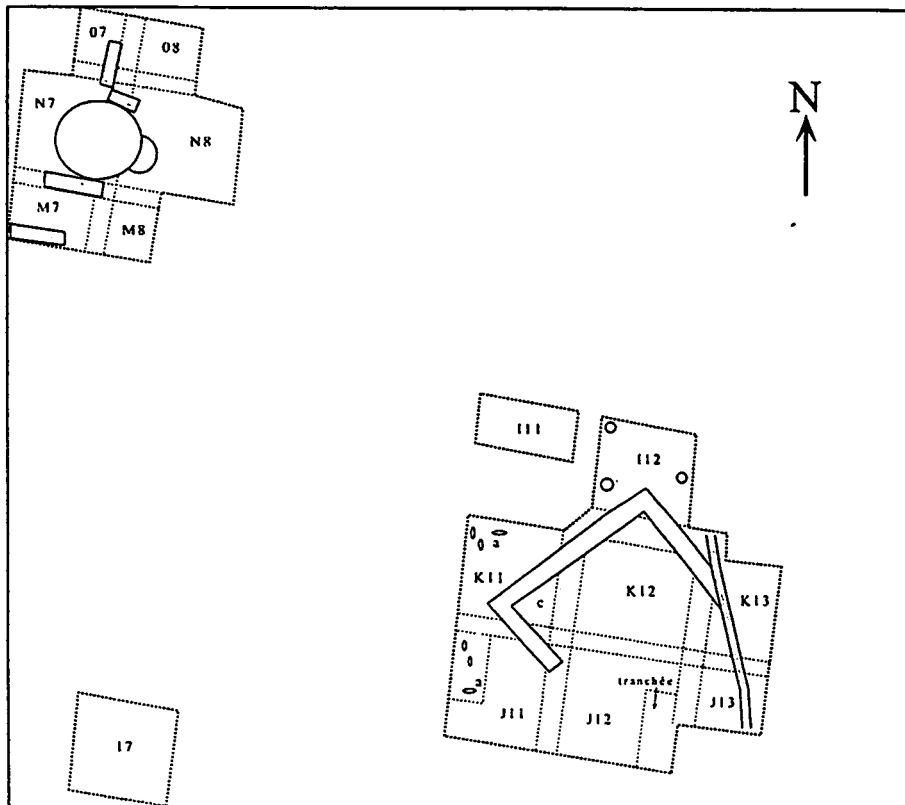
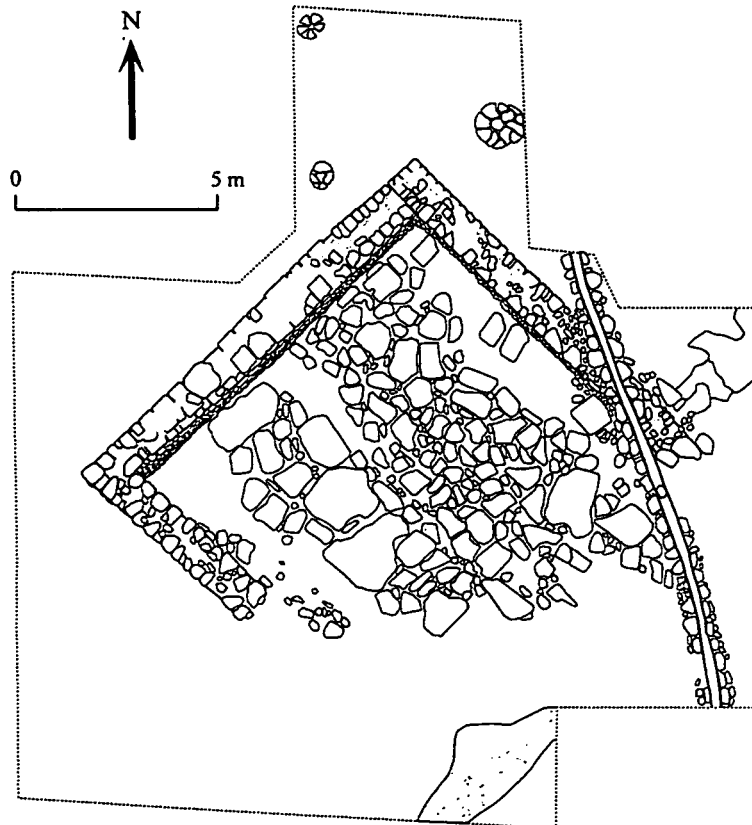


Fig. 5 : Reconstitution des fours et fosses fouillés.

Fouilles des ateliers amphoriques de Demirci (1994-1995).
 (d'après Kassab Tezgör 1996, 338 fig. 4, 339 fig. 5)

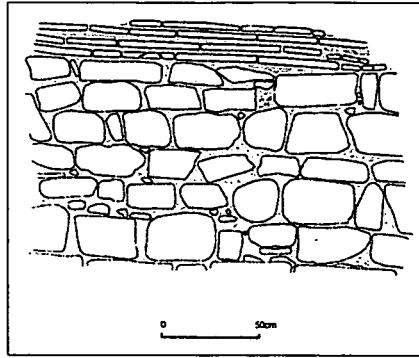


Plan général de la zone B.

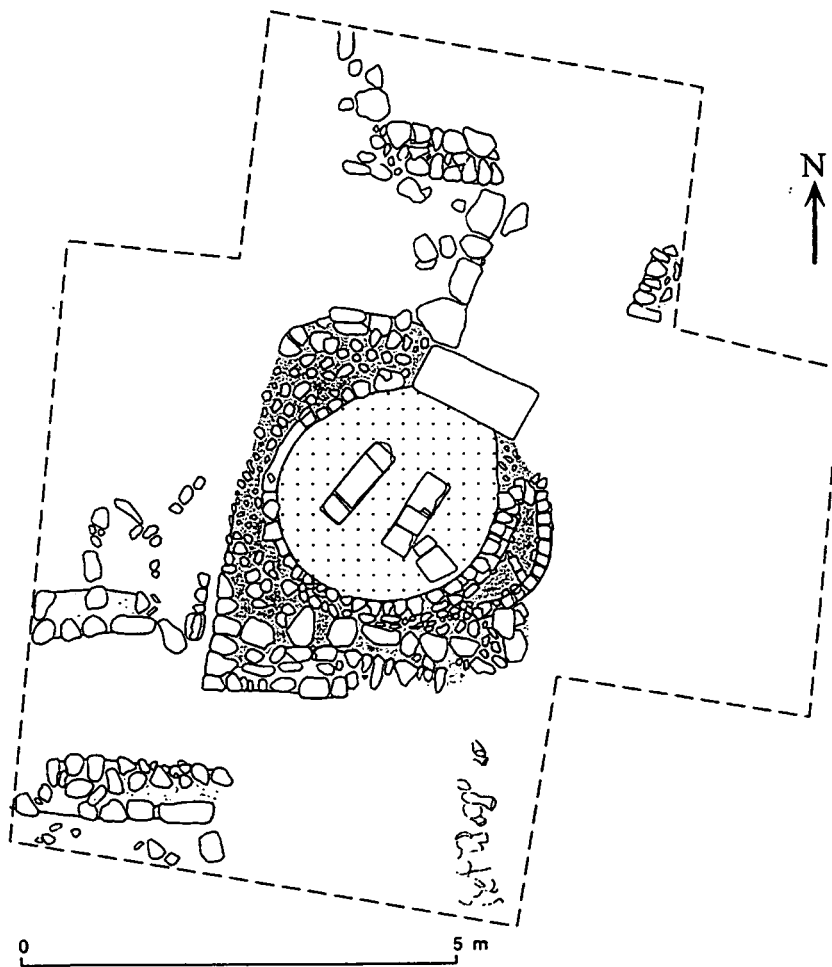


Plan du bâtiment dallé.

Fouilles des ateliers amphoriques de Demirci (1994-1995).
(d'après Kassab Tezgör 1996, 346 fig. 19, 348 fig. 22)

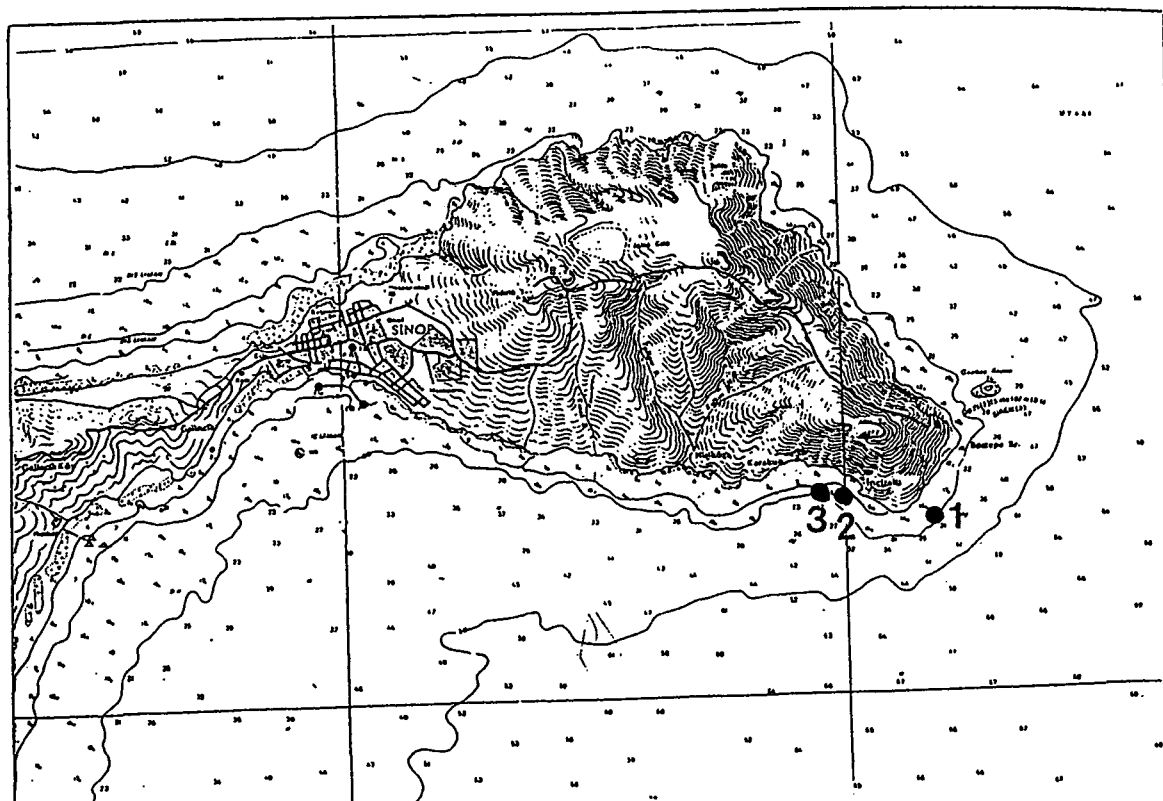


Détail de l'élevation du mur du bâtiment dallé. Dessin de P. Lebouteiller.



Plan des fours 1 et 2.

Fouilles des ateliers amphoriques de Demirci (1994-1995).
(d'après Kassab Tezgör 1996, 349 fig. 23, 351 fig. 27)



Carte de la péninsule de Sinope avec l'emplacement des épaves.
(d'après Kassab Tezgör 1998, 444 fig. 1)

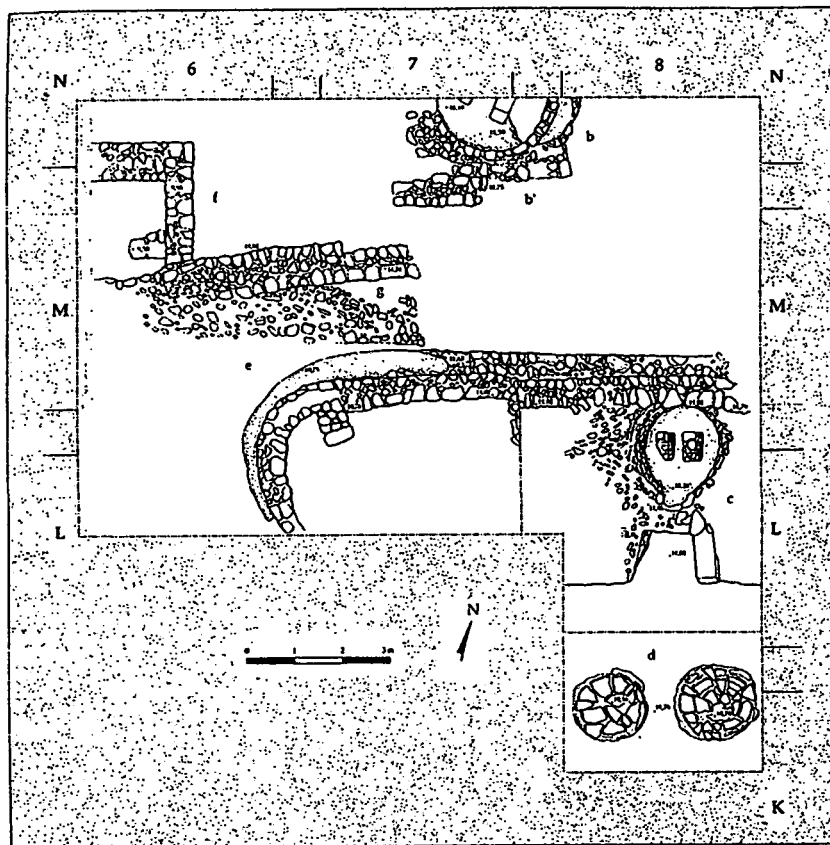


Fig. 1 : Plan d'ensemble des fouilles à Demirci (2000).
(d'après Kassab Tezgör 2001, 220 fig. 9)

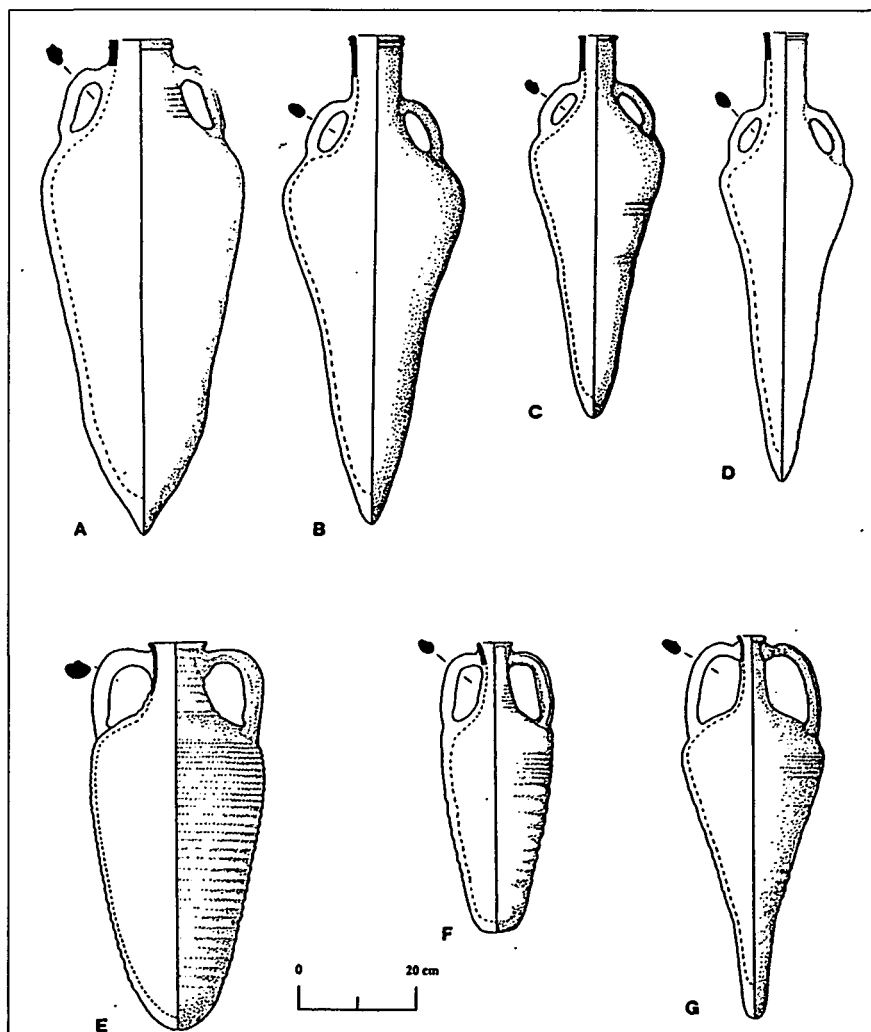


Fig. 2 : Répertoire des formes produites à Demirci.
(d'après Kassab Tezgör 2001, 223 fig. 17)



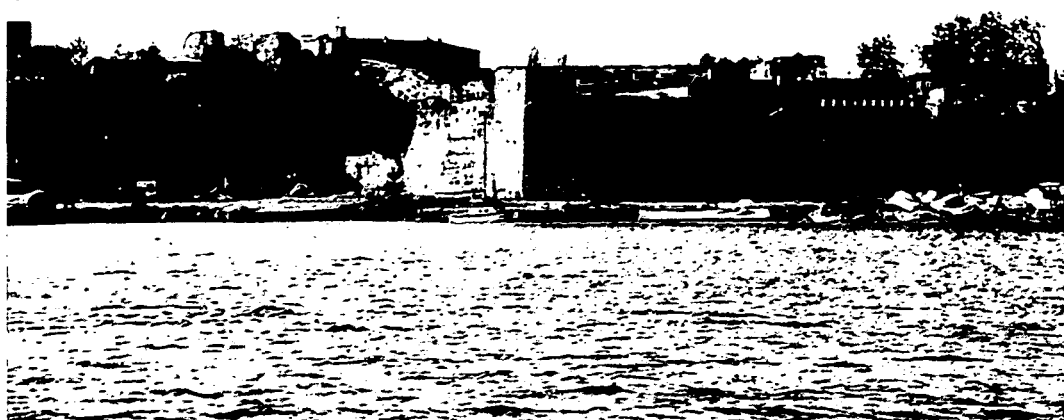
Extrait du cadastre de la prison de Sinop.



Plan des bâtiments de la prison de Sinop.



La prison de Sinop depuis la rade sud.





Détails des parements de la muraille
extérieure de la citadelle entre
la tour 36 et la tour 44.



Fig. 1 & 2 : Tour 45 et détails du parement.



Fig. 3 : Inscription et sculptures de lion dans le parement de la tour 44.



Eléments architecturaux en remplois dans les murailles de la prison.





Les parements des murailles de la prison.

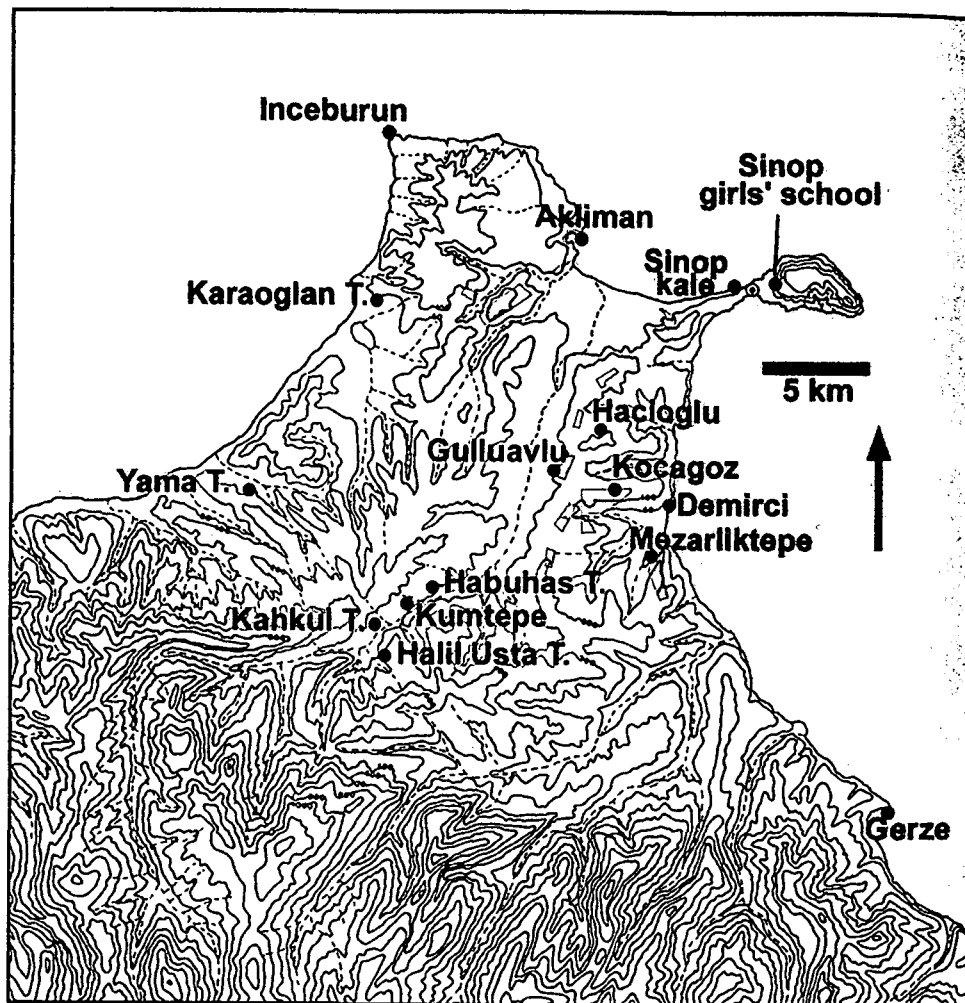


Fig. 1 : Sites précoloniaux du promontoire de Sinope

Territoire de Sinope avant l'arrivée des grecs.

(d'après Doonan, fig. 3-1, 3-6 2004)

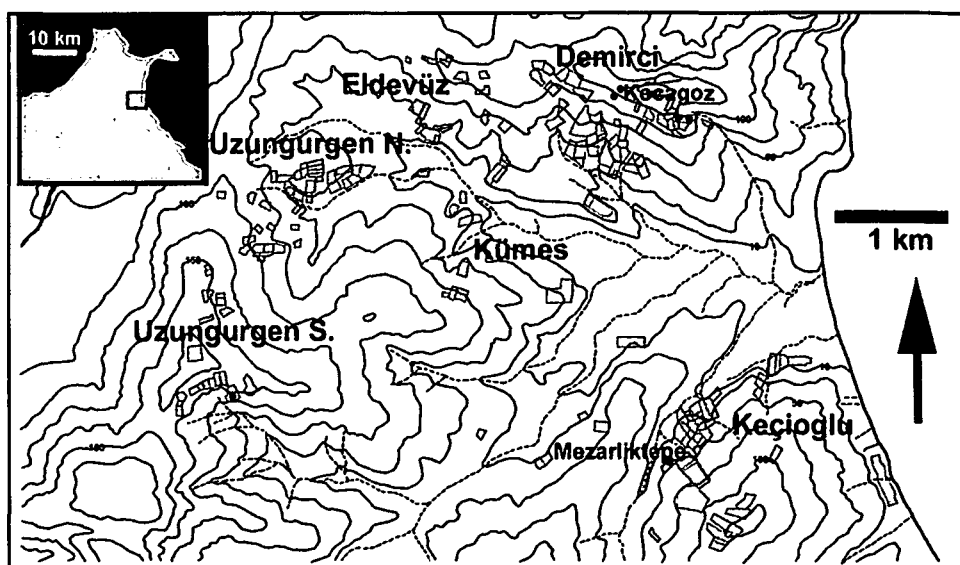


Fig. 2 : Loci précoloniaux dans la vallée du Demirci.

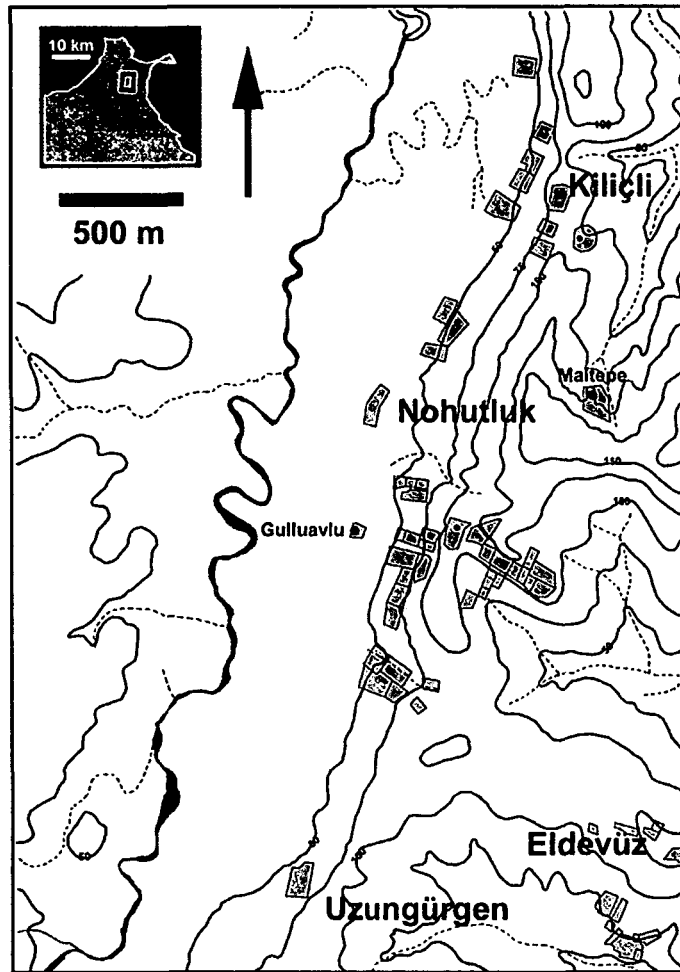


Fig. 1 : Etablissements précoloniaux dans la vallée extérieure du Karasu.

Territoire de Sinope avant l'arrivée des grecs.
(d'après Doonan, fig. 3-8, 3-9 2004)

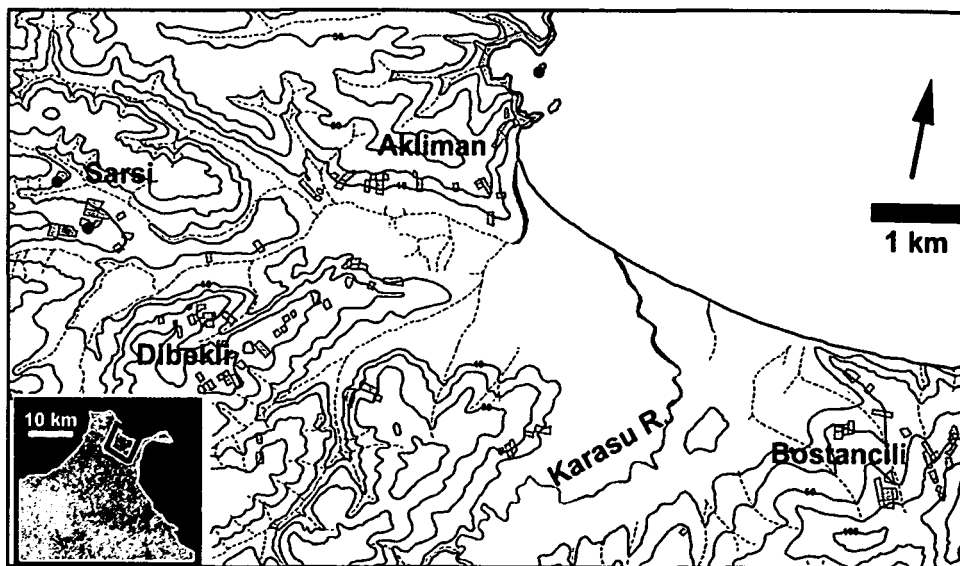


Fig. 2 : loci précoloniaux dans la vallée centrale du Karasu.

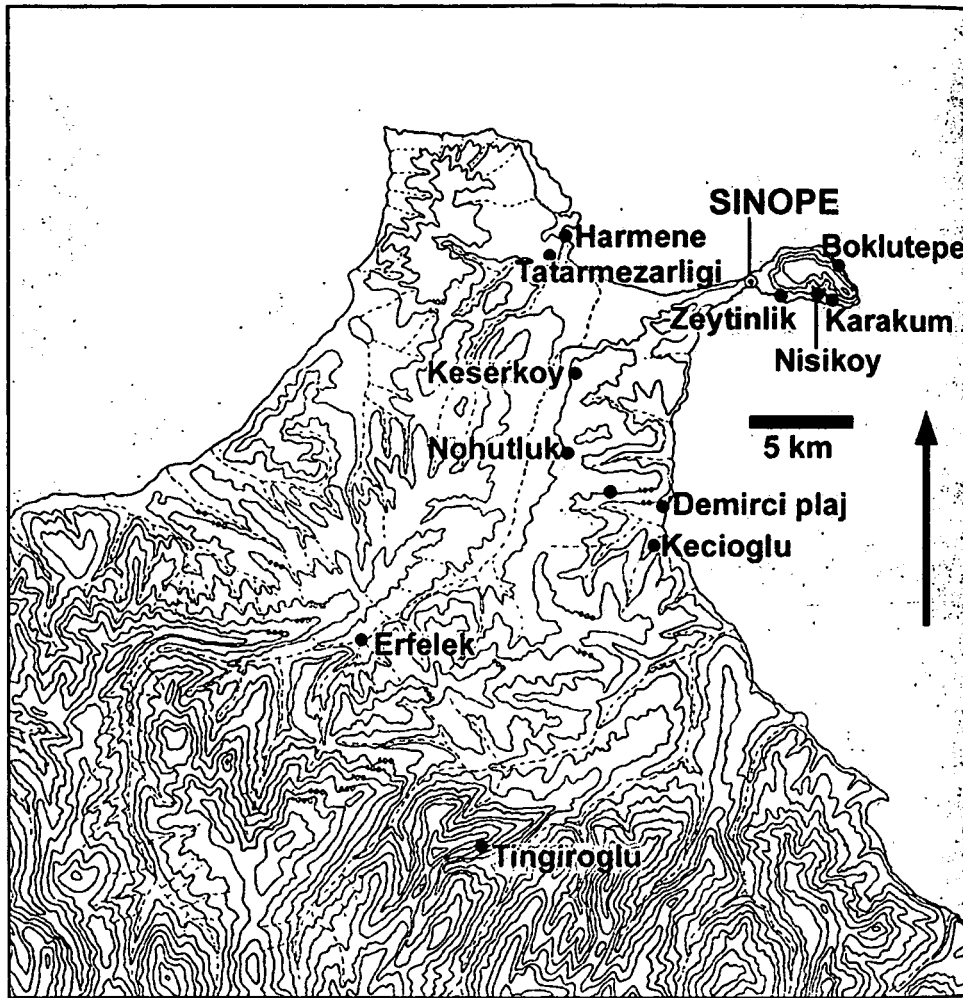


Fig. 1 : Sites coloniaux sur le promontoire de Sinope.

Sinope à partir de la colonisation grecque.
(d'après Doonan 2004, fig. 4-1, 4-5)

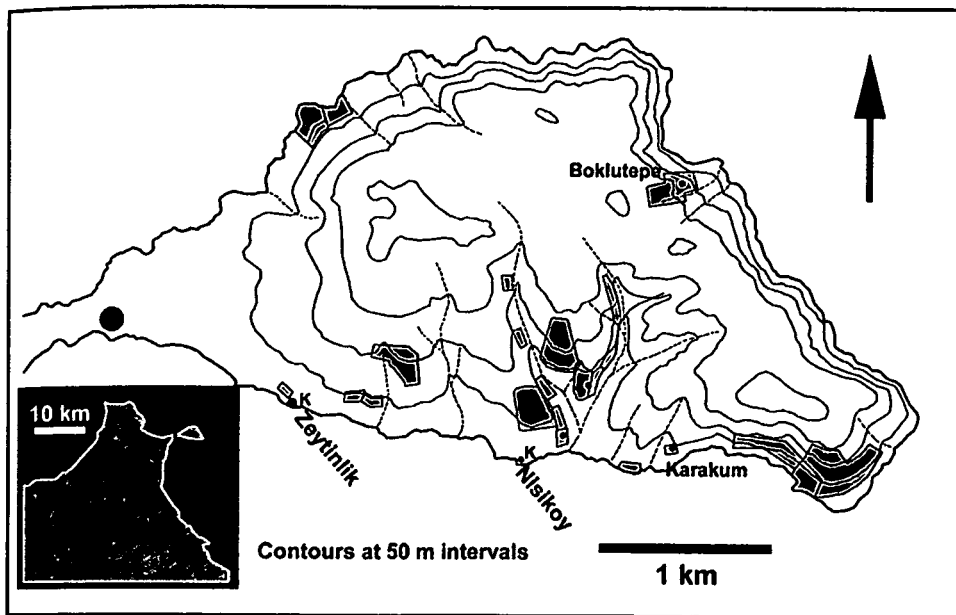


Fig. 2 : Etablissements hellénistiques sur Boztepe.

Pl. LXXXIII

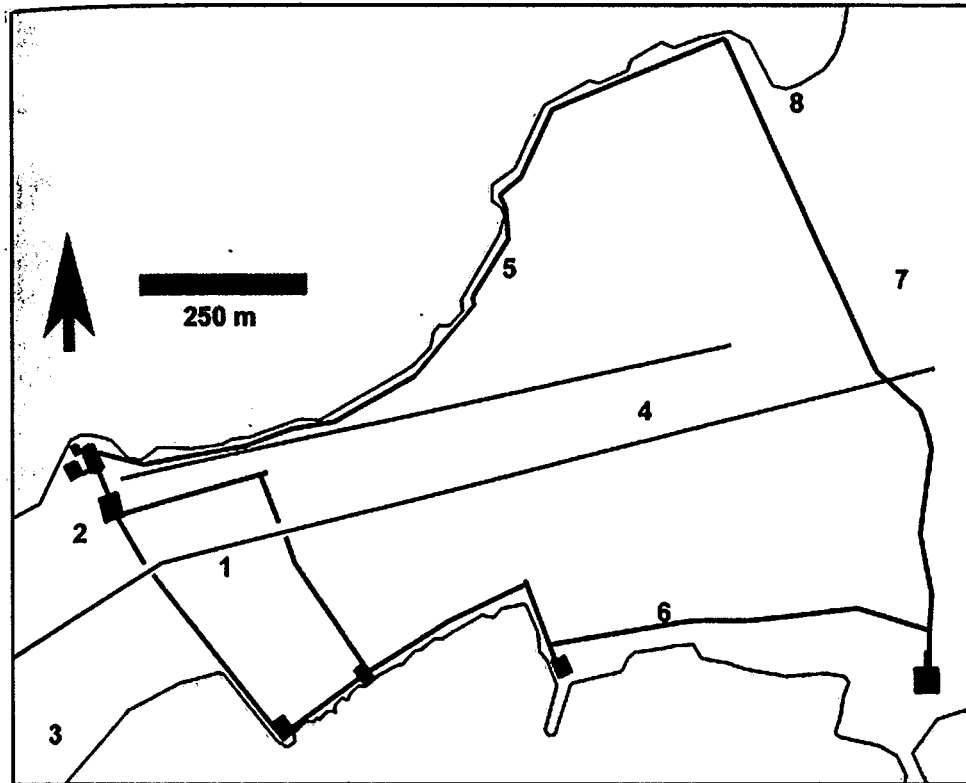


Figure 4-3: Sinop town with the approximate positions of some of Akurgal and Budde's 1951-53 excavations and later research in of Sinop town that have implications for the spread of settlement: (1) early citadel area; (2) Sinop kale NW, site of precolonial port; (3) Kumkapi cemetery; (4) Classical (5th-4th century BCE) houses founded on bedrock, Roman homes with lavish mosaics; (5) Hellenistic earliest domestic occupation; (6) Hellenistic (earliest) and Roman domestic habitation; (7) Hellenistic temple, earlier deposits (sacred?) as early as 7th century BCE; (8) Archaic and later refuse disposal (from Budde 1956; Bryer and Winfield 1985; Doonan forthcoming b).

Plan de Sinope.
Sinope à partir de la colonisation grecque.
(d'après Doonan 2004, fig. 4-3)

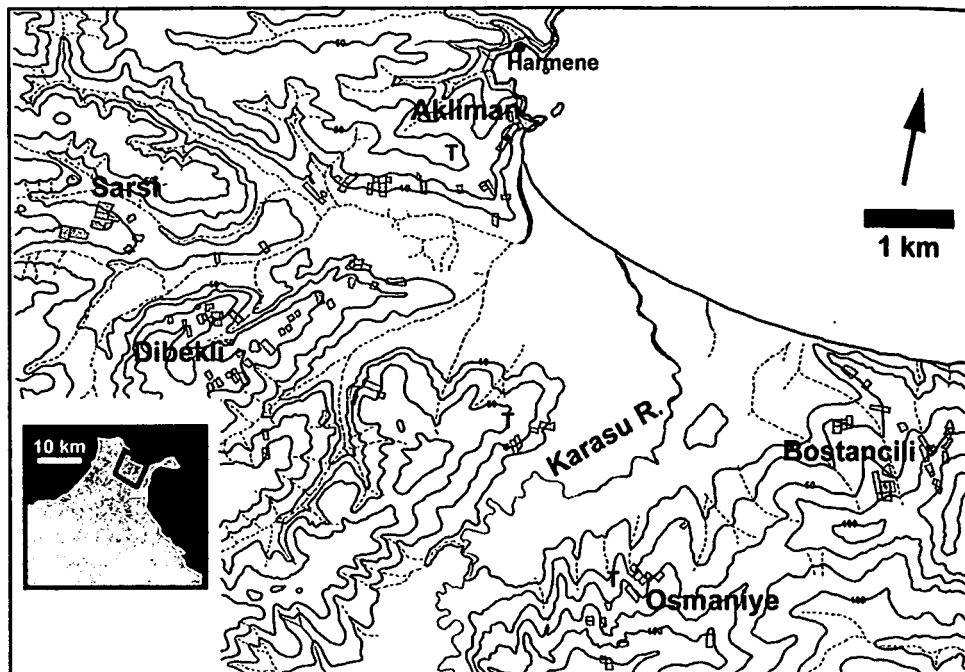


Fig. 1 : *Loci* classiques et hellénistiques dans la vallée extérieure du Karasu

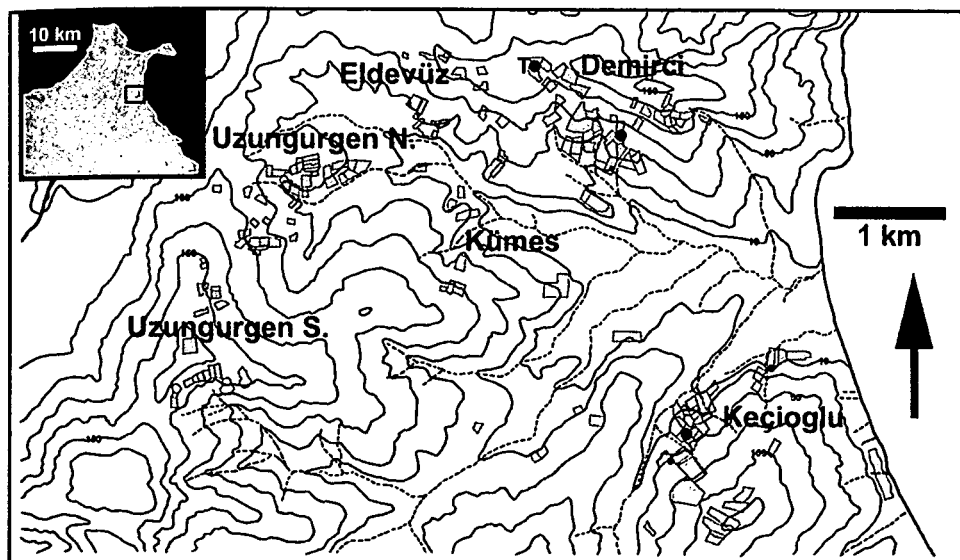
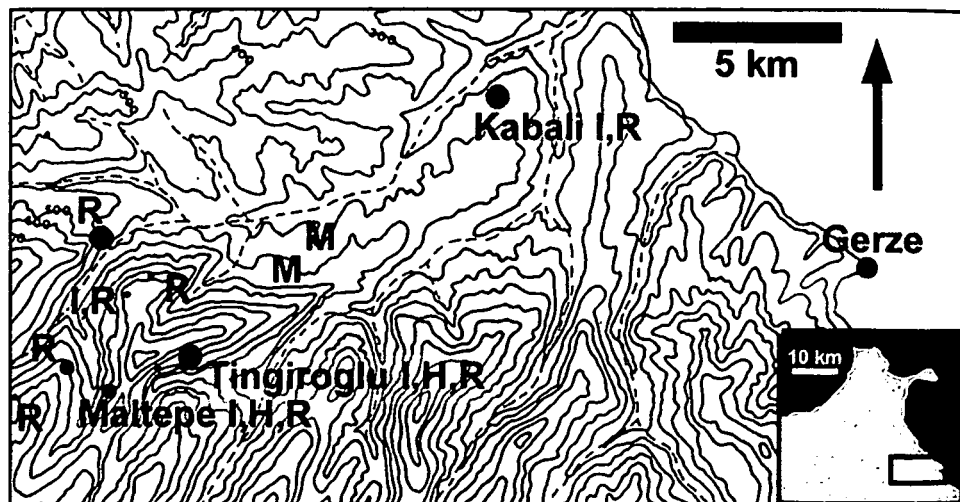


Fig. 2 : Distribution des *loci* hellénistiques dans la vallée du Demirci.

Fig. 3 : Etablissements dans la vallée supérieure du Kabali.



L'occupation de Sinope aux époques classiques, hellénistiques.
 (d'après Doonan fig. 4-8, 4-10, 4-15 2004)

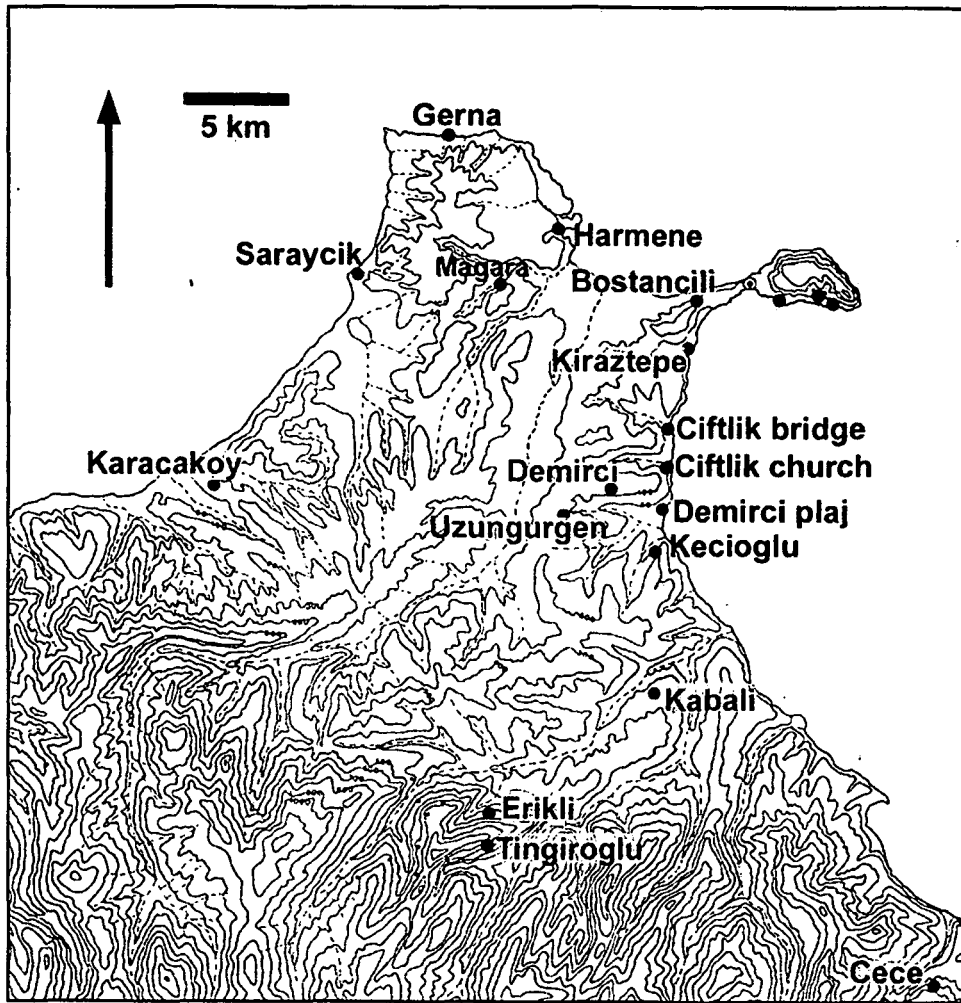


Fig. 1 : Le promontoire de Sinope à l'époque romaine.

Sinope à l'époque romaine.
(d'après Doonan fig. 5-1, 5-3 2004)

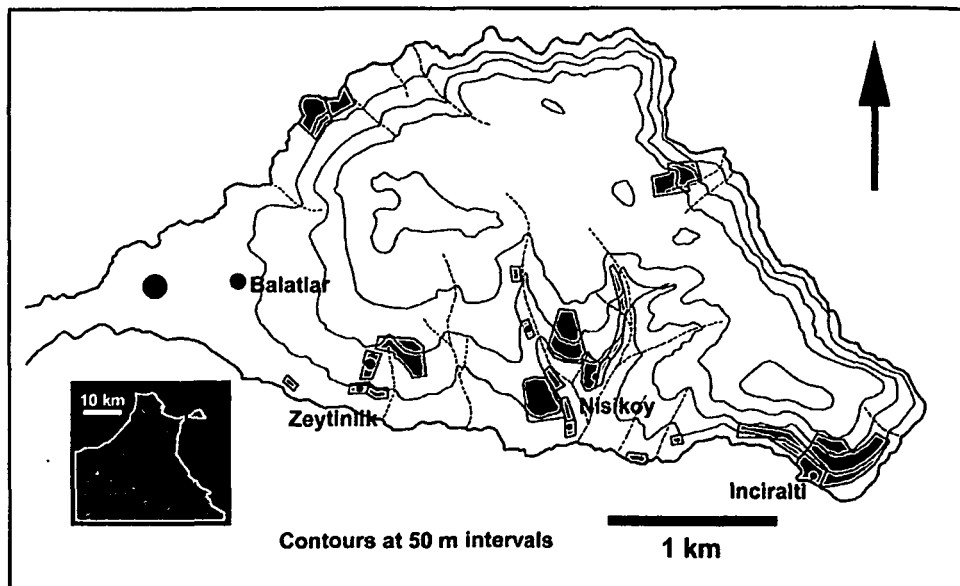


Fig. 2 : L'occupation de Boztepe à l'époque romaine.

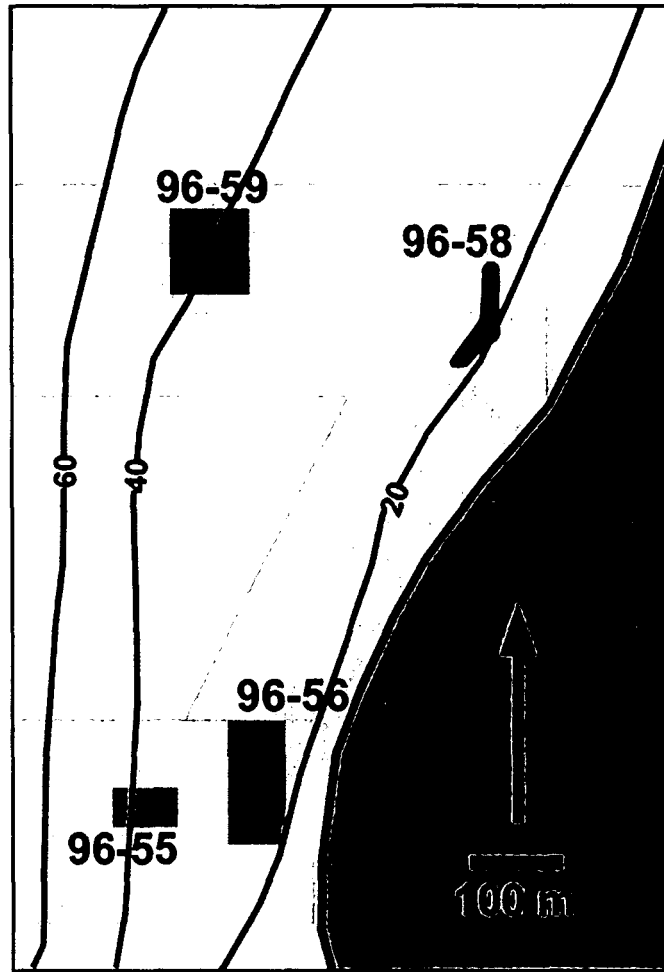


Fig. 1 : Plan de situation des villae de Korucuk.

Sinope à l'époque romaine.
(d'après Doonan fig. 5-6, 5-8 2004)

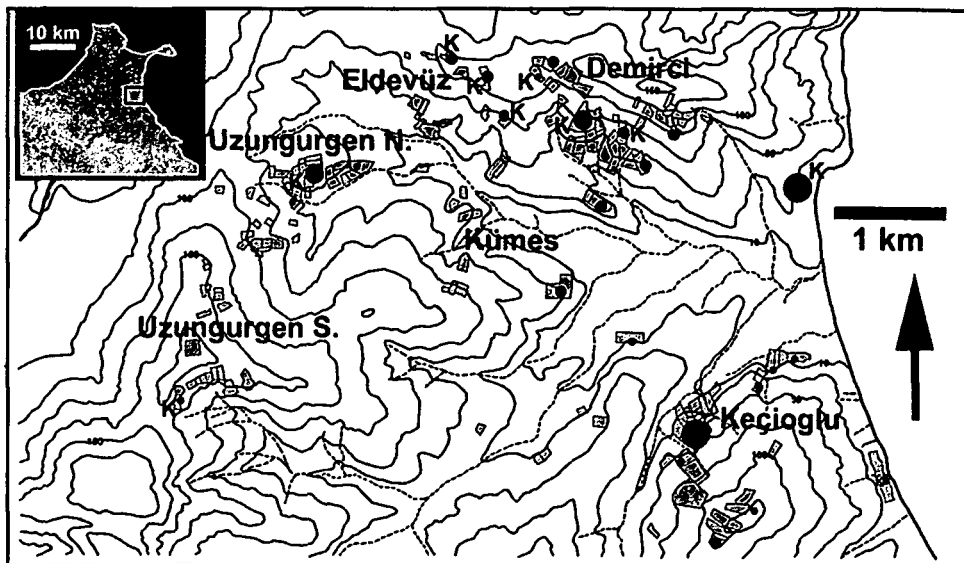


Fig. 2 : Etablissements romains dans la vallée de Demirci.

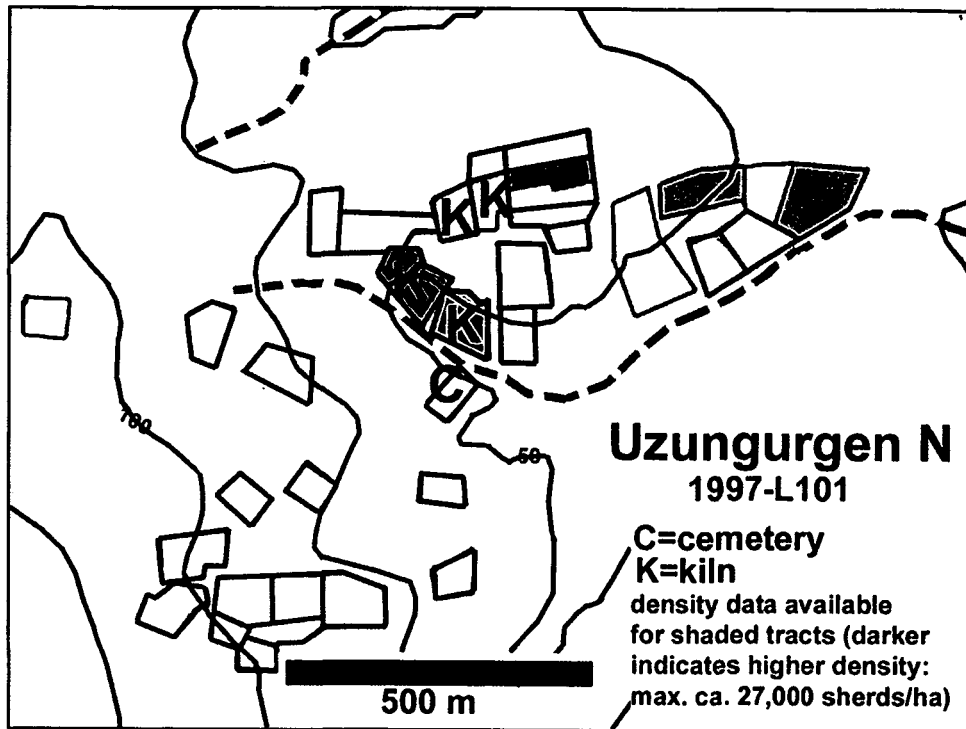


Fig. 1 : Plan du locus d'Uzungurgen.

L'occupation du territoire de Sinope à l'époque romaine.
(d'après Doonan fig. 5-10, 5-12 2004)

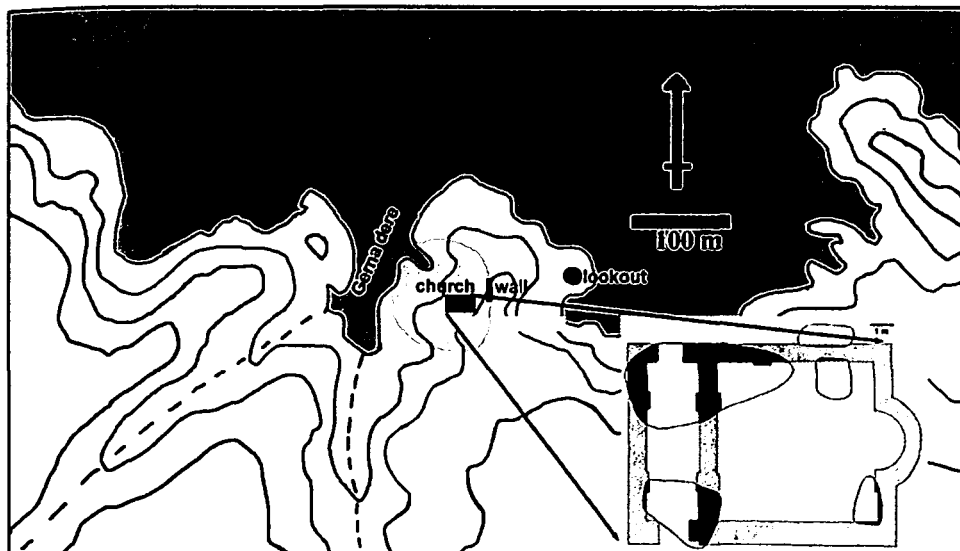


Fig. 2 : Plan de l'établissement de Gerna.

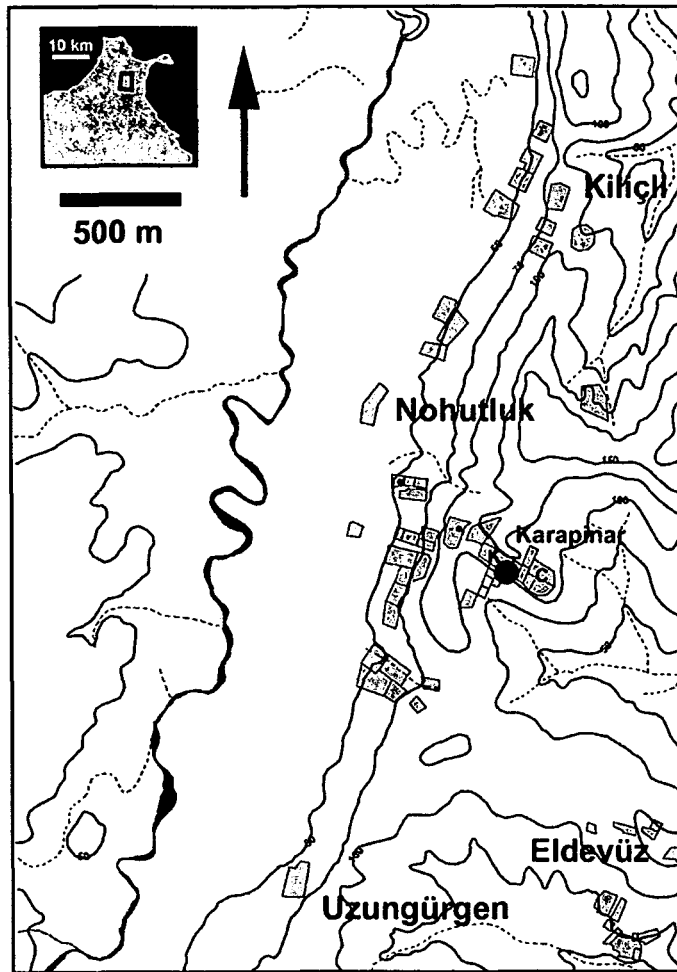


Fig. 1 : Etablissements romains dans la vallée externe du Karasu.

L'occupation du territoire de Sinope à l'époque romaine.
(d'après Doonan fig. 5-14, 5-15 2004)

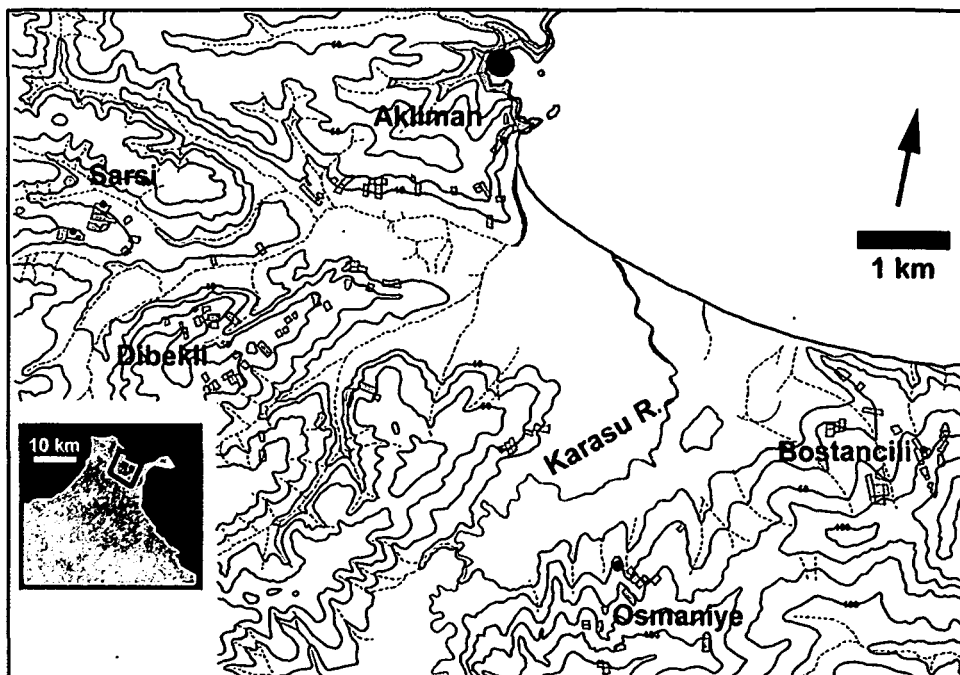


Fig. 2 : Etablissements romains dans la vallée interne du Karasu.

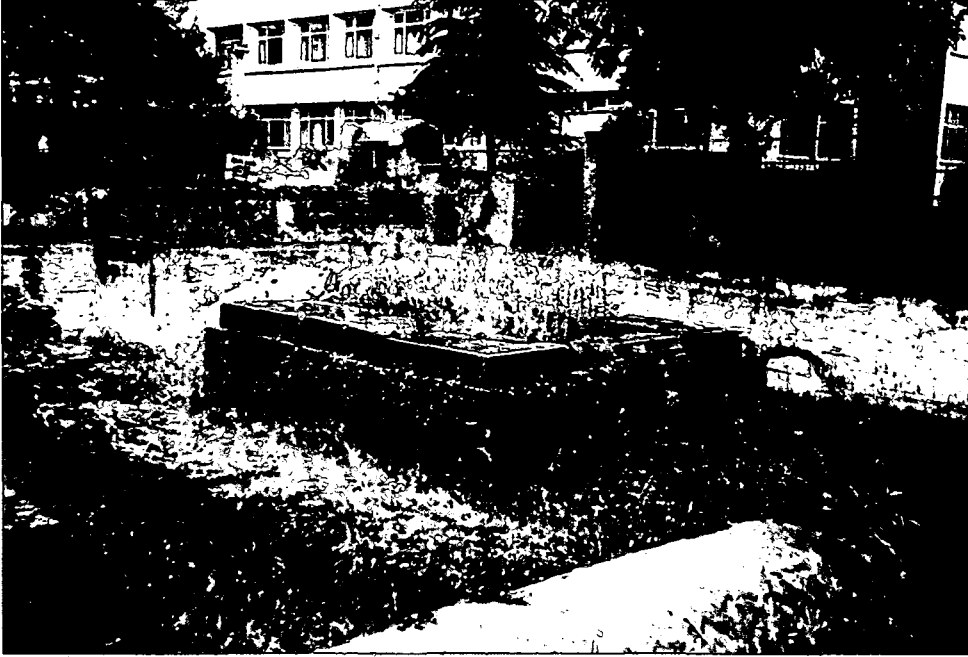
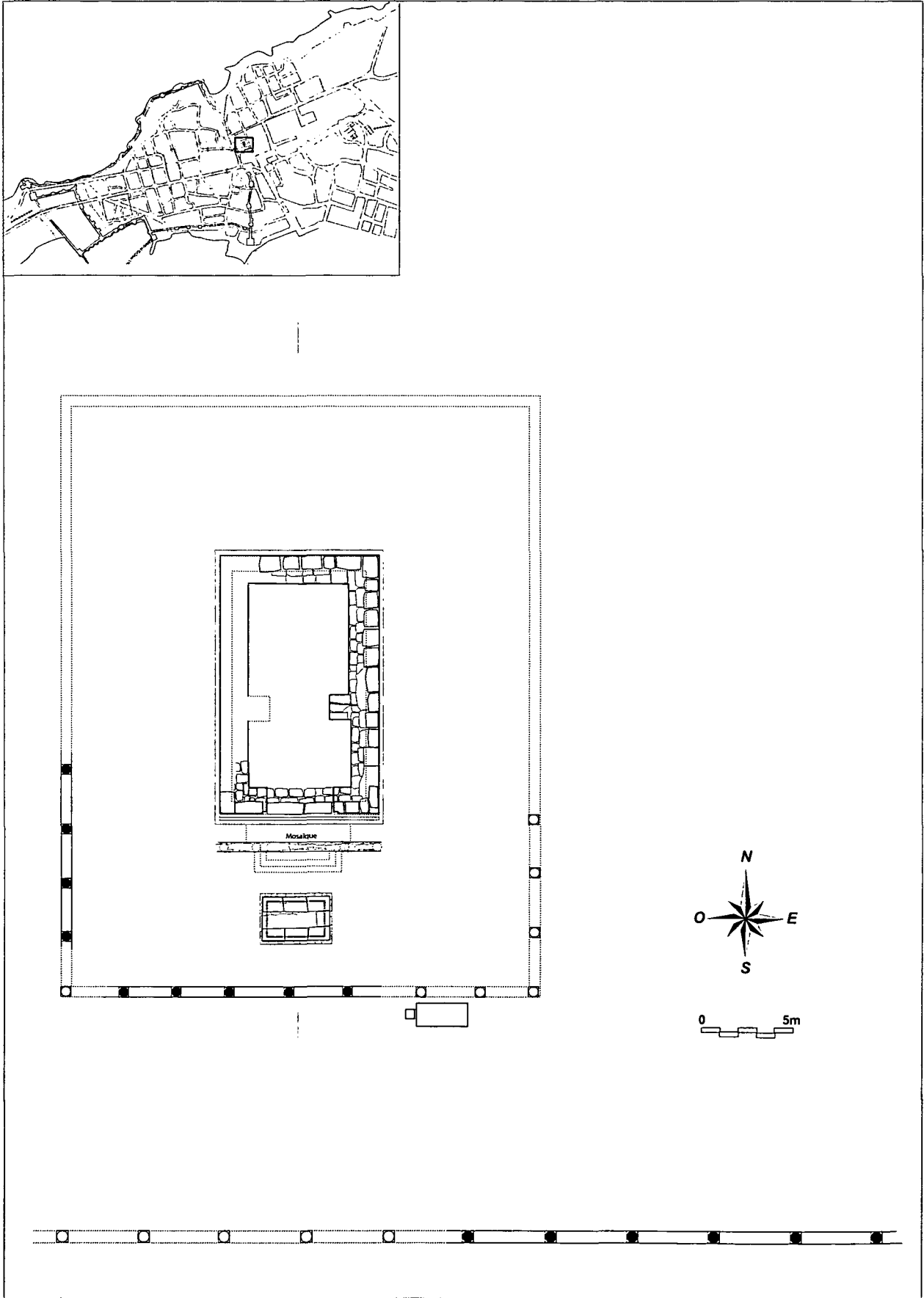


Fig. 1, 2, 3 : Temple vu du nord.





Plan du temple de Serapis.



Fig. 1 : Colonnade devant le Musée.



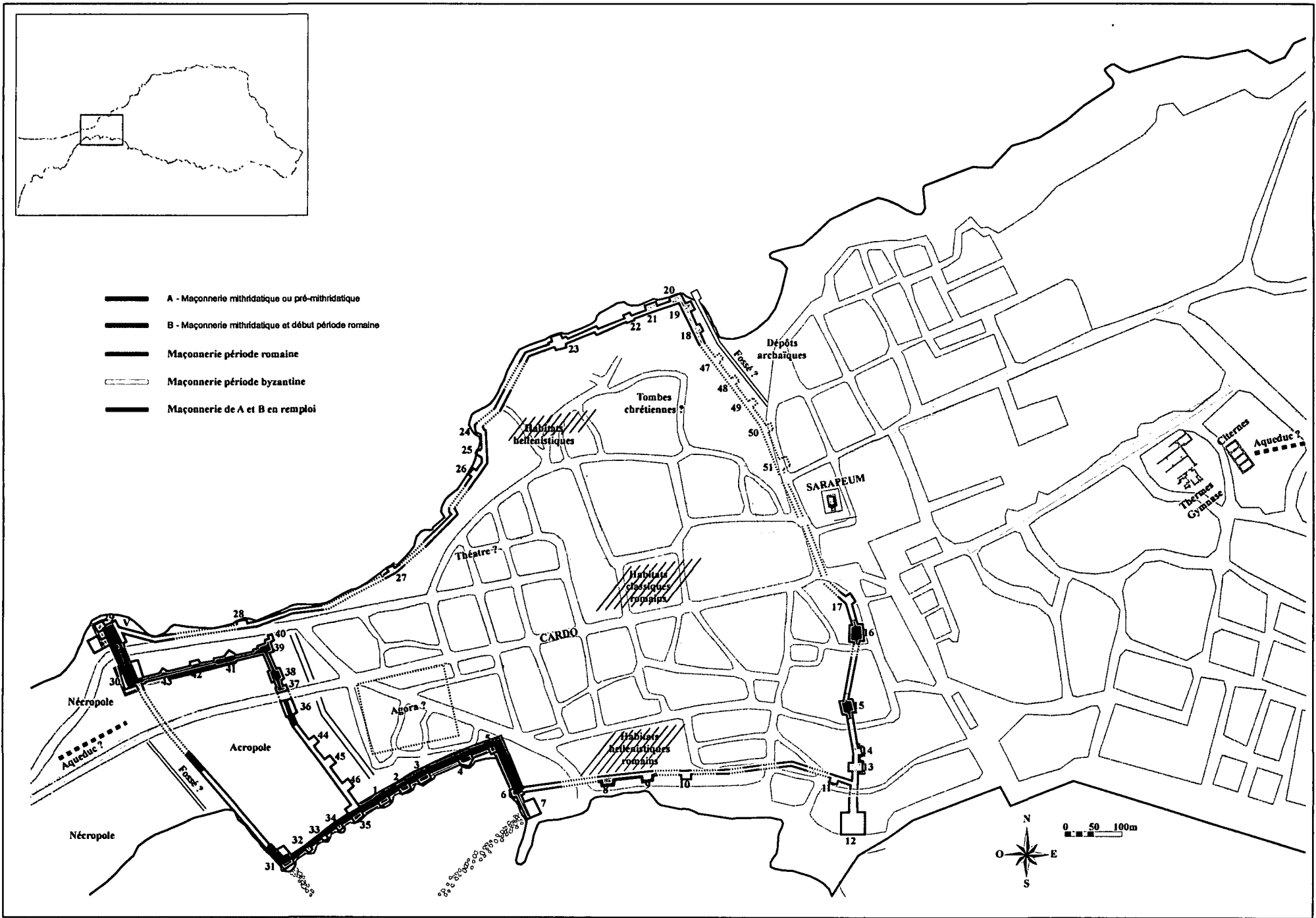
Fig. 2 : Temple vu du nord.



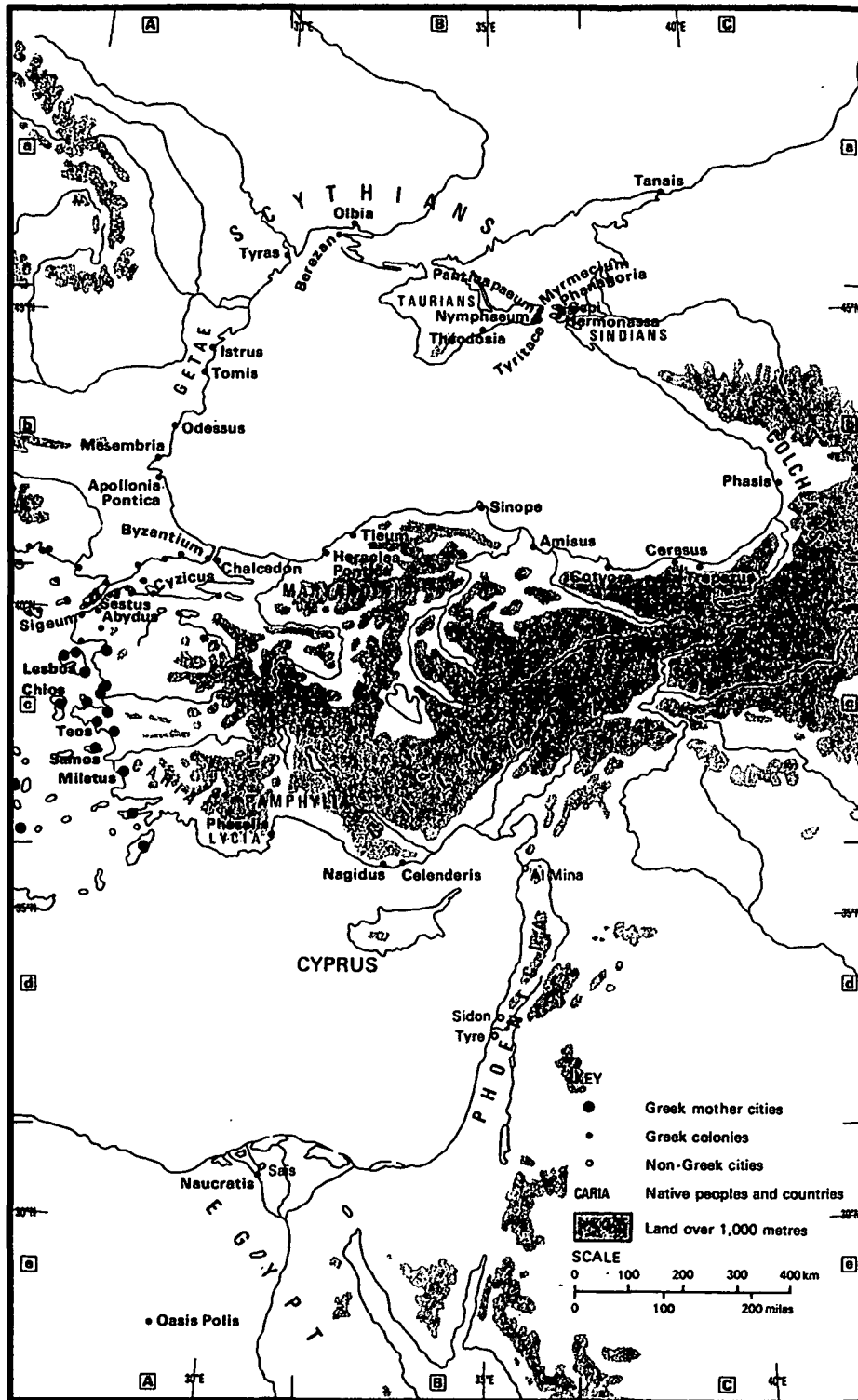
Fig. 3 : Temple vu du sud.



Fig. 4 : Temple vu du sud.



Plan général de Sinope.



Fondations coloniales et cités-mères.
(d'après Graham 1982, 188)

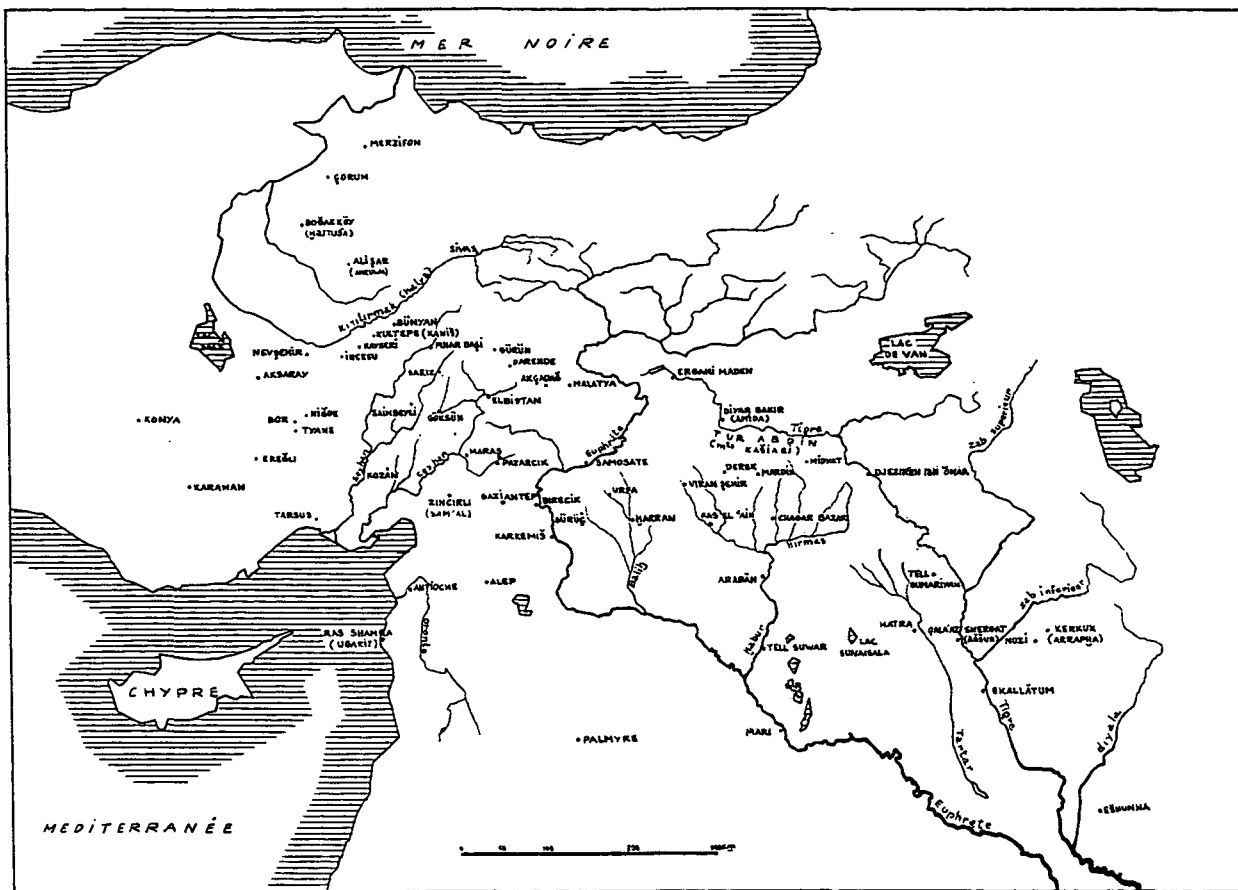


Fig. 1 : Les sites assyriens.
(d'après Garelli 1963)

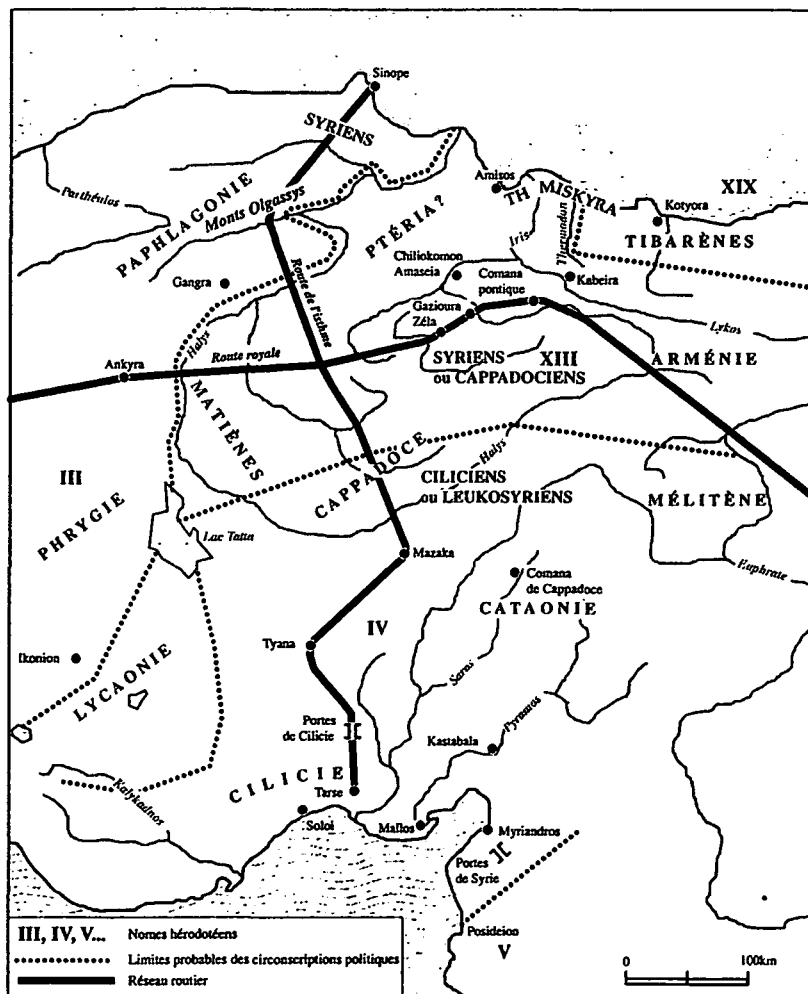
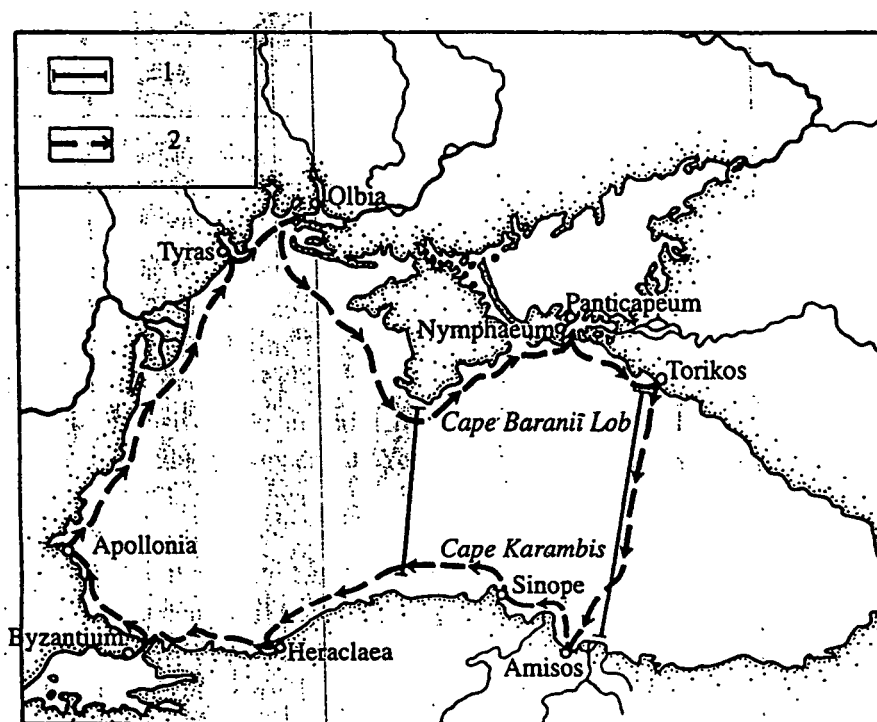


Fig. 2 : L'Asie Mineure orientale sous la domination perse.
(d'après Debord 1999, 84)



Map. 1 — Short routes across the Black Sea; 2 — Hypothetical Route of Pericles' Pontic Expedition.

Routes directes à travers la mer Noire
et route hypothétique de l'expédition pontique de Périclès.
(d'après Surikov 2001, 347)

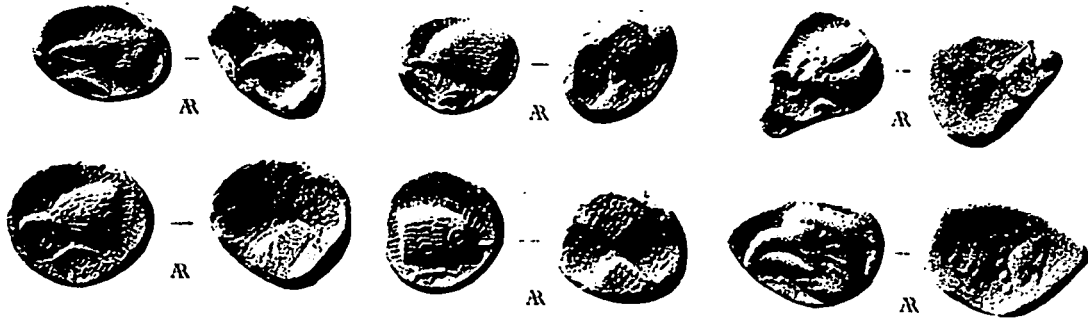


Fig. 1 : Les plus anciennes émissions monétaires de Sinope.
Au droit tête d'aigle, au revers incurvé.
(d'après *Recueil*, pl. XXIV)

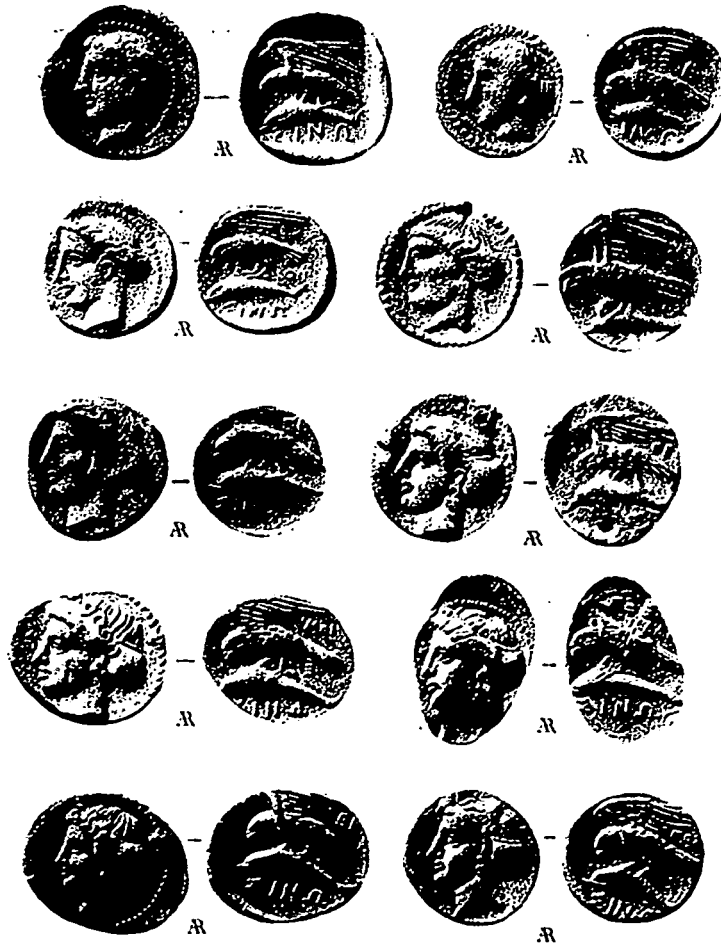


Fig. 2 : Les plus anciennes émissions monétaires de Sinope.
Au droit tête de la nymphe Sinope, au revers aigle sur un dauphin.
(d'après *Recueil*, pl. XXIV)



4072

Fig. 1 : Tablette d'héliaste trouvée à Sinope.
(d'après de Ridder 1915, pl. 123, n° 4072)



Fig. 2 : Timbre sinopéen de Polôn.
(d'après Fedoseev 2002, 193)



Fig. 1 : Monnaies civiques de Sinope avec en légende le nom de Datamès.
 (d'après *Recueil*, pl. XXIV, n° 23, 24, 25. *Traité*, pl. CX, n° 1, 2, 3)

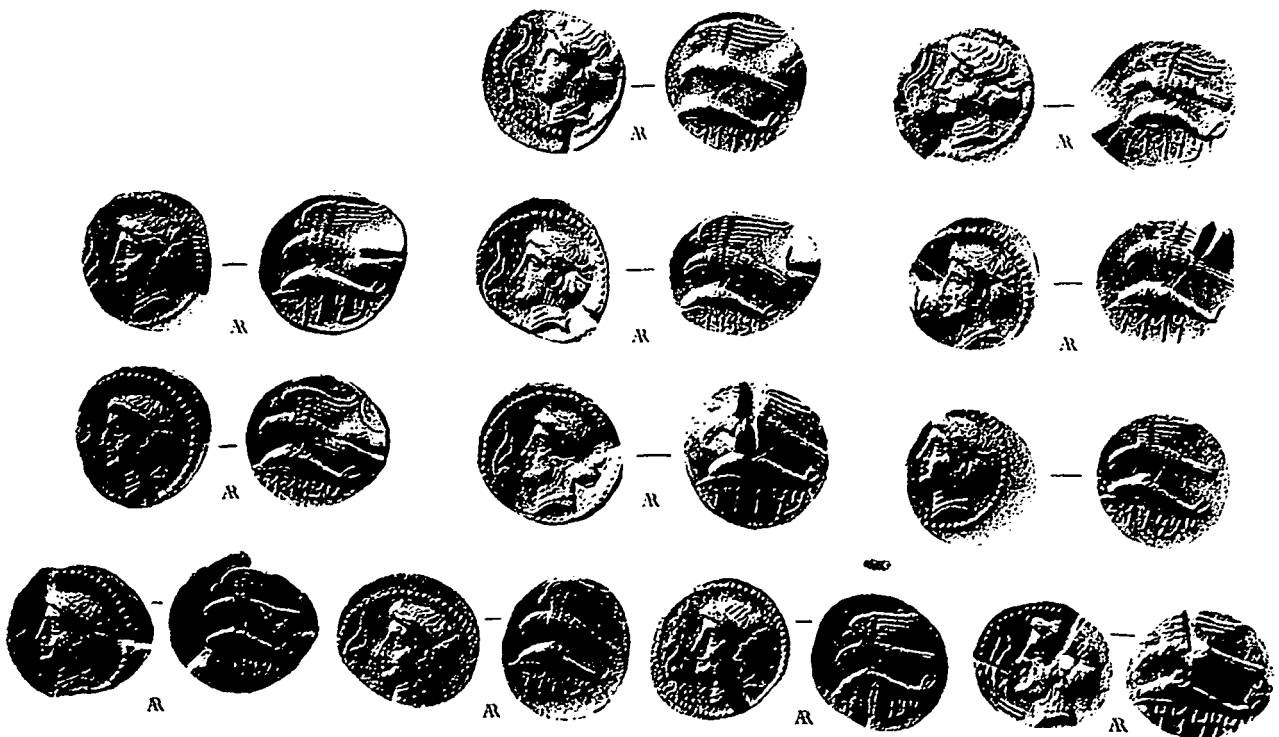
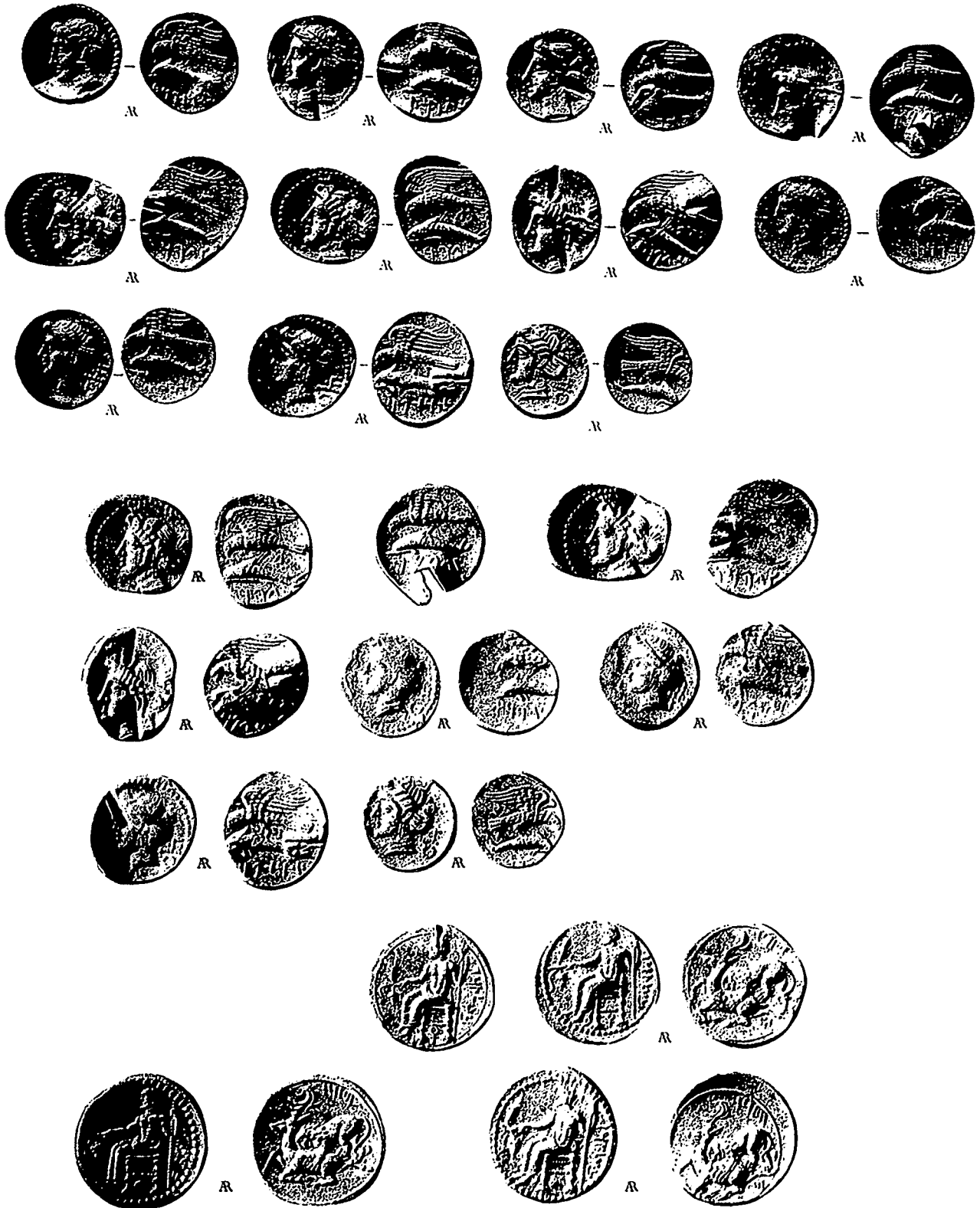
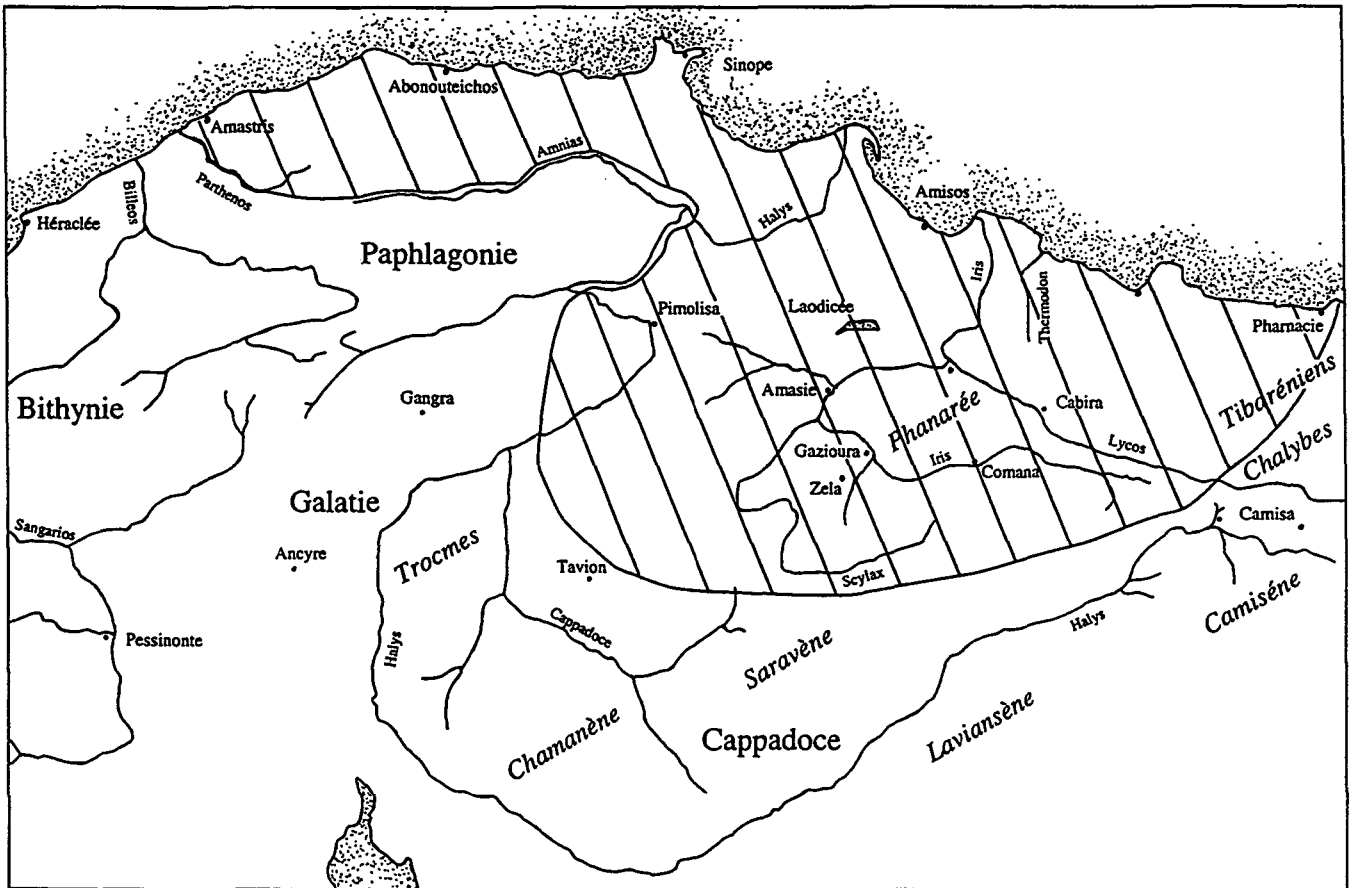


Fig. 2 : Monnaies de Sinope avec des légendes araméennes.
 (d'après *Recueil*, pl. XXIV, n° 26-37)



Monnaies de Sinope frappées avec la légende d'Ariarathès.
 (d'après *Recueil*, pl. XXV, n° 1-11 *Traité*, pl. CXI, n° 1-8, pl. CX, n° 17, 18, 19)



Le royaume du Pont à l'avènement de Mithridate Eupator.
(d'après Callataÿ 1997)

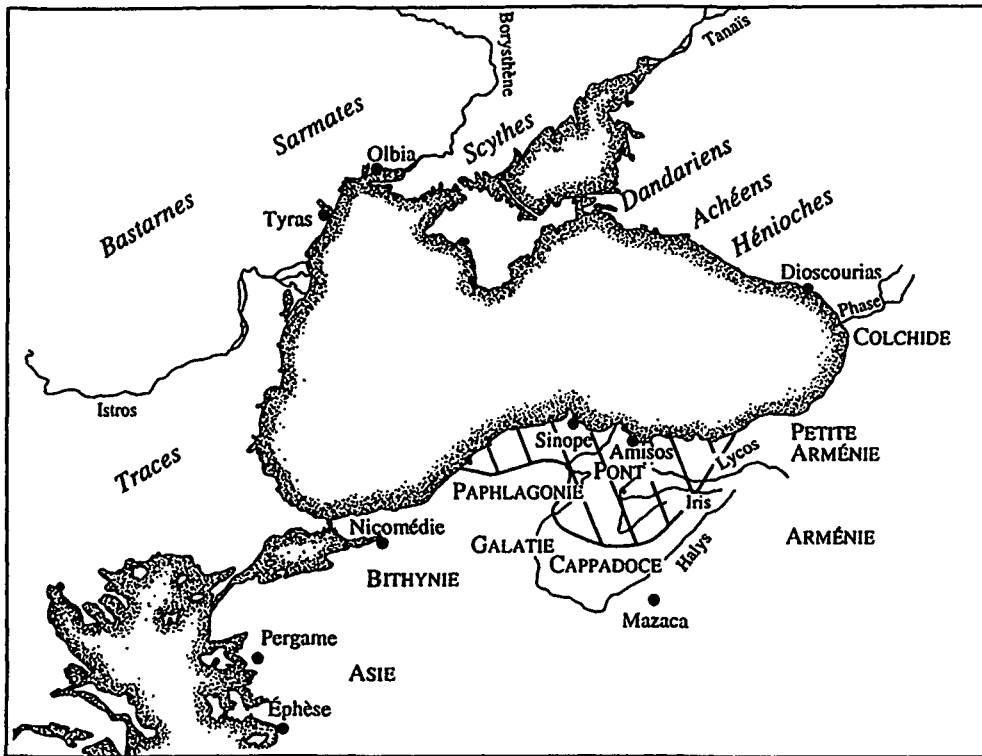


Fig. 1 : Extension du royaume du Pont vers 120 a. C.
(d'après Callataÿ 1997)

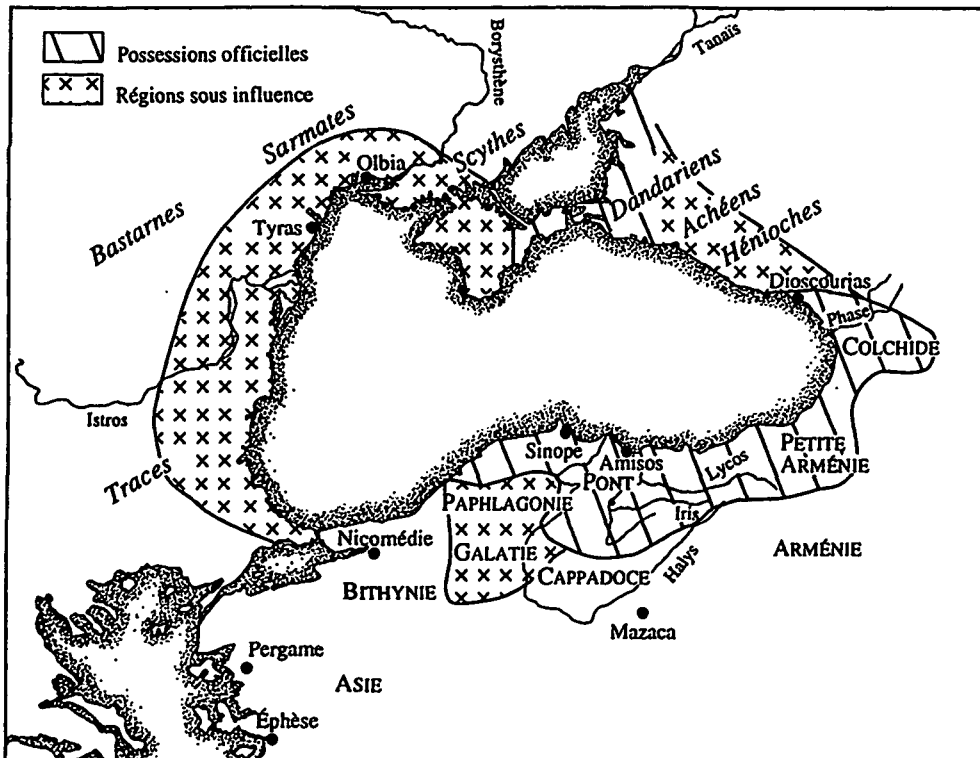
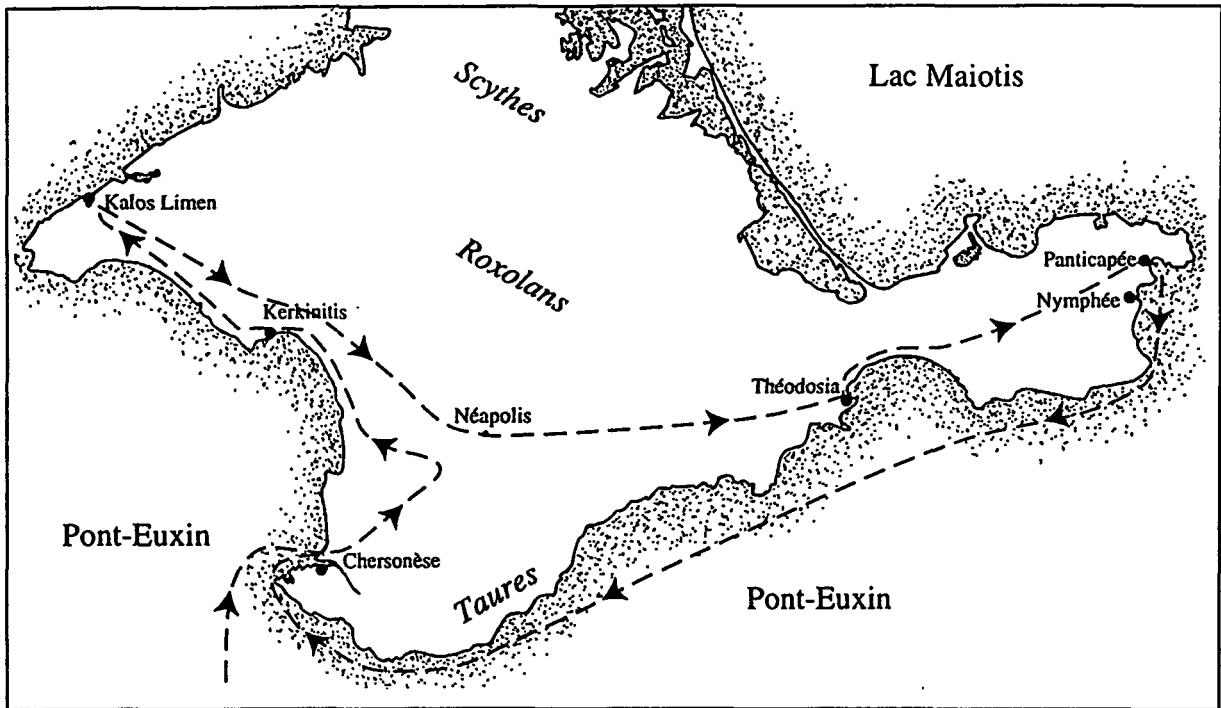
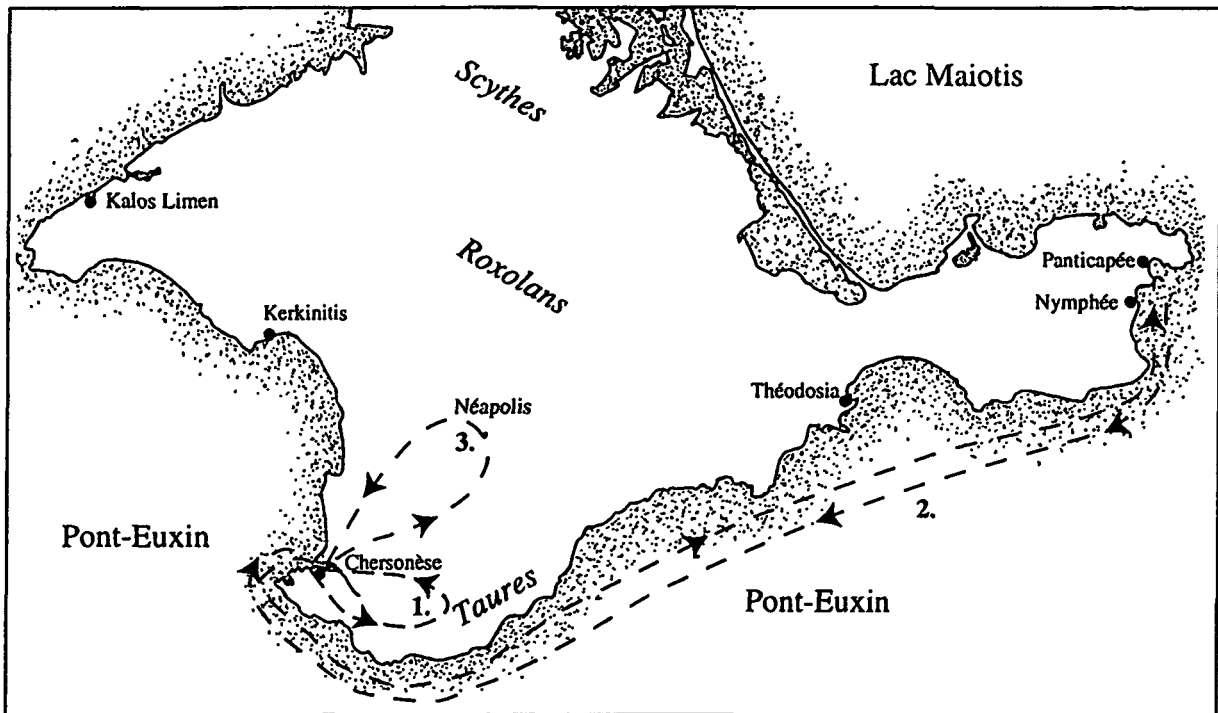
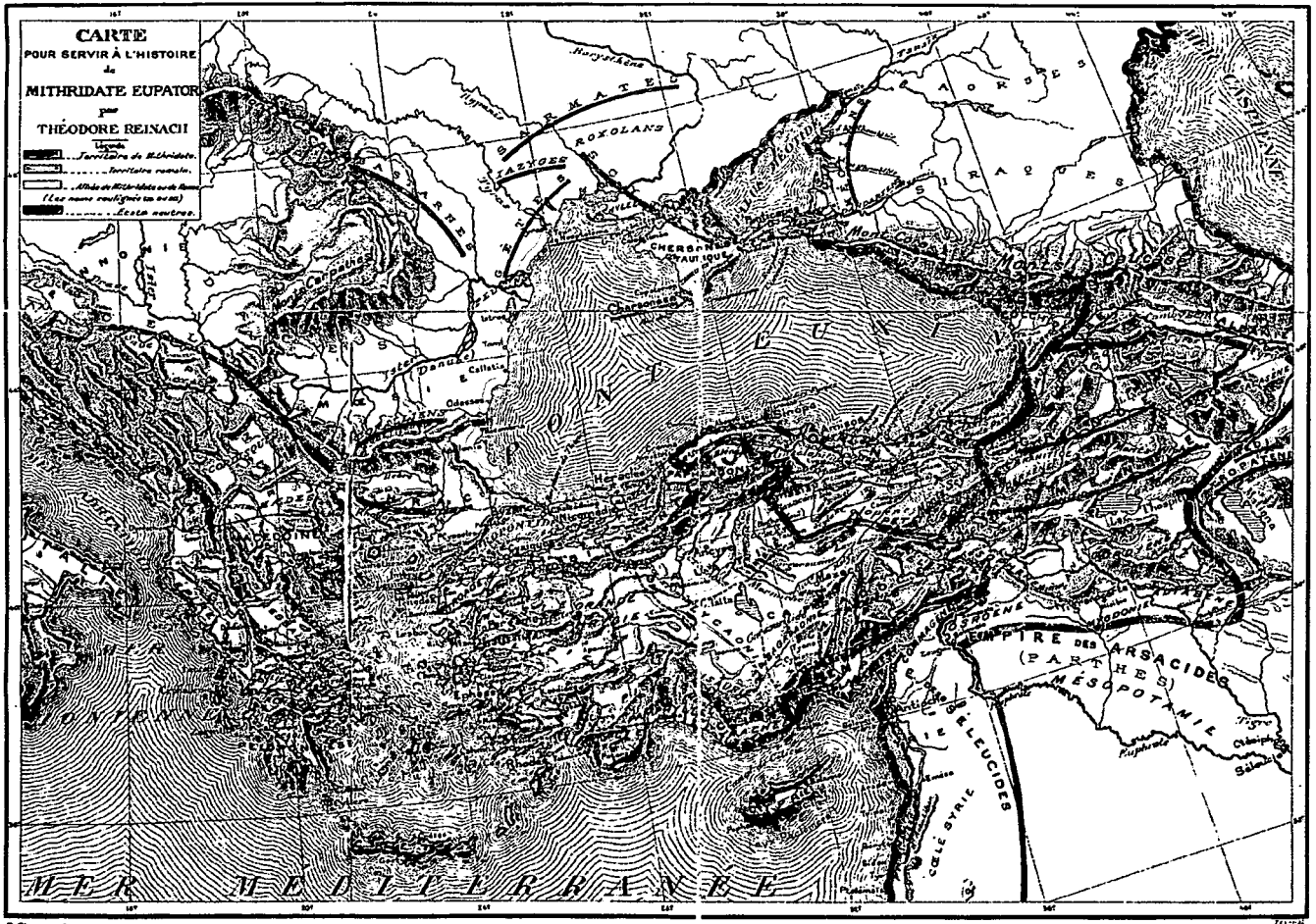


Fig. 2 : Extension du royaume du Pont vers 100 a. C.
(d'après Callataÿ 1997)

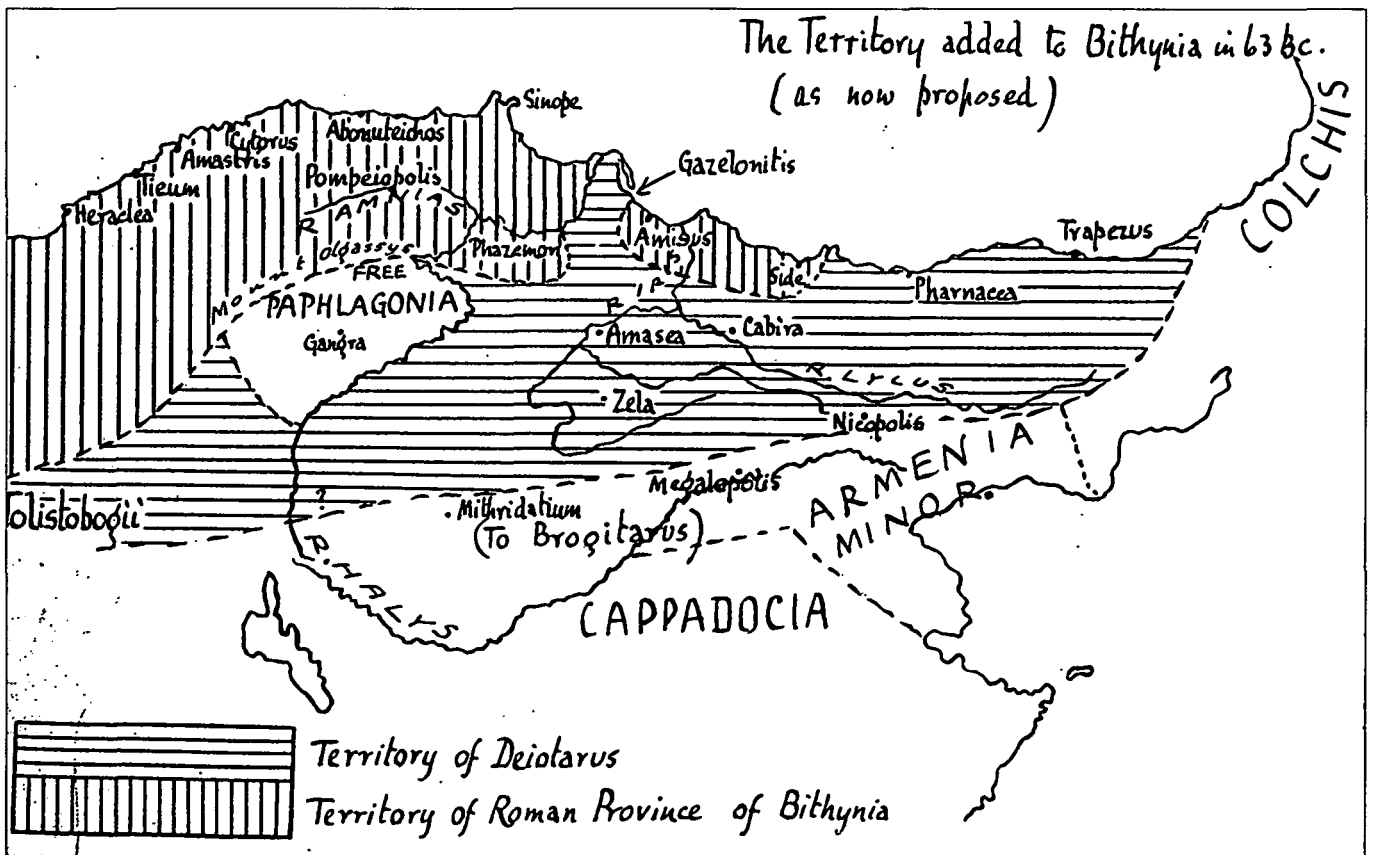
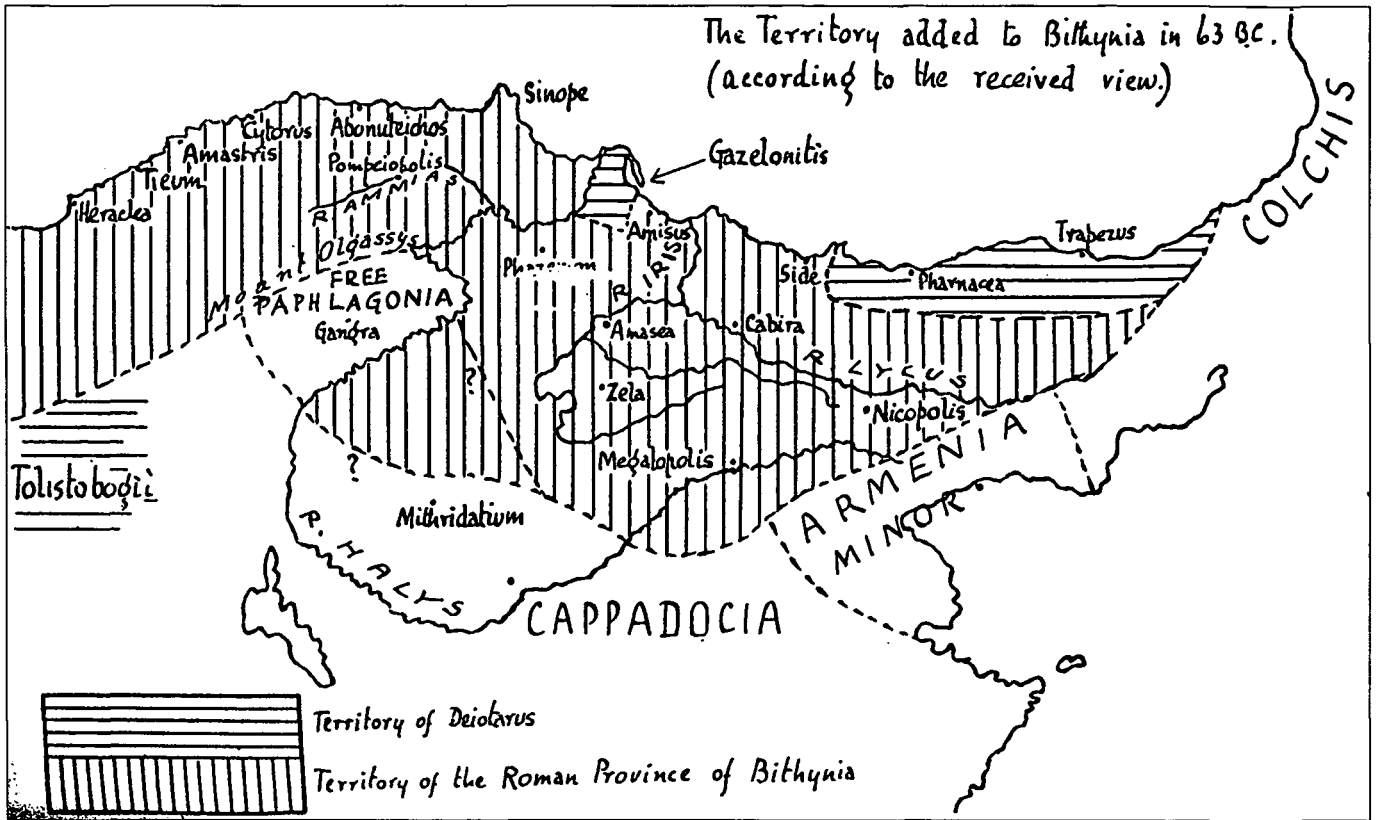


Les deux expéditions de Diophante.
(d'après Callataÿ 1997)





Carte du royaume du Pont.
(d'après Reinach 1890)



La réorganisation du Pont par Pompée.
(d'après Wellesley 1953, 306, 307)

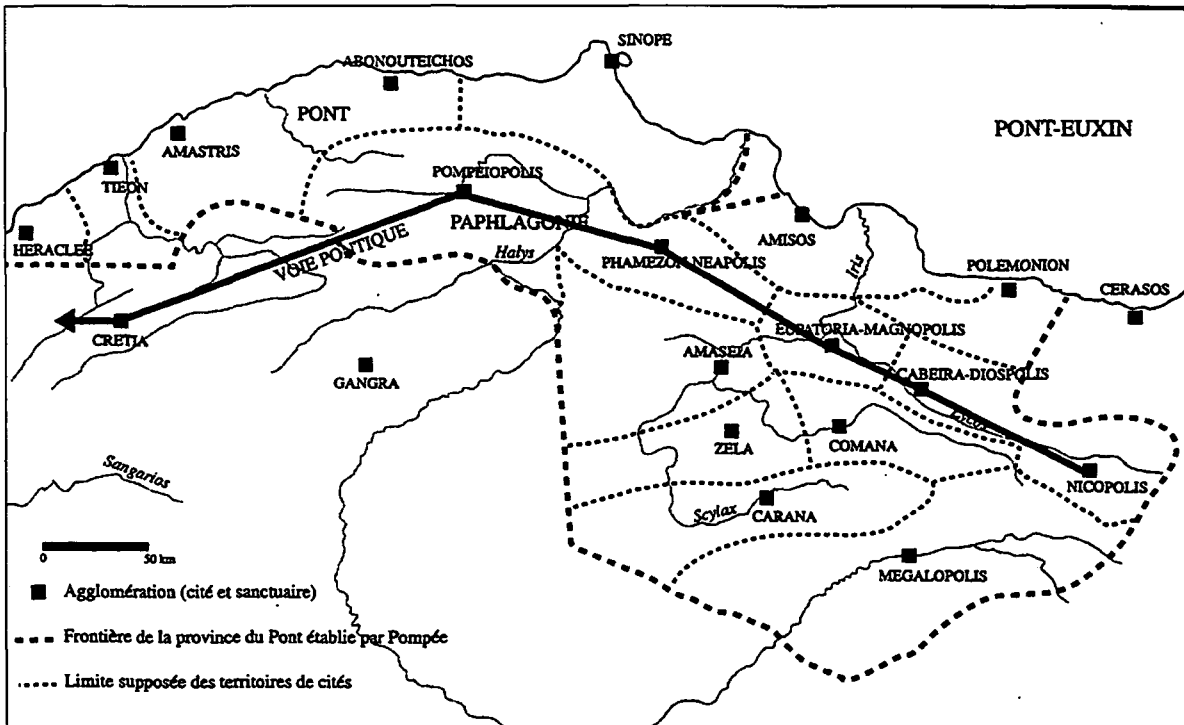


Fig. 1 : L'exemple de l'organisation de la province du Pont-Bithynie par Pompée.
(d'après Baslez éd. 2004)

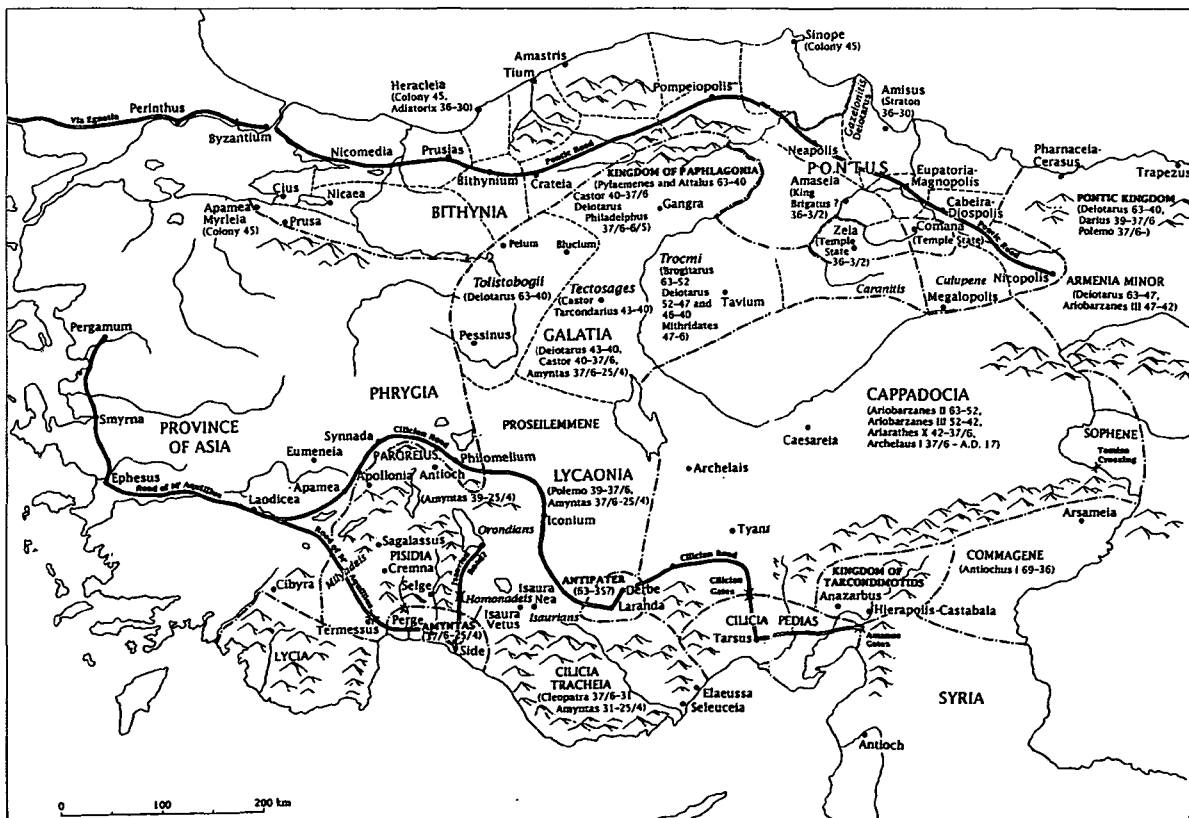
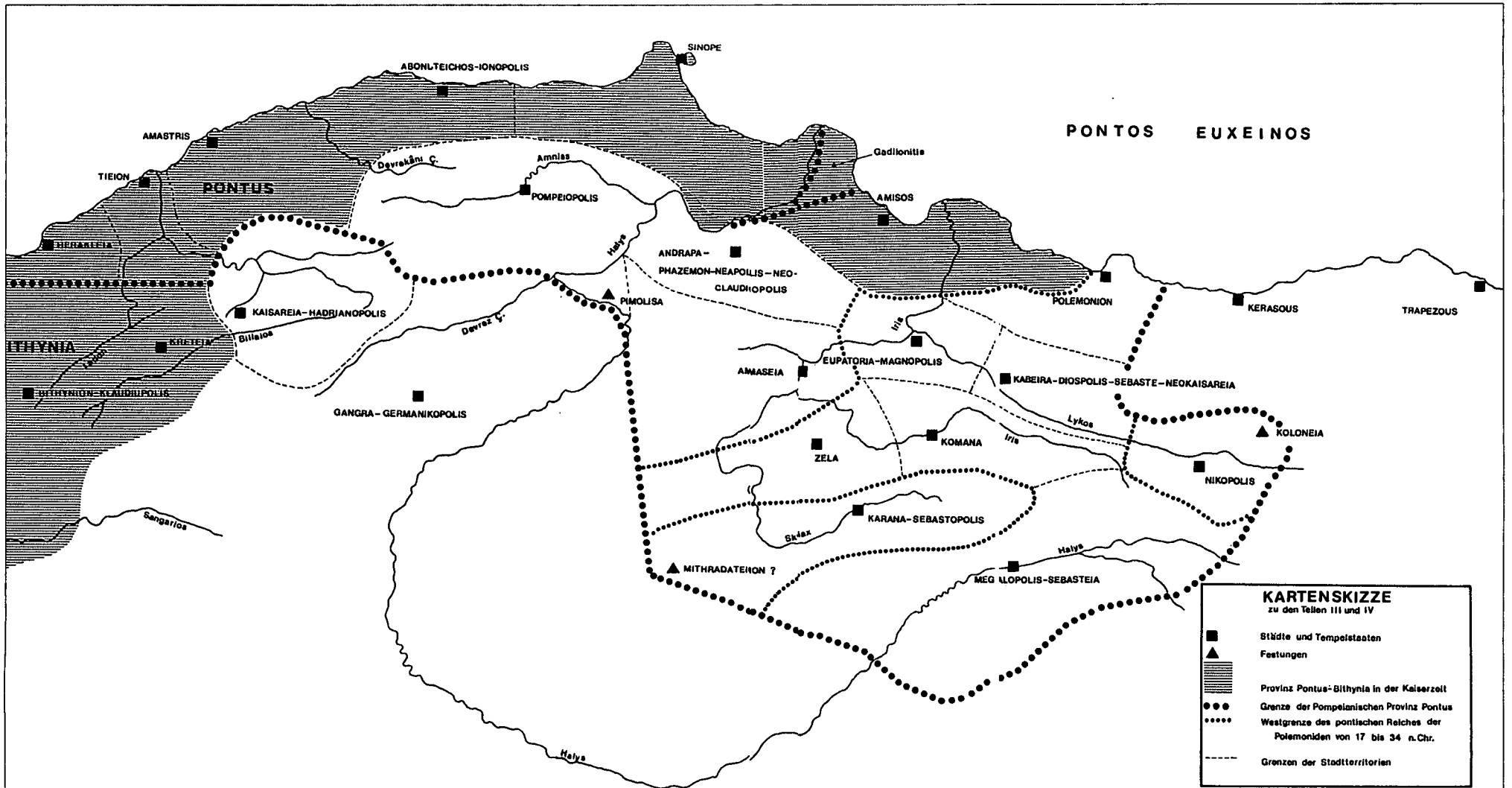


Fig. 2 : Royaumes et provinces romaines en Anatolie au I^e s. a. C.
(d'après Mitchell 1993)



Royaumes et provinces romaines en Anatolie au 1^{er} s. a. C.
(d'après Marek 1993)

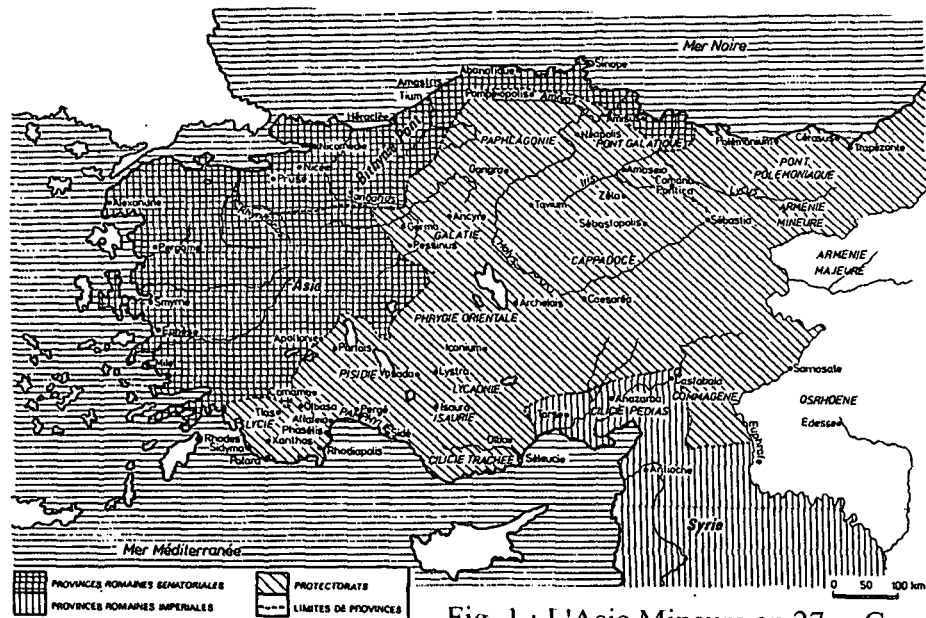


Fig. 1 : L'Asie Mineure en 27 a. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 2)

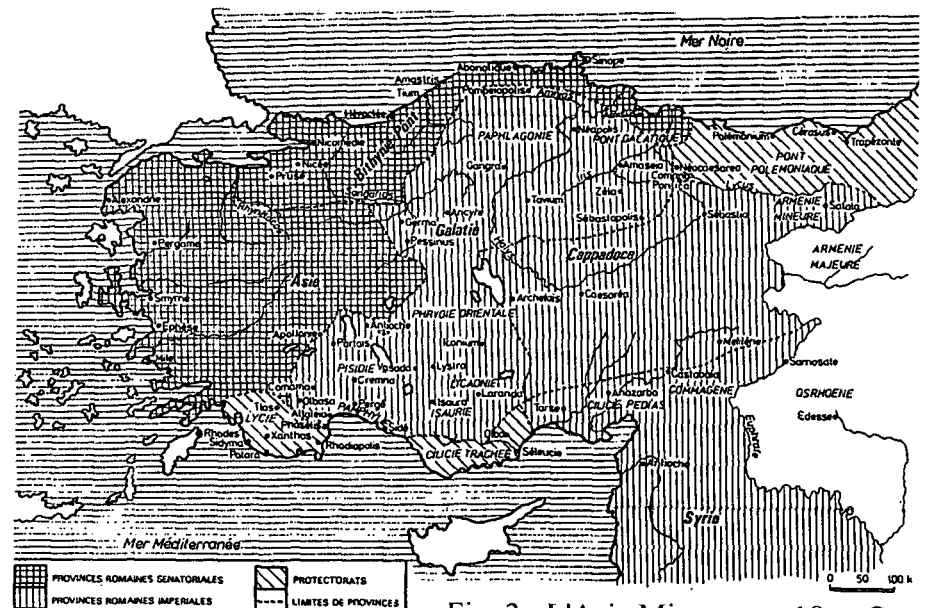


Fig. 3 : L'Asie Mineure en 18 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 5)

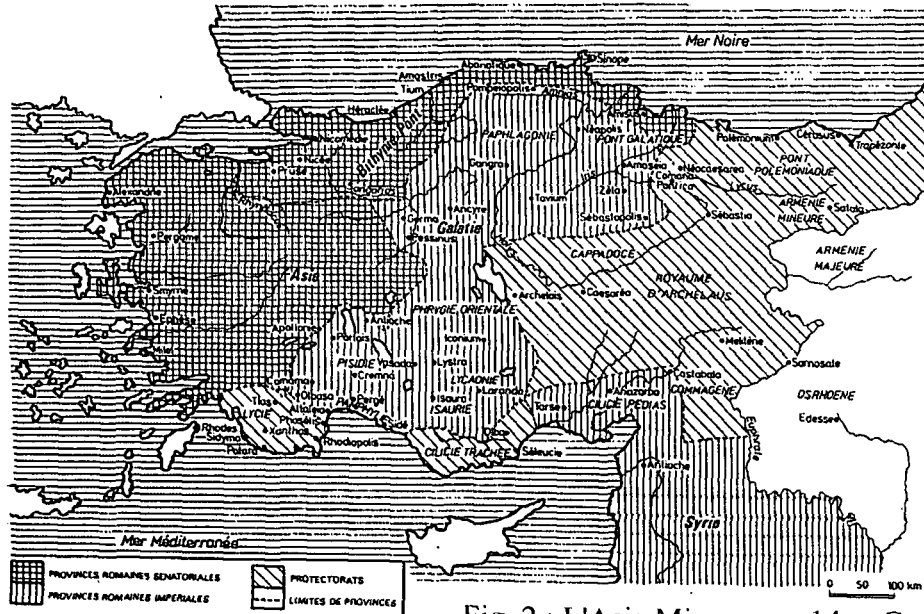


Fig. 2 : L'Asie Mineure en 14 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 4)

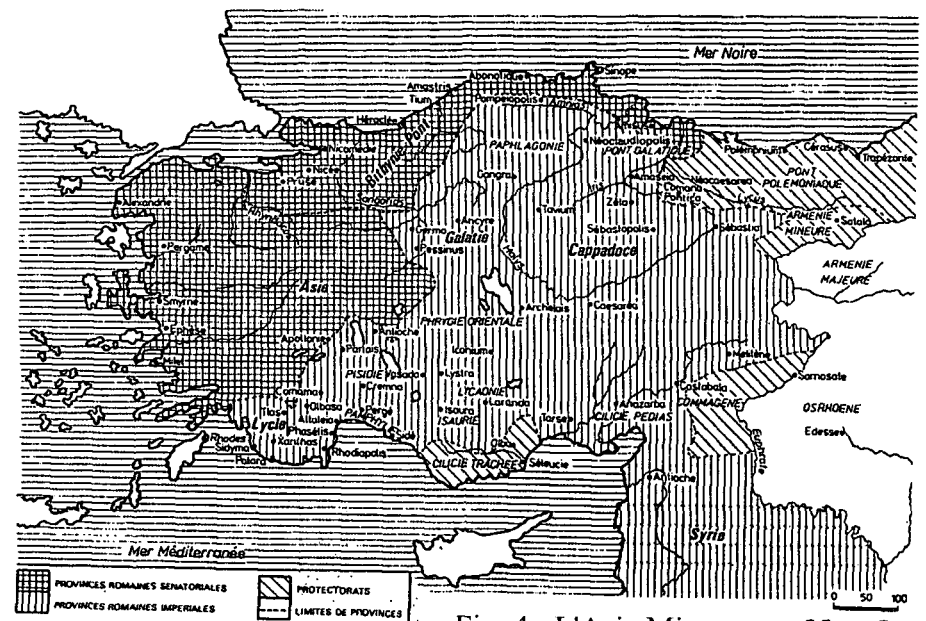


Fig. 4 : L'Asie Mineure en 55 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 7)

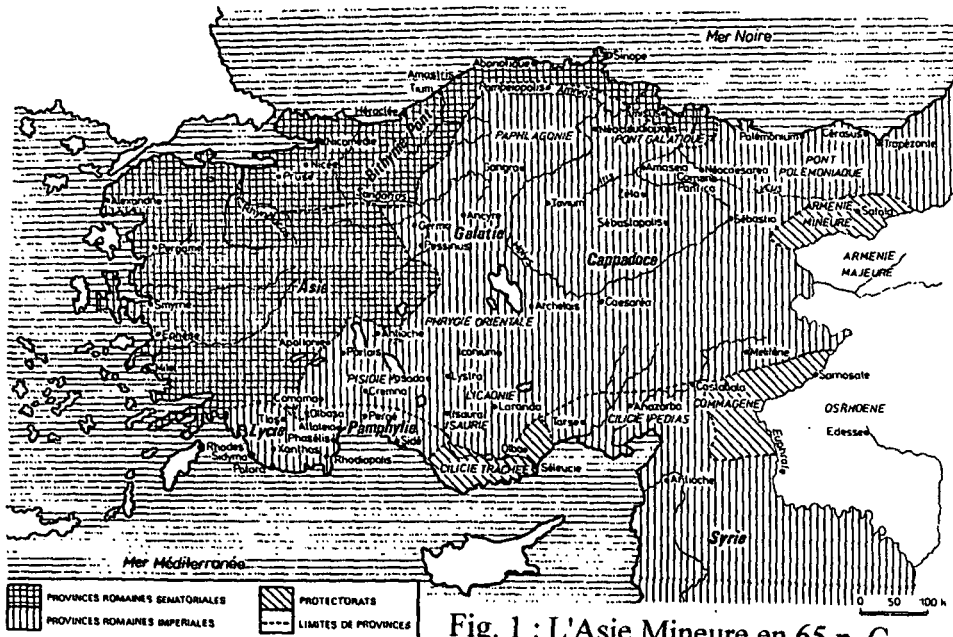


Fig. 1 : L'Asie Mineure en 65 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 8)

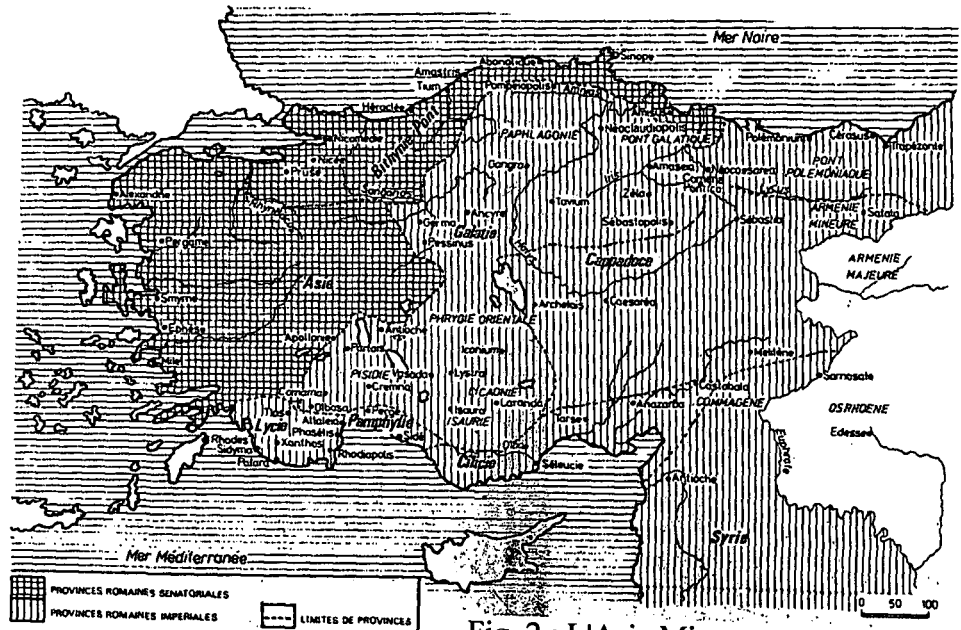


Fig. 2 : L'Asie Mineure en 111 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 11)

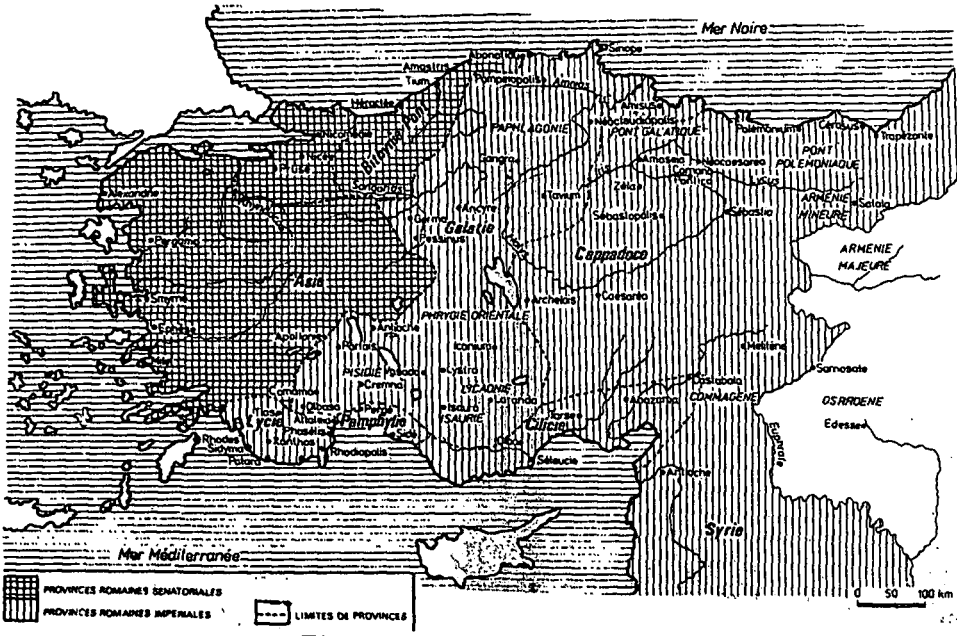


Fig. 3 : L'Asie Mineure au début du règne d'Hadrien.
(d'après Rémy 1986, carte n° 12)

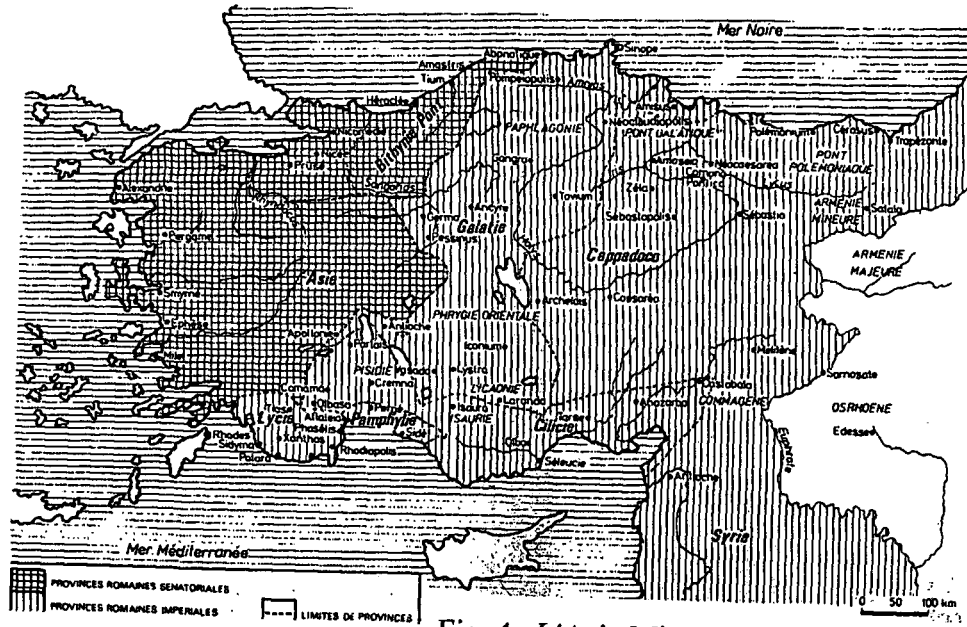
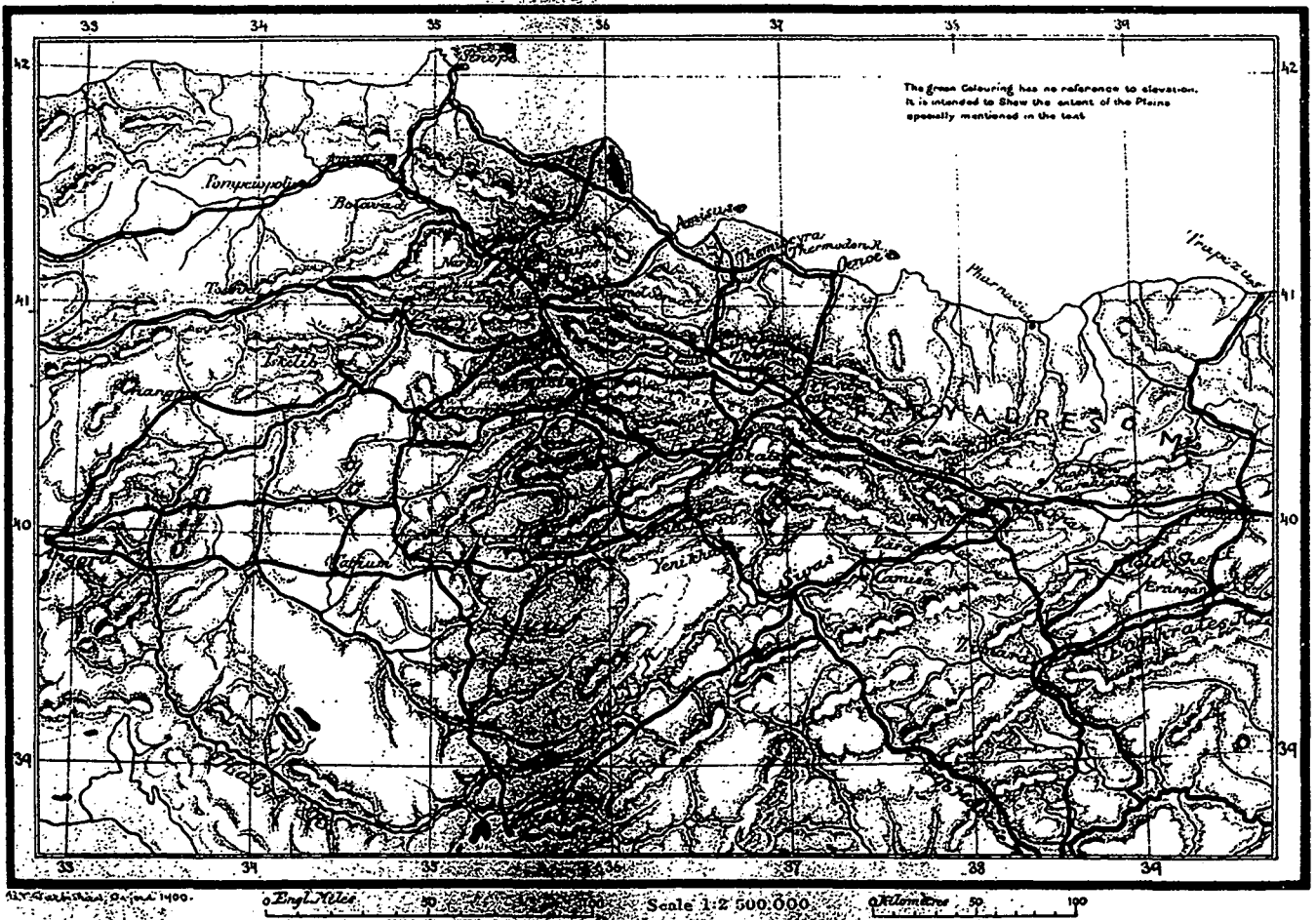


Fig. 4 : L'Asie Mineure en 138-139 p. C.
(d'après Rémy 1986, carte n° 13)



Les routes royales et romaines en Anatolie.
(d'après Munro 1901)

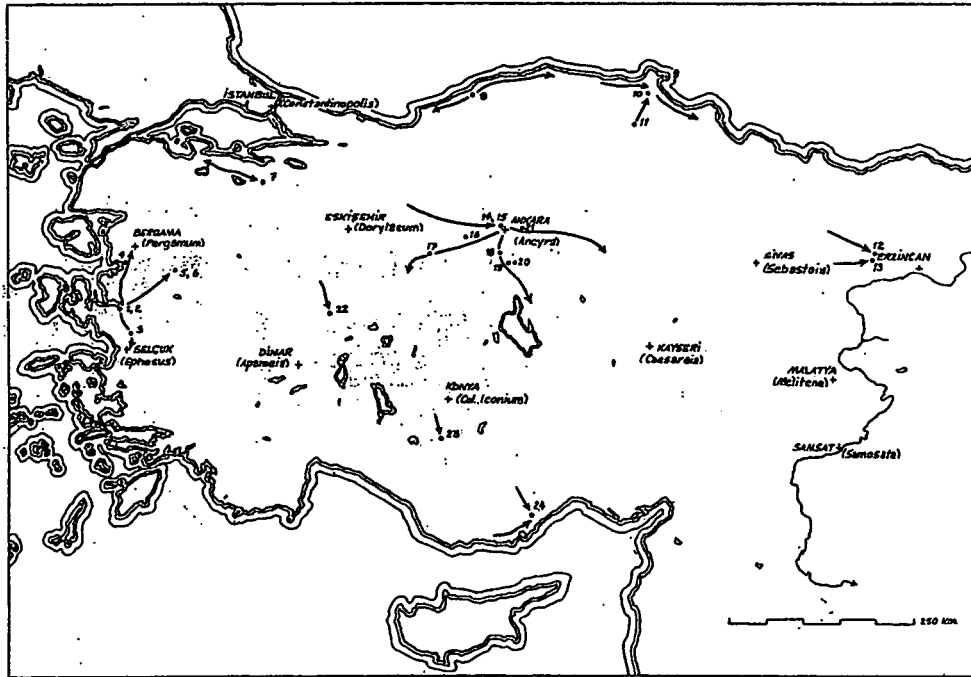


Fig. 1 : Localisation des bornes milliaires d'époque flavienne.
(d'après French 1980, 710 carte n° 3)

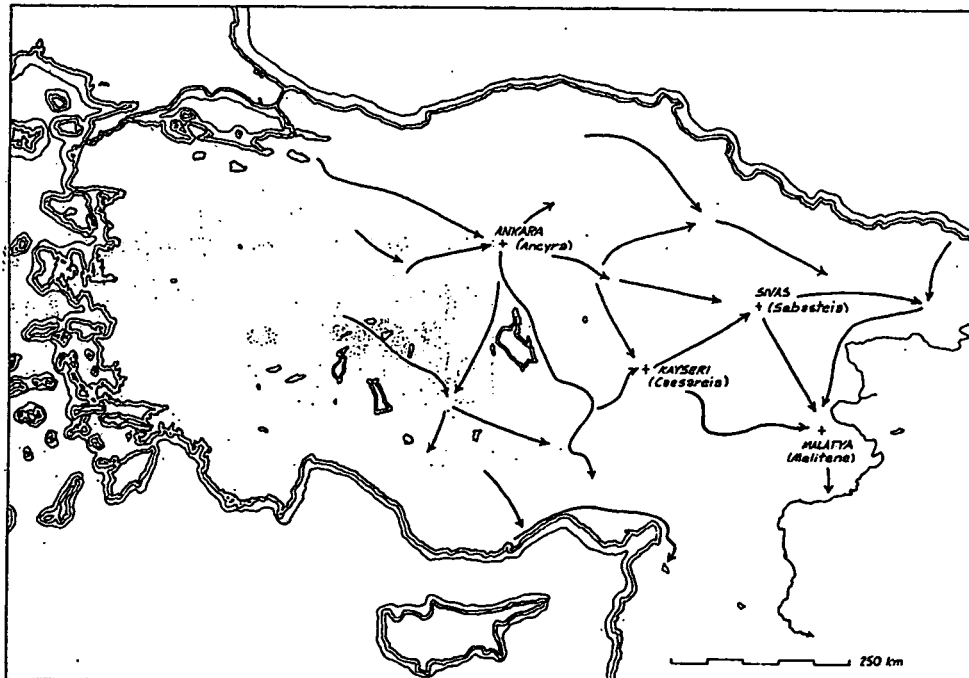


Fig. 2 : Les principales directions du système routier d'époque flavienne.
(d'après French 1980, 712 carte n° 4)

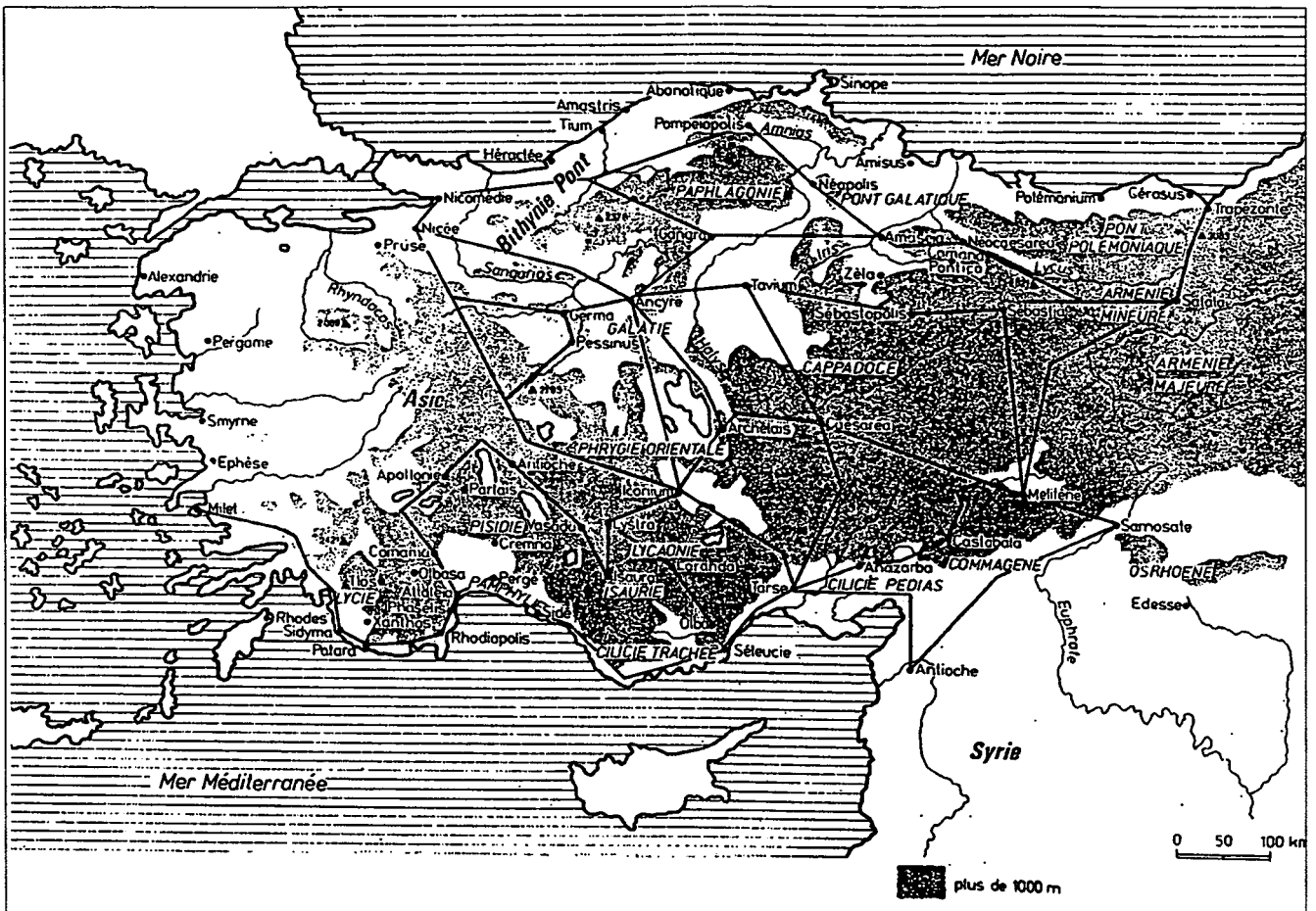


Fig. 1 : Le relief de l'Asie Mineure et les grandes voies de communications.
(d'après Rémy 1986, carte n° 1)

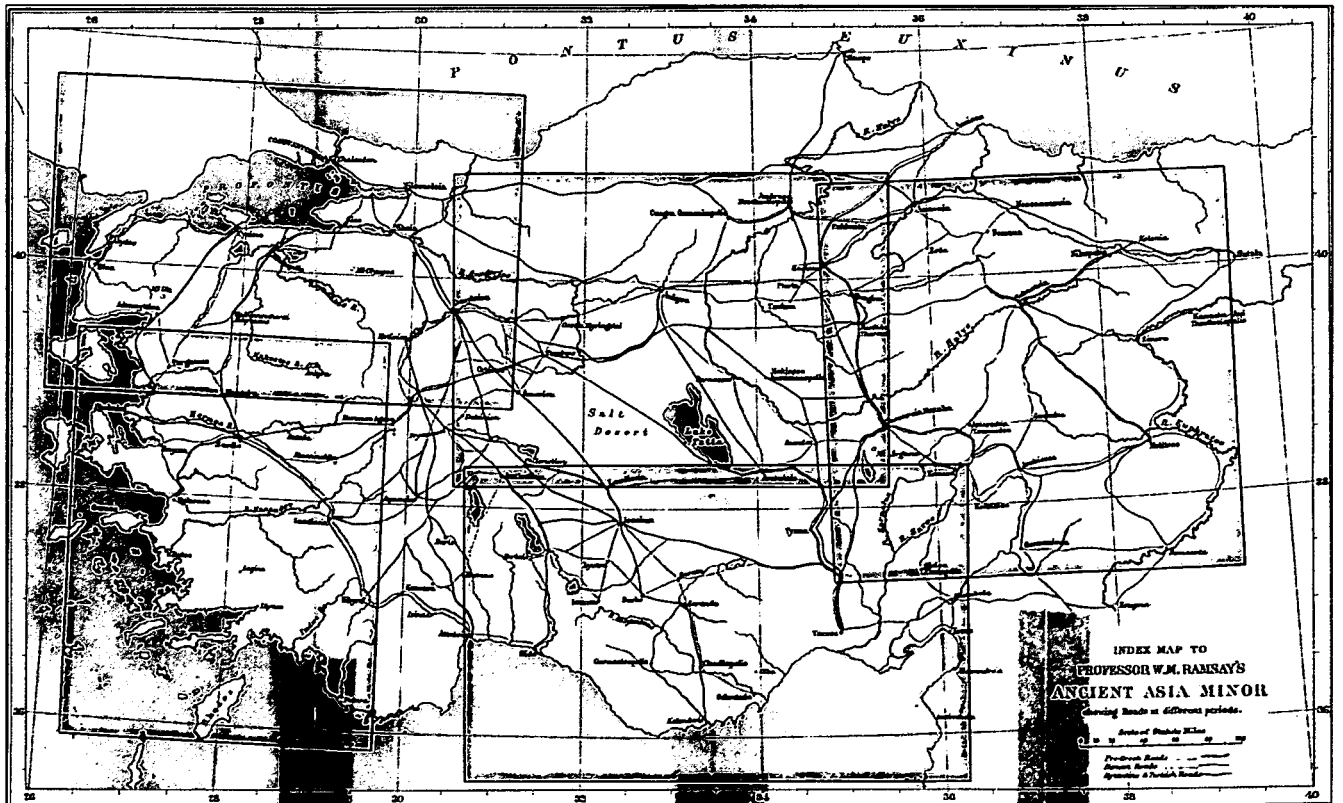


Fig. 2 : Les voies de communication en Anatolie.
(d'après Ramsay 1890)

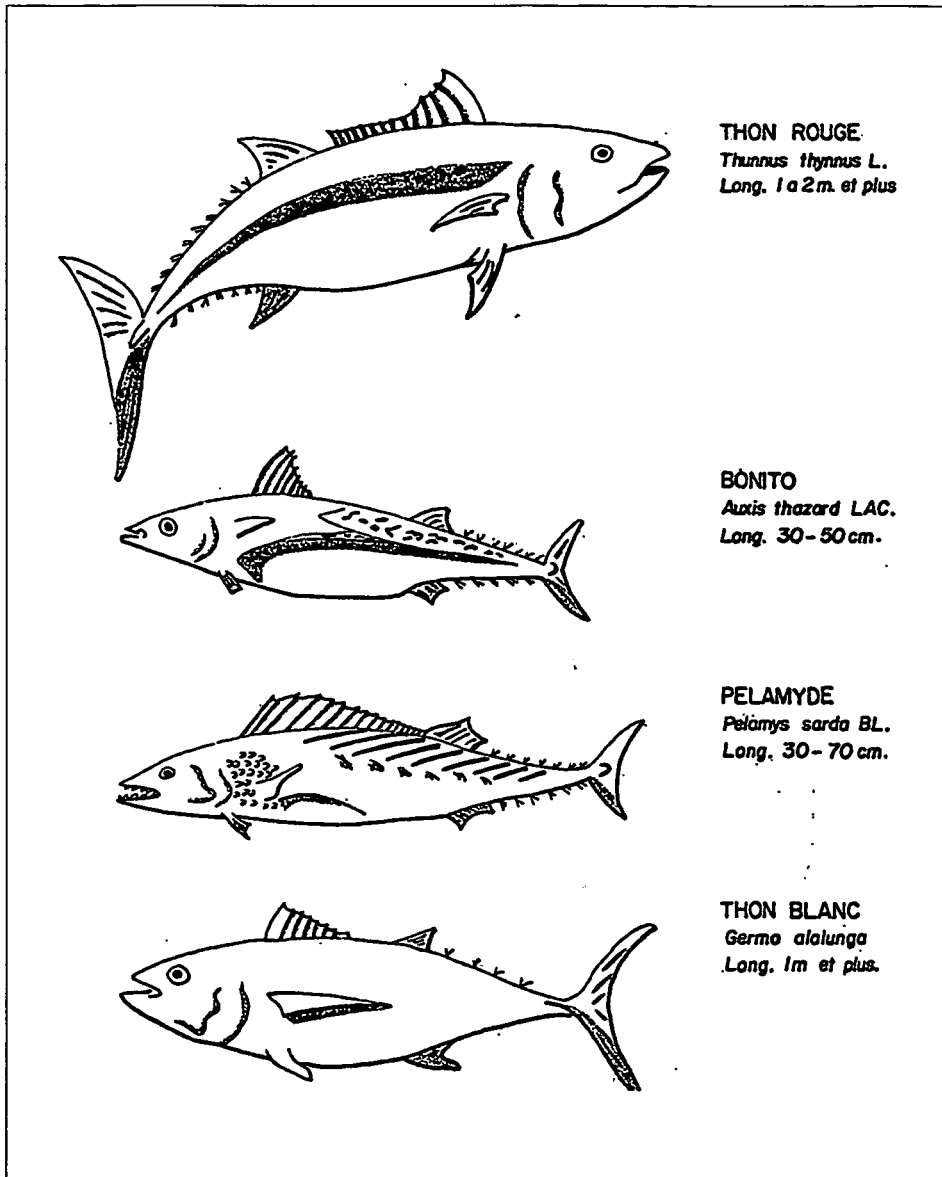


Fig. 1 : Les différentes espèces de thons.
(d'après Dumont 1976-1977, 102)

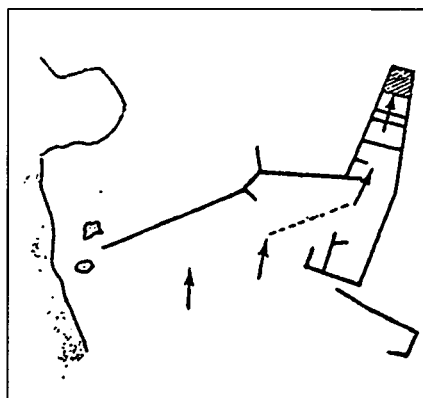
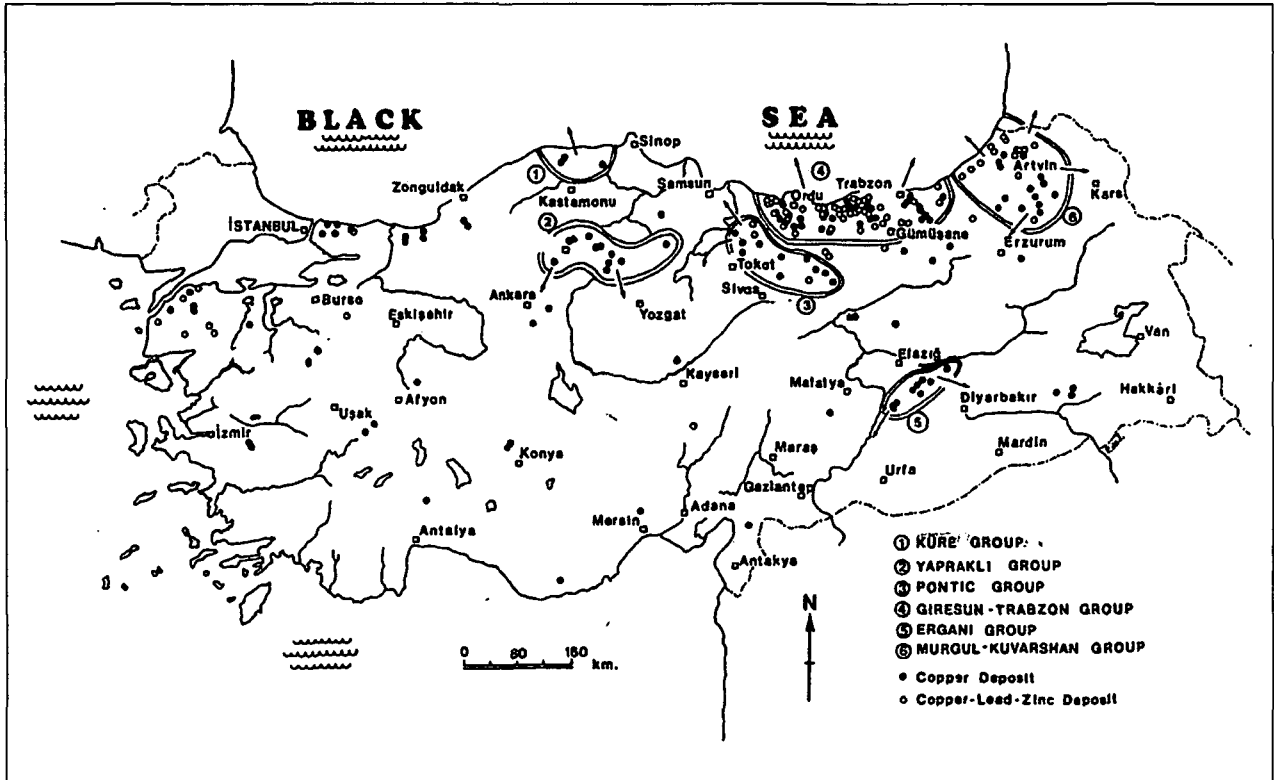


Fig. 2 : Plan d'une thonnaire ou madrague.
(d'après Dumont 1976-1977, 108)



Les zones d'exploitation intensive du cuivre dans l'Antiquité.
(d'après De Jesus 1978, 99)

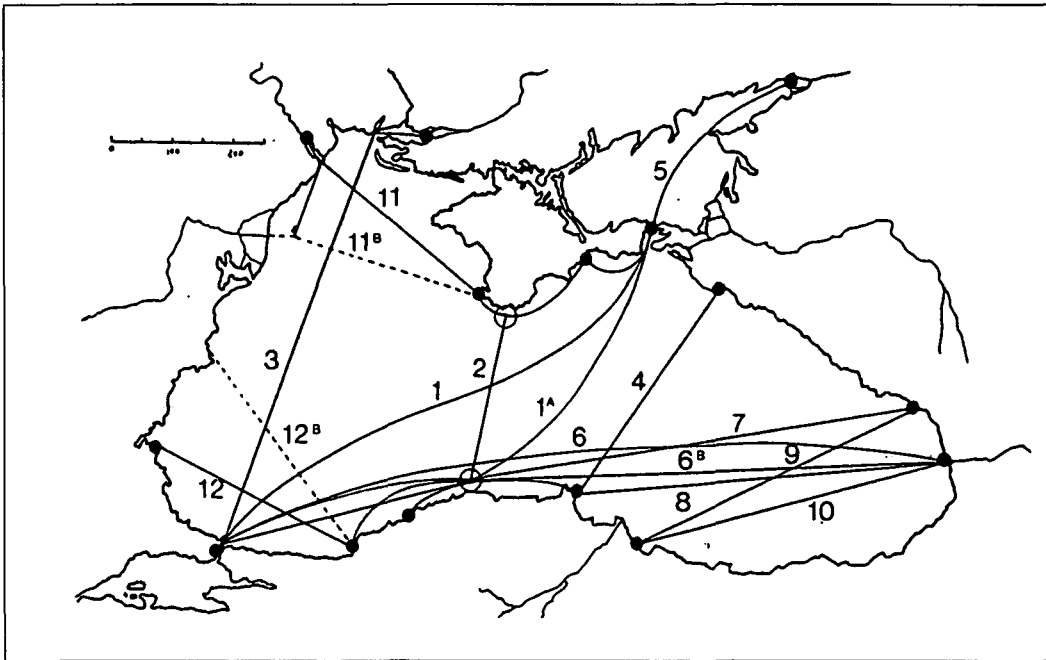


Fig. 1: La navigation hauturière, les transversales.
(d'après Arnaud 1992, 77, carte n° 2)

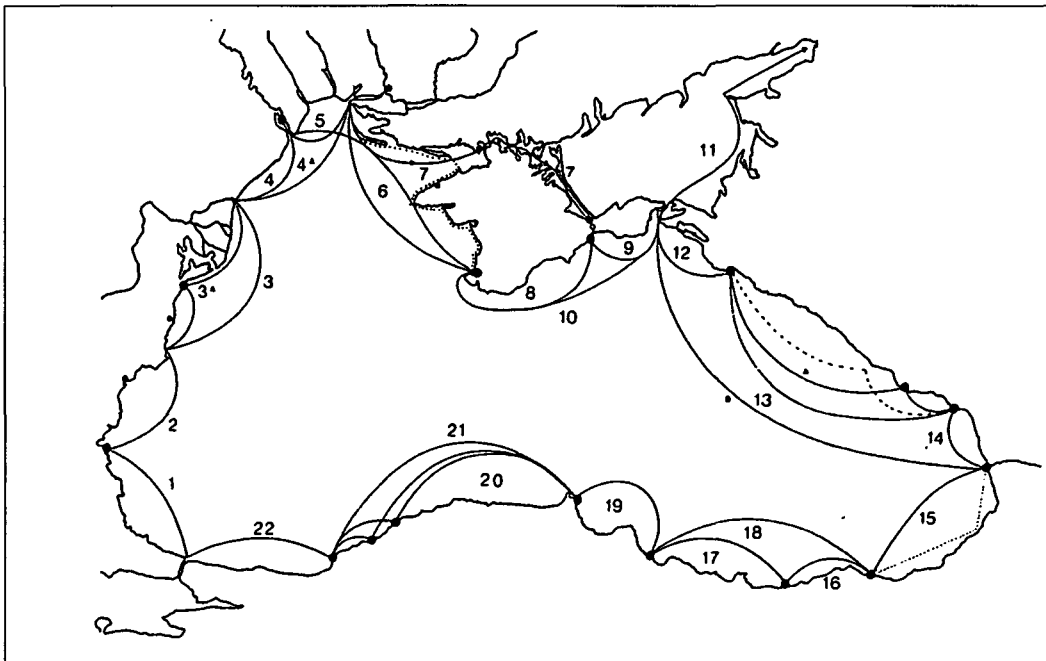
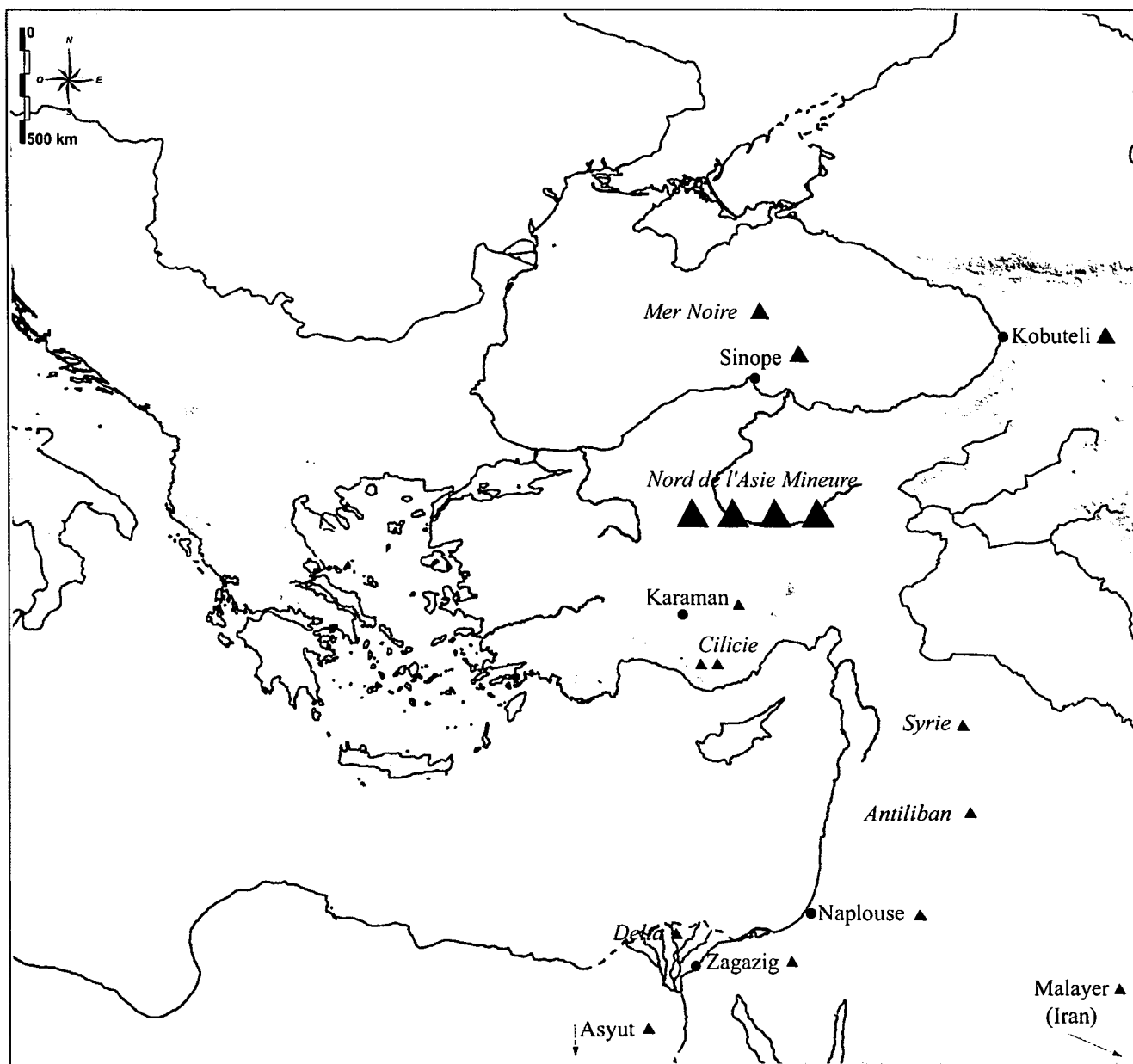
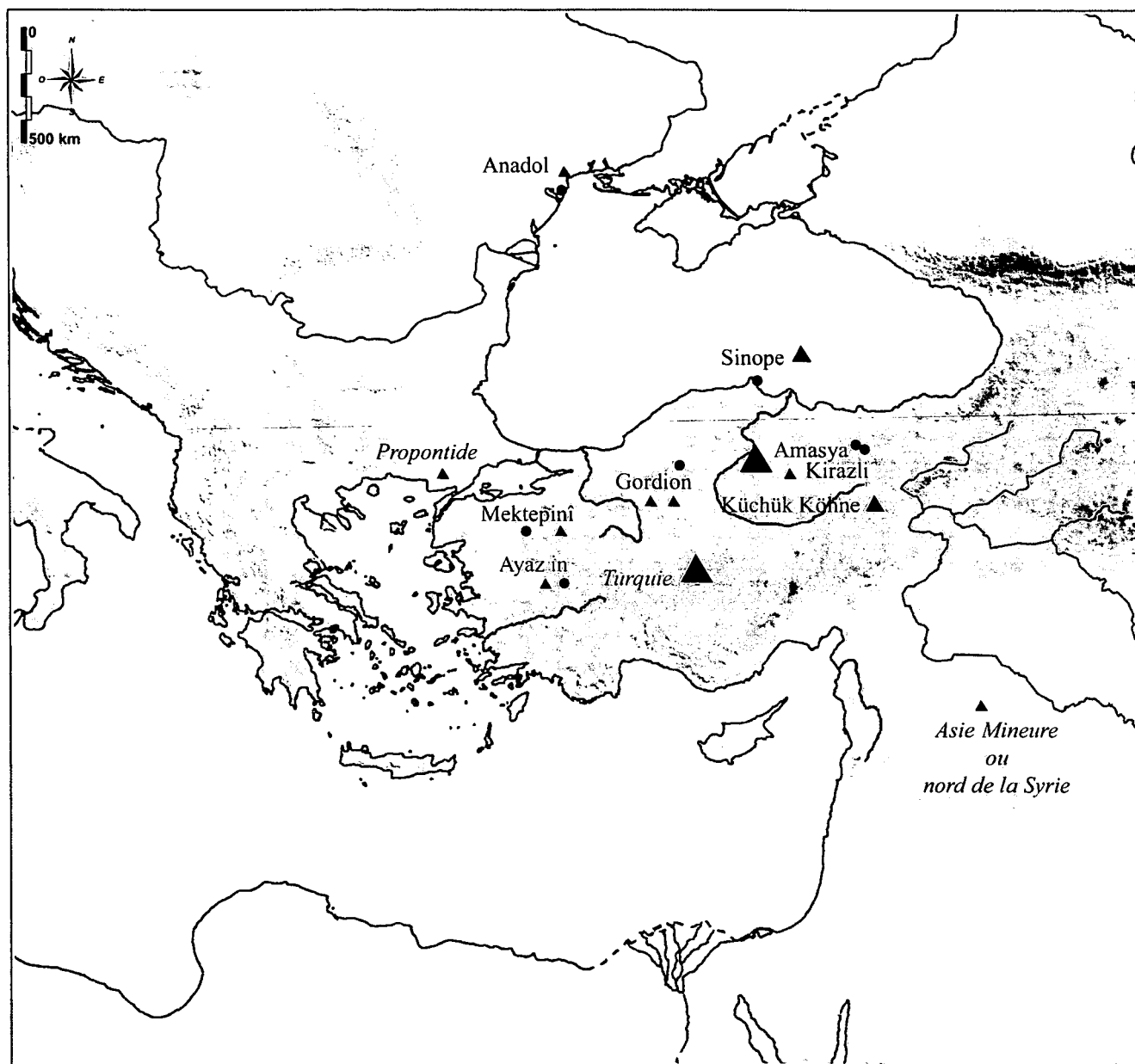


Fig. 2 : Le grand cabotage.
(d'après Arnaud 1992, 77, carte n° 3)



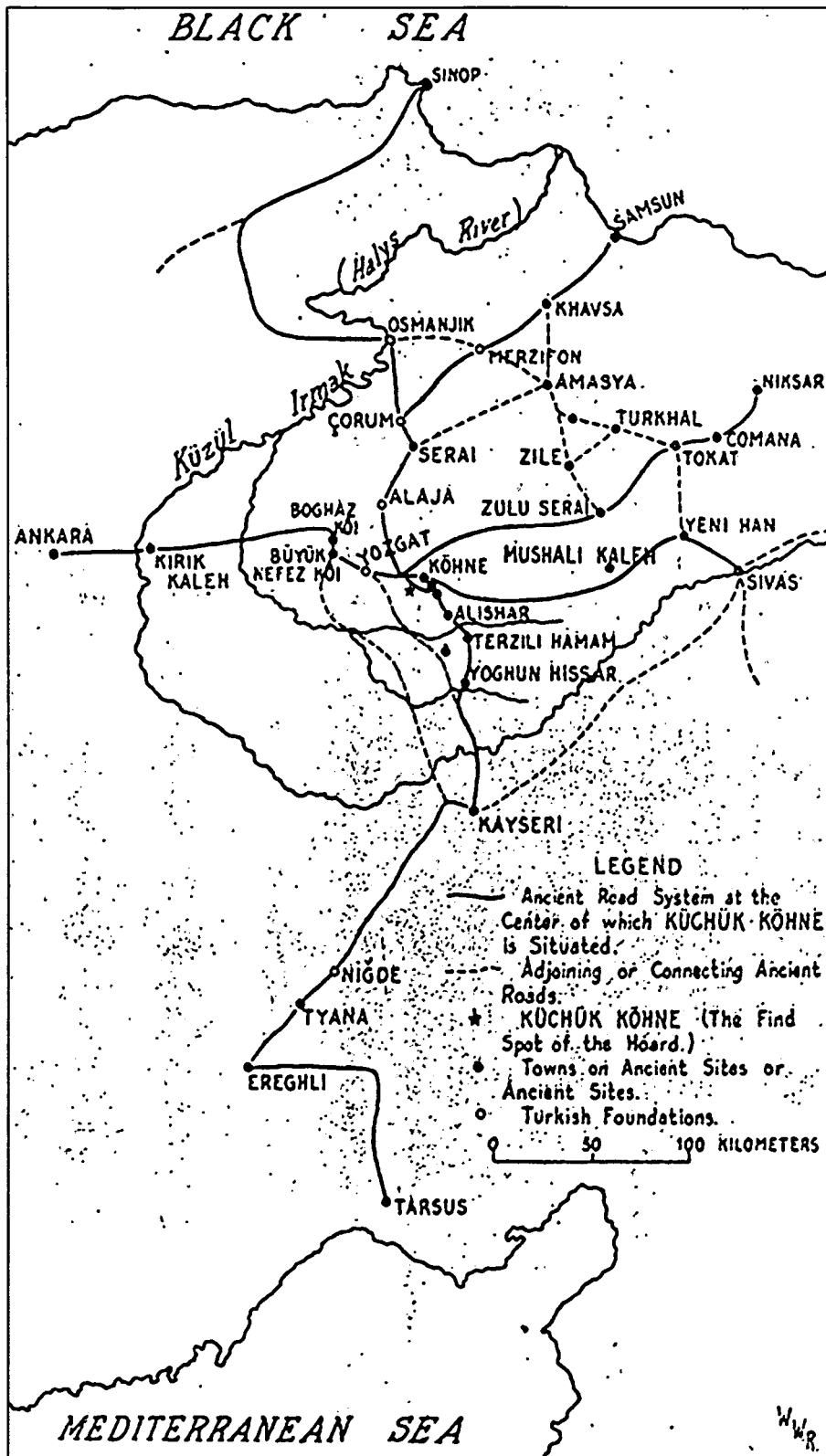
- ▲ - Entre 90 et 100 % de monnaies de Sinope.
- ▲ - Entre 10 et 90 % de monnaies de Sinope.
- ▲ - Moins de 10 %.

Carte de répartition des trésors monétaires comprenant des monnaies d'argent de Sinope à l'époque classique

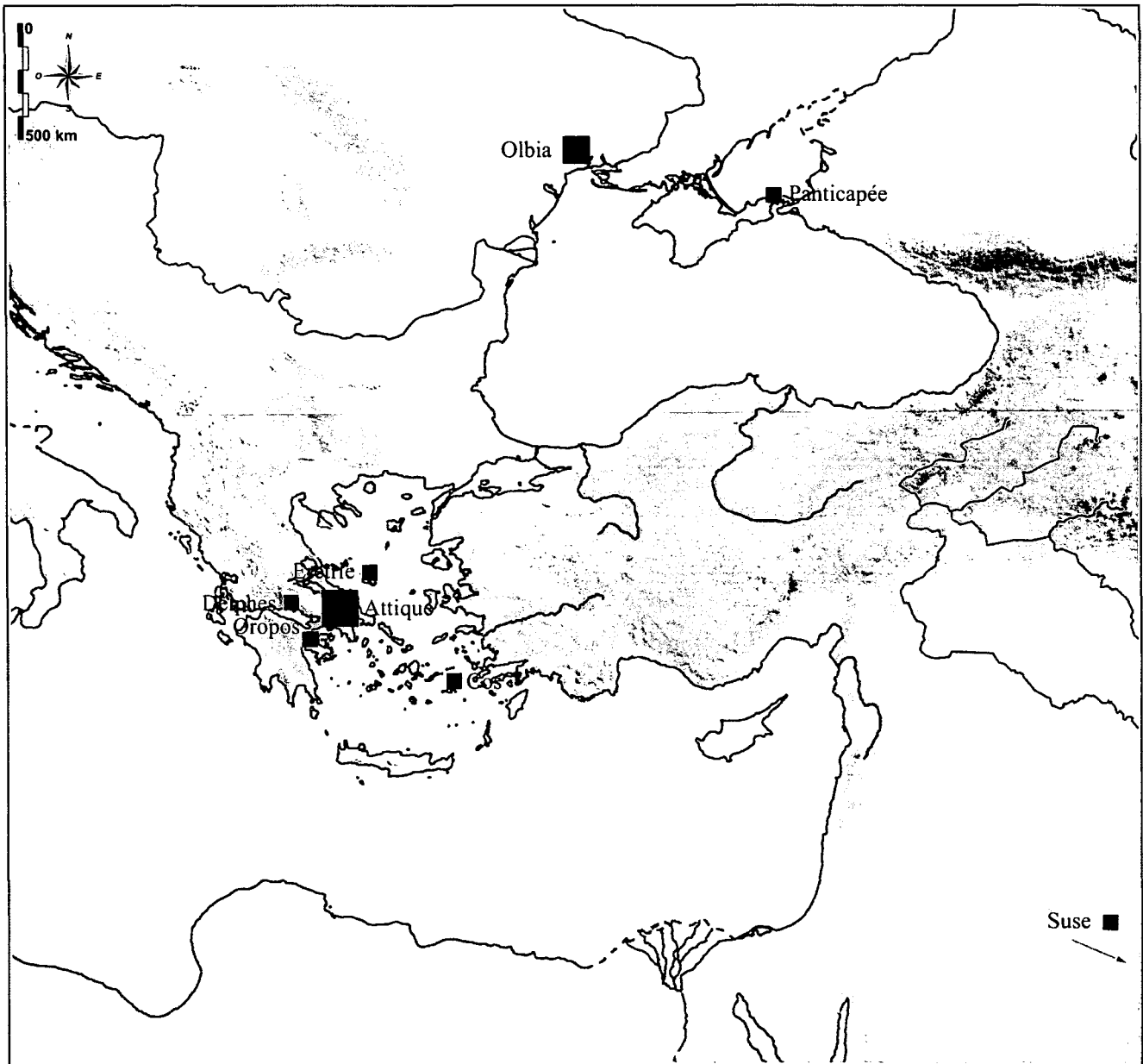


- ▲ - Entre 90 et 100 % de monnaies de Sinope.
- ▲ - Entre 10 et 90 % de monnaies de Sinope.
- ▲ - Moins de 10 %.

Carte de répartition des trésors monétaires comprenant des monnaies d'argent de Sinope à l'époque hellénistique.

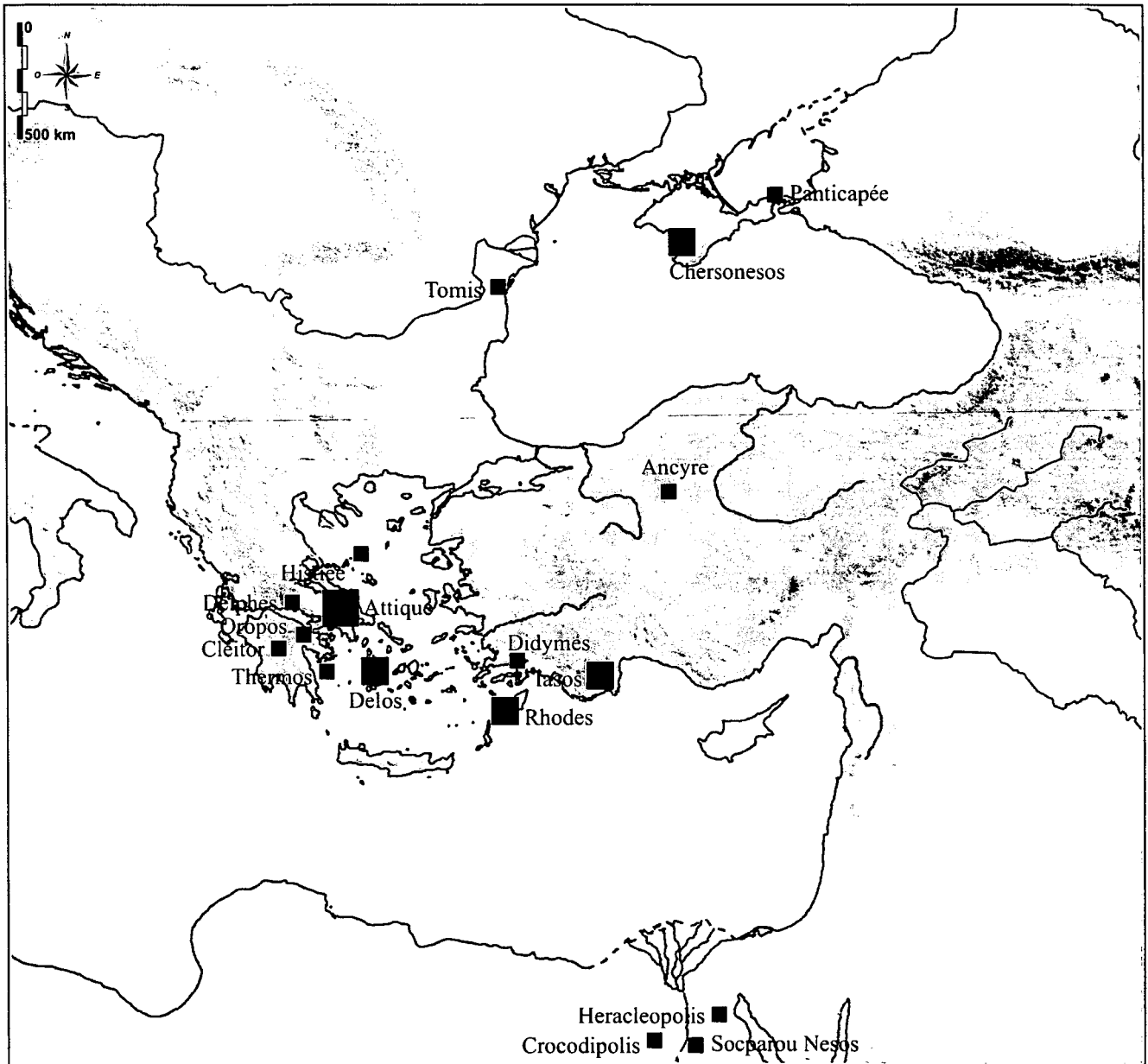


Carte de localisation de Küçük Köhne.
(d'après Newell 1931)



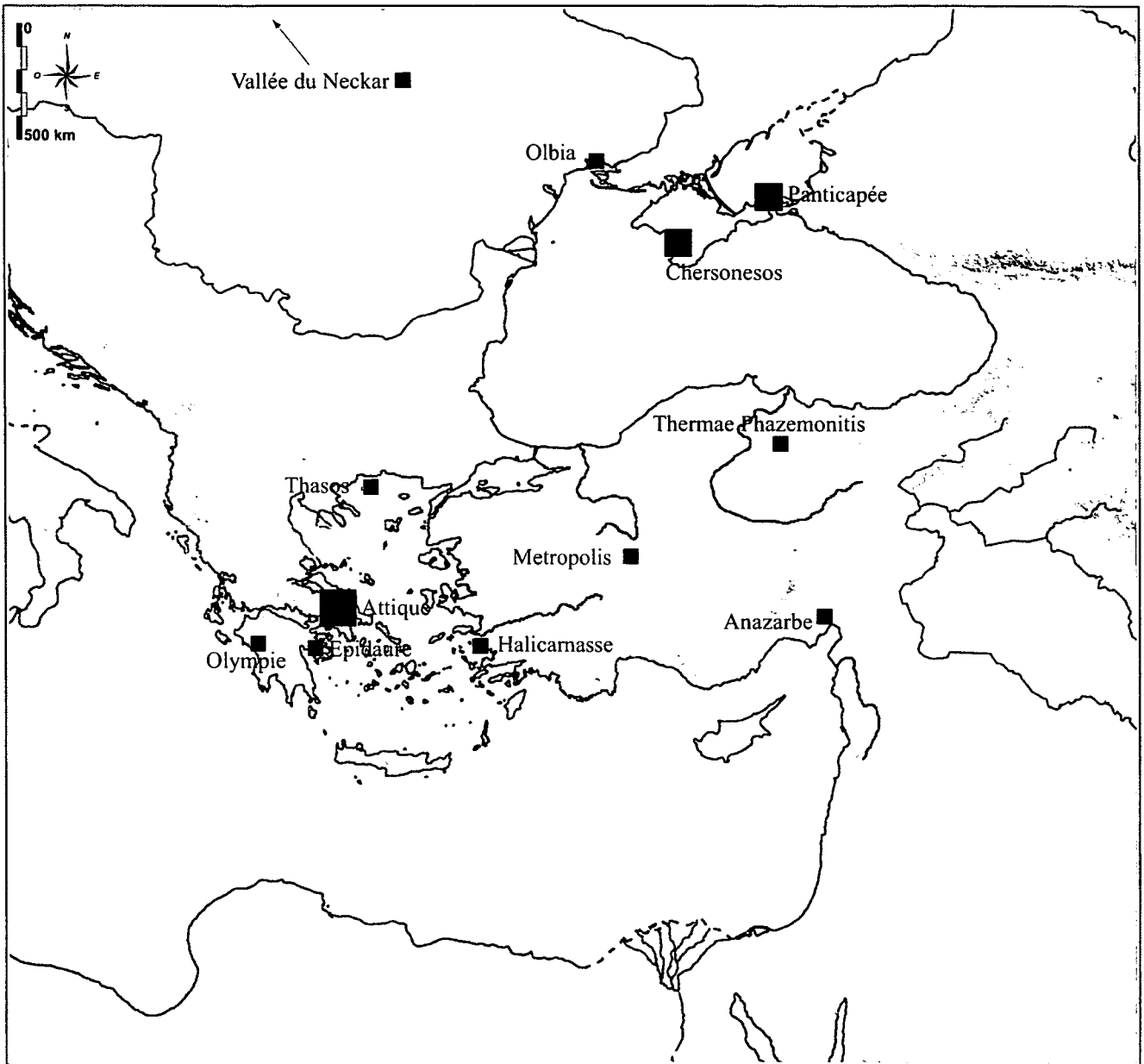
- - Plus de 10 inscriptions.
- - Entre 2 et 9 inscriptions.
- - 1 inscription.

Carte de répartition des inscriptions mentionnant des Sinopéens à l'étranger, époque classique.



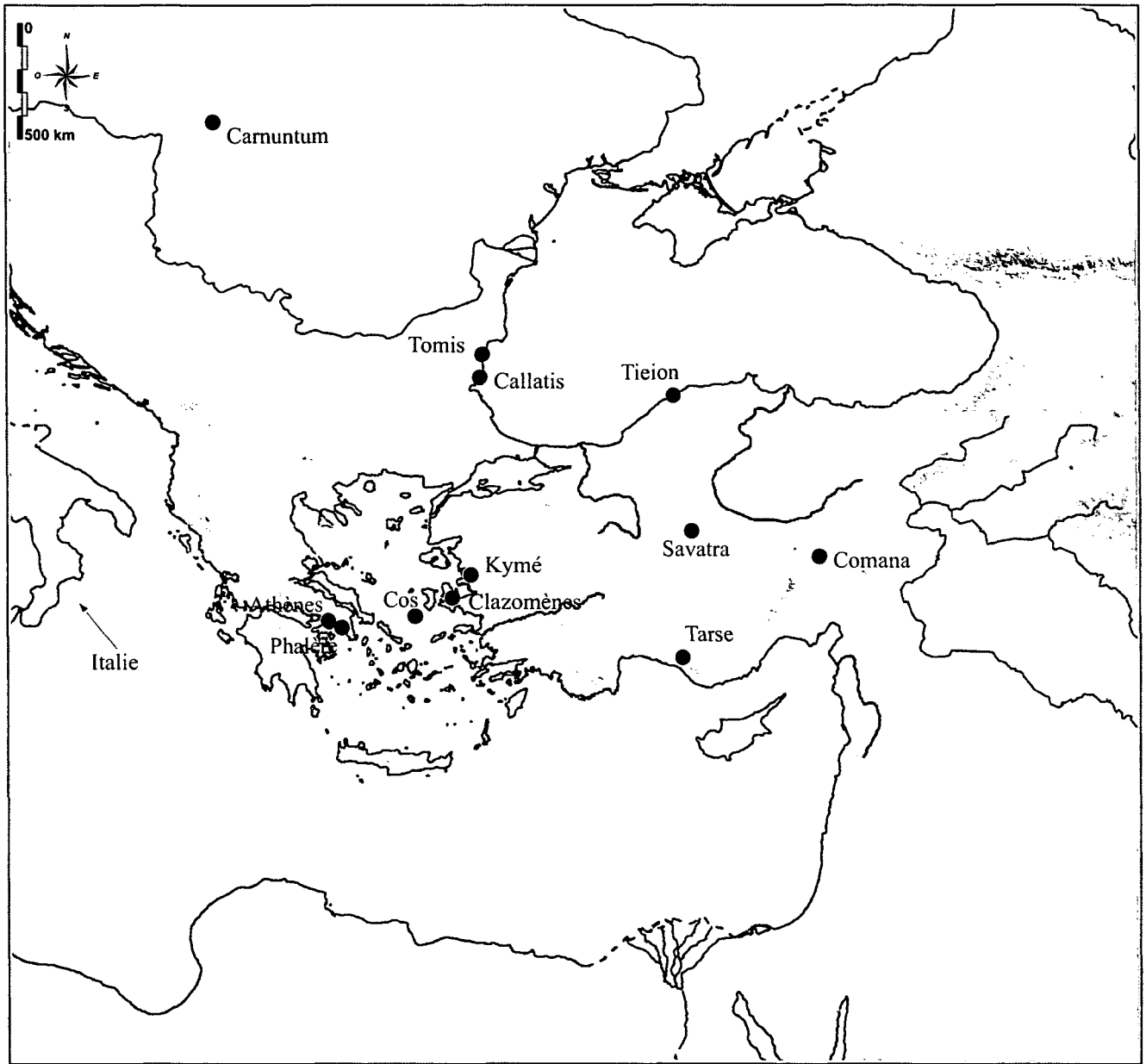
- - Plus de 10 inscriptions.
- - Entre 2 et 9 inscriptions.
- - 1 inscription.

Carte de répartition des inscriptions mentionnant des Sinopéens à l'étranger, époque hellénistique.



- - Plus de 10 inscriptions.
- - Entre 2 et 9 inscriptions.
- - 1 inscription.

Carte de répartition des inscriptions mentionnant des Sinopéens à l'étranger, époque romaine.



Origine des étrangers présents dans l'épigraphie sinopéenne.

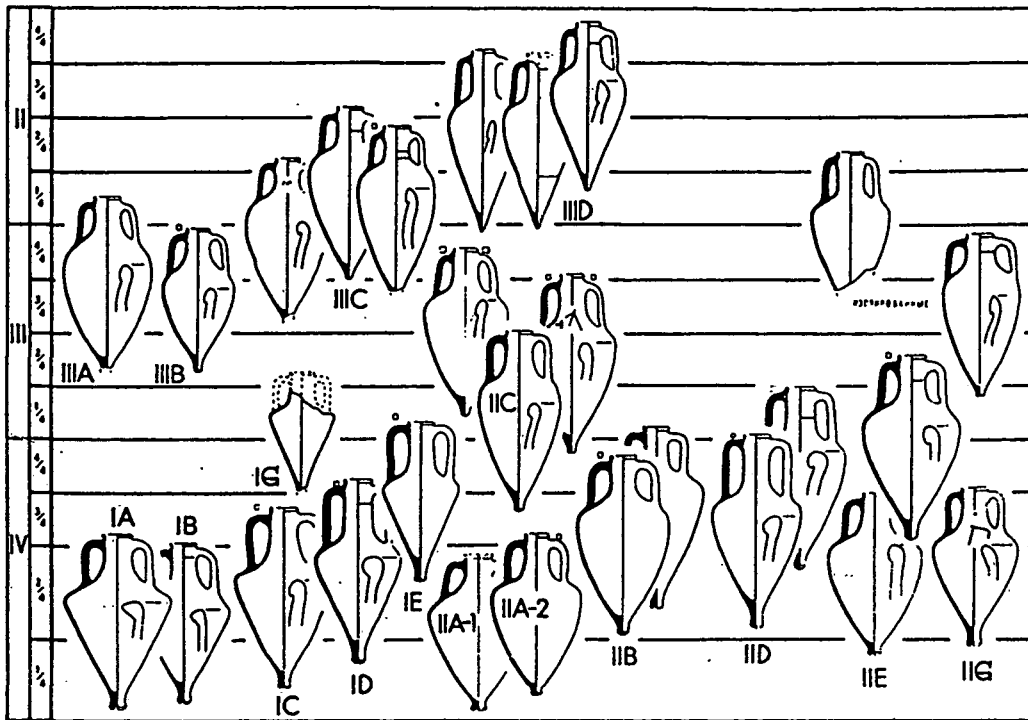


Fig. 11 : Evolution générale des amphores sinopiennes du IV^e au II^e siècle-avant notre ère

Fig. 1 : La classification des amphores sinopiennes.
(d'après Monachov 1993, fig. 11)

Vari- antes	Ecart des capacités effectives (en litres)	Mesure vraisemblable de capacité			
		Hemiecte (4,38 l)	Hecte (8,75 l)	Chous (3,283 l)	Maris (14,59 l)
I A	22,2 - 24	5 (21,89)	2,5(21,89)	-	1,5 (21,89)
I B	15,5	3 (13,13)	-	-	1 (14,59)
I C	20,6	4,5 (19,7)	-	6 (19,7)	-
I D	14 env.	3 (13,13)	-	4 (13,13)	1 (14,59)
I E	8,7 - 9,8	2 (8,75)	1 (8,75)	2,5 (8,75)	-
I G	4 - 5	1 (4,38)	-	-	-
II A-1	23,8	5 (21,89)	2,5 (21,89)	-	1,5 (21,89)
II A-2	18,5 - 20,6	4,5 (19,7)	-	6 (19,7)	-
II B	20,5 - 22	4,5 (19,7)	-	6 (19,7)	-
II C	18,2 - 20,8	4 (17,52)	2 (17,52)	5 (16,42)	-
II D	18 - 19,8	4 (17,52)	2 (17,52)	5 (16,42)	-
II E	25,3	5 (21,89)	2,5 (21,89)	7 (22,97)	1,5 (21,89)
II G	15,5	3 (13,13)	-	4 (13,13)	1 (14,59)
III A	23,5	5 (21,89)	2,5 (21,89)	7 (22,97)	1,5 (21,89)
III B	8,2 - 9, 8	2 (8,75)	1 (8,75)	2,5 (8,75)	-
III C	17,6 - 18,3	4 (17,52)	2 (17,52)	5 (16,42)	-
III D	12,5 - 13	3 (13,13)	-	4 (13,13)	1 (14,59)

Tableau I. Capacité en mesures standards des amphores sinopiennes

Fig. 2 : Tableau de capacité en mesures standards des amphores sinopiennes.
(d'après Monachov 1993, tableau 1)

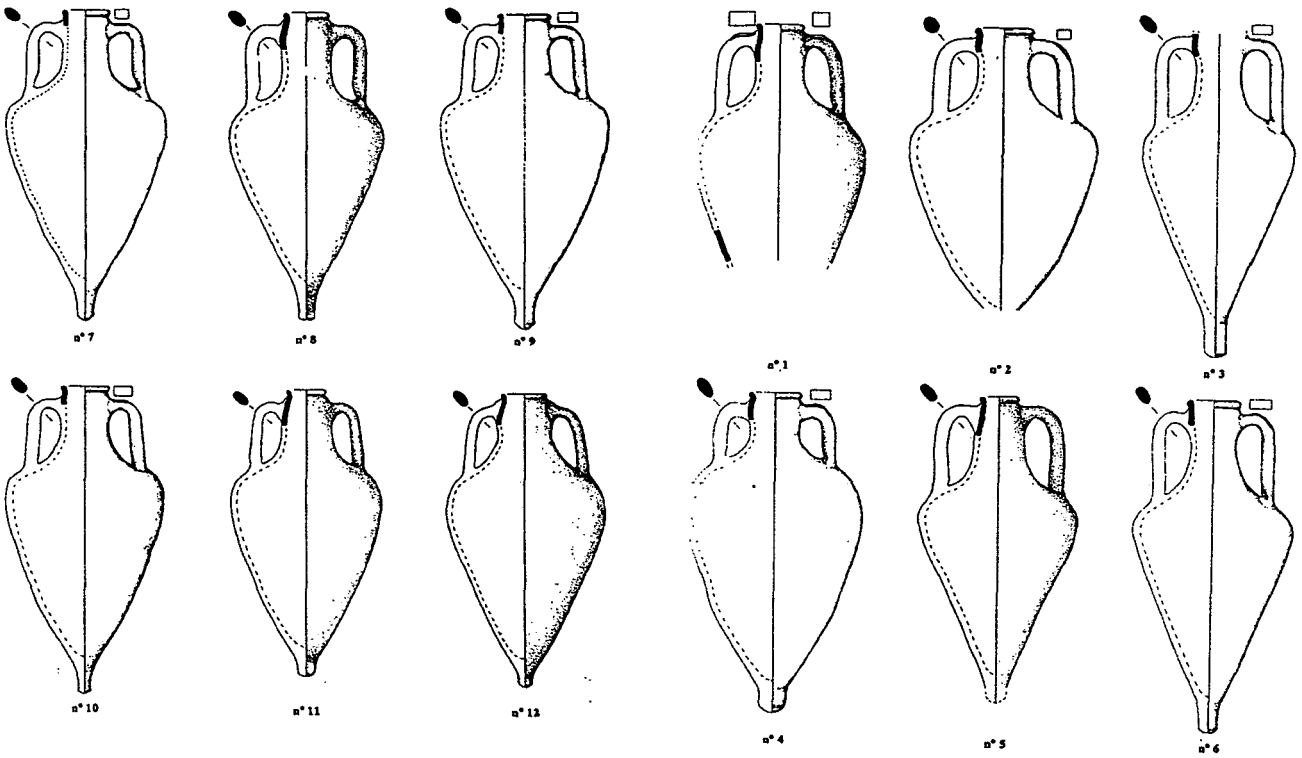


Fig. 2 : Amphores sinoépéennes n° 7-12. Ech. 1 : 3.

Fig. 1 : Amphores sinoépéennes n° 1-6. Ech. 1 : 3.

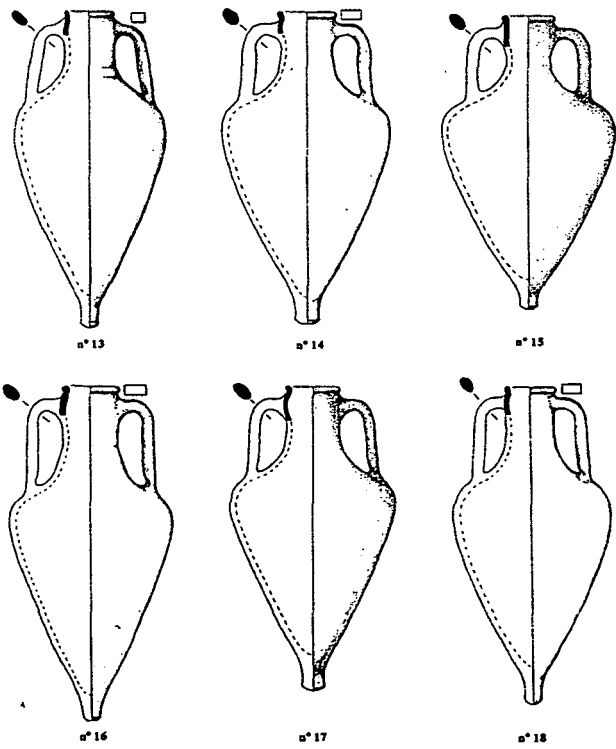


Fig. 3 : Amphores sinoépéennes n° 13-18. Ech. 1 : 3.

Nouveaux types amphoriques lors des
fouilles françaises des années 1990.
(d'après Dereli & Garlan 1997)



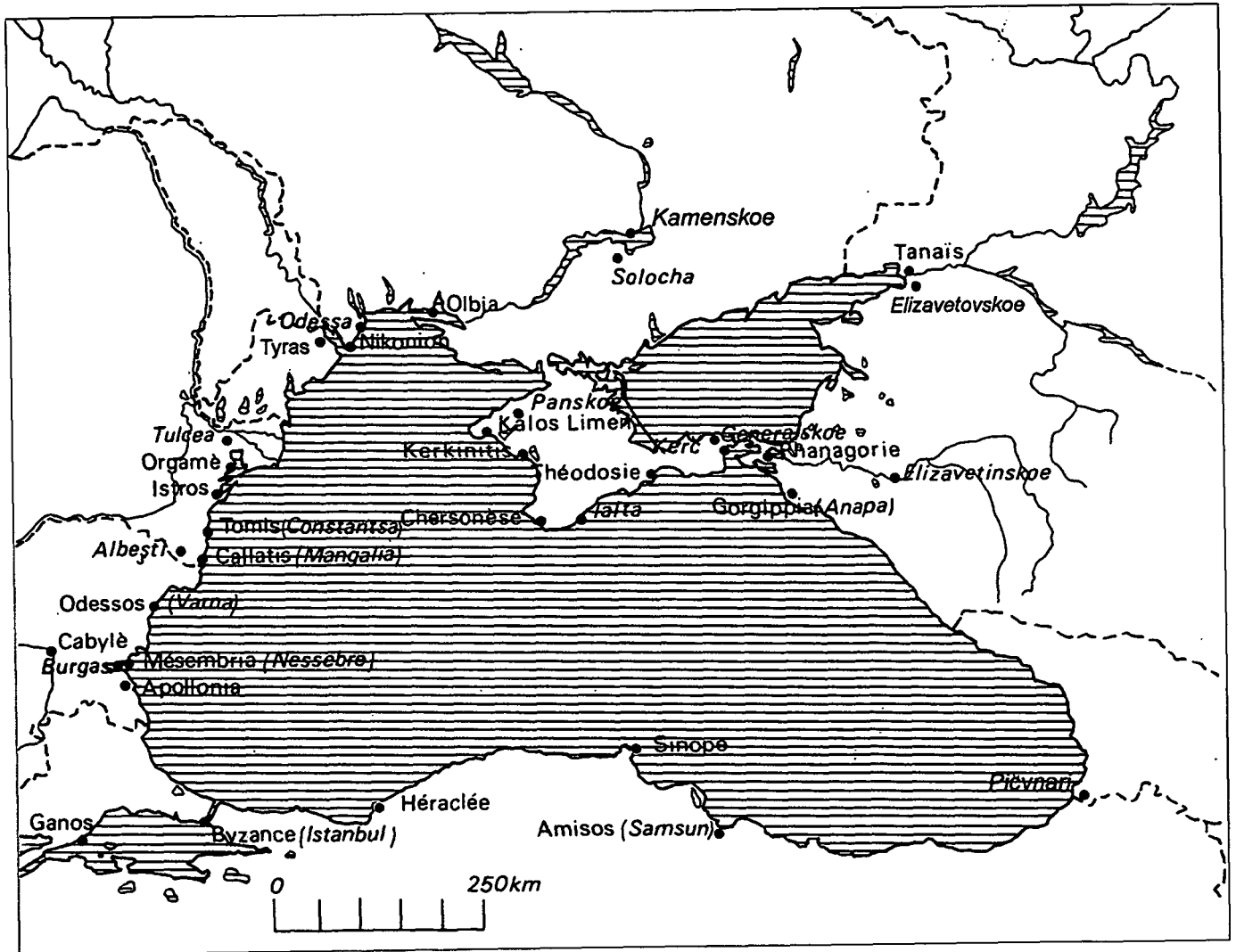
Amphores sinopéennes, Musée de Samsun.



Amphores sinopéennes, Musée de Sinop.



Amphores sinopéennes, Musée de Sinop.



Les principaux sites de la mer Noire où ont été
 découverts amphores et timbres amphoriques sinopéens.
 (d'après Garlan éd. 1999)

Pl. CXXVI

Groupe	Durée (ans) n	N° timbres f^a	% f^r	% timbres/année f^r/n
Gr. I	17	22	3,80	0,224
Gr. II	38	16	2,77	0,073
Gr. III	16	42	7,27	0,454
Gr. IV	22	239	41,35	1,879
Gr. V	68	259	44,81	0,659
	161	578	100,00	0,621

Astynomes n^{os}	Fréquence absolue (f^a)	Fréquence absolue par année (f^a/n)	Fréquence relative (f^r)	Fréquence relative par année (f^r/n)
1-20	30	1,50	5,19	0,259
21-40	2	0,10	0,35	0,017
41-60	12	0,60	2,08	0,104
61-80	83	4,15	14,36	0,718
81-100	219	10,95	37,89	1,894
101-120	154	7,70	26,64	1,332
121-140	63	3,15	10,90	0,545
141-161	15	0,75	2,59	0,129
Totaux, moyennes	578	3,61	100,00	0,625
Fréquences moyennes	3,59	3,61	0,621	0,625

Astynomes n^{os}	Fréquence relative (f^r)	Fréquence relative cumulée (f^r_c)	Dynamique par rapport à la période antérieure ($f^r_i - f^r_{i-1}$)
1-20	5,19	5,19	+5,19
21-40	0,35	5,54	-4,84
41-60	2,08	7,62	+1,73
61-80	14,36	22,08	+12,28
81-100	37,89	59,87	+23,53
101-120	26,64	86,51	-11,27
121-140	10,90	97,51	-15,74
141-161	2,59	100,00	-8,31

D'après Conovici 1998, tableaux II, III, IV.

Distribution relative des timbres sinopéens à Callatis
par périodes de 20 ans

Astynome n ^{os}	Fréquence relative (<i>fr</i>)	Fréquence relative cumulée (<i>frc</i>)	Dynamique par rapport à la période antérieure ($fr_i - fr_{i-1}$)
1-20	0,64	0,64	+0,64
21-40	0,38	1,02	-0,26
41-60	1,53	2,55	+1,15
61-80	15,65	18,20	+14,12
81-100	64,12	82,32	+48,47
101-120	12,21	94,53	-51,91
121-140	4,07	98,60	-8,14
141-161	1,40	100,00	-2,67

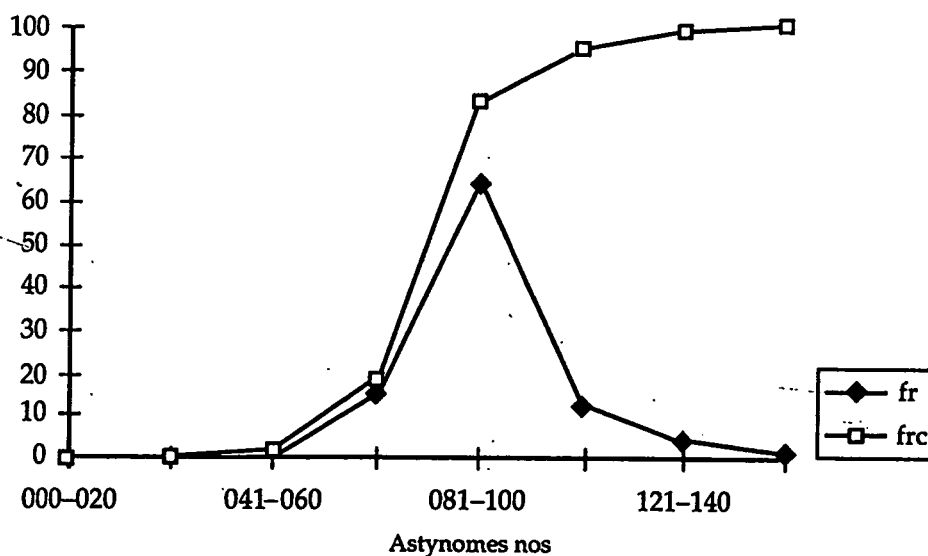


Fig. 2
Histogramme de la fréquence relative (*fr*) et de la fréquence relative cumulée (*frc*)
des astynomes sinopéens à Callatis

Dynamique de la circulation à Histria et dans la région ouest pontique.
(d'après Conovici 1998 tableau V, fig. 2)

Fréquences relatives des astynomes sinopéens
à Histria et à Callatis, par périodes de 20 ans

Astynomes n ^{os}	Fréquence relative (fr) à Histria	Fréquence relative (fr) à Callatis
1-20	5,19	0,64
21-40	0,35	0,38
41-60	2,08	1,53
61-80	14,36	15,65
81-100	37,89	64,12
101-120	26,64	12,21
121-140	10,90	4,07
141-161	2,59	1,40

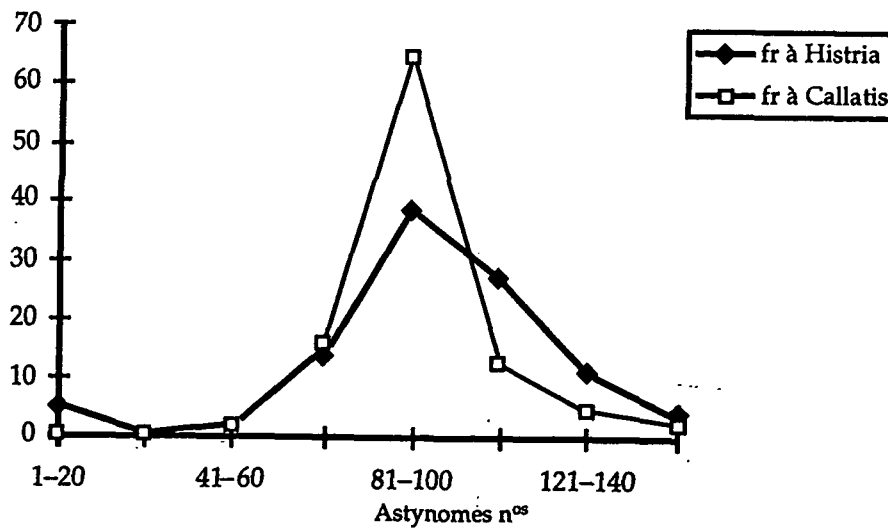


Fig. 3

Fréquences relatives des astynomes sinopéens à Histria et à Callatis par périodes de 20 ans

D'après Conovici 1998 tableau VI, fig. 3

Pl. CXXIX

Distribution des timbres sinopéens à Histria et à Callatis par décennies

Astynomes n ^{os}	Histria (528 ex.) — fr	Callatis (764 ex.) — fr
51-60	1,70	1,18
61-70	4,92	3,14
71-80	10,80	12,96
81-90	25,76	50,52
91-100	15,72	15,45
101-110	21,78	9,42
111-120	7,39	3,14
121-130	3,60	1,70
131-140	8,33	2,49
Totaux	100,00	100,00

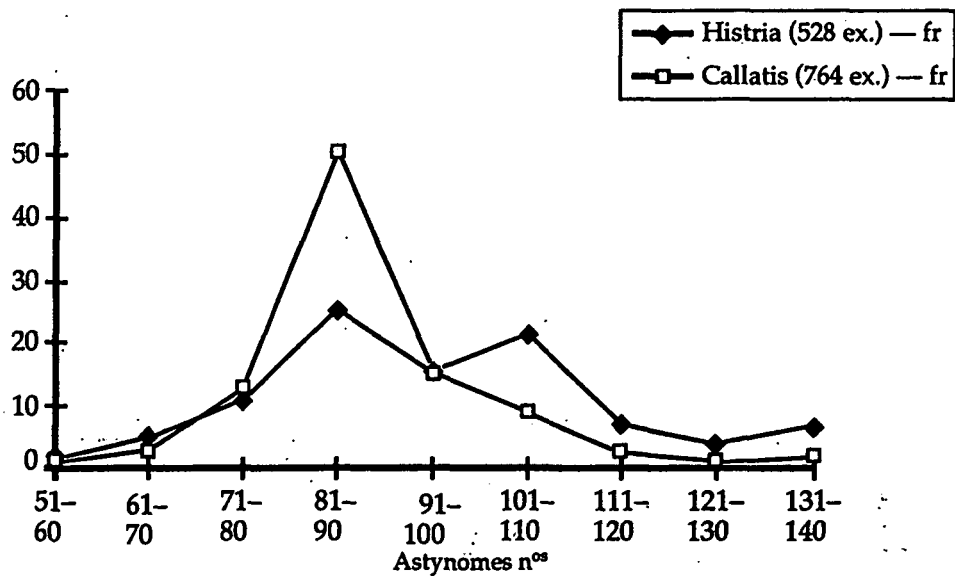


Fig. 4

Histogrammes des fr. par décennies des timbres sinopéens à Histria et à Callatis

D'après Conovici 1998 tableau VII, fig. 4

Distribution des timbres sinopéens
à Histria et à Callatis par périodes de 5 ans

Astynomes n ^{os}	Histria (528 ex.) — fr	Callatis (764 ex.) — fr
51-55	0,57	0
56-60	1,14	1,18
61-65	1,51	1,44
66-70	3,41	1,70
71-75	4,17	4,71
76-80	6,63	8,25
81-85	7,95	12,83
86-90	17,80	37,70
91-95	11,55	13,61
96-100	4,17	1,83
101-105	9,85	5,24
106-110	11,93	4,19
111-115	3,98	1,96
116-120	3,41	1,18
121-125	2,46	0,92
126-130	1,14	0,79
131-135	4,92	1,31
135-140	3,41	1,18
Totaux	100,00	100,00

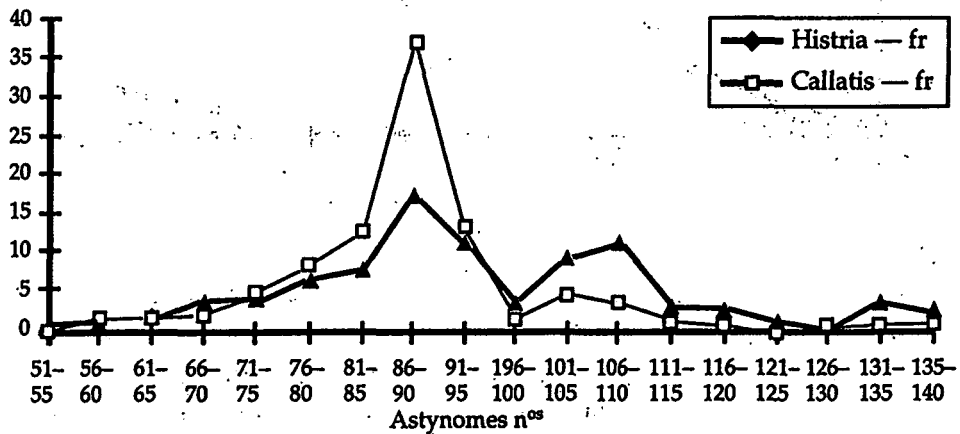


Fig. 5

Histogrammes des fr. par période de 5 ans des timbres sinopéens à Histria et à Callatis

D'après Conovici 1998 tableau VIII, fig. 5

Fréquences relatives des astynomes représentés à Histria et à Panticapée, par périodes de 20-21 ans

Astynomes n ^{os}	Histria fr	Panticapée fr
1-20	5,19	10,10
21-40	0,35	6,02
41-60	2,08	14,67
61-80	14,36	34,46
81-100	37,89	9,76
101-120	26,64	12,87
121-140	10,90	8,44
141-161	2,59	3,67
Totaux	100,00	99,99

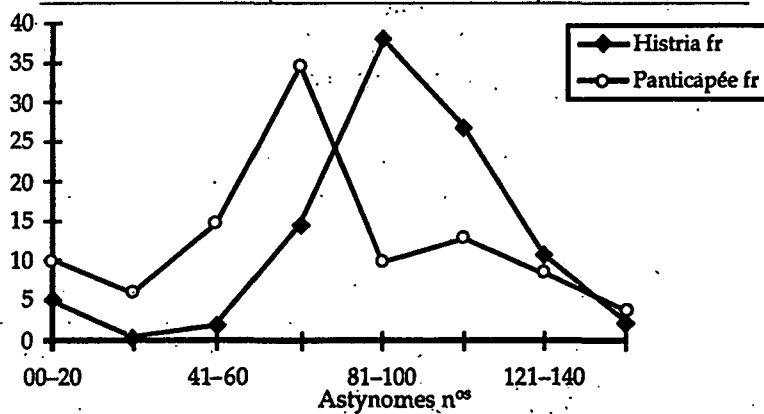


Fig. 6

Histogramme des fréquences relatives des astynomes sinopéens à Histria et à Panticapée

D'après Conovici 1998 tableau IX, fig. 6

Period	Istros % (578)	Tomis % (119)	Kallatis % (784)
350-331	5.19	4.2	0.64
330-311	0.35	4.2	0.38
310-291	2.08	0	1.53
290-271	14.36	15.13	15.65
270-251	37.89	28.57	64.12
250-231	26.64	41.18	12.21
230-211	10.9	5.88	4.07
210-190	2.59	0.84	1.4
	100	100	100
	78.89	28.48	91.58

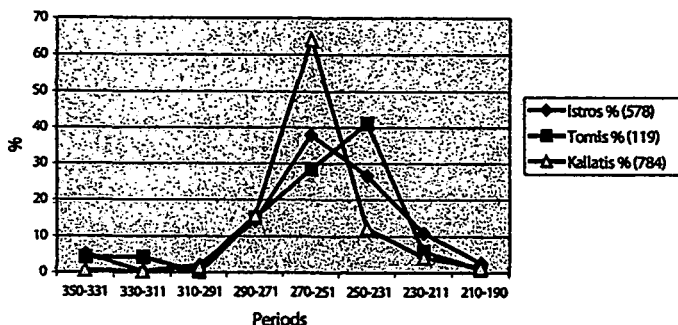


Fig. 3. The relative frequencies of the Sinopean astynoms at Istros, Tomis and Kallatis, by 20 years intervals.

Period	Istros % (578)	Tomis % (119)	Kallatis % (784)
350-341	0.86	0.84	0.51
340-331	4.33	3.36	0.13
330-321	0.17	3.36	0.13
320-311	0.17	0.84	0.26
310-301	0.52	0	0.38
300-291	1.56	0	1.15
290-281	4.5	5.88	3.06
280-271	9.86	9.24	12.63
270-261	23.51	15.97	49.23
260-251	24.36	12.61	67.05
250-241	9.9	14	9.18
240-231	6.75	6.72	3.06
230-221	4.33	0.84	1.66
220-211	6.57	5.04	2.42
210-201	0.86	0.84	0.77
200-190	1.73	0	0.38
	100	99.99	100
	77.9	63.03	79.1

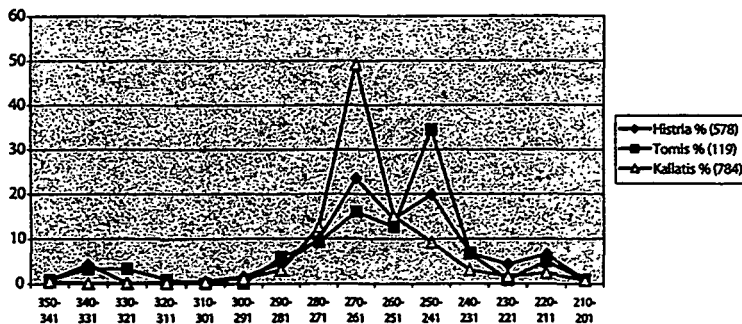
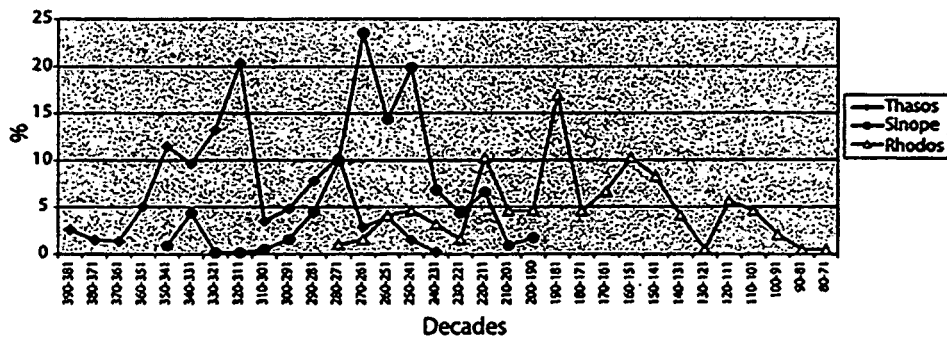


Fig. 4. The relative frequencies of the Sinopean astynoms at Istros, Tomis and Kallatis, by decades.

Pl. CXXXIII

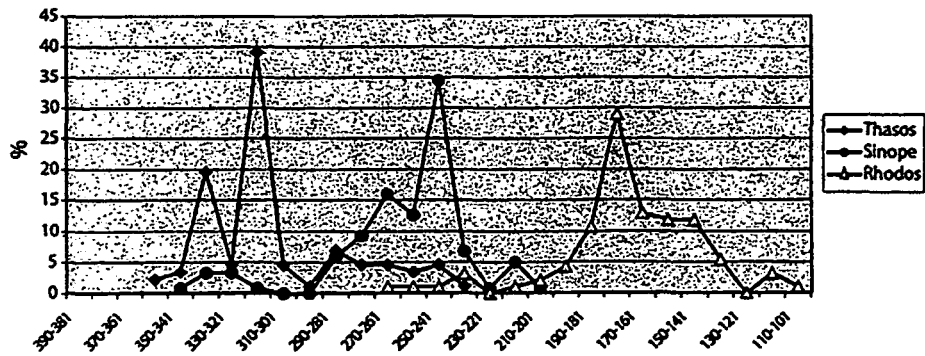
Period	Thasos	Sinope	Rhodos
390-381	2.59		
380-371	1.48		
370-361	1.36		
360-351	5.06		
350-341	11.48	0.86	
340-331	9.63	4.33	
330-321	13.21	0.17	
320-311		0.17	
310-301	3.46	0.52	
300-291	4.81	1.56	
290-281	7.78	4.5	
280-271	10.25	9.86	1.02
270-261	2.84	3.53	1.54
260-251	3.95	11.36	4.1
250-241	1.48	19.3	4.62
240-231	0.25	6.75	3.08
230-221		4.33	1.54
220-211		6.57	10.26
210-201		0.86	6.2
200-190		1.73	5.62
190-181			
180-171			6.2
170-161			0.66
160-151			10.26
150-141			8.2
140-131			4.1
130-121			0.51
120-111			5.64
110-101			4.62
100-91			2.05
90-81			0.51
80-71			0.51
	54.69	74.4	66.16



Istros, les fréquences relatives des éponymes de Thasos, Sinope et Rhodes par décénies. (d'après Conovici 2005 fig.7)

Pl. CXXXIV

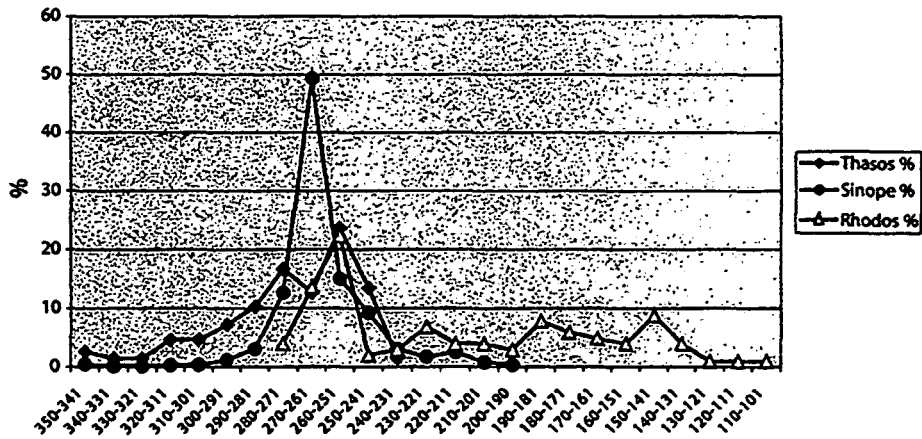
Period	Thasos	Sinope	Rhodos
390-381			
380-371			
370-361			
360-351	2.3		
350-341	3.45	0.84	
340-331	9.54	3.36	
330-321	4.6	3.36	
320-311	9.08	0.84	
310-301	4.6	0	
300-291	1.15	0	
290-281	6.9	5.88	
280-271	4.59	9.24	
270-261	4.59	15.97	1.07
260-251	3.45	12.61	1.07
250-241	4.6	7.2	1.07
240-231	1.15	6.72	3.23
230-221		0.84	0
220-211		5.04	1.08
210-201		0.84	2.15
200-190			4.3
190-181			10.28
180-171			7.9
170-161			13.3
160-151			15.83
150-141			5.38
140-131			0
130-121			3.23
120-111			1.07
110-101			
	63.22	78.99	76.34



Tomis, les fréquences relatives des éponymes amphoriques
 De Thasos, Sinope et Rhodos par décénies.
 (d'après Conovici 2005 fig.8)

Period	Thasos %	Sinope %	Rhodos %
350-341	2.61	0.51	
340-331	1.41	0.13	
330-321	1.41	0.13	
320-311	4.62	0.26	
310-301	4.62	0.38	
300-291	7.23	1.15	
290-281	10.24	3.06	
280-271	16.66	12.63	3.88
270-261	12.65	6	13.59
260-251	13.45	15.05	
250-241	13.45	9.18	1.94
240-231	1.41	3.06	2.91
230-221		1.66	6.8
220-211		2.42	3.88
210-201		0.77	3.88
200-190		0.38	2.91
190-181			7.77
180-171			5.83
170-161			4.85
160-151			3.88
150-141			8.74
140-131			3.88
130-121			0.97
120-111			0.97
110-101			0.97

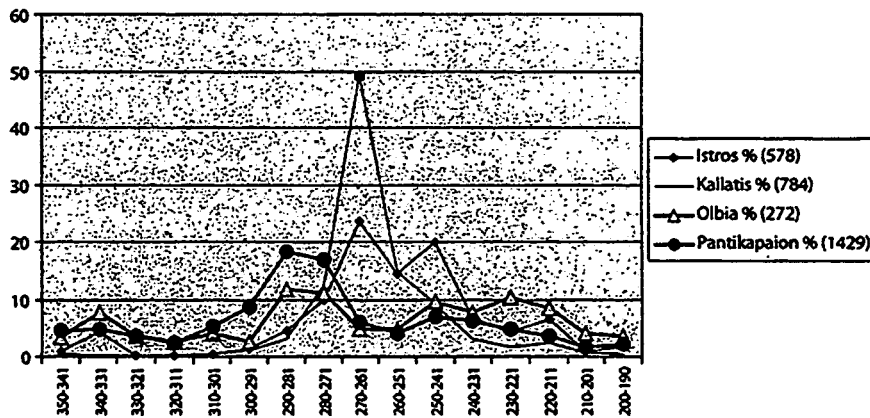
76.69 76.91 39.8



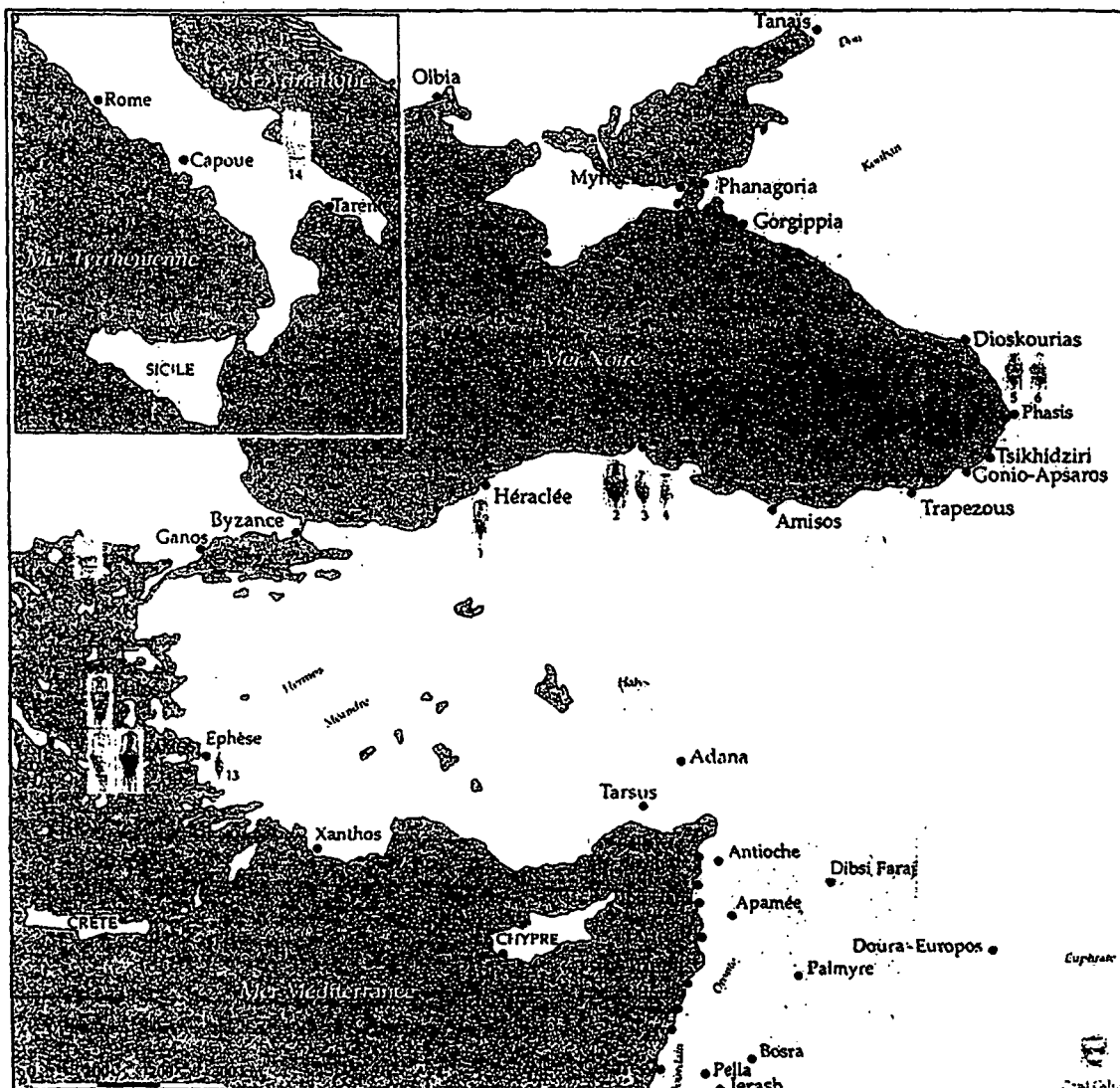
Callatis, les fréquences relatives des éponymes de Thasos, Sinope et Rhodes par décénies. (d'après Conovici 2005 fig.9)

Pl. CXXXVI

Period	Istros % (578)	Kallatis % (784)	Olbia % (272)	Pantikapaion % (1429)
350-341	0.86	0.51	3.31	4.62
340-331	4.33	0.13	7.72	4.76
330-321	0.17	0.13	3.68	3.5
320-311	0.17	0.26	2.57	2.38
310-301	0.52	0.38	4.04	5.39
300-291	1.56	1.15	2.57	8.68
290-281	4.5	3.06	1.76	18.26
280-271	9.86	12.63	1.03	16.79
270-261	23.53	49.23	4.78	5.95
260-251	14.36	15.05	4.78	4.06
250-241	19.9	9.18	9.56	7
240-231	6.75	3.06	7.72	6.3
230-221	4.33	1.66	10.29	4.83
220-211	6.57	2.42	8.46	3.64
210-201	0.86	0.77	4.04	1.75
200-190	1.73	0.38	3.68	2.09
	100	100	99.99	100

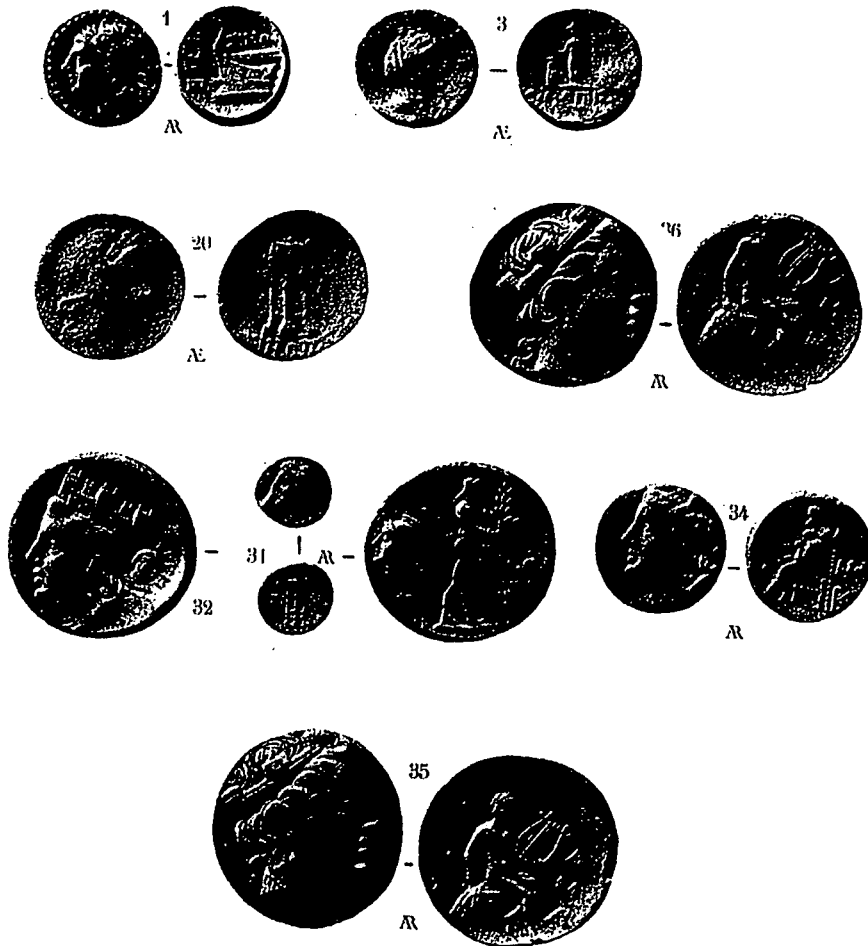


Les fréquences relatives des astynomes sinopéens à Istros, Callaris, Olbia et Panticapée par décénies. (d'après Conovici 2005 fig.11)



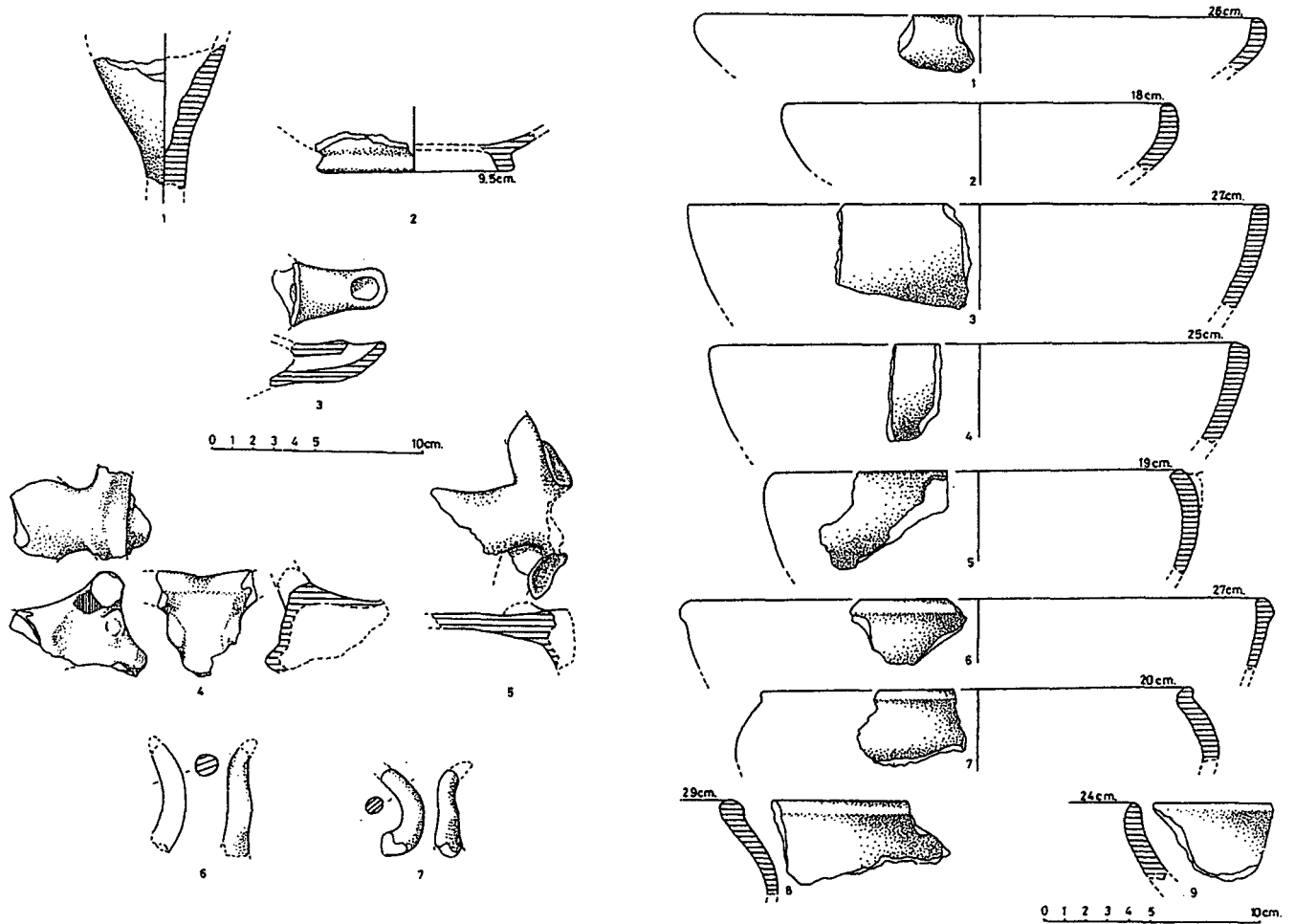
Distribution des amphores Karakan aux époques classique, hellénistique et romaine.
(d'après Kassab Tezgör, Lemaître et Piéri 2003, carte 1)

Pl. CXXXVIII

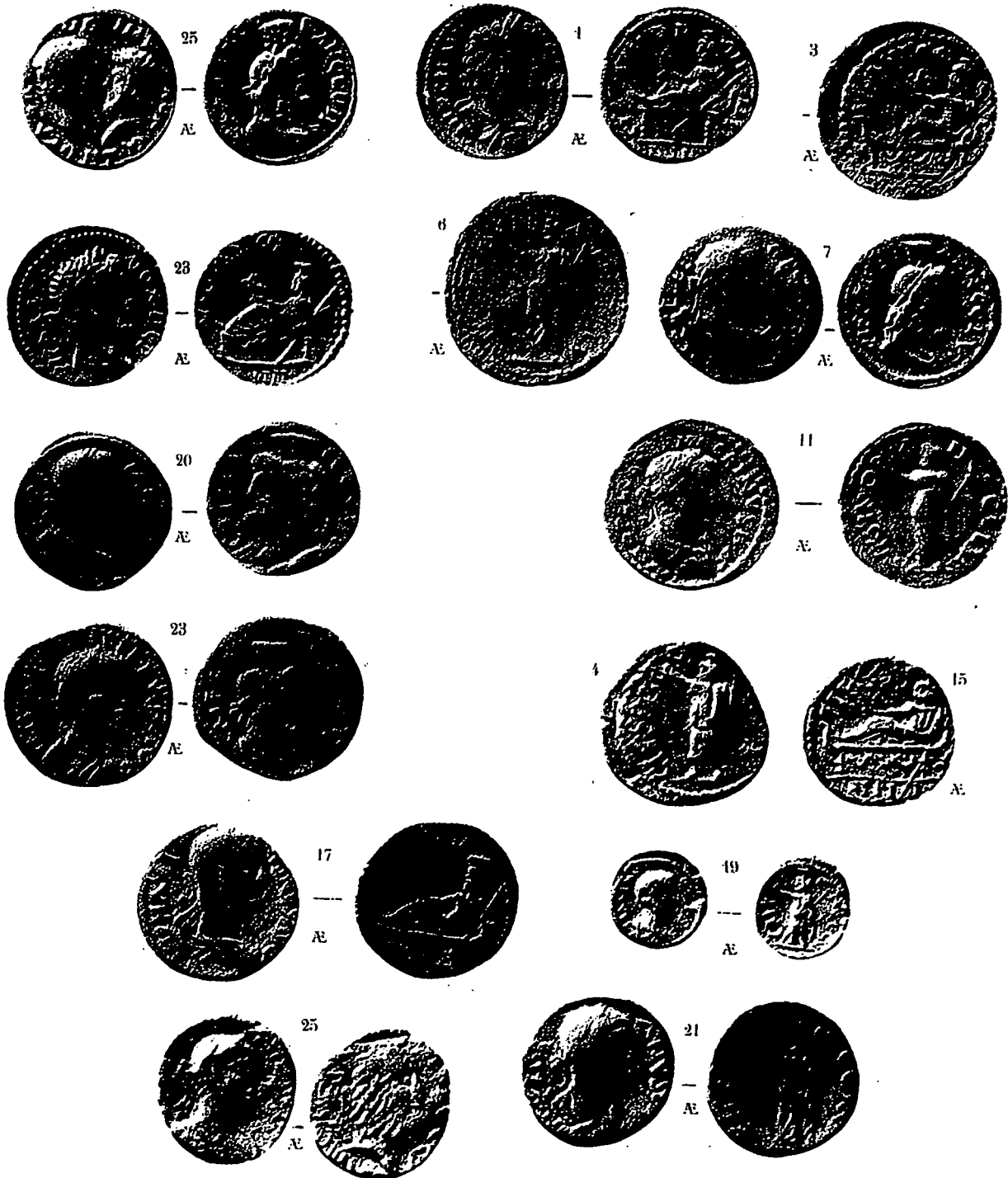


Apollon dans la numismatique de Sinope.
(d'après *Recueil* pl. XXVI, XXVII)

Pl. CXXXIX



Résultats des fouilles d'Asar Tepesi.
(d'après Isin 1998, 134 pl. 23)



Sarapis dans la numismatique de Sinope.
(d'après *Recueil* pl. XXVII, XXVIII)

